François Ier

Didier Le Fur

tempus

collection tempus

Didier LE FUR

FRANÇOIS Ier

PERRIN

Du même auteur
en poche

Louis XII, un autre César, Paris, Perrin, tempus n° 334, 2010.

Marignan : 13-14 septembre 1515, Paris, Perrin, tempus n° 571, 2015.

L'Inquisition : enquête historique, France, XIIIe-XVe siècle, Paris, Le Livre de poche, Références histoire, n° 33605, 2015.

Secrétaire générale de la collection :
Marguerite de Marcillac

© Perrin, un département d'Edi8, 2015
et 2018 pour la présente édition revue et augmentée

Portrait de Francois Ier, roi de France, peinture de Jean Clouet, XVIe siècle.
Paris, Musée du Louvre. © akg-images / François

12, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 09 00
Fax : 01 44 16 09 01

EAN : 978-2-262-07680-1

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

tempus est une collection des éditions Perrin.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

Pour Nicolas Gras-Payen

Sommaire

Titre

Du même auteur en poche

Copyright

Dédicace

Avant-propos

Premier livre

Première partie - Une enfance

I - Loin de la Cour

Aux prémices

Ailleurs, en France

Une épouse pour la paix

La naissance d'un fils

La mort d'un père

II - Reconnaître une existence

De la Charente à la Touraine

Une question d'héritage

L'éducation d'un noble

III - Premières apparitions publiques

Un héritier reconnu

Une promesse de mariage

IV - Premiers rôles publics

Conserver les domaines italiens

Premiers pas à la Cour

Tout faire pour rester en Italie

Premiers pas d'homme de guerre

Les dernières marches

Deuxième partie - Les années providentielles

V - Les premiers pas d'un roi

Former un gouvernement

Elu par Dieu

Programme d'un gouvernement idéal

Le chef-d'œuvre de nature

VI - Devenir duc de Milan

Le jeu des alliances

Séduire les rétifs

L'affaire de Gênes

Annoncer la guerre

VII - Une bataille et un duché

Avant de partir

Passer les Alpes

L'espoir de la paix

L'affrontement dans la plaine de Marignan

Le repos du guerrier

VIII - Préserver la victoire

Reconnu duc

De nouveaux alliés

Rencontre à Bologne

Revenir en France

IX - Parler de la victoire

Le plus vaillant des princes

Les mauvais Suisses

Un peuple pécheur

Le devoir de remercier Dieu

Rêver d'autres exploits

X - La paix, faute de mieux

Menace de déstabilisation

Un coup d'épée dans l'eau

Diviser pour demeurer le premier

Protections mutuelles

Tendre la main et concéder

Oublier le passé

Un concordat pour se protéger

XI - Le rêve de croisade

Se protéger du Turc

La longue mise en place

Poursuivre le projet de paix universelle

Chef de la croisade

Une preuve tangible

XII - L'empereur des derniers temps

A l'origine d'un mythe

La promesse d'un destin

Une reconnaissance pontificale

Le modèle vu de France

Le retour du sauveur

Croire en un destin

De chair et d'or

XIII - L'élection du roi des Romains

Un Empire allemand ?

Un Français roi des Romains ?

La réaction autrichienne

La mort de Maximilien Ier

Un combat indirect

Pas seulement une affaire d'argent

Le choix du sang

Regards sur un échec

L'entrevue de Montpellier

Empereur tout de même

Troisième partie - Les caprices de fortune

XIV - L'aube du déclin

Réagir et prévoir

Préparation d'une rencontre franco-anglaise

Séjour au camp du Drap d'or

Bilan d'un événement

La rencontre de Gravelines-Calais

XV - L'agresseur agressé

Les soucis de l'autre

Profiter de l'aubaine

Le retournement du pape

Le réveil de l'opposition milanaise

Soutenir le roi

Alliés et fourbes

Les rencontres de Calais

Attaqué de toutes parts

L'occasion manquée

D'une reculade faire un acte héroïque

Perdre Milan

XVI - L'isolement

Nouveau pape, nouvel espoir

De l'argent, encore

La bataille de la Biccoca

L'abandon du duché

Un nouvel ennemi déclaré

Anglais et Flamands en France

De nouveau la peste et l'impôt

XVII - Abandonné, même dans son royaume

A l'origine d'une révolte

Les débuts d'un procès

D'un maître à l'autre

La fuite

La quête d'argent et la réorganisation des finances

La poursuite de la guerre

La confirmation de l'échec

XVIII - La colère de Dieu

Mort d'une épouse et d'un enfant

Les calamités du temps

Déplaire à Dieu

XIX - L'espoir avant la chute

Le refus de l'entente

L'invasion du royaume

Un possible pardon de Dieu ?

Croire en la victoire

La déconfiture de Pavie

XX - L'humiliation

Fêter la victoire de la Saint-Mathias

Au même moment, dans le royaume

XXI - Négociations pour une libération

Les premières conditions

Le prisonnier de Madrid

L'entrevue de Tolède

La recherche d'alliances

Profiter des peurs

Le roi malade

Le traité de Madrid

Quatrième partie - L'impossible revanche

XXII - Retour en France

Libre contre des enfants

Rassurer les futurs alliés

Récompenser la fidélité

La ligue de Cognac

Le « non » bourguignon

XXIII - Le sac de Rome

Des espoirs déçus

Première invasion de Rome

L'Empire pour témoin

Le pape en danger

XXIV - Rétablir une autorité

Dénoncer les coupables

Un condamné à mort

Et puis un second

XXV - Faire oublier l'échec dans l'histoire

La faute à dame Fortune

L'invention de l'adoubement par Bayard

XXVI - Rompre le traité de Madrid

La puissance de Charles d'Autriche

Une impression de déjà-vu

Briser l'accord

Le défi de Burgos

XXVII - D'homme à homme

L'origine de la menace

La réponse de l'offensé

La réaction du roi

Se montrer bon chrétien

Le raté de Naples

Perdre encore Gênes et Milan

XXVIII - Admettre la défaite

La paix des Dames

Faire admettre la paix

Le problème des enfants

Le long dénouement

La libération des enfants

Cinquième partie - Résister à l'évidence

XXIX - Incarner la paix au royaume

Une nouvelle reine

Le décès d'une mère

XXX - Des alliés de tous horizons

Des promesses de mariage

Des alliés peu orthodoxes

Se rapprocher du diable

Soutenir un divorce

XXXI - Voyage dans le nord de la France

Le voyage de Normandie

Mieux construire les alliances contre Charles Quint

Affaires de Bretagne

L'entrevue de Boulogne

XXXII - Mariage et manigances

Comment séduire un pape

Se conduire vers le sud

La rencontre du Puy

La mort d'un ambassadeur

La rencontre de Marseille

XXXIII - Entre concorde et répression

Tenter une réconciliation

L'affaire des Placards

Sur la scène internationale

XXXIV - Tout faire pour être vainqueur

Une réforme pour ne plus perdre

De l'argent pour vaincre

Tendre la main au sultan

Les mots avant les armes

XXXV - La mort du dernier duc de Milan

L'invasion de la Savoie

Des mots pour expliquer les armes

La guerre aux portes du royaume

L'invasion de la Provence

La retraite

Ni vainqueur, ni vaincu

Tenter la voie diplomatique

XXXVI - Punir, dénoncer et finalement traiter

Punir l'assassin du dauphin

Commanditaire d'un crime

Crier son innocence

Venger la mort du dauphin

La guerre en Artois

La trêve de Bomy

Sauver les conquêtes du Piémont

Conférences aux Cabanes de Fitou

Un nouveau connétable pour le royaume

XXXVII - L'amitié perpétuelle

L'entrevue de Nice

La rencontre d'Aigues-Mortes

Maintenir la trêve

XXXVIII - Le voyage de Charles Quint en France

L'origine d'un voyage

Proche de la mort

Précautions avant le départ

Parcourir la France

XXXIX - Le vol de l'aigle

Exposer sa force et sa richesse

L'empereur et le plus grand roi du monde

Sixième partie - Derniers affrontements

XL - Des prétextes pour rompre

Les faux frères

La disgrâce du connétable

Le double assassinat de Rincon et de Fregoso

La conquête d'Alger

Préparer la rupture

Faire admettre la rupture

Des débuts très encourageants

Mais rapidement décevants !

XLI - Comme il y a vingt ans

La révolte de La Rochelle

Toujours à court d'argent

Retour à l'action

L'aide de Barberousse devant Nice

La bataille manquée

La vengeance par les mots

XLII - Proche de la catastrophe

Naissance d'un petit-fils

L'invasion de la Champagne

Des déconvenues à répétition

Première victoire contre l'empereur

L'enlisement du conflit en Champagne

Une paix contestée

XLIII - La dernière guerre

Une maigre récompense

L'assemblée de Melun

Mise en contexte d'un massacre

La boucherie légale

Assumer les morts

Siège et batailles navales

XLIV - L'espérance tuée en plein vol

La mort d'un second fils

La fin de la paix de Crépy

Un nom pour une maladie

Paix et concile

Soutenir les princes protestants allemands

XLV - Les derniers jours

La mort du Tudor

Le mal incurable

Une mort pour l'histoire

La révolution de palais

XLVI - Cérémonies des adieux

Les cérémonies intimes

Les funérailles publiques

Le triomphe de la mort

Le triomphe sur la mort

Vive le roi Henri, deuxième de ce nom

SECOND LIVRE - LE SOUVENIR FANTASMÉ D'UN ROI

XLVII - Le roi chevalier

Une image de roi guerrier contestée

Le souvenir de Bayard

Une nouvelle titulature pour le roi

XLVIII - Le prince galant

Le silence des sources

Esquisse d'un homme dans son environnement

Le roi jouisseur

Aller plus loin dans le détail

La faute des femmes

Le retour de la morale

Malheureux en amour

XLIX - Autopsie d'un roman amoureux

L'expression de la naïveté

Une passion destructrice

L'exemple de la perversité

Celle par qui le mal arriva

La traîtresse

Nommée mais récusée : Anne Boleyn

L - Père des lettres et inventeur du Collège royal

A l'origine était un projet

A l'origine de l'image du prince lettré

L'envers du décor

L'installation de l'image

L'inventeur du Collège royal

LI - Le protecteur de la langue française et des artistes

Genèse de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

Le souvenir d'un texte de loi

Le protecteur des arts

Conclusion

Notes

Bibliographie et sources

Sources manuscrites

Sources imprimées

Bibliographie

Index

Avant-propos

Mais qu'est-il encore possible de dire de plus ou de nouveau sur un roi qui a fait l'objet, depuis trente-cinq ans, d'une cinquantaine d'ouvrages, d'une multitude de travaux universitaires, d'expositions et d'émissions de radio et de télévision ? Sa popularité est telle que François Ier est l'un des seuls rois de France avec Henri IV et Louis XIV à avoir encore droit à la une de magazines d'actualité en rien nostalgiques d'un système politique révolu. Il est un fait incontestable : ce souverain appartient à part entière au roman de l'histoire de France. Il en est même une pierre angulaire. Son histoire paraît être entendue, fixée.

Magnifié – et ce regard est aujourd'hui le plus répandu dans l'imaginaire collectif –, il serait l'homme de la Renaissance, cette époque unique qui aurait permis aux artistes et aux intellectuels d'aborder d'autres connaissances, d'exprimer d'autres goûts qui annonceraient les Temps modernes. Par l'originalité de sa personnalité, son intelligence, sa culture, il aurait balayé ce Moyen Age si long et si obscur pour installer la France dans une ère nouvelle. Visionnaire, il aurait compris la nécessité d'unir davantage son peuple en décrétant le français langue officielle du pays qu'il gouvernait. Pour la fortune de cet Etat, il aurait laissé des châteaux prétendument remarquables, qui participent depuis à la gloire et à la diversité d'un patrimoine qui fait l'orgueil de cette nation, mais également des livres et des œuvres d'art qui appartiennent toujours aux collections nationales et en font la richesse. Il aurait créé des

institutions essentielles à la transmission et au développement du savoir, telles que le Collège de France et l'Imprimerie nationale. Initiateur supposé de la Cour, il aurait inventé la galanterie et l'élégance françaises. Homme d'un temps nouveau, il n'en aurait pas moins été respectueux des valeurs louables appartenant à ce qui avait fait la grandeur de la France avant lui, gardant ainsi le meilleur du passé pour rendre plus riche l'avenir. Ces valeurs morales et essentiellement chrétiennes, il les aurait exprimées principalement à la guerre. Le prétendu adoubement du roi par le capitaine Bayard, qui n'est d'ailleurs plus désigné que par le titre de chevalier, au soir de la victoire de Marignan en 1515 en aurait été une expression. Son attitude lors de la défaite de Pavie, en 1525, une autre. Mais François Ier ne se serait pas seulement intéressé à la France. Avec le soutien de Jacques Cartier, il aurait également participé à la découverte des terres au-delà de l'océan Atlantique, ouvrant ainsi l'imaginaire de la France aux contrées inconnues qui depuis évoquent elles aussi la modernité. Par ces différentes actions, François Ier aurait donc été à l'origine d'une aurore éclatante et aurait donné naissance à ce qui allait devenir la fameuse « civilisation française ». Utile à l'édification de la nation France, il aurait été, de fait, un très grand roi.

A ce souvenir particulièrement heureux s'oppose parfois un autre, bien plus acide. L'homme aurait commis, en effet, de nombreuses fautes indignes du Français idéal. Désigné comme le responsable de l'instauration de l'absolutisme en France, il aurait été un prince condamnable pour son intolérance envers les protestants, qu'il aurait fait massacrer. Dépensier, frivole, il aurait englouti des sommes folles dans la construction de châteaux qu'il ne finissait pas et dans des fêtes aussi inutiles que somptueuses. Faible avec les femmes, il se serait laissé conduire par elles, au grand péril de la France. Sa mère,

Louise de Savoie, aurait été la principale, mais sa sœur Marguerite de Navarre et ses maîtresses auraient également abusé de lui. Erotomane notoire, son amour de l'amour lui aurait souvent fait oublier les devoirs de l'Etat. Reconnu comme ayant eu quelques responsabilités dans la renaissance des lettres en France, il aurait toutefois été un piètre militaire et se serait entouré de capitaines sans talent. Son obstination à faire des guerres qu'il aurait toujours perdues serait réprouvable. Inconstant dans ses choix politiques, naïf dans ses rapports avec les autres souverains d'Europe et principalement face à Charles Quint, son grand rival, il aurait été, par la vente des offices de judicature, l'initiateur de tous les abus en matière de justice que connut le régime monarchique après lui. Enfin, et pour résumer, il aurait entretenu des ambitions chimériques en souhaitant conquérir l'Italie et en revendiquant la couronne de l'Empire romain chrétien lors d'une élection qui aurait appauvri le royaume. Finalement, François Ier aurait été un prince fort médiocre. Il aurait presque le droit à l'oubli.

L'histoire de ces souvenirs, qui se sont construits à des époques différentes, souvent longtemps après la mort du roi et qui s'opposent depuis le XIXe siècle tout en se nourrissant mutuellement puisqu'ils discutent généralement des mêmes thèmes, sera racontée dans le second livre de cet ouvrage. Une histoire, en effet, puisqu'ils ont été bâtis pour l'essentiel sur des vides, des contresens ou des rumeurs, à partir de jugements de valeur personnels et idéologiques, afin de combler des manques, encourager des initiatives, exprimer des rancunes, critiquer d'autres princes qui ne pouvaient être dénoncés ouvertement, ou justifier des prises de position qui se construisaient en opposition à celles supposées avoir été pratiquées par ce souverain. Ils ont peu à peu élaboré une perception légendaire de François Ier qui a fait disparaître, dans de nombreux cas, l'action

même de ce roi, souvent aux antipodes de ce qui fait aujourd'hui sa renommée, en bien ou en mal. Et c'est là, peut-être, que se trouve l'intérêt d'un nouveau texte sur François Ier, texte qui compose la première partie de ce volume : tenter de décrasser ce personnage et son règne des légendes aigres ou douces qui les habillent toujours afin de faire revivre, tant que faire se peut, ce qui a conduit ce prince à agir de la manière qui fut la sienne pendant les trente-deux années où il gouverna la France, en essayant le plus possible de les replacer dans l'imaginaire de ce temps, généralement très éloigné de celui de la logique de la construction nationale, avec ses hauts, ses bas, ses espoirs et ses renoncements. Une vie de pouvoir où la politique intérieure fut rarement dissociée de la politique étrangère, où la position de la France et de son souverain dans le concert européen fut autant glorieuse que malheureuse, mais toujours utile pour ou contre l'hégémonie d'autres pouvoirs, d'autres ambitions, d'autres croyances. Un récit factuel qui sera augmenté par l'étude des éloges, poèmes et autres textes de circonstance créés par les hommes chargés de célébrer ou de justifier les actions de ce prince afin d'en faire un double toujours prestigieux, et de préparer ses sujets et ceux de ses alliés à d'autres victoires et d'autres guerres. En effet, le règne de François Ier fut d'abord et avant tout un temps de conflits armés, et les périodes de paix qui parfois le fractionnèrent étaient imposées par les circonstances ou le manque d'argent. Evidemment, lorsque l'événement était peu honorable, ces sources particulières ne furent pas produites, ou plus tardivement et selon la version officielle. Aussi, et pour contrebalancer une perception dont les accents étaient forcément laudatifs, la nécessité d'utiliser les textes rédigés alors par les adversaires du roi, critiques et virulents pour la plupart, s'imposait. De ce regard sur l'histoire de ce prince et de son règne s'esquissera peut-être pour le lecteur une autre époque, souvent bien

éloignée des images d'Epinal élaborées depuis la mort de François Ier dans les livres d'histoire, plus violente et plus sévère, moins policée et surtout bien moins francocentriste. Un temps où rien n'était acquis durablement et où les actions étaient toujours à court terme, même si elles étaient chaque fois justifiées par le même objectif : obtenir la paix pour le bonheur du monde pour des siècles et des siècles.

PREMIER LIVRE

PREMIÈRE PARTIE

UNE ENFANCE

I

Loin de la Cour

A l'été 1494 régnait en France un prince de 24 ans. Il se nommait Charles VIII et était fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie. Fin juin, avec sa très jeune épouse, Anne de Bretagne, et une suite nombreuse, il quittait le château d'Amboise et la vallée de la Loire où il avait vécu l'essentiel de son existence pour se rendre à Lyon. Son intention était de mettre un point final à la préparation d'une expédition militaire de grande envergure à laquelle il songeait depuis plus de trois ans : la conquête du royaume de Sicile. Un royaume dont les droits étaient échus à la couronne de France avec ceux du comté de Provence en 1481, après le décès de Charles du Maine, dernier héritier des ducs d'Anjou [1]. Les guerres d'Italie commençaient.

Aux prémices

Puisque le roi de France participait à l'aventure, il avait été convenu, pour plus de sûreté, qu'il débuterait son périple par la terre ferme. Il traverserait les Alpes par les chemins les mieux connus, ceux qu'utilisaient les marchands et les pèlerins de Rome, puis, le Piémont et le comté d'Asti passés, il serait conduit dans la république de Gênes, un Etat ami. Là, il embarquerait sur un des 90 navires de sa flotte et poursuivrait sa route par la mer, avec l'essentiel de l'artillerie,

laissant le gros de son armée, environ 30 000 hommes, courir les Etats de la péninsule, dont la république de Florence et les Etats pontificaux, restés hostiles au projet royal[2].

Fin juillet, alors qu'une partie de ses soldats avaient déjà pris le chemin de l'Italie, Charles VIII quittait la cité du Rhône. Avec son arrière-garde, il marchait vers la frontière orientale de son royaume. A Vienne, il fit halte et signa l'ordonnance qui organisait le gouvernement de la France pendant son absence. Pour le diriger, il choisit l'homme qui l'avait guidé depuis son avènement, son beau-frère, Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, nommé pour l'occasion lieutenant général. Parce que nombre de gouverneurs et de capitaines accompagnaient le souverain dans son aventure, plusieurs gouvernements de provinces furent redistribués. La défense du royaume fut également établie. Enfin, il fut convenu de fermer les frontières aux étrangers[3]. Le 23 août 1494, Charles VIII entrait dans Grenoble. Il y donna ses dernières instructions. Elles concernaient la sécurité de son fils unique, Charles Orland, un enfant de moins de 2 ans resté à Amboise sous haute protection[4]. Le vendredi 29, le roi prenait congé de son épouse. Le 30, il était à Gap. Le lundi 1er septembre, il traversait Saint-Crespin et gagnait Briançon. Dans chaque cité visitée une réception lui avait été préparée. Le voyage commençait pareil à une fête[5].

Cette atmosphère ne s'interrompit pas au-delà de la frontière de France. Le 2 septembre, Charles VIII pénétrait dans le duché de Savoie. Le 5, à Turin, la duchesse et les principaux personnages de la cité le recevaient triomphalement[6]. Le 9, il prenait la direction du comté d'Asti, fief de son cousin, Louis II duc d'Orléans. Comme ailleurs, la ville lui fit l'honneur d'une brillante réception. Ce fut sur cette terre italienne, mais appartenant à un prince français, que le

jeune souverain apprit, malgré des informations d'abord erronées, la première victoire de son expédition, remportée à Rapallo[7].

Ce succès militaire, Charles VIII le raconta à Pierre de Bourbon, comme il décrivit aussi les réjouissances qui lui furent offertes en Savoie. Son lieutenant général rendit la lettre publique[8]. Ce texte fut le premier d'une longue série. Charles VIII allait en effet régulièrement correspondre avec son beau-frère et la plupart de ses courriers furent imprimés. Il fallait rassurer[9]. Charles VIII était fort jeune et l'aventure très audacieuse. Plus un seul roi de France ne s'était autorisé à voyager si loin de son royaume depuis que Saint Louis, au XIIIe siècle, avait entrepris par deux fois de se croiser, et ses initiatives n'avaient pas été heureuses.

Mais l'euphorie fut de courte durée. Le 13 septembre, alors qu'il se préparait à entrer dans Gênes, Charles VIII tomba malade. Certains de ses médecins diagnostiquèrent une insolation, d'autres une varicelle[10]. Cette maladie, si elle s'aggravait, pouvait remettre en question l'expédition. Personne ne souhaitait renoncer à l'entreprise, mais il fut envisagé de reconduire le roi à Lyon dès qu'il serait en état de se déplacer. L'alerte fut de courte durée et le roi se remit. Le 6 octobre, il était guéri et voulut poursuivre le voyage. L'enthousiasme nouveau n'empêcha pas la précaution. La route du roi fut changée. Charles VIII ne voyagerait plus par mer, un transport trop hasardeux en cas de rechute du mal. Malgré les risques de luttes armées, il fut jugé préférable qu'il accompagnât son armée jusqu'à Naples par la terre ferme. Un nouvel itinéraire qui lui permit d'accepter l'hospitalité de son allié Giovanni-Galeazzo Sforza, duc de Milan[11].

Ailleurs, en France

Loin de ces réceptions, de ces ambitions et de ces bruits de guerre, en Charente, dans la petite ville de Cognac, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, s'occupait de ses domaines et attendait la naissance d'un enfant.

Contrairement à bon nombre de princes de son rang, celui qui ressemblait tant à son bisaïeul le roi Charles V[12], malgré son désir déclaré, n'avait pas accompagné son souverain en Italie. On n'avait pas voulu de lui[13]. Il ne fut pas gratifié non plus d'un commandement prestigieux pour protéger le royaume pendant l'absence du roi. Le comte n'était pas en disgrâce, mais cette mise à l'écart en avait les apparences. L'origine de la rancune royale remontait à loin, au temps de la mort de Louis XI, survenue le 30 août 1483.

Louis XI n'eut qu'un fils viable, Charles VIII. S'il était incontestable que ce dernier était le légitime héritier du trône, ce n'était alors qu'un enfant de 13 ans. Or, depuis l'ordonnance de 1374, la majorité royale était fixée à 14 ans. Mineur, Charles VIII devait être protégé par un tuteur qui dirigerait les affaires du royaume en son nom. Par les ordonnances de Charles VI de 1402 et 1407, cette responsabilité incombait à la reine et les princes du sang devaient l'assister[14]. Mais Louis XI, en septembre 1482, puis sur son lit de mort un an plus tard, avait désigné, pour accomplir cette tâche, un de ses plus fidèles soutiens, celui qu'il avait uni à sa fille aînée, Anne, et à qui il avait confié le gouvernement du royaume depuis sa maladie : Pierre de Beaujeu. Louis XI avait à peine rendu l'âme que Beaujeu s'empara de la charge promise[15]. La reine Charlotte de Savoie protesta et réclama la garde de son fils, encouragée par les princes du sang, en tête desquels se trouvaient Louis d'Orléans et Charles d'Angoulême, alors premier et second dans l'ordre de la succession au trône. Pierre de Beaujeu ne pouvait contester le droit de la reine, mais il n'entendait pas pour autant abandonner le pouvoir. Un compromis fut trouvé le

12 septembre 1483. Un conseil fut composé qui rassemblait toutes les tendances. Majoritaires, les hommes de la reine et du duc d'Orléans cherchèrent immédiatement à imposer leur volonté et s'efforcèrent de rompre avec les méthodes du passé : remise d'un quart de la taille, libération des prisonniers abusivement arrêtés, restitution des terres usurpées, chasse aux créatures du roi défunt et convocation des états généraux[16]. La mort de la reine Charlotte, le 1er décembre, ralentit cet élan réformateur. La réunion des états, un mois plus tard, l'arrêta totalement. Globalement favorables au parti Beaujeu, dont le réseau était puissant dans le royaume, les députés confirmèrent, au nom de l'expérience, la décision de Louis XI. S'ils refusèrent l'idée d'une régence, ils donnèrent à Pierre de Beaujeu la légitimité de gouverner la France pendant la minorité de Charles VIII. Quant à la tutelle du roi, ils l'attribuèrent à son épouse, Anne, comme plus proche parente du souverain[17].

Le parti des princes s'inclina mais ne rompit pas et une opposition larvée puis ouverte s'organisa. Elle éclata au début de l'hiver 1485. Charles d'Angoulême y tint un rôle essentiel. Elle s'exprima d'abord par les mots. Toutes les critiques du parti des princes se concentrèrent sur la sœur du roi. Anne de Beaujeu fut accusée de séquestrer son frère et d'usurper un pouvoir auquel elle n'avait pas droit : le gouvernement de la France. Le résultat fut évidemment une catastrophe pour le peuple[18]. Le choix de centrer tous les griefs contre Anne de Beaujeu était astucieux. Vilipender la sœur du roi n'était pas remettre en cause la décision des députés, seulement dénoncer une personne mauvaise et dangereuse qui avait outrepassé des droits accordés par les représentants du peuple de France. S'attaquer à une femme aussi était bien vu. Outre que, depuis le début du XIVe siècle, elles n'avaient plus aucun droit à la couronne, elles ne pouvaient pas non plus siéger au conseil ou s'occuper des

affaires de l'Etat, sauf si elles avaient été nommées régentes, ce qui n'était pas le cas pour Anne de Beaujeu[19], jugée autoritaire, mauvaise conseillère, usurpatrice, et dépeinte par ses opposants comme un tyran. Et par le droit[20] il était licite, au nom du bien public, de combattre la tyrannie par le sang. Le parti des princes légitimait ainsi son futur combat : libérer par les armes le roi de France, et par extension le royaume, de la supposée emprise de la fille de Louis XI.

Les armes se firent entendre dès l'été 1485. Elles se turent en juillet 1488, à Saint-Aubin-du-Cormier, lorsque l'armée de François II, duc de Bretagne, qui avait rejoint la lutte des princes, fut vaincue par les hommes de Charles VIII et que le duc d'Orléans fut fait prisonnier sur le champ de bataille. Cette lutte féodale soutenue par des souverains étrangers, dont Maximilien d'Autriche, roi des Romains, l'historien Nicole Gille la nomma plus tard la « Guerre folle[21] ». Charles d'Angoulême y participa avec ses moyens, rassemblant par exemple, en 1485, plus de 3 500 hommes sur ses terres afin de marcher sur Beaugency où le duc d'Orléans était enfermé. Il récidiva un an plus tard, pendant l'hiver 1486-1487, pour ouvrir un second front contre l'armée royale qui marchait sur la Bretagne où Orléans s'était réfugié. Cette initiative lui fut fatale. Alors qu'en Bretagne le duc François II et ses soutiens envisageaient une guerre imminente, les hommes de Charles VIII conduits par Pierre de Rohan, maréchal de Gié, se dirigeaient vers la Saintonge et l'Angoumois afin d'interdire la jonction de l'armée du comte avec celle des autres princes. Le gouverneur de Guyenne, Odet d'Aydie, du parti Orléans, ne résista pas. Le 7 mars, Charles VIII, qui avait accompagné son armée et participait pour la première fois de son règne à une entreprise militaire, entrait dans Bordeaux. Le 19, il rencontrait Charles d'Angoulême à Cognac[22]. Le comte fit amende honorable. A genoux, tête nue devant son souverain, il reconnut le gouvernement de Pierre

de Beaujeu légitime et accepta de se désolidariser de ses complices[23]. En se soumettant, Charles d'Angoulême évitait une accusation pour crime de lèse-majesté, la prison et la séquestration de ses biens.

Une épouse pour la paix

Cette soumission obligée fut scellée par un mariage. La promise était Louise de Savoie, fille de Philippe de Bresse, frère de la reine Charlotte, et nièce, par sa mère Marguerite de Bourbon, de Pierre de Beaujeu. La mort de sa mère, l'arrestation puis l'incarcération de son père par ordre de Louis XI avaient fait de cette enfant une orpheline démunie. Recueillie à la Cour en 1481, elle eut pour tutrice Anne de Beaujeu[24]. Lorsqu'il lui fut parlé de mariage, en février 1487, l'enfant n'avait que 10 ans. Son futur époux déjà 27. Les épousailles eurent lieu un an plus tard, lorsque la promise fut dans sa douzième année, âge légal pour le mariage d'une fille noble.

Les noces furent célébrées le 17 février 1488. La veille, un contrat avait été signé. Contre son renoncement à la succession maternelle et paternelle au profit de son frère Philibert, le comte de Bresse promettait à sa fille une dot de 35 000 livres payable en trois fois sur trois ans[25]. La somme était assez maigre. Aussi Charles VIII se montra-t-il libéral et « en raison de la grande proximité de lignage » fit présent aux époux de la terre et seigneurie de Melle, en Poitou, d'une valeur de 20 000 livres. Il ajouta à la corbeille un douaire de 30 000 livres pour la très jeune mariée sur les terres et châteaux de Romorantin et de Châteauneuf[26]. Un soutien financier bienvenu pour le comte dont une partie de la fortune familiale s'était envolée lorsque son père Jean, après trente-deux ans de captivité, avait dû payer aux Anglais sa rançon.

Cinq mois plus tard, Louis d'Orléans était en prison, accusé de crime de lèse-majesté, et le 9 septembre de la même année François II de Bretagne décédait. Début janvier 1489, Charles VIII engageait une guerre pour recouvrer le duché de Bretagne, terre à laquelle il prétendait en vertu de droits achetés par son père à Nicoles de Penthièvre en 1480[27]. Le parti breton avait reconnu la fille aînée du défunt, Anne, comme légitime héritière, malgré son sexe qui le lui interdisait[28]. La lutte dura deux ans et s'acheva par la défaite du parti breton, devant Rennes, en novembre 1491[29].

Pendant le temps de ce conflit, qui se conclut par le mariage du vainqueur avec la vaincue, Charles d'Angoulême observa une conduite exemplaire, honorant la confiance que le roi et son conseil lui avaient accordée en le nommant gouverneur de Guyenne en juin 1489[30]. Pourtant, il ne participa pas à la guerre de Bretagne. Il resta toujours à l'écart et, à l'opposé de son cousin Orléans qui rentra en grâce à l'occasion de l'union de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, il ne bénéficia d'aucun statut nouveau au moment de la paix. Certes, son rang à la succession lui permit d'assister au mariage de son souverain célébré à Langeais le 5 décembre 1491, puis, en février de l'année suivante, au couronnement de la reine à Saint-Denis[31], mais, sitôt les festivités achevées, le duc retourna sur ses terres et ne fut presque jamais appelé au conseil[32]. Il perdit même son gouvernement de Guyenne et sa situation financière redevint problématique. Si le roi, qui depuis son mariage s'était émancipé de la tutelle de son beau-frère et de sa sœur, pouvait difficilement se passer du premier prince du sang, il lui était sans doute plus aisé de délaisser le second. Et plus encore depuis que la reine Anne, en octobre 1492, avait donné un héritier au trône de France.

En cet été 1494, Charles d'Angoulême était certes un homme puissant par la naissance, mais son pouvoir et son influence politique

étaient presque nuls.

La naissance d'un fils

De sa vie retirée dans son modeste comté, nous ne savons presque rien, sinon qu'il partageait l'essentiel de son temps entre Angoulême, Châteauneuf et Cognac dont le château construit au XIIIe siècle avait été rebâti en partie par son père[33]. Avec son épouse, qui lui avait déjà donné un premier enfant en 1492, une fille prénommée Marguerite, il s'était constitué une petite cour, comme la plupart des princes de son temps, faite de familiers, de pensionnaires et de vassaux, une cour que les historiens depuis le XIXe siècle ont mythifiée à l'excès sans doute parce qu'il leur était impossible d'imaginer que le père de celui dont ils racontaient l'histoire ne soit pas déjà en possession de tout ce qu'ils allaient glorifier chez lui. L'achat de livres imprimés au libraire Antoine Vérard – une quinzaine tout au plus – lui donna une image de grand bibliophile[34]. Son soutien à Imbert Chandelier, joueur d'orgue, en fit un mélomane averti. La présence dans son entourage d'un des publicistes de Charles VIII, Octavien de Saint-Gelais, membre d'une puissante famille du comté, lui assura l'aura d'un protecteur des lettres de premier ordre, et l'aide semblable qu'il porta au peintre enlumineur Robinet Testard, auteur d'un des chefs-d'œuvre de sa bibliothèque[35], le prestige d'un amateur d'art éclairé[36]. Il aurait été un homme aux revenus faibles, un peu bohème, mais plein d'esprit et d'érudition[37]. Ainsi va la légende.

Par ailleurs, si aucune source ne traduit les sentiments qu'il put éprouver à l'égard de sa très jeune épouse, ni même s'il en eut, on sait en revanche qu'il aima de longue date la fille du gouverneur d'Angoulême, Jeanne de Polignac, et qu'il lui fit deux enfants :

Jeanne et Madeleine. Seule la première eut droit au titre de bâtarde, peut-être parce que l'enfant était née avant le mariage du comte[38]. En Angoumois, cette famille d'amour vivait avec celle que la politique avait imposée, sans choquer personne. D'ailleurs, Charles d'Angoulême ne fit pas seulement des enfants à son épouse et à sa maîtresse. Au printemps 1494, alors que Louise de Savoie apprenait sa grossesse, naissait un autre enfant du comte, une fille encore, baptisée Souveraine, que lui avait donnée une de ses servantes, Jeanne Leconte[39]. Elle aussi vécut à la cour comtale. L'enfant que Louise de Savoie s'apprêtait à mettre au monde n'eut donc pas une, mais quatre sœurs.

Cet enfant naquit le 12 septembre 1494, vers « 10 heures après midi », au château de Cognac et c'était un garçon[40]. Si la naissance de cet héritier dut réjouir ses parents, nous ne savons rien des festivités qui l'accompagnèrent ni même s'il y en eut.

Parce que la tradition fut maintenue, le baptême de l'enfant fut célébré trois jours après sa naissance. Alors que Charles VIII tombait malade en Italie, le fils de Charles d'Angoulême recevait le premier sacrement des chrétiens dans la chapelle du château natal. Là, il fut appelé François. En 1647, l'historien des minimes Hilarion de Coste donna une explication très personnelle de l'origine de ce prénom. Une explication qui eut longue vie et qui a toujours cours. Il aurait été choisi par sa mère en hommage à un franciscain calabrais, Francesco d'Alessio, qu'elle serait allée visiter afin qu'il se souvienne d'elle dans ses prières pour avoir lignée. Elle lui aurait alors promis, si Dieu l'exauçait, de prénommer son fils François[41]. Ce frère avait fondé à Paolo une petite congrégation d'ermites, les minimes, et sa réputation avait rapidement traversé les frontières. Louis XI l'avait invité à venir en France en 1483 alors que mourant il espérait encore un miracle[42]. François de Paule, comme il était appelé en France,

demeura dans le royaume après le décès du monarque et resta très proche de la Cour[43]. Si l'influence du religieux fut considérable sur le mysticisme et le réformisme français de la fin du XVe siècle, il est fort douteux que la comtesse d'Angoulême ait eu quelque contact avec lui avant ses différentes grossesses, n'en ayant elle-même rien écrit dans son journal ou ailleurs, alors qu'elle travailla plus tard activement à la canonisation de l'ermite. En fait, l'origine du prénom du fils de Charles d'Angoulême était très banale. Il reçut, comme le voulait alors la coutume en France, le prénom de son premier parrain, le baron François de La Rochefoucauld, un des plus puissants vassaux de son père[44]. Octavien de Saint-Gelais, qui était entré en possession de l'évêché d'Angoulême un mois avant la naissance de l'enfant, prit la plume pour féliciter son « seigneur et redoutable maître » d'avoir enfin un héritier. Il en profita pour saluer avec enthousiasme dans une ballade, la première où il apparaît,

> « Ce nouveau venu…
> Oingt et sacré de son précieux cresme
> Collateral de la souche de France,
> Custode et garde du pays d'Angoulesme ».

Il souhaitait à cet enfant les qualités de son père et l'honneur de porter un jour sa couronne[45]. Lui prédire un autre destin aurait été très présomptueux et malvenu.

La mort d'un père

Le voyage de Charles VIII s'était poursuivi sans heurt. La présence royale permit même aux cités de Lucques, Sienne et Pise de se libérer de la domination florentine. A Florence, elle servit de prétexte à chasser Pierre de Médicis et à rétablir la république[46]. La traversée des terres du Saint-Siège fut tout aussi facile malgré l'opposition pontificale. Parce que isolé, Alexandre VI s'était incliné devant le Français et son armée. La conquête de Naples fut rapide et l'entrée du souverain dans la capitale, en février 1495, son point d'orgue. Pourtant, cette nouvelle puissance inquiétait et les alliés d'hier rompirent bientôt leur serment. Le pape fut l'un d'eux. En avril, le suzerain du royaume de Sicile refusait, malgré ses promesses du mois de janvier, l'investiture au roi et annonçait son adhésion à une ligue antifrançaise[47] envisagée dès l'automne 1494 par Ludovico Sforza. Celui-ci s'était emparé du duché après la mort de son neveu et craignait, la conquête de Naples achevée, le secours du roi de France à son cousin Orléans pour faire valoir ses droits sur le Milanais. Ne croyant pas au succès royal, la république de Venise ne l'avait pas soutenu, les autres Etats non plus. Mais en février 1495, devant les faits, la Sérénissime fit renaître la ligue. A la fin du mois de mars, elle était à la tête d'une coalition qui rassemblait le pape Alexandre VI, le roi des Romains Maximilien Ier d'Autriche, le duc de Milan Ludovico Sforza et les rois d'Espagne Isabelle de Castille et Ferdinand II d'Aragon[48]. Au printemps 1495, le retour de Charles VIII s'annonçait périlleux.

La traversée des terres romaines fut encore aisée. Le pape avait fui devant les Français. Celle de la Toscane le fut toujours. Les cités, dans l'attente d'une protection nouvelle du roi, l'accueillirent avec chaleur et espoir, hormis Florence, qui commençait à douter de Charles VIII, craignant qu'il ne rétablisse les Médicis. Mais le roi, averti des premiers rassemblements de la ligue dans le Milanais, ne s'attarda

pas dans ces cités amies[49]. Par ailleurs, les nouvelles de Naples n'étaient pas rassurantes. La flotte aragonaise croisait au large de la baie et l'armée royale avait été mise en échec dans l'île d'Ischia.

Le passage des Apennins fut long et délicat. Ce fut seulement le 4 juillet 1495 que Charles VIII entra dans Trenzo. Le lendemain, il descendait la vallée en direction de Fornovo (Fornoue en français) où s'était rassemblée son armée. Les hommes de la ligue étaient à quelques lieues de là, rangés en bataille sur la rive droite du Taro. Il y avait 26 000 combattants commandés par le marquis de Mantoue, Francesco de Gonzague. L'affrontement était inévitable. Il eut lieu le 6, sous une pluie battante, et dura quatre heures[50]. Le roi y participa malgré lui mais fut vainqueur avec une armée trois fois moins nombreuse.

Quelques jours plus tard, Charles VIII était en Savoie. S'il ne risquait plus d'être capturé, les nouvelles de Naples restaient mauvaises. Gonzalve de Cordoue avait encouragé la révolte de la Campanie et Venise, venue lui porter secours, occupait maintenant Monopoli. La situation pour le roi de France se dégradait chaque jour un peu plus dans son royaume italien. Afin de préserver sa conquête devenue fragile, Charles VIII s'empressa de renouer des liens avec plusieurs Etats italiens, dans l'hypothèse d'une nouvelle campagne militaire. La paix avec Florence fut aisée à élaborer. L'argent prêté au roi aida ce dernier à abandonner sa protection à Sienne, Lucques et Pise, qui retournèrent bientôt dans le giron florentin[51]. Avec Milan, les choses furent plus compliquées. Charles VIII avait besoin de cette alliance pour assurer la sécurité des gens de guerre qui iraient bientôt renforcer ses troupes à Naples. Mais le nouveau duc redoutait la puissance française et n'avait pas l'intention de laisser sa place au duc d'Orléans, que son armée assiégeait dans Novare après que celui-ci eut envisagé de recouvrer seul le Milanais. Toutefois, face au roi de

France qui le menaçait par les armes, la puissance de Sforza était faible. La libération de Louis d'Orléans fut la condition imposée pour engager les négociations. Elles débutèrent le 20 septembre, à Vercelli, et le résultat fut un compromis qui sembla satisfaire les deux princes. Contre la promesse de Ludovico Sforza de ne rien entreprendre contre Florence et l'assurance que Gênes, soumise au duc, resterait ouverte aux navires français, Charles VIII désavouait les prétentions de son cousin et reconnaissait Sforza vrai duc de Milan[52].

Le samedi 7 novembre 1495, le roi entrait dans Lyon[53]. La joie fut brève. La situation à Naples était catastrophique. Le 6 décembre, Charles VIII apprenait la perte de la cité. A cette déception s'en ajouta une autre. Alors que le dauphin était réputé de constitution solide par ses médecins[54], une rougeole mal soignée l'emporta le 16 décembre 1495, au château d'Amboise[55]. Le roi de France n'avait plus d'héritier direct.

En Angoumois aussi, le temps était mauvais. A l'annonce du retour de Charles VIII et de son cousin Orléans dans le royaume, Charles d'Angoulême avait souhaité rejoindre la Cour sur les bords du Rhône. Mais cette fin d'année 1495 fut particulièrement rigoureuse. Le jour de son départ de Cognac, probablement au début du mois de décembre, le comte prit froid. A Châteauneuf, il fit halte, mais le mal empira dans la nuit. Le lendemain, le comte était dans l'incapacité de reprendre la route[56]. Les jours suivants, la fièvre tierce qui le malmenait devint continue. Louise de Savoie et les hommes de son conseil se pressèrent à son chevet. Les médecins les plus en vue de la région furent mandés : Antoine de Lizaine, Raoul de Poitiers, le Catalan Gabriel, et un certain Robert. Cette abondance de médecins – et donc d'avis – aurait été préjudiciable au malade. L'un d'eux, à qui Charles d'Angoulême se serait fié davantage, aurait ordonné une diète sévère qui aurait affaibli plus encore le patient. A l'extrémité, le

1er janvier 1496, le comte décédait d'un « flux de poitrine » et le médecin fut, dit-on, chassé du château à coups de pied[57].

Quelques heures avant sa mort, « malade de corps, mais sain d'esprit », Charles d'Angoulême avait dicté ses dernières volontés. Outre qu'il prenait soin d'organiser lui-même les cérémonies de ses funérailles, il exprimait le désir d'être enterré dans la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, dans le même caveau que son père Jean, près de la chapelle Saint-Michel, face au grand autel[58]. Pour le repos de son âme, il exigeait trois messes quotidiennes devant sa tombe et dotait les églises et les communautés religieuses du comté afin qu'elles célèbrent à perpétuité 74 messes annuelles pour les mêmes raisons. Ses officiers et ses domestiques ne furent pas oubliés et, pour leur dévouement, furent gratifiés d'une année de gages. La disposition de ses biens fut réglée très simplement. Son épouse bénéficierait de tous ses acquêts et il désignait ses enfants légitimes comme ses seuls héritiers. Le comte n'oublia pas pour autant ses autres progénitures. Il dota Jeanne d'une somme de 2 000 écus. Quant à celles désignées seulement comme « demoiselles à marier estant avec notre dite compagne et espouse », elles recevaient chacune 300 écus pour leurs noces[59]. La maigre fortune laissée à François et Marguerite devait, selon le désir du comte, être administrée par son épouse qu'il nommait leur tutrice avec l'aide d'un conseil composé de familiers de la maison, dont faisaient partie Elie de Polignac et Jean de Saint-Gelais.

Les funérailles du comte durèrent vingt et un jours et, selon le seul auteur qui écrivit sur ce moment, sa disparition n'aurait pas seulement bouleversé son épouse mais tous ses sujets, qui vinrent en procession pour se recueillir devant sa dépouille, « en faisant des regrets tels que si chacun eust perdu son père, ou le plus grand de ses amis ». Un comportement qui se retrouve dans tous les textes

évoquant la mort d'un personnage d'un peu d'importance lorsqu'ils sont rédigés par des proches de la famille et qui n'exprime rien d'autre qu'un idéal de fidélité d'un peuple à son seigneur[60].

Restait que les dispositions testamentaires de Charles d'Angoulême ne pouvaient s'appliquer dans leur entièreté. Louise de Savoie n'avait pas 25 ans et, par la loi, était dans l'incapacité d'assumer la charge que son époux lui avait confiée. Après avoir été débattu au conseil du roi en février 1496, il fut convenu que les biens de son fils, devenu sitôt la mort de son père comte d'Angoulême, seraient administrés par le chef de la famille, Louis d'Orléans[61]. Un tuteur qui ne s'intéressa guère à son très jeune cousin jusqu'au printemps 1498.

II

Reconnaître une existence

Par sa position, à sa naissance, le fils de Charles d'Angoulême, bien que prince du sang, n'aurait dû être qu'un noble destiné à servir son souverain et à participer parfois à son conseil, comme son père, s'occupant le reste du temps de la gestion d'un patrimoine médiocre qu'il aurait peut-être augmenté par un mariage avantageux et des biens, charges et pensions donnés par le roi pour sa fidélité à la monarchie, en admettant qu'il le fût. Les hasards de la vie voulurent qu'il en soit autrement et une suite de circonstances particulièrement favorables hissa ce garçon qui n'aurait jamais dû rêver à une couronne royale au rang d'héritier présomptif du trône de France.

De la Charente à la Touraine

Outre Charles Orland, Anne de Bretagne avait donné deux autres fils au royaume, Philippe et Charles. Le premier, né prématurément en juin 1493, ne vécut pas. Le second décéda trois semaines après sa naissance, en septembre 1496[1]. En mars 1498, la reine accouchait pour la quatrième fois. Ce fut une fille, peut-être appelée Marie. Elle connut le même sort que ses frères. Officiellement, personne ne s'inquiéta des difficultés de la reine à mettre au monde des enfants viables. Charles VIII était jeune. En 1498, il n'avait que 27 ans et

Anne de Bretagne seulement 21. Le temps résoudrait les choses. Mais le samedi 7 avril, veille des Pâques fleuries, revenu à Amboise auprès de son épouse, Charles VIII, qui avait perdu le royaume de Sicile en novembre 1496 et qui envisageait de le recouvrer[2], décédait brutalement après s'être cogné la tête contre un chambranle de porte[3]. Sans héritier direct, la couronne, selon la loi du royaume, passait à son plus proche parent, en ligne collatérale par les mâles. L'élu était Louis d'Orléans, arrière-petit-fils de Charles V. Il régna sous le nom de Louis XII.

L'homme était dans sa trente-sixième année. S'il était uni par le mariage à Jeanne de France, fille cadette de Louis XI, depuis 1476, il restait sans enfants[4]. Par les hasards de l'existence, le fils de Charles d'Angoulême, qui avait commencé sa « mortelle vie » au quatrième rang dans l'ordre de la succession au trône, c'est-à-dire sans espoir aucun d'accéder un jour au trône de France, était devenu en quelques mois, après les morts de son père, de Charles VIII, des enfants de celui-ci et l'avènement d'un roi sans fils, le premier prince du sang et l'héritier présomptif de la couronne royale. Une position qui restait toutefois fragile.

Outre le fait que ce garçon pouvait être victime d'un accident ou être emporté par une maladie, comme cela arrivait à un enfant sur trois avant l'âge de 5 ans, Louis XII n'imaginait pas rester sans descendance masculine. Aussi, dès son avènement, autant pour régler un problème privé qu'un problème politique[5], il entreprit d'annuler son union matrimoniale avec celle que Louis XI lui avait imposée et d'épouser la veuve de son prédécesseur, Anne de Bretagne. Un article du contrat de mariage que Charles VIII et Anne de Bretagne avaient signé la veille de leurs noces stipulait en effet qu'en cas de décès du roi avant son épouse, sans enfant mâle de leur union, la reine s'engageait à épouser le prochain roi ou, si celui-ci ne le pouvait ou

ne le voulait, le plus proche à lui succéder[6]. Ces conditions avaient été exigées par le pouvoir royal pour unir définitivement la Bretagne au domaine royal. En échange, Anne hériterait des droits du roi sur la Bretagne et deviendrait seule et unique héritière du duché et de ses appartenances. Le 15 mai 1498, soit trois jours après que Louis XII se fut déclaré officiellement roi de France, une entrevue entre les deux protagonistes eut lieu. Anne de Bretagne acceptait d'épouser le nouveau roi lorsque celui-ci se serait dégagé de ses obligations, promesse qu'elle renouvela par écrit le 19 août à Etampes[7]. Le procès en annulation de mariage pouvait commencer. Il débuta en septembre, dura trois mois, et se conclut à l'avantage du souverain[8]. Trois semaines plus tard, le 8 janvier 1499, Louis XII était à Nantes et épousait celle qui avait été sa belle-sœur pendant sept ans, sa cousine au troisième degré.

Au même moment, Louise de Savoie et ses enfants étaient invités à quitter Cognac. Louis XII les avait fait mander à la fin de l'année 1498, alors qu'il se trouvait à Chinon et qu'il attendait le verdict de son procès. Cette rencontre fut le point de départ d'un bouleversement total de la vie de François d'Angoulême, qui n'avait que 4 ans, et de sa famille. Elle les mit aussi définitivement à l'abri du besoin. Outre que le roi octroyait à Louise de Savoie de nouveaux revenus par la cession des seigneuries de Saint-Maixent, Civray et Usson, il attribuait à son fils une pension de 8 000 livres pour son entretien[9]. Enfin, il allouait à l'enfant une nouvelle résidence, le château royal d'Amboise. Depuis Louis XI, Amboise, bien que toujours en travaux, était la plus moderne et la plus sécurisée de toutes les demeures royales. C'était entre ces murs que Charles VIII avait passé son enfance, à l'abri du monde et de la politique[10]. Ce fut là encore que la première fiancée de ce prince, Marguerite d'Autriche, grandit pendant dix ans jusqu'à son retour en Flandre en 1492. Comme son

père, Charles Orland y était né. Le dauphin ne quitta jamais le château et y mourut. L'envoi de François d'Angoulême, héritier du trône, à Amboise n'était donc pas, comme on l'a écrit parfois, une manière d'exclure ou de marginaliser l'enfant, mais au contraire de le protéger. D'ailleurs, Amboise resta pendant un demi-siècle encore, et pour les mêmes raisons, la résidence privilégiée des enfants de France. Louise de Savoie connaissait les lieux. Elle y avait résidé de 1482 à son mariage comme fille d'honneur de Marguerite d'Autriche. Les deux fillettes, que trois ans seulement séparaient, avaient ainsi vécu près de six ans ensemble. Pauvre lorsqu'elle avait quitté la bâtisse, Louise de Savoie y revenait, plus de dix ans après, mère de l'héritier présomptif au trône de France.

Pourtant, l'installation à Amboise prit quelque retard. Une épidémie ravageait la région. Les Angoulême ne retournèrent pas à Cognac pour autant. Ils patientèrent à Romorantin où la reine Anne vint elle aussi se réfugier et attendre la fin de ses couches. Louis XII espérait un fils. Le 13 octobre 1499, soit neuf mois presque jour pour jour après son second mariage, Anne de Bretagne donnait la vie à une fille, Claude.

Le déménagement à Amboise n'eut lieu qu'en décembre 1499, sous le contrôle du maréchal de Gié que le roi, lors de l'entrevue de Chinon, avait confirmé dans son emploi de gouverneur du jeune garçon, emploi qu'il exerçait officieusement depuis 1496[11]. Sur les bords de la Loire, au milieu des hommes d'armes chargés de la protection de l'enfant, la petite cour de Cognac se reconstitua en partie. Outre Elie de Polignac, Jean de Saint-Gelais, Guyot de Mortemer et Elie du Tillet, les fidèles conseillers de Charles d'Angoulême puis de Louise de Savoie[12], on y reconnaissait l'apothicaire Gilles de Villevert et les nourrices des enfants : Andrée Lignage et Louise Frouyne[13] pour François ; Marguerite Texier pour

Marguerite. Quelques-uns furent même promus. Ainsi Jean de Polignac devint le maître d'hôtel du petit prince et sa demi-sœur, Jeanne, sa gouvernante[14]. Toutefois, si François d'Angoulême était l'héritier présomptif du trône de France, personne, sauf son entourage immédiat, ne semblait s'intéresser vraiment à son avenir. Les ambitions de Louis XII occupaient davantage les esprits. Le roi souhaitait reprendre le projet de son prédécesseur : conquérir les territoires sur lesquels il prétendait avoir des droits dans la péninsule Italienne comme roi de France et duc d'Orléans. Mais, à la différence de Charles VIII, il ne voulut pas aller directement à Naples. Il préféra d'abord conquérir « son » duché de Milan.

Une question d'héritage

Les liens qui unissaient la famille d'Orléans avec le Milanais remontaient à la fin du XIVe siècle, lorsque Gian-Galeazzo Visconti, comte de Milan, proposa sa fille, Valentine, au fils cadet de Charles V, Louis Ier duc d'Orléans. Le contrat de mariage, signé le 27 janvier 1387, stipulait que Valentine Visconti recevrait en dot le comté de Vertus en Champagne et le comté d'Asti en Lombardie. Il précisait également que, faute d'héritier mâle légitime, Gian-Galeazzo léguerait à sa fille la totalité de ses seigneuries[15]. Devenu duc en 1395, Gian-Galeazzo eut deux fils, Gian-Maria et Filippo-Maria. Le premier lui succéda en 1402, le second en 1412. Mais aucun n'eut d'enfant légitime. A sa mort, le 13 août 1447, le troisième duc de Milan n'avait qu'une fille naturelle, Bianca-Maria, qui avait épousé un de ses capitaines, Francesco Sforza. A la mort de Filippo-Maria Visconti, le fils aîné de Valentine, Charles d'Orléans, fit valoir ses droits. Il ne fut pas le seul. Alphonse V d'Aragon, la république de

Venise, le marquis de Montferrat, le duc de Savoie, Francesco Sforza et même le peuple de Milan revendiquèrent les leurs[16]. Finalement, ce fut Francesco Sforza qui s'imposa.

Ce qui, un temps, en France, fut perçu comme une usurpation fut rapidement considéré comme une succession légitime et Louis XI la reconnut officiellement. La mort de Charles d'Orléans, en 1465, la jeunesse extrême de son fils, né en 1462, et le manque d'argent ne permirent pas à la famille d'Orléans de s'y opposer. La conquête de Naples par Charles VIII donna l'occasion au petit-fils de Valentine Visconti de revendiquer son héritage. Le décès suspect de Giovanni-Galeazzo Sforza et la prise de pouvoir discutable de son oncle Ludovico furent des motifs suffisants pour justifier son ambition. L'entreprise fut un échec. Roi, Louis XII, qui n'avait jamais caché sa colère après la paix de 1495, avait maintenant les coudées franches pour conquérir le domaine dont il rêvait. Malgré les difficultés économiques et les rivalités politiques qui isolaient le royaume, il persista. A l'étonnement de tous, il parvint en quelques mois à faire la paix ou au moins à obtenir la neutralité de tous les Etats européens susceptibles de nuire à ses projets. Par plusieurs économies, dont la réduction, voire la suppression des pensions accordées à nombre de gentilshommes par Charles VIII, il réussit à rassembler l'argent nécessaire à l'expédition. L'image de Louis XII roi économe était née[17].

La conquête du Milanais fut lancée à l'été 1499 et ne dura que trente-cinq jours. Le 14 septembre, le duché était aux mains du roi de France. Les Milanais n'avaient presque pas résisté. Aussitôt, la république de Gênes, sous tutelle des ducs de Milan depuis 1463, se donna au roi. Celui-ci, à Lyon pendant la compagne, passa les Alpes et le 6 octobre entra triomphalement dans la capitale de son duché, s'affichant pareil à un libérateur de la tyrannie[18]. Son séjour dura deux mois et chercha à plaire. Aux plus démunis il accorda une baisse

considérable des impôts et rétablit dans leurs biens et privilèges les grandes familles lombardes écartées du pouvoir par les Sforza. Mais Louis XII n'était pas revenu sur les bords de la Loire que le duché de Milan était déjà perdu. Sforza, avec le soutien de Maximilien Ier, avait chassé les Français en quelques semaines. Louis XII ne se laissa pas impressionner et, au début du printemps 1500, il composait une nouvelle armée qu'il confia à un des hommes les plus fidèles de la monarchie, Louis de La Trémoille[19]. Le 8 avril, les Français étaient devant Novare. Le jour des Pâques fleuries, Louis XII redevenait duc de Milan sans qu'aucune bataille ne soit livrée. Sforza fut arrêté et conduit à Lyon[20], puis au château de Loche où, prisonnier, il mourut, peut-être en 1508.

La conquête éclair du Milanais, l'arrestation puis l'incarcération de Sforza avaient fait de Louis XII le prince le plus craint et le plus courtisé de toute la chrétienté. Pas un de ses alliés ne manqua de le féliciter. Mais, si Milan était gagnée, l'ambition royale n'était qu'à moitié satisfaite. Profitant de sa bonne étoile, le roi entreprit de recouvrer le royaume de Sicile. Fidèle au traité passé en 1498 avec Ferdinand d'Aragon, qui avait largement soutenu l'insurrection napolitaine contre les Français en 1495, Louis XII envisageait une conquête commune et un partage du royaume entre les deux souverains. Un accord fut passé à Grenade, le 11 novembre 1500. A Louis XII les villes de Naples et de Gaète, les provinces du Labour et des Abruzzes, la moitié des revenus fiscaux des troupeaux de l'Apulie et de la Pouille, ainsi que le titre de roi de Naples. A Ferdinand d'Aragon le duché de Calabre, la Pouille et l'Apulie, et le titre de roi de Sicile. Le Français se réservait, en outre, celui de roi de Jérusalem, comme héritier des ducs d'Anjou. Le partage réalisé, les deux princes conserveraient à perpétuité leur part, avec pleine autorité, comme fief de l'Eglise romaine[21].

L'entreprise fut programmée pour le printemps 1501. Louis XII ne participa pas à l'expédition. Son armée, il la confia à Béraud Stuart d'Aubigny. Comme pour Milan, le souverain avait souhaité une conquête rapide. Comme en Lombardie, les premières villes conquises furent pillées et brûlées. Le 28 juillet, les hommes du roi entraient dans Naples. La conquête ne dura pas deux mois, voyage compris, et les pertes en hommes et en matériel furent dérisoires. En moins de trois ans, Louis XII était devenu duc de Milan, maître de Gênes, roi de Naples et conservait aux rois de France le titre de roi de Jérusalem. Il avait conquis les terres les plus riches d'Italie et augmenté d'un tiers la superficie de sa puissance territoriale. Le succès était total.

L'éducation d'un noble

De son côté, François d'Angoulême, volontiers appelé monsieur de Valois depuis que le roi lui avait donné en 1499 ce duché en apanage[22], grandissait à Amboise. Sur ce temps, les connaissances manquent. L'enfance de ce prince n'a fait l'objet d'aucune narration suivie par ses contemporains et nous ne savons que peu de chose sur son éducation.

Depuis le XIVe siècle circulaient dans le royaume des textes qui s'attachaient à présenter un programme de formation idéal du prince destiné à régner[23]. Puisque le savoir intellectuel était devenu à la fin du Moyen Age essentiel au prince pour gouverner au mieux son peuple, on espérait de lui, en plus des connaissances politiques, un intérêt pour la théologie, la métaphysique, l'économie, la géométrie, la médecine et la philosophie. L'apprentissage des langues étrangères, et notamment le latin, était sinon exigé, au moins recommandé. Si aucun auteur ne disait à quel âge ce savoir devait être acquis, ces

connaissances ne pouvaient être assimilées sans une base solide établie dès l'enfance.

Comme l'éducation d'un jeune prince, toujours selon ces auteurs, regroupait une formation religieuse, morale, intellectuelle et pratique, l'enfant se devait en tout premier point d'adorer Dieu et de le servir. Pour cela, il saurait très tôt ses prières, qui lui permettraient d'accéder à Dieu. L'apprentissage de la connaissance de Dieu ne pouvait être dissocié de l'enseignement de la lecture. Par elle, le prince se nourrirait des textes saints. La Bible et le Nouveau Testament seraient ses livres de chevet. L'histoire était un autre axe essentiel de sa formation. C'était par les faits glorieux des hommes appartenant autant au monde antique qu'au passé national que l'enfant apprendrait ce qui était bien ou mal pour honorer Dieu et le craindre. David, Salomon, Alexandre, Clovis, Charlemagne et Saint Louis seraient ses modèles. Sardanapale et Néron ceux qu'il faudrait toujours fuir.

Par ailleurs, pour que l'étude soit épanouissante, il était nécessaire d'imposer à l'enfant une bonne hygiène de vie. Il devait se lever de bonne heure, vers 7 heures le matin, et se coucher tôt, avant 20 heures le soir. Une alimentation équilibrée et adaptée à ses besoins était primordiale. Trois repas par jour jusqu'à 7-8 ans, deux suffiraient après. Faire de l'exercice physique allait de soi. La promenade et la course à pied convenaient jusqu'à 6-7 ans, ensuite l'enfant apprendrait d'autres activités comme la lutte, le lancer de poids et du javelot, mais aussi la pratique du tir à l'arc et de l'escrime, d'abord avec une épée de bois, puis en métal. Quant à l'équitation, il l'apprendrait très tôt. A l'adolescence, il saurait monter à cru. Noble, il se devait d'être un excellent cavalier et savoir rapidement diriger sa monture d'une main pour être capable, plus tard, de porter le faucon à la chasse, ou la lance et le bouclier au tournoi et à la guerre. La

joute s'apprendrait aussi de bonne heure, d'abord à pied, puis à cheval. Enfin, le prince exercerait des arts indispensables à la vie de cour, comme le chant, la danse et la musique[24].

A lire les historiens qui ont écrit sur ce prince depuis le XIXe siècle, cette éducation idéale, François de Valois l'aurait reçue de sa mère, qu'ils présumaient avertie en la matière, essentiellement parce qu'elle avait vécu dans l'entourage d'Anne de Beaujeu, auteur d'un ouvrage sur l'éducation dédié à son unique enfant. Mais le texte ne fut rédigé qu'en 1505, et n'évoquait que l'apprentissage destiné aux filles[25]. Si Louise de Savoie put contrôler cette éducation, comme le présupposait un texte intitulé *Le compas du Dauphin*[26], ce fut seulement pendant les sept premières années de la vie de son fils, selon l'usage. Peut-être lui apprit-elle alors les premiers rudiments de la religion chrétienne et de la lecture dans un abécédaire. Mais d'autres purent s'en charger aussi.

Passé l'âge de raison, l'éducation des garçons était confiée à des hommes. La tradition fut respectée et ce fut son gouverneur qui en prit la direction. En 1501, le jeune duc eut un aumônier et un maître d'école personnels. Le premier se nommait Ytier Bouvereau, le second François Demoulins. L'un perfectionna son savoir religieux, l'autre lui enseigna l'écriture, un peu d'histoire, de géographie et de morale. Ainsi, sur les recommandations d'un des conseillers de Louis XII, Scaramuzza Trivulzio, Demoulins adapta à son intention l'instruction morale de Cyrus roi de Perse, premier livre de la *Cyropédie* de Xénophon. Très vague résumé de l'œuvre de l'auteur grec en langue française, l'ouvrage devait enseigner au jeune garçon la sagesse des Anciens afin que, par lui-même, il parvienne à corriger « quelque petite faulte » déjà repérable dans son comportement[27]. En 1505, alors que François de Valois était dans sa dixième année, le même lui offrait un autre livre, *Dialogue sur la folie du jeu et la cour*

de dame Prudence, qui, dans un langage fort simple, devait le prévenir des vices de la vie facile, de l'argent dépensé sans conscience et du danger des jeux d'argent (dés, cartes), qui n'apportaient que joies éphémères et vaines espérances pour, à terme, provoquer maintes douleurs et craintes. Afin de sublimer ces tendances jugées fâcheuses et faire plaisir à sa mère[28], une seule solution : prier quotidiennement la Trinité, la Vierge, les anges et les saints !

Mieux connue est son éducation sportive et militaire, dirigée par son écuyer Regnaud du Refuge, nommé également par le maréchal de Gié. Robert II de La Marck dit « Fleurange » fut, avec Philippe Chabot, comte de Brion, Anne de Montmorency et Marin de Montchenu, un des enfants d'honneur choisis par Louis XII pour accompagner le quotidien de François de Valois à Amboise. En 1525, prisonnier, il écrivit ses Mémoires. Du temps de sa jeunesse passée aux côtés du jeune prince, qu'il rencontra pour la première fois à l'été 1501, il ne se souvint que des activités physiques qu'ils pratiquèrent ensemble. Des jeux de balle, venus d'Italie et nouveaux en France, comme l'escaigne et la grosse boule. Des parties de chasse au cerf et de tir à l'arc ; enfin des « batailles » qu'ils s'inventaient, ou que les gentilshommes qui les entouraient organisaient à leur intention. En tenue militaire et armés d'une épée ou d'une lance, ils jouaient à la guerre et mimaient des attaques de châteaux. Selon Fleurange, « jamais prince n'eust plut de passe-temps » que lui[29]. Phrase qui ne traduit pas un comportement d'enfant gâté, mais au contraire celui d'un garçon qui apprenait à se mesurer aux autres et à oublier le temps d'un loisir sa condition de prince. Un temps perçu par les éducateurs comme un espace égalitaire et nécessaire dans une journée pour alterner avec ses obligations – prières, repas, étude[30].

Alors que l'enfant avait atteint ses 10 ans, l'ancien chambellan de Charles d'Angoulême, Jean de Saint-Gelais, s'émerveillait de la

beauté et de la santé de son protégé[31] qui savait maintenant sans doute lire, écrire un peu, mais qui ignorait tout du latin, sauf celui appris dans ses prières[32]. Il montait à cheval, aimait déjà la chasse et connaissait le maniement de plusieurs armes[33]. Si cette première éducation était bien éloignée de celle d'un futur lettré ou d'un prince de son temps destiné à régner, en rien comparable à celle que reçurent Charles d'Autriche, futur Charles Quint, ou Henry VIII d'Angleterre, ses contemporains[34], elle était conforme à celle donnée à un noble de son âge dont l'une des principales fonctions serait un jour, si Dieu lui prêtait vie, de participer à la protection de son souverain et du royaume.

III

Premières apparitions publiques

Au début des années 1500, vivant à l'écart de la Cour, ne s'aventurant jamais au-delà des environs immédiats du château d'Amboise, et seulement sous bonne escorte, François de Valois n'était encore pour beaucoup qu'un nom. Peu de gens pouvaient se vanter de connaître ce jeune garçon. Des portraits de lui peints « sur le vif » à cette époque, nous n'en connaissons pas, et si parfois quelques artistes l'ont figuré aux côtés de sa mère dans des peintures illustrant des ouvrages à elle dédiés, il ne s'agissait que d'une silhouette générique et impersonnelle qui n'était pas destinée à être diffusée[1]. En outre, bien que premier prince du sang et héritier présomptif du trône de France, François de Valois ne participait jamais aux cérémonies de la monarchie. Il ne s'agissait pas d'une exclusion de l'enfant, mais d'une mesure convenue pour sa protection. Sa présence lors de la réception de l'archiduc Philippe d'Autriche et de son épouse Jeanne de Castille à Blois, en décembre 1501, puis aux états généraux de 1506, fut, de fait, des exceptions remarquées.

Un héritier reconnu

« Son » royaume de Naples conquis, Louis XII avait cherché à consolider ses acquis. La possession du Milanais, fief impérial, restait

incertaine tant que Maximilien Ier ne lui en aurait pas accordé l'investiture. Quant à celle du royaume de Naples, elle était peu assurée en raison des menées suspectes de Ferdinand d'Aragon, qui envisageait de conquérir la partie française. Le gouvernement royal crut échapper aux premières difficultés en se liant très tôt à un personnage au rôle politique encore modeste mais dont l'importance était de taille : l'archiduc Philippe le Beau, fils du roi des Romains Maximilien Ier et époux de Jeanne d'Aragon, héritière de Castille et d'Aragon. Selon ses droits et ses titres, il était non seulement l'héritier potentiel de l'Empire germanique, mais également le prochain cosouverain des royaumes d'Espagne. L'attachement entre les deux princes, esquissé en 1498, s'était renforcé par un projet établi en 1501, celui d'un mariage qui unirait la fille unique du roi de France, Claude, au fils de Philippe, Charles d'Autriche, de quelques mois son cadet. Le traité fut signé à Trente en octobre 1501[2]. Claude recevrait une dot considérable composée du duché de Bretagne et de ses appartenances, qui lui venaient de sa mère, et des biens des Orléans en France comme en Italie qu'elle tenait de son père. Louis XII exigea toutefois une clause supplémentaire. S'il devenait père d'un fils, le projet serait transformé : le dauphin de France épouserait une des filles de l'archiduc et garderait l'investiture du Milanais. En apparence, ce traité pouvait être défavorable à la France. Il ne l'était plus si Anne de Bretagne mettait au monde un fils. Dans le doute, le roi avait pris ses précautions. Cinq mois avant que ne commencent ces négociations, il avait déclaré nul, s'il venait à mourir sans descendance masculine, tout accord matrimonial engageant sa fille avec un autre prince que l'héritier au trône, François de Valois[3].

Ce traité de circonstance que personne n'envisageait réellement de réaliser, mais qui fut alors une victoire du roi de France, fut magnifiquement célébré à l'occasion d'une entrevue. Héritière du

royaume de sa mère Isabelle de Castille depuis le décès de son frère don Juan et de sa sœur aînée Isabelle, Jeanne d'Aragon souhaitait se rendre en Castille pour s'y faire reconnaître comme telle par les Cortes. Le couple vivait en Flandre. Le voyage par la mer fut envisagé. Louis XII les invita à passer par son royaume. Ce genre de proposition était alors fort inhabituel et étonna[4]. Pourtant le couple archiducal accepta. Parti de Bruxelles début novembre, au milieu d'un immense cortège, il fut accueilli dans toutes les villes de France qu'il traversa avec les honneurs dus à un couple royal. Louis XII les attendait à Blois avec son épouse, sa fille et sa cour. Le duc de Valois, sa mère et sa sœur Marguerite furent conviés à la réception. La cérémonie de présentation eut lieu le 7 décembre dans le château que le roi faisait embellir. Dans une salle basse, assis sur un trône, Louis XII attendait son invité, entouré de son principal conseiller, le cardinal Georges d'Amboise, et du gouverneur de Bourgogne, Antoine de Luxembourg. Il avait aussi exigé que l'héritier du trône, François de Valois, qui avait juste 7 ans, soit près de lui[5]. L'image était forte. Autour de la puissance légitime incarnée par Louis XII, étaient donc rassemblés l'Eglise qui la soutenait, le représentant du roi en Bourgogne – manière astucieuse mais ferme de démentir les prétentions de Maximilien Ier sur le duché – et le successeur officiel à cette puissance, le fils de Louise de Savoie.

Une promesse de mariage

La seconde sortie publique attestée de l'enfant eut lieu en mai 1506. Un procès retentissant engagé contre son gouverneur à l'hiver 1504 en était à l'origine[6].

Cadet de la branche Rohan-Guéméné, arrière-petit-fils du connétable Du Guesclin, élevé politiquement et financièrement par Louis XI, Pierre de Gié était resté fidèle à Charles VIII, même si ses relations avec Louis d'Orléans lors de la « Guerre folle » ne furent jamais rompues[7]. Favorable à l'intégration de la Bretagne au domaine royal, il avait œuvré auprès des barons bretons afin qu'ils reconnaissent le roi de France héritier du duc François II. Réservé sur l'opportunité de la conquête de Naples, il avait accompagné son souverain dans l'entreprise et l'avait protégé à Fornovo. A l'avènement de Louis XII, Gié conserva ses emplois passés et fut récompensé par d'autres. Devenu maître de la vallée de la Loire par les capitaineries qu'il dirigeait ou qui étaient conduites par ses hommes, celui qui eut la charge de protéger l'héritier du trône devint, avec le cardinal Georges d'Amboise, le principal personnage de l'Etat. Au fil des ans, l'homme amassa aussi une considérable fortune dont le château du Verger, en Anjou, était le joyau. Une fortune qui devint colossale à la fin 1503, lorsqu'il hérita, après une union de quelques semaines, des biens de son épouse Marguerite d'Armagnac. Outre l'argent et les terres, il prétendait maintenant pouvoir porter le titre de duc de Nemours donné à son beau-frère, décédé lui aussi, et revendiquait la qualité de pair de France. Au début de l'année 1504, l'homme était à l'apogée de sa puissance.

Au même moment, Louis XII tombait malade. La santé du roi ne fut jamais bonne et les nombreuses crises d'un mal dont nous ignorons tout firent envisager à certains sa mort prochaine. Bien que la reine ait donné, en 1501 et en 1503, naissance à deux garçons, ces enfants ne vécurent pas et Louis XII restait sans fils. S'il venait à mourir en cette année, la couronne passerait à François de Valois. Comme celui-ci était mineur, une régence serait nécessaire. Mais qui nommer pour la conduire ? Anne de Bretagne en qualité de reine

veuve ou Louise de Savoie en tant que mère du futur roi ? Finalement, Louis XII se remit au printemps 1504. C'est alors qu'une rumeur commença à courir contre le maréchal. Elle affirmait qu'il aurait envisagé, en cas de décès du roi, de s'emparer de François de Valois, de prendre la régence et d'empêcher la reine, si l'occasion se présentait, de repartir en Bretagne avec sa fille Claude. Cette rumeur, si elle était vérifiée, s'apparentait à un projet de coup d'Etat et fut prise au sérieux par les principales personnes concernées par la régence : Anne de Bretagne, Louise de Savoie et Georges d'Amboise. Parce que, depuis la fin du XIIIe siècle, il était admis qu'une simple suspicion pouvait autoriser l'ouverture d'un procès, une enquête fut lancée. Les représentants des maisons de Luxembourg, de Lorraine, d'Albret, de Foix, le bâtard d'Armagnac et même l'administration royale, tous intéressés à l'héritage et aux droits de l'épouse défunte du maréchal, y virent l'occasion de faire valoir des prétentions et déposèrent contre lui. Le procès débuta en juin 1504 ; il s'acheva en février 1505. Bien que l'accusation de crime de lèse-majesté souhaité par les demandeurs ne fût pas retenue, l'homme perdit tous ses emplois et fut assigné à résidence dans son château du Verger.

Si cette disgrâce ne résolut rien, le procès obligea le pouvoir à envisager une solution claire en cas de disparition du roi sans descendance masculine directe. Elle fut élaborée progressivement afin de ne pas mettre en danger les acquis territoriaux de Louis XII en Italie. En effet, si celui-ci avait renouvelé en avril 1504[8] sa déclaration secrète du 30 avril 1501, il souhaitait en apparence rester fidèle au traité de Trente, essentiellement parce que sa position dans la péninsule avait sensiblement évolué. Bien que toujours maître de Gênes et de Milan, il avait perdu sa part du royaume de Sicile en janvier 1504. Ferdinand d'Aragon n'avait pas respecté ses engagements. Pour confirmer ses possessions encore fragiles dans le

nord de l'Italie, Louis XII dut renouveler le 22 septembre 1504, à Blois, le projet de mariage de Claude de France et de Charles d'Autriche, contre l'investiture du Milanais[9]. Une investiture qu'il obtint partiellement en avril 1505. Dès lors, le traité de Blois n'était plus utile à ses ambitions. Louis XII profita d'une maladie aussi réelle que diplomatique pour le rompre en deux temps. D'abord discrètement, par la modification du testament royal le 31 mai 1505. Il ordonnait que sa fille unique Claude n'épouse jamais celui à qui elle était promise, Charles d'Autriche, et lui choisissait pour époux l'héritier au trône de France, François de Valois. Dans le même texte, il instituait, s'il venait à disparaître, Anne de Bretagne, qui avait justement été couronnée reine une seconde fois le 6 novembre 1504[10], régente du royaume et tutrice de sa fille. Il élaborait aussi le conseil avec lequel la reine Anne serait dans le devoir de gouverner. Georges d'Amboise et Louise de Savoie en seraient les principales figures, soutenues par Louis de La Trémoille et Florimond Robertet[11]. La seconde étape eut lieu un an plus tard, lorsque le roi annonça publiquement l'annulation du traité de Blois comme sa décision de voir sa fille épouser l'héritier du trône, si Dieu voulait qu'il n'ait jamais de fils légitime. Pour sauver les apparences, éviter d'avoir l'air de se parjurer, et ménager l'orgueil autrichien, Louis XII utilisa un procédé qui ne pouvait lui être reproché : une acclamation populaire en ayant recours aux états généraux, états qui dans les faits ne furent qu'une assemblée de notables rassemblant prélats, membres de la noblesse, députés des bonnes villes et représentants du Parlement et des universités du royaume.

La réunion eut lieu au château du Plessis-lès-Tours, le 14 mai 1506. Là, Louis XII, entouré de ses conseillers et des princes du sang, ouvrit la séance et prit connaissance de la supposée requête des états présentée par Thomas Bricot, docteur de l'université de

Paris. Solennellement, l'orateur fit état de la grandeur de la France, de sa prospérité et du bon gouvernement de son prince qui, pour tous ses bienfaits, méritait le titre « le plus doux » donné à un souverain, celui de « père du peuple »[12]. Puis, Bricot pria celui qui avait tant œuvré pour ses sujets et la gloire du royaume de ne pas léser le peuple ni démembrer le royaume en mariant l'héritière de Bretagne-Orléans à un prince étranger. A n'en pas douter, cet époux deviendrait un rival puissant, un possible fauteur de troubles et de guerres civiles. Au nom des députés, l'universitaire réclamait la rupture des fiançailles de Claude de France avec le petit-fils de Maximilien Ier. Il lui préférait François de Valois « icy présent qui est tout François[13] ». Le 19, Louis XII fit connaître sa réponse par la voix de son chancelier. Il se soumettait, naturellement, aux vœux des états et les délégués firent serment de reconnaître le duc de Valois comme successeur si le roi venait à mourir sans descendance masculine directe. Le 22, après la signature du contrat de mariage[14], les fiançailles étaient célébrées par le cardinal Georges d'Amboise, en présence des mères des deux enfants, Anne de Bretagne et Louise de Savoie, soit les trois personnages qui devaient participer au gouvernement du royaume en cas de décès du souverain sans fils. La cérémonie eut lieu dans la grande salle du château du Plessis-lès-Tours[15]. En ce printemps 1506, le fils de Louise de Savoie n'était plus seulement l'héritier présomptif au trône. Ces fiançailles le liaient plus intimement au destin de la France. Elles impliquaient, de fait, dans l'avenir, une présence plus régulière à la Cour et, logiquement, un rôle plus important à tenir dans le gouvernement du royaume.

Les états du Plessis-lès-Tours et les fiançailles de Claude de France avec François de Valois furent présentés par les publicistes de Louis XII comme un événement majeur[16]. Pour les auteurs proches de la famille d'Angoulême, ils marquaient assurément un tournant, ainsi

l'exprima en tout cas Jean de Saint-Gelais : « Depuis delà, le roy feit plus cas de mon dict seigneur que auparavant, et tous autres luy portèrent plus d'honneur et à bonne cause. Et sans faillir toute affection ostée, il est autant digne d'estre estimé qu'il est possible, car c'est le plus beau commencement de jeune homme que j'ay veu, et je croys que ceux qui s'entendent mieux en gens que je ne le fais le trouvent tel[17]. »

Toutefois, ce projet matrimonial franco-français était susceptible d'être annulé à tout moment pour des motifs politiques et n'était d'aucune utilité pour le pouvoir royal si, d'aventure, Anne de Bretagne enfantait un garçon. Quant à François de Valois, si pour la première fois de sa vie la propagande royale évoquait son nom et ses qualités probables, esquissant vaguement son premier portrait public[18], et s'il était devenu, par ces différents événements, plus que le premier à succéder au trône de France, son avenir ne se trouvait pas encore à la Cour, du fait de son âge. Sitôt les fêtes achevées, il retourna vivre dans la sécurité du château d'Amboise, avec sa mère, ses sœurs et son nouveau gouverneur Arthus Gouffier, seigneur de Boisy, homme de guerre à la réputation irréprochable que Louis XII avait choisi un an plus tôt[19].

IV

Premiers rôles publics

Reconnu premier à la succession au trône de France, probable époux d'une fille de roi héritière d'un très riche patrimoine, François de Valois, alors qu'il venait d'avoir 12 ans, devenait peu à peu un personnage d'importance. Louis XII ne dénia pas ce rôle que la Providence semblait accorder à son jeune cousin et, lorsqu'il eut l'âge, le reçut à la Cour. Si Louis XII espérait toujours un fils dont la naissance aurait réglé tant de problèmes, il n'empêcha pas la poursuite de la formation de l'adolescent, en le confrontant d'abord au métier des armes.

Conserver les domaines italiens

En juin 1506, alors que Louis XII venait de régler les démêlés liés à sa succession, une révolte se fomentait dans Gênes. Quelques mois plus tard, la cité brisait ses liens avec le royaume. Sans rompre vraiment avec l'autorité royale, des villes du Milanais prêtèrent main-forte aux insurgés. Les garnisons royales installées dans la république furent massacrées. A la fin de l'hiver 1507, Louis XII réunissait une armée et exigeait que ses plus grands seigneurs l'accompagnent pour l'aider à rabattre l'« orgueil des Génois ». Le 3 avril, il quittait Grenoble. Le 23, il était devant Alexandrie. Là, il somma les révoltés

de se soumettre sans condition. Leur refus entraîna l'assaut. Le 25, les rebelles étaient vaincus. Louis XII était redevenu maître de Gênes. Quatre jours plus tard, il entrait triomphalement dans la cité soumise. Le lendemain, 30 avril 1507, la population génoise s'humiliait volontairement devant le roi pour obtenir son pardon. Si Louis XII l'accorda à la grande majorité des Génois, il exigea la tête de quelques-uns et ordonna de faire brûler devant lui les anciennes chartes et coutumes de la cité. La république de Gênes n'existait plus. La ville et ses appartenances, comme l'île de Corse, étaient dorénavant soumises aux lois du royaume de France et directement gouvernées par le roi[1]. Gênes annexée et pacifiée, Louis XII regagna Milan, qui lui réserva une réception digne d'un triomphe romain[2]. Sa puissance militaire fut reconnue de toute l'Europe. A l'automne, le roi rentrait en France et la ville de Lyon le reçut par une cérémonie de retour qui n'était pas sans rappeler celle que les Milanais lui avaient offerte quelques mois plus tôt[3]. Cette puissance, Louis XII voulut l'affermir par la reconquête du royaume de Naples. Mais, avant d'entreprendre l'aventure, il lui fallait mettre à bas l'Etat qui entravait ses prétentions, la république de Venise.

Si la Sérénissime avait aidé Louis XII à conquérir le Milanais en 1500, contre plusieurs territoires dans le duché, elle avait aussi soutenu Gonzalve de Cordoue pour chasser les Français de Naples trois ans plus tard. Quant à son rôle dans la révolte de Gênes, il n'était un secret pour personne. Par ailleurs, la république occupait des cités appartenant à la papauté et narguait régulièrement Maximilien Ier, qui venait de prendre le titre d'empereur, sur ses frontières. Le temps de la réduire à rien était venu. Ses ennemis se réunirent en une ligue établie à Cambrai en 1508 et Louis XII fut chargé de conduire l'expédition. Au mois de mai de l'année suivante, le roi était de nouveau à Milan et, pour la seconde fois depuis son

avènement, conduisait son armée. La bataille eut lieu le 14, à Agnadello (Agnadel en français). Comme à Fornovo, Dieu serait intervenu pour protéger le roi et ses hommes avec une pluie et des vents contraires à l'ennemi, et comme à Fornovo la victoire fut pour le camp français[4]. On parla de 8 000 morts vénitiens et seulement de 400 français. La déroute de la république, célébrée à l'envi par la propagande royale[5], permit à Louis XII d'augmenter de près d'un tiers sa puissance dans le nord de la péninsule en recouvrant des domaines cédés aux Vénitiens après la conquête de 1500. Fidèle à sa promesse et incapable de lui résister sur le plan militaire, Maximilien Ier, qui par cette victoire entra en possession des terres que les Vénitiens lui avaient usurpées, accorda l'investiture totale du duché de Milan pour le roi et ses héritiers[6]. En 1509, plus rien ni personne ne pouvait empêcher Louis XII de faire courir à nouveau ses hommes vers Naples.

Premiers pas à la Cour

A l'été 1508, alors que Louis XII avait annexé Gênes et s'apprêtait à humilier la république de Venise, François de Valois allait sur ses 14 ans. Parce que Louis XII restait sans enfant mâle, la position de l'adolescent comme héritier du trône se maintenait. En août, le roi le fit venir à ses côtés. François de Valois suivrait désormais la Cour dans ses déplacements. Amboise cessait d'être sa résidence. Quant à Louise de Savoie, son rôle de tutrice, qu'elle assumait entièrement depuis quelques années, ne se bornerait plus qu'à la gestion des biens de son fils qu'il ne pouvait, selon la loi, administrer personnellement avant sa vingtième année. Elle aussi quitta Amboise mais ne suivit

pas son fils. Elle se replia avec ses familiers entre Cognac, Angoulême et Romorantin[7].

L'arrivée de François de Valois dans l'entourage du roi impliqua une autre formation du prince et d'autres personnes pour la diriger, même si son lecteur et maître François Demoulins resta auprès de lui[8] et continua à lui prodiguer ses conseils, notamment en matière de diction[9]. Si nous ignorons tout du programme que François de Valois suivit alors, nous savons[10] en revanche que la plupart des ouvrages qui lui furent offerts à partir de 1508 eurent pour objet de lui parler de religion et de politique, et que leurs auteurs étaient des hommes proches de Louis XII. Ainsi l'évêque de Condom, Jean de La Marre[11], lui expliqua les quatre devoirs d'un souverain : rassembler et rétablir les choses abattues malgré le droit et la raison, rassembler et réunir les choses éparses et répandues, recouvrer les choses perdues, réformer les choses déformées. L'homme d'Eglise concluait en affirmant qu'un roi devait être le père de ses sujets et qu'à l'image de Dieu, sans cesse aux prises avec Satan, il devait lutter contre le mal. Le médecin Symphorien Champier, dans son *Régime et doctrinal d'un jeune prince* dédié à Louise de Savoie[12], confirmait ses dires en affirmant qu'un roi était perçu tel le père ou le pasteur de son peuple, et que son premier devoir était d'oublier ses intérêts personnels pour se consacrer entièrement à ses enfants. Ceux-ci lui exprimeraient en retour un amour inconditionnel et lui resteraient toujours fidèles et obéissants. Des propos repris par le valet de chambre de Louis XII, Simon Bourgoing[13], de manière plus ludique dans un roman intitulé *Le Royaume de bonne renommée*. Après avoir écouté les confidences de son père sur son lit de mort, et appris les devoirs d'un bon chrétien – obéir à Dieu et respecter l'ordre qu'Il a choisi pour organiser la société, être soucieux de la justice, ne jamais chercher le profit pour son propre intérêt –, le jeune héros s'aventurait dans le « verger du

monde ». Là, il était vite confronté à des conflits intérieurs, partagé entre plusieurs désirs, celui du sexe et de l'amour, ceux de l'honneur qui s'acquiert à la guerre et du devoir de l'étude pour conduire convenablement le monde. Evidemment, le jeune prince sera vainqueur de ses luttes intimes, prendra les armes pour chasser le tyran et se couvrira de gloire, une gloire qu'il vivra dans la plus parfaite humilité puisque toute victoire est un don de Dieu. Il est probable que l'Italien Ludovicus Helianus ait également offert un texte du même genre au jeune homme, au même moment[14].

Outre ces ouvrages généraux, d'autres étaient consacrés à l'exaltation d'une vertu royale. Ainsi Robert de Lenoncourt, avec une *Histoire de Totilas, roi des Goths*, privilégia celle de clémence, indispensable à un roi pour exercer une justice exemplaire[15]. L'auteur anonyme du *Titre d'onneur ou des quinze vertus que les princes doivent avoir*[16] insista sur le devoir de sagesse, de mémoire, de révérence et d'obéissance à Dieu. Quant à Adrian de Bernaiges, dans le livre intitulé *De noble espérance*[17], il se borna à faire des variations sur l'espérance divine. Tous ces textes faits pour enseigner la méthode d'un gouvernement idéal dans l'imaginaire chrétien du temps étaient en étroit rapport avec l'image que Louis XII avait souhaité donner de sa propre action gouvernementale. Outre qu'il s'agissait d'un topos assez classique de l'imaginaire monarchique dans la littérature politique, il permettait de créer un modèle rapidement identifiable pour le jeune homme tout en louant le roi régnant, laissant croire que la politique suivie par celui-ci était la seule convenable au bonheur du peuple et devait être imitée par ses successeurs. Louis XII n'avait-il pas été déclaré officiellement et à la même époque le meilleur des rois[18] ?

Tout cela restait cependant de la théorie. François de Valois n'avait pas encore de place au conseil du fait de son âge et sa

jeunesse l'éloignait des campagnes militaires. Par ailleurs, sa position de prince héritier imposait qu'il ne soit pas exposé trop directement au feu de l'ennemi. Toutefois, s'il devait exercer un jour le métier de roi, il était nécessaire d'envisager de le confronter à certaines réalités de la guerre et du commandement. François de Valois allait donc apprendre la direction des hommes à l'armée avant même d'être instruit de diplomatie, d'économie et de droit.

Tout faire pour rester en Italie

A son avènement en 1504, le pape Jules II s'était montré favorable à la présence française en Italie et, deux ans plus tard, Louis XII, pour entretenir de bonnes relations avec le pontife, avait mis à sa disposition ses hommes d'armes afin de recouvrer pour lui la cité de Bologne occupée par les Bentivoglio. Mais Jules II avait d'autres rêves. Il ambitionnait d'unir l'Italie sous son autorité. Ce rêve devint une politique et la présence française une gêne à sa réalisation. Son attitude ambiguë dans la révolte de la cité ligure était connue. Et si, pour son intérêt, il participa à la ligue contre Venise, sitôt la victoire du roi obtenue il se rapprochait de la république et concluait avec elle une alliance pour chasser les Français de la péninsule[19]. Les attaques furent d'abord indirectes. il excommunia Alphonse d'Este, duc de Ferrare, allié du roi, accusé d'occuper illégitimement des fiefs appartenant selon lui à l'Eglise. Il tenta aussi de provoquer un autre soulèvement à Gênes. Louis XII, qui projetait une nouvelle expédition vers Naples, envisagea de lui déclarer la guerre. Mais faire la guerre à un pape était délicat. Le pontife devait être décrété dangereux pour la chrétienté et ce jugement ne pouvait venir que de gens d'Eglise. Aussi, et pendant que ses publicistes

entamaient une campagne particulièrement violente contre le saint-père[20], Louis XII faisait légitimer son projet par son clergé réuni à Tours. L'idée était de déposer Jules II par un concile. Maximilien Ier, qui rêvait maintenant de ceindre la tiare pontificale, soutint l'initiative. Ferdinand d'Aragon, lui, traînait les pieds. Outre qu'il craignait une trop grande puissance du Français en Italie et risquait de perdre ses possessions dans le sud de la péninsule, il avait encore besoin du pape pour l'investiture du royaume de Sicile. A l'automne 1510, alors qu'Anne de Bretagne accouchait d'un enfant viable, une fille baptisée Renée, Louis XII programmait une intervention militaire en Italie pour le printemps de l'année suivante.

Après une dernière tentative de paix à la fin de l'hiver et un refus de Jules II, le roi de France, tout en ordonnant la convocation d'un concile universel pour déclarer le pape schismatique, commandait au maréchal de Trivulzio de marcher sur Bologne où résidait le pontife[21]. De son côté, le duc de Ferrare recouvrait les villes que l'armée du pape occupait depuis 1510. A ces menaces, le saint-père répliqua en convoquant un autre concile pour avril 1512, au Latran. La maladie de Jules II fit espérer une trêve prochaine. Le concile de Louis XII, qui devait se tenir à Pise, fut ajourné. Mais le pape se remit et fulmina une bulle qui décrétait la Sainte Ligue. Officiellement, elle réunissait tous les princes chrétiens contre le seul vrai ennemi de la chrétienté, le Grand Turc. Officieusement, il s'agissait d'une coalition contre la France dont la puissance était devenue insolente aux autres nations. Venise, les royaumes d'Espagne et les cantons suisses y adhérèrent. Quant à l'Angleterre, que dirigeait un tout jeune souverain, Henry VIII, et qui avait été longtemps absente de la scène européenne, elle trouva une occasion de reprendre une place stratégique dans la chrétienté et adhéra elle aussi à la ligue[22]. De son côté, Louis XII, tout en envisageant de faire vivre la réactivation de

son concile, lançait une nouvelle armée dans la péninsule. Si l'expédition du printemps 1512 fut brillante, ponctuée par la victoire de Ravenne[23], et que la seule réponse du pape fut d'excommunier le souverain quelques jours plus tard, le royaume de France, qui depuis l'avènement de Louis XII avait été épargné par les guerres, était en danger. A l'été 1512, des troupes anglaises tentèrent de débarquer en Bretagne[24], mais aussi en Guyenne, pour soutenir les Espagnols dans les Pyrénées. Le manque d'hommes obligea à un choix. A la fin décembre, Louis XII, qui avait rappelé ses soldats postés au-delà des monts, perdait Milan et Gênes. La mort du pape, deux mois plus tard, lui fit espérer recouvrer ces terres. Mais Maximilien Ier lui tourna le dos à son tour et incita les Anglais à envahir le nord de la France. L'armée lancée en Italie, conduite par La Trémoille, essuya un échec cuisant à Ritolla au mois de mai 1513. Louis XII ne persista pas. Les Anglais, repoussés l'année précédente, avaient débarqué le même mois à Calais et faisaient le siège de Thérouanne. De son côté, Maximilien Ier poussait les cantons suisses à envahir le duché de Bourgogne qu'il entendait ainsi occuper. En septembre, les confédérés étaient devant Dijon. Il était temps, pour Louis XII, de faire la paix[25].

Ces trois années difficiles pour le roi et le royaume donnèrent à François de Valois la possibilité d'acquérir une autre aura. En mars 1511, il accompagna Louis XII à Lyon et séjourna avec lui à Grenoble et à Valence[26], d'où étaient surveillées les affaires d'Italie. Il ne participa pas à la guerre contre le pape. Sa première expérience militaire, il la vécut l'année suivante sur le sol de France, alors qu'il avait 18 ans et avait officiellement été émancipé de sa mère par le roi.

Premiers pas d'homme de guerre

Parmi les différents plans de partage du royaume envisagés par les membres de la Sainte Ligue en cas de victoire sur le roi de France, Henry VIII avait obtenu la restitution de la Guyenne aux Anglais. Par ailleurs, Ferdinand d'Aragon, poursuivant sa politique d'unification de l'Espagne, envisageait de conquérir le petit royaume posé sur les deux versants des Pyrénées, dirigé depuis peu par la famille Foix-Albret, la Navarre. Henry VIII lui apporta son soutien. Tandis que les Anglais préparaient un débarquement à Bayonne, le duc d'Albe, capitaine de l'armée espagnole, attaquait la Navarre en juillet 1512. L'alliance qui unissait la France avec ce royaume obligea Louis XII à intervenir, d'autant que les Espagnols s'étaient rapidement dirigés sur la frontière nord du petit Etat, menaçant celle de la France. Une armée fut montée avec quelques rescapés de la dernière campagne d'Italie. L'entreprise commença au début du mois d'octobre. A sa tête, des vétérans tels que le gouverneur de Guyenne, Louis d'Orléans, duc de Longueville, Jacques de Chabannes, comte de La Palice, mais également de jeunes capitaines pleins d'avenir, tels qu'Odet de Foix, comte de Lautrec, et Charles de Montpensier, duc de Bourbon. François de Valois les rejoignit avec le titre de lieutenant général du roi. La titulature était importante. Par elle, le duc incarnait l'autorité royale sur le champ de bataille et, ne recevant d'ordres que de son souverain, avait pour devoir de les faire appliquer par tous les capitaines. Cette présence avait été imposée par la nécessité. Outre que Louis XII imagina sans doute qu'il était temps de confronter le jeune homme à la réalité de la guerre, inhérente à cette époque et essentielle à un roi, les nouvelles de son armée étaient préoccupantes. Les hésitations, les lenteurs et les rivalités entre les capitaines étaient nombreuses et, malgré le succès de Bayonne, ils ne purent éviter le fiasco du siège de Saint-Jean-Pied-de-Port[27], permettant au duc d'Albe et à ses hommes de s'en retourner au-delà

des Pyrénées et de se retrancher dans Pampelune. Le conflit s'acheva pendant l'hiver, médiocrement, devant la cité où le capitaine aragonais s'était réfugié, laissant la partie « espagnole » du royaume de Navarre sous l'autorité de Ferdinand d'Aragon[28]. Le duc de Valois, qui était resté éloigné des zones de combats, avait été rappelé par Louis XII avant le dénouement. Les Anglais n'avaient pas envahi la Guyenne, et la France, ici, n'était plus en danger. Il était inutile d'exposer davantage l'héritier du trône.

Ce premier commandement, plus honorifique que réel, Louise de Savoie souhaita le célébrer par un média encore peu répandu en France, la médaille. A l'avers, le visage de son fils dans un large trois quarts gauche. La tête nue était ceinte d'une couronne de laurier. Tout autour, une légende en latin, *MAXIMUS FRANCISCUS, FRANCORUM DUX*, 1512. Outre qu'il s'agit sans doute de l'une des premières représentations à l'antique d'un prince français sur ce type de support, la légende inspirée des titulatures impériales romaines donnait à François de Valois un titre rare, utilisé pour la première fois par Hugues Capet et jamais usité ensuite, celui de « duc François », soit « duc de France ». Si François de Valois, parce qu'il n'était pas fils de roi, n'avait pas droit au titre de dauphin, cette titulature avait une signification précise. Elle faisait tout autant référence à la position du prince comme chef des armées lors de la guerre de Guyenne, représentant du roi, son double ponctuel en quelque sorte, qu'à sa position de second dans l'ordre de la hiérarchie royale. Les rois de France étaient dits *Rex Francorum*. Louis XII porta régulièrement ce titre. Logiquement, son petit-cousin ne pouvait prétendre qu'à celui de duc, premier titre dans la hiérarchie de la noblesse. Le qualificatif de « *Francorum* » le plaçait cependant au-dessus de tous les autres ducs du royaume. Par le biais de cette titulature particulière, François de Valois était donc consacré « seconde personne de France[29] ». Des

historiens ont vu dans cette commande une manière pour Louise de Savoie d'anticiper l'avenir de son fils. C'est oublier que les médailles n'étaient pas des objets uniques, qu'elles étaient généralement tirées à plusieurs dizaines d'exemplaires, tant en or qu'en argent et en bronze, qu'elles étaient distribuées en cadeau à des personnages d'influence, voire à des ambassadeurs et à des princes étrangers, et qu'une telle initiative, si elle avait été personnelle, aurait été une bien grande maladresse fort mal vue par le pouvoir. En fait, Louise de Savoie put se permettre la commande d'un tel objet accompagné d'une telle légende parce que le pouvoir avait reconnu lui-même cette position à son fils. Puisque les Anglais n'avaient pas envahi la Guyenne et que l'armée espagnole n'avait pas franchi la frontière du royaume, les publicistes de Louis XII déclarèrent la campagne de Guyenne victorieuse. Ils saluèrent avec emphase l'action des hommes qui y participèrent et le comportement du jeune homme. Les termes qu'ils utilisèrent pour le glorifier furent analogues à ceux de la légende de la médaille[30].

D'ailleurs, les publicistes de Louis XII n'envisagèrent pas uniquement cette position de second après le roi pour des événements liés à la guerre. Début 1512, le 21 janvier, Anne de Bretagne avait accouché d'un garçon, baptisé François. Mais, comme les autres fils de la reine, il ne vécut que quelques heures. L'accouchement fut difficile et ses proches crurent un temps la reine à sa fin. Si, finalement, après plusieurs semaines, Anne de Bretagne parut mieux, il était devenu presque évident qu'elle n'aurait plus jamais d'enfants. La chose ne pouvait être écrite. Pourtant, cette probabilité hissait un peu plus François de Valois vers le trône. Jean Lemaire de Belges, qui, du service de Marguerite d'Autriche, devenue depuis gouvernante des Pays-Bas de l'Empire, était passé à celui de la reine de France, fut parmi les auteurs à se réjouir de la guérison

officielle de sa protectrice. Comme ses acolytes, il rédigea un poème qui résumait la maladie de la souveraine, puis sa convalescence. Evidemment, le roi de France était la première personne à éprouver du chagrin, un chagrin immense, à l'annonce de la maladie de son épouse[31]. La seconde aurait pu être sa fille Claude. Pas pour l'historiographe, qui lui préféra François de Valois :

> « Tu, monseigneur, hault espoir des François,
> O duc François,
> Des grands princes le choix,
> Second fleur des plus nobles du monde,
> Voys or comment on se lamente à Blois,
> Bien l'appercoys
> Dont certes tu recoys,
> Après le roy, peine extreme et féconde[32]. »

Son rôle de représentant du roi à la guerre, François de Valois l'assuma une seconde fois l'été suivant, en Picardie, alors que les Anglais faisaient le siège de Thérouanne. L'armée royale conduite par les capitaines qui avaient fait la campagne de Guyenne fut renforcée par d'autres hommes venus d'Italie : Pierre du Terrail, seigneur de Bayard, Aymar de Prie et Guillaume de Bonnivet, entre autres. Son camp était installé près de Hesdin, à Blangy-sur-Ternoise. Thérouanne, bien armée, résistait aux Anglais. Par deux fois elle fut ravitaillée. Mais le 16 août 1513, près de Guinette, alors qu'ils accompagnaient un nouveau convoi de vivres et de munitions, les Français furent surpris par l'ennemi. L'escarmouche fut violente, les pertes nombreuses, la discipline dans les rangs mauvaise. Longueville, Bayard et Bussy-d'Amboise furent capturés. Après cette défaite, surnommée la « journée des Eperons », allusion à la fuite des

soldats français et notamment des cavaliers, qui préférèrent donner des éperons pour sauver leur vie plutôt que des coups d'épée pour être victorieux, la désorganisation de l'armée était probable. L'autorité devait être rétablie. François de Valois fut envoyé au camp pour l'appliquer, avec ordre du roi « de ne rien faire sans l'advis des vieils capitaines[33] ».

La situation ne permit pas aux Français de combattre la puissance anglaise. Le 23 août, Thérouanne se donnait aux hommes d'Henry VIII qui se dirigeaient maintenant sur Tournai. Le camp royal délogea le même jour et s'installa à Ancre, sur la Somme. François de Valois aurait averti la cité de Tournai des menaces qui pesaient sur elle et l'aurait assurée de son secours. La réponse du gouverneur de la ville, selon Fleurange, aurait été plus qu'arrogante. Il affirma « que Tournay estoit tourné, et que jamais n'avoit tourné, et encore ne tournera, et que si les Anglais venoient, ils trouveroient à qui parler[34] ». Trois jours plus tard, la cité capitulait. La campagne de Picardie avait été un réel succès pour Henry VIII. Le retour de l'Angleterre sur la scène européenne était indéniable. Mais, les pluies d'automne venant, la guerre fut interrompue. Les diplomates allaient succéder aux militaires.

Les dernières marches

Malgré l'enthousiasme de ses thuriféraires, qui avaient assuré de sa guérison complète, Anne de Bretagne décéda au château de Blois tôt le matin du 9 janvier 1514. François de Valois était à Angoulême, avec sa mère, et s'apprêtait à faire son entrée dans la capitale de son comté[35]. Présent aux funérailles de la reine, funérailles grandioses qui durèrent le temps d'une quarantaine et que Louis XII entoura

d'une immense publicité[36], François de Valois demeura ensuite à la Cour. L'activité diplomatique engagée à la fin de l'année 1513 par le roi, qui envisageait une nouvelle expédition à Milan, reprit au printemps. En paix avec l'Empire, il entretenait une trêve d'un an avec Ferdinand d'Aragon depuis décembre 1513, trêve qui engageait les alliés de l'un et de l'autre parti, et que François de Valois, en sa qualité de lieutenant général, avait, par ordre du roi, signée avec l'ambassadeur du roi d'Aragon, Pedro de Quintana[37]. Restait l'Angleterre. Les pourparlers engagés à la fin de l'automne furent retardés pour cause de deuil royal. En avril 1514, Louis XII reprenait le projet et envoyait auprès d'Henry VIII son général des Finances, Florimond Robertet, le président de l'échiquier de Normandie, Jean de Selve, et le bailli de Mâcon, Pierre de La Guiche, pour poursuivre les négociations[38]. Ils parlèrent du renouvellement du traité d'Etaples, signé entre Charles VIII et Henry VII en 1492 – le roi d'Angleterre exigeait pour dédommagement un million de livres –, et des Français faits prisonniers lors de la journée des Eperons, pour la plupart mis à rançon. Ils évoquèrent aussi une union du roi, bien que veuf depuis à peine trois mois, avec la sœur d'Henry VIII, Mary Tudor. Un roi de France ne pouvait vivre sans épouse, surtout lorsqu'il était sans fils, et un mariage restait le plus sûr moyen pour sinon préserver la paix dans le temps, au moins obliger la pérennité des alliances politiques. Louis XII avait 53 ans. Celle qu'il prétendait épouser, 16.

Doutant de la concrétisation de cette union et peut-être plus encore d'avoir un fils, Louis XII ordonna la célébration du mariage de sa fille Claude avec le duc de Valois, réalisant ainsi un projet élaboré huit ans auparavant, dont le retard n'est nullement à imputer à Anne de Bretagne comme régulièrement la chose est encore écrite. Née en 1499, Claude était dans l'impossibilité de s'unir à son promis avant

1511, époque où Anne de Bretagne était enceinte. La longue maladie de la reine justifia le reste[39].

L'union fut célébrée le 10 mai 1514, dans la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye. Contrairement aux fiançailles, ce mariage semble n'avoir fait l'objet d'aucune publicité, même si les fêtes rassemblèrent un grand nombre de personnes. La chose fut peut-être imposée par Louis XII, qui, portant toujours le deuil de son épouse, avait exigé que ses invités suivent son exemple[40]. Quant à François de Valois, il devint gendre du roi de France et duc de Bretagne sans que personne ne s'en étonne.

La paix avec l'Angleterre fut finalement approuvée le 7 août par Louis XII, qui avait tout accepté du prince anglais[41]. Henry VIII, pour sa part, avait consenti au mariage de sa sœur avec son ancien adversaire[42]. Une semaine plus tard, les fiançailles étaient célébrées par procuration à Paris et au château de Greenwich[43]. Si la propagande royale avait été assez discrète sur la campagne de Picardie, pleurant surtout sur les malheurs de Thérouanne et de Tournai[44], préférant insulter le peuple anglais et prévenir celui de France du danger immense que représentaient les soldats d'outre-Manche dans le royaume, réveillant le souvenir de la guerre de Cent Ans et ses misères[45], la paix signée avec Henry VIII fut célébrée par une série joyeuse de poèmes et de chansons. François de Valois n'avait pas participé aux négociations. Pourtant, les auteurs à la solde de Louis XII le laissèrent croire. Il aurait même eu, selon eux, un rôle déterminant dans cette affaire. A l'automne 1514, alors même que Louis XII se préparait à se marier pour la troisième fois, François de Valois n'était plus seulement vu comme une des principales figures de la famille royale, qui souffrait presque autant que son souverain quand un de ses membres était dans la maladie, ni même fêté tel un capitaine plein de promesses susceptible de conduire ses troupes à la

victoire : il était aussi proposé comme un prince capable d'instaurer le bien le plus cher à un peuple, la paix.

> « Vive le roi Louis
> Et monseigneur le dauphin,
> Par leur sens et advis,
> Guerre est mise à déclin
> Afin
> Que en toute contrée,
> Ung chascun soit enclin
> D'avoir paix bien curée[46]. »

Les publicistes de Louis XII affirmaient donc que les deux hommes avaient agi de concert, et attribuaient le titre de dauphin à François de Valois, abusivement certes, mais maintenant de manière plus légitime depuis qu'il était devenu le fils du roi, par alliance, bonifiant ainsi son image de souverain potentiel[47]. Signe de ce changement, un poème de Jean Marot, valet de chambre d'Anne de Bretagne, qui, la mort de sa protectrice advenue, avait cherché le soutien de la famille d'Angoulême et plus particulièrement celle du jeune homme. Le texte était éloquent autant sur la situation financière du poète que sur l'aura de François de Valois depuis son mariage avec Claude de France. Il ne dissimulait rien, non plus, des espoirs que certains fondaient déjà sur lui :

> « Fleuron de Lys, que l'hermine fait croistre,
> Espoir français, des Bretons l'entretien,
> Je vous supply que me faciez ce bien
> De me coucher en vos papiers et mectre en bon état[48]. »

Cette mise en valeur du beau-fils du roi de France se poursuivit tout l'automne, lors des fêtes et cérémonies organisées autour de la venue de Mary Tudor en France. Celle-ci débarqua à Calais le 3 octobre 1514. François de Valois était parmi les princes présents pour l'accueillir à son entrée dans Boulogne. Il fut de ceux qui l'escortèrent jusqu'à Abbeville où attendait Louis XII. Premier prince du sang, François de Valois assista aux noces célébrées le 9 du même mois. Trois semaines plus tard, le 3 novembre, il participait au couronnement de la jeune femme à Saint-Denis. Lors de l'entrée de la reine dans la capitale, trois jours après, il chevauchait à ses côtés[49]. Pour agrémenter la fête « et entretenir la louable coustume anciennement entretenue et observée en son royaume », Louis XII, « comme vray imitateur de ses anciens progéniteurs » et afin que « de son temps les choses bonnes et vertueuses ne soient adnichiler ne mises en oubly », avait souhaité un tournoi[50]. Il débuta le 13 novembre, dura neuf jours et reçut pour nom le « *pas des armes de l'arc de triumphe* ». Il réunit les principaux capitaines de l'armée royale et fut ouvert par François de Valois, qui se mesura ce jour-là au bailli de Caen[51]. Une occasion nouvelle pour les publicistes du règne de saluer l'adresse de ce jeune homme, même si, dans les faits, il ne combattit que le premier jour[52] !

Si la vivacité de François de Valois paraissait éclatante, celle de Louis XII déclina à l'entrée de l'hiver. Le 1er janvier 1515, entre 10 et 11 heures du soir, alors qu'un vent violent soufflait sur Paris, le roi rendait son âme à Dieu dans sa chambre de l'hôtel des Tournelles, situé sur la rive droite de la Seine, non loin de la Bastille, entouré des princes du sang et de plusieurs intimes : Charles, duc de Bourbon, Charles, comte de Vendôme, son frère François, comte de Saint Pol, Louis de La Trémoille, Etienne Poncher, évêque de Paris et garde des Sceaux. Des officiers anglais représentant la reine Mary les

accompagnaient. François de Valois résidait alors à l'hôtel d'Angoulême, tout proche de la demeure royale. Il avait rendu visite au roi dans son agonie. Il fut parmi les premiers à se recueillir devant sa dépouille. Ce fut lui qui, son devoir de chrétien accompli, confia la direction des cérémonies funèbres à Galéas de Saint-Séverin, grand écuyer du roi défunt. Le 2, alors que le corps de Louis XII était abandonné à ses chirurgiens pour les opérations d'embaumement et que Mary Tudor arrivait à l'hôtel de Cluny, sur la rive gauche de la Seine, pour y vivre la quarantaine, temps de réclusion imposé à la reine de France lorsque son époux décédait avant elle afin de s'assurer qu'elle ne portait pas un enfant du défunt, François de Valois ordonnait la rédaction de plusieurs lettres destinées aux bonnes villes du royaume. Un peu précipitamment mais avec l'assentiment de tous, preuve que la jeune reine n'était pas enceinte et que cet état était connu, il annonçait un double événement : la mort de Louis XII et son avènement au trône. François de Valois était roi de France. Il avait 20 ans. Il prit le nom de François, premier de ce nom, et allait régner trente-deux ans sur le royaume.

DEUXIÈME PARTIE

LES ANNÉES PROVIDENTIELLES

V

Les premiers pas d'un roi

Si, dans les derniers mois du règne de Louis XII, les publicistes avaient esquissé un portrait déjà flatteur de François de Valois, celui-ci restait pour beaucoup un personnage flou aux soutiens faibles. Aussi, et afin que son avènement soit le plus aisé et le plus harmonieux possible, le nouveau roi de France ménagea, comme l'avait fait son prédécesseur dans un contexte semblable, les hommes qui avaient servi le prince défunt. Il n'y eut aucun règlement de comptes, aucun changement brutal. Un roi était mort, un autre, qui n'était pas son fils, lui avait succédé et rien dans l'organisation du royaume ne fut changé.

Former un gouvernement

En France, lors d'une succession royale, le nouveau souverain n'était pas obligé d'honorer les engagements de son prédécesseur. Les libertés, privilèges, droits et faveurs accordés aux provinces, villes, corporations et individus pouvaient être suspendus. De même, si le nouveau roi était tenu depuis l'ordonnance de Louis XI, signée en 1467, de reconnaître les officiers en place, des aménagements pouvaient toujours survenir. Il n'était pas non plus responsable des dettes du défunt ni ne devait respecter les alliances diplomatiques. En

pratique, toutefois, il était entendu que le nouveau roi reconduisait l'essentiel des droits et conservait la grande majorité des employés de la monarchie dans leur office. François Ier ne dérogea pas à cette tradition qui permettait un avènement paisible et une prise de pouvoir rapide. Les premiers jours de son règne furent principalement occupés à ces obligations.

Le 2 janvier 1515, au palais de la Cité où il s'était installé, François Ier obéissait à la tradition et confirmait dans leur place les 120 officiers du parlement de Paris[1]. Le 7, c'était au tour des maîtres et des secrétaires des chambres des comptes d'Aix et de Dijon, des officiers de la cour des aides de Montpellier et des parlements de Bourgogne, de Provence, de Toulouse, du Dauphiné et de Normandie[2]. Le 12, alors que le corps de Louis XII était inhumé en grande pompe à l'abbatiale de Saint-Denis, auprès de sa seconde épouse Anne de Bretagne[3], le roi confirmait les officiers du parlement de Bordeaux, les privilèges de la cour des comptes de Blois, le personnel du Châtelet, les officiers des eaux et forêts, ainsi que les gouverneurs de toutes les provinces du royaume[4]. Il fit de même pour les capitaines des villes de garnison et les prévôts des principales cités[5]. En deux semaines, le millier d'officiers de justice, de police et de finance que comptait alors le royaume étaient maintenus en leur emploi.

Contrairement à ce que nombre d'auteurs ont écrit, l'avènement de François Ier n'eut donc rien de révolutionnaire. Il fut même l'expression de la plus grande prudence, une prudence qui se manifesta également dans le choix de ses conseillers.

Un roi de France gouvernait avec un conseil et nommait ceux qui y siégeaient. La fonction n'était pas pérenne, même si au conseil étroit, qui se tenait le matin, se réunissaient souvent les mêmes personnes. Le parti Angoulême étant pratiquement inexistant,

François Ier s'entoura de la plupart des hommes déjà aux affaires sous Louis XII. Ainsi, autour du souverain se retrouvèrent, outre les princes du sang tels que le comte de Vendôme, les ducs de Bourbon et d'Alençon et le vicomte de Châtellerault, Gian Jacopo Trivulzio, un Milanais qui avait épousé la cause française sous le règne de Charles VIII et qui participa à toutes les campagnes d'Italie de Louis XII. Gouverneur de Lyon, le roi l'avait nommé maréchal quelques mois avant sa mort. Jean Stuart d'Albany, symbole de l'alliance entre l'Ecosse et la France, était à ses côtés. Lui aussi avait été fait maréchal en 1514. Ils côtoyaient Louis de La Trémoille. Ce fidèle de Charles VIII qui avait arrêté Louis d'Orléans à Saint-Aubin-du-Cormier, s'était montré envers Louis XII d'une totale loyauté. Le roi l'avait comblé d'honneurs. Premier écuyer, il avait été amiral de Bretagne et de Guyenne puis gouverneur de Bourgogne. François Ier en fit son premier chambellan[6]. Jacques de Genouillac, dit Galiot, maître de l'artillerie, resta avec eux et dans ses fonctions, tout comme Claude de Lorraine, comte de Guise, élevé par Louis XII à la charge de grand échanson de France.

Au milieu de ces hommes de guerre éprouvés par l'expérience était aussi Etienne Poncher, évêque de Paris. Même si celui-ci dut abandonner la garde des Sceaux que Louis XII lui avait confiée, le prélat conserva la confiance du prince et, outre sa place régulière au conseil, il exerça pendant de nombreuses années un rôle d'ambassadeur de premier ordre. Florimond Robertet siégeait à ses côtés. Ce notaire originaire du Forez avait commencé sa carrière comme secrétaire d'Anne de Bretagne alors qu'elle était l'épouse de Charles VIII. Celui-ci lui avait confié plusieurs ambassades et l'avait nommé secrétaire des finances royales. Une charge qu'il conserva sous Louis XII, qui, en 1503, le hissa au rang de trésorier royal. Devenu puissant au gouvernement et à la tête d'une fortune

considérable, il fut après la mort du principal conseil du roi, Georges d'Amboise, l'homme fort du royaume, « l'oreille et la langue » de Louis XII[7]. En 1514, il accédait au secrétariat général des Finances et, pour augmenter ses revenus, Louis XII le fit concierge du palais de la Cité. Celui qui avait peuplé de ses créatures le conseil et l'administration s'était, dès 1513, rapproché de la famille d'Angoulême par son beau-frère, Michel Gaillard, qui avait épousé Souveraine, l'une des demi-sœurs de François de Valois[8]. Si, en 1515, l'homme approchait de ses 60 ans, il fut confirmé dans tous ses charges et emplois.

Deux hommes protégés par Louis XII furent même élevés à des responsabilités de premier plan. L'un était Antoine Duprat. Remarqué lors du procès du maréchal de Gié, ce juriste, avocat général au parlement de Toulouse, avait été nommé par le souverain premier président du parlement de Paris. Après la mort d'Anne de Bretagne, qui le protégea, Duprat eut la confiance de Louise de Savoie. François Ier le connaissait bien. C'est à lui qu'il avait laissé à l'été 1514 le gouvernement du duché de Bretagne et c'est sous son contrôle que le jeune homme faisait ses premiers pas de monarque. La reconnaissance royale fut immédiate. Le 7 janvier, Duprat devenait chancelier de France[9]. Attribuée à vie, cette charge faisait de lui le premier de tous les magistrats. « Vicaire et lieutenant général du roy, sur le faict de la loy et de la justice », et chef de la chancellerie où étaient mises en forme toutes les décisions royales, il était également garde des Sceaux : lui seul pouvait donner force exécutoire et valeur aux actes du souverain. Présidant le conseil en l'absence du roi, il était en sa présence le premier de tous les conseillers. Enfin, parce que chaque magistrat était alors administrateur, c'était avec lui que correspondaient les officiers qui représentaient le souverain dans les

provinces[10]. Autant dire que le pouvoir d'Antoine Duprat dans le gouvernement du royaume était immense.

L'autre était de sang royal, Charles de Montpensier, duc de Bourbon. Cet homme de 25 ans avait lui aussi été remarqué par Louis XII et ce, dès sa première campagne militaire en 1507, lors de la révolte de Gênes. Deux ans plus tard, il était auprès du souverain, participant à l'éclatante victoire d'Agnadel. En 1512, le roi l'avait fait gouverneur du Languedoc. Depuis la mort de Gaston de Foix à Ravenne, Charles de Bourbon était incontestablement le meilleur homme de guerre du royaume. Louis XII l'avait choisi pour diriger l'armée qu'il projetait d'envoyer en Italie au printemps 1515. Pour lui signifier sa confiance, il lui avait promis la charge de connétable, restée vacante depuis la mort, en 1488, de Jean II de Bourbon[11]. Elle aussi était attribuée à vie. Exclusivement militaire, elle procurait à son détenteur des responsabilités énormes ainsi qu'un prestige incontestable dans le royaume. Outre l'honneur et le privilège de porter l'épée royale lors des cérémonies officielles de la monarchie, le connétable assurait l'autorité royale à l'armée – à lui, par l'intermédiaire de ses maréchaux ou de leurs prévôts, de punir les manquements à l'honneur et à la discipline. Il supervisait l'approvisionnement des vivres et des munitions et contrôlait les présences et la répartition des soldats dans les villes de garnison. Enfin, chef de l'armée en l'absence du roi, il conduisait l'avant-garde en sa présence[12]. L'immense pouvoir que cet emploi procurait à son détenteur inquiétait toujours un peu le souverain, soucieux de préserver son autorité. François Ier connaissait Charles de Montpensier. Ils avaient ensemble participé aux campagnes de Guyenne et de Picardie de 1512 et 1513. Par cette nomination proclamée le 12 janvier[13], François Ier se montrait à la fois respectueux des engagements de son prédécesseur à l'égard d'un des

hommes les plus importants de la famille royale, reconnaissait les mérites du jeune capitaine et faisait un acte politique d'importance en se fidélisant le plus puissant et le plus riche de tous ses vassaux.

Et puis, évidemment, certains proches du prince bénéficièrent de la nouvelle position de François de Valois. Mais les nouveaux venus furent peu nombreux. Parmi eux, Gaspard de Coligny, son chambellan, devint capitaine de 50 lances[14]. Les autres, malgré leur jeunesse, servaient déjà la monarchie. Ainsi, Odet de Foix, comte de Lautrec, l'un des premiers compagnons d'armes de François Ier, devint, le 7 janvier, gouverneur de Guyenne et reçut le grade de maréchal[15]. Celui qui avait su se faire aimer lorsqu'il fut son gouverneur, Arthus Gouffier, seigneur de Boisy, obtint la charge de grand maître, la plus prisée des charges de l'hôtel du roi en raison de sa proximité avec le souverain ; l'une des plus lucratives aussi, et dont la prérogative principale était de nommer aux offices de la maison du roi[16]. Cette charge généralement attribuée à un fidèle, François Ier l'avait retirée à Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, qui ne fut pas disgracié pour autant. Ce grand capitaine qui servait la royauté depuis Charles VIII eut, en compensation, un bâton de maréchal et une très forte indemnité[17].

D'autres personnages qui avaient également servi Louis XII et qui s'étaient rapprochés de la maison d'Angoulême dans les derniers mois du règne furent récompensés de leur fidélité ; tel fut le cas des juristes Mondot de La Marthonie, Jean de Selve et Jean de Brinon. Ils devinrent respectivement premier président du parlement de Paris, premier président à Bordeaux et premier président de l'échiquier de Rouen[18], qui dans le même temps prit le titre de parlement[19]. Enfin, des sommes d'argent furent distribuées. Si le seigneur de Fleurange n'eut droit à aucun emploi nouveau, il fut gratifié des revenus, sa vie durant, de Château-Thierry. Quant au confident du roi, le jeune frère

de son gouverneur, Guillaume de Bonnivet, il obtint une pension de 1 000 écus annuels avant d'autres faveurs[20]. L'idée d'une jeunesse accédant au pouvoir en balayant d'un revers de main tout un passé, tant vantée par les historiens, s'effondre[21].

Le 15 janvier 1515, François Ier, qui avait respecté la coutume en ne participant pas aux funérailles de Louis XII, était en la cathédrale Notre-Dame de Paris et assistait à un service funèbre pour le repos de l'âme de son beau-père. Tous les proches serviteurs du défunt et les quelques nouveaux élus l'accompagnaient. De retour au palais de la Cité, le roi confirmait les 20 officiers de la chambre des comptes de Bretagne[22].

En un temps extrêmement court, tout juste deux semaines, le nouveau souverain, avec l'aide d'Antoine Duprat, avait donc composé un nouveau conseil qui ressemblait fort au précédent, et s'était assuré de la fidélité des officiers tant de police, de justice que de finance dispersés dans tout le royaume. La continuité monarchique s'était réalisée sans crise malgré une succession en ligne collatérale. Restait à présenter au peuple de France ce jeune homme. Le cérémonial de la monarchie et les publicistes à la solde du pouvoir s'en chargèrent.

Elu par Dieu

Les rois de France, depuis Hugues Capet, étaient non seulement couronnés, mais aussi sacrés par une huile qui selon la légende aurait été envoyée du Ciel à saint Remi pour le baptême de Clovis. Une huile qui donnait au roi son caractère semi-religieux et le liait ainsi plus intimement à Dieu. Depuis le XIe siècle, les cérémonies qui accompagnaient ce sacre avaient été considérablement allongées et le faste qui les entourait s'était fait de plus en plus impressionnant. A la

fin du XIVe siècle, pour mieux fixer ce cérémonial dans le temps, Charles V en ordonna la rédaction. Il s'appliqua pour la première fois pour le sacre de son fils Charles VI. En raison des guerres contre les Anglais, les cérémonies du sacre de Charles VII ne purent être de la même ampleur. Il en fut de même pour Louis XI[23]. L'ordo de Charles V fut rétabli pour le sacre de Charles VIII, avec quelques apports nouveaux. Le sacre de François Ier suivit ce nouvel ordre.

Si les juristes ne considéraient plus, à l'aube du XVIe siècle, cet événement comme un acte essentiel à la reconnaissance de la légitimité du pouvoir – le nouveau souverain étant investi à l'instant où son prédécesseur avait rendu son dernier souffle, une investiture confirmée à la fin des funérailles du roi défunt par la phrase « Le Roi est mort, vive le Roi », utilisée pour la première fois lors des cérémonies funèbres de Charles VIII[24] –, il conservait une valeur symbolique immense et incarnait toujours la puissance surnaturelle de la royauté française, comme l'alliance intime qui unissait le roi à Dieu. Cérémonie publique, il était également la première manifestation d'envergure de la piété du nouveau roi.

En plein mois de janvier, six jours après l'inhumation de Louis XII à Saint-Denis, et trois semaines après son avènement au trône, le roi partait pour Reims se faire sacrer.

Ce fut au milieu d'un cortège immense qu'il effectua les lieues qui le séparaient du site traditionnel de la célébration. S'y retrouvaient Charles d'Alençon, beau-frère du roi depuis 1509 et héritier présomptif du trône, Charles de Montpensier, duc Bourbon et connétable de France, ses cousins Charles de Bourbon, comte de Vendôme, et François de Bourbon, comte de Saint Pol, Claude de Lorraine, comte de Guise, et Charles de Clèves, comte de Nevers, ainsi que tous les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, ordre de chevalerie initié par Louis XI qui, en ce début de XVIe siècle, gardait

tout son prestige[25]. Les capitaines, les gouverneurs des provinces, ainsi qu'une foule de gentilshommes avec leur suite les entouraient. Certains étaient venus avec leur épouse. Pas le roi. Celle qui, selon un ambassadeur flamand, ressemblait tant de visage à sa mère, bien qu'enceinte de quelques semaines seulement, était déjà « fort grosse » et son « estrange corpulence » laissait présupposer une grossesse délicate et une vie courte[26]. La reine Claude resta donc à Paris. Louise de Savoie et sa fille Marguerite, en revanche, furent du voyage. C'est dans la soirée du samedi 24 janvier, jour des vigiles de la conversion de saint Paul, que le cortège royal arriva devant Reims, une heure avant les vêpres[27]. Là, François Ier fit sa première entrée.

Ces réceptions étaient organisées par les municipalités chaque fois qu'un souverain, son épouse ou une personnalité d'importance pénétraient officiellement dans une ville du royaume pour la première fois. Spectacles de rue, elles proposaient sur des échafauds de véritables tableaux vivants où des acteurs amateurs jouaient des scènes empruntées à l'histoire ancienne, à l'histoire moderne et à la Bible. A partir de la seconde moitié du XVe siècle, la signification politique de ces spectacles fut de plus en plus évidente. Le personnage honoré pouvait être figuré entouré de ses ancêtres, de saints protecteurs ou être représenté comme l'incarnation d'une figure antique. Ces cérémonies offraient l'occasion d'un dialogue entre le souverain, plus proche, et ses sujets, moins passifs, et entretenaient mieux que les cérémonies officielles de la royauté le sentiment national et monarchique.

Aucune description des spectacles de cette entrée ne paraît avoir été conservée. L'on sait seulement que c'est sous un dais, comme le voulait la coutume, que le roi traversa la ville, entouré de la noblesse qui l'avait escorté. Le défilé prit fin devant la cathédrale où s'était rassemblé le peuple de la ville, augmenté pour l'occasion par celui

des lieux environnants. Sur le parvis, l'archevêque de Reims, Robert de Lenoncourt, une grande partie des évêques du royaume et des représentants des couvents de la ville l'attendaient. Là, le roi baisa l'Evangile, écouta plusieurs oraisons et la lecture de versets de l'Ancien Testament, puis pénétra dans la cathédrale. Devant le grand autel, précédé par tout le clergé présent et les princes du sang, François Ier remercia à genoux Dieu et la Vierge Marie du don qu'Ils lui avaient fait. Les prières dites et chantées terminées, le roi baisa l'autel et offrit le traditionnel présent de 13 écus d'or à l'église. La cérémonie de l'entrée s'acheva par un festin organisé au palais épiscopal de Tau. Vers minuit, dans la plus stricte intimité, accompagné seulement des princes proches du trône par la naissance, François Ier assista aux matines dans la cathédrale. Elles avaient été avancées de quelques heures en raison des célébrations du lendemain[28].

Vers 7 heures du matin, le dimanche 25, les évêques de Laon et de Beauvais, accompagnés des chanoines et d'autres gens d'Eglise, allèrent jusqu'à l'archevêché pour se présenter au roi. Celui-ci était réveillé, assis au bord d'un lit de parade, et les attendait. Ils l'invitèrent à le suivre après plusieurs prières et oraisons. François Ier, vêtu d'une chemise de soie blanche ouverte sur le devant et dans le dos, fermée de boutons d'argent sous un manteau de damas blanc fourré de martre, fut conduit dans le chœur de la cathédrale, devant le maître-autel. Là, il prit place sur un siège à côté de l'archevêque, tout comme les douze pairs de France, six ecclésiastiques, les évêques ducs de Laon, de Langres et les évêques comtes de Chalons, de Noyon et de Beauvais (le sixième pair était l'archevêque de Reims) et six laïcs, c'est-à-dire les ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guyenne, ainsi que les comtes de Toulouse, de Champagne et de Flandre. Parce que le roi de France tenait maintenant dans son

domaine les trois duchés-pairies laïques et deux des comtés, pour respecter la tradition, d'autres hommes les représentèrent en ce jour. L'espace d'une journée, Charles de Bourbon, duc d'Alençon, fut duc de Bourgogne, le duc de Lorraine fit office de duc de Normandie, le duc de Châtellerault figura le duc de Guyenne, le comte de Saint Pol devint comte de Champagne et le prince de La Roche-sur-Yon représenta le comte de Toulouse. Le comte de Flandre et de Luxembourg, Charles d'Autriche, s'était fait excuser auprès du roi. Il fut remplacé par Charles de Bourbon, comte de Vendôme[29]. Ensemble, ils attendirent l'arrivée de l'abbé de Saint-Remi qui apportait la précieuse huile[30]. Lorsqu'il arriva devant le parvis, l'abbé remit le baume à l'archevêque venu l'accueillir, entouré de plusieurs évêques, prélats et barons, contre la promesse de le lui rendre le mystère terminé. Puis il précéda l'archevêque jusqu'au grand autel et prit place à droite de celui-ci. De l'autre côté de l'autel se tenait un autre abbé, celui de Saint-Denis-en-France, arrivé la veille. Il avait apporté les regalia nécessaires au rituel du sacre conservés par l'abbaye depuis la fin du XIIe siècle. Sur l'autel, il avait placé la chemise de taffetas « sanguin », la dalmatique de soie, la tunique de velours azur semée de fleurs de lys, le grand manteau royal de velours parsemé des emblèmes de la monarchie et fourré d'hermine, mais aussi les chausses de soie « jacynthe », avec fleurs de lys, l'anneau d'or, les éperons dorés, le sceptre d'or de Charles V, l'agrafe et la main de justice dites de Saint Louis, ainsi que l'épée et la couronne dites de Charlemagne.

La sainte ampoule posée sur le grand autel, les cérémonies commencèrent. Après une succession d'oraisons, d'hymnes et de prières qui durèrent trois heures, François Ier fut invité à se lever pour prononcer le serment du sacre. La main sur l'Evangile, à haute voix, il s'engagea à protéger les privilèges de l'Eglise de France et à la

défendre de son mieux. Il promit de faire régner la paix dans toute la chrétienté, de défendre les chrétiens contre les injustices et de se montrer clément et miséricordieux, tout en poursuivant l'hérésie. La remise des insignes de chevalerie suivit. Le roi fut déshabillé de son manteau puis son grand chambellan, le duc de Longueville, lui passa les chausses. Le don des éperons était le privilège du duc de Bourgogne. Ce fut donc Charles d'Alençon qui les lui fixa aux chevilles, les retirant aussitôt comme l'ordo le prévoyait. Celui de l'épée était dévolu à l'archevêque de Reims, qui prit l'arme dans son fourreau attaché au baudrier et en ceignit le roi par-dessus sa chemise, puis, comme pour les éperons, la retira immédiatement. Devant l'autel, il sortit l'épée de son fourreau, la baisa et la mit entre les mains de François Ier. Celui-ci la tint un instant, la pointe levée vers le ciel, pour l'offrir à Dieu, puis vint lui-même la déposer sur l'autel. L'archevêque la ressaisit et la redonna au roi qui la confia alors au connétable, Charles de Montpensier, qui fit le roi chevalier, puis porta l'épée la pointe en l'air pendant le reste de la cérémonie, et même plus tard, lors du festin[31].

L'onction venait juste après. Dans une patène, l'archevêque mélangea un peu de chrême avec trois gouttes de l'huile sainte. Au même moment, les évêques de Laon et de Beauvais dégrafèrent la chemise du roi. Avec une aiguille d'or, l'officiant toucha le corps de François Ier d'abord en sept endroits : sur la tête, la poitrine, au milieu du dos, sur chaque épaule, et aux jointures des bras. Pour la « netteté de la conservation », la chemise du souverain fut aussitôt fermée. Le grand chambellan s'approcha alors de François Ier et l'aida à revêtir la chemise, la dalmatique, la tunique et le grand manteau attaché par le fermail. Ainsi vêtu, le roi se tenait à genoux, les mains jointes devant l'archevêque. Puis celui-ci toucha avec la même aiguille chacune

d'elles et lui offrit une paire de gants bénits pour protéger ses mains ointes.

Sacré, François Ier reçut les instruments de la royauté. L'archevêque lui glissa l'anneau d'or au doigt, symbole de l'union du roi et de son royaume[32], lui mit le sceptre dans la main droite, métaphore de son autorité, et la main de justice dans celle de gauche, figure de l'excellence du jugement royal. Alors l'archevêque saisit la couronne et la posa sur la tête du souverain, puis la releva et l'abandonna aux pairs qui s'étaient approchés et qui la soutinrent au-dessus du chef de leur prince. Chaque geste, chaque don, fut ponctué d'oraisons et de prières.

Sacré, couronné, présenté en étal royal, le roi devait être montré dans toute sa splendeur. Il fut invité à monter sur une estrade, bâtie entre le chœur et la nef, couverte de tentures azur semées de lys d'or. Après une série de prières, l'archevêque procéda à l'acclamation. A genoux devant son souverain, tête nue, il lui baisa les mains et, à haute voix, dit : « *Vivat Rex in aeternum* », c'est-à-dire « Vive le Roi sans fin »[33]. La phrase fut reprise aussitôt par toute l'assistance. Puis, un à un, les pairs imitèrent les gestes et les paroles de l'archevêque. Un *Te Deum* retentit ensuite. Sitôt le cantique achevé, l'officiant alla se changer une autre fois pour célébrer la grand-messe. Pendant son absence, le héraut d'armes Champagne enjoignit ceux qui voulaient être faits chevaliers, en ce mémorable moment, par leur prince d'avancer vers lui. Une vingtaine de gentilshommes se dirigèrent alors vers l'estrade et, un à un, furent adoubés par leur souverain[34].

Puis la messe reprit. Lors de l'Evangile, François Ier se leva et, en signe d'humilité, ôta sa couronne. La lecture terminée, le texte saint lui fut apporté à baiser. La cérémonie de l'offrande suivit. Accompagné des pairs de France, le roi descendit de l'estrade et s'avança jusqu'au grand autel où le grand chambellan lui donna les

présents rituels à remettre : un pain doré, un pot d'argent rempli de vin et treize pièces d'or. Puis, après s'être confessé, François Ier se présenta devant le grand autel et récita, à genoux, son confiteor, tandis que l'archevêque lui donnait publiquement l'absolution. François Ier pouvait maintenant communier sous les deux espèces, au corps et au sang du Christ, « ce que jamais homme ne doit faire for les rois de France quand ils sont sacrés ». En signe d'humilité, le connétable de Bourbon avait baissé l'épée royale.

Le mystère touchait à sa fin. François Ier abandonna la grande couronne pour une autre, plus légère. Il quitta aussi ses vêtements d'apparat pour un manteau de drap d'or fourré de martre. Dans ce nouvel appareil, il sortit de la cathédrale par le grand portail, précédé des princes du sang, des ecclésiastiques et des autres seigneurs. Sur le parvis, il fut acclamé aux cris de « Vive le Roi ! » par une foule massée depuis le matin derrière des barrières. Des pièces d'argent furent jetées à la volée. Il était un peu plus de 2 heures de l'après-midi.

Alors que les participants se dirigeaient déjà vers le palais de Tau pour assister au festin, François Ier se retira dans ses appartements et accomplit un dernier rite. Il ôta son manteau, ses gants et sa chemise qui furent brûlés devant témoins. Nul autre que le roi n'avait le droit de les porter. Ceux qui les touchèrent durent se purifier les mains avec de la mie de pain ou de l'étouffe. Seule la peau du roi pouvait conserver les traces du précieux baume. Le soir, alors que François Ier avait rejoint ses convives, des feux de joie furent allumés dans la cité champenoise comme dans les autres bonnes villes du royaume, pour que le peuple de France fêtât lui aussi l'événement. Et, afin d'informer ceux qui n'avaient pu assister à cette fête unique dans la vie d'un prince, tout comme pour se souvenir de ce moment dans le temps, la chancellerie royale ordonna la publication d'un récit de cette mémorable journée sur de petits livrets de papier. Ces textes qui

faisaient la part belle aux prières dites par le roi comme aux détails des vêtements des personnages de haut rang furent diffusés à travers tout le royaume quatre jours plus tard[35].

Le séjour rémois fut bref. Le 27, François Ier et sa suite reprenaient la route de Paris. Ils s'arrêtèrent dans l'après-midi à Corbeny, une abbaye où était conservé le corps de Marcoul, un saint ermite mérovingien assez obscur réputé guérir les écrouelles depuis le XIIe siècle, une maladie que le roi était également capable de soigner, un pouvoir thaumaturgique qu'il recevait ou qui se révélait, selon les opinions, après avoir reçu les saintes onctions du sacre. Le pèlerinage royal avait été institué au début du XIVe siècle et les souverains avaient pris l'habitude de guérir pour la première fois à Corbeny. Avec le temps, un cérémonial de plus en plus sophistiqué s'était institué. Les moines allaient à la rencontre du roi portant en procession la châsse renfermant le chef du saint, puis les religieux l'accompagnaient dans l'abbatiale où était exposé le reste du corps de Marcoul. Après les prières de circonstance devant la relique, le roi était conduit dans un appartement réservé à son usage. Le lendemain, il se livrait à la cérémonie des guérisons. Le 28 janvier 1515, des dizaines de malades furent rassemblés devant François Ier qui de ses mains nues les toucha à la tête puis fit sur eux le signe de croix en disant à chacun « Le Roi te touche, Dieu te guérit ». Des aumônes furent ensuite distribuées à tous ces souffrants[36].

Sacré, couronné, investi des pouvoirs thaumaturgiques, François Ier était devenu en quatre jours un souverain dont plus personne ne pouvait contester la légitimité. Cette légitimité, la propagande royale la démontra encore, ailleurs et autrement. Elle en profita pour créer une figure plus personnelle du souverain. L'entrée de Paris participa à ce mouvement.

Programme d'un gouvernement idéal

Cette entrée eut lieu le jeudi 15 février 1515. De Compiègne, le roi s'était dirigé vers l'abbaye de Saint-Denis-en-France où, pendant deux jours, il avait fait, selon la coutume instaurée depuis plus d'un siècle, ses dévotions au saint protecteur du royaume, puis prit ses regalia personnelles – une couronne d'or, un sceptre, une main de justice et un manteau, préalablement bénits par l'abbé lors d'une courte cérémonie[37]. Vêtu de drap d'argent, la tête coiffée d'un bonnet de velours blanc couvert de pierreries, monté sur un cheval pareillement harnaché, le roi[38] chevaucha vers la capitale de son royaume entouré des princes et des prélats qui, pour la plupart, l'avaient accompagné à Reims. Vers 15 heures, au lieu-dit de La Chapelle-Saint-Denis, il rencontra les représentants des institutions royales et municipales, de la bourgeoisie et du clergé de Paris, venus en grande tenue, avec croix, bannières et reliques le saluer hors les murs de la ville. Il écouta les harangues d'usage, accepta les clefs de la cité comme à chaque fois qu'un souverain pénétrait officiellement pour la première fois dans une ville de son royaume, signe de soumission et de fidélité, puis, après la remise du dais, les hommes du roi se mêlèrent à ceux de la municipalité et aux représentants des institutions du royaume selon un ordre établi pour ne plus faire qu'un seul et immense cortège qui conduisit François Ier, en grand triomphe, jusqu'à la cathédrale Notre-Dame.

Le concepteur de cette réception, Pierre Gringoire, était un habitué de ces cérémonies. Poète à la solde de Louis XII, il avait participé à l'invention des entrées de Philippe le Beau en 1501[39] et d'Anne de Bretagne en 1504[40]. Nommé par le roi responsable des fêtes dans la capitale, il avait entièrement dirigé l'entrée de Mary Tudor en novembre 1514[41]. Toujours détenteur de sa charge en

février 1515, il créa avec son acolyte, le charpentier Jean Marchand, les mystères qui furent présentés à François Ier. Le temps de préparation fut relativement court. Moins de six semaines pour financer l'entrée et les présents qui seraient offerts au roi et à son entourage[42], imaginer et réaliser les spectacles qui y seraient joués, ordonner la confection de nouvelles tenues pour les gens de la municipalité et permettre à tous ceux qui étaient invités, sans parler des nombreux curieux, de se loger. En outre, il fallait contrôler le nettoiement des rues par où passerait le cortège, les réparer, les sabler ou les repaver, mais également évacuer les encombrements de toutes sortes. Si Paris était connue pour être une des plus grandes villes de la chrétienté et la plus peuplée, elle était également réputée pour sa puanteur et la fiente qui recouvrait ses rues[43].

Parce que le récit le plus répandu de l'entrée de François Ier à Paris, un imprimé de quatre feuillets, n'en dit mot, se bornant à une description du défilé qui accompagna le roi de la porte Saint-Denis au parvis de Notre-Dame, avec force détails sur la préciosité des vêtements et des évocations très précises des devises des uns et des autres[44], que l'ambassadeur Mercurino da Gattinara, dans une lettre fort connue adressée à Marguerite d'Autriche, est tout aussi silencieux sur le sujet, subjugué lui aussi par l'étalage des richesses des seigneurs du royaume lors de ce défilé, et que pas un texte dans les registres de l'Hôtel de Ville ne les évoque sauf une vague allusion à un paiement destiné à Pierre Gringoire[45], plusieurs historiens en ont conclu qu'aucun spectacle n'avait été imaginé, et le justifièrent. Il n'en est rien. Ils nous sont connus par le récit que commanda le prévôt de l'hôtel du roi, Jean d'Aulhac, et qui fut imprimé peu après la cérémonie. Bien que sommaire, le texte permet de dégager plusieurs grandes idées sur la manière dont François Ier, puisque les thèmes des spectacles étaient approuvés en conseil au moins depuis

Charles VIII[46], accepta de se présenter au peuple de la capitale de son royaume.

Le premier échafaud bâti fut celui de la porte Saint-Denis. Là figurait un personnage nommé Fleur de Noblesse, double du roi. Une épée nue dans une main et une fleur de lys dans l'autre, il dominait une seconde figure, celle d'Argus. En bas de l'échafaud, dans une nef couleur argent, quatre personnages : Ville, Bonne Espérance, Plat Pays et Assurance. L'auteur de la relation n'en dit pas plus[47]. Poursuivant son chemin par la rue Saint-Denis, à la hauteur de la fontaine du Ponceau, aussi appelée fontaine de la Reine, le roi admira une salamandre géante qui crachait par la gueule vin blanc, vermeil et hypocras afin de désaltérer les passants. Au pied de la fontaine, trois sirènes chantèrent à son passage ses louanges que le récit ne donne pas. Si à la Trinité fut proposée une représentation de la Passion qui rappelait à tous la manière dont mourut le Christ, un thème présenté régulièrement lors des entrées des rois et des reines depuis la fin du XVe siècle en ce lieu[48], porte des Peintres François Ier était à nouveau proposé au public entouré de deux divinités antiques, Mars et Minerve. La première portait le bâton royal, la seconde le sceptre. Quant à la couronne, elle était soutenue par une troisième figure, nommée Pandore, placée au-dessus du roi. Dominant la scène, en haut de l'échafaud, trônait un dernier personnage, des ailes dans le dos, et désigné par le nom de Divine Puissance. Au-dessous du roi, quatre jeunes filles identifiées par un phylactère : Clio, Euterpe, Flora et Thalia. Puis, au pied de l'échafaud, dans un beau jardin, des chantres et des ménestrels jouaient et chantaient mélodieusement l'avènement du souverain et peut-être leurs espoirs, mais rien n'a été transmis de plus par le récitant[49]. Au cimetière des Saints-Innocents était le cinquième spectacle. Là encore, le roi était représenté en état royal, avec bâton et sceptre. Autour de lui, deux femmes. L'une était

dame France et tenait un cœur entre ses mains. Au passage de François Ier, elle déclara :

> « De cette partie est présente
> France qui son cœur luy présente. »

L'autre portait une église et était dame Foi. Elle parla après France et dit au même :

> « Le très chrestien garder s'applique
> Soubs sa dextre, foy catholique. »

Entourant ce groupe, six figures masculines vêtues d'armures tenaient lance et portaient écu. Le langage de l'héraldique permet d'identifier, entre autres, le connétable de Bourbon, le duc d'Alençon et le comte de Vendôme. Sur un phylactère ce mot : *« Esti Sunt portes Israel. »* Au bas de l'échafaud, trois personnages : Peuple Commun, Fidélité et Vigilance ; à côté, sur un écriteau, un court texte rappelait le combat de David qui sauva les Juifs de la domination philistine par sa victoire contre Goliath. Il s'achevait par ces vers :

> « François des François mutins,
> Mectra qui vouldroit mal à la France[50]. »

Devant le Châtelet, François Ier put s'admirer encore une fois assis sur un trône, en état royal, devant un immense écu de France entouré de l'ordre de Saint-Michel. En dessous, et en descendant jusqu'au sol, Charles de Valois avec les huit rois issus de son sang qui régnèrent sur la France depuis 1328. Accompagnant le prince, six figures, trois à gauche et trois à droite, des hommes de loi, vêtus d'écarlate,

« représentant la chose publique et salique ». En bas de l'échafaud, dans un jardin, cinq jeunes femmes chantaient. Au-dessus du trône, un phylactère portait l'inscription « *Monarchia rei publice* ». Le dernier spectacle fut joué devant la porte du palais royal de l'île de la Cité, lieu où s'achevait traditionnellement l'entrée des rois et des reines de France à Paris. Un grand lys trônait au centre d'un jardin. Au pied de la fleur, quatre femmes, les quatre vertus cardinales, entouraient une salamandre. Non loin d'elles, un homme, la bourse pleine et ouverte, distribuait des pièces aux passants. Des bergers et bergères qui chantaient encore leur joie de l'avènement du roi étaient à ses côtés[51].

La signification de ces mystères, comme leur unité, est, malgré l'imprécision du récit, assez évidente. S'y retrouvaient les messages habituellement traduits lors de ces fêtes, ceux qu'une cité docile devait à son souverain aimé, manifestations de joie, de fidélité et d'amour, et, en retour, y apparaissaient ceux ordonnés par le pouvoir royal qui devaient rassurer sur un avenir plus ou moins proche. En faisant figurer, au Châtelet, les hommes du sang des Valois qui avaient régné depuis Charles, frère de Philippe le Bel, les organisateurs comme le gouvernement royal rappelaient que François Ier était de ce sang et que son droit à gouverner la France était légitime, malgré une succession collatérale, grâce à la loi fondamentale du royaume, la loi salique. Un droit justifié par les six autres figures entourant la représentation royale qui, bien que non désignées par l'auteur, peuvent être devinées sans trop de méprise, au moins pour cinq d'entre elles. Assurément étaient présents le roi Pharamond, réputé avoir initié la loi, ainsi que les quatre légistes qui l'auraient rédigée : Wisogast, Arogast, Salegast et Widogast. La sixième silhouette pouvait être Charlemagne, qui l'avait fait moderniser et augmenter[52]. Redécouverte et réinventée au XIVe siècle,

cette loi avait permis d'affirmer par l'interprétation de l'article « *De Allodis* », qui interdit aux femmes de prétendre aux terres familiales, que le royaume de France ne se transmettait que de mâle en mâle par les mâles. En France, à la fin du XVe siècle, cette convention n'était plus discutée par personne[53]. Louis XII était parvenu au trône de France par son application. François Ier y accédait pareillement.

Légitime par le sang, François Ier démontrait au cimetière des Saints-Innocents qu'il était capable de bien gouverner en affirmant qu'il saurait maintenir les biens les plus chers à un peuple : la paix et la sécurité, une référence, peut-être, à l'activité diplomatique du moment. Là, entourant la figure du roi, étaient les représentations des plus grands capitaines du royaume, ceux du sang de France. En bonne place : le duc de Bourbon. Outre son passé militaire, la charge de connétable qui avait été restaurée pour lui officialisait ses qualités et garantissait la conduite d'une bonne police à l'intérieur du royaume comme la discipline parmi les gens de guerre, qui vivaient encore trop souvent aux dépens des villes où ils étaient en garnison, ou sur les paysans du plat pays. Une allusion, peut-être aussi, à l'une des toutes premières ordonnances signées par François Ier. Le 20 janvier, à La Ferté-sous-Jouarre, alors qu'il était en route pour Reims, le roi prenait connaissance de l'ordonnance longue de 38 articles préparée par le connétable qui réorganisait la gendarmerie et les compagnies d'ordonnance[54].

A ce nouveau roi qui apportait la paix et la sécurité à son peuple, la France rendait grâces en lui offrant son amour, par le don de son cœur. Depuis le XIVe siècle, la fidélité et l'amour des sujets envers leur souverain s'exprimaient visiblement lors des entrées par ce type d'offrandes, même si, généralement, il s'agissait plutôt du cœur de la cité visitée. Dans l'imaginaire médiéval, cet organe était perçu comme le siège des émotions et des passions. Il était aussi celui des

sentiments, de l'amour en particulier ; mais également du désir, de la souffrance et de la joie, enfin de la conscience et du courage[55]. Lorsqu'elle offrait son cœur au roi en février 1515, dame France, qui traditionnellement était représentée jeune, blonde et richement vêtue, à l'image de dame Charité[56], affichait surtout l'obligation de fidélité inconditionnelle que le peuple de France se devait de porter à la monarchie, considérée comme le meilleur régime politique au monde[57]. Quant à la présence de dame Foi, elle assurait aux mêmes que François Ier, grâce à sa puissance militaire, protégerait la religion catholique, seule religion admise en France, des misères du temps, de la guerre et des infidèles ; représentation visible des paroles du sacre mais aussi du serment que le roi prononça sur le parvis de Notre-Dame, avant d'y faire ses dévotions. Comme tous ses prédécesseurs au moins depuis Jean II, à haute voix, la main sur l'Evangile, il déclara : « Je promets et garantis à chacun de vous et aux églises à vous confiées que je maintiendrai votre privilège canonique, votre statut et votre juridiction et que je vous aiderai à les défendre autant qu'il sera en mon pouvoir et avec l'aide de Dieu, ainsi qu'un roi est tenu de faire à l'égard de chacun des évêques de son royaume, et de l'église confiée à chacun d'eux[58]. »

Cette inconditionnalité en l'espoir d'un avenir sinon meilleur, du moins paisible était exprimée dès le début de l'entrée sur l'échafaud à la porte Saint-Denis avec le rappel de l'aventure d'Argos, inventeur du navire qui permit aux Argonautes de partir à la recherche de la Toison d'or. La ville de Paris, qui avait pour emblème un navire, était également incarnée par les figures de Cité et du Plat Pays. Quant à ses sentiments, ils étaient concrètement traduits par les personnages d'Espérance et d'Assurance. Paris, nouvel Argos, et son peuple, les Argonautes, emplis d'espérance et d'assurance en leur prince, déclaraient vouloir le suivre aveuglément sur la route qu'il choisirait,

comme les héros grecs l'avaient fait avant eux, en espérant le même succès.

Promesse de gloire future que le spectacle de la porte aux Peintres traduisait à sa manière en proposant le roi encadré par deux divinités romaines liées à la guerre et à la conquête, Mars et Minerve, qui tenaient chacune un symbole du pouvoir et de l'autorité royale entre les mains. Déesse de la fureur guerrière et de la sagesse, Minerve, qui avait régné sur Rome pendant des siècles, était maintenant à Paris avec son complice pour soutenir François Ier et l'encourager dans ses succès militaires. Une troisième figure, Pandore, première femme créée par Héphaïstos, était à leurs côtés. Soutenu par tous les dieux qui lui donnèrent chacun une qualité, selon la version la plus répandue, celle d'Hésiode, Zeus avait envoyé la jeune femme à Epiméthée qui en fit son épouse. Avant son départ, Pandore reçut pour présent une jarre qui contenait tous les maux du monde. Sur terre, curieuse, elle en ouvrit le couvercle et laissa échapper les malheurs que la jarre renfermait, malheurs qui se répandirent sur l'humanité. Seule l'espérance, restée au fond, ne put s'échapper. Une autre version de cette légende existait, moins connue, mais plus en vogue en France en ce début du XVIe siècle. Elle était aussi plus positive. Zeus avait donné la jarre à la jeune femme pour ses noces. Mais le cadeau n'aurait contenu que les biens du monde. Lorsque Pandore l'ouvrit, ils s'envolèrent et s'en retournèrent au séjour des dieux au lieu de rester parmi les hommes, qui furent affligés de tous les maux, ne gardant pour eux que l'espérance. Paris, ou le royaume, était en ce 15 février 1515 cette nouvelle Pandore qui offrait à son époux ou maître, le roi, symbole de son union, une couronne, avec l'assentiment du Saint-Esprit. Elle mettait en lui tous ses espoirs, certaine que François Ier saurait sinon conserver les biens de la jarre pour le bonheur du peuple, du moins les faire revenir sur terre grâce

à l'excellence de son gouvernement[59]. Clio, qui chante le passé des hommes et des cités, Euterpe, maîtresse de la musique et de la danse, et Thalia, nymphe qui préside à la comédie, entourant Flora, pendant romain de la grecque Chorio, divinité agraire, déesse des fleurs qui protège les récoltes, symbole de la renaissance du monde à chaque printemps et donc de la jeunesse éternelle, étaient là pour confirmer cet espoir, prêtes à fêter la paix présente et future ainsi que l'abondance qui en résulterait et rendre ainsi le souvenir du monarque immortel.

Mis à part la figure royale, ce spectacle proposait exclusivement des personnages de la mythologie antique. Il ne s'agissait pas d'une nouveauté. Charles VIII puis Louis XII en avaient déjà été les témoins en Italie lors de leurs réceptions à Sienne, Florence, Gênes et Milan[60]. Ils le furent encore au cours des cérémonies de retour organisées en 1495 et en 1507 à Lyon[61]. Des éléments d'architecture antiques, principalement les arcs de triomphe, apparurent en même temps et furent de plus en plus utilisés lors des entrées et des spectacles de la monarchie[62]. A Paris, Gringoire en avait fait réaliser pour l'entrée de Mary Tudor, en novembre 1514, puis pour le tournoi qui paracheva les fêtes[63]. Par manque de précisions, il est impossible d'affirmer que de pareils monuments furent proposés à François Ier lors de son entrée.

Par ailleurs, Gringoire avait placé ces nymphes antiques dans un jardin, remarquable aussi au Châtelet et au palais royal. Ce jardin était une représentation idéalisée du royaume de France. Rond ou losangé, il proposait une figure du territoire national décrite dès le XIVe siècle dans la littérature et qui prit forme dans l'iconographie au milieu du XVe siècle. Les concepteurs des entrées royales participèrent largement à la vulgarisation de cette image pastorale du royaume, espace forcément merveilleux, baigné des plus doux climats et riche

des sols les plus fertiles, miroir du paradis sur terre[64]. Territoire de France où la présence des bergers heureux marquait la joie d'un peuple d'être gouverné par le meilleur des princes. En février 1515, il s'agissait de célébrer un avènement pacifique, et l'espoir d'une paix durable. Image de richesse, de joie et de quiétude. Vœu pieux s'il en fût, mais indispensable à proposer en un tel moment.

Si la figure de François Ier « sur le vif » apparaissait dans quatre des sept spectacles de l'entrée, elle se devinait aussi sur deux autres, au palais royal et à la fontaine du Ponceau, par son emblème personnel, une salamandre. L'emblème appartenait au roi avant même qu'il ne soit désigné comme tel. Il apparaît pour la première fois lié à lui de façon incontestable sur l'avers d'une médaille frappée en 1504. L'animal était figuré déjà crachant sa salive au milieu des flammes. Tout autour, cette phrase : *NOTRISCO.AL BUONO.STINGO.EL REO.MCCCCCIIII* (« Je me nourris du bon feu, j'éteins le mauvais », 1504)[65]. Paulo Giovio, au milieu du XVIe siècle, affirma qu'il s'agissait d'un choix personnel de François Ier[66]. Claude Paradin, dans ses *Devises héroïques* parues en 1557, prétendit que la salamandre avait appartenu à son père Charles d'Angoulême[67]. En fait, elle aurait déjà pu être employée par son aïeul, le comte Jean[68]. Aristote, puis après lui Pline et Isidore de Séville avaient établi des caractéristiques doubles à l'animal. La salamandre aurait supporté sans souffrir la force du feu, mais aurait également été capable de l'étouffer par la froideur de son corps. Quant au mot qui accompagnait l'emblème royal à la fontaine du Ponceau et qui était également remarquable en ce jour sur le col des hommes de la garde du roi qui défilèrent près de lui[69], *Nutrico et extingo* (« Je m'y nourris et je l'éteins »), il était une réduction de la phrase de la médaille de 1504 et sous-entendait que l'animal se nourrissait du bon feu, celui de Dieu, feu de la charité purificateur qui embrase le cœur des saints

et des gens, feu ardent de l'amour divin qui réchauffe et aide à la vie terrestre et combattait le mauvais, celui de Satan et de l'enfer, feu maudit qui brûle pour l'éternité l'âme des damnés et qui sur terre consume les corps par l'amour charnel, feu du plaisir et de la concupiscence, mais aussi des armes, qui détruit les hommes, les bêtes et les récoltes, provoquant famines et désespoir. En cette journée, il est évident que le feu dans lequel la salamandre royale se complaisait à vivre était le feu généreux, symbole de paix et d'amour de Dieu. Ne donnait-elle pas à boire aux passants, et, au palais royal où elle fut une seconde fois représentée, n'était-elle pas au centre du jardin plaisant, à l'ombre du lys, symbole de la royauté protectrice, proche de la figure représentant l'abondance ou la libéralité qui la bourse ouverte distribuait des pièces de monnaie aux Parisiens ?

Tous ces spectacles avaient donc été organisés autour d'un schéma assez simple : François Ier était un prince légitime dont l'avènement sans heurt présageait de la paix du royaume. Il était un roi responsable, conscient de la nécessité de protéger son peuple contre ses ennemis et la religion contre les infidèles. En échange, par gratitude, le peuple de Paris, voire de France, lui exprimerait toujours son amour par sa fidélité. Un programme sans grande ambition personnelle. Aucun des spectacles n'esquissa un semblant de projet politique imminent. Aucun ne parla, non plus, de la personnalité du souverain, de son caractère, ou même de sa piété, hormis la symbolique qui entourait la salamandre, mais qui n'était pas connue de la majorité des spectateurs. A l'aide d'autres médias, accessibles à un plus grand nombre, comme les imprimés diffusés par la chancellerie, les libraires et le colportage, la propagande royale proposa un aspect plus original du roi, qui marqua durablement son souvenir.

Le chef-d'œuvre de nature

François Ier n'était pas fils de roi et était parvenu au trône par une série de hasards. Cette addition de fortune, acceptable pour une reine de France[70], n'était pas recevable pour un souverain français. L'élection divine, sanctionnée par l'onction du saint chrême, l'en empêchait. Les publicistes du roi s'en arrangèrent. L'avènement de François Ier aurait été une volonté de Dieu longuement préparée, comme tout ce qu'Il faisait. Il aurait élu le fils de Charles d'Angoulême et de Louise de Savoie dès sa naissance afin qu'un jour il gouverne son royaume préféré. Ce fut pour cette raison que Charles VIII serait décédé jeune, que ses enfants n'auraient pas vécu et que Louis XII n'aurait pas eu de fils[71]. Et lorsque Dieu jugea le moment opportun pour installer son choix sur le trône de France, Il aurait prévenu celle qu'Il avait désignée pour le porter, sa mère, Louise de Savoie. Une vision céleste, l'apparition d'un soleil au-dessus du château d'Angoulême au moment de la mort de Louis XII, en aurait été le signal[72]. D'autres se souvinrent d'une nuit exécrable, où le vent et la pluie auraient fait de véritables ravages[73]. Certains affirmèrent qu'un astre à côté du soleil avait brillé plus que d'habitude[74]. En outre, tous les auteurs soulignèrent que François Ier avait accédé au trône à un moment particulier. Il devint roi de France le premier jour de la semaine, la première semaine du premier mois de l'année selon le calendrier adopté à Rome. Enfin, il était le premier à porter le nom de son peuple[75]. D'autres se rappelaient que c'était aussi un 1er janvier que son père était mort et qu'à cette même date il était devenu comte d'Angoulême. Dix-neuf ans plus tard, Louis XII décédait et permettait à François de Valois de devenir roi. Assurément, Dieu était derrière tout cela. Le 1er janvier n'était-il pas chez les Romains la fête de Janus, dieu aux deux visages, le premier

tourné à gauche, le passé, incarnation de l'image de la vieillesse, le second regardant vers la droite, temps du futur et de la jeunesse signifiant l'ouverture d'une ère nouvelle, pour la personne même du roi, certes, mais aussi pour le royaume et le peuple de France qui maintenant allaient pouvoir jouir des qualités de cette exceptionnelle personne ? D'autres encore tentèrent de chercher cette prédestination dans le nom même du souverain[76] à partir des méthodes de la Kabbale juive. Ainsi, un auteur anonyme affirma que le prénom du souverain, qu'il orthographiait Franscoys pour la circonstance, cachait trois mots qui répondaient à la définition de l'idéal d'un roi de France à l'aube du XVIe siècle : « Roy », « Foy » « Frans ». Par ce dernier mot l'auteur entendait aussi bien le peuple de France que la liberté conquise par les Francs sur les Romains[77]. Plus simplement, la plupart se bornèrent au jeu littéraire qui consistait à trouver à chaque lettre composant le nom du prince une vertu particulière, permettant de lier de façon systématique à un personnage une somme de qualités qui devenaient ses archétypes. Apparu en France sous Louis XI, ce jeu fut particulièrement exploité au début du règne de François Ier[78]. Enfin, certains mélangèrent tout, comme cet autre auteur anonyme dans un poème intitulé « Le nom du roy Francoys éthymologisé » qui annonçait autant l'avenir du règne que les qualités du prince :

> « Francoys fera fermement flourir France,
> Raison régnant, riche roy régnera
> Aymant accordz, acquerra alliance,
> Noble noblesse noblement nourira
> Croyant conseil, criminel chastira,
> Oustant (ôtant) aultraige, oppression, offance,
> Incessemment Justice juste yra

Si seront seurs (en assurance) soutenuz sans souffrance[79]. »

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, si les théoriciens de la monarchie affirmaient que le sang donnait la légitimité à succéder, ils prétendaient également que c'était par le sperme que se transmettaient les vertus masculines, vertus qui s'enrichissaient un peu plus à chaque génération. Ils sous-entendaient ainsi que plus les rois se succédaient, meilleurs ils étaient[80]. Mais les liens du nouveau roi avec un souverain français remontaient à Charles V. En outre, le règne de Louis XII avait été jugé excellent pour tous les sujets de son royaume et le titre de père du peuple était devenu depuis ses funérailles son surnom officiel[81]. Les publicistes de François Ier durent trouver un moyen pour parer à la déficience des vertus royales dans le corps du nouveau roi depuis plus d'un siècle et prouver ainsi qu'il ne serait pas moins bon que ses prédécesseurs, mais, davantage, qu'il serait le meilleur de tous les rois. Ils réglèrent le problème assez simplement. Puisque François Ier était le choix de Dieu, Celui-ci avait mis en lui tout ce qu'il pouvait y avoir de mieux chez un homme[82], afin d'en faire un chef-d'œuvre de nature[83]. Envoyé par Dieu sur terre pour organiser son royaume comme Dieu l'avait fait pour l'univers, François Ier était forcément un prince parfait, et portait en lui toutes les vertus attendues. D'un excellent caractère, il aurait été à tous clément, affable, doux et courtois. Il aurait été aussi libéral et généreux, plus que tout autre roi de France. Alors que l'on ne savait encore presque rien de lui, ces publicistes affirmaient qu'il donnait tout, ne refusant rien car « à tous voulait faire du bien[84] ». Jeune, pourvu d'une santé éclatante, agile, fort et excellent cavalier, aimant les armes, son éducation aurait été un modèle et, par elle, il aurait acquis les connaissances utiles et nécessaires afin d'exercer à la

perfection son métier de roi. Mais, surtout, il aurait été un excellent chrétien, craignant et adorant Dieu par-dessus tout, observant au pied de la lettre Ses commandements, haïssant le blasphème et les jurons. L'ordonnance sur leur interdiction promulguée en mars 1515 en était la preuve[85]. Une preuve que l'on attendait aussi sans doute de lui puisque tous les rois de France à leur avènement promulguaient une ordonnance de ce genre. François Ier possédait donc officiellement toutes les vertus qui lui interdisaient de prendre les mauvaises décisions, en somme d'être ou de devenir un tyran.

Cette somme de « grâces » était l'expression même de la beauté de l'âme. Mais une telle perfection devait être remarquable de l'extérieur, identifiable par une physionomie particulière, facile à reconnaître même sans jamais avoir rencontré cet élu auparavant. Aussi les mêmes auteurs affirmèrent que la perfection morale de François Ier se matérialisait par un physique unique, une allure hors du commun, une aura presque magique. Certes, tous les rois de leur vivant étaient qualifiés de beaux, même les plus laids, par leurs thuriféraires. Ceux de François Ier insistèrent toutefois plus que les autres sur ce point. Les premières allusions à cette beauté physique émanèrent, logiquement, des littérateurs proches du souverain, alors qu'il n'était qu'héritier présomptif, pour esquisser ses prédispositions morales qui feraient peut-être de lui un jour un roi. Evoquant ces qualités naissantes, Jean de Saint-Gelais avait déclaré vers 1507, alors que le jeune garçon avait une douzaine d'années, qu'il était déjà non seulement grand pour son âge, mais surtout « si très beau et bien conditionné que c'estoit plaisir à veoir[86] ». Quelques années plus tard, en 1513, Guillaume Crétin, qui cherchait une protection pour se nourrir, y alla de son couplet sur cette perfection et établit en même temps, peut-être sans le vouloir, un thème qui aura longue vie : le prince préféré des muses pour ses qualités et sa libéralité envers les

artistes[87]. Parvenu au trône, la beauté de François Ier se révéla à tous telle une évidence et fut unanimement saluée. Parmi les premiers à l'évoquer publiquement, un docteur, peut-être Thomas Bricot, puisque lors de l'entrée du roi à Paris il eut la charge de prononcer la harangue de l'Université[88]. Dans celle du mois de mars 1515, déclamée lors de la réception des membres de la fille aînée du roi de France au palais de la Cité[89], parler de la beauté du prince parut à l'universitaire tout aussi essentiel et évident que d'évoquer ses aptitudes à bien gouverner, comme celles d'être un prince vaillant, capable de protéger le royaume, ou d'être respectueux de la justice et des institutions royales. François Ier posséderait une « très grande beaulté corporelle » à laquelle dame Nature n'aurait laissé aucun défaut, tellement il était considéré comme l'un « des plus beaulx personnaiges et des mieulx formés qui soyent non seullement » à la Cour, mais dans tout le royaume de France, une faveur qui était évidemment une grâce de Dieu[90].

Des propos repris presque mot pour mot par André de La Vigne dans une chronique des premières semaines du règne, restée inachevée en raison de la mort de l'auteur[91], et qui furent répétés par d'autres à l'envi pendant tout le règne de François Ier afin de témoigner de l'excellence des vertus du prince. Cette beauté physique, reflet de la perfection de l'âme royale, même si elle ne fut jamais décrite avec précision, devait alors rassurer sur l'âge et l'inexpérience du jeune homme.

La réalité de cette beauté, un tableau anonyme sur bois conservé au musée Condé en donne une interprétation. D'autres ne la trouvèrent peut-être pas aussi extraordinaire. Ainsi, en août 1517, le chanoine de Melfi, Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal Louis d'Aragon, rédacteur du récit du voyage qu'il fit avec son maître en Europe durant les années 1517-1518, après avoir rencontré

François Ier à Rouen déclarait : « Le roi est de grande taille, il a un bon visage et le caractère le plus gai et le plus agréable. Il est fort et bien dans l'ensemble, quoique son nez soit trop fort et au jugement général, spécialement de l'avis du cardinal, ses jambes sont trop minces pour un corps aussi grand[92]. »

Dieu aurait donc doté François Ier de toutes les vertus pour en faire un homme exceptionnel. Incarnation du prince idéal, il ne pouvait que devenir le meilleur des rois, le plus grand. Ce fut essentiellement par cette conviction que fut établie la particularité de l'arrivée de François Ier sur le trône de France. Une pratique qui n'avait rien d'original puisqu'elle avait été largement expérimentée à chaque avènement de ses prédécesseurs.

VI

Devenir duc de Milan

Si à son avènement François Ier n'avait révolutionné ni l'administration du royaume ni le conseil royal, il n'innova pas non plus dans ses choix politiques. Héritier du trône de France, il avait le devoir de recouvrer les terres qui en dépendaient et qui, pour différentes raisons, avaient été perdues. En outre, au nom de droits échus à la Couronne, il pouvait en réclamer d'autres. Les plus importantes d'un point de vue politique et financier se situaient dans la péninsule Italienne. Ces droits ouvraient à la monarchie des perspectives singulièrement élargies et leur revendication était la démonstration d'une volonté de puissance tendue vers l'Empire. Dès les premières heures de son règne, François Ier reprit les ambitions expansionnistes de ses prédécesseurs, et comme Louis XII il souhaita en premier lieu conquérir le duché de Milan et la république de Gênes.

Le jeu des alliances

Si, après une succession, le nouveau roi n'était pas tenu d'honorer les engagements de son devancier pour les affaires du royaume, il n'était pas davantage soumis au respect des engagements pris par le roi défunt avec les puissances étrangères. Tout début de règne était

donc occupé au renouvellement des alliances diplomatiques, aux confirmations des traités ou à leurs aménagements. Le 1er janvier 1515, la France était en paix avec la Savoie, le Saint-Siège, Venise, mais aussi l'Angleterre, l'Ecosse, la Flandre, le Danemark, la Pologne, la Hongrie et l'Espagne. Avec Maximilien Ier, elle entretenait une neutralité toute relative. Seuls les cantons suisses et le duché de Milan étaient hostiles au royaume.

Le travail du roi et de ses conseillers fut donc relativement aisé. Le renouvellement des traités avec l'Ecosse, le Danemark et la Pologne fut entamé dans la plus grande simplicité, dès les premiers jours de janvier. Côté papauté, il n'y eut aucun empressement. Depuis son élection au pontificat, Léon X n'avait pas manqué de marquer son opposition aux prétentions italiennes de Louis XII, même s'il avait levé l'interdit qui pesait sur lui et les églises de France peu de temps après son avènement. Le rêve de faire de son frère Julien de Médicis le nouveau roi de Naples et de son neveu Laurent le prochain duc d'Urbino était toujours présent en lui. En outre, le concile du Latran, initié par Jules II contre la France, continuait à tenir ses sessions et exigeait l'abandon de la Pragmatique Sanction promulguée par Charles VII, une réforme jamais acceptée par la papauté. Parce que le pontife n'était pas sans savoir que Louis XII envisageait de recouvrer Milan au printemps 1515, il avait créé le 29 octobre 1514 une nouvelle ligue antifrançaise à laquelle Ferdinand d'Aragon s'était associé. Léon X œuvrait depuis pour y rallier le duc de Milan, Massimiliano Sforza, les cantons suisses et la république de Venise. Celle-ci avait refusé. Sforza, qui revendiquait Parme et Plaisance, occupées par les armées pontificales depuis 1513, marchandait. Quant aux confédérés, ils soutenaient activement le duc de Milan. François Ier et son conseil n'ignoraient rien de ces tractations. Toutefois, dans le doute d'une reprise imminente de la guerre en

Italie, voire d'une hypothétique victoire de la France, le pape souhaita montrer sa bienveillance au nouveau souverain et fit le premier pas. Il félicita François Ier de son heureux avènement, félicitations qu'il adressa également à Louise de Savoie[1]. Il confirma Ludovico di Canossa dans sa fonction de légat en France et accorda au roi et à son peuple une indulgence plénière le jour du sacre de François Ier[2]. Le roi le remercia de l'attention et les choses en restèrent là, officiellement, car, en sous-main, même s'il avait l'intention de faire épouser à son frère la tante du roi de France, Philiberte de Savoie[3], Léon X travaillait toujours à entraver un projet d'expédition française en Italie. Le 3 février 1515, alors que François Ier revenait de Reims et s'installait à Compiègne le temps que s'achèvent les préparatifs de son entrée dans Paris, le pontife proposait un texte en vingt articles à Ferdinand d'Aragon, aux cantons suisses, à Florence, au duc de Milan, à Maximilien d'Autriche et au roi de France. L'objet était une alliance des princes chrétiens contre le Turc Selim dont les armées menaçaient l'Europe centrale. Le pape affirmait que le sultan envisageait d'envahir l'Italie. La croisade était nécessaire. Il invitait François Ier à en prendre le commandement. Cette proposition, très honorifique, obligeait le Français à déclarer ouvertement ses intentions en Italie. S'il acceptait l'offre du pape, il lui devenait impossible d'envisager la conquête de Milan. Dans le cas contraire, la ligue de Léon X se retournerait contre lui et le royaume. Un plan d'attaque avait déjà été élaboré dans un texte destiné à demeurer secret au Français. L'Espagnol entrerait dans le royaume par Fontarabie et les confédérés par la Bourgogne. Quant au pape, il financerait les deux armées. Ferdinand d'Aragon accepta, Maximilien Ier, à qui il n'était presque rien demandé, suivit. Sforza, les cantons suisses et Florence, sans montrer d'hostilité, demandèrent à réfléchir[4].

Bien que les relations de Ferdinand d'Aragon avec le pontife romain et son intention de reprendre les armes si François Ier passait les Alpes ne fussent pas ignorées des Français, ceux-ci, parce que la trêve d'un an signée entre Louis XII et le Roi Catholique était venue à terme, furent dans l'obligation de tenter de ne pas aggraver les tensions et de rapprocher les deux Etats. Ferdinand d'Aragon resta vague à souhait. Les Français n'insistèrent pas.

Ce manque d'empressement de François Ier et de son conseil à l'égard du Roi Catholique s'explique. Il était, pour l'heure, plus urgent pour le gouvernement de mener à bien les négociations entamées depuis début janvier avec les Etats qui n'avaient aucun intérêt dans la péninsule Italienne mais qui pouvaient, en cas de conflit, comme ils l'avaient récemment montré, menacer le royaume ou faire alliance avec de potentiels rivaux. L'Angleterre était le premier d'entre eux.

A la fin de l'année 1514, les rapports entre les deux pays étaient excellents. La diplomatie française s'efforça de les maintenir. A ses ambassadeurs, François Ier fit part de sa volonté de conserver la paix existante. Henry VIII parut disposé à le faire. Il savait sa sœur Mary fort bien traitée. François Ier venait de faire l'assignation de son douaire d'une valeur de 55 000 livres sur le comté de Pézenas et sur la Saintonge, avec les villes de La Rochelle, de Saint-Jean-d'Angély, de Rochefort, de Chinon et de Loudun[5]. A la mi-janvier, l'Anglais dépêchait une ambassade auprès du Français conduite par l'un de ses favoris, le nouveau duc de Suffolk, Charles Brandon, et le doyen de Windsor, futur évêque d'Ely, Nicolas West. La rencontre eut lieu le 2 février, à Compiègne. Après la harangue d'usage en latin, où le doyen de Windsor exprima la peine de son souverain à la mort de Louis XII comme sa joie de l'avènement de François Ier, il souligna le désir de son maître : maintenir la paix entre les deux royaumes, selon les conventions passées à l'été 1514. Puis, il s'interrogea sur la

restitution de la dot de la sœur d'Henry VIII comme sur les droits de la veuve aux biens meubles de son époux défunt[6]. Antoine Duprat répondit pour François Ier. Le chancelier exprima son contentement au sujet de la paix mais fut plus évasif sur ce qui concernait Mary Tudor, remettant à plus tard ces négociations, invitant les ambassadeurs anglais à accompagner son souverain à Paris pour en discuter plus amplement. Il leur promit une entrevue avec la reine Claude et la sœur d'Henry VIII. Les Anglais n'attendaient sans doute pas davantage d'une première rencontre.

A Paris, les négociations reprirent dès la seconde quinzaine de février. La base des pourparlers resta le traité d'août 1514. Mais des difficultés apparurent bientôt. François Ier et son conseil, qui envisageaient de recouvrer la cité de Tournai et toutes celles que Louis XII avait abandonnées à Henry VIII lors de cette même paix, en exigeaient la restitution. Les Anglais ne s'y opposèrent pas, mais à la condition que la France rompe son alliance avec l'Ecosse, ce qui était inenvisageable pour François Ier. L'autre difficulté fut la restitution des 400 000 livres formant la dot de Mary Tudor. Le roi de France acceptait de rendre la somme due par contrat, mais refusait à la jeune fille des droits sur les biens meubles de son époux. En outre, il voulut qu'elle rendît les bijoux que le défunt lui avait donnés et payât les dettes contractées par elle depuis son arrivée en France. Le 14 mars, Antoine Duprat proposait un texte que les ambassadeurs anglais validèrent. Le 5 avril, deux traités étaient rédigés et ratifiés aussitôt par le roi d'Angleterre[7]. L'un était une paix entre les deux princes qui durerait aussi longtemps que la vie des deux hommes. Il reprenait les clauses du traité de 1492 et confirmait la promesse du million d'écus faite par Louis XII à l'automne précédent. Le second faisait état des différents accords commerciaux passés entre les deux royaumes. François Ier avait officiellement abandonné son projet de recouvrer

Tournai et le Tournaisis. Quant à Henry VIII, il avait accepté que les Ecossais, dont le souverain n'avait que 5 ans, puissent entrer dans le traité. Onze jours plus tard, le 16 avril, la paix était publiée à Paris. Une procession accompagna l'événement et des réjouissances populaires furent organisées dans les rues. Le même jour, la reine Mary quittait le royaume pour regagner l'Angleterre[8], accompagnée des ambassadeurs de son frère, dont le duc de Suffolk, qu'elle avait secrètement épousé le 31 mars[9]. Le 8 mai, à Montargis, François Ier ratifiait le second traité[10].

Le renouvellement de l'alliance avec les Pays-Bas de l'Empire se fit dans le même temps. Alors que François de Valois accédait au trône de France, de l'autre côté de l'Escaut, le 5 janvier, le fils de Philippe le Beau, mort en 1506, et de Jeanne d'Aragon, à la santé mentale fragile, Charles d'Autriche, qui n'avait pas encore 15 ans, était émancipé par son grand-père, l'empereur Maximilien Ier, et recevait le gouvernement d'un riche domaine composé pour l'essentiel de la Franche-Comté, des duchés de Luxembourg et de Brabant, des comtés de Flandre, Hollande, Zélande, Hainaut et Artois. Il héritait également des droits de la maison d'Autriche sur le duché de Bourgogne. Isolé sur le plan diplomatique, l'adolescent avait besoin d'un allié puissant. La paix qui avait été conclue en son nom l'année précédente avec Louis XII, paix qui avait renouvelé un projet de mariage avec la fille cadette du roi, Renée, à peine âgée de 4 ans, esquissé en 1513[11], devait être maintenue. Aussi, dès l'annonce de la mort de Louis XII, une ambassade fut dépêchée en France. Le comte François Henri de Nassau la conduisait. Le très francophile Michel de Croy, seigneur de Chièvres et gouverneur du prince, le seigneur de Sempy, son chambellan, le doyen de Cambrai, Michel Pavie, son confesseur, et Philippe Dalles, son maître d'hôtel, l'accompagnaient. La tante du jeune prince, Marguerite d'Autriche, qui avait gouverné

son héritage pendant sa minorité, y associa certains de ses proches, dont le président du parlement de Doles, Mercurino da Gattinara, et son maître des requêtes Jean Caulier, qui avait déjà participé à plusieurs ambassades[12]. Le 19 janvier 1515, à Louvain, Charles d'Autriche signait l'un de ses premiers actes : les instructions données à son ambassade pour la France. Les envoyés du comte informeraient François Ier de son émancipation comme de sa volonté de rendre hommage au prince pour les fiefs qu'il détenait dans le royaume. Ils exprimeraient, en son nom, sans trop insister toutefois, sa douleur de la mort de Louis XII et sa joie de l'avènement de François Ier, « prince tant valeureux et vertueux, en fleur et force de l'aage[13] ». Ils devraient maintenir l'alliance existante, se désolidariser de tout ce qui avait pu être fait ces derniers mois contre la France et affirmer l'irresponsabilité du prince dans ces affaires ; enfin, ils l'excuseraient de n'avoir pu assister au sacre du roi, comme sa dignité de pair de France le commandait. De multiples obligations l'en avaient empêché.

L'audience publique des ambassadeurs flamands eut aussi lieu à Compiègne, deux jours après celle des Anglais, à laquelle ils avaient assisté[14]. François Ier leur fit un excellent accueil, convia le comte de Nassau à sa table et eut plusieurs conversations privées avec lui. Les lettres de Charles d'Autriche furent lues par le comte lors de la séance officielle, le 5 février. Le lendemain, les premiers pourparlers étaient entamés, rapidement interrompus non pas à cause de divergences, mais en raison des obligations du roi, et de son entrée dans la capitale. François Ier quitta Compiègne le 7 février et emmena dans son sillage les ambassadeurs de Charles d'Autriche.

A Paris, comme les représentants d'Henry VIII, ceux de l'archiduc furent invités aux festivités. Pour jouir du spectacle, Mercurino da Gattinara et ses comparses furent placés ce jour-là dans une maison à proximité de celle réservée à la reine Mary[15]. Tout paraissait cordial.

Pourtant, à la reprise des négociations, et à l'opposé de leurs homologues anglais, les ambassadeurs flamands se révélèrent moins souples. Quelques entrevues furent fort houleuses. Les Français jugeaient certaines demandes flamandes inacceptables. En échange d'une paix, alliance et amitié avec Charles d'Autriche, Nassau réclama la restitution du duché de Bourgogne ainsi que les revenus de la taille ordinaire du roi sur l'Artois. Quant à la dot de Renée de France, il l'évalua à 200 000 livres avec, en prime, ce qui avait été promis par Louis XII lors du traité de Blois de 1513, c'est-à-dire le duché de Milan et le comté d'Asti, si le roi les recouvrait un jour, mais également la république de Gênes et les droits de la France sur le royaume de Naples. Par ailleurs, la fiancée, qui n'avait pas 5 ans, ne vivrait pas en France mais en Flandre et serait livrée le jour de la signature du contrat de mariage.

Ce fut Antoine Duprat qui défendit les intérêts français. Odet de Foix, René, bâtard de Savoie, frère naturel de Louise de Savoie que le roi venait de faire lieutenant général de Provence[16], et Imbert de Bastarnay l'assistaient[17]. Finalement, le 24 mars, un texte était établi. Les deux princes contractaient une paix perpétuelle ouverte aux alliés de l'un et de l'autre, à condition que ceux-ci y adhèrent dans les six prochains mois. François Ier promettait d'aider Charles d'Autriche à se rendre en Espagne à la mort de Ferdinand d'Aragon, son second grand-père, afin de réclamer l'héritage de celui-ci. Cette aide n'était pas gratuite. En échange, Charles d'Autriche s'engageait à restituer la partie de la Navarre occupée depuis 1512 par l'armée espagnole à son légitime possesseur, le roi Jean d'Albret[18]. Le projet de mariage entre le jeune homme et la seconde fille de Louis XII était maintenu. Renée de France serait fiancée à Charles d'Autriche dans sa huitième année, soit en 1518, et remise à son promis deux mois avant son douzième anniversaire. Il n'était plus question de la cession de Milan

et Renée renoncerait à tous ses droits sur l'héritage de son père et de sa mère. Sa dot serait une somme globale de 600 000 livres : 200 000 en or, et les 400 000 autres à retirer sur la jouissance à vie du duché de Berry et ses appartenances, sans que le roi ne perde aucun de ses droits sur ces terres. Enfin, pour complaire à l'archiduc, François Ier promettait de lui abandonner les aides sur l'Artois. Evidemment, il y avait des clauses de nullité. Si le mariage, soit par la volonté du roi, soit par celle de la jeune fille, ne se réalisait pas, Charles d'Autriche obtiendrait à titre de dédit un très honorable dédommagement en terres composé du comté de Ponthieu et des villes de Péronne, Montdidier, Roye, Saint-Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville, Montreuil-sur-Mer, Le Crotoy, Saint-Valéry et Doullens, en somme les villes stratégiques de l'Artois et du nord de la Picardie[19].

Le texte fut accepté le 30 mars 1515 par les ambassadeurs flamands. Deux jours plus tard, le dimanche 1er avril, jour des Pâques fleuries et donc de la nouvelle année pour le royaume, François Ier et Claude de France, tutrice de sa sœur, prêtaient serment à Notre-Dame de Paris, sur la relique de la Vraie Croix et sur l'Evangile, de faire respecter toutes les clauses du traité[20]. Les souverains participèrent ensuite à la procession qui les mena jusqu'à la Sainte-Chapelle. Le soir, des feux de joie embrasèrent les rues de la capitale, puisque selon certains ce fut plus de 4 000 feux qui furent ainsi allumés à travers la ville[21].

François Ier et son conseil expérimenté avaient bien manœuvré. En quelques semaines, ils avaient obtenu à bon compte la paix avec deux princes dont la puissance, si elle n'était pas impressionnante, était toujours susceptible d'entraver les ambitions expansionnistes du roi par le jeu des alliances.

Séduire les rétifs

En paix avec le royaume depuis 1513, la Sérénissime avait, l'année suivante, encouragé Louis XII dans son projet de reconquête du duché de Milan[22]. Afin de la remercier, le prince lui avait proposé le même accord qu'en 1499. Au roi, la république de Gênes et tout le Milanais jusqu'au fleuve de l'Adda, aux Vénitiens, les cités de Crémone, Bergame, Brescia, Vérone et Flumina. Pour ces motifs, Venise était restée sourde aux propositions du pape et, en décembre 1514, l'ambassadeur de la Sérénissime avait confirmé l'amitié de son pays au roi de France. L'avènement de François Ier pouvait retarder, voire annuler les projets qui unissaient les deux Etats, ce qui n'était pas dans l'intérêt de la république. Aussi entreprit-elle de séduire le nouveau souverain. Outre les félicitations d'usage adressées au roi par l'ambassadeur en fonction à la Cour, le doge de la république envoya auprès de François Ier une ambassade extraordinaire, qu'il reçut le 25 mars à Paris. Les lettres de créance lues en public n'exprimaient que le souhait de voir perdurer la paix conclue entre le royaume et Venise lors du traité de Blois d'avril 1514. La bienveillance de François Ier fut totale. Les ambassadeurs eurent droit à des entretiens privés avec le souverain qui leur confirma son intention de respecter tous les accords établis par son prédécesseur. Toutefois, le contenu de l'alliance devait rester secret. François Ier désirait attendre. Il espérait encore convaincre les cantons suisses.

Dès les premières heures du nouveau règne, le roi et son conseil s'étaient préoccupés de renouer des liens avec les confédérés. Si les cantons n'avaient pas de droits réels sur un territoire de la péninsule et s'ils avaient été de fidèles alliés du royaume depuis Louis XI, ils avaient lors de la guerre de Louis XII contre Jules II adhéré au parti

antifrançais[23]. Un changement d'attitude soutenu par un prélat, Matthaüs Schiner, cardinal de Sion, dont l'influence dans les cantons était notoire. L'efficacité de leurs actions militaires avait été la cause de la défaite française à Novare en 1512, défaite qui avait entraîné l'abandon du duché et de la république de Gênes par Louis XII. Ce fut également grâce à leur soutien que le retour du fils de Ludovico Sforza, Massimiliano, à Milan avait été possible. Evidemment, la chose n'avait pas été sans contrepartie. Outre une somme de 200 000 ducats pour payer les frais de guerre, et une rente annuelle de 40 000 ducats pour sa sécurité, le nouveau duc devait entretenir 15 000 mercenaires suisses et accorder l'exemption des péages jusqu'aux portes de Milan pour les commerçants des cantons. Enfin, Sforza leur avait cédé les vallées de Domodossola, de Lugano, de Locarno et de Bellinzona, au nord du Tessin. Quant à Schiner, le maître d'œuvre de cet accord, il avait été gratifié du titre de gouverneur général du duché. Sans être une conquête, le Milanais était tout de même dominé par les confédérés, et le gouvernement du duché, sous le contrôle officieux du cardinal de Sion[24]. Par ailleurs, la guerre de 1513 contre la France[25] avait aggravé les tensions entre les deux Etats et lorsqu'à l'automne 1514 Louis XII avait tenté un rapprochement, les cantons lui avaient opposé un refus catégorique, réclamant l'application du traité de Dijon de 1513 qui n'avait toujours pas été respecté. Louis XII n'avait pas insisté. François Ier et son conseil héritaient donc d'une situation délicate et n'ignoraient rien de l'importance des mercenaires helvètes dans les guerres de l'époque. Charles VIII et Louis XII n'auraient jamais pu être aussi brillants dans leurs conquêtes sans leur secours. Et si depuis 1510 Louis XII les avait remplacés par les lansquenets allemands, ces derniers étaient loin d'être aussi efficaces. Le gouvernement voulut faire vite, afin de montrer l'intérêt que la monarchie française portait aux bonnes

relations avec les cantons. Le 2 janvier 1515, le roi leur annonçait son avènement et exprimait son désir de reprendre les négociations de paix. La réponse ne se fit pas attendre. Elle fut aussi ferme que pour Louis XII. Il existait déjà un traité avec la France. Le roi n'avait qu'à l'appliquer. On lui fit aussi entendre qu'il était inutile qu'il fasse les frais d'une ambassade. Ceux qui la conduiraient ne seraient pas assurés de leur survie. Restait qu'il s'agissait d'un avis de la diète et que plusieurs cantons, même minoritaires, étaient toujours francophiles. La diplomatie royale allait tenter de les gagner pendant le printemps en choisissant pour médiateur un personnage neutre, le duc Charles II de Savoie, qui, le 19 mars, reçut pouvoir du roi pour traiter avec eux[26].

L'affaire de Gênes

Si Venise était alliée à la France, les appuis de celle-ci en Italie restaient minces. Sous domination espagnole, Naples était inaccessible. Malgré l'argent et les promesses, Mantoue s'était déclarée pour Massimiliano Sforza et Ferrare observait une neutralité très officielle, tout comme Montferrat et la Savoie, qui ne cachaient pas, cependant, des sympathies évidentes pour le royaume. Quant à Florence et aux Etats pontificaux, ils lui étaient hostiles sans se déclarer. Restait Gênes. Dirigée depuis 1513 par Ottaviano Fregoso, la république était menacée par Massimiliano Sforza, qui cherchait à rétablir l'autorité que depuis près d'un demi-siècle les ducs de Milan revendiquaient sur elle. Par ailleurs, dans la cité, le doge ne faisait pas l'unanimité et plusieurs envisageaient de le déposer. En outre, si Fregoso était favorable à la ligue antifrançaise, il n'était pas protégé par elle. Aussi, lorsqu'en janvier 1515 les relations reprirent entre la

France et la république, le doge y vit une occasion de se maintenir en place et de défendre Gênes de ses adversaires immédiats. Des négociations secrètes, conduites par le connétable de Bourbon, furent entamées début février[27]. Le marché était évidemment à l'avantage du roi de France. Si François Ier devenait duc de Milan, Fregoso conserverait sa place mais changerait de titre pour devenir gouverneur perpétuel. Une restriction de pouvoir qui serait dédommagée par une rente annuelle de plusieurs milliers de livres, une compagnie de 100 lances et d'autres considérations honorifiques, comme le collier de l'ordre de Saint-Michel. En somme, contre argent, titres et quelques honneurs, François Ier demandait au doge la restitution de la république à la France sans exiger son annexion. Le Génois accepta l'offre à la mi-mars. Le traité fut signé le 21 avril. Mais, comme pour Venise, il devait demeurer secret jusqu'à la fin mai, date choisie pour la remise officielle de la cité au royaume.

Une précaution inutile. La rumeur d'un accord entre le doge et François Ier qui courait depuis la fin de l'hiver dans toutes les cours européennes avait fait réagir les adversaires de l'un et de l'autre, et en premier chef les confédérés, qui rompirent aussitôt les pourparlers avec la France afin d'établir, le 24 avril, un plan d'attaque de la république. Le but était avoué : prendre possession du territoire génois et chasser Fregoso. Le cardinal de Sion menait l'affaire. Il obtint l'autorisation de la diète de monter une armée de 4 000 hommes. Massimiliano Sforza la financerait.

A la fin du mois, les mercenaires suisses marchaient sur Gênes. Début mai, Sion et ses hommes entraient dans Novare. L'aval du pape était nécessaire pour déclarer la guerre. Léon X n'avait aucun intérêt à renforcer la puissance de Sforza en Italie. Il craignait que, Gênes soumise, l'armée des cantons ne se retourne contre les cités qu'il occupait dans le duché. Hésitant, il chercha à ménager tout le monde

pour mieux tirer son épingle du jeu. Pour maintenir l'existence de la ligue antifrançaise, il fit appel au vice-roi de Naples, Ramon Cardona, afin qu'il vienne le soutenir. En même temps, il envoyait au roi de France un projet d'alliance où il reconnaissait les droits de François Ier sur le Milanais. Un geste qui avait un prix. Outre qu'il lui demandait de lui abandonner Parme et Plaisance qui seraient conférées à son frère Julien de Médicis, il lui imposait de renoncer à ses prétentions sur Naples et de conserver à Gênes son indépendance[28]. Le 3 juin, Massimiliano Sforza enjoignait Fregoso de démissionner et engageait le blocus du port de Gênes. Le doge protesta, nia son alliance avec la France puis menaça de ne jamais entrer dans la ligue antifrançaise si les confédérés passaient la frontière de la république. Devant l'absence ou presque de réaction à son ultimatum, Fregoso demanda officiellement l'aide de la France. Celle-ci se déclara prête à intervenir. La guerre allait éclater. Léon X l'empêcha en proclamant son soutien inconditionnel au doge, et en ordonnant l'évacuation des troupes pontificales de la cité. Les confédérés ne s'opposèrent pas à la décision du pape. Fregoso était sauvé, et Gênes libérée du blocus ordonné par Léon X et ses alliés. L'armée royale avait maintenant la possibilité d'y intervenir à sa guise.

Si à la fin du mois de juin l'affaire était close, elle révéla prématurément les intentions du roi et éveilla plus encore la méfiance des cantons. Au début de l'été, plus personne n'en doutait : François Ier lancerait dans les jours prochains une armée au-delà des monts pour recouvrer le Milanais. Une certitude confirmée par les marchands italiens revenus de la foire de Lyon qui observaient depuis la fin du mois d'avril le rassemblement progressif mais constant des hommes d'armes du roi aux alentours de la cité.

Les mercenaires suisses stationnés en Italie ne furent donc pas licenciés mais répartis en Lombardie, devant les passages qui

conduisaient en France, entre Suze et Saluzzo, et qu'empruntaient les soldats des rois de France depuis Charles VIII. L'intention était de prendre au piège les hommes de François Ier dans des lieux où ils seraient incapables de se défendre. Mais, parce que le nombre de gens de guerre était insuffisant pour contrer ceux de François Ier estimés à 35 000 hommes, la diète ordonna une levée supplémentaire de 14 000 soldats. Au même moment, François Ier prenait connaissance des propositions de paix du saint-père. S'il les refusa, il se voulut conciliant et dépêcha aussitôt à Rome une ambassade conduite par un de ses secrétaires, Guillaume Budé, pour discuter davantage.

Au début du mois de juillet, alors que dans le Milanais près de 20 000 Helvètes et plusieurs contingents italiens attendaient la venue des Français, le roi, qui depuis la fin avril avait quitté Paris puis les bords de Loire, s'approchait lentement de la cité du Rhône où le connétable de Bourbon avait presque achevé de rassembler les hommes et les équipements nécessaires à l'expédition.

Annoncer la guerre

Même si, dès son avènement, François Ier avait dans les actes diplomatiques ajouté à son titre de roi de France celui de duc de Milan et de seigneur de Gênes[29], les publicistes du roi, à l'opposé de ceux de Charles VIII qui avaient développé une propagande très active plusieurs semaines avant le départ du souverain pour Naples[30], furent, comme pour Louis XII, particulièrement discrets pendant les six mois de préparation de l'expédition. Ils ne parlèrent de l'ambition royale et de ses droits sur le duché qu'à la fin du mois de juin, époque où François Ier avait déclaré officiellement son intention de le

conquérir et lorsque tout était prêt pour l'entreprise. Macé de Villebresme et Pierre Gringoire furent parmi les plumes. Reprenant le message déjà esquissé lors de l'entrée du roi à Paris sur l'échafaud du cimetière des Saints-Innocents, qui par l'association du roi et de son connétable assurait la sécurité du royaume, ils insistèrent lourdement sur la nouvelle puissance militaire royale, qui, bien que toujours conduite par les capitaines de Louis XII n'aurait été en rien comparable depuis sa réformation. Le royaume serait maintenant doté d'une armée commandée par des personnes qualifiées où l'indiscipline ne risquait plus de tout faire échouer, comme cela avait été le cas à Thérouanne en 1513[31]. Sans doute fallait-il faire disparaître de la mémoire collective ce fiasco auquel François Ier, même de loin, avait participé et dont on se souvenait probablement encore très bien.

Par ailleurs, contrairement à ce qui se fit sous Charles VIII et sous Louis XII, les thuriféraires de François Ier communiquèrent sur des thèmes extrêmement simples. Ils se bornèrent à légitimer les droits du roi à faire la guerre. François Ier était en mesure de revendiquer Milan en vertu de trois éléments. Le premier était l'investiture que Maximilien Ier avait accordée à Louis XII et à ses successeurs en 1509, un argument juridiquement valable et que les souverains français utilisèrent au moins jusqu'à Louis XIII lorsqu'ils rêvèrent de Milan[32]. Un argument que François Ier employa également et notamment lorsqu'il expliqua au Parlement l'instauration d'une régence pendant son absence du royaume[33]. Mais, peut-être trop politique, il ne fut pas retenu par les publicistes lorsque ces derniers s'adressèrent au peuple de France. François Ier aurait pu également prétendre au Milanais en raison de son appartenance à la famille d'Orléans. Ses propagandistes ne suivirent pas non plus cette voie, même si, plus tard, les historiens l'expliquèrent ainsi. C'était oublier que la

succession de mâle en mâle par les mâles ne s'appliquait pas pour le duché italien. C'était par les droits d'une femme, Valentine Visconti, que Charles d'Orléans y avait prétendu et que son fils Louis XII l'avait conquis. Et c'était par une autre femme, Bianca-Maria Visconti, que Francesco Sforza puis ses descendants en avaient hérité. Logiquement, dans le royaume, les filles de Louis XII étaient les premières personnes à pouvoir revendiquer cet héritage. Puisque Claude de France était l'aînée et que Louis XII n'avait pas remis en question sa position de 1506, les droits des Orléans sur Milan lui revenaient en priorité. Si elle avait un enfant, ces droits échoiraient à celui-ci. Si elle décédait sans postérité, ils passeraient à sa sœur cadette et à ses descendants, même si, pour le moment, en raison de son projet de mariage avec Charles d'Autriche, Renée de France y avait renoncé. François Ier n'en hériterait donc que si les deux filles de Louis XII décédaient sans postérité. L'argument du sang n'était pas *a priori* suffisant. Mais le droit français donnait à une reine la possibilité d'abandonner de son vivant ses droits et ses biens patrimoniaux à son époux sans que personne puisse y trouver à redire. Claude de France l'avait déjà fait partiellement en 1514, avec l'aval de son père, pour le duché de Bretagne[34]. Elle le fit à nouveau le 28 juin 1515 pour tout son héritage paternel tant dans le royaume que dans la péninsule Italienne[35]. Ce don du Milanais fut expliqué et justifié par l'intéressée. Son premier argument, un peu surprenant, était de dédommager le roi des terres qu'il avait abandonnées à Louise de Savoie en février dernier. Le deuxième était pour le remercier d'avoir bien marié sa sœur Renée. Le troisième était aussi une marque de reconnaissance : le roi avait déchargé la reine de l'administration de la Bretagne. Le quatrième était lié à une question d'argent. Claude était dans l'incapacité de rentrer en possession de son bien en Italie pour des motifs matériels. Donc, pour l'amour

qu'elle portait à son mari et à la couronne de France, « désirant la prospérité et augmentation d'icelle » de tout son cœur, de sa propre initiative et en pleine possession de ses sens « en usant du privilège écrit en droit par lequel les reines ne sont sujettes aux constitutions et coutumes, disant la donation faite par les femmes à leur mari durant leur mariage », elle déclarait renoncer à tous ses droits sur le duché de Milan et les abandonnait à son époux et à ses enfants[36].

Cet argument fut sans doute plus compréhensible. En tout cas, ce fut cette option que choisirent les publicistes pour expliquer l'engagement de François Ier dans cette entreprise. Le roi, par devoir marital, était dans l'obligation de recouvrer les terres de son épouse. La guerre que François Ier s'apprêtait à faire était donc une guerre juste, d'autant qu'il était officiellement interdit à une femme de conduire une telle entreprise[37]. Des arguments qui furent largement développés lors de l'entrée du roi à Lyon le 12 juillet.

Si François Ier, après l'annonce officielle de son départ pour la conquête de Milan, fut reçu à Bourges et à Moulins, entre le 4 et le 8 juillet, par des entrées qualifiées de très belles et que le programme proposé put déjà légitimer aux bourgeois de ces bonnes villes les motifs de cette conquête comme d'autres ambitions du prince, nous ignorons le détail des programmes[38]. Celui de l'entrée de Lyon est donc précieux.

Bien que peu étendue et modérément peuplée[39], Lyon avait, par ses quatre foires annuelles et la présence de plusieurs communautés étrangères fort actives, une importance majeure dans la vie économique du royaume. Riche et soucieuse de conserver ses privilèges, elle avait toujours réservé à ses souverains des réceptions grandioses qui n'avaient rien à envier à celles organisées par la municipalité parisienne. En juillet 1515, les gens de Lyon ne dérogèrent pas à leur réputation. Les spectacles furent imaginés par

Jean Richier, qui avait déjà participé à la cérémonie de retour de Louis XII en 1507. En 1515, il fut assisté de Jean Yvonnet[40]. Les messages proposés furent de deux types. Le premier évoquait plus particulièrement la ville et ses rapports avec son souverain. Ainsi, à l'hôtel des Griffons, une scène rappelait un des grands événements de l'année, le sacre du roi, par la représentation du baptême de Clovis, manière de reconnaître la légitimité de François Ier à régner sur la France. A la porte Bourgneuf fut exprimé un thème presque obligatoire, l'amour au prince que toute bonne ville devait manifester, avec en sus l'espoir de voir naître bientôt un héritier au trône – la reine Claude était en son septième mois de grossesse. Enfin, place du Palais, les Lyonnais, tout en remerciant François Ier de leur avoir confirmé au mois de février le droit de conserver leurs foires, grande source de richesse pour la ville[41], exposèrent leurs doléances et se plaignirent de la crue de 6 000 livres demandée par le roi pour financer son expédition, ainsi que des réquisitions d'hommes, de chevaux et de matériel dans tout le Lyonnais[42], demandes qui aggravaient une situation économique déjà difficile. Le second sujet fut la guerre que François Ier s'apprêtait à lancer, développé par trois spectacles qui évoquèrent successivement le droit à l'entreprendre, l'assurance de la victoire et la paix future qui en découlerait pour le bonheur de tous. Cela commença dès le début de l'entrée par une représentation nautique, fréquente en Italie mais plus rare en France[43].

Sur la Saône fut donc bâtie une nef. A sa proue était un personnage une hache à la main, vêtu aux couleurs de France et nommé Noble Champion. Au centre, quelques femmes richement accoutrées entouraient deux princesses appelées Amour Royal et Noble Fraternité. Sur la dunette arrière, Feal Patron habillé d'or et de sinople tenait le gouvernail. En haut du mât, un enfant ailé figurait le

vent Zéphyr. Au-dessus de la dune, un pavillon aux armes de France timbré d'une salamandre et un phylactère avec une inscription latine, qui traduite donne ceci : « C'est le plus grand des rois, le héros à la salamandre qui porte les lys unis au serpent onduleux[44]. » Le navire était conduit par un cerf blanc ailé. Sur le dos de l'animal, debout, un jeune homme, Guide Royal, tenait d'une main un des bois de la bête et de l'autre une épée ondulée bordée de flammèches levée vers le ciel.

Les trois figures nommées sur le bateau étaient facilement identifiables. Noble Champion représentait le roi, les deux princesses, Claude et Renée de France, et, par le biais de l'héraldique, des devises et des emblèmes, l'homme sur la dunette était reconnu comme étant le maréchal Gian Jacopo Trivulzio, gouverneur de Lyon. Quant au personnage sur le cervidé, il était le double de Charles de Bourbon.

Ici, le navire n'avait pas pour objet de représenter la cité visitée, comme ce fut le cas à Paris. Les concepteurs de l'entrée ne s'étaient pas inspirés d'un événement de l'histoire antique, mais d'un roman de chevalerie fort populaire, *La Quête du saint Graal*. Tous les éléments présentés sur le fleuve s'y retrouvaient. La nef de Salomon (l'armée royale), la jeune vierge sur le navire (ici les deux filles de Louis XII) qui donna à Galaad (le connétable) l'armée divine, l'épée aux étranges attaches (l'épée flamboyante du duc) pour qu'avec ses compagnons, Perceval (François Ier) et Bohort (Trivulzio), ils aillent au château (le duché de Milan) et s'emparent du saint Graal[45]. Le cerf ailé était aussi un personnage du roman. Les trois héros l'avaient rencontré en traversant une forêt. Accompagné de quatre lions, il les avait conduits à une chapelle où un ermite célébrait une messe. Le cerf se transforma alors en roi sur son trône, et les quatre félins se muèrent en symboles des évangélistes. Vision qui s'évanouit aussitôt et qui fut expliquée par le religieux. Le cerf était l'image de la

Résurrection du Christ incarné, qui, en mourant sur la croix, avait vaincu la mort. Le cerf, symbole divin, était ancien. L'image se repère dans le Livre de Job et les Psaumes[46]. Mais c'est au Moyen Age qu'elle fut associée régulièrement au Christ. Pierre de Capoue décrivit la vie de Jésus pareille à une chasse au cerf et les bestiaires prétendaient que l'animal ressuscitait tous les trente-deux ans. Enfin, depuis le XIVe siècle, les historiens affirmaient que c'était sous cette forme que le Christ était apparu à Clovis, pour l'aider à vaincre les Alamans et devenir chrétien selon la promesse du roi faite à son épouse avant la bataille[47]. Un événement que les fadistes de Lyon n'ignoraient pas et qu'ils expliquèrent ici par un poème qui affirmait la protection divine du roi par le cerf[48]. Certes, l'animal aurait pu être un emblème royal. Charles VI, après la lecture du roman du Graal, l'avait adopté. Il le demeura sous ses successeurs jusqu'à Louis XII[49]. Mais d'autres princes l'utilisèrent également et notamment ceux de la famille de Bourbon. Le cerf ailé de Lyon était celui du connétable, identifiable par la devise de la famille, « Espérance » (en Dieu), présente autour du cou de l'animal et sur son écu.

Les Lyonnais pouvaient se rassurer. Dieu, incarné dans le cerf ailé, accompagnerait le chef de l'avant-garde dans son entreprise. Comme Il avait aidé Clovis à trouver le bon chemin à travers la rivière pour le mener à la victoire, Il conduirait le duc de Bourbon, dont l'espérance en Lui était sans faille, par les passages montagneux et le mènerait au succès. Zéphyr serait aussi présent pour favoriser le temps et chasser les mauvais nuages. Si Dieu intervenait, c'était parce que François Ier était dans son droit et que Milan était occupée par un usurpateur. Dieu rétablissait ainsi le bon ordre. Amour Royal l'affirma aux spectateurs :

« Haut Champion, pour juste querelle

Que nous avons au jardin milanoys,
Notre bon droit maintenir tu nous doibz
Que tient le More par sa force en tutelle,
Nous te pryons et ta noble sequelle
Car usurpateur le tienne en desarroy,
Traîtreusement par fin cartelle. »

Assuré du soutien de Dieu et de l'expérience de ses hommes d'armes, François Ier montrait sa confiance dans le déroulement de l'entreprise. Ainsi, en tout cas, parla Noble Champion :

« Puys que je voys le vertueux couraige
De mon guide, je ne seray rebelle
A soutenir la très juste querelle,
Et le bon droit à tout mon parentage[50]. »

Les spectacles joués à Saint-Eloi et sur la place au Change prolongèrent cette histoire. Le premier rendait hommage à François Ier pour avoir su faire la paix avec l'Angleterre et la Flandre dès son avènement. Mais le royaume, paisible, n'était pas pour autant tranquille. Les cantons suisses auraient menacé la frontière de la Bourgogne et Massimiliano Sforza occupait le Milanais. Le roi devait prendre les armes pour instaurer une paix plus ferme. L'idée fut traduite ainsi : dans un jardin symbolisant la France trônait dame Paix, une palme à la main. L'entrée du jardin était ouverte, gardée par un homme armé qu'un ours accompagnait. Ces deux figures empêchaient une licorne, appelée Tranquillité, de pénétrer à l'intérieur du parc. Au premier plan, cinq chasseurs, trois hommes et deux femmes, avec épieux et chiens. L'un était Prudent Avis et son chien Bon Conseil. Le deuxième était une femme, Bonne Conduite,

avec son chien Hault Vouloir. Le troisième était le roi de France accompagné de son lévrier Hault Désir. Le quatrième était la seconde femme nommée Puissance et sa levrette Hardiesse. Le dernier figurait Noble Cœur et sa chienne Diligence. Les inventeurs de l'entrée s'étaient inspirés du thème très populaire de la chasse à la licorne, allégorie du mystère de l'Incarnation. La licorne était la figure du Christ s'incarnant dans Marie, figurée ici par dame Paix. Quant aux chasseurs, ils n'étaient pas là pour la licorne, mais pour l'ours « outrageux », représentation de la confédération helvétique depuis de longues années déjà. Au passage du roi, Prudent Avis en fit part à François Ier. Il l'invita à tuer la bête féroce qui menaçait le parc de France. Les autres chasseurs le rassurèrent sur leur fidélité. Le spectacle s'acheva par la plainte de l'homme d'armes, le duc de Milan, qui prophétisa sa prochaine déchéance[51].

Place au Change, la prophétie de Massimiliano Sforza s'était réalisée. Devant une porte dorée, sur le pinacle de laquelle étaient peintes les armes des Visconti, apparaissait un autre jardin engazonné, parsemé de fleurs, représentant le duché italien. Au centre un pommier chargé de pommes d'or. Un homme, vêtu aux couleurs de France, y cueillait les fruits. Au pied de l'arbre s'étaient rassemblés plusieurs personnages : Amour Royal et Noble Fraternité devisaient en compagnie de Juste Querelle. Bon Droit, habillé en juriste, était à leurs côtés. A l'entrée du jardin, l'ours de l'échafaud précédent, maintenant ensanglanté par ses blessures, vacillait. L'homme d'armes qui l'avait accompagné à Saint-Eloi l'assistait. Ici, Jean Richier et son acolyte avaient interprété un thème lié à la mythologie antique, celui d'Hercule au jardin des Hespérides, onzième des douze travaux du héros. Selon la légende, le roi de Mycènes avait chargé Hercule de lui apporter les quatre pommes d'or de l'arbre de la connaissance. Le défi était audacieux. Tous ceux qui

avaient tenté de s'en emparer avaient été tués par le terrible dragon qui gardait l'arbre. Si Hercule réussit l'exploit, c'est qu'il avait décidé de donner les fruits non plus à un mortel, mais à la déesse Minerve. Lorsque la propagande royale s'empara de ce thème dans les entrées royales à la fin du XVe siècle, elle l'adapta aux événements politiques du moment. Hercule devint le miroir des rois, un gentil prince libérateur qui courtoisement, au nom de la justice et du droit, rendait les biens spoliés à celles qui en avaient été dépouillées. En 1490, lors de son entrée dans Vienne, Charles VIII avait observé un spectacle semblable, qui justifiait la guerre conduite en Bretagne[52]. En 1515, à Lyon, la scène rappelait la donation du Milanais par Claude à son époux, renforçait la légitimité de François Ier à partir en guerre, et affirmait que le roi ne faisait pas de conquête. Il n'était soucieux que du droit et de la loi[53].

Les spectacles de Lyon ne faisaient que résumer la politique royale du début de l'été en suivant la version officielle. François Ier partait en guerre pour chasser un usurpateur que protégeaient des êtres malveillants. Cette terre, le roi ne la revendiquait pas pour lui, ni pour augmenter sa puissance, il n'était donc pas un tyran. Pour parvenir au succès, le nouvel Hercule s'était entouré des meilleurs soldats, dont le duc de Bourbon, un autre Galaad, qui conduisait l'avant-garde puisque François Ier avait souhaité participer à l'aventure. La querelle royale était juste. Pour cette raison, Dieu serait toujours présent à ses côtés. Les Lyonnais n'avaient pas à avoir peur. La victoire royale était déjà presque acquise. Au roi et à ses hommes de conforter cette certitude.

VII

Une bataille et un duché

Lorsque François Ier arriva à Lyon, à l'été 1515, l'armée d'invasion était déjà prête et le royaume sécurisé sur toutes ses limites terrestres. En plus des garnisons qui contrôlaient les châteaux et les villes fortifiées bien pourvues en armes et en munitions, le connétable de Bourbon avait dispersé 500 lances sur la frontière pyrénéenne, en prévision d'une attaque de Ferdinand d'Aragon. Il en avait fait de même en Bourgogne, pour la protéger d'une éventuelle intervention de Maximilien Ier ou des confédérés pendant l'absence du roi. Ces hommes retenus pour garder le royaume et qui manqueraient à l'entreprise italienne seraient remplacés par des mercenaires venus de toute la péninsule dès l'entrée des Français dans Gênes et le Piémont, grâce aux accords tissés avec le gouverneur de la république ligure. Il ne restait plus à François Ier qu'à faire de la première entreprise militaire qu'il conduisait comme roi de France un succès.

Avant de partir

Le jour de son entrée dans la cité du Rhône, François Ier avait tenu conseil. Puisqu'il accompagnait son armée en Italie et qu'une grande partie de ses conseillers étaient aussi du voyage, le roi devait composer un gouvernement provisoire. A l'opposé de ses

prédécesseurs qui n'avaient pas souhaité de régence pendant leur absence, ne laissant pour conduire les affaires courantes du royaume qu'un lieutenant général et gardant ainsi, même loin de France, le pouvoir de légiférer en tout, François Ier en établit une. Il ne l'attribua pas à un homme mais à une femme. Ce ne fut pas la reine de France, Claude, qui avait à peine plus de 16 ans, mais Louise de Savoie, qui en avait 38, mais sans droit spécifique pour l'exercer. Celle qui était à Angoulême lorsqu'elle apprit la mort de Louis XII avait pris la route dès le lendemain de la nouvelle, le 3 janvier 1515, pour rejoindre son fils[1]. Depuis, elle ne l'avait presque plus quitté, l'accompagnant à Reims et assistant à son triomphe à Paris. Parce que le fils n'était pas ingrat, à Compiègne, au début du mois de février, il avait augmenté ses revenus et sa puissance. Outre qu'il avait mué pour elle le comté d'Angoulême en duché, il lui avait abandonné le duché d'Anjou et les comtés du Maine et de Beaufort[2]. Cinq mois plus tard, avec l'accord de son conseil, où siégeaient les ducs d'Alençon, de Lorraine et de Bourbon, et les seigneurs de La Trémoille et de Boisy, il exprimait sa volonté de lui laisser pendant son absence la gestion du domaine royal sans presque aucune restriction, ainsi que les affaires de l'Etat. En plus de la permission d'octroyer l'anoblissement, de légitimer les bâtards, de naturaliser ou d'expulser des étrangers comme de disposer entièrement des droits de lobs et vente, Louise de Savoie aurait pouvoir de convoquer les états généraux, utiles en cas d'accident mortel du roi, de légiférer par ordonnances, statuts et édits, prérogatives royales nécessaires si l'absence du roi se prolongeait, et le droit de nommer aux offices militaires et de justice, indispensable si le royaume était menacé sur ses frontières ou à l'intérieur par des troubles violents[3]. Des pouvoirs immenses, en somme, alors que le roi était toujours vivant et sans incapacité physique ou mentale. Des pouvoirs que le parlement de Paris

contesta, notamment l'attribution des bénéfices vacants en régales et l'exercice du pouvoir législatif. La critique fut entendue car le chancelier Duprat, qui accompagnait le roi en Italie, partit finalement avec le grand sceau de France, et François Ier continua pendant toute la campagne à diriger la plupart des affaires propres au royaume[4]. Une résistance du Parlement qui fut tenace puisqu'il n'enregistra l'ordonnance que le 20 décembre 1515, temps où le roi avait annoncé son retour prochain en France[5]. Quoi que laissent entendre la plupart des historiens depuis le XIXe siècle, en se fondant seulement sur les éloges que les publicistes de la mère du roi lui dédièrent[6], Louise de Savoie n'était pas devenue « roi de France ». Les rares actes qu'elle signa pendant l'absence de son fils se bornèrent pour l'essentiel à des confirmations de personnes à des charges subalternes[7] ou de privilèges pour des congrégations religieuses, des hospices et des lieux de culte[8]. Quant à son expérience politique prétendue si avisée, elle était alors presque nulle du fait de sa situation de femme. Le métier du pouvoir, elle l'apprit sur le tas, entourée par des hommes fidèles à la monarchie et parmi les plus compétents, dont Florimond Robertet, Etienne Poncher, Imbert de Bastarnay et Mondot de La Marthonie.

Les lieutenants et gouverneurs des provinces qui partaient pour l'Italie furent cette fois encore remplacés. André de Foix, seigneur de Lesparre, fut nommé en Guyenne à la place de son frère Odet. Philibert Babou de La Bourdaisière occupa la charge de Guy XVI de Laval à la lieutenance de Bretagne. En Bourgogne, Louis de La Trémoille laissa momentanément son gouvernement à Jean d'Aumont, baron de Conches, et le seigneur de Tournon remplaça Charles de Bourbon à la lieutenance du Languedoc[9].

Le 17 juillet, le corps principal de l'armée, l'avant-garde, composé de plus de 10 000 hommes et conduit par le connétable de Bourbon,

prenait le chemin de Grenoble. Le 21, c'était au tour du roi de suivre la même route, à la tête du second corps, la bataille. Le long convoi de l'arrière-garde, mené par Charles d'Alençon, avec la cavalerie et les gens du bagage, marchait avec eux. Le 1er août, l'armée était rassemblée à Grenoble. Là, le roi avertit le doge de Venise, Leonardo Lauredano, de son départ imminent pour l'Italie. Il tenta aussi de rallier une dernière fois le duc de Ferrare à sa cause. Mais celui-ci préféra conserver sa neutralité.

Ce fut également à Grenoble que le plan de route fut dévoilé. Pour passer les Alpes, les armées de Charles VIII et de Louis XII avaient toujours pris les chemins les plus sûrs, par le Mont-Genèvre et le Mont-Cenis. Mais la situation, en cet été 1515, était différente. Les Suisses associés aux Milanais gardaient les passages connus. Les emprunter, c'était accepter la défaite immédiate. Lors de la préparation de l'expédition, à l'automne 1514, Louis XII avait déjà envisagé ces éventualités. Pour cette raison, il avait commandé au maréchal Trivulzio de parcourir les Alpes afin d'inventer un nouveau chemin[10]. Il fut proposé à François Ier et à son conseil à la fin du printemps 1515. L'important était de sécuriser le parcours des hommes et de créer la surprise. Aussi fut-il choisi de faire de multiples diversions, dans l'espoir de diviser les forces de l'adversaire. Aymar de Prie, seigneur de Toussy, grand maître des arbalétriers, fut désigné pour gagner Marseille. Avec 300 lances, il embarquerait sur les galères affrétées à son intention et rallierait Gênes par la mer. Les 430 lances déjà rassemblées par Fregoso les rejoindraient. Avec elles, il envahirait le Milanais par le sud. Parallèlement, toujours pour faire diversion et conforter les Suisses dans leurs certitudes, 300 lances seraient envoyées par les routes habituellement fréquentées. Le gros de l'armée passerait par un chemin médian. Il commencerait au mont Dauphin mais, au lieu de poursuivre vers le nord, il longerait la

rivière de la Chagne, passerait le col de Vars et contournerait le massif du Queyras pour redescendre le long d'une autre rivière, l'Ubayette. Et c'est par la vallée de la Sura que l'essentiel des soldats de François Ier atteindraient les plaines du Piémont. Périlleuse, pratiquée par quelques chasseurs et colporteurs, cette route était aussi beaucoup plus longue[11]. Pour que l'effet de surprise réussisse et que les Suisses ne puissent se rassembler au lieu d'arrivée, il était impératif que l'avancée des soldats soit rapide. L'avant-garde, qui devait ouvrir le passage, partirait donc avec le strict nécessaire en vivres et en matériel. Quant à l'artillerie, elle serait réduite à son minimum.

Passer les Alpes

Le 4 août 1515, le connétable de Bourbon et ses hommes quittaient Grenoble. Le 8, ils arrivaient à proximité du mont Dauphin. Le lendemain, l'avant-garde se divisait. Alors que les 300 lances chargées de faire diversion prenaient par le nord, les autres empruntaient le chemin opposé. La route, bien qu'étroite, eut, au début, le mérite d'exister. Le travail des sapeurs et des bûcherons fut encore facile. Le connétable et ses gens d'armes atteignirent le col de Vars dans la soirée sans trop d'encombres. L'avancée s'avéra plus délicate après le hameau de Saint-Paul, déserté par ses habitants. Parce que jugée plus praticable, la rive droite de l'Ubayette fut choisie pour continuer le périple. Mais le sol, trop meuble, s'affaissa bientôt dangereusement sous le poids des hommes, des chevaux et du matériel. Afin d'éviter la catastrophe, Bourbon ordonna à ses soldats de rebrousser chemin. Finalement, l'avant-garde avancerait sur la rive gauche, à travers la forêt. Là, le terrain était certes plus solide, mais

la roche était également plus imposante. Parfois, le chemin devenu trop étroit nécessitait de miner la montagne. Les travaux des pionniers que dirigeait le seigneur de Tallard furent alors dangereux. Les éboulements obligèrent à de longues heures de déblayage. Et c'était sans parler des passerelles de poutres, de planches et de cordages à construire à la va-vite pour passer les failles et les ravins. En certains lieux, les passages étaient si peu assurés que les cavaliers durent descendre de leur monture et poursuivre le chemin à pied. Les chariots furent aussi démontés, portés à dos d'homme, les canons tirés à la force des bras, le tout dans le froid et la soif puisque le connétable de Bourbon avait interdit à ses hommes de boire une seule goutte de vin. Tôt le matin, ils se rassemblaient, puis marchaient et œuvraient toute la journée, ne s'arrêtant que tard le soir, n'avançant guère plus que de 6 lieues par jour. Trois journées furent nécessaires pour se frayer un chemin. Le samedi 11, l'avant-garde pénétrait enfin sur les terres du marquis de Saluces que François Ier avait gagné à sa cause en lui promettant le gouvernement d'Asti en cas de victoire[12]. Pourtant, l'aventure des Alpes était loin d'être finie. Le long de la Stura, les ponts existants, trop fragiles, rompirent souvent sous le poids des charges qui leur étaient imposées. La fatigue des hommes, la pluie qui venait de s'abattre, les coulées de boue des falaises augmentaient les difficultés. Les chutes d'hommes, de chevaux et de matériel furent nombreuses. Le calvaire s'acheva à la Rocca Asparvera où le connétable établit le camp. Mais la nourriture emportée pour le voyage, tant pour les hommes que pour les bêtes, était soit consommée, soit perdue. Les soldats de François Ier avaient faim. La cité fut pillée. Le connétable pouvait cependant être satisfait. Malgré les morts, le manque de vivres et le mauvais temps, le pari était gagné. En quatre jours, les Français

avaient passé les monts, tracé une nouvelle voie à travers les Alpes, et tout cela dans le plus grand secret[13].

Au moment où le connétable avait quitté Embrun, François Ier, la bataille et l'arrière-garde avaient entamé leur route. A Guilletres, le roi fut averti de deux événements : le succès de son avant-garde et la prise dans Villa Franca, par le maréchal de La Palice et ses hommes, de Prospero Colonna, fils du prince de Salerne et capitaine de l'armée pontificale. Cette capture était d'importance[14]. Outre que l'homme était un grand militaire, son absence fragilisait considérablement l'armée alliée du duc de Milan. Le roi ignorait encore que le 9, Aymar de Prie avait débarqué à Gênes et pris le commandement des gens de guerre réunis par Fregoso. Cet ensemble hétéroclite fait de nobles français, de mercenaires allemands, de volontaires génois, de Milanais francophiles et de quelques Florentins se conduisait sur Alexandrie. Rien, en ce début du mois d'août, ne semblait devoir entraver la progression de l'armée royale ni l'ambition du roi de France[15].

La prise de Prospero Colonna témoigna de l'erreur stratégique des alliés de Massimiliano Sforza. Pour se reprendre, les confédérés quittèrent les montagnes piémontaises et se replièrent dans le Milanais. Dans leur retraite, qui prit des allures de fuite et qui relâcha la discipline dans les rangs, ils eurent ordre de piller, puis de brûler les fermes, les hameaux et les villages qu'ils traversaient afin d'entraver la progression rapide des Français. Le pape, de son côté, dépourvu de son meilleur chef de guerre, joua plus encore son jeu trouble. Alors qu'il pressait son neveu Laurent de Médicis de partir soutenir les confédérés avec une armée de 700 hommes d'armes, 800 chevau-légers et 4 000 fantassins, il envoyait auprès de François Ier un nouvel ambassadeur chargé de reprendre les négociations afin d'établir une paix séparée[16].

François Ier et ses capitaines n'exploitèrent pas l'effet de surprise que causa l'arrivée du connétable et de ses hommes. Ils espéraient encore une conquête sans bataille et peut-être un renoncement de dernière minute des confédérés dont l'unité semblait vulnérable. Les négociations entre les hommes du roi et les représentants des cantons conduites par Charles II de Savoie, qui avait proclamé officiellement sa neutralité dans ce conflit, étaient pour le moment assez favorables à François Ier. Aussi exigea-t-il que Charles de Bourbon et ses gens attendent son arrivée pour avancer plus en avant dans le Piémont. Pour autant, il n'interdisait pas de faire peur à ses adversaires et, chaque jour, des bandes de l'armée royale couraient derrière les confédérés, provoquant des escarmouches et plusieurs morts.

Le roi resta à Embrun jusqu'au 13 août 1515. Parce que la route du Mont-Cenis était devenue moins dangereuse après le départ de l'essentiel des troupes helvètes, l'arrière-garde et le bagage l'empruntèrent, laissant François Ier et la bataille suivre celle tracée par Tallard. Ce choix s'explique. Il était impératif de protéger au maximum la personne du roi. Cette traversée des monts, François Ier la raconta à sa mère dans une lettre :

« Madame, nous sommes dans le plus estrange païs ou jamais fut homme de ceste compagnie. Mais demain j'espère estre en la plaine de Piémont avec la bande que je mène, ce qui nous sera grand plaisir, car il nous fasche fort de porter le harnois parmi ces montages, parce que la plus part du temps nous fault estre à pied et mener nos chevaux par la bride. A qui n'auroit veu ce que voyons seroit impossible de croire qu'on pust mener gens de cheval et grosses artillerie comme faisons[17]. »

L'espoir de la paix

Le jour de l'arrivée de François Ier au camp de la Rocca Asparvera fut un jour de repos. Outre les signes visibles de fatigue de ses gens, le roi attendait des nouvelles des négociations avec les cantons. Le premier projet étudié le 7 août avait été rejeté. Dix jours plus tard, malgré la présence du roi et de son armée à la frontière du Milanais, les confédérés refusaient toujours les propositions royales. La position profrançaise du duc de Savoie, depuis peu avouée, avait justifié en partie ce refus. Puisque la tentative de paix était mal engagée, François Ier et ses hommes reprirent leur route et suivirent à deux ou trois jours près la retraite des Helvètes. Mais trouver de la nourriture pour une si grande quantité de gens et de bêtes devint problématique. La politique de la terre brûlée pratiquée par leurs adversaires faisait son effet. Elle obligeait les fourrageurs du roi à chercher parfois fort loin du convoi le vin, la viande, le blé et l'avoine nécessaires. Cette quête de vivres retardait un peu plus chaque jour l'avancée de François Ier vers Milan[18].

Si l'armée des confédérés marchait en direction du duché et de sa capitale par la rive nord du Pô, et avait quelque avance sur l'armée du roi, elle avait aussi de plus en plus de mal à contenir la crise qui avait éclaté dans ses rangs. Afin d'éviter une rupture qui aurait été désastreuse pour les partisans de Sforza, les représentants des cantons prirent la décision de se réunir et d'étudier les nouvelles propositions de François Ier. Ils s'installèrent à Vercelli[19]. Mais les conditions royales avaient considérablement évolué depuis le début du mois. En position de force, François Ier ne leur proposait plus la paix, seulement l'abandon du duché et de celui qui le gouvernait. En échange, il promettait, tout de même, de les récompenser grassement et de bien traiter Massimiliano Sforza. Ceux de Berne et Fribourg acceptèrent. Mais la majorité des cantons dont ceux de Laris, Uri et Schwyz s'y opposèrent. Le 19 août, alors que son premier enfant, une

fille, voyait le jour à Amboise, enfant qui fut prénommée Louise parce que la mère du roi en était la première marraine, François Ier recevait un nouveau refus des confédérés[20].

Si les cantons avaient rejeté les propositions royales, c'était parce qu'ils espéraient encore la victoire. Certes, depuis plusieurs jours ils battaient en retraite, abandonnant le Piémont sans livrer combat. Mais nouvelle leur avait été donnée que la diète, réunie à Zurich le 20 août, avait voté la levée de plusieurs milliers d'hommes. Ils croyaient aussi aux promesses de Léon X qui assurait que son envoyé apporterait de l'or afin de payer les mercenaires, sans solde depuis des semaines. Le rendez-vous était fixé à Novare. Les confédérés y entrèrent le 24. Mais l'or de Rome n'y était pas. La révolte éclata aussitôt, plusieurs centaines de Suisses quittèrent la ville. Afin de calmer au plus vite un incident qui pouvait s'aggraver, le duc de Milan s'empressa de débourser quelques sommes. Le 26, le calme était revenu. Pourtant les problèmes demeuraient, puisque le lendemain, à Vercelli, la rupture entre les cantons était consommée. Ceux de Berne, de Soleure et de Fribourg, soit 5 000 hommes de l'armée des confédérés, parce que favorables à la paix, abandonneraient bientôt l'aventure. Un véritable succès pour François Ier, qui passait alors la frontière du duché et poussait ses émissaires à reprendre les négociations avec les cantons restés rétifs. En même temps, il donnait ordre au connétable de faire le siège de Novare[21]. Les confédérés l'avaient quittée quelques heures plus tôt. La cité ne résista pas. Le soir, François Ier entrait dans la ville. Le même jour, Aymar de Prie prenait Alexandrie, la pillait et l'incendiait. La conquête du Milanais s'avérait bien plus aisée que les Français ne l'avaient imaginé.

A la fin du mois d'août, toute la partie ouest du Tessin et de la Serivia était sous le contrôle de l'armée royale. En outre, les

7 000 hommes que la diète avait levés dans les quinze cantons et qui entraient maintenant dans le Milanais, au courant des pourparlers de Vercelli, ne voulurent plus avancer et attendirent à Domodossola, avec ceux qui avaient déjà renoncé, les nouvelles des négociations. L'armée des confédérés favorables à la guerre se réduisait de jour en jour. François Ier n'était plus qu'à 20 lieues de Milan. Il aurait pu poursuivre les Suisses, maintenant plus faibles, qui se dirigeaient vers le nord de la capitale. Il ne le fit pas. Outre qu'ils croyaient toujours à une paix avec les cantons, Bourbon et les autres capitaines de son armée avaient trouvé plus judicieux de s'installer dans la plaine, au sud de la ville, lieu stratégique qui favoriserait la jonction avec l'armée de Prie, maintenant devant Pavie[22]. Le secours des Vénitiens, qu'il savait proche – Alviano avait rassemblé ses hommes à Lodivecchio –, en serait également facilité. Une telle puissance ainsi rassemblée formerait un rempart qui ruinerait le projet des Florentins et des gens de guerre du pape si d'aventure il prenait l'envie à ce dernier de soutenir leurs alliés en cas de conflit armé.

Le dimanche 2 septembre, les Français avancèrent en direction de Turbie et attendirent les nouvelles de Vercelli. De plus en plus suspects dans leurs chances de vaincre la puissance royale, les confédérés pensèrent user un temps de leur position d'arbitre et profiter du contexte pour formuler des conditions audacieuses à leur départ. Outre qu'ils demandaient à François Ier, en cas de repli sans combat, de respecter le traité de Dijon de 1513 et d'honorer le versement des 400 000 livres promises jadis par Louis XII mais jamais données, ainsi qu'une prime de dédommagement pour frais de guerre de 300 000 livres, ils réclamaient une pension égale à celle que le duc de Milan leur accordait depuis deux ans, soit 2 000 livres annuelles pour chaque canton, tout au long de la vie du roi. Ils exigèrent aussi de conserver les trois vallées qu'ils occupaient depuis 1513, ainsi que

les avantages commerciaux donnés aux cantons par Sforza. Une audace dont ils auraient eu tort de se priver puisque la plupart des demandes furent acceptées par François Ier et son conseil le 5 septembre, alors que le camp royal se déplaçait à nouveau pour se rapprocher de Milan. Le 8, satisfait, la majorité des représentants des cantons adhéraient aux propositions françaises[23]. L'espoir de François Ier de conquérir Milan sans livrer bataille, toujours hasardeuse et bien trop coûteuse en hommes et en matériel, prenait forme.

A Lobi, Matthaüs Schiner, partisan sinon de la guerre, du moins de la résistance à la présence française, eut vent des positions des délégués des cantons et s'en inquiéta. Voulant reprendre la main, il pressa ses alliés d'intervenir. Parce que les délégués n'étaient pas habilités à ratifier un traité, et qu'à l'évidence l'armée royale qui avait encerclé la ville exerçait une pression suspecte sur le lieu où les envoyés des deux camps étaient réunis, il rappela les plénipotentiaires qui depuis avaient quitté Vercelli pour Gallarate. Il les voulut à ses côtés à Milan pour discuter davantage[24].

Le 10 septembre, l'armée royale, qui avançait de plus en plus lentement, arrivait près d'une petite cité entourée de terres déjà labourées, riches en vignes et en arbres fruitiers, Marignano (Marignan en français, aujourd'hui Melegnano). Le lendemain, Aymar de Prie et ses hommes rejoignaient le camp royal. Le même jour, François Ier recevait l'envoyé de Léon X, Giovanni Cinzio Filonardi, qui confirmait la volonté de paix du pontife.

Des nouvelles de bon augure qui n'empêchèrent nullement François Ier et ses capitaines de poursuivre la pression exercée sur les confédérés et les Milanais. Le 12 septembre, l'avant-garde levait le camp pour s'installer à une lieue en amont, à proximité du village de San Giuliano. La bataille et l'arrière-garde prirent place entre Carlotta

et l'abbaye de Santa Brigida, où François Ier trouva ses appartements. Le roi, tout comme ses capitaines, était confiant. Les informations en provenance de Gallarate étaient excellentes. Le renoncement de la majorité des cantons ne devait être qu'une formalité. Cela aurait été un bien joli cadeau d'anniversaire pour un souverain qui le jour même fêtait ses 21 ans. Mais ses adversaires n'étaient pas restés sans agir. Les forces florentines et espagnoles conduites par Laurent de Médicis venaient d'investir Plaisance et le roi ignorait encore que l'armée des cantons toujours favorables à la guerre entrait dans Milan[25].

L'affrontement dans la plaine de Marignan

Le jeudi 13 septembre, à Milan, les confédérés se divisaient encore. Ceux de Zurich et de Zoug optaient finalement pour la paix. Déjà, ils préparaient leurs bagages. Mais, au matin, des Français conduits par Louis de La Trémoille s'aventurèrent dans les faubourgs de la cité et firent plusieurs morts. Schiner saisit ce prétexte et tenta de redresser la situation à son avantage, une dernière fois. Il s'empressa de faire courir le bruit que François Ier s'était moqué d'eux et qu'il s'apprêtait à faire le siège de la ville. Puis, il prit la parole et, pour redonner l'envie de se battre à ses gens, affirma que le duc de Milan s'engageait à honorer les soldes non payées. Il promit aussi, en cas de victoire, une prime de 800 000 ducats à partager entre les combattants. D'autres promesses financières furent faites aux cantons. Selon Schiner, Ferdinand d'Aragon et Léon X étaient prêts à leur allouer 200 000 ducats. Par ailleurs, si les hommes du roi de

France étaient nombreux, ils étaient depuis leur entrée dans le duché considérablement éparpillés. Leur puissance était contrôlable. Rien n'était perdu. La victoire était à portée de main, il ne fallait pas hésiter[26].

Midi était passé et Schiner avait réussi son pari. Il n'était plus question pour les confédérés de quitter la ville sans livrer bataille. A Santa Brigida, le roi avait été informé par le connétable que les confédérés n'avaient pas riposté au coup de force de La Trémoille, contrairement à leur habitude. Cela ne sembla pas troubler outre mesure le camp français. L'attitude fut différente lorsque quelque temps plus tard, alors qu'il déjeunait en compagnie du commandant vénitien Bartolomeo Alviano, François Ier fut averti que les pionniers travaillant à agrandir la route qui conduisait à Milan avaient observé la formation d'un immense nuage de poussière en provenance de la ville. Le déjeuner fut interrompu et le Vénitien partit aussitôt rejoindre ses hommes afin de renforcer au plus vite l'armée royale. Après confirmation, le doute n'était plus permis : les Suisses livraient bataille.

L'essentiel de leur force reposait sur une nombreuse et brillante infanterie. En ce début d'après-midi du jeudi 13 septembre 1515, si seulement dix cantons participaient à l'aventure, ce furent près de 20 000 arbalétriers et piquiers qui avancèrent sur les gens du roi. Sans uniforme, portant les armes qu'ils avaient souvent fabriquées eux-mêmes à partir de reliques trouvées sur les champs de bataille où ils avaient été employés par les nations qui faisaient appel à eux, ils suivaient le seigneur de Mantoue, Galeazzo Visconti, et Matthaüs Schiner. Le cardinal avait souhaité être présent à la bataille et chevauchait entouré de 200 cavaliers milanais[27].

L'armée du roi n'eut qu'une heure pour se préparer et suivre approximativement le plan envisagé par le duc de Bourbon. L'axe du

champ de bataille fut la route de Milan à Lobi, qui traversait une plaine compartimentée par un important réseau d'irrigation. Le connétable positionna l'avant-garde sur l'un des seuls promontoires du lieu, près de la rivière Ambro. Soixante-quatorze pièces d'artillerie furent préparées en toute hâte, 200 autres, plus légères, complétaient le dispositif qu'une seconde rivière, la Roggia Viscontea, protégeait. Les lansquenets en première ligne, l'infanterie royale se positionna le long de l'Ambro. Les hommes de Pedro Navarro et l'artillerie légère, de l'autre côté, près de la route. En même temps, le roi prenait le commandement du second corps de l'armée, la bataille, qu'il conduisit jusqu'à la cassine de Carlotta. Alençon, à la tête de l'arrière-garde, fit avancer ses gens jusqu'à l'abbaye de Santa Brigida. Complétés par l'armée d'Aymar de Prie, ils formaient une réserve de plus de 8 000 hommes.

A la vue de l'avant-garde, l'armée des confédérés quitta la route et se forma en trois colonnes de 7 000 à 9 000 hommes. L'objectif était de forcer les lignes de lansquenets et de s'emparer au plus vite de l'artillerie royale afin de la neutraliser. La médiocre infanterie royale ne résisterait pas à la puissance des mercenaires. La cavalerie du roi ne pouvait être efficace en raison de la nature du terrain. Les Suisses avaient imaginé une attaque rapide pour une victoire éclair, comme celles qu'ils avaient remportées à Grandson et à Morat quelques années plus tôt. La stratégie royale était plus sophistiquée. L'artillerie lourde creuserait les premiers « sillons de morts ». L'artillerie légère prendrait le relais sur les flancs des colonnes. Quant à la cavalerie, elle s'engagerait dans les brèches causées par les canons, protégeant ainsi l'artillerie et lui donnant le temps de recharger (plusieurs minutes étaient chaque fois nécessaires)[28].

C'est aux environs de 15 heures, sous un soleil de plomb, qu'eurent lieu les premiers affrontements[29]. La violence des combats

fut immédiate et les hommes de François Ier les premières victimes. Ni les trouées causées par l'artillerie, ni les traits des archers ne parvinrent à entraver l'avancée des confédérés, qui, rassemblés en formation de hérisson, avançaient imperturbablement. Bientôt, les lansquenets furent massacrés, leurs cadavres foulés et jetés dans les fossés. Après une heure de combat, les confédérés s'étaient emparés de dix des plus gros canons du roi. La peur fit le reste et malgré les efforts du connétable, de La Palice, d'Humbercourt et de Telligny, les rangs, du côté français, ne cessaient de se disloquer. La bataille n'avait pas été livrée depuis deux heures que la victoire des confédérés ne faisait plus de doute. Devant le possible désastre, François Ier et le second corps de l'armée s'étaient rapprochés de l'avant-garde. La présence royale endigua l'hémorragie. Les accords passés avec les chefs de la Bande noire, mercenaires allemands que François Ier avait engagés et qui s'étaient abstenus de combattre pour des questions financières, les avaient rassurés et ils s'apprêtaient à les rejoindre. Mais, si les Suisses connurent leurs premières difficultés, ils résistaient toujours fort bien. Le déclin du soleil ne fit nullement diminuer la violence des combats : les hommes ne se voyaient plus depuis longtemps. La poussière du sol soulevée par les chevaux et les soldats, associée à la fumée des canons, avait formé un immense et épais nuage. Les affrontements étaient devenus une lutte au corps à corps où personne n'était assuré de ne pas combattre contre l'un des siens. Ce fut la cavalerie royale qui en souffrit le plus. Nombreux furent ceux qui eurent leur cheval tué sous eux et qui furent aussitôt égorgés par les lames helvètes[30].

La nuit tomba sans que les combats perdent de leur ardeur. Ce ne fut que vers minuit, lorsque l'obscurité fut complète, qu'ils s'interrompirent. Si la journée n'avait pas été décisive, les confédérés avaient incontestablement dominé la situation. Persuadé de la

victoire, Matthaüs Schiner faisait déjà courir l'annonce de la défaite de François Ier. Des courriers partirent vers toutes les cours d'Europe pour porter la nouvelle. Lorsqu'elle arriva jusqu'aux oreilles d'Henry VIII, quelques jours plus tard, celui-ci ne dissimula pas sa joie[31].

Alors que le chancelier Duprat écrivait aux représentants du roi à Gallarate pour leur signifier la bataille, leur demander de stopper toutes les négociations avec les représentants des cantons et exiger la restitution de l'argent déjà versé, il informait Bartolomeo Alviano de la situation et le pressait de rallier les troupes royales au plus vite. Enfin, il ordonnait au seigneur d'Ars, en station à Pavie, de préparer la cité en cas de repli.

François Ier n'avait pas quitté le champ de bataille. Depuis la fin de l'après-midi, il avait participé au combat aux côtés de la Bande noire, près de l'artillerie. Dans le premier récit officiel de cet événement, une lettre qu'il fit parvenir à sa mère et qui, comme d'autres, fut publiée et diffusée dans tout le royaume, il affirma n'avoir pas dormi de la nuit. Il serait resté tout le temps « le cul sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête », sans boire ni manger. Car la nuit n'avait pas été un temps de repos[32]. Outre que dans les deux camps il était recherché un peu partout les hommes blessés encore capables de combattre le lendemain, il fallait reformer ces armées dispersées. Le temps était compté. Les combats reprendraient dès l'aube. Côté français, le seigneur de Genouillac s'employa à repositionner l'artillerie, Pedro Navarro fit travailler ses pionniers pour creuser d'autres fossés et élever d'autres palisses pour mieux protéger les canons. Bourbon réorganisa ses compagnies le mieux qu'il put. A la fin de la nuit, l'armée royale s'était recomposée en arc de cercle qui devait partiellement enfermer le dispositif ennemi. Pour les confédérés aussi la nuit fut brève. Si Schiner imagina un repli sur

Milan, les autres capitaines préférèrent rester dans la plaine. Reformés en trois colonnes, ils attaqueraient en trois endroits, comme la veille. Le corps principal marcherait à nouveau sur les lansquenets pour atteindre l'artillerie, l'aile gauche se jetterait sur l'infanterie, l'aile droite contre le reste de la cavalerie et l'arrière-garde. Le soleil n'était pas encore levé que les premiers cris retentirent dans le camp des confédérés, qui attaquèrent les premiers. Si les hommes de Pedro Navarro résistèrent passablement d'abord pour finalement s'effondrer, la cavalerie royale fut plus rapidement en mauvaise posture. Le terrain accidenté, souvent impraticable pour les chevaux, était à l'avantage des confédérés qui s'acharnèrent sur eux, pris dans la vase des fossés. Le jour avait gagné et les confédérés avaient repris l'avantage malgré des morts par centaines. Huit heures allaient sonner et l'espoir d'une victoire royale s'évanouissait peu à peu. Déjà plusieurs centaines de gens du roi, et notamment ceux du bagage, désertaient, faisant courir le bruit de la défaite[33].

Mais, alors que Schiner et les capitaines helvètes savaient depuis plusieurs heures que les hommes du pape et de Florence ne viendraient pas les soutenir, François Ier avait une dernière carte à jouer : les Vénitiens. Ils arrivèrent sur le champ de bataille entre 8 et 9 heures. Même s'ils avaient marché toute la nuit, ils étaient bien plus frais que ceux qui se battaient depuis la veille. Ce fut la cavalerie, essentiellement composée d'Albanais, qui, la première, entra en scène. Les piétons, 15 000 environ, suivirent de peu. Ils se ruèrent sur les confédérés qu'ils rompirent sous le poids du nombre dans un bain de sang. L'artillerie royale put enfin faire ce à quoi elle était destinée et accompagna le massacre. Commença alors la débâcle des confédérés. Les Vénitiens partirent à leur poursuite, les tirèrent comme du gibier. D'autres furent encerclés puis tués un à un. L'aide vénitienne fut également salutaire aux hommes de l'arrière-garde

ainsi libérés du harcèlement de 2 000 mercenaires. Onze heures étaient passées lorsque les cornes des cantons sonnèrent la retraite. Tout était fini ou presque, puisque selon François Ier la bataille s'acheva totalement vers 14 heures. Et, contre toute attente, la victoire était pour le roi[34].

Le repos du guerrier

François Ier quitta le champ de bataille dès qu'il eut l'assurance de la victoire. Au camp de Santa Brigida, il tint conseil. Une question cruciale devait être débattue. Fallait-il poursuivre les confédérés encore nombreux et toujours capables de se retourner contre l'armée royale, et ainsi causer d'autres dommages, ou faire preuve de magnanimité et chercher à établir le plus rapidement possible une paix avec eux ? Etait-il utile d'humilier plus encore des hommes qui seraient un jour, peut-être, utiles aux succès d'autres aventures ? François Ier et certains de ses capitaines rêvaient déjà de Naples et, afin de réussir une telle expédition, le roi de France avait besoin sinon du soutien des cantons, au moins de leur neutralité. Finalement, aucune décision d'importance ne fut prise. Le souverain et ses conseillers préférèrent attendre l'évolution de la situation, faisant confiance à la diplomatie. Ils laissèrent toutefois leurs hommes, aidés des Vénitiens, poursuivre les confédérés jusqu'aux portes de Milan, tuant certains, faisant prisonniers d'autres[35].

Outre que la bataille de Marignan fut sans doute l'une des plus longues que livra un roi de France, puisqu'elle dura plus de vingt heures, elle fut aussi l'une des plus meurtrières de l'histoire du royaume. Les pertes dans les deux camps furent à peu près égales, et l'ensemble est évalué à quelque 16 000 morts sur approximativement

50 000 hommes engagés, un chiffre qui ne prend pas en compte les blessés qui périrent quelques jours plus tard. Côté français, ce fut l'avant-garde qui fut la plus touchée et plusieurs de ses capitaines périrent dès les premières heures du conflit. Ainsi Louis de Bourbon, duc de Châtellerault et frère du connétable, Jacques d'Amboise, seigneur de Bussy, Charles de Bueil, comte de Sancerre, et les seigneurs d'Humbercourt, d'Azincourt, de Roye et de Meilleraie[36]. Quant à Charles de La Trémoille, prince de Talmont, il décéda des suites de ses blessures le 15 septembre[37]. Au total, plus de 200 gentilshommes succombèrent sous le feu et les lames des Helvètes[38]. Ce fut la tâche des pionniers et des soldats du roi, sitôt la bataille achevée, d'enterrer les morts. Ils commencèrent dès la fin de l'après-midi du 14 septembre. Trois jours plus tard, l'ouvrage n'était pas achevé, même si aux premières tranchées avaient succédé de vagues fosses où les corps furent à peine ensevelis. Il fallait faire vite : avec la chaleur de cette fin d'été, les corps se putréfiaient rapidement et le risque d'épidémie planait sur la région.

A Milan, vaincus, épuisés, les représentants des cantons se divisaient toujours. Si ceux d'Uri et de Schwyz, pensant qu'ils pouvaient être encore vainqueurs, militaient pour reprendre les hostilités au plus vite, d'autres comme ceux de Zurich envisageaient sérieusement la retraite. Finalement, la majorité s'accorda pour une reprise des combats mais plus tard, et avec d'autres forces. Et, tandis que les valides s'apprêtaient à prendre la route de Côme, laissant derrière eux plus de 1 500 mercenaires pour garder la ville et des centaines de blessés qui allaient bientôt mourir faute de soins, Schiner partait pour Innsbruck avec l'espoir d'obtenir de Maximilien Ier quelque aide. Un comportement qui ne fut pas partagé par les Milanais. Avertis qu'une grande majorité des cités s'étaient données au roi après la victoire de Marignan, ils lui manifestèrent

leur désir de paix. Deux jours après la fin de la bataille, le 16, une délégation demandait audience. Le représentant de la cité chercha à innocenter ses congénères en prétendant qu'ils n'étaient en rien responsables de ce qui venait de se produire et, tout en demandant la clémence royale pour eux, évoqua en leur nom le souhait de se soumettre au souverain français. Le roi accepta à une condition : Milan devrait lui offrir un million de ducats pour dédommagement de guerre. En échange, il promettait que la ville ne serait ni détruite ni pillée par ses hommes et notamment par les lansquenets, qui protestèrent aussitôt et que le roi calma avec deux mois de solde supplémentaires[39]. Enfin, si François Ier refusa de se rendre à Milan tant que Massimiliano Sforza s'y trouverait, il ordonna au connétable de Bourbon de faire le siège de la forteresse dans laquelle le duc déchu s'était réfugié avec quelques centaines de mercenaires.

VIII

Préserver la victoire

Si la victoire de Marignan permit à François Ier de devenir duc de Milan et maître de la république de Gênes, conquêtes qui faisaient de lui le premier prince de la chrétienté par sa puissance armée ; si elle impliqua également la fin des prétentions helvètes sur le duché et en Italie du Nord, il restait encore beaucoup à faire au roi et à ses hommes pour transformer un succès militaire en une victoire politique durable. La Sainte Ligue qui avait été initiée par Jules II et que Léon X avait reconstituée contre le royaume de France pour empêcher à jamais un de ses souverains de conquérir la péninsule pouvait se reformer et rapidement mettre à bas cette réussite incontestable. Les semaines qui suivirent, François Ier et son conseil les occupèrent presque exclusivement à détruire cette ligue, en choisissant de se rapprocher de celui qui en avait été l'instigateur : Léon X.

Reconnu duc

Le 17 septembre 1515, François Ier et ses capitaines quittaient l'abbaye de San Donato pour Pavie, qu'ils atteignirent le 22. Fortifiée et sécurisée par ordre de Louis XII, la cité était la plus sûre de la région pour accueillir le roi et lui permettre d'attendre la fin du siège

du château de Milan, qui s'avéra plus long que prévu. Finalement, le 26, grâce au travail de sape des pionniers de Pedro Navarro, la première enceinte était franchie[1]. Devant la menace, Massimiliano Sforza s'était réfugié dans la plus grosse tour, celle de La Roquette, avec sa garde. Il résista encore quelques heures puis admit sa défaite au soir du 1er octobre. Quatre jours furent encore nécessaires pour aboutir à un compromis et le faire évacuer de la citadelle. Un compromis qui lui permettait une sortie de la vie politique bien plus honorable que celle que Louis XII avait réservée à son père[2]. Le fils de Ludovico Sforza acceptait sa destitution, renonçait à ses droits sur le duché au profit de François Ier et remettait les châteaux de Milan et de Crémone, avec toute leur artillerie, aux gens du roi. Il ordonnait également aux Suisses et à tous les étrangers présents dans la capitale milanaise d'évacuer les lieux au plus vite. En échange, et en application de la promesse faite aux délégués des cantons au mois d'août, sa liberté lui était garantie. Il recevrait une pension de 36 000 livres et une indemnité de 94 000 livres payables en deux ans. C'est au milieu de la nuit du 4 au 5 octobre, entouré d'une escorte de 50 archers conduits par Gabriel de La Chastre, que Massimiliano Sforza fut conduit à Pavie pour être présenté au roi. Et c'est sous l'autorité du même capitaine qu'il prit, trois jours plus tard, le chemin de la France pour rencontrer, à Lyon, Louise de Savoie[3]. Son exil, Sforza le vécut dans le royaume, principalement à Paris, sans plus jamais, ou presque, faire parler de lui. Il y demeura jusqu'au 10 juin 1530, date de son décès. Il fut inhumé dans la plus grande indifférence en la chapelle des Carmes, à Paris.

Milan sécurisée, François Ier pouvait y faire son entrée. Elle eut lieu le jeudi 15 octobre. Près de 6 000 personnes furent rassemblées pour l'acclamer[4]. A l'imitation des entrées royales françaises, les Milanais avaient couvert de tapisseries et de draps de couleurs les

façades des maisons qui longeaient les rues par où passerait le cortège. Des guirlandes de feuillage surchargées de fruits auxquelles pendaient des écus du roi, de son épouse et du saint patron de la ville, saint Amboise, enrichissaient le décor. Des échafauds sur des places et des carrefours avaient été élevés pour recevoir les musiciens du roi et de la ville. Sur d'autres, des comédiens amateurs prirent place et ici déclamèrent un éloge, là jouèrent une saynète qui célébrait la victoire du roi. Ouvert par le comte de Guise, remis de ses blessures, le défilé n'était composé que de gens de guerre, aussi bien ordonnés que pour une bataille. Ils entrèrent dans Milan en début d'après-midi. Le roi était avec eux. Il montait un cheval caparaçonné aux couleurs de France et avançait sous un dais azur semé de fleurs de lys tenu par quatre représentants de la ville. Coiffé d'un mortier noir, il était vêtu d'un saye aux couleurs de France sur une armure rapportée de Lyon, spécialement confectionnée pour la cérémonie. Sans armes, son armet porté devant lui par un lansquenet, François Ier pénétrait dans la capitale de son nouveau duché non pas en duc de Milan, comme l'avait fait jadis Louis XII en 1499, mais en roi de France, signifiant ainsi ce qu'il avait toujours prétendu : Milan était une terre française qu'il n'avait fait que recouvrer[5].

A la tombée de la nuit, François Ier mit pied à terre devant le parvis de la cathédrale, accueilli par les cris de joie des bourgeois qui se mêlèrent au son des trompettes et des roulements de tambour. Les arquebusiers le saluèrent par plusieurs salves, bientôt soutenus par la mise à feu des quarante-deux canons du château. Là, il remercia Dieu de sa victoire. Le lendemain, les affaires sérieuses reprenaient. Outre la nécessaire réorganisation du duché, que le roi confia au chancelier Duprat, gratifié de la direction de la chancellerie du duché, et la sécurisation du territoire que le connétable de Bourbon, futur lieutenant général du roi sur cette terre, entreprit aussitôt, François Ier

et son conseil poursuivirent une activité diplomatique intense commencée depuis le jour de la victoire.

De nouveaux alliés

Le 18 octobre, François Ier obtenait le serment de fidélité de Fregoso au nom du peuple de Gênes et devenait ainsi maître de la cité. Parallèlement, le roi et ses conseillers tentaient de reprendre le dialogue avec les cantons, réunis à Lucerne le 24 septembre. Les partisans du cardinal de Sion, dont faisaient partie ceux d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, militaient toujours pour la poursuite de la guerre, envisageant d'établir Francesco Sforza, frère cadet de Massimiliano, sur le trône ducal. Soleure, Berne et Fribourg restaient réservés, une réserve qui s'envola lorsqu'ils apprirent l'occupation par les Français des vallées que leur avait concédées l'ancien duc. Au même moment, la diète recevait des nouvelles du roi de France. Il réitérait son amitié aux cantons qui s'étaient abstenus de participer à la bataille et proposait aux autres la paix établie à Gallarate au début du mois de septembre. Finalement, le 28 octobre, à l'initiative de Charles II de Savoie, les plénipotentiaires helvètes et français se retrouvaient à Genève. Au début du mois de novembre, huit des treize cantons étaient favorables à la paix et la signaient. Schwyz, Uri, Unterwald, les Grisons et Obwald la refusèrent. La division des confédérés obligea les signataires à réclamer une clause supplémentaire au traité qui leur fut concédée. S'ils acceptaient de servir le roi, dans le royaume, en Italie ou ailleurs, et de lui accorder les fantassins qu'il leur demanderait, ils s'abstiendraient toujours d'attaquer le pape et l'empereur, alliés des cantons réfractaires. Ils ne seraient pas non plus tenus de combattre à son service contre les

fantassins des cinq autres cantons qui avaient refusé l'accord[6]. Certes, cette paix n'était guère satisfaisante pour François Ier, mais elle assurait un peu mieux la présence royale dans le duché. Les bonnes relations tissées entre-temps avec Léon X le rassurèrent davantage.

Dès la victoire de Marignan connue, le pontife s'était empressé de féliciter le roi par l'intermédiaire d'un homme bien connu du prince : Ludovico di Canossa. La rencontre eut lieu au camp de Chiaravalle Milanese, le 17 septembre. L'armée du roi était alors toute-puissante dans le nord de la péninsule et pouvait marcher sur Florence en riposte à son attitude ambiguë pendant la campagne militaire, voire même fondre sur Naples, comme des bruits l'annonçaient déjà. Or Léon X restait soucieux autant de préserver son influence temporelle que d'étendre l'hégémonie de sa famille en Italie. Une ambition difficile à poursuivre, en cette fin septembre 1515, puisque ses soutiens étaient très faibles. Sforza était hors jeu, les confédérés divisés et Ferdinand d'Aragon trop loin. Quant à l'armée pontificale, elle était dérisoire au regard de celle du roi de France et de son allié vénitien. Mais Léon X avait encore un atout. Le pape connaissait la nécessité pour le roi d'élargir ses alliances afin de protéger ses acquis. Il en profita. Par la voix de di Canossa, il légitima sa politique trouble depuis le début de la campagne militaire de François Ier et assura celui-ci de son désir de faire une paix ferme et durable. L'ambassadeur fit merveille. Afin de montrer la bienveillance du pontife à l'égard du souverain, il insista sur l'absence de soutien des gens de guerre de l'armée romaine lors de la bataille, soutien qui, s'il avait existé, aurait pu changer le cours des événements en défaveur du roi. Par ailleurs, il présenta Léon X prêt à reconnaître la légitimité de la conquête de François Ier, précisant qu'il ne ferait aucune objection à lui laisser les cités de Parme et de Plaisance que le saint-père occupait depuis 1513, ni à reconnaître Venise nouveau maître de Vérone et de Brescia,

toujours sous le contrôle de Maximilien Ier. En échange, il implorait le souverain de renoncer à ses droits sur le royaume de Naples et d'abroger la Pragmatique Sanction, réforme de l'Eglise gallicane établie par Charles VII en 1438 et déclarée schismatique par le concile du Latran, qui tenait toujours session[7].

Cette Pragmatique Sanction avait été une tentative de remédier à la crise que connaissait alors l'Eglise de France et de limiter les trop fréquentes interventions de l'Eglise romaine dans la nomination aux charges ecclésiastiques du royaume. Outre que ce texte ne reconnaissait pas de pouvoir supérieur à celui du concile, qu'il admettait que celui-ci surveille les actes du pontife, les réprimande et, au besoin, les punisse, reléguant de fait le pouvoir pontifical à un rôle secondaire, il supprimait aussi la décime du clergé français due au Saint-Siège, prohibait les nominations des bénéfices faites en cour de Rome et rétablissait le régime bénéficial. Evêques, abbés et prieurs avaient été depuis élus par d'autres hommes d'Eglise. Sur le papier, l'idée était intéressante. Dans la pratique, elle entraîna, comme le précédent système, des abus nombreux : l'achat de voix et l'usage de la force pour contraindre les récalcitrants ne furent pas des exceptions. Le système bénéficial engendra quantité de désordres et de procès. Les cas où deux candidats se disputaient le même évêché furent courants. Source de revenus, ces derniers furent cumulés sans gêne. Quant aux bénéfices réguliers, l'habitude s'était faite d'en attribuer les revenus à un clerc séculier. Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, fut ainsi abbé de Saint-Germain-des-Prés sans jamais avoir été bénédictin. Mais le parlement de Paris et les membres de l'Université restaient très soucieux de conserver cette loi qui marquait une relative indépendance de l'Eglise gallicane face à l'Eglise romaine. Sa réforme risquait d'entraîner des difficultés de politique intérieure graves. Aussi fut-il envisagé, lors de la rencontre entre les

hommes de François Ier et de Léon X, un compromis : substituer à la Pragmatique Sanction un concordat qui devait contenter tout le monde.

Deux jours plus tard, alors que l'ambassadeur de Léon X retournait à Rome, François Ier écrivait à sa mère. Il lui annonçait l'accord de paix qu'il venait de concrétiser avec le saint-père[8]. Une annonce prématurée car il ne s'agissait pour l'heure que d'une première conciliation, même si la plupart des propositions de Léon X, qui heurtèrent ses anciens alliés lorsqu'elles furent connues[9], avaient été acceptées par le roi. En effet, si pour convenir à Venise François Ier imposa le départ de Vérone et de Brescia des troupes pontificales au service de l'empereur et exigea pour punir Florence une indemnité financière, il promettait de protéger la cité toscane et toute la famille Médicis. Faveur supplémentaire, il accordait au pape le droit de punir ses feudataires rebelles, clause qui visait directement le duc d'Urbino, Francesco Maria Della Rovere, cousin de Jules II, qui n'avait pourtant jamais dissimulé ses sympathies pour le roi de France. Mais Léon X voulait le duché pour son neveu. François Ier et son conseil sacrifièrent ainsi un allié fidèle pour un autre plus puissant, mais moins fiable.

Dix jours après son départ, di Canossa était à nouveau auprès du roi, avec des propositions très encourageantes du pontife. Léon X avait consenti, globalement, aux exigences du roi de France. Ses réserves concernaient Florence et l'amende réclamée. Mais la chute de Massimiliano Sforza et l'avancement des pourparlers entre la France et la majorité des cantons suisses obligèrent le pape à manifester davantage de bienveillance au roi de France. La reprise de la guerre sous la houlette des confédérés étant devenue improbable, il était inutile de parier sur une prochaine défaite française. Aussi Léon X ratifia-t-il finalement le traité le 13 octobre, à Viterbe, subtil

mélange, comme toujours, des volontés de l'un et de l'autre parti. Si François Ier reconnaissait Bologne propriété du Saint-Siège et mettait fin ainsi à près de vingt ans de soutien plus ou moins marqué du royaume à la famille Bentivoglio, il s'engageait à défendre le pape et le Saint-Siège contre leurs agresseurs et affirmait ne jamais prendre les terres qui relevaient immédiatement de l'Eglise, ni des vassaux ou feudataires qui lui étaient soumis, sans l'autorité de Léon X. Il corrobora les privilèges commerciaux accordés par Louis XII à Jules II dans le Milanais, notamment au sujet du sel – les Milanais continueraient à s'approvisionner dans les Etats pontificaux. S'il revenait sur son souhait de punir Florence, il confirma son soutien à la famille Médicis, et encouragea implicitement la mutation de la république en une principauté sous leur autorité. François Ier s'obligeait à défendre le pontife et ses biens contre tous ses ennemis et adversaires, sans exception. En contrepartie, Léon X reconnaissait publiquement François Ier duc de Milan et maître de toutes les terres qui en dépendaient, dont la république de Gênes. Il officialisait la donation de Parme et de Plaisance au roi. Enfin, le pape faisait le vœu pieux d'une paix générale entre les princes chrétiens pour que tous, ensemble, aillent combattre le seul véritable ennemi de l'Europe chrétienne, le Turc Selim[10].

Reste que ce texte laissait plusieurs problèmes en suspens. Il n'évoquait ni la Pragmatique Sanction dont l'abrogation était souhaitée par Rome, ni le désir de Naples du souverain français que Léon X ne voulait pas encourager. Des problèmes qui se réglèrent, en partie, lors d'une entrevue quelques semaines plus tard entre le pape et le roi.

Rencontre à Bologne

Elle avait été envisagée, dès septembre 1515, lors du séjour de François Ier à Pavie. Son ambassadeur à Rome, Louis de Fordin, lui avait fait parvenir une lettre émanant des évêques réunis au concile du Latran, qui exigeaient une explication sur l'obstination des Français à refuser l'abolition de la Pragmatique Sanction, malgré le commandement des prélats du 26 avril 1513. Certes, le 4 mai 1515, le chambellan du roi, Louis de Hangest, Louis de Fordin, déjà, et Claude de Seyssel, évêque de Marseille, avaient tenté de défendre la position française au concile[11]. Des explications qui n'avaient pas convenu aux évêques, qui persistaient dans leur volonté de voir cette loi abrogée pour la préservation de l'unité de l'Eglise militante. Parce que la parution d'un roi à un concile était inenvisageable et que refuser d'y venir s'expliquer aurait remis en cause les pourparlers de paix que François Ier engageait avec Léon X, le souverain avait proposé au pontife une rencontre pour régler ce différend de vive voix.

Léon X accepta l'offre le 22 octobre et choisit la cité de Florence comme lieu de rendez-vous. Mais les Français préférèrent Bologne, plus proche des frontières du duché. Il avait été déconseillé à François Ier de s'éloigner trop de son nouveau domaine. Le rejet de la proposition de paix que Maximilien Ier venait de lui envoyer (restaurer les relations imaginées lors du traité de Cambrai de 1508[12] qui excluait Venise et obligeait le roi à rompre avec la Sérénissime, dont le soutien fut essentiel pour la conquête du duché) laissait présager des troubles futurs. Les mêmes se méfiaient des bonnes relations de l'empereur avec les cinq cantons antifrançais, et déjà la rumeur d'une alliance contre la France s'esquissait. Par ailleurs, Maximilien Ier manœuvrait aussi à Rome pour faire échouer l'entrevue[13]. Mais Léon X, qui désirait plus que tout l'abrogation de la

Pragmatique Sanction, ne l'écouta pas. Celui qui avait créé la Sainte Ligue contre la France était le premier à s'en désolidariser.

La date de la rencontre fut fixée pour le début du mois de décembre 1515, à Bologne donc. Un temps suffisamment long pour régler les détails d'un cérémonial obligatoire. Longtemps les entrevues royales furent des événements rares. Si elles étaient fréquemment envisagées, très peu aboutissaient. Elles réunissaient en principe deux souverains ennemis qui désiraient ne plus l'être ou, plus généralement, souhaitaient s'entendre sur un sujet déterminé. La méfiance était à peine contenue et chacun se souvenait de la guerre d'hier, tout en envisageant celle de demain. Quand elles se réalisaient, ce n'était jamais sans soulever des questions d'amour-propre. Le cérémonial était donc essentiel pour éviter de froisser les susceptibilités. Ces préparatifs furent conduits par le seigneur de Bonnivet et Louis de La Trémoille pour le roi, et par Paris de Grassis, assisté du cardinal de San Severino, pour le pape[14]. L'entrevue organisée à Rome en janvier 1495 entre Alexandre VI et Charles VIII servit de modèle[15].

Léon X arriva le premier au rendez-vous à la tête d'un immense cortège de cardinaux, de clercs et de serviteurs, protégé par une garde de 3 000 gens de guerre. Il entra dans la cité le 8 décembre 1515[16]. François Ier s'y présenta le 11, dans un appareil tout aussi fastueux. De noir vêtu, chevauchant un coursier de même couleur, il s'était fait accompagner de la plupart de ses capitaines et de 6 000 hommes d'armes. Pour accueillir son hôte, Léon X organisa une entrée grandiose avec arcs de triomphe et louanges à la gloire du roi, spectacles dont il ne reste pas de témoignage mais qui furent peut-être inventés par Léonard de Vinci[17].

La révérence à Dieu dans la cathédrale faite, François Ier fut conduit à ses appartements dans la partie basse du palais, juste en

dessous de ceux occupés par le pontife. Puis, après un déjeuner et toujours accompagné de ses capitaines, qui avaient troqué leur tenue militaire pour des vêtements civils, il gagna la chambre haute où l'attendaient le pape et le consistoire. Etaient également présents les ambassadeurs des pays auprès du Saint-Siège. Léon X, tiare sur la tête, assis sur une chaire, attendit que tout le monde soit installé pour prononcer la formule « *Accedat* ». C'est alors seulement que François Ier entra dans la salle. Il alla droit au pape et s'agenouilla devant lui pour lui baiser les pieds, les mains puis la bouche. Duprat se leva ensuite et entama une harangue en latin aussi élogieuse pour son prince que pour le pape : François Ier n'aurait jamais prêté attention à tous ceux qui souhaitaient l'éloigner de son amitié avec le saint-père, et s'il avait risqué sa vie en franchissant les montagnes et les précipices, puis vaincu les armées ennemies, c'était pour apporter aujourd'hui au pontife l'expression de sa filiale obéissance, lui qu'il reconnaissait comme le vicaire du Christ, le chef invaincu du peuple chrétien, le pilote intrépide de la barque de saint Pierre, le père très indulgent de tout le genre humain. A genoux devant lui, il lui consacrait toutes ses ressources, ses forces, ses biens, ses armes, son royaume, ses duchés, sa propre personne enfin, avec tout l'élan de son âme et la loyauté de sa foi[18].

Le pape répondit par l'intermédiaire de l'un de ses cardinaux. Il remerciait François Ier de son affection, reconnaissait publiquement ses grands mérites et pour tous ces motifs le nommait « fils aîné de l'Eglise[19] », une titulature qui, si elle n'était pas nouvelle, était toutefois récente, puisque le premier à l'avoir reçue d'un pape fut Charles VIII, lors de sa rencontre avec Alexandre VI en janvier 1495[20]. Une titulature que ce roi ne porta plus ensuite, que Louis XII espéra de Jules II sans l'obtenir[21] et que François Ier réclamait maintenant en compensation de sa complaisance aux

volontés de Léon X. Une titulature d'importance puisqu'elle faisait du roi de France le premier des princes chrétiens.

L'éloge achevé, Léon X embrassa François Ier et, ensemble, ils s'isolèrent pour une conversation de deux heures. Le chancelier Duprat, le cardinal d'Ancône et le cardinal Santi Quatro les accompagnaient. Là furent évoqués le projet de croisade des princes chrétiens contre le Grand Turc Selim, les prétentions du roi de France sur le royaume de Naples et, surtout, le remplacement de la Pragmatique Sanction par un concordat. Les deux cardinaux et le chancelier de France et de Milan se chargeraient d'en établir les contours pendant les quelques jours que durerait la rencontre[22]. La conversation achevée, les deux souverains revinrent dans la grande salle et le pape leva la séance. Le lendemain fut consacré à la réception des ambassadeurs présents à Bologne qui s'inquiétaient peu ou prou de la nouvelle alliance du roi avec Léon X. Ainsi, François Ier conversa avec les représentants de Venise, de l'Espagne, mais aussi avec ceux des cantons et du Portugal, et chercha à les rassurer sur ses intentions. Le pontife l'imita. Une seconde discussion entre le roi et Léon X eut lieu après le souper. Là fut débattu plus longuement le contenu du concordat. La bienveillance de François Ier à l'égard de ce projet obligea le pontife à faire plusieurs concessions immédiates, dont celle de retirer ses troupes de Vérone, à condition que les Vénitiens ne revendiquent plus jamais Ravenne et Cervie, ce que le roi promit. Puis François Ier laissa Léon X et apparut à un bal masqué organisé en son honneur dans une des villas de la cité. Le jeudi 13, le saint-père rendit visite au roi dans ses appartements et c'est encore ensemble qu'ils se dirigèrent vers l'église de San Petronio pour une messe que célébra Léon X et où François Ier, comme l'avait fait Charles VIII à Rome[23], fit office de caudataire[24].

Après la messe et une longue entrevue avec l'ambassadeur d'Espagne, François Ier rejoignit le palais pour assister à un consistoire tenu par le pontife. Là, à la demande du roi, Léon X fit un nouveau cardinal, Adrien de Boisy, frère du grand maître. Le soir, après un dîner qui rassembla les deux princes, le connétable et son cousin Vendôme, devenu duc depuis peu, ainsi que trois cardinaux, eut lieu une troisième conversation. Léon X y leva les censures qui pesaient sur le clergé français, pour avoir adhéré au concile de 1511. En remerciement, François Ier autorisa l'élargissement de Prospero Colonna et accepta d'ajourner l'expédition qu'il projetait de faire à Naples. La question de la croisade fut une nouvelle fois posée, mais le roi, sans se montrer hostile, affirma qu'il était encore trop tôt pour l'envisager sérieusement. La paix de la chrétienté n'était pas assez solide. Il promit, cependant, que le moment venu il accepterait de la conduire. Ce moment serait lorsque la Providence lui aura donné un fils et quand les pays chrétiens seront enfin en union, ce qu'il ne doutait pas de pouvoir réaliser avec le soutien du pontife. Afin que François Ier se souvienne de sa promesse, Léon X lui offrit une relique qui faisait partie de l'ancienne collection de Jules II, un morceau de la Vraie Croix enchâssé dans un précieux reliquaire[25]. Le lendemain, après avoir exercé ses pouvoirs thaumaturgiques sur quelques dizaines de souffrants[26], François Ier prenait congé du pontife et regagnait Milan. Léon X, lui, ne partit pour Rome que le 19 décembre.

L'entrevue de Bologne fut un succès. François Ier y avait renforcé son alliance avec le successeur de saint Pierre, confirmé sa puissance dans toute la chrétienté en devenant officiellement chef de la croisade, titre traditionnellement donné à l'empereur, et fait restaurer la titulature qui justifiait aussi cet honneur, celle de fils aîné de l'Eglise. Quant à Léon X, il y affermit sa puissance spirituelle en

remettant la France sous l'autorité de Rome par la mise en place d'un concordat qui remplacerait, il en était certain, la Pragmatique Sanction. Il crut aussi écarter pour un temps le roi du royaume de Naples, tout en donnant forme à son rêve : une croisade contre Selim et son peuple.

Revenir en France

François Ier arriva à Milan le 22 décembre. La veille, alors que l'ambassade conduite par le duc de Vendôme et le comte de Guise était auprès du doge de Venise pour lui faire part des résultats de la rencontre de Bologne[27], le roi avait pris connaissance du texte préparatoire au concordat[28]. Le texte évoquait plus les idées qu'il serait utile de développer qu'un projet structuré, même incomplet. Cette ébauche de mémoire annonçait surtout la suppression des élections bénéficiales, sauf privilège du Saint-Siège, et leur remplacement par des nominations ordonnées par le roi. Celui-ci aurait six mois pour désigner un successeur à la charge vacante, un nom qu'il devrait soumettre au pontife pour approbation : pour les églises un gradué de l'Université ou un noble âgé d'au moins 27 ans et pour les monastères un religieux du même ordre, âgé d'au moins 22 ans. Le roi de France aurait le privilège d'agir de même en Bretagne et en Provence, provinces qui n'avaient jamais été soumises à la Pragmatique puisque ne faisant pas partie du domaine royal lorsque la loi fut promulguée. Un privilège qui lui était également accordé pour le Milanais, ce qui impliquait aux yeux du pape que le duché de Milan était sans conteste de France. L'imposition ecclésiastique, la décime, était accordée à condition qu'une partie de cette somme revienne au Saint-Siège pour l'achèvement de la

construction de l'église Saint-Pierre de Rome. Le montant n'était pas fixé mais le pontife s'en remettait à la libéralité de François Ier. Léon X accordait également l'impôt pour le financement de la croisade qu'il espérait, à la condition que l'argent récolté soit déposé chez des banquiers. Enfin, et surtout, il n'était plus question de nier la souveraine autorité du pontife romain et de dénaturer le vrai concept de la constitution de l'Eglise. A ces différents sujets s'en ajoutaient d'autres. En vrac : la suppression des évêchés de Chambéry et de Bourg-en-Bresse, érigés par le démembrement des diocèses de Lyon et de Grenoble, et l'autorisation de la construction de deux monastères célestins, un à Romorantin, l'autre à Santa Brigida[29].

Si les grands principes d'un concordat étaient esquissés, il restait à le rendre définitif et le travail serait encore long. Pour l'heure, François Ier pensait surtout à ratifier la paix de Genève avec les cantons signataires, et à récompenser quelques fidèles par des charges, titres et pensions. Le 7 janvier 1516, afin d'éviter une stature de tyran, il faisait acte de clémence à l'égard du peuple de Milan en acceptant de rabattre de moitié l'amende qui leur avait été imposée quelques semaines plus tôt pour dommage de guerre, promettant même l'amnistie aux familles qui avaient fui à l'arrivée des Français ou qui avaient soutenu les confédérés dans leur entreprise. Une promesse qui ne fut pas tenue et qui, quelques années plus tard, lui coûta cher.

A la mi-janvier 1516, l'autorité royale était apparemment établie dans le duché, tant sur le plan militaire que sur le plan juridique. En paix avec ses principaux voisins italiens, le roi pouvait rentrer en France. D'autres tâches l'y attendaient. Elles n'étaient pas liées à des projets législatifs, il n'y en eut pas. Depuis le début du règne, François Ier n'avait engagé aucune réforme de politique intérieure. Outre l'ordonnance initiée par le connétable de Bourbon concernant

la réorganisation des gens d'armes, qui avait dû être programmée par Louis XII et qui ne concernait que la conquête de Milan, et celle qui rendait permanente la chambre des Tournelles, chambre criminelle créée pour alléger le travail du parlement de Paris, mais qui fut surtout utile à remplir les caisses de l'Etat par la vente des charges de ses nouveaux membres, nécessaires pour financer le recouvrement du duché italien[30], la principale activité du conseil s'était bornée à des confirmations de privilèges pour des villes, des institutions, des métiers, des congrégations religieuses et des individus. D'ailleurs, aucune réforme n'était programmée non plus pour l'année 1516 sinon celle des eaux et forêts, promulguée en mars et qui redéfinissait, toujours pour des motifs financiers, les droits et privilèges du roi dans les forêts du domaine, le rôle de la police de la chasse et de la pêche ainsi que la vente du bois[31]. François Ier ne chercha pas, en ce début de règne, à se présenter comme un prince réformateur, soucieux, comme l'avait été Louis XII à son avènement, de marquer son époque par une image de roi clément, préoccupé des malheurs de son peuple. Non, ce fut encore de diplomatie qu'il s'occupa, de diplomatie et d'argent. Les traités de paix élaborés au printemps précédent avec les souverains d'Europe étaient tous ou presque à réviser en raison de la nouvelle dimension du roi de France depuis sa conquête italienne. Ils allaient être aussi bien plus onéreux pour le royaume.

IX

Parler de la victoire

Alors que François Ier et ses hommes assuraient la conquête du Milanais tout en envisageant l'avenir, dans le royaume les publicistes de la monarchie avaient commencé à chanter la victoire du roi au-delà des monts. Toutefois, à l'opposé de Charles VIII et de Louis XII, aucun auteur n'avait accompagné le souverain dans son voyage italien. Peut-être François Demoulins l'avait-il envisagé. Ses excuses au roi, à la mi-juillet 1515, peuvent le laisser supposer[1]. Aucun texte relatant au jour le jour la conquête et la bataille de Marignan ne fut donc publié au lendemain de la victoire[2]. Ceux rédigés au début de l'automne 1515 se présentèrent essentiellement sous forme d'imprimés courts et remarquables par leurs imprécisions sur les événements. Faute d'un récit à faire, ils orientèrent leurs propos sur la glorification de la personne du roi et vilipendèrent les vaincus.

Le plus vaillant des princes

La vaillance était une des principales vertus exigées d'un roi idéal. Les auteurs des Miroirs du prince qui l'avaient définie depuis la fin du XIVe siècle y associaient en général le courage, la force et la hardiesse[3]. Cette vertu n'était pas innée et elle ne s'acquérait qu'après un long apprentissage qui commençait dès le plus jeune âge. Il y avait

d'abord la théorie. Le jeune prince se nourrirait des récits guerriers anciens et modernes, tant de l'histoire antique que de l'histoire nationale. Par eux, il apprendrait à ne pas réitérer les erreurs et renouvellerait les exploits mémoriaux. Il prendrait toute la mesure de la parole donnée et saurait privilégier l'honneur à toute autre gloire. A la théorie, il fallait adjoindre la pratique, apprendre à assaillir, à défier, à choisir les armes, à les maîtriser. Etre un excellent cavalier allait de soi et l'endurance physique était une priorité. François Ier aurait été formé pour devenir un excellent militaire. Pourtant, à son avènement, il n'avait participé que de très loin à des expéditions d'envergure et, à l'aube de la campagne de Milan de 1515, la vaillance du roi n'était connue que par quelques combats lors de tournois[4]. Une inquiétude que Pierre Gringoire dans sa *Sotye nouvelle des croniqueurs* laissa apparaître lorsqu'un de ses personnages s'interrogeait discrètement sur les capacités du jeune homme à bien commander une armée en rappelant l'échec de la campagne de Navarre en 1512 :

> « Nous eusmes terribles entremets
> A Saint Jean Pié de Porc ! »

Evidemment, l'auteur rassurait aussi vite, et par le biais de Mère Sotte disculpait le roi de toute responsabilité dans cet échec :

> « Voire ! Mais il est certain et notoire
> Que trop de maistres y avoit[5]. »

De toute façon, la situation présente était très différente. Parce que François Ier accompagnerait son armée, la discipline des gens de guerre serait forcément bien gérée. Les Français devaient avoir

confiance. François Ier avait reçu la formation appropriée et avait l'autorité naturelle pour se faire respecter partout et de tous. D'ailleurs, depuis Charles VIII à la bataille de Fornovo, les rois de France n'avaient-ils pas été chaque fois vainqueurs lorsqu'ils étaient présents sur un champ de bataille en Italie ?

Pour revendiquer le qualificatif de vaillant, un roi devait encore s'engager personnellement dans le combat. Cette participation, ce fut François Ier en personne (ou plus sûrement un secrétaire) qui en fit le récit, dans une lettre adressée à Louise de Savoie rédigée juste après la victoire, le 14 septembre, et publiée ensuite. Cette lettre détermina ainsi pour les contemporains, puis pour des générations de Français, son courage, sa hardiesse et son autorité. Le roi résuma la bataille en trois événements majeurs. Le premier eut lieu le jeudi 13, dans l'après-midi, lors de la deuxième alarme. Averti des difficultés de son avant-garde, François Ier avait quitté le commandement de la bataille avec 200 de ses hommes pour rejoindre les gens du connétable et son artillerie, fort malmenés par les piétons helvètes. Là, il se serait lancé à corps perdu contre ses ennemis et ne fut pas peu fier de son exploit : « Nous en défissames assez rudement en leur faisant jecter leurs picques et crier France[6] ». Le deuxième épisode s'était déroulé durant la nuit, temps qu'il aurait occupé à rassembler ses soldats auprès de l'artillerie. Face à une telle situation, François Ier serait resté toute la nuit éveillé, dans la conscience permanente du danger. Le dernier s'était joué le lendemain matin, et aurait été décisif pour la victoire. Au lever du jour, sous son commandement, l'artillerie se serait mise à tirer si fort qu'après une douzaine de coups de canon les confédérés auraient été dans l'obligation d'abandonner le champ de bataille et de s'avouer vaincus. Le roi confiait à sa mère, et par son intermédiaire à tous ses sujets, qu'il aurait été non seulement présent pendant la durée du conflit, mais, surtout, qu'il aurait été chaque fois

actif aux moments décisifs. Son action aurait été salutaire, puisque grâce à son sens inné de la stratégie militaire et à son autorité jamais contestée, tant par sa noblesse que par ses gens de guerre, il aurait, au moment ultime, toujours redressé la situation à son avantage. Une lettre qui affirmait surtout que sa participation était à l'origine de la victoire finale. Evidemment, personne ne s'opposa à cette version particulièrement sommaire de la bataille et tous les auteurs qui racontèrent l'événement les jours suivant la publication de la lettre reprirent sans sourciller ces trois épisodes, paraphrasant même les propos du roi :

> « Roi, tu te montras en force et hardiesse
> Riche, en donnant tu as le nom pareil
> Robuste aux coups sans faim et sans sommeil,
> Résisteur fut au traistres plains d'envye
> Recompenseur des vaillans le travail[7]. »

François Ier n'aurait donc ni épargné son corps, ni économisé son courage et, parce qu'il aurait fait preuve des qualités de chef et de soldat, ses mérites auraient été récompensés. Sa part dans la victoire de Marignan devenait, par l'écrit, essentielle. Ce principe n'était pas nouveau. Il correspondait à un schéma traditionnel que les thuriféraires royaux avaient construit, au moins depuis Charles VIII, lorsqu'ils faisaient le récit d'une bataille à laquelle le roi de France participait victorieusement[8].

Mais François Ier, malgré toutes ses qualités, n'aurait pu gagner à lui seul une telle bataille. Aussi les auteurs ne manquèrent pas de louer la bonne conduite de ses capitaines, ces hommes si soucieux de plaire à leur prince et qui, pour que triomphent son droit et sa bonne querelle, auraient exposé, sans crainte, leur vie au feu de l'ennemi.

Une image de fidélité absolue des sujets à leur souverain, indice d'une autorité incontestable de celui-ci sur ses sujets. Leur bravoure aurait été sans limites, et plus particulièrement dans les dernières heures de la bataille, moment crucial pour la victoire. Là encore ce fut François Ier qui, par sa lettre à sa mère, décerna les devoirs de louange. Les élus furent les ducs de Bourbon et de Vendôme, le maréchal de Chabannes, le seigneur d'Humbercourt, les comtes de Guise et de Saint Pol, les seigneurs de Boisy et de Longueville[9], avec une mention spéciale pour le sénéchal d'Armagnac, grand maître de l'artillerie, qui, après le roi, aurait tenu le rôle le plus déterminant dans la victoire. C'est en effet par la glorification de l'artillerie royale que François Ier puis tous les auteurs à la solde du pouvoir justifièrent le succès de Marignan. Les canons du seigneur de Genouillac auraient accompli un travail étonnant. Genouillac lui-même aurait prétendu être en grande partie responsable de cette victoire[10]. Outre que cet éloge de l'artillerie put être favorisé par le fait que François Ier était resté à ses côtés pendant la plus grande partie des combats, ce qui dans les faits lui avait permis d'être relativement protégé du feu de l'ennemi, cela permettait également de faire oublier, astucieusement, le rôle primordial des Vénitiens, qui au soir du 14 septembre donnèrent eux aussi leur version de l'événement. Si la vaillance du roi fut reconnue dans les textes de la Sérénissime, ceux-ci insistèrent toutefois lourdement, et à juste titre, sur l'importance de leur intervention. Pour les hommes de la république, cette bataille était le combat de l'Italie, incarnée par Venise (puisque ni le pape, ni Florence, ni le duc de Milan n'y avaient pris part), contre l'envahisseur suisse. Le rôle donné au roi de France était celui d'un allié de la péninsule[11]. Le déni des Français à l'égard des Vénitiens s'explique aussi par le fait que la propagande royale avait fait de cette

conquête un engagement personnel du souverain et qu'il était impensable que des alliés puissent être la raison de son succès.

Si les publicistes du roi de France, au lendemain de la bataille, évoquèrent à peine le rôle de l'armée vénitienne dans la victoire, ils ne manquèrent pas de s'acharner contre les vaincus.

Les mauvais Suisses

Dans les jours précédant la campagne, les thuriféraires de François Ier avaient dénoncé Massimiliano Sforza comme le principal ennemi du roi et de la paix. Mais, parce que les Français n'avaient rencontré que très peu de Milanais sur leur chemin et que le duc de Milan n'avait pas participé aux journées des 13 et 14 septembre, il disparut presque totalement des premiers textes consacrés à la bataille. Les Français s'étaient essentiellement battus contre les confédérés. Ainsi, ceux-ci, qui n'étaient que des auxiliaires avant l'entreprise, devinrent, au lendemain de la victoire, les principaux adversaires du roi. Ce fut donc sur eux que se concentrèrent tous les griefs.

Pour les remercier d'avoir choisi de combattre Louis XII, Jules II les avait nommés « défenseurs des libertés de l'Eglise » à perpétuité dans une bulle de 1512[12], une titulature qui les mettait en concurrence directe avec les rois de France, qui par leur titre de rois Très-Chrétiens laissaient croire qu'ils étaient eux aussi les principaux protecteurs de l'Eglise[13]. En outre, par leur promesse du sacre, les rois de France étaient toujours dans le devoir de se montrer dignes défenseurs de la foi catholique et de son représentant sur terre. C'était en vertu de ces privilèges et prérogatives que Louis XII s'était fait appeler, justement en 1512, par ses publicistes « défenseur de

l'Eglise militante », véritable *flagellum Dei* qui irait bientôt réformer ladite Eglise et chasser du trône pontifical le mauvais pape[14]. Dans la même bulle, Léon X qualifia aussi les confédérés de « correcteurs des princes[15] », en référence à leur passé de mercenaires indispensables à toute armée. Les publicistes de Louis XII commencèrent à discuter ces deux titulatures à l'automne 1513, lorsque les confédérés se préparèrent à entrer dans le royaume, conformément à leur engagement pris lors de leur adhésion à la Sainte Ligue de Jules II. Le royaume, et plus particulièrement la Bourgogne, devait être averti du danger qui se préparait. Pierre Gringoire, dans un poème intitulé « La Déploration des Suisses », fut parmi les premiers à vitupérer ceux qui menaçaient la sécurité du royaume. Il les traita d'ingrats, oublieux de tous les services que les rois de France depuis Louis XI avaient faits pour eux. Il les décrivit comme de pauvres gens, guère plus évolués que le bétail qu'ils gardaient dans leurs montagnes. Leur action dans la Sainte Ligue n'était pas conduite pour le bien de l'Eglise, mais seulement par le désir de s'enrichir. Envieux et gourmands, ils ignoraient aussi les lois de la guerre. Lâches, ils ne s'attaquaient qu'aux plus faibles, pillaient les campagnes et les villes, assassinaient les hommes, violentaient les femmes et maltraitaient les enfants. Et si ce peuple était chrétien, il n'avait aucun respect pour les serviteurs de Dieu qu'ils rançonnaient et martyrisaient. Leur titre de défenseurs des libertés de l'Eglise était donc totalement abusif, donné par ailleurs par le plus mauvais pape que la chrétienté ait jamais connu. Les Suisses n'étaient donc qu'un peuple dans lequel il n'y avait « aucun bien ». Contre eux la France devait se défendre, elle si chrétienne, si bien conduite par le meilleur des rois, préféré par Dieu entre tous les hommes. Les confédérés n'étaient pas parvenus au succès. La raison avait triomphé de l'ignorance[16].

Esquissés sous Louis XII, ces propos antisuisses furent réutilisés et développés par les publicistes de François Ier, qui expliquèrent par cette mauvaise nature la bataille et leur défaite.

Un des tout premiers auteurs à avertir François Ier de la « vraie nature » des Suisses fut son fidèle précepteur, François Demoulins, qui le 16 juillet, alors que le roi était toujours à Lyon, achevait la rédaction d'un petit texte manuscrit pour lui souhaiter bonne chance dans son entreprise. Evoquant les hommes contre lesquels François Ier allait bientôt se mesurer, il le mettait en garde. Ceux-ci auraient été

> « … Faulx, arrogans, actendant en leurs vices
> Perdicions.
> Ce sont larrons, cheminans par éclipse
> De ténèbres et de noires nuysances ;
> Dérober, piller et faire violence
> Sont leurs prémisses. »

Puis, faisant allusion à la titulature de protecteurs donnée par Jules II, il commentait :

> « Quels déshonneurs et pestilences
> Ils font aux roys de la chrestienne foy !
> Ils sont justes (chrétiens) mais c'est sans tenir foy
> En conscience[17]. »

Ces vers inspirés de la quatrième strophe du texte de Gringoire ne furent jamais publiés. Ils donnèrent toutefois le ton des différents libelles qui seraient rédigés afin de fulminer les vaincus. Car, malgré les efforts de François Ier pour faire la paix avec les cantons au lendemain de la bataille, puis durant les semaines qui suivirent la

conquête du Milanais, la propagande royale ne cessa de critiquer les Suisses.

Un peuple pécheur

Afin d'expliquer les difficultés de l'armée royale au début du conflit, François Ier, dans la lettre à sa mère, affirma que la paix de Gallarate avait été acceptée par l'ensemble des cantons, mais surtout qu'elle avait été signée. L'argent promis par le roi et qui fut réellement versé le 9 septembre en était une preuve tangible. En outre, plus personne depuis cette lettre ou celles qu'il envoya aux gens du parlement de Paris[18] ne doutait que les confédérés étaient les agresseurs. Si le roi se garda bien d'insulter les confédérés, ses publicistes n'eurent pas la même retenue. Ainsi Jean Richier, qui, de Lyon, écrivit sans doute le premier texte commémorant la victoire[19], affirma que le roi avait été délibérément abusé par eux. Leur envie d'argent aurait été telle qu'ils auraient non seulement accepté la paix, mais aussi préparé la guerre en secret afin de s'emparer totalement d'un bien qui ne leur appartenait pas. « Heureusement », ces gens de « fausses promesses » avaient été châtiés[20]. Une version qui se retrouva dans tous les textes alors produits. Unanimement, les publicistes français accusèrent les Suisses de trahison par amour de l'argent[21].

Sauf que François Ier pouvait alors être facilement accusé de naïveté et laisser supposer à ses sujets qu'il manquait cruellement d'expérience. Ce point de vue aurait pu aussi le montrer sans grand courage. Afin de mieux charger les confédérés et dégager le roi de toute faiblesse, les événements furent un peu arrangés au début de l'année 1516. Ce fut un auteur d'expérience, l'un des meilleurs

publicistes de Louis XII, qui s'en chargea : Jean Marot. La paix n'aurait plus été demandée par François Ier, mais par les cantons. Ils l'auraient supplié et, parce que le roi était d'une extrême bienveillance, il la leur aurait accordée. Le projet des confédérés devenait ainsi totalement diabolique. Quant à l'attitude de François Ier, elle était l'expression de son immense bonté, lui qui par nature et par fonction était le vrai et le seul protecteur de la chrétienté. La somme d'argent donnée aux représentants des cantons n'était que le résultat de sa très grande libéralité et de sa volonté impérieuse de ne pas faire couler le sang du peuple chrétien. La libéralité royale était ainsi mise en opposition avec l'avarice des Suisses. La loyauté avait triomphé du mensonge. Toutefois, et afin de montrer que les confédérés étaient bien un peuple corrompu, les auteurs, à l'imitation de Pierre Gringoire en 1513, ne cessèrent de rappeler tous les bienfaits que les rois de France leur avaient prodigués, leur proposant ainsi d'être autre chose que des vachers. François Ier n'étant pas en reste puisqu'il avait depuis le début de son règne toujours recherché la paix avec eux[22].

Traîtres par envie, ils l'auraient été aussi par désir de puissance. Ce nouveau péché, celui de l'orgueil, fut également largement exploité. Les Suisses auraient perdu la tête depuis que Jules II leur avait attribué ces titulatures. Ils oublièrent qu'ils n'étaient que des gardiens de troupeau, forcément pauvres et sales, « garniz de poulz et de puces », ignorant tout de la loi et du droit. Ils imaginèrent se hisser au niveau d'un roi choisi par Dieu[23]. Il était évident que cette prétention n'était pas sérieuse. La victoire de François Ier le montrait assez. Toutefois, au terme de paysan, les auteurs préférèrent plus souvent celui de vilain, qui avait l'avantage d'affirmer autant leur statut de roturiers, que leur réputation d'hommes méchants, sans éducation ni vertu. Noblesse et vilenie furent d'ailleurs deux termes

sur lesquels les versificateurs jouèrent abondamment, pour démontrer tant le scandale « contre nature » que représentait leur prétention à être victorieux du roi que celui d'imaginer être capables de défendre la religion chrétienne.

Les confédérés étaient alors les seuls en Europe à privilégier une organisation démocratique. Vassaux rebelles à l'empereur, leur prince suzerain, ils avaient structuré depuis le XIIIe siècle une composante politique indépendante et finalement assez forte. Leur conception du pouvoir était en totale opposition avec l'imaginaire politique français. La confédération helvétique était la preuve qu'un roi n'était pas nécessaire à un Etat et que des hommes qui avaient souhaité vivre selon une organisation différente que celle des trois ordres, conception pourtant dite voulue par Dieu en France, pouvaient obtenir les mêmes prérogatives qu'un peuple élu, comme prétendaient l'être les sujets du roi, et devenir les soutiens officiels de l'Eglise catholique et romaine. Jules II avait donc laissé croire que des paysans et des bourgeois pouvaient, sans le concours de la noblesse, sauver le monde. Mais, « heureusement », Dieu veillait ! A Marignan, Il avait fait triompher la noblesse sur la vilenie, rétablissant ainsi l'ordre voulu par Lui dans le monde chrétien et dont le roi de France se prétendait être le garant.

Le seul châtiment qu'ils méritaient était la mort. Marignan fut un bain de sang. Aucun auteur français ne chercha à le dissimuler : cette violence était légale. Le roi était dans son droit. Cette boucherie fut évoquée sans pudeur et le nombre des morts suisses ne choqua aucun auteur. Il était à la hauteur de leur péché, immense. Dans la lettre à sa mère, François Ier écrivait fièrement le chiffre de 25 000 victimes suisses[24]. Les autres furent plus mesurés et n'en comptèrent que 15 000 à 20 000, n'en acceptant guère plus de 3 000 côté français[25].

En résumé, François Ier aurait été un très vaillant combattant, et sans sa présence dans l'enfer de la bataille aucune victoire n'aurait été possible. Il aurait été servi par d'admirables soldats qui auraient œuvré pour sa gloire et la leur. Quant aux méchants confédérés, ils n'auraient eu que ce qu'ils méritaient. Evidemment, Dieu aurait été dans cette affaire du côté de la justice et du bon droit. Du côté du roi. Celui-ci ne devait pas l'oublier et Le remercier.

Le devoir de remercier Dieu

Si dans le royaume des processions avaient été organisées pour implorer Dieu de protéger le roi et son armée pendant ce voyage et donner la victoire à la France, la propagande royale y alla elle aussi de son couplet. Le premier auteur à inviter François Ier à la prière pour que Dieu lui vienne en aide fut Pierre Gringoire dans un texte dédié au roi avant son départ pour Grenoble, à l'été 1515. David était au paradis et adressait au roi une lettre afin de le prévenir des dangers qu'il rencontrerait tout au long de son aventure. Pour cela, il lui prodiguait quelques conseils. Le vainqueur de Goliath n'ignorait rien de l'importance de la traversée des Alpes. Aussi, pour que son entreprise soit un succès, François Ier devait implorer Dieu afin d'obtenir son soutien. Si le roi se montrait pieux, dans l'entière confiance du divin Seigneur,

> « Doute ne fait que Ange une grande route
> Te trouvera par champs et par chemin,
> Qui te ayderoit tant que viendra la fin
> De ton heureux voyage quoy qu'il couste… »

D'ailleurs, Dieu lui-même, pour la perfection qu'Il avait déjà mise en la personne du roi, lui apporterait sûrement son aide[26].

Ces propos, qui rappelaient le spectacle nautique sur la Saône lors de l'entrée de juillet 1515 à Lyon, certifiaient surtout que de Dieu seul dépendait la victoire. Pourtant, et à l'opposé de Charles VIII et de Louis XII lorsqu'ils furent vainqueurs l'un à Fornovo, l'autre à Agnadel, aucune manifestation divine ne fut décrite par les publicistes qui évoquèrent la victoire de François Ier au lendemain de la bataille (ils le firent après). Ils préférèrent disserter sur ses actions de piété concrètes, sans en faire exagérément cas non plus. Ainsi, lorsque François Ier entra dans Milan, dans la cathédrale où s'acheva la réception, lieu dans lequel il devait remercier Dieu de sa victoire, avait été imaginée par les concepteurs de l'entrée, sous un pavillon tendu de draps blanc, rouge et vert, une représentation de la Vierge à l'enfant, entourée de l'image de l'évêque de la ville et d'une femme portant une épée qui figurait dame Justice. Aux pieds de celle-ci, une présentation de François Ier à genoux, tout de drap d'or vêtu, sa couronne posée à côté de lui. Aux pieds de l'évêque, une image de Claude de France, dans la même attitude de piété profonde et de remerciements. Dessous, en grosses lettres, ces mots : *In Summa Justicia Summa(m) clentiam adhibuit*[27].

On s'en souvient, François Ier avait demandé à Léon X, lors de l'entrevue de Bologne, le droit de faire bâtir sur le lieu de la bataille un monastère de célestins. Il ordonna aussi la construction d'une chapelle votive, afin que « les Milanais mais également les marchands, les pèlerins et aultres voyageurs » passant par cette route se remémorent à jamais non seulement sa victoire, mais aussi le soutien de Dieu qu'il reçut lors de la bataille.

Cette reconnaissance à Dieu, François Ier la démontra publiquement et de manière fort ostentatoire, dans son royaume, en

se rendant à la Sainte-Baume, là où Marie Madeleine aurait vécu la seconde partie de sa vie, puis à Marseille pour d'autres dévotions consacrées aux compagnons de la sainte.

Selon la tradition, celle qui avait suivi le Christ jusqu'au supplice fut jetée sur la mer par les Romains dans une barque sans pilote, avec sa sœur Marthe, l'aveugle Lazare, Maximin et quelques autres. Dieu préserva leur vie et les fit échouer sur les côtes de la Gaule septentrionale. Après avoir prêché la nouvelle foi à Marseille, Marie Madeleine s'était retirée dans un « désert », la montagne de la Sainte-Baume, lieu « préparé par les anges », où elle aurait vécu pendant trente ans dans la plus grande solitude. Sans eau ni nourriture, elle n'aurait dû son salut qu'aux anges qui chaque jour l'auraient élevée au Ciel à chacune des sept heures canoniales. Ces doses quotidiennes de musique céleste auraient suffi à la rassasier. Mais Dieu voulut l'avoir à Ses côtés, aussi, un jour de Pâques, elle aurait été conduite par les anges à celui qui l'avait baptisée, Maximin, pour recevoir la communion. Le corps du Christ en elle, Marie Madeleine se serait allongée sur une pierre pour y rendre son dernier soupir[28]. Marthe serait décédée huit jours plus tard, et son corps enseveli à Tarascon. Quant à celui de Maximin, il aurait été enterré dans l'église de la ville qui porte depuis son nom.

Le pèlerinage qui obligeait à la visite de tous ces lieux était, au début du XVIe siècle, l'un des plus importants du royaume[29]. A la Sainte-Baume, dans la grotte transformée en chapelle et entretenue par des frères prêcheurs, les pèlerins pouvaient voir, derrière une grille, la pierre sur laquelle la sainte avait dormi. Un morceau de ladite pierre pouvait être donné (ou vendu) aux visiteurs. Elle avait le pouvoir de guérir des fièvres. Plus haut, sur la montagne, une autre chapelle se dressait à l'endroit supposé où sept fois par jour la sainte aurait été élevée au Ciel[30]. A Saint-Maximin, en l'église où la sainte

mourut, sur l'autel principal étaient son corps et un de ses bras, ainsi que des mèches de ses cheveux, ceux qui avaient touché Jésus ensanglanté. Là étaient également un bras de Maximin et les têtes de Lazare, de Suzanne, des deux disciples de Maximin, Alfred et Blaise, et de la femme qui dit au Christ « Bienheureuses les entrailles qui Vous ont porté ». En dessous, dans la crypte, étaient exposés le chef de Marie Madeleine et le corps de Maximin ainsi que la fiole contenant le sang mêlé de terre que la sainte avait recueilli au pied de la croix. Dur comme de la pierre, il se liquéfiait le jour de la Passion, devenait bouillonnant à l'heure de la mort de Jésus pour, ce temps passé, redevenir aussi dur que les autres jours de l'année[31].

Parce que la sainte avait annoncé la résurrection du Christ, elle fut vénérée par les plus grands. Les papes avignonnais étaient allés régulièrement à la Sainte-Baume, tout comme les princes et les souverains de France et d'Europe. Philippe VI y avait fait deux voyages en 1332 et 1336. Brigitte de Suède s'y était rendue avant d'avoir ses visions en 1340. Jean II y avait prié en 1342 ; Charles VI l'avait imité en 1389 et 1393 pour implorer sa guérison. Louis XI, alors dauphin de France, avait également fait le voyage en 1456. Par ailleurs, Marie Madeleine aurait libéré Charles II d'Anjou et celui-ci n'avait pas manqué de la remercier en allant la vénérer avant de prendre son gouvernement à Naples. Après lui, la sainte devint la protectrice de la dynastie. Tous les comtes de Provence avaient prié devant ses reliques avant de prendre la double couronne de Sicile et de Jérusalem. Si Charles VIII ne semble pas avoir fait le voyage avant son départ pour Naples, il le fit à son retour en 1496[32]. Pour Louis XII, les sources manquent. François Ier, lui, le réalisa en famille. Louise de Savoie, Claude de France et Marguerite d'Alençon qui l'avaient précédé de peu dans ce périple l'accompagnèrent à nouveau lorsqu'il l'exécuta.

Après un séjour de quelques semaines à Lyon, la mère du roi était retournée à Amboise pour, à la fin août, porter sa petite-fille sur les fonts baptismaux. Là, elle avait attendu le résultat de l'entreprise italienne. Assurée de la victoire, et après avoir ordonné des feux de joie dans tout le royaume pour célébrer la paix de Viterbe, elle avait repris la route de Lyon. Avec elle, la reine dont les relevailles étaient achevées, et sa fille Marguerite. Parties le 20 octobre, les trois femmes entrèrent dans la cité du Rhône le 15 novembre, y restèrent un mois puis entreprirent à petites étapes le pèlerinage. Le 20 décembre, elles étaient à Montélimar, le jour suivant à Pont-Saint-Esprit ; le 22, elles entraient dans Tarascon. Elles y firent Noël, et visitèrent le tombeau de sainte Marthe. Le 26, elles étaient à Arles où elles se firent montrer les reliques de saint Antoine et des « saintes Marie de la mer » dans l'église Saint-Honorat. Passant par Salon et Aix, elles arrivèrent le 31 décembre à Saint-Maximin. Le lendemain, elles gravissaient la Sainte-Baume et y faisaient leurs dévotions. Le 3 janvier, elles gagnaient Marseille qui réserva à la reine une entrée. Dans cette ville étroite mais dont le port était un des plus sûrs du royaume, elles visitèrent le tombeau de Lazare[33]. Puis, parce que le retour du roi était imminent, elles allèrent à sa rencontre et l'attendirent à Sisteron où il arriva le 13[34].

La semaine suivante, François Ier entreprenait à son tour le pèlerinage. Le 21 janvier, il se rendait à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin, en action de grâces de sa victoire de Marignan. Le lendemain, passant par La Ciotat, il poursuivit son périple à Marseille, où à l'entrée de la ville il vénéra les corps de saint Victor et de saint Lazare portés devant lui en procession par les gens des églises de la cité phocéenne. Reste que ce pèlerinage en Provence avait un autre objet. Celui de préparer l'avenir.

Rêver d'autres exploits

François Ier ne se montra jamais, lors de ce voyage en Provence, sous l'apparence d'un humble pèlerin. Depuis sa visite à la Sainte-Baume et jusqu'à Marseille, il fut toujours accompagné, outre de ceux dévolus à son service et à ceux de sa mère, son épouse et sa sœur, des capitaines qui l'avaient suivi dans son entreprise italienne, ainsi que par une multitude de gens d'armes. C'est dans un appareil encore plus impressionnant qu'il fit son entrée dans la cité phocéenne. Auprès du roi, outre les hommes déjà cités, 1 500 piquiers, 1 000 hallebardiers et 500 arbalétriers, ainsi que 200 archers et 2 000 lansquenets, sans parler des 60 couleuvrines portées par plus de 200 fantassins. François Ier ne se présentait pas, à son retour de Marignan, comme un chrétien plein de reconnaissance envers Dieu, malgré les lieux visités, mais en homme de guerre bien décidé à poursuivre ses exploits, et les spectacles préparés pour son entrée dans Marseille devaient le laisser aussi supposer.

Sur le programme de cette réception, les sources sont extrêmement imprécises. L'on sait seulement qu'à la porte de la ville, avant le don du dais, sur une estrade était une jeune femme représentant la ville entourée de Mars et de Vulcain. Tous trois s'engageaient à soutenir le roi dans ses futures expéditions militaires, pour la gloire du royaume de France. Un autre spectacle évoquait la vie de Saint Louis qui avait pris la mer pour conquérir les Lieux saints. Plus loin était la figure de Neptune, sans doute une allusion à la puissance maritime du port de la cité visitée, divinité qui pouvait aussi venir en aide au roi dans des voyages plus lointains, sur mer[35].

Ce pèlerinage, cher aux Angevins, et les thèmes de l'entrée marseillaise délivraient un message assez clair. Outre qu'il pouvait laisser envisager un départ futur pour une hypothétique croisade, il

évoquait aussi et surtout le désir de Naples du roi. Malgré les promesses faites au pontife un mois plus tôt, et sous l'apparence de l'action de grâces, François Ier annonçait sa volonté de recouvrer le royaume italien, une conquête qui, si elle était menée, se ferait en partie par la mer. Maître de Gênes, et donc de la Corse, il disposait maintenant d'un espace maritime conséquent. Mais, si Gênes pouvait offrir son port au souverain et plusieurs de ses navires, la flotte royale était, en ce début de XVIe siècle, plus que médiocre et la plupart des bateaux de guerre n'étaient encore que des navires de commerce adaptés pour l'occasion. Aussi, autant pour augmenter la puissance de l'arsenal marseillais, que François Ier inspecta lors de son séjour, que pour préparer une expédition future vers Naples, il ordonna lors de son séjour la construction d'un nouvel arsenal capable d'accueillir une vingtaine de galères supplémentaires. A l'automne 1517, il n'était toujours pas achevé[36].

Cet espoir de Naples devint plus grand encore lorsque le 3 février 1516, alors que François Ier faisait ses dévotions devant le tombeau de Marthe, il apprit la mort de Ferdinand d'Aragon. Le Roi Catholique était décédé quelques jours plus tôt, le 23 janvier, à Madigalès, un petit bourg de la Sierra de Guadalupe, sur la route de Séville[37]. Il avait 60 ans.

Une mort libératrice pour François Ier parce que la conquête du royaume italien n'était plus entravée par une puissance militaire rivale, mais également pour le pape puisqu'elle le soulageait des obligations qu'il avait envers le Roi Catholique pour le même royaume. Le 4 février, à Avignon, ville pontificale, François Ier fut accueilli par le cardinal de Clermont, légat et gouverneur de la cité. Il y lança sa première offensive. Tout en ordonnant l'établissement de ses droits sur le royaume italien, il agit sur le plan diplomatique et confirma par lettre son amitié aux cantons helvétiques, à Venise, à

Florence et au pape, de qui dépendait l'investiture du royaume. Il en profita pour les informer de son intention. François Ier n'imaginait pas participer au voyage. Son armée de 800 lances et de 10 000 fantassins, il la confierait à son connétable. Il fallait agir vite. Outre que la conquête devait être achevée avant la saison chaude qui rendait cette terre si sujette aux épidémies et aux calamités de toutes sortes[38], il devait profiter des troubles qui avaient éclaté à Naples à la mort de Ferdinand d'Aragon. Les Napolitains s'étaient soulevés contre le vice-roi et les garnisons espagnoles étaient insuffisantes pour contrer une invasion française. A cela s'ajoutèrent presque aussitôt les problèmes de succession qu'occasionnait la mort de Ferdinand d'Aragon dans la péninsule Ibérique. Si la légitime héritière des royaumes d'Espagne était Jeanne d'Aragon, la santé mentale de celle-ci l'empêchait de gouverner. Son père avait de son vivant choisi pour lui succéder son second petit-fils, appelé aussi Ferdinand, et l'enfant vivait déjà depuis de longs mois à ses côtés. Mais il n'avait que 12 ans. Par ailleurs, son frère aîné, Charles d'Autriche, avec le soutien de son conseiller Guillaume de Croy, revendiqua aussi l'héritage et se fit aussitôt reconnaître roi des Espagnes en l'église Sainte-Gudule de Bruxelles. Un titre et une succession que d'autres revendiquèrent également. Il faut dire que l'héritage était conséquent. A la Catalogne, l'Aragon, Naples, la Sicile et la Sardaigne, s'ajoutaient la Castille, le León et les terres que les conquistadors étaient en train de découvrir et de conquérir. Henry VIII et Jean III du Portugal furent de ceux-là. Ils l'exigèrent pour leurs épouses, toutes deux filles de Ferdinand et dont les droits à la succession avaient été conservés par leurs contrats de mariage. Le premier fit même appel au roi de France, lui promettant, s'il le soutenait, une pension de 50 000 livres annuelles et la terre de Roussillon[39].

Alors que les royaumes espagnols attendaient un prince, François Ier reprenait la route de Lyon le 9 février 1516, traversant Orange, Pont-Saint-Esprit, Montélimar, Valence, qui lui offrirent chacune une entrée. La première apparition publique du souverain dans la cité du Rhône fut en l'église primatiale. Là, il assista à la célébration d'un service funèbre pour le repos de l'âme de Ferdinand d'Aragon[40].

Lyon ne lui fit pas de cérémonie de retour. Elle l'avait pourtant imaginé et avait fait part de son projet au roi. Celui-ci refusa, au prétexte qu'il ne souhaitait « pas grever davantage son peuple d'argent ». Acte de charité envers ses sujets et d'humilité d'un chrétien qui se voulait exemplaire, n'oubliant pas que toute gloire d'une victoire venait de Dieu. Une compassion toute relative cependant, puisqu'il accepta que son épouse fasse la sienne, et les Lyonnais ouvrirent leur bourse pour honorer leur reine[41]. La réception eut lieu le 2 mars 1516. Mais, déjà, le rêve de conquérir Naples s'étiolait.

X

La paix, faute de mieux

Si François Ier avait conquis Milan et Gênes, établi la paix avec les principaux princes et potentats d'Italie, cette victoire en laissa plus d'un amer. Cette France déjà si puissante par son unité, son agriculture et sa population nombreuse et docile, avait retrouvé l'aura de vainqueur qu'elle avait arborée si fièrement sous le règne de Louis XII. François Ier semblait marcher dans les traces de son prédécesseur, et paraissait vouloir s'imposer avec la même facilité comme arbitre de la péninsule. Maximilien Ier était l'un des seuls princes à pouvoir raisonnablement envisager d'interrompre ce que d'aucuns appelaient déjà une hégémonie. Il tenta l'aventure.

Menace de déstabilisation

Au lendemain de la bataille de Marignan, François Ier n'avait pas seulement écrit à sa mère et aux plus grandes institutions du royaume pour annoncer sa victoire. Ses alliés aussi furent avertis. Charles d'Autriche avait été le premier à le féliciter dans une missive datée du 23 septembre, félicitations qu'il avait adressées également à Louise de Savoie deux jours plus tard[1]. L'attitude d'Henry VIII avait été moins enthousiaste. Outre qu'il n'avait pas cru à la version du roi lorsque celui-ci lui avait raconté son succès, il avait refusé aussi de

croire les confirmations que d'autres lui avaient faites à ce sujet. Selon l'ambassadeur de France à Londres, Robert de Bapaume, qui lui avait apporté les justificatifs de la victoire le 6 novembre 1515, Henry VIII en aurait pleuré de rage[2]. Un désappointement qui avait ses raisons. A la fin septembre, lorsque Michel Abbate, représentant de Massimiliano Sforza en Angleterre, avait demandé audience au Tudor pour implorer son aide et son soutien au duc en danger, celui-ci les lui avait accordés[3]. Un projet que son puissant conseiller, le cardinal Wolsey, avait largement favorisé. Il est vrai que l'homme d'Eglise venait d'accepter du duc de Milan une pension de 10 000 ducats annuels, dans l'hypothèse où il entrerait à nouveau en totale possession du duché[4].

Pour entraver la nouvelle puissance française, Henry VIII n'avait pas imaginé, comme en 1513, envahir le royaume par Calais. Il n'avait pas non plus aidé, malgré ses promesses, Sforza pour lequel il ne pouvait plus rien. Son soutien, il l'accorda tout entier à celui qui avait le plus de chances de réussir, Maximilien Ier.

L'empereur séjournait à Innsbruck lorsqu'il avait appris la victoire royale. Rapidement, il avait cherché le moyen de l'annihiler. Dans une lettre à sa fille, Marguerite d'Autriche, datée du 9, il lui avait confié sa volonté de défendre sinon Milan, au moins les cités à lui cédées en 1513[5]. Une intention qu'il avait dévoilée aussi au roi d'Angleterre, après le refus de François Ier d'une conciliation, et qu'Henry VIII avait approuvée en lui proposant hommes et argent pour conduire sa guerre[6]. Le 14 décembre 1515, dans un autre courrier à sa fille, l'empereur lui avait avoué le projet d'alliance qu'il préparait avec Henry VIII et Ferdinand d'Aragon[7]. Il savait déjà que Matthaüs Schiner, réfugié sur les terres de l'Empire depuis sa défaite, le soutiendrait[8]. Celui-ci avait proposé de mettre sur le trône ducal, une fois le Français chassé, Francesco Maria Sforza, frère cadet de

Massimiliano[9]. Il lui avait promis, avant même la conclusion du traité de Genève signé le 7 novembre, le soutien d'Uri, des Grisons, d'Obwald, d'Unterwald et de Schwyz[10].

Malgré les tentatives de paix séparée avec Venise et la levée du siège de Brescia par les Français et les Vénitiens[11], Maximilien Ier avait renouvelé à Marguerite d'Autriche, le 5 janvier 1516, sa volonté de faire la guerre à la France[12]. Deux mois plus tard, au début de mars, alors que François Ier était à Lyon et assistait de loin à la réception de son épouse, l'empereur entrait dans Trente où il avait réuni une armée conséquente : 10 000 hommes de pied, d'origine allemande et espagnole, 4 000 cavaliers, principalement de l'Empire, et quelque 15 000 mercenaires venus des cinq cantons suisses non signataires de la paix de Genève, conduits par Jacob Stofer[13]. Dans son aventure, il était accompagné du cardinal de Sion, du duc de Mantoue, Galeazzo Visconti, de plusieurs Milanais bannis dont les Crivelli[14], les Vermineschi[15] et les Borromée[16]. Jamais peut-être Maximilien Ier n'avait mis en marche une armée si puissante – jamais non plus il ne connut si grande déconvenue militaire.

Un coup d'épée dans l'eau

Averti des menées de l'empereur, François Ier avait dès février 1516 fait renforcer la sécurité du duché en y envoyant de nouveaux fantassins. Aux huit cantons suisses qui lui restaient fidèles, il avait demandé 10 000 hommes. Dans le Milanais, son armée était dispersée. Une partie, conduite par le seigneur de Lautrec, se préparait, avec les Vénitiens, à faire le siège de Vérone. L'arrivée de l'armée impériale causa le trouble dans ses rangs. Un temps, les Français imaginèrent se replier sur Peschiera, située sur la rive droite

du lac de Garde, avec l'intention d'empêcher Maximilien Ier de pénétrer plus en avant dans le duché. Mais la puissance ennemie était trop forte. Dans l'impossibilité de résister sans risquer une défaite sanglante, ils passèrent l'Oglio et se réfugièrent dans Crémone, libérée de la présence espagnole et impériale depuis le mois d'octobre, laissant la route de Milan ouverte à l'empereur[17]. Mais celui-ci hésitait. Alors que ses soutiens le poussaient à livrer une bataille éclair qu'il n'aurait pas manqué de remporter, l'Autrichien choisit la prudence et avança lentement. Les Vénitiens, qui occupaient une grande partie du Milanais oriental depuis la victoire de Marignan, avaient laissé dans chacune des cités recouvrées plusieurs centaines d'hommes bien armés. Craignant d'être malmené par eux à son retour, Maximilien Ier en ordonna le siège. Ainsi se positionna-t-il, le 13 mars, devant Asola, sur la Chiese, dans le Véronais. La ville était gardée par 400 hommes. Mais l'armée de l'empereur, puissante en nombre, était plus que médiocre en artillerie. Les Impériaux restèrent quatre jours devant ses murs sans parvenir à la prendre. Le 17, ils levaient le siège.

Ce répit aurait pu profiter aux Français. Il n'en fut rien. Les renforts helvètes, nécessaires pour affronter l'ennemi, étaient encore loin. Devant l'urgence, ils quittèrent Crémone pour Canossa sur la rive gauche de l'Adda, laissant l'empereur et ses hommes franchir l'Oglio à Ozinuovi, le 24. La rivière était le dernier obstacle naturel avant la plaine de Milan. La victoire était à portée de main pour le Habsbourg. En moins de trois semaines, malgré les hésitations, l'armée de Maximilien Ier avait gagné presque tout l'est du duché sans subir de dommages. Le même jour, les hommes du roi de France maintenant réfugiés dans Milan imaginaient le pire. Les capitaines français et vénitiens tinrent conseil. Certains militaient pour un repli total, d'autres, dont la plupart des Vénitiens, poussaient à

l'affrontement. Alors que plusieurs Français pensaient déjà fuir, Werner Steiner, capitaine des Suisses, donna enfin de ses nouvelles ; ils arrivaient, leur entrée dans Milan n'était plus qu'une question d'heures. Puisqu'il paraissait probable que Maximilien Ier, une fois sous les murs de Milan, ordonnerait le siège, Bourbon, resté dans la cité depuis le début du conflit, enrôla plus de 5 000 hommes pour fortifier ce qui pouvait l'être encore[18], les faubourgs furent incendiés et les gibelins, toujours méfiants à l'égard des Français, expulsés. Le 25, l'armée impériale se positionnait devant la capitale et Maximilien Ier lançait son ultimatum. Il demandait la reddition de la cité dans les trois jours. Mais un problème inattendu survint dans les deux camps. Les Suisses engagés par la France refusèrent de se battre contre leurs compatriotes du camp impérial en vertu du traité de Genève et plus de la moitié quittèrent les rangs, malgré les 30 florins qui leur avaient déjà été donnés pour salaire[19]. Ceux qui avaient accompagné Maximilien Ier quittèrent eux aussi l'armée qui les employait mais pour un motif différent. Ils n'avaient pas reçu leur solde et l'empereur n'avait plus d'argent pour les raisonner. Sans hommes en nombre suffisant pour provoquer une bataille, et sans une artillerie conséquente pour tenir efficacement un siège, Maximilien Ier ordonna le repli[20] et courut se réfugier à Innsbruck. Alors que dans tous les pays européens l'on se moquait de lui, l'empereur expliqua son départ précipité par un prétexte peu solide : la mort soudaine de Ladislas, roi de Hongrie, prince électeur de l'Empire, qui laissait pour lui succéder un enfant de 10 ans.

Français et Vénitiens étaient donc vainqueurs une seconde fois, mais sans gloire[21]. Si cette mésaventure permit à François Ier de conserver Milan et aux Vénitiens de redevenir maîtres de la partie du duché qu'ils avaient si rapidement perdue, elle avait éloigné la perspective d'une conquête de Naples. La réaction du roi à cette

affaire reste mystérieuse. Quant à la propagande royale, elle n'en parla pas. Seul fait d'importance, le rappel de Charles de Bourbon à Lyon, à la fin du printemps 1516. Le motif invoqué était flatteur. François Ier souhaitait féliciter son connétable pour avoir su garder Milan. Un honneur qui eut son revers puisque le duc dut abandonner la lieutenance générale du duché au profit d'un des protégés du roi, le comte de Lautrec, au prétexte que François Ier désirait garder son cousin près de lui[22].

Ainsi, François Ier ne renouvellerait pas l'exploit de Louis XII. Devant ce constat peut-être décevant et afin de préserver l'avenir, alors même que Maximilien Ier tentait de regagner le duché de Milan et que Léon X en profitait pour faire la guerre au duc d'Urbino, dans l'espoir avoué de le chasser de ses terres pour installer à sa place son frère Julien de Médicis[23], dans le royaume. François Ier, tout en fermant les yeux sur les agissements du pontife, acceptait de soutenir Charles d'Autriche dans ses revendications et le reconnaissait vrai successeur de Ferdinand d'Aragon.

Diviser pour demeurer le premier

Ce soutien au petit-fils de l'empereur n'était pas sans arrière-pensée. François Ier et son conseil envisageaient de profiter de l'adolescent de 16 ans. Quant à ce dernier, il avait besoin de sécuriser son nouvel héritage, et pour cela d'être en accord avec son principal voisin qui pouvait, en cas de litige grave, devenir dangereux en intervenant soit en Flandre, soit en Espagne, soit dans le royaume de Naples. La rencontre des ambassadeurs eut lieu à Noyon le 1er mai 1516. Guillaume de Croy, très francophile, Jean Le Sauvage, chancelier de l'empereur aux Pays-Bas, et Philippe Hanneton

représentaient le jeune homme. Etienne Poncher, Arthus Gouffier et Jacques Olivier, président du parlement de Paris, figuraient le roi. Les pourparlers durèrent plus de huit jours, sans qu'un résultat probant n'en émerge.

Comme souvent, les deux parties exigèrent le maximum pour tenter d'obtenir un peu. Les plénipotentiaires flamands présentèrent une somme de revendications que les Français ne pouvaient accepter. Outre le remboursement des dots promises et non reçues en raison des ruptures de fiançailles au fil des traités depuis le temps de Charles VIII, ils réclamaient le duché de Bourgogne et ses appartenances dans le royaume. Les Français, quant à eux, exigeaient le Roussillon et l'entier héritage des ducs d'Anjou dans la péninsule Italienne, c'est-à-dire le royaume des Deux-Siciles.

Si faute d'accord les négociations s'interrompirent, la volonté de l'un et de l'autre de parvenir à une alliance ne s'évanouit pas. Côté français, la chose est aisée à comprendre. La position de François Ier depuis le 23 mai 1516, date à laquelle Charles d'Autriche avait été reconnu officiellement roi d'Espagne, n'était plus aussi dominante en Europe. Avec cette succession, l'adolescent héritait des querelles qui déchiraient la France et l'Espagne depuis plus de dix ans. L'allié fragile de 1515 s'était mué en quelques jours en un rival potentiel d'envergure. Aussi, lorsqu'au début du mois de juin 1516 François Ier quitta Lyon pour faire à pied le pèlerinage de Chambéry, où lui fut présenté le saint suaire[24], il ordonna à ses hommes de renouer avec le nouveau Roi Catholique, qui accepta.

Le lieu de rendez-vous des ambassadeurs fut le même. Les hommes de François Ier y affirmèrent que le roi avait toujours souhaité respecter le traité d'alliance, amitié et confédération élaboré à Paris l'année précédente, mais, parce que la situation du jeune prince avait changé, il proposait de vider les anciens contentieux afin

d'éviter d'autres guerres. En outre, François Ier se défendait d'avoir incité Prospero Colonna à fomenter à son profit une révolte dans le royaume de Naples, comme le disait la rumeur[25], et espérait que le bruit qui courait alors en France d'une guerre prochaine de l'Espagne contre la France était également un mensonge. Souhaitant faire état de tout ce qui pourrait les rapprocher, le roi rappelait qu'ils avaient le même sang, par leur aïeul commun le roi Jean II de France, et que Dieu avait voulu leur donner le pouvoir presque le même jour. Par ce signe, Dieu les avait choisis pour défendre la chrétienté et conduire ensemble le projet que le pontife romain appelait de tous ses vœux : une croisade contre le Grand Turc et son peuple. En signe d'amitié, et plutôt que de prendre la mer toujours dangereuse, François Ier lui proposait de passer par la France pour se rendre dans son nouveau royaume, comme son père et sa mère l'avaient déjà fait avant lui, en 1501. Toutefois, François Ier n'oubliait pas ses intérêts. Il revendiquait sa part du royaume de Naples, prétendant que l'abandon des droits sur le royaume par Louis XII lors du mariage de la nièce du souverain Germaine de Foix avec Ferdinand d'Aragon en 1506 n'était pas valable. Un roi de France ne pouvait aliéner ainsi des droits appartenant à la Couronne. Il assurait aussi avoir des droits sur le royaume d'Aragon, les comtés de Sardaigne et de Roussillon, la Catalogne, Majorque et Minorque, en vertu de ceux de la mère de René d'Anjou, Yolande d'Aragon, seule fille héritière du roi Jean dont tous les droits étaient échus avec ceux de son fils à la couronne de France en 1481. En sus, il réclamait 200 000 écus d'or de dédommagement pour occuper ces terres depuis tant d'années. Voilà pour l'essentiel[26].

Laissant ses ambassadeurs négocier pour lui ces revendications exorbitantes, François Ier quitta Lyon pour retrouver la vallée de la Loire et le château d'Amboise. Avant de prendre la route, il avait

envoyé vers la confédération helvétique René, dit le Grand Bâtard de Savoie et le seigneur de Solliers, dans l'espoir de former une paix plus complète avec les treize cantons. Le traité de Genève servirait de base à la nouvelle alliance. Mais les confédérés ne souhaitaient plus entretenir de liens trop étroits avec la France et n'envisagèrent qu'une simple paix avec le royaume, sans obligation d'alliance ni de fidélité en cas de conflit avec un ennemi de l'une ou de l'autre partie. Le roi et son conseil avaient trouvé « étrange » cette proposition puisqu'une simple paix serait bien cher payée pour la France en raison des engagements du roi lors du traité de Genève, engagements qu'il avait commencé à respecter. Cette paix ne donnait aucune garantie au roi puisque, à tout moment et pour n'importe quel motif, elle pouvait être rompue. Une contrariété qui l'empêcherait, selon François Ier, d'accomplir le vœu du pape : l'union des princes chrétiens contre le Grand Turc. En revanche, si les treize cantons adhéraient aux principes du traité de novembre 1515, il leur assurerait « foy et amour », accepterait que le cardinal de Sion jouisse de ses privilèges dans son évêché, ceux que Louis XII lui avait accordés, refusant cependant l'idée que Galeazzo Visconti, qui avait conduit les Suisses lors de la bataille de Marignan, intervienne dans le traité, un Etat ne négociant pas avec un particulier.

La route pour Amboise fut finalement plus longue que prévu. Outre le séjour royal à Moulins, chez le connétable de Bourbon, François Ier gagna Montils-lès-Tours par petites étapes, en raison des crues de la Loire. Ce n'est qu'après son entrée dans Tours, le 21 août, qu'il fit connaissance avec sa fille Louise.

Protections mutuelles

A Amboise, dans le château où il avait passé une partie de son enfance, François Ier eut enfin des nouvelles de ses plénipotentiaires à Noyon, et du traité qui avait été conclu le 13 août. Il l'accepta presque aussitôt[27]. Les ambassadeurs avaient réglé au mieux leurs intérêts, surtout économiques, en rétablissant la liberté de circulation des biens et des personnes dans les territoires sous la domination de l'un et l'autre princes. Ils s'étaient attachés à prévenir leurs différends et avaient cru resserrer leur amitié en renouvelant la promesse de mariage entre une fille de France et le jeune Charles d'Autriche. A Renée de France, à qui il était promis depuis le traité de Blois de décembre 1513, le Roi Catholique avait en effet préféré la fille de François Ier[28]. Ses motifs étaient justifiés : il était plus honorable pour lui d'épouser une fille de roi régnant qu'une fille de roi mort. Les fiançailles seraient célébrées dans la huitième année de l'enfant, et le mariage quatre ans et demi plus tard. Si Louise de France décédait, Charles d'Autriche s'engageait à épouser la prochaine fille du roi, et si la reine ne mettait point d'autre fille au monde, Renée de France redeviendrait sa promise, à la condition qu'elle ne fût pas déjà mariée. La dot de la future épouse serait plus conséquente. La somme de 600 000 livres se mua en la partie du royaume de Naples à laquelle François Ier prétendait. Charles d'Autriche en serait reconnu le vrai prince par le roi dès la signature du traité. Parce que le temps entre la promesse de mariage et l'union réelle des deux promis serait long, François Ier demandait, en contrepartie de la jouissance du royaume de Naples par le Roi Catholique, une rente annuelle de 100 000 écus. Elle serait divisée par deux après le mariage et jusqu'au premier enfant du couple. Si aucun héritier ne naissait de cette union ou que l'époux, qu'il soit Charles d'Autriche ou son frère cadet, décédait avant sa femme, sans enfants, le roi de France ou ses héritiers recouvreraient l'entièreté des droits sur le royaume italien

abandonnés lors de ce contrat. François Ier accordait ensuite à Charles d'Autriche et à ses héritiers mâles les aides sur l'Artois ainsi que l'autorisation de lever sur ladite contrée d'autres subsides, après autorisation des états du pays. Cette faveur serait renouvelable tous les dix ans. Enfin furent réglés les litiges qui opposaient la tante du Roi Catholique, Marguerite d'Autriche, à la veuve du duc de Longueville sur des greniers à sel du Charolais. Quant au problème de la Navarre, qui n'avait pas trouvé de solution depuis 1512, Charles d'Autriche invitait la reine Catherine à faire plaider sa cause devant lui par quelques ambassadeurs, en Espagne, où il se rendrait dans les huit mois à venir. Si ses motifs étaient recevables, elle aurait récompense. Une promesse du Roi Catholique qui, si elle n'était pas respectée, donnait au roi de France la possibilité de sortir de l'alliance[29].

Au regard du traité de Paris, celui de Noyon paraissait nettement moins favorable au roi de France. Pour préserver Milan, François Ier avait dû accepter de nombreuses concessions, dont celle de renoncer à conquérir le royaume de Naples. Des concessions qu'il faut toutefois relativiser. Il ne s'agissait que d'un traité qui, selon les événements, pouvait toujours être révisé, comme tous les traités. En outre, si Charles d'Autriche ne respectait pas ses engagements au sujet de la Navarre, il deviendrait rapidement caduc. Il n'y avait donc ni vainqueur ni vaincu ; l'accord ne lésait personne, préservait les acquis de chacun et, surtout, maintenait la paix.

Tendre la main et concéder

Alors que François Ier ordonnait dans tout le royaume des fêtes et des feux de joie pour célébrer l'accord de Noyon, il attendait des

nouvelles du concordat. La première ébauche du texte, reçue au lendemain de la rencontre de Bologne, François Ier l'avait envoyée à Lyon où Louise de Savoie l'avait fait examiner par plusieurs personnes du conseil de régence, dont Jean de Selve. Si beaucoup étaient favorables au principe, ils avaient souhaité y apporter des corrections. Lorsque François Ier était arrivé à Lyon le 28 février 1516, elles étaient prêtes. Aussitôt, le roi avait enjoint l'ancien prévôt des marchands de Paris, Roger Barme, devenu depuis 1514 avocat général du Parlement, de partir pour Rome en discuter[30]. François Ier s'était conformé au jugement du concile qui avait déclaré nulle la Pragmatique Sanction et avait accepté de la remplacer par un concordat. Il avait reconnu mauvais le système de l'élection mis en place depuis l'instauration de la Pragmatique, et justifié son point de vue par les nombreux procès et discordes qu'elle avait engendrés. Afin que le concordat fût plus aisé à appliquer et que le roi conservât une autorité sur l'Eglise de son royaume, François Ier avait souhaité en devenir le protecteur officiel. Favorable à la fulmination de la bulle de décime et de croisade, il avait ajouté qu'elle devait s'étendre à toutes les provinces du royaume, quels que soient leurs droits antérieurs, précision à l'attention de la Bretagne et de la Provence en France, du duché de Milan et de la république de Gênes en Italie, terres qui n'avaient été soumises à la Pragmatique. Il avait demandé encore la levée définitive de l'interdit qui pesait sur les hommes ayant soutenu ou participé au concile de Pise, ainsi que l'autorisation formelle de construire les monastères célestins demandés à Bologne.

A Rome, Léon X avait aussitôt nommé une commission de cardinaux chargée de discuter ces questions avec l'ambassadeur. Le texte définitif fut prêt à l'été et, le jour même où Boisy et les autres envoyés de François Ier acceptaient le traité de Noyon, le roi, à Montils-lès-Tours, l'approuvait par écrit. Il s'engageait auprès du

pape, la Pragmatique Sanction abolie, à le faire adopter dans les six mois non seulement par tous les prélats et gens d'Eglise de France, mais aussi par les membres de ses parlements. Il promettait que le concordat serait lu chaque année et inviolablement observé de la même manière que les autres ordonnances du royaume[31]. A la fin du mois de septembre 1516, Barme était en France, avec le texte signé par le saint-père. Ici aussi, François I^er^avait dû faire de véritables concessions pour gagner le pontife à sa cause. Mais, là encore, la paix était conservée.

Parallèlement, les ambassadeurs auprès des confédérés étaient sur le point de faire aboutir un nouveau traité, avec l'ensemble des cantons. Il fut établi le 29 novembre 1516, à Fribourg. Outre l'abolition de toutes les querelles du passé, l'affranchissement des prisonniers sans rançon, la reconnaissance et le maintien des franchises accordées par Louis XII pour le commerce tant en France que dans le Milanais et la restitution des biens confisqués sur les mêmes territoires depuis le début du conflit à leurs propriétaires ou ayants droit, François Ier s'engageait à honorer la somme que son prédécesseur leur avait promise après la fin du siège de Dijon en 1513, soit 400 000 écus. Il leur en verserait 300 000 autres pour les dédommager des frais de guerre engagés par eux depuis ce temps. Toutefois, puisque 200 000 écus avaient déjà été versés en août 1515, il ne restait au roi qu'une dette de 500 000 écus, payable en trois fois, le 1er janvier de chaque année. Enfin, si le château de Bellizone, dans le Milanais, restait propriété des confédérés, ceux-ci devaient choisir entre conserver les places fortes de Lugano, Meyenthal et Locarno ou les quitter contre 300 000 autres écus.

Les litiges financiers réglés, le texte parlait d'avenir. Parce que les cantons n'avaient pas désiré faire d'alliance militaire avec le roi de France, qui les obligerait directement, le traité aboutit à un

compromis acceptable pour François Ier. Il fut entendu qu'aucune des deux parties ne favoriserait le passage d'hommes d'armes et de matériel aux ennemis de l'un et de l'autre. Les cantons suisses ne serviraient pas les princes qui chercheraient à nuire au royaume de France, ou à ses possessions au-delà des monts. Et, pour cette neutralité bienveillante, François Ier s'engageait à payer chaque année à chacun des cantons 10 000 écus d'or[32]. Un traité qui fut somme toute fort onéreux au royaume mais crucial pour limiter la puissance des ennemis du roi et éviter d'autres guerres, bien plus coûteuses. Là aussi, le compromis n'était pas à l'avantage de François Ier, mais les cantons n'étaient plus des ennemis.

Oublier le passé

La paix de Noyon, les excellents rapports qu'entretenaient François Ier et Léon X, l'alliance sûre que le roi avait avec les Vénitiens et l'Ecosse[33], les relations courtoises du royaume avec les cantons suisses, sans parler de la neutralité d'Henry VIII, avaient isolé Maximilien Ier sur la scène politique. Une situation dont il chercha à se dégager en se rapprochant de celui qui avait le vent en poupe et que personne ne souhaitait combattre. D'ailleurs, conclure une alliance avec François Ier n'était pas un mauvais calcul pour l'empereur. Elle pouvait, comme l'avait fait Charles d'Autriche, être une manière d'entraver les projets du Français et de limiter sa puissance future. Maximilien Ier imagina donc une réconciliation. Son petit-fils servit d'intermédiaire. François Ier ne se fit pas prier. Jean d'Albret, seigneur d'Orval, François de Rochechouart, chambellan ordinaire et conseiller du prince, Jacques Olivier, président au Parlement, ainsi que Robert Gedoyn, conseiller et secrétaire des

Finances de François Ier, partirent pour Bruxelles, lieu choisi pour la rencontre. En quelques semaines, ils aboutirent à une alliance, une paix perpétuelle entre les deux souverains et leurs successeurs. Là étaient abolies les haines du passé. Les deux hommes se garantissaient une assistance mutuelle, au présent et au futur, pour tenir et préserver les terres de chacun « tant en deça qu'au-delà des monts », et un soutien sans faille dans leurs justes conquêtes. Naturellement, les alliés de l'un et de l'autre étaient invités à se joindre à eux, à la condition d'y adhérer pendant le temps de la ratification du traité. Enfin, outre le rétablissement de la libre circulation des biens et des personnes dans les Etats des deux souverains, le cas de Vérone, ville qu'occupaient les soldats de Maximilien Ier mais que Venise revendiquait avec l'approbation du souverain français, fut réglé. La cité serait remise à Charles d'Autriche qui la transmettrait dans les six mois à venir au roi de France après que les hommes d'armes de l'empereur l'eurent quittée, à la condition que François Ier fasse évacuer son armée du Véronais. Le roi remettrait ensuite la cité à la république. Un abandon que Maximilien Ier faisait payer aux Vénitiens 200 000 écus, 100 000 au comptant et 100 000 l'année suivante, à charge pour le roi de France d'en verser la moitié. Enfin, il fut convenu que les ambassadeurs de François Ier, Maximilien Ier et Charles d'Autriche se retrouveraient à la Chandeleur, à Cambrai, pour établir un nouveau traité qui lierait plus étroitement les trois souverains[34]. Le texte fut signé le 3 décembre 1516 à Bruxelles.

Un concordat pour se protéger

François Ier et son conseil n'étaient pas sans savoir que la ratification du concordat et l'abrogation de la Pragmatique par le clergé et les parlements ne seraient pas sans provoquer de nombreuses objections. Connaissant la résistance de ses évêques, François Ier préféra ne parler en premier que du concordat. Si ces derniers rentrèrent rapidement dans le rang, n'ignorant rien du pouvoir que donnait cette nouvelle loi de l'Eglise au roi – nommer aux bénéfices –, il n'en fut pas de même avec ses parlements et notamment avec le premier d'entre eux, celui de Paris. Le jour même de la rentrée parlementaire, le 12 novembre 1516, Jean Le Lièvre se disait opposé au texte au nom des libertés et des privilèges de l'Eglise gallicane. L'Université lui emboîta le pas et porta plainte devant lui contre les pouvoirs donnés au roi à l'évêque du Mans, Philippe de Luxembourg, chargé par François Ier de faire homologuer le texte. L'affaire fut plaidée le 22 décembre. François Ier intervint et, parce qu'il avait délivré des lettres patentes en faveur des bulles pontificales, le Parlement consentit à les enregistrer le 16 janvier 1517, mais sous réserve. Sauf que le concordat n'était toujours pas devenu une loi du royaume. Pour faire accélérer les choses, le roi envoya devant le Parlement son chancelier. La rencontre eut lieu le 5 février 1517[35]. Duprat donna sa version de la rencontre de Bologne de décembre 1515. La Pragmatique avait été abolie par le concile du Latran. La maintenir aurait fait du roi un prince schismatique. François Ier et le royaume, s'ils résistaient à cette décision, étaient susceptibles d'être interdits. Si le pape allait jusque-là, la guerre serait inévitable et l'Europe entière se retournerait contre la France. Le roi avait accepté le concordat pour éviter cette catastrophe. Par ailleurs, ce texte était à l'avantage de tout le monde, il était nécessaire de le reconnaître. Enfin, et sans jamais avoir prononcé le nom de la Pragmatique Sanction, il informait de la volonté royale : réunir

bientôt une assemblée formée des prélats du royaume pour leur montrer la convention.

François Ier ne réunit pas l'Eglise gallicane. Mais, devant la lenteur de l'enregistrement officiel du concordat, il envoya le 13 mai 1517 à tous les parlements, tribunaux et magistrats des lettres de jussion. Le texte était en deux parties. La première donnait la teneur du concordat « pour faire lire, publier et enregistrer[36] » ; la seconde évoquait l'engagement du roi à tenir sa promesse au pape.

Le parlement de Paris souhaita une commission pour l'étudier et demanda, fin mai, de soumettre la lettre patente à l'examen du procureur général Guillaume Roiger et de ses conseillers[37]. Les conclusions ne furent pas favorables au texte. Il foulerait aux pieds les libertés de l'Eglise gallicane. La réaction la plus violente fut au sujet des annates, impôt dû à Rome par le clergé que la Pragmatique avait abrogé et que le concordat semblait rétablir. Le 5 juin 1517, Duprat était à nouveau devant le Parlement et proposait le texte original du concordat enfin reçu de Rome. Il proposa aussi celui qui révisait la Pragmatique Sanction. Une commission de quatre puis de huit délégués fut nommée pour étudier les deux textes. Parmi ses membres se retrouvaient Roger Barme et Jean de Selve[38].

Agacé par ces lenteurs qui retardaient d'autant l'assurance de son alliance avec le pape et fragilisaient les autres paix signées avec ses nouveaux alliés, François Ier demanda à René, bâtard de Savoie, de participer aux délibérations de la commission. Des protestations s'élevèrent, puis finalement Savoie fut reçu aux conférences. Elles s'achevèrent le 23 juillet 1517. Le lendemain, l'avis de la commission était rendu public. L'enregistrement du concordat était inacceptable. La Pragmatique Sanction était loi du royaume et devait être conservée. Par ailleurs, l'Université n'avait pas encore été entendue et

devait être consultée, tout comme les gens d'Eglise, avant toute décision finale.

Les nouveaux retards vinrent de François Ier, plus préoccupé, à la fin de l'été 1517, par la résolution d'une autre affaire qui occupait aussi le Parlement, un procès opposant le comte de Lautrec au roi de Navarre, que le roi voulait voir rapidement résolu. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1517 qu'il demanda au Parlement de faire rédiger les motifs du refus de l'été pour qu'il les étudie en conseil. André Verjus et François de Loynes furent choisis pour apporter le texte au roi, qui résidait alors à Amboise. Parmi tous les griefs énoncés et qui auraient été selon les délégués des atteintes graves aux droits de la couronne de France, et même à la liberté du roi dans son royaume, puisque le pape pourrait, si le concordat était accepté, intervenir dans l'organisation de l'Eglise gallicane, ils justifièrent la conservation de la Pragmatique. Outre que son abrogation entraînait celle de plusieurs articles des conciles de Constance et de Bâle dont elle était issue, ils affirmaient la nullité de sa révocation par le concile du Latran. Celui-ci avait été réuni lors de la guerre que Louis XII faisait au pape Jules II. Ceux qui y siégeaient étaient des ennemis de la France et aucun prélat du royaume n'y avait participé. Ce n'était donc pas un synode général et, par conséquent, les censures qu'il avait publiées n'avaient aucune valeur. Accepter sa disparition serait faire de la France un fief de Rome puisque le pape aurait droit de casser les ordres du roi et d'en exiger d'autres. Or la France était un Etat totalement indépendant de Rome et le roi ne tenait son pouvoir temporel que de Dieu. La commission demandait la convocation d'un concile général où l'Eglise gallicane pourrait être entendue, ou, à défaut, la réunion des évêques de France et de bon nombre de docteurs en théologie pour les instruire de la vérité de cette affaire. Elle rappelait le serment que le roi avait fait lors de son sacre pour

protéger l'Eglise de son royaume[39]. La réponse du roi se fit par la voix de son chancelier. François Ier voulait ce concordat et le discours de Duprat devait en montrer tous les avantages. Après un tableau assez navrant de l'Eglise de France et avoir démontré une autre fois les risques d'une guerre totale contre le royaume si le concordat n'était pas enregistré et la Pragmatique abrogée, il minimisa les avantages que le Saint-Siège pouvait en obtenir et oublia tous ceux que le roi en tirait par sa mainmise sur la distribution des richesses ecclésiastiques. Il raisonna comme les parlementaires, en gallican. Il porta toute la responsabilité de cette affaire sur Louis XII, qui avait provoqué la colère de Jules II en faisant un concile pour le déposer, et rappela la « véritable croisade » qui avait été lancée par le pape contre le monarque et la France, ainsi que ses conséquences : les Français avaient été chassés d'Italie, les Suisses l'avaient abandonné et la Picardie, la Bourgogne et la Navarre avaient été envahies. Une lutte qui aurait ruiné le royaume. Si François Ier était parvenu à rompre la Sainte Ligue que Léon X avait recréée à son avènement pour les mêmes motifs, la situation était précaire. L'alliance avec le pape pouvait s'évanouir pour un rien, car elle était contraire à ses intérêts dans la péninsule. Maximilien Ier pouvait revenir en Bourgogne ou à Milan. Charles d'Autriche, par sa jeunesse, était influençable et facile à retourner. Les Suisses, battus à Marignan, n'attendaient que leur revanche. Quant à Henry VIII, il était notoire qu'il avait toujours cherché à conspirer contre la France et à la première occasion il ne manquerait pas de reprendre les armes. A tout moment et malgré les paix conclues, les Etats chrétiens, sur ordre du pape, pouvaient envahir le royaume qui cette fois ne résisterait pas. Accepter le concordat c'était diviser les ennemis de la France, les soumettre aux volontés du roi, assurer la paix dans le royaume et conserver les conquêtes en Italie. Il n'y avait pas à tergiverser. Les concessions

faites à Rome n'étaient rien face à une telle guerre. Le texte du concordat était ce qu'il y avait de meilleur pour la France et les Français[40].

Le 12 mars, les parlementaires revenaient à Paris et y racontaient toutes les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour parvenir jusqu'au roi, puis son refus d'entendre autre chose que ce qu'il avait décidé. Trois jours plus tard, Louis de La Trémoille était devant la Cour et tint un discours très semblable à celui de Duprat[41]. Il réclama aussi l'enregistrement immédiat du concordat. Le 19, toutes les chambres du Parlement étaient réunies. La Trémoille choisit la date du 22 pour la proclamation officielle du texte. Le Parlement voulut encore résister. L'Université, qui était jusque-là restée très silencieuse, tenta de se faire entendre. Elle organisa plusieurs processions pour le roi, le royaume et la conservation des libertés de l'Eglise. Le 22, le doyen de Notre-Dame, muet depuis des mois, osa manifester son mécontentement[42]. Rien n'y fit. Le parlement de Paris se soumit enfin et enregistra le concordat. Pourtant, et sans doute pour lui complaire, François Ier avait obtenu de Rome une année supplémentaire pour que son Eglise y adhère à son tour.

En quelques mois, François Ier et ses hommes n'avaient pas seulement conquis le duché de Milan et la république de Gênes, ils étaient aussi parvenus à rompre totalement la Sainte Ligue qui avait uni l'Europe contre le royaume en établissant, le croyaient-ils, une paix durable avec le pontife romain, le nouveau roi d'Espagne, l'empereur et les cantons helvétiques. L'adoption du concordat et l'abandon de la Pragmatique Sanction y participèrent largement. Restait l'Angleterre. Même si François Ier rêvait de reprendre Tournai et les cités que Louis XII avait dû abandonner à Henry VIII en 1513, envisageant la force pour y parvenir, le temps n'était pas à les réclamer ouvertement en raison de l'absence de motifs solides. Ainsi,

le traité de Paris de 1515 restait d'actualité, François Ier honorant par ailleurs régulièrement ses engagements financiers à l'égard du prince anglais. L'exploit était remarquable et l'aura du Français en Europe à son zénith. La chrétienté était en paix, pour beaucoup grâce à lui. Une paix qui devait protéger ses intérêts.

Certes, tout cela revint fort cher, plus de 1 800 000 livres. Mais cette somme, qui équivalait à plus de la moitié des revenus de la taille à cette époque, était bien moins importante que celle qu'il aurait été nécessaire d'avancer pour parer à une guerre. La conquête de Milan de 1515 avait coûté au Trésor 5 157 000 livres[43]. Ce temps de paix qui se dessinait éviterait aux campagnes du royaume d'être dévastées, permettrait de relancer le commerce et l'activité des ateliers, et créerait de nouvelles richesses. Un temps propice aussi pour affirmer plus encore la puissance royale en soutenant le rêve de Léon X : une croisade contre le Grand Turc Selim et son empire.

XI

Le rêve de croisade

Les succès diplomatiques de François Ier pendant toute l'année 1516 n'auraient jamais été possibles sans le soutien inconditionnel de Léon X, qui obligea ses anciens alliés, sous peine de se montrer mauvais chrétiens, à suivre son exemple. Mais ce soutien, le pontife voulut en être payé en retour, par l'abolition totale de la Pragmatique Sanction, certes, mais également par un engagement sans borne du souverain à un projet qu'il entrevoyait depuis longtemps, une guerre contre l'Empire turc. Ce projet, parce qu'il avorta, fut négligé par les historiens et les biographes de François Ier. Il mérite pourtant une grande attention en raison de ses conséquences sur la politique royale.

Se protéger du Turc

L'idée de croisade n'était pas morte avec Saint Louis à Tunis. La papauté l'avait depuis régulièrement entretenue et les princes chrétiens, à chaque paix nouvelle, avaient encouragé l'espoir de recouvrer un jour Jérusalem et la Terre sainte. La prise de Constantinople par les armées de Mehmed II en 1453 et l'avancée vers le centre-est de l'Europe de l'armée ottomane furent vécues comme un traumatisme dans toute la chrétienté. Les princes chrétiens

furent pendant les décennies qui suivirent les témoins d'une expansion exceptionnelle de la puissance ottomane qui heurta leur orgueil, mit au grand jour leur incapacité à la combattre et leur fit craindre une hégémonie plus grande de la puissance musulmane. A la fin des années 1470, les armées du Grand Turc avaient conquis la Grèce et ses îles, ainsi qu'une partie de la côte Adriatique. Au début des années 1480, ils avaient menacé une nouvelle fois le royaume de Hongrie et le sultan Mehmed II avait entrepris une invasion de l'Italie. Si la première tentative de conquête de l'île de Rhodes, au printemps 1480, avait échoué, une seconde armée était entrée dans Otrante le 11 août de la même année. Durant plusieurs semaines, les Ottomans avaient ravagé le sud des Pouilles, atteignant Brindisi, Lecce et Tarente. La mort de Mehmed II en mai 1481 et les rivalités entre les deux fils du sultan pour sa succession avaient interrompu cette conquête du monde chrétien. Si depuis l'avènement de Bajazet II, les Ottomans avaient poursuivi leur politique expansionniste, maintenant la pression sur la frontière hongroise constamment agressée, ils l'avaient davantage orientée vers l'est de leur empire.

Ce danger avait préoccupé >Léon X dès le début de son pontificat et il s'était aussitôt engagé à défendre la Hongrie et à sensibiliser les autres royaumes chrétiens à la menace que représentait l'armée turque dans cette région. En 1515, il écrivait au roi Ladislas pour lui annoncer qu'il avait rassemblé de l'argent et l'offrait au gouverneur de Croatie, l'évêque Wesprim, pour qu'il renforçât les fortifications des lieux stratégiques de la province[1]. Mais ce fut lors de l'entrevue de Bologne que le pontife révéla ouvertement son désir d'organiser par une croisade une contre-offensive d'envergure aux prétentions ottomanes. Cette guerre juste par excellence, parce qu'il était licite de répandre le sang des infidèles qui menaçaient la « vraie foi », était

habituellement lancée par le saint-père et conduite par l'empereur, une prérogative que les rois de France avaient disputée à ces derniers dès le XIIe siècle et que la papauté avait fini par leur reconnaître. A la fin du XVe siècle, tous les papes, chaque fois qu'ils avaient envisagé une croisade, s'étaient adressés en premier aux rois de France pour la diriger[2]. Si aucune ne fut réalisée, ces princes n'avaient jamais négligé cette préférence et avaient même parfois justifié leurs conquêtes en Italie par cet argument. Ainsi, les publicistes de Charles VIII avaient affirmé que le voyage de Naples était une première étape d'un voyage plus lointain, un voyage qui devait mener le roi jusqu'à Jérusalem. Quant à ceux de Louis XII, qui, pour battre la république de Venise en 1509, s'était allié à Jules II et à Maximilien Ier, ils avaient présenté la guerre du roi pareille à une expédition punitive contre les plus mauvais de tous les chrétiens et laissé entendre que la destruction de Venise était le début d'un projet bien plus ambitieux : libérer Constantinople[3].

Lorsqu'en décembre 1515, à Bologne, Léon X avait exposé son intention à François Ier, celui-ci n'avait pu être surpris ni du projet ni de la proposition pontificale. Il avait compris la symbolique des dons du pape – le morceau de la Vraie Croix et la rose d'or. Il avait montré son adhésion à cette sainte guerre, comme il en avait le devoir en sa qualité de roi Très-Chrétien. Enfin, il en avait assumé la direction en revendiquant le titre de fils aîné de l'Eglise. Et si, sur l'instant, François Ier avait jugé bon d'assurer ses arrières en prétextant de la nécessité, avant d'engager quoi que ce soit, d'une paix en Europe et, en raison des dangers de l'entreprise, d'avoir un héritier mâle viable pour la sécurité de son royaume, il n'avait pas tardé à exprimer sa fierté à ses alliés d'avoir été choisi pour conduire une si grande entreprise, assurant qu'il mettrait sa force et sa jeunesse pour parvenir à la victoire, une guerre qui serait entreprise dès que la paix

universelle serait établie entre les pays chrétiens et dans laquelle il entendait bien que tous les princes l'accompagnent. Quant à lui, et pour signifier son engagement, il avait assuré être prêt à mourir pour une si noble cause : « L'onneur et loenge de nostre redomption, et augmentation et exaltation de la foy chrestienne[4]. »

Pendant que François Ier et ses ambassadeurs s'évertuaient à faire la paix avec les rivaux potentiels du royaume en Italie, concluant chaque traité par un projet d'union pour la croisade, respectant ainsi l'engagement pris en décembre 1515, Léon X militait pour sa réalisation.

Fort de la promesse du roi de France, le pontife avait écrit depuis Bologne au roi Emmanuel du Portugal pour l'avertir de l'engagement formel du premier[5]. Deux mois plus tard, en février 1516, il faisait pression sur Ladislas de Hongrie afin qu'il renonce à renouveler la trêve de sept ans qu'il avait établie avec le prince Selim. Mais le roi hongrois ne l'écouta pas et la trêve fut maintenue d'autant plus facilement que le Turc envisageait de poursuivre l'extension de son empire engagée par son père vers l'Orient. Après avoir été vainqueur de Chah Ismaïl, qu'il défit à Tchaldiran en 1514, défaite qui lui avait offert la domination de la Perse, Selim avait conduit ses armées au sud, vers la Syrie puis l'Egypte. La mort du roi Ladislas et l'avènement d'un enfant fragilisèrent toutefois ce royaume. Aussi, en mai 1516, Léon X écrivait à nouveau à François Ier pour lui signifier le danger imminent que couraient la Hongrie, les provinces de Dalmatie et de Croatie, comme la nécessité de mettre rapidement en œuvre l'expédition projetée à Bologne. En juin, il fulminait une bulle incitant les Français à la croisade. Il y exposait les devoirs d'un pape. Il y évoquait les périls que courait la chrétienté. Il appelait les peuples à se croiser et énumérait les moyens d'entreprendre l'expédition, en prenant soin de rappeler que François Ier était favorable à l'entreprise.

L'entrevue de Bologne n'aurait eu que ce but. Puis Léon X s'adressait à toutes les classes de la société du royaume et accordait des indulgences à tous ceux qui souhaiteraient participer à l'expédition. En outre, et pour garantir le succès, il ordonnait à tous les religieux de prêcher la croisade dans les églises, en leur prescrivant de contribuer aux frais par l'imposition d'une décime sur les biens ecclésiastiques. Ce fut Ludovico di Canossa, son légat en France, qui se chargea de sa publication[6].

Le 10 juillet 1516, Selim écrivait à la Sérénissime, dont les rapports commerciaux avec le Levant étaient essentiels à sa puissance, et l'avertissait de la soumission complète des provinces persanes[7]. A la fin de l'été, la rumeur courait dans la chrétienté que le Grand Turc avait vaincu le sultan Khanson Gawry à la bataille d'Alep, le 24 août, défaite qui entraîna la reddition de Damas et l'obéissance de la Syrie aux Ottomans. L'événement ne laissa aucun prince chrétien indifférent et le pape s'alarma de nouveau. Il reprocha au roi de France sa mollesse et son désintérêt des événements récents qui, selon lui, feraient bientôt trembler tout le monde chrétien[8]. Le 15 novembre 1516, revenu à Amboise après un court séjour parisien afin de faire connaissance avec son second enfant, une autre fille baptisée Charlotte, François Ier répondait à Léon X et le rassurait. Il se disait enfin prêt à entreprendre la croisade. Il avait déjà nommé les hommes chargés de récolter les dons qui seraient demandés au peuple de France, très officiellement, le dimanche 4 janvier 1517, lors de la publication dans tout le royaume du pardon de la croisade octroyé entre-temps par le saint-père. Ce pardon était valable deux ans et suspendait tous les autres durant cette période. Pour l'obtenir, il suffisait, après confession, de donner l'équivalent de trois jours de dépenses d'une famille[9]. L'argent serait porté dans les églises et mis dans les troncs créés à cette occasion. Tous pourraient

aisément les reconnaître. Dessus serait écrit : « *In hoc signo vinces* » (« Tu vaincras par ce signe ») [10].

La longue mise en place

Pourtant, malgré la bonne volonté apparente et les belles promesses, les princes chrétiens ne firent pas l'effort de mettre l'expédition sur pied. Selim, de son côté, poursuivait son chemin et, le 2 janvier 1517, par sa victoire sur Toman Bey, non loin du Caire, mettait l'Egypte sous son autorité. Ce nouveau succès laissait penser que le sultan, l'Egypte pacifiée, se retournerait vers l'Europe, soit par Rhodes, soit par la Hongrie. Si le concile du Latran, qui s'achevait alors, se conclut, presque logiquement, par un appel à la croisade, Léon X tenta de motiver autrement les princes en exigeant d'eux un engagement plus clair. Il profita de la réunion à Cambrai, à la fin de l'hiver 1517, des ambassadeurs de François Ier, de Charles d'Autriche et de Maximilien Ier pour inciter ces derniers à déclarer ouvertement leur participation prochaine à l'entreprise. Ils le firent, certes, mais en désespoir de cause.

En effet, François Ier et ses conseillers avaient espéré que l'union des trois princes pourrait être l'occasion d'une autre campagne, bien plus concrète, qui aboutirait à la conquête de l'Italie du Nord. La chose faite, elle serait divisée en deux royaumes et l'empereur en serait le suzerain. L'un, dit de Lombardie, reviendrait au roi de France. Il serait composé de l'entièreté du Milanais, mais aussi de la république de Gênes, de tout le pays du Piémont, des cités de Modène, Reggio, Bergame, Crémone, Brescia et Vérone. L'autre, appelé royaume d'Italie, serait directement conduit par l'empereur et Charles d'Autriche. Il comprendrait, outre Florence, Pise, Lucques,

Livourne, Sienne, leurs appartenances et la Vénétie. La destruction de la Sérénissime et l'arrêt de la politique menée par Léon X dans le centre de la péninsule qui favorisait l'hégémonie de la famille Médicis autour de Florence ne pouvaient que séduire Maximilien Ier. Celui-ci, maître du centre de l'Italie, serait dès lors en mesure d'empêcher François Ier de courir sur Naples. Les hommes du roi d'Espagne et ceux de l'empereur approuvèrent l'initiative. François Ier avait toutefois mis un bémol au projet. Il n'entreprendrait cette aventure que si Venise rompait dans les deux prochaines années ses relations avec lui[11]. L'union pour la croisade de 1517 ne fut donc qu'une parade qui, sous couvert d'une union sincère entre les trois souverains, dissimulait d'autres objectifs.

En outre, si ces princes avaient suspendu les hostilités, c'était essentiellement parce qu'ils avaient épuisé leurs ressources financières. Il y avait donc peu de chances pour qu'ils s'engagent à nouveau à des dépenses onéreuses dans la perspective d'une expédition lointaine dont l'intérêt restait assez vague à chacun. Par ailleurs, outre les difficultés économiques que connaissait le royaume, les différentes paix que François Ier avait négociées coûtaient fort cher au Trésor royal et l'obligeaient sur plusieurs années. Maximilien Ier, de son côté, n'avait jamais eu d'argent et n'imaginait pas en avoir davantage, sauf en réformant considérablement le système fiscal impérial, réforme qui avait toujours été refusée par les princes allemands. Quant à Charles d'Autriche, il avait encore à séduire ses sujets espagnols et l'entreprise était loin d'être assurée. S'il avait pris possession de la souveraine autorité de la Castille, ce ne fut pas sans peine. Sa mère, Jeanne d'Aragon, toujours vivante, mais empêchée par la maladie, était en possession du droit à régner sur ce royaume. Les Cortes de Valladolid avaient consenti à reconnaître Charles d'Autriche administrateur unique et cosouverain du royaume à la

condition expresse que Jeanne d'Aragon, dont le nom précédait le sien sur tous les actes publics, puisse prendre le gouvernement de l'Etat si Dieu lui rendait raison et santé, condition qui réduisait quelque peu sa marge de manœuvre. Des difficultés analogues handicapaient l'autorité du petit-fils de Maximilien Ier en Aragon. Sa capacité à obtenir facilement et rapidement de l'argent était, de fait, tout aussi peu assurée que celle de son grand-père.

Leurs intentions suffirent pourtant au pape. Les mouvements de la marine ottomane pendant l'hiver et le printemps 1517 l'avaient mis en alerte. La rumeur disait que le rassemblement de la flotte du Grand Turc à Constantinople avait pour objectif l'invasion prochaine des terres chrétiennes. Le 7 mai, Léon X demandait au roi de France son soutien ferme afin de faire face aux pirates ottomans qui pillaient déjà les rivages de la Sardaigne et de la Corse[12]. A Rome, il formait une commission d'experts de la guerre, hommes avertis sur l'état des provinces, des forces et des ressources de l'Empire ottoman. A partir de leurs réflexions, il fit composer un mémoire sur les moyens de diriger une expédition contre Selim, un texte destiné à être communiqué à tous les rois chrétiens. Celui destiné à François Ier était accompagné d'une lettre du pontife qui dramatisait la situation en Méditerranée. Parallèlement, le collège des cardinaux adressait aux mêmes souverains une lettre collective. Cette circulaire n'exprimait rien de plus que la volonté du pape déjà exposée dans son mémoire ; mais, par son existence et sa diffusion, elle donnait à l'initiative de Léon X une manifestation approbative du Sacré Collège et l'assurance de son concours pour l'exécution des mesures consignées par le pontife dans son texte.

François Ier lui donna sa réponse le 16 décembre 1517. Après l'avoir remercié de s'enquérir de son avis sur le projet et de lui permettre de corriger certaines de ses propositions, le souverain

réitérait son souci d'instaurer au préalable une paix durable entre tous les royaumes chrétiens. Certes, cette paix générale était sur le point d'aboutir, mais il y avait encore à faire, notamment avec l'Angleterre qui ne s'était toujours pas clairement exprimée. Le second problème était l'argent. Les sommes récoltées grâce au pardon, au cours de l'année 1517, étaient insuffisantes pour financer une entreprise de cette envergure et manquer d'argent était mettre en danger non seulement le projet, mais aussi les hommes qui le porteraient. Il discuta aussi la méthode pour rassembler cet argent : laisser cette prérogative aux seuls gens d'Eglise pour le recouvrer ensuite était un mauvais calcul qui engageait des dépenses superflues. Mieux valait faire appel à un homme solvable qui se chargerait ensuite de recouvrer l'argent avancé. En revanche, il renouvelait sa joie de prendre le commandement que lui proposait Léon X, et acceptait, sous son autorité, les Suisses, Lorrains, Savoyards, Vénitiens, Florentins et Siennois. Il ne discuta pas le lieu choisi pour le rassemblement des gens de guerre, que le pape situait sur la côte est de la péninsule afin d'attaquer l'Empire ottoman par la côte grecque. Cette armée se composerait de 4 000 hommes d'armes, de 8 000 chevau-légers et de 50 000 piétons. Y seraient joints une artillerie conséquente, et le personnel nécessaire à la guerre, soit quelque 100 000 âmes, plusieurs milliers de bêtes, sans parler du matériel pour loger, nourrir et transporter ce petit monde. François Ier proposait de rassembler Suisses et lansquenets, de fournir une partie de l'artillerie, le reste devant être supporté par les Etats italiens. Souhaitant faire preuve de sa bonne intention, le roi mettait à la disposition de l'entreprise ses navires stationnés en Méditerranée, pour aider au transport des hommes et du matériel, mais refusait d'y associer ceux qui voguaient sous pavillon royal dans la mer Océane, essentiellement pour des raisons financières, de rentabilité et de

temps. Aux Vénitiens et aux Napolitains de pourvoir au reste. Enfin, il se réjouissait que le pape souhaitât être à ses côtés pendant toute l'entreprise. En revanche, il jugeait maladroite l'idée de réunir les princes. Outre qu'il redoutait de possibles rivalités susceptibles d'entraîner le désordre et donc l'échec probable de la croisade, il affirmait que la destruction de l'Empire ottoman serait bien plus sûre s'il était déstabilisé en plusieurs endroits en même temps. Ainsi, il proposait que Maximilien Ier, le roi de Hongrie et le roi de Pologne attaquent la puissance ottomane par la frontière hongroise et que le Roi Catholique, le roi d'Angleterre et le roi du Portugal gardent les passages maritimes, combattent la marine turque en mer et aident au ravitaillement général. Evidemment, le partage des terres conquises serait envisagé. Le roi suggérait que chacun garde la partie qu'il aurait libérée, mais laissait au pape le soin de pourvoir sur ce point en dernier ressort[13].

Maximilien Ier fit lui aussi ses remarques. Il acceptait la plupart des propositions pontificales, mais, comme le roi de France, s'inquiétait du possible manque d'argent. Aussi envisageait-il la création de nouveaux impôts dans l'Empire et pour cela il avait besoin du soutien pontifical. En fait, seul le plan de campagne fut modifié selon sa convenance. Il préférait une attaque conjointe de son armée et de celle de Charles d'Autriche en Afrique, schéma qui tendait à laisser dans l'ombre le concours du roi de France et des autres puissances coalisées, s'arrogeant, de fait, la direction de l'entreprise, son titre d'empereur lui laissant le droit de le revendiquer[14].

Charles d'Autriche donna sa réponse au début janvier 1518, et fut moins intempérant. Il demanda un report d'un an, au prétexte que les Etats chrétiens n'étaient pas prêts à se lancer dans une telle aventure. Dans l'attente, ne niant pas la menace, il proposait que la France,

l'Espagne, le Saint-Siège, Venise et Florence se préparent à défendre l'Italie contre la possible invasion ottomane. Les Flamands, Allemands, Polonais, Bohémiens et Hongrois se réuniraient de leur côté pour les repousser s'ils attaquaient par le Danube. Toutefois, ne souhaitant pas se dérober à ce qui paraissait être un vœu unanimement partagé, il déclarait, afin de satisfaire aux volontés du saint-père, qu'il lui fallait pour sa part 25 000 hommes, 20 000 à pied et 5 000 à cheval. Refusant de prendre cette armée entièrement à sa charge, il proposait de partager la dépense avec le roi de France et le pontife, mais aussi avec Florence, Venise et les autres potentats italiens. Pour sa part, il informait qu'il avait la capacité de lever 8 000 piétons et 6 000 hommes d'armes sur son royaume espagnol et ses terres de Flandre. Le royaume de Naples fournirait le reste, soit 11 000 gens de guerre[15].

Alors que Léon X commençait à recevoir les avis des princes chrétiens, et fort d'une absence de refus, il chercha à les obliger davantage en annonçant son intention de proclamer publiquement une trêve générale de cinq ans. Une déclaration qu'il entoura de nombreuses solennités religieuses à Rome et qui fut diffusée dans le reste de la chrétienté par des envoyés extraordinaires choisis parmi les cardinaux. Véritable manifeste de la croisade que le pape espérait engager, le texte de la bulle était accompagné de formules d'anathème particulièrement sévères contre les infracteurs que le pontife frappait par avance de toutes les censures et de toutes les peines canoniques. D'autres processions et cérémonies religieuses se succédèrent dans la Ville éternelle après la fulmination de la bulle, accentuant plus encore l'importance que le pape lui donnait. A Rome, la croisade était pour demain. En France, ce fut le cardinal Bibiena qui remit la bulle au souverain et suivit l'évolution des préparatifs.

Poursuivre le projet de paix universelle

La correspondance entre Léon X et François Ier fut régulière et abondante pendant le printemps 1518, et dans chacune de ses missives le pape pressait le Français de s'engager davantage dans la croisade. Plus rien en apparence n'empêchait le roi de retarder l'entreprise puisqu'il était maintenant père d'un fils. En effet, le dimanche 28 février 1517, vers 5 heures du soir, au château d'Amboise, alors que de nouveaux travaux d'embellissement qui devaient durer trois ans avaient été ordonnés par Louise de Savoie[16], Claude de France avait mis au monde son troisième enfant : un garçon. Cette naissance avait comblé François Ier[17]. Immédiatement des courriers avaient été envoyés pour avertir les bonnes villes de France de l'heureuse nouvelle. D'autres avaient traversé les frontières pour informer les cours étrangères et le roi avait ordonné que des processions, tant dans le royaume qu'à Gênes et à Milan, soient organisées pour remercier Dieu de ce présent. Il avait également commandé des feux de joie dans toutes les cités pour que le peuple se réjouisse avec lui de l'événement[18]. De son côté, la reine, qui, pour protéger son accouchement, s'était entourée de reliques, obtenant de l'abbaye de Bassac en Angoumois le « saint cordon dont le Christ fut lié en sa Passion » et de l'église de Dol la ceinture de sainte Marguerite, avait aussitôt envoyé son aumônier en Espagne, à Compostelle, accomplir sa promesse à saint Jacques : offrir un cierge du poids de l'homme d'Eglise au frère du Christ si ce dernier intercédait auprès de Dieu pour lui donner un garçon[19].

Afin de confirmer les excellentes relations qu'il entretenait avec le pontife, François Ier avait proposé à ce dernier de devenir parrain de son fils et de créer ainsi avec l'enfant le lien insécable de la parenté spirituelle[20]. Léon X ne se déroba pas. Au contraire, il en profita pour

réactualiser un projet plus personnel que la croisade, déjà évoqué au début de l'hiver. Vainqueur, après plusieurs mois de lutte, de Francesco Maria Della Rovere grâce à la passivité du roi de France[21], il venait de faire de son neveu, Laurent de Médicis, le duc d'Urbino. L'homme était sans épouse. Un mariage avec une princesse de France légitimerait un peu plus le soutien royal à la famille Médicis. François Ier y fut favorable et proposa Madeleine de La Tour d'Auvergne, riche héritière et belle-sœur du régent d'Ecosse, Jean Stuart, duc d'Albany[22]. Un parti que Léon X approuva. Dans l'impossibilité d'entreprendre le voyage jusqu'à Amboise où se trouvait alors la Cour, le pontife délégua son neveu afin de tenir pour lui le dauphin sur les fonts baptismaux. Son mariage se ferait dans la foulée.

Le baptême fut célébré le 25 avril 1518, dans la chapelle Saint-Florentin du château d'Amboise, ordonné par le cardinal de Boisy, assisté de l'archevêque de Bourges, Antoine Bohier, et du cardinal Louis de Vendôme. Le second parrain de l'enfant fut le duc de Lorraine. La première marraine la sœur du roi, Marguerite d'Alençon, la seconde Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbon[23]. La tradition française voulait que l'enfant reçût le prénom de son premier parrain. Mais cette tradition avait tendance à s'étioler, notamment dans la famille royale. Ainsi, le fils aîné de >Charles VIII, Charles Orland, eut un prénom inventé par François de Paule[24]. Claude et Renée, les deux filles de Louis XII, portèrent le prénom du saint auquel Anne de Bretagne s'était vouée pour avoir lignée. La tradition ne fut pas plus respectée pour le premier fils de François Ier. Il ne fut appelé ni Léon ni Jean, véritable prénom du pape, mais François, comme son père et, peut-être cette fois, comme l'ermite calabrais François de Paule qui venait de mourir et que la reine et la mère du souverain souhaitaient voir canoniser[25]. Les fêtes, les chasses et les banquets se succédèrent

pendant toute une semaine. Ils s'achevèrent par un tournoi qui prit fin le 2 mai, jour de la célébration du mariage de Laurent de Médicis avec la cadette de la famille de Boulogne[26]. Cette union prolongea d'un mois les festivités.

La naissance d'un fils n'était pas seulement l'espoir d'une pérennité de la famille Angoulême sur le trône de France. Ce garçon devait aussi servir la politique paternelle et notamment le rapprochement envisagé par le roi avec l'Angleterre. Catherine d'Aragon, épouse d'Henry VIII depuis 1509, n'avait mis au monde qu'un enfant viable, une fille prénommée Mary. François Ier cherchait à recréer des liens avec son voisin d'outre-Manche depuis l'automne 1517, à défaut de lui déclarer la guerre, geste qui aurait été mal à propos dans le contexte du moment. Il avait déjà envoyé une ambassade à Henry VIII conduite par Etienne Poncher et Pierre de La Guiche pour négocier le rachat de Tournai, du Tournaisis, de Saint-Amand et de Mortagne, à un prix plus acceptable que celui envisagé par le prince anglais quelques mois plus tôt[27]. La naissance d'un fils lui permit de proposer une nouvelle paix. Afin qu'elle soit plus étroite, et comme il venait de le faire avec Charles d'Autriche, François Ier offrit aussitôt d'unir par le mariage son garçon et la fille du roi Tudor. Les hommes de la précédente ambassade, soutenus par l'amiral de Bonnivet et le seigneur de Rochechouart, participèrent aux négociations.

Au début du mois de juillet 1518, les envoyés du roi de France revenaient avec une proposition de contrat qui fut largement discutée pendant tout le mois, puis renégociée durant les mois d'août et de septembre en Angleterre, pour aboutir finalement à un texte acceptable aux deux parties, signé le 4 octobre à Londres.

Mais les ambassadeurs français n'avaient pas seulement parlé du maintien de la paix de 1515 et d'alliance matrimoniale entre les deux

enfants princiers. Ils réglèrent d'autres litiges, dont celui de la piraterie en mer du Nord et dans la Manche, ainsi que la restitution des cités déjà nommées[28]. Enfin, et pour mieux montrer à toute la chrétienté la bonne entente des deux souverains, une entrevue qu'Henry VIII avait envisagée dès l'automne 1514 avec Louis XII[29], et dont il avait renouvelé le projet lors du traité de Paris au printemps 1515, fut finalement programmée pour le courant de l'année 1519[30].

Evidemment, cette paix avec l'Angleterre devait faire avancer le projet de croisade auquel le cardinal Wolsey, l'homme fort du gouvernement d'Henry VIII et nouveau légat du pape en Angleterre, montrait son attachement. Elle était aussi l'occasion pour le Tudor de se replacer dans le concert européen et de prendre une position incontournable dans le maintien de la paix entre les chrétiens, celle d'arbitre et de garant. Ainsi, en parallèle des négociations évoquées qui ne concernaient que les deux royaumes, fut élaboré un autre traité signé deux jours avant le texte statuant sur la paix franco-anglaise[31]. Il s'agissait d'une déclaration de paix universelle à laquelle tous les princes chrétiens se devaient d'adhérer. Sous couvert de projet de croisade – le préambule évoquait les dernières conquêtes ottomanes et rappelait l'obligation pour tous les chrétiens de s'unir afin de contrer les menaces qui pesaient sur eux et l'Eglise romaine –, l'acte établissait surtout une ligue défensive de tous les coalisés contre celui qui chercherait à la rompre. S'il n'abordait que très superficiellement les moyens de faire la guerre aux Ottomans, il était en revanche très précis sur les moyens de répression à employer contre celui ou ceux qui, chrétiens, rompraient ce pacte.

Contrairement au mémoire de Léon X et à ses prétentions de départ, ce texte n'avait pour objectif que de maintenir la paix en Europe, une paix finalement très fragile puisqu'elle pouvait être rompue au premier accroc ou à la première ambition personnelle

légitime d'un prince. Mais les souverains chrétiens l'acceptèrent. Charles d'Autriche le ratifia le 14 janvier 1519, depuis Saragosse. Le projet convenait aussi mieux à Maximilien Ier. A la diète d'Augsbourg, réunie à l'été 1518 et dont le but officiel était de parler du projet de la croisade, le pontife, toujours actif et déterminé, avait envoyé un de ses hommes chargé de militer pour la reconquête de Constantinople. Afin de former l'armée nécessaire, il envisageait de lever dans l'Empire un homme toutes les cinquante maisons et, comme Maximilien Ier l'avait suggéré dans sa réponse au mémoire du pape, proposait de nouvelles taxes : un dixième des revenus des gens d'Eglise et un vingtième de ceux des laïcs. Ces propositions avaient heurté les représentants allemands et, à l'imitation de Martin Luther déjà célèbre depuis la publication de ses 95 thèses à Wittemberg en octobre 1517, beaucoup s'étaient plaints des abus du pouvoir pontifical, de l'extension des annates, du mépris des concordats, affirmant que l'argent demandé ne serait pas plus employé à la guerre contre les Turcs que celui des indulgences ne l'avait été à la construction de l'église Saint-Pierre de Rome. En conclusion, la diète avait refusé l'effort pour la croisade[32]. Elle s'était bornée à prescrire que, pendant trois ans, chaque personne admise à la communion paierait au moins le vingtième d'un florin et que le produit de cette contribution pieuse serait conservé par les gouvernements jusqu'au moment de la guerre, toujours probable, causée par une invasion ottomane dans l'Empire.

Finalement, à la fin de l'année 1518, seuls Léon X et François Ier avaient officiellement une attitude offensive et envisageaient encore la croisade. Les autres préféraient se préparer à la défense de leurs Etats.

Chef de la croisade

Savoir si François Ier envisagea sérieusement de partir en croisade est impossible. Il le laissa néanmoins croire aux princes chrétiens comme à ses sujets. L'exploitation du titre de chef de cette entreprise que le pape lui avait offert lui permit de rassurer sur la sincérité de sa piété, informer de ses relations exceptionnelles avec le pontife romain et afficher sa dévotion à l'Eglise catholique et romaine, attitude qui confirmait sa position de fils aîné de l'Eglise et de chef militaire de la chrétienté.

Les premières évocations de cet engagement, qui correspondait aussi à la mission du roi jurée lors du sacre, étaient apparues dans les manifestations annonçant la conquête de Milan, au début de l'été 1515. La chose avait été remarquable à Lyon. Le long du parcours qui conduisait de la Saône à l'église Saint-Jean, Jean Richier avait représenté sur huit piliers, espacés de cent pas chacun, huit femmes richement vêtues. Chacune figurait une vertu dont le nom commençait par une des huit lettres qui composaient le nom du roi. La première portait la lettre F et figurait la première vertu théologale. Au passage du roi, dame Foi déclarait :

> « Moy, qui suis cy, tiens la lettre première
> Du nom Françoys, le très crestien roy,
> De Dieu esleu pour moy soustenir, Foy,
> Contre les Turcs desployant sa bannière,
> En desmontrant que Foy est toute entière
> Au nom Françoys duquel je me renomme
> Estre de luy tenue en héritière
> Car son dict est : la foy de gentilhomme. »

Outre que la jeune femme affichait, pour la première fois sans doute, publiquement le mot du roi : « Foi de gentilhomme » qui rendait compte de sa loyauté envers Dieu et la Sainte Eglise catholique romaine, elle rappelait aux Lyonnais ce qui avait déjà été développé à Paris et dans la littérature depuis l'avènement du souverain : François Ier avait été choisi par Dieu avant même qu'il n'accédât au trône de France. Mais Richier était allé un peu plus loin. La mission première et principale du roi, puisque correspondant à la première lettre de son nom, serait de conduire la croisade contre les infidèles et de recouvrer les terres usurpées par eux pour que règne la paix sur le monde[33].

Au lendemain de la victoire de Marignan, le sire de Candie, homme du duc de Savoie, avait exhorté le roi, dans un poème à la gloire de ses hommes de guerre, à poursuivre son heureuse fortune. Le temps était venu pour le roi d'étendre son pouvoir bien au-delà des limites du duché :

> « Voyse (vois) sus (sur les) Turcs l'effaict de la prouesse
> Et le pouvoir de ta très grant haultesse ;
> Pareillement des roys et aultres princes,
> Bons crestiens de toutes les provinces,
> A te suyvre en chose si louable
> Que par sus (dessus) tout elle est honorable
> Car c'est honneur pour mériter à l'âme[34]. »

Mais ce fut évidemment à la fin de l'année 1516, date de la mise en place de la décime pour la croisade, que l'image se structura plus franchement. Parmi les ordres donnés par François Ier en son conseil à tous les diocèses du royaume, il avait été exigé que près des troncs servant à récolter l'argent soit placée, bien en évidence, une bannière

peinte. Dessus serait représenté Léon X, en habit pontifical, entouré du Sacré Collège. Le roi de France serait proposé face à lui, tout en armes mais la tête nue, son heaume porté par un écuyer. Derrière le souverain, les princes du sang et d'autres capitaines eux aussi prêts au combat. Parce que diffusée dans tout le royaume, cette image de François Ier saluant le pontife avant son départ pour l'expédition fut sans doute l'une des toutes premières représentations du roi que ses sujets éloignés des centres du pouvoir purent contempler. Le portrait royal sur les testons et demi-testons d'argent, pièces de monnaie frappées dès juillet 1515, n'offrait qu'un visage fort imprécis, de profil[35]. Il s'agissait d'une image guerrière, comme ses propagandistes l'avaient structurée depuis le début de la conquête du Milanais, mêlée de piété. Là encore, le topos était resté assez classique[36].

Cette communication visuelle se prolongea pendant toute l'année 1517, lors du grand voyage que le roi entreprit à travers la Picardie, la Normandie, la Bretagne et l'Anjou, sur les échafauds des entrées. Elle débuta à Paris le 12 mai lors de la réception qui précéda le couronnement de Claude de France à Saint-Denis, trois jours plus tôt.

Même si la majorité des spectacles envisagés par Pierre Gringoire ne furent pas en rapport direct avec la politique royale du moment, se bornant à faire état des vertus de la reine et du désir de la ville de la voir bientôt mère d'un fils, le rappel de l'engagement du roi à la croisade fut évoqué porte aux Peintres. L'échafaud se composait de trois étages. Au sommet était dame Charité placée au centre d'un soleil, élément associé à cette vertu depuis le Pseudo-Denis et les néoplatoniciens. En dessous, dans un jardin, se tenaient quatre « déesses » avec leur objet symbolique : « Nayade, déesse des fontaines » portait un arrosoir, « Amadriade, déesse des forests » tenait à la main une branche d'arbre, « Nappée, nymphe des fleurs » jetait des pétales de fleurs aux passants et « Oréade, nymphe des

montages » soupesait une grappe de raisin. Engazonné, le jardin était planté de lys. L'un d'entre eux était plus grand que les autres et dans sa fleur était une jeune femme nommée Foi qui brandissait un étendard aux armes du pape dans sa main droite. A l'arrivée de Claude de France, les quatre déesses, incarnation de la richesse et de la variété du territoire de France, se mirent à chanter leur amour pour la reine qu'elles nommèrent Espérance. Par le jeu des rencontres, les trois vertus théologales, Charité, Foi et Espérance, étaient donc réunies. A l'étage inférieur de l'échafaud étaient rassemblées plusieurs figures masculines. A gauche, le pape entouré de ses cardinaux et à droite un empereur, un roi et plusieurs princes, lesquels étaient aspergés par le contenu d'une fiole qu'un jeune garçon tenait au-dessus d'eux. Sur un phylactère, à côté, était la phrase : « *Quicumq, bibunt ex Tantali phiala participes periculorum cum amicis esse opportet* », c'est-à-dire « Ceux qui boivent de l'eau cheant (tombant) de la fiole de Tatalus, il convient qu'ilz soient participants aux périls et dangiers avecques leurs amys et confédérez »[37]. L'explication du message fut donnée par le concepteur du spectacle dans le manuscrit souvenir offert à la reine. Il racontait comment chez les brahmanes arriva le philosophe grec Appollonius de Tyane. Leur conception différente du monde les opposa et la colère manqua d'éclater entre eux. Afin de dissiper ce conflit, le prince Hyarcas les conduisit devant une statue de Tantale qui dans sa main tenait un flacon d'où sortait de l'eau qu'ils burent. Le miracle s'opéra aussitôt et ceux qui s'opposaient devinrent « loyaux amys et bénings l'un à l'autre » prêts à s'entraider jusqu'à la mort[38]. Cette légende tirée de saint Jérôme était bien trop savante pour être comprise de tous les spectateurs de l'entrée. Ceux-ci purent toutefois saisir l'essentiel du message souhaité : la réunion des princes chrétiens et de l'Eglise autour du lys de France conservateur de dame

Foi. On y parlait d'amour, fil conducteur de l'entrée, de paix et d'union, et la représentation de l'Eglise était en rapport direct avec les événements du moment, même si l'annonce d'une croisade en tant que telle n'était pas clairement évoquée. Une ambiguïté levée lors de l'entrée du roi à Rouen quelque temps plus tard.

François Ier avait quitté Paris tout de suite après les cérémonies données en l'honneur de son épouse autant pour se faire reconnaître dans le nord et l'ouest de son royaume que pour contrôler la restauration des villes et châteaux endommagés pendant la dernière guerre. La Picardie fut la première visitée. Après une étape, pour le plaisir, chez Guillaume de Montmorency au château d'Ecouen, qui n'était encore qu'un vieux manoir, le roi se dirigea vers Compiègne[39]. Le 17 juin, il entrait dans Amiens où la ville lui offrit une entrée solennelle, dont nous savons rien. Claude de France et Louise de Savoie ainsi que toutes les dames de la Cour vinrent l'y rejoindre et c'est ensemble qu'ils furent accueillis à Abbeville, Boulogne-sur-Mer, Montreuil, Saint-Quentin, Dieppe, par des réceptions qui restent toujours méconnues. Fin juillet, le cortège royal prenait la route de Rouen.

Promise pour le 3 avril, la visite royale avait été reportée plusieurs fois, pour être enfin fixée au 2 août. Deuxième ville du royaume, Rouen, célèbre autant pour sa forte densité urbaine que pour son activité commerciale, dont l'industrie du drap était un des fleurons[40], avait pris l'habitude d'offrir à ses souverains des entrées somptueuses. Parmi les sept spectacles qui la composaient, tous orientés sur la gloire du roi et sa victoire à Milan, un fut plus clairement que les autres attaché au projet de croisade. Il se joua au carrefour du Paon et quelques vers du premier Livre des *Métamorphoses* d'Ovide (1-152-155) avaient servi à l'inspirer.

Le théâtre était tendu de tapisseries semées de F et de C d'or couronnés, les chiffres du roi et de la reine. Au bas, trois montagnes, l'Ossa, l'Olympe et le Pélion. A l'approche de François Ier sortirent de terre des hommes armés. Ensemble, ils empilèrent les montagnes les unes sur les autres, gravirent le nouvel édifice et accédèrent à son sommet. Là se trouvait Jupiter assis sur son trône. Le dieu avait le visage du roi de France. Neptune, Eole, Vulcain, Mercure et Janus l'entouraient. Menacé dans sa toute-puissance, Jupiter jeta sa foudre sur ces audacieux, qui retombèrent aussitôt dans l'antre de la terre. Les dieux, après avoir constaté la toute-puissance de leur maître, lui firent révérence « en admiration ». Selon l'auteur de la relation, les géants représentaient les Turcs, et plus généralement tous ceux qui cherchaient à détruire la puissance royale, un commentaire que les spectateurs connaissant le latin purent comprendre par la citation sur un écriteau en bas de l'échafaud, adaptation d'un vers d'Isaïe (41-11). Et à côté, pour les moins savants, son adaptation, très simplifiée, en français :

> « Les geans enfans de la terre
> Voulurent monter jusque aux cieux
> Pour excellent par folle guerre
> Jupiter le plus grand des dieux
> Qui pour leur vueil ambitieux
> Devant tous les dieux réprimer
> Par foudre les filst abismer[41]. »

Une somme d'allusions qui furent complétées par une réécriture en parallèle de la bataille de Marignan, preuve concrète de la capacité du roi à être vainqueur du mal, quel qu'il soit.

Une preuve tangible

Si les textes rédigés « à chaud » ne s'étaient guère étendus sur les exploits du roi lors de la bataille de Marignan, d'autres, parus dans les années 1517 et 1518, donnèrent une tout autre couleur à l'attitude du souverain, et redéfinirent son rôle, tant de chef de guerre que de simple soldat. Ils agrémentèrent par de nouveaux qualificatifs la vaillance royale et durcirent la violence des combats[42] en insistant plus lourdement qu'ils ne l'avaient fait jusque-là sur l'aide divine. La bataille qu'avait livrée François Ier pour recouvrer l'héritage de son épouse devenait un combat pour Dieu contre les mauvais chrétiens, et le choix du roi par Dieu pour les punir n'était pas un hasard. L'expédition devait montrer à tous les hommes que François Ier avait les capacités d'assumer d'autres défis, bien plus essentiels pour la sécurité de la religion chrétienne que celui d'être victorieux des Suisses. La lutte contre les confédérés et les usurpateurs de Milan prit dès lors l'allure d'une première étape de la croisade, un engagement à combattre d'autres ennemis, ceux de la foi et de la vérité. Pour preuve de ce soutien divin, on rappela les avertissements que Celui-ci avait voulu donner aux hommes, qui s'étaient matérialisés par des manifestations du ciel, lieu dans lequel Dieu s'exprimait le plus volontiers, comme avant chaque grand événement de l'histoire de la chrétienté et de l'histoire de France, depuis Constantin Ier jusqu'à Jeanne d'Arc en passant par Clovis[43]. Dieu voulait que tout le monde sache que ce qui allait se passer à Marignan était un tournant dans l'histoire du monde et de la foi dans le Christ. Ses signes, Il ne les fit pas apparaître seulement dans le ciel de France, mais aussi dans celui de Flandre, terre amie et dont le soutien était nécessaire à l'entreprise. Par ailleurs, le jour de la victoire n'avait pas été un jour quelconque. Il était celui de

l'exaltation de la sainte croix. Selon Jacques de Voragine, cette fête célébrait la victoire de l'empereur byzantin Héraclius sur Chosroès, qui s'était emparé de la croix du Christ à Jérusalem, où elle avait été conservée depuis sa découverte par sainte Hélène, afin de se montrer le roi le plus puissant de la terre. Outré du sacrilège, Héraclius lui avait déclaré la guerre. Ce fut contre le fils du tyran que l'empereur combattit, sur un pont. Ils étaient convenus que le vainqueur aurait l'empire du vaincu. Avant de livrer bataille, Héraclius se serait recommandé à Dieu et à la sainte croix. Le chrétien fut vainqueur. Le 14 septembre était donc une date commémorant la victoire d'un chrétien qui pour combattre la tyrannie et l'impiété s'en était remis à la sainte croix. Certes, la comparaison directe de François Ier avec Héraclius ne semble pas avoir été exploitée par ses thuriféraires, mais ces derniers appelèrent dorénavant et plus volontiers cette bataille qui jusque-là était dite de Sainte-Brigitte, nom du lieu où était établi le camp royal, la journée de la Sainte Croix. Comme Héraclius, François Ier avait donc lutté pour que triomphe la gloire du Christ, contre de mauvais chrétiens conduits par un cardinal abject sur lequel, depuis que la paix avait été signée avec les confédérés, retombait de plus en plus souvent la responsabilité de la défaite. Comme l'empereur qui avait détruit les ambitions d'un païen, le même jour, avec l'aide de Dieu, François Ier avait mis à bas ceux qui se prétendaient défenseurs de l'Eglise pour assouvir leurs viles prétentions. En ce 14 septembre, Dieu avait récompensé le juste et puni les impies[44].

Ces propos qui réactivaient le souvenir de la bataille de Marignan, autant que les messages diffusés par les spectacles des entrées de l'année 1517, ne pouvaient être que des mythifications d'un passé utiles pour enrichir l'image de François Ier roi Très-Chrétien, fils aîné de l'Eglise romaine, soucieux, comme ses prédécesseurs, d'être le

premier défenseur de la « vraie foi ». Reste que ces références à la guerre sainte et cette supposée élection divine pour non seulement combattre les mauvais chrétiens mais également réduire à rien les infidèles, permettant de recouvrer les terres chrétiennes usurpées par eux, nourrissaient une autre image, liée à un mythe très populaire et que les rois de France caressaient depuis longtemps afin d'augmenter leur aura et le prestige de leur dignité tant en France que dans la chrétienté, une prétention que le projet de croisade de Léon X favorisait : l'avènement du dernier empereur.

XII

L'empereur des derniers temps

Même si la réalisation de cette croisade voulut par Léon X avait peu de chances de se concrétiser, il était tout à l'avantage de François Ier de laisser ses publicistes le présenter comme le prochain chef de l'entreprise. Ce statut, qui lui permettait d'asseoir sa puissance face aux autres princes européens, toujours susceptibles de se retourner contre lui, venait aussi conforter une image plus glorieuse, celle d'un homme providentiel qui aiderait au retour du Christ sur terre, annonciateur d'un nouvel âge d'or sur le monde.

A l'origine d'un mythe

La croyance en l'avènement de cet empereur avait été alimentée par tout un courant messianique dont l'origine paraît se trouver dans les oracles sibyllins et dans la spéculation orientale et chrétienne sur la fin des temps. Une spéculation qui se rattachait à la vision de Daniel des quatre monarchies, dont la fin annoncerait la venue de Dieu sur terre. Le mythe reposait sur la conviction de l'arrivée d'un homme providentiel qui étendrait son règne sur le monde entier. Alors l'Antéchrist pourrait à son tour dominer la terre avant d'être vaincu lui-même par le Christ dans la manifestation de Sa suprême puissance.

A partir du VIIe siècle, dans l'Europe chrétienne, il fut dit que ce roi devait être titulaire de la charge impériale. Trois siècles plus tard, Adson de Montier-en-Der donnait une origine à cet empereur, il serait franc. Vers 1095, au temps du concile de Clermont qui allait décider de la première croisade, des prophéties annoncèrent que la première lettre de son nom serait un « C ». Deux Etats pouvaient alors être concernés, la France et l'Empire. Tous deux avaient été gouvernés par l'homme qui avait été à l'origine de la *Renovatio imperii romani* : Charlemagne. Comme Otton Ier, les empereurs Hohenstaufen revendiquèrent ce rôle ; une espérance qui leur avait permis d'affirmer leur autorité impériale comme de justifier le départ pour la première croisade. En France, l'utilisation du mythe du dernier empereur apparut au milieu du XIIe siècle, temps où Louis VII s'apprêtait à participer à la deuxième croisade. Philippe Auguste reprit le thème pour les mêmes motifs[1].

Un troisième espace était implicitement concerné par ce mythe, l'Italie. Son nom était inséparable du souvenir de l'Empire et les empereurs chrétiens se devaient de se rendre à Rome pour se faire couronner. C'était aussi grâce à leur domination politique sur la péninsule que Charlemagne, Otton Ier puis ses successeurs avaient été reconnus empereurs. Plus tard, entre le XIIIe et le XIVe siècle, l'Italie fut déchirée entre les partis guelfe et gibelin. Le recours à une puissance étrangère fut plusieurs fois envisagé. Pour la rendre inévitable, les deux partis avaient fait circuler des prophéties qui annonçaient la venue prochaine de ce dernier empereur. Inspirés par le mouvement joachimite et profrançais, les guelfes avaient prédit l'arrivée d'un descendant de Charlemagne qui affranchirait l'Eglise et introduirait une longue paix dans le monde. Cette prophétie se fixa sur Charles Ier d'Anjou, frère de Saint Louis, venu dans la péninsule à l'appel du pape Urbain VI et des marchands florentins pour servir la cause de

l'Eglise, abattre la puissance des Hohenstaufen et prendre possession du royaume de Sicile. Les gibelins, favorables aux princes allemands et inspirés par le souvenir de Frédéric Barberousse, avaient annoncé, quant à eux, la venue d'un empereur réformateur, hostile à la papauté comme à la richesse de l'Eglise[2].

La prophétie guelfe du *Karolus filius Karoli* (« Charles fils de Charles ») connut en Italie un succès réel, d'autant plus que Charles d'Anjou prit possession du royaume de Sicile, et fut utilisée chaque fois que la péninsule était en crise, générant ainsi régulièrement l'hypothèse d'une éventuelle intervention française couronnée de succès. A la fin du XIVe siècle, elle avait traversé les frontières et fut adaptée pour Charles VI à son avènement en 1381, pour d'autres motifs. Le royaume était en guerre et le nouveau roi était un enfant. Il fallait rassurer. Charles VI avait 14 ans, l'âge de l'avènement de ce prince prophétique. Le texte affirmait que dans un premier temps le roi débarrasserait son royaume des tyrans et instaurerait une ère de justice. A partir de ses 24 ans, il poursuivrait ses succès en subjuguant les Anglais, les Espagnols et les Lombards. Florence serait détruite et Rome prise. Le monarque entrerait dans la Ville éternelle pour y prendre sa première couronne d'empereur. Puis sa route le conduirait en Grèce où il recevrait une seconde couronne impériale après avoir soumis tous les peuples infidèles à la loi du Christ. Il ne lui resterait plus qu'à entrer dans Jérusalem, faire l'ascension du mont des Oliviers et y déposer ses couronnes, la trente et unième année de son règne[3]. Une version similaire fut établie pour Charles VII à l'époque de son sacre. Quinze ans plus tard, vers 1445, Jean Du Bois en adressait une nouvelle à ce même prince[4].

Si, tout au long du XVe siècle, le « Karolus » fut utilisé en France essentiellement pour faire espérer une fin victorieuse à la guerre menée contre l'Angleterre depuis des décennies, et rassurer sur

l'avenir d'un monde meilleur, le thème avait pris, depuis le règne de Charles VIII, une autre dimension.

Ce prince à qui, dès la naissance, il fut prédit la domination du monde[5] était arrivé sur le trône de France l'année annoncée par les prophètes européens comme celle de tous les changements, l'*annus mirabilis* où toutes les religions, sans exception, subiraient de profondes transformations, certaines devant même disparaître. Déjà porteur d'une aura particulière dans l'imaginaire de ses sujets, il avait été assez aisé aux publicistes de Charles VIII de le présenter dix ans plus tard comme le probable empereur des derniers temps lorsque le roi avait envisagé de partir à la conquête du royaume de Naples. La prophétie du « Karolus » fut réécrite à cette intention par Guilloche de Bordeaux[6]. Elle avait fait du roi le second Charlemagne et avait présenté l'expédition comme la première étape de la croisade ultime. La conquête de l'Italie lui fut promise pour ses 33 ans. Puis, après avoir vaincu les Espagnols, les Aragonais, les Lombards et les Irlandais, mis à mort le mauvais pape et réformé l'Eglise, le texte lui assurait la double couronne de roi des Romains et d'empereur. Sa mission le mènerait ensuite en Grèce qu'il mettrait sous sa domination ainsi que toutes les terres musulmanes. Son entrée dans Jérusalem et sa rencontre au mont des Oliviers avec le Christ ressuscité, à qui il abandonnerait tout l'empire du monde, étaient prévues pour ses 53 ans. C'était aussi la date annoncée de son décès[7].

Moyen de contrôler l'imaginaire du futur, le « Karolus » ne fut pas utilisé par Louis XII, du fait de son nom. Mais tous les thèmes exploités par ce texte furent proposés au roi tant en Italie qu'en France par ses publicistes[8], et ses succès armés ont laissé croire à certains que ce souverain était bel et bien l'homme espéré. Pour François Ier, il en fut de même.

La promesse d'un destin

Si la prétendue élection divine de François Ier aida sans doute à créer autour du souverain une aura particulière dès son avènement, tout comme la description des vertus cachées dans son nom, certains littérateurs proposèrent plus directement, et ce, dès le début du règne, cette destinée exceptionnelle à leur prince. Le premier fut sans doute l'auteur anonyme qui se présenta au roi sous le pseudonyme du « Chevalier Transfiguré ». Le texte était une lettre fictive écrite à deux mains par Pépin et Charlemagne[9]. Les deux hommes étaient au paradis et exprimaient leur joie de voir François Ier sur le trône de France, une joie qu'ils accompagnaient de quelques conseils afin de protéger celui qui déjà était renommé au Ciel comme le « bien aymé des Dieux » des erreurs susceptibles d'être commises par imprudence et par jeunesse. Si François Ier les imitait, nul doute qu'il parviendrait à cette double gloire qui les honorait : celle des nobles faits et du paradis. « Le plus parfait qui jamais fut tiré par génies en très vives painctures dedans les tables de sa dame Nature », l'« architecte du noble jardin de France »[10], le plus beau royaume de la terre, suivra donc trois règles : toujours chercher à augmenter sa réputation qui, comme la roue de dame Fortune, n'est jamais stable et s'efface dès qu'on la néglige ; apprendre à vivre, avec la même contenance, les joies du succès et les douleurs des épreuves. Enfin, ne jamais s'abandonner à la mollesse et aux plaisirs, ni se laisser influencer par des personnes dont les intentions prônent la facilité et le vice. S'il portait toujours en lui ses trois principes, Pépin et Charlemagne en étaient certains, la gloire de François Ier serait bien plus grande que la leur et son empire plus vaste que celui qu'ils avaient bâti. Après avoir pris la couronne impériale et rétabli l'ordre dans toute la chrétienté, le roi irait combattre les musulmans, en serait vainqueur et détruirait

entièrement leur religion. La Terre sainte serait par lui reconquise et cette action lui apporterait une gloire éternelle. Il ne s'agissait pas d'une utopie. Déjà le Turc et le soudan d'Egypte s'inquiétaient de sa puissance et les ennemis de ces derniers, parmi lesquels était le prince Ismaël Sophi, maître de la Perse, manifestaient leur joie et leur impatience, car tous, évidemment, connaissaient la vérité de la prophétie que les ancêtres du roi lui rappelaient :

> « Qu'un roy franscois sus tous aultres prisé
> Subjuguera, selon la prophétie,
> Tous les peuples et d'Afrique et d'Asie :
> Or n'y eust-il entre nous roys franscois
> Jamais ung seul qui fust nommé Franscoys
> En propre nom, fors que par son nom vulgaire,
> Et qui regarde parfont en ceste affaire,
> Il peult juger que par double sentence,
> Très véritable, de toy seul s'entend ce,
> Et de Italie, ce t'est chose promise
> Et Pallas est le chef de ton entreprise[11]. »

L'air de rien, l'auteur avait préservé le contenu de la prophétie du « Karolus » en l'adaptant au nouveau roi dans une forme simplifiée. Il mua le mot « franc » en « franscois » et joua sur le prénom du roi pour donner plus de force à son propos, prétendant qu'il n'y avait rien de hasardeux dans tout ce qui était arrivé à cet homme depuis sa naissance. Alors que la plupart des publicistes du moment s'évertuaient à trouver des vertus dans chacune des lettres qui composaient le nom royal, le Chevalier Transfiguré en donnait une globale et plus porteuse d'espoir. Même s'il s'agissait surtout de

promettre le succès au roi dans la campagne qu'il se préparait à lancer en Italie, l'image était là[12].

L'entreprise milanaise fut victorieuse et les publicistes, rassurés, eurent plus d'audace pour développer le thème, même si, en raison de la paix avec Léon X et l'acceptation du concordat, il n'était plus question d'insister sur la réforme de l'Eglise et encore moins sur la mort du mauvais pape, utile à Charles VIII parce que Alexandre VI l'avait malmené ou pour Louis XII en raison de ses relations difficiles avec Jules II. Il ne fut plus non plus question de croire que François Ier serait peut-être ce monarque. La chose était une évidence, il suffisait de le démontrer[13].

Une reconnaissance pontificale

Ce désir de voir François Ier incarner l'empereur des derniers temps fut remarquable, à la même époque, en Italie. Léon X voulut croire lui aussi au destin du roi de France et s'associa à ce programme qui lui permettait de mieux asseoir le projet de croisade. Le dernier empereur n'était-il pas destiné à entreprendre l'ultime guerre sainte ? Evidemment, les modèles choisis par la papauté étaient ceux qui lui avaient été favorables, et notamment ceux qui lui avaient accordé ce pouvoir temporel auquel elle tenait tant. Ainsi, lorsque Léon X ordonna la nouvelle décoration de l'une des salles du Vatican qu'il utilisait pour salle à manger, et donc accessible à un grand nombre, il voulut des peintures rappelant les hauts faits de ses plus glorieux prédécesseurs : Léon III et Léon IV. La commande fut passée à Raphaël, et réalisée en partie par son atelier entre 1514 et 1517. Une des fresques représentait le couronnement impérial de Charlemagne par Léon III. A Rome, dans la basilique Saint-Pierre, sous un dais, le

pape, assis sur une chaise haute couverte de drap d'or, mitré et en habit pontifical, tenait la couronne impériale qu'il s'apprêtait à déposer sur la tête inclinée du roi franc, à genoux devant lui, portant dans les mains les insignes de son pouvoir, sceptre et globe d'or. Tout autour, des prélats, évêques et cardinaux en grand apparat. A gauche, près d'un autel, plusieurs hommes avec le butin des conquêtes. Le pontife, comme sur toutes les autres fresques, avait les traits de Léon X. Quant au visage de Charlemagne, il s'agissait d'un portrait de François Ier. Sur un cartel placé sur la corniche en trompe l'œil étaient ces mots : *« Carolus Magnus Ro(manae) Ecclesiae Ensis Clypeusq(ue) »* (« Charlemagne, glaive et bouclier de l'Eglise romaine »).

Une anticipation qui montrait autant le désir du pape de plaire au roi pour l'inciter à mener à bien son projet de croisade qu'à obliger François Ier, comme son titre de fils aîné l'impliquait, à demeurer son premier défenseur. La légende de Charlemagne, auteur de la première croisade en Orient, avait toujours cours dans certains milieux italiens. Elle était aussi un moyen de rompre avec une partie de la prophétie du « Karolus » qui supposait une réforme de l'Eglise et le départ, voire la mort, du pape en place. Charlemagne avait non seulement reconnu le pontife romain, mais contribué sinon à donner, du moins à agrandir la puissance temporelle de l'Eglise de Rome. Un bien qui selon la tradition – même si depuis le XVe siècle le décret avait été déclaré faux et apocryphe, une vérité connue de toute l'Europe chrétienne mais oubliée chaque fois qu'il fallait faire plaisir au pape qui, lui, voulait toujours y croire pour des motifs très matériels – aurait été donné par un autre empereur, le premier à devenir chrétien, Constantin Ier, autre modèle de fidélité impériale que la papauté chercha à donner au roi de France.

L'allusion s'esquissa vers le mois d'avril 1517, temps où le Saint-Siège publia le document révoquant la Pragmatique Sanction et

fulmina les deux bulles du concordat. Deux sceaux spéciaux furent créés pour l'occasion, presque identiques. Dessus, au centre, était la croix du Christ, plantée dans une motte et piquée de trois clous. Elle était entourée par la légende « *Leo Decimus Pontifex Maximus et Franciscus Primus Rex Francorum* », et les mots « *In hoc signo vinces* » (« Tu vaincras par ce signe ») la traversaient. En dessous étaient deux écus, celui des Médicis, surmonté de la tiare pontificale, et celui de France, ceint d'une couronne fermée qui n'était pas la couronne impériale traditionnelle surmontée par le globe d'or, mais celle des rois de France close par deux arceaux et terminée en son sommet par une fleur de lys[14].

Si rien ne rappelait visuellement le premier empereur chrétien, la formule faisait évidemment référence à son histoire. Elle aurait été entendue par Constantin Ier, en même temps que dans le ciel serait apparue la croix, à la veille du combat qui devait l'opposer à Maxence. Un signe que l'empereur se serait marqué sur le front, le lendemain, en suivant le conseil du Christ ou des anges, et qu'il aurait fait peindre sur les enseignes de ses soldats, prenant lui-même à la main une croix d'or au moment des combats. La victoire obtenue, le prince païen s'était converti au christianisme, recevant le baptême du pape Sylvestre. Selon la tradition, il devint alors le protecteur et le bienfaiteur de l'Eglise romaine.

Par ces deux allusions, même si la première fut bien plus visible que la seconde, Léon X confirmait sa volonté de voir dans le roi de France le chef de la croisade, mais surtout lui imposait le devoir de sa protection. Cette idée, le pape la diffusa aussi par le livre. En effet, au même moment, son ancien précepteur et toujours fidèle ami, Giorgio Benigno dei Salviati, archevêque de Nazareth, offrait à François Ier une copie manuscrite d'un de ses ouvrages, le *Vexillum Cristiana Victoriae* (l'« Etendard de la victoire chrétienne ») dont un exemplaire

avait déjà été donné à Maximilien I^er^en 1507[15], somme de récits que l'archange Gabriel aurait soufflés à l'auteur lors de moments d'extase, témoignage de la révélation, qu'il se chargeait maintenant de transmettre à ceux capables de les comprendre. Le prologue était adressé au roi de France. Il reprenait tous les thèmes que la propagande royale avait développés sur la particularité du roi depuis son avènement : le choix de Dieu, son prénom qui était celui de son peuple. Il en ajoutait un autre : le miracle de sa naissance, puisqu'il affirmait que Louise de Savoie paraissait stérile. Cette perfection ne pouvait être l'unique privilège des Français, car d'autres merveilles lui seraient données dans le futur. Selon Salviati, c'était de François Ier qu'avait parlé le bienheureux Amadeo Menez da Silva, auteur de l'*Apocalypsis Nova*, dont l'évêque s'inspirait largement. Celui-ci avait prophétisé la défaite et la conversion des infidèles sous le règne d'un pasteur élu : « *Surget Rex magnus cum magno Pastore… qui ad fifei christianae hostes profligandos se eriget* » (« Un grand roi surgira, avec un grand pasteur… qui se dressera pour anéantir les ennemis de la foi chrétienne »). Ce grand roi vaincrait les Turcs, régnerait sur l'Empire d'Orient et recevrait du pape la couronne impériale, comme Charlemagne l'avait reçue de Léon III. Seul François Ier était alors digne de recevoir cet ouvrage car, l'auteur en était certain, il serait l'instrument principal de la victoire finale et universelle de la foi chrétienne.

Si l'évêque faisait référence à Charlemagne, il n'omettait pas Constantin. A la fin de son prologue, il rappelait les paroles entendues par l'empereur au moment de sa vision, l'adaptant au roi de France : « *In hoc signo (mihi crede) invictiddime Francisce vinces, ac immortalem gloriam, sempiternamque famam consequeris* » (« Par ce signe, crois-moi, invincible François, tu vaincras et tu acquerras la gloire immortelle et l'éternelle renommée ») [16].

Cette certitude en l'avenir glorieux du roi ne fut pas seulement exploitée dans le milieu de la curie romaine. Alors qu'à Venise, alliée du roi, circulait depuis 1516 dans sa version imprimée un écrit joachimite du milieu du XIVe siècle qui entretenait l'idée[17] de l'intervention française en Italie et de la reconquête par un roi de France des terres chrétiennes usurpées par les infidèles, dans le duché d'Urbino, aux mains d'un autre allié du royaume, Baldassare Castiglione imaginait offrir à François Ier un texte dont la genèse fut plus que complexe : *Le Courtisan*. Pour lui, l'exemple à suivre ne venait ni de Constantin Ier ni de Charlemagne, mais d'Alexandre, un autre preux. Dans son prologue de 1516, dédié au nouveau maître de la situation politique italienne, et après un portrait emphatique d'usage, il assurait de la nécessité, comme les autres, d'une expédition en Terre sainte. Il affirmait que François Ier était le plus qualifié, en raison de l'immensité de ses vertus, pour marcher, comme ses prédécesseurs, contre les « chiens perfides », conquérir toute l'Asie et recouvrer Jérusalem. Lui aussi assurait le roi que tous les peuples opprimés par les infidèles espéraient sa venue, et Castiglione de rêver déjà à son arrivée devant la ville où le Christ trouva la mort. Il voyait les croisés agenouillés devant les « murailles bénies » et imaginait le bonheur du roi et ses pieuses pensées qui fleuriraient dans son cœur si magnanime. Puis il se figurait François Ier entrant dans Jérusalem, brandissant la croix, « qui depuis longtemps a été vilipendée et couverte d'opprobre[18] ». Encore couvert de la poussière du voyage, de la sueur de l'effort et du sang des infidèles, le roi pénétrerait dans le Saint-Sépulcre et s'y prosternerait, adorant dans la plus grande humilité ce lieu qui avait donné la vie à tous. Les témoins, devant ce spectacle, ne pourraient retenir leurs larmes et un goût d'immortelle consolation apaiserait les fatigues de la route et de la guerre. De ce moment unique qui apporterait à François Ier l'immortalité tant sur

terre que dans les Cieux, Castiglione se proposait d'en devenir le chantre et se disait prêt à donner sa vie pour que s'accomplisse une telle œuvre, si utile au bonheur du monde.

En somme, et bien qu'à la même époque Erasme condamnât les ambitions impériales françaises en Italie[19], les alliés du roi dans la péninsule, à leur manière, faisaient tout pour les favoriser. Ils mettaient en lui la confiance qu'ils n'avaient plus en Maximilien Ier.

Le modèle vu de France

Malgré la fidélité du roi au pontife, la propagande royale n'adhéra pas pleinement aux références proposées par Rome pour identifier François Ier à l'empereur universel. La référence à Constantin Ier était extrêmement allusive et si l'empereur n'avait pas une mauvaise image, il ne fut jamais cité par la propagande royale pour servir de modèle personnel au roi, quoi que l'on dise aujourd'hui, parce que, d'une part, il n'était qu'un converti et qu'un nouveau chrétien restait un suspect, et, d'autre part, sa donation avait été reconnue être un faux par les publicistes de Louis XII cinq ans auparavant[20]. L'argument, pour les opposants au trop grand pouvoir temporel du pape, ne pouvait être oublié. Il lui fut préféré son successeur Héraclius, qui lui était chrétien de naissance. Et, si les textes liés à la promotion de la croisade rappelaient la fameuse phrase dite par Dieu à l'empereur, aucune allusion claire et concrète ne fut faite alors à Constantin Ier. D'ailleurs, la formule avait été utilisée dans les histoires du royaume pour illustrer d'autres miracles, dont ceux liés à la conversion de Clovis, puis avait expliqué les engagements de plusieurs rois à partir pour la croisade. Dans le royaume, obéir au signe de la croix n'était pas forcément rappeler le souvenir de

Constantin Ier et encore moins se présenter comme sa nouvelle incarnation. En outre, celui-ci n'était jamais parti en croisade et n'appartenait pas au prestigieux cercle des neuf preux, ce qui le rendait, de fait, moins puissant que d'autres dans l'imaginaire chrétien. Plus encore, le pape pouvait rompre son alliance avec François Ier à chaque instant, et notamment si le concordat n'était finalement pas accepté. Enfin, il n'y avait aucun lien de parenté entre Constantin Ier et les rois de France. En fait, la propagande royale privilégia les figures qui avaient déjà servi à Charles VIII et à Louis XII pour asseoir cet idéal. Charlemagne était évident en raison de son passé impérial mais aussi du sang carolingien qui coulait dans les veines des rois capétiens depuis Louis VIII, sauf qu'il ne fut pas non plus surexploité. Un autre prince, plus lointain, incarnation de la royauté originelle, l'un des premiers preux, le roi David, fut presque plus apprécié. Mieux adapté au roi de France en raison de l'origine divine de la monarchie – David était le premier roi à avoir été oint –, il avait été depuis Charles VIII intégré à l'imaginaire messianique de la royauté par les liens du sang. N'avait-on pas déclaré que les rois de France descendaient de sa souche glorieuse[21] ?

David avait déjà conseillé François Ier avant son départ pour l'Italie en 1515. Trois ans plus tard, il revenait pour le guider vers la victoire ultime. Ces conseils furent publiés à l'été 1518 dans un texte appelé le *Penser de Royal mémoire*. Son auteur était Guillaume Michel. Cet homme d'Eglise plus connu pour ses traductions de Valère Maxime, Salluste et Virgile[22], déplorait, dès le prologue de son ouvrage, l'état lamentable dans lequel se trouvaient les Lieux saints de la chrétienté sous domination turque. Une situation qui heureusement changerait bientôt grâce au roi de France. Mais, pour parvenir à cet exploit, l'homme devait être paré de toutes les vertus humaines et chrétiennes. Ne doutant pas de son destin hors du

commun, David souhaitait apporter son soutien à celui à qui il promettait le titre de X^e^ preux en accomplissement de sa mission. Selon les théoriciens antiques et médiévaux, le nombre X était la somme de commandement du Décalogue, il était à la fois triangulaire comme le 3 et le 6, et sphérique, également comme le 6 ; X était le nombre parfait. C'était le tout revenant à l'unité. Si 1 était la cause primordiale, X était l'effet total, sa plus haute expression était l'univers en tant qu'organisme unifié. Du point de vue métaphysique, c'était Dieu, mais Dieu considéré comme point d'aboutissement et de repos. Car si Dieu est 1 avant la Création, il est X après celle-ci (3 + 7) (trinité plus septenaire) selon la définition d'Augustin dans *La Doctrine chrétienne*. Le Xe preux était celui qui concentrait toutes les vertus de ses prédécesseurs. La perfection du nombre faisait que le Xe preux ne pouvait être que parfait[23]. Un discours qui s'inscrivait dans la logique de la propagande chrétienne et royale développée depuis plusieurs siècles. Comme il avait choisi David pour gouverner le premier peuple élu, Dieu désignait François Ier pour accomplir la mission finale : permettre le retour du Christ sur terre. Et le roi des Juifs d'inviter le roi de France, premier de tous les chrétiens, fils aîné de l'Eglise[24] qui avait déjà montré tout son courage en abattant « l'ours suisse », qu'il l'avait fait si grand[25], à unir l'ensemble de ses forces pour vaincre partout la tromperie, l'injustice et le crime. Ayant déjà restauré la justice dans son royaume et imposé la paix parmi les chrétiens, il devait poursuivre maintenant son œuvre dans le monde des infidèles.

> « Le faulx propos que Lucifer envoie
> Le turc des Turcz de l'infidelle voie,
> Tu occiras et des turcz la banière,
> Sy tu combas par dévote manière

Come j'ay dict, ou la fonde garnie
Des cinq cailloulx qui la croix signifie
De Jésuscrist : sus ce signe posant
Tout ton espoir et bien te disposant[26]. »

Ce texte, Guillaume Michel put aussi l'écrire parce que plus rien n'empêchait François Ier d'accomplir la promesse faite au pape. Le roi était maintenant père d'un fils. Et cet enfant, fêté justement par Guillaume Michel[27], immédiatement utilisé par son père pour faciliter sa politique en Europe, fut également un instrument concret et précieux pour persuader plus encore les sujets du roi et d'autres que François Ier était bien ce fameux prince des prophéties.

Le retour du sauveur

Si l'on pouvait admettre l'existence du dernier empereur, il était nécessaire pour que se réalise totalement la prophétie du « Karolus » que le Christ réapparaisse sur terre. Oui, mais où ? Parmi quel peuple ? Dans quelle famille ? Jésus était né en Judée, au milieu des Juifs, premier peuple élu de Dieu. Mais, depuis le Xe siècle, les chrétiens pensaient être ce nouveau peuple élu et, dès le XIIe, les Français s'étaient persuadés qu'ils étaient les meilleurs des chrétiens. Ils n'avaient eu de cesse ensuite de le démontrer. En ce début du XVIe siècle, cette conviction était toujours activement entretenue[28]. Les titres de « Très-Chrétien » puis de « fils aîné de l'Eglise » y participaient largement. Aussi, puisqu'un roi de France devait être à l'origine du retour du Christ sur terre, il parut logique aux thuriféraires de la monarchie que Dieu ferait revivre Son Fils non

seulement dans son royaume préféré, la France, mais aussi à proximité de celui qui était pourvu d'une telle mission, le roi. Et, de là à penser que le premier fils de cet homme hors du commun, désigné par la loi pour lui succéder et donc hériter de son empire, pouvait être ce nouveau Christ, il n'y avait qu'un pas à faire, qui fut franchi. Quant à celle qui le porterait, la nouvelle Vierge, elle s'incarnerait dans la reine de France. L'idée était audacieuse. Elle fut pourtant clairement énoncée dès le règne de Charles VIII, peu avant le départ du roi pour Naples[29].

Si sous ce règne l'image de la famille royale miroir de la sainte famille fut de courte durée et s'interrompit après la mort de Charles Orland, elle ne fut pas oubliée pour autant par les publicistes. Sous Louis XII, la tentation de reprendre l'image fut constante. Ainsi lorsque, le 21 janvier 1503, la reine accoucha d'un fils baptisé François, l'image de la Vierge, mère du Christ, fut rétablie aussitôt[30]. Après 1506 et ses fiançailles avec François de Valois, l'image de la nouvelle Vierge fut attribuée à Claude. Elle était devenue potentiellement l'héritière du statut de sa mère et donc de ses vertus, comme des espoirs qu'elle portait, c'est-à-dire donner à la France et au monde le sauveur attendu. L'image fut présentée à l'adolescente au moins dans le cadre privé, et notamment dans ses livres d'apprentissage, où l'enseignement prétendu exemplaire qu'elle recevait de sa mère aurait été égal à celui que sainte Anne aurait dispensé à sa fille Marie. Anne de Bretagne ne donna pas de fils à la France et sa fille Claude devint reine. L'image de la reine Claude nouvelle Vierge apparut publiquement en 1517, lors des spectacles de son entrée dans Paris, après son couronnement. Les sept spectacles de la cérémonie inventés par Pierre Gringoire avaient l'amour pour thème principal, l'amour de la chrétienne pour Dieu, de l'épouse pour le roi, de la reine pour son peuple, le tout devant être utile au

maintien de la paix dans le royaume. Mais, pour que celle-ci demeure, il fallait un héritier. Le premier spectacle, porte Saint-Denis, présenta ce souhait des Parisiens. Au plus haut était un ciel clos et, par-dessus, une nuée contenait un monde, lequel, devant la reine, se mua et descendit pour s'ouvrir et laisser apparaître un deuxième globe, puis un troisième et un autre encore d'où s'échappa une colombe qui, dans son bec, tenait une couronne d'or. L'oiseau factice arriva à la hauteur d'une jeune femme aux cheveux défaits, vêtue de blanc, les mains jointes. Sur sa tête, l'oiseau déposa la couronne. La jeune fille était entourée de six femmes de l'Ancien Testament : Rachel, Rebecca, Esther, Lia, Sarah et Déborah. Au bas de l'échafaud siégeaient les vertus cardinales : Justice, Magnanimité, Prudence et Tempérance. Au-dessus de la nuée, sur un phylactère, se lisait ce mot : « *Attendit à facies ire colombe* » (« Prenez soin d'éviter la face de la colombe furieuse »). Un avertissement que Gringoire prétendait avoir trouvé dans Jérémie lorsque celui-ci évoquait la reine Sémiramis qui, selon les chrétiens, portait sur ses armes une colombe. Or, cet oiseau était aussi le symbole de l'humilité, première vertu chrétienne pour une femme, et considérée comme aussi puissante que la vertu de force pour les hommes[31].

Le sens du spectacle était assez simple à comprendre. La jeune femme honorée était Claude de France, choisie et couronnée par Dieu, par le biais du Saint-Esprit incarné en colombe, pour imposer la paix au royaume de France. Nouvelle Sémiramis, vrai miroir d'humilité, elle était entourée de femmes qui avaient soit enfanté après une longue période de stérilité grâce à l'intercession divine, soit aidé à sauver le peuple élu par l'excellence de leur foi. Claude portait donc en elle cette double destinée : mettre au monde un héritier et contribuer ainsi à sauver le nouveau peuple élu et, par extension, tous les peuples de la terre. Quant aux quatre vertus, indispensables

au bon gouvernement d'une femme d'exception, elles étaient incarnées en ce jour par quatre vénérables veuves de l'entourage de la reine, ou plus exactement leur figure : Louise de Savoie était Prudence, la duchesse Anne de Bourbon, Justice, la duchesse d'Alençon mère, Magnanimité, et la duchesse de Vendôme, Tempérance. Ce spectacle donnait à Claude de France une aura que son statut de reine ne lui permettait pas d'espérer, même après son couronnement, puisque, selon la loi du royaume, la reine n'était pas sacrée avec l'huile envoyée par Dieu pour le sacre des rois, mais seulement ointe avec une huile sanctifiée et n'avait aucun pouvoir spirituel. Son élévation à la dignité de reine ne dépendait que du bon vouloir de son époux et non de Dieu, à la différence du roi. Cette espérance d'un héritier fut récompensée neuf mois plus tard lorsque, le 28 février 1518, Claude de France donna la vie à un garçon.

A la naissance du dauphin, Louise de Savoie demanda au médecin et astrologue François Demoulins de monter le thème natal de son petit-fils. Bien que l'astrologie fût officiellement interdite, sauf pour l'exercice de la médecine, et que les intellectuels du temps affirmassent que le roi était, pareil à Dieu, en dehors des « subjection et influences des planètes parce que le gouvernement d'un roy est seulement sous la puissance de Dieu[32] », toutes les cours européennes avaient leurs astrologues et ceux de Rome étaient de loin les plus réputés. Louise de Savoie sembla y être attachée. Outre les thèmes astraux qu'elle avait commandés pour elle et ses enfants, elle fit faire aussi ceux de son entourage et demandait à ces mêmes médecins, chaque année, les révolutions solaires de ses proches[33]. L'homme de science prolongea et démontra « scientifiquement » par ses commentaires et ses analyses les espérances mises dans ce fils prodige.

Le dauphin était « Poisson » ascendant « Balance », une configuration en harmonie avec le thème du royaume puisque l'ascendant de l'enfant était sextil, aspect harmonique de 60 degrés, avec le soleil de France en Lion. L'astrologue affirmait que l'enfant était bien le fils de son père, parce qu'ils avaient le même ascendant en Balance. Selon la position des sept planètes du zodiaque alors connues et les rapports qu'elles avaient entre elles, Demoulins déduisait que l'enfant serait, comme François Ier, beau et plein de santé, c'est-à-dire rempli de toutes les vertus indispensables à un grand prince. Sa vie serait longue et sa mort paisible. Il aimerait la musique, la danse, mais aussi les sciences dont l'astrologie, car le dauphin aurait une intuition « quasi prophétique ». Il lui prédisait deux mariages, un avec une femme plus âgée que lui, mais qui ne donnerait aucun fruit, puis un second, après sa vingtième année. Cette nouvelle union le ferait père de trois enfants, deux fils et une fille. Demoulins lui assurait également des succès en mer, mais vers l'Orient. Surtout, il soutenait que depuis mille ans aucun individu n'était né avec une telle destinée, une telle autorité et un tel « entendement de sagesse et de prudence ». Pour cette raison, l'enfant aurait l'occasion d'augmenter considérablement son royaume. Soucieux du bonheur de son peuple, il serait épris de justice, enclin à voyager et à faire pèlerinage comme à servir Dieu très honorablement. Aimé de ses sujets comme des peuples des nations lointaines, il réformerait l'Eglise pour le bien de toute la chrétienté. Enfin, grâce à la position de Jupiter, planète de la chance et de la prospérité, en maison X, maison de la destinée, le fils du roi de France, l'auteur en était convaincu, serait empereur[34].

Puis le médecin s'adressait au roi. Il lui rappela ses prédictions de 1514 qui avaient annoncé la naissance de ce fils magnifique, l'informa que Dieu lui-même avait souhaité prévenir le monde de la

venue de l'enfant en faisant apparaître le premier jour de sa vie, en plein midi, juste à côté du soleil, une étoile qui brilla plusieurs jours[35]. Puis, il lui parla de l'évolution du monde. Celui-ci subissait une profonde mutation. Le roi et son fils y joueraient un rôle essentiel. Pour justifier son propos, Demoulins évoquait les sept âges « selon l'ordre de la nature » depuis la Création jusqu'à la naissance de l'enfant. Le premier correspondait à la naissance de l'homme, le deuxième au Déluge, le troisième à la naissance d'Abraham, le quatrième à celle de David, le cinquième à la destruction de Babylone et au règne des Romains. Il faisait débuter le sixième à l'avènement d'Auguste qui augurait de la venue du Christ et en proclamait la fin à l'avènement de Constantin. La naissance de Mahomet, « Antéchrist et persécuteur de la foi chrétienne », marquait le début du septième et dernier âge. Le règne de François Ier en sonnait le glas et la naissance de son fils était la promesse d'un nouveau cycle, le recommencement des siècles, car, « sous lui, la monarchie du monde sera gouvernée[36] ». En somme, Demoulins prévenait François Ier que son garçon régnerait dans un nouvel âge d'or.

Cette conviction fut partagée par d'autres. Tous les auteurs qui célébrèrent la naissance du dauphin ne manquèrent jamais de remarquer que l'enfant était né dans un temps de paix exceptionnel, comme le Christ sous le règne d'Auguste, et que sa présence sur terre prolongerait cet état. C'était un enfant du printemps, du renouveau, et dont la naissance n'aurait pas seulement réjoui les Français, mais tous ceux qui croyaient en la vérité du Christ comme à son retour sur terre[37]. Et Guillaume Crétin d'affirmer :

> « Et tout ainsi que no pères jadis
> Etant au limbe, en hymnes et veaux dit
> Prendront plaisir, voilant la prophétie

Estre accomplie, au jour que le messie
Les délivra hors de captivité,
Semblablement à la nativité
De ce fleuron prédit baptisée,
Tout le climat de France et Dauphiné
Fust séjour par ce beau dauphin na
Etant certain des nouvelles courantes
Et que jà vit les choses apparentes
Ou ung chascun espérait s'séjour
Et de repos tranquille assez jour[38]… »

Présentée publiquement à Paris, entretenue par les astrologues et les poètes de la Cour, l'image fut diffusée en province, comme à Angers au printemps 1518. Moins de quatre mois après la naissance de l'enfant, François Ier, Claude de France et leur suite entreprenaient un voyage en Anjou. Le 6 juin, la famille royale entrait dans la cité angevine, capitale du duché dont Louise de Savoie avait la jouissance. Pour l'occasion, deux des trois spectacles réalisés illustraient le thème du dauphin nouveau Christ. Ainsi, au carrefour de la place Neuve, fut représentée la vision de saint Jean à Patmos. L'évangéliste, allongé, dormait. Derrière lui, un ange habillé en vert expliquait le rêve, visuellement représenté à côté : une jeune femme nommée France, vêtue de soleil, une couronne de douze étoiles sur la tête, les épaules couvertes d'un manteau azur semé de fleurs de lys d'or, avait les pieds sur une lune. Dans ses bras, elle tenait un enfant, appelé Honneur de France. En dessous, quatre fenêtres, qui s'ouvrirent une à une au fur et à mesure de l'explication de l'histoire au roi et aux autres spectateurs donnée par un commentateur automate tenant un écriteau. Sur le premier étaient ces mots :

« Du roy Francoys, vrai soleil de justice,
Par sa valeur, sens, largesse et prudence,
Comme voyez, la noble dame de France,
Conçoit Honneur, dont est mère et nourrice. »

Et sur le suivant :

« France peul bien au moyen de ses elles, (ailes)
Ne plus haut voler que nation du monde,
Car son renom par tout court et redonde.
Or Pegasus n'en eut conques de telles[39]. »

Alors surgit sur la scène, suivant le récit de saint Jean, une bête à sept têtes, l'hydre hideuse, l'incarnation du mal absolu. Le monstre crachait son venin par toutes ses gueules, chacune représentant un ennemi potentiel du roi. La troisième fenêtre s'ouvrit et un autre personnage fit apparaître ce texte :

« Rage, dépit, foulcuider (fausseté) arrogance
Et enviye, mère de tout meschef (péché),
Le fier dragon portant septuple chief (sept têtes)
Font eslever contre l'Honneur de France. »

Puis descendit du ciel, tout en armes, portant écu et épée, le collier de l'ordre royal autour du cou, l'archange Michel. Il attaqua la bête, coupa une de ses têtes, celle qui figurait un ours, s'empara d'Honneur de France et l'emporta dans ses bras vers la nuée où il l'assit sur un trône. Le combat était expliqué par un quatrième écriteau :

« Mais saint Michel, de l'ordre protecteur
Des roys franscoys, a oultré ceste beste
En luy couppant la principale teste.
France est asseur (en sécurité) sous un tel conducteur. »

Quant à la conclusion du spectacle, elle vint de l'ange qui déploya alors un phylactère exposant ces mots :

« Or a acquis l'honneur de France lieu,
Si haultement que nul ne luy peult nuyre,
Car on le voit triompher et reluire,
Ravy ès cieulx, près du trosne de Dieu[40]. »

Ce spectacle rappelait celui qui, l'année précédente, avait été proposé au roi à Rouen et qui mettait en scène Percée et Pallas. La bête d'Angers incarnait les ennemis potentiels du roi et chacune des têtes, un peuple qu'il fallait vaincre pour obtenir la paix universelle. Celle de l'ours figurait les cantons suisses déjà détruits à Marignan. Saint Michel était donc François Ier, la jeune femme incarnait autant la France que la reine Claude nouvelle Vierge. Quant à Honneur Royal, il était le double du petit François, fils prodige à qui son père offrirait, sa mission accomplie, le trône de l'empire du monde[41].

Le projet de mariage du dauphin et de Mary d'Angleterre officialisé au début de l'automne renforça l'idée, qui ne fut plus seulement proposée au roi et à son entourage, voire à ses sujets, mais aussi aux représentants d'Henry VIII et à tous les ambassadeurs des puissances étrangères alors dans le royaume, et dont l'apothéose fut une fête mémorable à la Bastille en décembre 1518.

Croire en un destin

L'Espitre de madame la daulphine de France fille du roi d'Angleterre à la Royne, publiée à l'automne 1518, fut sans doute un des tout premiers textes proposés par la propagande royale qui accompagna la ratification du traité de Londres en octobre 1518. L'auteur se nommait « le Serviteur » et rédigeait au nom de la jeune Mary une lettre à Claude de France, peu après qu'elle eut pris connaissance de ce que son père Henry VIII avait décidé pour elle[42]. Formidable résumé des derniers événements, l'ouvrage évoquait les vertus supposées de la reine pour en faire un être d'exception. Outre que la jeune Anglaise (qui n'avait que 4 ans !) se déclarait déjà amoureuse de son futur époux, seul objet de ses pensées, avouant avoir perdu le sommeil tant sa peur était grande que son père refusât cette union à laquelle elle tenait plus que tout, puis son immense joie lorsqu'il se décida à ratifier le traité, elle était aussi convaincue que son union était essentielle à l'avenir de la chrétienté. Le dauphin était l'homme de la paix désirée et celui qui aiderait à ce temps rêvé qui libérerait Constantinople et tous les peuples de la domination turque. Cette action bienfaitrice serait suscitée par François Ier, cet autre César, ce nouveau Scipion, ce second Camille[43].

Un point de vue qui fut confirmé par l'Université, à Paris. Le 12 décembre 1518, le Milanais Bernardino Rincio, médecin de son état, dans la capitale pour la ratification du traité de Londres, dédiait son oraison prononcée à la Sorbonne à Antoine Duprat, « chancelier des deux Gaules[44] », mais aussi au roi de France qu'il félicitait de la paix salutaire qu'il venait de signer avec l'Angleterre, comme de l'alliance matrimoniale qui unirait son fils à la fille du Tudor, utile non seulement « au salut de tout le royaume », mais aussi à « toute la foy catholique »[45]. Après avoir soutenu que le mariage était le moyen

le plus sûr pour protéger la paix et avoir célébré le roi de France à l'origine de ce lien « si ferme et stable », il prétendit faire état des vertus des deux enfants. Mais de la fiancée il ne disait rien ou presque. Quant au fils du roi, parce que sa « noble nature » « reluyt et portrait à la semblance du très puissant père roy François, ainsi comme une face et effigie présentée devant un miroir », l'auteur avait préféré, pour que tout le monde puisse comprendre ce qu'il voulait dire, faire l'éloge du père. Et Rincio de se trouver dans la difficulté de les énoncer toutes. « Qui est l'homme en faictz d'armes plus instruict ? Qui est ce plus grand et prudent conseil ; Qui est celuy qui mieulx vient en ces fins que Toy ? Qui est plus juste en faictz ou gestes ou plus constant en choses adverses ou plus humble es choses prospères ; et qui tempère mieulx fortune quelconques à son plaisir[46] ? » L'entreprise étant bien trop grande, il se borna donc à rappeler ce que tous les publicistes diffusaient déjà depuis des mois sur son avènement pacifique, sa gloire militaire à Marignan qui avait fait de lui le premier des hommes de guerre de la chrétienté, ne dérogeant pas non plus au jeu des comparaisons illustres qui devenaient des lieux communs depuis quelque temps. Pareil à Hannibal lorsqu'il avait franchi les Alpes, François Ier aurait eu le courage de Scipion et de Fabius lorsqu'il s'était trouvé devant les Suisses et avait eu l'intelligence d'Alexandre au combat[47]. Sa vivacité d'esprit, sa libéralité à l'égard de ses gens de guerre grâce à sa puissance, sa clémence et sa bénignité lui assureraient, à n'en pas douter, d'autres victoires. Des vertus que son fils avait reçues à sa naissance et dont il emplirait le monde[48].

Cette félicité était forcément un don de Dieu, car personne sans Son aide ne pouvait être heureux en tant d'entreprises et aussi systématiquement. Le thème astral du roi confirmait cette destinée hors norme qui le prédisposait à acquérir le titre d'empereur.

L'entreprise serait facilitée par les hommes qui l'entouraient, « prudents et saiges », et par son peuple qui le craignait, l'aimait et lui obéissait[49]. Enfin, le mérite de la paix universelle dans la chrétienté lui revenait incontestablement. Elle n'avait qu'un but : lutter contre le Grand Turc, « grand empereur et tyran » dont l'ambition était de faire mieux que tous ses prédécesseurs. Sa force progressait chaque jour à travers le monde oriental, il cumulait les conquêtes, et l'auteur en faisait la liste. Selim caresserait maintenant le secret espoir d'envahir non seulement l'Italie, mais aussi la Germanie et enfin la France, l'Angleterre et l'Espagne. Cette puissance ottomane était de la responsabilité des chrétiens, qui n'avaient pas cessé de se déchirer depuis des décennies. L'auteur justifiait ainsi la présence française en Italie et affirmait que tous les Italiens se réjouissaient de celle-ci. Cette extrême puissance du roi de France, le pape ne pourrait que la reconnaître. Aussi l'avait-il désigné ce 8 décembre, très officiellement, son porte-enseigne… « celui de l'enseigne de la noble croix de notre doulx sauveur[50] ». L'honneur était immense et le roi l'avait accepté. Rincio assurait François Ier du paradis, lui prédisait surtout de son vivant l'« héritage et possession, au plaisir de Dieu, que possèdent tyranniquement les Turcs ». A sa manière, l'Italien confirmait l'aura du dernier empereur à François Ier et faisait de son dauphin le nouveau Christ qui dès sa naissance commençait Son œuvre pacificatrice. Son mariage avec Mary d'Angleterre était de nouvelles noces de Cana[51], là où le Christ avait fait Son premier miracle.

De chair et d'or

Les ambassadeurs du roi d'Angleterre conduits par Somerset et l'évêque d'Ely étaient arrivés à Paris le 10 décembre 1518 pour la

ratification des traités. Le 14, à la cathédrale Notre-Dame, la paix était jurée en grande solennité en présence du roi, de la reine, des princes du sang, des prélats et des représentants des corps constitués. Une semaine plus tard, après que le tournoi de la rue Saint-Antoine fut achevé, François Ier conviait ses hôtes à une fête dans la forteresse de la Bastille.

Hors les murs de la cité, elle avait été décorée pour l'occasion selon les ordres de l'italien Galeazzo Visconti. Passé la première porte que gardaient 100 Suisses et 25 archers, était un long préau garni de buis et de lierre, décoré de 60 colombes recouvertes d'argent sous lesquelles était le portrait d'un homme illustre. Sous le ciel de verdure pendaient des colliers de buis doré cerclant les armes de France et d'Angleterre. Le préau passé apparaissait l'entrée principale de la forteresse transformée en un temple dédié à la Paix, arc de triomphe fait de 60 colonnes argentées, sur lesquelles, à l'imitation des triomphes antiques, avaient été suspendues les dépouilles de vaincus : casques, bannières, écus, épées, javelots et cuirasses. La salle de réception était la cour du château, couverte en ce jour par un chapiteau. L'intérieur était tendu de toiles. Au sol, elles étaient de couleur argent, tanné et sable (blanc, marron et noir), les couleurs du roi. Au plafond, les draps étaient bleu azur pour signifier le ciel. Dessus étaient peintes les constellations et les douze maisons du zodiaque. Mercure était placé dans le signe du Taureau, Vénus dans celui du Bélier, Saturne siégeait en Scorpion, Mars était en Vierge, la Lune en Cancer et le Soleil, en son domicile, rayonnait en Lion. A cette image grandiose de la « machine stellifère » manquait un élément essentiel : la Grande Ourse. Elle avait été remplacée volontairement par un autre symbole, la salamandre royale. L'allusion rappelait certes la destruction des confédérés à Marignan dont l'animal emblématique était justement l'ours, mais surtout elle

traduisait le bouleversement que cette défaite avait engendré dans l'ordre céleste puisque c'était maintenant l'animal royal qui indiquerait à tous l'étoile polaire si nécessaire aux voyageurs et aux pèlerins. Déjà les Milanais lui confiaient leur destin, puisqu'à la queue du batracien était attaché, par trois circonvolutions, le serpent des ducs de Milan, qui signifiait la sagesse[52]. Cette salamandre était dorée et vomissait du feu, un feu purificateur qui anéantirait tous les ennemis du bien. Le soleil était face à l'entrée principale de la salle de réception, au fond, au-dessus d'une loge qui devait accueillir les ambassadeurs anglais et ceux des autres nations alors à Paris, mais aussi le légat du pape, les prélats du royaume, les seigneurs de France et leurs épouses. Longue de 30 pas, cette plate-forme était garnie de buis et de roses, vermeilles et blanches, ainsi que de guirlandes de fruits. Les arbres du Cantique des Cantiques, le citronnier, le cèdre, le grenadier et le laurier, y étaient plantés, le tout sur un fond d'or qui complétait le décor. Sur les cinq piliers qui formaient l'arc sous lequel se trouvait le siège royal, couvert de draps d'or lui aussi, des devises à la gloire de la concorde. Sur chacun des trois degrés qui montaient au trône, des vers en latin tirés de Matthieu (19-6), Ovide (Livre I, vers 502) et de la IVe églogue de Virgile célébraient la fin des ténèbres, la venue d'une lumière nouvelle et le retour à l'âge de Saturne. Le siège royal se trouvait juste au-dessous du Soleil. Sur un phylactère étaient ces mots : « *Hic est dies verus Dei claros serenus lumine* » (« Voici le vrai jour serein sous le brillant flambeau de Dieu »).

Claude de France, Louise de Savoie et toutes les femmes de la Cour, avec les gens d'Eglise, la noblesse et les ambassadeurs, arrivèrent vers 15 heures. Le roi apparut une heure trente plus tard. Alors que la pluie n'avait pas cessé de tomber depuis le lever du jour, l'auteur de la relation, Bernardino Rincio, assura qu'une éclaircie

avait soudain illuminé le ciel de Paris, tandis qu'à l'intérieur étaient allumés en même temps 600 flambeaux qui triomphèrent de l'obscurité dans laquelle la salle était jusqu'ici plongée. François Ier fut conduit à son trône, sous le Soleil. Il avait revêtu pour l'occasion une chasuble de satin blanc, « à la façon de la robe du Christ », toute brodée de compas et d'horloges. Les festivités commencèrent, suite de mascarades, de pavanes, de ballets masqués et de moresques. Vers 19 heures, les tables furent dressées et le festin débuta. La soirée s'acheva par un bal[53].

En ce 22 décembre 1518, premier jour du solstice d'hiver, temps du recommencement et de l'annonce de l'avènement du printemps, François Ier s'était prêté au jeu d'un spectacle dont il était le principal acteur avec Dieu. Incarnation de la force par la salamandre victorieuse qui dans le ciel, visible par tous, menait déjà des peuples autres que celui de France, illuminés par la vérité, vers un destin commun et glorieux, le roi affichait à tous ses vertus d'entendement (la prudence et la tempérance), qui apportent la sagesse, développent la vie intérieure et éloignent celui qui les détient de tous sentiments tyranniques. Ces vertus étaient identifiables par leurs symboles sur le vêtement royal. Une connaissance de soi qui apprend l'humilité – signifiée ici par la simple tunique blanche du roi –, qui, en ce début du XVIe siècle, ne pouvait conduire qu'à Dieu et dont l'aboutissement du chemin intérieur était de se confondre à Lui dans sa lumière (celle du Soleil qui inondait le trône royal). Dieu imprégnait le roi pour que règne à jamais la justice sur la terre et qu'advienne enfin l'éternel printemps, paradis rêvé de l'harmonie entre toutes les créatures divines que la décoration de l'estrade présupposait. François Ier, par sa nature hors du commun, était celui qui entraînerait les hommes vers la réalisation de cette espérance si longtemps attendue. Il en avait toutes les qualités, morales et physiques.

Cette mise en scène qui résumait le topos sur le recommencement des siècles, le retour de la justice et le nouvel âge d'or, moment qui coïncidait avec l'arrivée d'un enfant envoyé du Ciel, déjà maintes fois évoqué dans les entrées et la littérature, célébrait, implicitement là encore, le dauphin François en nouveau Christ. Cet enfant miraculeux, dont le parrain était le représentant de Dieu sur terre, avait, dès sa naissance, commencé son œuvre pacificatrice, œuvre dont était commémoré en ce jour le premier geste. Si les publicistes de la monarchie avaient déjà utilisé l'image du roi baigné par l'esprit divin émanant du soleil pour inspirer sa politique, notamment en matière de justice[54], et que sous Louis XII ils avaient cherché à représenter l'apparence du monarque universel[55], jamais encore un roi de France ne s'était à ce point identifié à ce personnage mythique en l'incarnant physiquement aux yeux du monde.

A la même époque, et la chose est amusante, était offerte au roi sa révolution solaire pour l'année 1519, élaborée par Gaspard Laet[56]. Cette étude astrologique resta secrète. L'année n'était pas mauvaise pour François Ier, mais le carré Mars-Mercure l'obligeait à la vigilance. Si le roi serait plein de courage et prompt à faire traités et négociations, à augmenter son honneur et à faire preuve d'autorité pour punir ceux qui avaient démérité, il devrait se préoccuper de sa santé. Il risquait de souffrir de « quelques fièvres par élution de sang ou quelques combustions de feu, avec douleur de teste, de bras et de mains ». A cela s'ajouteraient des problèmes ophtalmiques en février et entre la mi-juillet et la mi-août. Durant cette période, il devrait aussi éviter la colère toujours susceptible d'éclater, et se prémunir du rhume et du catarrhe. Si Mars était en maison I, lui assurant la victoire sur ses ennemis et l'assurance de ses amis, la Lune en VIII, conjointe à Saturne et opposée à Mars, formait un aspect contraire, synonyme de tristesse. La perte d'une personne chère et la trahison

de gens d'Eglise pourraient en être la cause. Une tristesse qui augmenterait son émotivité tout comme ses problèmes de santé. La période la plus propice de l'année était le mois d'avril, où il pourrait obtenir tout ce qu'il voudrait de son peuple, et notamment dans le domaine fiscal. En somme, une année plutôt difficile sur le plan personnel, bien que non catastrophique, mais qui en aucun cas ne devait révolutionner son destin, et encore moins celui du monde !

XIII

L'élection du roi des Romains

Alors que, dans un élan de ferveur officielle, les princes chrétiens acceptaient de s'unir autour du pape pour une paix universelle, afin de combattre le Grand Turc sinon sur ses terres, du moins sur celles de la chrétienté, et que François Ier, chef de la croisade, rêvait de gloire immortelle en se prêtant au jeu de l'identification avec le dernier empereur, croyant en son destin unique et le laissant présupposer aux autres, dans l'Empire, Maximilien Ier expirait. Pendant six mois, le rêve de croisade fut mis entre parenthèses, même s'il ne fut jamais totalement absent des discours politiques du moment. Une préoccupation plus urgente accaparait l'esprit et les imaginations des princes : l'élection d'un nouveau roi des Romains. Cette élection mit en compétition ceux qui paraissaient être les alliés les plus solides en Europe, François Ier et Charles d'Autriche. Un combat indirect, certes, mais dont la victoire de l'un ou de l'autre aurait de toute manière des conséquences immenses sur la physionomie future de la chrétienté, obligerait à de nouveaux traités, et qui, forcément, modifierait considérablement les relations entre les deux hommes.

Un Empire allemand ?

A la fin du Moyen Age, brisée par la lutte avec le Sacerdoce, la souveraineté de l'empereur ne s'exerçait plus que sur un territoire assez étroit, les pays germaniques et quelques Etats italiens. Quant à l'Empire, il était une vaste et faible confédération sans unité composée d'une multitude de membres mal proportionnés et mal joints. Là étaient des Etats héréditaires et des Etats électifs, un royaume, des électorats, des duchés, des margraviats, des landgraviats, des comtés, des seigneuries aux dimensions variées, des villes libres d'importance diverse, des principautés ecclésiastiques d'ordre différent, depuis les archevêchés jusqu'aux prieurés souverains. Malgré les tentatives de Maximilien Ier de fonder une justice commune par la création d'une chambre impériale, une milice régulière par l'établissement des cercles et le rêve d'un impôt impérial, l'Empire conservait un esprit d'insubordination que la force féodale n'avait pu réduire à l'obéissance et une diversité d'intérêts que rien n'était capable de ramener à l'accord. Et c'était sans parler du maintien des ligues des villes, des associations de nobles, des alliances particulières entre princes. Cet Empire qui paraissait, côté français, si confus dans son organisation, ses membres y tenaient pourtant farouchement et l'idée de conserver l'élection de leur suzerain était chose principale.

Depuis le règne d'Henri III, au XIe siècle, le titre royal était celui de *Rex Romanorum*. Si l'empereur était étroitement lié à la papauté depuis sa restauration en Occident en l'an 800 et le couronnement à Rome de Charlemagne par Léon III, le désir de s'en émanciper fut particulièrement vrai à la fin du XVe siècle. Maximilien Ier fut le premier à renoncer au couronnement romain pour préférer prendre le titre d'« empereur élu des Romains », qui ne sanctionnait nullement l'importance de sa dignité ni la validité de son titre d'empereur dans le monde chrétien et ailleurs, même si en France, parfois et

notamment sous Louis XII, le qualificatif d'« élu » put paraître péjoratif[1]. En Germanie, la titulature accentua un aspect plus « national » de la fonction impériale. D'ailleurs, Maximilien Ier avait justifié le choix de ce titre par souci de faire honneur à la nation allemande et « afin que les honorables allemands ne risquent plus d'être dépouillés de l'empire ». Une idée qui s'était forgée à partir de l'organisation même de l'élection.

Depuis la bulle de 1356, ce roi des Romains était en effet désigné seulement par sept électeurs : trois ecclésiastiques et quatre laïcs, tous allemands. Ces électeurs étaient les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le comte Palatin et le margrave de Brandebourg.

Par ailleurs, en ce début du XVIe siècle, malgré ce règlement et la sanction de l'élection, l'Empire prenait les allures d'une monarchie héréditaire. Maximilien Ier était le troisième Habsbourg à succéder au titre et fit tout pour le conserver dans sa famille. Un prince étranger ne pouvait donc, *a priori*, devenir roi des Romains. Pourtant, rien dans la constitution ne l'interdisait formellement. Pour cette raison, Maximilien Ier avait laissé croire la chose possible en faisant miroiter à certains de ses alliés le titre impérial, même si ce fut toujours avec l'arrière-pensée de favoriser sa politique et de se préserver des ambitions des princes français. Sa succession, il l'avait proposée à Henry VIII d'Angleterre dès 1513. Maximilien Ier avait alors besoin du Tudor pour affaiblir Louis XII en ouvrant un second front dans le nord du royaume et empêcher le roi, par une division de ses forces, de recouvrer le duché de Milan[2]. Cette proposition fut entretenue pendant l'année 1516, pour encourager Henry VIII à le soutenir dans la guerre qu'il envisageait d'entreprendre contre François Ier afin de le chasser d'Italie puis, la défaite advenue, pour limiter les ambitions royales dans la péninsule. Afin de faciliter l'élection de l'Anglais,

Maximilien Ier avait même songé à l'adopter. Les deux hommes seraient allés ensemble à Rome et au retour auraient fait la conquête du Milanais et de la Provence, pendant que le duc de Suffolk aurait envahi la Picardie[3].

Un Français roi des Romains ?

François Ier souhaita briguer aussi la couronne. Acquise, elle aurait légitimé non seulement sa conquête de Milan et de Gênes, avec une possible intégration de ces territoires au royaume de France, mais également son destin prophétisé tant dans son royaume qu'en Italie, imposant ainsi son autorité dans toute la chrétienté. Cet espoir ne fut pas une lubie du roi comme on l'a parfois écrit. Il fut caressé par ses prédécesseurs depuis le XIIIe siècle, tant pour eux que pour leurs proches. Certes, seuls deux rois avaient participé à l'élection en leur propre nom, Philippe Auguste en 1197 et Charles IV le Bel en 1324, mais beaucoup avaient soutenu plus ou moins directement leurs parents, frères ou fils. Ainsi, si Saint Louis n'avait jamais été candidat, ses frères Robert d'Artois et Charles d'Anjou s'étaient présentés à l'élection. En 1308, après l'assassinat d'Albert d'Autriche, Philippe IV le Bel avait cherché à faire élire son frère Charles de Valois. En 1313, lors d'une nouvelle vacance, il avait soutenu la candidature de son deuxième frère Louis d'Evreux, puis celle de son fils Philippe de Poitiers. Si la restriction de la bulle de 1356 minimisa sérieusement leurs chances, le frère de Charles VI, Louis Ier d'Orléans, puis Charles de France, frère de Louis XI, y avaient pensé également[4]. Enfin, si Charles VIII ne paraît pas avoir envisagé la chose, Louis XII y songea au moins à deux reprises. D'abord en 1503, lorsque son principal conseiller, le cardinal Georges d'Amboise, légat du pape dans le

royaume, fut candidat à l'élection pontificale après le décès d'Alexandre VI Borgia. A la même époque, Louis XII intervenait auprès de l'électeur Philippe, comte Palatin et duc de Bavière, en grandes difficultés avec Maximilien Ier au sujet de la succession de l'héritage Bavière-Landshut, et lui assurait sa protection contre l'empereur, accueillant son fils Louis à la cour de France[5]. L'idée réapparut entre 1507 et 1509, temps où Louis XII, vainqueur des Génois et des Vénitiens, soutenu par tous les princes chrétiens, était le plus puissant d'Europe et où Maximilien Ier pensait de plus en plus sérieusement à la charge pontificale[6]. Que François Ier y travaillât dès son avènement n'eut donc rien d'étonnant.

Dès les premiers jours de son règne, il prenait le parti de Frédéric III de Brunswick, duc de Saxe, dans le conflit qui opposait celui-ci à Charles d'Autriche au sujet de la Frise[7]. Cinq mois plus tard, en mai 1515, alors qu'il était encore à Montargis avec sa mère et que se réglaient les derniers problèmes avant son départ pour l'Italie, Louise de Savoie, en accord avec son fils et le conseil royal, envoyait « secrètement, en habit dissimulé » Pierre Buisson vers l'électeur comte Palatin Louis V de Bavière, cousin de ladite dame, « pour le pratiquer, le cas advenant à la vacation de l'empire », afin de faire élire le roi de France. Des agents, sous couvert d'anonymat, furent sans doute envoyés aux autres princes électeurs à la même époque[8]. Louis V ne tarda pas à donner sa réponse[9]. Le 21 juin, il assurait François Ier de son amitié et lui promettait sa voix lors de la prochaine élection.

Interrompues pendant la conquête de Milan et retardées en raison des projets napolitains puis de la guerre que Maximilien Ier provoqua dans le Milanais, les tentatives de rapprochement officielles du roi de France avec les princes électeurs reprirent à l'été 1516. Fin octobre, alors qu'il était revenu à Amboise pour la naissance de sa fille

Charlotte, et qu'il confirmait devant les ambassadeurs de Charles d'Autriche le traité de Noyon, François Ier accueillait à la Cour l'Allemand Franz de Sickingen. Au roi, ce condottiere sans noblesse et sans pouvoir officiel dans l'Empire, mais capable par son aura personnelle de rassembler en peu de temps des milliers de mercenaires, promit son appui indéfectible dans ses querelles, sauf si elles touchaient son allié Robert Ier de La Marck et quelques autres princes germaniques. Il accompagnait cet engagement d'un autre : soutenir François Ier par ses moyens lorsque celui-ci se déclarerait candidat à la charge impériale, le tout évidemment contre pension[10]. Les choses se précisèrent davantage lorsque, quelques jours plus tard, Henri Dungin de Vuitlich, chancelier de Richard de Greiffendau de Wolrath, électeur archevêque de Trèves, apporta les lettres de son maître, datées du 18 novembre, au roi de France, avec pouvoir d'assurer le souverain, contre rétribution, de son vote[11]. Il fut précédé de peu par Ulrich de Hutten, secrétaire d'Albert de Hohenzollern, archevêque de Mayence, qui fit le voyage pour exprimer la même intention, à la condition d'obtenir les mêmes profits[12]. A la fin du printemps 1517, à Amiens, c'était au tour de Bernard Zedwitz, vice-chancelier du margrave Joachim de Brandebourg, accompagné du bourgmestre de Crossen Melchior Psul et d'un gentilhomme allemand, Joachim de Moltzan, d'exposer à François Ier le bon vouloir de leur prince d'avoir paix et alliance avec lui. Ils confirmèrent au souverain français l'assurance de leur maître du vote en sa faveur[13]. Quelques jours plus tard, le 26 juin, à Abbeville, alors que François Ier recevait les ambassadeurs du roi d'Espagne pour ratifier le traité secret de Cambrai[14], une étroite confédération était conclue avec les plénipotentiaires de l'électeur de Brandebourg, scellée par une promesse de mariage qui unirait le fils aîné du margrave avec Renée, fille cadette de Louis XII[15]. La jeune fille aurait en dot, et contre

l'abandon de tous ses droits paternels et maternels, 75 000 écus d'or. Son époux, une pension à vie de 4 000 livres. Un autre article accordait au margrave une pension de 8 000 livres, en échange de fournir en cas de guerre des levées de reîtres et de lansquenets, aux frais du roi. Le lendemain, par écrit, les envoyés du margrave confirmaient l'engagement de leur prince de donner sa voix au roi de France en cas de vacation de la charge impériale. Promesse renégociée le 15 août 1517. L'Allemand réclamait maintenant une dot de 175 000 écus pour Renée[16]. Le texte final fut ratifié par le roi de France le 21 décembre[17] et la dot était finalement fixée à 150 000 écus[18].

Par ailleurs, les envoyés de François Ier avaient œuvré auprès des personnages puissants, frères, cousins ou alliés des électeurs. Outre ses excellents rapports avec le duc Antoine de Lorraine, Robert Ier de La Marck, duc de Bouillon, seigneur de Sedan, et son frère, Eberhard de La Marck, prince évêque de Liège, titulaire de l'évêché de Chartres dans le royaume depuis 1507, François Ier avait noué des relations très étroites avec le duc de Gueldre Charles d'Egmont, oncle du duc de Saxe, mais également avec le duc Ulrich de Brunswick-Lunebourg, son beau-frère, le duc de Clèves Jean II de La Marck, et le comte Gerlach d'Isenbourg[19]. Le souverain de Schleswig, héritier du trône de Norvège, le duc Ulrich de Wurtemberg, le margrave de Bade et l'évêque de Strasbourg Guillaume III de Hohenstein, sans être encore totalement acquis à la cause française, y étaient déjà très sensibles.

En somme, à la fin de l'hiver 1517, François Ier paraissait être en bonne voie pour remporter le pari de l'élection. Séduits par sa puissance militaire et son argent, cinq électeurs lui avaient assuré leur vote et les plus grands princes de l'Empire soutenaient sa démarche.

La réaction autrichienne

Maximilien Ier n'ignorait rien des rencontres des envoyés de François Ier avec les électeurs et leur entourage. Au printemps 1518, il réagissait et tentait de faire imposer son candidat. Selon le Florentin Guichardini la préférence de l'empereur se serait portée d'abord sur son second petit-fils, Ferdinand, écarté par son frère du trône d'Espagne. Le cardinal de Sion aurait su l'en dissuader, lui et tous ceux qui regardaient la « grandeur de la France comme odieuse et redoutable[20] ». Le choix de Charles d'Autriche aurait été autrement plus judicieux. Sa déjà grande puissance, associée à celle de l'Empire, lui permettrait de rendre l'ancienne gloire au titre impérial. Vrai ou faux, le fait est qu'en mai 1518 Maximilien Ier ne faisait plus cas de Ferdinand et assurait Charles d'Autriche qu'il ferait tout pour lui offrir le titre de roi des Romains. Une ambition que le jeune homme avait manifestée publiquement au mois d'août 1517 avant son départ pour l'Espagne. Le 18 mai 1518, Maximilien Ier écrivait donc au Roi Catholique pour l'avertir des pourparlers qu'il avait entamés, et de l'urgence à entrer dans la compétition, attendu que François Ier ne lésinait sur rien pour séduire les électeurs du Saint-Empire, tant en argent qu'en promesses. Il lui demandait d'ouvrir sa bourse et évoquait les différentes sommes d'argent utiles à rassembler pour les redistribuer ensuite, le roi de France ayant fait grossir l'appétit des princes par ses dons[21]. Six jours plus tard, Maximilien Ier persistait dans son idée de ne rien épargner et jugeait maladroite et dangereuse l'attitude de son petit-fils et de son conseil, trop réservés sur les questions d'argent[22].

Pour quel motif le nouveau roi d'Espagne changea-t-il soudain de comportement ? Le fait est qu'à l'été 1518 Charles d'Autriche, malgré les difficultés financières que connaissait son royaume et les

réticences des Cortes à adhérer à ce projet qui aurait éloigné leur prince de l'Espagne, envoyait à son aïeul l'argent demandé, lui assurant que d'autres sommes seraient prélevées sur le royaume de Naples[23].

Lorsqu'il avait demandé la réunion de la diète à Augsbourg en cette même année 1518, l'intention de Maximilien Ier n'était pas de parler seulement de la croisade, comme la chancellerie impériale l'avait pourtant annoncé. Son objectif premier était de gagner les électeurs qui promettaient leur suffrage au roi de France. François Ier n'ignorait rien des tractations de Maximilien Ier et avait prié son protégé du moment, Joachim de Moltzan, de se rendre à la diète pour limiter l'action de l'empereur[24]. Le vote de Louis de Bohême était presque acquis à Charles d'Autriche. Le pacte de succession qui unissait les maisons de Bohême et d'Autriche par deux mariages l'assurait[25]. Grâce à l'argent de son petit-fils et aux crédits de la banque des Fugger, Maximilien Ier put faire et honorer rapidement d'autres promesses. Ainsi, outre un don gratuit de 30 000 florins, il proposa à Joachim de Brandebourg une de ses petites-filles, Catherine d'Autriche, en mariage au fils aîné de l'électeur. Une union qu'il accompagnait d'une dot de 70 000 florins. A l'archevêque de Mayence, il promit de lui faire obtenir le chapeau de cardinal d'Augsbourg et l'homme d'Eglise repartit dans son évêché avec 50 000 florins, sans parler d'une foule de cadeaux de haut prix. Ses deux frères furent également pourvus d'une généreuse pension. Si le comte Palatin ne s'était pas montré à la diète en raison du conflit qui l'opposait à l'empereur au sujet de l'héritage de la Bavière, Maximilien Ier avait tenté de se rapprocher de son frère, Frédéric, disgracié lui aussi. Celui-ci fut plus conciliant et l'empereur lui fit la grâce de le rétablir dans ses terres. La promesse faite à Louis V de Bavière de recouvrer l'héritage dont il avait été spolié détendit

également les relations entre les deux hommes. En fait, le 27 août 1518, seul l'archevêque de Trèves restait favorable à François Ier. Quant au duc de Saxe, il n'avait pris position pour personne et comptait bien en tirer profit.

Ce même jour, les quatre électeurs gagnés et le représentant du cinquième signaient une promesse formelle : élire Charles d'Autriche roi des Romains. En contrepartie, celui-ci s'était engagé par écrit à garantir leurs privilèges particuliers, leurs droits généraux dans leurs Etats, et les avait assurés que l'administration de l'Empire serait confiée à des mains allemandes[26].

Après la Picardie et la Normandie, le voyage de François Ier s'était poursuivi en Anjou et en Bretagne. A Vannes, il fut averti des négociations tenues à la diète et des desseins de l'empereur par Joachim de Moltzan. Joachim de Brandebourg lui en avait fait également la confidence le 16 août et l'avait pressé de réagir rapidement, au risque de tout perdre[27]. Mais Maximilien Ier avait gagné. Six semaines plus tard, alors que Charles d'Autriche et Maximilien Ier annonçaient publiquement leur désir de s'associer à la paix que les rois de France et d'Angleterre venaient de négocier[28], et que le même Charles d'Autriche, souhaitant se montrer loyal au traité de Noyon, réclamait, en raison du décès de Louise en octobre, d'épouser la seconde fille du roi, Charlotte, âgée de quelques jours, demande qui réjouit le Français[29], l'élection était pour ainsi dire acquise au Roi Catholique. Le 27 octobre 1518, l'empereur envoyait un courrier à son petit-fils en Espagne ; il envisageait déjà l'après-élection. Outre les sommes d'argent à distribuer à ceux qui le soutenaient, le prince ratifierait les lettres relatives au fait de l'élection et celles qui concernaient le mariage du fils du margrave de Brandebourg avec Catherine d'Autriche. Enfin, il le pressait d'agir auprès de Léon X pour que ce dernier vienne ou face apporter la

couronne impériale à Trente avant la Noël par deux cardinaux. Pensant à tout, Maximilien Ier lui envoyait même le patron de son futur sceau où apparaîtrait la titulature de roi des Romains avec tous les autres titres héréditaires de Charles d'Autriche[30]. Maximilien Ier croyait avoir assuré l'élection de son petit-fils et conservé ainsi le titre d'empereur à la famille Habsbourg.

La mort de Maximilien Ier

C'était le début décembre 1518. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre achevaient de conclure l'alliance élaborée pendant l'automne. François Ier envoyait en Ecosse Denis Poillot pour faire entrer ce royaume dans le traité. En Angleterre, l'évêque d'Ely, avec plusieurs gentilshommes anglais, se préparait à partir pour Paris afin de rencontrer le dauphin, que le roi avait fait venir pour la circonstance dans la capitale du royaume. Il ne restait plus à Henry VIII qu'à livrer Tournai et ses environs, terres que Gaspard de Coligny devait recevoir au nom du roi[31]. En Germanie, Maximilien Ier se mourait.

Fatigué, malmené par une crise biliaire, l'empereur avait pris la route de Wels-sur-la-Traum, au sud de Linz, au début du mois. Il y arriva le 10 pour attendre des nouvelles du pape. Mais Léon X, gagné aux peurs françaises, craignait un empereur qui réunirait sous son autorité l'Allemagne, l'Espagne et un vaste pan de l'Italie. Il ne répondit pas. Aussi, lorsque le 24 décembre Maximilien Ier reçut de son petit-fils les pièces qu'il lui avait demandé de ratifier, il décida de les utiliser au plus vite. Il prépara un voyage à Francfort au début du mois de janvier, pour faire valider l'élection. Mais la Providence le voulut autrement. La santé du prince se dégrada chaque jour un peu

plus, l'obligeant à garder la chambre. Le 11 janvier 1519, devant l'impuissance des médecins, l'extrême-onction lui fut donnée. L'empereur rendit son dernier soupir le lendemain, à l'aube.

Conformément au testament qu'il avait fait établir le 31 décembre, sa tête fut entièrement rasée, ses dents brisées et son cadavre flagellé puis cousu dans plusieurs épaisseurs de tissu avant d'être déposé dans un cercueil déjà rempli de cendres et de chaux[32]. C'est dans la chapelle du château de Wiener Neustadt, à gauche du maître-autel, qu'il fut inhumé le 3 février 1519, dans la plus grande intimité, tout près de la tour où un peu moins de soixante ans plus tôt il était venu au monde[33]. Un empereur était mort, mais c'était un simple chrétien qui était enterré. Des funérailles d'une extrême simplicité et d'une grande humilité, bien éloignées de celles que les rois de France organisaient. Quant à son cœur, Maximilien Ier voulut qu'il soit envoyé à Bruges pour y être déposé auprès du corps de Marie de Bourgogne, son épouse, qui par mariage lui avait apporté ses droits sur la Bourgogne[34].

Trois semaines après l'enterrement de Maximilien Ier, le 23 février, l'archevêque de Mayence, dans ses fonctions d'archichancelier de l'Empire, officialisait la vacation de la charge de roi des Romains et invitait les sept électeurs à se réunir le 17 juin prochain à Francfort afin de procéder à l'élection. Le 1er mars, le magistrat de la cité qui recevrait cette noble assemblée ordonnait aux bourgeois de préparer leurs armes afin d'assurer la protection des électeurs et de pourvoir à la propreté de la ville pour que, « lorsque les princes viendront, il n'y ait pas d'ordures dans les rues[35] ».

Un combat indirect

François Ier fut averti du décès de Maximilien Ier le 3 février par Jean de Sains, seigneur de Marigny, bailli de Senlis, membre de l'ambassade royale auprès de l'empereur depuis septembre 1518[36]. Le souverain et son conseil ne perdirent pas un instant pour renouer la trame brisée et firent partir pour les cours de tous les électeurs des hommes expérimentés, pris dans la noblesse et dans la judicature[37]. Pierre Cordier et le seigneur de La Mothe-au-Groing furent envoyés auprès du comte Palatin[38] ; La Vernade et Bazoges vers l'archevêque de Trèves[39] ; François de Bordeaux et l'écuyer Pierre Francisque de Noceto à l'archevêque de Mayence[40] ; Jean de Tavannes par-devers le duc de Saxe qui n'avait jamais rien promis[41]. Quant à Jean de Langeac, il partit pour la Pologne tenter de séduire le roi Sigismond, oncle et cotuteur avec Maximilien Ier de Louis de Bohême, roi de Hongrie[42]. Cette mission était secrète, et l'homme fit le chemin déguisé, « faignant aller à quelque pèlerinage[43] », bientôt rejoint par le seigneur Gabriel de La Guiche[44]. Enfin, et malgré les affirmations de quelques contemporains du roi tels que Jean Barrillon, qui qualifia dans son journal l'archevêque de Cologne de mauvais Français[45], l'homme fut approché tout autant que les autres. Le 17 février, le roi nommait Bazoges, avec « pouvoir de traité avec lui[46] ». Les envoyés du roi de France avaient la capacité de promettre et de convenir à tous les accords financiers. L'appui du pontife romain étant essentiel, François Ier lui écrivit afin d'obtenir le renouvellement de sa promesse, lui jurant que, sitôt empereur, il organiserait la croisade tant souhaitée et s'engageait dès à présent à le protéger contre les infidèles en mettant 40 000 piétons et 3 000 hommes d'armes à sa disposition[47]. Il faisait les mêmes avances au roi d'Angleterre par le biais de son représentant à la cour de France, Thomas Boleyn, incitant Henry VIII à se déclarer candidat à l'élection pour mieux

assurer la sienne, jurant qu'il irait jusqu'à dépenser 3 millions d'écus, soit près du double du montant annuel de la taille, pour être élu[48].

Outre ces agents particuliers, François Ier et son conseil nommèrent des hommes chargés de la conduite générale de l'entreprise. Jean d'Albret, seigneur d'Orval et gouverneur de Champagne, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet et amiral de France, ainsi que Charles Guillart, président du parlement de Paris, en furent les principaux responsables. Postés à la frontière du royaume et de l'Empire, d'abord à Lunéville en Lorraine, puis finalement à Coblentz en Flandre, ils devaient recevoir les correspondances, ouvrir toutes les dépêches, donner les directions à suivre aux représentants du roi auprès des électeurs et autres princes. Détenteurs du sceau secret, ils avaient pouvoir de conclure les accords qu'ils promettaient, de les ratifier et de les exécuter au nom du roi. Argent, pensions, faveurs, ils étaient autorisés à tout offrir et François Ier était presque quotidiennement averti de l'évolution des négociations[49].

Côté autrichien, l'activité ne fut pas moindre, même si elle prit quelque retard en raison de la plus grande distance à parcourir pour les courriers. Si Marguerite d'Autriche apprit la mort de son père le 1er février[50], Charles d'Autriche n'en eut connaissance que le 5. Inquiète du silence de son neveu et de la combativité avec laquelle les Français avaient repris le défi, elle lui écrivit pour l'obliger à organiser l'offensive et maintenir son statut de favori. Pourtant le roi d'Espagne n'était pas resté inactif. Dans une lettre à sa tante du 11 février 1519, il annonçait qu'il avait demandé à Mathieu Lang, évêque et cardinal de Gurk, de partir pour les provinces germaniques afin d'assurer de sa détermination[51]. Le 15, alors qu'il faisait célébrer un service funèbre dans la cathédrale de Barcelone à la mémoire de Maximilien Ier, il demandait au comte de Nassau, à Gérard de Pleine

et au seigneur de La Roche d'aller soutenir ses hommes pour défendre sa cause. Les rumeurs les plus folles courant un peu partout[52], le doute s'était immiscé dans le camp autrichien. Mais les agents du roi avaient bien travaillé. Au commencement du mois de mars, les électeurs avaient fait volte-face et prétendaient à nouveau soutenir le roi de France, qui, de son côté, avait tout accepté de leurs exigences[53]. Devant le possible échec de Charles d'Autriche, certains envisagèrent de changer de candidat : remplacer l'aîné par le cadet. Le roi d'Espagne s'y opposa fermement. Il affirma qu'un tel choix ne ferait que semer la discorde entre lui et son frère Ferdinand, à qui, pour le dédommager, il promettait, devenu empereur, un vaste espace qui rassemblerait l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Styrie et le Tyrol[54]. Il ordonna également à ses plénipotentiaires de se rapprocher de l'évêque de Liège que François Ier semblait négliger, de Robert Ier de La Marck, duc de Bouillon, et de regagner à n'importe quel prix le service de Sickingen. Enfin, il reparla mariage avec le margrave de Brandebourg, imaginant donner à son frère une nouvelle épouse, la veuve de Ferdinand d'Aragon, Germaine de Foix, restée en Espagne. Projet qui fut accepté et conclu le 17[55]. Bref, tout faire pour assurer son élection, quel qu'en soit le prix. En cette fin d'hiver 1519, toute la Germanie semblait être à vendre.

Au même moment, Léon X entrait publiquement dans le jeu par la diffusion des brefs du 10 février et du 2 mars, destinés aux électeurs. Il y redéfinissait la charge et la fonction de l'empereur de manière fort orthodoxe. L'élu favoriserait la sainte foi, vénérerait le Saint-Siège apostolique comme un fils sa mère, maintiendrait la paix entre les peuples chrétiens, dresserait guerres, menaces et terreurs contre les impies. Sous son règne, la république chrétienne aurait le ferme espoir de recouvrer son antique splendeur et sa puissance d'antan, celle de l'ancien Empire[56]. Un seul homme était à ses yeux capable de

réunir toutes ces qualités. Le 12 mars, Léon X dévoilait son nom : François Ier[57]. Le 13, selon le cardinal de Gurk, François Ier préparait un voyage en Lorraine pour se rapprocher de Francfort et se faire élire[58]. Finalement, il n'alla pas plus loin que Saint-Germain-en-Laye, lieu qui avait été choisi pour que la reine, encore enceinte, accouche plus confortablement qu'à Paris. Le 31 mars, elle donnait naissance à un autre garçon, qui eut pour parrain le roi d'Angleterre et qui reçut son prénom, Henri[59].

François Ier ignorait encore que les électeurs qui s'étaient prononcés pour lui trois semaines plus tôt s'étaient réunis à Wesel le 28 mars pour conclure le 3 avril un traité réciproque d'union et de défense qui durerait jusqu'à l'élection. Pendant ce temps, ils s'engageaient à ne rien faire sans le consentement commun des uns et des autres, déclarant vouloir employer leur devoir à la gloire de Dieu pour le bien de la chrétienté, de l'Empire et de la nation germanique[60].

Ce changement de comportement des électeurs, qui se voulaient apparemment moins soumis aux pressions des candidats, particulièrement à celles du Français, n'empêcha nullement les agents des deux princes et notamment ceux de François Ier de les entourer, les presser et les prier. Une attitude bientôt soutenue par trois délégués pontificaux, le cardinal de Saint-Sixte, l'archevêque Orsini et le protonotaire Caraccioli, qui invitèrent dans une missive adressée aux électeurs, au nom de Léon X, à choisir un empereur puissant, à l'expérience éprouvée, capable de soutenir et défendre la république chrétienne, et de ne surtout pas élire un roi de Naples qui, selon la constitution de Clément IV toujours en vigueur, ne pouvait légalement devenir chef de l'Empire[61]. En somme, ils appelaient au nom de l'Eglise, et contre l'usage qui interdisait au saint-père de prendre parti dans l'élection, à rester fidèle au roi de France.

Par ailleurs, la mort de Maximilien Ier avait libéré plusieurs seigneurs de contraintes, et notamment le duc Ulrich de Wurtemberg, homme à la réputation tyrannique, allié de la France, qui profita du contexte pour envahir la ville impériale de Reutlingen. Craignant pour leurs privilèges et leur sécurité, les villes de Haute-Allemagne, sous la ligue de Souabe, demandèrent de l'aide. Cette ligue était conduite par Guillaume de Bavière, frère de l'électeur Palatin, et le condottiere Sickingen en était le véritable commandant. La participation de ce dernier à cette guerre afficha publiquement son éloignement avec le roi de France. Un geste qui fut récupéré aussitôt par Charles d'Autriche, qui donna tout son soutien aux villes allemandes dans leur combat[62]. Au mois de mars, ce furent donc 24 000 hommes de pied qui envahirent les terres du duc de Wurtemberg. Parce que ce dernier avait soutenu François Ier, la rumeur, peut-être vraie, courut que le roi de France avait encouragé le duc à s'emparer de Reutlingen et, pour assurer son succès, avait financé les 14 000 mercenaires que Wurtemberg enrôla afin de se défendre contre la ligue. Si François Ier protesta publiquement contre ces accusations en écrivant à la plupart des villes libres le 3 mars, s'insurgeant contre cette calomnie, les assurant de sa volonté à les voir toujours jouir de leurs privilèges[63], il s'abstint d'être arbitre entre la ligue et le duc, à l'exemple du comte Palatin qui, comme vicaire de l'Empire, avait tenté de pacifier la situation. Mais le doute s'était immiscé. François Ier pouvait devenir un ennemi des libertés allemandes.

Les premières représailles furent financières. La ligue interdit aux banquiers des villes impériales de prêter de l'argent au roi de France, un coup dur pour François Ier qui devait honorer ses promesses en argent comptant et qui, dès février, avait été remercié par les Fugger, dont le soutien à Charles d'Autriche était depuis longtemps connu.

Les secondes furent militaires. L'armée de la ligue entra en campagne fin mars. Le 24 mai, les hommes de Sickingen et de Guillaume de Bavière s'emparaient du duché. L'échec de Wurtemberg, qui avait fui dans le comté de Montbéliard, fut principalement dû à la défection des mercenaires suisses. Les autorités cantonales les avaient rappelés aux premiers jours d'avril. Les confédérés, qui ne souhaitaient pas voir François Ier empereur, avaient saisi l'occasion pour l'affaiblir[64]. Maximilien de Bergues, qui œuvrait auprès de ces mêmes cantons pour le compte de Charles d'Autriche, avait réussi son pari. Au même moment, le duc de Lunebourg, autre allié du roi de France, était battu par les armées des ducs de Calenberg et de Wolfen Büttel. Irrité que les confédérés puissent ainsi lui donner la loi et envisager d'entraver ses ambitions, François Ier ordonna de dresser une armée de 40 000 hommes de pied qu'il paya pour six mois et qu'il fit placer le long de la frontière non pour faire pression sur les électeurs, mais pour défendre son royaume. « Si on m'assaille, je mettrai peine à me défendre », déclara-t-il à l'ambassadeur d'Henry VIII[65].

Mais Charles d'Autriche avait l'avantage. La Franconie et la ligue de Souabe étaient derrière lui. Il avait aussi réarmé la frontière pyrénéenne vers Perpignan et Pampelune et prévoyait de renforcer le nombre de ses gens de guerre dans le royaume de Naples. La tension montait et, si un conflit se déclarait, il ne concernerait plus seulement l'Empire mais tous les Etats européens. Personne ne le souhaitait. Pourtant, la pression des princes allemands favorables à Charles d'Autriche se maintenait, bien que les négociations se poursuivissent entre les électeurs et les envoyés des candidats, à qui, jusqu'au dernier moment, François Ier promit encore et encore. Il accepta par exemple le 12 mai de reconnaître les électeurs de Trèves et de Brandebourg comme plénipotentiaires de l'Empire en cas de succès[66].

Le 23, il s'engageait à financer les escortes qui accompagneraient l'archevêque de Trèves et le margrave de Brandebourg à Francfort[67].

Au mois de juin, Sickingen, avec plus de 20 000 hommes d'armes, se rapprochait de Francfort, « dont furent merveilleusement estonnés ceux qui voulaient bien au roi de France et très fort joyeux ceux qui voulaient bien au Roi Catholique[68] ».

Les risques de guerre, les assurances du Roi Catholique à Léon X, dans une lettre du 17 avril 1519, de se conduire comme le plus fidèle de tous les chrétiens, la position des confédérés ouvertement favorable au Habsbourg, position partagée non seulement par l'Angleterre, même si Henry VIII laissa planer le doute sur sa candidature jusqu'à la mi-mai, mais également par la république de Venise, pourtant si redevable au roi de France, firent craindre l'isolement au pontife. Fin mai, Léon X retournait « sa robe » et acceptait l'élection du roi d'Espagne.

Pas seulement une affaire d'argent

Laisser croire que l'élection de 1519 n'aurait été qu'une question de gros sous et d'avidité, comme le prétendirent Jules Michelet et après lui tant d'historiens, serait abusif. Certes, le vote était achetable et tous les électeurs ou presque en profitèrent largement, ne cessant de faire monter les enchères pendant presque deux ans, pour eux et pour leurs proches. Mais la pureté du vote est un concept récent, et si les historiens français ont beaucoup parlé des sommes dépensées, ils auraient été bien moins nombreux, sans doute, à évoquer cette rapacité des électeurs si d'aventure le succès final avait été avéré. Oui, ce projet coûta cher, très cher même, au roi. Outre les sommes payées aux électeurs, à leur famille et à leurs serviteurs, il y eut aussi

l'entretien des ambassades et, plus tard, celui des hommes d'armes. Pour parvenir à honorer ses promesses, outre les emprunts aux villes, aux particuliers et aux banques du royaume ou des pays germaniques (même si depuis mars 1519, comme il a été dit, le soutien de celles-ci fut interrompu), le roi et son conseil avaient autorisé l'aliénation du domaine royal à hauteur de 264 000 livres[69], une décision qui annihilait un engagement pris deux ans plus tôt, lorsque François Ier avait révoqué toutes les cessions, dons et aliénations dans le domaine de ses prédécesseurs et de lui-même depuis son avènement, hormis ceux concédés à sa mère et à la reine Mary pour son douaire. L'année suivante, d'autres aliénations furent autorisées dans le Dauphiné et en Provence[70]. Des charges furent créées, dont celles de président et de conseillers dans tous les parlements du royaume par la généralisation des chambres criminelles et, dans les bonnes villes, par l'instauration des contrôleurs des deniers des fortifications[71]. Enfin, le roi et son conseil imposèrent une augmentation de la taille, qui passa de 2 400 000 à 3 000 000 de livres[72]. L'héritage laissé par le grand maître Boisy fut en partie saisi pour la financer[73]. L'argent récolté pour la croisade put aussi servir à cela. François Ier n'avait-il pas, l'année précédente, fait restaurer les fortifications de Thérouanne, dont les frais s'élevaient à 6 000 livres, par les deniers du jubilé[74] ?

Il est à noter que les augmentations de la taille et les nouvelles aliénations du domaine ne furent jamais justifiées par le motif de l'élection. Ces impôts supplémentaires furent exigés pour sécuriser le royaume et entretenir les hommes d'armes, financer la paix avec les confédérés et l'Angleterre et racheter la cité de Tournai. Quant aux créations d'offices de conseillers dans les parlements ou de contrôleurs dans les villes, elles auraient été mues par le désir du roi de pratiquer dans son royaume la meilleure des justices, en cherchant à limiter le temps des instructions, ou à mieux gérer les sommes

d'argent perçues afin de rendre plus efficace l'organisation urbaine. Officiellement, la candidature de François Ier à l'Empire n'avait donc rien coûté. Ce « secret fiscal », comme certains le nomment aujourd'hui[75] – qu'il serait peut-être plus juste d'appeler « mensonge fiscal » –, a été interprété comme une étape décisive dans la dérive absolutiste de la monarchie. Il est peut-être une raison plus simple. L'impôt, par définition, devait être utile à la communauté. La candidature de François Ier à l'élection était une ambition personnelle qui, en 1519, n'apportait rien, *a priori*, à ses sujets, qui le voyaient déjà comme le nouveau monarque universel, ni au royaume, puisque la charge n'était pas pérenne. D'ailleurs, la propagande royale ne communiqua pas ouvertement sur ce projet. En outre, et on l'a vu, le « mensonge fiscal » n'était pas une nouveauté. Il fut utilisé par le roi avant sa candidature à l'élection notamment lors de la préparation de la campagne de 1515 qui, pour des raisons stratégiques, ne pouvait être dévoilée trop tôt. Ses devanciers avaient adopté une attitude semblable lorsqu'ils devaient dans le préambule des ordonnances justifier d'une augmentation d'impôts pour des motifs similaires.

Toutefois, si l'aspect matériel faisait partie du jeu et était assumé par tous, la prise de conscience nationale et l'idéal chrétien qui accompagnaient cette élection furent tout aussi importants. Les troubles militaires le prouvent. Le choix d'un roi des Romains, futur empereur, était chose sérieuse et l'homme choisi devait correspondre à plusieurs critères, qui sans doute pesèrent autant, sinon plus, que les pensions et autres projets de mariage promis et accordés aux décideurs, qui, finalement, se rangèrent à l'opinion majoritaire au moment du vote. La définition très classique de la dignité et de la fonction impériales donnée par Léon X au printemps 1519 était admise par tous les électeurs. Ainsi, l'archevêque de Mayence et le margrave de Brandebourg déclarèrent, pour expliquer leur position,

au lendemain de la diète d'Augsbourg qu'ils avaient « considéré l'honneur et le bien de l'Empire, de nous, de tous les costés et, en général, de toute la nation d'Allemagne » pour s'opposer à la destruction de l'Empire. Charles d'Autriche avait signé dès 1518 un acte l'obligeant à respecter les points de vue de la nation allemande. Certains électeurs exigèrent même, comme le duc de Saxe, que le nouveau roi des Romains ne puisse qu'être allemand, appuyé dans sa démarche par l'imprimeur alsacien Wimpheling qui, la même année, faisait paraître le traité de Lupold de Bebenbourg *De Juribus regni et imperii*. Dans sa dédicace au prince saxon, il soutenait que, puisque l'Empire était maintenant réservé essentiellement à l'Allemagne, c'était à un Allemand d'être élu et non à un Français ou à un Bourguignon[76]. L'idée n'était pas nouvelle. Si l'expression de « défenseur de la nation allemande » n'est apparue vraisemblablement qu'en 1456, la revendication était présente dans la réforme des institutions impériales que réclamait par exemple Nicolas de Cues dans sa *Concordantia catholica* de 1432. Quatre-vingts ans plus tard, elle était au cœur du débat[77].

Une conception à laquelle s'étaient pliés les candidats. En effet, Charles d'Autriche comme François Ier durent convaincre par des arguments dont la principale teneur était la défense et la protection de l'Empire allemand.

Si par sa grand-mère, Marie de Bourgogne, Charles d'Autriche était effectivement bourguignon, il était cependant mieux placé pour prouver ses qualités nationales que François Ier. Dans sa lettre à l'électeur de Saxe, justement, datée du 6 février 1519, il déclarait être né de sang allemand et descendant des empereurs romains, qui tous auraient admirablement gouverné le Saint-Empire. Une affirmation qu'il renouvela à d'autres et notamment au pontife, le 23 mars. Un argument que Marguerite d'Autriche chercha à exploiter, de son côté,

jusqu'à la fin de la campagne, en faisant publier notamment des placards sur les origines germaniques de son neveu, textes qui furent lus à travers tout l'Empire tant en place publique qu'en chaire dans les églises[78].

Pour François Ier, l'argument de la naissance était plus difficile à défendre, aussi ses conseillers tentèrent-ils de démontrer auprès des électeurs que la couronne impériale pouvait être également attribuée à un non-Allemand[79], mais, n'ayant pas la possibilité d'évacuer totalement le problème, ils cherchèrent une parade en mettant en valeur les origines supposées communes des peuples français et germanique. L'idée avait déjà été développée par les propagandistes de Louis XII. Depuis le XIIe siècle, toutes les nations d'Europe s'étaient pourvues d'une origine troyenne, sur le modèle de Rome. L'ancêtre des rois de France était le fils d'Hector, Francus ou Francion, celui des Allemands, Germanicus. Mythe fondateur d'un sentiment national, ces origines glorieuses avaient justifié en France, à la fin du Moyen Age, les voyages lointains et certaines politiques expansionnistes des souverains[80]. Vers 1500, elles continuaient d'être employées dans ce sens. Mais le mythe s'affaiblissait. Depuis le milieu du XVe siècle, surtout en Italie, ces origines étaient contestées aux Français et, parallèlement, ceux-ci découvraient leurs origines gauloises. En 1500, prétendre à des ancêtres gaulois était devenu tout aussi prestigieux que de se réclamer d'antécédents troyens. Mais cette singularité gauloise, trop nationale, pouvait être en porte à faux avec un programme en vue d'une élection impériale. La propagande de Louis XII tenta de réunir les deux mythes en un seul. Esquissée avec Jean d'Ivry[81], l'idée fut peaufinée par Jean Lemaire de Belges. Entre 1510 et 1512, au temps où Louis XII envisageait de ceindre la couronne de l'Empire chrétien et que Maximilien Ier rêvait de la tiare pontificale, l'auteur publiait trois volumes d'une histoire intitulée *Les*

illustrations de Gaule et singularité de Troie respectivement dédiés à trois femmes, Marguerite d'Autriche, Anne de Bretagne et Claude de France. Il y affirmait que la Gaule était un Etat formé de six provinces, allant des Pyrénées jusqu'au-delà du Rhin, peuplées dès les origines des temps par Samothès, quatrième fils de Japhet. Ce peuple était celui d'Hercule, il avait conquis l'Italie, la Grèce, fondé Troie puis, après la destruction de celle-ci, quelques-uns conduits par Francus étaient revenus en Gaule, la terre de leurs ancêtres. Les Allemands avaient donc les mêmes origines que les Français, le même sang, ils étaient des Gaulois. Des propos que Lemaire de Belges confirmait en 1511 dans une lettre fictive de Louis XII à Hector, en affirmant que la Gaule « totale » se composait du royaume de France, la Gaule occidentale, et de la Germanie, la Gaule orientale[82]. Cette manipulation astucieuse connut en France un immense succès et justifia en partie les ambitions expansionnistes de Louis XII. Les hommes de François Ier l'utilisèrent sans retenue dans les textes adressés aux électeurs et qui avaient été largement développés dans les « *Pensuasiones* », mémoires destinés aux ambassadeurs rédigés à l'automne 1518. Allemands et Espagnols ne pouvaient vivre ensemble. Ils étaient trop différents, alors que la nation française se conformait à celle des Allemands en raison de leurs origines communes[83]. Et, pour rendre plus scientifique cette démonstration, une nouvelle histoire intitulée *Antiquités de Gaules* fut rédigée[84]. Il s'agissait d'une longue chronologie remontant aux origines des temps, compilée à partir de la traduction de Joseph par Robert Frescher, du texte de Jean Lemaire de Belges déjà cité, puis pour les règnes des rois de France, de Pharamond à Charles V, de la chronique de Robert Gaguin, de celle de Froissard pour le règne de Charles VI, des chroniques de France et de Normandie pour Charles VII et Louis XI, enfin, après Charles VIII, des additions de Pierre Desrey à

l'histoire de Gaguin. Un texte qui devait démontrer le long passé commun des Allemands et des Français, un même peuple que l'auteur rassemblait sous le nom de Celtes et dont François Ier serait le quatre-vingt-cinquième souverain.

L'autre enjeu était la capacité à défendre la chrétienté, mission première et principale de l'empereur, qui, selon Rome, était le bras temporel du pouvoir pontifical. Les deux princes tentèrent de prouver qu'ils étaient, là encore, les meilleurs. Charles d'Autriche souligna principalement « que la conjonction de la dignité impériale à ses royaumes et états faciliterait la poursuite des intérêts de la république chrétienne[85] ». Quant à François Ier, s'il posait sa candidature, c'est parce que personne d'autre que lui n'était plus apte à protéger le monde chrétien. Restait à savoir si un Français pouvait convenablement protéger les Allemands de leurs ennemis. Là encore la propagande royale recourut aux théories de Jean Lemaire de Belges et rappela que si, depuis le retour des Gaulois en Gaule, ce peuple avait été divisé par le temps et les guerres, il avait été réuni par un homme, Charlemagne, rénovateur de l'Empire en Occident, certes, mais aussi modèle des guerriers, fervent chrétien qui avait conduit la croisade contre les infidèles, conquis l'Italie et restauré l'Empire tout en protégeant le Saint-Siège. Héritiers de cet empereur, les rois de France s'étaient toujours rendus disponibles chaque fois que la foi et la papauté étaient en danger. François Ier n'avait pas dérogé à la tradition. La bataille de Marignan était la preuve de sa capacité à vaincre tous les ennemis, même les plus puissants. Charles d'Autriche était trop jeune, trop inexpérimenté, maladif de surcroît et sous l'emprise de ses serviteurs plus préoccupés de leurs intérêts que de la chose publique. Il était aussi éloigné de l'Empire à cause de son royaume d'Espagne. Pour cette raison, il ne pouvait être un protecteur de la nation germanique et de la cité de Rome[86]. Enfin et

surtout, il était roi de Naples et aucun roi de Naples, en raison du serment qu'il prêtait lors de son investiture, ne devait aspirer à l'Empire. S'il parvenait à cette dignité, ce serait entre lui et le pape un commencement de guerre. L'enjeu, côté français, était de gommer les particularismes des deux peuples et de mettre l'originalité de la monarchie française au second plan. La menace turque devenait un argument valable et François Ier, en qualité de chef de la croisade soutenu par le pape, apparaissait crédible. Il était donc, selon lui, le meilleur des candidats. Il avait non seulement la volonté, mais aussi les moyens pour défendre le peuple chrétien. C'était pour ce motif qu'il réclamait la dignité impériale, non par orgueil ou volonté de puissance. En février 1519, il faisait dire à Louis V de Bavière par l'intermédiaire de Cordier que la force du Turc faisait craindre d'invalider la chrétienté et que pour résister à cette menace, il était nécessaire que l'empereur « ait vouloir, force et pouvoir d'y résister et qui, toutes choses considérées, n'a aujourd'huy prince en la chrétienté qui soit pour porter ung si gros faiz ne si longuement » que le roi de France[87]. A Jean de Tavannes, il demandait d'insister sur le fait qu'il avait pris des engagements très précis vis-à-vis du pape pour déclencher cette fameuse entreprise. Afin de la réaliser, François Ier s'était mis en paix avec tous les Etats chrétiens et avait résolu de ne ménager ni sa personne ni ses biens pour ce grand dessein. Personnellement, il disposait de toutes les qualités pour se mettre à la tête d'une telle armée. Mais, pour vaincre assurément le Turc, les ressources de l'Empire étaient nécessaires, personne ne devait l'oublier. En somme, François Ier voulait la couronne impériale pour vivre en amitié avec le peuple germanique et faire la guerre aux Turcs, guerre qu'il conduirait d'autant plus facilement s'il était empereur, les principautés germaniques pouvant ainsi lui ouvrir leurs ports, leurs passages et leurs gens de guerre. Il voulait la couronne

impériale car il était conscient des dangers menaçant la chrétienté et, puisque cette protection était le principal devoir d'un empereur, il se disait prêt à l'assumer. L'un avait avec lui le sang allemand, l'autre la puissance militaire et l'expérience pour protéger la chrétienté.

Le choix du sang

Le 17 juin 1519, les sept électeurs, en costume de velours cramoisi pour les laïcs et en chape écarlate pour les ecclésiastiques, se rassemblaient dans le chœur de l'église Saint-Barthélemy de Francfort pour une messe. L'évêque de Mayence, le représentant du roi de Bohême et le comte Palatin s'installèrent à droite. L'archevêque de Cologne, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg à gauche. L'archevêque de Trèves, qui présidait à l'élection, prit place au centre. La messe dite, chacun, l'un après l'autre, fut appelé devant le grand autel, et publiquement, face aux ambassadeurs du pape, du roi d'Espagne, du roi de France mais aussi du roi d'Angleterre et de bien d'autres contrées, tous intéressés par le résultat de ladite élection, fit le serment d'élire le « roi des Romains, empereur futur, pour défendre la chrétienté et l'impériale majesté[88] ». Puis, après une dernière entrevue avec les représentants des candidats, ceux-ci furent invités à quitter non seulement le lieu saint, mais aussi la cité jusqu'à la date de l'élection. Les électeurs rentrèrent en leur logis pour « réfléchir en leur âme et conscience ».

Le 28 juin, veille de la fête de Saint-Pierre-Saint-Paul, à 6 heures du matin, les sept se réunissaient à nouveau dans la cathédrale et suivaient un cérémonial identique à celui observé le jour de leur précédente rencontre dans le chœur de la cathédrale. L'office terminé, ils se retirèrent dans une des salles du chapitre, hormis l'évêque de

Mayence qui prit place dans une autre pièce. Avec lui, un huissier, le doyen de Mayence, Laurent du Truches, et sept témoins, bourgeois de l'Empire. Là, il appela un à un les électeurs à comparaître devant lui et leur demanda de dire à voix haute le nom du candidat qui avait leur préférence. L'archevêque de Trèves fut le premier à s'exprimer. Il choisissait « Charles d'Autriche, *filii Philippi* ("fils de Philippe") ». Après avoir voté, il s'en retourna dans la salle du chapitre. Lorsque les six électeurs se furent exprimés individuellement, l'archevêque de Mayence vint les rejoindre en compagnie de l'huissier et des sept témoins et exprima son vote devant l'assemblée. L'élection close, électeurs, notaire et témoins montèrent au jubé de la cathédrale, noire de monde. Le résultat fut annoncé à haute voix par l'huissier. Charles d'Autriche était élu roi des Romains à l'unanimité. Selon Robert Macquereau, la voix de Laurent du Truches aurait été aussitôt couverte par des hurlements de joie et d'autres cris tels que « Austrice, Austrice, Dieu soit loué, que n'avons pas le roy franchois[89] », mais l'auteur n'avait jamais caché son antipathie à l'égard des Français, et de François Ier en particulier.

Puis les trompettes des électeurs résonnèrent l'espace d'une heure. Alors que le doyen faisait imprimer les résultats sur un placard destiné à être diffusé dans tout l'Empire, et peut-être même au-delà[90], les ambassadeurs des candidats, rassemblés dans un bourg nommé Houst, prenaient connaissance des résultats. La publication fut officielle vers 9 heures du matin. La fête commença presque aussitôt. L'artillerie de la ville fut desserrée et les cloches de toutes les églises sonnèrent à la volée. La fête dura trois jours. La réaction française fut mauvaise. L'un des ambassadeurs français affirma que l'élection avait été truquée et ne cacha pas sa déception au comte de Nassau. Les deux hommes en seraient venus aux mains. Ils durent être séparés[91].

Regards sur un échec

François Ier était à Poissy lorsqu'il fut averti de sa défaite, le 3 juillet. Les jours suivants, il les passa à chasser dans la forêt de Fontainebleau, dont le château n'était encore qu'une vieille forteresse incommode. Officiellement, le roi ne parut pas affecté. A l'ambassadeur d'Angleterre, Thomas Boleyn, il affirma le 4 qu'il n'avait jamais songé réellement à l'Empire, et que sans l'insistance des électeurs il ne se serait jamais lancé dans une telle course. A tout bien considérer, cette dignité lui aurait causé plus de soucis que de joie et son peuple n'aurait sans doute jamais vraiment accepté cette charge qui l'aurait éloigné de lui. En fait, il remerciait Dieu d'y avoir échappé[92]. Une réponse analogue fut proposée à ses représentants encore à Coblentz : François Ier prétendait que cette situation était finalement plus à son avantage et plus profitable à ses sujets[93]. Une version qui détonnait avec les commentaires d'autres observateurs. Selon le chroniqueur flamand Robert Macquereau, que confirma le Florentin Guichardini, le roi aurait été fortement déçu et se serait emporté, faisant le serment « que ce jeune Roi Catholique ne seroit pas empereur d'Allemagne et que telle guerre luy feroit, qu'il aurait assez à faire de soit déffendre, sans penser ne songer de voulloir se faire couronner[94] ». Au milieu du XVIe siècle, le Luxembourgeois Jean Sleidan donnait son explication à cette colère. Elle était une manifestation de la peur du roi devant la nouvelle puissance du roi d'Espagne[95].

En France, le pouvoir royal ne communiqua pas sur cet échec. Pas un mot non plus dans les chroniques officielles de France publiées sous le règne. Le moment devait être oublié[96]. Seul Etienne Dolet, en 1539, dans une version latine d'une histoire du roi, puis l'année suivante dans sa traduction française, y fit une vague allusion :

« Jusques en l'an mil cinq cent vingt et un et après, ne fut fait de grandes choses, sinon que l'empereur Maximilien mort […] aucuns des électeurs de l'empire envoyèrent vers le roi de France à ce qu'il voulus tendre à l'autorité impériale, mais toutes ses menées et pratiques furent à la fin villes[97]. »

Des sujets de François Ier, dans leurs Mémoires, furent moins prudents. Jean Barrillon ne cacha pas la colère du roi et l'expliqua ainsi : « Car à la poursuite avoit fait grandes dépenses. Encore fut plus marri de l'infidélité d'aucuns électeurs et d'autres princes d'Allemagne qui lui avaient promis[98]. » Le Bourgeois de Paris ne le contredisait pas. Il était même plus précis. Selon lui, si François Ier n'était pas devenu roi des Romains, c'était à cause de la trahison de l'évêque de Liège, qui rêvait du chapeau de cardinal que le roi lui avait promis. La promesse n'avait pas été tenue. Pour se venger, l'homme d'Eglise aurait œuvré avec énergie à retourner tous ses soutiens et alliés dans l'Empire[99]. Les frères Du Bellay, dans leurs Mémoires publiés dans les années 1570, reprirent l'accusation contre le cardinal de Liège, ajoutant le nom de Frédéric comte Palatin[100]. Ces différents propos servirent de preuves aux historiens français pour asseoir l'origine de la rivalité qui opposa François Ier à Charles Quint pendant trois décennies. Or cette rivalité qui engendra tant de guerres et fit tant de morts, si elle fut réelle, n'eut pas pour point de départ l'échec de l'élection, en tout cas pas pour les contemporains du roi. La cause de ces malheurs, ils la trouvaient ailleurs, dans une rencontre avortée pour cause de décès en mai 1519, peu avant le vote de Francfort.

L'entrevue de Montpellier

Depuis 1512 et la conquête de sa partie sud par Ferdinand d'Aragon, rien n'avait été réglé au sujet du royaume de Navarre et les nombreuses rencontres entre les hommes du roi de France et ceux du nouveau Roi Catholique n'avaient apporté aucune réponse concrète. Le traité de Noyon, malgré les promesses de Charles d'Autriche, n'avait pas abouti à un accord précis. La reine de Navarre n'avait pas envoyé, comme le roi d'Espagne le lui proposait, une ambassade pour défendre sa cause auprès de lui. Aussi, et parallèlement à la concurrence à laquelle se livraient les deux princes pour obtenir le titre de roi des Romains, concurrence qui n'avait altéré ni les paix existantes ni les projets d'union matrimoniale, ni même le rêve de croisade, ils acceptèrent d'organiser une rencontre pour solder les problèmes non résolus depuis l'été 1516, c'est-à-dire la confirmation du mariage de Charles d'Autriche avec Charlotte de France et les litiges au sujet de la Navarre. La cité choisie pour la rencontre fut Montpellier. Le roi de France abandonna la conduite des négociations à l'un de ses plus fidèles sujets, Arthus Gouffier, seigneur de Boisy, qu'il fit accompagner par Jacques Olivier, premier président du parlement de Paris, Etienne Poncher, nouvellement nommé archevêque de Sens, et Thomas de Foix. Le roi d'Espagne avait convoqué, quant à lui, l'homme qui depuis trois ans avait toujours négocié en son nom avec la France : Guillaume de Croy. Il y ajouta son maître d'hôtel, le seigneur de Jonvelle, don Diego de Ghevara. L'ambassade française arriva le 1er mai. Les hommes de Charles d'Autriche étaient déjà là. Boisy, fatigué par le voyage et d'une santé fort médiocre[101], demanda un jour de repos.

Les échanges ne débutèrent donc que le 3 mai. Dans ses appartements, toujours souffrant, Boisy reçut le seigneur de Chièvres. Selon la version autrichienne, la seule qu'il nous reste, l'échange aurait porté immédiatement sur le problème de la Navarre. Boisy

aurait affirmé que le roi avait à cœur ce royaume et proposait pour en finir une union matrimoniale entre Henri d'Albret, héritier de la Navarre, qui avait 15 ans environ, et la sœur de Charles d'Autriche, Katherine, ou, si ce mariage était impossible (l'homme n'ignorait pas que celle-ci était déjà promise au fils de l'électeur de Brandebourg), il demandait que le roi d'Espagne laisse le titre de roi et le royaume au jeune adolescent, conservant pour lui les places fortes côté espagnol.

La réponse de l'ambassadeur fut évasive. Il préféra orienter la conversation sur le projet de mariage de son maître avec la fille du roi de France, et proposa une relecture des articles concernant ledit mariage établis lors du traité de Noyon. La Navarre était le dernier point évoqué par ce texte, elle n'était donc pas une priorité. Le 4 mai, la réunion se déroula chez Guillaume de Croy. Si tout ce qui touchait au mariage de Charlotte de France et du Roi Catholique se régla rapidement, le problème de la Navarre fut de nouveau à l'ordre du jour avec l'arrivée des ambassadeurs d'Henri d'Albret. Traités et généalogies en main, ils démontrèrent le droit de leur jeune maître à revendiquer l'entièreté du royaume. Les envoyés de Charles d'Autriche arguèrent que ni sa mère ni lui n'avaient respecté le traité de Noyon, et que le Roi Catholique avait des droits tant au titre de la succession de Ferdinand d'Aragon que par transport à lui fait par la reine Germaine de Foix sur cette terre. Les discussions durèrent deux jours. Les trois délégations se retrouvèrent chez Boisy, toujours alité, toujours malade. Celui-ci restait sur les positions évoquées au début de l'entrevue. Les hommes de Charles d'Autriche sur celles qu'ils avaient déclarées aux ambassadeurs du roi de Navarre. Ils n'acceptèrent que de l'indemniser, soit par une rente, soit par une somme au comptant. Deux ou trois jours plus tard, Etienne Poncher et le président Olivier étaient à nouveau en conversation avec le seigneur de Croy et concluaient les articles du mariage. La tentative

de revenir sur la question navarraise échoua, le représentant de Charles d'Autriche restant ferme sur ses positions. C'est alors que Boisy décéda, aux environs du 10 mai. Seul le grand maître avait reçu le pouvoir de conduire les négociations. Sa mort obligea les autres représentants du roi à ajourner les rencontres et à remettre à plus tard la finalité des accords sur le mariage franco-autrichien et les pourparlers sur la Navarre. Les deux partis se séparèrent donc, s'assurant l'un l'autre que François Ier et Charles d'Autriche s'accorderaient bientôt pour une autre rencontre afin de finaliser concrètement la totalité du traité de Noyon. Entre-temps, ils étudieraient les propositions évoquées lors de cette assemblée et assuraient que les traités déjà signés seraient respectés[102].

Les funérailles du fidèle serviteur du roi de France eurent lieu en grande pompe à Chinon, à la fin du mois de mai[103]. L'entrevue de Montpellier ne fut jamais reconduite et les problèmes en suspens le restèrent. La puissance nouvelle de Charles d'Autriche, après le 28 juin, n'obligeait plus ce dernier à une diplomatie bienveillante à l'égard du roi de France. Dominant plus de la moitié de la chrétienté, il pouvait sans peine laisser traîner ces différentes affaires et pousser François Ier à la faute. Si le Français réagissait par les armes pour protéger la Navarre, il se mettrait dans la position de l'agresseur et romprait les traités de Noyon, de Cambrai et de Londres. Auteur de la rupture de la paix universelle, ses alliés d'hier, et notamment Henry VIII, pourraient se retourner contre lui dans la plus parfaite légalité. A Montpellier, François Ier avait donc, avant même d'échouer à l'élection, perdu l'occasion de maintenir la paix à son profit en ne précipitant pas le mariage de sa fille avec Charles d'Autriche. Ses contemporains le comprirent. Fleurange, dans ses Mémoires rédigés sept ans plus tard, n'eut crainte d'affirmer que la mort du grand

maître de Boisy avait coûté la vie de 200 000 hommes[104]. Une opinion que partagea plus tard Martin Du Bellay[105].

Empereur tout de même

Si la propagande royale ne communiqua pas sur l'échec de François Ier, elle n'abandonna pas pour autant l'idée que le roi de France pouvait toujours être empereur, réactualisant les thèmes développés autour de l'empereur des derniers temps. Déjà, au cours du printemps 1519, Jean Thenaud[106], dans sa lettre fictive envoyée du paradis à François Ier par Charles VIII, affirmait que le roi était, quoi qu'il arrive, le véritable empereur chrétien. Charles VIII et Louis XII n'avaient régné que pour lui ouvrir la voie et lui donner la possibilité d'épouser cette femme hors du commun qu'était Claude, choisie elle aussi par Dieu pour porter l'enfant miraculeux[107]. Certes, l'auteur ne souhaitait pas détourner le roi de son ambition immédiate, mais il lui rappelait qu'il y avait toutefois une autre voie, sans nécessairement se mesurer « à de jeune sot ou vieux[108] ». L'édition d'un texte de Claude de Seyssel, *La Monarchie de France*, manuscrit offert à François Ier sans doute au moment de son entrée parisienne de 1515, y participa de manière plus significative. Le privilège royal datait du 3 mai 1519 ; l'édition de l'ouvrage fut achevée le 21 juillet. Si la version imprimée, outre le titre, avait sensiblement évolué par rapport au texte original, son architecture, voulue par l'évêque de Marseille, ne fut pas respectée par l'imprimeur qui supprima certains chapitres et intégra plusieurs additions dont celles relatives à la démocratie, additions qui ne furent peut-être pas de la main de l'auteur ; le paragraphe final qui concluait sur la perspective d'une croisade grandiose sous la houlette du roi de

France était aussi nouveau. Une invitation argumentée ainsi : « Et ne fais nul doulte que le prince et monarque de France qui est à présent, doué de tant de dons de nature et de grâces et au surplus ayant l'eage qu'il est, la puissance si grosse et si prompte avec l'amour du peuple et de la noblesse, […] il trouvera par conseil estre plus convenable ne face plus grande choses et plus digne mémoire que jamais ne fist roy de France, ayant toujours Dieu devant les yeulx, et en celluy mettant toute sa confiance, comme il a commencé, car les occurrences des temps sont à ce disposées. Et Dieu, voyant son bon vouloir, luy adressera journellement de plus grandes et si le guidera en tous ses faicts et affaires dont par moyen se pourroit ensuyvre le recouvrement de la Terre sainte et des empires, royaulmes, pays et provinces que tiennent les infidèles, à l'honneur de Dieu et de notre foi et religion chrétienne, au saulvement de son âme et à la gloire perpétuelle de son nom et de la nation de France[109]. » La préférence de Dieu pour le roi de France était une nouvelle fois validée. Dieu, qui l'avait protégé depuis sa naissance, l'avait doté de toutes les grâces. Il lui avait donné son royaume préféré, le plus grand de la chrétienté, l'avait fait vainqueur contre les plus mauvais chrétiens et lui avait donné un fils magnifique. L'auteur en était convaincu : Dieu ne cesserait jamais de l'accompagner afin qu'il accomplisse ce destin unique qu'Il avait voulu pour lui.

D'autres proposèrent le même espoir au roi, et parmi eux François Demoulins. Le médecin avait entrepris pour son protégé une adaptation, fort sommaire et très simpliste, mais à usage privé, des *Commentaires* de Jules César. Le récit était transformé en un dialogue entre le roi et le général romain. Le texte était régulièrement ponctué d'additions du traducteur qui aidaient à une meilleure compréhension du discours césarien, par la définition de nombreux termes juridiques et militaires ou par la localisation des lieux cités.

Pour qu'il y ait dialogue, il fallait qu'il y ait eu rencontre. Demoulins en avait imaginé trois, une par volume. La première aurait eu lieu le 30 avril 1519, à Saint-Germain-en-Laye. La deuxième se situait au début du mois d'août 1519, en forêt de Fontainebleau. La dernière aurait eu lieu le 27 février 1520 dans le parc de Cognac, puis en forêt de Craigne, près d'Angoulême[110].

Celui qui était alors pris par tous pour le premier des empereurs romains, membre du prestigieux groupe des neuf preux, et qui avait été, avec le roi de France, le seul à être vainqueur des Helvètes, confiait à François Ier, lors de leur deuxième rencontre, c'est-à-dire un mois après l'échec du roi à l'élection, qu'il n'y avait rien à regretter. Les empereurs romains avaient souvent mal fini, généralement de mort violente, soit par les armes, soit par le poison, et le vrai pouvoir ne venait jamais des hommes mais de la seule volonté de Dieu. L'empereur que choisissaient les hommes n'était qu'un prince élu parmi d'autres. Seul Dieu pouvait revendiquer le titre d'empereur et, comme Il avait choisi le roi de France pour être son bras armé sur terre, François Ier pouvait se targuer de rester Son protégé et porter fièrement Sa volonté à travers le monde. La légitimité impériale de François Ier n'était pas humaine, elle était divine[111]. L'enlumineur Godefroy Le Batave illustra le propos par une miniature qui représentait le Christ en croix. Dans sa main droite, il tenait l'oriflamme des rois de France, drapeau rouge à croix blanche de saint Michel, et de l'autre une couronne de monarque universel, couronne surmontée de plusieurs arceaux et terminée en son sommet par le globe impérial enrichi d'une croix. Le choix de Dieu restait français. L'honneur était sauf[112].

Cet échec et la pérennité du thème « François Ier, empereur universel » amplifièrent la diffusion d'un élément dont la mutation s'était esquissée pendant la campagne liée à la croisade. Un élément

qui touchait à la représentation royale riche de symboles : la couronne royale. Afin d'insister sur cette indépendance du roi de France face à l'Empire et soutenir cette préférence divine, une nouvelle couronne avait été inventée. Comme les précédentes couronnes françaises, son bandeau était fleurdelisé et, comme celle de l'empereur, elle était fermée. Mais en son sommet, au lieu du globe surmonté de la croix, il y avait une fleur de lys. A l'emblème universel s'était substitué un symbole national qui, selon la légende, aurait été donné par Dieu aux rois de France dès le temps de Clovis[113]. Par cette couronne fermée, la monarchie française affirmait un principe de base théorisé depuis plus d'un siècle : le roi était empereur en son royaume (il ne tenait sa couronne que de Dieu, ne reconnaissait que Lui comme autorité supérieure) et conservait aussi l'espoir d'une puissance sur un territoire plus vaste que la France[114]. La diffusion de ce type de couronne apparut sans doute pour la première fois sur le sceau du concordat, fut visible à la même époque sur l'imprimé qui relatait l'entrée du roi à Rouen[115], puis sur le texte célébrant le choix du pape à faire de François Ier son bras armé à la croisade en 1518[116], enfin sur l'imprimé relatant la fête de la Bastille. Mais c'est après 1519 qu'elle se généralisa et apparut partout jusqu'à faire disparaître la couronne ouverte. Le décor peint et sculpté des maisons royales, ceux des spectacles de rue et des livres furent les premiers supports pour la populariser. Elle intégra même rapidement le monnayage, qui jusque-là avait été peu utilisé pour illustrer la gloire royale. La nouvelle couronne est attestée pour la première fois sur les monnaies du Dauphiné dès 1520. Son emploi se répandit, de proche en proche, d'abord dans les ateliers monétaires de Lyon, à partir de 1528, puis de Paris en 1529 et d'Angers en 1534[117], mais ce ne fut que sous Henri II qu'elle apparut sur le grand sceau de France. C'est ce type de couronne que les rois de France utilisèrent tant que

le régime monarchique vécut, n'y apportant par la suite que des modifications mineures, portant sur le nombre des arceaux, leurs courbures et leur décoration.

Seulement huit mois s'étaient écoulés entre la fête de la Bastille, la publication du texte de Claude de Seyssel et la composition du volume de Demoulins. Pour les sujets du roi, le discours n'avait pas varié. François Ier était et pouvait être encore longtemps le prince le plus puissant d'Europe puisque élu par Dieu pour mener à bien une mission dont l'aboutissement était le bonheur du monde. L'épisode de l'élection sur lequel les publicistes de la monarchie n'avaient rien dit n'empêchait donc pas de cultiver cette image idéale du roi structurée depuis des mois. Les Français pouvaient toujours croire au destin hors norme de leur souverain et à la paix universelle.

Pourtant, François Ier n'était pas le seul à revendiquer cette mission universaliste. Maximilien Ier y avait toujours prétendu. Henry VIII la caressait aussi. Par ailleurs, sitôt l'élection acquise à Charles d'Autriche, son conseiller Mercurino da Gattinara traçait dans un mémoire les grandes lignes de la politique que devait suivre un empereur idéal. Ce mémoire n'avait guère de rapport avec le texte rédigé par les électeurs et que le nouveau roi des Romains avait dû signer pour que soit validée son élection. Reprenant le mythe du second Charlemagne, l'homme faisait le rêve qu'un jour un souverain unifierait l'« universel monde sous un même pasteur ». Evidemment, ce souverain tant attendu était, à n'en pas douter, celui qu'il servait.

TROISIÈME PARTIE

LES CAPRICES DE FORTUNE

XIV

L'aube du déclin

Si, par ses victoires militaires, ses conquêtes et ses succès diplomatiques, François Ier avait incontestablement dominé la scène politique européenne depuis son avènement et s'était imposé comme le plus grand et le plus puissant prince de la chrétienté, l'élection de Charles d'Autriche menaçait d'entraver cette réussite. Pis, elle pouvait affaiblir sa position du moment. Déjà héritier des querelles qui opposaient le roi de France avec l'Aragon sur la frontière des Pyrénées et dans le sud de la péninsule Italienne, le petit-fils de Ferdinand, devenu roi des Romains, héritait maintenant des litiges entre la France et l'Empire en Italie, avec le duché de Milan, mais également dans le royaume en raison du duché de Bourgogne toujours considéré, côté impérial, comme un bien à recouvrer. La France était donc potentiellement menacée sur toutes ses frontières terrestres par le même prince. Pour l'heure, cependant, les deux hommes restaient toujours bons amis et en paix. Aucun projet envisagé par eux depuis quatre ans n'était remis en question. François Ier et son conseil voulurent toutefois se prévenir contre lui et tentèrent de conserver rapidement leurs acquis en prenant des garanties auprès d'alliés sinon puissants, du moins essentiels au royaume si un conflit éclatait de nouveau entre la France et l'Empire : le pape et le roi d'Angleterre.

Réagir et prévoir

Le 8 juillet 1519, après un court séjour à Fontainebleau, François Ier rentrait à Saint-Germain-en-Laye et reprenait ses activités politiques. En plus des affaires courantes du royaume, où la seule innovation fut un projet de création d'un hôpital à Paris pour les pestiférés, hôpital qui faute de financement ne vit jamais le jour[1], le roi et son conseil se préoccupèrent immédiatement de resserrer les liens avec les princes allemands qui avaient soutenu le souverain jusqu'au bout de la campagne électorale. C'est ainsi qu'au milieu de l'été une alliance fut établie avec le duc de Wurtemberg[2], puis quelques mois plus tard avec Jean de Clèves, duc de Juliers[3]. Par ailleurs, si François Ier ne contesta pas la légalité de l'élection du 28 juin, il chercha à entraver sa validation et ainsi retarder, voire suspendre la légitimité de Charles d'Autriche à diriger l'Empire en faisant valoir auprès de celui de qui tout dépendait maintenant, Léon X, un argument déjà utilisé auprès des électeurs : un roi de Naples ne pouvait être empereur d'Occident.

Celui qui avait appuyé très officiellement la candidature du roi de France, mais qui dans les derniers jours de la campagne électorale s'était soumis à l'opinion générale, avait, l'élection faite, entrepris d'assurer le souverain français de son amitié. Il accepta sa proposition et, afin de prouver sa bonne foi, se dit prêt à faire une nouvelle alliance avec François Ier, une ligue à laquelle serait associée la république de Venise et qui aurait pour objectif de défendre l'Italie de Charles d'Autriche. François Ier y fut évidemment favorable et, pour négocier le traité, envoya en cour de Rome le seigneur de Saint-Marcault. L'ambassadeur fut reçu en audience le 21 août 1519 et un premier texte fut signé presque aussitôt. Le roi de France s'engageait, dans l'avenir, à ne jamais rien conclure avec Charles d'Autriche sans

le consentement du pape, qui lui faisait la même promesse[4]. Restait à convaincre la Sérénissime et à rédiger les différents articles de la ligue.

Arrivé sur les bords de Loire à la fin août[5], résidant à Blois puis, à partir de la mi-octobre, à Amboise où il passa les fêtes de la Toussaint, François Ier attendait d'autres nouvelles, de Rome certes, mais également de la confédération helvétique, d'Angleterre et d'Ecosse. Le seigneur de Marigny et le bailli de Caen devaient l'informer de la réalisation de l'entrevue envisagée par le traité de Londres entre lui et Henry VIII, confirmant ainsi les projets communs des deux souverains[6]. Alberto Pio de Savoie, comte de Carpi, devait soutenir Saint-Marcault à Rome dans ses négociations avec le pontife pour le projet de nouvelle alliance[7]. Quant à Charles II de Savoie, il avait la difficile mission de ramener les cantons suisses à de meilleurs sentiments envers le roi de France, n'ayant plus rien à craindre de lui depuis son échec à l'élection. Enfin, à Pierre Cordier, François Ier avait demandé de faire confirmer la paix entre l'Ecosse et l'Angleterre.

Parce qu'il projetait un séjour à Cognac pour le début de l'année suivante, François Ier, qui n'était pas retourné dans sa ville natale depuis son avènement, avait souhaité y faire son entrée comme roi. Il en prit le chemin le 10 décembre[8]. Passant la Noël à Châtellerault[9], il était à Poitiers au début du mois de janvier 1520. La cité, bien que renommée pour son université, était alors pauvre. Pourtant, elle souhaita réserver au roi une réception dont le faste, il est vrai, n'eut rien de commun avec celui que les grandes villes du royaume avaient offert au souverain. Plus simple dans sa mise en scène, elle le fut aussi dans le message. Les trois spectacles proposés à François Ier et au peuple en ce jour de fête furent essentiellement axés sur des thèmes bien éloignés des événements récents et des projets futurs du roi. La nécessaire fidélité du peuple à son prince fut illustrée par le

premier. L'excellence du gouvernement, notamment en matière de justice, par le deuxième – la création des chambres de vacation que le roi venait d'imposer à tous ses parlements pour faire rentrer des deniers dans les caisses de l'Etat par la vente d'offices – passa sans doute à Poitiers pour une volonté réformatrice bienveillante du prince. Enfin, le troisième célébra la paix qui régnait dans le royaume et celle que François Ier entretenait avec toute la chrétienté qui, en ce mois de janvier, bien qu'en danger certain, était toujours respectée. Selon les organisateurs, le royaume était donc bien gardé et le roi de France, par l'excellence de ses heureuses réformes et la vertu de son entourage, maintiendrait cet état essentiel à la prospérité du peuple. Un espoir que les Poitevins croyaient voir perdurer grâce au soutien sans faille de Dieu au roi. Un programme rassurant en somme, qui ne laissait rien présager de ce que François Ier et son conseil avaient déjà en tête : une prochaine guerre soit en France, soit en Italie, voire sur les deux territoires[10].

Quittant Poitiers vers le 15, François Ier et sa suite passèrent par Choisy pour rejoindre le 23 Saint-Jean-d'Angély où le roi attendit la fin des préparatifs de son entrée à Cognac. Là, il fit réponse aux différentes lettres d'Alberto Pio reçues au cours du mois de janvier, qui évoquaient les inquiétudes du pape face à la situation présente et à venir. Le texte, long de plusieurs pages, résumait la politique royale des dernières semaines et envisageait les stratégies à suivre par les deux souverains afin de neutraliser la puissance nouvelle de Charles d'Autriche. Outre que François Ier priait son envoyé de peser de toutes ses forces pour que le pontife résiste le plus longtemps possible aux pressions des ambassadeurs du roi des Romains qu'il subissait depuis l'automne pour hâter la validation de l'élection, et qu'il lui exprimait son désir sans faille de calquer son action sur la sienne, François Ier demandait à son ambassadeur d'informer le saint-père que les

représentants de Charles d'Autriche en France avaient eux aussi essayé de le séduire. Ils avaient cherché à dédramatiser la puissance de leur maître et lui avaient proposé une alliance plus étroite. Le « Catholique », comme ne cessait de l'appeler le roi, se disait prêt à le soutenir dans tous les projets qu'il envisagerait tant à Milan qu'ailleurs. La proposition aurait laissé François Ier de marbre. Elle n'aurait eu pour objet, selon lui, que de rompre les liens qui l'unissaient au pape, et François Ier ne le souhaitait à aucun prix. Pour cette raison et pour gagner du temps, le roi voulut réfléchir.

Puis, François Ier revint sur les motifs qui lui faisaient refuser de reconnaître Charles d'Autriche empereur. Il prit un argument juridique imparable aux yeux du pape : l'empereur du Saint Empire germanique ne pouvait être roi de Naples. Toutefois, craignant toujours un revirement de Léon X, il implorait ce dernier, par son envoyé, de lui tenir le langage le plus clair sur sa situation à Rome. Pour sa part, il avait l'intention de dire aux ambassadeurs de Charles d'Autriche qu'il s'en tiendrait aux traités existants et si, par hasard, il lui demandait autre chose, ce ne serait pas sans avoir pris au préalable, comme il s'y était engagé, l'avis et l'approbation du saint-père.

François Ier rassura le pontife qui craignait, par son refus d'accorder l'investiture impériale à Charles d'Autriche, une nouvelle guerre en Italie. L'Autrichien ne pourrait pas faire grand mal à l'armée de la ligue qui, soutenue par les cantons, rassemblerait ses hommes, ceux de Venise, de Florence et du pape. Ayant eu nouvelles des Suisses, François Ier était en mesure d'affirmer que neuf cantons étaient prêts à entrer dans l'alliance et donc à faire la guerre au Roi Catholique. Les quatre autres les rejoindraient après la Saint-Jean. Un retard justifié en raison d'un traité particulier signé avec le roi d'Espagne qui prenait fin à cette date. D'ailleurs, le roi de France ne

croyait pas que ce dernier oserait la guerre. Outre qu'il manquait cruellement d'argent, la dispersion de ses domaines l'affaiblissait et son principal allié, le roi du Portugal, n'était dans cette affaire d'aucun secours. Bien que convaincu de sa puissance armée, mais désirant éviter de répandre le sang des chrétiens, François Ier imaginait un compromis qui, selon lui, ne lésait personne. En échange de l'investiture impériale, Charles d'Autriche s'engagerait à ne rien faire contre la Lombardie, dominée par le roi de France, et la Toscane, aux mains des Médicis. Evidemment, la chose ne pourrait être entendue sans obtenir au préalable l'investiture définitive du Milanais pour lui et tous les rois de France par le Habsbourg. Restait la querelle de la Bourgogne qui ne manquerait pas, le roi en était certain, de resurgir dans les semaines et les mois prochains, source possible d'un nouveau conflit armé et susceptible de s'étendre à la péninsule. François Ier avait, outre le droit qui lui était favorable, un argument de poids pour se défendre : le traité de Paris de 1515, dans lequel Charles d'Autriche avait promis et juré que ni lui ni ses successeurs ne demanderaient la restitution du duché. En revanche, il rappela au pape que les droits qu'il revendiquait sur le royaume d'Aragon, la Catalogne, Valence, Majorque, Minorque et Cerdagne, droits qui étaient échus à la Couronne par le testament de René d'Anjou de 1480, étaient parfaitement légaux et qu'il n'entendait pas les abandonner. Il affirmait avoir obtenu l'avis des plus grands juristes, qui tous auraient confirmé ses prétentions. Quant au problème napolitain, le roi avait également sa solution. Si Charles d'Autriche refusait de payer la somme de 100 000 livres annuelles prévue par le traité de Noyon pour le royaume, outre les censures apostoliques il perdrait automatiquement une épouse, l'Artois mais aussi la partie du royaume italien que le roi lui avait concédée. Devant tant d'entraves, François Ier n'imaginait pas que Charles

d'Autriche ne tienne pas sa promesse de 1516, ni qu'il envisage seulement de faire la guerre tant à la France qu'au pape. Et si, par hasard, le roi d'Espagne refusait le mariage avec une fille de France, François Ier assurait son ambassadeur qu'il irait conquérir Naples pour lui.

Léon X s'inquiétait aussi de la Navarre, qui pouvait être une source de conflit capable de dégénérer en une guerre plus globale. Sur ce point, François Ier se montra ferme. Il ne faisait aucun doute pour lui que Jean d'Albret était honteusement spolié de son royaume et qu'il était en droit de le recouvrer entièrement. Enfin, pour complaire au pontife, il lui demandait de toujours penser à une possible alliance qui unirait les deux princes, maintenant presque rivaux, avec le saint-père, pour entreprendre la conquête de la Grèce et de la Terre sainte[11].

En somme, en ce début d'année 1520, François Ier et ses conseillers, bien qu'ayant envisagé le pire, restaient confiants sur les chances royales de contrer la nouvelle puissance de Charles d'Autriche, en raison des multiples empêchements qui se dresseraient devant ce dernier si d'aventure il prétendait à tous les droits que l'élection lui donnait, tant dans la péninsule Italienne que dans le royaume de France. Restait l'Angleterre. Henry VIII pouvait toujours rompre le traité de paix de 1518 et soutenir, comme il l'avait fait précédemment, celui à qui l'on refusait toujours en France de donner le titre de roi des Romains et plus encore d'empereur. Mais le souverain anglais n'avait pas vraiment les moyens de se lancer dans une telle aventure. L'Ecosse, soutenue par la France, pouvait le contraindre à une guerre sur ses terres, chose qu'il ne souhaitait pas. Aussi, pendant les mois qui suivirent, il chercha à conserver l'amitié de François Ier.

Préparation d'une rencontre franco-anglaise

Le séjour royal à Cognac dura trois semaines. Si l'entrée fut gâtée par la gelée et la pluie[12], le pas d'armes qui la précéda, où s'était rassemblée toute la noblesse de la région, organisé sur un scénario inspiré des chevaliers de la Table ronde, fut un franc succès[13]. Quant à François Ier, il put se satisfaire des nouvelles apportées par ses ambassadeurs. De Pierre Cordier, revenu d'Ecosse, il apprit la pacification du royaume. Par le bailli de Caen, de retour d'Angleterre, il fut informé de l'évolution heureuse du projet de l'entrevue inscrite dans le traité du 2 octobre 1518 et qui, fixée au printemps 1519, avait été reportée en raison de la vacance du trône impérial. Henry VIII s'était montré très favorable à l'idée et proposait même une date pour la rencontre, à la fin du printemps. Parce que toute entrevue royale soulevait des questions d'amour-propre importantes, le cérémonial était essentiel et, puisque le projet était anglais et que tous les envoyés du Tudor se souvenaient du faste, et peut-être de l'insolence de François Ier, lors de la fête de la Bastille, le cardinal d'York, Thomas Wolsey, avait souhaité le contrôle de l'événement. La rencontre aurait lieu sur les marches de Picardie, à la limite des terres de France et d'Angleterre. L'ecclésiastique proposait que François Ier et Claude de France résident en la petite cité d'Ardres, et que son prince et son épouse séjournent au château de Guînes, proche de Calais. Le texte établissait le nombre de rendez-vous des deux souverains, comme celui des visites qu'ils feraient aux épouses de l'un et de l'autre, ainsi que la durée des jeux qui devaient agrémenter ce séjour, tout comme les différents lieux à préparer à cet effet. Ces jeux étaient évidemment ceux que deux souverains chrétiens pouvaient honorablement pratiquer en ces temps paisibles, des jeux virils, ces

fausses guerres ou guerres de plaisance qu'étaient les pas d'armes et les tournois[14].

Avant même de valider la proposition du représentant du pape en Angleterre, le 26 mars 1520, François Ier, après un court moment passé à Angoulême[15] ravagée par une tempête d'une rare violence et dont les dégâts s'étendirent sur la grande majorité des terres de l'ouest du royaume[16], avait donné ordre à Guillaume de Seigne, à Tours, de faire confectionner par les ouvriers du drap de la région les tentes et les pavillons qui devraient servir à son logement[17].

De passage à Blois pour y faire ses pâques, le roi, tout en confiant au maréchal de Châtillon les pouvoirs pour discuter au mieux des problèmes de préséance et de diplomatie que l'entrevue soulevait, envoyait le seigneur de Guiche vers les cantons suisses afin qu'ils confirment les promesses de l'alliance avec le pontife. Puis, il prit le chemin de Paris où il arriva le 27 avril[18]. Là, François Ier apprit sans doute la teneur du traité signé le 11 du mois entre Henry VIII et Charles d'Autriche, qui envisageait également une rencontre entre les deux princes. Quelques jours plus tard, il prenait la direction de la Picardie.

Le 24 mai 1520, le roi était à Montreuil-sur-Mer et y passait les fêtes de Pentecôte. Au même moment, en Angleterre, Henry VIII et son épouse Catherine d'Aragon, avec leur suite, quittaient Londres pour Douvres où ils devaient embarquer pour rejoindre Calais. Ils y reçurent Charles d'Autriche, qui avait délaissé La Corogne pour la Flandre afin d'aller prendre sa couronne de roi des Romains à Aix-la-Chapelle. La rencontre eut lieu le 26 et se poursuivit à Cantorbéry les jours suivants. Le séjour britannique du roi des Romains se prolongea jusqu'au 29. Les deux princes se quittèrent bons amis en se promettant de se revoir en juillet pour finaliser leur entente.

Alors qu'Henry VIII conversait, 3 000 ouvriers et artisans du royaume anglais, en plus des marchands de drap et marins, s'activaient pour rassembler, entreposer et transporter sur les navires amarrés à Douvres et à Greenwich les matériaux nécessaires à la construction et à l'entretien des logements de leur souverain, de son épouse et de tous ceux qui les accompagneraient de l'autre côté de la Manche. Chariots et litières furent également entreposés dans les cales, tout comme les malles de vêtements, les armes et les armures parfois commandées pour l'occasion, les chevaux de parade ou de joute du roi et des princes qui le suivaient, sans parler des autres animaux de bouche tels que les moutons et les volailles, les barriques de poissons pour les jours maigres et les tonneaux de vin, ainsi que les innombrables objets nécessaires à l'expression de la puissance royale anglaise. Pour se loger, Henry VIII avait souhaité se faire construire un palais éphémère à l'extérieur du château de Guînes, relié à celui-ci par un passage couvert de feuillage. Un palais pour la fête, constitué de quatre corps de logis, huit grandes salles, des chambres, des garde-robes et une chapelle, le tout fait de briques, de bois, de verre et de toiles peintes imitant la pierre de taille[19]. Un édifice inspiré par la maison d'un bourgeois de Calais, entièrement conçu et préfabriqué en Angleterre, une prouesse technique qui suscita l'admiration de tous lorsqu'elle fut réalisée. Des sculptures factices, imitant les statues antiques, figuraient les neuf preux et décoraient la façade extérieure. Devant l'entrée principale, une fontaine où les personnages de Bacchus et de Cupidon trônaient au sommet de deux colonnes dorées distribuait du vin à volonté. L'intérieur était tendu de toiles d'Arras, blanches et vertes, aux couleurs d'Henry VIII, surchargées des armes et des chiffres du roi et de son épouse. Sur les autres murs, des tentures historiées, dont celle relatant les hauts faits de David. Les sols faits de parquet étaient

couverts de tapis de style byzantin. Pas moins de 150 maçons, 250 charpentiers, 100 menuisiers et 40 plâtriers y avaient travaillé[20].

Côté français, les moyens engagés étaient tout aussi impressionnants. Dans Ardres, une petite « villette » ancienne que la guerre de 1513 avait ravagée et qui depuis n'avait pas été totalement rebâtie, François Ier avait souhaité une résidence pour en jouir une partie de son séjour et abriter ensuite la reine alors enceinte de sept mois, sa mère et toute leur suite. La maison fut entièrement refaite « et estoit assez belle pour une maison de ville et avoit aussi un grand logis[21] ». Il avait également ordonné le relèvement des fortifications. Apprenant ces travaux, Henry VIII s'en était ému et en avait demandé l'interruption. Proche des lieux qu'il dominait dans le royaume, une ville fraîchement fortifiée en temps de paix et au moment d'une telle rencontre pouvait paraître suspecte. François Ier s'inclina et par Anne de Montmorency, seigneur de La Rochepot, fit part de l'arrêt des travaux. Le second logement du prince était au centre d'un camp militaire de parade, planté non loin d'Ardres. Il rassemblait entre 300 et 400 tentes recouvertes de draps d'or, d'argent et de velours, surchargées des armes, chiffres, emblèmes et devises de leurs propriétaires, surmontées en leur cime de leur étendard. Son organisation fut confiée au grand maître de l'artillerie, Galiot de Genouillac. La tente du souverain, de loin la plus imposante, se composait d'un pavillon principal d'environ 600 pieds carrés et de trois autres d'une superficie moindre. Si son aspect était peu original, la richesse des matériaux utilisés laissa pensif[22]. Elle était entièrement recouverte de brocart d'or et une statue de saint Michel couverte d'or trônait en son sommet. L'intérieur était tendu de toiles de velours azur semé de fleurs de lys d'or ; les cordages faits de fils d'or de Chypre mêlés de soie bleue de Turquie[23]. Les artistes du temps, dont Jean Bourdichon qui avait œuvré notamment pour Anne

de Bretagne, avaient été employés afin d'enrichir et embellir le lieu[24]. Pour transporter la tente royale et toutes celles qui avaient été conçues à Tours, 140 charretiers et 466 chevaux avaient été mobilisés, sans parler des 200 pionniers embauchés pour préparer le terrain. Le mât de bois venait d'Auvergne et les draps d'or avaient été achetés à Florence. Pendant plusieurs semaines, des centaines d'hommes et de femmes, « jour et nuit », avaient travaillé à la réalisation de ce camp un peu partout dans le royaume, où François Ier dépensa plus de 400 000 livres[25]. Cette somme énorme, il l'emprunta en partie aux banquiers florentins de la place lyonnaise. En 1543, elle n'était toujours pas remboursée[26]. Mais cet argent dépensé ne le fut pas en pure perte, comme on l'écrit encore. Beaucoup des matériaux utilisés furent réemployés. Ainsi les bois de chêne, de noyer et de sapin servant aux tentes, aux pavillons et aux estrades furent revendus aussitôt la fête achevée ou réutilisés par l'armée. Il en fut de même pour les toiles, les galons, les franges de soie et de laine, les draps d'or et de velours, les cordages, les fers et les aciers[27].

Séjour au camp du Drap d'or

Ce fut le 31 mai 1520 que François Ier entra dans Ardres. Le même jour, Henry VIII débarquait à Calais. Le lendemain, en grand apparat, escorté par les princes anglais et plusieurs gentilshommes du roi de France, Thomas Wolsey rendait visite à François Ier, qui, respectant les codes de préséance établis par le cardinal, alla au-devant de lui à la porte de la ville[28]. Au même moment, et suivant un protocole identique, Henry VIII recevait l'ambassade française conduite par l'amiral de Bonnivet, l'homme qui selon Guillaume Du Bellay avait

depuis la mort du grand maître de Boisy, son frère, toute la confiance du roi[29]. Là furent réglés les derniers préparatifs de l'entrevue, comme les sujets qui devaient être discutés afin de parfaire la paix entre les deux princes, c'est-à-dire le respect du traité de Londres, le mariage du dauphin avec la fille du roi d'Angleterre et les derniers litiges concernant la restitution des cités occupées par l'Angleterre depuis 1513[30].

La rencontre entre les deux souverains eut lieu une semaine plus tard, le 7 juin, jour de la Fête-Dieu, dans une petite vallée appelée le Val doré, en un champ, à la limite des territoires de France et d'Angleterre, sous un chapiteau tendu de toiles d'or, selon la volonté d'Henry VIII. Celui-ci, respectant toujours le protocole établi, au milieu d'un train de gentilshommes et d'hommes d'armes, se présenta le premier au rendez-vous. Descendu de sa monture, il attendit le roi de France entouré seulement de quelques fidèles et prélats dont le cardinal d'York. François Ier arriva enfin. Sa suite tout aussi nombreuse que celle de son homologue anglais s'arrêta à « un jet de pierre » du pavillon et resta en arrière du roi. A son tour, François Ier descendit de son cheval. Seul Bonnivet, Duprat et le cardinal de Bourbon l'accompagnèrent. Face à face, les deux hommes se saluèrent, s'embrassèrent puis se retirèrent sous la tente, suivis du cardinal d'York et de l'amiral de Bonnivet. Ils y restèrent environ un quart d'heure, puis se saluèrent le plus joyeusement du monde et s'en retournèrent chacun en son logis[31].

Officiellement, les deux hommes ne parleraient plus de politique. Le temps qu'ils passeraient ensemble serait uniquement consacré au jeu et au délassement. Les affaires sérieuses furent toutefois poursuivies, gérées par les conseillers des deux souverains, quotidiennement informés de l'évolution des pourparlers. Le 8 juin, François Ier prenait ses quartiers dans le camp de parade qui était

enfin achevé. Il laissait la maison d'Ardres à son épouse, Claude, qui, avec Louise de Savoie et les autres femmes de la Cour, attendait depuis cinq jours, à Marquise, le moment de faire son entrée dans le cérémonial de l'entrevue. Le 9, les deux princes se retrouvaient sur un autre site, celui prévu pour le pas d'armes et le tournoi. Le lieu était tout aussi luxueux que les autres. Environnées de fossés, comme pour une ville, des galeries de bois autour des lices spacieuses étaient richement tapissées. La loge des reines avait même, comble du luxe, un paravent vitré pour les protéger des intempéries et autres poussières que soulèveraient immanquablement chevaux et participants. Si certaines places étaient réservées, le spectacle était officiellement ouvert à tous, pourvu qu'il « fust en habit honneste[32] ». Se prêtant au jeu, et parce qu'il était prévu que les deux princes combattent ensemble au pas d'armes en qualité de « tenants », François Ier et Henry VIII accrochèrent l'un et l'autre sur l'arbre des batailles leur écu[33]. Les jeux de chevalerie ne débutèrent que le lundi 11.

Pour occuper le dimanche et entretenir le lien d'amitié entre les deux princes, le protocole avait prévu deux dîners, l'un chez la reine de France à Ardres, l'autre au château éphémère de Guînes chez la reine d'Angleterre. Henry VIII se rendit chez la première avec sa compagnie, François Ier chez la seconde dans le même appareil. Fait particulier, tant du côté anglais que du côté français, les rois et leurs épouses avaient tous dîné au préalable. Aucun ne goûta donc aux mets qui leur furent présentés, une précaution qui n'était pas, semble-t-il, de la méfiance, mais de la courtoisie afin de toujours être disponible pour « deviser ensembles[34] ». Le jour de l'ouverture du pas, jour où les deux reines purent enfin faire connaissance, arrivées chacune en litière avec grand train, François Ier et Henry VIII firent quelques échanges contre les « venants » dirigés par le duc d'Alençon.

Mais le temps était mauvais. Le vent était si fort « que l'on ne pouvait presque coucher les lances ». Le lendemain, les deux princes ne jouèrent pas. Le mercredi, la violence du vent avait redoublé et le jeu fut interrompu. D'ailleurs, ce jour-là, le roi de France avait d'autres soucis. Les cordages d'or et de soie de son pavillon avaient rompu, le mât principal s'était brisé. Nombre de tentes de sa noblesse avaient subi pareils dommages. Si François Ier put aller loger à Ardres, il n'en fut pas de même pour les autres sinistrés, qui virent en quelques instants leurs investissements s'envoler, se déchirer et se réduire à rien. Ils trouvèrent asile dans les villages, fermes et édifices religieux des environs. Du beau camp du roi, il ne restait plus grand-chose. Des mésaventures qui n'interrompirent pas pour autant l'entrevue ni le festin que François Ier avait prévu d'organiser dans ses appartements de campagne. Il eut lieu sous un chapiteau dressé à la va-vite sur la route d'Ardres, qui, selon Guillaume Du Bellay, aurait ensuite porté le nom de boulevard du Festin[35]. Quant aux joutes, elles reprirent le jour suivant. Henry VIII et François Ier y participèrent le 15, y apparurent le 16. Le 17, une rencontre analogue à celle du dimanche précédent fut organisée, avec la même douceur apparente, la même légèreté et la même courtoisie. Le pas d'armes s'acheva deux jours plus tard et les deux souverains qui l'avaient ouvert ensemble le refermèrent pareillement, en combattant toujours côte à côte[36]. Le mercredi 20 débuta le tournoi et les deux princes y participèrent, à cheval puis à pied le 22, mais jamais, là non plus, ils ne s'affrontèrent directement.

Après dix-sept jours d'échanges aimables, de bons sentiments et de cadeaux de haut prix, au milieu des festins et des plaisirs du jeu, la rencontre s'acheva. La messe du 23 juin en fut un des points d'orgue. En plein air, sur le lieu même des ébats chevaleresques, elle fut célébrée par le cardinal Wolsey en présence des deux souverains, de

leurs épouses et de tous les seigneurs et dames qui les avaient accompagnés durant ce séjour. Les ambassadeurs du pape, de Charles d'Autriche, de Venise étaient également présents. Afin de célébrer cette paix, le pape avait ordonné la pleine rémission des péchés de tous les participants à la cérémonie, concédée par grâce spéciale au cardinal Wolsey[37]. Un dîner entre les deux souverains suivit. Le lendemain, dimanche 24, après des festins identiques aux deux précédents dans leur déroulement, François Ier prenait la route de Paris et Henry VIII celle de Calais.

Avant de se quitter, les deux princes avaient émis le désir de faire édifier au Val doré, au lieu même de leur première rencontre, une chapelle afin qu'une messe soit dite chaque jour pour la protection des deux hommes et la paix qui les unissait, une chapelle qui porterait le nom de Notre-Dame de la Paix.

Bilan d'un événement

D'un point de vue politique, cette rencontre ne fut pas d'une grande importance. Le traité établi par les conseillers d'Henry VIII et de François Ier n'était guère différent de celui d'octobre 1518. Il confirmait surtout la paix existante, le projet de mariage des deux enfants et la pension viagère d'Henry VIII. Les seules nuances furent pécuniaires, liées à la restitution des cités occupées par les Anglais. Henry VIII y avait fait des restaurations qui lui avaient coûté. Il souhaitait en être dédommagé. François Ier avait accepté[38]. Cette rencontre marqua pourtant considérablement les esprits. Tant de richesses déployées, tant de noblesse réunie pour célébrer une paix impressionnèrent des deux côtés de la Manche et la propagande

royale française souhaita que le peuple du royaume s'en souvienne ainsi.

Au départ, pourtant, la communication fut assez prudente. Les publicistes de François Ier ne parlèrent nullement de l'objet de l'entrevue. Ce moment aurait été envisagé pour se détendre, ainsi le présentait en tout cas le placard qui invitait les nobles du royaume et d'ailleurs à venir participer au pas d'armes et au tournoi. Il les conviait à venir voir

> « Les triumphant et belliqueux arroys
> Des deux plus haultz et puissans roys
> Qui soient regnans aujourd'huy sur la terre
> Preux et hardis, vaillans, justes et droits
> François de France et Henry d'Angleterre[39] ».

Ces jeunes et valeureux chevaliers ne devaient pas songer à la dépense, seulement à la gloire qu'ils pourraient acquérir en combattant devant deux princes de cette envergure, au milieu des plus jolies femmes de la chrétienté[40].

L'entrevue passée et bien passée, il devenait plus simple aux propagandistes de résumer la rencontre. Outre un texte anonyme rédigé le 10 juin en italien qui évoquait la rencontre de François Ier et d'Henry VIII du 6, se bornant à décrire le faste des lieux et la richesse des costumes des participants[41], ce moment fut principalement raconté pour les Français par un petit livret imprimé qui résumait au jour le jour les événements. Comme dans les récits des autres cérémonies où le roi était mis en scène, celui-ci ne fut pas avare sur la richesse étalée, suivant un courant qui s'était imposé dans ce type d'ouvrages depuis l'entrée de 1515 et qui allait s'amplifier avec le temps, au détriment du récit même de la cérémonie. Mais ce qui

s'esquisse en filigrane, c'est le désir de faire de cette rencontre un moment d'amitié et, malgré la puissance du cérémonial imposé, de laisser croire à une simplicité et une spontanéité dans les rapports entre les deux hommes. Ainsi, et pour ne donner que cet exemple, l'anecdote qui se déroula le dimanche 17 juin. François Ier devait déjeuner chez la reine d'Angleterre, Henry VIII à Ardres en compagnie de Claude de France. François Ier arriva en avance au rendez-vous. Henry VIII était encore chez lui. Lorsque l'Anglais l'aperçut, il se serait précipité à sa rencontre et lui aurait donné une chaleureuse accolade, visiblement ravi de le retrouver. François Ier serait arrivé au rendez-vous dans la plus grande simplicité, presque sans escorte alors que tant d'hommes d'armes entouraient Henry VIII, un comportement qui aurait enchanté les Anglais et les aurait rassurés sur les bonnes intentions du Français présentes et à venir[42] ; une démonstration de confiance qui fut partagée par leurs épouses. La scène aurait eu lieu lors de la messe du 23. L'une et l'autre s'abstinrent de baiser la paix et préférèrent s'embrasser « en signe d'amour, de paix et de concorde[43] ».

Par ailleurs, rien n'était dit de la paix antérieure qui liait les deux souverains. Le traité signé lors de cette rencontre n'aurait eu qu'un but, officialiser le mariage du dauphin et de Mary d'Angleterre, un mariage voulu par Dieu pour que la paix entre Français et Anglais perdure à jamais et qui annonçait celle qui régnerait bientôt entre tous les chrétiens[44]. On restait sur les mêmes schémas. Dans une ballade, Clément Marot, qui participa à la fête, célébra à sa manière ce mariage qui écartait selon lui pour toujours la « pomme d'or de la discorde d'où vient guerre inhumaine » afin que ne règnent sur terre que l'amour, le triomphe et la beauté[45]. Cette paix engendrait d'autres joies. Elle était le signe avant-coureur de la prochaine prospérité des paysans qui pourraient cultiver leur terre sans la crainte d'être pillés

par les aventuriers dont on annonçait la ruine prochaine, et les bourgeois pourraient faire à nouveau commerce sans l'entrave de l'interdit[46]. Quant au nom du camp du Drap d'or, il apparut plus tard dans les textes. Fleurange, dans ses Mémoires rédigés en 1525, paraît être parmi les premiers à l'utiliser[47]. Son origine est probablement plus à trouver dans le nom même du val où se fit la première rencontre des deux souverains que dans une allusion à la tente du roi au camp de parade.

La rencontre de Gravelines-Calais

Les fêtes achevées, alors que François Ier passait par Thérouanne pour accompagner la reine à Saint-Germain-en-Laye, lieu choisi pour son accouchement, Henry VIII s'en retournait à Calais et, comme il avait été convenu depuis le mois de mai, se préparait à rencontrer Charles d'Autriche à Gravelines. Il y arriva le 10 juillet dans un appareil sans commune mesure avec celui qu'il avait souhaité déployer devant le roi de France. Les chevaux, les armes de prix, les armures spécialement conçues pour ce séjour, les décors, les litières, tout fut rapporté en Angleterre. Le palais éphémère qui avait été démonté entièrement sitôt le départ d'Henry VIII de Guînes suivit le même chemin. Les femmes aussi s'en étaient allées. Quant aux hommes qui accompagnaient le roi, outre qu'ils étaient bien moins nombreux, ils imitèrent la simplicité de leur souverain. Ainsi, le duc de Suffolk, qui avait débarqué au mois de juin avec trente-deux chevaux, n'en avait plus que dix un mois plus tard. L'heure n'était plus à la fête. Henry VIII ne venait pas célébrer une alliance et un mariage. D'ailleurs, les publicistes anglais ne communiquèrent que très peu sur l'événement alors qu'ils s'étaient eux aussi largement

étendus sur les cérémonies du camp du Drap d'or, et que des peintures en célébrèrent le faste. Ils ne dirent presque rien de la rencontre de leur souverain avec le nouveau roi des Romains.

Une discrétion qui se constate également du côté espagnol. Les publicistes de Charles d'Autriche la présentèrent en peu de mots. En France, alors que les ambassadeurs du roi assistèrent, de loin, à la rencontre, rien ne fut dit non plus. Seul l'auteur anonyme du récit du camp du Drap d'or l'évoqua, essentiellement pour pointer du doigt la pauvreté du faste, la médiocrité des cérémonies et notamment l'entrée de Charles d'Autriche à Calais[48]. Les mémorialistes restèrent tout aussi silencieux[49]. Seul Fleurange, cinq ans après l'événement, le rappela dans des propos plus que vagues : « Et se trouvèrent à Calais et à Gravelines, et parlèrent de leurs affaires, et feurent une fois audit Calais d'accord et mal d'accord, et prest le roi catholique à monter à cheval pour s'en retourner. Toutefois, ils s'accordèrent ensemble et partirent bien contents l'un de l'autre[50]. » Quant aux frères Du Bellay, ils semblèrent ne rien y comprendre et mélangèrent tout[51].

Apparemment, cette rencontre aurait eu peu d'intérêt. Ce fut tout le contraire. Les quatre jours que passèrent ensemble Henry VIII et Charles d'Autriche furent déterminants pour l'avenir de l'Europe, et cela pour des années. Bien que l'accord ne fût pas complet et que rien de définitif ne fût établi, le texte qu'ils signèrent le 14 juillet 1520 esquissait les traités futurs et envisageait l'isolement prochain de la France sur la scène politique, comme l'affaiblissement du roi et de son royaume. Si Charles d'Autriche avait espéré d'Henry VIII le renoncement à ses engagements pris avec François Ier, notamment au sujet du mariage de sa fille, qu'il se proposa d'épouser, espoir qui fut sanctionné par un refus net de l'Anglais, il parvint à arracher à son homologue la promesse de ne plus conclure de nouvelle alliance avec François Ier. En gage de sa bonne foi, Charles d'Autriche promettait de

ne faire aucune convention de mariage avec François Ier pendant un délai de deux ans. Il en résultait qu'il était prêt à rompre toutes les promesses précédentes faites au roi et notamment celles inscrites dans le traité de Noyon. Dans le même texte était stipulé que les deux souverains traiteraient plus tard des choses dont ils s'étaient entretenus et qu'ils régleraient alors tout ce qui pourrait « être utile à leurs intérêts, honneurs et sûreté », c'est-à-dire mettre par écrit le projet que Charles d'Autriche avait proposé à Henry VIII pour le gagner à sa cause : unir leur force pour aider l'Anglais à recouvrer les biens qu'il revendiquait dans le royaume de France, et l'Autrichien à reprendre Milan et la Bourgogne[52].

Si François Ier n'avait pu mettre son veto à cette rencontre, lui et son conseil avaient conçu des inquiétudes certaines sur l'objet et le résultat de ces conférences. Bien qu'il parût évident qu'Henry VIII, dont l'ambition était de compter dans les grandes décisions de la chrétienté, était bien trop faible pour envisager de se passer de l'alliance avec le roi des Romains, il n'était pas disposé non plus à rompre avec la France – le remboursement de sa pension d'un million d'écus et les sommes promises pour la restitution de Tournai et des autres cités était un élément essentiel à la pérennité de la bonne entente entre les deux princes. Ce rôle d'arbitre lui donnait une importance qu'aucun conflit armé ne lui aurait apportée. Pour cette raison, il se crut dans l'obligation de rassurer François Ier. Son ambassadeur eut ordre de ne presque rien lui cacher des projets de Charles d'Autriche ni des propositions faites à son maître. Il devait aussi préciser que le roi des Romains n'était pas parvenu à ses fins, malgré ses « vives insistances[53] ». Des précautions qui n'eurent pas le résultat escompté. François Ier s'inquiéta plus encore et, pour se protéger, se décida à prendre l'initiative.

XV

L'agresseur agressé

Les différents traités de paix que François Ier avait signés les années précédentes avaient eu pour objet principal de protéger ses conquêtes. Un succès à l'élection impériale aurait assuré cette politique dans le temps. Ce ne fut pas le cas. Le roi dut donc composer. De tous les traités, la paix universelle de Londres de 1518 était de loin le plus grand frein à sa liberté d'action. La rompre trop rapidement l'exposerait à une guerre totale contre tous ses voisins, et comme en 1513 la France n'y résisterait pas. Par ailleurs, il n'avait pas encore de motifs défendables pour prendre les armes contre Charles d'Autriche. Il lui fallut donc ruser. Alors qu'il préparait ses armées et confirmait ses liens avec la papauté et les cantons suisses, François Ier provoqua des conflits secondaires dans lesquels la France n'avait officiellement aucun intérêt pour pousser à la faute Charles d'Autriche et l'humilier par une défaite militaire.

Les soucis de l'autre

Passant tout le mois d'août 1520 à Saint-Germain-en-Laye, heureux peut-être de la naissance de son cinquième enfant, une fille qui fut prénommée Madeleine et qui eut pour premier parrain non pas un prélat ou un roi, mais une république, celle de Venise, signe de

la bonne entente entre les deux Etats, François Ier et ses hommes organisaient l'avenir. Apparemment, rien ne laissait entrevoir leur dessein : faire la guerre. Pourtant, dès le mois de juillet, le roi cherchait à nouveau de grosses sommes d'argent pour la financer. Le 24, il ordonnait la création de quarante officiers notaires et tabellions royaux à Bordeaux et dans la sénéchaussée de Guyenne[1]. Le 15 du mois suivant, il mandait à l'élection du Poitou une somme exceptionnelle de 180 000 livres[2]. Le même jour, il imposait à la ville de Lyon une surtaxe de la taille de 26 000 livres[3]. Au bailli de Troyes, c'était un subside de 3 500 livres à prendre sur les deniers communs[4]. Le 23 était créée une nouvelle série d'offices de clercs à la chambre des comptes de Paris[5]. Le 6 septembre, le gouvernement royal s'attaquait aux biens des gens d'Eglise et des communautés religieuses, ce qui éveilla de nombreuses protestations[6]. L'argument principal pour réclamer ces nouvelles sommes restait la sécurité du royaume, sans en dire plus.

Cette guerre, François Ier l'entrevoyait pour le printemps suivant, tant sur la frontière espagnole que sur la frontière des Etats germaniques, et les événements du moment lui laissaient envisager une victoire. En effet, et comme il l'avait déjà évoqué avec le pontife au lendemain de l'élection impériale, la sécurité des Etats de Charles d'Autriche était difficile à maintenir, particulièrement en Espagne.

Alors que celui-ci s'était préparé à quitter Valladolid pour rejoindre les Pays-Bas *via* l'Angleterre dans les premières semaines de l'année 1520, des émeutes avaient éclaté dans le royaume de Castille et de León. A leur origine, un nouvel impôt voté contre toutes les règles. De Tolède où elles avaient débuté[7], manquant de contrarier le départ du roi, elles s'étaient étendues, Charles d'Autriche parti, à Ségovie, Medina del Campo, Madrid, Salamanque, Avila, Cuenca, Burgos, Palencia et Valladolid, siège de l'autorité royale. Partout les

opposants avaient pris les armes, chassé les corregidors, ôté les verges de la justice à ses alcades, et occupé de force les alcazars. Celui que Charles d'Autriche avait nommé pour gérer les affaires du royaume en son absence, son ancien précepteur, Adrien d'Utrecht, cardinal de Tortosa, avait rapidement été dépassé par les événements et la victoire écrasante des insurgés contre les hommes du roi à Medina del Campo avait renforcé la rébellion. Forts de ce succès, les représentants des villes s'étaient rassemblés pour redéfinir leurs droits et les accroître. Une junte avait été formée dans la foulée. Assemblée d'abord à Avila, puis à Tordesillas, lieu où résidait la reine Jeanne, toujours souveraine officielle de Castille, la junte l'avait placée à la tête de la *comunidad*, et rétabli sa pleine autorité pour affirmer la légitimité de son action. Là, cette junte avait prononcé la dissolution du conseil existant et chassé le régent de Valladolid. Ce ne fut pas tout. Elle imposa une série de mesures dont la création d'un nouveau code des libertés où il était spécifié que les étrangers – donc les Flamands venus avec Charles d'Autriche – seraient désormais exclus de tout emploi public. Le domaine royal fut remis dans son ancien cadre, les villes furent rétablies dans toutes leurs franchises et les corregidors furent supprimés. Fut interdit l'accroissement de la noblesse par la concession de nouveaux titres, furent réduites les prérogatives de la Couronne en matière d'impôt, furent supprimées les aliénations du domaine, tout comme l'extension des privilèges. En contrepartie, la junte donna plus d'indépendance aux Cortes. Décrétées lois fondamentales du royaume, ni le roi ni les Cortes ne pourraient à l'avenir modifier ces nouvelles mesures. Elles étaient un contrat inviolable entre le prince souverain et la nation. Un contrat imposé à Charles d'Autriche comme la condition du retour des villes sous son obéissance.

Charles d'Autriche et ses hommes ne restèrent pas inactifs. Le roi choisit d'abord la solution pacifique, proposant de gouverner dorénavant le royaume selon ses anciennes lois, cherchant, par ce biais, à séparer les grands d'Espagne d'un soutien possible à ces révoltes des communes. Pour cela, il associa à la régence Adrien don Inogo de Velasco, connétable de Castille, et l'amiral don Fadrique Henriquez, annonçant son retour imminent son couronnement fait. Celui-ci était programmé au 23 octobre 1520[8]. Ces mesures eurent pour effet de faire basculer la Castille dans une guerre civile. Les militaires au pouvoir levèrent des troupes et firent appel aux grands d'Espagne et aux caballeros. Parce que Valladolid était occupée par les insurgés, Medina de Rio Seco fut choisie comme nouveau siège du gouvernement royal et lieu de rassemblement de l'armée. Les négociations entre les partis n'ayant abouti à rien, et devant l'inflexibilité de la junte, la guerre éclata. Elle dura quatre mois, jusqu'à la prise de Valladolid par les hommes de Charles d'Autriche, le 23 avril, mettant fin à ce qui fut appelé la guerre des communautés de Castille.

Malmené dans son autorité en Espagne, Charles d'Autriche le fut aussi dans l'Empire. Robert Ier de La Marck, duc de Bouillon et seigneur de Sedan, après avoir été un soutien de François Ier, était retourné dans le giron impérial l'année de l'élection. Pourtant, l'homme restait mal content. Une des cités de son duché, Hierge, avait été prise de force par le seigneur d'Aymerie, sans aucun droit. La Marck s'en était plaint à Charles d'Autriche alors qu'il assistait à son couronnement à Aix. Le nouveau roi des Romains promit de régler le litige, mais ne fit rien, malgré les relances régulières du seigneur de Sedan, qui laissa bientôt éclater sa colère, menaçant le prince de quitter son service s'il persistait à ne pas agir en sa faveur. L'attitude déplut et la réponse de Charles d'Autriche fut cinglante. Il

affirma que sa défection ne lui coûterait rien, puisqu'il était un personnage « sans grande substance[9] ». Evidemment, Robert Ier de La Marck tenta aussitôt de renouer avec son ancien protecteur. Le lien se refit d'abord avec son épouse, qui fit le voyage en France, jusqu'à Blois où résidait la Cour, au mois de novembre 1520. Elle s'en retourna avec l'assurance d'une pension pour elle et ses enfants. Robert Ier de La Mark fit le même voyage quelques jours plus tard, alors que François Ier était à Romorantin, convalescent. Au début du mois de janvier, le jour de la fête des Rois, à Blois, il avait reçu un tison sur la tête, accident qui l'avait obligé à garder la chambre. Le bruit courut qu'il était même mort. Dieu fut imploré et guérit rapidement le roi[10].

Le 14 février, le père de celui qui avait été un des compagnons de jeux de François Ier à Amboise alors qu'il n'était que duc de Valois obtenait une pension en échange d'une alliance militaire[11]. Cette réconciliation donna des ailes au duc de Bouillon qui, avec une armée de 3 000 hommes de pied, 500 chevau-légers et quelques pièces d'artillerie, se jeta sur le Luxembourg, fief impérial, faisant le siège de Virton et incendiant le village de Saint-Marc.

Profiter de l'aubaine

Espérant tirer avantage des fragilités du roi des Romains tant en Espagne que dans l'Empire, François Ier et son conseil avaient imaginé l'exclure définitivement de la péninsule Italienne. Tous les espoirs étaient permis. La négociation engagée depuis plus d'un an avec Léon X avait abouti à la fin de l'année 1520 à un traité secret dans lequel le pontife s'engageait à ne jamais confirmer l'élection de Charles d'Autriche, à toujours lui refuser la couronne impériale, et à

tout faire pour entraver sa venue en Italie. Il assurait le priver définitivement du royaume de Naples, royaume qu'il acceptait de donner au fils cadet du roi de France, Henri, duc d'Orléans, qui prendrait alors le nom et les armes d'Anjou. Le pape y trouvait son compte puisqu'une partie du royaume serait intégrée au domaine du Saint-Siège. Restait l'obligation de vider ledit royaume de la présence espagnole. Pour cela, François Ier promettait de mettre au service du pape 6 000 Suisses à ses frais, et de faire entrer la république de Venise dans le traité. En échange de quoi, la Sérénissime s'enrichirait de quelques villes de la côte orientale du royaume du sud de l'Italie[12].

Au début de l'année 1521, le projet de neutralisation de Charles d'Autriche se précisait donc et paraissait plus que réalisable. C'est alors que François Ier entreprit un voyage en Bourgogne, programmé depuis l'automne mais repoussé en raison des épidémies qui avaient ravagé la région. Mais l'assurance royale était bien trop grande. Elle avait sous-estimé la capacité du nouveau roi des Romains et de son entourage à se défendre. Ils retournèrent la situation à leur avantage, en accusant directement le roi.

Pour Charles d'Autriche, Robert Ier de La Marck ne pouvait avoir pris seul l'initiative de la guerre. François Ier en tirait obligatoirement les ficelles. Aussi se considéra-t-il agressé et, le lendemain des fêtes de Pâques, le 1er avril 1521, Philibert Naturalli, son ambassadeur dans le royaume, apportait à François Ier le défi de son maître. Il accusait ouvertement le roi de France d'avoir fomenté l'agression du Luxembourg et de donner son agrément et son assistance militaire à Henri d'Albret afin qu'il recouvrât la Navarre. Des affirmations qu'il étayait de preuves[13]. Pour ces motifs, il soutenait que les traités qui les unissaient étaient rompus et pressait Henry VIII de se joindre à lui pour déclarer le roi de France infracteur à la paix de 1518.

Cet appel au souverain anglais allait de soi. Henry VIII s'était obligé par serment en octobre 1518 à prêter assistance au premier prince qui serait agressé par celui qui romprait la paix universelle. François Ier mit deux semaines à répondre. Il lui retournait son défi. Le 14 avril 1521, de Villeneuve, en Bourgogne, il faisait dire par son ambassadeur Barrois qu'il avait toujours voulu la paix et l'amitié avec tous les princes chrétiens et notamment avec lui, tant en raison des liens du sang qui les unissaient que pour la proximité de leurs deux royaumes. Que cette paix et alliance était profitable à tout le monde, et particulièrement pour le commerce. Pour elle, il avait fait d'immenses concessions, dont la plus importante à ses yeux : l'abandon du royaume de Naples, royaume qu'il lui aurait été si facile, selon lui, de conquérir après sa victoire à Milan. S'il lui lançait aujourd'hui un défi, c'était parce qu'il n'admettait pas que celui qu'il appelait toujours son « fils » puisse l'accuser sans preuves solides. Robert Ier de La Marck avait agi sans son consentement. Il ne lui avait jamais donné d'or, et encore moins de gens et d'artillerie pour affaiblir Charles d'Autriche. Il aurait même interdit à toute personne de son royaume de lui venir en aide, sous peine de la corde. Et, si ses gens de guerre s'étaient rapprochés des frontières de l'Empire, c'était parce qu'il avait donné ordre à ses gouverneurs de Champagne et de Bourgogne d'empêcher ceux qui, malgré ses menaces, auraient suivi le duc de Bouillon. Par ailleurs, il condamnait la rumeur selon laquelle des Suisses de sa garde auraient été enrôlés dans ce conflit. François Ier était contre cette guerre et l'avait dit à Robert Ier de La Marck. Personne ne pouvait l'accuser des maux que vivait alors l'Empire et c'était une injure à sa dignité que de prétendre le contraire.

Au sujet de la Navarre, François Ier dut composer davantage. Outre qu'il mentait plus qu'il ne l'avait fait jusqu'à présent lorsqu'il

affirmait ne rien connaître du projet de mariage de la sœur du roi de Navarre avec le duc de Lunebourg, il restait ferme sur son opinion déjà maintes fois pérorée de la légitimité d'Henri d'Albret à réclamer son dû. De toute manière, la faute incombait encore au Roi Catholique qui n'avait pas respecté le traité de Noyon. Pour tous ces motifs qui ne le touchaient en rien, François Ier prenait les articles à lui envoyés pour une « défiance », et, tout en rappelant que la guerre lui déplaisait et qu'il ne voulait point verser le sang des chrétiens, il se déclarait « provoqué, assailli et défendeur ». Il espérait donc, avec l'aide de Dieu, le secours plein de ses alliés afin de se défendre et ne pas être pris au dépourvu[14].

Le texte fut présenté à Charles d'Autriche, encore à Worms, ainsi qu'aux électeurs présents, le 22 avril 1521. Le roi d'Angleterre en reçut copie et, comme Charles d'Autriche, François Ier lui demandait de trancher en sa faveur[15]. La réponse du Tudor arriva au roi à la fin du mois. N'ayant pas les moyens d'une guerre, le roi d'Angleterre refusait, non pas en avouant son incapacité, mais en jouant de la position de médiateur qu'il acceptait très officiellement de tenir, puisqu'elle ne lui coûtait rien et lui permettait d'exister parmi les grands. Juge de ses alliés, il leur proposait une médiation. Mais les deux souverains ne voulurent d'abord rien entendre, notamment le roi des Romains, qui se plaignit de l'invasion de la Navarre.

En effet, profitant de sa position autoproclamée d'agressé et de la crise en Castille, François Ier avait soutenu la reconquête du royaume depuis le 18 février 1521. Conduite au nom d'Henri d'Albret, elle était dirigée par un proche du souverain, André de Foix, seigneur de Lesparre, lieutenant du roi en Guyenne et frère puîné des seigneurs de Lautrec et de Lescun. L'armée était conséquente : 12 000 hommes de pied dont 5 000 à 6 000 Gascons, 2 000 à 3 000 hommes d'armes des ordonnances royales et 29 pièces d'artillerie. Les garnisons

espagnoles, occupées à combattre les révoltes en Castille, avaient déserté les frontières. Le 15 mai, Lesparre était à Saint-Jean-Pied-de-Port. Les Pyrénées passées sans encombre par le val de Roncevaux, les gens de guerre du roi marchèrent sur Pampelune, qui se rendit le 20 mai. En moins de quinze jours, Lesparre avait reconquis les territoires navarrais occupés par les souverains espagnols depuis 1512. Devant pareil succès, et sur les conseils du gouverneur de Bayonne, il poussa jusqu'à la rivière de Logroño, au confluent de l'Ebre et de l'Iregua. Mais l'avarice causa la perte de l'entreprise. Sûrs de leur puissance, les capitaines français avaient licencié une partie de leurs troupes, n'imaginant pas que la noblesse et les communes espagnoles qui se déchiraient auraient cessé si vite leur combat pour s'unir et défier Lesparre et le reste de son armée. Le 30 juin, à Ezquiros, le capitaine français était fait prisonnier, tout comme le seigneur de Tournon, lieutenant général du Languedoc. La reprise de la Navarre, si aisée à son commencement, se soldait par un fiasco. Sans effort, les Espagnols remontèrent sur Pampelune et, pour les mêmes motifs qu'ils l'avaient perdue, reconquirent la partie espagnole du royaume navarrais en quelques jours[16].

Le retournement du pape

Pendant que François Ier soutenait la reconquête de la Navarre, Charles d'Autriche faisait lever une armée que conduiraient le comte de Nassau et Franz de Sickingen, afin de marcher sur les terres de Robert Ier de La Marck et de réduire à rien le vassal rebelle. L'évêque de Liège, trouvant peut-être plus habile de se ranger du côté du plus puissant, se mit contre son frère et soutint l'aventure par de l'argent ; un engagement qui fut aussi physique puisqu'il fit noyer plusieurs

partisans du duc dans la rivière de sa cité[17]. Après avoir pris et rasé aisément le château de Lognes, les hommes de Charles d'Autriche se rendirent maîtres de Fleurenville et assiégèrent Messencourt, qui tomba le 31 mai après six semaines de lutte. Comme les autres places conquises, la ville fut brûlée et rasée. Forts de ces succès, les gens du roi des Romains poursuivirent leur route et attaquèrent Jamets. Parce que bien gardée, la cité ne put être investie et, le 8 juin, Nassau et Sickingen levaient le siège pour tenter leur chance devant Fleurange[18]. L'idée était meilleure. Six jours plus tard, la ville était incendiée et détruite. Puis ce fut Sancy, qui subit un sort identique. Bouillon restait à prendre, ils y mirent bientôt le siège.

Alors que son armée s'emparait des terres de Robert Ier de La Marck, Charles d'Autriche gagnait Léon X à sa cause. Les avantages accordés à la famille Médicis, les services rendus à la cour de Rome semblaient avoir assuré à François Ier l'amitié indéfectible du pape. D'ailleurs, celui-ci venait d'en donner une preuve le 1er mai 1521 en inscrivant au catalogue des saints François de Paule, après un procès en canonisation suscité par Claude de France et Louise de Savoie, avec l'appui du roi de France[19]. Effectivement, Léon X résista longtemps aux plénipotentiaires de l'Autrichien, malgré sa joie à l'annonce de la mise au ban de l'Empire de Martin Luther, à Worms, le 6 mai et sa satisfaction, tout aussi grande sans doute, de voir son neveu, le cardinal de Médicis, fils naturel et posthume de son frère, devenir archevêque de Tolède[20]. En outre, les offres proposées par don Juan Manuel, ambassadeur de Charles d'Autriche, devenaient de plus en plus séduisantes et de plus en plus difficiles à refuser. L'invasion de la Navarre put aussi jouer un rôle. Toujours est-il que si, le 13 mai, le comte de Carpi écrivait au roi de France sa confiance dans le soutien pontifical, le même évoquait le 17 un possible revirement du saint-père[21]. Un doute qui ne fut plus permis douze

jours plus tard. Le 29, Léon X parafait un traité d'alliance et d'amitié avec le roi des Romains[22]. Charles d'Autriche offrait au pape les cités de Parme et de Plaisance, objets constants des regrets et des convoitises du pontife, et lui faisait espérer l'annexion du duché de Ferrare au domaine de l'Eglise. Il s'engageait par ailleurs à établir dans la Lombardie milanaise, après avoir chassé les Français, un duc italien de la famille Sforza, auquel il donnerait l'investiture comme empereur. L'Italie n'aurait plus que des princes « nationaux », depuis la frontière de Naples jusqu'aux revers des Alpes. En échange, Léon X confirmerait son élection et lui baillerait une nouvelle investiture pour le royaume de Naples malgré la loi pontificale. L'alliance n'était plus défensive mais offensive. Au même moment, toujours en Italie, dans le Milanais et à Gênes, les soutiens de Charles d'Autriche tentaient d'affaiblir les positions françaises.

Le réveil de l'opposition milanaise

Depuis 1516, le maréchal de Lautrec était à la tête du duché de Milan pour le compte du roi. Son attitude autoritaire avait déjà fâché certains Milanais. L'augmentation des impôts et la création de nouvelles taxes demandées par François Ier pour subventionner sa politique de paix avaient occasionné d'autres mécontentements. La suspension du sénat et son remplacement par un conseil, élu par une assemblée dont Lautrec avait choisi les membres, accentuèrent la colère. La persécution du parti gibelin, traditionnellement favorable à l'empereur, fut une grande maladresse politique. L'absence de ménagement du parti guelfe, pourtant profrançais, et incarné par Gian Jacopo Trivulzio, homme qui avait été si fidèle à Louis XII, une autre. Un contexte qui était donc défavorable à la domination

française et une opposition qui ne cachait plus son aspiration au retour d'un Sforza à la tête du duché. Au-dehors, les fugitifs travaillaient à ce projet.

A Gênes aussi les opposants au doge Fregoso et au roi de France cherchaient à se faire entendre. Charles d'Autriche et son conseil leur prêtèrent une oreille attentive. L'accord du roi des Romains avec le pontife romain permit à ces expatriés lombards et génois d'ourdir une double entreprise contre la domination royale dans les villes de la vallée du Pô et sur les revers de l'Apennin. Des navires napolitains et pontificaux transportant plus de 2 000 Espagnols dirigés par Adorno firent voile sur Gênes avec l'espérance de renverser le gouvernement en place et de chasser les Français. Parallèlement, Girolamo Morone, conseiller de Francesco Sforza, avait reçu du pape, par l'intermédiaire de Francesco Guichardini, alors gouverneur de Reggio, assez de ducats pour financer une armée que conduirait Prospero Colonna, dans l'idée de provoquer une attaque soudaine à Parme et à Plaisance, tandis que les deux chefs gibelins Manfredo Pallavicino et Capo de Brenzi, à la tête d'une troupe allemande, pénétreraient dans Côme[23].

C'était le mois de juin 1521 et Lautrec était retourné en France pour épouser la fille du seigneur d'Orval. Il avait laissé la garde du Milanais à son frère, le seigneur de Lescun. Les Français n'ignoraient rien de ce qui se tramait et avaient organisé la défense du duché. Les cités de Gênes et de Côme résistèrent avec succès, quant à Lescun, il partit pour protéger Parme[24]. Parce que l'armée de Prospero Colonna occupait Reggio, à proximité de la frontière milanaise, dans les terres pontificales, Lescun imagina la provoquer[25]. Il se présenta aux portes de la ville. La négociation tourna court. Pour autant, Lescun ne rentra pas dans le Milanais. Il alla loger à 10 miles de là, sur les terres de l'Eglise, où il fut rejoint par le condottiere Federico Bozzolo et

quelque 15 000 hommes de pied. Tout en préparant le siège de la cité, il envoya Louis d'Ars auprès du pape pour lui demander de l'excuser de cette intrusion et justifier son intervention. La colère de Léon X fut immense et sa sanction immédiate : le seigneur français fut excommunié[26].

Finalement, Reggio ne fut pas attaquée et le seigneur de Pontdormy fut chargé de défendre Parme. Quant à Lescun, il s'en retourna à Milan, qui avait entre-temps subi plusieurs dommages.

Avec le début de l'été étaient arrivés les gros orages. La foudre était tombée sur une des tours du portail de la ville, là où étaient entreposés quantité de lances à feu, de barils de poudre et assez de sel pour cinq ans. L'explosion causa d'immenses dégâts, et la mort de plus de 300 personnes. Au même moment, dans Côme, Manfredo Palavicino poussait la cité à se révolter. Menacé au sud et au nord, Lescun manquait d'hommes, et le secours suisse de 8 000 fantassins n'était toujours pas en vue. Averti de la colère de Léon X, François Ier écourta le séjour de Lautrec dans le royaume et l'obligea à reprendre le commandement de son armée dans le Milanais. Le 26 juillet, le gouverneur de Milan prenait la route de l'Italie.

Parce que le conflit s'enlisait aux frontières de France, que dans le Milanais aucun résultat probant n'apparaissait pour les deux parties, et que François Ier et Charles d'Autriche persistaient à se prétendre l'offensé de l'autre, demandant instamment l'assistance d'Henry VIII, celui-ci imposa le 1er juillet la médiation de six semaines envisagée depuis le printemps[27]. Les plénipotentiaires des deux souverains se rencontreraient à Calais où ils trouveraient Thomas Wolsey qui, au nom du roi d'Angleterre, établirait enfin, en écoutant les uns et les autres, les responsabilités de chacun dans cette querelle qui, si elle persistait, risquait d'embraser l'Europe et de mettre à mal la paix universelle.

Soutenir le roi

Cette fois, François Ier et Charles d'Autriche acceptèrent. Les raisons du roi de France étaient économiques. Les caisses étaient vides. Déjà, le 29 mai, une nouvelle aliénation du domaine avait été proposée à hauteur de 187 500 livres[28]. D'autres créations d'offices avaient vu le jour, sans parler des emprunts aux banquiers italiens de Lyon[29], de Bordeaux et de Toulouse, qui furent pour certains expulsés et leurs biens saisis, accusés d'avoir informé le roi des Romains des projets de guerre français. En août, c'était au tour des banquiers florentins à Paris de subir le même sort, pour avoir préféré prêter 400 000 écus au Habsbourg plutôt qu'au Valois[30]. D'autres emprunts aux villes et d'autres crues d'impôt furent exigés dans le royaume pendant la même période. Les révocations des pensions et des survivances d'offices accordées depuis l'avènement du prince furent votées le 8 juillet[31]. Cette fois, le pouvoir ne pouvait plus cacher la situation qui menaçait le royaume et les arguments pour justifier ces augmentations furent clairs. Cet argent était pour faire la guerre. Mais une guerre défensive. La chancellerie royale, par le biais des ordonnances, prit le relais de la communication littéraire et expliqua à sa manière, au nom du roi, la crise que vivait alors la France. François Ier y défendait la position qu'il avait adoptée depuis le début du conflit et se présentait à ses sujets en victime soucieuse de la paix, rappelant celle qu'il venait d'établir avec les cantons suisses à Lucerne, le 7 mai, paix qui avait déjà coûté si cher à son peuple et qui risquait d'être anéantie à cause de personnes de mauvaise foi. Mais, parce que le roi ne pouvait laisser envahir son royaume sans réagir et abandonner ses sujets à la merci d'un tyran, il devait, pour la paix, résister aux « entreprises du Roi Catholique[32] ».

Par ailleurs, la pluie n'avait cessé de tomber dans l'ouest du royaume depuis le début du mois de mai. Les rivières en crue avaient inondé les champs. Les fruits avaient pourri sur l'arbre. Les céréales en pousse avaient connu le même destin. La récolte de l'année 1521 s'annonçait catastrophique. La conséquence immédiate fut une augmentation substantielle des prix du blé, qui engendra bientôt la famine, une famine qui gagna toutes les cités des vallées de la Loire et de la Seine, dont Paris, qui vécut violemment cette « intollerable indigence ». On crut à une vengeance de Dieu et de multiples processions furent organisées pour implorer Sa miséricorde. En Anjou et en Touraine, le miracle ne vint ni de l'intercession de saint Loup ni de celle de saint Benoît, dont les reliques avaient été promenées dans les rues d'Angers sous une pluie battante, mais de saint Martin[33]. A Paris, sainte Geneviève aurait résolu les problèmes[34].

Outre le mauvais temps, la famine et la maladie, la colère était palpable parmi le peuple. Si celui de Paris, après plusieurs plaintes, avait obtenu que les profiteurs, et notamment les boulangers, soient obligés de payer une forte amende pour avoir espéré s'enrichir rapidement grâce à la crise – un jugement que beaucoup trouvèrent trop conciliant, réclamant pour seul châtiment la pendaison des malfaisants[35] –, ailleurs des révoltes avaient éclaté, augmentées par la levée de nouveaux piquiers pour maintenir la sécurité du royaume, qui, parce que non payés, vivaient aux dépens des paysans, pillant les fermes et les villages. Quant à l'Eglise, soumise à de nouvelles taxes par le gouvernement, et victime elle aussi des aléas climatiques, elle ne put apporter son assistance habituelle[36]. Mais François Ier voulait être vainqueur de ce bras de fer que lui livrait Charles d'Autriche. Aussi, tout en acceptant la proposition d'Henry VIII, il continua à faire la guerre et cette guerre, là où était le roi, fut encouragée par son peuple. Alors, officiellement, les publicistes du règne laissèrent

croire que la France entière était derrière son souverain, un message qui fut diffusé par le biais des entrées royales que François Ier voulut lors de son séjour en Bourgogne au cours du printemps et de l'été 1521.

Les récits de ces cérémonies offertes au roi n'ont pas, pour la plupart, été conservés et les quelques traces qui subsistent de certaines sont particulièrement imprécises. Il est possible toutefois de déceler l'esprit et l'évolution de la propagande royale, niant les problèmes du moment et incitant le peuple, au moins de Bourgogne et de Champagne, à suivre la politique royale. Pour l'entrée de Dijon, on sait seulement que François Ier reçut le cœur de la cité dans lequel une fleur de lys était enclose, signe d'amour et de fidélité au souverain. Le récit de l'entrée de Troyes le 21 avril 1521, bien que très sommaire, a le mérite d'exister. La capitale de la Champagne allait être pendant plusieurs jours le lieu de résidence du roi et de sa cour. Elle était riche et ses foires annuelles confirmées par François Ier étaient un moyen de maintenir sa position économique. Mais, comme beaucoup d'autres bonnes villes du royaume, Troyes avait dû contribuer au financement de la politique royale, aussi la réception qu'elle proposa à François Ier fut-elle nettement moins imposante que celles qu'elle avait réservées à ses prédécesseurs Charles VIII et Louis XII[37].

Si la guerre était proche, les spectacles ne l'annonçaient pas encore. Ils furent principalement orientés sur le sentiment d'amour que les Troyens devaient exprimer à leur prince et à la monarchie. Les organisateurs avaient repris une des scènes jouées lors de l'entrée de Charles VIII en 1486, où, à proximité d'un jardin planté de fleurs, des jeunes filles distribuaient des bouquets aux hommes et aux femmes qui participaient à la réception. Près de la porte, sortie d'une des tours, une jeune fille offrit elle aussi un cœur au roi. Un cœur auquel

était appendue une image de dame Foi. En lui faisant cette offrande, elle expliqua que la foi était la clef de son cœur. Une expression de la fidélité à la religion chrétienne de la cité, certes, mais également de l'amour inconditionnel qu'elle portait au monarque. Le troisième spectacle, aux Trois Têtes, devant l'hôtel de ville, imitait un de ceux proposés à Louis XII en 1510. Sur un échafaud, des dizaines d'enfants, les garçons vêtus aux couleurs du roi, argent, tanné et sable, et les filles en cotte rouge. Ils crièrent « Vive le Roi ! » à son passage et, comme aux portes de la ville, distribuèrent eux aussi des bouquets aux passants[38]. Le temps paraissait encore à la joie, à la confiance, et les Troyens fêtaient en ce début de printemps la paix qu'ils voulaient durable, en montrant toute leur confiance en leur prince.

Quatre mois plus tard, le 15 août, le roi entrait dans Langres. Le message des spectacles avait considérablement évolué. Ce fut un certain maître Pierre qui fut chargé d'inventer les trois spectacles de la réception. Etienne Thomas les réalisa et Nicole Ladmiral composa les vers qui les accompagnaient. Le premier était un arc de triomphe. En son sommet deux jeunes filles « revestues pompeusement ». La première, sous son pied gauche, écrasait un lion, et de l'autre un serpent. Elle représentait Langres et affirmait à son souverain qu'elle « estoit entre toutes les autres villes bien forte et belliqueuse, prudente et bien policée ». La seconde répondait au nom de Ferme Foi. Elle tenait dans une main une épée nue et dans l'autre une fleur de lys, « pour démontrer que la ville de Langres gardoit sa foy ferme au roy, et pour maintenir la fleur de lys », c'est-à-dire protéger le roi de France, « combattroit jusqu'à la mort ». Au-dessous des pucelles était un jardin fleuri où une autre jeune fille tenait dans un bassin des œillets et d'autres fleurs aromatiques qu'elle jetait devant le roi en criant « Diligence[39] ».

Message de soutien sinon au royaume, du moins à la politique royale qui laissait croire au prochain succès armé du roi grâce à Dieu, un succès qui apporterait la paix dont les organisateurs de l'entrée ne craignaient pas d'anticiper la célébration. Un message qui fut repris sur l'échafaud de la deuxième porte de la ville où une jeune femme figurant Langres était escortée de deux capitaines armés. Assise sur une haute chaise, la ville se leva au passage du roi et « en grande soumission et révérence » lui présenta « une multitude de gens d'armes, portant écus et gros bâtons comme gens belliqueux » installés sur une autre estrade. Puis elle offrit au roi un lys d'argent au milieu duquel était un cœur « pour signifier que Langres mettoit tout son cœur à garder la fleur de Lys[40] ». Le troisième spectacle confirmait les deux autres. Joué au milieu de la Grande Rue, il rappelait un de ceux proposés à Troyes au mois d'avril dernier, quoique plus engagé politiquement. Là étaient une centaine d'enfants de moins de 10 ans, vêtus pareil à des gens de guerre, une hallebarde de bois dans la main, et entourés des armes de France et de la cité. Eux aussi crièrent au passage de leur souverain « Vive le Roi ! », « prompts et esveillés en leurs exercices militaires donnant espérance qu'ils dégénéreroient pas du courage et générosité des anciens Langrois, leurs pères[41] ». Officiellement donc, et malgré un mécontentement palpable dans plusieurs provinces éloignées de la guerre et de la présence royale, les cités exposées à l'ennemi et visitées par François Ier s'étaient senties dans l'obligation de démontrer non seulement leur amour, mais aussi leur volonté de soutenir la cause royale et de combattre jusqu'à la mort, toutes générations confondues, afin de demeurer françaises. Elles y exprimaient un sentiment national et monarchique, entretenaient l'idée de pouvoir mourir pour le royaume et son prince dans la gloire de l'un et de l'autre, quel que soit son état, une idée que les

publicistes de la monarchie avaient développée depuis la fin du XIVe siècle[42], et qui en ces temps incertains en montrait tout l'intérêt.

Alliés et fourbes

Cette guerre voulue par François Ier était aussi désirée par l'entourage du roi des Romains. Le 30 juillet, de Dunkerque où il venait d'arriver pour participer à la conférence, le nouvel homme fort de Charles d'Autriche, Mercurino da Gattinara, qui remplaçait à la charge de chancelier le seigneur de Chièvres décédé d'une chute de cheval quelques semaines plus tôt à Worms, écrivait une longue lettre à son souverain resté à Bruges. Il y mettait en balance les avantages et les inconvénients d'une trêve ou d'une guerre avec la France. Les motifs d'accepter la trêve étaient au nombre de sept. L'issue de la guerre était douteuse, l'argent manquait déjà, la tentative de soulèvement du Milanais et de Gênes avait échoué, les Suisses pouvaient toujours se déclarer pour le roi de France, l'armée espagnole, faute de temps et d'argent, serait inutilisable. Puisque la Navarre avait été reconquise, une trêve initiée par le Roi Catholique ne serait pas honteuse puisqu'il pourrait ainsi la conserver. Enfin, l'hiver venait et avec lui le mauvais temps, qui dans le nord de la France, par des pluies abondantes, rendait impossible le déplacement des hommes d'armes et, en Espagne, la traversée des Pyrénées à cause de la neige. Il y avait dix raisons pour déclarer la guerre. Elles étaient toutes intimement liées à l'alliance que Charles d'Autriche avait su créer avec Léon X. Celui-ci pouvait toujours faire une nouvelle alliance avec le roi de France, croire encore François Ier très puissant, et l'armée du roi des Romains à Naples restait encore insuffisante pour protéger cette possession. Le roi de France pourrait

donc envahir le royaume et le gagner. Maître de l'Italie, rien ne l'empêcherait de mettre l'Empire en danger et de reprendre la Navarre. Par ailleurs, si la guerre n'avait pas lieu, l'armée que Charles d'Autriche avait levée au printemps et entretenue depuis devenait inutile, et l'argent versé gaspillé. Devant tant de malheurs, il perdrait ses amis. Quant à ses sujets, dont il avait besoin pour se défendre, ils seraient moins enclins à le suivre face à sa faiblesse, alors que son principal souci devait être l'acquisition de l'honneur et d'une glorieuse réputation. La conclusion du chancelier était assez évidente. La guerre devait être poursuivie et, pour qu'elle soit victorieuse, il était nécessaire que Charles d'Autriche conserve l'amitié du pape et d'Henry VIII. Il devait tenir les cantons suisses en crainte et attaquer le royaume de France par Guise, Tournai et Thérouanne, le tout très rapidement. Cette opération éclair permettrait d'économiser des vies et de l'argent, et pourrait, le cas échéant, être très utile si une trêve ou une paix se décidaient prochainement. Son armée était nombreuse et efficace alors que celle du roi de France était pour le moment dispersée. Henry VIII trouverait plus d'audace pour se déclarer officiellement en sa faveur. Quant au fait d'être ou pas le promoteur de la guerre, Gattinara évacuait le problème en lui rappelant que c'était Dieu qui donnait la victoire et qu'une victoire donnée par Lui légitimait toujours les combats. Si la Navarre restait le point faible, il ne doutait pas que les Espagnols sauraient se défendre. Quant à l'échec de la rébellion dans le Milanais, il gardait espoir d'un retournement de situation[43].

Même si ce coup de force ne pouvait être durable à cause du manque d'argent, il aurait au moins le mérite d'affaiblir le roi de France, de l'isoler diplomatiquement et rien n'empêcherait de réaliser dans les mois prochains le projet établi avec l'Angleterre. En effet, Henry VIII et le cardinal Wolsey n'avaient nullement l'intention de

jouer la neutralité et avaient choisi leur camp : celui du roi des Romains. Sept jours avant que ne commence la conférence, Richard Pace écrivait à Thomas Wolsey que le souverain anglais non seulement équipait 6 000 archers, mais étudiait aussi un plan pour la destruction de la flotte française. Le Tudor voulait conserver l'effet de surprise. Sa résolution d'envahir la France était prise[44].

Les rencontres de Calais

A la conférence, les principaux plénipotentiaires de Charles d'Autriche étaient Mercurino da Gattinara, Philippe Hanneton, son secrétaire, et Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes. Le chancelier Duprat, Jacques de Chabannes, Jean de Selve et Robert Gedouyn, secrétaire des Finances, représentaient le roi de France. Partis le 20 juillet 1521 de Dijon où résidait alors François Ier, les Français étaient arrivés le 1er août à Abbeville. Toujours dans l'idée que la conférence pouvait être ajournée, ils avaient reçu l'ordre de n'en pas bouger tant que le cardinal Wolsey ne serait pas dans Calais. Il y débarqua le 2, accompagné de l'évêque de Durham et garde des Sceaux Thomas Ruthale, et de l'évêque d'Ely, grand chambellan d'Henry VIII.

Le 4 août, alors que les hommes de Nassau et de Sickingen emportaient la ville de Bouillon, forçant Robert Ier de La Marck, ruiné, à capituler, et que, loin de se disperser, ils marchaient maintenant, augmentés par de nouvelles troupes, sur la frontière du royaume[45], les commissaires français et espagnols exprimèrent leur complet désaccord. Ils reprirent chacun les arguments des défis élaborés par leurs souverains et restèrent sur leurs positions. Wolsey avait charge d'amuser le plus longtemps possible les hommes du roi de France, ce

qu'il fit. Faussement favorable au parti de François Ier, il feignit la colère lorsque, après avoir proposé l'idée d'une trêve, le roi des Romains la refusa net. Au prétexte de lui faire changer d'avis, entretenant l'illusion des Français en les recevant trois jours durant, Wolsey partit rencontrer Charles d'Autriche à Bruges, le 12 août.

En France, ni le roi ni son entourage ne croyaient une paix possible[46]. Si les Français étaient choyés par les Anglais, le 19, Duprat dans une lettre à Louise de Savoie se plaignait de n'avoir toujours pas de nouvelles du cardinal. Le chancelier savait juste que la réception que Charles d'Autriche avait réservée à Wolsey avait été magnifique. Outre que Duprat envisageait la possibilité d'une alliance secrète entre les deux hommes, il ignorait ce qui se tramait à Bruges. Sa préoccupation première était de connaître l'état des finances du « Catholique ». Assurément, elles n'étaient guère meilleures que celles de François Ier. Il ne pouvait rien obtenir d'Espagne ni d'Allemagne ; quant à l'argent de Naples, il restait à venir. L'important était de savoir combien de temps François Ier pourrait entretenir ses trois armées, en Italie, sur la frontière espagnole et dans le nord-est du royaume. S'il parvenait à se défendre d'une invasion, Duprat en était certain, Charles d'Autriche reverrait ses prétentions et accepterait sinon une paix, au moins une trêve de longue durée[47].

Le voyage de Wolsey à Bruges devait durer huit jours. Il fut long de trois semaines. Le 29 août 1521, dans une lettre au roi qui séjournait alors à Langres, Duprat s'en lamentait. Il faisait aussi état des propos que François Ier avait tenus à l'encontre du roi des Romains quelque temps plus tôt, le traitant d'« idiot, méchant, ingrat et peu vaillant », propos qui auraient été rapportés et diffusés et qui auraient poussé le peuple flamand à lui faire la guerre[48]. Surtout, il commençait à se méfier de Wolsey et de sa volonté apparente de conclure une trêve, alors que les Anglais séjournant à Paris, il venait

de l'apprendre, quittaient la capitale, et que cette suspension d'armes pouvait permettre à Henry VIII de débarquer soit en Guyenne, soit d'avancer plus en avant dans le Calaisis. Pour ces raisons, il proposait au souverain d'armer davantage de navires[49]. Le 1er septembre, le même, dans un autre courrier à son prince, faisait état de la conférence de la veille où Charles d'Autriche avait fait dire que, lié au pape, il ne prendrait aucun avis sans lui. Les insultes proférées par François Ier furent à nouveau au centre des conversations et Wolsey aurait pris la défense de François Ier, assurant que le roi de France cesserait dorénavant ses invectives[50]. En somme, les négociations étaient une nouvelle fois bloquées, dans l'attente de celui que Duprat appelait maintenant le « tricheur » : Léon X.

Quelques jours plus tard, le 7 septembre, le chancelier rapportait au roi la rumeur selon laquelle les navires qu'Henry VIII faisait armer n'auraient été que pour défendre ses marchands, agressés par des navires espagnols. Le roi d'Angleterre ne faisait donc que protéger ses sujets et leurs intérêts[51]. Le lendemain, alors qu'il disait Charles d'Autriche souffrant à Bruxelles et à la recherche d'argent, ayant vendu des terres au royaume de Naples et emprunté de grosses sommes aux abbayes allemandes pour financer son armée, il faisait état du bruit selon lequel le « Catholique » était maintenant dans le désir d'épouser Elisabeth du Portugal pour son immense dot. Il confirmait aussi sa confiance dans l'engagement d'Henry VIII et de Wolsey envers la France, même s'il ne croyait pas aux sentiments profrançais du peuple anglais. Par ailleurs, outre qu'il conseillait au roi d'avancer sur les frontières du royaume sans déclencher la bataille, il affirmait que si Nassau et ses hommes entraient plus avant dans le royaume, ils commettraient une erreur fondamentale qui serait tout à l'avantage de François Ier[52]. Le 9, dans une nouvelle lettre, le chancelier informait le souverain que le « Catholique »

réclamait à son chevet son chancelier et que les négociations allaient à nouveau s'interrompre pendant plusieurs jours[53]. En somme, Duprat restait optimiste.

La stratégie employée par Wolsey, en accord avec Charles d'Autriche, était donc celle que Mercurino da Gattinara avait proposée à la fin du mois de juillet : poursuivre la guerre tout en incitant la France à faire une trêve pour que dure la conférence et que les armées du roi des Romains, pendant ce temps, gagnent le plus possible de cités, puis accepter la trêve durant l'hiver et enfin reprendre la guerre au printemps, avec les Anglais comme alliés et secours.

Attaqué de toutes parts

Pendant que Duprat attendait à Calais, Lautrec tentait de défendre le duché de Milan contre les armées de la ligue antifrançaise qui, malgré le peu d'effet de leurs initiatives à la fin du printemps, ne désarmaient pas. A Bologne, Fernando d'Avalos et ses 400 hommes de guerre napolitains avaient rejoint l'armée de 3 000 Espagnols conduite par Antoniotto Adorno. Ensemble, ils avaient marché en direction de Reggio pour attaquer Parme. Quatre mille lansquenets et 2 000 Grisons devaient venir les renforcer. Prévenu de cette offensive, Lautrec avait envoyé son frère avec sa compagnie de 100 hommes d'armes dans la place où se trouvaient Federico Bozzolo et ses 2 000 fantassins italiens. Les capitaines Pontdormy, Lucas et Paris, soutenus par le seigneur de Castiglione et le comte Ludovico Belgiojoso, le suivaient[54].

Après presque six semaines passées à Reggio, les coalisés s'étaient avancés jusqu'au torrent de l'Enza, à 6 miles de Parme. Ils y restèrent

encore quinze jours, puis passèrent le cours d'eau et entrèrent dans le Milanais, établissant leur camp à San Martino, un village situé à 1,5 mile de la cité convoitée. La guerre était officiellement déclarée dans le Milanais. Les premières attaques contre Parme débutèrent le 21 août au matin. Deux jours plus tard, une brèche était faite dans la première muraille, près de la porte Sainte-Croix. S'ils n'avaient obtenu aucun succès lors des trois assauts de la journée, la nuit leur fut plus favorable et leur arrivée dans les faubourgs fit fuir les mercenaires italiens qui défendaient la ville pour le roi de France. Une défection qui ne permit pas pour autant aux coalisés de prendre la cité.

En Champagne, au même moment, Nassau et Sickingen, la conquête des terres de Robert Ier de la Marck achevée, avançaient sur la frontière du royaume et s'emparaient de Mouzon le 27 août, après un court siège[55]. Trois jours plus tard, ils se portaient sur Mézières. D'autres troupes, sous la conduite de chefs flamands, enlevaient Saint-Amand et Mortagne, et détruisaient Ardres. La France était attaquée.

L'été avait été plus que catastrophique pour François Ier. Par manque d'argent, il avait vu tous ses projets militaires prendre du retard ou se solder par des échecs. La perte de Mézières aurait ouvert une partie de la Picardie aux armées du roi des Romains et surtout affaibli son aura. La ville devait être conservée coûte que coûte. Elle fut renforcée et garnie de plusieurs compagnies de gens de guerre. A la fin août s'y trouvaient notamment celles du capitaine Bayard, du seigneur de La Rochepot et de Claude d'Annebault, ainsi que 2 000 hommes de pied[56]. Entourée d'eau, Mézières n'avait qu'une seule porte ouverte sur la terre ferme. Nassau et ses hommes se placèrent devant tandis que Sickingen et les siens établissaient leur camp à l'opposé. Si l'artillerie flamande faisait son travail, la ville

résistait bien. Pourtant, elle manqua rapidement de vivres. Au cours du mois de septembre, les malades furent de plus en plus nombreux. Le roi, à Reims, en ordonna le ravitaillement. Le comte de Saint Pol et ses hommes y arrivèrent le 23 septembre, soutenus par les Suisses que conduisaient Louis de La Trémoille et le seigneur de Sedan. Par ailleurs, si les hommes du roi avaient faim et souffraient de dysenterie, ceux de Charles d'Autriche étaient tout aussi épuisés. Devant le secours royal, ils résistèrent à peine et, dans la nuit du 25, malgré la force des combats, le repli des Impériaux était ordonné[57]. Le 27 septembre, Mézières était libérée[58].

Cette première victoire depuis le début de l'été donna de l'élan à François Ier et à ses hommes. Outre que la propagande royale avait enfin de quoi vanter un succès, après tant de ratés et de déconvenues, affirmant la capacité du roi à défendre le royaume, elle fit par la diffusion de plusieurs chansons de nouveaux héros à la France, Bayard et La Rochepot[59]. C'est par la voix d'un simple piéton qu'elle exprima l'ardeur de vaincre de l'armée royale : « J'enraige que nous ne marchons en deffense » et, pour évoquer la vivacité du sentiment national, elle lui faisait dire qu'il ne se trouvait personne dans l'armée du souverain « qu'il ne voulist mourir pour France[60] ».

Ce désir de vaincre n'était pas fortuit. Il annonçait ce qui allait suivre, l'entrée de François Ier dans l'aventure militaire. Le roi, qui était jusque-là resté à l'arrière, participerait bientôt physiquement au conflit parce que son royaume était menacé. A la tête d'une armée de 30 000 hommes, il s'élança à la poursuite de ceux de Nassau qui se dirigeaient vers Montcornet, tirant jusqu'à Aubenton pour aller vers Guise avec l'intention d'y mettre le siège. Aussitôt, le duc de Vendôme fut envoyé pour occuper la place de Vervins, afin de gêner leur repli. Finalement, Nassau changea d'avis. Après avoir autorisé le sac d'Aubenton et permis le massacre de ses habitants, il partit pour

Estrée. Quant à Saint Pol, côté français, il reprit Mouzon le 3 octobre[61].

Parallèlement, Bonnivet était arrivé le 26 septembre à Saint-Jean-de-Luz. Déjà maître du fort du Penon, qui défendait le val de Roncevaux, il se posta devant Fontarabie pour la prendre le 7 octobre[62]. La ville conquise, il poursuivit sa route vers Saint-Sébastien.

L'occasion manquée

Si l'armée royale semblait reprendre l'avantage, ou en tout cas empêcher les armées flamandes de pénétrer plus avant dans le royaume, Charles d'Autriche se refusait à parler de paix ou de trêve. Ce refus, il le justifia. Il perdurerait tant que François Ier ne lui aurait pas restitué le duché de Bourgogne, mais aussi la Provence, le Dauphiné, la cité de Montpellier, une partie du Roussillon, Milan et Asti. Il affirmait qu'il était même en droit de réclamer le royaume en entier depuis que Boniface VIII en avait privé Philippe le Bel pour le donner à Albert d'Autriche en 1303. Quant à Wolsey, il commençait à voir autrement les choses. Parme redevenue terre de l'Eglise, Fontarabie perdue aux Espagnols et l'échec devant Mézières obligèrent le cardinal à revoir sa stratégie pro-autrichienne. Il s'activa pour obtenir de la France, avant la fin du mois de novembre, une trêve de dix-huit à vingt mois[63].

Le 12 octobre, alors qu'il était au camp d'Origny, près du Cateau-Cambrésis, François Ier envoyait sa réponse. Il acceptait la trêve à la condition qu'elle soit longue de quatre ou cinq ans. Devraient y adhérer non seulement Charles d'Autriche, mais aussi le pape, Florence, Mantoue et les rebelles italiens. Durant cette même

période, le roi des Romains promettrait de ne jamais se rendre en Italie, paierait l'argent dû au roi pour Naples, et restituerait la Navarre à Henri d'Albret, en réaffirmant son désir d'épouser Charlotte de France[64].

Alors que le 16 octobre les représentants du roi de France annonçaient à leur souverain que ses propositions étaient impossibles à soutenir, François Ier et son armée poursuivaient Nassau et ses hommes. Le 19, ils marchaient sur Valenciennes en ordre de bataille. Alençon avait l'avant-garde, le duc de Bourbon était avec le roi à la bataille, et Vendôme tenait l'arrière-garde. Averti que ceux de Bapaume, en Artois, occasionnaient de nombreux méfaits, François Ier y envoya Saint Pol, La Palice et Fleurange avec leurs compagnies et assez d'artillerie pour mettre la ville en obéissance. Elle fut prise et brûlée, puis rasée, tout comme les châteaux alentour. Vendôme réserva un sort identique à Landrecies le 22. Le même jour, François Ier était à Happre, à mi-chemin entre Cambrai et Valenciennes. Là, il fut averti que Charles d'Autriche avait décidé d'accompagner ses hommes d'armes depuis que le roi de France était entré sur ses terres, participant ainsi à sa première campagne militaire. Il s'était avancé jusqu'à Valenciennes.

Côté français, la bataille fut envisagée. François Ier prit part à la reconnaissance du terrain et ordonna de jeter un pont sur l'Escaut pour faciliter le passage de ses hommes[65]. Charles d'Autriche dépêcha 12 000 lansquenets et 4 000 chevau-légers pour entraver ces travaux et abattre les Français. Mais ils arrivèrent trop tard. Le comte de Saint Pol était déjà en ordre dans le marais et l'avant-garde du roi le suivait de peu. Si le brouillard était épais et le terrain peu solide, la bataille était possible et gagnable. Au conseil, le connétable de Bourbon, Louis de La Trémoille et le seigneur de La Palice militèrent pour l'engager. D'autres, et notamment le très écouté seigneur

Gaspard de Coligny, la refusèrent. Le roi se rangea à ce dernier avis, mais laissa ses capitaines poursuivre les gens de Charles d'Autriche dans leur retraite jusqu'à Valenciennes. La nuit même, le roi des Romains se retirait, avec 100 chevau-légers, laissant derrière lui le reste de son armée[66].

Le lendemain de ce qui aurait pu être sinon une victoire, du moins une bataille mémorable, les hommes du roi partaient assurer les alentours de Valenciennes. Bourbon emportait Bouchain sans trop de peine tandis que Vendôme s'emparait de Somain[67]. Quant aux hommes de Nassau, ils allaient assiéger Tournai, qui ne fut pas soutenue par l'armée royale. A la délivrance de Tournai, les hommes du roi préférèrent enlever Hesdin qui périt dans les flammes. Un incendie qui engloutit une grande partie des richesses que convoitaient les soldats de François Ier. Dans la foulée, les châteaux de Renty et Bailleul-Mont furent mis sous l'obéissance royale. A la mi-novembre 1521, François Ier arrivait à Compiègne, où l'attendaient son épouse et sa mère[68].

D'une reculade faire un acte héroïque

Cette bataille avortée devant Valenciennes, le jeune Clément Marot la raconta à sa manière dans une épître. Il affirma que le roi la désirait plus que tout. Dans ses paroles supposément adressées à ses gens avant le combat, François Ier aurait mis tant de force et de volonté de vaincre que ses soldats n'auraient pas seulement combattu, mais « foudroyé le reste du monde pour ce jour[69] ». Toutefois, devant l'« ardant désir » des Français de détruire leurs ennemis, ceux-ci auraient tourné les talons sans demander leur reste, « laissant grand nombre des leurs ruynez en la campagne, par

impétueux oraige d'artillerie », une débâcle qui aurait tranché avec l'ordre exceptionnel qui aurait régné dans le camp français, « au grand triumphe de l'armée gallicane dont la veue seulement a meurtry l'honneur de Haynault, comme le basilique premier voyant l'homme mortel ». Cette victoire était un espoir de paix, celle que les Français espéraient voir aboutir à Calais[70].

Si le poète se moquait des Flamands, il ne disait rien du départ peu glorieux du roi des Romains. Sans doute parce que la réalité fut moins honorable pour François Ier. Le repli du roi après le départ de Charles d'Autriche n'était pas dû au mauvais temps. Celui qui avait renoncé à livrer bataille à Valenciennes l'avait également refusée à Nassau, deux jours plus tard, lorsque le comte lui proposa le défi près de Bouchain. Un silence qui se remarque dans tous les textes français consacrés à cette campagne, par ailleurs peu explicites sur les événements. Ils se bornèrent à raconter l'invasion du Hainaut par François Ier, les places et les châteaux conquis, comme Bapaume et Landrecies, et les dégâts matériels que l'armée royale avait faits dans les mêmes contrées où, sur un espace d'environ 20 lieues de long et de large, tout aurait été détruit, pillé et brûlé, « que c'estoit une grande horreur ». Ils espéraient que, par cette manifestation de force, le roi avait suffisamment montré sa puissance, et donc son droit[71]. Certains, pour ceux qui pouvaient en douter, justifièrent l'action royale en faisant parler l'ennemi, comme dans ce texte anonyme intitulé « L'*Ave Maria* des Espagnols ». Une complainte de gens de guerre venus combattre en terre de Flandre et d'Artois devant celui que Dieu semblait toujours vouloir protéger, malgré l'énergie des Suisses et des aventuriers qui œuvraient sous ses ordres. Ils admettaient que :

« Notre prince est cause du grief

De notre grande destruction
Il cuida par élation (élection impériale)
Monter, mais il cherra ainçoys
Tout plat en la subjection
Du noble et puissant roy Francoys[72]. »

Ce texte faisait oublier ce que beaucoup d'autres auteurs, convaincus de la possible victoire du roi et, surtout, connaissant la suite des événements, lui reprochèrent plus tard. François Ier aurait fait ce jour-là une grave erreur : « Dieu avoit baillé noz ennemis entre les mains, que nous ne voulusmes accepter, choses qui depuis nous à cousté cher, car qui refuse ce que Dieu présente de bonne fortune, pas après ne revient quand on le demande[73]. » Il justifiait également la création de nouvelles charges, dont celle de vingt conseillers au parlement de Paris, qui rapporteraient 120 000 livres[74] et que le Parlement refusait de reconnaître, tout comme l'interdiction de fabriquer de la vaisselle d'or et d'argent pendant six mois, ainsi que les nouvelles taxes extraordinaires demandées tant à l'Eglise qu'aux bourgeois et aux paysans[75]. Taxes extraordinaires qui provoquaient non plus seulement des plaintes, mais de la colère. Une « exaction indue » du roi qui toucha tous les « seigneurs et bourgeois de Paris, tant officiers que d'autres », et qu'ils furent contraints d'honorer en donnant, chacun selon sa qualité, une certaine quantité de leur vaisselle d'argent, menacés en cas de refus par une seconde taxe plus importante encore. Les réactions contre les commissaires chargés de faire appliquer ce nouvel impôt furent dit-on particulièrement violentes[76].

Ces sommes d'argent exorbitantes demandées à une population bercée de discours sur la paix, et qui avait payé lourdement pour sa réalisation pendant des mois, devaient être expliquées, d'autant que,

selon la propagande royale, certains, et notamment en Flandre, annonçaient déjà la ruine du royaume. Un auteur anonyme, par un texte ravissant, véritable hymne à l'unité nationale, participa peut-être à dissiper ce mauvais esprit. Partout le bruit courait que le royaume était perdu, aux abois, pillé à outrance. Ces affirmations auraient révolté dame France, qui tint à rétablir la vérité. Haut et fort, elle affirmait :

> « Point ne suis nue en biens ne confondue
> Ou descendue en rien de ma puissance.
> Je suis la France entière et sans souffrance
> D'or, de chevance et de tous honneurs laine ;
> On se plainct bien souvent de testes saines[77]. »

Après cette mise au point, elle courait à la défense du roi de France, son « cher fils », qui aurait, comme chacun le savait, toujours recherché la paix. C'était ce Charles d'Autriche qui avait failli à sa foi et cet Henry VIII qui était parjure à son serment. Depuis l'Angleterre, l'Espagne, la Flandre, l'Allemagne, le Hainaut et toute l'Italie étaient venus dans le royaume déployer leurs enseignes. Il était juste de s'en défendre et pour cela François Ier avait besoin d'argent. Un besoin que dame France trouvait parfaitement légitime.

> « Dont si mont fils pour soustenir la guerre
> Gaignée, requerre à ses subjets loyaulx
> Aulcuns empruntz, Esse à dire qu'il serre
> Tout en sa serre ? Il veult garder sa terre
> Dont luy fault querre argent, hommes, chevaulx,
> Puisqu'il est chef, nous ses membres leaulx,
> Argent, joyaulx, nous lui devons offrir.

Membre n'est sain quant voit le chief souffrir[78]. »

En outre, l'année n'avait pas été qu'une suite d'échecs, Fontarabie avait été conquise et c'était un très bon point pour les Français, qui pouvaient maintenant tenir l'Espagne « en crainte et souffrance ». Et puis, en Picardie, il y avait eu la reprise de Hesdin en une seule journée alors que l'armée des coalisés avait mis vingt jours pour la conquérir. Non, dame France n'était pas désappointée :

« Grace à Dieu, je suis France et entière
Faisant grande chière encore n'ay rien perdu
De faire Dueil, je ne trouve matière
Si ennemys sont dessus ma frontière
Leur cimetière y feront en temps deu (du)
Au résider point n'ay cueur esperdu
Tout entendu, j'ay gens, argent et vivres
Roy belliqueux, hommes fors et délivrés[79]. »

Sur ces entrefaites survint Noblesse, qui s'adressa à celle qu'elle appelait sa mère pour la remercier du discours qu'elle venait de tenir :

« Car aulcuns folz mutins et estourdis
Ont fait de vous libelles interdits
Disant que plus n'avez laine sur le dos
Et que rongée estes juesques aux os. »

Non, la noblesse de France n'était pas efféminée ; oui, elle était pleine de courage. En avait-elle manqué à Ravenne et à Marignan ? Elle était vaillante et l'avait encore montré dernièrement en voulant

la bataille à Valenciennes. C'étaient les autres, ses ennemis, qui lui avaient tourné le dos :

> « Sembloit à veoir ou ja Dieu ne me faille
> Lièvres aux champs qui sont chassez des chiens[80]. »

Noblesse assurait qu'ils avaient tous été expulsés du royaume. Ce royaume couvert de châteaux pour sa sécurité, emplis de vivres et d'artillerie, et elle, Noblesse, était prête à tout donner pour préserver cet état. Certes, beaucoup d'argent avait été dépensé, mais si l'Anglais avait su conserver sa foi, le royaume n'en serait pas là. Trois armées avaient été nécessaires pour le protéger et Noblesse concluait ainsi :

> « Je m'en rapporte à tout homme scavant
> Si Faire on peult sans argent tout cecy[81] ? »

Eglise, qui s'était avancée, prit alors la parole et s'adressa à son tour à dame France qu'elle appelait sa « chère fille », une fille qui lui fut toujours loyale et qui l'avait toujours protégée. Elle aussi s'insurgeait contre ceux qui parlaient d'elle en mauvais termes, critiquait les auteurs qui diffusaient ces fausses informations, dont celle qui prétendait que ses biens étaient pris sans droit ni loi. Ils ignoraient qu'elle était soumise à son prince dont lui étaient venus tous ses biens. Les rois de France avaient bâti des églises, des abbayes, donné de gros revenus pour son entretien,

> « Par quoy je doy de franc cueur et non rude
> Ayder à cil (celui) qui tant de bien nous fait
> Je voy labeur comme à demi deffait
> Battu, frappé, de coups tout contrefait

Par gens de pie qui luy ony mains tor fais
Doncques affin que plus tost soit reffait
Pour luy aider me mettray en effect
Et porterait partie de son faix (fardeau)[82]. »

La guerre menée était juste et Dieu donnerait la victoire au roi. Aussi dame France devait être avertie : Eglise participerait à cette guerre avec son argent, sans état d'âme. Enfin vint le laboureur, qui devant Eglise et Noblesse montra son amour pour sa « maîtresse ». Plus que les autres, il en ressentait toutes les émotions, heureuses ou pas. Il exprima sa confiance totale en son souverain, qui, il en était certain, saurait venir à bout de l'aigle autrichien et du léopard anglais. Pour l'aider, il se tenait prêt à mourir pour ne pas perdre sa province. Il ne niait pas qu'il avait déjà beaucoup souffert de la guerre, qu'il avait eu faim parce qu'il avait dû nourrir des aventuriers sans morale, mais il résisterait. Il savait qu'après la nuit venait le jour, et que la paix était pour bientôt. Il avait espoir en son roi et en son fils pour vaincre ses ennemis. Aussi, quand il sut que son prince était chaque jour à tenir les armes pour lui, il souhaita ardemment le soutenir par ses moyens :

« Car j'ayme mieulx endurer les alarmes
De povreté qu'ennemis me deffissent
A feu et sang et tous me biens ravissent[83]. »

Lui aussi savait que le roi d'Angleterre, sans droit, faisait la guerre à la France et que le roi des Romains tentait d'usurper des terres qui ne lui appartenaient en rien. Que le pape, de son côté, faisait tout pour lui nuire. Mais il savait aussi que tous, ensemble, ils ne parviendraient jamais à détruire dame France,

« Rien n'est vendu maintenant à l'enchiere
Vignes, bleds, sont plus beaulx que jamais
Vos ennemys font grosses gragues. Mais
Plus fachez sont, de la guerre que vous
Des biens ont pue, et moins d'argent que vous[84] ! »

Perdre Milan

Alors que François Ier, par le déploiement de sa puissance armée, était parvenu à épargner les frontières du royaume de France de l'invasion ennemie et à gagner dans le pays de Flandre quelques territoires utiles pour les négociations futures, en Italie la situation se dégradait dangereusement.

Lorsque Lautrec avait appris le siège de Parme, il était parti avec son armée, nourrie de 20 000 Suisses, prendre à revers les coalisés. Sauf que l'homme avait perdu du temps. Il s'était obstiné à prendre le château de la Roccabianca, donnant la possibilité aux coalisés de se ressaisir et de passer le Pô. Envisageant de les poursuivre, il avait aussi demandé à son frère de le rejoindre avec ses gens, laissant Parme presque sans protection. Les deux frères se retrouvèrent aux environs du 7 octobre 1521 à Bordellano, à 2 miles des ennemis[85]. Les coalisés s'étaient réfugiés à Robecco, proche de Crémone. La bataille semblait inévitable. Mais les hésitations du capitaine français permirent aux hommes de Colonna de poursuivre leur chemin. Lautrec déplaça son camp à Robecco où il arriva le 15[86]. Le lendemain, il allait à leur queue dans le marquisat de Mantoue jusqu'à Ostiano. Cette fois, ce fut à Lautrec que fut proposée la bataille. Il la refusa et s'en retourna à Robecco. Il y resta une semaine.

L'automne avançait et avec lui les nuits plus longues et les pluies abondantes. Les confédérés, qui n'avaient pas été payés depuis leur arrivée, commençaient à déserter les rangs[87]. En quelques heures, l'armée de Lautrec perdit plus de 15 000 hommes. Si certains mercenaires des cantons rentrèrent chez eux, beaucoup – parce que ne souhaitant pas revenir bredouille et malgré l'absence d'accord des cantons avec le roi des Romains – allèrent dans le camp adverse et gonflèrent les effectifs de l'armée de Prospero Colonna. Ces désertions firent craindre pour la sécurité de Milan. L'Adda était la seule barrière naturelle qui protégeait encore la ville de l'armée des coalisés. Ceux-ci parvinrent à la passer. Lautrec dispersa un peu plus ses forces, laissa une bonne garnison à Crémone et alla se réfugier dans Milan. Colonna le suivit et c'est à l'abbaye de Chiaravalle Milanese, celle-là même qui six ans plus tôt avait accueilli François Ier, qu'il prit son logis[88].

L'attaque de Milan devenait évidente. Prévoyant un désastre et envisageant peut-être déjà une rupture d'alliance avec le roi de France, les Vénitiens quittèrent à leur tour la compagnie des Français, qui, dépourvus, abandonnèrent finalement la ville pour Côme, avec l'espoir de reprendre la main grâce au nouveau contingent de Suisses promis. Quant aux gens du roi restés à Milan, ils se réfugièrent dans la citadelle. La place fut prise le 19 novembre 1521 par les coalisés. Son sac dura dix jours.

A Côme, Lautrec comptait ses hommes. Outre les 4 000 Suisses qui lui restaient fidèles, il était entouré de 500 hommes d'armes et de quelque 6 000 fantassins[89]. Mais, le 21, les Helvètes le quittaient à leur tour, pour cause de non-paiement de solde. Parce qu'une partie de l'armée de Colonna marchait déjà sur Côme, Lautrec quitta la place et se réfugia en terre vénitienne pour protéger ce qu'il lui restait d'hommes. Après dix jours de siège, Côme subissait le sort de Milan.

Crémone tomba en même temps, mais fut bientôt reprise par Lautrec. Ce premier succès du capitaine français était bien maigre et son espoir de recouvrer Parme, qui s'était révoltée contre la présence espagnole, fut une nouvelle déconvenue. Quant à Colonna, il gagna Alexandrie et Pavie. Les Français, presque sans combattre, les avaient abandonnées pour se réfugier dans Asti[90].

Face aux échecs qu'il subissait depuis des semaines, tant par ses hésitations que par le manque d'argent qui lui avait été pourtant promis et qui ne vint pas en totalité, Lautrec était devant l'évidence de sa défaite. La plupart des cités du Milanais, comme elles l'avaient fait en 1515 après la victoire de François Ier, se remettaient au vainqueur sans résistance. A la mi-novembre, l'essentiel du duché de Milan était aux mains de la ligue antifrançaise.

En cette fin d'automne 1521, si François Ier avait sauvé la face dans son royaume en entravant l'avancée de l'armée de Charles d'Autriche, et limité les dégâts en Navarre, il avait pratiquement perdu le duché de Milan et la nouvelle était maintenant connue à Calais. L'intérêt d'une trêve n'était plus à l'ordre du jour pour ceux qui souhaitaient sa perte. Le cardinal d'York proposa donc une suspension d'armes de six semaines, c'est-à-dire rien. Duprat tenta de s'y opposer et confirma le désir de son souverain qui depuis un mois avait considérablement revu ses prétentions à la baisse, ne proposant plus qu'une simple trêve d'un ou deux ans. Les représentants de Charles d'Autriche la refusèrent. Chacun savait que la guerre reprendrait au printemps. Duprat quitta la cité anglaise le 21, laissant Clément Poillot se débrouiller au mieux. La conférence n'ayant plus d'objet, elle fut ajournée.

Le 24 novembre, à Bruges, une nouvelle ligue était instituée. Elle unissait Léon X, Henry VIII et Charles d'Autriche. Les deux rois juraient de prendre sous leur protection la famille Médicis. Quant au

pontife, en raison de la rupture de la paix perpétuelle de 1518, il acceptait de frapper d'interdit le roi de France et ses Etats, chargeant Henry VIII et Charles d'Autriche de le poursuivre comme ennemi de l'Eglise, dont ils deviendraient les bras séculiers. Par ailleurs, le roi des Romains promettait au souverain anglais de l'indemniser des pertes financières que lui causait sa rupture avec François Ier. Il prenait à sa charge la dette du Français, et en garantissait le remboursement intégral. En échange, Henry VIII lui accorderait la main de sa fille Mary, mariage que le pape acceptait, malgré le lien de parenté prohibé (Charles d'Autriche était son cousin au permier degré), parce que le bien de la chrétienté le rendait désirable. Quant à l'invasion combinée de la France, elle fut programmée pour le mois de mars 1523 et prit pour base le projet pensé par Maximilien Ier et Henry VIII en 1513. Trois armées seraient levées. Celle financée par le pape chasserait définitivement les Français d'Italie. Charles d'Autriche pénétrerait dans le royaume par les Pyrénées, avec 30 000 fantassins et 10 000 chevau-légers. Quant au roi d'Angleterre, il descendrait sur les côtes de Picardie avec une armée pas moins nombreuse qui viendrait renforcer les troupes levées en Flandre. Jusque-là, la convention de Bruges devait rester secrète[91].

Trois semaines plus tard, Tournai tombait aux mains des hommes de Charles d'Autriche[92]. Comme Mézières, bien qu'honorablement pourvue en gens de guerre, la ville avait manqué de vivres. Le 1er décembre, son gouverneur promit de se rendre à Nassau si dans les quinze jours la place n'était ni secourue ni délivrée par le roi de France. François Ier ne tenta rien. Elle fut donc abandonnée « non sans grant honte et deshonneurs du Reaulme[93] ». Puisque mal compris, cet abandon devait être expliqué. Pour ne pas se montrer ingrat et trop oublieux de ses devoirs, François Ier promulgua une ordonnance royale peu après la reddition, en décembre, autorisant

les bourgeois des cités laissées aux mains de l'ennemi à recouvrer leurs biens dans le royaume[94].

Une action qui fut vantée par un poème, « Les regretz de Picardie et de Tournay », un dialogue entre la province et la ville abandonnée. La première fut ravagée par la guerre mais resta libre, la seconde, enclose, ne put se défendre et fut conquise. Picardie essaya de la rassurer, d'abord parce qu'elle avait entendu ses pleurs et en ferait état, ensuite parce que France, sa mère, ne l'oublierait pas et qu'un jour prochain, à n'en pas douter, elle viendrait la délivrer. Mais la guerre que venait de vivre Picardie l'en empêchait pour l'heure. A Tournai de patienter un peu. Celle-ci admettait la colère de son peuple, mais reconnaissait aussi le lien qui l'unissait à la France, aussi priait-elle Dieu pour sa délivrance et croyait-elle, sincèrement, qu'elle serait exaucée[95]. Une espérance qui fut sans doute vite déçue, si elle fut réelle, puisque jamais Tournai ne revint dans le giron de dame France sous le règne de François Ier.

En moins d'une année, François Ier avait presque perdu tout ce qu'il avait tenté de bâtir en plus de cinq ans. De la grande alliance qu'il était parvenu à établir entre 1515 et 1518, il ne restait plus rien ou presque. Son coup de force contre le roi des Romains avait échoué. Le royaume de France, sans être dans la misère, était épuisé par les impôts et les mauvaises récoltes. Pourtant, le roi croyait toujours en son destin et persévéra.

XVI

L'isolement

L'audacieux programme établi à Bruges en novembre 1521 par le roi des Romains, le roi d'Angleterre et les représentants du saint-père fut rapidement remis en question. Alors qu'il était à Malliana, à quelques lieues de Rome, et qu'il se réjouissait de la prise de Milan, Léon X tombait malade. Le 1er décembre, sans probablement avoir été averti de toutes les composantes de la ligue contre François Ier, le pontife décédait. Il avait 44 ans. Pour Charles d'Autriche et Henry VIII, tout était à refaire, ou presque. L'excommunication du souverain français et l'interdiction de son royaume n'étaient plus d'actualité. Quant à l'invasion de la France, elle était sérieusement retardée. Un répit que François Ier tenta de mettre à son profit.

Nouveau pape, nouvel espoir

Pendant que les potentats dépouillés par Léon X avaient, dès la mort du pontife annoncée, repris les armes et recouvraient pour certains leurs biens, comme Francesco Maria Della Rovere à Urbino, Giovanmaria da Varano à Camerio, les frères Malatesta et Orazio Baglioni à Pérouse, et que le duc de Ferrare menaçait Reggio et Modène, le conclave se réunissait le 27 décembre 1521. Trente-neuf cardinaux y siégeaient. Le choix du nouveau pape était crucial tant

pour le roi de France que pour le roi des Romains. Pour le premier, une nouvelle alliance était toujours possible et un retournement de situation en sa faveur parfaitement envisageable. Pour le second, un pape à sa convenance lui permettrait de poursuivre son entreprise contre François Ier tant en Italie que sur la frontière de Flandre. Restait que les cardinaux profrançais étaient peu nombreux à Rome, une dizaine tout au plus. La marge de manœuvre pour François Ier était faible. Il en était réduit à favoriser l'élection d'un pape qui ne lui serait pas trop hostile. Officiellement, le choix de Charles d'Autriche s'était porté sur le cardinal Wolsey. Il l'avait assuré verbalement de son soutien lors de leur rencontre l'été précédent. Le 28 décembre, il lui écrivait pour lui renouveler son vœu[1]. Secrètement, toutefois, le roi des Romains œuvrait pour favoriser l'élection du neveu du pape défunt, Julien de Médicis, qui ces derniers mois avait été un de ses plus chauds partisans à Rome. Tout-puissant à Florence, le cardinal conduisait un parti d'au moins quinze cardinaux, jeunes pour la plupart. Mais, pour être élu, Médicis devait séduire onze autres prélats. Le parti majoritaire au conclave était celui des anciens, contrôlé par les cardinaux Colonna, Volterea et Trivulzio. Certains étaient favorables à Charles d'Autriche, comme Colonna, d'autres au roi de France, comme Trivulzio, mais aucun d'eux ne souhaitait voir un autre Médicis ceindre la tiare pontificale. Outre la crainte que la papauté ne devienne héréditaire, la haine de plusieurs cardinaux à l'égard de Léon X s'était reportée sur le neveu. Si Julien de Médicis comprit rapidement que ce conclave ne serait pas le sien, il chercha à placer un de ses hommes. Ses tentatives furent d'abord infructueuses.

Wolsey n'obtint que neuf voix, essentiellement parce qu'il n'était pas italien. Alexandre Farnèse n'eut guère plus, en raison de ses liens trop étroits avec la famille du pape défunt. Parce que les débats s'éternisaient et que le parti des anciens s'obstinait à préférer

l'élection d'un homme âgé, Médicis proposa le nom d'Adrien Florisse, cardinal de Tortoso, alors régent d'Espagne. Bien qu'il ne soit pas non plus italien, il était fort âgé et ses liens avec les Médicis inexistants. Il fut élu le 9 janvier 1522 et prit le nom d'Adrien VI.

Le prélat était alors à Vitoria[2]. Il accepta la charge que ses confrères lui offraient le 14 du mois suivant, après avoir pressé Charles d'Autriche de revenir en Espagne. Si, à Rome, l'élection d'un pape non italien provoqua la colère du peuple, qui comme au temps de l'avènement d'Alexandre VI Borgia[3] cria au barbare, imaginant déjà un transfert de la papauté en Espagne, la satisfaction fut grande à la cour de Charles d'Autriche. En France, la mort de Léon X avait été accueillie avec une certaine joie[4]. L'allié était devenu traître et ce fut ce souvenir que les publicistes du roi conservèrent. Il devint même, dans les histoires officielles, le principal responsable de la perte presque totale du Milanais en 1521, permettant de faire oublier la faible efficacité de Lautrec. Sa mémoire fut aussitôt salie. L'homme qui avait été « fort contraire aux François et de petite fidélité » aurait eu des « mœurs plus que douteuses »[5].

Par ailleurs, en janvier 1522, personne, auprès du roi, ne doutait de l'abnégation du prochain pontife au roi des Romains, du fait des liens qui les unissaient. L'élection d'Adrien VI ne provoqua donc officiellement aucun émoi. La soumission de ce dernier à son ancien élève était une évidence exprimée par Louise de Savoie dans une lettre au seigneur de La Rochepot, alors auprès des cantons pour négocier les contingents demandés par le roi et nécessaires au recouvrement de Milan : « Le nouvel élu est tel et tant à la dévotion du Roy Catholique que le dict catholique se peult dire pape luy mesme[6]. »

Pourtant, l'élection d'Adrien VI avait un avantage immédiat pour François Ier. Sa fonction de régent l'obligeait à rester en Espagne tant

que Charles d'Autriche n'y serait pas revenu. Ce retour était programmé pour la fin du printemps 1522, un temps qui libérait le Français de toute intervention pontificale dans la guerre qu'il comptait engager au plus vite.

De l'argent, encore

Après avoir quitté Compiègne à la fin de l'automne 1521, François Ier s'était installé avec sa cour et ses conseillers au château de Saint-Germain-en-Laye. Il y demeura jusqu'au début février, si l'on excepte un séjour éclair en Normandie au milieu du mois de janvier pour visiter Le Havre de Grâce, ville nouvelle qu'il faisait bâtir depuis 1516, d'après un projet envisagé par Louis XI[7], et quelques heures passées à Rouen pour demander au parlement de concéder un nouvel impôt sur les marchandises, nécessaire au financement des « soldes des gens de guerre[8] ». Au début du mois de mars, François Ier rejoignait Blois afin d'assister à la célébration du baptême de son sixième enfant et troisième fils, nommé Charles, que Claude de France avait mis au monde le 22 janvier, et qui eut pour parrain, comme sa sœur Madeleine, une nation, la confédération helvétique, gage de l'amitié entre les deux Etats[9].

Lors de ce séjour parisien de trois mois, François Ier et son conseil s'étaient occupés presque exclusivement de trouver de l'argent et de monter une nouvelle armée qui devait autant protéger le royaume que recouvrer le duché de Milan. Ainsi, le 17 janvier 1522, une crue générale de la taille d'un montant de 600 000 livres était exigée[10]. Le 27, alors que le roi nommait le fidèle Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, surintendant général des Finances, il redonnait vie aux francs-archers que Louis XII avait supprimés au début de son règne,

parce que fort mal supportés par la population en raison de leur manque de discipline dans les lieux où ils étaient stationnés[11]. Deux jours plus tard, François Ier ordonnait la réquisition des biens, meubles et immeubles, de ses « ennemis » dans la capitale[12]. Le 31, outre la création de deux charges de conseiller au parlement de Paris, il établissait une troisième chambre des enquêtes au même parlement, toujours pour obtenir de l'argent par la vente de nouveaux offices. Le 3 février, il procédait à une nouvelle aliénation du domaine royal à hauteur de 200 000 livres[13]. Le même jour, outre l'obligation des Lyonnais à contribuer à l'équipement des gens de guerre que François Ier faisait lever dans la région, étaient exigés de la ville de Troyes 200 francs-archers pour renforcer l'armée royale ou, à défaut, le paiement de la somme nécessaire à leur entretien[14]. Le lendemain, en plus des 16 commissaires examinateurs nouveaux imposés au Châtelet de Paris, qui en comptait déjà seize, le conseil créait 40 notaires dans la même institution[15]. Le 14, c'était encore d'aliénations du domaine en Bourgogne, en Normandie et dans le bailliage de Senlis qu'il fut discuté[16]. Le jour suivant, l'ordonnance obligeant la municipalité parisienne à lever et entretenir 1 000 hommes de pied et à anticiper le paiement des aides imposées sur la ville et les faubourgs était signée, soit 90 000 livres[17]. Cette dernière exigence provoqua de nouveaux mécontentements dans la population. La première idée avait été une surtaxe de 2 sols par livre sur toutes les marchandises vendues. L'opposition fut si grande que la demande fut remplacée par une somme forfaitaire établie sur chaque corps de métier. Ainsi, les marchands de soie furent imposés à 10 000 livres, les drapiers de laine à 8 000, les pelletiers à 15 000, afin de trouver la somme voulue[18], ce qui eut pour conséquence immédiate une forte augmentation des prix des marchandises vendues par ces métiers. Quelques jours plus tard, au son des

trompettes, François Ier faisait interdire à tous marchands de son royaume débiteurs en numéraire d'un marchand vivant sur les terres du roi des Romains d'honorer leurs dettes, mais les obligeait à lui avancer ces sommes sous peine de confiscation de leurs biens[19].

Tout en essayant de trouver de l'argent partout et sourd au mécontentement de ses sujets, François Ier préparait son séjour à Lyon, envisageant de se rendre dans le duché italien dès que son armée l'aurait reconquis[20].

La bataille de la Biccoca

Malgré ses récentes déconvenues, François Ier avait de nouveau fait confiance à Lautrec pour conduire l'entreprise. Depuis plusieurs mois déjà, les conseillers expérimentés qui avaient accompagné le roi dès son avènement passaient peu à peu au second plan, au profit d'autres, plus jeunes, dont les trois frères de Foix (Lautrec, Lescun et Lesparre) et Bonnivet, une manière peut-être pour le roi de s'émanciper d'une certaine idée du pouvoir tel qu'il était encore pratiqué une décennie plus tôt[21]. Ce choix de Lautrec aussi, parce que François Ier doutait peu de lui et de sa fidélité. En outre, il était persuadé de son succès. L'armée pontificale s'était retirée du conflit dès l'annonce du décès de Léon X, les coalisés ne recevaient plus l'argent du Saint-Siège depuis cette date. Par ailleurs, Charles d'Autriche ne pouvait guère leur venir en aide – il manquait d'argent autant que le roi de France.

L'armée des coalisés avait été financée à 70 % par les Etats italiens et le soutien de ces derniers était fragile, du fait de leur peu d'importance politique et de leur faible armée. L'hiver venu, par mesure d'économie, Prospero Colonna avait licencié une partie de ses

hommes, principalement les mercenaires allemands et italiens. La cavalerie séjourna discrètement dans le Mantouan et le Parmesan. Quant aux gens de guerre espagnols, ils avaient été dispersés dans les villes occupées. Envisageant la reprise des combats dès la fin de la mauvaise saison, Colonna avait fait renforcer les fortifications de Milan et encercler, pour mieux l'isoler par de grandes tranchées, le château toujours aux mains des gens du roi[22]. Son armée était cependant encore puissante, plus de 17 000 hommes, et un secours de 6 000 lansquenets était attendu. Toutefois, s'il savait qu'il n'avait plus rien à attendre de la papauté avant longtemps, il n'ignorait pas non plus qu'il n'obtiendrait pas l'aide des Suisses sollicitée en décembre. Les cantons s'étaient rangés très officiellement du côté du roi de France et avaient accordé à ses ambassadeurs, les seigneurs de La Rochepot et de La Palice, un contingent de 16 000 hommes[23]. Quant à l'armée royale dans le duché, très inférieure en nombre, elle avait été également dispersée dans les cités qu'elle dominait encore, depuis Trezzo sur l'Adda jusqu'à Crémone sur le Pô, pour subsister pendant la saison froide.

Lautrec entra en campagne à l'annonce de la prochaine arrivée du secours helvète, fin février 1522. Sa première action fut de joindre ses forces à celles de Venise pour refouler les lansquenets venus du Tyrol, conduits par Adorno. Mais il s'y prit trop tard et le secours allemand des coalisés passa sans encombre. Devant ce raté, il se préoccupa d'assurer l'arrivée des confédérés qui, aux environs du Carême-prenant, étaient en vue de Vimercate, au nord de Monza. Puis, conscients de la faiblesse de leur artillerie et de la puissance de la forteresse de Milan, Lautrec et ses capitaines choisirent de se positionner sur la route de Pavie, à Cassin, pour contraindre Francesco Sforza, qui envisageait de rejoindre Prospero Colonna à Milan, de rester dans la ville. Ils y parvinrent pendant près d'un mois.

Sans possibilité de faire le siège de Milan, ils imaginèrent affamer sa population. Maîtres des plaines au sud de la cité, ils firent détruire au nord les moulins et coupèrent dans la même zone les routes nécessaires à l'approvisionnement de la ville.

Parallèlement, si le maréchal de Lescur et plusieurs centaines de francs-archers venaient de débarquer dans le port de Gênes, ils n'étaient pas, eux non plus, assez nombreux pour traverser l'Omeline aux mains des coalisés sans subir de gros dommages. Pour aider ce secours essentiel, Lautrec dépêcha le seigneur de La Rochepot avec une armée de 3 000 Suisses et de 1 000 gens de pied italiens afin d'ouvrir un passage. Mais la traversée du Tessin fut délicate et lente. Sforza, averti de l'intention, rassembla 6 000 fantassins et voulut les mettre en pièces. L'affrontement n'eut pas lieu. Un grand nombre de Français avaient déjà traversé la rivière lorsque les coalisés se présentèrent. Continuer aurait été inutile.

Alors que les hommes de Sforza s'en retournaient vers Pavie, La Rochepot marchait sur Novare. Filippo Torniello qui la gardait avec ses 1 500 gens de guerre ne résista pas. La ville fut prise, pillée et les soldats massacrés en représailles de ce qu'ils auraient fait subir à ceux du roi lorsqu'ils avaient envahi la même cité quelques mois plus tôt. Selon les frères Du Bellay, ils leur auraient mangé le cœur, leur auraient ouvert le ventre encore vif et fait manger dedans l'avoine à leurs chevaux « avecque plusieurs aultres inhumanitez[24] ».

Novare redevenue royale, Lescun et ses troupes, Pedro Navarro et ses piétons purent y entrer à leur tour. La conquête de la région fut entreprise dans la foulée. Le siège de Vigevano fut un autre succès. Pourtant, cette stratégie ne paya pas. Profitant de la moindre puissance de Lautrec, Francesco Sforza était sorti de Pavie et avait rejoint Colonna venu à son secours. Lescun et ses acolytes, prévenus trop tard, ne purent rien faire. L'armée des coalisés était réunie et

campait maintenant près de Lardirago, au nord-est de la ville. Lautrec envisagea un temps de faire le siège de la seconde cité du duché. Gagner Pavie lui aurait permis de construire une ceinture tout autour de Milan et de mettre à mal, avec le temps, la puissance de l'adversaire. Mais l'idée n'était pas si bonne. A peine Lautrec s'était-il approché de la ville et avait-il ordonné à la batterie de faire son œuvre que Colonna envoyait ses Espagnols prendre place à proximité de la Chartreuse, gênant ainsi l'action de l'armée royale. L'assaut ne fut pas donné. Pendant près d'une semaine, les deux armées s'observèrent, se provoquant seulement par des escarmouches de faible ampleur. Les pluies diluviennes qui s'abattirent sur la région décidèrent de la poursuite des événements. Le Tessin et les rivières alentour grossirent considérablement et le ravitaillement du camp royal ne put être correctement accompli. Hommes et chevaux commencèrent à souffrir de la faim. Le 17 avril, Lautrec et ses gens se retiraient à Marignan puis dans Monza. Au déloger, l'escarmouche fut grande et nombre de gens du bagage de l'armée du roi périrent.

Parce que le départ du maréchal et de ses hommes fit craindre à Colonna l'attaque de Milan, vulnérable par manque de soldats, celui-ci avait repris le chemin de la capitale, suivant les Français de peu. Le 25, il installait son camp au nord-est de la ville, dans une villa fortifiée appelée la *Biccoca* (« la Bicoque »). C'était une grande villa avec un jardin très spacieux placée sur une élévation couverte d'arbres, coupée de ruisseaux, entourée de fossés et assez vaste pour accueillir une armée de 20 000 hommes. Aussitôt, Colonna exigea de faire creuser plus profondément les fossés par ses pionniers, et dresser dessus des plates-formes afin d'y installer l'artillerie. A Monza, Lautrec hésitait. L'attaque de Milan était aléatoire et provoquer la bataille n'était pas à son avantage. Comme il l'avait trop souvent fait jusque-là, il avait encore choisi d'attendre, espérant que

l'armée de Colonna serait obligée de se déloger par manque de nourriture. Mais les capitaines des mercenaires suisses ne l'entendirent pas de cette façon. Leur temps payé était achevé. Ils imposèrent à Lautrec un ultimatum. Soit honorer les soldes, soit accepter que l'essentiel des mercenaires suisses l'abandonnent, soit demander la bataille. Sans le soutien helvète, Lautrec était condamné à l'échec. N'ayant pas reçu les 400 000 écus demandés au roi pour payer les salaires des confédérés, il se résolut à l'affrontement armé. Pontdormy, avec plusieurs centaines d'hommes, partit le soir même en éclaireur. De retour au camp en pleine nuit, un plan d'attaque fut élaboré[25]. Le lendemain, 27 avril 1522, jour de la Quasimodo, avant que le soleil ne soit levé, Lautrec mettait en ordre son armée.

Marchant derrière Pedro Navarro et ses pionniers, le maréchal de Lescun conduisait l'avant-garde avec toute la gendarmerie. La Rochepot était à ses côtés avec 8 000 confédérés. Lautrec menait la bataille, soutenu par ceux qui l'avaient accompagné depuis le début de la reconquête du duché : La Palice, Saint-Séverin et René de Savoie. Le nouveau duc d'Urbino, Francesco Maria Della Rovere, qui avait trouvé en soutenant le parti français le moyen de légitimer sa récente conquête, était avec les capitaines vénitiens et formait l'arrière-garde. Au nord, La Rochepot et les bataillons des cantons courraient droit sur les remparts alors que Lescun et ses hommes prendraient à l'est, sur la route de Sesto à Milan, pour atteindre le seul passage menant à la villa, un pont assez étroit. La bataille et l'arrière-garde ne devaient intervenir que plus tard. Selon le dispositif mis en place la veille, les deux corps de l'avant-garde devaient attaquer en même temps, pendant que l'artillerie commencerait à faire son devoir. Mais la coordination des mouvements ne fut pas au rendez-vous. Averti de l'intention des Français, Colonna avait disposé ses troupes. Les lansquenets seraient face aux Suisses et les Italiens

de Sforza, avec la cavalerie, garderaient le pont. Quant aux fantassins espagnols, ils occuperaient les lieux les plus favorables pour repousser l'adversaire et tenter de jeter le désordre dans ses rangs si, par hasard, les hommes du roi parvenaient à franchir les premiers obstacles.

Les confédérés attaquèrent les premiers. Mais leur témérité fut rapidement entravée. Pilonnés par les canons des coalisés, ils se heurtèrent aux escarpements, trop élevés, qu'ils ne purent escalader. En moins d'une demi-heure, foudroyés, ils se retiraient laissant derrière eux plus de 3 000 des leurs, morts ou agonisants, au nombre desquels se trouvaient plusieurs de leurs capitaines[26]. De leur côté, Lescun et ses hommes s'étaient faufilés sur le pont étroit et avaient culbuté ceux qui le gardaient en se forgeant un chemin jusque dans le camp des coalisés. Sauf que le terrain accidenté ne fut pas propice au déploiement de la cavalerie. Les gens de Sforza et de Leyva, rejoints par les lansquenets qui venaient de repousser les confédérés, les contraignirent bientôt à battre en retraite, et à repasser le pont. Les deux premières attaques avaient échoué. Celle de Lautrec n'eut pas lieu. Sans le soutien de l'avant-garde, qui s'était effondrée, elle était inutile.

Après moins de deux heures de combat, l'armée royale s'en retournait dans Monza sans être inquiétée par les coalisés, qui ne prirent pas la peine d'aggraver la défaite royale. Outre le massacre des confédérés et la défection des survivants, l'attentisme des Vénitiens, qui près du fort avaient regardé les Suisses mourir, et l'indécision des capitaines étaient responsables de ce désastre où plus de 5 000 hommes perdirent la vie[27]. Le lendemain, le camp royal quittait Monza.

L’abandon du duché

Le maréchal de La Palice et Galéas de Saint-Séverin escortèrent ce qu’il restait des mercenaires confédérés jusqu’à Trezzo pour leur permettre de rentrer chez eux en sécurité. Privé de cette aide et délaissé par les Vénitiens qui ne croyaient plus à la capacité de l’armée royale à être victorieuse dans le duché, Lautrec n’avait de choix que de défendre les rares places encore sous son autorité. Il divisa son armée. Une partie renforça la garnison de Lobi. Quant à lui, il trouva logis avec le reste de ses troupes à Rivolta. Mais ses hommes, épuisés, ne réagirent pas lorsqu’au petit matin ceux de Colonna, qui les suivaient de peu, provoquèrent une escarmouche à l’entrée de Lobi. Malgré 400 hommes d’armes et 3 000 gens de pied, la ville fut prise sans batterie ni échelle en moins d’une heure. Lorsque les gens de Colonna fouillèrent les maisons, beaucoup des soldats du roi dormaient encore. Quand Lautrec apprit la chute presque sans combat de Lobi, il sut que tout était perdu. Il prit le chemin de la France, laissant La Rochepot rejoindre Venise et tenter de rétablir la confiance de la république dans le projet royal. A Pontdormy, il confia la protection de Crémone avec 400 hommes d’armes. Federico de Bozzolo et le condottiere Jean de Médicis, qui avaient rassemblé plus de 15 000 mercenaires italiens, s’y trouvaient déjà. Sauf que le chef de la Bande noire italienne voulut être payé. Les capitaines empruntèrent partout où ils purent. Un effort qui ne servit à rien.

Lorsque Lescun rejoignit Crémone, les cités encore aux mains du roi – Pizzighettone, Trezzo, Lecco et Domodossola – se donnaient les unes après les autres au vainqueur. Finalement, et dans l’incapacité de lutter, Lescun, tout en gardant le château, accepta la capitulation

de la ville. Si celle-ci n'était pas secourue dans les trois mois, son gouverneur la donnerait aux coalisés[28].

Le Milanais conquis, Colonna entreprit de gagner Gênes, épargnée depuis la reprise du conflit. La cité avait déjà donné ses hommes à François Ier. Ottaviano Fregoso n'avait pour la défendre que 2 000 arbalétriers. Il fit appel au roi de France. Celui-ci, déjà fort en colère contre Lautrec, qui, après avoir traversé le Milanais sous un déguisement[29], était arrivé à Lyon pour tenter de se justifier, le fut davantage lorsqu'il apprit la démission de Lescun ; outre la perte de la dernière ville encore royale dans le Milanais, il avait perdu le soutien des Vénitiens. A la nouvelle de la capitulation de Crémone, ceux-ci avaient franchement tourné le dos au roi de France[30]. François Ier concentra tous ses efforts pour conserver Gênes.

Parce que les Helvètes avaient refusé d'aider le roi tant qu'il n'aurait pas honoré les soldes dues[31], François Ier s'était tourné vers ses sujets et avait ordonné la levée de 14 000 Gascons et de 5 000 hommes d'armes dans le royaume. Mais ces forces ne pouvaient être prêtes rapidement. Aussi, et parce qu'il y avait urgence, il enjoignit Pedro Navarro, à Marseille, de trouver quelques gens pour embarquer sur les deux galères déjà affrétées afin de secourir la cité ligure. Le capitaine ne trouva que 200 francs-archers. Lorsque les navires entrèrent dans le port génois, le marquis de Pescara avait mené son infanterie espagnole et italienne sous les murs de la cité et lancé son ultimatum. Contre la reddition de Gênes, il promettait à ses habitants de les tenir dans leurs anciennes franchises et libertés. Les Génois avaient toujours redouté la guerre et s'étaient chaque fois donnés au nouveau maître de Milan, quel qu'il soit, pour éviter le pillage. Déjà, nombreux étaient ceux qui envisageaient de se soumettre. Certains se préparaient à ouvrir les portes aux coalisés.

Navarro les en empêcha, mais ne put éviter l'envoi d'un émissaire, le seigneur Vital.

Alors qu'au camp de Pescara était discuté le sort de Gênes, les Espagnols entrèrent dans la ville par un passage délabré de la muraille et passèrent au fil de l'épée toutes les personnes qu'ils trouvèrent sur leur chemin. La panique gagna les rues. Les personnalités profrançaises comme l'évêque de Salerne, Federico Fregoso, frère du doge, prirent la mer pour se réfugier en France. Malade, alité, Ottaviano Fregoso ne put que se rendre pour sauver sa vie. Navarro combattit tant qu'il put, mais fut fait prisonnier. Quant aux autres, ceux qui ne furent ni tués ni capturés, ils se réfugièrent dans le château qu'ils gardèrent tant qu'ils eurent de quoi se nourrir[32]. Le 30 mai, Gênes capitulait. Malgré les promesses du marquis de Pescara, la ville fut mise à sac.

La défaite royale était cuisante. Elle avait coûté cher en vies et en or. Pourtant, François Ier ne renonçait pas. Le duc de Longueville fut chargé de conduire les premiers hommes d'armes que le roi venait de rassembler sur la frontière. Mais lorsque le capitaine arriva à Villa Nova d'Asti, averti de la prise de Gênes au secours de laquelle il était en partie venu, le roi, devant l'évidence, le rappela. La reconquête de Milan serait pour plus tard.

Pendant que la guerre se faisait si mal pour le roi en Italie, dans le nord de la France les événements se précipitaient et fragilisaient davantage le royaume.

Un nouvel ennemi déclaré

En Picardie, l'hiver avait interrompu la guerre de mouvement et les armées des deux camps avaient en partie été licenciées par

mesure d'économie. Les capitaines du roi et leurs compagnies qui stationnaient dans les places fortifiées aux abords de la frontière continuaient, malgré la mauvaise saison, à entretenir la tension en se mesurant régulièrement à leurs rivaux. Plusieurs escarmouches eurent lieu. La plus importante se déroula le 15 mars 1522. Ce jour-là, 1 200 lansquenets de la garnison d'Arras passèrent la rivière de l'Authie pour piller Bernarville et les villages voisins. Le seigneur d'Estrée, qui avait la garde de Doullens, située à quelques lieues de là, envisagea de les refouler. De nuit, il quitta la ville avec 300 hommes de pied et environ 50 archers. La charge fut violente, les morts nombreux, mais les gens de Charles d'Autriche s'en retournèrent bredouilles à Arras. La riposte ne se fit pas attendre. Le 19, Doullens était assiégée. Le duc de Vendôme, qui résidait à Amiens, pressa son frère, le comte de Saint Pol, à Abbeville pour y prendre les 2 000 Suisses en garnison et les mener défendre la cité. Mais ceux-ci, comme leurs compatriotes l'avaient fait en Italie, refusèrent le combat, affirmant qu'ils n'étaient pas payés pour cela, et furent renvoyés dans leurs montagnes. Saint Pol n'eut d'autre solution que de réclamer à Hesdin 1 000 hommes de pied. A leur arrivée, les Flamands prirent peur et s'en retournèrent d'où ils étaient venus, libérant Doullens. A la fin du mois d'avril 1522, c'étaient d'autres gens de guerre stationnés dans les châteaux entre Aire et Béthune qui, par manque de nourriture, faisaient des ravages semblables sur la frontière du royaume. Vendôme appliqua une méthode radicale : il fit raser les forteresses de Dieval, Divions, Bruay ainsi que d'autres plus petites aux environs de Béthune, tirant sur Arras, et fit dévaster par le feu les campagnes environnantes[33].

C'est à son retour dans Doullens que Vendôme prit connaissance des mouvements de l'armée anglaise. Henry VIII rassemblait à Douvres une armée prête à débarquer à Calais.

Malgré l'échec des conférences de Calais et l'évidente mauvaise volonté du souverain anglais à l'égard du roi de France, celui-ci n'avait pas totalement abandonné l'idée de retisser des liens avec Henry VIII. Sauf que François Ier n'avait pas honoré sa dette depuis mai 1521. Il avait aussi interrompu les pensions qu'il versait à plusieurs princes anglais dont Wolsey, Somerset, Norfolk et Talbot. Henry VIII s'en plaignit. Le roi lui assura en janvier 1522 qu'il tiendrait sa promesse. Le mois suivant, alors que François Ier ne payait toujours pas, dans une lettre datée du 23 il priait le Tudor de prendre son parti contre le roi des Romains qu'il persistait à désigner comme l'agresseur. La réponse se fit attendre. Elle fut communiquée par Thomas Cheyney à la fin mai, alors que François Ier était à Lyon[34].

Tout en réclamant son argent, le roi d'Angleterre proposait à nouveau une trêve. Si François Ier la refusait, Henry VIII, qui avait déjà consenti, dans cette éventualité, à devenir le protecteur des Pays-Bas de l'Empire, lui déclarerait la guerre[35]. François Ier resta sur ses positions. Le lendemain, 29 mai, en son siège royal, il entendait publiquement la défiance du Tudor prononcée par son héraut d'armes Clarence. François Ier était celui qui avait rompu le traité de Londres. Il avait, outre son action contre le roi des Romains et l'interruption du paiement de sa dette au roi d'Angleterre, envoyé des aides militaires au duc d'Albany en Ecosse, véritable ennemi d'Henry VIII, et bafoué ainsi, une autre fois, son serment. François Ier contredit les arguments exposés mais accepta le défi, déclarant que Dieu étant de son côté et « mettra peine de se défendre contre ses ennemis » assurant que le roi d'Angleterre sera vite lassé de lui faire la guerre[36]. Effectivement, la réaction royale ne se fit pas attendre. La Trémoille partit pour la Picardie avec 2 000 hommes rejoindre Vendôme et réorganiser la défense des cités. En même temps, alors que Charles d'Autriche quittait l'Empire après avoir reconstitué la chambre impériale, établi

un conseil de régence à la tête duquel il avait nommé son frère Ferdinand, et laissé l'administration des Pays-Bas de l'Empire à sa tante Marguerite, à Lyon François Ier ordonnait la levée du ban et de l'arrière-ban en Normandie[37]. Malgré les secours, l'armée que conduisait Vendôme en Picardie n'était guère suffisante pour tenir la campagne. Il choisit donc de faire occuper les villes fortifiées de Boulogne, Thérouanne, Hesdin, Montreuil et Abbeville par ses hommes, abandonnant volontairement, en les ruinant au préalable, les villes ouvertes ou mal protégées comme Ardres.

Anglais et Flamands en France

La mer étant mauvaise, le débarquement anglais fut remis. Un temps que les Français utilisèrent au mieux. Ils assaillirent, prirent et brûlèrent Bapaume avec son château et coururent jusqu'à Douai et Valenciennes, traversant toute la plaine d'Artois, pillant et incendiant fermes, hameaux et villages afin de rendre tout ravitaillement sur le terrain impossible, puis rentrèrent dans leurs villes de garnison.

Alors que l'armée royale ravageait l'Artois, les Anglais étaient arrivés à Calais. Mais les navires devant transporter les vivres furent plus lents. Dépourvus de nourriture, et sans possibilité d'en trouver suffisamment sur les terres qu'ils dominaient, ils s'installèrent dans l'Oye pour atteindre la fosse du Boulonnais. Saint Pol et Guise furent désignés pour les empêcher de courir davantage le pays et avancèrent sur Desvres, puis sur Salmer, des expéditions qui s'interrompirent rapidement lorsque les forces anglaises furent réunies et les navires de victuailles enfin arrivés. Restait aux Français à défendre les villes dans lesquelles ils s'étaient installés.

La guerre, assurément, continuerait jusqu'au début de l'hiver. Pendant plus de trois mois encore, il fallait entretenir les francs-archers et les mercenaires, tout en pensant à la campagne de l'année suivante qui serait, selon les volontés royales, sur deux fronts, puisque François Ier n'imaginait pas renoncer à Milan. Outre les aliénations du domaine, les créations d'offices, il fut exigé la réquisition de trésors conservés dans les abbayes et les églises du royaume[38]. Certaines demandes firent scandale. La fonte du treillis d'argent offert par Louis XI à Saint-Martin-de-Tours qui protégeait le corps du saint resta longtemps dans les mémoires[39]. Le 24 juillet 1522, François Ier réclamait une nouvelle taxe générale de 2 400 000 livres destinée au financement d'autres troupes et à la création d'autres pièces d'artillerie pour résister au roi d'Angleterre, qui venait d'« envahir la Bretagne et y brusler villes et villages, sans dégarnir les frontières de Flandre, Artois, Guyenne et Provence, aussi menacées[40] ».

Ces ravages causés par les gens de guerre anglais sur la côte bretonne eurent lieu début juillet 1522 lorsque le capitaine de Surrey, Henry Howard, à la tête de la flotte combinée d'Angleterre et d'Espagne, escorta Charles d'Autriche dans la péninsule Ibérique. Parti le 23 mai de Bruges, le roi des Romains était arrivé à Dunkerque le lendemain, puis avait pris le chemin de Calais où il avait embarqué le jour suivant[41]. Le 26, à Douvres, il avait retrouvé le cardinal Wolsey, bientôt rejoint par Henry VIII ; ensemble, ils avaient passé un mois entre Cantorbéry, Greenwich, Londres et Windsor. Là, au milieu des réceptions d'usage, ils avaient arrêté le projet d'invasion de la France établi à Bruges, et tendu la main au pape Adrien VI. La mise à exécution du projet fut prévue pour le printemps 1524. Un temps qui permettrait à l'un et à l'autre de monter une armée de 30 000 hommes de pied et de 10 000 chevau-légers, preuve que les

attaques du moment n'avaient pas de réelles ambitions sauf celle, peut-être, de ruiner davantage les finances royales et de rendre plus difficile, à terme, une défense efficace du royaume. Le 4 juillet, Charles d'Autriche embarquait à Southampton pour l'Espagne. Alors que les gens de guerre anglais avaient gagné Calais et que l'armée flamande s'apprêtait à les rejoindre, les hommes de Surrey avaient débarqué sur les côtes de Morlaix et, sans s'y attarder, avaient profité de la presque absence de soldats pour les piller et dévaster les environs. A son retour, Surrey prenait le commandement des troupes anglaises en Picardie avec son père Charles, duc de Suffolk et s'associait au comte de Buren.

Ensemble, occupant le territoire entre Saint-Omer et Ardres, qu'ils prirent sans effort mais aussi sans butin, ils envisageaient de fondre sur Hesdin, l'une des cités les moins bien fortifiées de celles gardées par les gens du roi. Les batteries anglaises et flamandes firent leur ouvrage dès l'installation du camp, et au bout de quinze jours, malgré les agressions presque quotidiennes des hommes conduits par Guise et Pontdormy, revenu d'Italie, une brèche était faite dans la muraille. Pourtant, l'assaut ne fut pas donné. Le mauvais temps et la violence des dernières escarmouches délogèrent les coalisés[42] qui tentèrent leur chance devant Doullens. Parce que « fragile à défendre », Saint Pol avait fait saccager les vivres et abattre les portes de la ville, avant de se retirer sur Corbie et d'envisager de tenir tête à l'armée anglo-flamande, pendant que Vendôme suivait cette même armée du côté de la Somme. Le tout nouveau maréchal de Montmorency (ancien seigneur de Rochepot) l'accompagnait avec les 200 gentilshommes de la garde du roi. Si les gens de guerre de Charles d'Autriche et d'Henry VIII, qui brûlèrent Doullens et tous les villages alentour, avaient incontestablement semé la panique dans le nord du royaume, leur bilan avait été jusqu'ici assez médiocre. Ils

couraient une campagne dévastée qu'ils appauvrissaient davantage et ne firent aucune conquête réelle. La Toussaint arrivait et la pluie n'avait cessé de tout l'automne. Les troupes étaient épuisées. Il était temps de faire une pause. L'armée anglo-flamande se retira en Artois. La guerre reprendrait à la saison nouvelle.

De nouveau la peste et l'impôt

François Ier avait quitté Lyon à la fin du mois de juillet 1522 pour Blois, où il séjourna tout le mois d'août. Là, il demanda au maréchal de La Palice de partir secourir Fontarabie. Depuis juin, la cité était assiégée par les Espagnols et risquait, en raison de sa grande misère, de ne plus pouvoir résister. Puis, à la fin septembre, il songea à revenir en Ile-de-France. La peste, qui depuis un an avait décimé des centaines de ses sujets en Provence et qui fut particulièrement violente dans la ville d'Aix (qui entre autres dommages avait été pillée par les hommes de Longueville en partance pour le Milanais[43]), s'était abattue depuis le début août sur Paris et ses environs. Trois semaines plus tard, la contagion était générale dans la capitale et peu de maisons en furent exemptes[44]. La rumeur disait que, rien qu'à l'hôtel-Dieu, 120 personnes seraient mortes en trois jours, qu'au cimetière des Saints-Innocents il aurait été enterré plus de 40 cadavres en une seule journée, sans parler de ceux inhumés dans les cimetières des autres paroisses de la ville. L'épidémie avait d'abord touché les pauvres. Dans le quartier des Petits-Champs, sur la rive droite, qui en abritait un grand nombre, « il n'en seroit resté plus un seul ». Effrayés par cette hécatombe, beaucoup de bourgeois avaient quitté Paris. Le Parlement en avait fait part au roi et lui avait obéi en demeurant dans ses murs malgré les risques. Bientôt, il le supplia de

le laisser jouir du temps des vacances. Déjà plusieurs de ses membres avaient fui malgré l'interdiction ou étaient atteints du mal et ces absences ne permettaient plus la tenue correcte des séances[45]. Les mesures ordonnées par la municipalité pour enrayer le mal ne furent guère novatrices. Un arrêt interdit à tous les marchands de denrées alimentaires qui avaient eu des pestiférés dans leur maison de vendre aux gens sains, et aux fripiers de vendre ni acheter aucun meuble en provenance d'un lieu infecté. Fut défendu encore de nourrir les porcs et autres animaux réputés sales. Enfin, toutes les maisons des pestiférés furent marquées d'une croix blanche afin que personne n'y pénétrât[46].

Fin septembre 1522, l'épidémie était circonscrite. Le roi de France pouvait paraître dans sa capitale. Sa présence, au début du mois d'octobre, ne fut pas pour plaindre ses sujets, mais pour leur demander une fois encore de l'argent, un subside imposable à tous ses habitants, qui furent obligés d'acheter des rentes sur les revenus du roi à Paris, à hauteur de 100 000 écus. Lors de la séance du 10 octobre à l'Hôtel de Ville, des voix s'élevèrent et protestèrent devant le chancelier Duprat. Robert Turquans, André Verjus et Louis Séguier, membre du Parlement, se plaignirent de la manière dont étaient employés et redistribués les revenus de l'impôt touchés par le roi. Des sommes énormes qui, selon eux, auraient bien plus souvent enrichi quelques particuliers plutôt que d'être utilisés pour le bien du royaume et de sa population[47]. Les trois hommes furent arrêtés et conduits à la Bastille.

Outre que ces arrestations en émurent plus d'un, les bourgeois refusèrent de se soumettre à cette taxe extraordinaire. Une autre assemblée fut convoquée le 11 décembre à l'Hôtel de Ville. Y furent présents pour le roi le chancelier Duprat, le grand maître René de Savoie, l'amiral de Bonnivet et d'autres seigneurs du royaume. Le

pouvoir devait se justifier. Duprat le fit en arguant du danger que courait la France et de la contrainte du roi à trouver de l'argent pour payer les hommes de guerre qui la défendraient. Si François Ier et son conseil n'avaient trouvé que cette solution, le chancelier s'empressa de rassurer sur les modalités du remboursement de cet emprunt obligatoire[48]. Finalement, « par amour ou par force », les Parisiens acceptèrent de payer[49]. Quant aux trois conseillers, dont l'arrestation était plus que discutable, ils furent libérés après six semaines d'incarcération, sans toutefois être indemnisés des frais que leur séjour leur avait coûtés – chaque prisonnier devant subvenir à son entretien.

Cette quête d'argent ne toucha pas seulement Paris. A la fin du mois d'août 1522, des aliénations du domaine avec faculté de rachat perpétuel avaient été autorisées en Poitou, puis en septembre en Provence et en Dauphiné à hauteur de 144 000 livres[50] ; en octobre et en novembre, d'autres furent proposées dans le reste du royaume pour une somme globale sensiblement identique[51]. Outre les nouveaux offices et la suppression de quelques-uns, souvent récemment créés, mais sans indemnité de remboursement, François Ier ordonnait, le 7 décembre, une crue des aides de 600 000 livres « pour frais de guerre et restaurations de certaines places de Picardie[52] ». Insuffisante, elle fut majorée de 261 000 livres quinze jours plus tard[53]. Le clergé ne fut pas épargné. Alors qu'il avait déjà largement contribué au financement de la guerre depuis 1521, et que depuis l'été une partie de ses trésors avaient été réquisitionnés et fondus, le 31 décembre il était dans l'obligation de s'acquitter de la somme rondelette de 1 200 000 livres pour l'entretien de 30 000 hommes de guerre[54].

Cette pression fiscale presque outrancière aurait peut-être été moins douloureuse aux sujets du roi de France si les récoltes avaient

été bonnes. Or l'année 1522 ne fut pas meilleure que la précédente. En cet automne, il ne plut pas à seaux qu'en Picardie. En Anjou et en Touraine, les pluies firent déborder la Loire et ses affluents, inondant une nouvelle fois les terres, ruinant les blés ensemencés, noyant le bétail et détruisant plusieurs hameaux et villages « dont les habitants du pays furent longtemps après en grande pauvreté », source d'augmentation des prix des denrées de première nécessité et notamment du blé, engendrant d'autres pauvretés et famines[55].

En cette fin d'année 1522, celui qui avait été le prince le plus puissant de la chrétienté avait perdu ses conquêtes et était totalement isolé sur le plan diplomatique. Hormis la confédération helvétique, plus un Etat d'importance ne soutenait son action. Le contexte ressemblait fort à celui qu'avait connu Louis XII en 1513. Sauf qu'alors le royaume était en meilleure santé. Les dépenses colossales qu'avaient occasionnées les dernières guerres de François Ier étaient responsables de surtaxes des impôts réguliers et de la création d'autres extraordinaires, touchant tous les sujets du roi. Associées aux mauvais temps et aux piteuses récoltes, elles avaient créé un sentiment sinon de colère, du moins de lassitude évidente parmi ses sujets.

XVII

Abandonné, même dans son royaume

A l'origine d'une révolte

Charles de Montpensier avait épousé en mai 1505 sa cousine Suzanne, fille unique d'Anne de France et de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon. La fortune de ce dernier était, pour une grande partie, constituée de terres apanagées et, selon la loi du royaume, en l'absence de fils légitime ces domaines devaient revenir au roi qui en disposerait alors à sa guise. Mais, en 1499, Louis XII avait dérogé à la tradition. Soucieux de ne trouver aucune entrave au procès qu'il avait suscité pour annuler son mariage avec Jeanne de France et épouser Anne de Bretagne, il avait, en contrepartie du silence du duc et de la duchesse de Bourbon, consenti que Suzanne, si aucun enfant mâle ne naissait de leur union, hériterait de la totalité des biens de son père, et serait, de fait, en droit de transmettre son immense héritage à son époux puis à ses enfants.

Outre le duché de Bourbon, la jeune fille avait apporté dans la corbeille de mariage le duché et le dauphiné d'Auvergne, les comtés du Forez, des Marches, les seigneuries de Combrailles, de La Roche-en-Régnier, de Bourbon-Lancy, de Mercœur et d'Annonay. Un domaine, au centre du royaume, qui s'étendait jusqu'à la Bresse par le Beaujolais, longeait la Saône par la principauté des Dombes, et courait au sud par les vicomtés de Carlat et de Murat, sans parler du

duché de Châtellerault en Poitou et du comté de Clermont-en-Beauvaisis, en Picardie[1].

Pierre de Beaujeu étant décédé avant le mariage, Charles de Montpensier était en droit de porter le titre de duc de Bourbon. Ce qu'il n'avait pas manqué de faire. On s'en souvient, Louis XII avait reconnu les valeurs du jeune homme et François Ier l'avait honoré de la plus haute charge militaire du royaume dès son avènement. Son action dans la conquête du Milanais avait été réelle. Pourtant, son éloignement du pouvoir s'était esquissé dès 1516, temps où la lieutenance du Milanais lui fut retirée au profit du comte de Lautrec après la tentative malheureuse de Maximilien Ier. Un éloignement politique qui s'était confirmé par son absence de plus en plus régulière, jusqu'à devenir définitive, au conseil privé du roi à partir de 1517[2]. Un éloignement qui peut se justifier. Le royaume était alors en paix avec ses voisins immédiats et cherchait à préserver cet état. L'action du connétable était logiquement moins utile et surtout moins visible. Il était tout de même toujours dans l'entourage de la Cour, accompagnait le roi dans certains de ses déplacements et participait aux défilés de ses entrées dans les bonnes villes du royaume. En août 1517, François Ier lui avait montré son attachement en se rendant à Moulins, après son séjour à Rouen, pour porter sur les fonts baptismaux le premier fils du duc[3]. Il fut présent au couronnement de la reine à Saint-Denis, au baptême des fils du roi à Blois, en 1518 et 1519, et participa aux fêtes du camp du Drap d'or en 1520. Mais ces marques de courtoisie et de reconnaissance du roi au vassal le plus riche de son royaume, qui possédait l'une des rares charges inamovibles de la monarchie, allaient brutalement s'affaiblir après la mort de l'épouse du duc.

Suzanne de Bourbon décéda le 28 avril 1521 à Châtellerault, alors que François Ier, Claude de France et Louise de Savoie séjournaient à

Troyes. L'épouse et la mère du souverain se préparaient à revenir à Paris pour gagner Blois, lieu où la reine devait accoucher. Suzanne de Bourbon fut inhumée à Sauvigny. Louise de Savoie ordonna un service funèbre pour le repos de l'âme de la jeune femme en la cathédrale de Troyes et François Ier envoya le seigneur de Lude auprès du connétable pour lui exprimer ses condoléances[4].

Bourbon était alors avec sa belle-mère dans le Bourbonnais, et s'apprêtait à rejoindre le roi et son armée pour participer à la défense du royaume. Mais le duc « ne se hastera pas fort, car on le presse pas fort de venir[5] ». Cette réflexion, adressée au comte de Nassau par l'un de ses envoyés auprès de François Ier, avait ses raisons. Par testament, celle qui avait donné la vie à un garçon puis à des jumeaux qui ne vécurent pas avait fait de son époux son seul et unique héritier, comme son contrat de mariage le lui autorisait. Sauf que l'immense succession aiguisa les convoitises. Dès la mort de la duchesse de Bourbon, avec sans doute le soutien de son fils et du chancelier Duprat, Louise de Savoie affirma être l'héritière d'une partie des domaines de la défunte, ceux qui n'étaient pas apanagés, comme plus proche parente par les femmes. L'observateur flamand affirmait pour sa part que « le connestable avait ses instrumens, provisions et lettres necesaires de donnacions et testament pour se deffendre[6] ».

Effectivement, dès le mois de juin 1521, Louise de Savoie et ses conseils réfléchissaient à une action en justice qui permettrait de casser le testament de la défunte. Alors que le royaume était menacé sur ses frontières, Louise de Savoie réclamait ce qu'elle pensait être son dû.

Les débuts d'un procès

Certes, la succession de la duchesse de Bourbon était compliquée. La part la moins contestable de son héritage tenait au duché du Bourbonnais, au comté du Forez et au dauphiné d'Auvergne. Les mesures prises en faveur de Pierre et Anne de Beaujeu par Charles VIII et Louis XII leur donnaient une nature exclusivement masculine. Le testament était là inattaquable. Il en était de même pour le Beaujolais et la principauté des Dombes, des terres qui se rattachaient en partie à l'Empire et qui étaient des biens transmissibles aux femmes. Suzanne de Bourbon pouvait en toute légalité les léguer à son époux sans que personne n'y trouve à redire. Le duché de Châtellerault et la seigneurie de Bourbon-Lancy avaient été achetés par les Beaujeu-Bourbon. L'épouse du connétable avait là encore toute liberté de les transmettre à son mari. Pour les vicomtés de Carlat, de Murat et de Carladès, achetées par Pierre de Bourbon après que Louis XI les eut confisquées à la famille d'Armagnac, la situation était plus ambiguë et un retour à la Couronne était possible. Enfin, la haute et basse Marche, la seigneurie de Montaigu-en-Combrailles étaient de vieilles possessions bourbonnaises passées un temps dans la famille Armagnac puis confisquées elles aussi par Louis XI et restituées par lui aux Beaujeu-Bourbon. La couronne de France avait-elle des droits dessus ? Sans doute[7]. En revanche, les biens apanagés comme le duché d'Auvergne et le comté de Clermont-en-Beauvaisis pouvaient être légitimement réclamés par le roi.

François Ier ne tint pas ombrage à sa mère et lorsque le duc de Bourbon revint à ses côtés pour conduire les forces royales contre l'armée de Charles d'Autriche sur les frontières est du royaume en 1521, il n'eut pas le commandement de l'avant-garde, comme sa charge de connétable lui en donnait le droit en présence du roi. Ce fut le duc d'Alençon qui l'obtint. François Ier aurait justifié ce choix par le désir d'avoir Bourbon à ses côtés. Quant à celui-ci, selon les Du

Bellay, il en aurait été plus malcontent qu'il ne l'aurait laissé paraître[8].

Devant Valenciennes, François Ier n'écoutait plus ses conseils, préférant souscrire à ceux de ses nouveaux favoris. Pourtant, officiellement, rien n'avait changé et Bourbon restait, aux yeux des sujets du roi, l'homme par qui le succès militaire devait arriver. Il incarnait toujours la vaillance de l'armée royale par l'aura de sa charge. Pour preuve, ces propos tenus par l'auteur anonyme déjà évoqué qui faisait parler les Espagnols sur la puissance royale. Il vantait le succès de Bourbon à Bouchain comme un temps essentiel de la campagne :

> « Benedictus, c'est le grant Dieu
> Toujours se monstre juste et bon ;
> Pour le roy a tenu le lieu
> De son champ avecque Bourbon
> Enflammé comme un chardon.
> Il a porté la blanche croix
> En faisant de victoire don
> A son servant le roy Francoys[9]. »

Au même moment, le conseil de Charles de Bourbon, l'avocat Bouchart, abandonnait l'affaire. Il fut aussitôt remplacé par maître Bourlon, qui accompagna le prince pendant toute la durée de l'instruction. Elle débuta en janvier 1522 au parlement de Paris, un temps où, malgré les dangers de guerre, le roi n'avait doté le connétable d'aucun commandement. Il ne fut pas en Italie à essayer de recouvrer le Milanais ou à garder Gênes. Il ne fut pas non plus en Navarre ou sur la frontière des Pyrénées, ni même en Picardie pour

protéger le royaume. Il était à Paris, dans une disgrâce qui ne disait pas son nom, et tentait de préserver son héritage.

Louise de Savoie était représentée par l'avocat Poyet, et maître Lizet, avocat général, plaidait pour le roi. Celui-ci défendait les droits de la Couronne et demandait le retour au domaine de tous les fiefs transmissibles aux seuls hoirs mâles. Pour argumenter leurs propos, les deux hommes avaient décortiqué la généalogie de la famille Bourbon, travail de recherche confié à Etienne Le Blanc et dont un exemplaire fut offert à la mère du roi. Dans son opuscule, outre la présentation d'une généalogie des maisons de Bourbon, Auvergne, Clermont, Marche, Forez et Beaujolais très favorable à Louise de Savoie, l'auteur affirmait que la construction de ce domaine remontait à Philippe Auguste[10], et omettait plusieurs détails importants, dont l'obligation des filles de la maison de Bourbon à renoncer à leur héritage lors de leur mariage, comme cela avait été le cas pour Marguerite, mère de Louise, lorsqu'elle avait épousé en 1472 Philippe de Savoie, ce qui rendait nulles toutes prétentions de la mère du roi à l'héritage. Poyet s'attacha, sur cette base « historique », à démontrer que sa cliente, par ses liens avec Saint Louis, était plus proche de Suzanne de Bourbon que le connétable, et opposa grossièrement droit écrit et droit coutumier. Lizet fit de même. Les réquisitoires de mars 1522 ne changèrent rien à la stratégie de départ : prouver la légitimité de Louise de Savoie à succéder comme plus proche parente de Suzanne et parvenir à annihiler le testament de celle-ci. Le procès reprit le 12 août. Poyet sollicita le séquestre de tous les biens en contestation, la nomination de commissaires administrateurs, et l'inventaire des meubles et des titres. Prudents, les juges n'accordèrent qu'un inventaire des titres, pour recueillir des preuves écrites, et des biens meubles. Ils nommèrent à cet effet deux

présidents et deux conseillers. Une mission qui devait être achevée pour la Saint-Martin (11 novembre).

Alors que le procès allait reprendre, Anne de Bourbon, dite « Bourbon la Vieille », décédait le 13 novembre 1522 à Moulins[11]. La belle-mère du connétable lui avait toujours été favorable et jusqu'au bout avait tenu son parti. Quelques jours avant de mourir, pour lui assurer l'héritage de sa fille, elle avait confirmé dans un codicille tous ses actes de succession antérieurs et fait du connétable son héritier universel, légitimant notamment le legs du comté de Gien, que Louis XI lui avait donné pour elle et ses enfants, fille ou garçon, à celui qu'elle appelait son fils. Ce nouveau décès n'arrangea pas les affaires de celui-ci, qui fut bientôt dépouillé d'une partie de ses biens par le roi en personne avant même que le procès ne soit achevé. En effet, treize jours après le décès de la douairière de Bourbon, le 26 novembre, François Ier faisait don à sa mère des revenus des greniers à sel de Moulins ainsi que des comtés, villes et seigneuries de Creil et de Gien, et de l'étang de Gouvieux, biens provenant de la succession d'Anne de France[12]. Six semaines plus tard, le 10 janvier 1523, il récidivait en abandonnant à la même le comté de Haute et Basse Marche, et les vicomtés de Carlat et de Murat[13]. La spoliation était évidente. Le Parlement murmura lorsque, le 26, il lui fut demandé d'enregistrer ces translations de souveraineté condamnées par le conseil de Bourbon. Mais François Ier ne varia pas. La volonté de réduire la puissance financière du connétable, avant peut-être sa disgrâce politique officielle, était totalement assumée.

On a beaucoup écrit sur les motifs qui poussèrent Louise de Savoie à engager une telle procédure et sur le soutien inconditionnel de son fils dans cette affaire. La version romanesque diffusée en France au début du XVIIe siècle, à partir des additions au texte du secrétaire du connétable, Guillaume Marillac, qui avait composé une

vie de son maître[14], laissait croire à une vengeance de Louise de Savoie. Amoureuse transie du connétable, la mère de François Ier aurait souhaité l'épouser mais, repoussée avec mépris par l'objet de son désir, elle n'aurait eu de cesse de le détruire. Une version dont l'origine trouve peut-être son fondement dans un propos tenu par le « Bourgeois de Paris ». Celui-ci, dans son journal, affirmait en effet que Louise de Savoie aurait eu l'intention de faire épouser au jeune veuf sa sœur Philiberte, veuve de Julien de Médicis, frère de Léon X[15]. Cette version était généralement enrichie d'un aspect supposé du caractère de la mère du roi : l'amour de l'argent. L'ascendant qu'elle aurait eu sur sa progéniture, vilipendé depuis la fin du XVIe siècle, aurait également permis cette participation royale à une affaire que l'on commençait à trouver bien injuste.

Il est une autre raison que personne n'a vraiment soulevée[16] et dont le caractère est bien plus politique : la volonté calculée et assumée, avec le soutien de la loi, de rattacher à la couronne de France des biens sur lesquels celle-ci n'avait pas de droit. Louise de Savoie, en possession des terres qu'elle revendiquait, les léguerait à sa mort, en toute légitimité, à son fils, roi de France, qui les réunirait ainsi au domaine de la même façon que les biens apanagés revendiqués par lui y seraient revenus après application de la loi royale en sa faveur. Un territoire immense qui permettrait une augmentation considérable des revenus royaux. Tout en détruisant une principauté qui pouvait s'avérer dangereuse, François Ier renforçait ainsi, et sciemment, un peu plus son autorité sur cette partie de son royaume, maintenant débarrassé définitivement des grands féodaux. Une politique qui avait été engagée depuis Louis XI avec la même élégance, que ses successeurs, avec plus ou moins de bonheur, avaient continuée et que les circonstances permirent à François Ier de poursuivre.

D’un maître à l’autre

Alors que le procès était ajourné depuis la fin février 1523, Charles de Bourbon, sans commandement d’aucune sorte, s’apprêtait à retourner dans ses domaines. Il prit congé du roi le 27 mars. Il en ressortit avec une mission presque humiliante : celle de mater les bandes de mauvais garçons qui pillaient et ravageaient les fermes et les villages des environs de Paris, autour de Provins, dans la Brie. Le roi lui donna les arbalétriers de la ville pour en venir à bout. Le connétable fit son devoir. Beaucoup furent tués au fil de l’épée, d’autres arrêtés puis pendus[17]. Ce fut la dernière action du connétable pour le roi de France. En effet, l’homme le plus riche et le plus puissant de France et qui craignait « que perdant son procès on (ne) l’envoyât à l’hospital[18] » allait préparer sa fuite. Un projet qu’il avait fomenté probablement depuis plusieurs semaines.

Ce fut lors de l’été 1522 que les contacts s’établirent entre le duc et le roi des Romains. Les deux hommes avaient déjà eu affaire en 1516 au sujet d’un ancien litige. Le père du connétable, Gilbert de Montpensier, avait obtenu de Charles VIII, en gratification de sa participation à la campagne de Naples, l’archiduché de Sessa. Une terre qu’il avait perdue quelques mois plus tard, lorsque les Français furent chassés du royaume italien. Pourtant, Montpensier n’y avait pas renoncé. Son fils non plus. Profitant de la vulnérabilité de Charles d’Autriche lors de la succession espagnole et des bonnes relations que le roi de France entretenait avec lui par les différents traités établis alors, et qui faisaient de lui le nouveau roi de Naples, le connétable de Bourbon avait dépêché un ambassadeur pour plaider sa cause devant le jeune homme. Pour lui plaire, il lui avait offert chevaux, lévriers et armes de chasse. Finalement, un arrangement financier fut trouvé en 1519. Contre une forte somme, le connétable avait renoncé

à ses droits[19]. En outre, le duc devait fidélité au roi des Romains qui était son suzerain lige pour une partie du Beaujolais et la principauté des Dombes. En 1521, alors que François Ier avait dénoncé Charles d'Autriche comme l'agresseur, celui-ci, par l'intermédiaire de son ambassadeur Philibert Naturalli, avait présenté ses condoléances à son vassal pour le décès de son épouse. Bientôt, n'ignorant rien de la situation du connétable, Charles d'Autriche lui demandait de devenir son beau-frère, en lui proposant d'épouser une de ses sœurs, Eléonore, veuve du roi Emmanuel du Portugal, ou Catherine, sa cadette.

Les premières négociations furent peut-être engagées à l'été 1522, lorsque le sénéchal du Bourbonnais, Hector de Saint-Bonnet, rencontra Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, second chambellan du roi des Romains. Mais l'alliance n'était pas seulement matrimoniale. Charles d'Autriche espérait utiliser la colère du connétable à son profit et, par lui, venir plus facilement à bout de celui qui refusait toujours de le reconnaître comme empereur. Charles de Bourbon participerait donc à la ruine de François Ier. Par son autorité dans le royaume et grâce à sa fortune personnelle, même si comme beaucoup d'autres grands seigneurs Bourbon n'avait plus touché ses pensions depuis au moins deux ans, il s'engageait à lever 500 hommes d'armes et 8 000 à 10 000 fantassins. Henry VIII montra peu d'enthousiasme à cet accord. Pourtant, le 8 mai 1523, il acceptait le nouveau plan proposé par Charles d'Autriche.

Le texte apporté par Beaurain fut signé par le connétable le 18 juillet, à Montbrison. Autour de Charles de Bourbon, ceux qui l'avaient toujours soutenu : Jacques Hurault de Cheverny, évêque d'Autun, Antoine de Chabannes, évêque du Puy et frère du seigneur de La Palice, mais aussi le seigneur de Saint-Vallier, des vassaux comme Robert de Grossonne, Hector d'Angeray, Hugues Nagu, les

frères Espinat, et plusieurs gens de l'hôtel du prince. Charles d'Autriche renouvelait sa promesse d'offrir au connétable la main d'une de ses sœurs avec une dot de 200 000 écus, à charge pour le prince français de constituer pour sa nouvelle épouse un douaire de 20 000 écus de revenus annuels sur le Beaujolais. En outre, il devait faire le serment de prendre le roi des Romains comme suzerain lige en exclusivité. Quant au plan d'attaque du royaume, Charles de Bourbon prendrait la tête d'une armée et agirait en étroite collaboration avec celles du roi des Romains et de ses alliés. Charles d'Autriche attaquerait le Languedoc, dont Bourbon avait toujours la lieutenance, favorisant ainsi l'entrée dans le royaume d'une armée de plus de 40 000 hommes dont 10 000 lansquenets et 10 000 hommes d'armes. En même temps, Henry VIII prendrait pied sur le continent avec 15 000 fantassins, 1 600 chevau-légers et une grosse quantité d'artillerie, que rejoindraient 3 000 fantassins et 3 000 gens d'armes venus de Flandre. Leur mission ? Marcher sur Paris. Quant à Bourbon, en plus des forces rassemblées dans le royaume, il recevrait un secours de 10 000 lansquenets venus de l'Empire par la Franche-Comté. L'offensive serait lancée quand François Ier serait à Lyon et son armée, qu'il préparait pour envahir le Milanais, déjà sur le chemin des Alpes[20].

Beaurain partit rejoindre Charles d'Autriche à Valladolid, Saint-Vallier courut à Lyon attendre le roi, quant à Bourbon, il confia à deux de ses serviteurs, les seigneurs de Matignon et d'Argouges, le soin de chevaucher vers l'un de ses familiers, le seigneur de Lurcy, afin de préparer la descente des Anglais en Normandie. Au seigneur de La Clayette, il demandait de se conduire dans le Vaud pour lever d'autres troupes.

Quelques jours plus tard, le 3 août 1523, après plusieurs mois de tractations avec les ambassadeurs du roi des Romains, la république

de Venise, le Saint-Siège et la plupart des Etats italiens s'unissaient contre François Ier et approuvaient implicitement le traité qui rassemblait Charles d'Autriche et Henry VIII d'Angleterre et dont le but était de mettre à bas le roi de France, voire de détruire le royaume[21]. Une destruction en effet, puisque Charles d'Autriche prévoyait de recouvrer son héritage bourguignon et Henry VIII de rassembler les terres de Guyenne, Bretagne, Normandie et Ile-de-France sous son autorité. Quant à Bourbon, on lui avait fait miroiter la création d'un royaume sur la base de son ancien héritage enrichi de quelques autres domaines. L'attaque de la France était pour bientôt.

François Ier était alors à Paris et s'apprêtait à gagner Lyon. Le 12 août, après un court séjour à Fontainebleau, il était à Gien. Là, il annonçait deux nouvelles, son départ imminent pour l'Italie afin de délivrer « son duché » de la tyrannie d'usurpateurs et la nomination de sa mère à la régence pendant sa future absence. Il lui conférait des pouvoirs identiques à ceux qu'il lui avait abandonnés en 1515, et expliquait ce choix par l'amour, l'obéissance et la fidélité que Louise de Savoie manifestait pour lui et son royaume, mais également par l'expérience acquise lors de sa première régence[22], un choix que le Parlement ne discuta pas cette fois et qu'il enregistra le 7 septembre[23]. Ce fut à cette époque que François Ier fut informé des projets de son connétable, ou qu'il en eut la confirmation.

Le sénéchal de Normandie, Louis de Brézé, beau-fils de Saint-Vallier, avait confié le complot à Louise de Savoie qui séjournait à Blois. La mère avait prévenu son fils par courrier. Le roi était en route pour Moulins[24]. Le connétable s'y trouvait, malade, souffrant d'une fièvre tenace[25]. François Ier lui rendit visite sans rien lui dire de ce qu'il savait. Bourbon aurait assuré pour sa part qu'il rejoindrait son souverain après sa guérison. Le roi ne le crut pas mais partit, laissant

au seigneur de Warthy, Perot de La Bretonnière, le soin de surveiller le malade. La situation s'éternisant, le 5 septembre François Ier ordonnait l'arrestation à Lyon de Saint-Vallier, d'Aymar de Prie et de l'évêque du Puy. Parce qu'il s'était méfié de Vendôme du fait de ses liens de sang avec le connétable, il l'avait rappelé de Picardie pour le tenir à ses côtés, mandant à Louis de La Trémoille de le remplacer. Arrivé à Lyon, Vendôme fut chargé de courir la campagne du Bourbonnais et d'Auvergne avec Alençon pour prévenir tout soulèvement. De La Palice, gouverneur de Lyon et du Lyonnais, mais dont le frère, le beau-frère et le cousin venaient d'être arrêtés[26], il exigea la présence à Moulins avec 4 500 fantassins et 500 cavaliers pour saisir le connétable.

La fuite

Bourbon s'était réfugié en son château de Chantelle, toujours officiellement malade. En fait, il préparait son départ. Le 7 septembre, il écrivit plusieurs lettres adressées au roi, à la reine, à Louise de Savoie, à la duchesse de Lorraine, sa sœur, à Robertet, à Duprat et à La Palice. Des lettres dans lesquelles il s'excusait des chagrins qu'il avait pu faire à l'un et à l'autre, où il cherchait à exprimer sa bienveillance à l'égard du pouvoir, ne réclamant que ce qui lui était dû. L'évêque d'Autun fut le messager du duc auprès du roi[27]. L'homme d'Eglise fut aussitôt arrêté. Dans la nuit du 7 au 8, Bourbon partait rejoindre Charles d'Autriche en Espagne. Son itinéraire resta flou pendant plusieurs semaines. On le retrouve à Besançon le 9 octobre. Le 5 décembre, il était à Trente. Puis il passa dans le Milanais et fut accueilli par le duc de Mantoue. Au début du

mois de février 1524, il résidait à Gênes et attendait de passer dans la péninsule Ibérique.

La fuite du connétable fut rendue publique au son des trompettes royales. Les lettres du roi datées du 11 septembre 1523 furent lues le 16 à Paris. François Ier demandait à ses bonnes villes de lui rester loyales[28]. En outre, il offrait une prime énorme, 20 000 écus, pour toute personne qui livrerait le fugitif[29]. Evidemment, le roi expliqua son action. Le connétable avait entrepris de conspirer avec Charles d'Autriche et ses alliés afin de se saisir de sa personne et de le réduire à l'état de prisonnier. Il aurait eu aussi le désir de le tuer ainsi que ses enfants. Sa haine devait également se porter sur le peuple de France puisqu'il aurait envisagé de piller les villes du royaume, aidant pour mieux y parvenir à faire descendre les Anglais et les hommes du Habsbourg en France. Il annonçait encore les arrestations de ses plus célèbres complices : Saint-Vallier, Aymar de Prie et les évêques du Puy et d'Autun, qu'il projetait de faire rapidement transférer de Lyon au château de Loches, avec d'autres[30].

Le 7 novembre, par lettres patentes, le roi réaffirmait la défection de Bourbon, avec davantage de détails et de reproches. Par les mêmes lettres, et afin de prévenir le danger d'une possible révolte des partisans du duc, il imposait aux baillis, prévôts et sénéchaux de son royaume d'interdire et de casser tout groupement de plus de dix hommes armés, les autorisant à les poursuivre s'ils refusaient, à les arrêter et même à les tuer[31].

L'interrogatoire des suspects, commencé à Lyon, se poursuivit à Loches pendant tout octobre et novembre 1523. Au total, près d'une trentaine de personnes furent arrêtées, outre ceux déjà évoqués. Il s'agissait d'hommes proches de Bourbon comme Gilbert Guy, François de La Forest, Hector de Saint-Bonnet, Claude Arroult, Antoine Desguières ou Bertrand Brion[32]. Brinon, premier président du

parlement de Rouen et les maîtres des requêtes de l'hôtel Guillaume Luilier et Guillaume Budé menaient les interrogatoires. Contrairement aux craintes du souverain, le réseau des complicités était très limité. Mais François Ier voulut un procès exemplaire parce que l'affaire concernait la sécurité du royaume et de ses sujets. Pour cette raison, il souhaitait que la punition infligée aux accusés soit grande afin de servir de leçon et dissuader tous ceux qui pourraient imaginer, à l'avenir, se révolter contre son autorité et mettre en danger la France et son peuple[33].

L'instruction du procès fut confiée au président de Selve et à deux maîtres des requêtes, Jean Salat et Jean Popillart. Mais la procédure prenait du temps et, à la fin du mois d'octobre, François Ier montrait son impatience, autorisant la torture, si besoin était, pour faire un exemple et précipiter les aveux[34]. Toutefois, les preuves manquaient et la plupart des inculpés étaient surtout coupables d'avoir su sans avoir dénoncé, justifiant ce silence par la fidélité vassalique qui les liait à leur prince. Quant aux hommes d'Eglise, les enquêteurs se déclaraient incompétents et envisageaient de les renvoyer devant un tribunal ecclésiastique, où ils échapperaient, de fait, à la justice royale. Le 7 décembre, l'instruction était close. Le 23, les prisonniers étaient transférés à Paris, incarcérés soit à la Conciergerie, soit à la Bastille. Leur procès dura plus de trois semaines. Le 16 janvier 1524, la première sentence était donnée. Elle concernait Saint-Vallier. L'homme qui avait été le plus accablé depuis le début de l'instruction était condamné à mort, au déshonneur et à la confiscation de tous ses biens. Entre le 23 et le 26 du même mois, Brion et Desguières faisaient amende honorable et étaient relégués, trois ans durant, dans un lieu qu'il plairait au roi de désigner, tandis qu'Aymar de Prie était élargi à la condition de se présenter devant les juges chaque fois qu'il lui serait requis[35]. Saint-Bonnet, qui avait dénoncé tout le monde et

pour qui François Ier avait déjà signé une lettre de rémission le 29 décembre 1523[36], fut gracié. Les deux évêques furent relâchés avec la plupart des autres prévenus. Finalement, du grand procès exemplaire voulu par François Ier, le Parlement avait fait une affaire presque banale.

Le roi était revenu de Lyon le 20 novembre fort malade, tellement « qu'il était bruit qu'il mourrait[37] ». De Blois où il s'était installé pour se soigner, il n'avait pas manqué de manifester sa colère, jugeant les sentences bien trop complaisantes, presque factieuses, notamment celles concernant Desguières et Brion[38]. Pourtant le roi respecta le choix des juges. Il fit même usage de son droit de grâce. Très affaibli lui aussi par la maladie, Saint-Vallier avait demandé la clémence royale, personnellement certes, mais également par l'entremise de son gendre, le grand sénéchal de Normandie, et de l'évêque de Lisieux. Le jour prévu pour l'exécution de la sentence était le 17 février 1524. Au matin, le condamné, sorti de la prison de la Conciergerie, fut mené sur le perron du Palais de Justice où lui furent lues à haute voix les étapes de son supplice. Sur une mule, les mains liées et en chemise, soutenu par un archer, il fut conduit en place de Grève, entouré d'une haie d'arbalétriers et des sergents du guet et à verge de la ville, puis conduit devant son bourreau pour avoir la tête tranchée. Guéri, François Ier était revenu à Paris depuis quelques jours. Il pardonna, mais attendit le dernier instant pour faire savoir sa décision. Saint-Vallier était déjà sur l'échafaud lorsqu'un archer de la garde du roi vint apporter sa grâce[39]. Une grâce toute relative cependant, puisque la peine de mort fut commuée en une peine d'incarcération à perpétuité dans une cellule fermée, avec pour seule ouverture un espace pour y recevoir le pain et l'eau[40].

Restait à statuer sur le sort de Bourbon. Celui que François Ier dans ses différents courriers accusait de conjuration et de

conspiration, de déloyauté, parjure et trahison[41] et à qui ses publicistes, en jouant sur la devise du prince « Victoire ou mort », prédisaient une piteuse fin, devait être jugé. Le 7 mars 1524, le roi[42] tenait un lit de justice au Parlement, en présence de tout le tribunal, de quatre pairs de France (les ducs d'Alençon et de Vendôme, et les évêques de Langres et Noyon), du chancelier Duprat, du seigneur de La Trémoille et du sénéchal de Brézé. Solennellement, Charles de Bourbon fut accusé de crime de rébellion, félonie, transfuge et lèse-majesté. Son arrestation fut ordonnée, sa condamnation à mort proclamée et la séquestration de tous ses biens décidée, biens qui par la loi revenaient au roi[43]. Le lendemain, au même lit de justice, par la voix du chancelier Duprat, et alors même qu'il s'apprêtait à signer l'envoi de Saint-Vallier à la prison du château de Loches, François Ier renouvelait publiquement ses plaintes au sujet des sentences déjà rendues et exigeait leur révision. Mais le Parlement n'en avait pas le pouvoir. En avril, celui-ci prononçait le défaut pour les contumaces en fuite : Lurcy, Lallière, Montbardon, Le Peloux et quelques autres, passés à l'ennemi avec leur prince[44]. Quant aux magistrats des autres cours adjoints aux juges du connétable, ils confirmèrent les premiers verdicts. Ce ne fut qu'en juillet 1527, deux mois après sa mort, que Charles de Bourbon fut expressément condamné et ses biens définitivement confisqués[45].

Si certains mémorialistes comme Martin et Guillaume Du Bellay approuvèrent le comportement du roi, d'autres ne cachèrent pas leur questionnement et ne jugèrent pas si lamentable le comportement du connétable. Après tout, il n'était pas le seul à avoir changé de camp et pris les armes contre son prince. François Ier n'avait-il pas lui-même, et dès 1515, utilisé les services de Pedro Navarro qui avait à sa manière et pour des raisons moins défendables trahi Ferdinand d'Aragon ?

La quête d'argent et la réorganisation des finances

L'affaire Bourbon s'était déroulée dans un contexte particulièrement difficile pour le roi. Depuis le début de l'année 1523, comme ils l'avaient fait depuis deux ans déjà, en raison de la guerre en Picardie et en Italie, François Ier et ses conseils avaient cherché partout de l'argent. Un argent qui manquait maintenant encore plus cruellement. Si beaucoup parmi les gens du roi et notamment ses capitaines ne recevaient plus leur pension, d'autres, moins fortunés comme les gens de son hôtel, acceptèrent difficilement cette suspension de revenus. Clément Marot fut de ceux-là et s'en plaignit[46]. Guillaume Crétin, à qui François Ier venait de commander une histoire de France[47] et à qui, pour son entretien, il avait attribué la charge d'aumônier de la sainte-chapelle de Vincennes, honneur pour lequel le bénéficiaire avait remercié par un concert d'éloges[48], ne vit pas la couleur d'un sou non plus puisque, presque aussitôt après sa nomination, ses gages et ceux de ses acolytes furent suspendus[49], laissant l'auteur dans la même gêne financière qu'auparavant.

Outre un déficit d'une année de la taille, les emprunts innombrables engagés depuis l'avènement du roi n'étaient pas honorés et les créanciers étaient de plus en plus rétifs à prêter encore. Pourtant, il fallait trouver cet argent coûte que coûte. Dès le 19 janvier 1523, une nouvelle crue de la taille de 861 000 livres était imposée à tout le royaume, nécessaire, selon l'ordonnance, à l'entretien des armées de mer et à la réparation des villes fortifiées[50]. De nouvelles charges furent créées dans la foulée. Le mois suivant, outre d'autres aliénations du domaine en Languedoc et une crue de la gabelle dans la même région[51], François Ier réclamait encore des

francs-archers au royaume et obligeait les curés à déclarer les acquêts « par eux faict depuis 30 ans » afin d'en obtenir quelques sommes[52]. La création du bailliage de Paris qui fut détaché de la prévôté, et de celui de Reims qui jusque-là dépendait de Langres, avait été imaginée seulement pour instituer de nouvelles charges et donc de nouveaux revenus[53]. Parallèlement, le roi interdisait de faire sortir l'or et l'argent de France. A l'été, François Ier imposait la Bretagne à hauteur de 120 000 livres[54].

Par ailleurs, préoccupé par l'honnêteté de ses officiers de finance et inquiet du trop grand pouvoir du collège des trésoriers généraux, le roi envisageait de contrôler davantage son personnel. En janvier 1523, sous prétexte de poursuivre le recouvrement des arriérés, une commission fut chargée de vérifier les écritures de tous les officiers comptables. Le grand maître la dirigeait. Il n'en sortit presque rien, sinon l'inquiétude des trésoriers suspectés. Le principal, Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, était dans le collimateur. Il fallait faire un exemple. Le 18 juin 1523, François Ier se rendait à Paris et se déclarait « résolu de donner tel ordre au fait des finances qu'il n'en serait plus ainsi trompé[55] ». Le 28 décembre, une ordonnance était prête. En raison des « grandes et insupportables charges » qu'il lui avait été donné de soutenir depuis son avènement pour résister aux « mauvaises et damnées entreprises » de ses ennemis et adversaires, le roi avait été dans l'obligation de trouver de l'argent. Il avait dû à son « plus grand déplorable regret » imposer des crues de taille, retrancher les gages, emprunter, et « autres moyens conduictz et menez par urgentes contraintes nécessités », et plus particulièrement en cette année 1523 qui avait engendré d'« inestimables dépenses » tant pour défendre le royaume assailli de toutes parts que pour « la solde et payement de la grosse et puissante armée » qu'il avait montée afin de recouvrer son « estat et duchié de

Milan ». Pourtant, François Ier se satisfaisait de sa politique et mettait un point d'honneur à préciser qu'il avait été le premier à faire des efforts avant d'en demander à ses sujets. Il avait fait transférer et utiliser les deniers casuels depuis un an pour le financement de cette guerre, un geste qui, s'il ne l'avait fait, l'aurait obligé à de nouvelles crues de taille. Les emprunts aux banques, et l'interruption du paiement des pensions et autres gages avaient été conduits par ce même souci. Et cet effort le touchait en premier lieu. On ne pouvait donc lui reprocher de dilapider l'argent de son peuple à la guerre et de garder le sien pour son propre plaisir. Cette réforme était également pensée dans cette perspective. Elle devait être mise en application le 1er janvier prochain. Longue de 27 articles, l'ordonnance était la première depuis l'avènement de François Ier en matière financière, si l'on excepte celles liées aux ateliers monétaires et aux poids et mesures des monnaies qui ne changeaient rien à l'organisation de l'administration du Trésor ni à son efficacité. Celle-ci en avait la prétention. L'objectif était une simplification du système de la remise des fonds de l'impôt, quelle que soit sa nature, une redéfinition du rôle des officiers à son service, dont celui de changeur, la centralisation de son recouvrement, l'établissement d'une comptabilité plus claire et donc plus aisée à contrôler afin de réduire considérablement les frais de fonctionnement et les possibilités de fraude au cours des différentes étapes de l'acheminement des subsides, dont Blois devenait le centre névralgique. Enfin, elle avait l'ambition de parvenir à une meilleure prévision des recettes permettant d'établir un budget plus clair chaque année. Afin que tout fonctionne correctement, il était nécessaire que les officiers soient les plus loyaux possible. Aussi ceux-ci seraient dorénavant soumis à un serment qui, s'il était rompu, les exposait à un renvoi immédiat suivi d'une interdiction à vie d'exercer un office royal. Parce que cette

ordonnance supprimait les offices de contrôleurs généraux des finances, il était spécifié toutefois qu'ils ne disparaîtraient qu'à la mort de leur détenteur. Un projet ambitieux pour faire entrer plus rapidement l'argent dans les caisses de l'Etat mais qui finalement ne fut que partiellement appliqué, comme la plupart des ordonnances de l'époque[56], faute d'un appareil étatique efficace.

La poursuite de la guerre

Pendant que François Ier cherchait de l'argent partout et envisageait, avec les rois de Pologne et de Hongrie, d'ouvrir un second front à l'est de l'Empire pour rompre la pression qui pesait sur le royaume, projet que les Impériaux interprétèrent à leur manière en affirmant qu'il s'agissait en réalité d'une alliance du roi avec le Turc Soliman II dans le dessein avoué de détruire l'Italie et la Germanie[57], les premiers coups de feu retentissaient en Picardie, peu avant Pâques 1523. L'armée flamande, composée d'environ 12 000 hommes, attaqua la première, courant sur la cité de Guise avec l'intention de la prendre. Des trahisons dans le camp royal auraient permis cet espoir. Les gens du roi conduits par Fleurange s'étaient positionnés sur la route, prêts à livrer bataille, mais François Ier, alors à Chambord, ne la souhaita pas[58]. Fleurange se retira sur la frontière, près de Sedan, tandis que Vendôme fut chargé de ravitailler Thérouanne, menacée par les gens de Charles d'Autriche logés à Audincthun et à Delletes, à une demi-lieue de là. Le duc avait avec lui 4 000 lansquenets, autant de Picards, une bonne artillerie et 500 hommes d'armes. Il fit occuper la route de Saint-Omer pour entraver le ravitaillement de l'armée flamande, qui bientôt délogea. Vendôme la suivit le long de l'Escaut, la provoqua régulièrement par des escarmouches et laissa au seigneur

Chabot de Brion le devoir d'entrer dans Thérouanne avec le convoi de vivres venu de Montreuil.

Malgré la reprise des hostilités, François Ier ne semblait pas se méfier outre mesure de la menace qui pesait sur le nord de son royaume. Il prétendait que les Flamands étaient de piètres soldats et que les Anglais ne seraient jamais assez nombreux pour être dangereux. Il aida aussi à ce que cela soit. En effet, au début de l'été, alors qu'il séjournait dans la capitale de son royaume, il tint siège royal. Là, il confisqua l'Artois et le comté de Flandre à Charles d'Autriche[59], et ordonna de bloquer le port de Calais par des bateaux chargés de pierres coulés à l'entrée de la rade, afin d'interdire aux Anglais la possibilité d'utiliser des navires de grand tonnage, empêchant ainsi un débarquement ambitieux. A Jean Stuart, duc d'Albany, il demanda de prendre la mer et de gagner l'Ecosse. Il lui donna 100 000 livres, à charge pour lui de monter au plus vite une armée afin d'obliger les Anglais à la guerre sur leur frontière[60].

Des précautions qui lui parurent sans doute suffisantes pour réclamer à Vendôme une partie de ses hommes afin de fortifier son armée d'Italie. Il lui laissait en tout et pour tout 780 lances et près de 2 000 fantassins répartis dans les principales cités. En Champagne, au seigneur d'Orval, il n'accorda que 200 lances. Un effectif qui ne fut guère plus élevé en Languedoc, en Normandie et en Guyenne, et bien inférieur en Bretagne[61]. En même temps, La Rochepot devenu comte de Montmorency conduisait vers Lyon les hommes qui venaient de se battre en Picardie vers ceux qui allaient faire la guerre en Italie, une armée que le roi avait souhaitée impressionnante : 1 370 lances et plus de 10 000 gens de pied, armée qui serait bientôt renforcée par des lansquenets et des Italiens, soit plus de 15 000 hommes[62]. Déjà Bonnivet avait été dépêché pour garder le pas de Suze. Le seigneur de Lorgnes devait le rejoindre avec ses 6 000 francs-archers. Quant à

Montmorency, sa mission accomplie, il partirait pour la confédération suisse demander aux cantons de nouveaux mercenaires.

Le 22 juillet 1523, François Ier prenait congé de la ville de Paris, après l'avoir remerciée des efforts financiers qu'elle lui avait concédés, et annoncé publiquement qu'il laisserait pendant son absence le gouvernement du royaume à Louise de Savoie. Le lendemain, il était à Saint-Denis avec son épouse, sa mère et une partie de sa noblesse pour assister à la descente des reliques du saint patron de l'abbaye, prévenant ainsi officiellement de son prochain départ pour la guerre. Le 24, il était à la Sainte-Chapelle de Paris pour se recueillir devant les reliques du Christ et implorer Dieu de lui donner la victoire[63].

Au même moment, l'arrivée à Calais de près de 15 000 Anglais conduits par Suffolk changea la donne. Ces hommes se joignirent immédiatement au seigneur de Buren et à ses troupes. Ensemble, ils coururent entre Montreuil et Thérouanne pour assaillir Hesdin. La Trémoille, nouveau lieutenant général de Picardie, y avait laissé le seigneur de Fresnoy avec sa compagnie et le seigneur de Pierrepont avec 2 000 hommes de pied. Les coalisés ne s'y arrêtèrent pas, allant droit sur Doullens, puis sur Corbie où était La Trémoille, et passant encore outre.

La Trémoille avait si peu de gens qu'il était contraint, quand l'ennemi avait abandonné une place, de retirer ses soldats pour les reloger dans les cités au-devant de lui. Les hommes du roi d'Angleterre et du roi des Romains marchaient en direction de Roy et Montdidier qu'ils prirent à la mi-octobre, avec un butin conséquent. Les Anglais n'étaient plus qu'à quelques lieues de Paris. La rumeur disait qu'ils s'apprêtaient à assaillir Compiègne, Clermont-en-Beauvaisis et Breteuil[64]. Vendôme fut dépêché dans la capitale avec pouvoir en toute chose. Déjà deux taxes de 12 000 et 14 000 livres

étaient demandées aux bourgeois pour financer 900 francs-archers levés dans les cités aux alentours de Paris et entamer les travaux de fortification des faubourgs que dirigeait Chabot de Brion[65]. Ceux-ci n'avaient pas débuté depuis une semaine qu'avertis de la présence de Vendôme dans Paris, et craignant d'être pris en étau par La Trémoille et ses hommes à leur queue, les Anglais se retiraient vers Saint-Quentin, brûlant Nesle, déjà abandonnée, passant Ham pour se réfugier en Artois où Suffolk licencia son armée peu avant la Toussaint. La campagne de Picardie, pour les hommes de Charles d'Autriche et ses alliés, était terminée pour cette année[66].

Malgré sa puissance, l'armée des coalisés n'avait accompli aucun exploit. Elle réussit seulement à appauvrir un peu plus la région et à diviser ponctuellement les forces royales, sans leur causer de dommages. Elle permit peut-être aussi une reconnaissance du chemin de Paris. Cette campagne avait en effet l'allure d'une répétition générale.

Le coup de force sur la frontière des Pyrénées par les armées de Charles d'Autriche put être entrepris aussi dans cet esprit. Parce que le seigneur de Lude tenait Fontarabie pour le roi de France depuis un an dans des conditions particulièrement difficiles, il avait été remplacé à l'été 1522 par le capitaine Frauget. Le maréchal de Navarre, don Pedro, marquis de Cortez, et 1 000 fantassins étaient avec lui. Lautrec, gouverneur de Guyenne, fut chargé par François Ier de ravitailler la ville et de protéger les cités environnantes. La rumeur courait que Charles d'Autriche préparait une armée. La rumeur était vraie. L'entreprise débuta le 6 septembre 1523. Le 16, les Espagnols étaient devant Saint-Jean-de-Luz, le 17, ils commençaient le siège de Bayonne où Lautrec s'était enfermé avec ses hommes. Devant l'impossibilité de prendre ce port, tant par mer que par terre, ils se replièrent au bout de quatre jours sur Fontarabie. La ville ne résista

presque pas et Frauget s'enfuit. Le maréchal de Navarre aurait eu intelligence avec l'ennemi. Charles d'Autriche, qui avait quitté Valladolid et s'était rapproché de la frontière pour soutenir ses hommes, était alors à Pampelune[67]. La perte de Fontarabie fut l'occasion d'une nouvelle colère de François Ier. Frauget fut arrêté, conduit à Lyon et emprisonné. Un an plus tard, son procès terminé, il était dégradé en place publique, déclaré roturier, lui et ses descendants. Il fut accusé d'avoir failli à sa fidélité envers le roi et d'avoir aidé l'armée ennemie à obtenir la victoire, sans preuves vérifiées[68].

La tentative d'invasion de la Bourgogne, en cette même fin d'été 1523, fut probablement envisagée pour les mêmes raisons. Les lansquenets qui devaient renforcer l'armée levée par Bourbon afin de marcher sur Paris, conduits par le duc de Fürstenberg qui depuis 1521 était retourné dans le giron du roi des Romains, attendaient l'ordre de Charles d'Autriche pour intervenir. Ils agirent en même temps que ceux positionnés devant Bayonne. Ils assiégèrent Coiffy, sur la frontière de Franche-Comté, à 6 lieues de Langres, qu'ils prirent au premier assaut, puis ils coururent jusqu'à la Meuse, la traversèrent au-dessus de Neufchâteau, atteignirent Montclair, près de la Marne, entre Chaumont-en-Bassigny et Joinville, qui se donna tout aussi facilement. Le comte de Guise, nommé à la lieutenance de la Bourgogne en l'absence de La Trémoille, mena ses hommes jusqu'à Chaumont pour les joindre à ceux du seigneur d'Orval, soit 5 000 à 6 000 hommes d'armes. Dépourvus de cavalerie, les hommes de Fürstenberg furent contraints à la retraite. Ils se replièrent sur Neufchâteau et repassèrent la Meuse. Si Guise fit courir à leur queue, ils ne purent faire grand dommage aux lansquenets du roi des Romains, qui n'emportèrent, pour leur part, qu'un faible butin.

Les frontières étaient menacées de toutes parts et, à l'intérieur du royaume, des désordres causés par des bandes d'aventuriers qui pillaient les régions délaissées par les soldats du roi, trop occupés ailleurs, entretenaient un sentiment d'insécurité[69]. A ces causes graves s'ajoutait le fait que François Ier n'était plus certain de la confiance de certains de ses capitaines qui le trahissaient et passaient à l'ennemi. Finalement, il renonça à quitter le royaume. L'armée d'Italie serait conduite par l'amiral de Bonnivet, avec le devoir pour lui de recouvrer coûte que coûte le duché de Milan. François Ier avait besoin d'une victoire.

La confirmation de l'échec

Bonnivet fut informé du renoncement du roi le 17 septembre 1523[70]. L'amiral était à Vercelli et apprit peut-être là le décès du pape Adrien VI, survenu trois jours plus tôt à Rome. Avec le maréchal de Montmorency, qui prit la tête de l'avant-garde, il marcha droit sur Milan. L'armée royale était conséquente : 1 600 lances, 6 000 Suisses, 2 000 Grisons, 2 000 Valaisans, 6 000 lansquenets, 12 000 hommes de pied et aventuriers français et 3 000 Italiens. Les Français avaient imaginé une campagne éclair avec l'objectif de livrer une bataille décisive le plus tôt possible[71]. Les débuts furent éclatants. Bonnivet et ses hommes s'emparèrent de Novare et de toutes les villes de l'Omeline en quelques jours. Colonna était sur les bords du Tessin. Malade, ne voyageant plus qu'en litière, il était incapable de résister à une telle invasion. Le capitaine se retira dans Milan, laissant les Français passer la rivière et investir Vigevano. A Milan, personne ne doutait du succès futur du roi de France et déjà le parti guelfe rassemblait ses forces. Pourtant, Bonnivet n'alla pas à Milan. Après

avoir si énergiquement envahi la partie ouest du duché, il hésita deux jours durant, laissant à Colonna le temps de mettre en place une défense plus efficace de la capitale du duché. Cette défense avait obligé le capitaine à d'immenses concessions. Par manque d'hommes, il avait rappelé ceux postés en garnison dans les villes voisines, abandonnant presque complètement celles-ci aux Français. Il n'avait conservé que Pavie et Crémone, les cités les plus difficiles à prendre et les plus utiles à la défense du Milanais.

Lorsque Bonnivet se décida enfin à marcher sur Milan, il était trop tard. Colonna y avait enfermé 10 000 hommes et plantait son camp, avec le reste de ses gens, sur la route de Pavie, à San Christofo, puis, en ce fameux lieu de Chiaravalle Milanese. Le duc de Mantoue vint à son secours avec 500 chevau-légers et des centaines de mercenaires qui furent dirigés sur Lobi.

Bonnivet voulait aussi cette cité. Il y dépêcha le capitaine Bayard avec 400 hommes d'armes, 8 000 piétons et 10 pièces d'artillerie pour en faire le siège. Le duc de Mantoue, n'étant pas de force, s'enfuit et la ville fut prise sans presque un coup tiré. Cet autre succès encouragea Bonnivet, qui demanda au même Bayard de partir pour Crémone, lui adjoignant le condottiere romain fidèle au roi de France Renzo Da Ceri, qui commandait 4 000 hommes de pied italiens levés dans le duché de Ferrare et les environs. Le siège de Crémone fut rapidement mis en place, malgré la proximité des Vénitiens. Mais ces derniers restèrent en position d'attente, sans doute impressionnés par l'arrivée fulgurante et les victoires rapides des hommes du roi de France, envisageant déjà un triomphe de celui-ci et les futurs traités de paix qu'ils auraient à signer avec lui. Colonna avait renforcé la cité par 3 500 hommes venus de Pavie. Les ducs de Mantoue et d'Urbino – qui ne voyaient plus l'intérêt de soutenir François Ier depuis que le nouveau pape et les autres coalisés leur avaient demandé leur aide

pour chasser définitivement les Français d'Italie – s'y étaient enfermés avec leurs gens. Malgré les escarmouches, le travail de sape des hommes de François Ier fut efficace et, au troisième jour, une brèche assez grande était creusée permettant l'assaut[72]. Mais la saison des pluies commençait et celles qui s'abattirent sur la région furent particulièrement abondantes. Un déluge qui dura quatre jours et quatre nuits. L'assaut fut retardé d'autant. Le scénario qui s'était joué devant Pavie l'année précédente se reproduisait. Ceux de Crémone réparèrent la brèche et les chemins inondés empêchèrent l'approvisionnement en vivres du camp royal. Les gens du roi de France commencèrent à manquer de nourriture. Finalement, à la mi-octobre, le siège était levé. Bayard et les autres capitaines, avec leurs hommes, s'en retournèrent à Milan où stationnait Bonnivet qui tentait de faire le siège de la cité, non sans avoir tout ravagé sur leur passage[73].

Si Milan était bien gardée, elle manquait aussi de vivres. Les moulins que Lautrec avaient fait détruire l'année précédente n'avaient pas été rebâtis et le blé nécessaire à la survie des habitants était seulement moulu par des moulins « de sang », fonctionnant à bras d'homme, que Colonna avait imposés. Mais leurs rendements étaient insuffisants pour subvenir à la consommation des citadins, plus encore depuis que Colonna y avait fait entrer ses gens d'armes. Par ailleurs, la maladie empêchait de plus en plus souvent le capitaine, et son second, Ferdinando de Alarcon, marquis Della Valle Siciliana, venu de Calabre par commandement de Charles d'Autriche pour prendre la direction de l'infanterie espagnole, fit plus d'erreurs en quelques heures que Colonna en toute une vie.

En outre, l'argent de Rome, depuis la mort d'Adrien VI, ne parvenait plus dans le Milanais. Le successeur du pontife était celui qui l'avait fait : Julien de Médicis. Elu après quarante-sept jours de

conclave, presque par lassitude, le 18 novembre 1523, il avait pris le nom de Clément VII. Mais, alors qu'il s'était montré longtemps favorable à Charles d'Autriche, le neveu de Léon X devenu pape, tardait à prendre position. Florentins, Siennois et Lucquois, qui avaient déjà versé leur quote-part, s'étaient quant à eux retirés du conflit, croyant comme les autres à la victoire royale. Démuni, Colonna chercha à séparer le duc de Ferrare de l'alliance française en lui promettant Modène contre quelques ducats. La transaction n'eut pas lieu. L'aide vint d'ailleurs. Début décembre 1523, le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, arrivait à son secours avec de l'argent, des hommes frais et le pouvoir donné par Charles d'Autriche de remplacer Colonna dans ses fonctions. Ce renfort laissa planer le doute dans le camp royal et Bonnivet, soucieux de préserver l'approvisionnement en vivres de son armée et craignant que le duc de Mantoue n'allât abattre les ponts sur le Tessin, ordonna à Bayard et à ses acolytes alors dans Monza de déloger et de s'installer à Vigevano.

Cette décision fut fatale à l'armée du roi. Monza abandonnée, la route vers Milan n'avait plus d'entrave et la cité put à nouveau être approvisionnée. En outre, la neige arrivait et les hommes étaient épuisés par quatre mois de campagne. Finalement, Bonnivet leva le siège de Milan[74] et, après avoir ordonné celui d'Arona, qui se solda par un échec, il mit pour la mauvaise saison son armée à couvert aux environs d'Abbiate Grasso, où il trouva son logis.

A Milan, Prospero Colonna gardait la chambre. La maladie empirait. L'homme qui avait combattu trois rois de France dans la péninsule, qui avait chassé par deux fois ces souverains d'Italie, s'éteignit à plus de 70 ans le 28 décembre 1523. Sitôt la mort du capitaine connue, celui désigné pour le remplacer, Charles de Lannoy, alors à Pavie, courut à Milan et s'empara des pouvoirs du défunt. Le

vice-roi de Naples n'avait pas l'intention de respecter la trêve hivernale, temps d'inaction durant lequel il était toutefois nécessaire d'honorer les soldes des gens de guerre, payés à ne rien faire. Il avertit aussitôt la république de Venise et lui demanda de protéger la descente des 6 000 lansquenets venus d'Allemagne et de les conduire avec ses troupes jusqu'à l'Adda pour que, ensemble, ils fondent sur l'armée du roi avant que celle-ci, déjà épuisée et en partie diminuée pour des questions d'argent, ne soit soutenue par de nouveaux secours. Venise prit enfin parti et accepta. La première offensive de Lannoy fut dirigée contre Rebec qui, bien qu'occupée par Bayard, Mézières, Lorgnes et leurs gens était malaisée à défendre. L'alarme fut donnée dans la nuit du 27 janvier 1524. Malgré le soutien de Bonnivet, la ville fut perdue et le camp royal subit de nombreuses pertes. Cette reprise des hostilités alors que le maréchal de Montmorency négociait avec les capitaines des cantons suisses un nouveau contingent de mercenaires, et que l'armée royale, fragilisée par les morts et la faim, s'était considérablement amoindrie depuis le début de l'automne, incita Bonnivet à provoquer la bataille.

La stratégie de Lannoy était évidemment autre. Il jouait sur l'épuisement de ses adversaires, sachant que les secours français ne pourraient être présents sur le sol milanais avant le mois de mars et les premières fontes des neiges. L'idée était celle que Bonnivet avait envisagée à la saison précédente : encercler l'armée royale, rompre tout autour d'elle les possibilités de ravitaillement venant notamment de l'Omeline, et libérer du blocus alimentaire imposé par les Français les cités sous son autorité. L'armée des coalisés posa son camp à Bigeras et fit le siège de Garlas, qui après deux assauts et de nombreux morts fut conquise[75]. Devant cette suite de déconvenues, et toujours sans aide de France, Bonnivet n'eut de choix, en cette fin février 1524, que de se réfugier dans Vigevano. Lannoy et ses

hommes le suivaient et s'installèrent à Gambelot. L'amiral espérait une autre fois la bataille mais, bien que l'armée des coalisés fût maintenant deux fois plus nombreuse que celle du roi de France, le vice-roi la refusait toujours, préférant épargner ses hommes et prendre Santirana.

Le secours apporté par Bonnivet à ses capitaines en garnison fut trop lent et l'amiral perdit encore de nombreux hommes. Vercelli tomba dans la foulée et le massacre des Français continua. La situation de l'armée royale était catastrophique. La route de Vercelli lui était coupée. Les vivres en provenance de Turin et de ses environs étaient à nouveau interdits. Son retour dans le royaume, sauf à essuyer de plus grosses pertes, était pratiquement impossible. Afin de rompre cet isolement dramatique, Bonnivet conduisit ses gens sur la route de Novare, à Cameriano.

Alors qu'à Paris, le 10 mars 1524, le roi, averti des difficultés de ses hommes en Italie, ordonnait pour le lendemain des processions afin que Dieu leur vienne en aide et lui donne la victoire, procession à laquelle il participa entouré par Vendôme, Alençon, Longueville, La Trémoille, le grand maître et tous les gens du Parlement et de la municipalité[76], Bonnivet apprenait l'arrivée prochaine des confédérés et l'avancée des hommes d'armes en provenance du royaume. Mais ses adversaires avaient bien joué. Les Grisons furent empêchés par Jean de Médicis, ses mercenaires et les Vénitiens. Quant aux autres confédérés, descendus jusqu'à Ivrea, ils refusèrent de marcher plus avant. Montmorency leur avait promis une escorte jusqu'au camp royal par des hommes de France, or ceux-ci n'avaient pas encore passé les Alpes. Bonnivet se hasarda à aller les secourir. Quittant Novare, il prit le chemin de Romagnano, espérant au retour livrer cette bataille qu'il désirait tant depuis le début de l'entreprise. Mais d'autres soucis se grevèrent à ceux déjà existants. La peste s'était

déclarée dans son camp. Partie de Beigras, l'épidémie s'était répandue dans Milan et ses environs. Les malades puis les morts se comptèrent par centaines dans toute la région. Montmorency en fut atteint ; l'on espéra peu de sa survie[77].

Depuis deux mois, l'armée royale s'était réduite dans des proportions presque désespérées. Pourtant, Bonnivet croyait toucher au but. Il lui fallait quelques heures encore pour réunir les confédérés aux lambeaux de son armée. S'il n'est pas douteux que Lannoy connut aussi dans ses rangs de grandes pertes dues à la peste, il cherchait toujours à écraser les hommes de François Ier et marchait à leur queue. Le soir du 29 avril 1524, il plantait son camp à 6 miles de ses adversaires. L'arrivée de Charles de Bourbon dans la campagne pressa les événements. Il sut convaincre le vice-roi de profiter de la nuit pour aller droit sur l'armée royale afin qu'au point du jour, et avant même que les Français n'eussent la possibilité de se fondre aux mercenaires helvètes, ils soient en état de leur livrer bataille. Bonnivet, averti, reprit lui aussi la route. Il arriva au rendez-vous dans la nuit, mais les confédérés, malcontents du roi qui n'avait su protéger leur descente, refusèrent de combattre. Ceux qui étaient déjà dans les rangs de l'armée royale les rejoignirent. La confusion s'aggrava à l'arrivée des premières bandes adverses, rapidement renforcées par plusieurs centaines de chevau-légers et des milliers d'arquebusiers espagnols. L'armée royale fut mise en déroute. Bonnivet tenta de défendre ses arrières, mais, blessé[78], il laissa la charge de protéger la retraite à Saint Pol qui, avec d'autres capitaines comme Lorgnes et Bayard, fit ce qu'ils put pour limiter les pertes. Encore une fois, les morts furent nombreux. Les gens de bien ne furent pas épargnés. Vandenesse y laissa la vie, Bayard aussi[79].

La défaite était totale. La campagne qui avait si bien commencé s'achevait par un fiasco. Les confédérés rentrèrent chez eux par le val

d'Aoste tandis que les Français prenaient la route de Turin. C'est à Briançon qu'ils retrouvèrent Longueville et ses hommes tant espérés. Le duché fut rapidement vidé des derniers soldats du roi qui occupaient Lobi et Alexandrie. Les reliquats de l'armée royale purent toutefois quitter le duché dignement, escortés par l'armée des coalisés jusqu'à Suze.

Depuis près de trois ans, François Ier avait englouti des sommes colossales, imposé dans des proportions encore jamais vues ses sujets, sacrifié des milliers de vies tant dans son royaume qu'ailleurs, suscité la ruine de quantité de villes et d'hectares de campagne pour conserver puis tenter de recouvrer son autorité sur le duché de Milan, sans y parvenir. Exempt d'alliés sûrs, hormis les cantons suisses, il était aussi trahi ou moins écouté dans son royaume, tant par sa noblesse que par certains membres des institutions de la monarchie. Le royaume était en danger et l'autorité royale discutée. Ce bilan particulièrement mauvais ne sembla pas pour autant faire douter le roi dans ses choix et, alors que Bonnivet rentrait à Lyon pour s'expliquer sur son échec, sans être mal jugé par son souverain qui lui conserva sa confiance, François Ier se prépara à reprendre le combat.

XVIII

La colère de Dieu

Si, en France, l'année 1524 avait fort mal commencé, les événements des mois suivants ne la rendirent pas meilleure. Le décès de proches du roi, les peurs de la population, tant dans les villes que dans les campagnes, la menace de l'ennemi aux frontières ou aux limites du monde chrétien, le bruit des paroles de Luther et de ses disciples venus d'Allemagne, les levées d'hommes supplémentaires dans le royaume, les augmentations d'impôts et les très mauvaises conditions atmosphériques avaient créé un climat qui laissait supposer de plus graves catastrophes. Les prédictions des astrologues étaient peut-être vraies : la fin d'un monde pouvait être proche.

Mort d'une épouse et d'un enfant

La fille aînée de Louis XII n'avait jamais été d'une constitution solide et depuis sa première grossesse, en 1515, son entourage avait craint pour sa vie à chacun de ses accouchements. Pourtant, la jeune femme avait donné sept enfants en neuf ans à la France, dont trois garçons viables. Discrète, par son âge d'abord, puis par son absence de pouvoir dans la politique de son époux, même si elle participa régulièrement à la mise en scène de la monarchie, Claude de France était dite une bonne reine. Parce qu'elle avait donné des fils à la

France et qu'elle était fidèle et soumise, elle avait accompli son premier devoir d'épouse de roi. Mais l'image aurait été incomplète si Claude de France ne s'était pas montrée vertueuse dans d'autres circonstances. Celle qui avait choisi pour devise *Candida Candidis* (« Candide aux candides ») illustrée par un cygne blanc au flanc transpercé d'une flèche, s'était affichée telle une femme pure, immaculée de tout péché. Sa piété fut très officiellement exprimée. Son engagement à faire canoniser François de Paule, mort en 1506, en fut une manifestation. Son pèlerinage à la Sainte-Baume, plus politique, une autre. Il en fut de même en 1521, lorsqu'elle participa à une procession à Notre-Dame de Cléry pour prier publiquement au pied de la statue miraculeuse de la Vierge et implorer la guérison de son époux alors malade. Enfin, le 23 juillet 1523, elle était auprès de François Ier à Saint-Denis et participait encore une fois aux prières publiques afin que Dieu offre la victoire au roi en Italie[1].

Pieuse, Claude de France avait aussi la réputation d'être charitable. Outre ses aumônes aux églises, couvents et hôtels-Dieu du royaume, des dons mensuels aux démunis, elle dotait les jeunes filles pauvres pour leur mariage et venait ponctuellement en aide aux orphelins et aux veuves victimes de catastrophes liées à la guerre ou aux caprices du climat. Claude de France accomplissait donc à merveille sa seconde mission de reine, être une excellente chrétienne. Elle révélait une foi incontestable et se montrait bienveillante au plus grand nombre.

A la fin janvier 1524, alors que le roi, malade depuis la mi-novembre, reprenait des forces à Blois, la santé de sa mère[2] et plus encore celle de son épouse déclinaient. Celle qui avait la réputation d'être gourmande ne s'alimentait plus guère et trouvait de plus en plus difficilement le sommeil. Une dartre lui gâtait le visage. Au début mars, la rumeur courait déjà dans Paris que la reine était

morte[3]. En fait, Claude de France mettrait encore quatre mois à quitter ce monde pour l'autre, le 26 juillet 1524.

Ce même jour, vers 2 heures du matin, mourante, la reine fit rédiger son testament par les notaires Gilles Commaire, secrétaire du roi, et Guillaume Gros, devant témoins, parmi lesquels était son confesseur, Louis Chantereau. De son fils aîné, François dauphin du Viennois et duc de Valentinois, elle faisait son héritier pour tous ses biens, meubles et immeubles, des biens qu'il léguerait à son tour, après son décès, à son fils aîné, procréé par mariage légal, et ainsi de suite tant que durerait sa lignée par les mâles. Si François venait à disparaître sans fils, la donation serait attribuée en totalité à Henri, le cadet, qui la léguerait selon les mêmes conditions. Et si par hasard celui-ci décédait aussi sans hoir légitime, Charles, son troisième fils, en hériterait pareillement. En échange de ce don, le dauphin s'obligeait à indemniser ses frères et sœurs. Des indemnisations dont les montants n'étaient pas précisés. La reine nommait ensuite son époux, à qui elle laissait la totale organisation de ses obsèques, exécuteur testamentaire et le désignait usufruitier de ses biens jusqu'à sa mort. Elle récompensait aussi ses serviteurs qui seraient gratifiés d'un an de gages, dotait plusieurs femmes de son entourage de sommes précises, comme sa « dame de chambre » qui hérita de 10 000 livres pour « se bien marier ». Enfin, elle priait le roi de payer ses créanciers et exigeait que 1 000 écus soient distribués aux pauvres le jour de son enterrement[4].

Le sens de ce testament était dans la logique de la longue histoire de l'union de la Bretagne au domaine royal. C'est en tout cas de cette façon qu'il fut compris. Une lettre rédigée par la sœur du roi, Marguerite d'Alençon, datée du 31 août 1524 et adressée à l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet, ne laisse aucun doute. Evoquant les vertus de la reine qu'elle espérait voir rejaillir sur chacun de ses

enfants, la sœur du roi déclarait que Claude de France avait donné à son frère par testament le « duché de Bretaigne et, après sa mort, à son fils aîné pour perpétuer union en ce royaulme[5] ».

Les éloges rédigés après le décès de Claude de France exaltèrent tous l'image que la reine avait défendue de son vivant, une femme sans reproche, à l'extrême douceur[6]. La mort de celle qui était dite « bonne et droite[7] », qui était surnommée la « perle des dames » ou le « clair miroir de bonté sans aucune tache »[8] aurait été une perte pour tous les gens de bien et le royaume en son entier l'aurait pleurée. Les manifestations populaires lors des cérémonies organisées le 4 septembre à Angers pour le repos de son âme en auraient été une démonstration[9].

Cette femme si discrète mais à l'immense bonté n'aurait pas été oubliée rapidement. Ainsi, après avoir été laissé aux soins des chirurgiens pour être embaumé puis enfermé dans un double cercueil de plomb et de bois, son corps fut déposé dans la chapelle Saint-Calais de Blois. Son transfert à Saint-Denis serait pour plus tard, après la guerre[10]. A Blois, sans doute en raison de la très grande estime que le peuple de France lui portait, en tout cas celui de Touraine, son tombeau fut rapidement couvert d'offrandes. Il était murmuré que la reine faisait des miracles, qu'elle était capable de guérir les fièvres[11].

Si les publicistes évoquèrent les sentiments que put éprouver le peuple de France à la mort de leur souveraine, ceux ressentis par le roi nous sont connus par les confidences de Marguerite d'Alençon à l'évêque de Meaux. Apprenant la nouvelle, François Ier aurait été envahi par une immense tristesse et aurait confié à sa mère : « Si je pensais la rachapter, pour (par) ma vie, je la luy baileroys de bon cœur. Et n'eusse jamais pensé que le lien de mariage conjoinct de Dieu fust si dur et difficile à rompre[12]. »

A cette peine s'en ajouta bientôt une seconde, causée par un autre décès, celui d'un enfant, la seconde fille du roi, Charlotte. La fillette, qui n'avait pas 8 ans, rendit son dernier soupir sept semaines après sa mère, le 8 septembre 1534, suite à une rougeole mal soignée. Marguerite d'Alençon, à qui François Ier avait confié la garde de ses enfants depuis le décès de son épouse, l'assista jusqu'à la fin. Cette mort, la duchesse la dissimula à sa mère, craignant que le chagrin n'aggrave plus encore son cas – Louise était rentrée de Bourges fort malade, gagnée par la fièvre et crachant du sang « par tous les endroits[13] » –, mais aussi au roi, qui avait selon elle « assez ailleurs à penser[14] ». Mais François Ier, selon sa sœur, en aurait eu le pressentiment et lui aurait fait part de son chagrin. Quant à Louise de Savoie, elle le sut par l'indiscrétion d'un capitaine, et depuis, « au disner jusques au souper, une larme n'attendant pas l'autre, sans jetter soupirs de despit ou impatience, ne cessa de me prescher et faire envers moy l'office de réconfort que je luy debvois[15] ».

Cette tristesse, Marguerite d'Alençon l'exprima en vers : quatre rondeaux funèbres et une œuvre mystique et frémissante, le *Dialogue en forme de vision nocturne*. Ce texte était un dialogue entre l'enfant au paradis et sa tante inconsolable de sa mort, impuissante devant la maladie. Une des toutes premières œuvres d'importance de Marguerite d'Alençon, largement inspirée du Triomphe de la mort de Pétrarque. L'enfant réconfortait sa tante en lui faisant part de son bonheur d'être auprès de Dieu, pour finalement lui confier, dans un long monologue, combien il était nécessaire d'avoir la foi pour ne pas craindre de mourir[16].

Si la mort de l'enfant fut une nouvelle occasion de disserter sur la nécessaire espérance en Dieu et la vulnérabilité de la vie, elle permit aussi de parler politique. Comme la reine Claude, sa fille Charlotte ne fut pas seulement pleurée de ses proches. Elle le fut aussi par la

France. Son décès aurait été un drame national que Jean Salmon Macrin expliqua à sa manière. Le roi était à la guerre pour préparer la dot de la jeune fille. Si sa disparition laissait un père malheureux dans ses espérances, elle plongeait les Français dans une profonde affliction. Leur vœu le plus cher avait été de la voir mariée à un grand prince pour qu'advienne enfin une paix solide et de bons traités. Cette mort les lésait, les ruinait dans leurs intérêts. Et l'auteur de conclure par ces mots édifiants : « Tu ne vivais pas pour toi. Tu étais la fortune d'un peuple et sur ton mariage reposaient les vœux publics. Le Christ en a décidé autrement. En faisant hier, de toi, une créature du Ciel, Il a voulu que nous cherchions ailleurs d'autres espoirs de paix[17]. »

Les calamités du temps

A ces douleurs s'en ajoutèrent d'autres. L'hiver fut précoce et les grandes gelées du mois de novembre 1523 avaient en partie détruit les vignes et les pommiers d'Aquitaine, ruiné dans les plaines du Nord la récolte prochaine en choux, poireaux et autres herbes comestibles, ainsi que celle, plus grave, des céréales. La conséquence fut l'augmentation considérable, dans les villes et notamment à Paris dès le mois d'avril, du prix du blé et donc du pain[18]. Une inflation qui aggrava d'autant la pauvreté et les risques de famine et d'épidémies.

Des fléaux augmentés par les menaces collatérales engendrées par la guerre et les peurs qu'elle suscitait. Le 24 mai 1524, à Troyes, le feu éclata dans la maison d'un apothicaire, vers 22 heures. Rapidement, il prit des proportions impressionnantes. L'incendie s'était déclaré dans la partie la plus riche de la ville, là où résidaient les grossistes et où avaient été bâtis les entrepôts de stockage des

marchandises. Plus de 150 maisons et cinq ou six églises furent réduites en cendres en une nuit. La rumeur disait que les habitants avaient perdu pour plus d'un million d'or[19]. Le feu aurait été un feu grégeois, insensible à l'eau. Devant l'impuissance des moyens, saint Loup, premier évêque de la ville, fut prié dans l'espoir d'un miracle, des hosties bénites furent jetées dans le feu pour les mêmes raisons. Déjà Troyes se vidait de ses habitants. D'autres en profitèrent pour piller les réserves qui n'avaient pas été consumées. Certains prétendirent que le feu était tombé du ciel. La majorité se persuada qu'il était criminel. Il aurait été provoqué par des boutefeux engagés par les Flamands et les Anglais. Plusieurs suspects furent arrêtés et pendus presque aussitôt[20]. Avant leur supplice, ils auraient confessé leur nombre, plus de 400. Ils auraient été chargés d'incendier les plus grandes villes du royaume pour le ruiner. La municipalité de Paris fut immédiatement avertie. Selon les aveux de quelques-uns, des boutefeux étaient déjà dans ses murs. La municipalité le crut et prit des mesures de protection rapides pour s'en protéger. Parce que l'entreprise devait se passer de nuit, il fut décrété que dans chaque quartier seize hommes bien armés parcourraient les rues. Le guet fut renforcé et les portes de la ville fermées de 21 heures à 4 heures du matin. Déjà des bourgeois bouchaient les soupiraux de leurs caves et les fenêtres basses de leurs maisons, faisant grande réserve d'eau[21]. La nuit de la première garde, le 1er juin, furent trouvées quantité de maisons dont la porte avait été marquée d'une croix bourguignonne rouge et noir. Evidemment, les boutefeux en étaient responsables. Deux jours plus tard, la municipalité promulguait une nouvelle ordonnance qui obligeait le peuple de Paris au guet et autorisait l'arrestation de toute personne au comportement suspect parcourant la cité la nuit. A cette crainte s'en ajouta une autre, celle du retour de Bourbon, qui, disait-on, avait emporté dans sa fuite toute l'artillerie

de France. Il l'aurait dissimulée dans une ville de Savoie et s'apprêtait à s'en servir contre le royaume[22]. Le lendemain, la municipalité exigeait de tenir à chaque maison une lanterne allumée pour éclairer les rues et rendre plus efficace l'action du guet. Elle ajoutait que les boutefeux repentants ne seraient pas maltraités si, arrêtés, ils dénonçaient leurs complices. Outre la vie sauve et l'assurance de rentrer en sécurité dans leur pays, ils recevraient une somme de 20 livres[23].

La tension dura plusieurs semaines. Les feux de la Saint-Jean furent annulés. Début juillet furent brûlés vifs en place de Grève et à Maubert un homme et une femme accusés d'avoir non seulement participé à l'incendie de Troyes, mais aussi préparé celui de Paris. Le roi, qui s'apprêtait à gagner Lyon, s'en mêla et le 11 juillet fit publier au Châtelet et aux autres places de la capitale de nouveaux règlements pour juger ces incendiaires potentiels avec plus de sévérité[24].

Paris ne fut pas brûlée, aucune autre cité du royaume non plus. On parla d'un miracle que Dieu, appelé pendant près de deux mois lors de prières publiques et de processions organisées tant par la municipalité que par le clergé pour sauver la capitale et le royaume, avait bien voulu accorder aux Parisiens.

Cette peur fut peut-être soutenue par les prédictions des astrologues qui, et tous les auteurs en firent état, avaient pronostiqué de longue date et répété ensuite à l'envi que l'année 1523-1524 serait une année terrible, témoin d'une suite de catastrophes désastreuses. Jouant sur la triple conjonction de Saturne-Mars-Jupiter possible seulement tous les douze ans, cette fois en transit dans le signe du Poisson, signe d'eau, ils avaient envisagé des drames liés forcément à l'eau et au liquide en général, annonçant un nouveau déluge universel, mais également des épidémies dévastatrices qui

décimeraient des peuples entiers. François Demoulins fut peut-être le premier à avertir le roi de cette future catastrophe. Dans son étude sur le thème natal du dauphin en 1518, il avait annoncé pour ladite année la fin de la haine contre l'Angleterre et le début de plusieurs guerres, ainsi que la naissance d'une nouvelle secte[25]. Une analyse qu'une prophétie diffusée durant l'année 1524 confirmait en partie, même si, par son contenu, celle-ci était au désavantage du roi de France. Outre qu'elle prévoyait comme les autres augures un véritable déluge qui détruirait « nombre d'édifices », elle prétendait que ces destructions toucheraient essentiellement la France. Une France regardée comme un des meilleurs pays du monde, mais qui serait en ce fameux temps molestée par le léopard venu d'Angleterre. Soutenu par l'aigle d'Autriche, il passerait la mer et rejoindrait le lion, alors dans le royaume. Au pays de ce dernier se ferait « une grande et merveilleuse bataille entre plusieurs roys et princes, plus terrible que jamais ne fust veue, tant que le sang y courra par grands ruisseaulx. Là perdra la fleur de lys sa couronne ; laquelle l'aigle prandra et coronera le léopard, et après sera paix universelle et sera en habondance de tout bien, avecque graces et privilèges[26] ». Le léopard était Henry VIII, l'aigle, Charles d'Autriche, et le lion, le connétable de Bourbon. Quant à la prophétie, elle annonçait la victoire des alliés contre la France. Si, après coup, beaucoup se moquèrent de ces prédictions apocalyptiques, puisque l'année, hormis un mois de juin particulièrement pluvieux, fut chaude, notamment au nord de la Loire, certains admirent que ce fut grâce à l'intercession des saints, et particulièrement de Geneviève à Paris, que Dieu avait circonscrit la puissance des astres et peut-être apaisé Sa colère contre le peuple[27].

Déplaire à Dieu

Ce courroux du Ciel, tous les littérateurs en parlèrent. Il aurait été la conséquence du dérèglement de la société française, dont les membres, clercs et laïcs, oubliaient l'intérêt général pour privilégier l'intérêt particulier[28]. Une constatation que Guillaume Crétin développa dans un long poème. Alors qu'idéalement, et selon la volonté de Dieu, la société des trois ordres était une perfection, l'ordre ecclésiastique devant montrer à tous l'exemple de la piété, la noblesse celui de la vertu et le tiers celui de l'amour et de l'obéissance, tout en ce jour était en désordre. Les hommes d'Eglise se paraient d'or et oubliaient leur mission, la noblesse était plus soucieuse de plaire et de bien parler que de soutenir son honneur, et au lieu de combattre les vrais ennemis du royaume et de la foi persécutait le menu peuple par des mots et des gestes d'une violence extrême. Quant au tiers, dont le seul objectif était de se concentrer sur son ouvrage et de le faire prospérer, « par vice infect » il trichait, mentait et médisait pour tout et sur tout[29]. Un dérèglement qui, selon Crétin, aurait donné la possibilité à la « semence hérétique » de se répandre dans le royaume.

A l'aube du XVIe siècle, aucun esprit averti n'hésitait à reconnaître que l'Eglise était en souffrance et beaucoup demandaient une réforme profonde. Les grands conciles des décennies précédentes avaient été des échecs, la politique pontificale était dominée par des ambitions personnelles et les progrès de la théologie étaient particulièrement faibles. Pourtant, la plupart croyaient encore fermement que la réforme souhaitée sortirait du sein même de l'Eglise, et s'achèverait sans en briser le cadre hiérarchique. Des projets de réforme, des Etats aussi purent en proposer, quand ils étaient à leur profit. En France, la Pragmatique sanction avait été perçue comme une tentative de réforme que le pouvoir accompagna et même encouragea, notamment à chaque fois qu'il promouvait l'image messianique du

souverain français. Ainsi, sous Louis XII, Claude de Seyssel dans le *Tractatus de Triplici statu Viatoris*[30] en avait esquissé les grandes lignes, que le roi avait approuvées. Une prétention réformatrice assumée parce que la France et son souverain étaient dits Très-Chrétiens et que le royaume était exemplaire, présenté comme épargné par les hérésies : les Vaudois de Provence étaient encore considérés comme un moindre mal ; quant aux juifs, qui ne furent jamais définis par l'Eglise, et donc par le pouvoir royal, comme des hérétiques, ils avaient été expulsés officiellement du royaume par l'ordonnance de 1394, puis chassés, tout aussi officiellement, des acquisitions territoriales faites au XVe siècle et notamment de Provence par Charles VIII et Louis XII[31]. Une conviction politique qui n'était pas seulement française. En 1517, pour un des plus grands intellectuels du temps, Didier Erasme, la France était la « patrie la plus pure et la plus prospère de la chrétienté, immaculée des souillures de l'hérésie[32] ».

Pourtant, si l'idée de réformer le comportement des gens d'Eglise et de réduire le pouvoir temporel du pape perdura sous le règne de François Ier dans les hautes sphères de l'Etat et si certains, autour de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, nourris aux idées pauliennes que réactualisa Lefèvre d'Etaples, préconisaient une modernisation du fonctionnement de l'exercice de la religion chrétienne – des idées qui effrayaient déjà plusieurs gardiens de l'orthodoxie –, les propositions plus radicales et les remises en question sévères de dogmes ou croyances liés à l'histoire du Christ et à la pratique de la foi catholique furent toujours repoussées par le roi. Il en fut ainsi pour celles développées par Martin Luther. Sauf que les écrits du frère augustin ne restèrent pas à la frontière du royaume et, dès la fin de l'année 1518, commencèrent à y être diffusés. Le 14 février 1519, l'imprimeur bâlois Jean Froben informait l'auteur que

600 exemplaires de ses œuvres circulaient en France et que certaines étaient même lues à l'université de Paris. Une université qui réagit rapidement et condamna ces écrits. Elle fit appel au roi et s'offusqua des propos du moine au sujet des indulgences, des prêches incitant à la croisade et des exactions financières commises au nom de Dieu[33]. En 1521, alors que les textes de Luther continuaient d'être diffusés dans le royaume, essentiellement dans les grandes villes et les milieux intellectuels, clerc et laïc[34], le Parlement, après ordre du conseil royal, établissait la censure de ces livres tendancieux venus de l'étranger. Un mois plus tard, le 13 juin, deux jours avant la fulmination de la bulle *Exsurge Domine* par Léon X qui excommuniait Luther, était promulguée à Paris l'interdiction de vendre ou d'imprimer un livre religieux sans l'approbation préalable de l'Université. En juillet, celle-ci, constatant toujours la diffusion d'ouvrages latins traduits en français qui auraient insulté la foi catholique, s'en plaignait de nouveau au roi. La réaction ne se fit pas attendre. Le 3 août, au son des trompes, le peuple de Paris était informé que tout libraire en possession de livres, imprimés ou non, de Luther devait les remettre au Parlement sous huitaine, faute de quoi il encourait une amende colossale de 100 livres et une peine d'emprisonnement. Trois mois plus tard, François Ier confirmait sa décision et aggravait la sentence, menaçant l'infracteur du bannissement[35].

L'une des premières victimes fut un ermite originaire de Normandie exécuté au marché des Pourceaux de Paris, en 1523. Louis de Berquin, gentilhomme de Picardie, fut également inquiété. Il avait publié des écrits influencés par les théories luthériennes et traduit plusieurs textes de Melanchthon et de Karstadt. Il fut accusé d'hérésie par la justice ecclésiastique, puis abandonné au bras séculier. Emprisonné le 1er août, l'homme devait mourir s'il n'abjurait

pas. Le roi intervint et commua sa peine en un temps de réclusion. Finalement, le gentilhomme fit amende honorable le 8 août et fut libéré. Seuls ses livres furent brûlés devant Notre-Dame[36]. Le même mois, la Sorbonne, usant de son pouvoir, obtenait que les humanistes du cercle de Meaux, que le roi et plusieurs autres membres de son entourage protégeaient comme les témoins d'une réforme possible autorisée par le pouvoir royal, rejettent les innovations de la doctrine et de la liturgie proposées par les réformateurs allemands. Une réaction que le gouvernement accompagna. Il envoya douze docteurs appartenant aux quatre ordres mendiants pour prêcher la foi catholique et combattre l'hérésie naissante à travers la France.

Dans les faits, et malgré cette agitation, il était encore bien plus dangereux de voler un ciboire dans une église que de lire et diffuser les théories de Luther : le premier condamné était assuré des flammes, le second, après repentance, ne risquait tout au plus que des années de prison au pain et à l'eau, avec l'espoir d'une grâce, le supplice du feu purificateur n'étant appliqué que dans les cas de persistance dans l'erreur par refus d'abjuration ou récidive après repentance[37]. Quant au roi, bien qu'il désirât se montrer défenseur de la foi catholique, il était alors plus soucieux de poursuivre ceux qui avaient manqué de le trahir que de briser ceux qui envisageaient une autre conception d'adorer le Christ. Reste que la pensée luthérienne, en 1523, était officiellement considérée comme une peste dans le royaume, qu'elle était condamnée et que cette présence était perçue par ceux qui étaient du côté du « bien » comme le résultat d'une déliquescence de la pensée, une preuve supplémentaire de la dépravation morale de la société.

La colère divine pouvait, enfin, être suscitée par la négligence des chrétiens à préserver les terres qu'ils tenaient sous leur domination et que les Turcs continuaient d'envahir. Ainsi, et même si la propagande

royale n'en parla pas au moment des faits, pendant que les princes chrétiens se mesuraient dans leur orgueil et leur désir de puissance par les mots et les armes, le fils de Selim, Soliman II, avait succédé à son père mort à l'automne 1520. Il avait aussi repris la politique expansionniste de ses ancêtres. L'Etat ottoman était alors au faîte de sa puissance. Son armée était immense et bien organisée, sans égale en Europe. Le jeune sultan pouvait donc se sentir en mesure de réaliser le rêve de ses prédécesseurs, donner quatre pôles à son empire – Constantinople, Vienne, Rome et Alexandrie. Dès 1521, avec une armée de terre et alors même que Charles d'Autriche pensait avoir rattaché la Hongrie aux Habsbourg en mariant son frère à Anne Jagellon, sœur du roi Louis II, et ce dernier à la seconde sœur du roi des Romains, Soliman II avait envahi le royaume et pris Belgrade au mois d'août. L'année suivante, avec sa flotte, il avait entrepris de conquérir le dernier bastion chrétien dans le bassin oriental de la Méditerranée, l'île de Rhodes, tenue par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le siège avait débuté en juin. Six mois plus tard, l'île était entre les mains du prince musulman qui y fit son entrée le jour très symbolique de Noël 1522. La semaine suivante, le grand prieur de l'Ordre, Villiers de L'Isle-Adam, et ses chevaliers prenaient le chemin de Rome, où ils restèrent un an, avant de se rendre à Viterbe, selon l'ordonnance du pape. Si la prise de Belgrade ne sembla pas inquiéter outre mesure le royaume de France et ses auteurs, la perte de Rhodes, même si le premier récit du siège rédigé en langue française par Gilles de Gourmont ne parut qu'en décembre 1525[38], leur sembla plus préoccupante[39]. Bien qu'éloignés, ces différents territoires conquis laissaient planer le doute sur la capacité des chrétiens à s'unir pour résister ensemble à celui qui était pour eux l'incarnation du mal.

La chrétienté menacée sur ses frontières par les musulmans, dans son cœur par des réformateurs virulents et délaissée par ses princes qui s'entre-déchiraient, oubliant leur devoir principal envers Dieu et la religion, il était logique que Celui-ci afflige ceux qui étaient désignés par Lui pour le défendre. Cette colère s'était abattue, croyait-on, sur Son royaume préféré, et les misères qu'Il lui infligeait – hérésie, catastrophes climatiques, insécurité, guerre, mort d'êtres chers au roi et utiles au royaume – ne semblaient pas encore assez graves pour avertir l'homme que Dieu avait choisi pour honorer Sa gloire. Cette position partagée par plusieurs auteurs[40] en dit long sur la manière dont certains purent alors regarder l'action de leur souverain.

XIX

L'espoir avant la chute

Pour le roi de France comme pour le roi des Romains, il était devenu impossible de cesser le combat sans que l'un soit abattu par l'autre. La position de François Ier était la plus délicate. Elle pouvait empirer. Le projet d'invasion du royaume par les armées de Charles d'Autriche et de ses alliés prenait corps. Cette atteinte à la sécurité de la France obligea le roi à déployer de nouvelles forces et à y participer en personne pour montrer tout l'honneur qu'il mettait à défendre les terres qui lui avaient été confiées. Les premiers succès lui donnèrent l'audace de les poursuivre plus loin, en Italie, dans le Milanais.

Le refus de l'entente

Cette colère de Dieu, le pape sembla aussi l'avoir entendue. Pour l'apaiser, dès le début de l'année 1524, il avait imploré François Ier et Charles d'Autriche de faire la paix. S'il devait son élection au roi des Romains, Clément VII avait depuis pris une réelle indépendance face à son protecteur, au point qu'il était prêt à s'allier avec François Ier. Celui-ci, sans montrer d'hostilité apparente au pontife, s'en était toujours méfié. Il avait laissé paraître dans son royaume des prophéties qui avaient annoncé la mort d'un mauvais pape, son

remplacement par un prélat français et le début de la reconquête par un roi de France des terres usurpées par les tyrans. Preuve, s'il en était besoin, que l'image du monarque universel, malgré les problèmes que rencontrait François Ier, était toujours entretenue dans l'imaginaire français et considérée comme réalisable sous ce règne[1]. Une manière aussi de maintenir la confiance des sujets du souverain dans la politique que conduisait le roi.

A Rome aussi on laissait croire que François Ier pouvait toujours être ce prince élu, mais en le replaçant dans son rôle de fils aîné de l'Eglise. Les propositions faites à François Ier par Clément VII étaient semblables à celles que Léon X avait imaginées pour séduire le roi quelques années plus tôt en lui confirmant le titre de chef de la prochaine croisade. Le roi accepta parce que la chose était à son avantage et à la fin du mois de mars 1524 il retrouva son aura de premier prince de la chrétienté, en tout cas aux yeux de la papauté. Une position que la curie approuva publiquement, lui demandant par la même occasion de retourner ses armes « contre ses chiens ennemis de nostre saincte foy[2] ». Des requêtes écrites que la chancellerie royale ne manqua pas de faire publier afin que les Français n'oublient pas ce qui était dit du roi et du royaume.

Pour les prélats de Rome, la France restait l'Etat le plus riche de la chrétienté et son armée la plus puissante. Ils affirmaient aussi que le titre de Très-Chrétien obligeait François Ier à protéger le monde chrétien. Pour cette raison, le temps des guerres contre l'Angleterre et l'Espagne devait prendre fin. Ils lui rappelèrent les précédentes lettres du saint-père dans lesquelles il avait décrit la « grande ruine et perdition éminente » qui pesait sur l'Italie depuis que Rhodes, qu'il considérait comme la sentinelle de la péninsule, était perdue[3]. Le Saint-Siège n'avait plus rien pour se protéger de Soliman II, qui, à l'évidence, chercherait un jour ou l'autre à envahir Naples et Rome.

Les prélats croyaient à ces menaces et imploraient la pitié royale. Ils demandaient au roi d'aller combattre et vaincre au plus vite « ce dépopulateur et répandeur insatiable de sang humain[4] » pour le bien de la religion. Ils utilisèrent même la menace. François Ier ne devait pas imaginer être épargné par ce futur désastre. Comme les autres chrétiens, lui et son peuple seraient réduits en esclavage par ce tyran qui savait si bien se faire aimer de ses nouveaux sujets, qui ne cherchait ni à les convertir ni à les taxer, mais au contraire baissait leurs impôts. Il n'y avait plus de temps à perdre. François Ier devait abandonner ses rancunes à l'égard de Charles d'Autriche et d'Henry VIII. Il devait accepter la trêve de trois ou quatre ans proposée par le pontife, pour qu'unis les princes chrétiens éloignent à jamais cette « peste intollérable » qu'était le peuple musulman. Pour l'encourager, ils affirmèrent que l'Eglise aiderait de tout son pouvoir les princes loyaux. François Ier était averti. Ne pas suivre ce mouvement, c'était s'exposer à perdre son prestige de roi Très Chrétien et, à terme, abandonner son peuple au suppôt de Satan. Par ailleurs, s'il subsistait quelques craintes en lui, il devait les oublier. Dieu serait à ses côtés lorsqu'il affronterait Soliman II, et le ferait vainqueur[5].

Si l'opération de séduction fonctionna en France, elle s'avéra un échec côté espagnol. Charles d'Autriche n'en voulut rien savoir. Il avait l'intention de poursuivre ses succès au-delà de l'Italie et envisageait maintenant la conquête du sud-est du royaume de France. Pour rendre légitime cette opération, et avant même que l'armée de François Ier ne soit totalement chassée de Milan, il demanda à son frère Ferdinand d'Autriche, le 16 janvier 1524, de faire déclarer François Ier usurpateur du royaume d'Arles par la chambre impériale « et prononcer la confiscation du Dauphiné, de la

Provence, du Lyonnais, des comtés de Valence et de Die » que les rois de France avaient enlevés à l'Empire[6].

L'invasion du royaume

La capitulation de Lobi le 18 mai 1524 puis celle d'Alexandrie le 26[7] donnèrent à Charles d'Autriche le pouvoir d'être le seul maître du Milanais. Henry VIII, qui avait montré des marques de découragement après le faible résultat des entreprises menées en Picardie depuis deux ans, et préoccupé par l'argent dépensé pour rien, fut lui aussi galvanisé par l'échec des Français. Le 25 mai 1524, il signait un nouveau traité avec son allié. Alors que l'armée d'Italie, conjointement financée par Charles d'Autriche et le roi anglais, franchirait les Alpes, Henry VIII envahirait la Picardie avec le soutien de l'armée de Flandre. Quant au roi des Romains, il passerait par le Roussillon. Richard Pace fut chargé d'informer Charles de Bourbon de ces nouvelles tractations qui l'obligeaient davantage auprès du Tudor. Reste que, si le connétable était reconnu par Henry VIII nouveau chef de l'armée d'Italie, le prince anglais exigeait en retour son allégeance et la promesse de tout faire pour l'aider à acquérir la couronne de France. Le 16 juin, alors que dans le royaume la rumeur courait que Charles d'Autriche incendiait les bonnes villes de France et que Macrin, dans une ode particulièrement virulente à l'encontre du « féroce César », pressait François Ier de se défendre pour ne pas laisser le royaume devenir esclave non plus des infidèles, mais du « Catholique[8] », Charles de Bourbon tergiversait à Montecalieri.

Si le connétable promettait d'être à Paris avant la Toussaint, s'il confirmait le soutien du duc Charles II de Savoie, qui rompait ainsi son alliance avec son neveu François Ier, Bourbon rechignait encore à

voir dans Henry VIII son souverain « naturel[9] ». Une résistance qui s'acheva le 25 juin, sans doute pour des questions d'argent, car le roi d'Angleterre sitôt sa réponse obtenue débloqua les sommes nécessaires au financement de l'armée d'Italie. Le roi des Romains avait, pour sa part, déjà envoyé 200 000 écus à Gênes. Cette armée d'invasion se composait de 15 000 hommes de pied, 2 000 chevau-légers et 18 grosses pièces d'artillerie. Elle entra en campagne le 1er juillet. Bourbon avait choisi la route du Var. Outre qu'elle faciliterait la jonction de son armée avec celle de Catalogne, elle était aussi protégée par les terres de Savoie et les alliés du roi des Romains dont l'évêque de Grasse, Augustin Grimaldi, tuteur du prince Jean Honoré de Monaco[10].

La progression de Bourbon dans le royaume fut rapide. Vence, Antibes, Cannes, Grasse, Fréjus, Draguignan se remirent au connétable presque sans coup tiré. Lorgues, Hyères et Brignoles les imitèrent. Au début du mois d'août 1524, Bourbon était déjà devant Aix. Le 9, la capitale provençale se donnait au conquérant et Bourbon s'autoproclamait comte de la province. Là, il écrivit à Charles d'Autriche pour le prier de mettre instamment en mouvement son armée attendue et trop lente à venir, afin de poursuivre le succès. Il écrivit pareillement à Henry VIII pour le presser d'envahir la Picardie et lui réclama encore de l'argent pour ses soldats. Une attente qui l'obligea à revoir ses plans. Il avait en effet envisagé, après la prise d'Aix, de conquérir Avignon, puis de longer le Rhône et faire le siège de Lyon. Mais Bourbon ne put aller jusqu'en Avignon. Avant même qu'il ne se prépare à prendre la cité, celle-ci avait été investie par les hommes du roi.

Face à la menace, François Ier avait rassemblé en quelques semaines un nombre d'hommes de guerre encore jamais atteint sous son règne pour la défense du royaume ou une conquête :

14 000 Suisses et 6 000 lansquenets, financés en partie par le duc de Lorraine, 1 500 hommes d'armes et 10 000 mercenaires, qui unissaient Italiens et francs-archers du royaume, étaient prêts à se battre pour le roi. A la fin juillet, l'armée était en route. Le seigneur de La Palice, qui commandait l'avant-garde, s'était rapproché de la cité des Papes. Tout en faisant de son mieux pour préparer sa défense, Avignon, par l'intermédiaire du cardinal d'Auch, légat du Saint-Siège, avait demandé au pontife d'intervenir auprès des belligérants afin qu'ils respectent sa neutralité. Entre-temps, François Ier avait pris le chemin de Valence. Le 16 ou le 17, il serait entré incognito dans Avignon et aurait parlementé avec le cardinal, obtenant la reddition de la ville à son profit. Vrai ou faux, le fait est que, le 22 août, La Palice occupait la cité pontificale. Outre qu'il avait ôté un lieu de repli à Bourbon, François Ier pouvait maintenant traverser les terres du Saint-Siège et rendre plus efficace sa résistance à l'invasion. Le 14 septembre, le roi entrait officiellement dans Avignon. Là, tout en faisant exécuter deux serviteurs de Bourbon qui s'y étaient réfugiés[11], il écrivait à ses hommes enfermés dans Marseille pour les inciter à tenir[12].

En effet, devant l'impossibilité de concrétiser son plan initial, et toujours dans l'attente des secours espagnols, Bourbon, pour ne pas perdre de terrain après s'être avancé dans la nuit du 14 août avec 2 000 Espagnols jusqu'à Marseille pour en reconnaître l'assiette et les défenses, avait décidé de la prendre. Le siège avait débuté le 19 août 1524.

Dès juin, Renzo Da Ceri et le seigneur de Chabot de Brion, dont la faveur auprès du roi ne faisait que croître, avaient été chargés de diriger les travaux de réfection de la cité phocéenne. Deux cents hommes d'armes et 3 000 hommes de pied les accompagnaient. Avec les habitants, ils avaient abattu les couvents hors les murs, rasé les

faubourgs et les maisons de plaisance. Les cimetières furent détruits et les morts inhumés une seconde fois à l'intérieur des murs. A la place, des bastions garnis de canons et d'arquebuses et entourés de fossés avaient été élevés[13]. Les murailles avaient été redressées, et plusieurs portes terrassées. Bourbon occupa d'abord les hauteurs, d'est en ouest. Les lansquenets furent placés à proximité de la mer tandis que les Espagnols prenaient logis dans la plaine Saint-Michel. Les Italiens étaient au milieu. Le 23, la batterie commença à faire son ouvrage[14]. Une brèche fut ouverte, mais pas assez profonde pour un assaut. La nuit, les hommes du roi de France la comblèrent avec les moyens du bord : poutres, pierres et tonneaux emplis de terre. Finalement, Bourbon changea de stratégie et ordonna de miner et saper la muraille. A la mi-septembre, le connétable restait confiant. Toulon venait de tomber et l'artillerie de la ville était venue compléter son arsenal. Henry VIII lui envoyait des lettres d'encouragements et Wolsey lui annonçait que l'armée anglaise était prête à débarquer en Normandie. Le connétable, de son côté, affirmait qu'il avait l'espoir de prendre la ville dans les dix jours[15]. Le 21, un rempart était abattu, assez large pour y faire entrer dix fantassins de front. Mais les hommes de Chabot de Brion et de Renzo Da Ceri avaient comblé de barils de poudre les fossés derrière la première muraille et y mirent le feu. Les premiers soldats de Bourbon périrent dans les flammes. Les autres refusèrent de mourir. Devant les difficultés à prendre Marseille et la lenteur de l'armée de Catalogne à se mettre en place, n'ayant plus assez d'argent pour poursuivre le siège, Bourbon dut choisir : marcher plus en avant à la rencontre de l'armée du roi et livrer bataille ou rentrer en Italie. Deux jours plus tard, son choix était fait. Le connétable levait le siège et prenait la route du Piémont. Pour protéger sa vie et celle de ses soldats, l'essentiel des munitions fut abandonné, une partie de l'artillerie fut transportée par bateau

jusqu'à Gênes, l'autre démontée et portée à dos d'homme, ou laissée à l'ennemi. Bourbon devait faire vite. Le seigneur de La Palice et le maréchal de Montmorency, qui, guéri de sa maladie, avait rejoint l'armée royale à la mi-septembre avec près de 500 chevau-légers, lui couraient à la queue, faisant de nombreux prisonniers, tout en ramassant le butin laissé dans sa fuite.

Alors que Bourbon était à Nice et s'engageait dans les montagnes du Genevois par Monaco, François Ier quittait Avignon pour Aix avec 6 000 lansquenets[16]. Sa décision était prise depuis plus d'un mois : il partirait avec son armée en Italie malgré l'avis contraire de certains, qui jugeaient les frontières de l'Est insuffisamment sécurisées et les cités de Picardie trop mal entretenues pour résister à une invasion d'importance des hommes de Charles d'Autriche[17]. Auprès de lui François Ier rassembla tout ce qu'il y avait de renom dans son armée, la fine fleur de la noblesse française, ses plus grands capitaines et les plus puissants seigneurs de son royaume : le roi de Navarre, le duc d'Alençon, le comte de Saint Pol, le duc d'Albany, le duc de Longueville, les maréchaux de La Palice, Montmorency et Foix, le grand maître René de Savoie, l'amiral de Bonnivet, mais aussi Louis de La Trémoille, le marquis de Saluces, François de Lorraine et Philippe Chabot de Brion, pour ne citer que ces figures. Une manifestation visible de l'unité d'une noblesse autour du souverain, pour faire oublier un passé proche et affirmer la puissance française à l'Europe.

A Aix, François Ier séjourna jusqu'au 6 octobre où, avant de rejoindre Bonnivet et ses gens de guerre à Manosque[18], il punit les notables de la ville pour avoir donné celle-ci si facilement à l'ennemi et ordonna la décapitation du consul de Prat, coupable d'avoir prêté fidélité à Bourbon[19]. Le 8, alors que la veille la nouvelle de la levée du siège de la cité phocéenne et de la « honteuse retraite des ennemis

du roy » était connue et célébrée à Paris par des processions et des actions de grâces[20], François Ier entrait dans Sisteron, laissant à son amiral le soin de conduire l'armée plus en avant[21].

Le roi avançait par petites étapes vers la frontière de son royaume. A Briançon le 14, il était à Pignerol entre le 15 et le 17[22]. Là, il ratifia sa décision de désigner sa mère régente avec les mêmes droits qu'en 1515, et ne laissa pour protéger le royaume que quelques capitaines qui s'étaient illustrés par leur fidélité au moment de l'affaire Bourbon : le duc de Vendôme en Picardie et en Ile-de-France, les comtes de Guise et de Vaudémont en Champagne et Bourgogne, le comte de Brézé en Normandie, le comte de Laval en Bretagne et le seigneur de Lesparre en Guyenne et en Languedoc[23]. Alors que François Ier ordonnait son royaume avant de le quitter, son avant-garde courait déjà le Milanais.

Un possible pardon de Dieu ?

Bourbon avait repassé les Alpes. Son armée, affaiblie par plusieurs semaines de marche et de combat, appauvrie par la mort, malmenée sur le chemin du retour par les hommes que conduisait La Palice, était arrivée en Italie épuisée. Lannoy était à Asti. Il y était demeuré pendant tout le périple de Bourbon dans le royaume, attendant, avec le reste de ses gens de guerre, d'autres aides pour venir au secours du connétable. Parce que les deux hommes n'ignoraient rien des projets du roi de France, ils décidèrent de disperser leurs forces dans les cités stratégiques du duché, Alexandrie, Pavie, Côme, Lobi, Pizzighettone sur l'Adda et Crémone sur le Pô, pensant que François Ier et ses capitaines perdraient leur temps à vouloir les conquérir pour sécuriser leur approvisionnement avant de se présenter devant Milan,

qui était pour l'heure difficilement défendable. Ravagée par la peste, ouverte en de nombreux points, elle n'avait pas les moyens de résister à un long siège. Une constatation que ses habitants firent également et, pour éviter plus de misères, ils choisirent leur parti lorsqu'ils furent avertis de l'arrivée des Français qui, contre toute attente, couraient droit sur eux. François Ier, qui suivait de peu son armée, était arrivé le 18 octobre à Abbiate Grosso. Il reçut la députation milanaise le lendemain. Elle lui offrit les clés de la ville. La présence royale à la guerre faisait son premier effet. Pour prouver leur bonne foi, ils avertirent le souverain que Lannoy, alors à Pavie, s'apprêtait à rejoindre la capitale du duché avec Bourbon, Pescara et le reste de ses soldats pour la défendre. Le 20, François Ier, qui partait pour Vigevano, saluait le marquis de Saluces. Avec 200 hommes d'armes et 4 000 piétons, il avait reçu ordre de courir sur Milan afin de prendre de vitesse les capitaines de l'armée coalisée et s'installer avant eux dans la capitale du duché. Louis de La Trémoille se préparait à marcher à sa suite pour soutenir l'entreprise. Mais le vice-roi de Naples arriva le premier. Saluces aurait pu interrompre sa course. Il n'en fit rien. Il entra par la porte Vercellese, repoussa les Espagnols présents dans les faubourgs et pénétra dans la ville. Craignant d'être enfermés lorsque La Trémoille fut en vue, Lannoy et ses acolytes sortirent presque aussitôt par la porte Romaine pour se réfugier dans Lobi. Le 26 octobre 1524, Milan était à nouveau sous le contrôle royal.

Cette victoire, que le roi présenta à sa sœur comme une œuvre miraculeuse de la protection que Dieu avait accordée à son armée et à sa personne depuis le début de la reconquête de la Provence, preuve de son bon droit dans ce conflit[24], fut annoncée en premier chef à sa mère par une lettre arrivée le 28 octobre et par un récit plus détaillé qu'elle fit aussitôt publier. Lyon célébra l'heureuse nouvelle le

jour même[25]. Le lendemain, la municipalité de Paris recevait la missive que François Ier lui avait adressée et dans laquelle il demandait au peuple de la capitale de prier Dieu pour lui et ses hommes. Les cloches des églises sonnèrent aussitôt pour avertir la population et dans l'après-midi les gens du Parlement et de la municipalité se rendirent en procession à Notre-Dame pour chanter un *Te Deum*. Le soir, des feux de joie brûlèrent sur les places et aux carrefours de la ville. Le dimanche 30, une autre procession s'organisa au départ de la Sainte-Chapelle, avec exposition des reliques du Christ, jusqu'à Notre-Dame, où fut dite une grand-messe sans sermon. Huit jours plus tard, c'était autour des paroisses parisiennes de déambuler dans les rues avec le peuple de la ville pour remercier Dieu et se réjouir enfin d'une victoire[26].

Pendant que la France était à la joie et priait pour son roi, celui-ci, arrivé sans danger dans le Milanais[27], se trouvait devant un dilemme. Pour vaincre totalement l'armée de Charles d'Autriche, il était nécessaire de gagner d'autres places et de vider le duché de la présence espagnole. Certains envisagèrent le siège de Lobi où Bourbon et les autres capitaines s'étaient réfugiés ; d'autres, dont le seigneur de La Palice et l'amiral de Bonnivet, optèrent pour celui de Pavie[28]. François Ier se rangea à l'avis des seconds. La Trémoille laissé dans Milan avec une bonne garnison, le roi demanda au marquis de Saluces de le rejoindre devant la seconde cité du duché pour plus rapidement en venir à bout.

Sitôt arrivée, l'armée royale s'organisa pour un siège que tout le monde espérait bref. La Palice et l'avant-garde établirent leur camp près du château, à proximité du Tessin, au milieu de plusieurs abbayes. François Ier prit ses quartiers non loin de là, dans l'abbaye de San Lanfranco, à l'ouest de la rivière. Quant à Montmorency, avec l'essentiel de l'infanterie, il trouva place au faubourg San Antonio,

dans l'île formée par le Tessin et son bras, le Gravellone. L'arrière-garde conduite par Alençon, avec une grande partie du bagage, s'était installée dans un parc fortifié de tous côtés, au nord de la place, en face de la citadelle, lieu de plaisance des ducs de Milan traversé de rivières, fait de jardins et de forêts : Mirabello. La ville était convenablement gardée. Antonio de Leyva, qui la gouvernait, s'y était enfermé avec 5 000 lansquenets, 500 arquebusiers espagnols, 300 hommes d'armes et 200 chevau-légers. Alors que la batterie royale était mise en place, Leyva faisait renforcer les murailles et creuser les tranchées intérieures. Au bout de quelques jours, une brèche était creusée par les Français. Bien que peu profonde, l'assaut fut lancé le 8 novembre. L'échec fut cuisant. Les maisons proches de la muraille avaient toutes été chargées d'arquebusiers. Les premiers soldats qui s'y hasardèrent furent massacrés. Les autres refusèrent d'aller plus avant. Malgré le grand nombre de morts, François Ier envisagea un second assaut immédiat, mais l'ordre ne fut pas donné[29].

Alors que le duc de Longueville trouvait la mort le lendemain dans une tranchée, un second plan fut envisagé : détourner le Tessin de son lit pour atteindre la partie la plus fragile des fortifications. L'ouvrage fut confié au bailli de Caen, Jacques de Silly, et débuta à la fin novembre. Mais, après des jours de labeur, le temps changea et la pluie se mit à tomber en abondance, augmentant considérablement le niveau de la rivière, qui, par sa nouvelle puissance, emporta les efforts des pionniers et des soldats. Au début janvier 1525, les travaux étaient abandonnés[30]. Il était toujours temps pour le roi de lever le siège et de se diriger sur Lobi. François Ier ne le voulut pas et le siège devint un blocus. Malgré l'hiver qui s'annonçait, le roi et son conseil avaient décidé d'attendre patiemment que Pavie manquât de bois, de vivres, d'argent et de munitions pour la prendre. Le camp

français était bien installé et la nourriture en provenance du Piémont et d'Asti ne manquait pas. Tout en demandant un renfort aux cantons suisses de 5 000 Grisons, le roi accueillait dans ses rangs Julien de Médicis, qui avait une nouvelle fois tourné sa veste. Au duc de Ferrare, qui lui était toujours resté fidèle, il faisait un emprunt de 50 000 écus tout en lui achetant 50 chariots de poudre[31]. A ces soutiens s'en ajoutèrent d'autres : personne ne paraissait douter du succès final de l'entreprise royale. Si les Vénitiens étaient toujours alliés à Charles d'Autriche, ils restaient silencieux derrière leurs frontières, attendant sans doute de voir comment évolueraient les choses pour prendre plus clairement parti. Plus voyante furent l'attitude du pontife et avec lui celle de Florence. Clément VII se présenta tout d'abord comme un médiateur. A chacun des belligérants, il envoya un ambassadeur pour négocier une trêve et proposer un plan de paix. Milan serait mise sous son contrôle. Les coalisés évacueraient la citadelle, mais aussi la forteresse de Pizzighettone et les cités d'Alexandrie, Crémone, Pavie et Lobi. Ils se retireraient à Naples pendant que le roi de France repasserait les Alpes avec tous ses hommes. L'étude des droits du roi de France sur Milan pourrait commencer. Si Lannoy refusait, Clément VII traiterait avec François Ier dans le double intérêt du Saint-Siège et de la famille Médicis, et n'opposerait aucune objection à laisser le Français envahir Naples.

Alors que Bourbon était parti en Allemagne pour obtenir des renforts de Ferdinand d'Autriche, Lannoy informa son souverain des propositions pontificales. Charles d'Autriche les refusa une nouvelle fois et pour continuer la guerre envoya à son vice-roi de Naples de nouvelles sommes d'argent. En même temps, il faisait renforcer sa flotte à Gênes et pressait Henry VIII, qui traînait à nouveau les pieds, étudiant les propositions françaises d'une nouvelle alliance, de

débarquer sur les côtes du royaume. Devant ce refus, Clément VII mit sa menace à exécution et s'engagea du côté du roi de France, considérant maintenant le roi des Romains comme l'agresseur. Il proposa ouvertement la conquête du royaume napolitain à François Ier, qui accepta. L'accord fut établi le 12 décembre 1524 et signé par le pontife le 2 janvier 1525[32]. Afin de montrer sa bienveillance à l'égard du peuple de France, Clément VII offrit un pardon contre une procession générale le dimanche 4 décembre et un jeûne de quatre jours la semaine suivante. Quant au dimanche 11, il aurait été célébré à Paris « comme un jour de Pacques[33] ». Ce rapprochement, connu en France, laissa espérer d'autres succès. La colère de Dieu contre le royaume de France et son souverain semblait enfin apaisée. Aussi, pour Le remercier et protéger toujours le roi dans son aventure comme pour célébrer les bonnes relations du pape avec son fils, Louise de Savoie ordonna d'autres processions à Lyon certes, mais également dans toutes les bonnes villes, faisant défiler des enfants un cierge à la main, espérant que leurs innocentes prières toucheraient davantage le roi des Cieux[34].

Si le royaume était toujours à prier pour le succès de son souverain, François Ier, lui, pensait à Naples et organisait son armée d'invasion. Pour la conduire, il choisit le duc d'Albany à qui il donna, outre une dizaine de grosses pièces d'artillerie, 600 hommes d'armes, 300 chevau-légers, 10 000 piétons, mélange de francs-archers et de mercenaires suisses, italiens et allemands. Ce corps serait renforcé en route par 4 000 Italiens que les Orsini, condottieri romains, lèveraient à l'intention du roi sur les terres du Saint-Siège[35]. Par ailleurs, plusieurs navires viendraient soutenir l'entreprise, soit pour aider au ravitaillement, soit pour porter le matériel nécessaire au siège. A bord, encore 6 000 à 7 000 hommes de guerre. Au total, ce furent

plus de 25 000 soldats qui partirent, en plein hiver, à la conquête d'un royaume qui n'avait guère porté chance aux rois de France.

Le déplacement d'une telle armée ne pouvait passer inaperçu. A Lobi, on crut d'abord à un convoi destiné à chercher des munitions dans le duché de Ferrare. Lannoy et Pescara voulurent le neutraliser[36]. Ils partirent pour lui couper la route. Albany, devant cette menace, demanda aussitôt des renforts au roi et une protection le temps du passage. François Ier lui envoya 4 000 Suisses sous le commandement de Jean de Lespart, assisté par Jean de Médicis et ses hommes, soit un secours de près de 8 000 fantassins. Un déficit que le roi pensait rapidement combler par le contingent de Grisons prêt à passer la frontière du duché. Par l'arrestation de deux fourrageurs, Lannoy apprit le dessein de l'expédition. Son intention première fut de l'empêcher. Mais le vice-roi de Naples ne laisserait alors plus dans le Milanais qu'une partie de ses soldats que le roi de France pourrait vaincre aisément. En outre, il n'avait aucune assurance d'être vainqueur contre l'armée d'Albany. Finalement, l'armée de Charles d'Autriche laissa le comte prendre la route de Florence. Son retour vers Lobi fut difficile. La neige venait de faire son apparition et les gens de Médicis et de Lespart ne cessèrent de le harceler. Dans cette affaire, Lannoy aurait perdu plus de 2 000 hommes[37].

Croire en la victoire

Une déconvenue qui fut peut-être oubliée par le retour, le 10 janvier 1525, de Bourbon. Le connétable ne revenait pas seul. Il était à la tête de 12 000 lansquenets levés principalement dans le Tyrol, rejoints bientôt par les gens d'armes francs-comtois de Nicolas Salm. L'armée que conduisait Lannoy était maintenant presque aussi

importante que celle du roi de France stationnée devant Pavie. Aussitôt, le vice-roi et ses acolytes prirent quelques initiatives. Pescara fut désigné pour marcher sur Cassano, tenue par les Français, qu'il assaillit et prit sans effort. Le retour de Bourbon n'avait pas seulement renforcé considérablement l'armée du roi des Romains, il permit aussi de calmer les fantassins enfermés dans Pavie, qui parce que non payés depuis des semaines envisageaient d'ouvrir les portes à l'ennemi s'ils ne recevaient pas leur dû. Bourbon n'avait pas d'argent mais affirma le contraire. Les lansquenets se laissèrent berner et attendirent d'être délivrés comme il leur en avait fait la promesse. Cette délivrance fut annoncée à la fin janvier. Au même moment, Saluces, que le roi avait envoyé à Savone, espérait sinon prendre Gênes, au moins entraver les secours des ennemis de François Ier. Outre plusieurs navires venus de Naples, un second front s'amorçait au sud. Ugo de Moncada, nouveau gouverneur de la république pour Charles d'Autriche, provoqua une bataille en mer, le 30 janvier[38]. Si l'aventure ne fut victorieuse pour personne, elle permit de montrer la fragilité de la défense génoise. Elle fut aussi un moyen de disperser un peu plus l'armée royale.

Pendant qu'à Paris on processionnait encore pour célébrer, cette fois, la paix conclue entre François Ier, Clément VII, Florence et Venise, avec *Te Deum* à Notre-Dame et feux de joie dans les rues[39], à Rome le pape croyait possible l'évitement d'une bataille. Il proposa au roi de donner Milan à son fils cadet, Henri duc d'Orléans, de dédommager financièrement Francesco Sforza et de laisser à Charles d'Autriche sa part du royaume de Naples, propositions que François Ier rejeta, certain de sa victoire[40]. Au même moment, Lannoy, Bourbon et Pescara, avec leurs 20 000 fantassins, 7 000 hommes d'armes et 500 chevau-légers, quittaient Lobi. Leur premier objectif fut de s'emparer du château de San Angelo, situé sur la route de

Pavie et qui, s'il restait sous la domination française, aurait rendu difficile le ravitaillement des gens de guerre qu'ils envisageaient d'installer à l'est de la ville. L'entreprise fut lancée le 24 janvier. Les capitaines furent faits prisonniers et les fantassins libérés contre la promesse de ne jamais rien faire contre Charles d'Autriche. Ce succès laissa supposer dans le camp royal une bataille prochaine. Il fut envisagé de protéger le roi en le conduisant à Milan, mais François Ier refusa. Il quitta San Lanfranco pour aller cantonner un temps dans le parc, au palais de Mirabello, puis finalement dans les monastères de San Paolo et de San Jacopo, plus loin du parc, où restaient Alençon et l'arrière-garde[41]. Le roi ne croyait pas à la bataille, et le confia à sa mère dans un courrier du 3 février[42]. Pourtant, il était nécessaire de rassembler toutes les forces royales. Saluces fut rappelé de Savone avec les fantassins italiens[43] et La Trémoille quitta Milan avec ses hommes, laissant le commandement de la ville à Louis de Chandio, grand prévôt de France[44]. Pour faire diversion, la prise de Crémone fut décidée. La cité, faiblement gardée, semblait maintenant prenable sans effort. Francesco Sforza, qui avait été jusque-là particulièrement discret, totalement sous l'influence des hommes de Charles d'Autriche, et qui avait reçu la promesse de sa prochaine investiture du duché, voulut prouver sa capacité à commander et, à l'approche des Français, lança un bataillon dirigé par Alessandro Bentivoglio. Les Français furent écrasés, les morts furent nombreux, les prisonniers plus encore et parmi eux leur chef, le condottiere Pallavicino, qui s'était joint à François Ier en même temps que Jean de Médicis, en novembre 1524.

Début février 1525, le vice-roi de Naples prenait position au nord de Pavie, à l'extrémité du parc de Mirabello. Sans trop s'en rendre compte, peut-être, François Ier était passé en quelques heures d'une situation d'assaillant à celle d'assiégé. Pourtant, l'homme restait

totalement confiant en sa réussite. Le 8 février, alors qu'à Rome la rumeur courait que la bataille avait été donnée[45], à sa mère, encore, François Ier affirmait que Pavie serait réduite sous peu et que ses ennemis n'oseraient pas se mesurer à lui en provoquant une bataille. Une opinion qu'il s'était paradoxalement forgée après une tentative de ravitaillement de Pavie par les Impériaux. Un ravitaillement en vivres et en poudre qui avait permis à Leyva de faire plusieurs sorties dans le camp royal, provoquer quelques razzias et revenir entre les murs de la cité avec le butin.

Pourtant, hormis ces escarmouches, le camp du vice-roi de Naples paraissait dans l'attente. Un événement inattendu troubla cet état. Le gouverneur de Musso, profitant sans doute du désordre dans lequel était le duché, s'était emparé de la forteresse de Chiavenna, sur le lac de Côme, un relais essentiel aux confédérés lors de leur descente en Italie. Afin de recouvrer ce site et prévenir une possible attaque de leur frontière, les cantons suisses avaient exigé le retour des Grisons alors au camp du roi. Ceux qui devaient rejoindre le roi à Pavie restèrent également à la frontière. François Ier ne put retenir ces mercenaires[46]. Un geste qui amputa son armée de 3 000 hommes. Le jour de leur départ, le 16 février 1525, Jean de Médicis était blessé d'un coup d'arquebuse par les gens de Leyva, laissant ses hommes sans commandement.

La déconfiture de Pavie

Et les mauvaises nouvelles allaient s'accumuler au détriment du roi et de son armée. Alors que le samedi 18 février, au mandement de Louise de Savoie, d'autres processions étaient ordonnées dans les bonnes villes de France pour implorer la protection du roi et de ses

hommes[47], l'armée de Naples avait cessé sa progression vers le sud. Jean Stuart d'Albany était à Rome, alité, souffrant de la malaria. A Pavie, on s'interrogeait. Livrer la bataille comme le conseillaient Bonnivet et Montmorency ou poursuivre le blocus encore quelques jours, comme l'implorait le pape[48] ? La décision ne vint pas du camp du roi de France. Le 23, pendant que l'ambassadeur du pontife romain siégeait au camp de François Ier, ceux qui avaient été envoyés par Clément VII dans le camp adverse étaient priés de le quitter et de gagner San Angelo au plus vite[49].

Pescara, Lannoy et Bourbon s'étaient posé les mêmes questions. Le message de Waldenstein, capitaine des lansquenets en garnison dans Pavie, les aida peut-être à se décider. L'Allemand se plaignait de l'état déplorable dans lequel se trouvaient ses hommes et menaçait d'abandonner la cité au roi de France si rien n'était fait rapidement pour les soulager. Par ailleurs, ces trois semaines d'attente avaient coûté cher et l'argent allait manquer[50]. Un repli était inenvisageable. Une bataille toujours trop aléatoire. Finalement, l'entreprise de ravitaillement fut jugée la meilleure solution, pour attendre encore. Elle serait seulement plus audacieuse que les précédentes. Le but était de s'emparer du château de Mirabello, proche des murs de la ville et délaissé par le roi depuis quelques jours, dépourvu d'artillerie et seulement gardé par une petite garnison. L'objectif était d'en faire un relais entre Pavie et le camp de Lannoy[51]. Le terrain avait été largement étudié par Pescara et ses hommes lors des précédentes escarmouches et plus sérieusement encore depuis le 20, où durant la nuit, avec 3 000 hommes, Pescara avait attaqué les bastions royaux, tuant plus de 500 soldats du roi[52]. Le plan de l'offensive était simple. Après avoir pénétré dans le parc par une brèche, une partie des arquebusiers espagnols et des lansquenets allemands se conduiraient sur le château, soutenus par le reste des fantassins et toute la

cavalerie afin de protéger l'intervention et de permettre leur retour. Leyva, avec 5 000 hommes d'armes, sortirait en même temps de Pavie pour appuyer la prise du château et, par un second front, diviser les forces royales. Pour mieux assurer ce succès dont personne ne doutait, l'attaque aurait lieu de nuit et, parce qu'il n'y avait plus de temps à perdre, ce serait pour la nuit prochaine. Afin d'éviter trop de pertes, elle devait être achevée avant le lever du jour.

Les événements qui vont suivre ont été relatés de manière très variable selon la nationalité des auteurs et la position des témoins au moment des différentes actions ; et, malgré les efforts de certains historiens pour recouper et tenter de faire une histoire homogène de la bataille, beaucoup de choses restent encore suspectes ou illogiques dans leurs récits[53]. Il est toutefois possible de tenter d'en faire une esquisse.

Au soir du 23 février, le mouvement des troupes dans le camp ennemi laissa croire aux Français à un repli. Les premiers travaux des pionniers et des soldats que conduisaient Pescara pour ruiner une partie de la muraille septentrionale du parc, avec pics, pelles et solives, avaient commencé. L'objectif était d'obtenir une brèche (ou trois selon les récits, voir notamment pour les versions italiennes[54]) sur une largeur assez grande pour faire passer de front une trentaine d'hommes, et empêcher ainsi toute bousculade. Mais le mur fut plus résistant que prévu. Ce ne fut qu'au petit matin, mais encore dans le noir de la nuit, que les hommes de Lannoy parvinrent au résultat escompté, sur une longueur d'à peu près 80 mètres. Pescara fit alors avancer son neveu, le marquis Del Vasto, avec 1 500 lansquenets et autant d'arquebusiers espagnols. Dès l'ouverture du mur, le canon de Casa dei Levrieri tira trois coups, le signal attendu par Leyva et ses hommes pour sortir de Pavie. Pendant que Del Vasto courait vers le château, le vice-roi de Naples faisait entrer dans le parc le reste de ses

troupes, soit par la même brèche, soit par une autre faite au même moment. Les hommes du roi, qui n'envisageaient plus le départ de leurs adversaires, s'étaient préparés, croyant à une nouvelle escarmouche. Si l'alerte fut rapidement donnée dans le camp français, réveillant le roi et le faisant sortir de son logis pour venir armé auprès de ses hommes, et si Del Vasto et ses gens furent vite menacés par les Suisses de Fleurange et les chevau-légers de Charles Tiercelin, abandonnant derrière eux, pour courir plus vite vers leur but, leur médiocre artillerie, ils parvinrent néanmoins à s'emparer en moins d'un quart d'heure du château où ils massacrèrent la garnison qui s'y trouvait. Au même moment, alors que les troupes de Leyva prenaient du retard, le reste de l'armée de Lannoy se déployait dans le parc, les lansquenets au centre, soutenus par la cavalerie à leur droite et les arquebusiers espagnols sur leur gauche. A la sortie d'un bois qui les couvrait encore, les lansquenets affrontèrent les premiers l'artillerie royale placée sur le chemin de Mirabello et de Borgarello[55]. Selon les versions, elle aurait fait des exploits, ou au contraire son action aurait été presque nulle[56]. Surtout, le terrain marécageux de la plaine empêchait les piétons d'avancer rapidement. Les chevaux subirent la même gêne. Et, si l'obscurité de la nuit commençait à laisser place au brouillard d'un matin enfumé par les tirs des canons, la visibilité de chacun restait très faible. Les hommes se dispersèrent. Pensant parvenir au succès, le roi se lança dans la mêlée. Si, à l'est, Fleurange et Tiercelin poursuivaient leur action, François Ier, à la Casina Repentita, était entouré de La Trémoille, Bonnivet, Trivulzio, La Palice et leurs compagnies, soutenus par les troupes de Jean de Médicis, sans leur chef, de l'autre côté de la rivière de la Vernavola. François Ier chargea à la tête de sa gendarmerie, une charge de cavaliers bardés d'armure et que l'infanterie, selon les volontés royales, ne devait soutenir que dans un second temps. Pour cette

raison, il avait demandé que cette dernière avançât lentement. A la vue du roi, Pescara rappela son neveu et ses troupes toujours au château et demanda à Lannoy de marcher plus avant encore avec son arrière-garde. La possibilité de livrer bataille se dessinait. Il était inutile de la laisser passer. La cavalerie espagnole était moins puissante que celle du roi de France et fut rapidement mise en défaut. Les chevau-légers espagnols furent mis à bas, les hommes d'armes de Lannoy repoussés avec fracas. Ce fut lors de cette charge que François Ier tua le seigneur de San Angelo. Les troupes de piquiers et d'arquebusiers ne furent pas épargnées et les hommes fuirent de toutes parts. Le roi crut à la victoire. Il donna l'ordre à ses hommes de s'arrêter pour un peu de repos. Il était 8 heures du matin.

Reste que, dans sa charge, la cavalerie royale s'était considérablement éloignée de son infanterie et des autres forces de l'armée. Une position que Pescara utilisa aussitôt. Il commanda à ses 1 500 arquebusiers de tirer sur la cavalerie royale, ralliés bientôt par les lansquenets de Georg von Frundsberg remis en ordre sous le commandement de Bourbon, qui jusqu'ici avait été plus spectateur que participant. En quelques minutes, tous vinrent donner en rang serré dans le nez des Français. De son côté, Del Vasto, au pas de charge, attaquait le flanc droit. Les efforts de l'artillerie royale, conduite par Galiot de Genouillac, pour enrayer leur progression furent très vite gênés par le secours des lansquenets du roi de France conduits par le duc de Lorraine et Richard Poole. Un secours qui fut laminé par les arquebusiers espagnols embusqués dans les bosquets alentour. François de Lorraine y perdit la vie. Poole connut le même sort. Tandis que l'aile droite de l'armée royale était détruite et que les lansquenets de Frundsberg s'emparaient de Genouillac et de ses canons, François Ier et ses hommes se débattaient, agressés par les coups de lance des chevau-légers et toujours sous le feu des

arquebusiers. Les hommes renversés de leurs chevaux, engoncés dans leurs amures, parfois incapables de se relever seuls, furent massacrés à coups de pique. Là moururent, entre autres, La Trémoille, La Palice, Louis d'Ars, le grand maître de France, le grand écuyer Saint-Séverin, Chaumont, Bussy, le comte de Tonnerre[57]. Pourtant rien n'était perdu. Les confédérés stationnés dans les abbayes n'étaient pas encore entrés en action. Sauf qu'ils étaient hors les murs et que leur seule possibilité de pénétrer dans le parc était de franchir le Portone, maintenant contrôlé par Leyva, qui, de son côté, avait lancé une partie de ses hommes pour porter secours à ceux qui luttaient contre la gendarmerie royale. Le Napolitain provoqua les confédérés. Ceux-ci se dirigèrent vers le Tessin, à la recherche du pont que les Français avaient bâti au début du siège. Ils furent refoulés puis tués sur les berges de la rivière. D'autres, nombreux, crurent pouvoir la traverser. Beaucoup périrent noyés. Jamais ils ne trouvèrent le pont. Alençon l'aurait fait rompre lorsqu'il quitta le parc avec les 400 lances de l'arrière-garde, fuyant devant le désastre qui se dessinait. D'autres versions, et notamment françaises, affirment que cette destruction aurait été l'œuvre des Allemands[58].

Alors que les confédérés se faisaient massacrer sur les rives du Tessin, et que l'arrière-garde accueillait rescapés et autres fuyards[59], François Ier combattait toujours, protégé par les capitaines qui n'avaient pas encore donné leur vie pour lui. Son cheval s'écroula non de fatigue, mais d'un coup d'arquebuse. A terre, relevé, le roi dut se battre pour protéger sa vie. Il avait été reconnu depuis longtemps. Il devenait vulnérable. Blessé à la joue et à la main, il tenait toujours l'épée. La prise était glorieuse. Certains le voulaient vivant, pour rançon. D'autres pensèrent peut-être qu'il aurait été plus honorable d'être l'auteur de sa mort. Il s'affala bientôt.

Les relations de cette bataille ont toutes évoqué l'arrestation de François Ier. Leurs auteurs en donnèrent, presque chaque fois, une version différente selon leur nationalité, allant de l'élégance courtoise à la violence de l'acharnement sur le corps du roi[60]. Il serait faux de préférer, pour des commodités de récit, une version plus qu'une autre. L'important est que François Ier ne fut pas tué, mais livré vivant au vice-roi de Naples, et que cette arrestation sonna la fin des combats. Il n'était pas encore 9 heures du matin. La bataille de Pavie n'avait pas duré trois heures.

François Ier fut d'abord mené à la Casa dei Levrieri où il fut soigné. De sa tente, qui n'avait pas encore été totalement pillée, il lui fut rapporté d'autres vêtements. Puis, dans l'après-midi, il était conduit à l'abbaye de San Paolo, avec plusieurs de ses capitaines, sous grosse escorte. Les hommes du roi de France qui n'avaient pu fuir étaient prisonniers. Trop pauvres pour être mis à rançon, et trop nombreux pour ne pas rapidement devenir des charges superflues, ils furent libérés pour la plupart au bout d'un ou deux jours par ordre du connétable de Bourbon[61]. Ils furent escortés jusqu'à la frontière par deux compagnies, sans nourriture ou presque. Seuls les gens de bien, blessés, parfois grièvement comme l'amiral de Bonnivet et le comte de Saint Pol, furent gardés. Parmi eux se trouvaient également Odet de Lautrec, Henri d'Albret, roi de Navarre, Claude de Savoie, fils du grand maître, Robert II de La Marck, seigneur de Fleurange, François de Clèves, comte de Nevers, François de Saluces, François de La Trémoille, prince de Talmont, Jean de La Barre, bailli de Paris, Antoine de Montpezat, le maréchal Anne de Montmorency, Philippe Chabot de Brion, Galeazzo Visconti, Louis de Vendôme, vidame de Chartres, Galiot de Genouillac, René de Montejan et Clément Marot[62]. Certains, comme Lescun et Bonnivet, décédèrent quelques jours plus tard des suites de leurs blessures[63]. Quant aux morts, leur

nombre fut lui aussi bien différent selon les versions. En assurer près de 9 000 ne serait pas exagéré et les plus grosses pertes furent sans conteste pour les confédérés. Les cadavres des gens de bien furent vendus au plus offrant. Quelques-uns, rachetés par leurs serviteurs et reconduits en France, eurent droit à des obsèques. Les autres, la très grande majorité, furent ensevelis dans des fosses communes, au milieu des marécages, dans la précipitation. Le camp de Mirabello, mis au pillage dès la fin des combats, devint rapidement un lieu où tout s'échangeait, se vendait et s'achetait. Les reliques du roi auront une grande valeur et les princes européens s'enorgueilliront d'en posséder une (notamment sa prétendue épée) dans leurs collections.

Dès que le bruit de la prise de François Ier parvint à Milan, les lances royales n'imaginèrent pas de résister et prirent la direction de Musocco. Les autres les suivirent de peu. Quelques heures après la défaite, ceux qui n'avaient pas été faits prisonniers quittaient le duché, qui se vida des hommes du roi[64].

XX

L'humiliation

Jamais depuis la bataille de Poitiers, en 1356, et l'arrestation de Jean II par le Prince noir, un roi de France n'avait connu un tel affront. Jamais non plus, depuis Azincourt en 1415, autant de nobles et de capitaines français n'avaient été arrêtés sur un champ de bataille. Jamais enfin, au cours d'un conflit armé, tant de gens de bien n'avaient trouvé la mort en même temps. La défaite de Pavie n'était pas seulement un échec militaire cuisant, elle était un désastre immense pour le royaume et un raté spectaculaire pour François Ier.

Fêter la victoire de la Saint-Mathias

Cette nouvelle, il fallait l'annoncer : au vainqueur resté loin des feux des canons, et aux sujets du vaincu, qui rêvaient peut-être encore dans leurs prières de victoire. Ce fut le vice-roi de Naples qui le premier prit la plume. En ce 24 février 1525, il écrivit au moins deux lettres. L'une était adressée au roi d'Angleterre, très courte. Lannoy l'informait, le suppliant de le croire tant la chose paraissait incroyable, que le roi de France avait non seulement perdu la bataille, mais qu'il était détenu prisonnier entre ses mains. L'autre, plus étoffée, était pour Charles d'Autriche. Outre le résumé des événements, et la remarque du soutien de Dieu au roi des Romains

dans cette aventure, puisqu'Il lui avait donné la victoire, Lannoy conseillait à son maître, maintenant qu'il n'avait plus d'empêchement, de se rendre à Rome pour se faire couronner empereur et affirmer ainsi définitivement son autorité sur l'Italie et la chrétienté. Le vice-roi de Naples donna aussi des informations sur le comportement des capitaines qui l'avaient accompagné et notamment sur celui du duc de Bourbon, qui se serait « bien acquitté » et aurait « bien fait son devoir ». Enfin, il ne put résister à faire le lien entre cet événement exceptionnel et le jour où il se produisit, celui de la Saint-Mathias, qui était pour Charles d'Autriche le jour de sa naissance[1].

Le roi des Romains ne reçut la lettre de Lannoy que trois semaines après les faits, le 15 mars, des mains du commandeur Penalosa. Peu après, un courrier du duc de Bourbon confirmait l'exploit. Charles d'Autriche était à Madrid et s'inquiétait du sort de son armée. Il n'avait plus d'argent à envoyer et n'ignorait pas qu'on mourait de faim à Pavie[2]. Lorsqu'il apprit sa victoire, il n'aurait manifesté aucun enthousiasme. Il se serait seulement retiré pour prier. Le soir même, recevant les chaudes félicitations de l'ambassadeur d'Angleterre, il se serait montré tout aussi réservé. Des réjouissances, il n'en voulut pas. Il accepta seulement une procession à laquelle il participa en pénitent, tout de noir vêtu, procession qui fut conduite jusqu'à Notre-Dame d'Atocha, où il fut dit une messe solennelle. Lors du sermon, le prédicateur n'accabla pas le vaincu et ne loua pas le vainqueur. Son prince le lui avait défendu. Seul Dieu donnait la victoire et seul Dieu, en ce jour, méritait d'être honoré.

Si Charles d'Autriche abandonna sa victoire au Ciel et ne souhaita manifester publiquement aucune joie, il n'empêcha nullement ses publicistes de la fêter et de vilipender le vaincu avec entrain. En espagnol, en italien, en latin, en flamand et en français, les nombreux textes rédigés peu après l'événement, sensiblement identiques dans

leur contenu, n'eurent pas pour but de raconter la bataille. Les faits guerriers importaient peu. Les auteurs des libelles et autres chansons se limitèrent à un sommaire résumé des combats, préférant insister sur les motifs qu'il y avait de se réjouir du principal événement : la prise de François Ier. Ils furent unanimes pour dénoncer l'orgueil, l'outrecuidance, voire même la folie d'un roi qui avait abandonné son territoire naturel pour s'exposer ainsi sur une terre qui ne lui appartenait pas[3]. Son combat contre le roi des Romains, que ces auteurs appelaient tous l'empereur, était le défi d'un rebelle qui s'insurgeait contre l'ordre voulu par Dieu, et que Dieu avait finalement abattu. François Ier n'avait eu que ce qu'il méritait. Il avait été l'artisan de sa propre défaite. Insolent dans sa posture, trop confiant dans la puissance de ses troupes, celui qui se prétendait le monarque du monde avait été brutalement rattrapé par la réalité et mis à terre, au propre comme au figuré. François Ier était finalement un personnage ridicule, presque grotesque, et le prix de sa légèreté était résumé dans l'image dérisoire que tous reprenaient, celle

> « …. Du roy
> Prins en son parcq, son orgueil abbatu,
> Tant que ad présent il n'est en son francq chois (plus en liberté),
> Pour follement vers nous s'estre embatu[4] ».

Et, comme un trophée, tous ou presque publiaient la longue liste des morts et des prisonniers français de haut rang.

Parmi ces textes, il en est un qui paraît avoir eu plus de succès que les autres, si l'on prend en compte le nombre d'exemplaires conservés et les versions publiées. Anonyme, il s'intitulait *La Bataille par dela les mons devant la ville de Pavie*[5]. La version courte, de quatre feuillets,

avait la particularité d'être illustrée de quatre gravures sur bois. La première, en page de titre, proposait un aigle bicéphale tenant dans une de ses serres une salamandre, et dans l'autre le lys de France. Les deux suivantes apparaissaient au verso de la page 1 et au recto de la page 2. Sur celle de gauche, une femme, peut-être une allégorie de l'Empire ou de l'Espagne, apportait à manger aux gens d'armes venus à sa rencontre. En haut à gauche, une scène d'offrande de livre. Sur celle de droite était représenté un combat avec ce qui pourrait être la cavalerie française et une allusion au roi avant sa capture, lorsque son cheval s'écroula à terre. Le dernier bois, en quatrième de couverture, proposait une vision des prisonniers faits lors de la bataille, aussi importants en nombre que ceux qui les entouraient. Par l'image, et avant même d'en lire le récit, le lecteur avait donc pris connaissance des principaux événements. Il était averti que Charles d'Autriche, déjà appelé Charles Quint sur ses terres, avait été victorieux et tenait à sa merci non seulement le roi de France, mais aussi son royaume, puis en tournant les pages il pouvait se réjouir de la libération de Pavie, imaginer le moment fatidique qui avait causé la victoire, enfin mesurer l'ampleur de l'humiliation des ennemis.

La version longue[6] reprenait le texte sommaire qui présentait vaguement l'aventure, puis s'étendait plus largement sur la cruauté des Français depuis cinq ans, les désordres qu'ils avaient causés à Valenciennes, Hesdin et ailleurs en pays de Flandre et en Italie. Son auteur parlait des besoins d'argent du roi et de son absence de répugnance à piller les trésors de son Eglise, visiblement ému de la fonte des apôtres d'or conservés dans la cathédrale de Laon et réquisitionnés par lui. François Ier se serait conduit tel un infidèle. D'ailleurs, il n'aurait pas hésité à faire alliance avec le Turc Soliman II pour obtenir ce qui ne lui appartenait pas. L'auteur était formel ; reprenant les rumeurs qui avaient couru sur le compte du roi lorsqu'il

avait imaginé une alliance avec Sigismond de Pologne, François Ier aurait négocié avec l'ambassadeur du mécréant un plan d'attaque pour détruire l'Empire. Deux armées auraient été imaginées ; l'une devait se diriger vers Naples, l'autre envahir la Germanie par la Hongrie. L'acte, scellé du sceau de François Ier, aurait été « heureusement » subtilisé par un des serviteurs du roi Ferdinand et, grâce à l'attention de ce prince, le complot aurait échoué. Capable de s'allier avec le fils de Satan, François Ier était un homme cruel : faire mourir de faim tant de chrétiens par le siège d'une ville en était l'évidente manifestation. Enfin, l'auteur donnait la preuve que le roi de France ne pensait qu'à sa propre gloire. Lorsque sa tente fut fouillée, outre un trésor impressionnant, témoignage du vol de son peuple et de son Eglise, y aurait été trouvé aussi une couronne impériale ! François Ier ne voulait donc pas seulement Milan. Son intention était de se faire couronner empereur à Rome, à la place du prince désigné pour exercer cette fonction[7] ! Par vanité, le Français avait troqué son titre de roi Très-Chrétien pour celui de roi diabolique[8]. Mais Dieu avait tout vu, et dans son désir de justice Il avait rétabli l'ordre des choses. L'arrestation de François Ier était donc parfaitement légitime. Elle était aussi, pour les gens de Flandre, de Franche-Comté et du Hainaut, une revanche sur le passé, et notamment pour ceux qui pleuraient encore le rêve brisé par la mort de Charles le Téméraire à Nancy en 1477 : faire de ce domaine une principauté indépendante. L'auteur les incitait à la prière pour remercier le Ciel de les avoir vengés. D'autres allèrent plus loin dans cette idée de vengeance. Ainsi, le créateur d'une chanson achevait son texte de la sorte :

> « Que ferons nous du roy ?
> De nostre prisonnier ?

Que feist-on à duc Charles (le Téméraire)
Quant (il) fust prins à Nanchy (Nancy)
On ne scust qu'il (ce qu'il) devient !
On le scet bien en Franche !
[…]
Qui lui feroit ainsy (qu'on lui fasse de même)
Ce seroit la vengeance[9]. »

Discrédité dans ses ambitions et ses prétentions, accusé de pactiser avec le diable pour son seul profit, François Ier, vaincu, était devenu le pire des hommes et l'on était en droit de le tuer. Bourbon, qui avait été une de ses victimes, l'avait compris, et en abandonnant François Ier il était passé du côté de la vérité. Alors que le connétable semblait avoir été plus que discret dans la bataille, même si Lannoy s'empressa de rassurer Charles d'Autriche sur son comportement, la propagande flamande ne tarit pas d'éloges sur lui. Son nom éclipsa ceux de Pescara et de Lannoy. Il était l'homme par qui la victoire était advenue. Ainsi, Nicaise Ladam, qui avait déjà œuvré pour Marguerite d'Autriche, dans le mémoire *De l'aigle et de la salamandre*[10], attribuait au connétable toute l'organisation de l'armée du roi des Romains et la fine stratégie qui avait conduit au succès du 24 février. Malgré les « 100 000 » hommes qui auraient accompagné le roi de France[11], l'armée dirigée par Bourbon, largement inférieure en nombre, naturellement, aurait donné tout ce qu'elle avait de hargne en elle pour vaincre, et fut capable par sa témérité de transformer le combat en un moment que même les enfers n'auraient jamais imaginé inventer[12]. Evidemment, la vaillance de Bourbon et son autorité auraient été décisives et le roi ne pouvait admettre que sa défaite, demandant aide et soutien à Lannoy :

« Ce haut roy demouré par fortune diverse
Prestement fut mesné à sa partie adverse,
C'est le duc de Bourbon ajoint au Saint Empire,
Puisque le sang est bon, le corps n'en vault point
pire[13]. »

En permettant à Bourbon de vaincre le roi de France, Dieu avait implicitement reconnu son innocence dans l'affaire qui l'opposait à François Ier. Pour les Flamands, Luxembourgeois et autres Francs-Comtois, Bourbon avait été la victime d'un tyran, un tyran qui à présent n'était plus rien. Et l'auteur de conclure :

« Pour un duc de Bourbon, qu'el bruit et quelle gloire !
Se poult en ung bourg bon pour mestre et en claire
D'avoir a son franc cri prinses mis en souffrance
Le roy nommé Franscois et tout l'orgueil de France[14]. »

Une idée popularisée à la même époque par une autre chanson publiée sur un placard :

« Loenge à Dieu, qui donne la victoire
Telle à César par le duc de Bourbon
Noble Bourbon, puys mil ans telle gloire
Ne acquit que l'ung que ton bruit et renom
Par tel fachon (façon) t'as erigé ton nom ;
A toujours mais, n'est besoing en doubter ;
Tu as dompté superbe nation,
Qui prétendoit le monde surmonté[15]
[…]
Franzs Bourgongnons, reveillés vos esprits,

Et si chantés et Bourgongne et Bourbon,
Car nous avons gaignié et los et pris
Dessoupz Franchoys, qui n'ont pas eult le bon,
Tesmoing Thesin (en est le Tessin), où se noya foison
Des ennemis de César invaincu.
Si pas suyvons, à mon opinion,
Tout le réalme (royaume) est en un coup vaincu[16]. »

Après le cri de joie, la célébration de la revanche contre l'orgueil français et l'appel à la vengeance, voire au meurtre, certains avaient envisagé la paix, mais une paix selon les vœux de leur souverain, qui passait par un désarmement complet de la France, qui était décrite par ailleurs totalement ruinée, où le peuple mourait de faim, conséquence de la punition divine et dont, évidemment, la seule possibilité de survie était de se soumettre à un nouveau maître :

« Tremblés Paris, Roans, Lions, Amiens
Blois, Carpentras, Montpellier, Carcassone,
Troye, Beauvais, Marselle, Rains, Orliens,
Bourdeaux, Thoulouse, Arles, Tours et Nerbonne,
Assemblés vous a bon voeil et franc choix
De Charles Quint Auguste impérateur !
Il vous sera sy doulz modérateur
Que vous crirés « vive en convalescence
Charles César, de grace opérateur !
C'est de bonté la fleur et l'excellence[17]. »

François Ier n'aurait donc été qu'un usurpateur. Le vrai monarque universel était Charles d'Autriche. Cette victoire militaire en était la preuve manifeste. Jusque-là, le Habsbourg n'avait jamais été

vainqueur sur un champ de bataille et le Valois avait jeté le trouble dans les esprits par sa victoire à Marignan. Aujourd'hui qu'il était vaincu aussi spectaculairement, le doute n'était plus permis. Dieu, par l'intercession des électeurs germaniques, avait choisi le prince autrichien pour être empereur et le bras armé de tous les chrétiens. En lui accordant cette victoire militaire, Il avait confirmé Son choix et le démontrait à ceux qui se refusaient à admettre leur erreur. L'évidence était maintenant devant les yeux du monde[18]. Et cette mission divine, Julien Fossetier invitait son souverain à la poursuivre et à l'accomplir jusqu'au bout, pour le bonheur de tous.

Comme Marignan pour François Ier, Pavie était pour les publicistes de Charles d'Autriche la première étape de la pacification de la chrétienté avant la conquête de l'empire des infidèles nécessaire à l'unification du monde. Par cette victoire militaire, Charles d'Autriche était devenu le vrai monarque universel et entreprenait l'œuvre à laquelle Dieu l'avait destiné. Une aura que François Ier, par son échec, perdait de fait, en tout cas de l'autre côté du Rhin. Preuve, s'il en fallait, que ce concept de monarque universel était particulièrement puissant dans la chrétienté et que pour tous l'identification du dernier empereur reposait sur un héroïsme guerrier et une victoire militaire, signe le plus remarquable de la protection divine.

Au même moment, dans le royaume

Ce fut le comte Antoine de Montpezat qui, libéré par Lannoy, eut la mission d'apporter à Louise de Savoie la lettre du roi avertissant de sa ruine, lettre dans laquelle il ne disait rien des combats, mais dont la première phrase résumait à elle seule sa situation : « Pour vous faire savoir comme se porte le reste de mon infortune, de toutes

choses ne m'est demeuré que l'onneur et la vie sauve. » Pensant à réconforter sa mère, il lui demandait aussi l'octroi d'un sauf-conduit pour le commandeur Penalosa, porteur de la lettre du vice-roi de Naples à Charles d'Autriche.

Si la lettre de François Ier arriva à Lyon le 1er mars 1525, des rumeurs circulaient déjà dans la cité du Rhône[19]. Le 4, alors que Clément VII écrivait un bref à Louise de Savoie pour la consoler de la capture de son fils en l'invitant à la prière[20], et que le bailli de Paris, Jean de La Barre, rédigeait une longue missive à la même pour la rassurer sur le bon traitement fait à son fils, maintenant incarcéré dans la forteresse de Pizzighettone, à une vingtaine de kilomètres de Crémone[21], Louise de Savoie devait agir.

Beaucoup d'historiens ont voulu voir dans ce moment un temps d'activité politique et législative exceptionnel, attribuant à la régente les qualités d'un grand chef d'Etat, lui reconnaissant les pouvoirs d'un véritable roi, œuvrant seule et sur tous les fronts, conduite par l'amour de son fils et celui de sa patrie[22]. Une image qui s'imposa au XIXe siècle et qui se structura sans doute à partir des propos de Jean de Bourdigné qui avait rédigé pour elle une chronique d'Anjou. « Elle fut moult triste et non sans cause. Toutefois, la vertueuse princesse, prenant courage viril et laissant toutes larmes féminines, proposa des lheurs par armes ou autrement remédier à tous inconvéniens » déjà advenus et à envisager pour l'avenir[23]. Une idée complétée par les éloges qui furent composés au décès de Louise de Savoie[24]. La réalité fut différente. Outre que François Ier n'abandonna jamais les affaires du royaume, même après la nomination de sa mère à la régence, et ce, jusqu'au mois de février 1525, traitant toujours des problèmes majeurs, notamment en matière fiscale[25], et laissant seulement à Louise de Savoie le soin de régler les affaires courantes – confirmations de privilèges, créations de foires, particulièrement

nombreuses depuis 1524 parce que productives d'argent pour l'Etat, dons aux particuliers ou aux villes, ainsi que les anoblissements sans conséquence[26] –, la période de l'incarcération du roi ne fut pas révolutionnaire et, surtout, ne fut pas la preuve d'une mainmise par la mère du roi sur le gouvernement de la France. Les traces de son action en font foi[27]. Si Louise de Savoie devint responsable de la survie du royaume après l'arrestation de son fils par le titre qu'elle avait reçu de lui, toutes ses décisions ou presque, notamment lorsqu'elles commandaient à l'avenir de François Ier et de ses Etats, étaient connues, approuvées, voire suscitées par le souverain. Prisonnier, il restait libre de correspondre avec sa mère et les institutions de son pays. Et c'est sans parler des courriers secrets. Quant à ses fidèles, ils circulaient sans cesse, avec des sauf-conduits, entre la prison italienne puis espagnole et la cour de Lyon. Par ailleurs, Louise de Savoie ne fut pas seule à supporter la charge du royaume. Outre sa fille Marguerite qui soutint la régente presque comme une mère, Duprat, Robertet et tous les hommes qui l'avaient accompagnée depuis le départ du roi en Italie, laïcs ou religieux, nobles ou non, étaient à ses côtés et offraient leur expérience, bientôt secondés par ceux qui, prisonniers à Pavie, furent libérés après rançon. Les parlements de France et notamment celui de Paris jouèrent également un rôle primordial.

Toutefois, les temps étaient catastrophiques et le royaume était bel et bien en danger. Une invasion sur trois fronts, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest, était possible. Les tentatives de l'automne 1523 l'avaient montré. Tout en informant les cours souveraines et les bonnes villes du malheur qui touchait la France ainsi que des dangers qu'elle courait, Louise de Savoie écrivait le 3 au parlement de Paris afin qu'il s'emploie à faire au mieux pour la défense du royaume. Le 11, craignant l'aggravation des discordes entre seigneurs dans les

provinces en raison de l'absence du roi, comme le développement des bandes de pillards qui avaient déjà œuvré depuis plusieurs mois dans différentes contrées du royaume, et afin de protéger le mieux possible le « pauvre peuple » déjà surchargé d'impôts, elle imposait une sorte d'état d'urgence par une ordonnance qui interdisait toute réunion sans autorisation de gens armés, avec pouvoir aux représentants de la loi de les disperser. S'il y avait résistance, ceux-ci avaient permission de les « mettre en pièces », et si le nombre était trop important pour en venir à bout, ils avaient l'autorisation de lever le ban et l'arrière-ban pour les mater. Le texte les dédouanait par avance des possibles morts et massacres que ces représailles occasionneraient[28]. Le 7 mars, elle signait l'ordre fait au parlement de Paris de prendre les mesures de police nécessaires afin de sécuriser la cité. Celui-ci, en accord avec la municipalité, appliqua les solutions d'un état de crise. Les portes de la ville furent fermées, sauf quatre, à chacune de ses extrémités, Saint-Antoine à l'est, Saint-Denis au nord, Saint-Jacques au sud et Saint-Victor à l'ouest. Le passage de la Seine de nuit avec marchandises fut interdit. Enfin fut créée une assemblée rassemblant des membres du Parlement, de l'Université et des délégués des autres corps d'officiers royaux. Elle avait pour devoir de gérer au plus vite les problèmes liés à Paris, ses alentours, mais aussi de venir en aide aux autres villes plus éloignées, en Normandie, Picardie et Champagne[29]. Elle tint 35 séances jusqu'au 21 juillet. Elle prit le nom de « chambre verte », en raison de la couleur des tentures qui recouvraient les murs de la salle de réunion. Une tentative d'union qui n'eut guère de succès, principalement à cause des rivalités de personnes, peu enclines à partager leurs prérogatives.

Alors que le parlement à Paris semblait tenir la France au nord de la Loire, à Lyon, pour renforcer le conseil qui l'assistait, Louise de Savoie convoqua l'un des hommes restés dans le royaume pour le

défendre pendant l'absence du roi : le duc de Vendôme. Stationné en Picardie depuis des mois, il passa par Paris le 10 mars. Selon les Du Bellay, le parlement de Paris l'aurait invité à prendre le gouvernement entier du royaume, en sa qualité de premier prince du sang, en l'absence du duc d'Alençon. Il l'aurait assuré de son soutien et de celui des villes de France. Une proposition qui aurait été suscitée, selon les mêmes auteurs, par la « haine » que portaient ces gens à Duprat, jugé par eux capable de prendre encore plus de pouvoir dans cette situation. Le prince avait refusé[30]. A Lyon, quelques jours plus tard, il était cependant nommé chef du conseil de France par la régente. Une autorité qui s'accrut un mois plus tard lorsque le 11 avril le duc d'Alençon, qui était rentré à Lyon un peu piteusement, décéda de maladie[31].

Une des premières décisions du conseil aux mains du duc de Vendôme, qui ne quitta plus Lyon jusqu'à la libération de François Ier, se faisant remplacer en Picardie par le seigneur de Briennes[32], fut la réorganisation de la défense du royaume avec ce qu'il restait de l'armée. Il demanda d'abord à Andrea Doria, général des galères du roi, et au seigneur de La Fayette, vice-amiral, de ramener le duc d'Albany et ses hommes bloqués dans les Etats pontificaux afin qu'ils viennent renforcer les gens d'armes et autres fantassins en France. Par ailleurs, le manque d'argent obligea à l'efficacité. Alors que la grande majorité des confédérés étaient renvoyés chez eux avec leur solde, les compagnies des capitaines français furent réduites parfois d'un tiers. Plus de 800 lances furent ainsi cassées[33]. Parallèlement, le pouvoir avançait l'argent des rançons pour libérer les gens de guerre détenus en Italie. Les compagnies de l'arrière-garde revenues à la fin mars furent elles aussi restructurées[34]. Ces hommes furent répartis dans les zones les plus sensibles, en Picardie, en Champagne, en

Bourgogne et autour de Lyon, cité qui devint alors la mieux gardée du royaume[35].

Courant mai, la Bourgogne dut faire face à des razzias par des bandes armées venues d'Allemagne composées essentiellement de paysans révoltés du sud de l'Empire, acquis pour la plupart aux idées de Luther. Ils avaient cru la France totalement désorganisée et s'imaginaient y trouver quelques occasions de s'enrichir, ambitions réprimées dans le sang par le duc Antoine de Lorraine, le comte de Guise et son frère le comte de Vaudémont[36]. L'incendie de Montargis, au mois de juillet, laissa croire à un retour des boutefeux dans le royaume. Mais le problème principal restait le risque d'invasion de la Picardie par les Anglais et les Flamands. Outre que les hommes d'armes français étaient alors insuffisants pour contrer une armée susceptible d'agir sur deux fronts, les cités exposées étaient démunies de vivres et de munitions, incapables en l'état de résister longtemps à un siège. Le parlement de Paris fut le principal interlocuteur de ces cités en danger qui vinrent lui demander aide et conseil. Il prit son rôle à cœur et œuvra pour les rassurer et les pourvoir en vivres[37]. Il prit aussi parti dans certaines affaires du royaume, comme il en avait le droit, et peut-être outrepassa celui-ci en profitant de l'absence du roi pour régler ses comptes avec plusieurs personnes. Antoine Duprat était de celles-là. Le chancelier, après le décès de l'évêque de Sens, Etienne Poncher, en février 1525, avait eu la prétention de s'emparer de l'évêché mais également de s'approprier l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, le tout avec l'aval de la régente, en s'appuyant sur le concordat, contre un autre prétendant, le neveu du défunt, François Poncher, préféré par les moines et le Parlement. Celui-ci refusa de reconnaître les ambitions de Duprat et prit ouvertement parti pour son concurrent. L'affaire fit grand bruit. Le chancelier aurait envoyé des hommes d'armes pour empêcher la tenue d'une élection à

l'abbaye, mais également à Sens afin d'obliger les chanoines à choisir sa candidature. Le Parlement se plaignit à Louise de Savoie. La régente, qui avait approuvé son conseiller, ne souhaita pas trancher et préféra attendre le retour de son fils qu'elle assurait prochain[38]. A Paris, le parti anti-Duprat fut particulièrement virulent. Le chancelier devint l'homme responsable de toutes les calamités advenues au royaume[39]. Des chansons furent écrites et publiées contre lui. Elles l'accusaient ouvertement d'avoir tout fait pour chasser Bourbon de France, le rendaient responsable de l'incarcération du roi et, crime suprême, d'être l'initiateur de l'hérésie luthérienne dans le royaume. Dénoncé comme le véritable chef du gouvernement, il était accusé de tyrannie et capable de pires choses encore[40]. A cette affaire qui dura plusieurs mois, et qui fut connue jusqu'en Angleterre[41], s'en ajoutèrent d'autres, dans lesquelles la régente manifesta davantage d'humeur, critiquant les libertés prises par le Parlement, notamment à propos de certaines mesures liées à la sécurité de la ville adoptées durant le mois de mai lors des assemblées de la chambre verte. Louise de Savoie l'accusa d'entamer son pouvoir. Accusation que les parlementaires dénièrent en affirmant être les plus fidèles sujets du royaume, miroir de contenance et de loyauté à la monarchie pour toutes les bonnes villes de France, certifiant qu'ils n'auraient jamais décidé quoi que ce soit sans la prévenir ou dissimuler des informations qui leur parvenaient, comme les lettres de remontrances, dénonçant un peu plus, s'ils le pouvaient, certains de ses conseillers, sans les nommer, qu'ils jugeaient mauvais et contraires à l'intérêt du royaume, en somme le chancelier Duprat[42].

Pendant qu'en France, au milieu des règlements de comptes, des prises d'intérêts, des craintes d'invasions et des peurs de déstabilisation du régime par des révoltes locales, on parait au plus

urgent, en Espagne Charles d'Autriche engageait les premières négociations avec François Ier.

XXI

Négociations pour une libération

Les premières conditions

La capture de François Ier offrait deux possibilités au roi des Romains : la poursuite de la guerre ou la paix. La première restait toujours hasardeuse, malgré les faiblesses du royaume de France. Par ailleurs, elle devait être préparée, coûterait de l'argent et il manquait. En outre, tout cela prendrait du temps. Un temps qui permettrait aux Français de se relever, voire de parvenir à faire de nouvelles alliances. La seconde était soutenue par Mercurino da Gattinara. Non seulement la paix permettait de ne rien débourser, mais elle pouvait aussi être particulièrement lucrative pour le souverain. L'idée du conseiller n'était pas tant de ménager François Ier que d'entraver la possible puissance d'un des plus fervents défenseurs de la guerre depuis la victoire de Pavie, Henry VIII. Celui-ci, en effet, rêvait déjà à tous les avantages qu'une guerre pouvait lui offrir. Le 26 mars 1525, le prince anglais envoyait en Espagne deux ambassadeurs pour envisager l'avenir. Outre qu'il renouvelait son engagement de lui donner sa fille en mariage, et 200 000 écus pour l'aider à financer son voyage à Rome où il devait se faire couronner empereur, il incitait Charles d'Autriche à entreprendre l'invasion de la France. S'il ne souhaitait pas risquer sa personne dans l'entreprise, le Tudor préconisait d'en donner le commandement à Bourbon, qui, d'Italie,

envahirait le sud du royaume en même temps que ses armées, soutenues par celles de Flandre que financerait Marguerite d'Autriche, pour occuper la Picardie et la Normandie. Maintenant qu'il était maître non seulement de Naples, mais aussi de Milan et de Gênes, Charles d'Autriche pouvait obliger les autres territoires italiens à financer le projet. Lui, pour sa part, était disposé à offrir 150 000 couronnes afin d'entretenir l'armée d'Italie. Le partage, le succès assuré, se ferait comme suit : au Habsbourg la Bourgogne, la Provence et le Languedoc jusqu'à Toulouse ; à Bourbon, le Dauphiné et ses anciens Etats ; le reste était pour le Tudor, avec le titre de roi de France[1]. Des demandes exorbitantes dont le prince anglais se serait sans doute satisfait de la moitié, c'est-à-dire de la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou, le Poitou, l'Aquitaine et la Guyenne, terres que ses prédécesseurs avaient occupées durant des décennies.

Lorsque les ambassadeurs d'Henry VIII arrivèrent en Espagne, Charles d'Autriche avait déjà fait son choix. Il optait pour la paix, mais à ses conditions, et elles étaient extrêmes. Le 28 mars, il avait fait parvenir à Bourbon son projet, un projet qui, s'il était refusé par François Ier, engagerait une guerre. Pour cette raison, il priait son lieutenant de ne pas désarmer[2]. Une précaution qu'il demandait également au roi d'Angleterre.

Cette paix faite pour le bien de la chrétienté, qui devait, lorsqu'elle serait honorée, conduire à une croisade contre le Turc, avec engagement formel de François Ier d'y adhérer et d'y participer en personne, de prendre le financement de 5 000 chevau-légers et de 15 000 piétons, devait être également consolidée par deux mariages qui rapprocheraient les deux princes ; celui du dauphin de France avec la nièce de Charles d'Autriche, Marie de Portugal, et celui du roi de France avec la mère de la jeune enfant, Eléonore d'Autriche. Toutefois, pour que cette paix soit effective, François Ier devait faire

amende honorable et se déclarer responsable de la guerre qui s'était achevée par sa défaite. Par ailleurs, outre l'abandon de ses droits sur Gênes, Milan et Naples, il s'engageait à rendre le duché de Bourgogne et les autres terres que Charles le Téméraire possédait dans le royaume avant sa mort, en 1477. A cela s'ajoutaient la cité de Thérouanne et ses appartenances, la ville de Hesdin ainsi que toutes celles que le roi de France occupait en Artois. En outre, il restituerait à Henry VIII ce que celui-ci était en droit de réclamer dans le royaume et donnerait à Bourbon, en plus de la remise de tous ses biens, meubles et immeubles, la Provence. François Ier devait promettre de réhabiliter son cousin et ceux qui l'avaient soutenu dans sa rébellion, toujours emprisonnés. Quant à Marguerite d'Autriche, elle entrerait en possession de ce qu'elle réclamait dans le royaume. Dernière condition : François Ier ne pouvait espérer être libéré avant la ratification du texte par tous les états de son royaume, par eux juré perpétuellement[3].

La proposition arriva au roi à la mi-avril 1525. Celui qui était appelé en Espagne « notre prisonnier de bonne guerre[4] » y répondit point par point. S'il consentit au mariage de son fils avec Marie de Portugal et au sien avec Eléonore d'Autriche, s'il accepta la restitution à Charles d'Autriche de Hesdin et l'abandon de ses droits sur Gênes, Naples et Milan, s'il n'opposa aucune objection à faire de même pour la Provence à Bourbon et à réhabiliter tous les soutiens de celui-ci dans le royaume, concessions considérables au demeurant, il refusa catégoriquement la cession de la Bourgogne, de la vicomté d'Auxonne et du ressort de Saint-Laurent au prétexte que ces terres appartenaient à la Couronne et qu'il ne pouvait en disposer librement. Il exprima un refus identique à la proposition d'abandon de la souveraineté royale sur l'Artois, le Charolais, Noyon, Château-Chinon, Tournai et des droits sur Arras. En revanche, et pour

indemniser le roi des Romains des terres qu'il refusait de donner, il consentait à une rançon qu'il chiffrait lui-même à 2 millions d'écus, somme énorme mais qui ne pouvait être moindre, vu son statut[5].

Ces refus pouvaient être mal pris par Charles d'Autriche, qui s'était déjà plaint à Louise de Savoie de la mauvaise volonté de son fils[6]. Aussi, celui-ci, pour montrer sa bonne foi, fit d'autres propositions à son geôlier, qu'il nommait pour la première fois dans un courrier « empereur », pour régler définitivement le problème bourguignon. Charles d'Autriche léguerait ses droits sur la Bourgogne en dot à sa sœur et le fils qui naîtrait de l'union de François Ier et d'Eléonore d'Autriche succéderait au duché. Si la nouvelle reine décédait sans fils, le duché serait donné au second garçon de Charles d'Autriche. Et si ce dernier n'avait pas d'héritier mâle, la Bourgogne reviendrait à Henri, deuxième fils de France, qui épouserait alors une fille de l'empereur. Enfin, si Dieu ne voulait pas que de la nouvelle union du roi naquît un garçon et que le cadet de France épousât une autre, la Bourgogne serait l'héritage du dauphin et de ses héritiers[7].

Les différentes propositions royales furent envoyées à Lyon, avec ordre à la régente de préparer une ambassade pour l'Espagne et d'y poursuivre les négociations. Le roi avait impérativement exigé du conseil de régence qu'il ne cède aucun pouce du domaine royal. Le 28 avril, Louise de Savoie signifiait ces consignes à ses ambassadeurs, l'archevêque d'Embrun, François de Tournon, Philippe Chabot de Brion et Jean de Selve.

A l'évidence, Charles d'Autriche n'avait aucune envie de prendre les armes. Il n'était pas prêt, non plus, à faire une seule concession.

Le prisonnier de Madrid

A Pizzighettone, François Ier avait autour de lui une quinzaine de gentilshommes, dont Babou de La Bourdaisière. Ferdinando de Alarcon était son gardien. Si le roi avait le droit d'écrire, ses lettres étaient lues et ne pouvaient concerner que sa personne, les affaires de son royaume et l'avancée des pourparlers pour sa libération. Celles qu'il recevait étaient ouvertes. De sa sœur, quelques-unes ont été conservées. Elle s'inquiétait de sa santé, le rassurait sur celle de sa mère, et lui montrait son affection[8]. Il reçut des visites, mais toujours surveillées, rendant les conversations secrètes difficiles. La crainte de l'évasion expliquait ces précautions. Pizzighettone était en plein Milanais. Si le duché était entièrement occupé par l'armée espagnole et que les Italiens croyaient fermement que cette présence durerait, façonnant ainsi une réelle opposition à l'encontre de Charles d'Autriche dans la péninsule, François Ier pouvait rapidement être perçu par eux comme une victime de cette tyrannie et, plus encore, incarner un espoir facile à libérer. Déjà, à la fin mars, l'idée de le conduire au Castel Nuovo de Naples, terre plus éloignée des alliés du Français, avait été esquissée[9]. Un mois plus tard, devant les progrès de l'alliance des Etats italiens contre la présence espagnole en Italie, le projet fut approuvé. François Ier rejoindrait Naples par bateau.

Le roi fut averti de son futur transfert et imagina en profiter pour s'évader. Le 12 mai, il faisait parvenir secrètement à sa mère le nombre de galères qui l'escorteraient : 14, avec à bord 1 800 arquebusiers espagnols[10]. En France, on réfléchit à son enlèvement pendant le trajet en mer. Montmorency, bien que toujours officiellement prisonnier et devant toujours une rançon de 10 000 écus à un certain capitaine Hairere, avait été, comme Montpezat, libéré pour faire avancer les affaires de son souverain[11]. Il fut chargé de l'entreprise par le conseil de régence. Alors qu'à Toulon et Marseille étaient armées les galères devant servir à l'attaque,

Lannoy se dirigeait sur Pizzighettone pour emmener son prisonnier à Gênes, sous escorte de 2 000 soldats.

Le transfert dura dix jours. Le 18 mai 1525, François Ier était dans la cité ligure. L'enlèvement n'eut pas lieu. Fut-il mal préparé ? Le roi ne voulut-il plus s'y risquer ? François Ier, quoi qu'il en soit, n'alla pas non plus à Naples. Sa demande de rencontrer Charles d'Autriche en Espagne avait été acceptée par Lannoy. Cette décision, dont on ignore toujours la plupart des tenants, le vice-roi de Naples la prit seul, laissant jusqu'à son départ pour l'Espagne Bourbon et Pescara dans l'ignorance, certain de leur refus. Mais, pour assurer la réussite de son entreprise, Lannoy, paradoxe étrange, eut besoin du soutien de l'armée royale qui s'était préparée à enlever François Ier. Le 8 juin, alors qu'il écrivait à Henry VIII pour lui signifier le départ du roi et son prochain séjour en Espagne, Lannoy négociait avec Montmorency afin d'obtenir de lui et du royaume de France le soutien de six galères qui aideraient à la protection de la traversée. Une manière pour lui de s'assurer que la régence n'entreprendrait rien pendant le transfert du roi, puisque les navires qui l'accompagneraient devaient longer les côtes françaises[12].

François Ier embarqua le 10 juin, « trois heures avant le jour ». Le voyage dura une semaine. Le 17, la galère royale entrait dans le port de Palamos[13]. Le 19, il était à Barcelone et logeait chez l'archevêque de Tarragone. Parce que l'hôte était exceptionnel, il fut reçu comme tel. Les conseillers de Catalogne, rapidement avertis de la présence du souverain, vinrent le saluer, accompagnés de vingt-deux dames de la noblesse de la région. Le lendemain, mais toujours sous haute protection, le roi écoutait la messe en la cathédrale, assis à côté de Lannoy et de Alarcon qui ne l'avait jamais quitté depuis Pizzighettone. Puis ce fut Valence où des réceptions identiques lui furent accordées. La nouvelle de la venue du célèbre prisonnier en

terre d'Espagne s'était rapidement répandue. Germaine de Foix, dernière épouse de Ferdinand d'Aragon, vint le saluer. Quant à Charles d'Autriche, il était à Tolède et tenait les Cortes de Castille lorsqu'il apprit la nouvelle. Le 21 juin, il jurait sur la Toison d'or qu'il ignorait tout de cette initiative[14].

De Valence, le cortège s'aventura dans les montagnes morisques, jusqu'à Benisano, un domaine appartenant au gouverneur de la province. Si Charles d'Autriche se demandait encore où logerait ce visiteur encombrant, ce dernier manœuvrait pour le rencontrer. Mais rien n'y fit. Alors, le 2 juillet, François Ier changea de stratégie. Il envoya Montmorency, demeuré à ses côtés depuis son arrivée en Espagne, à Tolède pour obtenir du Habsbourg sinon une entrevue, au moins un passeport pour sa sœur, Marguerite d'Alençon, qui pourrait, si Charles d'Autriche refusait de le rencontrer, discuter de la paix avec les ambassadeurs français. Le lendemain, Lannoy rejoignait son souverain dans la même ville[15] pour statuer sur l'avenir du prisonnier. Charles d'Autriche fit une ouverture. S'il refusait toujours de voir François Ier, il acceptait l'idée du voyage de Marguerite d'Alençon et promettait une trêve entre l'Empire et la France, trêve qui prendrait fin le 31 décembre 1525[16].

L'entrevue de Tolède

Les ambassadeurs français avaient longtemps attendu leur sauf-conduit pour entrer en Espagne. Ils arrivèrent à Tolède, sans pouvoir rencontrer François Ier, le 15 juillet avec le pouvoir donné par la régence, validé par leur souverain, de négocier le mariage de celui-ci avec Eléonore et celui du dauphin avec Marie de Portugal[17]. Deux jours plus tard, l'empereur leur accordait une audience[18]. La

harangue fut prononcée par Jean de Selve. Elle eut pour objet de reconnaître et officialiser tout ce que François Ier, son entourage et ses publicistes avaient toujours refusé à Charles d'Autriche depuis sa victoire à l'élection de 1519, son statut de majesté impériale[19].

Par la voix du président du parlement de Paris, la France convenait également de son immense puissance territoriale, qui le faisait maître d'un empire « aussi grand que celui de Charlemagne[20] ». Surtout, elle admettait le plus difficile, puisque cela risquait de placer pour longtemps François Ier dans un rôle de suiveur : le destin d'empereur des derniers temps et de restaurateur du temple spirituel de Jérusalem de Charles d'Autriche[21]. Pour cette raison, elle reconnaissait que la défaite de François Ier avait été voulue par Dieu.

Cette soumission à la puissance impériale établie, Selve en appela à la clémence du monarque. Si Dieu lui avait octroyé la victoire, Il n'avait pas souhaité pour autant voir mourir François Ier à la bataille. S'Il lui avait conservé la vie, c'était évidemment pour que François Ier joue un rôle dans le futur. Le roi de France devait aider l'empereur à accomplir son œuvre : sauver le monde. Il soulignait en outre que Dieu n'avait pas désiré, non plus, affliger le royaume de France. Il le protégeait toujours en permettant à Louise de Savoie de le conduire pendant l'absence de son fils et la minorité du dauphin. Car la France devait rester forte afin que la chrétienté résiste mieux aux infidèles comme aux hérétiques qui commençaient à se répandre à travers tous les Etats. Cette plaie était une des conséquences de la guerre que s'étaient livrée les deux princes depuis cinq ans. Pour que cessent au plus tôt le délabrement de l'Eglise romaine, les pillages, les meurtres, les rapts et les viols des femmes, la paix entre chrétiens était essentielle et Dieu, Selve en était certain, permettrait à ces princes d'être vainqueurs de tous les maux qui affligeaient le monde s'ils

parvenaient à la réaliser. Toutefois, pour que cela soit, Charles d'Autriche devait faire un geste : se montrer pareil à David lorsque, face au roi Saül, il avait usé d'une clémence inouïe. Des exemples de clémence, Selve en cita d'autres, principalement tirés de l'histoire romaine, Alexandre et Dorus, Pompée et le roi d'Arménie Tigranes, et puis Jules César qui rendit la liberté à 2 743 prisonniers[22]. Des gestes qui plurent à Dieu et qu'Il récompensa par de grands honneurs à ceux qui furent capables de les imposer. Enfin, le président du parlement de Paris essaya de jouer sur la corde familiale en rappelant les liens de sang qui existaient entre les deux princes par l'aïeule du premier et la mère du second, comme sur la nature du chrétien et le devoir de pardon.

Le contenu du propos dut satisfaire Charles d'Autriche puisqu'il reçut les envoyés français lors d'une consultation privée où furent évoqués la libération du roi et les projets matrimoniaux qui devaient unir les deux familles, projets auxquels tenait particulièrement François Ier[23]. L'audience permit aussi l'ouverture de conférences à partir du jeudi 25 juillet[24]. Pendant plus de quinze jours, les hommes du roi de France s'opposèrent aux gens de l'empereur, parmi lesquels se trouvaient le comte de Nassau, Mercurino da Gattinara, le conseiller Beaurain et le vice-roi de Naples, Lannoy. Des négociations qui devaient aboutir à un compromis acceptable avant l'arrivée de la duchesse d'Alençon, prévue pour la fin du mois d'août, qui aurait pouvoir d'accorder la position de la France dans cette affaire[25]. Parce que Charles d'Autriche avait refusé toute négociation au sujet d'une rançon, les hommes de son conseil reprirent pour base des conciliations les propositions du printemps précédent. Ils justifièrent la demande de la Bourgogne en démontrant qu'il s'agissait d'un fief héréditaire et non d'un apanage, et que dès ses origines le duché aurait été transmissible par les femmes[26]. L'erreur serait venue de

Louis XI et de ses successeurs. Quant au comté de Provence, promis à Bourbon, la demande était faite en vertu des droits de l'Empire sur cette terre et de ceux du connétable. Généalogie à l'appui, Selve tenta de détruire les arguments avancés. Il évoqua la loi salique et la non-transmission par une femme des biens appartenant à la Couronne[27], concluant que Charles d'Autriche ne pouvait succéder en Bourgogne. Il en fit autant pour la Provence, et revint sur la rançon, les arriérés dus par le roi des Romains sur Naples depuis le traité de Noyon, qu'il évaluait à 366 000 écus, et affirma que le roi d'Angleterre n'avait aucun droit à réclamer ce qu'il prétendait en France[28]. Les débats reprirent le lundi suivant et une ou deux fois encore jusqu'au 11 août[29]. Les mêmes sujets furent débattus, confrontés, contredits, à coups de lettres, traités et chroniques. Le procès qui avait opposé Louise de Savoie et Charles de Bourbon fut également exposé et expliqué par les Français[30]. Tout ce qui avait déjà été plus ou moins accordé par le roi à Pizzighettone, c'est-à-dire l'abandon de ses droits sur Naples, Milan, Gênes ainsi que ses revendications dans la péninsule Ibérique, ne fut pas évoqué. Mis à part le renouvellement de la trêve armée jusqu'au 1er janvier 1526 et la reconnaissance publique par la France de la primauté de Charles d'Autriche en Europe, le résultat global de ces conférences fut plus que décevant pour les deux parties. Rien n'avait avancé. L'espoir, côté français, reposait maintenant sur la venue de la sœur du roi dont l'arrivée était imminente.

Quant à François Ier, il ignorait encore le sort que Charles d'Autriche lui réservait. Après avoir songé à l'incarcérer à Jativa, près de Valence, l'empereur lui préféra Madrid où il fut conduit après son départ de Benisano, le 20 juillet, par petites étapes[31]. Ainsi François Ier passa par Guadalajara, où il assista à une course de taureaux et aux joutes et tournois organisés en son honneur. Puis ce

fut Alcala de Henares où les étudiants se portèrent à sa rencontre et lui offrirent une réception solennelle[32]. Il n'atteignit le lieu de son incarcération que le 17 août. La pseudo-liberté du roi était finie. François Ier fut mené à la tour carrée de Los Lujanes, la plus haute de celles qui flanquaient l'enceinte de la cité, le temps de préparer dans l'Alcazar le donjon où Charles d'Autriche avait finalement décidé de l'enfermer : une grande pièce avec une fenêtre grillagée qui donnait sur le Manzanares. Elle avait été tapissée aux couleurs de France. Le mobilier était rudimentaire : un lit, quelques tables et plusieurs coffres[33]. Pendant que le prisonnier prenait ses quartiers, il signa une première protestation contre son incarcération et déclara nulles les tractations faites à son détriment lors des conférences de Tolède, affirmant préférer rester en prison sa vie durant « que faire chose à lui honteuse et dommageable à son royaume ». Il s'opposait dès à présent à la cession de la Bourgogne si celle-ci advenait, puisque faite sous la contrainte, et promettait qu'une fois libre il ferait tout pour la recouvrer si pour sa liberté elle avait dû être abandonnée[34].

Alors qu'en Espagne l'espoir du roi de conclure « à l'amiable » sa libération avait été un échec total, et que ses ambassadeurs n'avaient pas pu faire avancer les choses en sa faveur, en France les tractations avec d'autres puissances avançaient et la régence était sur le point de désolidariser du roi des Romains l'un de ses plus fervents alliés depuis son avènement, le roi Henry VIII d'Angleterre.

La recherche d'alliances

Les ouvertures entre la France et l'Angleterre avaient débuté bien avant le désastre de Pavie. Dès la fin de l'hiver 1524, Henry VIII et Wolsey, fatigués sans doute de poursuivre une guerre qui ne leur

rapportait rien et leur coûtait beaucoup, avaient accepté une rencontre discrète avec des émissaires français. Elle eut lieu à Boulogne ou dans les environs. Il n'y eut pas d'accord, mais l'idée de poursuivre des négociations fut bien accueillie d'un côté comme de l'autre. Déjà, le séjour en Angleterre d'un des négociateurs pour le royaume, un Génois, Jean Joachim de Passano, au mois de juin 1524 avait inquiété l'empereur qui comptait sur le soutien du Tudor pour ruiner François Ier. Si Henry VIII resta officiellement fidèle à son alliance avec Charles d'Autriche, il ne fit rien non plus pour aggraver la situation dans le nord du royaume alors que la France était envahie par le sud-est. Le 20 juin 1524, Wolsey écrivait au capitaine de Guînes, lui demandant de ménager les Français car Henry VIII était proche d'une paix avec eux[35].

Ainsi, côté anglais, la guerre fut-elle très mollement soutenue en Picardie durant tout l'été 1524. Les Français firent de même, et les escarmouches qui éclatèrent ici et là ne remirent rien en cause. Un autre envoyé de François Ier à Calais, le comte Oudart Du Biez, avait obtenu une suspension d'armes. Se comprennent mieux alors les impatiences de Bourbon devant Marseille et l'audace de François Ier à retirer autant d'hommes de Picardie pour les rassembler autour de lui afin de les mener en Italie contre l'armée impériale. Pourtant, si en octobre 1524 il était donné pour certain, en Espagne, que François Ier avait obtenu l'assurance de la non-intervention anglaise dans son royaume, le projet de paix entre l'Angleterre et la France était au point mort, essentiellement parce que Henry VIII exigeait des concessions territoriales énormes que François Ier se refusait à accepter. Par ailleurs, le Tudor avait un engagement formel avec le Habsbourg : ne pas faire de paix avec le Valois sans lui. Reste que les prétentions de Charles d'Autriche en ce même automne 1524 s'annonçaient mal. Après l'échec du siège de Marseille et l'arrivée

triomphale de François Ier dans le Milanais, il ne faisait pas de doute que le roi de France reprenait la main. D'autres traités seraient nécessaires en cas de victoire du roi. Et, comme Venise l'avait fait, l'Angleterre, pour mieux tirer son épingle du jeu dans un futur que tous croyaient proche, avança d'un pas vers la France. En novembre 1524, une trêve d'un an était signée entre les deux royaumes et Henry VIII s'engageait à ne pas verser l'argent dû par lui à la coalition antifrançaise, pour servir l'armée d'Italie de Charles d'Autriche. En somme, il abandonnait son allié avant une défaite qu'il pensait certaine et un succès de François Ier qui rendrait celui-ci plus exigeant. Brinon, président du parlement de Rouen, était à Calais à la mi-janvier 1525, à Londres le 22. Dès le 25, les conférences étaient ouvertes. Le choix anglais était maintenant clair : il était français. Aussi lorsqu'au début de février Bourbon et Lannoy envoyèrent Beaurain en Angleterre pour négocier une intervention armée au printemps suivant en Picardie, elle lui fut refusée[36].

Mais les tractations entre la France et l'Angleterre restaient compliquées. Si François Ier ne demandait aucune compensation à Henry VIII et envisageait de discuter sur les bases des anciennes conventions, s'engageant à payer les sommes dues, même pour Tournai bien que perdue au roi, ainsi que les pensions de Wolsey et d'autres serviteurs du roi d'Angleterre, Henry VIII exigeait davantage : les comtés de Boulogne et de Guînes, ainsi que la cité d'Ardres. De plus, il requérait une pension de 100 000 écus à vie et imposait que soit révisé le douaire de sa sœur Mary, dont le paiement avait été suspendu, lui aussi, depuis le début des hostilités avec la France. A la mi-février 1525, les revendications anglaises connues, Louise de Savoie, avec l'aval de son fils, les refusa[37]. Pourtant, des deux côtés de la Manche, personne n'imagina la fin des négociations. L'annonce le 9 mars, à Londres, de la prise de François Ier aurait pu

changer la donne. Certes, Henry VIII ne cacha pas sa joie et, le 11, organisait dans la capitale de son royaume une fête mémorable. Outre les feux de joie qui auraient illuminé toute la cité et le vin qui aurait coulé à flots pour son peuple, le souverain offrit un immense banquet à tous les ambassadeurs présents à sa cour. Le lendemain, c'était le cardinal Wolsey qui célébrait la messe à la cathédrale Saint-Paul, en présence du roi, de la reine et de tous ceux qui, la veille, avaient été ses hôtes. Un dîner suivit à Bridewell[38]. Toutefois, les ambassadeurs français ne furent pas renvoyés. Si Henry VIII se prenait de nouveau à rêver à la couronne de France, Wolsey, plus mesuré, proposait aux envoyés du Français, qui ne quittèrent l'Angleterre que le 21 mars, un ultimatum : de l'argent ou la guerre. A Paris, au Parlement et à Lyon, autour de la régente, on crut d'abord à la guerre. Déjà la rumeur annonçait plusieurs milliers de soldats anglais en partance pour la Normandie, le duc de Norfolk à leur tête[39], des rumeurs qui se prolongèrent jusqu'à la fin mai 1525[40].

Il n'y eut pas de débarquement anglais. Début juin, les ambassadeurs français étaient de retour en Angleterre avec d'autres propositions. Alors que Charles d'Autriche réclamait à Henry VIII l'application du traité de Londres, l'envoi de sa fille Mary en Espagne, avec sa dot de 400 000 écus et 200 000 autres pour le financement de l'armée d'Italie[41], et que François Ier arrivait en Espagne, les deux envoyés français étaient reçus en audience à Greenwich par le Tudor. Une trêve de quarante jours fut aussitôt signée entre les deux Etats. A la fin juillet, le président du parlement de Rouen, Brinon, qui avait participé aux négociations avec Wolsey, arrivait à Lyon[42]. Les derniers litiges furent réglés le mois suivant. Le 30 août, à Moor, la paix était acceptée. Elle fut promulguée à Londres le 9 septembre 1525, au son des trompettes. Outre la cessation des hostilités militaires, était établie une ligue de défense entre François Ier et Henry VIII à laquelle

le roi d'Ecosse, le pape, les rois du Portugal, de Hongrie et de Navarre, la république de Venise, les ducs de Savoie et de Lorraine, et plusieurs Etats italiens, dont le marquisat de Montferrat, ainsi que les cantons suisses étaient admis. La liberté de circulation des personnes et des biens était rétablie entre les deux royaumes. Henry VIII s'engageait à libérer les otages français détenus en garantie du paiement de Tournai. Enfin, il renonçait à tous ses droits dans le royaume et promettait d'agir pour favoriser la libération du roi à des conditions raisonnables. De son côté, la France dédommagerait Henry VIII par une somme forfaitaire de 2 millions d'écus à acquitter par annuité de 100 000, en deux termes de 50 000, en mai et novembre. Les pensions royales aux princes anglais seraient toutes rétablies, tout comme le douaire de la veuve de Louis XII, maintenant duchesse de Suffolk. Pour sécuriser cet engagement et en l'absence de l'autorité suprême du royaume, Louise de Savoie, comme régente, et son petit-fils François, comme héritier direct de la Couronne, comparaîtraient, dans un délai de deux mois, devant le tribunal ecclésiastique ordinaire afin d'y reconnaître la validité du traité et requérir une sentence d'excommunication au cas où ils négligeraient d'en accomplir les conditions. Par ailleurs, la dette française était engagée sur neuf nobles et huit bonnes villes du royaume. François Ier devait valider la paix dans les trois mois et, s'il était toujours incarcéré, une lettre de sa main serait exigée. La régence n'avait que deux mois pour l'obtenir.

Annoncée le 15 septembre 1525 à Anne de Montmorency, toujours en Espagne, et aux villes cautions, la paix fut publiée le 22 dans le royaume. Le 25, Louise de Savoie en ratifiait les lettres[43]. Le texte destiné aux sujets du roi parut le 27. S'il mettait en évidence les engagements du roi d'Angleterre et insistait sur le retour des libertés commerciales, il ne disait rien des sommes que la régence s'était

engagée à payer pour la tranquillité des frontières du royaume, ni *a fortiori* de celles données en cadeau aux négociateurs anglais, d'un montant de 100 000 écus[44].

Les neuf nobles – dont faisaient partie Longueville, Vendôme, ses deux frères le cardinal de Bourbon et le comte de Saint Pol, Brienne, Lautrec et Montmorency[45] – ne dirent mot de l'hypothèque qui pesait sur eux et que si les villes de Toulouse, Lyon et Amiens furent tout aussi dociles, acceptant sans discuter les clauses du traité dès la fin septembre[46], Rouen, Reims et Paris protestèrent[47]. Les premières négociations eurent lieu dans la capitale au début octobre, lors d'une séance extraordinaire au Parlement. Si certains de ses membres s'opposèrent au texte, suspicieux de la loyauté des Anglais malgré les assurances de Louise de Savoie[48], il fut finalement accepté au bout de quelques jours. L'opposition la plus forte vint de l'Hôtel de Ville et des bourgeois qui craignaient, au vu de l'état des finances royales, devoir très vite honorer une dette qu'on leur imposait de force. Le Parlement refusa la négociation, accusa la Ville de Paris de mettre en péril la paix, comme elle l'avait fait précédemment pour celles d'Arras et Senlis sous Louis XI et Charles VIII. Malgré l'enregistrement du traité par le Parlement le 20 octobre, la municipalité résista encore plusieurs semaines, pour finalement se soumettre[49]. Le 27 novembre 1525, à Lyon, la paix était jurée et une procession accompagna l'événement[50]. Le lendemain, Louise de Savoie comparaissait devant le tribunal ecclésiastique en présence des délégués anglais et jurait d'honorer les conditions demandées.

Parallèlement aux négociations avec l'Angleterre, la régence avait entrepris de se rapprocher de la tante du roi des Romains, Marguerite d'Autriche. Celle qui aurait pu être reine de France et qui passa l'essentiel de son existence comme veuve du duc Philibert de Savoie cherchait, comme elle l'avait déjà fait par le passé, à protéger ses

terres de la guerre. Si elle restait favorable à son neveu et s'était elle aussi réjouie de la capture de François Ier, l'idée que ses domaines soient un lieu de conflit armé, comme cela avait été souvent le cas par le passé, lui déplaisait. Aussi, sans pour autant trahir le roi des Romains mais redoutant d'être isolée après la paix de la France avec l'Angleterre, elle accepta une trêve avec les deux Etats signataires de la paix de Moor. Une trêve qui était particulièrement utile pour les finances des deux pays puisqu'elle permettait de relancer le commerce entre la France et les Pays-Bas de l'Empire interrompues depuis 1521.

A la fin de l'automne 1525, les frontières nord et est du royaume de France étaient sécurisées. Restait à la régente et à son conseil à œuvrer pour s'attacher les Etats italiens qui pouvaient toujours servir de base à une invasion par le sud-est, comme en 1524.

Profiter des peurs

La victoire de Charles d'Autriche à Pavie avait plus inquiété que réjoui les Etats de la péninsule Italienne. Si Pavie avait été une déconfiture pour la France, elle l'avait aussi été pour de nombreux Etats italiens qui avaient choisi le parti français et beaucoup redoutaient, depuis, la vengeance de Charles d'Autriche. Même Francesco Sforza craignait son suzerain, qui ne cherchait nullement à faire évacuer son armée du duché. Pour contrecarrer de possibles représailles de celui qui était devenu le premier prince de la chrétienté du fait de sa puissance militaire, les Etats italiens avaient cherché à s'unir en une ligue. Elle s'esquissa dès le lendemain de la défaite de Pavie et la France devait y jouer un rôle principal. Sans la force armée du royaume, aucun Etat italien ne pouvait espérer être

sauvé de l'emprise impériale. La papauté le comprit rapidement. En effet, si Clément VII signait un traité d'amitié avec Charles d'Autriche le 1er avril 1525, il envoyait également ses encouragements à Louise de Savoie. Le 12 mars, il présentait ses condoléances au roi à Pizzighettone, par son envoyé Antonio Pucci, évêque de Pistoia. Quant à la régence, elle cherchait à entretenir le lien qui s'était formé avec la papauté depuis la fin de l'année 1524[51]. Parallèlement, Clément VII, Venise, Ferrare, Mantoue et Francesco Sforza se rassemblaient en une ligue défensive dont l'objectif était de protéger les libertés de l'Italie. La régence, attentive à cette résistance et y voyant tout l'intérêt pour la France, voulut y entrer et proposa de mettre à son service les compagnies de son arrière-garde et les hommes du duc d'Albany de retour dans le royaume[52]. A la mi-mai 1525, ayant abandonné l'idée de faire la guerre à la France, Henry VIII souhaita s'y associer[53]. Restait que le départ de François Ier pour l'Espagne faisait craindre à certains un projet d'alliance entre le Valois et le Habsbourg au détriment de la péninsule[54] et que Clément VII manquait pour le moment d'un motif valable pour rompre avec le roi des Romains. Quant à la régence, elle ne désarmait pas et, tout en essayant de séduire Francesco Sforza par le biais de son frère Massimiliano, en exil en France, pour l'engager à soutenir le projet français[55], elle promettait de reconnaître Francesco Sforza vrai duc de Milan, avec l'accord du roi. Au pape, elle reconnaissait le pouvoir de disposer librement de Naples et de la Sicile. Elle s'engageait en outre, en cas de guerre, à verser une aide de 100 000 écus à la ligue et mettait à sa disposition 600 lances, 4 000 fantassins, sans parler des galères et de l'artillerie, le tout à la charge du Trésor royal. En retour, les Italiens devaient s'unir au royaume dans une ligue défensive et offensive après leur libération. Dès le départ des gens de l'empereur d'Italie, ils aideraient à libérer le

roi en participant à l'entreprise militaire, envisagée alors au conseil royal, contre l'Espagne si Charles d'Autriche refusait d'élargir le roi. Ils fourniraient 1 000 chevau-légers et 1 200 fantassins. En somme, la régence, avec l'aval de François Ier, promettait de financer une partie de l'armée chargée d'expulser les Espagnols d'Italie en contrepartie d'une aide militaire dans l'hypothèse d'une libération armée du roi de France[56].

Les négociations continuèrent pendant tout l'automne. Finalement, le 16 décembre 1525, le pontife adhérait au projet et se déclarait officiellement du côté de la France[57]. Au début du mois de janvier 1526, la ligue franco-italienne prenait forme. Henry VIII ne voulut pas en être exclu. François Ier, de son côté, attendait.

Le roi malade

La conférence de Tolède ayant échoué, Charles d'Autriche, en position de force, ne donna pas de nouvelles à son prisonnier pendant plus d'un mois. François Ier, dans sa prison, tomba malade. La maladie parut assez grave pour que le roi des Romains, malgré les résistances de son grand chancelier Gattinara, qui affirmait que son honneur lui interdisait cette démarche[58], acceptât de lui rendre visite le 19 septembre 1525. Le 20, il était de nouveau à son chevet. Le 20 fut aussi le jour de l'arrivée de Marguerite d'Alençon à Madrid. Celle-ci avait pris le bateau à Aigues-Mortes, où sa mère l'avait accompagnée, le 27 août. A Barcelone où elle débarqua début septembre, elle fut accueillie par don Ugo de Moncada. Sur le chemin de Madrid, elle apprenait l'état de son frère[59]. Le temps qui suivit, elle le passa à ses côtés, Charles d'Autriche ayant rejoint Tolède.

Le 21 septembre, Louise de Savoie, qui n'avait pas reçu de nouvelles de sa fille depuis son départ de Barcelone, s'inquiétait. Elle en eut finalement par une lettre qui la rassura sur la santé de ses deux enfants. Ses conseillers étaient dans d'autres confidences. L'ignorance dans laquelle Louise de Savoie fut tenue avait été voulue par sa fille. La régente était fragile elle aussi, avait de grandes difficultés à se mouvoir à cause de douloureuses crises de goutte et sa survie était, aux yeux de Marguerite d'Alençon, capitale pour le royaume. Tous ceux qui étaient dans le secret, tant à Madrid, comme Montmorency, qu'à Lyon, comme Robertet[60], jouèrent le jeu. Mais la rumeur fut plus forte et Louise de Savoie s'interrogea. Elle écrivit à sa fille et lui annonça l'arrivée prochaine d'un de ses hommes pour qu'il témoigne de la vérité qui lui été dissimulée. Au même moment, devant la gravité de la maladie du roi, Marguerite d'Alençon écrivait à sa mère pour confirmer le mal de son frère, mais la réconfortait par son espoir de voir son frère guéri sous peu. Louise de Savoie lut cette lettre le 24 septembre, jour des vigiles de la Saint-François[61]. Elle en aurait été affolée et aurait reproché à tout son entourage le mensonge. Ailleurs, dans les milieux autorisés du royaume et dans les cours européennes, on murmurait sur l'état déplorable du roi. Louise de Savoie fut avertie de la guérison de son fils le 4 octobre, vers 1 heure du matin. Elle serait allée aussitôt aux Célestins, qu'elle fréquentait tous les jours depuis l'annonce du mal de son fils, pour rendre grâces à Dieu. Le lendemain, elle était aux Cordeliers pour les mêmes raisons. Le 6, elle participait à la procession qu'elle avait elle-même ordonnée à Saint-Just, malgré ses douleurs, assurant que par ses prières, et après Dieu, elle avait été plus utile à son fils que tous ses médecins[62]. Toutefois, la rumeur de la gravité du mal royal, voire celle de la mort, couraient toujours le royaume. Le mardi 3 octobre, au parlement de Paris, dont les membres étaient informés

régulièrement de la santé de François Ier depuis sa captivité, il était annoncé publiquement la cause du mal : une fièvre continue avec une crise d'apoplexie « qui est maladie incurable[63] ». La rumeur gagna les rues deux jours plus tard. Le roi était mort[64].

Ce n'était pas la première fois qu'une rumeur annonçait le décès de François Ier. Mais, le souverain loin du royaume, il était possible d'y croire. Anne de Montmorency, de retour en France et présent dans la capitale pour la vérification de la paix de Moor, démentit tout en bloc devant le Parlement. Il ne fut cru qu'à moitié[65]. La lettre de Louise de Savoie confirmant la guérison de son fils fut lue également devant l'assemblée, deux jours plus tard. Daté du 5 octobre, le courrier de la régente y évoquait le mal du roi. Il aurait été travaillé par la fièvre l'espace de vingt-quatre jours, sans repos, au point que les médecins n'en espéraient plus rien. Pour cette opinion, il aurait reçu les saints sacrements. Mais Dieu avait eu pitié de lui, et lui avait rendu la santé. Pour Le remercier, et permettre au roi de rentrer afin que tous les maux du royaume s'évanouissent enfin, elle demandait de Lui rendre grâces et louange par des processions et des oraisons[66]. Pourtant, et malgré ses affirmations, le doute persistait. Aussi, le 10, ce fut au tour de l'archevêque d'Aix de se présenter devant l'assemblée de toutes les chambres et de tenir des propos semblables à ceux de la régente. Sa preuve ? Une lettre de Vendôme rédigée à Lyon le 4 octobre qui leur était adressée et qu'il exhiba, puis lut à haute voix ; le duc leur annonçait qu'il y avait cinq ou six jours de cela, il avait reçu d'Espagne des nouvelles l'informant de la grave maladie du roi, si grave qu'il aurait été proche de la mort, déjà abandonné de ses médecins. Mais une autre lettre lui était parvenue ce jour (4 octobre) qui faisait état du mieux du roi « grâce à Dieu » et ceux qui l'entouraient à Madrid avaient bon espoir de sa guérison rapide et complète. Il achevait son courrier par ces mots : « Et pour ce

que je suis seur que ces nouvelles vous seront fort bonnes, et dont vous serez joyeux, vous en ai au bien voulu advertir, vous priant en faire faire les processions et rendre louenge à Notre Seigneur, ainsi que trop mieux que moy entendez qu'il se doit faire[67]. »

A Paris, la procession générale exigée par Louise de Savoie se déroula le lendemain, 11 octobre. Elle partit de la Sainte-Chapelle pour Notre-Dame, avec exhibition des reliques de la Passion. En vain. Trois jours plus tard, la rumeur fut à nouveau répandue dans la ville par quatre cavaliers déguisés, « contrefaisant les postes, ayant des chaperons vers en leurs testes », qui auraient dévalé la rue Saint-Jacques, chevauchant jusqu'au Palais, criant partout que François Ier était bien mort et « plusieurs choses contre l'honneur du roy et dudit seigneur et de Madame », semant à nouveau le doute. On voulut les prendre, mais les cavaliers de mauvais augure s'étaient envolés et les recherches pour les retrouver furent vaines[68].

La lettre du président de Selve, écrite de Tolède, datée du 1er octobre et lue le 19 au Parlement sembla dissiper définitivement les craintes. Il y confirmait la guérison et racontait pour la première fois dans le détail les différents événements. Il affirmait avoir vu le roi, entouré par ses médecins et ceux de Charles d'Autriche, « sans espérance et avec tous les signes de la mort » puisqu'il serait resté un temps certain sans parler, voir et entendre. Il expliqua ensuite sa guérison, qui avait tout du miracle. La scène se serait passée ainsi : la duchesse d'Alençon avait réuni autour d'elle, dans la chambre, les serviteurs de son frère, mais aussi les siens et les femmes qui l'accompagnaient, pour prier. Une messe avait suivi. A l'heure de l'élévation du saint sacrement, l'archevêque d'Embrun aurait exhorté François Ier à regarder l'hostie, puis Marguerite d'Alençon aurait présenté le saint sacrement à son frère pour qu'il l'adore. Celui-ci, sans connaissance, aurait aussitôt retrouvé la parole et murmuré :

« C'est mon Dieu qui me guérira l'âme et le corps, Je vous prie que je le reçoive. » Et, alors qu'on le prévenait que dans son état il n'était pas capable d'avaler quoi que ce soit, le roi aurait affirmé : « Que s'y feroit. » Il reçut donc l'hostie avec une telle dévotion que toute la compagnie autour de lui n'aurait pu retenir ses larmes. Le corps du Christ en lui, la fièvre se serait évanouie instantanément et François Ier serait entré en convalescence, pouvant à nouveau boire, manger et dormir. Un miracle qui, selon le président, aurait été attesté tant par les Français que par les Espagnols. Une guérison peut-être suscitée par un geste du roi, qui quelques jours avant de tomber en léthargie, et après la communion, se serait jeté hors de son lit en chemise et, à genoux, aurait imploré le pardon de Dieu pour toutes ses fautes. Celui-ci, dans Son immense miséricorde, l'aurait écouté et lui aurait redonné la vie, une vie que le président estimait si nécessaire au royaume de France. Une guérison miraculeuse qui montrait l'amour que Dieu avait toujours pour la France. En remerciement, François Ier aurait fait deux promesses qui avaient toutes deux un lien avec la paix et le soulagement de ses sujets. Des promesses que l'auteur s'abstenait toutefois de dévoiler[69]. Un miracle qui fut annoncé aussi en Angleterre, mais également à Rome et à tous les alliés du royaume. L'espoir était à nouveau du côté de la France.

La maladie de François Ier fut donc perçue dans le royaume non pas comme un nouveau châtiment infligé par Dieu au roi, mais, au contraire, comme son retour en grâce, une grâce qui se répercuterait forcément sur le peuple de France. Ses sujets avaient cru à la colère de Dieu depuis plusieurs années, en avaient subi les conséquences. Par la guérison du roi, le pouvoir en proclamait la fin. La paix avec l'Angleterre, le rapprochement avec la papauté, maintenant la renaissance du prince, tous ces faits en étaient des preuves tangibles.

Dieu avait pardonné au roi, à ses sujets et au royaume. La libération de François Ier ne pouvait être qu'imminente.

Le traité de Madrid

La maladie du souverain, si elle fut réelle, put servir son combat contre Charles d'Autriche. Un prisonnier mort n'aurait eu aucun intérêt. Aussi le Habsbourg fut-il sans doute rassuré lorsqu'il apprit le mieux de François Ier, puisqu'il lui écrivit pour s'excuser de ne pas l'avoir visité depuis, bien qu'il lui assurât prendre régulièrement des nouvelles de sa santé, par sa sœur et ses médecins. Il ne doutait pas que Marguerite d'Alençon, qu'il s'apprêtait à rencontrer à Tolède, serait à l'origine d'une bonne paix[70]. Pour la sœur du roi, justement, le fait que François Ier soit malade était une bonne chose et celui-ci n'avait peut-être pas totalement intérêt à montrer rapidement meilleure mine. Ainsi, le jour où le président du parlement de Paris avertissait ses membres de la guérison prétendue miraculeuse du souverain, et avant que la sœur du roi ne parte pour Tolède préparer l'entrevue avec Charles d'Autriche, elle demandait à son frère de simuler tristesse et faiblesse, « car vostre débilité me fortifiera et advancera mes despeches[71] ».

Pourtant, la rencontre entre Marguerite d'Alençon et Charles d'Autriche ne fit rien avancer. La duchesse avait à nouveau proposé une rançon au roi des Romains, qui n'en avait pas voulu. Elle lui avait offert le titre de duc de Bourgogne, qu'il avait également refusé[72]. Le 5 octobre 1525, elle écrivait à son frère pour lui signifier la froideur de son interlocuteur[73]. Le lendemain, alors qu'il l'avait fait mander dans sa chambre, Charles d'Autriche lui annonçait que son souhait le plus grand était la libération de François Ier, mais qu'il ne reviendrait

pas sur sa position : rentrer en possession de son héritage bourguignon. Il souhaitait que cette donation « se vide par arbitre », et lui demandait de rédiger quelques lignes à cet effet. Les représentants des deux parties en débattraient plus tard[74]. Marguerite d'Alençon, après en avoir reçu l'avis du roi, refusa[75]. Sa mission ayant échoué, elle s'en retourna en France tout en écrivant régulièrement à son frère, espérant sa délivrance, lui demandant de prendre toujours « ses médecines » et le rassurant sur la santé de leur mère[76]. Elle lui confirmait aussi que le peuple de France, en tout cas les Français qu'elle rencontrait, était dans l'impatience de son retour[77]. En France, selon Marguerite d'Alençon, on aimait toujours François Ier.

Parce que le Habsbourg persistait à réclamer ce que le Valois se refusait à lui abandonner, ce dernier fit savoir publiquement qu'il était résolu à demeurer en prison[78] et envisageait d'abdiquer en faveur de son fils aîné, une menace qui devait mettre Charles d'Autriche au pied du mur. Celui-ci perdrait ainsi tout l'avantage de sa victoire. L'idée de l'abdication fut probablement évoquée dès octobre, tant à Madrid qu'en France. Les propos d'un des envoyés de la cour d'Angleterre dans le royaume le laissent supposer. Outre qu'il prétendait que la régente et son entourage espéraient avoir bientôt la paix, les mêmes auraient confié que, si la chose était impossible, « ils seront délibérez de luy laisser le roy, et n'en plus parler ». Parce que l'armée royale était encore trop faible pour parer à une intervention militaire sur deux fronts, « certains » préconisaient de donner le royaume au dauphin[79]. La lettre royale fut sans doute rédigée avant la mi-novembre. Après un résumé des propositions faites à l'homme que François Ier désignait pour la première fois, dans un courrier adressé à son peuple, du titre d'« empereur », on y lisait que celui-ci s'obstinait à exiger le duché de Bourgogne. Parce que ces exigences étaient déraisonnables et préjudiciables au royaume, François Ier avait

pris la décision de rester à jamais prisonnier et d'abdiquer en faveur de son fils, « Daulphin de Viennois, nostre vray et indubitable successeur par la grace divine ». Il demandait que l'enfant soit dès à présent désigné et acclamé par tous ses sujets, « nommé, tenu et réputé roy très chrestien de France et comme roy, couronné oint et sacré » afin que tout le monde le tienne pour vrai souverain. Et, parce que le dauphin n'était pas encore majeur, François Ier confirmait à sa mère la régence du royaume et la nommait en sus seule gouvernante du nouveau roi. Si elle décédait avant que François de Valois n'ait atteint l'âge de se gouverner seul, la régence et le gouvernement de l'enfant seraient attribués à Marguerite d'Alençon. Par ailleurs, François Ier abandonnait aussi à sa mère la garde de ses autres enfants et l'obligeait à conduire leur éducation avec le devoir, « pour les entretenir toujours en amour et charité fraternelle » de les instruire à aimer Dieu et Son Eglise, « rêver et chérir leurs parents charnels et spirituels, porter aussi singulier amour aux princes de notre sang, avec amour, pitié et compassion à nos ditz subjets, en tous estatz et soulageant toujours le pauvre et le simple peuple, comme chose que nous avons toujours grandement et principalement désiré et désirons faire ». Une clause s'ajoutait à cette déclaration : il était évident que ces volontés seraient toutes annihilées si Dieu libérait le roi de sa prison. Par ailleurs, si l'enfant était sacré avant la libération de son père, l'onction étant indélébile, le sacre resterait évidemment valable pour l'avenir[80].

L'abdication est l'acte volontaire par lequel un gouvernant délaisse son pouvoir et retourne à une condition privée. Or un roi de France n'avait pas le droit d'abdiquer[81]. Il n'était pas roi de sa propre volonté, ni de celle d'un autre (son père, une collectivité, des électeurs…), mais de celle de Dieu qui pour gouverner la France avait choisi un sang, une famille, à laquelle François Ier appartenait. Son

devoir d'homme était de se soumettre à cette exigence. Le roi de France ne s'appartenait pas. Il ne pouvait donc s'empêcher d'être roi, s'y dérober, ni disposer de sa succession ou de sa couronne et, inversement, aucun homme appartenant à cette « race », quels que soient son âge, sa santé physique ou mentale, ne pouvait être déposé ou interdit d'accomplir la mission qui lui avait été réservée. Pour cette raison, la France eut des rois enfants, des rois fous, des rois malades, des rois tyrans et personne ne remit en question l'idée qu'ils puissent ne pas régner jusqu'au jour où Dieu les rappellerait à Lui, ou fasse appel à un de Ses bras pour les tuer. Le projet de François Ier était irrecevable sur le plan juridique. La menace fut-elle efficace auprès de Charles d'Autriche[82] ? Rien n'est moins sûr.

D'ailleurs, au même moment, une tentative d'évasion se fomentait, un projet qui tourna court par la trahison d'un des serviteurs du roi, vexé du comportement du seigneur de La Rochepot, frère du maréchal de Montmorency, à son égard[83]. En outre, la santé de Louise de Savoie était particulièrement mauvaise et sa vie en péril. Surtout, la trêve de l'été accordée par Charles d'Autriche prenait fin dans quelques semaines, tout comme celle signée par sa tante Marguerite, et l'intention du roi des Romains, depuis que Bourbon l'avait rejoint en Espagne à la mi-novembre[84], était de reprendre les armes. Il se préparait aussi à épouser non plus Mary d'Angleterre, mais Isabelle du Portugal et son million de ducats de dot, qui lui permettrait de financer aisément une armée dirigée contre la France. Le royaume n'y résisterait pas, l'aide anglaise n'étant pas assurée tant que François Ier n'avait pas ratifié lui-même le traité de Moor. Pour ces raisons, le Français, qui jusqu'ici avait toujours refusé les propositions de son geôlier, allait se plier à ses volontés. Le 20 décembre 1525, il acceptait tout, ou presque. Il demandait seulement à être libéré avant de céder la Bourgogne à Charles d'Autriche, exigence que celui-ci

accepta six jours plus tard, à la condition que les otages demandés arrivent à Fontarabie avant la libération du roi et que François Ier admette la souveraineté de Bourbon sur les terres qui devaient lui revenir. François Ier négocia quelques arrangements à ces exigences, mais se soumit à l'essentiel. Toutefois, le 19, afin de disculper de tout reproche ses ambassadeurs Jean de Selve, François de Tournon et Philippe Chabot de Brion, il rédigeait en leur présence une seconde protestation contre la violence qui lui était faite pour obtenir ces concessions. Il déclarait ainsi nul et non avenu ce qu'il pourrait signer dans l'avenir sous de pareilles contraintes[85].

Les clauses finales du traité furent à peu de chose près celles qui avaient été proposées à François Ier à Pizzighettone. Le roi les parapha le 14 janvier 1526. Il abandonnait à son vainqueur ses droits sur Arras, Tournai, Douai et Lille, lui restituait le château de Hesdin et s'obligeait à lui céder le duché de Bourgogne. Il renonçait à tous ses droits en Italie, tant sur le royaume de Naples que sur le duché de Milan, la république de Gênes et le comté d'Asti. Il faisait de même pour sa souveraineté sur l'Artois et la Flandre et sur toutes les terres possédées par Charles d'Autriche dans le royaume, en contrepartie de la cession des droits de celui-ci sur Péronne, Montdidier et Roye, mais également sur les comtés de Boulogne et de Ponthieu et les villes sises sur les deux rives de la Somme. François Ier s'engageait par ailleurs à réhabiliter Bourbon et ses complices dans leurs biens et leurs droits. Il promettait ensuite de ne plus soutenir le roi de Navarre et le duc de Gueldre dans leurs revendications territoriales. Enfin, les deux princes se faisaient la promesse de créer une alliance perpétuelle et une ligue pour leur défense, en s'obligeant réciproquement si besoin était. En témoignage de paix, le Habsbourg donnait sa sœur au Valois comme épouse « au présent[86] ». Les fiançailles seraient célébrées dès que le pape en aurait accordé les

dispenses. Puis la promise serait conduite en France où le mariage serait validé et consommé. Au même moment, les otages demandés par Charles d'Autriche pour la garantie de la bonne exécution du traité seraient libérés. Quant au mariage du dauphin et de Marie de Portugal, qui était « au futur[87] », il se réaliserait lorsque les deux enfants seraient en âge. Marie n'avait que 4 ans[88].

La veille de la signature de cet acte, pour la troisième fois, toujours par écrit et devant témoins, François Ier avait déclaré nul ledit traité, pour les motifs déjà cités. Un contrat qui n'aurait pas satisfait non plus, selon les dires de Guichardini, le grand chancelier de l'Empire[89], qui doutait de la sincérité du Français à respecter ses engagements.

Un mois plus tard, jour des Cendres, François Ier rencontrait pour la première fois celle qui devait être sa nouvelle épouse, Eléonore, en présence de Charles d'Autriche. La promise s'était de son côté engagée par écrit, dès le 17 décembre, à respecter les clauses du contrat qui la concernaient[90]. On dit que les fiançailles furent alors célébrées[91]. Deux jours plus tard, François Ier se préparait à retourner en France, toujours accompagné par celui qui depuis Pavie l'avait si peu quitté, Charles de Lannoy.

Finalement, Charles d'Autriche avait obtenu ce qu'il voulait. Par les armes, il avait abaissé la force de François Ier et, par la diplomatie, il lui interdisait de prétendre à l'Italie tout en envisageant de l'amputer d'une partie de sa puissance territoriale. Le Français était écrasé. Reste que, malgré son immense autorité, l'Autrichien était à son tour bien seul.

QUATRIÈME PARTIE

L'IMPOSSIBLE REVANCHE

XXII

Retour en France

Libre contre des enfants

Dès le début des négociations de paix[1], Charles d'Autriche avait mis une condition à la libération de François Ier. Afin qu'il respecte ses engagements, le roi devait livrer des otages. La demande n'était pas surprenante. Elle était même généralement imposée à la fin de chaque traité. Ce qui l'était davantage était le statut des garants. Le Habsbourg avait réclamé soit le dauphin et douze des principaux personnages de France, dont les ducs de Vendôme et d'Albany, les comtes de Saint Pol et de Lautrec et le maréchal de Montmorency – en somme tous les hommes encore capables de conduire une armée –, soit les deux fils aînés du roi[2]. Le roi et la régente n'hésitèrent pas, ils choisirent la seconde option. Cette décision fut arrêtée au moment de la réflexion de François Ier sur son abdication[3]. Mais ce choix pouvait inquiéter, voire être mal jugé. Aussi, pour disculper le roi et sa mère, les publicistes de la monarchie affirmèrent que l'envoi en prison du dauphin François et de son frère Henri à la place de leur père était une exigence de Charles d'Autriche à laquelle ni François Ier ni Louise de Savoie n'avaient pu se soustraire. Il ne leur aurait laissé aucune alternative[4].

Le traité de Madrid fut apporté d'Espagne à Lyon par Montmorency le 28 janvier 1526. Trois jours plus tard, veille de la

Chandeleur, alors qu'à Paris la procession[5] que Louise de Savoie avait demandée une semaine plus tôt pour rendre grâces à Dieu de la paix que François Ier venait de signer parcourait les rues[6], la régente quittait Lyon pour Amboise afin d'aller chercher les garçons du roi et les échanger contre son fils.

Malade, souffrant de coliques[7], elle fit le voyage en bateau par la Loire, accompagnée d'une partie de la Cour et de plusieurs ambassadeurs dont le docteur Taylor et Louis de Bruges, seigneur de Praet, représentant respectivement Henry VIII et Charles d'Autriche. Alors que la chancellerie, le 12 février 1526, jour du Carême-prenant, annonçait publiquement la paix en se gardant bien d'en dévoiler toutes les conditions, se bornant à divulguer les aspects qui touchaient seulement les sujets du royaume, c'est-à-dire l'autorisation de circulation des personnes et des marchandises ainsi que la possibilité de rentrer en possession des biens meubles et immeubles acquis dans les pays anciennement ennemis[8], annonce qui fut accompagnée d'une nouvelle demande de subsides pour honorer les engagements contractés avec le roi d'Angleterre, Louise de Savoie arrivait à Amboise.

Le dauphin François venait d'avoir 8 ans ; son frère Henri n'en avait pas encore 7. Depuis la mort de leur mère, c'était leur tante Marguerite d'Alençon qui les avait pris en charge. Ils vivaient entre Blois et Amboise, avec leur jeune frère Charles et leurs deux sœurs cadettes, Madeleine et Marguerite. Des nouvelles de ses enfants, depuis son départ du royaume, François Ier en avait eu par sa sœur. Il apprit ainsi que, l'un après l'autre, ils avaient eu la rougeole, et qu'ils s'en étaient sortis sans dommages. Que le dauphin, plus capricieux, avait mis plus de temps à se mettre à l'étude, mais se montrait depuis très studieux. Henri avait l'ambition de devenir sage. Mais le plus

doué semblait être le puîné, Charles, qui faisait chaque jour d'immenses progrès[9].

Lors de son séjour à Amboise, Taylor eut l'autorisation de rencontrer les deux plus grands, une rencontre qu'il raconta à Wolsey : « Tous deux m'embrassèrent, me prirent par la main et me demandèrent des nouvelles de l'altesse du roi et de Votre Grâce, en me témoignant le désir d'être recommandés au roi et à vous dans mes lettres. En vérité, ce sont deux charmants enfants. Le filleul du roi, Henri, est d'un esprit plus vif et plus hardi, à ce qu'il me semble[10]. »

Si la décision royale avait sans doute ému la cour d'Angleterre[11], les sources manquent pour décrire les émotions qui purent exister en France en 1526. Le seul auteur à avoir écrit sur ce moment fut Sébastien Moreau, et seulement quatre ans plus tard, en 1530, lorsque tout était terminé. Pour la postérité, Moreau prêtait à la régente des pensées dignes des plus grandes héroïnes des tragédies de l'Age classique. Pour lui, Louise de Savoie aurait été seule à prendre la décision. Il la présentait déchirée entre le bonheur inouï de retrouver son fils et la douleur extrême de se séparer de ses petits-enfants (qu'elle n'avait pas vus depuis plus d'un an et demi !). Le moment de la prise de décision devait naturellement être à l'image du dilemme. L'auteur en fit une scène pleine de piété et de raison, qui se serait déroulée à Lyon. Louise de Savoie, en pleurs, redoutant les conséquences de sa décision, interrogeait Dieu qui en avait décidé ainsi. Comment pouvait-elle accepter que des enfants qui n'avaient encore jamais connu le mal puissent devenir des prisonniers ? Comment des êtres chastes et purs pourraient-ils endurer une si lourde peine ? Puis, fataliste, elle suppliait le Ciel pour que son fils rentrât au plus vite et en bonne santé dans son royaume afin que tout cela s'achève. La voix de Dieu s'exprima par un personnage anonyme mais familier, celle d'une autre femme, une autre mère, capable de

comprendre l'immensité de la douleur de la régente et qui, la voyant ainsi désolée, aurait su lui dire les mots qui l'auraient aidée à agir. Elle était certaine de l'amour que Louise de Savoie portait à ses petits-fils et que cette séparation lui brisait le cœur. Mais elle n'avait rien à craindre pour eux, ils seraient bien traités dans leur exil, puisque entourés des gens qui les aimaient, et supporteraient ainsi bien mieux la prison que le roi, lequel, sachant le sacrifice qu'ils acceptaient de vivre pour lui, ferait tout, à son retour, pour les libérer[12].

Le 17 février 1526, sous la conduite du seigneur de Lautrec, gouverneur de Guyenne, le cortège qui emmenait les enfants de François Ier en exil s'ébranlait. Les deux garçons avaient dit au revoir à leurs frère et sœurs. Avec eux 68 personnes, soit pratiquement tous les gens attachés à leur service sur les bords de Loire[13].

Le cortège s'achemina lentement. Il n'arriva à Bayonne que le 13 mars. L'échange était programmé pour le 17 au matin, entre Hendaye et Fontarabie, au milieu de la Bidassoa, sur un ponton bâti pour la circonstance[14]. Le jour dit, vers 7 heures du matin, à marée haute, les deux enfants qui la veille avaient fait leurs adieux à leur grand-mère, embarquaient sur une gabarre escortés par dix gentilshommes du royaume. Sur l'autre rive, François Ier accomplissait les mêmes gestes, entouré de dix gentilshommes espagnols. Quelque temps plus tard, les deux enfants, donnant la main à Lautrec, montaient sur le ponton en même temps que leur père, accompagné du vice-roi de Naples. Ils baisèrent la main du souverain, qui les embrassa. La rencontre fut rapide et silencieuse. Bientôt, ils lâchèrent la main de leur père pour prendre celles de Lannoy et François Ier prit place dans la gabarre qui avait amené ses fils jusqu'à lui. Le roi rentrait dans son royaume où l'attendaient tous les gens de son hôtel et de sa garde personnelle, en livrée neuve. Alors que les cris de joie

fusaient de toutes parts et que déjà François Ier chevauchait vers Bayonne pour retrouver sa mère[15], ses enfants accostaient sur la terre de leur exil, sans fanfare.

Respectant l'ordre voulu par Charles d'Autriche, le vice-roi de Naples remit les enfants de France au connétable de Castille, don Inigo Hernandez de Velasco. Ils prirent la route d'Irun dans la journée, puis gagnèrent Vitoria où Eléonore d'Autriche attendait le sauf-conduit que son frère devait lui délivrer pour gagner la France sitôt le traité de Madrid exécuté. François Ier avait six semaines pour s'en acquitter. François et Henri ne devaient être otages que pour ce temps. Ils furent traités selon leur rang, entourés de leur suite financée entièrement par leur père.

Rassurer les futurs alliés

La libération du roi, les promesses faites pour l'obtenir et l'abandon de deux de ses enfants en garantie attirèrent sur François Ier tous les regards de la chrétienté. Si le roi tenait ses engagements, il était évident que les Etats italiens tomberaient immédiatement sous l'autorité impériale et que le pouvoir de Charles d'Autriche serait total dans la péninsule. Si François Ier refusait, on pensait que le roi des Romains serait obligé de rendre Milan à Sforza pour ôter tout motif aux Vénitiens et au pape de renouveler leur alliance avec le roi de France. Charles d'Autriche perdrait ainsi le gain escompté de la victoire, et s'exposerait à une coalition générale contre lui[16].

Dès son arrivée à Bayonne, pressé par le seigneur de Praet d'appliquer au plus vite le traité de Madrid, le roi lui demanda d'attendre un peu, prétextant qu'il devait au préalable amadouer

plusieurs esprits qui, il en était convaincu, ne manqueraient pas de manifester leur désapprobation s'il les prenait au dépourvu[17]. Le plénipotentiaire du pape, Capino da Capo, arrivé à Saint-Sever le 28 mars 1526 auprès de François Ier, puis l'envoyé de Venise furent quant à eux rapidement rassurés sur les intentions du souverain[18]. Aux deux, François Ier se plaignit de la même façon de son geôlier, fit état de son inhumanité. Le roi n'aurait pas été traité en prince qu'il était. Esquissant de Charles d'Autriche le portrait d'un homme dévoré d'ambitions, François Ier se disait convaincu que le roi des Romains ne manquerait pas, dès que l'occasion se présenterait, d'asservir l'Eglise, l'Italie et d'autres royaumes[19].

Ainsi, François Ier avait tranquillisé les Italiens sur ses volontés : il n'avait jamais eu l'intention de respecter le traité de Madrid dans ce qu'il avait de plus dangereux pour le royaume et ne l'exécuterait pas. S'il avait accepté les propositions exorbitantes du Habsbourg, ce fut sous la contrainte. En somme, le roi répétait publiquement ce qu'il avait déjà dit à ses ambassadeurs et écrit aux institutions de son royaume : un roi de France ne pouvait aliéner une partie du domaine de la Couronne sans le consentement des états généraux et les lois chrétiennes ne permettaient pas qu'un prisonnier de guerre soit maintenu indéfiniment en prison, « car c'était là une peine réservée aux malfaiteurs, et non un supplice de ceux qui étaient victimes de la cruauté de Fortune ». En outre, il était notoire que les engagements passés en détention n'avaient aucune valeur juridique. Le traité de Madrid n'avait donc aucune validité et la parole royale n'était par conséquent pas engagée. François Ier gardait ainsi toute sa foi.

Un discours identique fut tenu aux autres ambassadeurs de la péninsule, rassurés de surcroît sur les intentions de François Ier en Italie. Celui-ci aurait compris la leçon. Il ne chercherait plus dorénavant à recouvrer Milan. Sa seule préoccupation était de faire

libérer ses enfants de leur prison et d'aider les Italiens à jouir de leur liberté. Pour cela, tout de même, il était prêt à reprendre les armes, mais avec eux et contre leur seul adversaire : Charles d'Autriche. François Ier, en ce printemps 1526, n'était donc plus un conquérant. Il était devenu un protecteur des libertés, un bras armé contre la tyrannie. Pour ces motifs, il se faisait une joie d'adhérer à la ligue que les Etats italiens fomentaient. Il pensait toutefois qu'il serait préférable de négocier cette participation dans son royaume, pour y attirer plus facilement le roi d'Angleterre, son nouvel allié qu'il ne souhaitait pas mécontenter[20].

Pourtant, si François Ier n'avait aucune intention de respecter le traité de Madrid, il ne souhaitait pas davantage, malgré ses paroles rassurantes, entreprendre si rapidement une guerre. L'état de son armée et les finances du royaume ne le lui permettaient pas. Il espérait sans doute, par ces alliances nouvelles, obliger Charles d'Autriche à des concessions et notamment à se contenter d'une rançon, malgré le refus obstiné de ce dernier à cette proposition.

Récompenser la fidélité

A Bayonne jusqu'au 21 mars[21], François Ier remonta ensuite lentement sur Bordeaux. L'une de ses premières initiatives fut de redistribuer les charges des capitaines morts à Pavie. Il les attribua à ceux qui avaient été à ses côtés depuis la défaite et qui avaient œuvré à sa libération. Il s'agissait pour la plupart de compagnons de longue date, parfois même d'« amis » d'enfance. Ainsi, le 23 mars, à Dax, Philippe Chabot de Brion devint amiral de France et de Bretagne à la place de Bonnivet[22]. Un mois et demi plus tard, le même était nommé lieutenant général de Bourgogne, en remplacement de Louis de La

Trémoille. A Dax, toujours, Anne de Montmorency obtint la charge de grand maître qu'occupait jadis et jusqu'à Pavie l'oncle du roi, le bâtard de Savoie, ainsi que le gouvernement du Languedoc attribué en 1515 au connétable de Bourbon[23]. Fleurange, tout juste libéré de sa prison de Flandre[24], eut le bâton de maréchal du seigneur de Lescun. Le comte de Saint Pol reçut le gouvernement du Dauphiné par suite de la mort de La Palice. A Mont-de-Marsan, à la fin du mois de mars, François Ier faisait comte d'Etampes Jean de La Barre, bailli de Paris, et confirmait Odet de Foix, comte de Lautrec, gouverneur de Guyenne. Quant à Galiot de Genouillac, lui aussi rescapé de Pavie et libéré depuis peu, il eut l'honneur de recevoir la charge de grand écuyer. Le discret sénéchal de Brézé, qui avait montré sa fidélité au roi lors de l'affaire Bourbon en dénonçant le complot et qui, en Normandie pendant toute l'absence du souverain, avait préservé cette partie du royaume de tous les dangers, fut gratifié du gouvernement de la province en remplacement du duc d'Alençon[25]. D'autres figures, plus secondaires, furent également promues. L'évêque d'Autun, François de Tournon, eut l'archevêché de Bourges, et François Robertet obtint l'emploi de secrétaire des Finances que son père Florimond occupait et qu'il abandonna en raison de son grand âge[26]. Une retraite que le roi fit belle en le comblant de biens[27]. Quant à Antoine de Montpezat, qui avait tant couru de l'Italie à la France depuis plusieurs mois, il fut récompensé par la sénéchaussée du Périgord[28].

La défaite avait donc considérablement modifié l'entourage royal et si certains qui avaient œuvré à la sécurité du royaume pendant son absence, comme le duc de Vendôme, le chancelier Duprat ou le président de Selve, demeuraient des piliers du conseil, malgré l'âge avancé des deux derniers, la promotion des rescapés de Pavie montrait sans doute le besoin de François Ier de rassembler autour de

sa personne des hommes qui dépendaient maintenant totalement de lui pour leur carrière et leur fortune, et dont l'âge (la plupart n'avaient que 30 ans) obligeait à d'autres fidélités pour l'avenir.

Evidemment, le roi n'oublia pas sa famille. Si sa mère, pour une fois, n'eut rien – il avait ajouté à son immense patrimoine le comté de Nemours en 1524 –, Marguerite d'Alençon fut plus que remerciée de l'attention qu'elle portait tant aux enfants de France, à la régente qu'au roi son frère. François Ier confirma en avril 1526 le don que Louise de Savoie avait fait à sa fille du duché d'Alençon et du comté du Perche après la mort de son époux[29] et, en mai, il lui abandonna la jouissance à vie du riche duché de Berry[30]. En juillet, la duchesse d'Alençon recevait d'autres biens en terres[31]. Des distributions, le roi en fit encore les semaines suivantes et ce furent essentiellement les mêmes qui en profitèrent. Ainsi Chabot de Brion devint également bailli et gouverneur du Valois[32]. Montmorency eut la capitainerie de Nantes[33], puis la ville, le château et la seigneurie de Compiègne[34]. Jean de La Barre, en raison de la suppression du bailliage de Paris, fut promu en octobre prévôt mais aussi lieutenant pour le roi dans la capitale[35]. Et puis il y eut les autres, ceux qui à un moment ou un autre s'étaient illustrés par leur fidélité ou avaient œuvré à protéger le royaume, comme Louis de Lorraine, comte de Vaudémont, à qui François Ier confirma les dons que Louise de Savoie lui avait accordés après son action en Bourgogne en mai 1525 : le comté de Penthièvre et ses appartenances[36]. Citons encore Charles Lallemand, seigneur de Laval, nommé vice-gouverneur du Dauphiné, ou Jean de Crépy, nouveau bailli d'Amiens[37]. Les récompenses se firent également en espèces sonnantes : dons, remboursement de prêts à des particuliers, attribution de foires et de marchés à de petits seigneurs pour complément de leurs revenus, mais aussi à de bonnes villes qui s'étaient illustrées par leur résistance à l'ennemi, telles que Marseille.

Enfin, François Ier montra son autorité en prenant parti pour ceux en qui il avait mis sa confiance et dont l'action avait été discutée pendant son absence. Tout comme il l'avait fait pour sa mère pendant l'affaire Bourbon, il défendit très ouvertement son chancelier. Le 9 avril 1526, conformément aux pouvoirs que lui conférait le concordat, il autorisait Antoine Duprat à prendre possession de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et, le 21 avril, il lui confirmait la possession de l'archevêché de Sens[38]. Ces différentes gratifications se prolongèrent deux années encore, augmentant un peu plus la fortune de ceux qui avaient été reconnus importants dès les premiers jours de liberté du roi, puisque ce furent eux qui en profitèrent en premier. Ces distributions furent même l'essentiel de l'activité royale en matière de politique intérieure jusqu'à la fin de l'année 1528. François Ier était de retour en France, mais le désir de le réformer ne le préoccupait pas davantage que par le passé. Ce désintérêt s'explique peut-être parce que beaucoup était encore à faire pour sécuriser les frontières du royaume.

La ligue de Cognac

Le 2 avril 1526, à Mont-de-Marsan depuis deux ou trois jours, François Ier était à nouveau sollicité par le seigneur de Praet. Le roi refusa de le voir, prétextant qu'il attendait des nouvelles des membres des états de Bourgogne pour prendre une décision définitive.

Alors que le prélat s'en retournait bredouille en Espagne[39], François Ier autorisait, le 7, Jean Joachim de Pessaro à partir pour Londres avec une copie du traité de Madrid, dont Henry VIII ignorait encore le contenu précis et la promesse autographe du roi de respecter les accords de Moor. Une lettre patente portant obligation

des 2 millions d'écus y était jointe[40]. Le 9, à Bordeaux, après une entrée assez modeste dans la ville, François Ier promettait à l'ambassadeur anglais Cheyney de ne jamais respecter le traité signé avec Charles d'Autriche tant que celui-ci n'aurait pas remboursé la dette qu'il avait contractée auprès d'Henry VIII en 1521. Il déclarait aussi vouloir ne jamais séparer la Bourgogne du royaume, mais, en revanche, se disait prêt à lui concéder une rançon d'un montant honorable.

Alors qu'à Paris et dans toutes les bonnes villes de France, pendant quatre jours, du 14 au 17 avril, plusieurs processions célébraient la libération du roi[41], l'ambassadeur de François Ier arrivait à Londres. Le 19, il assistait à la confirmation de la paix de Moor dans la chapelle du château de Greenwich en présence d'Henry VIII. Le 29, les juristes anglais rendaient leur avis. Ils affirmèrent que le traité de Madrid n'était pas valable puisqu'il avait été extorqué au roi par la violence et la terreur. Dès lors, François Ier n'était plus seul à déclarer nul le texte que Charles d'Autriche lui avait imposé. Celui qui ambitionnait toujours d'être l'arbitre des deux princes avait opté pour la France. Ce choix, Wolsey et Henry VIII tentèrent d'en tirer profit. Ils proposèrent une nouvelle épouse au souverain, celle qui un temps avait été promise au dauphin François, la fille du roi anglais, Mary.

En France, ce projet de mariage fut accueilli favorablement et la confirmation de la paix de Moor eut lieu le 10 mai 1526 dans la ville natale du souverain, Cognac, où François Ier et sa suite avaient fait halte depuis la fin avril. Le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, y assistait. Celui qui avait quitté Madrid un mois plus tôt sur ordre du Habsbourg était auprès du Valois pour impétrer ce que Praet n'avait pu obtenir. François Ier laissa son chancelier annoncer sa réponse. Elle restait la même. Duprat fit remarquer que le roi avait commencé à

honorer plusieurs conditions du traité, en ordonnant notamment la libération du prince d'Orange et du seigneur de Saint-Vallier[42], mais confirmait que son souverain ne pouvait soustraire le duché de Bourgogne de la Couronne et que seule une rançon était acceptable[43]. Le 18 mai, François Ier recevait un nouvel appui à son refus d'obtempérer. Celui du pape Clément VII[44].

En moins de deux mois, Charles d'Autriche était passé de l'état du prince le plus puissant et le plus craint de la chrétienté à celui d'homme pratiquement isolé sur qui toutes les rancunes se concentraient. Cet isolement fut plus visible encore lorsque le 21 mai François Ier adhéra à la ligue italienne.

Il s'agissait d'une alliance perpétuelle entre le pape, Venise, le duc de Milan et le roi de France. Sa création avait pour objectif une double libération : celle de Francesco Sforza, pris au piège dans le château de Milan par les armées du roi des Romains toujours dans le duché, et celle des enfants de France retenus en Espagne. Charles d'Autriche pourrait y adhérer dans un délai de trois mois, à la condition de respecter ses exigences. Evidemment, s'il le faisait, son titre impérial serait reconnu par tous les princes chrétiens et chaque Etat participerait au financement de son voyage à Rome, lieu de son couronnement, comme une marque matérielle de cette reconnaissance. Des conditions qui remettaient en cause les propos des ambassadeurs du roi à l'été 1525. Dans l'attente, une armée de libération du Milanais serait mise en place par les coalisés. Venise y pourvoirait par 800 hommes d'armes, 1 000 chevau-légers et 8 000 fantassins. Les 4 000 fantassins que Francesco Sforza s'était engagé à fournir seraient levés et financés par Clément VII et les Vénitiens tant que le duc serait prisonnier. Le roi de France, pour sa part, enverrait 500 lances et paierait au pape et à la Sérénissime 40 000 écus par mois, sommes qui contribueraient au financement

des mercenaires suisses utiles à la finalité du dispositif. En outre, François Ier déclarerait la guerre au roi des Romains là où cela lui semblerait opportun, soit en Italie, soit en Espagne, avec une armée d'au moins 2 000 lances, 10 000 gens de pied et plusieurs grosses pièces d'artillerie. Pour prendre Gênes et empêcher toute possibilité à Charles d'Autriche de venir, par l'Espagne, ravitailler ses troupes en Lombardie, François Ier armerait douze galères légères auxquelles s'ajouteraient treize vénitiennes, entretenues par la république. Les navires du Saint-Siège renforceraient cette flotte. Après la victoire sur l'armée impériale tant sur terre que sur mer, les forces de la ligue se rassembleraient pour surprendre le royaume de Naples. Si la conquête de celui-ci était avérée, le pape était déclaré libre d'en donner l'investiture à qui bon lui semblerait. Les gens du roi y mirent toutefois une condition. Afin que François Ier ait la certitude que les victoires obtenues en Italie faciliteraient la libération de ses enfants, le royaume de Naples serait susceptible d'être rendu à Charles d'Autriche dans un délai de quatre mois après son occupation par les forces de la ligue pour servir de possible monnaie d'échange. Dans le cas où les princes de France ne seraient pas de retour après ce temps, François Ier recevrait à perpétuité un cens de 75 000 ducats par an dans ledit royaume italien. Parce qu'il renonçait à Milan, le roi exigea aussi des compensations financières qui lui furent accordées. Il toucherait une rente dont le montant serait fixé par le pape et les Vénitiens mais qui ne pourrait être inférieur à 50 000 ducats par an. En outre, Sforza devrait accepter une épouse française de sang noble choisie par le roi et entretiendrait son frère Massimiliano en lieu et place de François Ier. Le comté d'Asti serait rendu à la France et François Ier retrouverait l'autorité qu'il avait exercée sur Gênes. Le doge Antoniotto Adorno pouvait bien évidemment entrer dans la ligue, mais à la seule condition de reconnaître le roi de France

comme son seul et unique supérieur. Ces choses accomplies, les alliés réclameraient ensemble à l'empereur la restitution des enfants. Si celui-ci refusait, ils iraient porter les armes en Espagne, les Etats signataires s'engageant dès à présent à fournir au roi de France 1 000 hommes d'armes, 1 500 chevau-légers et 10 000 hommes de pied, ou de l'argent pour financer ces soldats. Quant à Henry VIII, il fut nommé protecteur de la ligue et aurait la faculté d'y entrer quand bon lui semblerait. Si Clément VII avait refusé d'intégrer dans cette alliance le duc de Ferrare toujours rebelle à son autorité, il ne faisait aucun doute que Florence y adhérerait sous peu[45].

François Ier et ses conseillers avaient fait pour le mieux. Si le roi de France prétendait ne plus vouloir posséder Milan et Naples, il en recevrait, en cas de succès des armées de la ligue, 120 000 ducats de pension et conserverait Asti et Gênes, ce que le traité de Madrid ne lui laissait plus espérer. Surtout, il existait maintenant un plan susceptible d'exclure totalement de la péninsule la présence espagnole, ce qui laisserait à François Ier les mains libres en Italie. Si le roi confirmait la validité de l'élection impériale et reconnaissait Charles d'Autriche vrai empereur chrétien, c'était à la condition qu'il ne soit plus présent dans la péninsule. Par ailleurs, il montrait à tous que la France, malgré le désastre de l'an passé, était capable de se lancer à nouveau dans une campagne militaire ambitieuse, preuve que sa puissance n'avait pas été altérée. Un traité qui était aussi très favorable au prince anglais et à son cardinal chancelier puisque ceux-ci devaient recevoir pour leur soutien de grosses pensions, 30 000 ducats de rente annuelle pour le prince et 10 000 pour l'homme d'Eglise[46].

Le texte de la ligue fut ratifié par la république de Venise le 2 juin, et par Clément VII le 4 du même mois[47].

Le « non » bourguignon

Restait à François Ier à faire valider par les parlements des provinces concernées son refus d'abandonner la Bourgogne et les autres terres demandées par Charles d'Autriche dans le traité de Madrid. Déjà, au début d'avril 1526, le roi avait envoyé aux états provinciaux et aux pays d'élection plusieurs lettres. Elles les informaient des motifs pour lesquels il refusait de céder la Bourgogne et ses territoires adjacents au Habsbourg. Le mois suivant, il demandait la réunion des états de Bourgogne et de ceux du comté d'Auxonne afin qu'ils entendent plus précisément son raisonnement que le seigneur Chabot de Brion exprimerait en son nom, en tant que nouveau gouverneur de la province[48]. Le 4 juin, les députés de Bourgogne rendaient leur verdict. Ils n'admettaient pas la scission et l'expliquaient. Ils jugeaient la demande de Charles d'Autriche « une chose injuste et déraisonnable et dans le droit et selon la loi de France impossible ». Outre qu'ils validaient l'opinion selon laquelle l'engagement du roi avait été obtenu par la force et la crainte « de perpétuelle prison », ils étayèrent leur position en rappelant les origines du duché et les liens qui l'unissaient à la Couronne. En conclusion, ils mentionnaient les traités de Paris et de Noyon dans lesquels Charles d'Autriche s'était engagé à ne jamais réclamer les terres qu'il revendiquait aujourd'hui. Respectueux du droit, les députés n'entendaient donc rien faire contre le roi de France et la Couronne, sous laquelle ils émettaient le désir de continuer à vivre, en obéissance à leur prince qu'ils disaient « naturel », choix qui serait « vray franchise et liberté selon le vray commandement de Dieu ». Ceux du comté d'Auxonne exprimèrent les mêmes sentiments quatre jours plus tard[49].

Ces décisions « populaires », François Ier les utilisa comme base d'une nouvelle argumentation, rendue publique dans un imprimé rédigé en latin et en français, en juillet 1526. Le roi y exposait longuement les motifs pour lesquels il n'avait pas exécuté la clause bourguignonne du traité de Madrid. Il y rappelait le serment du sacre, serment qui par avance rendait vain celui prêté à son vainqueur. Qu'auraient pensé ses parlements et ses sujets s'il avait livré cette province « milieu et cueur de France », qualifiée par lui de plus puissante forteresse du royaume ? Il fit également appel à un droit peu usé par lui, celui des peuples : « Il est fondé en droit qu'on ne peult […] villes ou provinces contre la volonté des habitants et subjets transférer en aultre, et pour ce n'en sauroit-on parvenir à la translation ou aliénation, sinon par leur consentement expres. » Aussi avait-il souhaité consulter les états de Bourgogne et d'Auxonne pour connaître leur opinion. Ils avaient librement choisi leur destinée. Un choix dont se félicitait le roi, qui confirmait la position royale partagée par ses sujets : ne donner à Charles d'Autriche qu'une rançon pour compensation. Enfin, François Ier dénonçait les tentatives d'intimidation de certains personnages gagnés à la cause impériale lors des débats, intimidations qui n'avaient porté aucun résultat auprès des intéressés[50].

De ces interventions pour inciter les Bourguignons de France à rejoindre l'Empire, il reste des témoignages écrits. Leur parution dut commencer dès le début de l'incarcération de François Ier. Il s'agissait de textes, chansons et poèmes en langue française et presque toujours d'auteurs anonymes. En plus de ceux qui se moquaient ouvertement du roi et de sa défaite[51], d'autres invitaient les Bourguignons à se libérer du « pharaon[52] ». L'un des plus virulents et des plus explicites fut un dialogue entre la France et la Bourgogne. La première venait dire adieu à la seconde tout en essayant de la retenir

dans son giron alors que l'autre n'avait plus qu'une seule envie, se placer sous l'autorité impériale :

> « Adieu vous dis, plus vous ne me r'aurez
> Bien ne tardoit que fusse hors de voz mains ;
> Je tiens pour vray que ung roy tost vous aurés
> Qui est l'empereur ou Bourbon pour le moings.
> Ils scauront bien les opprobres inhumains
> Que faict m'aves, pas je ne le vous cèle.
> Tant de rapines, d'impotz et d'aultres maintz ;
> Brief, en tel cas m'avés esté rebelle. »

Dame France avait beau pleurer, se lamenter de la situation à laquelle elle était réduite, affirmer que la province était indispensable à sa survie, elle se soumettait à l'évidence et admettait que la Bourgogne n'était pas du royaume. Quant à cette dernière, elle ne dissimulait pas sa joie de recouvrer bientôt sa liberté et celui qu'elle nommait son vrai maître :

> « C'est bien raison, certes, qu'on me redonne
> A mon vray maistre ayant triple couronne,
> Asses longtemps m'avés occupé.
> […]
> Prince de France, de joie suis assouvye,
> Puisque l'aigle me tient dessoubs son esle ;
> Très aise suis qu'on vous tient à Pavye.
> Pour me rehavaoir, d'aultres bien n'ay envie :
> Car en tel cas m'aves esté rebelle[53]. »

A l'été 1526, outre les paix avec l'Angleterre et les Etats italiens, dont les négociations avaient été engagées depuis plusieurs mois, la recomposition immédiate d'un nouveau conseil et un semblant d'armée, le roi et ses publicistes avaient su, tant dans le royaume que dans la chrétienté, faire passer les demandes de Charles d'Autriche pour irrecevables. François Ier avait perdu la guerre et l'avait l'admis. S'il lui fut permis de reprendre aussi rapidement une telle position dans le concert européen et défendre ainsi l'unité du royaume, il ne le dut qu'au soutien de ses nouveaux alliés, des Etats bien plus faibles que la France et qui n'envisageaient pas, même réunis, de résister à la puissance impériale sans elle.

XXIII

Le sac de Rome

Des espoirs déçus

Clément VII n'avait pas attendu l'établissement définitif de la ligue de Cognac pour agir. Alors qu'il avait dépêché auprès du roi de France Capino da Capo au prétexte de le complimenter sur sa délivrance, et qu'il avait envoyé en Angleterre le protonotaire Gambara afin d'obtenir d'Henry VIII un soutien ferme dans sa lutte contre les Turcs, il avait dès la fin mai 1526 ressemblé de l'argent, levé des troupes et distribué des armes pour mettre Rome en défense contre les hommes de Charles d'Autriche stationnés dans le royaume de Naples. Certain de la défaite de l'armée espagnole qui s'appauvrissait dans un Milanais ravagé par près de cinq ans de guerre et sans secours humain probable en raison des difficultés financières de leur prince, le pontife résistait orgueilleusement aux offres de l'ambassadeur impérial don Ugo de Moncada qui tentait de l'éloigner de la ligue. Alors que l'envoyé de l'empereur quittait la cité pontificale le 24 juin, le saint-père exprimait par écrit à Charles d'Autriche son amertume. Il lui reprochait aussi son ingratitude et lui signifiait officiellement l'« union et confédération » qu'il avait conclue avec ceux qui aimaient la paix de l'Italie et le bien de la chrétienté. En d'autres termes, il lui déclarait la guerre[1].

Clément VII pouvait parader. Les premières entreprises de l'armée des gens de la ligue furent des succès. La campagne débuta dans les premiers jours de juin 1526, sans attendre le renfort français. L'armée pontificale conduite par Francesco Guichardini, président de Romagne, était soutenue par Jean de Médicis et ses hommes. Le duc d'Urbino menait celle de Venise – 20 000 hommes de pied, 2 000 hommes d'armes et autant de chevau-légers[2]. La première entreprise fut la conquête de Lobi, si indispensable au ravitaillement de Milan. Alfonso d'Avalos, marquis Del Vasto et cousin de Francesco Ferdinando Pescara mort en décembre 1525, tenta de résister, sans succès[3]. Lobi aux mains des hommes de la ligue, ceux-ci se portèrent immédiatement sur Milan avec l'intention de libérer Sforza assiégé dans la citadelle.

Au début juillet, ils se positionnaient entre San Donato et San Martino, à quelques kilomètres de la ville. L'arrivée de plusieurs centaines de confédérés conforta l'espoir d'une victoire prochaine et rapide. Le 7, une partie des soldats de la ligue logeaient devant Milan. Urbino et ses gens envisagèrent de prendre les portes de Rome et de Tosa. Mais les Espagnols se défendirent et, finalement, l'assaut ne fut pas donné[4]. Le 8 juillet, alors que Clément VII pressait d'une part François Ier de venir en Italie, lui proposant, pour l'encourager, de donner le royaume de Naples à son deuxième fils Henri, et qu'il proclamait d'autre part solennellement la ligue de Cognac, paradant en grand triomphe dans les rues de Rome[5], le duc d'Urbino se retirait de dessous les murs de Milan pour regagner Marignan, où il avait établi son camp.

Cette reculade annihila l'euphorie des premiers jours qui, rapidement, laissa place à l'inquiétude tant à Venise qu'à Rome où Clément VII commençait à se plaindre du roi de France et de son allié Henry VIII[6]. Plaintes entendues par François Ier, qui promit le

19 juillet un premier versement pour financer le contingent de confédérés qu'il s'était engagé à payer, dissipant ainsi les rumeurs selon lesquelles il tenterait une alliance séparée avec Charles d'Autriche. En fait, cette lenteur, que nombre d'historiens ont justifiée par le manque d'entrain du roi à participer à cette aventure, fut due essentiellement à la mauvaise organisation du système français, qui ralentissait l'exécution des ordres du roi chaque fois que ce dernier était loin des centres du pouvoir.

Pendant ce temps, dans le Milanais, les déconvenues se succédaient pour l'armée de la ligue. Débarrassés ou presque de leurs adversaires pour plusieurs jours, les Espagnols redoublaient d'efforts et réparaient les fortifications de Milan, dont les habitants déjà ruinés, diminués par la peste et malmenés par les occupants, avaient interdiction de fuir. Ils cherchèrent aussi à s'emparer une fois pour toutes de la citadelle dont la reddition sonnerait le glas des prétentions des signataires du traité de Cognac dans le duché[7]. L'arrivée du duc de Bourbon fut un autre espoir. L'homme avait quitté Barcelone à la fin juin 1526, avec six navires et plus de 800 hommes. Dans ses bagages, 100 000 ducats pour le paiement des troupes. De Gênes où il avait débarqué, il s'était conduit directement sur Milan. Il y entra le 15 juillet et prit aussitôt le commandement de l'armée avec le titre de lieutenant général d'Italie. Mais l'argent suffit à peine à payer une partie des soldes. Par ailleurs, les plaintes des Milanais furent nombreuses. Le manque de nourriture était dramatique. Aussi la première initiative du connétable fut-elle de vider la cité des femmes, enfants et « autres bouches inutiles[8] ». Ceux-ci, abandonnés à leur sort, trouvèrent refuge chez les hommes de la ligue, où ils témoignèrent de leur misère, incitant le duc d'Urbino à lancer une nouvelle offensive pour libérer Milan et son château de la domination espagnole. Les plaintes furent entendues et, le 22 juillet, Urbino

reprenait le chemin de Milan, établissant son camp entre l'abbaye de Casaretto et la rivière du Lambro. Pourtant, il n'alla pas plus loin et aucune attaque n'eut lieu. Finalement, Sforza, à bout, capitula le 24[9]. Malgré un nombre d'hommes très inférieur, l'armée de Bourbon était maintenant maîtresse de la Lombardie. Le duc de Milan fut acheminé à Côme. Il n'y resta pas et rejoignit les hommes de la ligue, dont une bonne partie s'étaient retirés à Lobi.

Rien ou presque n'avait été respecté par Bourbon du traité de reddition signé avec Francesco Sforza. Aussi, celui-ci ratifia dès son arrivée dans le camp allié son engagement dans la ligue. Quant à Urbino, alors qu'il poursuivait mollement le siège de Milan, il tenta quelques initiatives et envoya le seigneur de Malatesta à Crémone pour en faire le siège, qui débuta le 7 août.

A Rome, Clément VII ne cachait plus sa colère. Il accusait le roi de France d'être responsable de ce semi-échec. Pourtant, celui-ci ne l'oubliait pas. A Amboise depuis le 30 juillet, dans l'attente de nouvelles du traité que ses ambassadeurs rédigeaient avec les hommes d'Henry VIII (texte établi le 8 août 1526 à Hampton Court et que le roi ratifia le 20[10]), dans lequel le Valois s'engageait à ne pas traiter avec Charles d'Autriche pour la délivrance de ses enfants sans la participation du Tudor et sans que le Habsbourg ne donne à l'Anglais caution valable des sommes qu'il lui devait[11], François Ier avait envoyé auprès du saint-père Guillaume Du Bellay pour lui demander un peu de patience. L'armée que le marquis de Saluces conduirait était en formation à Lyon. Dans l'attente, le roi requérait d'autres engagements du pontife, dont un chapeau de cardinal pour Antoine Duprat et l'autorisation de lever une décime sur le clergé de son royaume pour financer l'aide à la ligue. La pauvreté de la France en aurait été la cause[12].

Reste que ces paroles encourageantes n'atténuaient pas les menaces qui pesaient sur le pape : les hommes de Charles d'Autriche étaient sur sa frontière napolitaine. Isolé, sans défense solide et redoutant une invasion de ses Etats, Clément VII écouta avec plus d'attention les paroles de don Ugo de Moncada qui, à Rome, cherchait toujours à le rallier à la cause de son maître. Pour l'effrayer davantage, le capitaine espagnol avait laissé agir les Colonna, famille de condottieri à la solde du plus offrant. En quelques jours, ceux-ci prirent Anagni et s'approchèrent des portes de la Ville éternelle. Le plan fonctionna. Le 22 août 1526, Clément VII signait un traité d'alliance avec Vespasiano Colonna. Les Colonna rendraient les places prises depuis le début du conflit, retireraient leurs troupes dans le royaume de Naples et n'entretiendraient plus de soldats dans les Etats pontificaux. Evidemment, ils ne prendraient plus les armes contre le pape. En échange, et là résidait la victoire de l'ambassadeur de Charles d'Autriche, Clément VII n'engagerait rien contre eux et leur pardonnerait leurs offenses. En somme, le pontife romain acceptait tacitement de ne pas soutenir une invasion de Naples par les hommes de la ligue.

Première invasion de Rome

La stratégie de Clément VII se retourna bientôt contre lui. L'armée ottomane avait repris l'offensive sur la frontière hongroise au début de l'été et remporté une victoire décisive à Mohács, le 29 août 1526, bataille durant laquelle le roi de Hongrie, Louis II, âgé de tout juste 20 ans, avait trouvé la mort, et avec lui les plus grands noms de la noblesse du pays. Cette victoire laissait prévoir d'autres catastrophes pour la chrétienté. Le pape pouvait présager que Soliman II serait

bientôt maître de tout le royaume hongrois. Il en conclut qu'il était de son devoir de faire arrêter au plus vite les conflits qui germaient entre les princes chrétiens. Il songea à organiser une rencontre en Avignon entre lui, François Ier et Charles d'Autriche. Un désir de paix qui était partagé par d'autres. Henry VIII crut par ce moyen se repositionner sur l'échiquier européen et proposa de jouer à nouveau les arbitres dans le bras de fer qui opposait le Habsbourg au Valois. Ce dernier, à la tête d'un royaume appauvri et sans plus guère de crédit auprès de banquiers qu'il ne remboursait pas, ne pouvait financer rapidement une armée à la hauteur des ambitions de la ligue de Cognac. La raison allait peut-être l'emporter. C'était oublier la détermination de Charles d'Autriche qui n'entendait pas, malgré les énormes difficultés qu'il rencontrait lui aussi sur le plan financier, abandonner le combat contre le Français sans être victorieux selon ses vœux. Il refusa les propositions de Clément VII. Il avait pour objectif de rompre la ligue. Il attaqua son point faible, le pape.

Dans la nuit du 20 septembre, l'armée des Colonna envahissait les Etats pontificaux et se conduisait sur Rome avec 800 cavaliers et 3 000 hommes de pied. Ils entrèrent par la porte Saint-Jean-du-Latran. Don Ugo de Moncada les accompagnait. Clément VII eut le temps de se réfugier au château fortifié de Saint-Ange avec ses cardinaux. Pourtant, hormis le palais épiscopal, la ville ne fut pas pillée. Moncada chercha immédiatement à négocier. Le 21, le pontife, démuni, acceptait une trêve de quatre mois[13]. Cette trêve concernait non seulement le Saint-Siège et le royaume de Naples, mais également le duché de Milan, les Florentins, les Génois, les Siennois et tous les sujets médiats ou immédiats de l'Eglise, puisque le pape s'engageait à retirer au-delà du Pô ses troupes encore dans le Milanais, à licencier sa flotte, mais également Andrea Doria qui l'avait rejoint depuis le printemps avec ses galères. En échange, les Colonna

promettaient à nouveau de rentrer sur leurs domaines et de faire évacuer leurs hommes des terres de l'Eglise pour les stationner dans le royaume de Naples[14].

Cette trêve devait anéantir tous les desseins de la ligue de Cognac en Lombardie, ainsi que le fruit de la victoire de Crémone du 23 septembre. Le projet de prendre Gênes grâce à la conjugaison des flottes vénitienne, pontificale et française fut lui aussi abandonné, tout comme celui de prendre Milan en tenaille. Charles d'Autriche avait marqué un point. Toutefois, il n'était pas non plus dans l'intention de Clément VII de respecter entièrement le traité. S'il rappela ses galères alors stationnées à Savone, et ses troupes qui défendaient le Milanais, il y laissa Jean de Médicis avec ses 4 000 hommes au prétexte qu'ils étaient payés par le roi de France. Quant à Doria, il repassa au service de François Ier, avec tous ses navires. Le 15 novembre, pour montrer son attachement à l'action de la ligue, le pontife acceptait la levée de la décime demandée par le roi, moyennant 100 000 écus pour lui. Malgré les efforts de Charles d'Autriche pour la détruire, la ligue de Cognac demeurait donc et sa puissance armée n'avait pas été atteinte puisque, entre-temps, 2 000 Grisons et 4 000 autres confédérés, financés encore par François Ier, étaient arrivés au camp du duc d'Urbino, qui crut pouvoir enfin venir à bout de la cité de Milan.

Charles d'Autriche n'avait pas misé uniquement sur la défection du pape. De son frère Ferdinand, il avait obtenu 12 000 à 13 000 lansquenets que Georg von Frundsberg se chargeait de conduire dans le Milanais avec quelques sommes d'argent pour les arriérés des soldes des mercenaires déjà sur place. Ce secours déjoua une nouvelle fois les plans de la ligue de Cognac. Autant par manque de courage que par absence de stratégie, le duc d'Urbino, à l'annonce de l'arrivée du capitaine allemand, préféra lever le blocus de Milan et

entraver la descente des lansquenets. Il ne fit que courir à leur queue et ne put les arrêter. Par ailleurs, Charles d'Autriche avait monté une autre armée en Espagne : 9 000 hommes et de l'artillerie à destination de Naples. Elle embarqua le 26 octobre de Carthagène sous le double commandement de Lannoy et de Alarcon.

A la fin de l'année 1526, alors que la guerre se faisait si maladroitement dans le Milanais pour ceux de la ligue, Clément VII craignait à nouveau d'être pris au piège dans ses Etats. Pendant que les navires espagnols accostaient dans le port de Gaète au royaume de Naples, le 11 décembre, deux envoyés de Charles d'Autriche, Cesare Fieramosa et le général des franciscains de l'Observance Francisco Quinones de Los Angeles, le pressaient de conclure une paix séparée avec leur souverain le plus rapidement possible. Clément VII accepta d'en discuter en janvier 1527.

L'Empire pour témoin

Si Charles d'Autriche montrait sa ferme intention de conserver dans la péninsule Italienne les acquis de sa victoire à Pavie en poursuivant la guerre, avec l'idée de s'en rendre le maître unique, il ne dissimulait pas sa colère contre le roi de France, qu'il accusait de l'avoir dupé. Le Habsbourg refusait toujours le principe de la rançon, et gardait les enfants du Valois. Tant que Charles d'Autriche crut à la sincérité de François Ier, ceux-ci, demeurés à Vitoria, furent bien traités. Mais, après le compte rendu de Lannoy et l'adhésion du roi de France à la ligue de Cognac au mois de mai 1526, le roi des Romains changea d'attitude à l'égard des deux princes. Eléonore d'Autriche, qui les avait accompagnés jusque-là, dut les quitter et s'en retourner à Valladolid attendre que celui que son frère lui avait promis pour

époux veuille bien respecter l'entièreté du traité. Quant aux enfants, ils furent éloignés peu à peu de la frontière. Après un séjour à Burgos puis à Palencia, ils furent conduits au château de Villalda del Alcor, une ancienne propriété des hospitaliers passée depuis peu dans le patrimoine du duc de Frias. Toutefois, bien qu'otages, ils n'étaient pas considérés comme des prisonniers et restaient entourés de leurs serviteurs venus de France. Ils pouvaient continuer à étudier et jouissaient d'une certaine liberté[15].

En France, tout en regardant de près les affaires d'Italie, François Ier était arrivé par petites étapes sur les bords de Loire, où il se cassa un bras lors d'une chasse, au début de l'été 1526[16]. Dans les bonnes villes du royaume où il passait, il s'était fait reconnaître non pas par des réceptions fastueuses, mais par l'exercice du pouvoir que lui donnait sa qualité de roi de France, celui de guérisseur[17]. Il cherchait aussi à confirmer son réseau d'alliances, notamment en Germanie, en tentant de regagner la confiance des princes allemands toujours susceptibles de s'opposer au roi des Romains.

C'est à Chambord, à la fin septembre 1526, qu'il apprit la victoire de Soliman II en Hongrie. Une occasion qu'il saisit pour vilipender officiellement le Habsbourg. Il le désigna comme responsable de la défaite par son comportement et l'accusa d'être, de ce fait, un véritable danger pour la paix de la chrétienté[18]. Cette opinion, il la fit mettre par écrit le 6 octobre, à Beaugency, dans une lettre qu'il adressa à la diète impériale assemblée à Spire[19]. François Ier reprenait l'habit dont il s'était paré depuis son retour d'Espagne, celui du prince luttant contre toutes les tyrannies. Surtout, il envisageait de profiter de la division des princes allemands qui, depuis la crise paysanne qui avait éclaté dans le sud de la Germanie au printemps précédent, s'opposaient sur des questions financières et religieuses. Certains, comme le duc Frédéric de Saxe, ne cachaient plus leur adhésion aux

thèses luthériennes, toujours condamnées par le roi des Romains. La menace turque fut un nouveau sujet de colère contre Charles d'Autriche. Sa résidence continuelle en Espagne était, pour quelques-uns, la cause de cette menace. François Ier se présenta à eux tel un soutien nécessaire, au moins contre les armées de Soliman II. Pour justifier son attitude, il persévéra dans la critique de son ancien geôlier, qu'il accusait d'entraver une union totale des princes chrétiens par son obstination à rejeter les conditions de paix honnêtes et équitables qu'il lui avait proposées ces dernières semaines. Il brossait du roi des Romains un portrait sans complaisance, celui d'un homme dépourvu d'émotions, incapable de s'attendrir sur la mort de Louis II de Hongrie, une mort que François Ier jugeait indigne, ou sur les malheurs de sa propre sœur, Marie, maintenant veuve. Insensible à sa famille, Charles d'Autriche l'aurait été aussi aux calamités publiques, celles que vivait son peuple aveugle face aux menaces qui pesaient alors sur l'Autriche, devenue le dernier rempart avant le monde des infidèles. Il demandait aux députés d'user de leur pouvoir pour le raisonner et réprimer son ambition qui ne faisait qu'affaiblir la chrétienté. S'ils parvenaient à cet exploit, François Ier se tenait prêt à joindre ses forces et sa personne aux leurs afin de rassembler une armée assez puissante qui, il en était convaincu, viendrait à bout du Turc. Si ses offres étaient rejetées par le Habsbourg, les princes allemands ne pourraient lui en tenir rigueur. C'était leur prince qui était mauvais[20].

Informé de ces propos, Charles d'Autriche répondit à François Ier et aux princes du Saint-Empire depuis Grenade, le 29 novembre 1526. Un texte qu'il fit publier avec la lettre du roi pour que toutes les cours d'Europe puissent juger qui était le fourbe, les deux mentant grossièrement. Le roi des Romains y démontrait sa clémence et sa bienveillance à l'égard du roi de France lorsque celui-

ci avait été son prisonnier. Un prisonnier qu'il n'aurait pas reçu en vaincu mais en vainqueur. La preuve était qu'il lui avait donné sa sœur en mariage afin qu'il « fuysse devenu nostre beau frère et amy ». Et malgré cela le Valois restait un perturbateur de paix, occupait des places qui ne lui appartenaient pas, « par force et violence, et par injustice ». Charles d'Autriche ne lui aurait demandé que de lui restituer ce qu'il assurait être son héritage. Il lui avait fait confiance, l'avait libéré. Mais ce roi sans parole avait violé sa foi et sitôt libre avait formé « une scandaleuse confédération avecque le pape de Rome et aultres princes d'Italie » pour le chasser du royaume de Naples et le ruiner. Sauf que Dieu ne voulait pas leur donner sa faveur. Il n'y avait qu'à voir les résultats de la ligue de Cognac sur le terrain. A l'évidence, Charles d'Autriche était dans son droit puisque Dieu lui donnait la victoire. Par ailleurs, François Ier ne se bornait pas à prendre les armes contre lui, il encourageait des publications qui l'insultaient. Parmi ses reproches, il y avait celui de la défaite de la Hongrie. Le roi des Romains s'en défendit. S'il n'avait pas été défendre ce royaume, c'était justement parce que la guerre que conduisait le roi de France menaçait ses frontières et l'en avait empêché. A la douleur que François Ier feignait d'éprouver de la mort de Louis II de Hongrie il ne donnait aucun crédit. Elle n'était que l'expression de la duplicité du Français. Charles d'Autriche démontra que le roi de France aurait été un mauvais chrétien. Non seulement il affirmait que François Ier aurait établi des contacts avec le Grand Turc dès 1522, lors d'un séjour en Avignon où le Valois aurait reçu un ambassadeur du sultan, mais aussi qu'une alliance avait été scellée. Ce serait l'argent de France qui aurait permis à Soliman II de conquérir Rhodes[21]. Cette alliance aurait perduré depuis, il en avait la preuve : une lettre datée de septembre 1525 signée par Soliman II, interceptée par les agents de l'empereur. Le Turc y assurait que

Charles d'Autriche paierait un jour la mauvaise fortune de François Ier et qu'après la Hongrie il envisageait de conquérir l'Allemagne et Rome[22]. Ce faux que Charles d'Autriche faisait publier en même temps que son plaidoyer lui permettrait de soutenir que l'attaque de la Hongrie aurait été fomentée par François Ier afin d'ouvrir un nouveau front pour mieux affaiblir la puissance impériale et, par là même, celle de toute la Germanie. Les députés de la diète ne devaient pas se tromper. Mohács était aussi une victoire du roi de France. Mais le roi des Romains avait confiance en ses vassaux. Aucun ne pouvait ignorer la nature du peuple de France, toujours prêt à semer la discorde pour tenter d'en tirer profit. Ainsi, si le Habsbourg ne séjournait pas en Germanie, la faute n'en incombait qu'au Français. Toutefois, ils ne devaient nullement désespérer. Dieu, comme il l'avait déjà démontré, était à ses côtés et ce, depuis son avènement. Pour cette raison, Charles d'Autriche les assurait qu'il ferait tout pour marcher bientôt contre les infidèles qui les menaçaient[23].

Le refus par François Ier d'appliquer dans son entièreté le traité de Madrid avait été d'abord une affaire entre deux princes. Il impliqua peu à peu toute l'Europe. Encore une fois, les deux hommes avaient pris les pays chrétiens pour témoins de leurs rivalités et cherchaient des soutiens pour affaiblir l'autre afin d'augmenter leur puissance, faisant fi des morts et de l'argent dépensé. Quelles que furent les opinions réelles des princes allemands dans ce débat, ces invectives ne firent pas avancer la situation. Les armes allaient donner davantage de résultats.

Le pape en danger

Toujours pressé par les envoyés de Clément VII d'intervenir en Italie, François Ier s'était engagé plus encore dans la guerre et avait promis, à la fin décembre 1526, de se rendre à Lyon le mois suivant pour trouver l'argent nécessaire à la levée du reste des 10 000 confédérés jurée au mois de mai[24]. Le pontife restait toujours fragile et, bien qu'il entretenait une correspondance régulière avec le roi de France, il travaillait aussi au renouvellement de la trêve avec l'Empire dans l'espoir de se donner du temps. Les armées espagnoles menaçaient à nouveau ses Etats par le sud. François Ier, qui s'était opposé à ces pourparlers en assurant le pape de sa bonne volonté, ne tint pourtant pas sa promesse. Il ne vint point à Lyon et les mercenaires suisses n'allèrent pas soutenir l'armée de la ligue dans le Milanais. Finalement, fin janvier 1527, et contre son gré, Clément VII acceptait les propositions de Charles d'Autriche qui devaient aboutir à une suspension d'armes entre l'Empire et les Etats pontificaux pour une durée de deux ou trois ans. C'est alors que l'armée pontificale conduite par Renzo Da Ceri depuis le début de février obtint enfin un véritable succès. Elle avait repoussé les Espagnols jusqu'aux Abruzzes. Un succès qui fut aussi maritime puisque au même moment la flotte de Rome conduite par le comte de Vaudémont prenait dans le royaume de Naples les môles de Gaète, Torre Del Greco et Sorrente. Un instant, le pape crut que ces victoires lui permettraient de ne pas signer de trêve, refusant toujours d'abandonner la ligue. Mais l'espoir fut bref. Le manque d'argent ralentit la belle progression de ses hommes d'armes et la témérité de Lannoy fit le reste. Celui-ci reprit aussitôt l'offensive et envahit les terres pontificales. A la mi-mars, Clément VII n'avait plus de marge de manœuvre. Le 15, il se soumettait. Reste que la seconde version du texte négocié avec les hommes de Charles d'Autriche lui était nettement plus favorable. La trêve n'était plus que de huit mois. Le pontife ne verserait pas les

200 000 ducats exigés lors des premières négociations, mais seulement 60 000 pour le paiement des soldes des soldats du roi des Romains et aucune cité ne serait mise en gage, alors que Lannoy avait demandé Ostie et Civitavecchia[25]. Clément VII dut cependant licencier son armée. Selon certains témoins italiens, il aurait été convaincu de la paix prochaine et de la défaite de la coalition. Mais son action ne réussit qu'à exacerber la colère de ses alliés. Une défection qui sonnait le glas de la ligue de Cognac[26].

François Ier, pour sa part, n'envisageait pas de renoncer. Le faire aurait mis à mal tout ce que lui et son conseil avaient élaboré depuis son retour en France pour ne pas honorer la clause « bourguignonne » du traité de Madrid. La nouvelle de la défection du pape connue, il entama aussitôt des pourparlers pour établir une autre alliance avec Venise, caressant l'espoir d'y intégrer Florence[27] et le duc de Ferrare, Alphonse d'Este. Celui-ci avait été appâté par un projet de mariage prestigieux, une union entre son fils Hercule et la fille cadette de Louis XII, Renée de France. Parallèlement, François Ier renforçait ses liens avec le roi d'Angleterre par un nouveau traité, signé le 30 avril 1527, qui confirmait les accords déjà pris et réglait quelques litiges laissés en suspens lors de la paix de Moor. Il s'agissait d'une paix perpétuelle avec promesse d'union matrimoniale, la fiancée étant toujours la princesse Mary. Quant à l'époux, rien n'était plus formel. Il pourrait s'agir du roi ou d'Henri, son fils cadet. Le dauphin était écarté du projet puisque toujours potentiellement promis à la fille du roi du Portugal. Fait important, Henry VIII renonçait à jamais à ses prétentions sur la couronne de France moyennant, sa vie durant, une pension annuelle de 50 000 écus et de 15 000 pour ses successeurs. Mais, surtout, les deux hommes s'entendaient pour envoyer des émissaires en Espagne auprès du roi des Romains afin de l'obliger à accepter la rançon proposée par le roi,

dont le montant fut fixé à 2 millions d'écus. En cas de refus, ils déclareraient la guerre, qui serait entreprise tant aux Pays-Bas qu'en Italie, tant sur mer que sur terre[28].

La trêve que Clément VII avait signée n'avait pas déplu seulement au roi de France. Poussé par ses troupes et notamment par les lansquenets, qui jugeaient insuffisantes les sommes proposées pour leur indemnisation, Charles de Bourbon prit leur défense. Le vice-roi renégocia avec le pontife, exigea 150 000 ducats. Le saint-père n'en accorda que 100 000. Bourbon jugea la somme encore trop médiocre. Il en réclama 150 000 de plus. A la fin avril, laissant dans le Milanais Antonio de Leyva, le connétable marchait sur Florence avec l'espoir de la piller. La cité du Lys fut sauvée par Saluces et ses hommes qui s'y étaient enfermés peu avant[29]. Malgré cette pression, Clément VII ne céda pas. Cette audace, il l'eut seulement parce que depuis le 25 avril il avait encore changé de côté. Les ambassadeurs français à Rome lui avaient offert d'entrer dans la nouvelle ligue que fomentait le roi et qui réunirait Venise, la France et l'Angleterre. Le soutien de ces puissances lui était assuré moyennant quelques subsides et la promesse d'excommunier Charles d'Autriche, de le déchoir du royaume de Naples et de soutenir le roi de France dans sa guerre prochaine en Espagne[30].

Ce revirement vint trop tard. Avant même que les plénipotentiaires de François Ier ne quittent Rome, la Ville Eternelle tombait aux mains des hommes de Bourbon. Celui-ci était arrivé sur les hauteurs du Monte Mario le 5 mai 1527. L'attaque débuta le lendemain, au petit jour. Bourbon s'avança jusqu'au Borgo, entre les portes Santo Spirito et Torrione où les murailles étaient les moins hautes, et fit tirer son artillerie. L'assaut suivit de peu. Le connétable y participa. Un coup d'arquebuse le toucha à l'aine. Il mourut peu après[31]. Une mort qui n'empêcha pas la poursuite de l'entreprise.

Philibert de Chalon, prince d'Orange, prit le commandement. Rome, défendue par quelques milliers de soldats réquisitionnés par Saluces, mais dont l'essentiel des défenseurs n'étaient que des citoyens de la ville, marchands et boutiquiers pour la plupart, fut rapidement investie. Le pontife n'eut de solution que de se réfugier, une fois encore, au château Saint-Ange avec ses cardinaux et les ambassadeurs alors en cour. Mais, à la différence de la précédente invasion en septembre, la ville fut mise à sac. Celui-ci dura plus de huit jours. Près de 4 000 hommes de guerre y trouvèrent la mort, auxquels il faut ajouter l'assassinat des civils. Les portes des églises, des palais et des maisons furent éventrées et les lieux pillés[32]. Pour nombre de catholiques, parce que cette violence fut pratiquée par des Allemands et qu'il était impensable que des catholiques puissent vandaliser un lieu de culte surtout dans cette cité, il fut évident que les pillards étaient des hérétiques, déjà gagnés aux pensées luthériennes. La réalité fut sans doute différente, mais Charles d'Autriche ne contredit jamais ce point de vue, qui lui permettait de se disculper de toute responsabilité[33].

Quant au corps du connétable, il fut porté dans la chapelle Sixtine recouvert d'un drap de velours rouge, son épée posée dessus. Par ordre du prince d'Orange, il fut embaumé puis inhumé dans la chapelle du château de Gaète. Lorsque, plus d'un mois plus tard, Charles d'Autriche eut connaissance de sa mort, il ordonna un service religieux en sa mémoire et y assista en personne.

XXIV

Rétablir une autorité

Alors qu'à Rome Clément VII était arrêté par les hommes de Charles d'Autriche, François Ier dans son royaume montrait, plus encore qu'il ne l'avait fait depuis son retour, son désir de reprendre en main les affaires de l'Etat. Il le fit par des actions précises. Elles furent essentiellement symboliques puisque dans les faits aucune opposition ne se manifesta à son retour pour l'obliger à des concessions devant limiter son pouvoir ou contestant les choix politiques qui l'avaient conduit au désastre de Pavie. Elles se remarquèrent lors de cérémonies où la monarchie avait l'habitude de se mettre en scène pour exprimer sa puissance.

Dénoncer les coupables

Après la rédaction de sa lettre à la diète de Spire, à l'automne 1526, François Ier prit le chemin de la vallée de la Seine. Sa neuvaine faite à Chartres, il arriva à Vincennes à la mi-octobre avec toute la Cour[1]. Il y resta le temps des funérailles officielles de son épouse qui, de Blois où elle reposait depuis juillet 1524, fut conduite en grande pompe à Paris puis à Saint-Denis où elle fut inhumée le 6 novembre. Le cérémonial fut presque identique à celui que Louis XII avait souhaité pour Anne de Bretagne et la plupart des épitaphes qui

avaient été rédigées pour la mère furent réemployées pour la fille. La différence principale fut que le corps de Charlotte, qui reposait à côté de celui de sa mère depuis 1524, fit également partie du cortège et fut inhumé en même temps.

Comme le voulait la coutume, le roi ne participa pas à ces funérailles, mais sa mère, sa sœur, sa belle-sœur Renée et toute la haute noblesse du royaume s'y montrèrent. L'événement était d'importance. Un résumé fut aussitôt rédigé et publié[2]. Puis le roi et sa suite s'en retournèrent à Saint-Germain-en-Laye[3]. Là, tout en créant de nouveaux offices au parlement et à la chambre des comptes de Bretagne[4], François Ier supervisa le contrat du futur mariage de sa sœur Marguerite avec le roi de Navarre, dont les fiançailles furent célébrées le 26 décembre 1526[5]. Le château de Saint-Germain resta le lieu de séjour de la Cour et du roi jusqu'à la mi-avril 1527.

L'hiver de cette année-là fut particulièrement rigoureux, notamment en mars, où la pluie succédant au gel et aux averses de grêle avait lourdement endommagé les vignes et les arbres fruitiers de la région parisienne[6] et détruit les terres ensemencées de blé d'Anjou[7]. Le printemps ne s'annonçait guère plus clément, laissant supposer à nouveau un blé trop rare, donc plus cher, et de probables famines. Quant à François Ier, il n'avait pas encore cherché à marquer son règne par de spectaculaires audaces législatives. L'essentiel des activités politiques liées au fonctionnement du royaume se borna à des dons, des confirmations de privilèges et des créations de foires et de marchés au profit de seigneurs et de la Couronne, qui manquait toujours d'argent. François Ier en cherchait à nouveau partout pour monter l'armée qui devait aller soutenir celle de la ligue en Italie[8].

Par ailleurs, depuis son retour d'Espagne, le roi n'était pas encore entré officiellement dans sa capitale, même si la rumeur prétendait qu'il y faisait des séjours nocturnes.

Cette entrée, François Ier voulut la faire un jour bien particulier, haut en symbole pour les chrétiens, celui de la résurrection du Christ, le dimanche de Pâques fleuries, fêté cette année-là le 14 avril. Certains historiens ont voulu voir dans cette réception un second avènement de François Ier. Une cérémonie qui aurait ouvert une autre période du règne, sa période dite absolue. Mais l'intuition est mauvaise. Si la journée était symbole de résurrection, ce n'était pas la première fois que François Ier et ses conseillers choisissaient une date liée à l'histoire du Christ pour honorer le roi ou son action. La chose n'était pas nouvelle et les prédécesseurs de François Ier avaient également eu la volonté d'associer des dates de leur règne à celle de la vie de Jésus. Par ailleurs, si François Ier avait séjourné la veille à Saint-Denis, comme au lendemain d'un sacre, ce n'était pas pour prendre de nouvelles regalia, mais pour relever les reliques du saint protecteur du royaume qui, depuis son départ en 1524, avaient été descendues, marquant ainsi la fin de son absence, comme ses devanciers l'avaient fait avant lui chaque fois qu'ils étaient de retour d'un voyage hors de France. Quant à guérir quelques malades des écrouelles, la cérémonie, nous l'avons vu, avait été régulièrement pratiquée depuis son retour d'Espagne et exprimait là encore plus une présence qu'une nouveauté dans l'exercice du pouvoir[9]. En outre, si à la Chapelle, station obligée dans le parcours d'une entrée royale à Paris, il écouta les harangues des gens du Parlement, de la chambre des comptes et du Châtelet ainsi que celle de la municipalité, les textes célébrèrent et exprimèrent seulement la joie de revoir le souverain et de fêter la fin d'une épreuve. Enfin, si le roi était entouré de sa noblesse, la cérémonie de la remise du dais, élément essentiel à une entrée digne de ce nom, n'eut pas lieu. Il n'y eut pas non plus de spectacles pour glorifier un gouvernement ou un projet nouveau, comme c'était habituellement le cas. L'entrée de François Ier dans Paris

en ce mois d'avril 1527 se borna en fait à un défilé assez rapide, comme il l'avait fait dans la plupart des cités du royaume qu'il avait visitées depuis son arrivée à Bayonne, et ne suivit pas le chemin traditionnel des cérémonies de ce type. Au bout de la rue Saint-Denis, le roi « tourna court » au Châtelet pour s'en aller directement aux Tournelles, où il avait fait établir son logement. Ce ne fut que le lendemain qu'il se rendit à Notre-Dame, pour assister à la messe avec la Cour[10]. Reste que cette réception montrait aux Parisiens le renouvellement de la fidélité des corps constitués à la monarchie et l'obéissance de l'Eglise et de la municipalité à leur souverain.

Ce séjour parisien fut bref. Dès le 22 avril, François Ier était à Vincennes et y demeura pendant tout le mois de mai[11]. Le 19 juin, il était de nouveau à Saint-Denis[12]. François Ier resta à l'abbaye jusqu'au 28 puis, après un court passage à Saint-Germain-en-Laye et une autre halte à Saint-Denis au début juillet pour raison de santé[13], on le retrouvait à Ecouen, chez son grand maître, entre le 9 et le 15. Il ne revint dans la capitale[14] qu'une semaine plus tard pour tenir un lit de justice, réunion en séance extraordinaire de toutes les chambres du Parlement.

Ce lit de justice s'ouvrit le 24 juillet 1527 et s'acheva le 27. Il se tint au palais de la Cité, dans la grande salle de la table de marbre. Le roi prit place sur un trône levé du sol par sept degrés, surmonté d'un dais, le tout tapissé de velours aux couleurs et armes de France que l'on appelait justement le « lit ». Autour du prince, le roi de Navarre, le duc de Vendôme, le comte de Saint Pol, Anne de Montmorency, Galiot de Genouillac, Robert Stuart et tous les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. A sa droite, les ecclésiastiques représentés par le cardinal de Bourbon, les évêques de Laon, de Noyon et de Bourges. Sur les marches, assis au plus près de François Ier, le grand chambellan, le premier chambellan et le prévôt de Paris. Devant, au

parquet, sur des bancs, les parlementaires au complet[15]. Le chancelier Duprat était auprès du souverain. Il était de coutume que lui, ou à défaut le garde des Sceaux soit la voix du roi lors de ces cérémonies.

Respectant la tradition, le chancelier demanda si l'un des magistrats avait quelques remontrances à exprimer au souverain venu les écouter. Charles Guillart, l'un des quatre présidents du Parlement, le même qui, huit ans plus tôt, avait été un actif collaborateur du roi lors de la campagne à l'élection impériale, se leva et parla. Après avoir déclaré que François Ier était le plus grand et le plus excellent prince de la chrétienté, il émit la crainte que la « naturelle bonté, clémence et amour » que le roi avait pour son parlement ait été « pervertie ». L'homme évoquait, sans le dire, l'événement qui s'était produit à la fin de l'année 1526 : le 29 novembre, à Saint-Germain-en-Laye, François Ier avait fait convoquer devant lui et le grand conseil Christian Hennequin, François Disque et Nicolas Lecocq, tous conseillers au Parlement, et François Roger, procureur général dans la même chambre. Ces quatre hommes devaient expliquer leur comportement dans l'affaire qui avait opposé le Parlement à Duprat au sujet de l'évêché de Sens et de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Une semaine plus tard, face au roi entouré du chancelier, mais aussi de Navarre, Vendôme, Saint Pol, Longueville, Albany, Montmorency, Chabot de Brion et Tournon, ils avaient justifié leur désobéissance supposée aux mandements de la régente, du chancelier et du grand conseil dirigé par Vendôme, et avec eux toute la cour du Parlement, pendant l'absence du roi. Ils avaient plaidé leur cause puis étaient repartis sans être inquiétés. Quelques jours plus tard, par commandement du roi, ils étaient suspendus de leur charge jusqu'à nouvel ordre[16]. Cette séance exceptionnelle de juillet 1527 devait régler définitivement le conflit entre la régente, Duprat et le Parlement dans lequel le roi, dès son arrivée dans le royaume, on s'en

souvient, avait ouvertement pris parti pour son chancelier et reconnu l'action juste de sa mère.

Si le discours de Charles Guillart débuta par une présentation rapide du pouvoir idéal du roi et soutint qu'une monarchie de droit divin était le meilleur régime qui puisse exister au monde, reconnaissant la personne sacrée du souverain et l'étendue de son pouvoir qui pouvait, puisque donné par Dieu, être illimité, il expliquait aussi qu'« ordonner par puissance absolue et non positive » un pouvoir exercé « sans raison et à volonté » tenait « plus de la nature brute que raisonnable »[17]. Il n'était plus ainsi celui d'un bon roi mais celui d'un tyran d'exercice[18]. Par des citations empruntées sans doute à l'ouvrage de Francesco Patrizzi *Livre très fructueux et utile à toute personne de l'institution et administration de la chose publique*, favorable à un pouvoir royal contrôlé et dont l'édition latine était justement dédiée au président Guillart, celui-ci tenta de légitimer l'action du Parlement depuis l'avènement de François Ier et principalement ses oppositions ou ses doutes face à certains ordonnances et comportements du roi et de ses conseillers.

Par ces remontrances, le magistrat, au nom de l'institution qu'il coprésidait, s'arrogea la liberté de confirmer, globalement, les choix de la Cour. Il soutint l'opposition au concordat et montra les travers de cette réforme, tout en disculpant le Parlement d'avoir voulu offenser ou désobéir à la régente lors de la fameuse affaire de 1525. Il critiqua ouvertement la vente des offices de judicature et leur multiplication, expliquant ainsi les débats qui s'étaient éternisés lors de la création de plusieurs offices de conseillers au Parlement au début des années 1520, ou le soutien de celui-ci aux protestations de ceux du Châtelet, pour les mêmes motifs. Il condamna les « évocations », processus par lequel le roi s'emparait des causes sensibles aux dépens des tribunaux ordinaires pour les faire juger

devant une cour rivale, le grand conseil. Il pria ensuite le souverain de gouverner non par puissance mais par raison. Gouverner par raison était selon lui révéler sa dignité humaine et, dans la pratique, permettre de garder et conserver les libertés de l'Eglise de France, observer l'intégrité de la justice et entretenir la discipline militaire pour que le peuple vive en tranquillité. Cette excellente pratique, Guillart la reconnaissait au roi, qui aurait su depuis son avènement « mieux faire que les autres » en ce domaine, et lui promettait, s'il persévérait dans cette direction, d'être l'un des « glorieux, triumphans, et renommez roy qui oncques fut ». Aussi, et pour que François Ier devienne cet homme immense, il le suppliait très humblement de remettre et restituer dans leurs offices les conseillers suspendus à la fin de l'année 1526, qui, selon lui, étaient non seulement utiles mais nécessaires à l'exercice de la justice dans le royaume. Quant à prouver l'obéissance du Parlement pendant l'incarcération du roi, le président pouvait le faire sans tarder, ayant avec lui toutes les lettres qui serviraient de preuves. Enfin, après avoir comparé la joie des membres du Parlement à revoir le roi dans la capitale du royaume à celle des apôtres lorsqu'ils virent Dieu après la Résurrection, il assimila ce retour à celui du bon ordre des choses puisque par lui François Ier aurait délivré le royaume « des très grandes craintes et périls de servitude, et iceluy restitué en son ancienne splendeur et autorité[19] ».

François Ier écouta mais ne répliqua pas. Il ne fit pas non plus répondre à sa place. Le discours achevé, il se leva vivement puis s'enferma dans une pièce attenante. Autour de lui, les membres de son conseil étroit : Vendôme, Saint Pol, Montmorency, Duprat, Brézé, Tournon et les quatre présidents du Parlement. Là, il fit rédiger par Robertet un bref édit qui se présentait sous la forme d'une liste de devoirs et d'interdictions adressée aux magistrats. Le roi leur

reconnaissait le devoir de s'occuper de justice seulement « en la forme et manière qui l'a esté par ce devant fait », c'est-à-dire avant son départ de 1524 et plus encore depuis son incarcération. Il leur défendait, en vertu du concordat, de s'occuper des litiges « en matière archiépiscopale, épiscopale et d'abbaye » et déclarait de ce fait nul et sans valeur tout ce qu'ils avaient pu dire en cette matière depuis la même période. Ainsi François Ier proclamait la révocation et l'annulation de toutes les « limitations » que le Parlement avait faites au pouvoir de la régente, et principalement dans l'affaire Duprat. En revanche, il validait tous les actes que sa mère avait promulgués pendant son temps de régence. Pour montrer l'entière confiance qu'il avait en elle, il lui renouvelait même son titre et les pouvoirs qu'il lui avait concédés si par devoir et obligation il devait de nouveau quitter le royaume. Il souligna ensuite que le Parlement n'avait aucun droit à limiter, modifier ou restreindre les ordonnances royales, édit et chartes. En revanche, il lui reconnaissait le droit de conseil afin d'en améliorer le contenu. En outre, il précisait que le Parlement n'avait aucun pouvoir sur le chancelier de France, qui dépendait entièrement du roi. Pour cette raison, il déclarait encore une fois nul et sans valeur tout ce que les magistrats avaient pu faire contre Duprat « comme fait par gens privés, non ayant juridiction sur luy ». Et, afin que cette affaire ne fasse pas jurisprudence, il demandait la destruction de toutes les écritures faites et produites contre le chancelier. En conclusion, se souvenant de la remarque du président Guillart et respectant ainsi le rôle de conseil du Parlement, il commandait la nomination de gens qualifiés chargés de l'informer de la réalité des faits concernant l'incompétence des hommes de justice ayant acheté une charge[20].

Le texte fut lu devant l'assemblée dans l'après-midi. Il n'y eut aucun droit de réponse et le Parlement l'enregistra le 27 juillet

1527[21]. Certains historiens ont défini – et définissent encore – ce moment, en l'associant à l'entrée d'avril, comme le fameux tournant « absolutiste » du règne, regardant la rédaction immédiate du texte par le roi comme un geste d'autorité sans limites et de restriction durable du pouvoir du Parlement. Là encore, l'abus est grand. Outre que François Ier a laissé son interlocuteur s'exprimer en toute liberté jusqu'à la fin, admettant ainsi que l'avis du Parlement était audible, respectable et légitime, il fit cas de plusieurs de ses remontrances, et jamais il n'entrava la carrière de ce président qui avait critiqué ouvertement certains de ses agissements. Le lendemain de cette séance, ceux qui s'étaient opposés le plus violemment aux prétentions du chancelier Duprat, et dont Guillart avait demandé la grâce au roi, étaient réhabilités dans leur charge et leur fonction[22]. Par ailleurs, dès la fin de l'année 1527, François Ier recommençait à entretenir la Cour des plus hautes affaires de l'Etat et rouvrit ainsi lui-même la série des consultations politiques, tenant compte des remontrances[23].

La séance du 24 juillet fut surtout l'occasion de redéfinir clairement, après le temps confus de la guerre, de la régence et de l'incarcération du roi, l'autorité de chacun[24]. François Ier, avec l'évidente complicité de Charles Guillart et du Parlement, en déniant les arguments dont celui-ci avait usés pour agir contre les ambitions de Duprat, avait rétabli son rôle de garant de la justice et de maître des lois dans le royaume devant les parlementaires par la cassation de leurs décisions. Il contenait ainsi le Parlement dans son rôle d'observateur critique, qui l'autorisait à ne pas obéir aveuglément à la volonté royale. Personne dans cette affaire n'avait été brimé. En outre, parce que le roi avait lui-même désigné la personne chargée de le représenter et d'agir en son nom pendant son absence, il ne pouvait logiquement aller contre l'une de ses décisions, au moins officiellement, sans risquer de se discréditer et d'apparaître comme

un roi susceptible de mauvais jugements, incapable de choisir les bonnes personnes pour l'aider à bien gouverner. Bref, se présenter comme un mauvais prince. Réprimander la Cour après l'avoir entendue était marquer sa différence avec elle, mais également remarquer sa nécessité. Le roi de France avait l'autorité de la justice, le Parlement, la plus haute institution de la monarchie, celle de la faire appliquer. La parenthèse, après cette mise au point, était close. Il n'y avait plus à en parler. D'ailleurs, personne ou presque, à cette époque, n'en parla. Sans doute parce qu'au même moment d'autres événements parurent plus importants aux yeux de tous. Car ce lit de justice de juillet 1527 ne fut pas seulement réuni pour célébrer la reprise en main officielle des affaires de l'Etat par le roi. Il permit surtout de régler définitivement le sort d'un rebelle à cette autorité royale, Charles de Bourbon.

Un condamné à mort

Le 10 juillet 1527, le procureur général rendait son arrêt. Le texte faisait état de tous les griefs reprochés au connétable. Bourbon était déclaré méconnaissant envers le roi de France, avoir médit de lui, et coupable d'avoir donné asile aux mécontents du souverain. Son opposition à François Ier, matérialisée par son désir de rendre son épée de connétable et son collier de l'ordre de Saint-Michel, fut reconnue vraie, tout comme ses relations régulières avec Charles d'Autriche. La conspiration contre le roi avec volonté de l'arrêter, d'attenter à sa personne et l'intention de le mettre à mort, ainsi que ses fils, furent également attestées. Les accusations d'alliance avec l'ennemi pour l'aider à envahir le royaume, soit par le Languedoc, soit par la Bresse, soit par la Normandie, furent elles

aussi entendues. La volonté de corrompre plusieurs seigneurs du royaume et certains de ses alliés, comme le duc de Savoie, prouvée. Sa maladie, en 1523, fut déclarée feinte. Une manœuvre qui aurait permis au connétable de ne plus obéir aux ordres de son souverain qui l'appelait à ses côtés pour défendre le royaume et les terres qui lui appartenaient. A ces crimes déjà définis depuis trois ans, d'autres furent ajoutés, ceux que le connétable aurait commis depuis sa fuite du royaume : avoir rejoint l'ennemi et être resté à ses côtés jusqu'à la mort, avoir envahi la Provence, assiégé Marseille avec le soutien militaire de l'ennemi, avoir été à ses côtés à Pavie, enfin être responsable du sac de Rome et, par la volonté d'affaiblir le pape, un allié du roi, avoir encore une fois porté atteinte à la personne de François Ier. L'accusation de rébellion, transfuge et crime de lèse-majesté humaine et divine, proclamée en 1524, fut confirmée et sa condamnation à mort maintenue. Mais Bourbon était décédé depuis deux mois. Dans l'impossibilité de procéder à l'application des peines corporelles, le juge préconisait que sa mémoire soit à jamais damnée en France et envisageait pour cela de faire détruire toutes les armes et enseignes du duc encore visibles et de lui retirer son nom « comme ayant dégénéré des mœurs et fidélités de ses prédécesseurs ». Evidemment, ses biens seraient confisqués dans leur totalité.

Le procès s'acheva deux jours plus tard. Son rendu fut communiqué le 26 juillet, lors de la reprise du lit de justice, en présence de François Ier et des hommes qui, quarante-huit heures plus tôt, avaient assisté à la scène entre Guillart et le roi.

Après que l'huissier eut appelé Charles de Bourbon à comparaître devant le roi, d'abord à la table de marbre puis au perron des grands degrés, chaque fois accompagné de deux témoins, et avoir rapporté à l'assistance que ni Bourbon ni un de ses représentants n'avaient comparu, l'arrêt fut validé et l'assemblée levée. Le jour suivant, dans

le même lieu, avec les mêmes gens, le roi faisait prononcer à « huis ouvert », c'est-à-dire par son chancelier au parquet et par le greffier criminel à l'entrée de la salle dont les portes étaient restées ouvertes, la sentence finale. Toutes les peines énoncées étaient confirmées. Si les terres déjà confisquées restèrent entre les mains du roi, les autres condamnations furent exécutées par un certain Tavel. Le commissaire débuta sa mission le 30 août. Il fit lire l'arrêt dans toutes les parties du royaume où le connétable avait des possessions. Là furent abattues et effacées les traces rappelant le duc, principalement ses armes portant l'épée de connétable. L'homme prit officiellement possession des domaines au nom du roi et dépossédа de leurs offices tous les gens qui s'y trouvaient. Une dégradation symbolique puisque chacune de ces personnes, après un serment de fidélité à son nouveau maître, c'est-à-dire à François Ier, fut reconduite dans son emploi. L'entreprise fut achevée à la fin décembre 1527[25].

Si François Ier avait voulu détruire son connétable, Charles d'Autriche lui resta toujours reconnaissant. Ainsi, le 20 juillet 1527, il exigeait du roi de France que les héritiers du duc bénéficient de ce qui avait été promis à Bourbon par le traité de Madrid, réclamant pour lui la principauté des Dombes[26]. Des réclamations que François Ier n'écouta pas. Le 25 août, il léguait une partie de la principauté des Dombes à sa mère, se réservant pour son usage le Beaujolais et le Forez, le reste de l'héritage du connétable devant augmenter l'apanage du troisième fils du roi, Charles, duc d'Angoulême[27]. Un héritage qui permit à François Ier de poursuivre ses faveurs à bon prix. Ainsi, une partie des meubles du duc furent donnés au duc d'Albany[28]. En décembre, le duc de Vendôme héritait à son tour de plusieurs seigneuries du domaine de son cousin[29]. Le 23, un nouvel accord était établi entre le roi et sa mère, qui jouirait sa vie durant des biens non apanagés de Bourbon[30]. Trois semaines plus

tard, il lui léguait encore les terres de Villeneuve dans le pays des Dombes et de Gironde dans le duché de Châtellerault[31]. Le 14 mars 1528, c'était au comte de Monopollo, pour services rendus, que le roi offrait, toujours dans les Dombes, les seigneuries de Montmerle et de Thoissey ainsi que les revenus des terres de Lay et de Beauregard[32]. Pendant des années encore, les domaines du connétable de Bourbon furent ainsi redistribués par le roi à ceux qui lui montraient leur fidélité.

Et puis un second

Alors que François Ier faisait son retour officiel dans la capitale de son royaume se préparait un autre grand procès du règne, dont le dénouement se juxtaposa à celui du duc de Bourbon. L'accusé était Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, général des Finances du royaume. Avec son acolyte, Jean Prévost, l'homme, qui avait 75 ans, avait été arrêté le 13 janvier 1527. Celui qui depuis le règne de Louis XII, pour avoir été l'argentier d'Anne de Bretagne puis après 1515 de Louise de Savoie, s'était constitué une importante fortune l'avait considérablement augmentée au cours du règne suivant. Son pouvoir auprès de François Ier paraissait sans limites aux yeux de ses contemporains. Mais le roi, après la bataille de la Bicoque, s'était persuadé qu'il avait perdu Milan pour des questions d'argent et de mauvais financement de la campagne. Ses probables erreurs stratégiques et politiques, la maladresse voire l'incompétence de ses capitaines ne furent évoquées que par les observateurs étrangers, particulièrement italiens[33]. En France, les coupables étaient les gens de finance. Ce n'était pas la première fois qu'une telle accusation était portée contre eux. Les publicistes de Louis XII avaient incriminé les

mêmes de la perte de Naples en 1503[34]. Dès la fin de l'année 1522, les coupables étaient désignés. Evidemment, Semblançay, à la tête de ce système, fut le premier visé. Pourtant, on ne fit rien contre lui. Reste que, tout en conservant son office, l'homme avait été, par l'ordonnance de décembre 1523, mis sur la touche au profit de Babou de La Bourdaisière, ancien trésorier de Louis XII qui depuis la mort du souverain avait obtenu lui aussi la confiance de Louise de Savoie et du roi. Ce fut lui qui dès lors géra les finances royales. Une enquête pouvait donc être ouverte contre Semblançay. Elle débuta aux premiers jours de l'année 1524 mais ne démontra rien, sinon que l'homme était le créancier du roi à hauteur de près d'un million de livres[35]. Sauf qu'il fallait des responsables à François Ier. La trahison de Bourbon justifiait la défaite militaire. Les malversations financières supposées de Semblançay devaient expliquer le reste.

Le 13 janvier 1527, Semblançay était donc conduit à la Bastille et Prévost au Louvre. Ce furent aux hommes qui avaient dirigé la première enquête que le Parlement fit appel pour cette nouvelle instruction. L'examen des pièces débuta le 22 janvier 1527. Très vite, il fut évident que l'arrestation de Prévost faisait partie de la manipulation générale orchestrée contre le trésorier, puisque du rang d'accusé il passa presque immédiatement à celui d'accusateur et de dénonciateur. Les événements se précipitèrent à la fin de l'hiver. Le 5 mars, un édit du roi était publié sur les degrés du grand perron du palais et à tous les carrefours de Paris : tout receleur de deniers, bagues, joyaux, vaisselles, lettres, cédules, écritures, obligations et meubles appartenant à l'accusé devrait les révéler dans les quinze jours. Tout dénonciateur serait récompensé par le vingtième des sommes apportées[36]. Dix jours plus tard, le même ordonnait la saisie des papiers, journaux et registres des marchands et banquiers désignés dans le rôle. Le 19, Nicolas de La Primandaye, Humbert

Veillet, Guillaume de La Rochebouet, François de Campobasso et Jean de La Saunerie recevaient commission d'enquêter sur les biens prétendument dissimulés par Semblançay en Touraine, avec pouvoir de faire arrêter et juger ses complices.

Parce que la fortune du trésorier avait été séquestrée dès son arrestation, ses conditions d'incarcération furent difficiles. Les biens de son épouse, bloqués eux aussi par l'instruction, ne permirent pas d'alléger sa misère. Celle-ci tenta d'émouvoir le roi, sans résultat. Le 26 mars, ses neuf juges étaient désignés. Parmi eux, Jean de Selve, Jacques Minot et Jean Brinon, respectivement premiers présidents des parlements de Paris, Toulouse et Rouen, ainsi que Guillaume Budé, comme maître des requêtes[37].

Très vite, Semblançay fut accusé, par une lecture partiale des pièces et une négation du dysfonctionnement des finances royales, d'avoir touché des intérêts sur des sommes qu'il procurait au roi ou sur des marchés qu'il concluait en son nom. Il lui fut reproché d'avoir encaissé pour son profit le revenu de la vente d'offices, d'avoir suscité des commandes de munitions à la discrétion du conseil royal ou du maître de l'artillerie, d'avoir fait des faux, antidaté des factures. En fait, tous les problèmes financiers de la monarchie entre 1521 et 1523 lui furent reprochés. Evidemment, ses malversations n'auraient pas touché que le roi et le royaume. Louise de Savoie aurait elle aussi été spoliée par cet horrible personnage. Semblançay aurait donc volé le roi, sa mère et la France. Par ces vols, il aurait également participé à la perte du Milanais, obligeant le roi à partir à sa reconquête, et donc manqué de ruiner totalement le royaume à cause de la défaite et de l'emprisonnement du souverain. Dans les faits, Semblançay restait le créancier de François Ier d'une somme supérieure à celle estimée en 1524[38].

Le 9 août 1527, l'arrêt de la sentence était proclamé par le lieutenant criminel du Châtelet Guillaume Maillart. Le financier était convaincu de vol, faux et usage de faux, abus de confiance et « mal administrations ès finances du roy[39] ». Privé de tout honneur et de tout état, il était condamné à mort par pendaison au gibet de Montfaucon. Ses biens, meubles et immeubles, étaient confisqués au profit du roi. Le condamné souhaita faire appel de son jugement à la cour du Parlement. Il ne réussit qu'à retarder de trois jours son exécution, le Parlement ayant déclaré être dépourvu de tout pouvoir en cette affaire. Restait la grâce royale. Le roi ne fit aucun geste[40]. Le 12, de la Bastille où il faisait séjour depuis son arrestation, Semblançay, vêtu d'une robe couleur tanné et d'un saye de velours noir, fut mis sur une mule. Maillart était à ses côtés, entouré par les archers, arbalétriers et haquebutiers de la ville, mais également par les sergents du Châtelet et les gens du guet que conduisait le lieutenant du prévôt de Paris. Sa condamnation fut proclamée trois fois à haute voix : porte Baudoyer, au Châtelet, enfin au pied de la potence[41]. Le corps resta quatre ou cinq jours pendu ainsi au gibet, avant de disparaître pendant la nuit, inhumé en secret par un des serviteurs de Semblançay[42]. Cette disparition fit beaucoup parler. Duprat, dans une lettre à Montmorency, exigea que l'on retrouve le corps et que soit exposé à nouveau ce qui avait été retrouvé. Pendant que le chancelier réclamait les restes humains du financier, Louise de Savoie s'appropriait ses meubles et François Ier reniait les pouvoirs qu'il lui avait octroyés en 1518[43].

Après la mort de Semblançay, son épouse, son fils Guillaume et Jean Ruzé, leur avocat, firent appel de la sentence dans l'espoir de libérer quelques biens de la confiscation. Le verdict fut rendu le 11 février de l'année suivante. Les plaignants furent non seulement déboutés – l'épouse aurait accusé Duprat d'avoir voulu la perte de son

mari[44] –, mais aussi condamnés pour avoir osé entreprendre une telle démarche. Un mandat d'arrêt fut lancé contre eux. Guillaume de Semblançay se réfugia en terres d'Empire, à Cologne, quant à ses biens et ceux de sa mère, ils furent accordés au roi. En 1529, François Ier chercha à faire revenir le fils, lui promettant la grâce à son retour, mais celui-ci ne remit jamais plus les pieds en France[45].

Si la condamnation à mort posthume de Bourbon ne fut pas commentée par la propagande royale et qu'elle ne semble pas avoir provoqué de critiques officielles[46], l'exécution de Semblançay, justifiée par le pouvoir dans des poèmes et des chansons qui accusaient l'homme et ses acolytes d'enrichissement outrancier, amassant les biens d'autrui partout jusqu'à Rome, parut en émouvoir d'autres et notamment ceux qui, sans se plaindre du roi, virent dans la pendaison du vieil homme l'ombre de celui qu'ils haïssaient, le chancelier Duprat. Nicolas Versoris, qui ne fut pas le dernier à éreinter le chancelier dans son journal, écrivait que l'homme aurait été « estimé quasi-roi de France » tant son pouvoir était grand. Sa parole n'aurait jamais été contredite, pas même par le souverain. L'auteur ajoutait encore : « Il fust fort plainct et regrecté du peuple lequel eust voullu qu'il eust plu au roy le sauver », concluant son propos par cette réflexion : « Service de seigneur n'est pas héritaige ni grace éternelle »[47]. Une opinion qui devait rester privée, mais que d'autres rendirent publique. Clément Marot, par exemple, consacra plusieurs textes favorables à Semblançay[48], dont un poème qu'il publia dans ses églogues et qui fut édité sans doute très vite après l'exécution du trésorier[49]. Après avoir fait état de la protection royale du baron, de la constitution de sa fortune, de ses trois enfants qu'il avait élevés tant dans l'Eglise que dans l'administration financière, il se lamentait sur sa chute et pleurait sur l'affection du roi qui l'aurait appelé son « père ». Un roi que Marot n'accusait de rien. La

déchéance du vieil homme était due à la justice qui avait voulu mettre le nez dans ses affaires ! Sur les possibles malversations de Semblançay, pas un mot non plus. Mais l'auteur s'empressait de déclarer, lui aussi, que l'homme était aimé du peuple et que ce dernier sembla le regretter. Une attention qui aurait bouleversé le condamné. Puis, après avoir décrit le corps pendu offert en pâture aux corbeaux de Montfaucon, le poète concluait :

> « Que l'âme soit traicté sans esmoy
> Mieulx que le corps : et congnoissez par moy,
> Qu'or et argent, dont tous plaisirs procèdent
> Cause douleurs, qui tous plaisirs excèdent[50]. »

Jean de Bourdigné, dans ses chroniques publiées en 1529, fit un récit presque identique des derniers moments de Semblançay, et confirma dans son propos l'affection que cet homme avait suscitée parmi le peuple de Paris, entretenant ainsi l'idée d'une injustice[51].

D'autres hommes furent inquiétés à la suite de l'arrestation de Semblançay, jugés et punis. Le général des Finances de Bretagne fut condamné à une amende de 400 000 livres et interdit d'office royal. Le trésorier Meignet fut également privé de son office et soumis à une peine pécuniaire de 15 000 livres. Certains, plus prévoyants, avaient choisi l'exil plutôt que d'affronter la justice royale. Le trésorier de la marine Michel Renant se réfugia dans Valenciennes. Gilles Berthelot, seigneur d'Azay et propriétaire du château du même nom, qui avait été maître des deniers et chargé de lever les franchises, les nouveaux acquêts et les amortissements en Touraine, prit la cité impériale de Metz pour résidence[52]. D'autres, banquiers pour la plupart, et souvent d'origine italienne comme Roberto Albizzi, avaient également quitté la France dès l'annonce de l'arrestation du financier. Quant à Thomas

Bohier, qui avait été condamné à tourner trois jours au pilori et à avoir la tête tranchée, sa peine fut commuée en prison. Ses biens, dont le joyau était le château de Chenonceaux, où François Ier avait séjourné à la fin de l'été 1526[53], furent confisqués. Quatre ans plus tard, après avoir fait amende honorable, tête et pieds nus, une torche à la main et la corde au cou, sur la pierre de marbre du palais de la Cité, il était libéré, à condition tout de même de trouver encore 30 000 livres et de ne jamais plus exercer une charge quelconque[54].

Quant au chanoine pénitencier Merlin, curé d'Alençon, et aux trois avocats à la cour, maîtres Bouchard, Jean Dugué et Jean Boileau, qui s'étaient montrés les plus virulents dans l'opposition manifestée par la municipalité lorsque, pour honorer le traité de 1525 avec l'Angleterre, Louise de Savoie avait désigné Paris, entre autres villes, pour servir de caution en cas de non-provision de la dette par la royauté, ils furent arrêtés la veille de l'entrée du roi dans sa capitale, le 12 avril 1527[55], et jugés. Merlin fut condamné au bannissement pour un an et Bouchard, outre une interdiction d'exercer pendant un an dans une cour royale, eut à payer au roi la somme rondelette de 400 livres. Les deux autres s'en sortirent avec chacun 10 écus d'amende[56].

Par la célébration des funérailles de Claude de France, la remise des reliques à Saint-Denis, l'entrée du roi dans Paris et la tenue du lit de justice, François Ier avait achevé de matérialiser son retour dans le royaume. Dans le même temps, il avait aussi fini de restaurer son autorité, abandonnée en partie à sa mère pendant son absence et dont l'action avait été contestée. De plus, les hommes que le pouvoir avait désignés comme coupables de l'échec de la politique royale depuis 1521 en Italie étaient aussi devenus les responsables de l'humiliation de François Ier à Pavie et, par extension, de la ruine possible de la France. Ils furent arrêtés, jugés, condamnés, et certains

exécutés. Quant au parlement de Paris, l'institution qui représentait la justice du roi et son bon gouvernement, il fut recadré dans son rôle, sans pour autant perdre de son sens ni de son pouvoir. Politiquement, donc, il n'était plus admis de juger le roi de France comptable du désastre de Pavie, et les écarts de désobéissance dus à son absence étaient effacés. L'épisode 1525 était passé, oublié. Un point de vue que la propagande royale développa à sa manière pour restaurer l'image du souverain.

XXV

Faire oublier l'échec dans l'histoire

Comme la restauration de l'autorité royale, la réhabilitation de l'image du souverain après la débâcle de Pavie était nécessaire. Si la justification de la défaite militaire n'était pas obligatoire, celle de la prise du roi l'était. Les thuriféraires de la monarchie travaillèrent donc à disculper François Ier de toute responsabilité dans la défaite de 1525, et transformèrent une déconfiture spectaculaire en un acte de bravoure digne de mémoire.

La faute à dame Fortune

Cette réhabilitation, les publicistes du souverain l'entreprirent par étapes, pendant près d'un an et demi, depuis l'arrestation de François Ier en février 1525 jusqu'à son retour à Paris et la restauration officielle de sa puissance gouvernementale à l'été 1527. Les auteurs furent d'abord sinon silencieux, du moins prudents sur le sujet. Alors que de l'autre côté des frontières de France, dès l'annonce de la défaite, la littérature politique favorable à Charles d'Autriche avait immédiatement désigné son héros et acclamé Charles de Bourbon sans retenue, accablant le roi de France de tous les maux dont souffrait la chrétienté, dans le royaume on attendit l'évolution des événements et les poètes qui écrivirent alors, comme Macrin,

exprimaient surtout leur douleur personnelle, leur désintérêt aux joies de la vie devenues soudainement futiles en raison de la gravité de la situation, mettant tous leurs espoirs dans un retour du roi « saint et sauf[1] ».

Le ton fut donné par le pouvoir. Les ambassadeurs de France eurent pour mission de reconnaître publiquement la défaite royale, qu'ils qualifièrent de volonté divine. Ils admirent non seulement la validité de l'élection impériale de 1519, mais également le transfert de la dignité de dernier empereur de François Ier à Charles d'Autriche. Si ce dernier aspect ne fut pas rappelé en France, le conseil de régence, par la voix de Louise de Savoie, avait lui aussi évoqué la punition divine à l'occasion de la publication en septembre 1525de l'ordonnance fixant le montant de la taille pour l'année 1526. Ce texte fut par ailleurs l'un des premiers, dans le royaume, à relater, bien que très vaguement, ce qui s'était produit en Italie sept mois plus tôt[2]. Car il est un fait presque certain : les Français furent longtemps très imparfaitement avertis de l'aventure de février 1525 et, nous l'avons vu, les textes diffusés par la propagande impériale ne les informèrent guère mieux.

Reste que cette punition divine n'était pas à l'avantage du roi. Quantité de questions pouvaient se poser sur les raisons qui avaient motivé Celui qui l'avait tant protégé depuis son avènement à le délaisser ainsi dans ses ambitions et de cette manière. L'épreuve devait avoir un sens. En France, on ne chercha pas à le trouver. Aussi, les auteurs à la solde du pouvoir eurent pour devoir de ne pas trop insister sur la chose ou, tout au moins, de l'atténuer pour jouer davantage sur d'autres thèmes. Le premier fut celui, assez commun, de l'inconstance de Fortune. Celle qui était susceptible de tout donner et de tout reprendre à n'importe qui faisait des hommes les esclaves de ses caprices. Le thème fut popularisé surtout par la chanson peu

après la défaite, alors que François Ier était toujours à Pizzighettone. Le roi pleurait sur son sort et questionnait la créature. Elle l'avait porté aux nues. Elle le réduisait à présent à rien et François Ier se plaignait de sa cruauté. Son unique espoir résidait maintenant en Dieu. Seul Dieu pouvait dans son immense mansuétude le ramener en France[3]. Ce fut également ce thème que choisit de développer Clément Marot dans *L'espitre du chevalier pris et blessé devant Pavye* rédigée dans le même temps[4], bien que sa version soit plus optimiste. Il savait que Fortune n'était jamais stable et qu'un jour ou l'autre ceux qu'il appelait les « Espagnols » auraient droit à ses revers, qui, de fait, redonneraient gloire aux Français et à leur prince[5].

Certes, Fortune pouvait être mauvaise et le roi en avait été la victime. Mais l'explication dissipait peut-être mal les bruits qui coururent bien avant l'annonce officielle de son arrestation sur l'imprudence du souverain lors de la bataille[6]. Par ailleurs, qui mieux que lui pouvait parler de ce qu'il avait vu et vécu ? Qui mieux que lui pouvait dénoncer les responsabilités, voire faire son mea-culpa ? Pour la première fois dans l'histoire de la monarchie française, un roi (ou un autre en son nom) se justifia par l'écrit et expliqua toutes les causes qui avaient mené au désastre. Ces mots ne pouvaient être que la vérité. Ceux qu'il fallait croire. Ceux que les historiens français croiront longtemps. La forme choisie fut la lettre, pas à sa mère, ni à ses enfants ou à son peuple, mais à une femme, comme le fit Clément Marot. Les vers furent préférés à la prose. François Ier était alors à Gênes et pensait être bientôt conduit à Naples. Le poète était encore à ses côtés.

Le récit débutait avec l'invasion de la Provence. Le roi l'aurait stoppée en personne, près de la Durance. Charles d'Autriche, que François Ier nommait aussi « l'Espagnol », aurait été « horrifié » par sa puissance et, craignant pour sa vie, aurait refusé de le combattre.

Tout en maudissant Bourbon, dont il connaissait les « trahisons iniques », pour n'avoir pas su faire plus de mal à cette région du royaume, le Habsbourg lui aurait ordonné de faire le siège de Marseille. Mais ce fut encore un échec. Pour François Ier, le seul personnage respectable dans l'armée de l'Autrichien et à qui il accorda toute la conduite de l'opération devant la cité phocéenne était le marquis de Pescara.

Muet sur les motifs qui le poussèrent à suivre son armée en Italie, François Ier prétendit que sa venue parmi les hommes d'armes aurait influé sur leur courage dans la traversée des Alpes. Quant à sa présence dans le Milanais, elle aurait été suffisante pour mettre Milan à sa merci. Ses ennemis fuyaient de toutes parts. Il était convaincu de recouvrer le duché avant l'Epiphanie. Un espoir qui fut ruiné par le conseil d'un de ses « chefs », qu'il ne nommait pas, mais qui, « conduit par passion » et contre la première opinion du roi, aurait imposé le siège de Pavie. Pour conquérir Naples, une décision qu'il s'abstenait également de justifier, François Ier n'aurait pas monté une armée puissante. Il n'y aurait envoyé qu'une simple « bande ». Sauf que ceux qui la formaient, lorsqu'ils furent rappelés par le roi pour défendre le camp de Pavie au moment fatidique, se seraient montrés lents et paresseux (ils étaient à Rome !). Les responsables de sa défaite étaient donc ceux qui l'entouraient. En effet, alors que le temps passait et que ses ennemis étaient devenus « ses voisins » à Pavie, manquant de tout ils s'étaient déterminés à la bataille, une bataille que le roi aurait également désirée. Les débuts auraient été glorieux pour le souverain. Son artillerie aurait fait merveille, celle de ses adversaires rapidement réduite à rien. François Ier aurait marché au combat avec trois enseignes, alors que les forces de ses ennemis auraient été, selon lui, quatre fois plus nombreuses que les siennes. Rapidement, il serait parvenu à les faire reculer. Il aurait cru à la

victoire. Mais, derrière lui, ses hommes auraient fui face aux arquebusiers espagnols, oubliant leur honneur, leur pays, leurs amis et leur roi. Dépité par ces départs honteux, François Ier aurait poursuivi le combat, même s'il ne restait plus autour de lui que quelques hommes à qui il aurait déclaré avoir plus d'espérance à avoir une honnête mort ou à se faire prendre, plutôt que de quitter le champ, gardant intact son honneur. Bientôt, entouré de cadavres, il aurait été assailli de tous côtés. A terre, les Espagnols auraient cherché à le dépouiller de ses vêtements. Il aurait continué à se battre, la main tenant son épée « toute dépecée ». Sa vie sauve, il disait la devoir à Lannoy. Il ne pouvait le nier. S'il ne pouvait omettre non plus qu'il fut vaincu et prisonnier, il s'empressait de répéter qu'il s'était conduit avec honneur jusqu'au bout. Quant aux erreurs, s'il les reconnaissait, elles avaient été suscitées par de mauvais conseillers. En prison, il aurait perdu tout goût du plaisir. Seule la prière lui aurait servi de réconfort. Il aurait craint pour la santé de sa mère sur les épaules de laquelle reposait la sûreté du royaume. Il aurait pensé à sa sœur qui s'occupait de ses enfants, mais malgré son chagrin il serait resté fier d'avoir fait son devoir jusqu'au bout[7].

Du désastre de Pavie, François Ier n'aurait été responsable en rien. L'instable Fortune, l'orgueil de plusieurs de ses capitaines, l'incapacité et la lâcheté des autres auraient été les causes principales de cet échec. Lui, si loyal et si soucieux de son honneur, n'aurait été qu'une victime.

Ce curieux plaidoyer qui évoquait si peu la France et pas du tout son peuple paraît être resté à l'état de manuscrit, et nous ignorons l'importance de sa diffusion. Il était aussi plein de maladresses. Il laissait croire en trop d'occasions que François Ier s'était laissé influencer par de mauvaises personnes et que, par conséquent, son jugement lui avait fait défaut. Son autorité n'aurait pas été respectée

non plus, constats particulièrement dommageables pour un prince belliqueux qui utilisait les armes pour preuve de sa puissance et de sa grandeur. Des raisons pour lesquelles peut-être cette justification resta dans l'ombre jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, date de sa publication. Toujours est-il que ce texte utilisait des éléments de langage déjà testés notamment dans la lettre que François Ier adressa à sa mère le 24 février 1525. Mots qui furent repris de manière presque systématique ensuite pour expliquer au royaume le comportement du roi lors de la bataille, seule chose qui semblait importer. Ainsi, dans tous les courriers officiels de la régence comme dans ceux du roi adressés aux membres des parlements, aux gouverneurs des provinces et aux baillis des bonnes villes pendant toute l'année 1525 revenaient sans cesse la même idée et les mêmes mots : Dieu n'avait pas abandonné totalement le roi, car Il lui avait sauvé la vie et son honneur[8]. Un thème relayé par des poèmes et des chansons à l'adresse d'un plus grand nombre. Le courage de François Ier, que les littérateurs flamands lui déniaient, aurait été, en France, égal à celui d'Ogier le Danois, d'Olivier, de Richard, de Roland et d'Hector. Son combat fut héroïque, et à sa manière François Ier avait rendu, en ce jour pitoyable, plus glorieux le nom de Valois :

> « Qui vit jamais au monde,
> Ung roi si couraigeux,
> De se mecttre en bataille,
> Et délaissé de ceulx
> En qui toute fiance,
> Et qui tenoit asseurs,
> L'on laissé en souffrance[9]… »

Un honneur magnifié qui muait un désastre en un moment unique de bravoure, seule chose dont il était utile de se souvenir pour oublier le reste. Avant même que François Ier ne revienne dans son royaume, la propagande royale avait donc exonéré le souverain de toute faute, de toute lâcheté, de toute ambiguïté. L'homme n'était coupable de rien, il était sans reproche. Une absence de reproche que les publicistes allaient largement exploiter afin de poursuivre la déresponsabilisation du souverain.

L'invention de l'adoubement par Bayard

Le 24 novembre 1525, alors que les bruits d'une possible abdication du roi circulaient dans les sphères de l'Etat, était édité à Lyon un ouvrage commémorant les gestes et les vertus d'un capitaine mort deux ans plus tôt, Pierre du Terrail, chevalier Bayard. Symphorien Champier, Lyonnais, médecin de Louise de Savoie qui avait déjà commis plusieurs ouvrages[10], en était l'auteur. Le texte se composait de six livres. Une description du Dauphiné, qui en ce temps était disputé par Charles d'Autriche comme une terre devant revenir à l'Empire, précédait une vie du capitaine sous Louis XII et François Ier. L'auteur prêtait, entre autres, un rôle essentiel à son personnage dans la victoire de Marignan, rôle qui n'avait jamais été relaté jusque-là dans les textes consacrés à la bataille. Il lui attribuait notamment l'invention du fameux passage à travers les Alpes, mais aussi l'entière responsabilité de la prise de Prospero Colonna ainsi qu'une partie du succès de la journée de Sainte-Croix. Puis, il évoquait le siège de Mézières, enfin sa mort, en 1523, devant le

connétable de Bourbon, plein de regrets. Le livre IV comparait le capitaine aux héros de l'histoire ancienne et moderne : Hannibal, Thésée, Scipion, David, Samson, Roland, Godefroy de Bouillon, grands hommes de guerre et dont certains appartenaient au prestigieux cercle des neuf preux. Sauf qu'aucun n'aurait surpassé par ses vertus le fameux capitaine français. Le livre suivant, très court, faisait état de la moralité sans faille du soldat, de son respect pour les pauvres et la religion. Le dernier livre était une somme d'épitaphes, de complaintes et d'oraisons prononcées par tous les états du Dauphiné pour commémorer sa mémoire.

Ce type de textes n'était pas une nouveauté. Jean Bouchet en avait composé un dans le même goût pour glorifier la mémoire de Charles de Talmont, mort à Marignan[11]. Ils en rappelaient d'autres, bien que construits différemment, comme la vie de Gaston IV de Foix ou la chronique de Du Guesclin[12]. Un livre à la gloire d'un homme, d'un soldat, qui par une fidélité incontestable à son souverain lui avait donné sa vie.

L'ouvrage aurait pu passer inaperçu s'il n'avait pas raconté dans le détail une scène qui, selon l'auteur, se serait déroulée au soir de la victoire de Marignan et qu'il fut le seul à narrer : aucun texte, aucune chanson, aucun récit manuscrit ou imprimé rédigés entre 1515 et 1525 consacrés à cette bataille ne l'évoque. Le roi fut tout aussi silencieux sur le fait dans la lettre à sa mère. Un silence qui se remarque pareillement dans les publications et ouvrages suisses et italiens de la même période. Il s'agit de l'adoubement du roi par Bayard au soir de la bataille[13]. Un événement trop symbolique pour avoir été omis par tant de monde et qui pose la question du double adoubement. Effectivement, les rois de France, depuis l'ordo de 1365, étaient faits chevaliers lors de leur sacre. Champier ne l'ignorait pas et assura que le roi aurait souhaité seulement un nouvel adoubement.

Reste à comprendre pourquoi. L'adoubement du chevalier créait une filiation entre lui et celui par qui il était fait, et cette filiation était insécable. Champier le savait. En 1510, il avait publié un traité sur l'ordre de la chevalerie qui en expliquait tous les arcanes[14]. La cérémonie de Marignan aurait donc eu pour objet d'attacher Bayard et François Ier à un même destin. Le premier comme sujet du roi devait lui être fidèle jusqu'à la mort pour honorer son titre de chevalier, quant au second, armé par son capitaine, il devait respecter son serment et imiter cet exemple de courage et de vaillance décrit à l'envi par Champier. Il lui fallait combattre jusqu'au bout, sans penser à son corps, et ne pas fuir, même au risque de se faire prendre ou de mourir.

La publication de ce texte qui servait la glorification d'un capitaine justifiait surtout l'attitude de François Ier à Pavie, qui, par mimétisme envers le valeureux capitaine présenté par Champier, aurait agi pareil à son miroir. En raison du serment fait à Bayard au soir d'une bataille qui aurait été l'occasion de la démonstration de toutes les bravoures, le roi, dix ans plus tard, avait préféré son honneur à sa vie, comme il l'avait précisé dans sa lettre adressée à Louise de Savoie puis répété ensuite telle une évidence.

Demeure une question. Pourquoi Champier, qui a assurément inventé l'événement, préféra-t-il ce capitaine à un autre ? Ils étaient nombreux les hommes du roi qui comme Bayard s'étaient illustrés à Marignan puis plus tard en Picardie ou dans les Pyrénées, et tous déjà étaient morts pour lui. Boucar aurait été un bel exemple[15]. Mais Bayard avait un double avantage pour l'auteur. Outre qu'il était de sa famille et qu'il était présent à Marignan, il était aussi la « première » victime d'importance du connétable, traître à la France. Champier racontait d'ailleurs longuement la rencontre entre les deux hommes au moment de l'agonie du capitaine. La scène opposait deux

serviteurs du roi ; le premier, Bayard, jusqu'à son dernier souffle pensait à son souverain. Il rendait son âme à Dieu dans l'inquiétude de ne pouvoir plus longtemps servir son maître, pressentant les désastres à venir. Il mourait en héros, pour son prince, son royaume, sa patrie. Face à lui, celui qui par son sang et sa charge aurait dû être ce modèle, mais qui avait préféré son intérêt personnel à celui de son souverain et de son pays. Bourbon avait rompu le serment de chevalerie et cette rupture avait perverti toutes ses qualités d'homme de guerre. Mais ce que ne dit pas Champier, tout en le laissant entendre, c'est que cette rupture avait entraîné dans sa chute ceux que Bourbon avait faits chevaliers, et parmi eux était le roi ! En effet, c'étaient le connétable qui lors du sacre avait armé François Ier chevalier et c'était donc les valeurs de chevalerie de son connétable que le roi avait en lui depuis. La cérémonie de Marignan permettait d'annihiler astucieusement celle de Reims et les liens qui unissaient François Ier à son connétable auraient été, de fait, rompus depuis cette date. Selon Champier, les vertus de chevalerie et donc d'homme de guerre que le roi portait en lui n'étaient plus celles d'un traître qui pouvait par lâcheté préférer sauver sa vie plutôt que de combattre, mais d'un courageux capitaine qui risqua tout jusqu'à l'extrémité, pour l'honneur[16].

Les *Gestes de Bayard* furent rédigées pour raconter cette permutation. Les propos de Champier dans la troisième dédicace du livre, adressée à Melin de Saint-Gelais, précepteur du dauphin, le laissent clairement entendre[17].

Avant même que le Parlement, en juillet 1527, n'ordonne la destruction de la mémoire matérielle de Charles de Bourbon mais aussi de son nom, la propagande royale avait œuvré pour libérer le roi de son lien avec celui qui était devenu félon.

Le texte du médecin lyonnais rencontra un énorme succès et fut réédité à Paris quelques semaines après sa parution, au moment du retour du roi dans le royaume. Il lança aussi une vogue, celle d'honorer les fidèles de la monarchie qui avaient donné leur vie pour le souverain à Pavie[18]. Si Jean d'Auton fut sollicité, il déclina l'offre en raison de son grand âge[19]. Bouchet participa à l'entreprise en faisant paraître en mars 1527, un mois avant le retour officiel de François Ier dans Paris, un long texte sur Louis de La Trémoille, qui, comme Bayard, était mort au combat pour son prince et la France. Bouchet suivait l'air du temps et oubliait les titres de ce grand personnage du royaume pour simplement le nommer, comme si l'appellation suffisait à tout expliquer de l'entreprise, « chevalier sans reproche », un titre qu'il lui avait déjà donné en 1516, et dont Jean d'Auton se souvenait onze ans plus tard[20]. Comme Bayard, il avait servi trois rois et avait choisi le parti de François Ier, malgré ses liens étroits avec la famille de Bourbon (son épouse était la tante du connétable).

Guillaume Crétin fut également du nombre. Il publia son texte à la même époque. Il jeta son dévolu sur un autre « sans reproche[21] », Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice. Lui avait servi quatre souverains français et, tout comme Bayard et La Trémoille, n'avait pas adhéré à la conspiration de Bourbon, bien que son frère et son neveu y aient joué un rôle important. Enfin, pareil aux deux autres, il était mort pour son prince. A l'opposé de ses confrères et du genre biographique, Crétin préféra la déploration funèbre pour vanter les mérites de son héros. Par ailleurs, il centra principalement son texte sur les événements de Pavie. Pour cette raison, il mérite un peu plus d'attention. Dans la nuit du 23 au 24 février 1525, Crétin était inquiet. La configuration astrale était très mauvaise. Mercure et Saturne formaient une conjonction en maison VI du ciel de France.

Quant à Mars, en VII, il était opposé à Jupiter et Vénus en maison I. Elle augurait, selon lui, d'une bataille. Malgré son appréhension, Crétin parvint à trouver le sommeil. En rêve, lui apparut bientôt un homme âgé, de grande prestance, encore en armes, tout ensanglanté. A l'estomac, une plaie béante[22].

> « Je recongneuz que cestoit, qui ? Hélas !
> C'estoit le bon chevalier sans reproche
> Celluy qui oncq en bataille et approche
> Course ou assault, visaige ne tourna,
> Ne son destrier du droict cours destrouna
> Pour restifver et lasche fuyte prendre[23]… »

L'homme était le maréchal de Chabannes. Le voyant si triste, l'auteur le questionna. Lui qui avait participé à tant de victoires, d'où lui venait ce chagrin ? Le capitaine, plein de douleur, hésitait à parler. Il ne souhaitait pas que l'on se souvienne de ce qui venait de se passer. Se rappelant la carte du ciel, l'auteur comprit le drame qui s'était joué en cette nuit. Sa première réaction fut de fustiger le peuple de Milan qui n'avait jamais tenu sa promesse de fidélité, et pour cette cause ruinait la France en guerres. C'était lui le responsable, celui qui avait occasionné la perte de tant de vies, faisant du duché le cimetière de l'Europe. Il méritait le sort de Carthage, et ce sort, Crétin en était convaincu, lui serait un jour infligé par les Français[24]. Chabannes le calma. Le problème était ailleurs. Et le maréchal de tenir des paroles que d'autres avant lui avaient proférées, et ce, depuis Louis XII, chaque fois qu'un roi était défait dans ses prétentions italiennes : la Lombardie n'était pas terre du royaume. Dieu et dame Nature avaient fait les Alpes pour clore ses limites. Vouloir les rompre était folle entreprise. Pour illustrer son

propos, Crétin se servit d'un héros ancien dont le souvenir avait été totalement réinventé à la fin du XVe siècle pour justifier les campagnes lointaines des rois de France, notamment en Italie : le Gaulois Brennus[25]. Sauf qu'ici, ce n'étaient par ses succès qui étaient vantés, mais sa vanité qui était dénoncée. L'homme qui aurait pillé Rome aurait cru pouvoir courir jusqu'en Grèce. Dieu, à la fin, l'aurait puni[26]. Puis, Crétin, par la bouche de La Palice, raconta le désastre de la bataille de la Saint-Mathias, fit l'éloge de La Trémoille à qui il accordait lui aussi le titre de chevalier sans reproche[27], se plaignit du désordre de l'armée, pleura sur cette fleur de la France, Bonnivet et Lescun, vaillants comme Hector, Scipion et Pompée, qui tombèrent sous les coups de l'ennemi à cause de « jeunes folz » qu'il s'abstenait lui aussi de nommer[28]. Finalement, Chabannes changea d'avis et souhaita « pour que les beaulx faicts de ces hommes » ne soient pas oubliés des histoires raconter plus en détails l'événement[29]. Mais, de la bataille, Crétin ne fit qu'un très vague résumé. Parce que le maréchal était resté silencieux sur le sort du roi, l'auteur le questionna. S'il avait écouté son capitaine, jamais François Ier ne se serait engagé dans une telle aventure. Il aurait quitté le camp pour aller se protéger dans Milan. Au combat, le roi aurait voulu prendre exemple sur Hannibal, suivre Alexandre et imiter Jules César, qui tous avaient construit des empires :

> « Il a voulu aux batailles charger
> Tousjours premier, et dernier desloger,
> Sachant ung roy par présence en bataille,
> Valloir dix mil souldars de bonne taille[30]. »

Sauf que ce courage n'avait pas empêché le pire : sa capture. L'arrestation du roi était un drame et ce drame aurait affligé tout le

royaume, qui en l'absence de son prince risquait d'être détruit. Sans rien dire sur la régente, Crétin, par la voix de Chabannes, rassurait cependant et reprenait ce qui avait été exprimé depuis plusieurs mois par le pouvoir au sujet de François Ier et de sa déconfiture : si Dieu avait voulu la défaite du roi, Il n'avait pas souhaité attenter à son honneur et ne lui avait pas ôté la vie. S'Il voulait peut-être que Son prince ne s'aventure plus en Italie et qu'il cesse d'entretenir des ambitions expansionnistes, Il le protégeait toujours pour d'autres projets qui serviraient mieux la religion et le monde.

> « Car il est pris non en lasche fuyant,
> Mais comme preux de tout se confiant
> Estre suivy des siens, et de l'affaire
> Porter le faix ainsi que espéroit faire[31]. »

Il ne faut pas se méprendre, Crétin ne faisait aucune critique. Officiellement, en 1527, le roi, malgré le rejet d'une partie du traité de Madrid, avait abandonné ses droits sur Milan, Naples et Gênes à Charles d'Autriche et avait, en adhérant à la ligue de Cognac, assuré les Etats italiens qu'il reviendrait dans la péninsule seulement pour les défendre et les protéger de la tyrannie. On pouvait donc supposer que les guerres de conquête entreprises en Italie ne seraient plus à l'ordre du jour, et le dire. Par ailleurs, Crétin ne déniait nullement au roi sa vaillance, son courage, comme le souci de préserver son honneur intact.

Deux mois après la fin du procès du connétable, le 18 septembre 1527, sortait des presses de Nicolas Couteau, pour le compte de l'imprimeur parisien Galliot du Près, un second texte consacré à Pierre du Terrail. L'auteur était Jacques de Mailles, qui signait son livre du pseudonyme de « Loyal Serviteur ». Bâti sur le

modèle de l'ouvrage de Bouchet, l'auteur y avait inséré les épisodes de la vie de Bayard écrits par Champier et notamment la scène de l'adoubement. Quant au titre de l'ouvrage, il était totalement dans l'air du temps, tiré du dernier vers de l'épître de Champier au duc de Lorraine, qui désignait pour la première fois Bayard comme le « chevalier sans peur et sans reproche », ce qui le plaçait en tête des meilleurs chevaliers français. En tout cas, c'est ainsi que le comprirent les historiens !

A ces quatre textes, il convient d'ajouter celui de Robert II de La Marck, seigneur de Fleurange, qui à la citadelle de l'Ecluse, en Flandre, lors de son incarcération après son arrestation à Pavie pour avoir suivi François Ier et n'avoir pas fui, avait « rédigé » ses Mémoires[32]. Il fut le seul survivant de la bataille, en France, à l'avoir fait. Le texte ne fut publié qu'au XIXe siècle mais servit dès la seconde moitié du XVIe à l'histoire du règne de François Ier. Lui aussi oublia ses titres de noblesse et ses offices pour préférer s'affubler d'un pseudonyme fort simple et au demeurant fort romanesque, celui de « jeune adventureux ».

Par ailleurs, si la propagande royale ne s'aventura jamais à illustrer visuellement la prise du roi sur le champ de bataille de Pavie, la réécriture en parallèle de la bataille de Marignan, en raison de l'invention nouvelle de l'épisode Bayard dans son histoire, offrit la possibilité de réactualiser l'image de François Ier, prince glorieux au combat et capable d'une victoire mémorable. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la présence de la peinture en pleine page au frontispice du manuscrit d'Etienne Le Blanc, traduction de Cicéron, offert au roi en 1527. Devant la ville de Milan, en septembre 1515, le roi apparaissait au milieu de la mêlée, tout en armure, le heaume – ouvert pour que son visage soit identifiable – garni d'un grand panache de plumes blanches (insigne de commandement), monté sur

un cheval de même couleur (signe de souveraineté), la lance à la main ; à la fois il affrontait un cavalier et écrasait par les sabots de sa monture un fantassin déjà à terre[33]. Le traducteur justifia la présence de cette image rare, puisqu'on évitait encore de montrer le roi au combat en train de tuer, en affirmant que seul Cicéron aurait pu rendre compte dignement de l'exploit royal s'il avait vécu en son temps.

Finalement, peu importait la bataille. L'essentiel était que François Ier ne soit jamais pris pour un lâche et qu'il soit considéré toujours et partout, tant par les savants que par son peuple, comme un prince capable de mourir pour son honneur et son royaume, et cette perspective était perçue comme une véritable gloire. Par ailleurs, toutes les biographies de capitaines, les chroniques et les poèmes, et ce, pendant tout le règne, conformément à l'arrêt du 27 juillet 1527, ne firent plus aucune allusion à Bourbon, principalement lors des récits sur la bataille de Marignan, participant ainsi à une autre écriture de l'événement. Dans le meilleur des cas, le connétable était cité comme chef de l'avant-garde. Jacques de Mailles alla même jusqu'à prétendre qu'il avait été porté pour mort dès le début des combats[34].

Puis il ne fut plus parlé de la scène de l'adoubement au lendemain de la bataille de Marignan dans les livres consacrés au souverain sous son règne. Quant au récit sur Pavie, dont les Français ne purent appréhender les détails de l'aventure qu'en 1530 sous la plume de Sébastien Moreau mais seulement à l'état de manuscrit, relation conforme à la version royale qui servit ensuite à toutes les narrations de la bataille dans les histoires de France jusqu'à la fin de la monarchie, il restait l'occasion de montrer la bravoure, le courage et la volonté du roi de garder son honneur malgré la défaite[35].

Après 1527, en France, Pavie n'était donc plus, officiellement, un désastre et une immense humiliation. Si elle resta une blessure dans le corps du royaume, elle fut toujours dissimulée sous le voile romanesque du combat de l'honneur, de la bravoure et du courage. Des vertus indispensables à la conservation de la légitimité et de l'autorité royale qui auraient accompagné le roi pendant toute son incarcération, puis qui l'auraient aidé à supporter la cruauté de son geôlier et permis de préserver en France l'espoir de son retour. Un retour qui montrait que rien n'avait changé, tant sur le plan institutionnel que dans les capacités du souverain à toujours être le défenseur implacable de son peuple et du royaume, comme il l'avait juré lors de son sacre et comme il le montrait maintenant en s'opposant à la restitution de la Bourgogne à Charles d'Autriche. Tout était bien qui finissait bien.

XXVI

Rompre le traité de Madrid

Alors que, dans son royaume, François Ier avait, par les mots, la mise en scène et la loi, restauré sa stature de prince souverain autant que son image de roi guerrier toujours capable de diriger la France au mieux et de défendre ses sujets pour les conduire à la victoire par ses vertus, son action politique contre Charles d'Autriche et ses alliances lui permirent d'oser rompre le traité de Madrid et de rêver encore de l'Italie. Un rêve qui ne se focalisa plus sur Milan, mais sur Naples. Le sac de Rome par les hommes du roi des Romains fut pour François Ier une occasion presque inespérée d'investir militairement ce royaume et de tenter de le conserver, avec pour argument sa loyauté à la papauté.

La puissance de Charles d'Autriche

Au printemps 1527, Clément VII, enfermé depuis un mois au château Saint-Ange, sans espoir de secours, s'était finalement rendu aux hommes de l'empereur. Le 6 juin, un traité était signé[1] aux conditions exigées en janvier par les Impériaux. Le pape s'obligeait à payer au vainqueur une rançon de 400 000 ducats, dont 100 000 à la signature du traité, 50 000 autres d'ici à trois semaines, le solde, soit 250 000 ducats, dans les deux prochains mois. Il ne pouvait espérer

sortir de sa prison avant le paiement du premier versement. Pour garantie, Clément VII donnait à l'empereur les cités d'Ostie, de Civitavecchia et de Cività Castellana, mais également les villes de Plaisance, Parme et Modène. Des otages furent désignés : parmi eux, les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Pistoia et de Vérone ainsi que deux membres de la famille Médicis, Jacopo Salviati et Lorenzo Ridolfi[2]. Malgré son isolement diplomatique, Charles d'Autriche demeurait incontestablement le maître du jeu. En deux ans, de 1525 à 1527, il avait mis à bas les deux puissances capables d'entraver ses ambitions dans la péninsule et en Europe, puissances qui s'étaient souvent associées pour mieux l'en empêcher, la France et la papauté.

La nouvelle du sac de Rome était parvenue en Espagne lors des fêtes organisées pour la naissance du fils du roi des Romains, Philippe, et provoqua, comme ailleurs, une véritable stupéfaction, notamment parmi les ambassadeurs du Saint-Siège alors à la Cour, qui, tel Castiglione, protestèrent avec force contre l'infamie commise. Le Habsbourg refusa d'endosser la responsabilité du sac. En revanche, il laissa ses publicistes utiliser l'événement pour peaufiner son image d'empereur des derniers temps.

Si Alfonso Valdès, dans son *Dialogue des choses qui se sont passées à Rome*, déniait à son prince toute intention mauvaise à l'égard de Rome et rendait ouvertement responsable le pontife de la situation dans laquelle il se trouvait[3], d'autres, se souvenant du « Karolus » qui n'avait pas été une exclusivité française et que les propagandistes de Charles d'Autriche avaient déjà adapté pour leur prince sous le nom de « *Karolus Philippi filius* », y reconnurent une nouvelle étape de son accomplissement, puisque après avoir pacifié ses royaumes, éliminé le tyran de France, il avait, avec l'aide de Dieu, infligé une punition sévère à l'Eglise et à celui qui la conduisait, et pourrait maintenant

exiger une réforme profonde et salutaire de l'institution. Nul doute qu'il poursuivrait son œuvre, ensuite, ailleurs dans le monde[4]. Quant à l'accord avec le pontife et son incarcération, ces mêmes auteurs durent bien évidemment les justifier. Ils en profitèrent pour vilipender François Ier. *Les Regrets du pape et lamentation sur la cité de Rome* publiés à Anvers furent l'un des plus sévères réquisitoires. Il s'agissait d'un dialogue à distance entre Clément VII à Rome, prisonnier, et Charles d'Autriche en Espagne, vainqueur incontesté, qui devait démontrer l'autorité incontestable du Habsbourg sur l'Europe chrétienne. Abaissé par le « fort empereur », Clément VII commençait par se plaindre de celui qui se disait son fils et qui l'avait conduit au déclin. Charles d'Autriche le contredisait. Si l'homme était ruiné, c'était pour avoir livré son argent aux Français dans l'espoir de le détruire. Mais il avait fait le mauvais choix. Comme son oncle, Léon X, il avait troublé l'Italie par la guerre et maltraité ses vassaux. Devant l'évidence des arguments, le pape admettait sa faute et pour essayer de sauver la face proposait de tout oublier dans une alliance qui ferait des deux hommes les « deux plus haults de l'universel monde[5] ». Mais le roi des Romains refusa :

> « Vous me donnés du doulx miel en la bouche,
> Du fiel au cueur ; le Turc s'est abattu
> En Hongrie par vous, et a vous touche (menace) ! »

Cette accusation, le pape la récusa à son tour, mais Charles d'Autriche renchérit. Le devoir de Clément VII était de préserver les chrétiens dans toutes les provinces. Au lieu de cela, il avait dilapidé l'or de la croisade avec l'aide des Vénitiens et des Français pour tenter de l'expulser d'Italie et de le pourchasser jusqu'à la mort. Le texte s'achevait sur ce mea-culpa du pape. Il admettait qu'il était le

prisonnier de l'Autrichien et qu'il l'avait mérité. Il l'assurait qu'il ne ferait plus rien pour s'opposer à son couronnement afin que Charles d'Autriche mette la paix entre les chrétiens et sauve enfin le monde[6].

La promesse de Charles d'Autriche empereur des derniers temps n'était plus seulement admise par ses partisans. Le pape l'avait aussi reconnue. Reste que cette mission, également admise par les Français lors des pourparlers liés à la libération de François Ier, était combattue par d'autres, et notamment dans certains Etats alliés du Français, qui préparaient à leur manière le retour de celui-ci ou de ses armées dans la péninsule. Ainsi, à l'été 1527 circulaient à Venise des textes entretenant le destin messianique de François Ier. Pendant que certains honnissaient Charles d'Autriche, le qualifiant de tyran et de nouveau Néron, Pietro Aretino, dans une lamentation où il présentait l'Italie affligée, nue et misérable, en appelait au roi de France pour qu'au plus vite il vienne la sauver définitivement[7]. Dieu avait voulu que le roi soit vaincu à Pavie pour qu'il puisse être fait prisonnier et abandonne ses enfants. Ces misères lui auraient été imposées seulement pour lui ouvrir les yeux sur la vraie nature de Charles d'Autriche. Dieu avait poussé l'indignation du roi à son comble pour qu'il réagisse et prenne enfin l'épée non plus pour ses ambitions personnelles, mais pour libérer les peuples soumis à la tyrannie de l'Autrichien. C'était à François Ier qu'incombait la destruction des Juifs et de tous les hérétiques vivant encore sur la terre. Dieu avait fait Charles d'Autriche pour donner à l'Eglise une épouvantable punition, mais Il avait aussi choisi François Ier pour remettre le vicaire du Christ en son siège, comme l'avait fait, en d'autres temps, Charlemagne. En ayant permis le sac de Rome, Dieu appelait le nouveau Charlemagne français afin qu'il accomplisse

l'œuvre qui lui était destinée : l'unification du christianisme et l'instauration de la paix sur la terre.

A leur manière, les Italiens avaient eux aussi lavé le souvenir déplorable de Pavie pour en faire un élément essentiel de l'histoire du monde. Le drame que venaient de vivre Rome et ses habitants réinstallait François Ier dans les prétentions qu'ils lui avaient reconnues lors du projet de croisade au début du règne. Un espoir que les premières semaines d'action de l'armée royale en Italie laissèrent planer.

Une impression de déjà-vu

Bien avant que Rome ne soit prise par les hommes de Charles d'Autriche, François Ier avait envisagé de lancer une armée à la conquête de Naples. Le projet avait été validé le 3 mars 1527. Les préparatifs se poursuivirent pendant tout le printemps et la prophétie citée ci-dessus devait y contribuer, lorsque la nouvelle du sac de la Ville éternelle fut connue à la Cour le 22 mai[8]. Elle donna au roi une occasion nouvelle d'intervenir. L'armée que François Ier montait n'était plus seulement dirigée contre la tyrannie de Charles d'Autriche dans le Milanais, elle devait aussi aider Clément VII à sortir de l'emprise du roi des Romains et soulager de l'occupation espagnole les terres sous domination du Saint-Siège. Début juin, alors que dans les églises et les couvents du royaume on priait quotidiennement pour la vie et la santé du pape, le roi, qui avait voulu une armée conséquente – 1 400 lances, 1 800 chevau-légers dont 200 venus d'Angleterre[9] et 20 000 hommes de pied qui se réunissaient déjà à Lyon –, désignait Odet de Lautrec pour la conduire, le gratifiant de la charge de lieutenant général, avec des pouvoirs presque illimités[10].

Le capitaine quitta la cité du Rhône après les fêtes de la Saint-Jean 1527. Il avança par petites étapes jusqu'à la frontière et stationna dans le comté d'Asti quelques jours, attendant l'arrivée des 10 000 mercenaires suisses. Lorsque son armée fut enfin prête, il se lança dans l'aventure. A la mi-août, l'armée royale était devant Bosco. La cité résista dix jours. Le manque de vivres obligea la population à implorer la clémence du Français. Lautrec la lui accorda en lui donnant la permission d'évacuer la ville, mais il laissa ses hommes la piller, puis la réduire en cendres en représailles de sa résistance. Bosco ne devint pas française. Elle fut symboliquement remise au duc en titre, Francesco Sforza, selon la promesse royale[11]. Il en fut ainsi pour toutes les cités gagnées par Lautrec dans le Milanais.

François Ier ne perdait cependant pas de vue ses intérêts. Gênes lui avait été attribuée par la ligue de Cognac. Aussi voulut-il la recouvrer. Alors que son lieutenant général avançait avec ses hommes vers Alexandrie pour en faire le siège, une partie de ses troupes, conduite par Antoine de Montpezat, se dirigeait vers la cité ligure. L'annonce de l'arrivée des Français dans le Milanais avait engendré l'évacuation de la plupart des châteaux aux alentours de Gênes, mal gardés par des fantassins espagnols et allemands épuisés. Des lieux qui, sans effort, furent conquis. L'attaque de Gênes pouvait s'avérer plus compliquée. Il n'en fut rien. L'armée royale n'était pas arrivée à 6 miles de la ville qu'un trompette annonçait au sénéchal du Périgord sa reddition. Il avait suffi aux navires royaux de faire le blocus du port pendant quelques heures pour créer la panique. A l'ultimatum qui leur fut envoyé par Cesare Fregoso, gagné récemment à la cause française, les Génois avaient demandé une journée de réflexion, un temps qui avait permis aux Espagnols de fuir[12]. La réponse fut donnée le jour des vigiles de l'Assomption. Les représentants firent amende honorable, à genoux, et demandèrent eux aussi miséricorde

au représentant du roi de France. Pour leur défense, ils affirmèrent qu'ils n'avaient jamais souhaité se départir de la domination française et se proposaient, pour dédommager le roi de ses dépenses militaires et de son manque à gagner pendant le temps qu'elle avait été soustraite à son autorité, de s'acquitter d'une somme de 400 000 ducats, chose que l'homme de François Ier accepta, avec la ville et son château[13].

Gênes aux mains du roi, Montpezat retourna sur ses pas et rejoignit Lautrec à Alexandrie. Le siège fut long et les morts, des deux côtés, nombreux. Au bout de trois semaines, les Espagnols se rendaient, à la condition que les hommes du roi ne commettent pas les mêmes exactions qu'à Bosco. Lautrec accepta et respecta l'accord. La victoire acquise le 18 ou le 19 septembre, le lieutenant général dirigea ses forces plus au nord, sur le Tanaro, pour prendre Vigevano qui se soumit sans combattre le 23. Le capitaine espagnol qui le gardait fut, le château gagné, pendu avec son porteur d'enseignes et quelques autres, pour l'exemple[14]. A la fin du mois de septembre 1527, Lautrec avait entièrement reconquis l'Omeline pour Francesco Sforza et Gênes pour François Ier. Les soldats du roi avaient agi comme par le passé. Ils avaient d'abord tué des populations et brûlé des villes, vidé les poches de résistance, obligeant les autres cités auxquelles ils prétendaient à abdiquer plus rapidement. Le succès était réel. Il se poursuivit. Le Tessin passé, Lautrec s'emparait aisément de Biegras, puis prit la direction de Pavie. Le siège débuta le 24 septembre 1527. L'armée vénitienne arrivait en renfort, le lendemain. L'artillerie fit son devoir. Plusieurs brèches furent ouvertes dans les murailles et une des tours du château fut abattue. Le 1er octobre, un premier assaut était donné mais repoussé. La seconde tentative, cinq jours plus tard, fut la bonne. L'assaut fut facilité par le départ des troupes espagnoles qui, depuis la veille, fuyaient par la

rivière. Les hommes de Lautrec envahirent Pavie le 5 octobre vers midi et, selon le capitaine de Lorgues dans un texte qui fut rapidement publié et diffusé à travers le royaume, « en entrant tous ceulx que l'on trouvoit on (les) mit à mort, exceptéz bien peu de gens qui ont esté mis à rancon ; puis la ville à esté mise tout à sac ». Un sac qui dura près d'une semaine, où les hommes du roi de France fouillèrent caves et greniers pour mettre la main sur les possibles résistants et les stocks de vivres dissimulés. Si Lautrec avait permis le pillage, il avait défendu de faire du mal aux femmes, aux enfants de moins de 7 ans et aux gens d'Eglise. Un ordre qui ne put être respecté[15]. Dans les récits publiés en France, personne ne parla de vengeance, pourtant l'action de Lautrec et de ses hommes paraissait bien en être une.

Lautrec avait repoussé la proposition de Sforza qui l'incitait à entreprendre le siège de Milan, péniblement gardée depuis plusieurs semaines par Leyva. François Ier avait exigé de son lieutenant qu'il se conduise à Rome puis à Naples. Lautrec lui obéit[16].

Voyant l'armée royale quitter le duché, Leyva s'empressa de reprendre quelques villes utiles à la survie de Milan, dont Vigevano et la plupart des cités de l'Omeline. La réaction du lieutenant général fut immédiate. Alors qu'il se dirigeait vers la Romagne, il envoya Pedro Navarro et 6 000 Gascons reprendre les cités perdues. Biegras fut le théâtre d'un véritable massacre, mais l'autorité de Sforza fut restaurée partout où les Gascons se présentèrent[17].

Parallèlement à l'armée de terre, le roi et son conseil avaient souhaité monter une flotte. Elle devait diviser les forces espagnoles devant Naples et conquérir l'île de Sicile. Ils espéraient parvenir au succès grâce au soutien d'un Sicilien, Cesare Imperator. Le lieutenant de cette armée de mer était Renzo Da Ceri. Andrea Doria le secondait.

L'idée était assez simple. Pendant que Lautrec partait pour Parme, où il demeura du 7 novembre au 14 décembre 1527, la flotte royale composée de 13 galères, soutenue par 16 autres appartenant à la république de Venise, avec à bord 3 000 fantassins, irait investir la Sicile pour mieux préparer l'attaque de Naples soit par un débarquement, soit par un blocus du port. Finalement, Renzo Da Ceri n'envahit pas la Sicile. Il préféra prendre d'abord la Sardaigne. Mais le temps mauvais fit avorter le projet. La plupart des navires revinrent hiverner à Livourne, les autres furent détournés sur la Corse. Seule une galère française accosta sur le rivage de l'île. Ce raté aurait occasionné selon Guichardini « une grande brouille » entre Andrea Doria et Renzo Da Ceri[18].

Briser l'accord

Alors que Lautrec partait faire la guerre pour lui en Italie, François Ier quittait Paris pour Amiens afin d'y rencontrer le cardinal Wolsey. L'Anglais était arrivé à Calais le 11 juillet 1527, dans un appareil particulièrement somptueux, et fut accueilli le 4 août par le roi et sa cour avec tous les honneurs. François Ier, qui l'attendait hors les murs de la ville, était entouré d'Anne de Montmorency, du cardinal de Bourbon, du duc de Vendôme, du comte de Saint Pol, du sénéchal de Normandie, et d'une multitude d'hommes d'Eglise et de gentilshommes. Ce fut l'un à côté de l'autre qu'ils entrèrent dans Amiens sous les cris de joie. Les conférences furent immédiatement entamées[19]. Un texte fut élaboré et achevé le 18. Il s'agissait du renouvellement de la paix d'avril dernier, qui serait scellée par un mariage, celui de la fille du roi d'Angleterre, Mary, avec le cadet du roi de France, Henri. Le traité reprenait les clauses du précédent texte

et confirmait le désir de François Ier et d'Henry VIII de s'unir pour libérer les enfants du roi contre rançon, et, s'il y avait refus de Charles d'Autriche, établissait une alliance militaire pour entreprendre une guerre et obtenir leur libération par la force. Ils s'unissaient aussi pour libérer le pontife de sa prison (l'Anglais légitimant ainsi la campagne militaire que le Français entreprenait alors[20]). Ce nouveau traité, qu'il n'était pas essentiel de conclure si rapidement, avait surtout été le prétexte d'une rencontre entre le roi et le représentant de son allié. François Ier le prévint qu'il avait décidé de rompre officiellement le traité de Madrid. Il lui annonçait aussi sa nouvelle stratégie pour revendiquer Milan. Claude de France avait hérité de son père des droits sur le duché. Depuis la mort de celle-ci, ils étaient échus à ses enfants et il était du devoir de François Ier, comme père, de les recouvrer pour eux. Pour le moment, il s'engageait, comme il l'avait promis lors de la signature de la ligue de Cognac, à participer à sa reconquête pour Francesco Sforza. Mais l'homme restait sans femme et sans héritier, et un jour ou l'autre François Ier pourrait à nouveau, et légitimement, prétendre à Milan. En outre, les deux princes s'étaient accordés pour refuser de participer au concile général que le roi des Romains souhaitait réunir pour régler le problème de la Réforme tant que le pape serait détenu. Enfin, Wolsey évoqua le projet de répudiation de Catherine d'Aragon par Henry VIII, projet auquel le roi de France adhéra. Il promit même de le soutenir auprès du pontife dès que celui-ci serait libéré[21].

Le 20 août 1527, les deux hommes célébraient leurs accords, officiels et officieux, dans la cathédrale d'Amiens. Ce fut dans un apparat tout aussi magnifique que l'ambassade française dirigée par le grand maître de Montmorency et soutenue par le cardinal de Bayonne, le président Brinon et 600 gentilshommes fut reçue en Angleterre par Henry VIII.

De cette paix, les Français surent d'abord peu de chose, comme d'habitude. L'imprimé qui la résumait et qui fut lu aux carrefours des villes et dans les églises évoquait seulement la sommation faite à Charles d'Autriche de rendre les enfants et le projet de mariage entre Henri d'Orléans et la fille d'Henry VIII. Il rappelait aussi ceux du roi et du dauphin envisagés par le traité de Madrid. Il laissait croire que François Ier abandonnerait à l'empereur ses droits sur les domaines italiens qu'il avait convoités, mais déclarait que le premier fils qu'il aurait de son union avec Eléonore d'Autriche serait dit roi de Naples, duc de Milan et comte d'Asti. Il dévoilait le montant de la rançon proposée à Charles d'Autriche, 2 millions d'écus, pour solde du problème bourguignon et les différents arrangements trouvés avec le roi d'Angleterre pour obtenir cette somme. Il prévenait aussi qu'en cas de refus du roi des Romains la France et l'Angleterre lui déclareraient la guerre et que François Ier épouserait alors la fille d'Henry VIII. Enfin, le texte s'achevait par un projet de croisade entre le Valois et le Tudor et réactualisait une volonté rabâchée : « Le roy de France est délibéré de ne bailler ung pied de terre de son royaume » à son ancien geôlier[22].

Rompre le traité de Madrid était une chose, encore fallait-il éviter les critiques futures, dont celle de parjure. François Ier choisit de faire valider son geste par une assemblée représentative qu'il convoqua à Paris le 16 décembre 1527, un peu comme Louis XII l'avait fait en 1506 lorsqu'il avait souhaité annuler le projet de mariage de sa fille Claude avec, déjà, Charles d'Autriche[23].

Deux cents délégués, membres de la noblesse, du clergé et des différents parlements du royaume ainsi que plusieurs représentants de la ville de Paris furent rassemblés pour donner leur avis. Le discours royal fut lu par le chancelier Duprat. François Ier y répétait ce qu'il avait déjà maintes fois assené depuis six ans : il n'avait jamais

voulu la guerre, ne désirait que la paix, et s'il avait dû prendre les armes c'était pour se défendre contre ceux qui avaient essayé d'intenter à sa vie et à la sécurité de son royaume. Parmi ces criminels était le duc de Bourbon qui l'avait obligé à le poursuivre jusqu'en Italie. François Ier niait toute responsabilité dans l'élaboration du traité de Madrid. Les négociations royales auraient été orchestrées sans son avis. Par ce mensonge, il informait qu'il n'avait aucune intention de respecter ni le traité ni sa promesse puisque l'un et l'autre lui avaient été arrachés de force. Le roi évoqua aussi les affaires plus récentes : la ligue de Cognac créée, selon lui, pour contraindre Charles d'Autriche à renoncer à la Bourgogne ; la paix avec l'Angleterre et les offres raisonnables des deux princes au roi des Romains, dont les députés connaissaient maintenant tous les tenants. Des plénipotentiaires français et anglais étaient en route pour l'Espagne. Le roi attendait la réponse de Charles d'Autriche. En tout état de cause, paix ou guerre, François Ier était dans la nécessité de demander à son royaume les 2 millions d'écus soit pour payer la rançon, soit pour financer son armée. A ses députés, il mandait donc leur avis sur la validité du traité, sur un éventuel retour dans les prisons espagnoles pour s'acquitter de sa dette, enfin sur le bien-fondé de conclure cette querelle par une rançon[24].

Le 20, à l'unanimité, les délégués déclarèrent le traité de Madrid nul et non avenu, ce qui impliquait l'invalidation du serment du roi. François Ier n'était donc pas tenu de retourner en captivité. Il était au contraire quitte de tout engagement à l'égard de Charles d'Autriche. Le principe de la rançon fut déclaré seule et unique solution raisonnable. Quant à son montant, il ne fut pas discuté. Les conclusions de chacun des groupes avaient été énoncées par quatre personnages d'importance, largement récompensés depuis le retour du roi dans le royaume : le cardinal de Bourbon, le duc de Vendôme,

le président de Selve et le prévôt de Paris. Le premier, au nom du clergé, offrit 1 300 000 livres. L'effort serait réparti au cours des assemblées principales du clergé. En échange, il demandait au roi de venir en aide au pape, d'endiguer le luthéranisme et de défendre les libertés gallicanes. Le deuxième promettait les vies et les biens de la noblesse, dont il était en ce jour la voix. Le troisième confirmait, lui aussi, que les membres du Parlement feraient également don de leurs vies et de leur argent. Le dernier s'engageait pareillement au nom du peuple de la capitale à contribuer à une partie de la rançon royale.

A la fin de l'année 1527, François Ier avait obtenu toutes les autorisations, tant de son royaume que de ses alliés, pour rompre le traité de Madrid. Restait à faire admettre cette rupture à Charles d'Autriche, avec pour solde de tout compte 2 millions d'écus.

Le défi de Burgos

C'est au début du mois de janvier 1528 que l'évêque de Tarbes, Gabriel de Gramont, et le sire Francis Poyntz, ambassadeurs de François Ier et d'Henry VIII, firent à Charles d'Autriche les propositions formulées lors de la paix d'Amiens : rétablissement de Francesco Sforza à Milan, libération du pape à Rome et des enfants du roi contre rançon. Gramont précisa que le roi de France ne quitterait pas l'Italie sans que ces exigences soient accomplies. La réponse de l'Autrichien fut tout aussi claire. Aucune de ces demandes ne serait satisfaite tant que les armées de François Ier seraient justement en Italie. Cette position avait été envisagée par le Français et l'Anglais. Aussi avaient-ils mandé à leurs hérauts, Guyenne et Clarence, pour obliger davantage leur adversaire, de lui signifier alors le défi, soit lui déclarer la guerre. Il fut exposé lors d'une séance

officielle à Burgos, le mercredi 22 janvier, en présence du roi des Romains[25].

Entouré du comte de Nassau et de ses principaux conseillers, Charles d'Autriche écouta les remontrances des deux hommes. Guyenne parla le premier. Il paraphrasa la lettre que François Ier avait adressée à l'Autrichien en cas de refus. Elle était datée du 11 novembre[26]. Il y exprimait sa « merveilleuse et grande » déplaisance envers celui qui lui montrait constamment « haine et rancune » et s'obstinait à refuser les accords qu'il lui proposait. Le roi subodorait que la guerre était loin de se conclure, non point seulement entre lui et Charles d'Autriche, mais dans toute la chrétienté qui était menacée de partout. Une menace qui pouvait causer sa perte. Cette destruction, que François Ier entrevoyait, serait évidemment de l'entière responsabilité de Charles d'Autriche puisqu'au lieu d'adhérer à la paix élaborée par tous les Etats chrétiens par la ligue de Cognac, il avait préféré répandre le sang des chrétiens. Si l'amour et la paix devaient guider les princes, lui était commandé par la méchanceté. Et pour cette raison Guyenne prédisait l'enfer au roi des Romains s'il n'acceptait pas de se soumettre aux propositions du roi de France. La seule solution était la paix afin de prendre les armes contre l'infidèle, ce qui ne pourrait que plaire à Dieu, qui dans son immense clémence oublierait, il en était convaincu, les erreurs passées de chacun. Mais Charles d'Autriche n'avait pas fait mal seulement à la France et au peuple chrétien, il avait laissé ses hommes commettre un immense sacrilège : prendre Rome, piller ses églises et voler les saintes reliques qui s'y trouvaient. Péché ultime, il détenait prisonnier le saint-père ! Quant aux enfants de France, François Ier lui avait plusieurs fois proposé une rançon conséquente, et légitime, pour l'indemniser et l'avait éclairé sur son erreur à réclamer des terres qui ne lui appartenaient pas. Si Charles d'Autriche

avait accepté la proposition royale, rien de ce qui était arrivé depuis ne se serait passé et le Turc, cet ennemi commun, ne se trouverait pas aux portes de Vienne. C'était à juste titre que le roi d'Angleterre, Venise, Florence, Francesco Sforza et bien d'autres encore soutenaient la querelle du roi, car ils avaient été les témoins de la mauvaise volonté de l'empereur et connaissaient le bon droit du roi. Et Guyenne de faire ce constat accablant : les ennemis de la foi gagnaient chaque jour plus de terres, l'Italie était ravagée par la guerre, le sang coulait partout, l'autorité pontificale était détruite, et le roi des Romains ne proposait aucun remède pour que cesse cette catastrophe ; Dieu assurément ne resterait pas longtemps sans agir et sa colère risquait d'être terrible[27].

Le discours fini, Charles d'Autriche prit la parole. Il s'étonna que François Ier, étant toujours son prisonnier, puisse avoir l'outrecuidance de tenir de pareils propos à son encontre et de venir le défier chez lui de cette manière. Il ne cacha pas sa surprise du procédé alors que le roi de France ne s'était jamais donné la peine d'agir de la sorte depuis six ans. Charles d'Autriche n'avait fait que défendre sa juste querelle et ne pensait pas un instant avoir offensé Dieu par son action. S'agissant du pape, nul n'avait plus grande douleur que lui de ce qui lui était arrivé et il affirmait qu'il était parfaitement étranger à cette affaire. La faute, il la rejetait sur les mercenaires qui n'avaient pas obéi à leurs capitaines. D'ailleurs, ce problème n'en était plus un puisque le pape avait été libéré et remis en son siège depuis plusieurs jours, une nouvelle qui lui avait été communiquée la veille. En vérité, Clément VII s'était échappé dans la nuit du 6 au 7 décembre pour se réfugier à Orvieto. Il venait de signer un nouvel accord pour sa libération qui réduisait sensiblement sa rançon. Une évasion qui eut lieu la veille de la fin de l'ultimatum, et qui fut protégée par les Espagnols en conflit avec les lansquenets qui réclamaient leur dû. Un

détail que Charles d'Autriche s'abstint toutefois de préciser[28]. Puis, il évoqua le cas des enfants, des otages librement accordés par François Ier. Il était notoire que l'empereur ne les détenait pas par volonté. Quant aux autres demandes du roi de France, il les étudierait et donnerait sa réponse plus tard[29].

S'avança alors Clarence, qui ne dit guère plus que son homologue français. Lui aussi résuma la lettre rédigée par Henry VIII le 21 novembre[30]. Le prince anglais se plaignait de la guerre, des souffrances de la chrétienté et de la menace du Turc qui après Rhodes, clef de la chrétienté, s'emparait maintenant du royaume de Hongrie. Il insista sur le développement de l'« hérésie luthérienne » et manifesta sa colère et son immense tristesse à l'annonce du sac de Rome, comme son désappointement de savoir le pape mis à rançon. Le Tudor aussi redoutait la prochaine colère de Dieu. Prenant le rôle d'arbitre que le Valois et le Habsbourg lui avaient concédé, il proclamait son verdict et soutenait le Français dans ses propositions, parce qu'elles étaient justes. Clarence évoqua ensuite le contentieux qui existait entre Henry VIII et Charles d'Autriche au sujet des sommes d'argent avancées par son maître à l'empereur qui n'avaient toujours pas été remboursées. Le héraut conclut son discours par la menace : il prévint son interlocuteur que son souverain était prêt à lui faire la guerre pour le contraindre à libérer le pape et les enfants de France, accepter la rançon proposée par le Français et rembourser sa dette. Charles d'Autriche avait l'avenir de la paix entre ses mains. S'il n'était pas disposé à se soumettre à ses propositions, Henry VIII le considérerait comme ennemi et le défierait partout où seraient ses forces pour lui « faire honte et dommage » dans ses pays et devant ses sujets. Enfin, il précisa comme l'avait fait Guyenne que les marchands et les biens des Espagnols en Angleterre ne seraient plus assurés. Ils

auraient onze jours pour quitter le royaume avant d'être arrêtés et leurs biens séquestrés[31].

Là encore, Charles d'Autriche fit sa réponse seul. Il répéta qu'Henry VIII était mal informé des discordes qui l'opposaient à François Ier, reprit ce qu'il avait dit à Guyenne au sujet du pape et des enfants, ne dénia pas sa dette même s'il n'imaginait pas qu'elle puisse être un argument de guerre et se dit prêt à la rembourser. Un remboursement qui ne pouvait se faire, évidemment, si Henry VIII devenait son ennemi.

Les hérauts n'attendirent guère. Le 27 janvier 1528, ils étaient convoqués pour entendre en lecture publique les réponses écrites du roi des Romains[32]. A François Ier, Charles d'Autriche demandait de respecter simplement le traité de Madrid comme il s'était engagé à le faire pour que la paix règne sur la chrétienté, que l'infidèle soit écrasé et que la colère de Dieu, qu'il ne niait pas, soit apaisée. Le roi de France était à l'origine de toutes les guerres passées et ce, depuis son avènement. Son obstination à vouloir devenir maître de Milan par la force « contre droit et raison » lui avait fait rompre les traités de paix signés à Paris, Noyon et Londres. Sa position face à la Navarre était une autre preuve de sa trahison. Charles d'Autriche accusait aussi François Ier d'avoir voulu corrompre l'élection de 1519, pensant que, par la puissance des armes, de l'argent et l'aide du pape Léon X, il pouvait devenir empereur, un projet qui avait été annihilé par la fidélité des électeurs[33]. Un échec que François Ier n'aurait pas accepté et, pour se venger, il aurait ravagé le royaume de Naples et fait du mal à l'Empire par son aide à Robert Ier de La Marck. Charles d'Autriche soutenait qu'il n'avait jamais traité son « prisonnier de droite guerre » en ennemi mais « comme s'il eust esté princhе et seigneur du pays ». Il aurait même envisagé de s'en faire un ami. Il ne lui demandait que la restitution de la Bourgogne et des autres villes

appartenant à son héritage. Par ailleurs, il ne croyait pas aux désirs de paix du Valois. L'homme n'était pas fiable et cherchait à créer partout le désordre dans l'espoir d'en tirer quelque profit. Il ne devait jamais oublier que Dieu donne la victoire à celui qui Lui plaît, et Dieu ne l'avait pas choisi ! Le roi des Romains était épuisé par les tromperies du Français et l'informait, par la présente, que s'il n'honorait pas les promesses faites à Madrid, il n'aurait jamais ses enfants[34]. Au sujet du sac de Rome, il reprit son propos de la semaine précédente, vanta les qualités du prince d'Orange, qu'il venait de nommer vice-roi de Naples et qui avait su préserver la vie du pontife, rejetant les causes de l'affaire romaine sur le dos du roi de France qui avait repris la guerre[35]. Evidemment, il démentait toute contrainte faite à l'encontre du roi pour obtenir son accord en 1526 et faisait remarquer que, par son refus d'obéissance, François Ier déniait la grâce qu'il lui avait offerte[36].

La réponse au héraut d'Angleterre fut plus courte et moins agressive, même si Charles d'Autriche ne manqua pas de rappeler qu'il n'y avait pas si longtemps Henry VIII avait reconnu François Ier perturbateur de paix. Il soutint que la menace turque sur la chrétienté et les succès de Soliman II étaient de la responsabilité du Français et qu'il n'avait jamais été dans son désir de faire du mal à la chrétienté et encore moins au pape. Henry VIII ne pouvait avoir oublié ses efforts pour construire et préserver cette paix. Pour cette raison, il lui confirmait son amitié tout en lui conseillant de se méfier de son entourage qui, visiblement, ne l'informait pas correctement. Concernant sa dette, il se déclarait prêt à l'honorer immédiatement, mais Clarence n'était pas mandaté pour recevoir la somme et s'engageait évidemment à payer les intérêts dans un terme raisonnable. Enfin, il acheva son propos par une interrogation au sujet d'une rumeur qui commençait à circuler : Henry VIII serait

disposé à délaisser son épouse, tante du roi des Romains, pour en épouser une autre. Charles d'Autriche ne voulait pas y croire, mais prévenait tout de même, si la chose était exacte, qu'il serait impossible de rompre ce mariage sans agir contre le privilège du pape et que, si le projet était mis à exécution, la honte qui s'abattrait alors sur sa personne serait immense. Que n'aurait-on pensé si Charles d'Autriche avait épousé sa fille, comme il en avait été question, devenue par cette annulation une bâtarde ! L'injure serait cette fois assez grande pour motiver une guerre. Le responsable de ce projet, s'il était avéré, ne pouvait être que Wolsey, qui évidemment cherchait à se venger de lui pour ne pas avoir été élu pape[37].

Si ces discours furent l'expression de la mauvaise foi de chacun, Charles d'Autriche crut bon de les faire imprimer pour servir sa cause contre le roi de France. Ils furent publiés dans leur version originale pour les textes des deux hérauts, et en espagnol, en allemand et en dialecte bourguignon pour les réponses de Charles d'Autriche et ce, dès le début du printemps 1528, soit dans une version complète, soit dans une version abrégée[38].

Une nouvelle étape avait été franchie dans la lutte qui opposait François Ier et >Charles d'Autriche. Par la diffusion de ces propos et la mise au jour des violences qui les accompagnaient, notamment dans le texte du roi de France, c'était une autre population qui était prise à témoin. Il ne s'agissait plus d'informer ou de convaincre des chefs d'Etat, des princes, des ambassadeurs ou des parlementaires, mais les sujets des royaumes que ces deux princes gouvernaient et ceux des Etats qui pouvaient les soutenir. Cette démarche outra François Ier, qui, dans cette affaire, n'avait évidemment pas le meilleur rôle.

XXVII

D'homme à homme

La décision de publier les échanges de Burgos par Charles d'Autriche renforça plus encore l'opposition entre les deux princes, qui prit un tournant inattendu, celui d'une menace par François Ier, dont l'honneur aurait été blessé par les reproches étalés à la vue du monde, d'un combat singulier. Cette affaire, beaucoup d'historiens l'ont considérée comme anecdotique et l'ont traitée comme telle. Il n'en est rien. Elle eut un rôle réel dans les rapports entre les deux hommes, monopolisa diplomates et juristes pendant de longues semaines et contribua à faire monter jusqu'à son paroxysme la lutte que se livraient François Ier et Charles d'Autriche depuis des années.

L'origine de la menace

L'idée que deux rois puissent régler un conflit aux allures nationales en s'affrontant physiquement dans un combat singulier n'était pas nouvelle. Elle avait été plusieurs fois envisagée, même si elle n'avait presque jamais abouti. Si le souvenir du duel provoqué par Lothaire II empétré dans ses affaires de divorce et de succession ou le désir de Philippe VI de Valois de défier Edouard III d'Angleterre étaient sans doute peu connus, le défi que lança Pierre III d'Aragon à

Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, lors de leur lutte pour le royaume de Naples au XIVe siècle, défi qui fut exécuté et qui fut à l'avantage du Français, était dans la plupart des chroniques.

Ce projet de duel fut décidé après que François Ier eut pris connaissance des mots et du refus du roi des Romains à ses propositions de conciliation, le 7 février 1528. Le 28 mars, à Paris, au palais de la Cité, entouré des princes du sang, de plusieurs grands seigneurs, de cardinaux et d'autres prélats du royaume, mais également des ambassadeurs alors en cour, donc des principales oreilles de l'Europe, François Ier donnait congé à l'ambassadeur d'Espagne, Nicolas Perrenod de Granvelle, signifiant ainsi la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Empire. En même temps, il recevait le héraut de Charles d'Autriche, dont le nom était déjà presque une provocation : Bourgogne. Il lui déclara qu'il ne pouvait être le prisonnier du roi des Romains au sens propre, puisque, quelle que soit la guerre qu'ils s'étaient faite, ils ne s'étaient jamais rencontrés en personne. Il confirma la maltraitance dont il aurait été victime par son geôlier lors de son incarcération et, nouveauté, affirma que Charles d'Autriche avait profité de sa maladie pour lui arracher son consentement au traité de Madrid. Puis il évoqua son honneur et répéta ce qu'il avait dit à tout le monde depuis plus d'un an : tout homme de guerre sait que la parole d'un prisonnier n'a aucune valeur[1]. Enfin, il exprima sa douleur à la lecture des propos tenus par le roi des Romains, s'affirmant blessé par tant de violence et de méchanceté. Son discours achevé, il fit remettre au héraut une lettre qui fut lue publiquement par le secrétaire du roi François Robertet et qui était adressée à Charles d'Autriche, par la grâce de Dieu « élu empereur des Romains et roi des Espagnes ». Il lui faisait savoir que, par ses mots dits et écrits, il avait heurté son honneur, un honneur que le roi de France

avait le souci de conserver intact, « si plaist à Dieu jusqu'à la mort ». Et, comme il était de la liberté de chacun de défendre son honneur, François Ier était décidé à le défendre « jusqu'au dernier bout » de sa vie. Pour cette raison, et parce qu'il jugeait le roi des Romains « menteur », il le provoquait en duel. Selon les règles de cette procédure, plus aucune parole n'était admise après la provocation officielle au combat que celle de l'acceptation du défi[2].

La lettre était directe, le ton volontaire, la colère et le désir d'en finir avec les insultes palpables. A voix haute, François Ier fit encore plusieurs remarques à l'envoyé de Charles d'Autriche, pour corriger les erreurs qu'il jugeait infamantes dans les propos tenus à Burgos : le traité de Dijon était toujours valable, il n'était ni un tyran ni un usurpateur et ne réclamait que son bon droit en Italie. Quant aux paroles prononcées par le roi des Romains au sujet du Saint-Siège, il en aurait été « esbahye » tant « il y a si peu d'apparence de vérité ». Il était évident pour le roi de France que Charles d'Autriche était en tout responsable du sac de Rome comme de ce qui était arrivé ensuite à Clément VII[3]. Evoquant la situation imposée à ses enfants, il s'élevait en protestation. Il affirmait qu'aucun de ses prédécesseurs, qui pour certains furent prisonniers des infidèles, n'avait été obligé de payer de telles sommes, et malgré cela il acceptait de le faire pour que la paix advienne enfin dans toute la chrétienté. Il oubliait à dessein le montant de la rançon de Saint Louis et celle de Jean II, qui auraient servi de base à celle qu'il s'était proposé de donner à son vainqueur, ne pouvant faire moins en raison de son état de roi Très-Chrétien. Mais le Habsbourg refusait tout : l'argent, la restitution des enfants, la remise du pape en son pouvoir, et même l'alliance contre le Turc et les « hérésies et sectes nouvelles qui polluent », malgré le devoir que son titre d'empereur lui imposait. Enfin, François Ier renouvela publiquement sa confiance en Henry VIII. Le héraut

impérial ne répondit pas. Il n'avait pas reçu ce pouvoir. Il quitta la salle et s'en retourna en Espagne auprès de son maître.

La réponse de l'offensé

C'est en Aragon, à Moncon, le 8 juin[4], que Charles d'Autriche apprit les exigences de François Ier. Afin que l'événement soit connu, le roi des Romains avait réuni autour de lui les grands d'Espagne et quantité d'hommes d'Eglise. Bourgogne lui remit le cartel du roi de France avec la demande de confirmation du « camp ». Si Charles d'Autriche jugea le comportement du roi « inhabile », affirmant qu'il n'avait pas à lui « donner la loi », il s'engagea à lui répondre après conseil[5]. Don Diego de l'Infantado fut l'un des hommes sollicités[6]. Il fit part de son avis à son maître le 20 juin. Son sentiment était que les deux princes étaient dans l'erreur. Le litige qui les opposait devait être mis à l'arbitrage d'hommes de science. La justice des armes n'était réservée qu'aux choses obscures et embrouillées, où les règles ordinaires de la justice faisaient défaut. Alors, et seulement dans ce cas, Dieu pouvait être le seul juge suprême. Si Charles d'Autriche ne choisissait pas la voie judiciaire, il s'exposait à une conduite violente et illégale. En outre, l'homme jugeait singulier qu'une dette aussi grave, aussi universellement connue que celle que le roi de France avait contractée envers l'empereur s'acquitte ainsi. L'exemple ferait forcément jurisprudence et le jugement des armes serait alors permis pour le paiement des dettes les plus bénignes, ce qui à l'évidence ferait du duel plutôt un sacrifice par le sang qu'une loi de justice et de miséricorde[7].

Charles d'Autriche donna sa réponse le 24 juin. Elle était contenue dans un texte presque aussi bref que celui qu'il avait reçu. Y

étaient résumés les arguments du roi à propos de son honneur et énumérées ses accusations de mensonge. Il ne reprochait pas à François Ier d'être retourné chez lui. Il l'accusait de ne pas s'être constitué prisonnier, comme il l'avait promis, s'il manquait d'exécuter les conditions de paix dont ils avaient convenu ensemble des modalités, engagement qu'il pouvait prouver par des lettres écrites du roi. Son honneur, François Ier l'aurait conservé s'il avait respecté sa foi. Il l'avait perdu parce qu'il avait violé son serment, et pour cela faisait « chose honteuse et scélérate ». Le roi des Romains acceptait donc le duel et désignait dès à présent le lieu du combat, au milieu de la rivière de la Bidassoa, entre Fontarabie et Hendaye, à l'endroit même où deux ans plus tôt François I^er^avait échangé ses enfants contre sa liberté. Pour abréger les délais du combat, il demandait que le roi envoie quelques seigneurs afin que soit fixé précisément le jour, se réservant le choix des armes comme agressé. Il prévenait enfin que, s'il n'avait pas de nouvelles de lui dans les quarante jours après réception de cette lettre, la faute serait imputée au roi, faute qui s'ajouterait à celle du non-respect du traité de Madrid et à la honte de ne pas l'avoir honoré. Quant à lui, il assurait qu'il ne se déroberait pas, car tout le monde savait qu'il était dans la vérité[8].

Charles d'Autriche avait remis le texte à son héraut. Il y ajouta la copie certifiée de l'article 4 du traité de Madrid qui faisait état de la promesse royale et une longue missive qui reprenait tous les griefs qu'il avait à l'encontre du roi de France. Le héraut reçut aussi ses ordres. Il devait se rendre au plus tôt à Fontarabie puis, en possession de son passeport, se conduire auprès du roi, avec le devoir de dire ces mots en sa présence : « Syre, la très sacrée Majesté de l'empereur et roi mon souverain et naturel seigneur m'envoye vers vous. Il vous plaira, Syre, de me donner lieu de faire mon office comme il m'est recommandé. » Si François Ier se montrait disposé, il lirait le cartel et

la lecture achevée le lui remettrait en mains propres. Ensuite, il lirait l'article du traité et donnerait au secrétaire du roi le texte récapitulatif. Si François Ier ne l'y autorisait pas, Bourgogne devait insister et déclarer : « Si vous m'avez donné congé de faire mon office, comme il m'est commandé, il vous plaira ne me forcer au contraire » et ferait ce que Charles d'Autriche lui avait demandé. Dans l'hypothèse où le roi ne voudrait que la réponse du roi des Romains, Bourgogne lui répondrait : « Syre, vous l'aurez par le cartel de Sa Majesté » et le lirait publiquement. Enfin, si le roi ne voulait que le cartel, sans rien de plus, Bourgogne devrait le jeter à terre en prononçant ces paroles : « Syre, puisque vous ne voulez recevoir ce cartel de réponse, je proteste que Sa Majesté impériale le notifiera et le publiera en tous lieux qui lui sembleront convenables. » Il en ferait de même pour l'article disant : « Je ferai rapport de tout à Sa Majesté, lequel, je suis seur fera toujours ce que un prince vertueulx doit pour son honneur[9]. » Des précautions qui eurent leur importance.

Arrivé à la frontière espagnole le 30 juin, Bourgogne n'eut pas son sauf-conduit pour entrer en France et s'en plaignit auprès du gouverneur de Bayonne[10]. François Ier avait souhaité, avant même que l'envoyé ne pénètre dans son royaume, connaître la réponse du Habsbourg. Si l'homme avait d'autres missions que celle d'apporter le cartel, l'entrée lui serait interdite, comme elle l'était à tout représentant de Charles d'Autriche depuis le renvoi de Granvelle. Mais Bourgogne avait reçu l'ordre de son maître de ne communiquer cette information qu'au roi. Pour cette raison, le héraut attendit encore. Le passeport fut finalement accordé le 1er août. Bourgogne fut en sa possession le 17[11]. Escorté par Guyenne, venu à sa rencontre, il voyagea, presque sans faire de halte, par les chevaux de poste. Lorsqu'il arriva à Longjumeau, le roi était, dit-on, à la chasse à Montfort-l'Amaury[12]. Bourgogne fut conduit à Saint-Nicolas-du-

Bourg, dans les faubourgs de Paris, puis autorisé à entrer dans la capitale, où il trouva à se loger chez le chanoine de Notre-Dame[13]. Enfin, il fut averti qu'il rencontrerait François Ier dans l'après-midi.

La réaction du roi

François Ier avait passé tout l'été à Fontainebleau, où les travaux de rénovation de la vieille bâtisse avaient été entrepris[14]. Le 10 septembre, il était à Paris, au palais de la Cité, devant la table de marbre, entouré des plus grands noms du royaume : Navarre, Vendôme, Albany, Longueville, Chabot de Brion, Montmorency, Genouillac, Ligny, Fleurange et Hercule d'Este, futur beau-frère du roi. A leurs côtés, les présidents et conseillers du Parlement, des gentilshommes et des gens de l'Université, ainsi que des hommes d'Eglise comme le cardinal Salviati, légat du pape, le chancelier cardinal Duprat, les cardinaux de Bourbon et de Lorraine et les pairs de France, auxquels s'ajoutaient les ambassadeurs d'Angleterre, de Venise, de Milan, des ligues de Haute-Allemagne et de Florence, du roi de Hongrie et plusieurs représentants de la municipalité parisienne[15].

Nous possédons deux récits de cet événement. L'un est français. Il fut établi par Gilbert Bayart, secrétaire de François Ier[16]. Selon Bayart, après l'entrée du héraut de Charles d'Autriche dans la grande salle, le roi aurait expliqué le motif de cette assemblée. « Lesleu empereur » lui avait envoyé un héraut d'armes, lequel, comme le roi le supposait, portait avec lui les lettres patentes et authentiques de la sûreté du camp pour le combat, un combat voulu par lui et qu'il souhaitait dans les délais les plus brefs afin que le sang ne coule pas davantage dans la chrétienté. C'était par souci de transparence qu'il avait réuni une

telle assemblée, pour que tous, tant dans son royaume que dans le reste de l'Europe, soient témoins des faits et puissent jurer que le roi n'avait pas agi légèrement en réclamant ce duel au roi des Romains. S'il ne l'avait pas fait, les rois ses prédécesseurs, qui le regardaient (la salle du palais de la Cité était décorée de statues des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XII), ne l'auraient pas jugé digne de régner sur la France[17]. Il assurait que ses sujets connaissaient les raisons qui le poussaient à agir ainsi et qu'ils lui resteraient bons et loyaux. Enfin, parce qu'il avait le droit pour lui, Dieu serait de son côté. Il aurait ensuite récapitulé tous les griefs commis par l'Autrichien à son encontre et fait état des insultes à son honneur, notamment de sa lâcheté, énoncées dans la lettre que Charles d'Autriche lui avait fait envoyer et qu'il avait reçue le 28 mars précédent. Un ensemble de maux qui l'avait poussé à exiger ce combat singulier.

Puis il s'adressa au héraut. Il le prévint que, s'il lui apportait bien le cartel, il lui promettait de lui accorder ensuite une audience. Le héraut aurait d'abord cherché à assurer son retour en Espagne par l'obtention d'un sauf-conduit. Le roi aurait promis de le lui accorder après qu'il lui eut donné la lettre de son maître. Bourgogne aurait alors prononcé ces paroles : « Sa très sacrée Majesté… » François Ier l'aurait interrompu aussitôt et dit : « Montres moy la patence du camp, car je pense que l'esleu empereur soit si gentil prince, ou le doibt estre, qu'il n'avoit point voulu user de si grande hypochrisie que de t'envoyer sans la dicte seureté du camp, veu que je luy ay mandé, et aussi tu says bien que ton saufconduit contient que tu portes la dicte seureté. » Le héraut aurait répondu croire qu'il portait bien ce que désirait le roi. A quoi celui-ci aurait répliqué : « Bailles moy la patente du camp, bailles la moy et si elle est suffisante, je l'accepte, et après dis tout ce que tu voudras. » Bourgogne aurait alors rétorqué

qu'il avait ordre de ne point la donner avant qu'il n'ait dit plusieurs choses. La réponse de François Ier aurait alors été ferme : « Ton maistre ne peult pas donner les loix en France. Et d'autre part, les choses sont venues à tel point qu'il n'est plus besoin de paroles. » Il lui aurait rappelé qu'il n'avait donné aucun ordre à son héraut autre que celui de donner sa lettre signée de sa main : « A quoy me falloit autre response que de la dite seureté du camp, sans laquelle je ne suis délibéré de te donner audience. Car tu pourras dire chose dont tu serais désavoué. Et aussi, ce n'est pas à toy a qui j'ay à parler, ne à combatre, mais seulement à l'esleu empereur. » Bourgogne aurait alors réclamé que le roi lui accorde son congé, puisque sa mission était finie, et un passeport pour s'en retourner en Espagne, ce que le roi aurait accepté. Le héraut parti, François Ier aurait demandé à son secrétaire de prendre acte du fait qu'il n'avait pas tenu au roi de ne pas recevoir la réponse du roi des Romains, et qu'en la lui refusant Charles d'Autriche avait refusé le combat. Avant de partir, le héraut aurait exigé que tout ce qui s'était passé en ce jour soit mis par écrit, ce qui lui aurait été accordé[18]. Selon la version française, donc, Charles d'Autriche, en ne respectant pas les codes établis dans le cérémonial du duel, y aurait renoncé.

La version espagnole, rédigée par Bourgogne, était logiquement différente, notamment pour ce qui concerne le dénouement. Alors que, dans le texte français, c'était le héraut qui s'en était allé sans donner le cartel, dans l'espagnol, c'était le roi qui, n'ignorant rien de ce que Charles d'Autriche avait requis, se serait levé sans vouloir en entendre davantage et, devant l'obstination du héraut, aurait refusé de prendre le cartel, quittant le premier la séance. Bourgogne serait alors resté avec son cartel en main. Deux jours plus tard, il aurait obtenu une audience avec Anne de Montmorency à qui il aurait confirmé sa volonté de donner au roi le cartel de l'empereur

contenant l'assurence du camp. Il lui aurait confié que, si le roi s'obstinait dans son refus d'accepter les règles que Charles d'Autriche lui imposait dans la mise en scène de cette déclaration, il ferait notifier « publiquement son refus et en tous lieux qui lui semblera bon et convenable » afin que chacun juge qu'il ne s'agissait pas d'une reculade de son maître, mais une nouvelle fois de l'expression de la lâcheté du roi de France. Bourgogne quitta Paris le 16 septembre, avec son cartel. Parvenu le 1er octobre à Bayonne, il était le 7 octobre à Madrid, devant son maître, auquel il rendit compte de son aventure[19]. Pendant que François Ier ordonnait l'édition du texte résumé de Bayart, Charles d'Autriche faisait savoir à tous ses royaumes qu'il avait accepté le défi, avait satisfait à son honneur et ses obligations. C'était François Ier qui n'avait pas accompli son devoir de gentilhomme en ne voulant pas entendre son héraut. Le conseil de Castille en conclut que leur prince n'était plus obligé.

En Espagne et dans l'Empire, l'affaire était réglée. Le roi de France avait encore une fois failli. En France, ce fut évidemment le contraire. En plus du résumé de Bayart, François Ier favorisa en mars 1529 la publication d'un livre d'André Alciat, intitulé *De Singulari certamine* (« Du combat singulier »). Texte qui justifiait par des exemples puisés dans l'histoire du monde le bon droit du Français à avoir défié l'Autrichien[20] et légitimait le désir du premier à réclamer le duel en reprenant l'exemple de Charles d'Anjou[21].

Il paraît évident que Charles d'Autriche savait pertinemment à quoi il s'exposait en exigeant de son héraut qu'il parle, malgré la défense du roi, avant d'accomplir ce que François Ier lui demandait. Inversement, le roi de France, par son obstination à ne rien vouloir entendre, même une formule de politesse, et en quittant la séance connaissait parfaitement les conséquences de son geste. Chacun, sans vouloir paraître se tirer d'une situation qui pouvait s'avérer

dangereuse pour tous, avait finalement renoncé à se battre, tout en laissant croire qu'il était prêt à le faire.

Ce duel posait en outre des problèmes moraux que le conseil de Charles d'Autriche avait esquissés. Il était hors jugement, hors ordre de la justice, sans permission de juges, et de fait illicite. Le mettre à exécution était se placer au-dessus de toutes les lois, et s'exposer à de graves réprimandes, notamment de l'Eglise. Par ailleurs, un tel geste n'était pas très-chrétien. Il aurait été plus pieux de subir l'injure que de s'en défendre. Il pouvait également être présenté comme un pervertissement de l'ordre de Dieu qui tient en la conduite de toutes choses, se défiant ou désespérant de Sa bonté et de Sa puissance. Enfin, l'accepter était se laisser aller à la passion, lâcher la bride à la colère et au ressentiment, chose que saint Paul[22] avait défendue aux chrétiens dans son *Epître aux Romains*. Ces interdits ne pouvaient être ignorés de ceux qui entouraient les deux souverains.

Se montrer bon chrétien

Par ailleurs, était-ce le moment pour François Ier de s'exposer à une nouvelle colère de Dieu, alors que depuis plus d'un an il faisait tout pour prouver qu'il était revenu sous Sa protection ? Aux prières et processions obligatoires ordonnées pour remercier le Ciel du retour du roi avaient succédé celles pour implorer la libération du pape. Les nouveaux édits sur le blasphème, qui sanctionnaient chaque fois une aggravation des peines encourues, notamment pour les récidivistes, se succédaient à rythme régulier[23]. La libération de Clément VII avait été célébrée en grande pompe dans tout le royaume. Le roi y avait participé et favorisé la diffusion de textes exprimant la joie de cette nouvelle. *Le cry de joie des Français*[24] en fut un exemple. Tout en

accusant l'armée espagnole et les « mauvais hérétiques » du désastre qui s'était produit à Rome, l'auteur invitait les Français à abandonner leurs activités du moment pour crier « Noël » et célébrer la libération du pape. Il n'était plus besoin d'être triste, il fallait sécher ses larmes et remercier « Jésus le roi des rois ». Un bonheur renforcé par l'espérance de la paix future, car l'auteur ne doutait pas que les prières des Français avaient touché Dieu, et qu'un jour ou l'autre leur immense piété serait récompensée. Un bonheur qui rejaillirait sur eux et le roi :

> « … preux roy Françoys
> Lequel ensuivent les bons prédécesseurs
> Donnant exemple à tous se successeurs
> De bien aider au pape apostolique,
> Le soubstenant contre tous sans traffique
> Comme le filz doibt faire a son vray père. »

Pour ce motif, l'auteur implorait Dieu qu'Il protège encore les rois de France, car ils avaient toujours été les plus grands soutiens de l'Eglise, les plus soucieux de la paix entre les chrétiens et les meilleurs protecteurs des papes de Rome. Charlemagne avait protégé Léon et Adrien en les comblant de terres, Saint Louis avait fait d'autres œuvres tout aussi méritoires, et bien d'autres rois après : même Louis XII, qui eut fort à faire contre Jules II, avait recouvré pour le pontife Bologne tenue par des usurpateurs. La guerre que François Ier faisait en Italie n'était donc que le résultat d'une longue tradition française. Cette guerre était, de fait, parfaitement juste[25].

Cette expression de la soumission du roi à la foi catholique, François Ier la développa de façon ostentatoire au printemps 1528.

Le 1er juin, lundi de Pentecôte, dans la nuit, rue du Roi-de-Sicile à Paris, face à la porte du couvent du petit Saint-Antoine, une statue de la Vierge à l'enfant fut profanée. Les têtes de Marie et de Jésus furent décapitées et le corps de la mère du Christ blessé de quatre coups de poignard. Le lendemain, les têtes, qui avaient été jetées dans la boue, furent apportées au lieutenant criminel, lequel, par son de trompe, offrit une récompense de 50 livres à celui ou celle qui trouverait les « malfaiteurs », prévenant que ceux qui les protégeraient seraient punis de la corde. Sans résultat, le samedi suivant il doubla la prime. Evidemment, le fait avait couru la capitale et l'Université s'en était émue. Le 9, le recteur organisait une procession. Elle débuta aux Mathurins, rassembla les quatre ordres mendiants ainsi que les maîtres et les écoliers des différents collèges de Paris. Elle s'acheva devant les restes de la statue où chacun, un cierge à la main, tête nue, fit une génuflexion. Les moines de Saint-Gervais, à proximité, s'étaient rassemblés dès le début de la cérémonie près de la statue mutilée et, avec cierges et reliques, accompagnaient la scène par des hymnes chantés en l'honneur de la Vierge. La procession, qui aurait rassemblé près de 2 000 personnes, s'acheva en l'église Sainte-Catherine par une messe célébrée pour les gens de l'Université. Quarante-huit heures plus tard, jour de la Fête-Dieu, une seconde procession était organisée en présence du roi que ce crime aurait fait pleurer[26]. Il avait ordonné l'achat d'une nouvelle statue, une Vierge d'argent qu'il paya la somme rondelette de 248 livres 5 sous[27], et voulut être celui qui la replacerait dans sa niche. Le point de rencontre fut l'église Saint-Paul, proche du lieu de la profanation. A l'emplacement du sacrilège, sous un ciel tenu par le roi de Navarre et les ducs de Ferrare, Vendôme et Longueville, avait été monté un autel pour célébrer une messe. Venu avec 12 trompettes, ses chantres et ses musiciens, mais aussi ses hérauts d'armes, les 100 archers de sa garde

et 10 gentilshommes de la chambre qui tous tenaient un cierge blanc aux armes de France, François Ier s'avança devant l'autel, s'agenouilla et fit ses dévotions à la Vierge et au Christ. L'office dit par l'évêque de Lisieux et le corps du Christ en lui, le roi se leva, prit un cierge et s'en retourna à l'hôtel des Tournelles où il logeait. Le lendemain, 12 juin, tous les gens des églises de Paris se réunissaient sur le parvis de Notre-Dame en grand apparat. Le prévôt de Paris avait rejoint les chanoines de la Sainte-Chapelle, tout comme la cour du Parlement, en grande tenue. Ceux de la chambre des comptes, les prévôts des marchands et les échevins de la cité y étaient également, ainsi que les capitaines, arbalétriers, arquebusiers et ceux du Châtelet au complet. En ordre, ils marchèrent jusqu'à l'église Sainte-Catherine, où les attendait François Ier avec plusieurs prélats et gentilshommes, un cierge allumé dans les mains. Ensemble, ils retournèrent prier devant la statue vandalisée. Ses dévotions faites, au son des trompettes, tambours et hautbois, François Ier reçut la Vierge d'argent des mains de l'évêque, la déposa dans la niche qui abritait la précédente statue et lui présenta son cierge, comme le firent à sa suite les autres participants.

La statue brisée fut conservée en l'église Saint-Gervais et devint très vite objet de vénération. Dès le 16, soit quinze jours après avoir été mutilée, elle aurait fait son premier miracle : redonner vie au nouveau-né d'une mère éplorée de la paroisse de Saint-Eustache. Celle-ci serait allée prier la Vierge brisée, qui fut appelée aussitôt « Notre-Dame de souffrance[28] ».

François Ier avait maintes fois participé à ces démonstrations de piété publique pour remercier Dieu d'une paix, d'une victoire ou dans l'espoir d'obtenir l'une ou l'autre. Il avait également montré sa douleur de catholique lorsqu'en 1521 un individu s'était emparé du ciboire de l'église de Saint-Germain-en-Laye, en se présentant avec

son épouse et la Cour à la remise de l'objet retrouvé dans l'édifice. Mais son investissement physique et financier dans ce moment particulièrement fort de piété collective de juin 1528, qui affirmait l'extrême catholicisme du roi et du royaume, était une première. Un événement dont on voulut se souvenir puisque, outre un imprimé, un texte manuscrit en langue latine raconta par le menu les événements. L'ouvrage, à destination de François Ier, était illustré par une peinture qui saisissait le moment où le roi, devant la statue martyrisée, s'apprêtait à placer dans la niche vide la Vierge d'argent présentée par l'homme d'Eglise, au milieu d'une foule unie dans le recueillement[29].

Cette manifestation accompagnait une réaction plus forte contre les « mal pensants » de la foi, orchestrée par le souverain et mise en place par son chancelier. Si les soutiens d'une réforme « douce » de l'Eglise, étouffés par l'Université, étaient rentrés dans le giron de l'orthodoxie, les partisans des thèses de Luther poursuivaient leur œuvre militante à Paris, à Lyon, mais aussi dans les cités du Languedoc, de Picardie et de Normandie. Certes, le mouvement était encore restreint et touchait essentiellement des clercs, des intellectuels, quelques bourgeois et des artisans. Pourtant, il était du devoir du roi Très-Chrétien de mettre un terme à cette « opposition ». En février 1528, Antoine Duprat avait réuni à Paris un concile provincial dont les séances s'étalèrent jusqu'en octobre. Là furent dénoncées les erreurs de Luther, furent réaffirmée la valeur de la tradition comme source première de la foi chrétienne, défendu le libre arbitre et précisé le rôle de la grâce. L'infaillibilité de l'Eglise fut aussi proclamée, tout comme la validité des sacrements et la nécessité des œuvres. Le culte des saints, la reconnaissance du purgatoire furent confirmés. Des canons qui furent corroborés par d'autres conciles provinciaux et qui annonçaient l'œuvre dogmatique du concile de Trente[30].

Le raté de Naples

Si François Ier s'était cru assez fort pour rompre le traité de Madrid et provoquer Charles d'Autriche en duel, c'était également parce que ses affaires en Italie avaient été particulièrement heureuses pendant tout l'hiver et le printemps 1528. Et, s'il avait finalement abandonné l'idée du défi, c'était peut-être aussi parce qu'elles s'étaient soldées par un sérieux échec à l'été 1528. En effet, après s'être illustré dans le Milanais pendant tout l'automne 1527, Lautrec s'en était allé à la reconquête du royaume de Naples. De Pavie, il avait pris le chemin de Plaisance, séjourné quelques jours à Parme puis, après Reggio, s'était avancé jusqu'à Bologne où il entra le 19 décembre[31].

A la mi-janvier 1528, alors que l'armée impériale commençait à évacuer Rome pour défendre Naples, supposant l'arrivée imminente des Français, le lieutenant général du roi contournait Florence et traversait la Romagne. Puis, il longea la façade adriatique des Etats pontificaux. Imola et Rimini tombèrent sans effort le 21 janvier 1528. Le 29, Lautrec était à Ancône. Il arriva dans le royaume de Naples par les Abruzzes. Laissant Pedro Navarro conquérir la province, et soutenu par les Vénitiens, il poursuivit sa marche le long de la côte jusque dans les Pouilles, gagnant Manfredonia. Le 4 mars, il séjournait à San Seveno. Abandonnant aux Vénitiens la conquête de cette partie du royaume jusqu'à Otrante, Lautrec alla plus en avant dans les terres, vers l'ouest, en direction de Naples. Rapidement, il emporta Foggia. Pedro Navarro le rejoignit le 8 mars à Lucera. Devant cette éclatante réussite, les hommes de Charles d'Autriche n'étaient pas restés inactifs et, après avoir quitté les Etats pontificaux et renforcé la ville de Naples, une partie s'était conduite à la recherche des Français. Cette armée dirigée par le prince d'Orange ne

rassemblait pas plus de 10 000 hommes et s'arrêta à quelques miles de l'armée royale, près de Troja.

C'était le 14 mars 1528 et des deux côtés on crut à la bataille. L'armée de François Ier, bien que diminuée dans son effectif pour avoir laissé des hommes en garnison dans les cités, châteaux et provinces conquis, restait deux fois supérieure en nombre à celle du roi des Romains. Pourtant, Lautrec ne donna pas l'ordre. Seules quelques escarmouches amusèrent les deux camps pendant huit jours. Le Français voulait s'assurer de la victoire et avait souhaité attendre le secours des treize enseignes de la Bande noire, soit quelque 4 000 soldats, que dirigeait Orazio Baglioni depuis la mort de Jean de Médicis[32]. Mais une pluie violente s'abattit sur la région et rendit le terrain difficile. Bientôt prévenu de l'arrivée des mercenaires italiens, Orange leva son camp dans la nuit du 20 au 21 mars. Au conseil, certains pressèrent le lieutenant général de poursuivre le capitaine. Selon Guillaume Du Bellay, Lautrec aurait choisi l'avis contraire soutenu par Navarro[33]. Il n'envoya que quelques troupes à leur poursuite, qui ne firent guère de dommages ; les autres suivirent Navarro devant Melfi dont le siège débuta le 22[34]. L'assaut fut donné après deux jours de batterie. La cité résista. Les combats de rue furent meurtriers, mais Lautrec était vainqueur. Le prince de Melfi, sa femme et ses enfants furent arrêtés et la ville mise à sac[35]. Alors qu'une des bandes françaises s'emparait aisément de Venoza, et qu'un certain Jean de Goullefrac décrivait vaguement la prise de Melfi ainsi que l'avancée de l'armée royale, texte qui permit sans doute de rassurer en France sur la situation dans le sud de la péninsule[36], Lautrec s'approcha de Naples. Le 21 avril, il logeait à Casoria, à 3 miles de la ville. Le 30, il prenait ses quartiers à Poggio Reale, lieu où, vingt-huit ans plus tôt, Charles VIII avait élu résidence pendant son séjour napolitain[37].

La victoire était proche, d'autant que le 28 avril un secours venu de la mer avait considérablement affaibli la puissance espagnole. Filippino Doria, neveu du capitaine Andrea, s'était avancé avec huit galères devant le port de Naples. Cette présence n'était pas assez puissante pour établir un blocus, mais elle était suffisante pour entraver le ravitaillement de la ville. Don Ugo de Moncada, devenu vice-roi de Naples depuis que la peste avait emporté Lannoy en septembre, chercha à se défaire de cette nouvelle contrainte et monta une flotte pour surprendre Doria et ses hommes. Six navires furent rapidement armés. La bataille eut lieu au cap de la Minerve et tourna mal pour les Impériaux. Les premiers échanges furent violents. Très vite deux galères espagnoles prirent feu puis coulèrent, deux autres furent investies par les soldats français dans un combat furieux qui fut fatal à de nombreux Espagnols. Don Ugo de Moncada fut tué de deux coups d'arquebuse et son corps jeté à la mer. Le condottiere Cesare Fieramosa connut le même sort. Les deux autres galères furent arraisonnées et les soldats faits prisonniers. Ascanio Colonna et Alfonso d'Avalos, marquis Del Vasto, étaient parmi les plus prestigieux. Le combat n'avait pas duré deux heures[38].

Un succès qui mit du cœur à l'ouvrage aux hommes du roi de France. Lautrec installa le siège de Naples, fit bâtir deux forts où stationnèrent d'une part les Gascons de Navarro, et d'autre part les fantassins de France. Tous croyaient à une victoire imminente et les tentatives espagnoles pour briser le siège n'inquiétèrent pas[39], d'autant que la présence des navires de Filippino Doria soutenus par quelques bateaux vénitiens ralentissait considérablement l'approvisionnement de la ville[40]. En juin 1528, Naples manquait de tout[41]. Elle allait tomber. Les trahisons dans le camp français balayèrent l'espoir de la victoire.

Andrea Doria, au service de François Ier depuis plus d'un an, et dont les bateaux étaient si utiles à l'armée, se révolta au même moment contre son protecteur. La raison était une histoire ancienne non résolue qui remontait au temps de l'invasion de la Provence par Bourbon. Devant Ville-Franche, le 4 juillet 1524, le Génois avait capturé le prince d'Orange. Cet homme qui avait suivi le connétable dans sa trahison et participé à la préparation de l'invasion de la Provence avait été remis au seigneur de La Fayette contre la promesse d'une rançon par le roi. Quatre ans plus tard, elle n'était toujours pas payée à Andrea Doria qui réclamait son dû[42]. Orange avait été entre-temps libéré en 1526, à la faveur du traité de Madrid, et le roi ne voyait plus pourquoi il devait toujours honorer la promesse faite au Génois. Pour cela et peut-être pour d'autres raisons, Doria, en colère contre le monarque, avait empêché le débarquement des prisonniers de la bataille du cap de la Minerve à Gênes où ils devaient être incarcérés. Dans sa résistance, il bénéficia du soutien de la population génoise qui reprochait à François Ier d'avoir séparé Savone de la république, favorisant ainsi « honteusement » l'activité commerciale et marchande de la première[43]. Une colère que les prisonniers de la bataille navale, Del Vasto en tête, encouragèrent. En échange de sa liberté, l'homme aurait promis à Andrea Doria une bonne pension du roi des Romains. Le Génois accepta l'offre probablement au mois de mai. Ce fut pour cette raison qu'il n'alla pas, comme Lautrec le lui avait demandé, renforcer le blocus entamé par son neveu. Pour ce motif aussi il refusa le titre de capitaine que le roi de France lui proposait à la même époque. Son contrat avec la France s'achevait à la fin juin 1528. Au mois de juillet, il servait Charles d'Autriche contre une rente annuelle de 60 000 ducats[44].

Les effets de ce revirement furent dévastateurs. Les galères que François Ier avait fait appareiller à Marseille pour soutenir son armée

de Naples, conduites par Barbezieux, ne purent aller plus loin que Savone, empêchées par la flotte de Doria renforcée par les bateaux espagnols. Quant à Filippino Doria, il fit lever l'ancre aux siens le 4 juillet pour rejoindre son oncle auprès de Charles d'Autriche. Si son départ ne libéra pas vraiment le havre de Naples, il interdit aux navires vénitiens chargés d'hommes nouveaux de débarquer et de renforcer le siège. Les Vénitiens restèrent au large, se bornant à faire quelques désordres parmi les navires espagnols qui croisaient non loin. Mais les galères de la Sérénissime n'étaient pas équipées pour jouer ce rôle défensif. Très vite, les vivres manquèrent. A la mi-juillet, la flotte vénitienne était contrainte de s'en retourner. Elle rejoignit la Calabre et laissa, par son départ, la voie libre aux frégates espagnoles qui investirent à nouveau le port avec des hommes frais, des munitions et de la nourriture.

A cette immense déconvenue s'en ajouta une autre. Les secours en hommes et en argent que Lautrec avait demandés au roi depuis des semaines n'arrivèrent que le 19 juillet, sous le contrôle de Charles de Navarre. Et ils étaient très insuffisants en tout. Pour parer au plus pressé devant des Espagnols maintenant plus nombreux et surtout plus vigoureux, Lautrec avait exigé de Charles de Foix, seigneur de Candale, la levée de troupes dans la péninsule. L'homme fut arrêté avant d'avoir accompli l'ordre du lieutenant général. Conduit à Naples, il y mourut de ses blessures[45]. Ugo de Pepolli, qui dirigeait la Bande noire depuis la mort d'Orazio Baglioni le 22 mai, le suivit en prison. Renzo Da Ceri, qui s'était replié en Lombardie, fut rappelé et reçut la même mission, sauf que cette fois il irait chercher ses mercenaires dans les Abruzzes, terres dépourvues de soldats espagnols. Dans l'urgence, Lautrec gagna le prince de Melfi et l'envoya faire le siège de Gaète, qui fut facilement prise[46]. Malgré tous ses efforts pour maintenir la guerre en sa faveur, le lieutenant

général du roi fut impuissant devant un autre mal, la peste. Apparue d'abord dans Naples, elle gagna les environs et fit rapidement de considérables dégâts dans le camp royal. Lautrec en fut atteint. Sa maladie et la perte de nombreux hommes augmentèrent le désordre. Les Espagnols en profitèrent pour provoquer des escarmouches plus régulières, volant ce qu'ils pouvaient trouver de nourriture chez l'adversaire. La peur de la peste associée au non-paiement des soldes provoqua la désertion de nombreux autres soldats, surtout italiens. Selon Guillaume Du Bellay, en moins de trente jours, des 25 000 hommes de pied qui composaient l'armée de Lautrec, il n'en restait plus que 4 000 de valides et, « des 800 hommes d'armes, n'en demeura pas cent[47] ». Le comte de Vaudémont, le prince de Navarre, le seigneur de Tournon n'y échappèrent pas. Lautrec non plus. Il décéda dans la nuit du 15 au 16 août.

Cette mort fut connue à la Cour le 29 ou le 30 août 1528. Elle affecta profondément François Ier, qui souhaita rendre un hommage public à son capitaine et ami. Il fit organiser pour sa mémoire un service funèbre en la cathédrale Notre-Dame. La nouvelle fut annoncée au son des trompes le 12 septembre dans les rues de Paris[48]. Le roi y assista. Le service aurait été aussi somptueux que pour un prince[49].

Lautrec mort, le commandement de cette armée ruinée échut à Michel Antoine de Saluces. Pour protéger ce qui pouvait encore l'être, il leva le siège de Naples et se positionna à Aversa, à quelques miles plus au nord, espérant les secours rapides de Renzo Da Ceri. L'armée impériale marcha à sa queue, sans pour autant causer trop de dommages. Pedro Navarro fut toutefois blessé et capturé. Charles d'Autriche aurait exigé un procès exemplaire pour celui qu'il qualifiait de rebelle à son autorité. Le capitaine n'en eut jamais. Il décéda dans sa prison. La rumeur affirmait qu'on l'aurait aidé à mourir. Saluces fut

également blessé. Sa blessure ne promettait rien de bon. Par ailleurs, Renzo Da Ceri, de retour, ne put franchir le mur de l'armée ennemie qui encerclait maintenant les forces royales à Gaète. Pour protéger le reste de ses hommes, qui avaient déjà tant souffert, Saluces accepta la capitulation que lui proposait le prince d'Orange, nouveau vice-roi de Naples. En échange du droit pour ses soldats de partir librement, mais sans armes ni enseignes, le capitaine abandonnait au vice-roi toutes les villes et châteaux tenus par les Français dans le royaume de Naples. Il acceptait que les Italiens enrôlés dans l'armée royale ne servent plus François Ier pendant six mois. Quant à lui, il se constituait prisonnier. Porté en litière jusqu'à Naples, Saluces décéda de la gangrène le 19 octobre.

Une nouvelle fois, Naples était perdue pour les Français. Cette armée qui avait tout pour vaincre, tant par sa force que par la faiblesse de l'adversaire, qui remporta pendant treize mois de brillantes victoires, vengeant parfois, comme à Pavie, les drames du passé, qui avait presque entièrement conquis un royaume de Naples fatigué de la présence espagnole, s'évanouit en quelques semaines. Mal approvisionnée, mal soutenue par le roi et ses hommes, elle fut piégée par cette épidémie qui, vingt ans plus tôt, avait été en partie responsable de l'échec de la conquête de Charles VIII : la peste.

Perdre encore Gênes et Milan

Plus au nord, en Lombardie, la situation n'était pas plus brillante. Charles d'Autriche n'avait pas voulu vider le Milanais de ses soldats pour sauver Naples. Il avait préféré envoyer un contingent de fantassins des pays germaniques, que commandait le duc de Brunswick, pour soutenir Orange. Le 6 mai 1528, alors que Leyva

venait de reprendre Pavie aux hommes de la ligue[50], le capitaine allemand quittait Trente avec plus de 10 000 hommes de pied et 800 cavaliers.

L'annonce de cette levée fut connue des alliés. Un secours fut décidé : une armée composée de 500 lances, 500 chevau-légers, 5 000 hommes de pied français, 2 000 Suisses et autant de lansquenets. Une armée qui devait suivre celle du duc allemand si celui-ci descendait à Naples, ou l'empêcher de se déployer dans le Milanais si elle restait dans le nord de la péninsule. Une armée qui fut présentée par les publicistes de la monarchie comme un dernier effort à produire avant la victoire finale. Elle aurait été composée de valeureux combattants soucieux de l'« augmentation du très noble et victorieux lys » et devait par sa fraîcheur soutenir celle déjà au combat, dont les sujets du roi avaient épisodiquement suivi les exploits depuis le départ du gouverneur de Guyenne. Une armée conduite « par le très preux et valeureux prince » François de Bourbon, comte de Saint Pol, dont l'aura n'avait cessé de croître depuis le retour de François Ier. Une armée qui ne partait pas pour un long séjour, où les femmes et les bagages inutiles avaient été exclus pour marcher plus vite, pour vaincre plus rapidement[51]. Son entretien, évalué à 60 000 ducats mensuels, serait pour moitié assuré par le roi d'Angleterre. Les Vénitiens y participeraient à hauteur de 12 000 ducats[52], le reste étant à partager entre les autres membres de la ligue de Cognac.

Pourtant, à la fin du mois de juin 1528, Saint Pol était toujours à Asti, attendant la venue, bien trop lente, des mercenaires suisses. Il dut aussi, malgré ses premières intentions, se charger davantage, notamment en vivres. La Lombardie était bien plus dévastée qu'on ne le croyait à la Cour.

Pendant ce temps, Brunswick était entré dans le Véronais. Il évita Vérone où stationnait le duc d'Urbino et gagna toutes les villes, châteaux et forteresses autour du lac de Garde, puis se dirigea sur Brescia. Averti, le gouverneur de Milan pour Charles d'Autriche, Antonio de Leyva, marcha vers lui dans l'espoir de le convaincre de l'aider à éliminer définitivement la puissance ennemie du Milanais pour mieux assurer la victoire à Naples. La rencontre eut lieu le 9 juin aux environs de Bergame. L'Espagnol obtint seulement l'accord de l'Allemand pour recouvrer Lobi, nécessaire à la survie de Milan. Le siège commença le 20 pendant que le reste de l'armée impériale tentait de gagner les châteaux alentour. Le résultat fut plus que médiocre. Les difficultés à trouver de la nourriture, les épidémies et l'absence d'argent mécontentèrent les hommes de Brunswick. Certains, se sentant lésés, regagnaient déjà la frontière. Le 13 juillet, alors qu'un énième assaut était lancé contre les murs de Lobi sans plus de résultat que les autres, d'autres soldats allemands se mutinaient[53]. Plus de 1 000 d'entre eux quittèrent le camp pour Côme ; d'autres, dans le désordre, se dispersèrent dans le duché. Seuls 2 000 hommes restèrent avec les gens de Leyva, qui venait de prendre Mortara.

Dans le camp adverse, pendant que les Vénitiens tentaient de séduire le pape, qui préféra regarder le conflit de loin, Saint Pol, resté sourd aux demandes de Lautrec qui espérait son secours, entrait enfin dans le Piémont, suivant la plaine du Pô en direction de Pavie. Les armées alliées firent leur jonction le 22 août à quelques miles de la cité. Leyva avait quant à lui installé son camp un peu plus au nord, près de Marignan ; le 25, la nouvelle force de la ligue s'installait à San Zenone sur le Lambro. Une bataille était envisageable. Elle n'eut pas lieu. Le 28, l'Espagnol se repliait sur Milan. Quant à Saint Pol et Urbino, ils occupèrent Landriano, hésitant sur le choix du prochain

objectif : Milan ou Pavie ? Parce que les pionniers envoyés reconnaître le terrain près de Milan revinrent au camp avec un avis défavorable, les pluies ayant détrempé les terres et fait grossir les ruisseaux et canaux d'irrigation[54], ils partirent en direction de la seconde ville du duché. Le 9 septembre, Saint Pol était à 3 miles de Pavie. Mais survint la première mauvaise nouvelle depuis son entrée en campagne. La peste, qui avait tant sévi en Lombardie, faisait maintenant des ravages dans Gênes et une grande partie de la ville avait été abandonnée par ses habitants et ses soldats. Pour fuir ce même danger, le gouverneur pour le roi, Teodoro Trivulzio, s'était retiré dans la citadelle. L'occasion pour Andrea Doria de prendre la ville se présenta. Mais l'homme n'avait avec lui que 500 fantassins. Pourtant, sa présence et ses menaces semblèrent suffisantes pour que la flotte française dans le port, craignant d'être empêchée, partît pour Savone. La première galère à entrer dans le port aurait été celle du général des galères du roi, Barbezieux. La voie était libre. Doria entra dans Gênes[55] le 12 septembre et s'en proclama seigneur et maître[56]. Trivulzio appela Saint Pol au secours. Les efforts de celui-ci furent méritoires, mais ne purent rien. Il donna ordre à l'un de ses capitaines, René de Montejan, de quitter sa position devant Pavie avec 3 000 fantassins et quelques cavaliers pour marcher droit sur la cité dans l'espoir d'unir ses forces à celles de Teodoro Trivulzio, ignorant que celles-ci étaient déjà dispersées. Sans soutien, le capitaine fut repoussé[57]. Pendant ce temps, les Génois se portaient sur Savone pour la détruire. Les Français qui la gardaient avaient entre-temps regagné la France. Montejean partit à son secours mais ne put y entrer. Assiégée, elle capitula le 21 octobre[58]. La forteresse fut rasée et le port détruit. Alors que Savone brûlait, Trivulzio, dans sa forteresse de Gênes, cédait le 28 du même mois. L'échec était là, pourtant Saint Pol voulait toujours y croire. Pavie n'avait-elle pas été

reprise le 19 septembre malgré de forts combats et la mort de plusieurs capitaines dont le seigneur de Lorges[59] ?

Peu après le raté de Gênes, Saint Pol s'était réfugié dans Alexandrie, avec l'autorisation de Sforza, dans l'espoir de venir en aide à Savone, puis, après la reddition de Trivulzio, avait envisagé de reprendre Gênes. La tentative échoua une nouvelle fois en décembre. Saint Pol avait perdu beaucoup d'hommes. Les épidémies en furent en partie responsables. Le feu des armes aussi. La légèreté avec laquelle les mercenaires furent traités tant par Saint Pol que par le roi et son conseil, qui rechignaient à verser les soldes, avait aussi causé leur départ en grand nombre. Avec ce qu'il lui restait de soldats et le soutien de quelques centaines de Vénitiens, Saint Pol avait tout de même repris Mortera et le château de Novare.

L'hiver se passa sans éclat, chacun en station dans les cités qu'il possédait[60]. Au début du printemps 1529, le capitaine français rassemblait à nouveau ses forces avec celles du duc d'Urbino, à Marignan ; mais les secours promis par François Ier ne vinrent pas et les soldats restants étaient bien trop médiocres en nombre pour conduire un siège efficace devant Milan. D'ailleurs, Leyva était maintenant autrement plus puissant, grâce au renfort de lansquenets que lui avait alloués le roi des Romains par l'intermédiaire de son frère Ferdinand. Avec eux, le capitaine espagnol reprit la plupart des cités de l'ouest du duché. L'armée de la ligue se sépara donc. Les Vénitiens gardèrent Cassano, Saint Pol et ses hommes allèrent à Biegras ; quant à Sforza, il se réfugia avec son armée dans Pavie, espérant ainsi affamer Milan et être rapidement secouru.

Parce que François Ier parlait d'envoyer une nouvelle armée en Italie, Saint Pol, en juin 1529, tenta une troisième fois de reprendre Gênes pour aider à un débarquement de l'armée royale. Il passa Landriano le samedi 19. Mais les pluies qui s'abattaient alors firent

grossir considérablement la rivière, l'empêchant de faire passer son artillerie. Le même jour, Antonio de Leyva quittait Milan avec tous ses hommes. Au petit matin du lundi 21 juin, il était sur les traces du Français. Parce que la rivière avait décru, Saint Pol fit avancer ses troupes. Mais Leyva marchait derrière. La bataille fut livrée, elle ne dura guère et fut une victoire pour l'Espagnol. Les pertes furent énormes, les prisonniers du camp royal fort nombreux. Saint Pol fut de ceux-là[61]. C'en était fini. Après avoir conservé Naples, Charles d'Autriche était redevenu le maître de Gênes et de Milan et tenait à présent toute l'Italie par les armes.

Dans cette affaire, qui avait duré plus de deux ans, François Ier n'avait pas uniquement englouti d'immenses sommes d'argent et provoqué la mort de milliers d'individus, il avait aussi perdu une grande partie de ses capitaines, dont la plupart étaient des rescapés de Pavie. L'Italie, centre des conflits, avait été ravagée par les incendies et la peste ; elle manquait de tout. Le Milanais, la république de Gênes et, dans une moindre mesure, le royaume de Naples étaient ruinés. Quant à Rome, elle ne s'était toujours pas remise du sac. François Ier était face à une évidence : il venait de perdre encore une fois contre Charles d'Autriche.

XXVIII

Admettre la défaite

Le duel envisagé entre Charles d'Autriche et François Ier n'avait pas eu lieu. Alors que les deux souverains bombaient le torse devant les représentants de l'un et de l'autre, François Ier avait recherché le moyen d'en finir avec une situation ruineuse pour son royaume et ses hommes. Outre les charges financières dues à la guerre, une succession de calamités atmosphériques avait détruit, en 1529, une grande partie des récoltes en céréales, provoquant des disettes et parfois des révoltes violentes réprimées, comme à Lyon à la fin du mois d'avril, avec une grande sévérité [1]. François Ier manquait d'argent et son peuple avait faim. Par ailleurs, depuis l'été 1528, la double campagne d'Italie avait tourné au fiasco. La paix était nécessaire. Mais, après une telle escalade d'insultes, de mensonges et tant de morts, François Ier n'envisageait pas de faire le premier pas. Charles d'Autriche non plus. Une stratégie fut alors élaborée, en parallèle de leur spectaculaire affrontement public, pour ne froisser aucun d'eux.

La paix des Dames

Parce que la guerre était un gouffre pour les finances des Etats belligérants et un empêchement pour les échanges commerciaux, chaque fois interrompus avec le pays ennemi et ses alliés, les princes,

malgré les difficultés politiques qui les opposaient, s'accordaient parfois des trêves de quelques semaines afin de vider les stocks et faire entrer des denrées manquantes. Des trêves qui pouvaient être les prémices d'autres, plus longues, qui aboutissaient parfois à une paix. La trêve signée à l'automne 1528, qui avait uni la France et l'Angleterre d'une part, et les Provinces unies des Pays-Bas d'autre part, fut de celles-là. En effet, cette réconciliation ponctuelle, envisagée dès la fin du printemps 1528 dans un contexte de plus en plus difficile pour François Ier, fut un prétexte pour entrouvrir la porte à d'autres négociations, entre le Français et l'Autrichien, qui ne furent pas menées de front par les deux hommes, toujours officiellement déterminés à écraser l'autre, mais par deux proches, deux femmes : la mère du roi, Louise de Savoie, et la régente des Pays-Bas de l'Empire, Marguerite d'Autriche.

Au mois d'octobre 1528, Pierre de Rosimbos et Guillaume des Barres, respectivement trésorier et secrétaire de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, vinrent à Paris pour faire ratifier la trêve commerciale. La mère du roi, en aparté et selon elle secrètement, à l'insu de son fils, leur confia sa désapprobation du cartel et son désir d'éviter ce duel, qui aurait plutôt favorisé la guerre que la paix. Aussi proposa-t-elle une rencontre à Marguerite d'Autriche, pour qu'ensemble elles parlassent de paix puisque leurs fils et leur neveu ne pouvaient y parvenir. Si la régente des Pays-Bas rejeta l'idée d'une entrevue, elle ne refusa pas de recevoir un des envoyés de France, Gilbert Bayart, conseiller et secrétaire de François Ier. Une preuve s'il en fallait, et malgré l'idée reçue et statufiée qui affirme le contraire, que le roi était parfaitement au courant des menées de sa mère et les contrôlait. La chose est simple à concevoir. Une paix engendrait des ruptures d'alliances, des sommes d'argent parfois colossales, des discussions sur des droits privés ou appartenant à la Couronne, des

cessions de terres, des promesses qui engageaient le souverain et ses héritiers, des unions matrimoniales qui obligeaient l'avenir du royaume. Louise de Savoie n'était rien, juridiquement, qu'une mère de roi, sans droits autres que ceux que son fils avait bien voulu lui concéder ponctuellement, pendant son absence, et toutes les négociations qu'elle aurait pu entreprendre de sa propre initiative, le roi présent dans son royaume et sans pouvoir de lui, étaient irrecevables selon la loi. Elles pouvaient même s'apparenter à une trahison et Louise de Savoie aurait alors été coupable de crime de lèse-majesté. Une paix devait être non seulement ratifiée par le souverain légitime, mais également par les parlements du royaume qui étaient en charge de la publier. Ceux-ci, garants de la légitimité de la validité des traités qui avaient force de loi, n'auraient par ailleurs pas manqué de récuser ladite paix comme ils en avaient le droit et le devoir en vertu de ce seul principe. Louise de Savoie, comme n'importe quel autre sujet du roi, avait donc agi par mandement du prince, même si les arguments choisis étaient ceux d'une mère et que les premières négociations furent tenues secrètes, comme à chaque fois.

Début novembre 1528, Bayart obtenait un rendez-vous avec la tante de Charles d'Autriche. Il lui apportait un courrier signé par Louise de Savoie dans lequel celle-ci jouait le jeu de l'intime. Elle disait sa tristesse de la guerre entre son fils et le roi des Romains, exprimait son désir d'y mettre fin et demandait à celle qui avait grandi un temps avec elle d'inciter son neveu à se montrer favorable à un compromis. Marguerite d'Autriche persista dans son refus et Bayart rentra en France. Au même moment, la duchesse douairière de Vendôme, Marie de Luxembourg, intervint, non pas au nom du roi mais en celui de Louise de Savoie, auprès de la même. De ces conversations, nous ne savons rien. Mais Bayart fut autorisé à revenir

en Flandre, auprès de la régente des Pays-Bas, avec les propositions royales. Celles-ci furent communiquées oralement. Il fut demandé au secrétaire de les coucher par écrit. Bayart se conforma à ce souhait. S'y retrouvaient environ un tiers des articles du traité de Madrid, un autre tiers des propositions faites à Burgos, et un autre de nouveautés. Parmi ces dernières, la promesse de François Ier de retirer son armée d'Italie et de rompre son alliance avec les Etats de la péninsule, ce qui impliquait la fin de sa participation à la ligue anti-impériale et, logiquement, la fin de la ligue elle-même. Une concession immense dont les ambassadeurs italiens n'eurent connaissance que bien plus tard. Le texte fut lu par Marguerite d'Autriche et ses conseillers. Des rectifications furent demandées puis la régente des Pays-Bas spécifia qu'elle ne pouvait juger, au final, à la place de son neveu. Bayart rentra en France pour faire valider les modifications. Duprat, Montmorency et Chabot de Brion participèrent aux débats. Six semaines plus tard, à la fin décembre 1528, le secrétaire du roi était à nouveau en Flandre avec les corrections françaises aux exigences flamandes. Parallèlement, au profit de la trêve commerciale et alors qu'il interdisait officiellement à tout représentant du roi des Romains de fouler le sol de France depuis l'affaire du cartel, François Ier accordait des sauf-conduits aux ambassadeurs flamands pour qu'ils se rendent en Espagne et informent Charles d'Autriche de l'évolution des pourparlers[2].

L'Autrichien refusa le projet le 16 mars 1529, mais les négociations ne s'interrompirent pas. Deux mois plus tard, assuré de sa victoire militaire en Italie, Charles d'Autriche donnait plein pouvoir à sa tante pour traiter avec la France[3]. François Ier fit de même pour sa mère[4]. Il n'était plus utile de se cacher et les événements s'accélérèrent. Rendez-vous fut pris entre les deux femmes à Cambrai,

une cité aux confins de la France et de la Flandre, où tant de traités de paix entre le royaume et l'Empire avaient déjà été conclus[5].

A la mi-juin, alors que les deux princes se disaient toujours ennemis, que le Habsbourg parlait d'une conquête de la France si le Valois n'accomplissait pas ses promesses faites à Madrid et que celui-ci, à Compiègne, assurait les Etats italiens de son soutien indéfectible, affirmait être résolu à envoyer au plus vite des lansquenets pour soutenir la ligue[6], tentant de gagner Florence et Mantoue à sa cause[7], personne ne doutait plus, dans l'entourage des deux souverains, de l'aboutissement des négociations.

Déjà considérablement avancées, elles prirent un nouvel élan avec l'arrivée des princesses, le 5 juillet. Marguerite d'Autriche entra dans Cambrai la première, au milieu de l'après-midi. Louise de Savoie la suivit de peu, en début de soirée. La mère du roi apparut en litière ouverte pour être bien vue, accompagnée d'une suite que certains ont estimée à près de 3 000 personnes. Sa fille et plusieurs dames de la Cour, dont Mme de La Trémoille, la duchesse douairière de Vendôme et sa belle-fille, étaient également du voyage[8]. Le chancelier Duprat et Anne de Montmorency les suivaient. Louise de Savoie occupa l'hôtel Saint-Paul, face à l'abbaye de Saint-Lambert, où Marguerite d'Autriche avait fait installer ses appartements. Entre les deux bâtiments, une galerie fut construite afin de faciliter les rendez-vous. La cité avait été sécurisée. Tout homme, s'il n'était pas gentilhomme, avait interdiction de posséder une arme et la population fut avertie que toute rixe serait sévèrement punie. Pour crédibiliser la menace, un gibet fut monté sur la place.

Les premières conférences en présence des deux femmes et de leurs conseillers débutèrent le 8[9], et déjà les rumeurs couraient chez les ambassadeurs que le roi était prêt à tout accepter pour libérer ses enfants[10]. Très vite, Marguerite d'Autriche imposa les exigences de

son neveu : rien ne pouvait se faire sans l'assurance d'une évacuation immédiate de toute l'Italie par l'armée royale – ils ignoraient encore l'échec de Saint Pol dans le Milanais. Si le roi des Romains avait accepté de renoncer à son héritage bourguignon dans le royaume – bien que dans le pouvoir donné à sa tante, au milieu de tous ses titres, figurât toujours celui de duc de Bourgogne[11] –, c'était pour s'assurer dès à présent toute l'Italie. D'ailleurs, ses concessions restaient très mesurées. Il persistait à réclamer Hesdin, l'Auxonne et les cités autour du duché. Pour la rançon du roi, il voulait non pas 1,2 million d'écus d'or mais 2 millions au comptant. Les discussions furent houleuses. A la mi-juillet, François Ier rassurait les Italiens, qui à Compiègne s'interrogeaient sur l'avenir, leur annonçant qu'il irait bientôt à Lyon pour conduire l'expédition qu'il envisageait pour la fin de l'été, et prétendait avoir obtenu non seulement 8 000 mercenaires des cantons, mais aussi 10 000 lansquenets d'Allemagne. Des paroles qui traduisaient les difficultés de la délégation française à Cambrai. Elle envisageait en effet de quitter la cité. Le 24, les bagages de Louise de Savoie sortaient de la ville. Mouvement d'humeur, stratégie, réalité d'un conflit ? Toujours est-il que la mère du roi et les conseillers de François Ier ne quittèrent pas Cambrai, que les négociations reprirent le jour même et que finalement, le 3 août 1529, un accord était établi, semblant satisfaire les deux partis.

L'acte fut publié deux jours plus tard en la cathédrale, après un *Te Deum*, en présence de tous les protagonistes de l'événement et des observateurs étrangers, dont ceux d'Angleterre et d'Italie très déçus. A la fin de la cérémonie, des pièces d'or et d'argent furent jetées à la volée au peuple rassemblé sur le parvis[12]. Le soir, alors que dans les appartements de Louise de Savoie il y avait table ouverte pour les bourgeois de la ville, l'archiduchesse d'Autriche organisait un banquet qui réunissait tous les acteurs de la paix. Le lendemain, 6 août, Louise

de Savoie rejoignait son fils qui, de Compiègne, s'était rapproché de la frontière, puis revint à Cambrai et donna à son tour un banquet, avec les mêmes invités. Le lundi 9, c'était au tour de François Ier d'entrer dans la ville, dans un appareil aussi fastueux que celui de sa mère un mois plus tôt. Le jour suivant, il conviait les mêmes à une fête en l'honneur de Marguerite d'Autriche[13]. Le séjour royal dura trois jours. Le jeudi 12, François Ier, sa mère et toute leur suite quittaient Cambrai pour Saint-Quentin. La tante de Charles d'Autriche prenait la route de Valenciennes le lendemain.

Côté français, il était essentiel de montrer de la joie, malgré un accord qui n'avait rien d'avantageux pour François Ier et le royaume. Le texte élaboré à Cambrai était sensiblement le même que celui proposé au roi des Romains par le roi de France alors qu'il était prisonnier à Pizzighettone. François Ier s'engageait à abandonner toutes ses prétentions en Italie, rendrait Asti et les places que ses hommes tenaient encore dans le royaume de Naples, notamment la cité de Bartella que défendaient Melfi et Renzo Da Ceri[14]. Il s'obligeait à exiger des Vénitiens la restitution des villes qu'ils occupaient sur le littoral adriatique du même royaume et, s'ils ne s'y soumettaient pas, à fournir 30 000 écus par mois à l'empereur pour leur faire la guerre. Evidemment, la ligue de Cognac était rompue ainsi que les autres alliances faites depuis avec les Etats italiens.

Par ce même texte, François Ier cédait aussi la cité, le château et le bailliage de Hesdin, renonçait au rachat des villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, délaissait toute prétention sur Arras, Tournai, Saint-Amand et Mortagne. Il s'obligeait à dégager de la dépendance féodale l'Artois, la Flandre et les autres territoires qui relevaient, sur ces terres, de la couronne de France. En outre, il acceptait que la duchesse de Vendôme quitte ses biens en Flandre et en Artois et que les héritiers du connétable de Bourbon entrent en possession des

terres séquestrées par le roi depuis le procès du duc. Enfin, il promettait de ne plus jamais soutenir les ducs de Bouillon et de Gueldre dans leurs luttes en Germanie. Pour finir, s'il conservait la Bourgogne, Auxonne, Mâcon, Auxerre et les principautés des Dombes et d'Orange, il était soumis à une rançon de 2 millions d'écus, dont 1, 2 million au comptant, le reste de la somme devant être réglé selon les accords signés entre François Ier et Henry VIII en 1527 à Amiens. La libération des enfants ne pourrait se faire qu'en échange du paiement. Puis, parce qu'il s'agissait tout de même d'une paix, celle-ci fut matérialisée par plusieurs projets, ceux d'une croisade contre le Turc et d'une double union matrimoniale, envisagée depuis le début des négociations de 1525. La première union, au présent, concernait le roi et Eléonore d'Autriche, la seconde, au futur, regardait le dauphin et Marie de Portugal, noces qui ne seraient célébrées qu'après application du traité[15].

François Ier n'avait plus un arpent de terre en Italie. Il y avait aussi perdu tous ses alliés. Dans le nord du royaume de France, il avait renoncé à ce que ses prédécesseurs, depuis Louis XI, tentaient de sauvegarder après chaque conflit avec l'Empire. Enfin, s'il se croyait assuré de retrouver ses enfants, c'était contre une somme colossale, presque équivalente au coût d'une guerre.

Le roi ratifia le texte le 18 octobre 1529, en présence des deux envoyés du roi des Romains, Guillaume des Barres et Charles de Poupet. Il prêta serment sur la Vraie Croix de respecter tous ses engagements lors d'une cérémonie à Notre-Dame de Paris. Puis, il ordonna à tous les parlements et bailliages du royaume de le faire enregistrer[16].

Un serment que Charles d'Autriche prêta à son tour, deux jours plus tard, devant l'amiral Chabot de Brion et le secrétaire Gilbert

Bayart[17]. L'homme était alors en Italie, à Plaisance, un séjour dont le roi avait été informé depuis le mois d'août[18].

Faire admettre la paix

En effet, alors que sa tante et sa future belle-mère parlementaient à Cambrai et que François Ier, à Compiègne, était une nouvelle fois obligé de renoncer à ses prétentions en Italie, Charles d'Autriche se préparait à débarquer dans la péninsule. Ce voyage avait été pensé depuis plusieurs mois. Bien que ses armées eussent été victorieuses contre la ligue de Cognac, cette réussite pouvait être éphémère si d'aventure François Ier redescendait en Italie, dans l'hypothèse d'un échec des conférences de Cambrai. Aussi, et comme le pressentaient les observateurs du temps, le vainqueur de la paix qui se négociait en Flandre serait celui qui saurait arriver en Italie le premier, et non pas celui qui serait le plus avantagé par le traité[19]. Dans ce jeu, Charles d'Autriche prit une longueur d'avance. Ce fut sans doute pour ces raisons qu'il abandonna ses vues sur la Bourgogne, prétentions qu'il pouvait de toute manière faire valoir dans un autre temps. Alors que sa tante, à Cambrai, faisait plier la France, les diplomates du Habsbourg réussissaient au même moment à établir une paix avec Clément VII. Elle fut signée à Barcelone le 29 juin 1529, traité dans lequel, contre l'engagement du pontife à célébrer le double couronnement de son nouvel allié, celui-ci promettait de rendre au pape les cités dont il avait été spolié depuis le début des conflits.

Sans connaître encore précisément l'aboutissement des négociations de Cambrai, mais déjà certain de sa victoire à Naples, à Gênes et à Milan, Charles d'Autriche avait quitté l'Espagne le 26 juillet 1529. Il débarqua le 12 août dans le port de la cité ligure,

où il fut félicité non seulement par les envoyés de Clément VII, mais aussi par les représentants des potentats de la péninsule qui, la France mise en échec et le pape désolidarisé, ne pouvaient lutter contre lui. De Gênes, Charles d'Autriche se dirigea vers Plaisance où il entra le 5 septembre. Outre la ratification du traité avec la France, il y reçut Francesco Sforza, qui plaida sa cause pour conserver le Milanais. Une demande que l'Autrichien accepta sous conditions. Sforza gardait son titre de duc, mais sans recevoir l'investiture impériale. Pour sceller le lien entre les deux hommes, l'Italien s'engageait à épouser Christine de Danemark, nièce du Habsbourg. Il acceptait aussi de payer 400 000 ducats à son suzerain, et 500 000 autres dans les six prochaines années. En somme, Charles d'Autriche lui vendait – très cher – la jouissance du Milanais. Une jouissance limitée cependant puisque Monza serait donnée à Leyva. Par ailleurs, Charles d'Autriche gardait Côme et la citadelle de Milan en son pouvoir, ce qui impliquait une occupation militaire du duché.

Une paix avec Venise fut également établie dans laquelle la Sérénissime, en échange des terres dans le Milanais qu'elle conserverait, devait abandonner toutes celles qu'elle avait gagnées depuis la création de la ligue de Cognac, tant dans les terres pontificales que dans le royaume de Naples. Enfin, le 23 décembre, parce qu'ils avaient été trahis par François Ier lors de la paix de Cambrai, tous les autres Etats, hormis Florence et Ferrare qui conservèrent leur neutralité, acceptaient l'alliance que leur proposait Charles d'Autriche, une alliance défensive qui ne devait plus permettre au roi de France d'envisager de remettre un pied en Italie[20].

Charles d'Autriche avait soumis la péninsule par les armes. Sa présence en Italie et la paix de Cambrai lui permettaient de la conserver par des traités. Cette victoire remarquable, qui eut pour

conséquence d'augmenter considérablement son pouvoir dans la chrétienté, fut parachevée par son double couronnement, à Bologne. Le 23 février 1530, dans la chapelle du palais pontifical, il recevait des mains de Clément VII la couronne de fer du royaume d'Italie. Le lendemain, jour de ses 30 ans, mais aussi jour anniversaire de la victoire de Pavie, en l'église San Petronio il recevait du même la couronne d'or impériale[21]. Dès à présent, et pour tous, il ne serait plus appelé que Charles Quint, empereur élu des chrétiens.

Les publicistes de François Ier ne s'attardèrent nullement sur ces événements, qui ne furent pas non plus relatés dans les chroniques royales, même si au moins deux représentants du roi, Chabot de Brion et l'évêque de Tardes, y assistèrent. Quant au texte publié à l'attention des sujets du royaume pour les informer de la paix de Cambrai, il n'évoquait que très sommairement son contenu, se bornant à déclarer que l'archiduchesse d'Autriche et la mère du Très Chrétien avaient fait en sorte que dorénavant « les armes, hostilités, tumultes et haines cesseront entre eux et leurs sujets et que ces derniers pourront de nouveau converser, voyager, marchander » les uns avec les autres, que toute prohibition de marchandise était levée[22].

Les écrivains au service du roi de France se bornèrent à la célébration de l'idée de paix que cet accord justifiait et fixèrent surtout leur attention sur les deux femmes qui l'avaient officiellement négocié. Parus à partir de la mi-septembre tant en Flandre qu'en France, de nombreux textes les désignaient comme les seules initiatrices de ce bonheur retrouvé, les seules responsables de sa réalisation. Elles eurent droit aux mêmes qualificatifs : dames de paix, princesses de Concorde, mères des pays, tutrices du peuple, de la veuve et de l'orphelin[23]. Comparées aux grandes héroïnes de l'Histoire qui avaient su faire « honte aux hommes » par leurs actions

pacifiques, elles les surpassaient toutes par leur exploit, qui était bien plus bénéfique pour l'avenir du monde que ce qu'avaient su faire en leur temps, pour les enfants d'Israël, Judith et Esther[24]. Elles auraient eu bien plus de sagacité et de prudence que la reine de Saba, essentiellement parce que la sapience de Salomon n'était rien en comparaison des « charité, amitié et concorde » qui étaient les legs testamentaires du Christ. Elles avaient joint à leurs « subtils entendemens » les prières et oraisons offertes et présentées à Dieu. Par leur action commune, elles avaient rendu deux princes tranquilles et paisibles « en douceur, amitié et suavité ». Cette paix, attendue et réalisée par elles, aurait d'autres bénéfices. Elle sauverait le monde, car l'aigle, la salamandre, mais aussi le léopard et les lions de Venise pourraient ensemble chasser l'hérésie du parc de chrétienté « qui demollisse la vigne de Dieu » et pareillement le sanglier de la « forest de Turquye » qui rêvait de la détruire. Et, s'il ne fallait qu'une seule raison pour désirer cette paix, celle-ci était amplement suffisante. Par leur mémorable ouvrage, Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche incitaient non seulement François Ier et Charles Quint, mais également leurs fils et après eux tous leurs successeurs, à la préserver pour la joie de tous[25].

Il y eut toutefois un bémol à ce concert d'éloges. Beaucoup d'astrologues déclarèrent que cette paix ne durerait pas[26]. Il s'agissait d'une « paix de femmes », avec tout ce que cela pouvait alors avoir de péjoratif : humide, mou, sans consistance. Bref, cette paix aurait eu les mêmes défauts que ceux couramment exposés pour qualifier la faiblesse du corps féminin[27]. En somme, et même si Français et Impériaux fêtaient avec enthousiasme cet accord, les publicistes des deux clans laissèrent aussi entendre tout de suite qu'il pourrait être éphémère.

Le problème des enfants

Cette paix, si défavorable et si contraignante à la France, étonna les cours européennes. Beaucoup imaginaient que le roi ne la tiendrait pas. Ce sentiment était partagé par les proches de Charles Quint et plus particulièrement par Louis de Bruges, qui fit part de ses inquiétudes au conseiller de l'empereur, Granvelle, dans une lettre datée du 31 août 1529. S'il ne remettait pas en cause le fait que Charles Quint devait ratifier le texte, il l'avertissait de plusieurs précautions à prendre. Rien n'obligerait François Ier, si ses enfants lui étaient rendus avant que tous les articles exigés par le traité ne soient exécutés, d'honorer la paix. Certes, en manquant à sa parole, il pouvait se couvrir de honte et ne plus être capable de se soustraire, comme il y était parvenu jusqu'ici, à une image déplorable d'homme inapte à respecter ses promesses. Par ailleurs, les enfants rendus, rien n'empêcherait le roi de renouer avec ses anciens alliés et de tenter une nouvelle fois de chasser l'empereur d'Italie. Le risque que courait Charles Quint était de se faire berner par le roi de France. Pour cette raison, il conseillait de créer au plus tôt une alliance avec tous les Etats italiens et de retarder le plus possible la délivrance des enfants, au moins jusqu'à l'été, pour que le roi ne puisse, à la bonne saison, entreprendre de nouveau la guerre[28]. L'homme fut écouté.

En France aussi le sort des enfants inquiétait. Certes, cela ne paraît pas avoir toujours été le cas. Depuis leur départ du royaume, le pouvoir et ses publicistes n'avaient évoqué leur situation de prisonniers que pour expliquer la guerre faite en Italie, comme l'exprima le roi dans ses propos contre l'empereur. Quant aux auteurs à la solde de François Ier, ils soutenaient la même idée. Ainsi Jean de Clauso, président du parlement de Toulouse, présentait dans un poème une France qui, après avoir pleuré sur l'absence de ces deux

princes, pareille à une mère ayant perdu ses petits, les recherchant partout sans jamais parvenir au repos jusqu'à ce qu'elle les retrouve, affirmait :

> « … que depuis le roy Jean,
> Lequel fut pris par un anglais courant
> Devant Poitiers, nommé prince de Galles,
> N'eut tant de deuils, d'aventure fatale qu'à présent. »

Puis l'auteur invitait le peuple du royaume, mais aussi les mercenaires suisses et les Albanais au service de Venise, à prendre les armes contre les Espagnols et les Lombards « qui ne valent pas une noix » et, par la victoire, obtenir enfin la libération du dauphin et de son frère, pour le bonheur de tous[29].

Le déclenchement des hostilités en Italie avait entraîné de sérieux bouleversements dans leur mode de détention. Au début de l'année 1528, ils avaient été séparés de leurs serviteurs et transférés au château de Villalpando, dans la province de Zamora, un autre fief des Frias. Toute communication leur fut interdite. Quant à leurs serviteurs, ils avaient été incarcérés dans d'autres lieux, les hommes séparés des femmes, abandonnés à la plus grande misère. La rumeur courut même dans le royaume que certains avaient été conduits aux galères, puis faits prisonniers par les Barbaresques[30], ce qui s'avéra exact[31]. Parallèlement, la sécurité auprès des enfants avait été renforcée. Des conditions qui empirèrent dans les semaines suivantes, lorsque les deux fils du roi furent transférés au château du marquis de Berlanga, dans la province de Soria. Une tentative d'enlèvement, orchestrée par un gentilhomme poitevin, le seigneur de Beauvais, renforça leur surveillance. En mai 1529, les enfants étaient à nouveau déplacés, d'abord à Castelnovo, en Ségovie, puis en pleine montagne,

dans l'austère château de Pedrazza de la Sierra. Gardés exclusivement par des Espagnols, les enfants occupaient deux salles à l'étage supérieur de la tour. Le capitaine de la garde, Pedro de Peralta, logeait dans une pièce attenante.

Du statut d'otages, le dauphin et le duc d'Orléans étaient passés à celui de prisonniers d'Etat, pareils à des criminels, et des rumeurs sur leur maltraitance se répandirent par toute l'Europe. Elles furent sans doute exagérées par le pouvoir royal pour servir sa cause, comme une lettre de Louise de Savoie au cardinal Wolsey le laisse penser. La mère du roi y affirmait que l'empereur envisageait d'envoyer ses petits-fils aux galères[32].

Les conférences de Cambrai permirent de faire vérifier ces « on-dit ». Louise de Savoie avait obtenu d'envoyer un de ses hommes, Jean Bodin, en Espagne pour y constater *de visu* les conditions de détention de ses petits-fils. Avertie de la venue du Français, la sœur de Charles d'Autriche écrivit au gouverneur de la forteresse de Pedrazza : « Il importe d'arranger et de disposer la chambre des petits princes de manière à démentir les bruits qui courent sur leur sort. Il faudra, de plus, permettre au peintre qui accompagnera le nouveau visiteur de faire le portrait des enfants que l'on devra porter en promenade et à l'église[33]. »

Parti de Cambrai en juillet, avec un courrier espagnol, Bodin patienta vingt-trois jours à Narbonne afin d'obtenir son sauf-conduit pour l'Espagne. A Perpignan, il attendit encore quatre jours l'homme qui devait le mener aux enfants. Entré en Espagne, son avancée fut plusieurs fois retardée. Il fut contraint de passer par Barcelone, où il demeura huit jours sans raison, puis à Saragosse où il perdit encore trois jours à attendre, sans savoir pourquoi. Après une halte à Tudelle, pour une durée identique et toujours sans motif justifié, il put enfin gagner Pedrazza. Une troupe de soldats l'arrêta à l'entrée de

la ville et l'escorta jusqu'au domicile qui lui avait été alloué, avec interdiction d'en sortir avant nouvel ordre. Le lendemain, les mêmes venaient le chercher pour le mener à la forteresse, où il fut accueilli par le frère du connétable d'Espagne, le marquis de Berlanga. Celui-ci guida le Français jusque dans une chambre assez obscure du château, sans tapisseries ni parement, meublée de simples paillasses. Là étaient les princes, assis sur deux petits sièges de pierre contre la fenêtre barrée de gros barreaux de fer. Une fenêtre si haute qu'« a toute payne peuvent mesdits seigneurs avoir l'air et le plaisir du jour ». Un lieu qui, au jugement de Bodin, était pour un criminel mais certainement pas pour des enfants, et dont l'insalubrité pouvait être, s'ils y demeuraient, cause de maladies. Puis, après avoir constaté la pauvre mise des enfants, habillés de costumes de chasse de velours noir, Bodin, qui affirma n'avoir pu retenir ses larmes devant cette « misère », se serait adressé au dauphin pour lui assurer que la paix était faite et que sa libération serait prochaine. L'enfant aurait fait mine de ne pas comprendre l'envoyé, qui, étonné, l'interrogea en espagnol pour savoir si réellement il ne se souvenait plus de sa langue maternelle. La réponse du dauphin François, en espagnol, aurait été celle-ci : « Comment serait-il possible que je l'eusse pu retenir, vu que je n'ai nul de mes gens avec qui je puisse continuer de parler[34] ? » Puis, en français, il demanda enfin des nouvelles de son père, de sa grand-mère et l'interrogea sur les conditions de sa libération. L'attention puis les paroles du dauphin aux réponses de Bodin étonnèrent celui-ci, qui dans son rapport écrivait : « Le dict seigneur, après avoir tout bien entendu, me dit qu'il vous (le roi) remercioit et tous ceux qui travailloient à sa délivrance, parlant en pareille parole aussi constante que pourroit faire une personne de 25 ans. » Mis en confiance, les enfants invitèrent bientôt Bodin à les suivre dans la seconde pièce, encore plus étroite que la première. Ils

s'installèrent sur un autre banc de pierre, sous l'unique fenêtre du lieu, chacun un petit chien dans les bras, pour « attaquer les rats, maigres passe-temps pour de si hauts princes ».

L'audience achevée, l'envoyé alla se plaindre au geôlier des conditions de détention des enfants. Il manifesta son humeur à voir ces fils de France vivre sans faire le moindre exercice, ni recevoir la moindre éducation. L'Espagnol lui aurait répondu, goguenard, en évoquant le dauphin, que si le roi envoyait un peintre pour lui enseigner quelques techniques, il deviendrait certainement un bon artiste « car il s'adonnait chaque jour à faire petits personnaiges et ymaiges de cyre ». Et, quand Bodin évoqua la libération prochaine des enfants, Pedro de Peralta aurait rétorqué avec la même insolence : « Je pense que dans trois mois et même quatre, Messeigneurs seront encore en Espagne. » Puis, il donna congé à son hôte, lui refusant le droit de revenir le lendemain. Si Bodin obtint un second rendez-vous au cours duquel il offrit des bonnets de velours aux deux enfants, qu'ils auraient regardés pareil à des trésors, mais qui leur furent presque aussitôt enlevés « de peur que par un art magique » ils ne les aident à s'envoler de leur prison, il lui fut interdit de prendre leurs mesures pour leurs futurs vêtements. Finalement, Bodin fut conduit de force hors de la cellule, laissant les deux garçons en pleurs. Il fut aussi sommé de quitter Pedrazza sur-le-champ et promptement reconduit à la frontière, sur un cheval blessé[35].

Jean Bodin arriva à la Cour au tout début du mois d'octobre 1529. En possession du rapport, François Ier écrivait le 6, tant à Marguerite d'Autriche qu'à l'empereur, pour exprimer sa colère.

Le 11, la régente des Pays-Bas, touchée peut-être par la lecture du rapport qu'elle venait de recevoir, tenta d'intercéder auprès de son neveu[36]. Charles Quint répondit que les propos de Bodin n'étaient qu'une somme d'inepties. Les princes de France étaient bien traités et

très correctement logés. Il était donc inutile de les faire sortir du lieu où ils étaient. Pourtant, au début de l'année 1530, il leur rendait leurs domestiques et leurs officiers, dont Louis de Ronsard, père du poète, qui put reprendre en main leur éducation. Ils eurent aussi la permission d'écrire et de recevoir des lettres. Louise de Savoie leur annonça ainsi la venue de Philibert Babou de La Bourdaisière, « puisque mes petits amis, vous avez bien connu Babou. Vous le reconnaîtrez. C'est la personne du monde que le roi vostre père et moi avons le plus de confiance. Pour cette cause, vous le croyrez et prendrez toute chose qu'il vous dira comme si elle venoit de la bouche du roi ou de celle de vostre bonne mère ». Quant à Anne de Montmorency, il les assura qu'il viendrait bientôt les chercher avec de belles haquenées blanches[37].

Ce fut en effet le grand maître que François Ier désigna pour être l'exécuteur de cette clause du traité de Cambrai. Dans sa tâche, il lui avait joint François de Tournon, archevêque de Bourges, qui poursuivait sa longue progression vers les sommets du pouvoir[38].

Le long dénouement

René de Cossé, seigneur de Brissac, gouverneur des enfants, après une incarcération difficile à Villalpando avait été libéré en échange de prisonniers espagnols détenus par les Français depuis la dernière guerre d'Italie en 1529. A la faveur de la prochaine libération des enfants, il put rejoindre le dauphin et son frère dans leur prison, mais sans reprendre sa fonction de gouverneur. Il n'eut le droit que d'assister au lever et au coucher des princes. L'empereur craignait toujours un enlèvement.

Cossé-Brissac était arrivé avec François de La Tours, vicomte de Turenne. François Ier l'avait désigné pour épouser en son nom Eléonore d'Autriche selon les termes du traité de Madrid[39]. La cérémonie accomplie, la nouvelle reine de France et les enfants du roi devaient partir aussitôt pour la France. La libération des enfants avait été programmée, à Cambrai, pour le 1er mars 1530. Mais à cette date rien n'était encore prêt des deux côtés. Par la voix de Chabot de Brion, en février 1530, François Ier tentait encore de renégocier certaines clauses de la paix, proposant à Charles Quint de diviser par deux la rançon, une partie à la libération des enfants, une autre après leur retour dans le royaume. Il avait également émis la possibilité de racheter Asti. Enfin, il avait souhaité que ses enfants arrivent en France par Narbonne, et non par Fontarabie, qui rappellerait trop son passé humiliant[40]. Des demandes que l'empereur avait refusées. Par ailleurs, le pouvoir éprouvait de grosses difficultés à rassembler la rançon. Si François Ier, depuis le début de l'année 1528, avait justifié ses demandes d'argent, notamment à Paris, en prévision du paiement de cette somme, l'argent recueilli avait servi à la guerre. A l'été 1529, le roi n'avait pas un sou pour libérer ses fils. Pendant des semaines, il demanda partout de l'argent. Paris fut une des villes le plus imposées puisque François lui réclama 150 000 livres[41]. Le gouvernement fit accélérer le paiement de trois mois des quintes, requintes, lods et ventes, et autres droits et devoirs seigneuriaux[42]. L'Eglise ne fut pas épargnée et, comme elle l'avait promis, paya sa part, l'équivalent de quatre décimes que le pape accorda au souverain le 2 octobre[43]. Henry VIII honora sa promesse en versant 512 222 écus[44]. En fait, ce fut surtout la noblesse qui, malgré ses belles promesses de décembre 1527, rechigna à ouvrir les cordons de sa bourse[45]. Quant aux proches du roi, Anne de Montmorency, François de Tournon, le roi de Navarre, le chancelier Duprat, l'amiral Chabot de Brion et le

prévôt de Paris La Barre, s'ils participèrent aussi au financement de la rançon en donnant leur vaisselle d'or et d'argent, ces dons ne furent pas gratuits. François Ier s'était engagé à les rembourser[46].

Parce que l'organisation était difficile et que la rançon fut longue à réunir[47], la date du dénouement fut retardée à la fin mars. Lors de l'entrevue de Bayonne des 26 et 27, à laquelle participa Montmorency, arrivé dans la cité dix jours plus tôt, Français et Espagnols ne purent s'entendre sur le principal : la manière dont serait organisée la libération des enfants. Louis de Bruges et Alvaro de Lugo, nommés par Charles Quint pour gérer l'affaire, reportèrent la restitution des princes au 25 avril. Un report salutaire pour les Français. Sauf qu'à cette date l'argent n'était toujours pas en vue. Un autre délai fut demandé, et accordé.

Pour collecter cette énorme somme d'argent, venue de tous les coins du royaume, le grand maître s'était entouré de ses fidèles, comme Jacques d'Albon de Saint-André et Jean de Humières. Les premières sommes n'arrivèrent que le 3 mai. Puis, quotidiennement ou presque, 80 000 à 160 000 livres passèrent entre les mains des trésoriers français. Le 16 mai, Alvaro de Lugo avait déjà reçu près d'un million d'écus. Parce que la rançon devait être payée en écus d'or, nombre de pièces furent fondues et refrappées. Dans des ateliers de fortune, plus de 140 000 écus furent ainsi créés en quelques semaines[48]. Quant aux pièces d'argent qui avaient été récoltées, elles avaient servi à acheter l'or manquant, soit au Portugal, soit en Italie, transactions qui contribuèrent aussi au retard. Les pièces étaient ensuite rassemblées en des sacs de 10 000 écus chacun, que don Alvaro de Lugo faisait vérifier par ses contrôleurs un à un[49]. Le 10 juin 1530, la rançon était réunie en sa totalité. Les espèces pesées et comptées avaient été entassées dans des caisses de bois qui en contenaient chacune 25 000[50]. Le tout fut remis au connétable

d'Espagne, Inigo Hernandez de Velsaco, et conservé dans sa chambre à Bayonne.

Le même jour était organisée une répétition générale. Les gabarres destinées à porter l'or et les enfants furent testées. Mais la délivrance des princes, qui avait été finalement programmée pour le 14, fut reportée au 27 juin[51]. Puis, le 27, parce que le connétable de Charles Quint était malade, la date fut repoussée à nouveau et fixée au 1er juillet 1530.

Les modalités de la libération des princes et de la remise de la rançon du roi avaient été longuement discutées. Gilbert Bayart avait négocié pour la France. Pas moins de vingt-huit articles les réglementaient. Ils furent validés par les deux parties le 26 mai. Un cérémonial qui ressemblait fort à celui qui avait été imaginé pour la libération de François Ier en mars 1526. Il fut exigé que la zone de l'échange soit totalement démilitarisée dix jours avant la date de la transaction, et jusque dix jours plus tard. Tout homme de guerre, de pied ou de cheval devrait se retirer du point de rencontre de 10 lieues, quant à l'artillerie stationnée dans Fontarabie et Irun, elle serait démontée. Les manifestations populaires seraient interdites à plus de 3 lieues à la ronde. Afin que les deux parties respectent ces exigences, douze jours avant la date convenue, douze gentilshommes désignés par les deux camps inspecteraient le camp adverse. Si les choses se passaient mal, il fut accepté par les deux parties que 200 cavaliers et 700 hommes de pied, armés pour les premiers seulement d'épées ou de poignards, et de bâtons pour les seconds, demeureraient à proximité, de chaque côté de la rive. L'échange se ferait dans un lieu neutre, au milieu de la Bidassoa. Il serait protégé par deux barques en amont et, en aval, dans l'estuaire, par deux galères. Sur la rivière serait un ponton long de 40 pieds et large de 15. En son centre une barrière, seconde frontière symbolique entre

les royaumes. Deux heures avant l'échange, deux gentilshommes inspecteraient le ponton et demeureraient dessus pendant toute la cérémonie. Si la construction des gabarres avait été attribuée aux Français, elles seraient inspectées par les Espagnols. L'une resterait à Hendaye, l'autre serait conduite devant Fontarabie. Elles devaient avoir le même poids pour avancer à la même vitesse et arriver en même temps au ponton. La rançon pesant 4,2 tonnes, la gabarre portant les enfants serait lestée d'un poids supplémentaire que les Français pourraient contrôler. Quatre rameurs les conduiraient et quatre gentilshommes, deux Espagnols et deux Français, y prendraient place. Après l'échange, aucun étranger ne devrait se trouver dans le camp adverse. En raison du poids des gabarres, il avait été convenu que la rencontre se ferait à marée haute et, si quelque retard survenait, elle serait ajournée et reportée à la prochaine marée, soit douze heures plus tard. Sur la gabarre française, outre les rameurs, seraient le grand maître et le seigneur de Lugo, deux pages du poids des princes, et onze gentilshommes. Sur l'autre, Cossé-Brissac, le connétable de Castille, Louis de Bruges, les enfants et dix gentilshommes. Lorsque les deux gabarres seraient amarrées au ponton, le connétable et le grand maître se positionneraient devant la barrière, puis les gentilshommes, avec les rameurs, appelés deux par deux, un Français et un Espagnol à chaque fois, afin de ne déplacer ni l'or ni les enfants.

Eléonore d'Autriche, nouvelle reine de France, serait quant à elle dans une troisième barque, avec ses dames, au nombre de dix. Elle quitterait l'Espagne en même temps que les enfants, mais resterait à l'écart du ponton au moment de l'échange. Elle accosterait sur la rive de France en même temps que les princes[52].

Si, sur le papier, tout paraissait ordonné, la méfiance demeurait. Afin de s'assurer du bon accomplissement côté espagnol,

Montmorency envoya des espions jusqu'à Saint-Sébastien[53]. Enfin, le jour approchait. A Bayonne, le 30 juin, les 31 mules qui transportaient la rançon étaient en marche pour Saint-Jean-de-Luz. Chacune était gardée par quatre hommes et le convoi était protégé par trois enseignes de gens de pied et cinquante cavaliers français commandés par Alvaro de Lugo[54]. Le même jour, Tournon se rendait en Espagne pour marquer l'emplacement des gabarres[55]. Quant à Montmorency, il correspondait avec la reine et les enfants pour s'excuser du nouveau retard, et les informer que leurs appartements à Bayonne étaient préparés[56]. Le 1er juillet, vers 2 heures du matin, sous la direction du grand maître, les mulets étaient de nouveau rechargés pour prendre la direction d'Hendaye, dans le même ordre que la veille.

Au même moment, les enfants sortaient de La Renteria, un petit village à 2 lieues de Fontarabie. Montés eux aussi sur des mules, et escortés pareillement par une véritable armée. Ils cheminèrent lentement vers le lieu de leur libération. Mais une heure avant la marée haute, c'est-à-dire à 7 heures du matin, les princes n'étaient toujours pas en vue. Anne de Montmorency s'en s'inquiéta. Le roi d'armes Valois fut envoyé auprès du connétable de Castille. La réponse fut laconique. Les Français n'avaient pas respecté les règles établies : leurs hommes d'armes présents étaient supérieurs au nombre fixé trois semaines plus tôt par le traité. L'échange était donc ajourné et les enfants avaient été renvoyés à La Renteria. Eléonore, qui avait déjà fait passer en France ses bagages, fut fort fâchée de ce contretemps et menaça de faire du connétable le plus petit homme d'Espagne s'il continuait à retarder ainsi sans cesse le moment de l'échange. Finalement, les enfants furent ramenés ; ils arrivèrent vers 18 heures à Fontarabie, deux heures avant la prochaine haute mer. Là, ils firent connaissance avec leur belle-mère[57].

La libération des enfants

La nuit était tombée mais une multitude de lumières venues de Fontarabie et d'Hendaye éclairaient le lieu, « comme si tout estoit en feu ». L'échange se produisit sans heurt. Lorsque la gabarre qui transportait le dauphin et le duc d'Orléans fut en passe d'accoster sur le sol de France, les deux « plaisantins » du roi, Visconti et Valfenière, entrèrent dans la rivière et crièrent « France, France », des cris qui furent repris aussitôt par tous les hommes présents[58]. François et Henri avaient respectivement 12 et 11 ans. Ils avaient passé quatre ans en Espagne. Si le premier fut trouvé grand pour son âge, il fut également jugé trop maigre. Son cadet, plus petit, aurait été « mieux fourni ». Ils furent rapidement invités à quitter leurs vêtements à la mode espagnole pour revêtir des tenues à la française. Un changement auquel se prêta également la nouvelle reine, qui ôta la robe de couleur « obscure » qu'elle avait en partant d'Espagne pour une autre de satin blanc[59]. Puis, très vite, l'ordre fut donné de conduire les enfants et la reine à Saint-Jean-de-Luz. Le cortège arriva dans la petite ville tard dans la nuit.

Pour célébrer l'événement, la municipalité avait fait sonner les cloches des églises. Mais l'annonce fut comprise autrement. D'aucuns crurent à une alerte et sortirent de leur maison armés, comme leur situation de frontaliers le leur permettait. La confusion passée, tous les habitants accompagnèrent le clergé, en procession avec croix et torches, à la rencontre du cortège à l'entrée du pont. Lorsque la litière royale passa devant eux, un *Te Deum* fut entonné et le bailli fit sa harangue à la reine. Quant aux femmes de la petite ville, à la vue des enfants et d'Eléonore d'Autriche, elles crièrent toutes « France, France, vive le Roi ! ». Le reste de la nuit se passa à danser autour de feux de joie allumés un peu partout.

Le lendemain, malgré la fatigue des enfants, le cortège s'ébranlait pour rejoindre Bayonne. A sa vue, toute l'artillerie de la ville et toutes les armes à feu des soldats en garnison se mirent à tonner, tellement que l'on ne vit « bientôt ni la terre, ni le ciel[60] ». L'entrée fut modeste : la ville, comme Saint-Jean-de-Luz, ayant été fort malmenée par les dernières guerres, était pauvre. Pourtant, malgré leur gêne financière, les Bayonnais voulurent rendre les honneurs, avec leurs moyens, et brûlèrent le bois qu'ils conservaient pour la réparation de leurs bateaux afin d'alimenter les feux de joie[61]. Le cortège arriva le 4 juillet à Dax, où des réceptions semblables furent offertes aux visiteurs. Puis, le convoi prit la route de Mont-de-Marsan. Il s'arrêta le lendemain à 2 lieues de la ville, en l'abbaye de Saint-Laurent de Beyrie, tenue par des clarisses.

François Ier s'était rapproché de ses enfants, avec sa mère et la Cour. A la mi-juin, il entrait dans Bordeaux. Ce fut là qu'il attendit le dénouement. Montpezat lui porta les bonnes nouvelles le 2 juillet. La propagande royale, qui avait été si longtemps silencieuse ou tout au moins discrète sur les sentiments du roi à l'égard de ses enfants absents, ne pouvait omettre de les décrire à cet instant. Seul dans sa chambre, François Ier se serait soudain « espris d'une vertueuse joye » mais parce qu'il était un chrétien exemplaire, sachant tout ce qu'il devait à Dieu depuis sa venue au monde, il aurait immédiatement regardé vers le ciel et se serait mis à genoux, les mains jointes, pour prier. Reste que son émotion aurait été trop grande et que les larmes qui auraient abondamment baigné ses joues lui auraient interdit de parler. Il serait resté ainsi un long moment. Puis, la raison reprenant ses droits et le devoir de rendre grâces s'imposant, il se serait adressé enfin à son Créateur. Evidemment, cette prière intime fut publiée. Elle n'avait rien d'exceptionnel. Après avoir remercié Dieu qui l'avait installé sur le trône de France afin de régir et gouverner son peuple, il

Le louait de Sa bonté. Par Lui, François Ier pouvait revoir ses fils. Dieu était évidemment à l'origine de cet heureux dénouement. Entrèrent bientôt dans la chambre les grands du royaume : Navarre, Vendôme, le cardinal de Lorraine, Guise et Saint Pol, libéré de sa prison depuis la paix de Cambrai. Eux aussi, la nouvelle annoncée par François Ier, se mirent en prière, pleurant comme leur prince, remerciant le ciel de la « fortune prospère » qui était donnée au roi et au royaume de France. Alors qu'officiellement François Ier et ses conseillers étaient dans la plus grande dévotion, le peuple, lui, aurait laissé éclater sa joie. Dehors, toutes les cloches des églises de Bordeaux sonnaient à la volée. Les trompettes et hautbois du roi et de la ville accompagnaient ce concert dans les rues. Les Bordelais furent invités à cesser leurs activités et à se rassembler pour fêter l'heureux événement. Sur les tables sorties aux carrefours, vin et viande furent distribués à volonté et, durant toute la nuit, ils auraient dansé autour des feux de joie qui furent si nombreux, au dire de l'observateur, que Bordeaux parut être « Troye quant (elle) fust ruynée par les Grecs[62] ».

Les fêtes bordelaises durèrent trois jours. François Ier s'était entre-temps éclipsé. Le 5, il avait pris le chemin de l'abbaye. Il y arriva le lendemain. Selon la version officielle, le père aurait réveillé par des baisers ses enfants encore dans le sommeil. Une joie du roi qui aurait été sans pareille, tant l'homme aurait été conscient des souffrances que ses garçons avaient endurées pour lui[63]. La confirmation du mariage royal fut célébrée le 7, en l'église de l'abbaye, par l'évêque de Lisieux, Jean Le Veneur. Y étaient présents tous ceux qui avaient préparé la libération des enfants à Bayonne. La consommation de l'union suivit de près, comme le voulait la coutume.

Dès l'annonce de la libération de ses enfants, François Ier avait ordonné de proclamer la nouvelle dans tout le royaume[64]. Paris en fut informée le 5 juillet. Pendant que les trompettes diffusaient

l'information, décrétant un jour férié afin que chacun puisse se rendre au plus vite dans les églises pour y remercier Dieu et la glorieuse Vierge Marie du présent qu'Ils venaient de faire à la France, les hommes du Parlement se dirigeaient en procession à Notre-Dame, bientôt rejoints par les autres corps de l'Etat et les gens de la municipalité au complet, pour chanter ensemble un *Te Deum*. Un peu plus tard, c'étaient les cloches des églises de la ville qui résonnaient dans un immense fracas. Et par les rues, les Parisiens de tous états, mêlés, une torche à la main, obéirent au commandement et s'amassèrent dans les lieux de culte de leur paroisse pour chanter les louanges de la Vierge et de son Fils[65]. Des processions et des réjouissances qui se prolongèrent et se répétèrent pendant tout le mois de juillet 1530.

Cette démonstration de joie et de piété fut également remarquable dans d'autres cités. Ainsi les villes d'Orléans et de Lyon souhaitèrent que l'on se souvienne de leur hommage en publiant un récit de ces fêtes[66]. Mais c'est sans doute à Soissons qu'elles furent les plus impressionnantes[67].

Parallèlement à ces récits, d'autres textes furent produits qui se réjouissaient naturellement du retour des enfants. Eux aussi invitaient les sujets du roi à la fête. Ainsi Clément Marot, qui participa à leur rédaction, écrivait :

> « Ils sont venuz, les enfants désirez
> Loyaux François, il est temps qu'on s'apaise.
> Pourquoy encore pleurez et souspirez ?
> Je l'entends bien, c'est de joye et grand ayse,
> Car prisonniers, (comme eulx), estiez aussi.
> O Dieu tout bon, quel miracle est cecy ?
> Le roy, voyons, et le peuple de France

En liberté ; et tout par une enfance
Qui prisonnière estoit en fortes mains.
Or en est hors : c'est triple délivrance.
Gloire à Dieu seul, Paix en terre aux humains[68]. »

La délivrance des enfants était donc perçue comme la fin d'une période noire qui avait débuté avec la capture du roi à Pavie. Mais Dieu, dans Son immense miséricorde, après avoir lourdement éprouvé le souverain et le royaume, leur accordait l'espoir d'une paix sans fin. Une preuve ? Après une année 1529 catastrophique en raison des inondations qui avaient détruit des villages, tué des bêtes et ravagé les cultures, occasionnant des famines et des crises populaires violentes, l'année 1530 (au moins jusqu'à l'été) aurait été douce. Tellement que Nicolas Versoris l'appela, dans son journal, l'« année des miracles »[69].

CINQUIÈME PARTIE

RÉSISTER À L'ÉVIDENCE

XXIX

Incarner la paix au royaume

François Ier donna à Dieu l'entière responsabilité de la libération de ses enfants, et demanda que ses sujets s'en souviennent ainsi[1]. Ses publicistes, tout en retenant l'idée, trouvèrent d'autres acteurs à honorer. Ces figures n'étaient pas celles qui avaient aidé au dénouement de Bayonne, mais celles qui auraient été à l'initiative de la paix. Elles furent toutes féminines. La principale était Eléonore d'Autriche. Même si la sœur de l'empereur n'eut aucun rôle décisif dans cette affaire, elle en matérialisa le résultat. La seconde fut la mère du roi, mais plus tardivement, et de manière posthume.

Une nouvelle reine

La paix de Cambrai n'était pas une bonne paix pour la France. Pourtant, le roi l'avait acceptée. Aussi, les publicistes furent chargés de lui trouver des qualités. Et les arguments furent, il faut bien le dire, assez simplistes. Outre que cette paix permettrait le retour des enfants, ce qui était vu comme essentiel, les thuriféraires de François Ier affirmèrent que tous les sujets du royaume en tireraient un bénéfice personnel, principalement les plus démunis. Les veuves et les orphelins seraient mieux soutenus par leurs maîtres et seigneurs, qui par leur absence à cause des guerres ne pouvaient rendre

convenablement la justice. Le « pauvre peuple », les laboureurs et les marchands seraient aussi mieux protégés des voleurs et des vagabonds, qui avaient profité des conflits pour les dépouiller. Quant aux capitaines, hommes d'armes et gens de guerre, ils ne risqueraient plus d'être tués et par leur mort ruiner des familles entières. Le commerce et la libre circulation des personnes seraient de nouveau accordés, pour la plus grande aise des marchands et des artisans. Enfin, tous les chrétiens y trouveraient leur compte par l'union prochaine des princes qui, comme « vrays conservateurs de la Foy », iraient, il ne fallait pas en douter, contre les infidèles « Turcs, Sarazins, hérétiques et aultres gens non chrétiens » pour défendre l'Eglise et faire triompher la foi en Jésus[2]. Un don pareil aux hommes était évidemment un présent de Dieu qu'il était nécessaire de remercier :

> « Remercions le haut Dieu de là sus
> François, Bretons, Angevins, Touragneaulx,
> Picards, Normans, Bourguignons et Manceaulx,
> De vos désirs, nous sommes au dessus ;
> Révérons Dieu comme les vrays vassaulx,
> Puisque la paix et le bon mariage
> Sont assemblez par loy et vrai ouvrage[3]. »

Mais, au-delà de Dieu, c'était à celle qui personnifiait ce prochain bonheur dans le royaume qu'il fallait rendre hommage : Eléonore d'Autriche.

Parce que les mariages royaux étaient généralement conclus pour affirmer une paix, il était logique que la nouvelle épouse du roi, venue de l'Etat et plus généralement de la famille de l'ancien adversaire, en devienne le symbole dans son pays d'accueil. Il

s'agissait généralement de la première image dont elle était honorée et l'image pouvait se maintenir longtemps. Anne de Bretagne, par ses unions avec deux rois de France, en fut la représentante toute sa vie de reine[4]. Mary Tudor l'incarna pendant son très court règne[5]. Claude de France, dont le mariage avec François Ier ne concluait pas une guerre mais faisait perdurer la paix établie, eut également droit à la référence[6]. En raison du contexte, Eléonore d'Autriche n'y échappa pas. Elle lui fut offerte dès son arrivée dans le royaume, à Bayonne, dans les harangues de bienvenue. Nouvelle Esther, seconde Abigaël ou autre Julia[7], la reine de France était l'annonce d'une nouvelle ère, celle qui permettrait le retour d'un temps perdu et heureux. N'avait-elle pas choisi pour emblème le phénix, qui renaissait sans cesse de ses cendres ? Elle était la promesse de l'avènement de l'âge d'or. Dans toute la littérature de circonstance publiée alors, le peuple était invité à se réjouir de sa présence :

> « Royne tu as, qui fut portugalloyse
> Et de vertus est première (supérieure) à Pallas
> Dont si tu veulx que au vray je me desgoyse,
> Oncques n'euz bien, si maintenant ne l'as ;
> Elle est de Dieu ordonnée ca bas, (elle a été envoyée par Dieu ici-bas)
> Tant seulement pour ton salut acquerre,
> Ja l'as receu, dont tu recongnoistras
> Soit gloire es cieulx, et paix heureuse en terre (que la gloire soit aux cieux et la paix sur la terre) (Luc, XIX, 38)[8]. »

Cette image fut également exposée dans les spectacles des entrées qu'Eléonore d'Autriche et les enfants de France allaient faire dans le

royaume pendant près de deux ans, au gré des voyages de François Ier, nécessaires à sa politique.

La première eut lieu à Bordeaux, le 10 juillet 1530. Parti de Mont-de-Marsan le 8, le convoi royal arriva deux jours plus tard à quelques lieues de la ville, dans la bourgade de Pelensac. Là, le roi, la reine, les enfants et la Cour furent invités à prendre les embarcations préparées à leur intention sur la Garonne, afin de gagner par le fleuve la capitale de la Guyenne. Les trois plus beaux bateaux avaient été réservés, naturellement, à François Ier, à Eléonore d'Autriche et aux enfants. Sur chacun d'eux avait été bâtie une maison décorée de tapisseries de couleurs blanc et cramoisi pour le roi et blanc et rouge pour les princes et la reine. L'un des bateaux, celui du roi, était environné de plusieurs galères. Douze embarcations, plus étroites, portaient les femmes de la reine ainsi que les serviteurs des enfants. Devant et derrière, 80 barques ou navires transportaient les gentilshommes de la Cour et tous ceux qui avaient, depuis Hendaye, escorté Eléonore et ses beaux-fils. Sur les berges, le peuple des environs s'était massé et criait sa joie, au milieu des bruits de l'artillerie qui tirait déjà depuis Bordeaux, couvrant les mélodies des musiciens de François Ier qui, sur le fleuve, accompagnaient le convoi. Le roi quitta son épouse et ses enfants à la fin du voyage fluvial pour gagner plus discrètement la ville.

C'est avec toutes les personnes présentes sur le fleuve que la reine, en litière, et que les enfants, à cheval, accompagnés par Vendôme, Nemours, Saint Pol, Nevers et Guise, entrèrent dans Bordeaux. Comme pour toutes ces cérémonies, les rues avaient été tendues de tapisseries et deux échafauds avaient été rapidement imaginés. Le premier, au carrefour de la Lombirère, présentait un arc de triomphe au-dessus duquel étaient le roi, entouré de ses fils, et une jeune fille figurant la ville qui offrait son cœur au dauphin[9], le

tout sous les armes du roi et d'Eléonore d'Autriche jointes par une couronne fermée, une union qui faisait allusion à leur mariage et qu'un vers emprunté au Cantique des Cantiques (IV, 8) déjà utilisé par le maire de Bayonne dans sa harangue confirmait[10] :

> « *Veni de Libano, sponsa mea,*
> *Veni de Libano, veni coronaberis.* »
> (« Venez du Liban, ma bien-aimée,
> Venez du Liban et vous serez couronnée. »)

Le second était entièrement consacré à la reine. Elevé porte Beguerre, il proposait un lit couvert de velours cramoisi et de draps d'or. Là, une femme s'apprêtait à enfanter. Au passage de la reine, elle accoucha d'une fille, qui fut baptisée Amour. La mère était entourée de deux femmes, Raison et Justice. Au pied du lit était un berger et au-dessus une jeune fille nommée Dame Paix. Elle était accompagnée d'une autre femme, appelée Alliance. En bas, en français, sur un écriteau, ces vers qui résumaient tout ce que l'on avait dit sur la reine depuis plusieurs jours et l'espoir attendu de l'union qu'elle venait de sceller avec le roi de France :

> « Or prions Dieu pour la conclusion,
> Tout ainsi que par une Aliénor jadis furent
> Inventées les grandes guerres et divisions,
> Au royaume de France qui au contact
> (De) Ceste heureuse dame Aliénor, notre royne,
> Puisse se curer qu'elle fille (file) le lien de paix,
> Entre les princes, très sur, (pour) qu'ils puissent
> Aller contre les Juifs, meschants de notre foy
> catholique[11]. »

Le défilé s'acheva devant l'église Saint-André, où le clergé rassemblé honora d'un éloge la reine et les enfants, avant de les recevoir pour prier Dieu et Le remercier du bonheur qu'Il donnait à la France.

Ce fut à cette époque que Clément Marot célébra à sa manière ce que le second échafaud de l'entrée avait évoqué : la naissance de l'amour protégé par Paix et Alliance, au nom de la raison et selon la justice de Dieu. Parce qu'une union devait célébrer un amour, même dans un temps où tous les mariages princiers étaient arrangés, il parla de celui que la reine portait à son époux. Un amour né dans le cœur de la princesse avant même qu'elle ne rencontre le roi. Le topos était classique et correspondait à toutes les déclarations supposées faites par des femmes à leur conjoint avant le mariage, sauf qu'alors François Ier n'était pas dans une situation avantageuse. Il était prisonnier. Cet état n'aurait pas été un empêchement, et Marot d'entériner ici un peu plus une interprétation de l'échec de Pavie dont il fut sinon l'auteur, du moins le témoin à Pizzighettone :

> « Mesme après sa prinse
> Ou tellement aux arme laboura
> Que le corps pris, l'honneur luy demoura. »

Eléonore d'Autriche n'était pas amoureuse d'un lâche mais d'un prince brave et soucieux de son honneur. Elle l'aurait su instinctivement et par cette conviction aurait déjà gagné le cœur des Français. Un amour qui se serait renforcé quand elle aurait rencontré François Ier lors de leurs fiançailles, à Madrid, tant « son port, forme, sens et beauté » auraient été exceptionnels. Elle y aurait pensé nuit et jour et, par la prière, œuvré pour obtenir sa liberté. Amante, elle était aussi devenue mère en soignant les enfants de France comme les

siens. Elle aurait tout fait pour les rendre à son futur époux, et y serait parvenue. Ce résultat, tout le monde pouvait le constater. Pour ces motifs, il était de raison qu'elle reçoive la moitié de l'affection qu'un peuple obéissant devait à son souverain. A elle, maintenant, d'aller à la rencontre de ses sujets et de recevoir leur amour[12].

Après les fêtes de Bordeaux, le cortège royal passa par Angoulême dont l'entrée le 23 juillet fut modeste[13], puis ce furent Cognac, Loches, Amboise, Blois, Orléans, Fontainebleau, Vincennes, enfin Saint-Germain-en-Laye où la famille royale passa les fêtes de Noël[14]. François Ier avait souhaité que sa nouvelle épouse soit couronnée rapidement et que Paris lui organise une réception triomphale. Le couronnement avait été programmé en décembre 1530, mais la mort de Marguerite d'Autriche le 1er du même mois retarda les festivités. La reine, sa nièce, était en deuil[15]. Il eut finalement lieu le dimanche 5 mars 1531, à Saint-Denis, selon l'ordo utilisé pour le couronnement de Claude de France[16]. L'entrée devait se dérouler le 7, mais la pluie qui tombait sur Paris avait détruit nombre des décorations. La réception fut reportée d'une semaine. La reine Eléonore logea pendant ce temps au Louvre, dans les appartements que le roi avait fait réaménager, face à la Seine. Il demeura en sa compagnie, jusqu'au jeudi 16.

Deux textes relatant cette cérémonie qui mettait en scène la reine et les deux fils aînés du roi furent publiés. Mais aucun ne s'attarda sur les messages proposés par les spectacles. Leurs auteurs furent plus préoccupés d'évoquer la joie du peuple et la richesse des vêtements exhibés en ce jour. Débauche de draps d'or, de velours, de perles et de pierres précieuses, émerveillement devant la tenue d'Eléonore d'Autriche qu'un des deux auteurs s'aventura à évaluer à « plus d'un million[17] », importance des participants puisque pas moins de 11 000 personnes, selon les chiffres du même, tant clercs que laïcs,

nobles ou bourgeois, adultes et enfants[18], y auraient participé, un événement que le roi n'aurait pas voulu manquer et qu'il aurait admiré des fenêtres d'une maison de la rue Saint-Denis, avant de recevoir au palais son épouse et ses enfants pour un festin mémorable[19].

Toutefois, il est possible d'assurer que le thème de la paix a été évoqué au moins une fois, à la porte Saint-Denis, puisqu'à la reine fut présentée Dame Paix et d'Accord. Un thème qui se devine également dans trois autres endroits : à la fontaine des Ponceaux où furent jouées des farandoles joyeuses, devant l'église de la Trinité avec une bergerie, sujet qui traditionnellement rappelait l'idée de la paix au royaume dans ce type de cérémonies, et à la fontaine des Saints-Innocents par la présence des neuf muses dont l'art de chacune devait glorifier les vertus et les bienfaits de la personne honorée[20]. Ils furent également diffusés dans un texte atypique, les plaintes d'un captif. Il était coutume lors d'une entrée que la personne reçue ait le droit de libérer des prisonniers. Il était aussi d'usage d'évacuer des prisons les personnes que les autorités ne souhaitaient pas faire élargir[21]. L'auteur n'était pas de ceux-là et espérait bien profiter de la grâce royale. La femme qui avait su faire libérer les enfants de France ne pouvait rester insensible à ses douleurs[22]. Pour la séduire, il utilisa toutes les images et comparaisons qui avaient été recomposées à l'époque d'Anne de Bretagne pour qualifier la reine idéale. Celle qui aurait été au-dessus de toutes les grandes reines de l'histoire du monde avait, depuis son arrivée, fait du royaume un jardin de paix. Elle était égale à Marie sur terre, à qui il associait l'un de ses symboles, l'étoile marine, cette étoile qui montrait la route au voyageur et au pèlerin, celle de la juste direction, qui recevait sa lumière du soleil royal[23]. Ce miroir de la Vierge sur terre ne pouvait résister à la douleur du pauvre homme dont le crime était, selon lui,

dérisoire. Ces thèmes qui associèrent la paix au royaume avec la venue d'une reine égale en vertus à la mère de Dieu furent longtemps populaires puisqu'ils apparurent dans pratiquement toutes les entrées que la reine fit avec les enfants de France pendant près de deux ans et dont celle de Rouen, en février 1532, fut l'un des plus jolis moments[24] : un défilé où divers personnages de l'Antiquité mêlés à des vertus chrétiennes, tous sur des chars, glorifiaient Eléonore d'Autriche, nouvelle Vierge[25].

Au nom d'Eléonore d'Autriche, certains accolèrent parfois ceux de deux autres femmes, Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie. A l'opposé des trois Grâces de l'Antiquité, elles auraient su ôter du monde la pomme de discorde et toutes, à leur manière, unies par une même volonté, seraient parvenues à cet exploit[26]. Mais le thème ne fut pas durable. La mort en fut la responsable.

Le décès d'une mère

Marguerite d'Autriche fut la première à disparaître. Elle décéda, nous l'avons dit, le 1er décembre 1530, à Bruxelles, soit cinq mois jour pour jour après la libération des enfants. Celle qui avait été presque mariée à Charles VIII, qui fut l'éphémère épouse de don Juan, infant de Castille et d'Aragon, puis de Philibert de Savoie, pour qui elle fit bâtir, en l'église du Brou, l'un des plus beaux tombeaux du XVIe siècle, soucieuse de protéger les intérêts de sa famille, de son père Maximilien Ier et de son neveu Charles dont elle avait été la gouvernante et la régente de son héritage depuis son adolescence, fut la médiatrice de quatre paix avec la France dont trois signées à Cambrai (1508, 1516 et 1529). Evidemment, à sa mort, ses publicistes, comme Nicaise Ladam, insistèrent principalement sur ce

fait[27]. Les auteurs français ne lui dénièrent rien à ce concert de louanges. Il fut toutefois bref. Ils eurent rapidement à honorer la mémoire d'une autre, Louise de Savoie.

Depuis le début de l'automne 1530, l'Europe était sous la pluie. La ville de Rome avait été inondée en octobre. Au même moment, à Anvers, s'était abattu un véritable déluge qui, associé aux grandes marées, avait dévasté la cité. Plus haut, en Zélande, d'autres villes avaient connu les mêmes dommages. La France ne fut pas épargnée. En Aquitaine, la Garonne était sortie de son lit. La Vienne, la Creuse et toutes les rivières de la région du Centre et du Sud-Ouest aussi. Nombre de ponts furent rompus, plusieurs villages et bourgades furent submergés et les terres cultivées des alentours inondées[28]. La Loire et ses affluents débordèrent également. La région d'Amboise et la plaine d'Orléans furent sous les eaux, qui ruinèrent fermes, moulins et greniers à grain, noyant les animaux, saccageant les vignes et les terres ensemencées. La vallée de la Seine connut des désastres similaires. Rouen et Paris furent particulièrement touchées[29]. Une catastrophe qui s'ajoutait aux précédentes, dont le mieux de certaines années n'avait pas permis d'effacer les traces. Les conséquences furent les mêmes que par le passé. L'augmentation des prix du blé et du vin fut immédiate et la rareté de ces biens de consommation courante se prolongea pendant les mois suivants en raison des faibles récoltes de l'année 1531. Les famines furent nombreuses. La pauvreté explosa et Paris, comme d'autres grandes cités de France, accueillit une partie de cette misère, faisant augmenter la mendicité dans les rues[30]. En conséquence, au printemps et à l'été 1531, des épidémies s'étaient déclenchées en plusieurs lieux au nord de la Loire. La peste avait gagné les environs de Paris, par l'ouest. A la première alerte, au début septembre, le roi et sa cour, qui résidaient à Fontainebleau, partirent se réfugier à

Chantilly. Louise de Savoie, malade depuis déjà longtemps de la goutte et d'autres maux qui lui causaient vomissements et coliques[31], ne suivit pas son fils. Elle resta avec sa fille et ses proches plusieurs jours encore à Fontainebleau[32], puis, parce que l'épidémie se rapprochait de plus en plus, la mère du roi choisit de s'installer à Romorantin, pour son air. Elle décéda, en chemin, à Grez-en-Gâtinais, le 22 septembre vers minuit[33]. Elle avait 54 ans.

Lorsqu'elle rendit son dernier souffle, seuls sa fille, son médecin, Jean Goinret, et son trésorier, Philibert Babou de La Bourdaisière, la veillaient[34]. La nouvelle connue, François Ier fit rédiger un mémoire qui établissait le cérémonial destiné à ses funérailles, à l'attention de Babou de la Bourdaisière. Le 28 septembre, toujours de Chantilly, il écrivait aux échevins de Paris qu'il souhaitait que les cérémonies funèbres de sa mère suivent l'ordre tenu aux obsèques de la reine Claude[35]. En somme, la faire enterrer comme une reine qu'elle ne fut pas, ni en titre ni en droit.

Embaumé, le corps de la défunte fut d'abord déposé en l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, puis transporté jusqu'aux portes de Paris où il arriva en grande solennité le 16 octobre au soir. Toutefois, au lieu de reposer à Notre-Dame-des-Champs, où les gens de la municipalité, avant l'entrée officielle du corps et de son effigie, se rassemblaient pour rendre un hommage particulier à tous les princes et princesses morts hors de Paris, le corps de Louise de Savoie fut déposé à Saint-Antoine-des-Champs[36]. La visite de la municipalité se fit le lendemain matin. L'après-midi commençait le long défilé qui devait accompagner la dépouille à Notre-Dame. Si l'ordre observé pour le convoi fut presque identique à celui de Claude de France, le chemin emprunté ne fut pas le même, et au lieu de descendre la rue Saint-Jacques, sur la rive gauche de la Seine, il demeura sur la rive droite, rue Saint-Antoine, suivant le parcours décidé pour les

funérailles de Louis XII, mort en son hôtel des Tournelles[37]. Mis sous une chapelle ardente pendant la nuit, après les célébrations religieuses, et alors que le cœur de la défunte, selon ses volontés, était laissé dans la cathédrale pour y être enterré au pied du grand autel, le corps était conduit le lendemain, dans le même appareil, à l'abbaye de Saint-Denis. L'inhumation eut lieu le 19, loin de son époux et de la ville d'Angoulême. Le samedi 21, un service funèbre était célébré à Notre-Dame de Paris en sa mémoire auquel assistèrent non seulement les gens de la municipalité, mais également ceux du Parlement, de la chambre des comptes et du Châtelet[38].

François Ier était alors à Compiègne. Tout en essayant de juguler la crise alimentaire qui ravageait le royaume, interdisant la vente du blé ailleurs que sur les marchés publics pour tenter de freiner l'inflation des prix[39], il reçut les condoléances de Charles Quint. L'empereur compatissait à la tristesse de son beau-frère et souhaitait se souvenir de Louise de Savoie comme de l'instigatrice de la paix qui régnait maintenant entre eux, assurant que la mère du roi trouverait, dans l'autre monde, un perpétuel repos[40]. Des paroles qu'il confirma dans la lettre adressée à Marguerite de Navarre, au même moment. Il ajoutait que Louise de Savoie s'était toujours employée à « nourrir paix et repos en la chrétienté[41] ».

Ces deux idées furent aussi exploitées par les auteurs qui rédigèrent, « à chaud », les éloges consacrés à la défunte. La disparition de Louise de Savoie fut l'occasion de réitérer publiquement un hommage à celle qui devint alors, sous la plume des publicistes de la monarchie, l'unique responsable de la paix de Cambrai[42]. Les qualités qui lui avaient été accordées deux ans plus tôt furent répétées par tous : Louise de Savoie avait été bonne, sage, et prudente[43]. Cette prudence qui, associée à « son sens », l'aurait aidée dans son action lorsqu'elle fut régente pendant l'incarcération du roi

(un rôle qui avait été rapidement oublié par les publicistes de François Ier) et qui lui aurait permis de soutenir l'« effort de tous les malheurs » qui auraient blessé la France[44]. Un rôle protecteur que les poètes lui reconnaissaient maintenant officiellement et dont le cœur « viril » assis en « un corps de femme forte[45] » lui donnait le droit de mériter le titre de mère. Déjà utilisé par les publicistes lors de la paix de Cambrai, le titre devint principal à sa mort. Pour la postérité, Louise de Savoie ne serait donc plus seulement la mère d'un roi, elle devenait aussi la mère des Français, et plus largement la mère de la France[46].

Généralement, la mort d'une mère affligeait ses enfants. Les poètes évoquèrent donc la tristesse du roi, de sa sœur, et plus secondairement de ses petits-enfants, mais curieusement pas celle des sujets du roi, comme il était habituel dans ce genre de circonstance. Le chagrin des pauvres, malades, veuves et orphelins qui, traditionnellement, par la mort d'un personnage féminin proche du pouvoir perdaient leur principal soutien, ne fut pas relayé par les publicistes. Il en fut de même pour l'Eglise et les ordres ecclésiastiques qui, après un décès pareil, se devaient d'apprendre à vivre sans un de leurs meilleurs enfants. Même observation pour la noblesse qui, par la disparition d'un tel personnage, voyait s'évanouir un de ses plus grands bienfaiteurs. En somme, le devoir de pleurer une femme libérale dans le sens médiéval du terme, c'est-à-dire généreuse et prévenante à chacun, quel que soit son état dans l'ordre hiérarchique du royaume. Des regrets qui étaient exprimés généralement à la mort de toutes les reines de France[47]. Pour Louise de Savoie, rien de tout cela. Cette absence, peut-être, pour marquer justement que la mère du roi ne fut jamais reine, malgré un enterrement en grande pompe à Saint-Denis expliqué par les services qu'elle aurait rendus à la monarchie.

Si les sujets du roi devaient pleurer cette femme qui n'était pas de sang royal, c'était en souvenir de son action lors d'événements politiques précis : la régence de 1525 et la paix de Cambrai de 1529. Des actions qui auraient montré aux Français une autre manière d'exprimer l'affection que des personnes proches du roi mais sans pouvoir naturel avaient pour eux : l'amour de la France[48] :

> « Tant eust au chef de sagesses encloses
> Tant bien scavoit le clos de France aymer,
> Tant bien y sceut au lys rendre les roses,
> Tant bien scavoir en seurté confermer,
> Tout le bestail de toute la contrée ;
> Tant bien savoit son parc clorre et fermer
> Qu'on n'a point veu les loups y faire entrée.
> Tant de foys sa prudence monstrée
> Contre le temps obscur et pluvieux,
> Que France n'a (longtemps n'a) rencontrée
> Telle bergère, aux rapports des plus vieulx[49]. »

Parmi tous les textes qui évoquaient le thème de la « mère », il en est un qui joua avec l'une de ses devises : la paire d'ailes, une allusion à son chiffre, le « L » majuscule, qu'elle doublait et dont la signification protectrice et maternelle fut d'abord liée à son fils lorsqu'il n'était qu'enfant, puis au même, mais roi, et après, plus globalement, à sa famille, enfin au royaume, notamment lors de sa première régence, en 1515[50]. La devise fut remarquable dans les manuscrits de Louise de Savoie, mais aussi sur des jetons, la sculpture et le décor des demeures royales[51]. Il était logique qu'au moment de sa mort et alors qu'on célébrait en elle la mère par excellence, il y soit fait référence.

« L nous a nourriz en gratieux parler,
L nous a aprins avec prudence aller,
L nous a gardez d'avoir nécessité.
Sans L pauvreté nous venoit accoller
Sans L desespoir nous vouloit décoller,
Sans L estions plongez au lac daversité.
Par L on bannissoit de nous perplexité
Par L on chassoit hors nous mendicité
Par L gens de bien nous venoient consoler.
Hélas, si nostre estat n'est d'aucun suscité
Chacun est en la court de pauvreté cité
Car un oyseau sans L à peine peult voler[52]. »

Certains, comme Jean Brodeau, allèrent plus loin et ne refusèrent pas l'idée qu'elle aurait sauvé le monde chrétien[53].

Mais puisque aujourd'hui, grâce à cette femme, « cette princesse honorable et bénigne » qui aurait « de vray amour » employé sa puissance depuis le premier jour où son fils devint roi, « tant nuyt que jour » à travailler pour faire la paix au royaume, il était logique qu'elle obtienne un repos éternel pour un tel service[54]. Ce repos, elle ne pouvait le vivre qu'au paradis. Pour faire rêver, on imagina son arrivée, pareille à un triomphe. Louise de Savoie morte, le ciel s'ouvrit et un char descendit des limbes, un char magnifique nommé Sapience. Le gallemart était dit Grande Autorité, ses roues portaient les noms des vertus cardinales, les haquenées blanches qui le tiraient, ceux des trois vertus théologales. Protégeant le coffre qui renfermait son âme, appelée Vérité, étaient deux femmes, Raison et Loyauté. La déesse Pallas conduisait le char et sainte Hélène marchait devant avec la croix pour ouvrir le chemin. Aux portes du Ciel, les grandes mères de l'histoire biblique étaient là pour l'accueillir : Eve, Sarah, Rébecca,

Rachel, Ruth et Esther, Gaba, Judith et Abigaël. Marie s'y serait bien trouvée elle aussi, pour aider la princesse à traverser le passage ténébreux, mais son fils le lui avait interdit : Marie ignorait le mal. Et puis le chien Cerbère avait ouvert les portes de l'enfer, au cas où. Mais, devant un tel aréopage, il les avait rapidement refermées. L'âme de Louise de Savoie était bien trop vertueuse pour brûler dans les enfers. Et c'est sans passer par le purgatoire, preuve de son éminente vertu, que la mère du roi gagna le paradis[55]. Le peuple de France pouvait être rassuré. Celle qui s'était épuisée pour lui et lui avait offert la paix avant de mourir l'avait gagnée à son tour, pour l'éternité.

Une mère exceptionnelle qui impliquait que son fils avait un destin immense à accomplir, voulu par Celui qui accueillait maintenant aux cieux celle qui l'avait mis au monde. Une manière implicite d'entretenir l'idée que François Ier pouvait toujours avoir le futur qui lui avait été promis quinze ans plus tôt, et que les circonstances lui permettraient de réaliser peut-être bientôt.

Cette littérature aida à composer un souvenir argumenté d'un rôle supposé de Louise de Savoie dans le gouvernement de son fils. Un souvenir qui dès la seconde moitié du XVIe siècle prit forme dans les livres d'histoire et autres portraits à elle consacrés. Ainsi se structura l'image d'une Louise de Savoie toujours aux affaires, occupée à tout, au courant de tout, et pendant tout le temps que dura sa vie, pour son fils et le royaume. La régence de Catherine de Médicis avait créé la nécessité de modèles récents pour justifier son action auprès de ses fils. Avec Anne de Beaujeu, dont la régence fut alors inventée[56], Louise de Savoie devint une autre référence concrète. La littérature historique fit le reste et profita de cette emprise pour lui attribuer toutes les erreurs de son fils. Une légende noire de Louise de Savoie qui débuta à la fin du XVIe siècle et qui demeure.

XXX

Des alliés de tous horizons

Pendant que les thuriféraires de la monarchie vantaient la paix, criaient la joie du peuple de France d'avoir retrouvé les enfants, honoraient leur nouvelle reine, miroir des vertus nécessaires à une épouse de roi idéal, ou pleuraient celle qui aurait été à l'origine de ce bonheur, François Ier cherchait par tous les moyens à briser l'entrave dans laquelle le traité de Cambrai l'avait enserré puisqu'il annihilait ses ambitions expansionnistes et le laissait à l'état de second dans la hiérarchie des pays chrétiens. Dans l'incapacité de reprendre les armes et sans pouvoir en Italie, il lui était utile de conduire plus loin les alliances qu'il avait entretenues ou esquissées depuis sa libération. Il choisit, avec ses conseillers, de retisser un réseau complexe parfois, peu équilibré souvent, avec les Etats les plus proches de la France, comme l'Angleterre, les cantons et les princes allemands, mais aussi avec des contrées plus lointaines comme la Hongrie. Il s'acoquina même avec le diable.

Des promesses de mariage

Le retour des enfants et le mariage royal permirent la reprise du dialogue entre François Ier et Charles Quint, officiellement devenus alliés et bons amis. Toutefois, le Habsbourg restait méfiant à l'égard

du Valois. François Ier essaya de l'amadouer au début du mois de décembre 1530 par de nouvelles propositions de mariage. Outre le projet initié lors du traité de Madrid, l'union du dauphin avec Marie de Portugal, il en envisageait d'autres et apportait de sérieuses modifications aux promesses antérieures. Il souhaitait maintenant que son fils aîné épouse la fille de l'empereur, Marie d'Autriche. L'infante du Portugal ne serait pas délaissée pour autant. Elle serait donnée à son cadet, Henri d'Orléans. Quant à son puîné, Charles d'Angoulême, son père imaginait l'unir à une des filles de Ferdinand de Habsbourg. Par ailleurs, François Ier proposait que Philippe, fils unique de Charles Quint, convole avec une des filles de France. Pour évoquer ces unions qui ne pouvaient que resserrer davantage leur amitié, le Français offrait à l'Autrichien sinon une entrevue, du moins une rencontre entre leurs ambassadeurs. Un dialogue qui permettrait de reparler du problème turc et des protestants[1].

Charles Quint était à Cologne. Il ne répondit au roi que le 6 janvier 1531. Une réponse tardive, qu'il justifia par la mort de sa tante Marguerite, et qui ne l'engageait à rien. Il fut plus loquace dans un courrier daté du 1er février donné à son ambassadeur Louis de Bruges. Si l'empereur repoussait catégoriquement l'idée d'un mariage entre le dauphin et sa fille Marie, puisque François de Valois était déjà promis à sa nièce, il ne récusait pas l'idée que son fils Philippe épouse une des filles du roi, la plus jeune, Marguerite. Il se montrait aussi ouvert à l'idée d'unir Charles d'Angoulême à une des filles de son frère Ferdinand qu'il venait de faire élire roi des Romains. En revanche, ayant eu vent d'un projet de mariage entre Henri d'Orléans et la nièce du pape, Catherine de Médicis, et se déclarant soucieux de garder l'amitié de Clément VII, il n'envisageait pas de s'y opposer. Oralement, il dit au seigneur de Bruges que si le roi manifestait quelque humeur au sujet de son refus, l'ambassadeur pouvait évoquer

le mariage de l'infante d'Espagne avec le cadet de France, pourvu que l'union entre le dauphin et Marie de Portugal soit maintenue[2]. Evidemment, pour l'empereur, rien ne pourrait se faire sans l'approbation et le consentement des Cortes. Louis de Bruges eut également le devoir d'évoquer devant le roi la réunion d'un concile général pour parler des affaires de religion. Le projet avait été esquissé par Charles Quint à l'été 1530. Il avait promis aux princes et villes de l'Empire de le réaliser afin de régler les tensions de plus en plus visibles entre réformés et catholiques dans cette partie de l'Empire. Ce concile devait faire cas de la Réforme luthérienne, préparer la lutte contre Soliman II et faire cesser les divisions entre les princes et potentats de la chrétienté. Il en avait fait part à Clément VII, qui était resté d'abord évasif. A la fin de l'année, le pontife donnait ordre à Umberto da Gambara d'aller au-devant de l'empereur pour exprimer plus clairement ses réticences. Sur le premier sujet, Clément VII récusait l'idée d'admettre les « hérétiques » au concile, porte ouverte, selon lui, à tous les débordements et à toutes les crises. Sur le second, il affirmait qu'il était déjà trop tard, et que le problème était maintenant de savoir comment se protéger le plus efficacement du Turc et d'agir. Quant au dernier, il était du pouvoir de chacun de le faire et un concile n'était pas utile à cela[3].

Début avril 1531, quinze jours après avoir signé la lettre de ratification de la remise à l'empereur du comté d'Asti[4], François Ier reprenait contact avec Charles Quint. Il y admettait que, de toutes ses propositions matrimoniales, seule celle concernant sa fille avait quelques chances d'aboutir. Quant au concile voulu par Charles Quint, sans être aussi sceptique que Clément VII, il doutait de son efficacité[5]. Le mois suivant, l'Autrichien répondait au Français. S'il confirmait l'idée de donner pour épouse à son fils une fille de France, il se plaignait que le Français ne fasse aucune proposition

pour combattre Soliman II[6]. Une remarque que François Ier expliqua dans un autre courrier. Il n'avait plus d'argent. Il venait de donner à l'empereur 1 200 000 écus, et devait en rembourser 800 000 autres, sans parler des dettes antérieures contractées et des pertes que ces temps de guerre lui avaient coûtées. Il promit cependant que, lorsque le Turc reviendrait sur les terres chrétiennes, il se mettrait en armes et viendrait aider l'empereur à les défendre.

Au-delà de ces explications, les rapports entre les deux princes étaient donc, en apparence, les meilleurs du monde. Les discussions sur la succession des biens de Marguerite d'Autriche en France, qui revenaient à Charles Quint, se passèrent tout aussi correctement[7]. Quant à une entrevue, chacun faisait mine de la désirer, sans rien précipiter pour autant.

Tout cela n'était pourtant que façade. Pour justifier la lenteur de ses réponses, Charles Quint avait prétexté le deuil de sa tante, mais au même moment il étudiait la proposition de Granvelle qui lui avait conseillé de se rapprocher du duc Charles II de Savoie, cousin du roi, en le faisant entrer dans la ligue que l'empereur avait formée avec les Etats italiens. Le duc gagné à sa cause, François Ier et les Suisses seraient bloqués entre la Flandre, l'Empire, l'Italie et l'Espagne[8]. Les conseils du chancelier furent écoutés et, pour mieux fidéliser le duc, l'empereur lui offrit à la fin de l'année 1531 la terre que François Ier venait de lui restituer, la clef de la Lombardie, le comté d'Asti.

François Ier faisait pareillement. Pendant qu'il proposait à Charles Quint des unions matrimoniales dont celle de son fils Henri avec Marie de Portugal, ses ambassadeurs à Rome tentaient de séduire Clément VII pour faire avancer le projet d'union entre ce même Henri et la nièce du pape, afin de désolidariser ce dernier de l'alliance qu'il entretenait avec l'empereur. L'idée de ce mariage était dans l'air depuis 1524. Délaissée en raison des événements de 1525,

elle fut réactualisée au moment des négociations de la paix de Cambrai, en juin 1529[9], puis de nouveau à l'été 1530. Au printemps suivant, le 24 avril 1531, François Ier approuvait les propositions pontificales. Elles lui étaient particulièrement favorables. Clément VII promettait entre autres de donner son secours à Henri d'Orléans pour l'aider à recouvrer le duché de Milan, qu'il disait être son héritage en raison de l'investiture donnée à Louis XII par Maximilien Ier en 1509 et des droits de sa mère, la reine Claude, par succession des Visconti. Ce soutien n'était pas à sens unique. François Ier devait, en échange, aider Catherine de Médicis à reprendre possession du duché d'Urbino, qui était aussi son bien patrimonial. Le financement de la campagne serait assuré pour moitié par le pontife. Mais, pour l'heure, tout cela devait rester secret, au moins jusqu'au départ de l'empereur pour l'Espagne[10].

Si les propositions de Clément VII étaient alléchantes, François Ier voulut davantage. Contre un engagement à doter son cadet d'une pension de 30 000 livres assignée sur le duché d'Orléans, et à Catherine de Médicis la possibilité d'entrer en possession de l'entier héritage des Boulogne-Auvergne par les droits de sa mère dans le royaume, sans parler du don d'une propriété fort confortable, le château de Gien, avec tout son mobilier[11], François Ier exigeait une dotation importante de terres dans la péninsule : Pise, Livourne, Reggio, Modène, mais aussi Parme et Plaisance, ou, si ces cités étaient terres de l'Eglise et donc inaliénables, une compensation équivalente. Enfin, il proposait au pape une entrevue. Tout en espérant faire de son fils un riche héritier en Italie, François Ier espérait par ce mariage reprendre position dans la péninsule par des terres qui lui seraient propres et qui serviraient à la reconquête des biens qu'il revendiquait. Il envisageait ainsi de contourner les articles du traité de Cambrai.

Le 14 juin 1531, Clément VII acceptait toutes les offres françaises, mais précisait que sa nièce renoncerait à tous ses droits sur Florence. Sa dot de 300 000 ducats devait servir à l'indemniser. S'il refusait la demande de François Ier de faire venir dans le royaume la jeune fille dès les fiançailles, il acceptait l'idée de l'entrevue. Il demandait seulement de la repousser à l'automne en raison des grosses chaleurs.

En l'espace d'un an, François Ier avait donc potentiellement marié ses trois fils et une de ses filles à des alliés communs, se dissimulant derrière une image de prince respectueux des traités pour mieux fomenter ses projets de conquêtes. La mort de Louise de Savoie empêcha la rencontre prévue avec le pape, qui fut repoussée au printemps 1532[12]. Elle fut peut-être l'une des causes de l'ajournement du projet d'entrevue avec Charles Quint. Le fait est qu'à l'automne 1531 rien de concret n'était encore sorti de cette politique matrimoniale du roi.

Des alliés peu orthodoxes

Parallèlement, François Ier et son conseil avaient œuvré pour entretenir de bons rapports avec les cantons suisses. Tout comme les Etats germaniques, les confédérés furent rapidement sensibles aux idées de Luther et, dès 1529, Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse étaient acquis à la Réforme. Glaris et Appenzell y étaient très favorables, quant à Fribourg et Soleure, ils n'y étaient pas insensibles. Seuls les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald et Zoug étaient regardés comme fidèles à Rome. Des choix qui engendrèrent des querelles. Si la souveraineté cantonale en matière religieuse n'avait d'abord guère été contestée, le problème des bailliages communs régis par chaque canton selon le principe du tournus était ouvert. Le

conflit dégénéra et le 8 juin 1529 Zurich déclarait la guerre aux cantons catholiques ; la rencontre eut lieu à Cappel, un village entre Zurich et Zoug. Finalement, grâce à l'intervention du landammann de Glaris, l'affrontement n'eut pas lieu et une première paix de Cappel fut signée. Les problèmes restèrent tout de même en suspens. Parce que Zurich avait des visées sur les bailliages de Thurgovie et de Toggenbourg, le conflit de 1529 se raviva deux ans plus tard. A l'été 1531, le canton ferma ses marches aux Altstätten, qui réagirent en prenant les armes. Une seconde guerre éclata. Les armées se rencontrèrent de nouveau à Cappel. François Ier, par l'intermédiaire de ses plénipotentiaires Lambert Meigret et Jean de Langeac, évêque d'Avranches, à la diète de Bremgarten au mois de juin, avait essayé de calmer le jeu. Le 26 octobre, la victoire était pour les cantons catholiques, qui avaient obtenu le soutien militaire de Ferdinand d'Autriche. Lors des conférences de paix, les envoyés français restèrent actifs, malgré le flot de critiques des Altstätten à leur encontre. Ils leur reprochaient de servir un roi qui ne payait pas ses dettes, et qui soutenait des protestants au lieu de favoriser des catholiques[13]. L'aide des ambassadeurs français fut pourtant fort utile lors de l'élaboration de la paix du 24 novembre qui, si elle favorisa les cantons catholiques dans les bailliages, reconnut un *statu quo* religieux au niveau des cantons[14]. Alors que l'intervention du frère de l'empereur, avec le soutien du pape, avait pour objectif de priver François Ier de ses alliés les plus utiles, le choix du roi de France de secourir les cantons favorables à la Réforme avait été guidé par la crainte d'un isolement certain en cas d'une victoire trop éclatante du parti catholique soutenu par l'Empire et Rome. Il n'empêche que cette prise de position montra que François Ier était capable de s'allier à des hommes jugés « hérétiques » pour poursuivre ses ambitions, ce que personne du côté impérial n'oublia.

Cette aide aux réformés hors de son royaume, François Ier la proposa aussi à certains princes de l'Empire. Comme dans la confédération helvétique, les problèmes religieux opposaient les uns et les autres. En décembre 1530, les signataires de la confession d'Augsbourg se réunissaient dans la ville de Smalkalde, et se promettaient une aide mutuelle en créant une ligue. A l'origine, seuls cinq territoires et deux villes libres en firent partie : le landgraviat de Hesse, l'électorat de Saxe, le duché de Brunswick-Lunebourg, le comté de Mansfeld, le comté de Brunswick-Grunbenhagen, Strasbourg et Lübeck. Mais, quelques jours plus tard, la nomination de Ferdinand d'Autriche à la charge de roi des Romains par son frère provoqua d'autres mécontents. Outre qu'aucune constitution ne garantissait ce choix, le prince était un farouche défenseur de la foi catholique et, logiquement, laissait supposer à ceux qui ne l'étaient plus des difficultés à venir. La première conséquence fut l'adhésion à la ligue de quatorze autres villes impériales, libres et hanséatiques. La seconde fut la recherche par cette même ligue d'alliés susceptibles de la protéger. Ces représentants s'adressèrent à François Ier le 16 février 1531. Par le traité de Cambrai, le roi de France s'était engagé à ne jamais plus intervenir dans les affaires de l'Empire. Avant d'accepter, il envoya un observateur, Gervase Wain, pour consultation. L'homme partit au mois de mai. Il trouva une situation complexe. Si le duc de Saxe s'opposait à Ferdinand d'Autriche, il restait fidèle aux Habsbourg ; le landgrave de Hesse était prêt à s'associer avec les ducs de Bavière, restés catholiques, pour faire la guerre au Wurtemberg. Ils craignaient que le duché ne devienne protestant ; quant à Hesse, il était dans l'espoir d'y restaurer le duc Ulrich chassé de ses terres par les Habsbourg. Tout comme pour les cantons, l'envoyé français joua les intermédiaires entre les princes de Bavière et ceux de la ligue de Smalkalde. Une action qui aboutit à un véritable succès puisque le

26 octobre 1531, à Saalfeld, une coalition entre catholiques et protestants était signée, unie pour défendre les intérêts de l'Empire contre Charles Quint et son frère Ferdinand. Ce ne fut qu'au printemps suivant que François Ier adhéra à la ligue. L'acte fut signé à Scheyern, le 26 mai 1532. Le roi de France s'engageait à verser une somme de 100 000 écus pour soutenir leur lutte contre les ennemis de l'Empire, phrase assez vague pour ne pas se compromettre trop clairement vis-à-vis de Charles Quint[15]. Ce soutien aux Etats qui avaient choisi la Réforme, François Ier le donna également à ceux qui pouvaient être plus radicalement contre le christianisme, ou à ceux qui entretenaient des liens étroits avec eux.

Se rapprocher du diable

La bataille de Mohács, le 29 août 1526, n'avait pas seulement permis à Soliman II de conquérir une partie de la Hongrie. Elle avait surtout soulevé le problème de la succession au trône de cet Etat. Louis II étant mort sans héritier direct, deux hommes revendiquèrent la couronne du royaume. Ferdinand d'Autriche et Jan Zápolya, comte de Scépus. Le premier, élu roi de Bohême le 23 octobre 1526, s'était fait proclamer roi de Hongrie par la diète de Presbourg. Un geste qui ne convint pas à la noblesse hongroise hostile à l'Autriche, qui choisit Zápolya pour souverain. Le 11 novembre 1526, à Stuhlweissenbourg, le comte de Scépus était lui aussi fait roi de Hongrie. François Ier pensa jouer de cette rivalité et s'engagea à séduire Zápolya que la diète de Presbourg déclarait au même moment usurpateur[16]. Le 27 février 1527, François Ier écrivait au comte pour le féliciter de son élection. Déplorant la défaite d'août précédent, il espérait que le nouveau monarque repousserait le Turc, et participerait ainsi à la

sauvegarde de la chrétienté. Enfin et surtout, il l'encourageait à défendre ses droits et donc à résister à Ferdinand d'Autriche, l'assurant qu'il pourrait compter sur la ligue de Cognac dans son combat.

Cette alliance, si elle se réalisait, était intéressante pour le souverain français. Outre qu'elle pouvait s'élargir à la Pologne, avec laquelle François Ier entretenait d'excellents rapports depuis le début de son règne, elle pouvait aussi ouvrir un second front à l'est de l'Empire et diviser la force impériale, comme le roi de France l'avait déjà envisagé en 1521.

Alors que François Ier envoyait son émissaire, Antonio Rincon, en Hongrie, Zápolya donnait ordre à Jérôme de Lasko de plaider sa cause auprès des principaux membres de la ligue de Cognac : Clément VII, François Ier et Henry VIII. Cependant, la prise de Rome en mai 1527 déjoua ses plans. L'ambassadeur chemina directement vers la France où il se trouvait au mois de juin de la même année. Mais rien ne put se conclure avant le retour de Rincon, qui séjournait alors à Buda[17]. Zápolya acceptait l'offre du Français. Il consentait à entrer dans la ligue de Cognac et à lutter contre la maison d'Autriche tant que les enfants du roi ne seraient pas libérés. En contrepartie, François Ier devait s'engager à défendre la Hongrie comme son propre bien et à fournir de l'argent si cela était nécessaire. Parallèlement, Zápolya faisait appel à tous les membres de la ligue en leur envoyant un rapport dans lequel il mentionnait l'état de ses forces, espérant qu'avec l'aide de Dieu la défaite de Mohács serait vengée et les Habsbourg repoussés de son royaume[18].

Le voyage que Rincon effectua en Pologne, durant l'été, ne fut pas aussi heureux. Le roi Sigismond préféra rester dans une neutralité bienveillante[19]. La mission de Rincon fut donc un demi-succès. Avant de revenir en France, l'ambassadeur repassa par la Hongrie où les

choses avaient considérablement évolué depuis son départ. Ferdinand d'Autriche avait déclaré la guerre à Zápolya. Il s'était emparé de Buda le 23 septembre, et de Tokay le 27. Le 3 novembre, l'Autrichien prenait la couronne de saint Etienne. Isolé, son rival chercha appui où il put. Il envoya Lasko à Constantinople. La mission de ce dernier réussit et, en février 1528, un premier traité d'alliance entre le roi déchu et Soliman II était signé, prélude à la mainmise de la Hongrie par le Grand Turc. Au même moment, battu une autre fois devant Cassovie, Zápolya se réfugia en Pologne, Rincon à sa suite. Ferdinand d'Autriche fit pression sur Sigismond pour qu'il lui livre son ennemi. Zápolya demanda alors leur aide à la France et à ceux de la ligue de Cognac par l'intermédiaire de Jean Statileo. L'envoyé arriva à Londres en août 1528[20]. Mais le Tudor refusa de se prononcer sans connaître la réponse du Valois[21]. Fin septembre, Statileo était en France. François Ier venait d'apprendre la ruine de son armée à Naples. L'ouverture d'un nouveau front à l'est de l'Empire fut pour lui et ses conseillers une chance et, le 28 octobre 1528, alors que le projet d'une paix avec l'empereur s'esquissait, une alliance était scellée entre François Ier et Zápolya[22]. Ce dernier s'engageait à ne rien épargner dans sa lutte contre Ferdinand d'Autriche tant que les enfants de France ne seraient pas libérés, et tâcherait de soulever contre lui les grands de Bohême et les princes de l'Empire. Le Hongrois acceptait aussi de fournir des hommes au Français pour l'aider en Italie. Enfin, s'il n'avait pas d'héritier mâle, Zápolya s'engageait à adopter Henri de Valois pour en faire son successeur. De son côté, François Ier promettait de l'aider à recouvrer son royaume grâce à de l'argent, à hauteur de 100 000 écus par an, et lui versait dès à présent 20 % de la somme due pour la première année[23].

A cause du mauvais temps, et dans l'impossibilité de rejoindre la Pologne autrement que par la mer, Statileo resta en France jusqu'au

printemps 1529. Rincon, revenu entre-temps dans le royaume, repartit avec lui. Après une escale en Angleterre[24], ils arrivèrent dans le royaume de Sigismond alors que les négociations de la paix de Cambrai étaient très avancées. Parce que la Pologne ne pouvait plus être un refuge pour Jan Zápolya, en raison du soutien maintenant officiel de Sigismond à Ferdinand d'Autriche, le roi déchu regagna la Hongrie et reprit les armes. Une possibilité offerte par Soliman II qui, comme il l'avait promis, quittait Constantinople pour envahir le reste de la Hongrie. Le 18 août 1529, Zápolya saluait le sultan à Mohács et reconnaissait la suzeraineté de ce dernier sur la Hongrie[25]. Le 1er septembre, ils commençaient ensemble le siège de Buda. Le même jour, le comte de Scépus ratifiait le traité d'alliance avec la France[26]. Rincon, au camp, donna l'argent promis et, pour le reste, eut recours au crédit de Georges Gritti, frère du doge de Venise. En somme, la dernière formalité de l'alliance qui unissait la France à la Hongrie avait été accomplie alors que Zápolya, sciemment, devenait le vassal de Soliman II. Cet épisode marqua le premier rapport direct d'un ambassadeur de François Ier avec le sultan.

Le siège de Buda ayant été un succès, l'armée turque s'était dirigée sur Vienne. Elle arriva sous ses murs le 20 septembre 1529. Rincon l'accompagnait. Si l'on est certain de l'existence de relations entre l'ambassadeur de François Ier et Ibrahim Pacha, ministre de Soliman II, à qui il expliqua la paix de Cambrai à l'avantage du roi, on ignore si, après l'échec du siège de Vienne, le 17 octobre, le représentant du roi de France suivit le sultan dans sa retraite jusqu'à Constantinople[27]. Une certitude, Rincon revint en France au printemps 1530, avec pour François Ier des présents offerts par Soliman II : un crocodile empaillé et trois chevaux arabes. Le nouvel ambassadeur de Jan Zápolya, Boderic, était avec lui. Mais, parce que rien ne devait troubler la libération des enfants, le plénipotentiaire

hongrois fut tenu à l'écart du roi et de la Cour. Les princes libérés, l'alliance franco-hongroise pouvait devenir officielle. Elle le devint à la fin de l'été 1530. Pour défendre sa cause, Zápolya demandait à son nouvel allié d'intercéder auprès du saint-père afin de définitivement régler la succession de Hongrie. François Ier s'engagea à le faire. Comme le fit remarquer Thomas Cromwell au printemps 1531, le roi de France ne reculait devant rien pour recouvrer le Milanais, fallût-il pour cela ouvrir les portes de la chrétienté au Grand Truc, ou au diable en personne[28].

Subrepticement, et alors que François Ier se présentait comme un fervent catholique soucieux de défendre les biens de l'Eglise et le pouvoir du pape malmenés par l'empereur, il laissait se créer un lien entre lui et Soliman II par l'intermédiaire d'un roi sans couronne. Un lien qui allait dans les prochains mois prendre davantage de consistance.

Soutenir un divorce

Depuis la paix d'Amiens, en août 1527, il n'était plus un secret pour François Ier et son entourage qu'Henry VIII souhaitait se séparer de son épouse Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, pour convoler avec une jeune Anglaise du nom d'Anne Boleyn. Henry VIII avait un argument de poids pour plaider sa cause. Avant qu'elle ne devienne sa femme, Catherine d'Aragon avait épousé son frère Arthur, en 1501. Le jour des noces, le 14 novembre, la mariée avait 16 ans et l'époux 14. Ce mariage ne dura guère plus de cinq mois. Le 2 avril 1502, le prince anglais décédait. Selon la reine, l'union n'aurait pas été consommée. Parce que toujours en Angleterre, à cause d'un problème de dot, Henry VII, veuf en 1503, avait un temps envisagé d'épouser la

veuve de son fils. Finalement, ce fut à son cadet qu'elle fut promise, lors du traité de juin 1503. Le contrat de mariage était pratiquement le même que celui envisagé pour son frère et Catherine d'Aragon conservait ses droits à la succession de ses parents[29]. Reste que cette union nécessitait des dispenses pontificales en raison du Lévitique 20-21 qui stipulait que le frère du conjoint mort ne pouvait épouser sa belle-sœur. Ces dispenses, Jules II les procura en décembre 1503, au motif de préserver la paix dans la chrétienté et en vertu de l'exception introduite par la clause du Deutéronome 25, qui l'admettait pour les besoins d'une progéniture. Le mariage avait été fixé au 28 juin 1505, veille des 14 ans d'Henry Tudor. Sauf que l'adolescent, et peut-être avec l'aval de son père, protesta contre cette union qui lui était imposée. Le mariage fut reporté. Catherine d'Aragon resta en Angleterre. Henry VII décéda le 22 avril 1509. Son fils Henry lui succéda. Il fut couronné le 24 juin. Le 11, il avait finalement épousé la veuve de son frère pour satisfaire aux dernières volontés de son père.

De tous les enfants que Catherine d'Aragon mit au monde, seule une fille, Mary, née le 18 février 1516, vécut. Longtemps, la chose ne parut pas gêner le roi. Des enfants, il en eut avec d'autres, dont au moins un garçon, Henry Fitzroy, né en 1519 d'Elizabeth Blount. Des maîtresses, il en eut aussi beaucoup. Une le marqua davantage, Anne Boleyn. Pour régler un problème dynastique autant qu'un problème privé, Henry VIII envisagea de faire annuler son mariage. Si des bruits à ce sujet avaient déjà couru en 1519[30], l'arrivée d'Anne Boleyn dans la vie du souverain accéléra les choses. L'idée s'esquissa au cours de l'année 1526. Elle prit une tournure politique l'année suivante. Cette décision, Henry VIII l'expliqua par des scrupules qui lui seraient apparus à la suite de ses méditations des Ecritures, scrupules que lui auraient confirmés différents clercs.

Selon le droit canon, les causes *inter majores principes* devaient être évoquées à Rome ; Henry VIII demanda donc au pape son avis. Les rapports du prince anglais avec le Saint-Siège avaient été, depuis l'avènement du Tudor, particulièrement harmonieux. Henry VIII se montrait bon chrétien chez lui, combattait le blasphème par des lois punitives et s'était toujours exprimé en faveur de la croisade. Il s'attribua même la rédaction d'un texte, au début des années 1520, une réfutation à la *Captivité babylonienne de l'Eglise* de Luther, intitulée *Assertio septem sacramentorum* (« Défense des sept sacrements »). Il y défendait la nature sacramentelle du mariage et la suprématie du pape. Henry VIII, dont le royaume ne pouvait rivaliser avec la puissance française et encore moins, depuis 1519, avec celle de Charles Quint, espérait toutefois se faire une place entre les deux grands. Lui aussi développa une propagande liée à l'avènement d'un monarque anglais futur empereur universel, et pour affirmer son rôle dans la chrétienté, nécessaire pour accréditer cette image, revendiqua auprès du pape, comme les rois de France et les rois d'Espagne l'avaient obtenu avant lui, un titre caractéristique pour lui et ses successeurs. Léon X, sensible à sa démarche contre Luther, à son engagement pour la paix dans la chrétienté et son soutien à la croisade, lui accorda celui de « *Defensor fidei* » (« défenseur de la foi »).

C'est au cours de l'hiver 1527-1528 que ses ambassadeurs évoquèrent l'annulation de son mariage devant Clément VII. Celui-ci donna sa réponse au mois de mars. Il n'y était pas défavorable et consentit à nommer une commission générale pour étudier les objections alléguées par le roi contre la bulle de Jules II. Elle fut confiée à deux légats, le cardinal Wolsey, qui encourageait l'initiative royale, et le cardinal Campeggio, nommé par le pape pour complaire à l'empereur. Campeggio fit traîner les choses. En Angleterre, à

l'automne 1527, il interrogea le roi, puis la reine, mais se montra réservé sur le cas. Une enquête fut tout de même ouverte le 30 mai 1529. Henry VIII et Catherine d'Aragon furent entendus en audience. La reine avait ses partisans, comme l'évêque de Rochester, John Fischer. Elle se défendit aussi auprès de son neveu et du pape pour que l'affaire soit portée à Rome. Le traité de Barcelone signé en juin 1529 avec Charles Quint obligea Clément VII à un autre comportement moins favorable à l'égard d'Henry VIII. Alors que Campeggio faisait ajourner la cour légatine en Angleterre, le pape, le 16 juillet, déclara se saisir de l'affaire pour éviter le scandale. Wolsey avait perdu. Le roi le disgracia et, le 9 octobre, il était accusé de trahison. Le mois suivant, Thomas More lui succédait à la charge de chancelier et le Parlement votait la première loi anti-ecclésiastique[31].

Parallèlement, pour contrer l'hostilité du pape et alors même qu'il ordonnait à ses conseillers de fouiller les bibliothèques pour mettre la main sur les textes des Pères de l'Eglise confirmant entre autres la prééminence du Lévitique sur le Deutéronome[32], l'idée d'une consultation de toutes les universités de théologie pour avoir leur avis sur le cas anglais était lancée. François Ier ne pouvait se passer de son allié anglais dans le financement de la rançon que Charles Quint avait finalement acceptée. Il fit tout pour que les universités de son royaume interrogées embrassent la cause anglaise. Celle de Paris fut la plus perplexe. Interventions, menaces sur certains universitaires firent le reste[33]. Le 1er juillet 1530, les enfants du roi étaient libérés. Le 2, l'université de Paris rendait son jugement. Il était favorable à Henry VIII. La bulle de Jules II était invalidée et le mariage pouvait être annulé[34]. Orléans suivit. Un avis que Cambridge, Oxford, mais aussi Bologne, Padoue et Ferrare, entre autres, partagèrent. Les universités impériales de Louvain, Salamanque, Alcala, Séville furent logiquement d'une opinion contraire. Elles validaient l'union royale et

soutenaient le droit du pape à dispenser de l'empêchement. Chose amusante, elles furent approuvées par la déjà protestante université de Marbourg. Majoritairement, cependant, les universitaires avaient donné raison au roi d'Angleterre. Clément VII ne voulut pas reconnaître ces jugements et, pour les rendre obsolètes, il avait interdit le 21 mai à tous les théologiens chrétiens de se prononcer sur cette affaire.

Cette question du divorce avait permis au roi d'Angleterre de se rapprocher davantage de François Ier ; un rapprochement que ce dernier favorisa. Encourager Henry VIII à divorcer de la sœur de l'empereur, c'était assurer une haine durable entre le Tudor et le Habsbourg au profit du Valois. Inversement, si Henry VIII gardait Catherine d'Aragon pour épouse, se bornant à prendre Anne Boleyn pour maîtresse, l'Anglais pouvait renouer avec l'Autrichien, qui aurait assurément fermé les yeux sur cette situation afin de gagner un allié capable d'affaiblir les ambitions du Français. Depuis son retour d'Espagne, et plus encore depuis celui de ses enfants, François Ier avait retissé un réseau d'alliances qui tendait à isoler Charles Quint sur l'échiquier européen. Cette politique, il allait la continuer de plus en plus ouvertement.

XXXI

Voyage dans le nord de la France

L'action du gouvernement pour le développement du royaume était restée bien faible depuis le retour des enfants en France. La seule loi d'importance fut l'ordonnance du 10 mais 1531 qui attribuait au Grand Conseil la connaissance des excès, crimes et délits sur les bénéfices ecclésiastiques[1]. Certes, François Ier tenta de régler les problèmes d'approvisionnement du blé qui faisait toujours furieusement défaut dans certaines parties du royaume, en pratiquant une politique protectionniste qui interdisait pour deux ans l'exportation de la céréale hors du royaume, édit qu'il ajusta six semaines plus tard, le 28 août, par une déclaration autorisant le commerce de cette même denrée dans toute la France, de province à province[2]. Mais ces mesures ne résolvaient pas le problème puisqu'à l'automne la Guyenne et le Poitou souffraient toujours de la disette[3]. Pour le reste, François Ier, comme il le faisait depuis son retour d'Espagne, se montrait prodigue envers ceux qui le servaient, oubliant néanmoins de payer ses dettes, ou les honorant lorsqu'elles n'étaient pas dispendieuses[4]. En fait, le centre d'intérêt principal du roi et de son conseil restait la diplomatie.

Le voyage de Normandie

François Ier avait passé l'essentiel de l'année 1531 autour de Paris, résidant dans les lieux où le portaient ses chasses : Anet, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau. Il préparait alors un long voyage qui devait le conduire avec sa cour à travers la Picardie, la Normandie et la Bretagne. Un voyage qui dura presque un an. Le périple débuta au mois d'octobre 1531. Son épouse, ses enfants et la Cour l'accompagnèrent dans sa première partie. Les causes de ce voyage furent multiples, mais, dans les premières semaines en tout cas, il fut assez évident qu'il avait pour objet de montrer à la population du royaume ses deux fils et la nouvelle reine, qui furent fêtés par une entrée chaque fois qu'ils arrivaient dans une cité d'importance.

Fère-sur-Oise, Marle et Guise furent les principales étapes de novembre. Au début décembre 1531, le cortège était à Amiens. Il atteignit Abbeville vers le 19. Il y resta tout le mois de janvier 1532. Il gagna ensuite Dieppe au début février et Rouen. Le séjour rouennais dura près de quatre semaines. Début mars, François Ier et sa suite étaient à Waterville, le 11 à Honfleur, le 22 à Argentan. Durant ce voyage, le conseil, qui se tenait presque quotidiennement, ne faisait qu'expédier les affaires courantes[5]. Puis la Cour se sépara. Le roi et le dauphin poursuivirent vers le duché de Normandie tandis que la reine, les autres enfants du roi et les femmes regagnaient Paris pour prendre le chemin de Blois. Au mois d'avril, François Ier entrait dans Caen. Il visita le même mois Coutances et Valognes[6]. Chacune de ces trois villes lui offrit une entrée. Mais seul le programme de Caen a été conservé. Depuis son retour en France, le roi n'avait plus été honoré par ce type de réceptions. Son message en est d'autant plus précieux.

L'entrée eut lieu le 3 avril. Comme cela se faisait de plus en plus couramment lors de ces cérémonies, les organisateurs avaient préparé hors la ville un échafaud sur lequel François Ier et son fils,

entourés des princes qui les accompagnaient, prirent place. Le père et l'enfant, en qualité de lieutenant général de la province, reçurent les hommages des différents corps de la cité. La scène se passa dans le village de Cintheaux. Défilèrent d'abord les ordres mendiants, puis les religieux de Saint-Etienne, le clergé des paroisses de l'hôtel-Dieu, les chanoines du Saint-Sépulcre, avec croix, bannières et reliques. Parce que Caen était ville universitaire, les étudiants participèrent à la fête et la première harangue fut dite par le recteur. Derrière marchaient 600 hommes de pied, 300 aux couleurs du roi, 300 aux couleurs du dauphin et de la reine. Ils étaient suivis de tous les enfants de la ville, entourés par 25 jeunes hommes et conduits par le baron d'Alègre, une présence qui avait été souhaitée par les organisateurs pour plaire au dauphin. D'autres hommes d'armes suivirent et ce fut au bailli de Caen que revint le devoir de prononcer la seconde harangue, dont il ne nous reste que ces mots :

> « Roy sur les roys, seul guidon de prouesse,
> A toy offrons corps et biens tous entiers,
> A exposer en pièces et quartiers,
> Pour soutenir ta haulte noblesse[7]. »

Après ce serment de fidélité de la noblesse à son prince et à son fils, les trompettes de la ville annoncèrent un spectacle fait à l'imitation de ce que les Rouennais avaient proposé à la reine Eléonore deux mois plus tôt. Un défilé triomphal. En tête avançaient en ordre les neuf preux, richement vêtus de soie, trois par trois. Les premiers étaient Josué, David et Judas Macchabée. Vêtus « à la judaïque », ils montaient chacun un animal lié à leur histoire, machine automate grandeur nature caparaçonnée de draps de soie surchargés de broderie. Josué était sur un éléphant, David sur un

chameau et Judas sur un cerf. Hector, Alexandre et César les suivaient habillés « à la turque ». Le premier chevauchait une licorne, le deuxième un griffon et le troisième un dromadaire. Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon, habillés « à la française », fermaient cette marche. Ces derniers, sur des coursiers bien vivants, firent plusieurs sauts et parades devant les invités. Apparut ensuite, tiré par six hommes sauvages, un char peint en or et argent où Mars, tout en armes, figurait triomphant, assis sur un trône recouvert de drap d'or et entouré des dépouilles de ses ennemis. Devant le roi, le dieu s'exclama :

> « Roy très puissant, Mars suit des Dieux transmis
> Pour t'annoncer qu'au divin consistoire
> Tu es esleu, et par tes vertus mis
> Aux rangs des Preux. Car de leur haut prétoire
> Ils ont conclu d'un vouloir unanime
> Ton royal nom, ta force magnanime
> Avoir méri lieu dixième obtenir (avoir mérité la place
> de dixième)
> Entre neuf roys qu'on doit preux maintenir[8]. »

Cette promesse avait été assurée au roi lors de la préparation de la croisade, au lendemain de Marignan, et avait servi à asseoir sa position d'homme de guerre vainqueur lors de la campagne électorale de 1519. Mais cette fois ce n'était plus un preux qui parlait et il ne s'agissait plus non plus d'une promesse. Le maître de la guerre venait l'annoncer lui-même à l'élu. François Ier ne fut pas le premier à avoir été honoré de ce titre. Louis XII l'avait obtenu après la conquête de Naples en 1501 et le titre lui avait été confirmé après sa victoire contre les Vénitiens en 1509. Titre qui venait structurer l'image du

prince invincible et intouchable qui dépassait à la fois tous les princes passés et présents, tant français qu'étrangers, par sa gloire et sa nature d'homme, il en faisait aussi l'exemple type de la vaillance au combat. Elle avait été aussi entretenue pendant la guerre qu'il avait conduite contre le pape Jules II[9]. Pour François Ier, le message était identique. Outre qu'il entretenait l'idée de la force militaire du roi et de sa capacité à vaincre le mal partout où il se trouvait, quelle qu'en soit la nature, ainsi que l'exemplarité de ses vertus, il impliquait également que François Ier pouvait toujours être ce dernier empereur qui conduirait ses armées jusqu'à Jérusalem pour permettre au Christ d'instaurer la paix dans le monde, concept qui depuis la défaite de Pavie et malgré un soutien de la propagande de certains Etats dans la péninsule semblait plutôt avoir été délaissé en France. Par ricochet, il réactualisait l'image de nouveau Christ du dauphin François, restée, semble-t-il, elle aussi discrète depuis les années 1520, mais qui était au même moment entretenue par un texte anonyme intitulé *Réponse des oracles d'Apollon révélés par la sainte Sibylle de Cumes*. Celle-ci prévoyait que François de Valois gouvernerait le monde et que ses frères, Henri et Charles, l'aideraient dans cette tâche[10]. Un message qui se prolongea dans un des trois spectacles que proposa la ville à François Ier.

Deux exposèrent des doléances afin d'obtenir du prince un soutien financier à l'université d'une part et à la ville d'autre part, puisque, à l'opposé des autres grandes cités de Normandie, Caen n'était préservée par aucun grand privilège fiscal. Pour mieux plaire au prince, ils utilisèrent l'image déjà en vogue depuis la fin du XVe siècle, celle du roi « soleil de justice de son royaume » qui se posait dans la ville de Caen pour la couvrir de tous les bienfaits qui la feraient prospère[11]. Le troisième était tout autre. Il se joua à la porte de la ville. Sur une estrade était, d'un côté, une cité d'où sortit, à l'arrivée

du roi, un personnage chamarré de satin, couleur violet et incarnat, brodé d'or, appelé Samson le Fort. Sous son bras, le héros tenait les portes de la ville. Devant gisait un lion mort. Force et Prudence protégeaient l'homme dans sa fuite. Elles le conduisirent dans un jardin appelé le « Vergier d'honneur ». Là, sur un siège royal, était assise Renommée qui tenait entre ses mains une couronne de laurier. Elle était entourée de Justice et de Paix. A la vue de Samson, Renommée s'envola dans les airs pour le couronner du chapeau de triomphe et l'inviter à s'asseoir sur le trône.

La lecture du spectacle était double. Il pouvait être une suite du message évoqué lors du défilé des preux, et proposer une image de la reconquête de Jérusalem par le roi dont la renommée serait pour cet exploit extraordinaire. Il fut sans doute aussi un résumé extrêmement favorable de la libération du roi et de son retour en France, libération qui lui permettrait d'accomplir le destin que Dieu avait voulu pour lui. La ville dont François Ier s'échappait était Madrid. Le lion mort pouvait signifier le Bourbon, comme cela avait déjà été, le verger était naturellement le royaume de France et Samson, vêtu des nouvelles couleurs du roi, François Ier. Force, qui avait toujours été associée au nom du roi depuis son avènement, exprimait la maîtrise après l'apprentissage, le savoir acquis et appliqué. Par ces deux vertus complémentaires, liant l'action à la réflexion, François Ier était parvenu à rabattre l'« orgueil de ses ennemys ». Par son retour dans le royaume, il avait restauré la paix et la justice pour le bonheur de tous, sans perdre de sa puissance. Une telle gloire méritait bien d'être connue jusqu'aux Cieux[12]. En 1532, l'épisode de Pavie était définitivement oublié. Ne restait plus qu'un roi libre et fort, capable de nouvelles victoires.

Mieux construire les alliances contre Charles Quint

Le séjour normand du roi se prolongea à l'abbaye d'Essaye et s'acheva à Granville à la fin du mois d'avril 1532. Le conseil fut un peu plus créatif. Là fut décidé le transfert définitif de Blois à Paris, au Louvre, des tailles, aides et gabelles, avec de nouveaux règlements sur les fonctions des gens de finance, qui d'une part prolongeaient l'ordonnance de 1522 et d'autre part parachevaient l'abandon de la vallée de la Loire comme centre du pouvoir royal[13], ordonnance complétée par d'autres interdictions, au mois de juin, imposées aux mêmes[14]. Le conseil proclama la réunion au domaine des terres que le roi avait abandonnées en jouissance à sa mère et qui appartenaient à l'héritage de Charles de Bourbon[15]. Il fit acte d'autorité et laissa exprimer publiquement la colère du roi à l'égard de Gênes dont il se disait toujours le maître, en faisant interdire, pour mieux l'empêcher financièrement, l'importation de ses étoffes en France. Il alla plus loin. Celles déjà stockées dans le royaume seraient réquisitionnées par les baillis, gouverneurs et sénéchaux au profit du souverain[16]. La république perdait un de ses meilleurs clients. Par ailleurs, peaufinant la politique répressive en matière de justice, il instituait la peine de mort pour ceux qui porteraient un faux témoignage et falsifieraient les contrats commerciaux[17]. Il y eut aussi plusieurs nominations. A l'un de ses favoris, le seigneur Chabot de Brion, déjà amiral de France et de Bretagne, François Ier abandonna l'amirauté de Guyenne[18]. Il pensa également à soutenir le développement de la nouvelle ville qu'il avait créée, Françoise-de-Grâce, et accorda à ceux qui s'y installeraient l'exemption de toute taille, aide et subside pendant trois ans à partir de la date de la promulgation de l'édit[19]. Des actions qui restaient toujours fort secondaires au regard de l'activité

diplomatique qui était alors engagée et dont dépendrait la future puissance de François Ier en Europe.

Au printemps 1532, il n'était plus un mystère que Soliman II préparait une nouvelle expédition contre la chrétienté. Le sultan affrétait deux armées, une de mer pour attaquer l'Italie, l'autre de terre pour prendre Vienne et soumettre l'Autriche. Cette menace imposa à Charles Quint le devoir de ne pas quitter la Germanie. Il lui fallait aussi des soutiens puissants. Il exigea celui d'Henry VIII[20] et de François Ier, en vertu du traité de Cambrai. Mais le roi avait entre-temps offert au pape de venir personnellement en Italie pour le protéger du même mal. Une proposition qui inquiétait l'empereur puisque François Ier dans la péninsule, avec une armée à sa disposition, pouvait bien évidemment envisager autre chose que de défendre le Saint-Siège contre le Turc. François Ier répondit aussitôt. Il aurait bien aimé obéir à l'empereur, mais ne le pouvait pas. Les galères que Charles Quint lui demandait afin d'augmenter sa marine contre les navires de Soliman II, il les gardait. Il en avait besoin. La flotte du corsaire Khayr Ad-Din Barberousse naviguait autour des îles d'Hyères et menaçait ses côtes. Par ailleurs, il jugeait maladroit la concentration de toutes les forces chrétiennes sur la frontière est de l'Empire. Le pape, sans soldats pour le garder, deviendrait indubitablement une proie vulnérable. L'armée qu'il lui avait promise – 3 000 hommes d'armes, en plus de ses pensionnaires et de ceux de sa maison, et 50 000 hommes de pied – était très onéreuse. François Ier ne pouvait offrir autant à l'empereur. Il déclinait donc la proposition impériale[21].

Cette réponse aussi parce que François Ier comptait bien que l'invasion turque le serve. Son ambassadeur, Rincon, était toujours en relation avec Jan Zápolya, qui, de son côté, par l'arrivée de Soliman II, espérait entrer enfin en possession du royaume de

Hongrie. Reste que le Hongrois était maintenant plus difficile à défendre pour le roi de France.

Lasko était arrivé auprès du roi, à Caen, pour lui demander l'argent promis par François Ier depuis 1528. La rencontre eut lieu le 9 avril 1532 et fut prolongée le jour suivant. Le 14, François Ier faisait revenir l'ambassadeur pour l'honorer du collier de l'ordre de Saint-Michel, preuve de l'estime et de la confiance qu'il avait dans celui qui venait d'être nommé par son maître voïvode de Transylvanie. Reprenant les projets anciens, Jan Zápolya avait accepté d'épouser une princesse de France. Le roi lui choisit Isabelle, sœur d'Henri de Navarre, et lui assura qu'il ferait tout pour le faire entrer dans la ligue de Smalkalde comme l'avait envisagé celui qui, en France, était reconnu officiellement pour être le roi de Hongrie.

Alors que François Ier écrivait au seigneur de La Pommeraye, son ambassadeur à la cour d'Angleterre, le détail des conférences avec l'envoyé de Zápolya pour qu'il le répète à Henry VIII[22], Lasko s'en allait en Allemagne tenter de trouver de nouveaux alliés grâce à l'appui du roi de France. A Giessen, il exposa les projets de son maître aux ducs de Bavière, affirmant que les menaces de Soliman II n'étaient dues qu'à l'hostilité de Ferdinand d'Autriche. Mais les deux princes allemands considérèrent que ce problème n'était pas le leur et se refusèrent à apporter une aide quelconque au Hongrois. François Ier avait mandé à Jean Du Bellay de partir lui aussi en Allemagne dans le sillage de Lasko pour le soutenir. Il avait quitté le roi à Honfleur et était arrivé dans l'Empire à la mi-avril. Mais le Français n'eut pas plus de succès que son homologue. Sa mission ne fut pourtant pas un échec puisqu'il y confirma les liens existant entre la France et la ligue de Smalkalde. En effet, alors que François Ier refusait son secours à l'empereur pour défendre l'Empire contre le Turc, dans le même temps il proposait son appui à la ligue afin qu'elle

se protège mieux de Charles Quint et de ses ambitions réformatrices. Par la voix de son ambassadeur, François Ier déclarait vouloir les soutenir dans leur volonté de conserver les privilèges, us et coutumes du Saint-Empire que Charles Quint prévoyait d'abattre et les assurait de son aide financière et militaire si cela était nécessaire. Si le roi de France souhaitait garder son alliance avec Charles Quint, il précisait cependant qu'il n'épargnerait rien pour que leur cause triomphe et donnait à son plénipotentiaire tout pouvoir pour renforcer leurs accords[23].

Les ambitions de François Ier étaient donc doubles : d'une part, il souhaitait écarter Soliman II de la Hongrie et, d'autre part, voulait présenter Charles Quint et son frère comme les responsables de l'invasion turque aux Allemands pour mieux attacher ces derniers au parti français et ainsi parvenir à affaiblir son faux ami. Sauf que Soliman II n'était pas dans cette logique. Début juillet 1532, il rassemblait ses hommes sur les bords du Danube. Le 31 août, il était à Vienne. La menace joua en faveur de Charles Quint. Les princes allemands, malgré leur opposition à l'empereur, votèrent, en raison des dangers, les secours que le Habsbourg leur demandait. L'armée impériale fut dès lors assez puissante pour stopper Soliman II devant Grüns, qui dut battre en retraite. A la fin de l'automne 1532, Charles Quint était une nouvelle fois vainqueur. Il avait repoussé l'ennemi le plus redoutable des pays chrétiens et réunifié sous son nom les villes et les Etats germaniques qui menaçaient ses ambitions dans l'Empire.

Affaires de Bretagne

Lorsque François Ier apprit l'union des princes et des villes allemandes avec l'empereur ainsi que la défaite de Soliman II, il venait d'achever un voyage en Bretagne. Ce n'était pas le premier séjour du roi dans cette province. Déjà, à l'automne 1518, il avait visité Saint-Malo et Rennes[24]. Le motif de ce second voyage était précis : faire reconnaître par les états du pays le fils aîné du roi, François de Valois, duc de Bretagne. L'enfant venait de fêter ses 14 ans, âge de la majorité des princes. Il pouvait donc légalement recevoir l'héritage que sa mère lui avait cédé par testament en 1524, même s'il n'en était pas encore l'administrateur du fait de son âge et du testament de Claude de France, qui en avait donné l'usufruit au roi. L'acte avait une autre importance. Par cette reconnaissance, il établissait officiellement l'union de la Bretagne au domaine royal, un projet concrètement envisagé, depuis la mort du duc François II de Bretagne en 1488, par Charles VIII, et qui, si Anne de Bretagne avait eu un fils viable, tant de ce souverain que de son successeur Louis XII, aurait été bien plus rapidement mené.

L'événement avait été préparé depuis longtemps en amont tant par le roi et son conseil que par les députés des états de Bretagne. Il s'était poursuivi lors de la rédaction du contrat de mariage de Renée de France avec Hercule d'Este, signé le 28 janvier 1527. La seconde fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne avait renoncé à tous ses droits sur l'héritage de sa mère et de son père[25]. En février 1532, les derniers litiges étaient réglés. Ils concernaient la succession du prince d'Orange, Philibert de Chalon. Le roi s'était adressé aux gens de la chambre des comptes de Bretagne pour leur signaler qu'il n'entendait pas comprendre dans l'édit d'union les terres ayant appartenu à ce seigneur, dont le père avait légué ses droits sur le duché à Charles VIII en 1491, en échange de la lieutenance générale de la province. Ces terres, confisquées par le roi depuis la trahison du

prince d'Orange en 1524, avaient été données par Louise de Savoie au comte de Guise, devenu duc entre-temps, en jouissance viagère pour le récompenser de son action contre les paysans allemands en 1525. Sept ans plus tard, François Ier confirmait le don et voulait le faire perdurer[26]. La concession était importante puisque, outre le comté de Penthièvre et les seigneuries de Lamballe et de Moncontour, il y avait aussi tous les ports sis entre la rivière du Couesnon et celle d'Arguenon.

François Ier fit d'abord un long séjour dans la petite ville de Châteaubriant, entre le 14 mai et le 22 juin, chez le nouveau gouverneur et lieutenant général de Bretagne, Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant nommé à ce poste depuis l'été 1531, après le décès du comte Guy XVI de Laval. L'homme était aussi l'époux de Françoise de Foix, un temps maîtresse du souverain (il lui abandonna lors de ce séjour les revenus de Suscinio et de Lesrenic[27]). Puis, après un rapide passage à Villerocher, à La Hardouinaye et à La Hunaudaye, François Ier arrivait à Rennes à la mi-juillet. Il poursuivit sa route vers le sud, traversa Rochefort à la fin du mois et dut se trouver à Suscinio, à quelques lieues de Vannes, aux environs du 1er août[28]. Son fils, François, était toujours avec lui. Ce temps permit aux députés des états de Bretagne de s'acheminer vers Vannes. Ils y furent peut-être au complet le 3 août, assurément le 4. Le but de cette réunion extraordinaire était une double demande au roi : accepter que le dauphin, qui était leur « duc et prince naturel », fasse son entrée dans la capitale du duché « comme duc et prince propriétaire », puis le prier d'« unir et joindre par union perpétuelle les dits pays et duché de Bretagne avec le royaume de France, a ce que jamais ne se trouve guerre, dissension ne inimitié, entre les dits pays », en lui demandant, comme il l'avait fait depuis son avènement, et avant lui ses prédécesseurs Charles VIII et Louis XII, de maintenir

les privilèges de l'Eglise, de la noblesse et du commun peuple du duché. Un engagement qu'ils réclamaient aussi du dauphin avant son entrée dans Rennes. Afin que cette union ne soit jamais discutée, ils envisageaient toute une série d'interdictions aux prétendants potentiels : aucun seigneur du duché ne pourrait porter le nom de Bretagne s'il lui venait par une femme, ni y faire allusion dans ses armes. Quant aux fils des bâtards des anciens ducs, ils seraient dans l'obligation d'ajouter à leur écu une barrette noire, pour montrer leur état et leur incapacité à succéder. Ce texte reconnu « sans aucune contradiction » par l'ensemble des députés fut apporté à François Ier le même jour[29].

Le lendemain, le roi se présentait dans la grande salle du palais épiscopal de Vannes, face à ladite assemblée. Un prélat résuma à haute voix les motifs de la réunion et le seigneur de Chavigny donna lecture publique du document[30]. François Ier accepta évidemment l'offre et fit rédiger immédiatement les lettres patentes qui confirmaient les privilèges et les franchises du duché, lettres paraphées par les membres de son conseil étroit alors présents : le chancelier Duprat, le cardinal de Grammont, le grand maître de Montmorency, et le gouverneur du duché, Jean de Laval[31].

L'accord fut suivi de plusieurs jours de fêtes. Sans doute un tournoi fut-il organisé, assurément des combats d'hommes à mains nues[32]. Le dauphin était à Vannes avec son père, mais sa présence lors de l'assemblée reste inconnue. Il quitta la cité le 9 août, pour gagner Rennes afin d'y faire son entrée et y être couronné. Dans son sillage, entre autres, le cardinal de Grammont, le duc de Nevers, le marquis du Pont, fils aîné du duc de Lorraine, les seigneurs de Humières et de Châteaubriant, l'évêque de Saint-Malo et le baron d'Avaugour, petit-fils du bâtard de François II de Bretagne.

Le roi ne l'accompagna pas. Il prit avec les membres de son conseil et sa suite la route de Nantes. Le 13, il faisait publier les demandes du parlement de Bretagne, et son accord à toutes ses suppliques[33]. Le même jour, son fils était reçu à Rennes comme duc propriétaire. Le récit de cet événement fut fait par Michel Champion, procureur des bourgeois de Rennes, dans un manuscrit offert peu après au dauphin[34]. Une entrée consacrée au premier fils de France, mais dont l'ombre du père était à chaque spectacle présente, et qu'il est utile pour cette raison d'évoquer ici.

Ce fut devant l'abbaye de Saint-Melaine, où le dauphin avait passé la nuit, que commencèrent les festivités. Là avait été dressé un échafaud aux couleurs du prince : blanc, argent et violet. Il y prit place entouré des hommes qui le protégeaient. Devant lui défilèrent tous les gens d'armes de la ville avec pique et hallebarde. Les hommes de pied étaient précédés par le clergé de Rennes, les ordres mendiants, les religieux des abbayes environnantes, les seigneurs de Bretagne, les gens des offices de la ville, et un grand nombre de bourgeois. Les gens du Parlement achevaient cette marche et ce fut au chancelier de faire la harangue en faveur de la justice. Puis François de Valois, vêtu aux couleurs de France, fut invité à monter sur un coursier caparaçonné de noir, et fut mené jusqu'à la porte de la ville, entouré du cardinal de Grammont et du marquis du Pont, précédé par les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel qui l'avaient escorté depuis Vannes. A sa vue, comme ailleurs il avait été fait pour le roi, l'artillerie de la ville se mit à tonner de toutes parts. La porte de la ville avait été close par ordre du seigneur du Bouchage, gouverneur de la cité. Devant l'attendaient l'évêque de Rennes, Yves Mayeuc, et le gouverneur du duché, M. de Châteaubriant. Le prélat demanda à l'adolescent de confirmer la promesse de son père : faire le serment à l'Eglise de Bretagne d'entretenir ses ministres en leurs

droits, privilèges et anciennes libertés, ce qui ne voulait plus dire grand-chose depuis que la Bretagne avait été soumise au concordat, sinon pour des cas individuels. Le gouverneur fit la même demande au nom de la noblesse, des villes et commun peuple du duché. Le dauphin de France jura sur la Bible de les respecter et la porte s'ouvrit sous les cris de « Vive le Duc ! » de la population réunie.

Pour ce moment particulier, la municipalité, en accord avec le roi et son conseil, avait proposé au nouveau duc une entrée digne de celles organisées à Paris, Lyon et Rouen. Les rues qu'allait emprunter l'adolescent pour se rendre à la cathédrale Saint-Pierre avaient été couvertes d'un ciel aux couleurs de France et de Bretagne, et les façades des maisons avaient été garnies de tapisseries et autres draps de couleur. Sept spectacles avaient été confectionnés. Au premier, des jeunes filles habillées à l'italienne, l'une figurant Rennes, l'autre Loyauté, revendiquaient leur obéissance à la royauté, un comportement qu'elles voulaient pérenniser sous l'autorité du fils du roi de France[35]. Un thème renouvelé à la maison du Cheval-Blanc. Mais cette fois ce n'était plus Rennes qui s'exprimait, mais Bretagne, personnifiée par une jeune fille tout de blanc vêtue. Elle apparut tenant une hermine par une cordelière. Près d'un rocher, dans un plan d'eau, nageait un dauphin. Bientôt, le mammifère joua avec le rongeur. Devant son nouveau maître, Bretagne déclara :

> « C'est au dauphin, premier fils de France
> A qui l'hermine présente de grand cueur
> Pour lui faire à jamais obéissance,
> Car de Bretagne est souverain seigneur[36]. »

Si la Bretagne était officiellement tout acquise au jeune prince, celui-ci devait se présenter à son peuple. Pas d'arbre généalogique

pour montrer sa descendance. Pas d'évocation non plus de sa mère, voire de sa grand-mère, dans cette cérémonie, encore moins des ducs appartenant à la dernière famille régnante, les Montfort. Seulement le rappel des qualités personnelles de l'adolescent dont les plus importantes auraient été données par son père. Une idée traduite au carrefour Saint-Germain. Les palissades étaient aux couleurs de François de Valois, et dessus pendaient son écu et celui de François Ier, entourés de couronnes de laurier. Au milieu de l'estrade, le dieu Mars. A ces côtés un jeune homme. La divinité figurait le roi, et le fils du dieu, le dauphin. Deux philosophes les accompagnaient. Le premier dit que si la Bretagne avait un nouveau maître, il s'agissait d'une grâce du « grand dieu Mars des rebelles dompteurs », précisant aussitôt que ce maître était le fils de ce dieu et qu'il en avait hérité les vertus guerrières[37]. Le second poursuivit l'éloge et déclara que si les vertus paternelles lui avaient été transmises par le sang et le sperme, elles avaient été enrichies aussi par une éducation exemplaire, qui faisait du jeune duc un être plein de savoir, digne de Mercure, dont on ne doutait pas qu'il surpasserait un jour les connaissances. Interprétation fidèle à l'idée que chaque génération royale était plus riche que la précédente[38]. Enfin, Mars s'adressa à son garçon et lui remit solennellement son pouvoir, celui de « vaincre les vaincqueurs ».

La légitimité de François de Valois à porter le titre de duc de Bretagne ne venait donc pas de ses liens avec les derniers princes du duché, mais de la volonté de son père, qui déléguait à son héritier une partie de sa puissance avant de la lui abandonner en totalité après sa mort. La rupture avec le passé était évidente. Et les fadistes laissèrent croire que ce règne serait parfait. Cette perfection fut évoquée, un peu plus loin, au carrefour de la Laiterie, sur un échafaud toujours enjolivé des couleurs du dauphin. Là, les trois

armées des anges entouraient un personnage nommé Eternité. En dessous, quatre jeunes femmes figuraient les vertus cardinales. Elles accompagnaient un jeune homme vêtu d'une tunique blanche semée d'hermines, la tête couronnée d'une couronne d'or, avec sceptre à la main : François de Valois en duc de Bretagne. Au passage du prince, elles l'assurèrent qu'elles seraient toujours à ses côtés pour que son règne soit l'expression de l'excellence[39]. Un gouvernement qui prolongerait la paix et l'harmonie, toujours signes de prospérité nouvelle. Une idée que les organisateurs célébrèrent à leur façon au bout de la rue Neuve, en utilisant un thème antique déjà usé à Angers en 1518, lors de l'entrée de François Ier et de Claude de France. Au milieu de la scène, pleine de vaisselles d'or et d'argent, où vin rouge et clairet coulaient à flots, étaient Bacchus et Cérès, dont les seules parures étaient des couronnes de fleurs sur la tête. Le dieu du vin prit le premier la parole :

> « A bon droit suis transmis en cette terre
> Puisque la paix a mis dehors la guerre
> Qui a osté les Bretons de souffrance
> Leur présentant le premier fils de France
> Congratulons la venue du dauphin
> Faisons festin, mettons à nos pleurs fin[40]. »

Sa demi-sœur, déesse des moissons et de l'agriculture, promesse de l'abondance, enchaîna :

> « Sy au temps passé, j'ay esté révoqué
> De l'horizon britannique et ostée,
> De tous les Dieux, j'ay eu commandement
> De me trouver à ce couronnement

Pour recouvrer en pays l'antique perte
Venant, mes fruits à pleine main ouverte[41]. »

Sans le dire expressément, mais en y faisant allusion régulièrement, les organisateurs admettaient que depuis que la Bretagne était sous domination royale, la paix s'y était installée. Ils présentaient cette union du duché au domaine comme une étape ultime pour la pérennité de cette paix et la prospérité économique qui en découlait, dont, évidemment, il était nécessaire de se réjouir.

En somme, si les Rennais, et plus généralement les Bretons, pouvaient se féliciter d'avoir un nouveau maître qui les protégerait et les ferait prospérer en respectant les droits et coutumes de chacun, le passé ducal avait été presque totalement omis des spectacles. On y fit allusion seulement dans les deux derniers, mais pour évoquer un temps très ancien, utile surtout à exprimer les liens qui existaient entre la Bretagne et le reste du royaume. Ainsi, le premier spectacle raconta comment l'hermine devint l'emblème du duché, par l'histoire du combat légendaire entre le roi Arthur et le géant Floco. La lutte était rude, Arthur le plus faible. Mais Dieu voulait sa victoire, alors la Vierge aidée des anges fit choir du ciel un manteau d'hermines sur le prince chrétien, le rendant invisible à son adversaire, et par cette feinte lui permit de vaincre. Spectacle qui rappelait que les armes de Bretagne, tout comme celles de France données à Clovis à Chambourcy, étaient d'origine divine, et que donc princes de Bretagne ou de France avaient sur eux le même regard de Dieu[42]. Une version de la légende de l'hermine préférée à une autre liée aux origines troyennes du peuple breton. Ces origines avaient été inventées au XIIe siècle par Geoffroy de Monmouth, dans son *Historia Regnum Britannie*, lorsque, évoquant les origines d'Arthur, il en fit le descendant de Brutus, fils de Silvius et petit-fils d'Enée. Le héros avait

quitté l'Italie, où son aïeul s'était réfugié après la chute de Troie, pour la Grèce. En Macédoine, il avait entrepris la libération d'un groupe de Troyens réduits en esclavage par le roi Pendragus. Vainqueur de ce dernier, Brutus avait épousé sa fille, Ynogne, et libéré les Troyens prisonniers. Ensemble, ils avaient pris la mer, fait escale en Gaule, et conquis l'Armorique, fondant Troisic (Le Croisic), Guérande et Tournus (Tours). Ce serait à Guérande qu'Ynogne, assoupie, se serait fait réveiller par l'animal et aurait décidé d'en faire son emblème. Puis, Brutus et son peuple auraient repris leur route vers l'île d'Albion où ils se seraient installés après avoir vaincu les géants qui la peuplaient.

Ce mythe apparut dans les textes du duché avec la *Chronique de Saint Brieux*. A partir de la fin du XVe siècle, tous les auteurs évoquant les origines de la Bretagne en faisaient état[43]. Apparemment, donc, même si les Bretons et les Francs étaient issus du même peuple, le peuple troyen, les Bretons auraient été plus proches des Anglais que des Français. Mais pas pour ces derniers et notamment depuis la rédaction de la *Chanson de Perceforest*. Ecrit au début du XIVe siècle, le prologue de ce roman était un extraordinaire morceau de propagande antianglaise. Si l'auteur admettait que Brutus, première strate du peuplement de la grande île, avait peuplé celle-ci de Troyens, il affirmait aussi que les Saxons, Barbares germaniques, l'avaient envahie, les tuant tous. Les quelques rescapés, dont descendaient les ducs bretons, s'étaient réfugiés en Petite-Bretagne où résidaient leurs cousins. Côté français, le mythe troyen avait donc servi à confirmer que la population de la Bretagne était de même origine que le reste de la population française. La Bretagne était du royaume et n'avait rien à voir avec l'Angleterre. Deux siècles plus tard, le thème était toujours d'actualité et fut utilisé pour Anne de Bretagne afin de montrer que celle-ci était bien française[44]. Vingt ans après, les

organisateurs de l'entrée convenaient de cet état de fait en proposant le premier prince de Bretagne, Brutus et son épouse sur un échafaud. Pourtant, si le couple reconnaissait la légitimité de l'adolescent à gouverner la Bretagne, c'était encore une fois pour les vertus héritées de son père, lui aussi d'origine troyenne, qu'ils la lui accordaient :

> « D'honneur et los de graces et vertus
> Sont les esprits décorés et vestus,
> Enfant royal, affin qu'en toy oppère
> Les grandes vertus de ton trop heureux père,
> Premier françois, et second Arthus[45]. »

Les messages de l'entrée étaient parfaitement clairs. Si la royauté reconnaissait à la Bretagne des particularités culturelles, admettant, par exemple, que le langage breton soit le vrai parler troyen[46], et des origines aussi glorieuses que les siennes, c'était pour mieux célébrer les points communs entre les deux peuples qui, aux premiers temps, n'en étaient qu'un et, s'il avait été divisé par les guerres, il retrouvait maintenant grâce à l'adolescent son unité pour vivre en paix. Un argument déjà utilisé lors du vivant d'Anne de Bretagne et qui fut soutenu par celle-ci[47]. La propagande de François Ier ne faisait que suivre un mouvement déjà bien orchestré.

Le couronnement eut lieu le lendemain, 14 août, en la cathédrale Saint-Pierre[48]. La couronne utilisée était nouvelle, elle avait été commandée et payée par François Ier[49]. Si la cérémonie parut s'être déroulée selon le rite utilisé pour les anciens ducs, bien que tous les seigneurs servant au couronnement eussent sur eux non pas le collier de l'ordre de l'Hermine mais celui de Saint-Michel, preuve visible de la présence d'hommes fidèles à la monarchie française, le serment de fidélité de la noblesse bretonne n'eut pas lieu non plus. La raison fut

donnée par Michel Champion. Ce serment avait été fait au roi, qui restait toujours le maître de la Bretagne tant que sa vie durerait[50]. Ce serment avait été commandé par lui deux mois après la mort de Claude de France, le 25 septembre 1524, alors qu'il était en Avignon et s'apprêtait à passer en Italie. La réunion eut lieu au couvent des jacobins de Rennes, le 26 novembre de la même année. Là, devant l'évêque du Mans Jean Briçonnet, vice-chancelier du roi, en présence de Gilles Le Rouge, président du parlement de Bretagne, et de Guillaume de Comacre, secrétaire du dauphin, les gens des églises de Bretagne, chapitres, abbayes et autres prélats, mais aussi toute la noblesse, vassaux et sujets, officiers tant de justice que de finance avaient prêté serment d'obéissance et de fidélité au souverain usufruitier de Bretagne[51].

Présent ou pas, en cette année 1532, François Ier avait souhaité être regardé en Normandie et en Bretagne comme le symbole de la paix dans le royaume. Un symbole aux allures guerrières, montrant que le peuple pouvait être en sécurité sous son règne puisque le roi serait toujours capable, en cas de besoin, de prendre les armes et d'être encore vainqueur pour le protéger de tous les dangers, et qui laissait croire à un avenir sécurisé et paisible.

L'entrevue de Boulogne

Parallèlement aux affaires bretonnes, allemandes et hongroises, François Ier suivait de près l'évolution de la cause d'Henry VIII à Rome et restait soucieux de conserver l'amitié du prince anglais. Le Tudor y était également attaché et pour mieux la sceller avait envisagé à l'automne 1531 une rencontre entre les deux souverains. Ce fut l'évêque de Winchester, Etienne Gardiner, qui fut chargé de la

proposer au roi de France. François Ier reçut l'ambassadeur à la fin décembre et se montra favorable à la proposition. Cette rencontre devait permettre une alliance plus étroite entre les deux princes. Avant même que l'entrevue n'eût lieu, le nouveau traité était prêt. Il fut conclu le 23 juin 1532. Les deux rois s'assuraient un appui réciproque en cas d'attaque de Charles Quint, précaution devenue utile à Henry VIII qui pouvait craindre les représailles armées de l'empereur si son projet de divorce allait à terme. Evidemment, ce dernier sujet fut évoqué lors de tous les rendez-vous devant préparer la paix et François Ier renouvela sa promesse de faire avancer la cause de son allié à Rome, où Henry VIII avait été cité à comparaître depuis le 19 décembre 1530. Le Tudor avait épuisé tous les moyens dilatoires afin de s'y soustraire, sans résultat. Depuis janvier 1532, tout semblait bloqué, donc en sa défaveur. Pour ces raisons, il avait fait voter par son parlement, dès février, différentes mesures contre le pape qui déjà esquissaient la constitution d'une Eglise d'Angleterre indépendante du Saint-Siège, avec notamment ce geste symbolique de ne plus accorder les annates au pape. Cet impôt reviendrait désormais au roi. La proposition de donner à Henry VIII la juridiction sur les prélats ne fut pas votée par le Parlement. Le roi d'Angleterre ne cherchait encore qu'à exaspérer Clément VII et à le pousser à agir en sa faveur. Reste qu'il était de plus en plus en difficulté.

Au début juillet 1532, le protocole de l'entrevue était réglé. Son but officiel était la confirmation d'une alliance contre le Turc. L'argument tombait à point. Soliman II avait donné ordre à sa flotte de quitter Constantinople le 13 mai 1532. Quatre jours plus tard, il était à la tête de son armée de terre et prenait la route de la Hongrie. Le 24 juin, il était devant Belgrade. Alors que François Ier ne savait pas encore que la ligue de Smalkalde s'allierait avec l'empereur, il laissa ses envoyés discuter des problèmes de préséance avec les

conseillers d'Henry VIII. L'Anglais exigeait que le Français se rende à Calais, avant qu'il ne séjourne à son tour en France. Parce que l'entrevue était dite « étroite », il était hors de question de refaire le camp du Drap d'or. Les suites de chacun seraient de fait réduites, afin d'éviter les dépenses excessives, sauf pour les deux souverains, car celles-ci étaient nécessaires à leur dignité. Enfin, les femmes en seraient absentes. Les volontés d'Henry VIII furent respectées, hormis une. Les diplomates français obtinrent que le Tudor vienne d'abord en France, avant de revenir sur la terre anglaise de Calais en compagnie du roi. Une nuance qui avait son importance. Dans le premier cas, François Ier serait passé pour le demandeur. Dans le second, c'était Henry VIII qui le devenait. La rencontre devait rester discrète, toute personne cherchant « noises et querelles » était menacée du bannissement de son pays pour un an, et les zones de rencontre seraient démilitarisées. La rencontre fut prévue pour le mois d'octobre 1532[52].

Encore au Croisic à la fin août, où le dauphin l'avait rejoint[53], François Ier reprit sa route vers l'Ile-de-France début septembre. Le 15 à Amboise, il passa par Saint-Aignan le 19. Le 28, il était à Fontainebleau où demeuraient ses autres fils, son épouse et le reste de la Cour. Tous étaient à Paris le 1er octobre. Une semaine plus tard, le cortège royal s'ébranlait pour gagner Chantilly le 8. Le 10, il atteignait Villers-Cotterêts. Puis se furent Fresnoy, Saint-Esprit. A Amiens, le roi laissa son épouse et les autres femmes, pour se diriger avec ses trois garçons et sa noblesse vers Boulogne[54].

Malgré les recommandations, le train de vie des deux souverains resta particulièrement impressionnant. Comme en 1520, Henry VIII avait emporté avec lui ses provisions de bouche. Deux troupeaux de 1 000 bœufs et de 1 000 moutons, sans parler des autres animaux, à plume le plus souvent : cailles, perdrix, pigeons, faisans, paons,

cigognes, chapons et autres volailles. Le poisson ne fut pas oublié pour les jours maigres, transporté en barriques. Les oiseaux de mer, qui firent partie des festins que le roi organisa pour François Ier à Calais, mouettes et autres alouettes des mers, furent probablement chassés sur place[55]. Selon les comptes, et sans parler des sommes d'argent distribuées en présent ou perdues au jeu, les deux souverains auraient dépensé près de 200 000 livres en dix jours[56].

Henry VIII avait embarqué sur *L'Hirondelle* le 11 octobre et arriva le jour même à Calais. François Ier entra dans Boulogne le 19 avec ses trois fils, seize cardinaux et évêques, 200 gentilshommes de sa chambre et une centaine de serviteurs. Sa sécurité était assurée par une centaine d'hommes d'armes et plus de 300 archers. L'appareil dont s'était entouré Henry VII n'était pas moindre. La cité de Marquise, à mi-chemin entre Calais et Boulogne, en terre de France, avait été choisie pour premier lieu de rencontre. Les deux princes s'y trouvèrent le 21. Ils s'embrassèrent sans descendre de cheval, puis, après quelques manifestations de joie augmentées de plusieurs coups d'artillerie et d'un lancer de cerfs-volants, tous prirent la route de l'abbaye Notre-Dame de Boulogne, résidence choisie par François Ier pour loger en compagnie de son invité. Pendant cinq jours, ce ne furent qu'échanges d'amabilités, invitations mutuelles et présentations de cadeaux, entrecoupés de messes et de prières communes, mais aussi de spectacles et de longs moments de récréation où l'argent était l'enjeu. Parmi les libéralités d'Henry VIII, l'abandon de 300 000 écus, soit plus du tiers de la dette du roi contractée auprès du prince anglais pour sa rançon. Quant à François Ier, outre un lit de camp, tenture de velours brodée d'or et garnie de perles et de pierreries d'une valeur de 13 500 livres offerte à son homologue[57], il gratifia largement les hommes du Tudor par des honneurs et des présents. Ordre de Saint-Michel pour Norfolk et

Suffolk, chaînes et vaisselles d'or ou sommes d'argent pour d'autres ou les mêmes. Les dépenses du roi durent dépasser ses intentions premières puisque très vite il se montra à court et dut emprunter 150 000 livres au seigneur de Vaux, Jean-Joachim de Passano[58].

Le 25 octobre, les deux princes s'en allaient ensemble à Calais, où François Ier trouva son logis préparé en l'hôtel des Marchands. Le roi y rencontra Anne Boleyn, nouvelle marquise de Pembroke, et lui offrit un gros diamant. Parmi les divertissements qu'Henry VIII offrit à son invité, des combats d'hommes à mains nues et de dogues contre des ours et des taureaux[59].

Au milieu des réceptions, personne n'oublia la politique. Les discussions étaient conduites côté anglais par Suffolk, Norfolk et le tout nouveau garde des Sceaux, Thomas Audley. François Ier s'était fait représenter par Antoine Duprat, Anne de Montmorency et Philippe Chabot de Brion. De ces rencontres, nous ne savons rien, et l'ambassadeur de Charles Quint n'en sut pas davantage, n'ayant pas été autorisé à s'avancer plus loin qu'Abbeville. L'objectif officiel restait l'alliance contre le Turc, même s'ils ne pouvaient plus ignorer la seconde défaite de Soliman II. Les conférences du 28 octobre n'auraient évoqué que cela. Elles aboutirent à un traité où les deux rois promettaient de s'engager ensemble dans la lutte contre le sultan. Le texte fixait la quote-part de chaque royaume en hommes et en argent. Il précisait aussi que l'un et l'autre se devaient de porter secours aux Allemands si ces derniers étaient à nouveau menacés[60]. Certains princes allemands avaient d'ailleurs été conviés à l'entrevue. Aucun ne s'y présenta, mais plusieurs envoyèrent une lettre de reconnaissance[61].

En réalité, il s'agissait surtout de renforcer l'alliance contre l'empereur. Les accords secrets tournèrent autour de la question du divorce d'Henry VIII. Selon la rumeur, celui-ci aurait souhaité en finir

au plus vite et le roi l'aurait assuré de son accord. Sauf que François Ier n'envisageait pas de rompre, par le soutien qu'il portait au prince anglais, avec le pape, dont il avait besoin pour concrétiser ses ambitions italiennes, et sans lequel il ne pouvait rien faire. En échange de la pérennité d'une amitié avec le Valois, le Tudor fût probablement arrivé à exiger de lui d'intervenir plus concrètement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici auprès du pontife pour plaider sa cause. En échange, l'Anglais approuverait le projet de mariage d'Henri d'Orléans avec Catherine de Médicis, union à laquelle Clément VII semblait tenir. Il y avait toutefois une condition à ce soutien anglais : le mariage de ces enfants, qui n'avaient l'un et l'autre que 13 ans, ne pourrait être célébré avant le règlement définitif du problème qui opposait le pape au roi d'Angleterre.

XXXII

Mariage et manigances

Pour obliger Clément VII à se ranger aux volontés d'Henry VIII, les rois de France et d'Angleterre s'étaient entendus pour envoyer auprès du saint-père une ambassade commune. Avant même d'annoncer l'accord des deux princes à l'union de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, les plénipotentiaires avaient ordre de menacer Clément VII. Si celui-ci ne se soumettait pas et ne cassait pas le mariage anglais, François Ier et Henry VIII se disaient prêts à réunir un concile ou à le refuser si le pontife, entre-temps, l'accordait à Charles Quint, qui le demandait pour honorer sa promesse aux princes allemands. En somme, obliger le pape à choisir clairement son parti. Enfin, si les choses tournaient à l'avantage du Tudor et du Valois, ils devaient lui proposer une entrevue, en Avignon ou à Nice, avec François Ier, à laquelle Henry VIII pourrait se joindre. Sur le papier, l'idée paraissait possible. La réalité fut tout autre.

Comment séduire un pape

Clément VII accepta de recevoir les plénipotentiaires anglais et français et les convia à le rejoindre à Bologne où il avait justement rendez-vous avec Charles Quint, qui, d'Allemagne, et après sa victoire contre Soliman II, entendait bien réaffirmer son autorité sur les Etats

italiens avant de repartir pour l'Espagne. François Ier, au courant de la rencontre, avait demandé au pape de ne prendre aucune décision qui pourrait être préjudiciable à son royaume et à celui d'Angleterre, espérant toujours par le projet de mariage de son fils Henri avec la nièce du pontife éloigner Clément VII de Charles Quint.

Le pape arriva à Bologne le 1er décembre 1532. L'empereur, qui avait passé tout un mois aux environs de Mantoue, y entra le 13. L'une des premières demandes de Charles Quint, comme s'en doutaient le Tudor et le Valois, fut la réunion d'un concile qu'il s'était engagé à obtenir devant les princes allemands et qui, depuis le soutien de l'alliance de Smalkalde et sa victoire face au Turc, devenait impérative pour conserver la paix en Germanie et lui permettre de licencier ainsi une partie de son armée qui lui coûtait si cher depuis tant de mois[1]. Il obtint la promesse du pape à la fin du mois et, le 2 janvier 1533, la résolution fut rendue publique. Mais Clément VII ne fit rien de plus. Le lendemain, les ambassadeurs français et anglais étaient reçus en audience par le pontife. François Ier avait choisi deux ecclésiastiques et un de ses plus fidèles conseillers pour le représenter : les cardinaux de Grammont et de Tournon, et le duc d'Albany, l'époux de la tante maternelle de Catherine de Médicis. Mais au lieu de réprimander le pape, voire de l'effrayer comme il avait été convenu à Boulogne, les ambassadeurs préfèrent l'amadouer et, d'emblée, avant de parler du divorce anglais et du refus des rois de France et d'Angleterre de participer au concile proposé par Charles Quint, ils évoquèrent le projet de mariage d'Henri de Valois avec Catherine de Médicis. Cette ouverture réjouit Clément VII, qui confirma ses propositions anciennes. Des négociations secrètes qui devaient le rester tant que l'empereur était en Italie[2]. Un secret qui se justifiait. L'empereur, dont le pape craignait la puissance, œuvrait en même temps pour favoriser le mariage de cette même jeune fille avec

un homme qui lui était obligé : Francesco Sforza. Quant au projet d'entrevue envisagé par François Ier, le pape l'accepta également le 14 janvier, mais selon ses conditions, et pour les mêmes motifs que pour le sujet précédent il demandait une totale discrétion aux ambassadeurs.

Par souci de ménager l'empereur, Clément VII lui fit plusieurs concessions. Il accepta de signer deux traités négociés par Granvelle et Praet pour Charles Quint, le cardinal de Médicis, Jacopo Salviati et Francesco Guichardini pour le pape[3]. Dans le premier, ratifié le 24 février 1533, Clément VII s'interdisait d'entrer dans une alliance sans le consentement de Charles Quint[4]. Dans le second, signé trois jours plus tard, il acceptait une alliance défensive rassemblant l'empereur, Ferdinand d'Autriche, Francesco Sforza et les ducs de Mantoue et de Ferrare. L'accord devait empêcher tout retour de François Ier dans la péninsule[5]. Il précisait l'apport de chacun, en argent et en hommes, et Antonio de Leyva fut déclaré capitaine général de cette future armée, avec ordre de demeurer dans le Milanais[6]. Venise, longuement sollicitée, avait refusé d'y adhérer, trouvant l'alliance de Bologne, toujours en vigueur, suffisante[7].

Si Clément VII avait contenté Charles Quint avec une paix, il lui avait refusé son concile, arguant que la France et l'Angleterre y étaient farouchement opposées. Et un concile sans ces deux Etats ne pouvait produire ni l'union ni la réforme de l'Eglise souhaitées. Passer outre ne manquerait pas d'aboutir à un schisme grave que le pape ne voulait pas voir sous son pontificat.

Malgré le demi-échec de son entreprise, François Ier pouvait se sentir satisfait. Il n'avait pu séparer franchement Clément VII de Charles Quint, mais avait conservé l'amitié du pontife et rien ne l'empêchait d'espérer remettre le pied en Italie grâce aux accords sur le mariage de son cadet qui le lieraient solidement avec le pape, et ce

malgré la participation de ce dernier à la nouvelle ligue créée par l'empereur. Quant à Charles Quint, il n'était pas parvenu à son objectif. Il avait certes confirmé son autorité en Italie, mais dans l'Empire, faute de concile et malgré son aura de vainqueur, les oppositions étaient loin d'être circonscrites.

L'empereur quitta Bologne le 28 février 1533[8]. Le 10, il était à Milan. Il refusa toute solennité, peut-être pour ne pas fâcher davantage la population milanaise, de plus en plus hostile à la présence espagnole qui vivait à ses dépens depuis des années. Charles Quint resta cinq jours dans la capitale du duché. Le bruit courait que François Ier s'apprêtait à revenir en Italie dès son départ, et selon l'ambassadeur du roi dans la cité, Giovanni Alberto Maraviglia, dans une lettre datée du 23 mars 1533 adressée à Montmorency, les Milanais s'en réjouissaient. Le même confiait que Sforza envisageait d'épouser une des filles de >Ferdinand, mais l'empereur restait évasif.

Après Milan, Charles Quint gagna Vigevano où il demeura jusqu'au 22. Le 23, il prenait la direction d'Alexandrie[9]. Il arriva à Gênes le 30 mars. Le 8 avril, il embarquait pour l'Espagne.

Libéré de la présence impériale, Clément VII reparla plus ouvertement du mariage de Catherine de Médicis avec le cadet de France. Le projet d'entrevue fut lui aussi réactualisé. Si Francesco de Silva, comte de Cifuentes, ambassadeur de Charles Quint auprès du Saint-Siège, fit tout pour le faire échouer, la volonté pontificale resta ferme[10]. D'ailleurs le Sacré Collège adhérait aussi aux ambitions du pontife. La réponse affirmative fut communiquée à François Ier à la fin mai 1533. Clément VII avait choisi Nice, terre du duc de Savoie, pour lieu de rencontre. Mais le duc Charles II, qui s'était allié à l'empereur, ne voulut pas prêter sa ville. Anne de Montmorency fut chargé de trouver un autre lieu. Fréjus, Antibes, Toulon furent envisagées.

Finalement, le choix se fixa sur Marseille. La rencontre qui devait avoir lieu au début de l'été fut cependant repoussée à l'automne, en raison de la santé du pontife indisposé par les premières grosses chaleurs. Mais, alors qu'il faisait les yeux doux au Valois, Clément VII, pour ne pas éveiller la colère de Charles Quint, agissait plus durement avec le Tudor.

Henry VIII avait épousé en secret Anne Boleyn le 25 janvier 1533 et la jeune femme était enceinte. Quatre mois plus tard, elle était accueillie à la Cour par des hommages dus à une reine. Le 23 mai, le nouvel archevêque de Cantorbéry, Thomas Cranmer, promulguait la nullité du mariage d'Henry VIII et de Catherine d'Aragon. Le 28, le même validait le mariage du roi avec la marquise de Pembroke. La nouvelle de la première déclaration arriva rapidement à Rome puisque le pape en fut averti le 31 mai. Clément VII ne pouvait passer sous silence un tel mépris du Saint-Siège, ni refuser de complaire à l'empereur, qui le pressait de réagir par la voix de son ambassadeur. Le 11 juillet, ayant appris entre-temps le remariage d'Henry VIII, il prononçait, avec l'avis du consistoire, la sentence qui déclarait nulle la seconde union matrimoniale du roi d'Angleterre. Il laissait au souverain un délai de six semaines pour détruire tout ce qui avait été fait. Au-delà, et dans le cas contraire, l'excommunication serait validée, pour lui et sa nouvelle épouse[11].

L'espoir d'Henry VIII reposait maintenant dans l'entrevue du roi de France avec le pontife. Le mariage du fils cadet de François Ier avec la nièce de Clément VII devait servir à monnayer l'obtention de la validité de son second mariage.

Se conduire vers le sud

Après son entrevue avec Henry VIII, François Ier était allé droit sur Amiens où il avait retrouvé son épouse et la Cour. Ensemble, ils furent plusieurs jours à Compiègne à la mi-novembre 1532[12]. Puis, après une courte visite à Villers-Cotterêts où le roi faisait bâtir un château[13], et une pause à Chantilly chez son grand maître, François Ier et sa suite s'installaient à Paris au début décembre. Sauf une rapide escapade à Anet à la fin janvier 1533, pour suivre une chasse, il n'en bougea plus jusqu'au début mars 1533. Là, tout en confirmant d'anciennes ordonnances, dont celle qui interdisait le duel[14], il faisait commandement, quotidiennement ou presque, à ses trésoriers de payer les pensions de ses gens et de ses soutiens, augmentant certaines, notamment celles de princes anglais tels que Norfolk et Suffolk[15]. Il commença aussi à honorer plus régulièrement ses dettes. Enfin, il s'occupa des demeures qu'il faisait bâtir ou agrandir en Ile-de-France, confirmant la vallée de la Seine comme nouveau centre du pouvoir. Il se soucia particulièrement de l'agrandissement du domaine de Fontainebleau, de ses vignes par des plantations nouvelles à Thomery et du défrichement, pour les mêmes raisons, de 33 arpents dans la paroisse de Champagne-en-Brie[16]. Des soucis qui étaient légitimes. Un château devait produire assez de nourriture pour alimenter le roi et sa cour lors du séjour royal. Le produit de la vente du bois devait être investi dans la construction des châteaux de Madrid et de Villers-Cotterêts. Le roi échangea aussi des terres avec quelques-uns de ses seigneurs, dont le frère cadet du grand maître, le seigneur de Rochepot, pour agrandir ses forêts de Villers-Cotterêts[17]. La guerre ne faisait plus rage. L'argent du roi pouvait être dépensé autrement. Pourtant, le royaume restait endetté et, si la taille avait quelque peu baissé, les aides continuaient d'augmenter[18]. Par ailleurs, rien ne fut fait pour remédier à la pauvreté dans certaines villes, et notamment à Paris. Et, si le roi

espérait d'autres sommes d'argent, puisqu'il venait d'obtenir du pape la permission de lever deux nouvelles décimes sur le clergé français, ce n'était pas pour soulager son peuple, ni pour ses châteaux, qui contrairement à la légende ne coûtaient pas si cher – essentiellement parce que la main-d'œuvre ne valait rien[19] –, mais pour préparer la guerre contre le Turc.

Une guerre que le roi n'envisageait absolument pas d'entreprendre, même si dans les plus grands ports de son royaume il ordonnait la construction de nouvelles galères[20] et faisait acheter bois, étain et cuivre pour faire fondre des pièces d'artillerie[21]. La guerre qu'il préparait était contre Charles Quint afin de recouvrer Milan. Quant à Soliman II, François Ier cherchait son soutien, alors même qu'il s'apprêtait à rencontrer le représentant de l'Eglise catholique et romaine.

Après cette pause parisienne de quatre mois, le roi allait donc reprendre la route. Il se dirigea d'abord en Champagne où il demeura pendant le mois de mars[22]. Une courte halte d'une dizaine de jours à Fontainebleau, entre le 14 et le 24 avril[23], et le cortège s'ébranlait à nouveau en direction de Moulins où il arriva le 16 mai[24]. Il atteignit Lyon avant le 26, jour où la ville offrit une double réception à la reine et au dauphin dont les messages étaient assez identiques à ceux déjà exposés dans le nord du royaume l'année précédente. La première fut louée pour la paix qu'elle avait donnée à la France, le second pour ses vertus, louanges accompagnées de la promesse d'un avenir radieux, puisque François de Valois était ici encore regardé sinon comme le nouveau Christ, du moins comme le continuateur de son père, à qui le monde se soumettrait[25]. De façon évidente, la propagande royale proposait du fils aîné du roi de France, qui venait d'avoir 16 ans, un personnage nécessaire non seulement à l'avenir du royaume, mais aussi à celui des autres Etats, et par l'exaltation de ses qualités

supposées tentait de rassurer sur l'avenir, lorsque serait venu pour lui le temps de régner.

La rencontre du Puy

Après le séjour lyonnais, François Ier se dirigea vers Le Puy-en-Velay, l'un des plus célèbres lieux de culte du royaume dédié à la Vierge, pour y faire ses dévotions. Alors qu'il se présentait comme le défenseur de la chrétienté et que lui étaient dédiés des éloges qui le comparaient à saint Michel pour le montrer capable de terrasser le dragon du mal, ce Turc « à tout humain adversaire », que ses publicistes l'identifiaient au glaive de Dieu et que ses titres de « Très Chrétien », « fils aîné de l'Eglise », « prévost de la chrestienté et l'escu premier militaire de (la) sainte foy catholique[26] » lui donnaient le droit et l'aura pour non seulement aller le combattre mais aussi en être vainqueur[27], François Ier recevait dans ce sanctuaire marial célèbre à travers toute la chrétienté un envoyé de son nouvel allié ottoman.

Si Zápolya, après la seconde défaite de Soliman II devant Vienne, ne pouvait plus être un soutien aussi utile au roi de France, au moins dans l'immédiat, François Ier ne renonça pas à se rapprocher du sultan dont les relations naissantes étaient nécessaires à ses plans contre Charles Quint. Sauf que le nouvel intermédiaire ne fut plus un prince chrétien qui acceptait d'être le vassal d'un musulman, mais un corsaire musulman bien plus redoutable que le prince hongrois : Khayr Ad-Din Barberousse. Il agissait aussi dans un périmètre où l'empereur était vulnérable, la Méditerranée. Sa base était Alger. Sa puissance, certaine, menaçait régulièrement les liaisons maritimes entre l'Espagne et le royaume de Naples. Lorsque l'armée de mer de

Charles Quint, conduite par Andrea Doria, enleva, au cours de l'été 1532, les ports de Coron et de Patras sur l'Adriatique, Soliman II souhaita se fidéliser le mercenaire. L'accord fut conclu en mai 1533, et le sultan le nomma capitan pacha.

L'ambassade envoyée par Barberousse à François Ier fut escortée par le général des galères du roi, le baron de Saint-Blancart, et accompagnée par Antonio Rincon. La rencontre eut lieu le 19 juillet, au Puy. L'ambassadeur arriva avec des cadeaux, dont un lion vivant et des esclaves chrétiens qui furent déferrés de leurs chaînes devant le souverain, et rendus ainsi à la liberté par égard pour François Ier[28]. L'agent de Barberousse y aurait annoncé qu'un envoyé de Soliman II attendait son retour en Barbarie pour venir en France saluer le prince au nom du Grand Turc[29]. Si le résultat de cette rencontre n'eut d'effets que l'année suivante, l'audace royale fit jaser. Dans l'absolu, il n'était pas interdit à un prince chrétien de recevoir une ambassade venue du monde des infidèles, mais il était mal vu de le faire puisqu'une telle ouverture laissait présager des accords qui, s'ils n'étaient pas strictement commerciaux, ne pouvaient être acceptables par les autres Etats chrétiens.

Le pèlerinage au Puy achevé, le roi et sa cour se séparèrent. Les hommes, parmi lesquels se trouvaient Vendôme, Saint Pol, Nevers, Longueville, Nemours, mais également Duprat, Montmorency, Genouillac, le cardinal de Lorraine et l'archevêque de Narbonne, prirent la route de Toulouse, une ville qui avait rarement reçu la visite d'un souverain, le dernier en date étant Charles VI[30]. Pour y parvenir, le roi passa par Langeac et Montréal. Les femmes, c'est-à-dire la reine, les deux filles du roi et les épouses de ceux nommés ci-dessus, pour éviter les chemins escarpés de l'Auvergne, s'étaient dirigées vers le sud en prenant la route de Béziers[31]. Toulouse accueillit la Cour une dizaine de jours, jusqu'au 7 août. Puis ce furent

Carcassonne, Narbonne, Béziers, Montpellier, où le roi et sa suite firent une halte d'une semaine entre le 18 et le 24. Nîmes fut la prochaine étape. Le 1er septembre, François Ier était en Avignon. Le roi, peut-être pour diminuer les frais d'une triple réception dans des villes parfois pauvres, avait, sauf à Toulouse, demandé expressément à ce que les entrées célèbrent uniquement sa personne, lorsqu'il n'y était encore jamais entré officiellement, et son épouse. Ces économies furent particulièrement visibles à Béziers où, sur les trois spectacles proposés à l'origine par le consul de la ville, un seulement fut réalisé, un arc de triomphe à l'entrée de la porte du Pont, qui commémorait à l'antique autant la fidélité et obéissance de la cité que la gloire du souverain et qui servit aussi à la célébration de la reine, même s'il fut légèrement adapté pour elle[32]. Il n'en restait pas moins que chaque ville dut pourvoir au logement de ce joli monde et de leur suite, sans parler des serviteurs, des hommes d'armes et autres gens de pied qui encadraient ce cortège de plusieurs milliers de personnes et de bêtes. Par ailleurs, pour plaire au souverain, il était chaque fois demandé que les habitants qui se montreraient à lui soient honorablement vêtus et que dans chaque foyer un homme s'habille de la livrée du roi, de la reine, voir même parfois, dans le Languedoc où il était lieutenant général pour le roi, de celle du grand maître lors de la réception[33].

Si l'activité du conseil se borna essentiellement, pendant ce voyage dans le sud de la France, à expédier les affaires courantes, le roi continuait à réarmer le royaume et encourageait la construction de galères. Payant certaines de ses dettes[34], il cherchait ailleurs de l'argent en créant de nouvelles charges[35]. Toujours soucieux du maintien de l'ordre et de la paix civile, et même si ses publicistes ne communiquaient pas sur cet aspect de son gouvernement, il promulgua plusieurs règlements de police, comme à Béziers, ou dans

le Languedoc, fit interdire aux roturiers la chasse aux oiseaux migrateurs[36]. Le roi se faisait également plaisir et achetait de plus en plus régulièrement aux orfèvres qui visitaient la Cour à Lyon, Toulouse et Montpellier bijoux et pierres précieuses. Ils ne servirent jamais à enrichir les bijoux dits de la Couronne qu'il avait institués au lendemain de la mort de Claude de France afin de conserver des pièces qui appartenaient à la reine, héritées pour la plupart d'Anne de Bretagne et qui auraient dû, de droit, faire partie de l'héritage de Renée[37], mais à augmenter sa collection personnelle. Seule la grande croix à cinq diamants et cinq perles achetée à Montpellier[38] y trouva sa place, mais après 1559. Ses achats n'étaient pas que l'expression d'un goût immodéré du roi pour les pierres et les perles, passion qu'il partageait du reste avec Henry VIII. Faciles à transporter et à dissimuler, elles servaient souvent de présents. Ainsi, beaucoup de celles achetées en chemin furent offertes à Catherine de Médicis et à Clément VII lors de l'entrevue de Marseille. D'autres furent données aux hommes qui avaient accompagné la jeune fille et le pontife, pour maintenir une amitié. Un voyage qui fut troublé par une affaire grave.

La mort d'un ambassadeur

Milanais de naissance, Giovanni Alberto Maraviglia avait soutenu la cause française dès le règne de Louis XII. Il était resté fidèle à François Ier, pour qui il avait fait plusieurs voyages en Italie. En septembre 1532[39], alors que François Ier partait pour Boulogne rencontrer Henry VIII, l'homme du roi avait rejoint Milan. Sa mission était secrète. L'idée était de préparer avec Francesco Sforza la chute de Charles Quint dans la péninsule dès que celui-ci aurait quitté

l'Italie. Des missions de ce genre furent confiées à d'autres au même moment. Ainsi, Lazare de Naïf s'était rendu à Venise et l'évêque d'Auxerre, François de Dintiville, à Rome. La rumeur qui avait couru dans les Etats italiens était donc vraie. François Ier serait bientôt de retour et sa première conquête serait Gênes. Lorsque Maraviglia – qui était appelé Merveilles en France – était arrivé à Milan à la fin de l'année 1532, le duc s'en était allé à Bologne rencontrer l'empereur. L'envoyé du roi était resté à l'écart. Pour Charles Quint, l'homme ne devait pas apparaître comme un ambassadeur de François Ier. Il n'était dans le duché que pour régler des problèmes personnels. De ce poste d'observation qu'était la capitale du Milanais, il avait correspondu régulièrement avec la France et notamment avec Anne de Montmorency[40]. Après le départ de Charles Quint pour l'Espagne, l'ambassadeur avait tenté à plusieurs reprises d'approcher Sforza pour faire avancer le projet royal, en vain. Déjà, il craignait pour sa sécurité. L'empereur avait appris sa mission et menacé le duc de Milan de rompre le projet d'union esquissé quelques semaines plus tôt entre l'Italien et la fille de Ferdinand d'Autriche s'il ne le renvoyait pas en France. Sforza s'était défendu mais n'avait pas congédié l'ambassadeur[41]. Charles Quint avait persisté. Finalement, sous un prétexte futile, Sforza fit arrêter l'homme de François Ier dans la nuit du 5 au 6 juillet 1533. Emprisonné, l'homme fut ensuite décapité. François Ier fut instruit de la mort de son agent au début du mois d'août, sans doute lors de son séjour à Toulouse. Il cria au scandale, demanda des comptes au duc de Milan, se plaignit au pape, à l'empereur, mais aussi au roi d'Angleterre, à Ferdinand d'Autriche et à tous ceux de l'ancienne ligue de Cognac. Sforza tenta de se défendre en envoyant auprès du souverain son chancelier qui fut reçu en conseil privé. Charles Quint prit connaissance de la version française le 22 août, où était affirmé le statut officiel de Maraviglia à Milan.

L'empereur ne fit rien en faveur de François Ier. Après avoir reçu la défense de Sforza, il prit son parti, le dédouana de toutes responsabilités dans cette affaire, ne reconnut pas Maraviglia comme ambassadeur du roi de France et, pour remercier son vassal de son obéissance, il lui accorda une nouvelle épouse, une autre nièce, la fille de sa sœur reine du Danemark, Christine[42].

Si François Ier protesta, il ne mit pas ses menaces à exécution contre Francesco Sforza. Charles Quint, en cet été 1533, avait toujours le vent en poupe. S'il n'ignorait rien de l'entrevue du Puy-en-Velay, il avait envoyé ses galères défendre Coron et encourageait son frère Ferdinand d'Autriche à négocier avec l'ambassadeur de Soliman II une paix qui se conclut durant le même été, à Vienne[43].

C'est dans ce contexte diplomatique tendu et peu favorable au roi de France qu'eut lieu la rencontre de François Ier avec Clément VII.

La rencontre de Marseille

Malgré les interventions pressantes de Charles Quint via son ambassadeur à Rome, la réquisition des galères de Rhodes qui devaient transporter le pape et sa suite en France au prétexte d'aller défendre Coron, dans le Péloponnèse, contre le Turc, rien ne fit renoncer le pontife. Clément VII voulait marier sa nièce à Henri de Valois. Les navires qui le conduiraient seraient donc français. Le 9 septembre 1533, entouré de dix cardinaux, de plusieurs prélats et de sa garde suisse, le pape quittait Rome. Il voyagea lentement. Le 22, il couchait à Pise et y séjourna dix jours. Le 4 octobre, il entrait dans Livourne, pour embarquer sur une des dix galères du roi de France que Montmorency avait conduites dans le port italien. La galère qui transportait le saint-père avait été décorée de brocart d'or

et le saint sacrement, comme l'usage le voulait chaque fois qu'un pape prenait la mer, y avait été déposé[44]. Lorsque Clément VII fut à bord, les autres bateaux hissèrent leur pavillon et saluèrent son arrivée par plusieurs salves d'artillerie. En tout, ce furent plus de 60 voiles qui escortèrent le pontife jusqu'à la cité phocéenne. Après deux jours de mer, la flotte fit halte au large de Ville-Franche jusqu'au 9, un temps nécessaire pour attendre le duc d'Albany et ses 27 navires. Il arrivait de Porto Venere, près de La Spezia, où par ordre du roi il s'était conduit pour quérir Catherine de Médicis à Florence. Le 11 octobre, l'oncle et la nièce étaient devant Marseille.

Dès l'annonce de leur venue, les frégates et brigantines royales quittèrent le rivage pour aller à leur rencontre. A son entrée dans le port, la galère pontificale fut saluée par trois salves de tirs d'artillerie et toutes les cloches des églises de la ville se mirent à sonner. Les navires répondirent à ce salut par d'autres tirs, donnant l'impression que le port « tout entier estoit en flamme[45] ». Alors que la future épouse passait encore plusieurs nuits sur le bateau qui l'avait amenée d'Italie, le saint-père était conduit dans une villa appartenant au grand maître, hors les murs de la cité. Le lendemain, dans les jardins de la propriété, François Ier, qui avait quitté Avignon le 19 septembre et séjournait aux abords de Marseille depuis le 23 septembre[46], lui rendit une visite privée. Il y amena ses fils. Puis, l'après-midi, le pape faisait son entrée dans la ville, en habits pontificaux mais sans la tiare, assis sur la « *sedia gestatoria* » que portaient plusieurs hommes, précédant les cardinaux qui l'avaient accompagné depuis Rome, montés sur des mules, chevauchant deux par deux. Derrière, dans un ordre semblable, se mêlaient princes français et italiens. Comme à Cambrai et à l'opposé de Bologne, les hommes chargés du cérémonial avaient souhaité que les deux princes ne résident pas dans le même lieu, mais face à face. Et, comme à Cambrai, un pont couvert et fermé

avait été bâti entre les deux maisons pour éviter les bousculades des sorties et permettre les rencontres dans un lieu neutre. Le 13, c'était au tour de François Ier d'entrer officiellement dans la cité. Dans son sillage ses enfants, dont le prochain jeune marié qui avait juste 14 ans, les princes du sang, les gentilshommes de sa cour, les prélats du royaume et les ambassadeurs étrangers. Le même jour, Clément VII accueillait François Ier en séance publique, et écoutait Jean Du Bellay, nouvel évêque de Paris, faire pour le roi la harangue en latin.

Onze jours plus tard, temps nécessaire pour régler les derniers litiges du contrat de mariage et attendre la guérison du dauphin qui souffrait d'un mal dont nous ignorons tout[47], Catherine de Médicis était enfin autorisée à gagner la terre ferme. Elle aussi eut droit à une entrée. Son logement, elle le trouva préparé dans le palais occupé par son oncle. Elle y demeura jusqu'au 27, date de la célébration des fiançailles. Avant, le contrat de mariage avait été lu publiquement et signé par les futurs époux, en présence des cardinaux Médicis, Lorraine et Bourbon. Il se composait de quinze articles. Le pape, comme tuteur, accordait à sa nièce une dot de 100 000 écus, payable en deux fois à six mois d'intervalle, et l'indemnisait à hauteur de 30 000 autres pour la cession de tous ses droits à la succession paternelle, hormis le duché d'Urbino qui demeurait son héritage personnel. Il fut également convenu que le premier fils naissant de cette union hériterait de tous les biens de son père et de sa mère, tant en France qu'en Italie, à la condition de donner à ses autres frères « portions légitimes » de ses biens et de doter convenablement ses sœurs. Ce qui, en d'autres termes, obligeait celles-ci à ne jamais revendiquer un droit quelconque à l'héritage paternel et maternel. En revanche, dans le cas où seules des filles naîtraient, elles se partageraient à parts égales ledit héritage, hormis les terres

appartenant à la Couronne, qui reviendraient au domaine. Si Henri d'Orléans venait à décéder avant son épouse, Catherine de Médicis recevrait un douaire de 10 000 livres par an sur les revenus du duché d'Orléans. François Ier lui accordait en sus le château de Gien pour résidence et la princesse recouvrerait l'entièreté de sa dot. Dans le cas contraire, le jeune duc hériterait de tous les biens de son épouse, tant en France qu'en Italie, mais devrait rembourser les 30 000 écus[48].

Un autre texte avait été élaboré. Cet accord secret justifiait en partie l'union des deux enfants et permettait au roi de rêver plus concrètement à l'Italie. Il prévoyait qu'au bout de dix-huit mois François Ier irait en personne recevoir du pontife Parme et Plaisance, et entreprendrait le duché de Milan par les armes, puisque, avec l'assentiment du pape, il faisait partie de l'héritage de son fils. Puis, les armées royales et pontificales unies, et à frais communs, feraient la conquête du duché d'Urbino.

Les tractations politiques et financières réglées, les enfants furent enfin présentés l'un à l'autre. La scène eut lieu dans la grande salle de la résidence royale. Anne de Montmorency, qui avait été de toutes les négociations, conduisait la fiancée. L'un à côté de l'autre, ils échangèrent leur consentement devant le cardinal de Bourbon. Puis le jeune duc embrassa son épouse. Ils étaient fiancés, s'étaient embrassés, mais ne s'étaient encore jamais parlé. De l'un et de l'autre, ils ne connaissaient que les portraits qui leur avaient été envoyés et quelques mots sur leurs vertus et caractères. L'union allait durer vingt-six ans.

Les cérémonies religieuses achevées, un bal fut organisé, honoré de la présence du pape, du roi et de la reine, qui s'était jusque-là faite fort discrète. A la fin de la soirée, les deux fiancés regagnèrent leurs appartements respectifs pour attendre le lendemain et officialiser leur union devant Dieu. Ce fut François Ier qui accompagna sa bru jusqu'à

l'autel de la chapelle du logis du pape, où l'attendaient déjà le cadet du roi et Clément VII, qui, assisté par le cardinal Salviati, devait officier à la cérémonie. La jeune femme était parée des bijoux et de la couronne ducale que le roi avait fait acheter pour l'événement[49]. Le soir, c'est encore dans les appartements du pape que les festivités se poursuivirent. Puis, alors que les invités dansaient toujours, la reine Eléonore invita la jeune mariée à la suivre dans la chambre nuptiale où se déroulèrent les cérémonies du coucher, dans un lit paré de drap d'or, devant les prélats italiens et plusieurs dames et seigneurs français. Henri arriva ensuite, avec son père. La première étreinte du couple fut publique. Au matin, les mêmes spectateurs se retrouvaient dans la chambre pour assister au réveil. Clément VII était également présent. Tous purent constater par la présence du sang que le mariage avait été consommé[50].

Trois jours après le mariage, François Ier ordonnait à ses fils de prendre la route d'Aix-en-Provence. Catherine de Médicis resta avec la reine, la sœur du roi, les sœurs de son époux et les femmes qui les accompagnaient jusqu'à la fin du séjour pontifical. Malgré l'absence du jeune marié, d'autres fêtes eurent lieu dans la cité phocéenne. Le roi et le pontife échangèrent publiquement de nombreux présents. Le lion que l'envoyé de Barberousse avait offert au roi fut donné en cadeau au cardinal de Médicis. Clément VII célébra la messe de la Toussaint et le même jour François Ier toucha les malades des écrouelles. Le 7 novembre, le pape faisait sept nouveaux cardinaux, dont le neveu d'Anne de Montmorency, qui avait tout juste 15 ans, Odet de Châtillon. Enfin, après le consistoire, le pontife accordait l'absolution à tous les chrétiens[51]. Les deux souverains s'entretinrent encore six jours, jusqu'au 13, date à laquelle François Ier prit congé du pontife pour rejoindre ses fils arrivés en Avignon. En raison du

mauvais temps, le départ de Clément VII fut retardé. Le pape ne prit la mer que le 27 novembre.

Ce temps, les publicistes de la monarchie le racontèrent comme un moment de paix et d'union célébré dans le faste, moment d'espérance dont la ville de Romans donna un témoignage le 21 novembre, en offrant non seulement au roi, mais aussi à son fils aîné, sa nouvelle bru, son épouse, au chancelier Duprat et au gouverneur de la ville, le comte de Saint Pol, une entrée. Une série de festivités qui devaient se prolonger sur plusieurs jours, en fonction de l'arrivée des invités. Celle du roi ne pouvait que célébrer la paix que François Ier venait de concrétiser avec Clément VII, une paix utile pour le bonheur des trois ordres de son royaume[52].

A Marseille, en marge des négociations liées au mariage, François Ier avait espéré faire avancer la cause d'Henry VIII. Depuis le mois de septembre, il savait que Clément VII était disposé à consentir à un nouveau délai avant de fulminer la sentence d'excommunication qui pesait sur le roi anglais[53]. Ce délai, le pape le confirma à Marseille après que le roi de France eut promis que son allié s'exécuterait. Il attendrait qu'un envoyé du roi d'Angleterre vienne plaider la cause de son souverain à Rome. L'ambassadeur Tudor, Thomas Gardiner, évêque de Winchester, alors dans la cité phocéenne, n'avait pas le pouvoir de traiter.

Sur la route qui le reconduisait à Lyon, le 1er décembre, François Ier chargea Jean Du Bellay de partir pour Londres et d'obtenir d'Henry VIII ce que le roi avait promis au pape[54]. Mais l'Anglais, particulièrement fâché contre Clément VII, qui par ses demandes persistait à s'opposer à ses vœux, l'était également contre François Ier, qui malgré la promesse faite à Boulogne avait conclu le mariage de son fils avant même que sa cause ne soit entendue et l'affaire de son divorce réglée. Il refusa. L'évêque de Paris insista, se

proposa de jouer les intermédiaires pour éviter au souverain de s'abaisser à implorer. Henry VIII accepta. De retour auprès de François Ier le 10 janvier 1534, Jean Du Bellay partit pour Rome le 12[55]. Il y arriva le 2 février. La proposition fut entendue par le pontife et le consistoire, qui donnèrent pour date butoir le 23 mars. Mais, malgré les messages pressants de Du Bellay, le courrier anglais tardait et les jours passaient sans nouvelles. Le cardinal français demanda une prolongation de six jours. La mer était mauvaise, le temps agité, les bateaux ne pouvaient s'aventurer près des côtes. La requête fut refusée. Le consistoire se réunit le jour de la fin de l'ultimatum et, en un temps extrêmement rapide, une séance seulement, la sentence d'excommunication contre le roi d'Angleterre et Anne Boleyn était fulminée[56]. Deux jours plus tard, le courrier anglais arrivait. Mais rien n'y fit. La sentence était irrévocable. La réponse du roi d'Angleterre fut elle aussi sans appel. Outre que les relations avec la France, sans être rompues, furent frappées d'un gel évident après que François Ier eut refusé, en avril 1534, de suivre Henry VIII dans sa décision de se déclarer contre Clément VII[57], le prince anglais brisait son obéissance avec l'Eglise romaine, se faisant appeler chef, après Dieu, de l'Eglise anglicane dans son royaume. L'acte fut rendu officiel au mois de novembre suivant.

En marge de l'affaire anglaise, François Ier et Clément VII avaient parlé du concile et du développement de plus en plus important de la Réforme dans l'est de la chrétienté. Du contenu des conversations au sujet du concile nous ne savons rien. Mais comme toujours les rumeurs allèrent bon train. Pour les Impériaux, il ne faisait aucun doute que le roi de France et le pontife romain s'étaient accordés pour éviter le concile que Charles Quint désirait. Un démenti que François Ier fit en personne au landgrave Philippe de Hesse, à qui il affirma son désir de réunir un concile « libre » en Italie et, se faisant

la voix du pape, demanda que les princes protestants y participent. Le landgrave refusa. A Rome, en revanche, on soutenait que c'était le roi qui avait formellement refusé l'idée du concile tant que ses différends avec l'empereur n'étaient pas réglés[58]. Par ailleurs, parce qu'il avait souhaité se montrer vrai fils aîné de l'Eglise, François Ier avait accepté de promulguer dans son royaume les bulles que le pape avait fait rédiger pour entraver la progression des thèses luthériennes. L'une était relative à la dégradation des membres de l'Eglise reconnus hérétiques et à leur abandon au bras séculier pour y être physiquement anéantis. Le même texte réhabilitait le tribunal inquisitorial en France[59]. L'autre accordait un délai de deux mois à toute personne suspectée d'hérésie pour abjurer sa doctrine, avant d'être livrée, elle aussi, au bras séculier[60]. Des mesures rigoureuses qui permettaient à la justice du roi d'intervenir plus directement dans le règlement des affaires de l'Eglise et limitaient considérablement la tolérance à l'égard des « mal pensans » de la foi. Un engagement que François Ier voulut faire connaître rapidement puisque, le 8 décembre 1533, il écrivait à l'archevêque d'Aix pour lui ordonner d'afficher le contenu de ces lois dans plusieurs endroits de son diocèse, « afin de mettre un terme aux subterfuges des hérétiques ». La même lettre fut envoyée à tous les évêques de France. Le parlement de Paris en prit connaissance le 10 décembre[61]. Pourtant, et alors même que François Ier renforçait les lois contre les fidèles de Luther dans son royaume, il poursuivait son projet d'alliance avec les Etats qui avaient adhéré à ses thèses.

XXXIII

Entre concorde et répression

En Suisse, les cantons protestants s'étaient inquiétés du nouvel accord qui liait le Français au pontife romain. Ils avaient été tenus à l'écart des discussions et les rumeurs couraient. Le roi de France allait se rapprocher des cantons catholiques, le concile tant souhaité par Charles Quint se ferait finalement sous la houlette du pape, qui pourrait y dicter toutes ses conditions. Dans l'Empire, la situation était plus complexe. Beaucoup souhaitaient plus ou moins la tenue d'un concile. Les catholiques pour mettre un terme aux progrès de la Réforme, les réformés pour faire triompher leur doctrine. Or, ni Clément VII ni François Ier ne le voulaient. Le travail des envoyés du roi, tant dans l'Empire que dans la confédération, fut donc de rassurer sur les intentions de leur prince, expliquer l'union d'Henri d'Orléans avec la nièce de Clément VII et chercher une solution capable de plaire au plus grand nombre, sans satisfaire Charles Quint que François Ier voulait toujours marginaliser.

Tenter une réconciliation

Au pape, François Ier avait parlé d'un essai de concorde qui retarderait le projet de concile sans le repousser totalement. Clément VII avait accepté l'idée, qui lui permettait de ne pas agir sans

fâcher personne. Le projet prit corps au printemps 1534 à l'initiative de François Ier. Pour le faire aboutir, le roi avait demandé à Guillaume Du Bellay de rejoindre la confédération helvétique et la Haute-Allemagne, majoritairement luthérienne. L'idée était de rassembler, à Paris, les représentants des deux tendances afin qu'ils discutent de leurs points communs et de leurs différences sur la foi, la rémission des péchés, les bonnes œuvres, l'hostie, le sacerdoce, le culte des saints, mais aussi les monastères et les couvents. Dans les cantons, la proposition royale fut reçue avec beaucoup de froideur. Et si certains, comme Berthold Holler, finirent par se rallier à la proposition, beaucoup s'y refusèrent. Bullinger, par exemple, estimait qu'il n'y avait pas d'accord possible, sinon de suivre les sources pures de l'Evangile et la sincérité de l'Eglise primitive. En Allemagne, les réactions furent plus partagées. Si le Strasbourgeois Martin Bucer n'avait pas dit autre chose que Bullinger, il l'avait fait dans des termes moins péremptoires : « Tout ce qui ne repose pas sur l'autorité de l'Ecriture ne peut être solide. Les âmes vraiment pieuses ne peuvent l'accepter. Elles le combattront toujours. Tout ce qui est nécessaire à la vie et à la conduite chrétienne nous a été transmis mille fois par la Sainte Ecriture et par les exemples des apôtres. S'en écarter est impie, vouloir mieux faire, insensé, le rejeter, perfide[1]. » Il fut donc plus ouvert à la proposition. D'autres, comme les disciples de Luther Philippe Melanchthon et Caspar Seiler, dit Hedion, accueillirent même l'idée avec faveur.

Reste que ce projet de concorde cachait un autre dessein du roi de France : retisser ses alliances politiques avec les princes allemands disloquées depuis 1532. François Ier ne cherchait pas à soutenir la division qui existait entre catholiques et protestants, il ne voulait qu'une alliance avec les opposants de l'empereur, quelle que fût la religion qu'ils avaient adoptée. Ainsi, il se rapprocha du duc de

Gueldre, Charles d'Egmont, à qui, malgré le traité de Cambrai, il donna le 28 décembre 1533 « en don ou pension » la somme de 112 825 livres[2], geste scellé en octobre 1534 par un nouveau traité qui alliait les deux hommes, traité auquel était associé le comte de Zutphen[3]. Mais la situation changea au printemps 1534 quand les troupes commandées par le landgrave Philippe de Hesse s'emparèrent du Wurtemberg, occupé par Ferdinand d'Autriche. Le duc Ulrich avait demandé l'aide du roi de France pour recouvrer son domaine. Il avait accepté de lui donner de l'argent. Mais, pour ne pas avoir l'air de fournir de subsides à un vassal de l'empereur en révolte, François Ier avait imaginé d'acheter au duc, pour 120 000 écus avec possibilité de rachat, le comté de Montbéliard. Finalement Ferdinand d'Autriche rendit le duché au duc. Un traité avec les princes protestants en juin et juillet 1534 suivit, une paix qui lui permettait de se faire reconnaître par tous roi des Romains, et notamment par ceux qui contestaient sa nomination depuis 1531. Une fois encore, les princes allemands retournaient dans le giron impérial. Le projet de concorde eut le même résultat.

L'affaire des Placards

Deux événements firent choir l'espoir royal. Le premier fut la mort de Clément VII. Le pape, rentré en Italie sur la galère qui l'avait conduit en France, avait débarqué à Savone. Il prit place sur un autre navire, appartenant à l'empereur et conduit par Andrea Doria, jusqu'à Civitavecchia pour montrer son désir de conserver l'amitié avec Charles Quint. Mais le prélat était fatigué. Des douleurs à l'estomac, puis la fièvre l'envahirent. Au début de l'été 1534, Clément VII s'alitait. Il décéda le 25 septembre. Selon Francesco Guichardini, le

pontife serait mort haï de la curie et suspect aux princes. Il aurait été tenu pour « avare, peu loyal et par nature guère enclin aux bienfaits ». Sa succession fut rapide. A peine la nouvelle était-elle connue en France que le conclave, réuni pour la première fois le 12 octobre, élisait son successeur à l'unanimité, Alessandro Farnèse. Ce choix confirmait le vœu du pape défunt. L'homme était italien, né à Rome, septuagénaire et de santé médiocre, ce qui, de toute évidence, augurait d'un bref pontificat. Il dura quinze ans[4]. Si le nouveau pape, qui prit le nom de Paul III, n'était pas hostile à François Ier, il était aussi résolument favorable à la tenue d'un concile, et pour cette raison offrit rapidement à Charles Quint la possibilité de faire à nouveau entendre sa voix, ce qui allait à l'encontre des projets français.

Le second événement eut lieu dans le royaume, peu après la mort de Clément VII et avant que ne soit connue de tous l'élection de Paul III. Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534, un placard sorti d'une imprimerie de Neuchâtel, attribué à un pasteur d'origine lyonnaise proche de Guillaume Farel à Genève, Antoine Marcourt, fut distribué et affiché en plusieurs endroits de Paris, ainsi qu'à Lyon, Orléans et dans d'autres villes de la vallée de la Loire. Un exemplaire fut même placardé sur la porte de la chambre du roi qui résidait alors à Amboise. Le texte ridiculisait ouvertement la foi catholique. Le titre éclairait sur l'intention : « *Articles véritables sur les horribles, grands et importables abus de la messe papale inventée directement contre la Sainte Cène et Notre-Seigneur, seul médiateur et sauveur Jésus-Christ.* » Après avoir réaffirmé le caractère unique et parfait du sacrifice de la Croix, qui aurait rendu inutile sa réactualisation par le mystère du prêtre, le rédacteur niait expressément la présence réelle, se moquait des rites de la messe, qualifiait de doctrine diabolique la thèse de la transsubstantiation élaborée par les scolastiques, réduisant ainsi la

Cène à une simple commémoration, et invitait Dieu à détruire ceux qu'il nommait des idolâtres, aveugles devant la vérité[5].

L'affaire provoqua un scandale immense dans le royaume[6]. Partout, et notamment à l'université de Paris, des voix s'élevèrent pour demander à François Ier un châtiment exemplaire contre ceux qui avaient été la cause d'un tel acte. Sauf que la diffusion, en une seule nuit, dans des lieux si multiples et en si grande quantité, ne pouvait être l'affaire de quelques-uns. Elle supposait un réseau organisé et important à tous les niveaux de la société et donc une présence de réformés déjà importante dans le royaume. Les moyens de répression devaient être à la hauteur de l'entreprise. Ordre fut donné aux parlements de France de sévir vite et durement. Pour permettre une recherche plus aisée des suspects dans Paris, il fut proposé, par les crieurs du roi le 24 octobre, une prime énorme de 100 écus aux dénonciateurs[7]. L'appât du gain fut efficace. Les délations permirent rapidement des arrestations. D'autres suivirent, après enquête. Les emprisonnements et les jugements se succédèrent pendant plusieurs semaines. Alors que, jusqu'ici, les condamnés avaient toujours été menés dans la capitale pour y être exécutés, des bûchers furent allumés dans d'autres cités du royaume. A Paris, qui resta le centre des persécutions, l'exécution des sentences prononcées pour hérésie par la cour ecclésiastique fut dirigée par l'homme qui avait participé aux arrestations, le lieutenant du prévôt Jean Morin. Les lieux de supplice furent variés, sans doute pour effrayer davantage la population : aux Halles, place de Grève, aux portes du cimetière Saint-Jean, au pont Saint-Michel et place Maubert. A Paris, plus d'une trentaine d'hommes périrent ainsi dans les flammes, du début novembre 1534 à la mi-mars 1535. Le 21 décembre, François Ier renforçait les mesures de contrôle en instituant au Parlement une commission spéciale composée de 12 membres

présidée par un des quatre présidents de l'institution, Denis Poillot, afin de juger les procès en matière d'hérésie, ce qui renforçait en cette matière le pouvoir de la justice royale face à la justice ecclésiastique. Il créait le même jour une sous-commission dirigée par le même président pour instruire particulièrement les procès des officiers du Parlement suspects[8]. Poillot venant de mourir, ce fut Guillaume Poyet qui hérita de la charge[9].

Les premières victimes furent les distributeurs supposés du fameux placard. Il y eut un infirme, fils de cordonnier, un imprimeur, un libraire, un enlumineur, un couturier, un fils de boutiquier et un riche drapier du nom de Favereau[10]. L'éditeur du « Miroir de l'âme » revu et corrigé les suivit de peu[11]. Certains échappèrent au feu pour avoir collaboré. D'autres ne furent condamnés qu'au bannissement, après avoir toutefois subi le fouet, nus, attachés « au cul d'une charrette ». Mais tous virent leurs biens séquestrés puis confisqués au profit du roi. Le 25 janvier 1535, une liste de 73 personnes suspectées de luthéranisme était lue à travers Paris. Elles avaient toutes quitté la ville. Elles avaient trois jours pour y revenir et faire amende honorable. Parmi elles se trouvaient deux nobles, un prêtre, Caroli, curé d'Alençon, des moines augustins, des libraires, des imprimeurs, des relieurs, des peintres, mais également des orfèvres, quelques clercs de finance et le poète Clément Marot[12]. Celui-ci s'était réfugié à Nérac, à la cour de la sœur du roi. Finalement, il choisit l'exil, passa en Italie et trouva refuge à Ferrare, chez Renée de France, belle-sœur de François Ier. D'autres encore prirent le chemin de l'étranger. Ainsi, Jean Calvin, qui résidait à Poitiers, gagna Strasbourg[13].

Parallèlement à ces procès et exécutions, François Ier continuait de renforcer les lois répressives. Le 13 janvier 1535, il interdisait l'impression de tout livre dans le royaume[14]. C'était la première fois au cours de sa courte histoire que l'imprimerie était ainsi proscrite.

L'interdiction ne dura guère, mais la censure fut clairement instaurée par un nouveau texte du roi daté du 23 février 1535[15]. Afin de contrôler la production littéraire, François Ier ordonnait au parlement de Paris d'élire 24 personnes « bien califiez et cautionnez » parmi lesquelles en seraient choisies 12 qui auraient l'unique pouvoir de décider, après étude, la publication des livres nécessaires « pour le bien de la chose publique ». L'interdiction de publier des ouvrages inédits, en application de la loi du 13 janvier, demeurait.

A la rigueur juridique se juxtaposa la démonstration émotionnelle. Pour implorer la miséricorde de Dieu, François Ier ordonna une procession grandiose dans Paris. Annoncée au prône des églises de la capitale le dimanche 17 janvier, elle se déroula le 21 du même mois. Le lieu de rassemblement fut le parvis de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. En tête du cortège, les ordres mendiants, puis la reine Eléonore, vêtue de noir, en deuil, sur une haquenée toute caparaçonnée. Les filles du roi la suivaient, protégées par une foule de gentilshommes. Derrière marchaient ceux des Mathurins, de Sainte-Geneviève, de Saint-Magloire, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin-des-Champs, de Saint-Victor et de Saint-Germain-l'Auxerrois, avec leurs bannières, portant châsses et reliquaires des principaux saints de la capitale ; ceux de saint Philippe, de saint Sébastien, de saint Marcel et de sainte Geneviève furent ainsi exposés aux yeux de tous[16]. Ces messieurs de Notre-Dame et de l'Université leur emboîtaient le pas. Puis venaient la garde suisse du roi, ses hérauts, les chanoines et les chantres de la Sainte-Chapelle accompagnés par ceux du souverain, chantant le *Salutatis*. Les cardinaux, évêques et archevêques portaient les reliques de la Passion, le chef de Saint Louis et sa couronne, la verge d'Aaron et la goutte de lait de la Vierge conservées à la Sainte-Chapelle. Le saint sacrement venait après, porté par le cardinal Du Bellay sous un dais

que soutenaient les trois fils du roi et le duc de Vendôme, soit les quatre personnes après François Ier à pouvoir succéder au trône de France, tous en deuil. Derrière marchait la noblesse. Le roi allait à pied, tête nue, vêtu lui aussi de noir, accompagné du cardinal de Lorraine. A sa suite, Montmorency, Saint Pol, Chabot de Brion, les 100 gentilshommes de sa garde et 300 autres nobles. Ils avaient tous un cierge allumé dans la main. Les gens du Parlement, au grand complet, ceux de la chambre des comptes, les échevins et les bourgeois de Paris concluaient cet immense cortège qui se dirigea vers Notre-Dame, où la messe du Saint-Sacrement fut célébrée. Sur le pont qui conduisait à la cathédrale, un immense crucifix avait été installé, d'autres reliques furent suspendues en l'air, et sur un écriteau un long poème chantait la gloire de la protection divine sur le royaume depuis Clovis. Y était fait l'éloge de la justice qui y était pratiquée, parfaite puisque inspirée par Dieu, du savoir qui y était diffusé grâce à l'université de théologie de Paris, et de la puissance du pays, incarnée par sa noblesse toujours vaillante, bref un texte qui donnait de la France une image de paradis terrestre, et dont le jardinier, François Ier, ordonnait à la perfection ce parc admirable[17] – des images et des mots qui justifiaient tout ce qui s'était passé depuis plusieurs semaines.

Puis, après la messe et un dîner à l'évêché, le roi partit pour l'Hôtel de Ville et, devant l'assemblée de la cité, fit un discours, prenant ainsi publiquement, non plus seulement comme chrétien mais comme roi de France dont dépendait le bon ordre du royaume, un engagement formel contre les réformateurs : « Je veux que lesdites erreurs soient mises et chassées de mon royaume, et n'en veulx aulcun excuser », affirmant être capable, pour en venir à bout, de tuer ses propres enfants si par hasard ils étaient atteints par cette vermine, de la même façon qu'il était capable de se couper un bras

pour empêcher la gangrène de gagner son corps. Une volonté qu'il souhaitait que tout le monde suive avec la même ferveur[18]. Le même jour, et alors que François Ier, son épouse, ses enfants et toute sa compagnie, après ces émotions, festoyaient, six luthériens étaient conduits devant Notre-Dame pour faire amende honorable puis amenés au bûcher pour y périr dans les flammes[19]. Huit jours plus tard, le roi renforçait les règles judiciaires à l'encontre des hérétiques. Toute personne protégeant un luthérien devenait passible des peines encourues par lui.

François Ier avait choisi. La France qu'il gouvernait ne serait jamais protestante. Cette action avait réjoui les plus catholiques de son entourage et notamment Guillaume Poyet. D'autres en profitèrent peut-être pour faire avancer leurs affaires, ainsi Guillaume Budé qui, toujours simple maître des requêtes à 250 livres annuelles, louait dans sa préface du *De Transitu hellenismi ad christianismum*[20] le roi d'avoir ordonné une telle procession et agi de la sorte pour expier le crime commis par l'auteur du placard et ses complices. Quant à la propagande royale, elle y alla de son couplet, faisant diffuser des poèmes et chansons qui encourageaient les exécutions et la recherche des coupables :

> « Au feu, au feu, ceste hérésie
> Qui jour et nuyct, trop nous blesse ;
> Doys tu souffrir telle moleste
> Sainte Ecriture et ses éditz ?
> Veulx-tu bannir science parfaite
> Pour soustenir luthériens mauldictz ?
> […]
> Paris, Paris, fleur de noblesse
> Soustien la loy de Foy qu'on blesse,

Ou aultrement fouldre et tempeste
Cherra sur toy, je t'en advertis.
Prions tous le roy de gloire
Qu'il confonde ces hérétiques mauldictz
Afin qu'il n'en soit plus mémoire,
Non plus que des aux (os) pourris[21]. »

Et si Marot, de son exil, critiqua ouvertement ces bourreaux, leur préférant l'eau au feu pour supplice, d'autres lui répondirent plus violemment encore. Jugeant l'action royale grande, ils invitaient à remercier le roi, qui avait su entendre « leur sophistic parler » et qui, à n'en pas douter, les punirait selon la loi, que ce soit « au feu, en l'eau, en la terre ou en l'air[22] ».

Sur la scène internationale

Cette action pouvait être fort mal interprétée par les alliés du roi favorables à la Réforme. Aussi, le 1er février 1535, François Ier envoyait en Allemagne Guillaume Du Bellay pour se justifier. Outre que le roi se disculpait de toutes les accusations qui couraient contre lui selon lesquelles il se serait allié à Soliman II et Barberousse, ennemis de la « religion chrétienne », il récusait les rumeurs selon lesquelles il aurait essentiellement puni des étrangers, et particulièrement des Allemands, en les faisant incarcérer dans les prisons de son royaume. Récusation qui lui permit de donner sa version de l'affaire des Placards. Elle était une atteinte à son autorité, à son pouvoir divin et aux lois du royaume. La répression n'aurait été que la conséquence de l'application des lois à tous les coupables, sans distinction de classe ou de pays. Il aurait sévi contre les Allemands,

s'il y en avait eu, et aurait aimé que les princes de l'Empire en fassent autant si des Français avaient causé pareil scandale sur leurs terres. Il affirmait que le royaume avait toujours été ouvert aux Allemands. Les marchands, les écoliers, les artisans y étaient tous en sécurité. Il souhaitait surtout poursuivre le projet de concorde entamé depuis une année, et encourager les adeptes de la cause de la conciliation. En somme, François Ier n'avait pas agi contre une dissidence religieuse, mais contre un possible complot politique.

Alors qu'en France, le 6 mars 1535, l'universitaire Beda faisait amende honorable devant la cathédrale de Paris[23] et que cinq femmes étaient bannies, d'autres périssaient encore dans les flammes. Il semblerait que le martyre infligé aux accusés se soit entre-temps sophistiqué, à l'initiative de Morin, qui les faisait dès lors pendre par des chaînes de fer au-dessus des flammes pour les y plonger une première fois, avant de les faire remonter, puis, les chaînes rompues, les laisser choir dans le brasier. Quant à celui qui avait eu l'audace d'afficher le placard séditieux sur la porte de la chambre de François Ier, il fut arrêté. Il s'agissait d'un des chantres de la chapelle du roi. Il fut exécuté le 13 mars, à proximité du Louvre, face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois[24].

Reste qu'en ce temps troublé la sévérité royale ne s'appliqua pas seulement aux hérétiques. Pendant qu'il faisait renforcer l'appareil punitif à l'égard des protestants, François Ier promulguait toute une série de mesures particulièrement répressives au nom du respect de l'ordre public. Ainsi, le 13 décembre 1534, le roi défendait à tout homme non noble de porter dague, épée ou bâton sur lui s'il n'était gentilhomme suivant la Cour, et donnait trois jours aux vagabonds et autres sans-abri pour quitter Paris, sous peine de galères à perpétuité[25]. Le 11 janvier 1535, il faisait publier à travers les rues de la capitale, au son des trompes, que dorénavant brigands et

meurtriers ne seraient plus pendus ou brûlés, mais soumis au supplice de la roue. Cette roue, que d'aucuns prétendent encore avoir été importée d'Allemagne à cette époque, était déjà en activité dans le royaume au moins depuis l'époque mérovingienne. Un temps délaissée, François Ier lui donna une nouvelle vie. Les condamnés eurent les bras brisés en deux endroits, « tant haut que bas, avec les reins, jambes et cuisses, et mis sur une roue haulte, plantée et élevée, le visage contre le ciel », ils y demeuraient vivants pour y faire pénitence, « tant si longuement qu'il plaira à nostre seigneur les y laisser, et morts jusques à ce qu'il en soit ordonné par justice, afin de donner crainte, terreur et exemple à tous aultres »[26]. Le 23 mars, le roi renforçait son édit d'expulsion des vagabonds de Paris et son interdiction de la mendicité en l'étendant aux étudiants. Tous « pauvres écoliers et indigens, non ayant quoi vivre et soy entretenir aux écoles » étaient dans le devoir de quitter la ville dans les trois jours. Il leur était à présent également défendu, sous peine de pendaison, de chanter devant les images pieuses des rues pour le salut d'un passant à qui, en échange, ils demandaient l'aumône[27]. Une sévérité qui s'appliqua aussi au code de bonne conduite des futurs légionnaires du royaume, créés au même moment[28].

Ainsi, et là est l'important, un sujet du roi était passible de la mort autant pour avoir fait l'aumône devant une statue de la Vierge afin de survivre que pour avoir déclaré, sans vouloir se repentir, que la même femme n'était ni un enfant du miracle, ni n'avait enfanté miraculeusement. Une position musclée qui montrait, une nouvelle fois, que le roi ne s'attaquait pas seulement aux luthériens mais à tous fauteurs de troubles à l'ordre public, quels qu'ils soient. Une attitude qui aida, peut-être, les ministres de l'Empire à toujours considérer le projet de conciliation du roi, puisque malgré les condamnations à mort des réformés au printemps 1535 Melanchthon écrivait à ce sujet

des lettres pleines de confiance. Au même moment, en France, la répression contre les luthériens se calmait. Si les procès en cours se poursuivaient, les exécutions furent moins systématiques. Certes, des bûchers furent allumés jusqu'au mois de mai 1535, mais la plupart des accusés ne subirent que le bannissement. Le Bourgeois de Paris affirma dans son *Journal* que le pape Paul III, ému par toutes ces violences, aurait encouragé François Ier à plus de clémence, et lui aurait demandé de pardonner en graciant ces égarés[29]. Vrai ou faux, le fait est que le 16 juillet 1535 à Coucy le roi faisait rédiger l'édit prescrivant la suspension des poursuites « contre les partisans des sectes nouvelles » et permettait le retour de fugitifs, dont ceux appartenant à la fameuse liste des 73, à la condition qu'ils abjurent publiquement leurs erreurs dans les six mois après leur retour dans le royaume[30]. Les prisons se vidèrent. Mais, avant d'être libérés, les luthériens furent tous jugés et condamnés à mort, une condamnation irrémissible qui serait exécutoire à leur prochaine arrestation[31]. Un peu avant, le 23 juin, François Ier avait invité officiellement Melanchthon à venir en France[32].

Pourtant, le projet de concorde échoua. La Sorbonne se refusa à discuter ouvertement avec les réformateurs allemands et les théologiens allemands étaient bien plus opposés à un compromis avec le pape que François Ier ne le croyait[33]. Par ailleurs, l'électeur de Saxe ne permit pas à Philippe Melanchthon de venir en France. Les doutes sur la sincérité de François Ier restaient grands. Son comportement lors de l'affaire des Placards en était une preuve, il pouvait recommencer[34]. Surtout, ce projet n'était plus d'une grande utilité pour le roi de France. D'autres événements s'étaient produits entre-temps, susceptibles de contrer plus efficacement et plus rapidement Charles Quint.

XXXIV

Tout faire pour être vainqueur

Une réforme pour ne plus perdre

Si durant l'année 1534 la France était en paix, François Ier n'imaginait pas la faire durer longtemps. Le mariage de Francesco Sforza avec Christine de Danemark au mois de mai l'avait inquiété. La maladie du duc lui donna de nouvelles espérances. Avec sa mort, le duché serait à nouveau accessible au Français, pour lui et plus encore pour l'un de ses fils. Doutant que la succession de Sforza soit aisée, François Ier se préparait maintenant à le revendiquer par les armes. Il amassait l'argent depuis deux ans en prévision de ce prochain conflit. Le prolongement de la réforme des finances de 1532 devait aider à la réception plus rapide des subsides. Et, afin d'éviter les déconvenues dues à la mauvaise discipline dans les rangs de ses compagnies comme le départ inopiné pour les motifs les plus divers des mercenaires étrangers, François Ier et son conseil élaborèrent un programme de réformes particulièrement ambitieux. Le 13 juillet 1534, à Saint-Germain-en-Laye, était promulgué un nouveau règlement statuant sur le mode de recrutement des compagnies d'ordonnance[1]. Par ailleurs, si depuis Charles VII un embryon d'armée nationale fait de fantassins avait été créé, il n'avait guère été augmenté depuis, essentiellement parce que les monarques répugnaient encore à armer leur peuple qui, en des temps troublés,

pouvait se révolter contre le pouvoir. Riche des expériences d'un passé récent et soucieux de faire quelques économies, puisque le soutien des confédérés coûtait 100 000 écus l'an au Trésor, François Ier, alors même qu'il annonçait aux cantons suisses son intention de ne plus leur verser leurs pensions, se bornant, parce qu'il voulait toujours leur alliance, à leur verser une somme de 50 000 écus, et en cas de conflit à proposer à leurs soldats 3 écus par mois[2], promulguait, le 24 juillet, une ordonnance de 52 articles qui réformait considérablement l'armée royale.

Sept légions devaient être créées, composées essentiellement de fantassins, arquebusiers et hallebardiers. Ces légions seraient réparties à travers toute la France, sauf en Ile-de-France où résidait officiellement le roi, afin de défendre plus rapidement le royaume s'il était agressé. Elles seraient également facilement disponibles en cas d'expéditions hors des frontières. Les provinces de Normandie, Bretagne, Picardie, Languedoc et Guyenne auraient la leur. Celle qui siégerait en Bourgogne étendrait son pouvoir sur la Champagne et le Nivernais. Quant à la légion de Provence, elle couvrirait aussi les régions du Lyonnais, d'Auvergne et du Dauphiné.

Chaque légion serait composée de 6 000 hommes, soit au total 42 000 fantassins, dont 12 000 seraient des arquebusiers. Tous les membres de la légion devaient être originaires de la région où elle était instituée, quel que soit leur grade. Pour inciter à l'engagement, chaque légionnaire serait exonéré de taille et autres impôts pesant sur le peuple. Payé semestriellement en tant de paix, le légionnaire, qui était alors appelé compagnon, aurait en temps de guerre un salaire mensuel de 7 livres s'il était arquebusier et de 6 s'il était hallebardier. Chacun serait doté d'un uniforme identique, nécessaire à sa protection, fourni lors de son entrée dans le corps. Un colonel serait nommé à la tête de chaque légion. Il superviserait six capitaines

ayant en charge 1 000 fantassins chacun. Chaque capitaine serait assisté par deux lieutenants. Par ailleurs, dans chaque bande de 1 000 hommes seraient recrutés deux porte-enseignes, deux centeniers, quarante caps d'escadre, quatre fourriers, dix sergents de bataille, quatre tambours et deux flûtes. Un prévôt et quatre sergents y feraient respecter la justice. Chaque légion devrait faire deux fois l'an sa montre, en temps de paix, dans les lieux désignés par le roi ou son lieutenant général. Là, les troupes seraient passées en revue par un commissaire et un contrôleur des Guerres. Tous enfin devraient jurer vouloir servir le roi « envers et contre tous ». Ces corps militaires auraient une discipline particulièrement stricte. Chaque fois que la légion serait rassemblée, les compagnons devraient marcher en ordre de bataille, et ne jamais parler. Seul le colonel aurait le droit de crier ses ordres. Tout contrevenant aurait la langue percée au fer. Les domestiques seraient exclus de la formation, tout comme les « filles propres », sous peine de mort pour le serviteur et de fouet pour l'épouse ou la maîtresse. Evidemment, blasphémer le nom de Dieu était interdit et celui pris sur le fait serait puni du carcan pendant six heures la première fois, le double la deuxième, et outre la langue percée il serait exclu de la légion à la troisième. Les jeux d'argent y seraient proscrits ainsi que ceux pouvant être cause de noises, comme les cartes et les dés. A la guerre, les compagnons n'auraient pas le droit de s'occuper de la nourriture et ne pourraient rien prendre sur la population sans l'avoir payé, sous peine de mort. Ceux qui quitteraient le camp pour ce motif seraient fouettés. Les bagarres étaient interdites et, tout comme les mutins et autres fauteurs de troubles, les responsables seraient pendus. Il leur serait aussi défendu non seulement de permuter les charges qui leur seraient ordonnées, mais aussi de maltraiter les femmes malades, enceintes et de déshonorer les églises dans les villes conquises, sous peine de la

corde. Parler ou écrire à une personne du camp ennemi, sans l'autorisation du colonel ou du lieutenant général du roi, serait jugé comme crime de lèse-majesté et sanctionné comme tel. Les déserteurs seraient recherchés et accusés du même crime.

Mais le roi et ses conseillers pensèrent aussi aux gratifications. Ainsi, le légionnaire en campagne qui aurait non seulement respecté tous ces commandements, mais également fait preuve de vertu, en bataille, assaut, guet ou autres, devrait être récompensé par un symbole bien particulier qui prouverait sa bravoure et sa fidélité au roi : un anneau d'or donné par le souverain en personne qu'il devrait porter au doigt « pour mémoire et preuve ». Au détenteur de cet anneau, il serait permis de gravir les échelons hiérarchiques de la légion jusqu'au grade de lieutenant, mais seulement lorsqu'un poste se libérerait. Parvenu à cette charge, il pourrait aussi être anobli[3]. La légion royale inventée par François Ier et ses capitaines pouvait donc être un « ascenseur social » en puissance.

Aucune réforme de l'armée depuis l'ordonnance de 1438 n'avait été aussi innovante. Sur le papier, elle instituait une véritable armée de métier, assurait au roi 42 000 hommes armés convenablement, disciplinés et capables d'agir rapidement. Quelques mois plus tard, le 9 février 1535, en pleine affaire des Placards, François Ier complétait ses réformes engagées en faisant promulguer un nouveau règlement pour la gendarmerie et les compagnies d'ordonnance dont la rigueur se rapprochait de celle imposée à ses légions[4]. Par ces différentes précautions, il paraît évident que le roi cherchait à ne plus être exposé à une autre humiliation. Reste que ce projet était assez dispendieux et que, si François Ier envisageait de nouvelles conquêtes en assurant la sécurité de son royaume pendant son absence, il lui serait nécessaire, malgré tout, de faire encore appel aux bras extérieurs, et donc de faire d'autres dépenses.

De l’argent pour vaincre

Cet argent qui lui avait fait si souvent défaut, le roi en manquait encore, malgré les bonnes récoltes des dernières années, les augmentations des aides et les diminutions des gages de certains des officiers royaux, dont ceux de finance[5]. Le peuple déjà lourdement taxé, puisque la taille pour l’année 1534 s’était élevée, malgré la paix, à 3 600 000 livres, il se tourna à nouveau vers son Eglise. Mais, cette fois, il ne s’attaqua pas à ses trésors, ni ne lui imposa un subside extraordinaire : il alla plus loin. Il ordonna tout bonnement la réquisition de ses biens temporels. L’ordonnance fut signée le 12 février 1535. L’argument officiel fut la guerre contre Soliman II. François Ier annonçait que l’empereur préparait une grande flotte pour aller combattre le Turc et son capitaine Barberousse sur leurs terres, avec l’objectif de « conquérir le royaume de Tunice », mais Soliman II faisait de même, et chacune de ces armées pouvait se retourner contre la France. Pour ces motifs, le roi se devait de se préparer à la protéger. Le peuple étant déjà surchargé et la noblesse donnant son sang, il était logique que l’Eglise, pour le soulagement du peuple, participe à la défense non seulement de la France, mais aussi de la foi chrétienne. Certes, elle venait de s’acquitter d’une double décime, mais les sommes recueillies étaient insuffisantes. Aussi un effort supplémentaire lui était demandé, « au plus grand regret et déplaisir » du roi. François Ier imposait la saisie d’un tiers des biens temporels des chapitres, collèges et communautés, la moitié de ceux des évêchés, archevêchés, abbayes, prieurés, couvents et commanderies. Ces biens seraient donnés en ferme et les revenus – un tiers pour les premiers et la moitié pour les seconds – seraient versés au Trésor du roi[6]. En fait, et comme souvent alors, de nombreux aménagements furent acceptés et après négociations la

confiscation se mua en un don gratuit équivalant à une triple décime, à condition, pour limiter les frais, que les demandeurs fassent porter eux-mêmes les sommes au Trésor du Louvre[7]. Le diocèse de Paris, l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et tout le clergé de Provence, entre autres, bénéficièrent de ce compromis[8]. Le 24 février 1535, pour financer l'équipement de ses légionnaires, le roi faisait lever une taxe de 30 000 livres en Normandie. Une taxe qui fut étendue partout où une légion avait été formée[9]. D'autres impôts extraordinaires servirent à l'approvisionnement en munitions. Ainsi celui demandé au peuple de Provence était pour acheter 80 milliers de grosses poudres, 12 milliers de poudre grenue et un millier de poudre d'amorce[10].

La guerre était imminente et en cette fin d'hiver 1535 François Ier ne se dissimulait plus. Outre l'envoi à Lyon d'Antoine de Lameth, général des Finances, pour discuter de l'appointement des confédérés dans un proche avenir[11], il demandait dans le Languedoc une levée de 500 hommes, en plus de la légion[12]. D'autres, au nombre de 1 500, furent dispersés dans les villes frontières, de Bayonne à Narbonne[13]. Les fortifications de Marseille et de Toulon furent réparées et deux garnisons de 1 000 hommes y furent jetées[14]. Les efforts se portèrent également dans le nord du royaume. Afin d'armer convenablement Françoise-de-Grâce, où il faisait construire 13 vaisseaux et galères[15], François Ier y fit apporter de l'artillerie de Paris et de Picardie[16]. Une artillerie qu'il souhaita plus nombreuse encore, puisque au printemps il commandait la fabrication de 200 nouvelles arquebuses[17].

Son projet de légions se concrétisait et le roi souhaita s'en rendre compte par lui-même. La première légion qu'il honora de sa visite fut celle de Normandie. François Ier quitta Paris après le 18 février 1535 avec son épouse, ses enfants et toute la Cour[18]. Saint-Germain-en-Laye, Mantes, La Roche-Guyon, Neubourg, Le Bec-Hellouin, Elbeuf

furent les différentes étapes du voyage qui se fit par voie d'eau. Au début du mois d'avril, la Cour se trouvait à Bourgtheroulde. Waterville et Françoise-de-Grâce furent les haltes suivantes. François Ier arriva à Rouen le 26[19]. La montre eut lieu le 30. Pour l'occasion, le roi avait mandé que soit rassemblée toute l'artillerie de Rouen. Les soldats furent passés en revue par le prince, et plusieurs spectacles de guerre furent offerts aux assistants. L'inspection de la légion normande faite, François Ier se dirigea vers la Picardie. La montre de la légion picarde fut organisée le 20 juin[20]. Les publicistes ne manquèrent pas de célébrer ces événements et décrivirent ces rassemblements avec tout l'enthousiasme qu'un peuple pouvait avoir à servir son prince et son royaume. Tous, d'une même voix, auraient clamé devant leur souverain :

> « Nous servirons le roy comme promis avons ;
> En toutes ses affaires, jamais ne luy fauldrons. »

Puis ils évoquèrent le roi, toujours présenté comme un prince plein de prouesses, qui aurait fait l'admiration des hommes rassemblés devant lui, prêts à mourir pour qu'il soit encore vainqueur[21]. Cette revue, qui paraissait déjà être une fête, fut agrémentée d'autres spectacles. Les dames étaient présentes. Il fallut montrer sa vaillance. Les capitaines de la légion de Picardie auraient fait ce jour-là merveille, et une fausse guerre fut jouée pour le plaisir[22]. Une démonstration de bravoure et de sentiment monarchique qui aurait ému les Normands. Pour prouver qu'ils n'étaient pas moins courageux ou patriotes que leurs compères, ils leur firent réponse écrite. Des propos qui ne disaient pas autre chose que les enthousiastes Picards sur le comportement des hommes, fiers d'être devenus des soldats du roi[23].

Alors que François Ier prenait la route de Reims pour passer en revue ses légionnaires de Champagne-Bourgogne – montre qui eut lieu le 6 août[24] –, assurant ainsi à tous les observateurs étrangers non seulement la puissance de son armée mais également la richesse de son royaume, capable d'entretenir de pareils effectifs, et qu'il apprenait le décès du cardinal Duprat survenu le 9 juillet – il fut enterré le 7 du mois suivant dans la cathédrale de Sens –, une disparition qui paraît n'avoir été pleurée que par ses proches[25], le roi poursuivait sa quête d'argent. Outre qu'il faisait main basse sur une partie de l'héritage de son très riche chancelier[26], il demandait à ses bonnes villes de verser leurs deniers communs, généralement employés à aider les pauvres et à rénover les lieux publics des cités, au Trésor du Louvre en vue de fortifier les places près des frontières[27]. Avec ses conseillers, il s'attaqua également à ceux qui étaient officiellement exonérés de taille, les gens d'Eglise, la noblesse, les membres du Parlement et les écoliers, qui furent dès lors imposés sur leurs biens ruraux[28]. Enfin, de nouveaux règlements pour la gabelle étaient institués, impliquant une augmentation du montant global de celle-ci[29]. A la fin du mois de septembre 1535, alors que le nouveau montant de la taille était annoncé, s'élevant à 4 200 000 livres, soit une crue de 600 000 livres par rapport à l'année précédente[30], François Ier promulguait l'ordonnance décrétant que le produit des amendes, forfaiture, confiscation de biens et deniers casuels dépendant du domaine fût investi dans les réparations des fortifications des places frontières[31].

Tendre la main au sultan

Pendant que François Ier tentait de plaire aux protestants allemands et suisses pour fortifier ses positions contre l'empereur tout en faisant incarcérer ceux qui, en France, souhaitaient la Réforme pour convenir au pape, et qu'il réarmait son royaume en vue d'une expédition sur Milan dès que Sforza aurait rendu son dernier souffle, envisageant en même temps la reconquête de Gênes, il poursuivait ses relations avec l'Empire turc.

La rencontre, au Puy-en-Velay, avec l'un des envoyés de Barberousse avait renforcé les relations entre les deux hommes. La démonstration d'amitié de l'été 1533 avait permis l'envoi d'un agent secret, peut-être Séraphin Gozzo, auprès du corsaire[32], puis du grand vizir Ibrahim Pacha à Alep. Là avait peut-être été conclue une trêve marchande de trois ans, destinée à masquer un rapprochement plus politique[33]. Parallèlement, Barberousse avait obtenu des subsides et des vaisseaux de Soliman II pour agir en Méditerranée occidentale. Après plusieurs intimidations sur les côtes napolitaines, le corsaire s'était rabattu sur Tunis et l'avait conquise, chassant Moulay Hassan. Peu après cette victoire, une nouvelle ambassade était dépêchée auprès de François Ier. Le 14 octobre 1534, elle débarquait à Marseille tout à fait officiellement. Rassemblant une dizaine de personnes, elle fut acheminée auprès de la Cour alors à Châtellerault. C'était la mi-novembre. Elle fut témoin de l'affaire des Placards et accompagna le roi à Paris pendant tout le mois de décembre. Seul le Bourgeois de Paris, dans son *Journal*, expliqua sa venue. La rumeur affirmait que Barberousse et son fils avaient l'intention de se faire baptiser et qu'ils avaient envoyé cette ambassade auprès du souverain pour faire alliance, une alliance qui devait se conclure par un mariage avec une fille du royaume pour l'un des deux. Une telle proposition ne pouvait se refuser et il était dès lors normal qu'un envoyé du roi se rende à

Constantinople pour conclure ce projet. L'homme se nommait Jean de La Forest[34].

Cet abbé de Saint-Pierre-le-Vif fut le premier ambassadeur français à résider dans l'Empire turc. Outre qu'il fut un des rares hellénistes français de l'époque, sa position d'ecclésiastique pouvait être rassurante pour les alliés du roi[35]. Son ordre de mission lui fut donné par Antoine Duprat le 11 février 1535. Il devait remercier Barberousse de son ambassade et l'assurer que les trêves signées au sujet du trafic maritime entre la France et l'Empire turc seraient publiées. Puis il lui parlerait politique. Il annoncerait le projet de François Ier d'envahir l'été prochain Gênes par la terre, en passant par le duché de Savoie, dont le duc détenait « injustement » une partie de l'héritage maternel du Français. Il prierait en conséquence Barberousse d'agir en même temps, sur mer, en attaquant la Corse et les autres places des Génois, jusqu'à leur entière soumission. Pour le soutenir dans son entreprise, François Ier proposait d'équiper une flotte de 50 voiles qui aideraient au ravitaillement de ses galères. Cette destruction de Gênes aurait évidemment des conséquences sur la puissance de Barberousse, puisqu'il consoliderait ainsi sa position tant à Alger qu'à Tunis, sans parler du service qu'il rendrait à son maître Soliman II. A celui-ci, La Forest devait affirmer le souhait de François Ier : faire avec le sultan une paix universelle. Il assurerait que le roi du Portugal, le pape, Henry VIII et Venise partageaient déjà cet espoir. Evidemment, Charles Quint pourrait les rejoindre, mais seulement après avoir rempli plusieurs conditions : restituer au roi de France Milan, Gênes et Asti, ainsi que le ressort et la souveraineté de la Flandre et de l'Artois, en somme ce que le roi avait perdu lors de la paix de Cambrai. Il serait obligé aussi de laisser Jan Zápolya devenir le paisible possesseur du royaume de Hongrie. Si l'empereur refusait, il lui serait fait la guerre. Celle-ci étant fort probable, La Forest devait

demander au sultan un secours financier après avoir détaillé les forces françaises, en hommes et en alliances. Il annoncerait le chiffre d'un million en or. Il devrait également faire état du plan d'attaque de François Ier. Le roi provoquerait Charles Quint par la terre, alors que Barberousse engagerait les combats par la mer. Il préciserait que le capitan pacha devait se rendre maître de la Sicile et de la Sardaigne afin d'y établir pour roi le personnage que La Forest aurait charge de nommer de vive voix (mais que le texte ne cite pas. Personnage qui pourrait être le roi de France ou un de ses alliés), lequel pour ses terres payerait tribu au sultan et serait à sa dévotion. Si Soliman II refusait de participer par l'argent, l'aide pourrait être militaire. Dans ce cas, La Forest aurait pour mission de le convaincre d'attaquer non pas la Hongrie, mais l'Italie, par le royaume de Naples[36].

Parti de Marseille[37] au mois d'avril 1535, La Forest arriva à Tunis quelques jours plus tard, puis fut conduit à Istanbul sur une galère du corsaire. Les négociations prirent du retard. Soliman II avait engagé une guerre en Perse. L'aventure fut un échec pour le sultan. Les premiers pourparlers avec l'ambassadeur durent commencer vers décembre 1535 ; ils aboutirent à un traité en février 1536[38].

Les mots avant les armes

Dans le même temps, les rapports entre le roi et l'empereur se dégradaient. La première attaque fut lancée par le Français, dans sa lettre datée du 1er février 1535 adressée aux princes allemands. Courroucé par ces propos qu'il avait jugés calomnieux, Charles Quint voulut y répondre. Le seigneur Du Roeulx lui prêta sa voix, et peut-être sa plume, puisque ce fut le capitaine qui fut chargé de diffuser en Germanie la version impériale. Malgré les défenses de François Ier,

l'empereur soutenait l'existence de relations entre le Français et le Turc, comme d'une d'alliance militaire fomentée contre lui pour réduire sa puissance. Il dénonçait le rapprochement de François Ier avec Barberousse, dont les navires ne cessaient d'agresser ses pays. Cette politique, Charles Quint en était convaincu, était conduite par le désir effréné de François Ier de recouvrer le duché de Milan, un désir qui, depuis vingt ans maintenant, avait été cause de tous les maux de la chrétienté. Lui, comme d'habitude, ne souhaitait que la paix et son attitude à l'égard de François Ier aurait été, évidemment, bienveillante. Récemment encore, n'était-il pas ouvert aux propositions matrimoniales du Français ? Ne lui avait-il pas offert de l'indemniser pour le duché de Milan, par une rente viagère pour lui et ses fils, alors que rien ne l'y obligeait ? Des propositions que François Ier avait rejetées d'un revers de main. Le roi de France n'était pas seulement un menteur, il était aussi un tyran et toute la Germanie devait s'en méfier[39].

Pourtant, aucun des deux ne voulait être celui qui déclencherait les hostilités. Certes, François Ier cherchait à renforcer ses liens avec Henry VIII en provoquant une rencontre à Calais entre le duc de Suffolk et deux de ses plénipotentiaires, l'amiral Chabot de Brion et Guillaume Poyet, pour confirmer les traités anciens[40], et, afin d'entretenir ses liens avec les princes allemands, il envoyait Guillaume Du Bellay payer les pensions de quelques-uns[41]. Mais il croyait aussi convaincre l'empereur par une solution à l'amiable du problème qui les opposait : l'attribution du duché de Milan, après la mort de Sforza. Sinon, pourquoi aurait-il favorisé une rencontre entre la reine de France, Eléonore d'Autriche, et sa sœur Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas de l'Empire ? Le lieu choisi avait été Le Cateau-Cambrésis. L'entrevue se déroula fin septembre, début octobre 1535 et l'amiral Chabot de Brion fut de la partie[42]. Elle ne

donna rien et la propagande comme les historiens l'oublièrent. Charles Quint n'avait finalement rien voulu concéder. Le succès militaire qu'il venait de remporter le lui permettait.

En effet, depuis la fin de l'année 1534, l'empereur avait rassemblé ses navires et fait lever plusieurs milliers d'hommes pour partir à la guerre. Cette guerre, il s'en justifia au printemps suivant dans son discours adressé à l'Empire. Elle n'était pas conduite contre le roi de France, quoique celui-ci le laissât supposer, mais contre Barberousse. Il s'agissait donc d'une guerre juste puisqu'elle avait pour but de défendre son peuple contre le corsaire musulman. Pour atteindre la puissance de son ennemi, Charles Quint avait décidé de lui reprendre Tunis. Il avait quitté Barcelone le 10 juin 1535 pour la Sardaigne, où il avait concentré ses forces à Cagliari, puis il s'était dirigé vers l'Afrique. Le fort de La Goulette, qui protégeait le port de Tunis, fut pris le 14 juillet. Les combats furent violents, les morts nombreux, mais Barberousse fut mis en fuite et Tunis reprise le 21[43]. L'empereur rétablit Moulay Hassan en son pouvoir, ne conservant que La Goulette pour assurer la sécurité du territoire[44]. Cette victoire eut un retentissement immense dans la chrétienté. Le récit de l'aventure fut publié en plusieurs langues. La propagande impériale reparla de monarchie universelle, de l'ultime croisade qui aurait enfin commencé et les prophéties qui annonçaient ce merveilleux monarque furent à nouveau imprimées.

Lorsque Charles Quint mit le pied en Sicile, le 20 août, tout était envisageable. Porté par une aura messianique, aucun prince chrétien ne pouvait sérieusement tenter de se mesurer à lui dans l'immédiat. En outre, l'empereur était susceptible d'imposer à Paul III le concile qu'il réclamait depuis des mois. Il pouvait aussi reprendre les armes et la mer pour courir jusqu'en Grèce, prête à la révolte, voire atteindre Constantinople comme le souhaitait le pape[45]. Mais la

bataille de Tunis avait été rude. Les pertes humaines avaient été nombreuses et les rescapés étaient épuisés. Charles Quint manquait aussi d'argent et de moyens, tant en hommes qu'en matériel, pour être victorieux de nouveau, sur mer ou sur terre. Par ailleurs, Barberousse n'avait pas été détruit. Il fut même si peu affaibli que, durant les mois d'août et de septembre 1535, ses lieutenants molestèrent les populations des Baléares et portèrent la terreur dans les îles de Sardaigne et de Corse. Bien que partout dans l'Empire, en Italie et en Espagne on chantât son succès et que ses thuriféraires l'imaginassent bientôt à Jérusalem, Charles Quint en était déjà réduit à la défensive. Finalement, il gagna Naples à l'automne et y demeura. Une position qui lui permettait aussi d'intimider le roi de France, qui persistait dans ses volontés, bientôt encouragées par un événement très attendu.

XXXV

La mort du dernier duc de Milan

Francesco Sforza décéda dans la nuit du 1er au 2 novembre 1535, des suites de sa très longue maladie. François Ier apprit la nouvelle le 12 ou le 13 novembre, par le marquis de Saluces. Charles Quint en fut informé le 14, par un envoyé d'Antonio de Leyva. Cette mort allait remettre en cause la paix qui régnait entre les pays chrétiens depuis Cambrai. Les mots que le cardinal Du Bellay adressa au roi pour confirmer la nouvelle ne laissaient aucun doute à ce sujet : « Chascun est escoutant et considérant ce qu'il adviendra de ceste mort du duc de Milan, jugeant qu'elle doit estre celle qui, ou par doulceur ou par rigueur, mectre une finale résolution aux affaires non seulement d'Ytalie, mais de toute la chrétienté[1]. »

L'invasion de la Savoie

L'intuition de l'homme d'Eglise était bonne. Aussitôt le décès du duc annoncé, les noms de plusieurs prétendants furent avancés : Gian-Paolo Sforza, neveu du défunt, et Ferrante de Gonzague, qui avait toutes les grâces de l'empereur. Certains imaginèrent aussi qu'un des fils du roi des Romains ou du duc Charles II de Savoie puisse lui succéder[2]. L'avis du cardinal de Granvelle était autre. Il recommanda à son maître de gouverner directement le Milanais afin

de préserver sa puissance dans la péninsule[3]. Mais, pour que cela se réalise sans trop de heurts, Charles Quint devait s'autoriser quelques concessions. Il rappellerait au roi de France, qui n'allait pas manquer de revendiquer ouvertement le duché, son amitié et évoquerait le possible mariage entre Charles d'Angoulême et une des filles de Ferdinand d'Autriche afin que le Français ne cherche pas immédiatement à prendre les armes[4]. L'empereur l'écouta.

Parce que la guerre était hasardeuse et coûtait cher au royaume, François Ier, qui s'apprêtait à s'acheminer vers Lyon, accueillit favorablement la démarche de son beau-frère. Mais sa proposition, qu'il avait déjà refusée, il la rejeta encore. Selon le Français, Milan ne pouvait être donnée qu'au duc d'Orléans et à nul autre. Reste que François Ier fit quelques avancées. Il acceptait que son fils et sa bru renoncent à jamais à Florence et surtout au duché d'Urbino. Evidemment, les anciens litiges furent remis sur la table : le cas Henry VIII, le problème du concile et la menace turque. Mais Charles Quint retoqua les propositions royales le 23 janvier 1536[5]. Fâché de ce refus, François Ier, dans un courrier daté du 5 février depuis la cité du Rhône, mettait en demeure Charles Quint de laisser à son fils Henri le duché ou le menaçait de la guerre[6]. Le 21, l'empereur tenta de calmer le jeu. Finalement, il ne refusait plus de donner Milan au duc d'Orléans, il demandait seulement du temps pour étudier la question.

Par ailleurs, à la fin de l'été 1535, François Ier, qui avait déjà préparé son plan de campagne en vue de courir sur Milan dès la mort de Sforza, avait demandé à Charles II de Savoie, son oncle, l'autorisation de laisser passer ses armées par les routes du Piémont. Le duc avait refusé. De son côté, l'homme avait des vues sur la cité de Genève que le canton de Berne protégeait. Le conflit s'aggrava. François Ier intervint en envoyant Guillaume Poyet auprès de son

oncle. Le président du parlement de Paris devait recueillir les raisons du refus du duc, régler l'affaire genevoise en exigeant l'évacuation de la cité par ce même prince, et faire état des droits du roi sur certaines terres de la Savoie en vertu de son héritage maternel. Au besoin, il lui était permis de le menacer d'une invasion. Charles II ne voulut rien entendre[7]. L'occasion était trop belle. L'empereur était encore à Naples. L'armée milanaise médiocre. François Ier allait envahir les terres de son oncle.

Le duc de Savoie s'était entre-temps tourné vers son allié pour obtenir sa protection et Charles Quint avait accepté de le secourir. A la fin de l'hiver 1536, en Allemagne, alors que Guillaume de Fürstenberg levait 25 enseignes de lansquenets pour le roi de France afin de les conduire dans le Lyonnais et aider à l'invasion du duché de Savoie, l'empereur commandait dans le Tyrol des troupes pour protéger le Milanais et la Savoie des Français. Ce ne fut pas tout. Le même donna ordre à Andrea Doria de réorganiser sa flotte dans le port de Gênes. Au royaume de Naples, il recruta d'autres fantassins[8]. Enfin, il reconnut Alexandre de Médicis, duc de Florence, et scella son alliance avec lui par un mariage. Le nouveau duc épouserait Marguerite, la fille naturelle de l'empereur[9]. Charles Quint ne faisait pas que secourir le duc de Savoie pour conserver Milan, il remettait sous son obéissance toute la péninsule Italienne.

Averti des préparatifs militaires en Italie, François Ier agit le premier. Il demanda à Chabot de Brion d'avancer avec son armée jusqu'aux frontières du duché de Savoie. A la mi-février 1536, l'amiral était en Bresse. Il occupa rapidement le Bugey et le Valromey, tandis que Saint Pol entrait le 23 dans Bourg-en-Bresse. Charles II de Savoie fut impuissant à combattre cette armée qui fondait sur ses domaines. Parallèlement se formait entre Grenoble et Briançon une autre armée, bien plus impressionnante, destinée à envahir le duché

de Savoie dans sa totalité : 800 hommes d'armes, 1 000 chevau-légers, 4 000 légionnaires du Dauphiné, 7 000 à 8 000 autres extraits des légions de Normandie, Champagne et Languedoc, 2 000 aventuriers français, 3 000 italiens, 6 000 lansquenets et deux parcs d'artillerie[10]. Le 9 mars, François Ier envoyait Jacques Colin auprès du duc de Gueldre pour organiser une possible déviation du conflit vers les Pays-Bas de l'Empire où les mouvements de troupes en Flandre laissaient présager la constitution prochaine d'une armée. Le 23, Chabot de Brion prenait la tête de l'armée d'invasion. La Savoie fut occupée en quelques jours. Turin, Suse et Cherivasso furent prises sans résistance[11]. Une victoire qui fut aussitôt chantée dans le royaume[12].

A la mi-avril 1536, Chabot de Brion arrivait devant la Dora Baltea, petite rivière à la limite des domaines de Charles II et du Milanais, et c'est à Savigliano qu'il établit son camp. De l'autre côté de la rivière était Antonio de Leyva, à la tête de la ligue constituée pour assurer la tranquillité de l'Italie. L'armée se tenait prête à défendre le duché de Milan comme à porter secours au duc de Savoie. Le capitaine espagnol avait avec lui une dizaine de milliers de fantassins et savait que les lansquenets demandés par l'empereur s'acheminaient vers lui depuis Trente. Un face-à-face qui laissait présager une bataille, qui n'eut pas lieu. Le temps était encore à justifier la prochaine guerre.

Des mots pour expliquer les armes

Dans une lettre datée du 8 mars 1536, François Ier se plaignait des paroles trop floues de l'empereur et n'entendait pas rompre avec ses alliés, parmi lesquels était le duc de Gueldre, avant toute négociation préalable au sujet du duché de Milan. Malgré le contexte,

Charles Quint ne répondit pas immédiatement. Pour l'obliger, François Ier envoya auprès de lui l'un de ses plénipotentiaires, le cardinal Jean de Lorraine. Celui-ci quitta la Cour le 15 avril, passa par le camp de Savigliano, parvint à obtenir de Chabot de Brion et de Leyva une amnistie de huit jours pour permettre au cardinal de rencontrer l'empereur et être ainsi définitivement fixé sur ses intentions.

Charles Quint avait pris le chemin de Rome à la fin mars. Paul III restait réservé à son égard. S'il reprochait au roi de France son soutien à Henry VIII alors qu'il avait mis le Tudor au ban des princes chrétiens le 26 juillet précédent, et ordonné une commission pour que soit proclamée définitivement cette condamnation, il avait refusé d'imposer au roi de France une rupture publique avec le prince anglais comme le lui avait demandé Charles Quint. Par ailleurs, dans l'affaire de la succession de Milan, le pape envisageait une solution défendable : donner le duché à Charles d'Angoulême et unir le jeune garçon, qui n'avait alors que 15 ans, à la veuve de Sforza qui n'en avait guère plus[13]. Mais François Ier était loin et le pape, isolé parmi les forces de l'empereur. Aussi, lorsque Charles Quint souhaita entrer dans Rome le 5 avril 1536, Paul III ne put que le recevoir. Il admit aussi que l'empereur fasse publiquement le catalogue des reproches qu'il avait accumulés contre François Ier. L'empereur le fit le 17 et prit à témoin non seulement le pape et les cardinaux, mais aussi tous les ambassadeurs présents dans la cité pontificale.

Dans un long discours en espagnol, Charles Quint fit l'historique de ses rapports avec François Ier depuis 1515, s'attribuant naturellement le meilleur des rôles et rejetant la responsabilité de toutes les guerres advenues dans la chrétienté sur le Français. Encore maintenant, et comme il l'avait toujours prétendu, l'empereur se disait prêt à sacrifier son amour-propre et son orgueil pour obtenir le

repos universel et parvenir à une vraie paix avec François Ier. Pour cette raison et pour en finir une bonne fois pour toutes, il proposait à son adversaire deux choix. Le premier était de donner Milan à Charles d'Angoulême, mais à la condition expresse que le roi fasse évacuer son armée du Piémont et ne réclame jamais l'usufruit du duché de Milan. La réponse du souverain devait lui parvenir dans les vingt prochains jours. Si François Ier déclinait cette offre, l'empereur, toujours pour éviter de faire couler le sang d'innocents, lui proposait une seconde voie. Il reprenait l'idée de 1528 esquissée par François Ier, celle d'un combat singulier en champ clos. L'enjeu du duel serait constitué par la Bourgogne et le Milanais. Le vainqueur serait dans l'obligation de mettre ensuite toutes ses forces au service du Saint-Siège pour repousser les assauts des infidèles contre la chrétienté. En somme, ce duel montrerait à tous qui des deux adversaires était le plus grand prince chrétien et surtout lequel des deux Dieu avait choisi pour protéger la chrétienté, puisque cette justice était en Son total pouvoir. Ce duel serait également plus valable que le précédent puisqu'il aurait été admis par le pape[14].

Ce discours qui exprimait le désir évident de Charles Quint de rompre avec François Ier fut publié et traduit en italien et en français. Les lettres que le Français lui aurait adressées au sujet de la succession de Milan, ainsi que ses propositions et les refus du roi furent également imprimés, faisant encore passer François Ier pour un homme peu fiable et obstiné à la guerre[15].

Le 24 avril, alors que Paul III montrait publiquement son intention de ne pas intervenir dans le conflit qui opposait les deux princes, laissant à Dieu le choix de décider du vainqueur[16], le cardinal de Lorraine rencontrait Charles Quint, arrivé à Sienne. L'ambassadeur français, qui avait attendu trois jours cette entrevue, tenta de justifier la position royale. L'empereur se borna à offrir la session du Milanais

à Charles d'Angoulême et refusa tout le reste. La tentative de conciliation était un échec. Lorraine partit pour Rome, espérant contraindre le pape à prendre parti pour François Ier. Celui-ci persista dans sa neutralité[17]. Au même moment, les lansquenets se joignaient aux troupes de Leyva et Charles Quint reprenait sa route vers le Milanais.

L'amnistie demandée par les Français avait été une erreur. Elle avait permis à l'armée impériale de s'étoffer considérablement en toute tranquillité, de sécuriser les vallées du Pô et du Tessin, et donc de neutraliser les bénéfices de l'offensive royale en s'interdisant une conquête aisée du Milanais. A l'expiration de la trêve, le 18 avril, Leyva, pressé par Charles II de Savoie, avait avancé son camp jusqu'à Chivasco. Le 12 mai, il était à Settimo. Mais Leyva tomba malade. Les manœuvres furent interrompues.

Dans le Lyonnais, François Ier, averti de l'échec de son ambassadeur et du contenu du texte du 17 avril par son plénipotentiaire à Rome, voulut y répondre point par point. Deux textes furent rédigés. Le premier le fut au nom du roi et était adressé au pape et à ses cardinaux. Jean Du Bellay en fut la plume. Un double fut envoyé à Henry VIII et aux autres alliés du Français[18]. Outre la réfutation de l'interprétation de l'exposé historique, François I^er^offrait au pape de montrer ses titres de propriété sur la Savoie et de rendre ce qui ne lui revenait pas. Au sujet du duel, il objectait : « Nos épées sont trop courtes pour nous combattre de si loin. » Mais, si les armées se rapprochaient et que l'empereur persistait dans son dessein, « il tâchera de lui donner satisfaction ». Il se déclarait innocent de l'ouverture de la guerre et terminait par une phrase méprisante : « Quant ce que l'empereur a déclaré depuis m'avoir dit aucune chose pour me taxer et blasmer, et par ses lettres

n'avoir entendu la paix pour rompue, c'est chose dont je suis très aise[19] ! »

Le second était un imprimé à l'adresse du peuple de France, une lettre qu'un Français écrivait à un Allemand, soutien de l'empereur. L'auteur reprenait toutes les affirmations de Charles Quint et les contredisait par d'autres, celles qui étaient défendues par François Ier : la validité de l'investiture de 1509 accordée par Maximilien Ier à Louis XII, le refus de la restitution de la Navarre à Henri d'Albret, et ses droits légitimes sur plusieurs terres du duché de Savoie. Il dénonçait la tyrannie de l'Autrichien par sa volonté de réduire les libertés allemandes, et son ambition de l'étendre sur toute la chrétienté. Enfin, il s'interrogeait sur la grandeur supposée de cet empereur, son humanité, rappelant que Charles Quint avait expédié aux galères les serviteurs des enfants de France. Il le renvoyait à ses contradictions dans ses critiques sur les liens tissés entre François Ier et Barberousse puisqu'il avait été le premier, avec son frère Ferdinand, à signer une paix officielle avec Soliman II. Tous les Allemands devaient le savoir : Charles Quint était un homme mauvais. Voleur, il était aussi cruel, capable de maltraiter des enfants et de laisser périr des prisonniers[19].

Cet appel à l'opinion des princes et du peuple était le signe avant-coureur de la rupture. Elle n'eut lieu qu'à la fin juin 1536, un temps qui permit aux deux parties de parfaire leurs défenses et de tenter encore, par la diplomatie, non plus de retarder le conflit, mais de rompre les alliances de l'un et de l'autre. Ainsi Henry VIII fut sollicité autant par le Français que par l'Autrichien. Le premier réactiva l'idée d'un mariage entre son puîné et Mary d'Angleterre, le second lui proposa le Milanais[20]. En mai, Guillaume Du Bellay partit en Germanie pour dissuader les princes catholiques ou protestants de soutenir la cause de Charles Quint et apporta l'argent nécessaire à

Guillaume de Fürstenberg pour lever au profit du roi d'autres contingents de lansquenets. Dans la confédération suisse, c'était l'ambassadeur ordinaire du roi, Daugerant de Boisrigault, qui, soutenu par les seigneurs d'Yzernay et de Beauvais, confirmait les alliances et demandait des hommes[21].

La guerre aux portes du royaume

C'est au retour du cardinal de Lorraine en France que le plan royal fut arrêté[22]. L'effort principal se porterait là où se trouverait l'empereur. Sauf que les hommes du roi ignoraient encore quel serait son objectif premier : libérer la Savoie ou forcer les frontières du royaume ? Charles Quint était arrivé dans la plaine du Pô à la fin du mois de mai 1536. Le 24, il logeait à Alexandrie où il rencontra Andrea Doria, qui eut ordre de réunir tous ses navires dans le port de Savone. Le 26, il était à Asti et organisait la jonction de ses hommes avec ceux de Leyva. Depuis son départ de Naples, l'empereur avait rassemblé autour de lui 11 000 lansquenets, 7 000 Italiens, 2 000 Espagnols et les bandes qui avaient survécu à l'expédition d'Afrique, soit au total près de 40 000 fantassins[23]. Mais les Français croyaient en leur stratégie. Ils avaient dispersé une partie des troupes de l'armée d'invasion de Savoie dans les villes « défendables » (Turin, Fossano et Coni) et amassé assez de vivres et de munitions pour résister à de longs sièges. Quant aux autres forces, elles s'étaient retirées dans les montagnes pour garder, entre Pignerol, Vigone, Villa Franca et le mont Genèvre, les passages des Alpes. Les commandait un des protégés du grand maître de Montmorency, Jean de Humières, nommé le 30 mai lieutenant général du Dauphiné[24].

Même si une attaque sur la frontière espagnole était peu probable, elle fut tout de même sécurisée par un renfort de 4 000 hommes de pied et Henri d'Albret, roi de Navarre, en fut désigné le chef. La frontière du Nord et du Nord-Est était plus exposée. Les capitaines qui avaient su la garder dix ans plus tôt y furent à nouveau envoyés. En Picardie commanderait le duc de Vendôme, assisté du frère du grand maître, le seigneur de Rochepot, et en Champagne le duc de Guise, soutenu par le seigneur de Fleurange. Les villes de Montreuil, Thérouanne, Rue et Doullens furent choisies pour villes de garnison. Durant tout le mois de mai, soldats, munitions et nourriture y furent rassemblés. Une partie des légions de Picardie et de Champagne, avec près de 15 000 aventuriers, furent conduites près de la Somme pour bloquer les passages de Ray, Clusieux et Sailly. Des précautions utiles. Nassau et Buren, assistés d'Adrien Du Roeulx et de son père Philippe d'Aerschot, étaient déjà près d'Arras, avec autour d'eux une armée de plus de 30 000 hommes.

Début juin, et comme cela avait été envisagé dans le royaume, les Impériaux se préparaient à faire le siège de Turin où Claude d'Annebault et Charles de Coucis, sieur de Burie, s'étaient enfermés avec 4 000 légionnaires, sans compter les aventuriers français et les fantassins italiens. Devant une telle défense, les hommes de l'empereur rebroussèrent chemin, ne laissant devant la ville que 12 000 à 13 000 soldats pour maintenir la pression. Ce fut finalement sur Fossano qu'ils concentrèrent leurs efforts. Antoine de Montpezat et Charles de Tiercelin la défendaient avec 2 000 légionnaires, 500 Gascons et autant d'Italiens. Le siège fut rude, tellement que le 24 juin, sans plus de moyens, Montpezat s'engageait à rendre la ville avant le 4 juillet s'il n'était pas secouru. Ce qu'il fit. Entre-temps, Coni avait elle aussi été soumise, mais pas par la force. Le marquis de

Saluces, qui devait la garder pour le roi, avait abandonné son service, pour des raisons toujours obscures, et livré la cité à l'empereur[25].

Au début juillet 1536, les Impériaux avaient bien manœuvré. Ils occupaient toute la plaine piémontaise ainsi que les pays de Mondovi et de Tende. Seule Turin résistait. La première ligne de défense française était rompue.

Pendant ce temps, Jean de Humières s'était installé à Embrun et avait fait occuper les places les plus solides de la vallée de la Dora Riparia, au sud, à celle du Mont-Cenis, au nord. Parallèlement, et en raison de la défection de Saluces, plusieurs bandes conduites par le seigneur de Bonneval et Gianpaolo Da Ceri, fils de Renzo, étaient rapatriées et mises à la disposition du comte de Tende en Provence[26]. Le 20 juin, la seconde ligne de défense était prête à accueillir l'ennemi. Quant à l'armée impériale, elle poursuivait sans encombre la conquête du sud du Piémont. Après la reddition de Fossano, l'occupation de Coni, Saluces, Mondoni et Tende, elle se concentra à Savigliano, où Charles Quint établit son camp[27]. L'affrontement était imminent. La dernière tentative de paix du pape par l'envoi de deux émissaires, le cardinal Mario Caracciolo à Charles Quint, le cardinal Agostino Trivulzio à François Ier, avait échoué[28]. L'empereur accepterait de discuter avec le roi de France seulement après que celui-ci eut fait évacuer la Savoie et offert un dédommagement financier, tant au duc qu'à lui-même, pour les frais occasionnés. Quant à François Ier, campant sur ses positions au sujet du Milanais et ayant décliné le duel, il lui paraissait évident que le conflit ne pouvait se régler que par l'affrontement guerrier. L'armée de Flandre fut la première à entrer en action début juillet, et le château de Hondecourt fut sa première prise dans le royaume[29].

Dans le Sud, les événements furent plus lents. Le choix d'envahir le royaume ne fut arrêté que le 13 juillet[30]. L'armée impériale

emprunterait la route la plus au sud, celle du littoral, celle que le connétable de Bourbon avait utilisée douze ans plus tôt, parce que la moins bien défendue. En plus du soutien fidèle d'Etienne Grimaldi, son allié depuis 1524[31], Charles Quint bénéficiait du secours des navires d'Andrea Doria, qui serviraient d'escorte et d'auxiliaires par la mer.

Cette attaque du royaume ne parut pas émouvoir le grand maître, qui le 14 juillet avait reçu du roi le pouvoir de conduire l'armée[32]. Dans une lettre à son frère, il déclarait : « Si l'empereur s'efforce de nous courir sus en quelque endroit que ce soit, ayant le dict seigneur (François Ier) partout si bons et vertueux personnages, nous ferons un bon et louable effort et tel que sera assez suffisant pour une autre fois faire bien penser ledict empereur à venir si légèrement assayllir ung roy de France en ses pays[33]. »

Des paroles confiantes dont le seigneur de Rochepot, dans le Nord, avait sans doute besoin. L'armée de Flandre poursuivait sa progression. Après avoir conquis Bray sur la Somme, les hommes de l'empereur attaquèrent Saint-Riquier et Guise. Les capitaines du roi se défendirent, bloquèrent leur avancée vers Maroilles, au-delà de l'Oise. Un succès éphémère puisque Nassau et Buren y revinrent avec davantage d'hommes, et occupèrent Guise le 6 août[34]. Moins défendable que Saint-Quentin, Péronne fut leur prochain objectif. Fleurange s'y enferma avec plusieurs centaines d'hommes d'armes et un millier de fantassins, qui venaient s'ajouter aux hommes de Jean d'Estournel, capitaine de la place. Le siège débuta le 12 août 1536.

Pendant qu'une guerre de siège se mettait en place en Picardie, Anne de Montmorency, en Provence, organisait la défense. L'idée n'était pas de chercher l'affrontement mais de créer une sorte de ligne défensive, en fer à cheval, et d'y enfermer l'armée de l'empereur. Maintenant fixé sur la route choisie par Charles Quint, Montmorency,

alors que le roi continuait à demander aux cantons et à ses alliés allemands des hommes de pied pour le secourir, fit descendre toutes les troupes disponibles de Savoie et du Dauphiné vers Avignon, qui, malgré sa neutralité, fut occupée au début du mois de juillet. La cité fut même choisie pour devenir le centre des opérations françaises dans le Sud. Montmorency y arriva le 25, avec plus de 20 000 hommes[35]. D'autres villes comme Aix, Arles et Marseille devaient faire partie du dispositif de défense et être également approvisionnées en hommes, munitions et vivres. Mais le plan dut être modifié, notamment pour Aix. Après la visite éclair du grand maître à la fin juillet, il fut décrété qu'elle ne pouvait résister longtemps à un siège. Finalement, il fut jugé inutile de la défendre et elle fut abandonnée. La ligne de défense serait donc reportée au Rhône et à la Durance. Aix fut ainsi, en moins de six jours, vidée de ses habitants et de ses vivres. Hommes et troupeaux trouvèrent refuge soit à Marseille, soit en Avignon[36]. Les populations furent obligées d'aider à la destruction de leurs biens. Aix ne fut pas un cas isolé. Grasse, Callas, Carcès, Digne, Brignoles, Luc, Tretz furent aussi brûlées ou ruinées en partie, les moulins et les granges détruits, les réserves de vin saccagées, les champs incendiés. Seuls les vignes et les arbres fruitiers, car plus longs à détruire puis à repousser, furent épargnés[37]. La première semaine d'août, la destruction systématique de l'espace concentré entre Rhône et Durance, à l'exclusion de Marseille, Arles, Bouc, Tarascon et Beaucaire, avait été accomplie. La Provence était en feu, par l'action des Français.

Les cités qui entouraient cet espace saccagé furent fortifiées, Arles et Marseille plus que les autres. Antoine de La Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux, rejoint par Antoine de Montpezat, revenu du Piémont sans gloire, tenait la cité phocéenne avec environ 600 hommes d'armes, 6 000 à 7 000 hommes de pied, plus quatre

enseignes d'Italiens et les galères que Saint-Blancart contrôlait[38]. Arles était défendue par le prince de Melfi. Montmorency y mit 130 hommes d'armes supplémentaires et 4 000 légionnaires, et compléta l'arsenal de la ville par l'artillerie venue d'Aix[39]. Quant à Avignon, le grand maître y fit bâtir un camp clos par un fossé, profond et large, dans la plaine, à proximité de la Durance, entre l'abbaye de Saint-Véran et Montfavet. Les pionniers et les soldats y travaillèrent encore tout le mois d'août. L'ouvrage aurait fait l'admiration de tous, au moins de Marguerite de Navarre, qui, le visitant, écrivit à son frère : « C'est la plus nette place, fut-ce ung cabinet, que je vis oncque remplie de plus beaux hommes, en très grand nombre, les milleurs visages, les milleurs propaux (propos) monstrant l'envie qu'ils ont de vous faire service qu'on scaurait souhaiter[40]. »

Depuis le début des hostilités, François Ier était resté à l'arrière, avec ses enfants. Les affaires de l'Etat continuaient à être gérées par lui et son conseil. Mais il était difficile au roi de ne pas se montrer près des lieux où devaient se dérouler les combats. Aussi, début août, il prit la route avec ses garçons et sa suite. Le 4 août, il était à Vienne. Le 8, il entrait dans Valence. Il n'alla pas plus loin. Il fut rejoint par 5 500 confédérés, 6 500 autres fantassins et de l'artillerie. Une réserve en cas de besoin.

Si le roi de France se montrait particulièrement discret, ne cherchant pas vraiment à s'exposer dans les lieux susceptibles d'être dangereux pour sa personne, Charles Quint n'eut pas la même prudence.

L'invasion de la Provence

En compagnie de Leyva, toujours malade, l'empereur avait mis en branle son armée après le 14 juillet 1536. Les gens du bagage et de l'artillerie avaient embarqué sur les navires de Doria[41]. Charles Quint franchit le Var le 25 juillet[42]. Il avançait vers Cannes et Fréjus, alors que Doria battait la côte de ses canons et devenait maître de tout le littoral jusqu'à Hyères[43]. A Fréjus, le 1er août, l'empereur passait en revue ses soldats[44] : 50 enseignes allemandes de 500 hommes chacune, 10 000 Espagnols et autant d'Italiens, auxquels il fallait ajouter plus de 5 000 hommes d'armes et de chevau-légers venus de Flandre sous le commandement de Maximilien d'Isselstein. Au bas mot, l'armée de l'empereur rassemblait maintenant plus de 55 000 gens de guerre, sans compter ceux des navires de Doria. Comme François Ier en 1524 lors de son départ pour l'Italie, il s'était entouré de ses meilleurs chefs de guerre : le marquis Del Vasto, Alfonso d'Avalos, Louis de Bavière, le duc d'Albe, Ferrand de Tolède, et Ferrante de Gonzague. François de Saluces et Charles II de Savoie étaient du nombre. Les chevau-légers de Ferrante de Gonzague marchaient en tête.

Le 2 août, les Impériaux prenaient la direction de l'ouest, par la vallée de l'Argens, vers Le Luc, Brignoles, Tourves et Saint-Maximin. Parce que la zone venait d'être abandonnée, ils n'y rencontrèrent aucune résistance. Le seul fait d'armes fut une escarmouche provoquée par René de Montejan autour de Brignoles, qui s'acheva par de nombreux morts du côté français et un fiasco. Capturé, Montejan fut envoyé en prison à Mantoue[45].

C'est à Brignoles justement que Charles Quint arrivait le 8 août[46]. Le 13, il entrait dans Aix. La ville finit d'être pillée par les Impériaux et le palais du roi, siège du Parlement, fut incendié. En même temps, Andrea Doria emportait la grosse tour qui défendait l'accès à la rade de Toulon, qui fut investie et pillée[47]. Un début de conquête aisée qui

fut bientôt contrarié. En effet, Charles Quint se trouva rapidement confronté au même dilemme qui avait fait hésiter le connétable de Bourbon douze ans plus tôt : provoquer la bataille en s'avançant plus au nord, ou tenter d'assurer ses arrières en s'emparant de Marseille. Parce qu'un détachement impérial avait pris la route de Salon, Montmorency avait fait, à la hâte, renforcer Béziers et Montpellier. Devant Arles, les Impériaux ne tentèrent rien, se bornant à occuper les plateaux de Vitrolles, Berre, Lambesc et Rogne[48]. Finalement, le siège fut préféré à la bataille. Charles Quint se présenta devant les murs de Marseille. L'idée était d'assommer la ville tant par terre que par mer. Mais le projet capota. Les navires de Doria étaient en retard et la position trop fragile pour y demeurer longtemps. Finalement, le 19 août, Charles Quint se retirait. C'était le premier échec de l'empereur depuis le début de sa campagne contre le roi de France[49].

Lors de leur remontée vers Aix, les Impériaux s'emparèrent de Jouques, de Peyrolles et du Puy-Sainte-Réparade[50]. Le Pertuis résista. L'orage qui s'abattit sur la région fit grossir le lit de la Durance. Des difficultés semblables furent rencontrées à Sisteron et à Lourmarin.

Depuis quinze jours au camp d'Aillance, et alors que les Français ne prenaient aucune initiative, il paraissait impossible à Charles Quint de faire bouger les lignes qui l'entouraient. A cette situation vinrent rapidement s'ajouter des problèmes de subsistance. Les terres ravagées ne fournissaient en abondance que des fruits sur l'arbre et des raisins encore verts. La destruction de la plupart des moulins rendait impossible la transformation des blés transportés en farine par les convois impériaux. Les hommes durent rapidement se contenter d'une bouillie de blé concassé. La dysenterie et la fièvre gagnèrent le camp. D'autres maladies furent provoquées par la promiscuité, le manque d'hygiène et la chaleur qui avait envahi tout le royaume[51]. Pour mettre fin à cette situation qui pouvait s'aggraver,

une tentative de débarquement de Doria au Canet fut soutenue par 600 chevau-légers et 7 000 à 8 000 hommes de pied détachés du camp d'Aillance. Elle eut lieu entre le 31 août et le 5 septembre, fut un succès, mais les quantités de nourriture apportées au camp furent insuffisantes pour satisfaire durablement hommes et bêtes. Optimiste sans doute, Montmorency écrivait à Jean de Humières le 2 septembre : « La nécessité de l'empereur croist et augmente sy fort qu'il n'est pour demourer longtemps et suys adverty par mes espies (espions) et aultres sûrs advertissements qui journellement m'en viennent, qu'ilz font estat d'avoir perdu, depuis leur arrivée dans ce païs, de maladie et de faim, bien 7 000 à 8 000 hommes de guerres, dont la plupart sont Lansquenets[52]. »

Ce chiffre impressionnant correspondait à celui des pertes humaines qu'il était possible d'envisager lors d'une bataille. Etait-il vrai ? Toujours est-il que la stratégie de Montmorency paraît avoir été payante. Certes, la population de la Provence avait perdu davantage que lors d'une guerre traditionnelle, mais les vies humaines avaient été protégées. Par ailleurs, dans le camp royal, hormis lors de l'escarmouche de Brignoles et la défense de Marseille aux environs des 18 et 20 août, les pertes avaient été dérisoires. En ce début du mois de septembre 1536, la solution militaire semblait échapper à Charles Quint. Sans vivres suffisants pour poursuivre longtemps cette attente, deux possibilités s'offraient à lui : la bataille, mais ses hommes étaient épuisés, ou le repli, qu'il choisit.

La retraite

Elle fut probablement décidée le 4 septembre 1536. Ce jour-là, Charles Quint décrivait sa situation à Andrea Doria et lui faisait part

de sa résolution de reprendre le chemin de l'Italie, en empruntant la même route qu'à l'aller, afin d'être fourni en vivres par la mer le plus tôt possible. Mais cette résolution resterait secrète encore huit jours. Les mouvements dans le camp impérial devaient être imputés à une seconde tentative contre Marseille. Ainsi, Doria, prêt, pourrait faire embarquer l'artillerie et donner au gros des troupes de Charles Quint de quoi manger pour plusieurs jours[53]. Le plan fut mis à exécution et déjà les premiers fantassins quittaient le camp d'Aillance pour la cité phocéenne. L'escadre de Doria, embossée dans la baie de l'Estaque, procéda à l'embarquement des canons, mais également des prises de guerre faites dans Aix. Les Français n'entravèrent pas ces mouvements, sauf à Marseille où le 8 septembre, pendant que les galères du roi conduites par Christophe de Lubiano franchissaient les chaînes du port pour gagner le large, quelques embarcations tentèrent de gêner le transfert[54]. Le 11, le travail était achevé et les troupes de l'empereur retournaient à Aix. Le jour suivant, Doria donnait le signal à ses 36 galères, 9 nefs et 12 frégates de lever l'ancre. Le départ de Charles Quint eut lieu le 13 dans l'après-midi. Les Français, qui avaient un temps cru à une attaque possible du camp d'Avignon, n'essayèrent pas non plus de marcher à la queue de l'armée impériale, sinon en laissant courir Gianpaolo Da Ceri et Martin Du Bellay, qui ne firent guère de dégâts.

Selon ce dernier, dans ses Mémoires, le spectacle de cette retraite aurait été particulièrement désolant, comparable à la destruction de Jérusalem ou au départ des Grecs de Sicile : « Tous les chemins estoient jonchez de morts et de malades, de harnois, lances, piques, arquebuses et autres armes, et de chevaulx habandonnez qui ne pouvoient se soustenir. Là, eussiez veu hommes et chevaux tous amassez ensemble, en un tas, les uns parmy les autres, et tant de costé que de travers, les mourrans pesle mesle parmy les morts,

rendant un spectacle si horrible et piteux qu'il estoit misérable jusqu'aux obstinez et pertinax ennemis[55]. » Pour le capitaine, Charles Quint aurait encore perdu dans ce pitoyable périple entre 1 500 et 2 000 soldats[56].

Cette « horreur » fut racontée dans des textes publiés peu après le départ de Charles Quint du royaume. Ce fut par eux, et non par les propos de Martin Du Bellay, qui ne parurent qu'à la fin du XVIe siècle, que les sujets du roi purent d'abord imaginer la défaite de l'empereur. Le manque de compassion qui avait déjà été reproché à Charles Quint par François Ier lors de la mort de Louis II de Hongrie, et par ses publicistes lorsque fut évoquée la détention des enfants, réapparut ici. L'empereur n'aurait eu aucun égard pour ses hommes, qu'il aurait regardé mourir de faim sans plus de pitié que s'il avait assisté à l'égorgement d'un troupeau de brebis. L'auteur de ces lignes, l'abbé de Caprare, déclarait pour mieux convaincre son public que toutes les maisons d'Aix, mais également les puits et puis finalement tous les chemins de Provence étaient jonchés de cadavres. Quant aux vivants, ils auraient été si affamés qu'ils se seraient jetés comme des bêtes sur les dépouilles des chevaux morts, plantant leurs dents dans cette chair crue, oubliant les gens du roi qui les entouraient, plus préoccupés de se nourrir que de courir pour sauver leur vie[57].

D'autres versions nuancèrent largement ces récits catastrophiques. Il y eut d'abord la lettre de Charles Quint à sa sœur Marie de Hongrie pour la rassurer sur les rumeurs qui couraient sur son compte et la détresse de son armée : « Au regard de ma retraicte de France, quoyque les Franscois l'ayent, à leur accoustumée, déguisée, si a-t-elle esté faicte avec très bon ordre et sans rien perdre. Et à la vérité m'en ont donné les dicts Français assez bon loisir, car il ne s'en est guyères veu durant ladicte retraite et la plupart estoyent des paysans qui ne s'adventuroient plus avant que de destrousser quelqung, à

l'escart[58]. » Un point de vue que partagèrent les ambassadeurs anglais en France lorsqu'ils firent leur rapport à Henry VIII. Eux aussi affirmèrent que Charles Quint ne manquait pas de vivres et estimèrent les pertes de son armée à moins de 2 000 hommes depuis le début de la campagne. Par ailleurs, ils confirmaient que, hormis l'escarmouche tentée par le seigneur de Montejan, aucun Français ne s'était risqué à provoquer une seule alarme au camp de l'empereur, ni à le suivre lors de sa retraite. Une retraite qui aurait été une stratégie. Ce serait pour cette raison que l'empereur aurait attendu si longtemps à Nice et qu'il y aurait laissé ensuite tant d'hommes. Il espérait que le roi, se croyant vainqueur, quitterait le camp d'Avignon et licencierait une partie de ses hommes pour revenir sur une terre vidée ou presque de soldats, afin d'occuper toutes les places de Provence puis du Languedoc et ce, jusqu'à l'Espagne. C'était dans cette perspective que Charles Quint avait fait lever une armée au-delà des Pyrénées. Elle devait venir le rejoindre et l'aider à conquérir le sud du royaume de France[59]. Une armée espagnole fut effectivement levée et fit plusieurs incursions dans le royaume, notamment dans le Roussillon, pillant et brûlant les fermes, villages et cités par lesquels elle passait. Selon la version française, elle aurait été repoussée victorieusement par Pierre de Castelnau-Clermont. Quand François Ier apprit ce que l'on disait de lui et de l'empereur en Angleterre, il en fut très fâché et, pour imposer sa version, envoya à Londres une ambassade qui la récita soigneusement[60].

Lorsque la retraite de Charles Quint fut totalement avérée, et que, près du roi, on fut assuré que la Provence ne serait plus attaquée, la propagande royale fut plus audacieuse. Contrairement au siège de Péronne, seul fait d'armes d'importance dans le Nord et qu'un simple texte, parce que repris systématiquement par les historiens depuis le milieu du XVIe siècle, transforma en un événement bien plus

important qu'il ne le fut réellement[61], la campagne de Provence ne fut pas racontée à « chaud ». Comme souvent, parce que les auteurs ignoraient encore la plupart des événements qui s'étaient déroulés, ils se bornèrent à railler le vaincu et à glorifier le vainqueur. Tous ceux qui prirent alors la plume évoquèrent l'aura glorieuse de Charles Quint après sa victoire sur Barberousse devant Tunis, puis sa fuite, prétendument lamentable, du royaume de France. Tous se moquèrent de son ambition, de son orgueil, de sa prétention à vouloir gagner Paris en quelques jours, comme le bruit aurait couru un temps, et de sa fin piteuse, matador bravache qui aurait craint une poignée de paysans armés de lances trouvées sur les chemins pour courir derrière lui et le chasser plus vite de leurs terres. Tous dénoncèrent la trahison de Saluces, même si personne ne l'expliqua. Tous glosèrent sur la prétendue inaction de l'empereur, émerveillés qu'il n'ait pas tenté, selon eux, un seul acte de guerre, et tous tressèrent des couronnes de laurier à Montmorency, qui, par cette même inaction, serait devenu un homme plein de vertus et d'une singulière prudence[62]. Evidemment, tous parlèrent des chevaux morts, des gens enterrés sommairement, des armes abandonnées, de la puanteur incroyable qui aurait régné dans le camp d'Aillance après le départ de Charles Quint. Enfin, tous louèrent François Ier et sa vaillance, oubliant que le roi avait à peine entendu le bruit d'un canon. Ils ne voulurent retenir qu'une chose : son arrivée au camp d'Avignon le 12 septembre, jour de ses 40 ans, aurait été celui du départ du camp de l'empereur (en fait le 13). Forcément, l'Autrichien aurait eu peur du Français. Et de là à affirmer que le roi valait 20 000 soldats à lui tout seul, il n'y eut qu'un pas, qui fut franchi[63]. Le royaume de France protégé par un tel homme ne pouvait être mieux gardé. L'image de l'empereur cruel et insensible fut opposée à celle supposée si humaine du roi. Alors que Charles Quint n'aurait eu

aucune pitié pour ses lansquenets, François Ier les aurait recueillis, leur aurait donné deux écus chacun pour qu'ils puissent rentrer chez eux, libres et en vie. Aucun Français et sans doute plus un seul chrétien, maintenant que l'affaire de Provence était connue, ne pouvaient être impressionnés par la conquête du royaume africain qui avait tant fait parler, un an plus tôt. Malgré une armée que les auteurs à la solde du roi de France estimèrent à plus de 80 000 hommes, Charles Quint n'était pas parvenu à prendre un pouce du royaume. Le prestige militaire de l'empereur élu n'était que du vent[64].

Un point est certain. Si Montmorency n'ordonna aucune alarme contre l'empereur, il ne profita pas non plus de sa retraite pour mieux le vaincre. Cette attitude, le roi ne la lui reprocha jamais[65]. D'ailleurs, tout le parti français le félicita de son comportement. Les capitaines qui avaient été à ses côtés et qui, plus tard, firent écrire leurs Mémoires, comme Monluc[66] et Vieilleville[67], ne dérogèrent pas à ce point de vue.

Ni vainqueur, ni vaincu

Le 16 septembre, au camp d'Avignon, François Ier apprit la retraite de Nassau et la libération de Péronne. Le capitaine flamand avait donné ordre de lever le siège à son armée le 10, soit presque en même temps que la retraite de l'empereur en Provence. Ils s'étaient retirés dans la nuit. Pour célébrer ces victoires, le roi ordonna des processions à travers tout le royaume. Le lendemain, il partait inspecter les villes qui avaient résisté. Le 19, il était dans Arles[68] ; le 20, il entrait dans Marseille, visita le château d'If construit en 1531, puis alla rendre grâces à Dieu de sa victoire à Notre-Dame-de-la-

Garde. Le 22, il était déjà sur le chemin de Lyon. François Ier aurait un temps souhaité parcourir le camp de l'empereur et Aix dévastée. Il en fut dissuadé. Il y envoya Guillaume Du Bellay pour y faire un état des lieux et tenter de remettre en ordre ce qui pouvait l'être, d'où le récit de celui-ci dans ses Mémoires.

Repassant par Avignon, François Ier était le 30 à Montélimar. Il arriva le 2 octobre à Lyon[69]. Là, il commença la dislocation de son armée de Provence. Les légions furent rassemblées et renvoyées dans leurs provinces, les lansquenets et les confédérés furent licenciés. Au camp d'Avignon ne demeurèrent que quelques centaines d'hommes dirigés par Stuart d'Aubigny. Si les compagnies de Saint Pol et de Gianpaolo Da Ceri furent envoyées en Tarentaise où des révoltes paysannes avaient éclaté contre la présence française, le reste fut conduit en Artois. En effet, il fut rapidement admis dans l'entourage de François Ier que Charles Quint ne reviendrait plus en Provence, mais les mêmes avaient la certitude que l'armée de Flandre serait bientôt de retour. A l'évidence, la guerre allait reprendre dans le nord du royaume.

Il serait juste de s'étonner de l'absence de combativité de l'armée royale dans cette affaire et notamment en Provence. Le dispositif établi par Montmorency permettait d'humilier davantage l'empereur et de lui infliger une défaite cuisante. Sauf que cette armée que François Ier avait rassemblée dans le sud-est de son royaume et qui regroupait au moins 60 000 hommes avait ruiné les économies faites depuis plus de trois ans pour préparer l'invasion de Milan. Début août, alors que tous les soldats n'étaient pas arrivés au camp d'Avignon, il fallait, outre les soldes mensuelles, fournir quotidiennement 20 000 pains de 22 onces chacun, 200 pièces de vin, 30 charges d'avoine, 200 moutons, 10 bœufs, 40 livres de chandelles, 40 livres de fromage et 40 de lard. Une charge financière

partagée cependant puisque les habitants devaient nourrir à leurs frais les compagnies de gens d'armes de passage. On ignore si ces mêmes habitants, qui furent embauchés pour aider les pionniers à creuser les fossés du camp, furent payés. Le blé manquait déjà dans la région et il fut autorisé d'en importer du Vivarais[70]. Des besoins qui ne firent qu'augmenter par la suite, avec l'arrivée d'autres renforts. Une situation semblable se rencontrait dans les villes fortifiées par Montmorency, ainsi que dans les vallées du duché de Savoie. A la fin septembre 1536, François Ier avait déjà dépensé plus de 10 millions de livres pour cette guerre, l'équivalent du produit des tailles et des aides d'une année, et ces dernières n'avaient jamais été si importantes. Le 12 octobre, Tournon, que le roi venait de nommer lieutenant général du Lyonnais[71], chargé de distribuer l'argent aux capitaines helvètes et allemands, n'avait plus un denier. Des mouvements d'humeur se produisirent. Les fantassins étrangers menaçaient de saccager Lyon et Vienne s'ils ne recevaient pas leur solde au plus vite. En toute urgence, Tournon parvint à trouver la somme par des emprunts à la ville de Lyon et à ses banquiers lucquois, mais à un taux de 12 % d'intérêt[72]. Ailleurs, à Marseille et dans les vallées du Piémont, les capitaines réclamaient également leurs salaires. Tournon parvint à obtenir de la ville de Lyon une avance sur les aides de la gabelle de 80 000 livres qui calma la situation dans Turin, mais la somme était insuffisante pour entretenir la puissance militaire qui allait bientôt occuper le Piémont. En effet, si François Ier ordonna de casser le camp d'Avignon, il demanda à une partie des fantassins qui s'y trouvaient d'aller renforcer Turin et grossir les rangs de ceux qui, dans la Tarentaise, étaient toujours aux prises avec les révoltes paysannes[73]. Cette armée de Piémont allait coûter au Trésor la coquette somme de 225 000 livres par mois, alors que l'hiver approchait et que rien de bien grave ne pouvait s'y passer

en pareille saison sans qu'il soit possible de la financer régulièrement[74]. En bref, si Charles Quint avait craint pour l'avenir de sérieux problèmes de subsistance pour entretenir son armée lorsqu'il était en Provence, François Ier n'avait, lui, aucun intérêt à ce que dure davantage le conflit, par manque d'argent.

Tenter la voie diplomatique

Même si les princes semblaient vouloir en découdre par les armes, les ouvertures diplomatiques n'avaient été repoussées par aucun des deux. Mais elles n'avaient guère été probantes. En juillet, l'intervention des envoyés pontificaux s'était soldée par un échec. Henry VIII avait envisagé de reprendre son rôle de médiateur. Une initiative qui ne déplut pas à Charles Quint. Le roi d'Angleterre était « veuf » de Catherine d'Aragon depuis janvier. Il n'était plus dans l'illégalité. L'empereur pouvait traiter à nouveau avec lui. Pour le désolidariser du Français, il avait même envisagé une alliance, chose que l'Anglais refusa[75]. Début août, Charles Quint avait espéré aussi des renforts de Venise et envoyé Ascanio Colonna pour l'inciter à agir, en vertu de l'alliance de Bologne. François Ier, de son côté, avait tenté de créer une alliance franco-vénéto-turque. Sans résultat non plus. La mort du dauphin, le 10 août à Tournon, changea l'équation.

Huit jours plus tôt, malgré les fortes chaleurs, François de Valois avait joué à la paume, dans la maison du Plat à proximité de l'abbaye d'Ainay où il logeait. Altéré par la chaleur et la fatigue, il avait demandé de l'eau fraîche à son échanson, le comte de Montecuculi, un Italien de Ferrare qui avait servi Charles Quint. Le jeune homme avait offert le breuvage dans un pot de terre rouge. Dans la soirée, le dauphin s'était plaint de douleurs dans le ventre. Le lendemain, son

état avait empiré. Pourtant, il avait suivi son père et son armée. Le voyage ne lui réussit pas. Brûlant de fièvre, il ne put poursuivre. Alors que François Ier quittait Vienne pour Valence, son fils était transporté au château de Tournon. Le 10 août 1536, entre 7 et 8 heures du matin, il expirait. Sa mort affecta profondément le roi, en tout cas officiellement, puisque toutes les chroniques du temps l'affirmèrent. Les frères Du Bellay, dans leurs Mémoires, prétendirent même qu'il aurait, à l'annonce de la nouvelle, poussé un effroyable cri de douleur. Un chagrin qui aurait été partagé. Alors que l'adolescent était enterré sobrement dans l'église de Tournon[76], à Rome, le pape écrivait sa peine au roi et ordonnait des funérailles publiques dans la Ville Eternelle. D'autres en furent moins émus. Montmorency, dans une lettre qu'il adressa à Jean de Humières, le 11 août, exprima clairement son point de vue. Certes, le dauphin devait « estre regretté d'un chascun, mais trop plus sans comparaison de ceulx qui scavoient ce qu'il estoit[77] ».

Cette mort, plusieurs l'utilisèrent pour obliger le roi à la paix. Le cardinal Trivulzio fut de ceux-là. Ce décès aurait été un avertissement de Dieu, le roi devait y réfléchir. Par ailleurs, cette mort hissait Henri d'Orléans au rang de dauphin et, pour le roi de France, le principal obstacle aux négociations concernant le duché de Milan était dissipé. François Ier n'avait plus de motifs pour refuser la proposition de Charles Quint : donner le Milanais à son puîné. François Ier accepta. Le cardinal Trivulzio s'empressa de prévenir son homologue au camp impérial, qui, de son côté, tentait toujours de « travailler » Charles Quint pour obtenir cette paix. L'empereur ne repoussa pas la proposition, mais écarta l'idée de faire la démarche le premier. Que le roi de France expose ses propositions et il les étudierait. Elles lui furent communiquées autour du 20 août. Henry VIII devait faire partie des contractants, mais rien ne se ferait si auparavant l'Anglais

ne s'était pas réconcilié avec Paul III. Quant au duché de Milan, il serait donné au roi, qui le remettrait immédiatement à son fils Charles, nouveau duc d'Orléans. En échange, François Ier promettait de restituer dans les six mois les terres de Savoie qu'il occupait et les points litigieux au sujet de ses droits sur certains domaines de ce duché seraient réglés sous l'arbitrage du souverain pontife[78]. Eléonore d'Autriche fut appelée en renfort pour intercéder auprès de son frère[79]. Mais de pareilles conditions avaient peu de chances d'aboutir en l'état. Charles Quint, qui présupposait que les Français n'avaient aucune intention de se battre contre lui sur leurs terres, répondit par un ultimatum. Soit les deux camps s'éprouvaient par la force, soit le roi se rangeait à des propositions de paix plus convenables. L'empereur pouvait croire encore à la victoire. A première vue, donc, la mort de François de Valois n'aurait fait qu'aggraver la mauvaise volonté des deux princes. Ce ne fut qu'une apparence. En effet, au début du mois de septembre, une nouvelle tentative des nonces pontificaux permettait d'ouvrir d'autres pourparlers. Le 7, le jour même de la mort de Leyva, et alors que Charles Quint avait décidé de lever son camp depuis trois jours, deux nouveaux ambassadeurs du pape arrivaient auprès des belligérants. Ambrogio Ricalcati alla auprès de l'empereur, Latino Juvenale, jusqu'en Avignon. Ils proposèrent à chacun une entrevue. Le chancelier de Charles Quint fut ouvert à la proposition. Deux envoyés de chaque camp se réuniraient dans un lieu entre Avignon et Aix[80]. Montmorency se dit prêt à la rencontre. Mais, le jour où les hommes de l'empereur devaient donner leur réponse pour définir le lieu du rendez-vous, Charles Quint quittait la Provence.

Cet espoir de conciliation explique peut-être le fait que l'armée impériale ne fut pas poursuivie lors de sa retraite. Si dans cette aventure personne n'avait été gagnant, les négociations de paix

n'avaient, quant à elles, jamais été aussi proches d'aboutir à un compromis satisfaisant pour les deux parties. Pourtant, pour l'heure rien ne se fit. Au contraire.

Loin de tout cela était la Provence. Déjà pauvre, meurtrie par la peste puis la guerre de 1524, elle était à nouveau dévastée. Il fallait reconstruire, trouver de l'argent. Les doléances arrivèrent rapidement au roi. Celui-ci aida l'abbaye aux Dames de Saint-Véran, dispensa Draguignan de taille pendant trois ans[81] et quelques seigneurs bénéficièrent d'un report d'un an pour payer leurs dettes, mais ce fut tout. Le parlement de Provence essaya d'obtenir une exemption de la taille pour une année. Elle lui fut refusée. François Ier avait lui aussi besoin d'argent et, pour mieux négocier une paix future avec l'empereur, devait poursuivre la guerre.

XXXVI

Punir, dénoncer et finalement traiter

Si la mort du dauphin de France put un temps servir à rapprocher François Ier et Charles Quint, ce temps fut court. Dès qu'ils surent que l'empereur ne reviendrait plus en Provence, le roi et son entourage changèrent d'attitude et oublièrent les projets de paix. Le roi de France n'était pas dans une position encore assez favorable pour négocier comme il l'entendait la donation de Milan. Aussi tenta-t-il de poursuivre la guerre et, pour justifier la prolongation du conflit par les armes, il accusa publiquement Charles Quint d'avoir fait tuer son fils.

Punir l'assassin du dauphin

Le 11 août 1536 au matin, les chirurgiens ordinaires du dauphin, Noël Giraudeau et Louis Buysson, sous l'autorité du médecin du cardinal de Tournon, Jehan Champier, procédèrent à l'autopsie du corps de leur maître. Le rapport fut rédigé par deux notaires royaux, Pierre Broë et Jean Pelous. Pierre de Werty, grand maître des Eaux et forêts de France, Adrien Tiercelin, chambellan ordinaire du dauphin, Jacques des Quars et François de La Noë, gentilshommes de la maison du prince, étaient les témoins.

Nu, allongé sur une table, le corps de François de Valois fut d'abord étudié de l'extérieur. Hormis une cicatrice dans le dos, au niveau des épaules et déjà ancienne, rien d'anormal ne fut constaté. Toutefois, la bouche et le nez étaient pleins de sang. Le corps fut ensuite ouvert. Parce que depuis sa maladie le fils du roi s'était plaint de douleurs au côté droit, celui-ci fut inspecté en premier. Aucune infection ne fut constatée. Les autres organes furent passés en revue. Les intestins furent trouvés jaunâtres, « pleins de vent et de grande puanteur ». L'estomac, vide, fut trouvé « beaulx » et les reins bien nets ; en revanche, une partie du foie avait une couleur « livide » et montrait à l'intérieur quelques rugosités et sécheresses. Le poumon était plein d'« eslevures ». Quant au cœur, il était grand, mais flétri. L'ouverture du crâne suivit. Le médecin nota un cerveau « grand et entier » et les « vynes des fayes fort pleine de sang »[1]. Les conclusions, qui devaient définir l'origine de la mort du dauphin, furent des plus vagues. Il fut même envisagé un possible empoisonnement. Cette hypothèse devint conviction, au moins pour certains hommes de l'entourage du roi. Le cardinal de Tournon et le chancelier Antoine du Bourg, qui en informèrent le cardinal Du Bellay le 16 août, furent de ceux-là[2]. Le roi se convertit peu à peu à cette idée.

Mais il fallait un coupable. Les soupçons se portèrent rapidement sur un des serviteurs de François de Valois, Sebastiano Montecuculi. L'homme fut arrêté et conduit à Lyon. Dans son bagage fut trouvé un manuscrit sur les poisons, copié de sa main. Soumis à la question, il avoua tout ce qu'on voulait qu'il dise et, la torture achevée, confirma par écrit ses propos. Il affirma être venu en France pour tuer le dauphin et le roi de France. Guillaume de Teinteville aurait été son complice. Il désigna ses commanditaires, deux personnages qui accompagnaient Charles Quint dans son expédition contre le

royaume. L'un était le chef de son avant-garde, Ferrante de Gonzague, l'autre, bien que malade, était l'homme qui le représentait en Italie du Nord depuis des années, et qui était celui qui arrêta François Ier à Pavie, Antonio de Leyva. Un procès s'ouvrit immédiatement[3]. Montecuculi voulut se rétracter, en vain. Il fut accusé d'avoir empoisonné l'héritier du trône de France avec de l'arsenic et envisagé de tuer le roi. Teinteville fut totalement innocenté. Montecuculi fut condamné à mort. Cette sentence devait être validée par François Ier. La séance publique fut programmée au 7 octobre, à Lyon. Le roi était entouré des princes du sang, des chevaliers de l'ordre, des légats et nonces du pape, des cardinaux qui se trouvaient en sa cour, des ambassadeurs d'Angleterre, d'Ecosse, du Portugal, de Venise, Ferrare et d'autres encore, mais également de seigneurs étrangers comme le duc Christophe de Wurtemberg, le duc de Somma, Alphonse de Sanseverino, le duc d'Ariano, Albéric Caraffa, le prince de Melfi, Jean Caracciolo, enfin du gouverneur de Lyon, Pomponi Trivulzio, pour ne citer que ceux-là[4]. Ensemble, ils écoutèrent l'intégralité du procès. La lecture achevée, la sentence fut prononcée publiquement, approuvée par le roi, et son exécution exigée. Montecuculi était condamné au supplice des régicides. De la prison du château de Roanne, où il était détenu, jusqu'à la place de l'église Saint-Jean, il fut traîné sur une claie. Devant le lieu saint, tête et pieds nus, en chemise, une torche dans les mains, il cria merci et pardon à Dieu, au roi et à la justice de son royaume, puis, toujours à haute voix, demanda à être excusé par Guillaume de Teinteville pour l'avoir compromis dans cette affaire. Il fut ensuite remis sur la claie et conduit jusqu'à la Grenette. Là, il assista à la destruction des armes du crime : le livre et le pot de terre rouge dans lequel le dauphin avait bu le breuvage supposé empoisonné. Enfin, il fut entièrement dévêtu, ligoté aux hanches et à la poitrine puis attaché par les quatre membres à quatre chevaux

pour être écartelé vivant. Le jugement préconisait que, sitôt l'exécution achevée, ses restes devraient être exposés au-dessus des quatre portes de la ville. Quant à la tête, qui serait, la mort constatée, détachée du tronc, elle serait portée au bout d'une lance et placée à l'entrée du pont du Rhône[5]. Cette dernière humiliation ne fut pas exécutée immédiatement et les membres de Montecuculi demeurèrent au moins deux jours sur un petit échafaud où ils furent entreposés, abandonnés à un peuple qui, selon un observateur, passa dessus sa colère. La tête fut brisée à coups de pied après qu'on lui eut arraché les cheveux et crevé les yeux. Les autres parties du corps furent déchiquetées, et son sexe sectionné. Sur les portes de Lyon ne furent exposés que des lambeaux de chair[6].

Commanditaire d'un crime

Reste que si Montecuculi avait été reconnu coupable et exécuté, l'objectif de François Ier n'était pas atteint. Et le roi, comme beaucoup d'autres de son entourage, se persuada, au moins officiellement, que le véritable auteur du crime, celui qui avait tenu la main du meurtrier, n'était ni Gonzague ni Leyva, mais l'empereur. Nous ignorons à quelle date cette conviction s'imposa. A la fin septembre, Leyva restait le principal accusé. Sauf que l'homme était mort le 7 septembre et ne servait plus à aucune colère et encore moins à expliquer la reprise des armes nécessaire pour mieux négocier la paix. Le crime ne pouvait lui être profitable. Il l'était davantage pour Charles Quint, l'homme mauvais qui n'avait aucun cœur. Il avait, selon les Français, fait mourir ses soldats par milliers en les privant de nourriture. Il pouvait bien vouloir la mort d'un roi et de son fils. Evidemment, la propagande royale alla dans ce sens et de nombreux

textes furent rédigés pour dénoncer le crime supposé du Habsbourg[7]. François Ier en favorisa l'écriture comme la diffusion. Cette dénonciation commença dès la publication par le Grand Conseil de l'arrêt donné « à l'encontre du misérable et meschant empoisonneur de monseigneur le daulphin », paru peu après le 7 octobre, et plusieurs poèmes, dénonçant Charles Quint comme commanditaire du crime, furent ajoutés à la suite :

> « Car il est vray que ce vil empereur
> A fait mourir ce noble sang françoys
> Le quel Françoys, de tous humains le choys,
> Lys en doulceur, liepard en courage,
> Très libéral, bien formé, de corps saige,
> Prompt à saillir, à luter ou combattre,
> Prest en tout temps à grand travail esbattre[8]. »

Comparé à Néron, Sardanapale ou Hérode[9], Charles Quint aurait été un hérétique qui usurpait le nom de catholique. Par ce geste infâme, celui qui avait déjà fait détruire Rome apparaissait tel le mal absolu. L'empereur aurait anéanti le plus beau rêve que le peuple de France caressait : la paix universelle. François de Valois n'était-il pas sinon le Christ à nouveau incarné, du moins celui qui le ferait renaître en devenant, comme les publicistes l'espéraient et l'exprimaient de plus en plus depuis sa libération, le nouvel empereur universel[10] ?

Les poèmes consacrés à l'adolescent entretinrent cette image après son décès[11]. Ce jeune garçon, beau, plein d'intelligence et de savoir, était l'espoir de la victoire finale sur l'« aigle d'Autriche ». Le monde entier « tant au ciel qu'en terre, et sur la mer » pleurait cette espérance évanouie[12] et on parlait déjà de vengeance[13].

Crier son innocence

Face à ce tonnerre d'accusations graves, Charles Quint souhaita s'expliquer. Il le fit par une lettre ouverte à tous les peuples d'Europe et la violence des propos n'eut d'égales que sa colère et son indignation. Il condamnait la « nature insolente », l'« effrénée audace » et la « légèreté futile et extrêmement appassionnée » du roi de France, qui l'accusait de crime pour dissimuler la honte d'avoir été vaincu à Pavie. François Ier aurait nourri depuis longtemps le projet de troubler la chrétienté en faisant alliance avec le Turc, dont il n'était plus besoin de chercher des preuves, puisqu'à l'été dernier ses galères, avec celles de Barberousse, avaient vogué autour d'Alger. Le roi n'avait pas craint, par la publication de ces accusations de meurtre contre lui, de bafouer l'honneur de la majesté impériale. Mais, si Charles Quint avait voulu faire mourir le fils du roi, il aurait pu le faire bien avant, alors que l'enfant était entre ses mains, prisonnier. Il aurait pu le vendre à Barberousse comme celui-ci le lui aurait demandé[14]. Il fustigea également les critiques contre Leyva et les déclara infondées. Le capitaine aurait été un homme de bien jusqu'à son dernier souffle. Il avait vaincu les Français « par vertus belliques et non par sinistres pratiques ». Quant à Ferrante de Gonzague, l'honnêteté de sa vie et de sa conduite suffisait pour l'exempter de tout soupçon. Parlant de la campagne de Provence de 1536, l'empereur accusait les Français de lâcheté. Après l'épisode malheureux de Montejan devant Brignoles, aucun n'avait osé se mesurer à sa puissance militaire. Mais c'était un lieu commun : les Français avaient coutume de dire du mal de tout le monde, ainsi récemment lorsqu'ils se moquèrent de lui pour n'avoir rien osé en Provence. Et Charles Quint de s'étonner : n'était-ce n'avoir rien fait que d'envahir presque entièrement la Provence et enlever en Picardie

plusieurs cités ? Quant à sa retraite, elle lui aurait été imposée par les Français qui refusaient de se battre. D'ailleurs, après son départ, ils n'auraient pas bougé de leur camp d'Avignon de peur qu'il n'envisage de revenir. Enfin, son repli n'avait rien d'une fuite, puisque ses hommes avaient toujours été armés, voyageant par petites étapes, donc sans crainte [15].

Quant aux accusations d'empoisonnement, elles n'avaient aucun fondement. Charles Quint n'avait pas de reproches à faire à ce jeune prince qui n'avait rien commis contre son honneur ni contre la chrétienté. Il n'avait pas non plus l'intention de le spolier de son héritage. D'ailleurs, François de Valois devait épouser sa nièce, qu'il estimait comme sa fille. Henri, nouveau dauphin de France, ne serait jamais aussi étroitement lié à lui en raison de son mariage avec la nièce du pape, un dauphin qui se montrait du reste déjà hostile à sa personne puisqu'il aurait déclaré vouloir recouvrer Milan pour lui et Urbino pour son épouse. Quant à la rumeur selon laquelle il aurait fait tuer le fils en désespoir de vaincre le père, alors qu'il avait tant de griefs contre lui, elle était scandaleuse. Il avait libéré François Ier, lui avait donné sa sœur en mariage, ne s'était jamais arrêté aux infractions du traité de Madrid, à la violation de sa foi, à ses guerres, et c'était sans parler du défi qu'il lui avait lancé ou de son alliance avérée avec Barberousse. Empoisonner le roi lui aurait fait perdre tous ses mérites aux yeux de Dieu. Pourquoi « mectre si bassement et villenement son honneur en dispute » alors que lors de son entrée en France, pensant que François Ier l'affronterait, celui qui s'était si souvent vanté « de venir chercher sadite majesté ou qu'elle fust » était resté à l'écart. Et puis le faire assassiner, il aurait pu le faire maintes fois lorsque le roi était entre ses mains, prisonnier. Charles Quint n'était pas un tyran, n'usurpait aucune terre. N'avait-il pas remis le roi de Tunis à sa place, gracieusement, alors qu'en France on disait

partout qu'il l'avait fait contre de grosses sommes d'argent ? La mort du dauphin était due à une « fluxation de poitrine », une opinion qui aurait été tenue dans le royaume jusqu'à l'arrestation de Montecuculi. L'empoisonnement ne fut jamais confirmé par les médecins. Et à Charles Quint d'interpeller les Français : s'il y avait soupçon d'empoisonnement, c'était du côté des sujets du roi qu'il fallait peut-être regarder, « selon qu'il est hai, je diz, pour ses meurs, obstination de guerroyer et oppression généralement de ses subjetz », ou de ceux qui avaient intérêt à la mort du dauphin pour augmenter leur puissance. Un sous-entendu qui visait directement les deux fils du roi, Henri et Charles. Bref, tout cela n'était qu'un conte inventé par un homme aux ambitions tyranniques afin d'inciter ses sujets à faire la guerre alors « que plus n'en peuvent » et que déjà la vérité courait partout sur le fait qu'il avait perdu bien plus d'hommes en Provence et en Picardie que l'empereur dans les mêmes lieux[16].

Si ce message fut entendu dans toute l'Europe, en France la propagande royale persistait et appelait à la vengeance. Le crime était une évidence et il était licite de poursuivre l'empereur pour réclamer réparation, voire de le tuer.

Venger la mort du dauphin

Mais, pour à nouveau prendre les armes et aller tuer l'empereur, il fallait de l'argent. Si la taille fut modérément surtaxée, les aides, qui n'avaient pas cessé d'augmenter, passèrent de 5 625 000 livres en 1535 à 6 720 000 livres deux ans plus tard. Ces crues furent justifiées par l'assassinat présumé du dauphin, qu'il fallait venger, et ce nouvel effort fiscal fut appréhendé par les publicistes royaux comme un acte patriotique de premier ordre :

« Allons chasser leurs haineux dommageables et les bouter
Si fort au batz, qu'ils nous puissent doubter,
Craindre sans finz et sans redouter,
La gente françoise,
[…]
La gente heureuse,
La gente honneste et la gente gracieuse,
La gente bénigne et la gente belliqueuse,
Qui a ceste heure,
A faire deuil incessamment de labeure
Pour le trespas, pour la mort vraye et seure
De son daulphin[17]. »

Les mois d'hiver servirent à préparer les expéditions du printemps suivant. François Ier avait quitté Lyon par la Loire. Passant par Roanne, Moulins, Bourges, Amboise, Châtellerault, Loches, Blois, il était arrivé au début du mois de décembre à Fontainebleau[18]. Le 31, il était à Paris pour la signature du contrat de mariage de sa fille Madeleine, qu'il donnait pour épouse au roi d'Ecosse, Jacques V. Les pourparlers avaient débuté voilà plus d'un an et à l'automne, parce que Henry VIII voyait ce mariage d'un mauvais œil, une ambassade avait traversé la Manche pour le rassurer. Le 1er janvier 1537, le roi d'Ecosse faisait son entrée dans la capitale selon le même cérémonial que pour un roi de France et les spectacles qui y furent présentés célébrèrent l'union des deux royaumes[19]. Les noces eurent lieu le 2 à Notre-Dame de Paris[20]. Des solennités qui renouvelèrent considérablement la manière dont les mariages princiers allaient dorénavant se célébrer en France. Depuis cet événement, le mariage

d'un membre de la famille royale devint une cérémonie publique, offerte au peuple, participant ainsi à la mise en scène de la royauté[21].

Les fêtes se prolongèrent au Louvre par un tournoi qui dura près d'une dizaine de jours. Alors que les publicistes dédiaient aux nouveaux époux des chants nuptiaux[22], que la noblesse jouait à de faux combats, François Ier se préparait à la prochaine guerre. Lors de la précédente campagne, le roi s'était présenté comme l'agressé. En ce début d'année 1537, il revendiquait le titre d'agresseur. Les motifs de mécontentement vrais ou supposés étaient suffisants pour prétendre à une guerre juste. François Ier voulut qu'elle le soit plus encore. Le 15 janvier, lors d'un lit de justice, par son avocat Jacques Cappel, il faisait solennellement état des infractions de l'empereur « comte de Flandre, d'Artois et de Charolais » à l'encontre de lui, « son seigneur naturel » pour ces terres. Aussi, afin de punir son vassal, le roi était décidé à les lui confisquer pour les réunir définitivement à la Couronne. Cette intention serait immédiatement criée sur les frontières, pour que l'empereur vienne ou envoie un émissaire au-devant du roi pour plaider sa cause. Sans réponse après le 1er février 1537 la décision royale serait irrévocable. Un ultimatum qui avait valeur de déclaration de guerre. L'empereur ne fit aucun geste. Charles Quint acceptait le choix des armes.

La guerre en Artois

Ce choix, l'empereur l'avait arrêté depuis longtemps. Dès la fin de l'automne 1536, et malgré la mauvaise saison, ses hommes avaient repris leurs exactions, pillant et ruinant plusieurs villages entre Arras et Doullens ; prises modestes, certes, mais qui se prolongèrent tout l'hiver par des escarmouches qui auguraient des initiatives de plus

grande importance dès que le temps le permettrait. Effectivement, en février 1537, l'empereur poussait à nouveau ses hommes, sous le contrôle du comte Du Roeulx, sur la frontière de France. Ils se rapprochèrent de Saint-Omer, Aire et Béthune.

A la fin janvier, François Ier quittait Paris. Il atteignit Compiègne le 16 février et y resta près d'un mois[23]. Mi-mars, il prenait ses quartiers dans Amiens[24]. Le roi voulait conserver Thérouanne, mais aussi reprendre Hesdin, qui, sur la route entre Montreuil et Doullens, était un point capital pour protéger Abbeville. Laissant derrière lui le duc de Vendôme que se mourait, il rejoignit ses hommes le 21 mars. Montmorency avait pris en charge le commandement de l'armée, soutenu par le dauphin. La première ville prise fut Auxi-le-Château, non loin de Doullens. Le 29, le siège était mis devant Hesdin. La ville ne résista pas. Aux premières batteries, les femmes et les enfants furent évacués. Le lendemain, Hesdin se rendait. Le comte du Ru, réfugié dans le château, se défendait toujours. Le roi voulut la reddition de la forteresse. Elle fut attaquée de toutes parts. Mais, malgré le travail de sape, la bâtisse tenait bon. L'artillerie parvint à y faire une brèche au bout de trois jours. Le premier assaut fut un échec, les morts français furent nombreux, mais un second fut commandé. Claude d'Annebault dirigeait les chevau-légers. Il avait derrière lui tous les fantassins du camp. Convaincu de sa défaite, le capitaine flamand capitula le 7 avril[25]. Le 12, les Flamands avaient entièrement évacué le château et ses alentours[26].

L'armée du seigneur Du Roeulx n'était qu'à quelques lieues. Elle ne s'opposa à rien, laissant Montmorency avancer vers l'est, jusqu'à Monchy-Cayeux, près de Saint-Pol. Cette ville, mal fortifiée et facilement prenable, avait aussi l'avantage de rompre les routes de Montreuil et de Saint-Omer. Elle fut assaillie et rapidement occupée. Le 3 mai, François Ier, qui voulait la garder, ordonnait la restauration

de ses fortifications. Quant à Montmorency, il poursuivait sa route plus au nord, en direction de Béthune, pour prendre Lilliers, à 2 lieues de Pernes où le camp royal avait été installé. Nouveau succès. François Ier ne souhaita pas l'occuper. Si l'abbaye fut épargnée, la ville fut brûlée. La stratégie qui devait protéger Thérouanne et Saint-Pol avait fonctionné. Le 10 mai, François Ier était à Doullens et rompait le camp[27].

Le 11, le roi arrivait à l'abbaye de Corbie et y retrouvait sa femme, sa sœur, sa fille et sa bru, et toutes les autres épouses de ses capitaines, dont la nouvelle duchesse d'Etampes, Anne de Pisseleu, maîtresse en titre du roi depuis une bonne dizaine d'années[28]. Comme le reste du royaume, les femmes de la Cour avaient suivi les événements, informées par les lettres royales qui étaient publiées pour célébrer la victoire de Hesdin. Avec le peuple de France, elles purent se réjouir de la prise si rapide de la ville et de l'ardeur des soldats du roi, s'émouvoir de la misère des réfugiés dans le château, qui, ne pouvant plus résister, auraient imploré la miséricorde de François Ier. Elles purent se rassurer aussi de l'« accoustumée clémence » du souverain puisque, pris de pitié, il leur aurait laissé la vie sauve. Ces lettres laissaient croire que le roi avait été de tous les combats et qu'il avait dirigé entièrement l'entreprise, puisque les principaux protagonistes de cette aventure n'étaient pas nommés. En somme, la prise de Hesdin fut présentée en France comme une victoire personnelle de François Ier. Ces mêmes femmes, à l'annonce de la victoire, se seraient rendues, comme le peuple d'Amiens, à la cathédrale pour un *Te Deum* et peut-être participèrent-elles à la procession générale qui fut organisée ensuite, comme dans les autres bonnes villes du royaume[29].

En moins d'un mois, les hommes du roi avaient non seulement empêché ceux de l'empereur de faire une percée dans l'Artois, mais,

surtout, avaient emporté plusieurs lieux stratégiques qui permettaient de sécuriser la région à leur avantage. Ils se pensèrent maîtres de l'espace compris entre Boulogne, Saint-Omer, Béthune et Doullens.

Si François Ier put se réjouir du travail de ses hommes d'armes, les nouvelles qu'il recevait du Piémont étaient de plus en plus préoccupantes. Pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être, le roi et Montmorency délogèrent une grande partie des soldats qui se trouvaient en Picardie, dont les lansquenets de Christophe de Wurtemberg, pour les conduire de l'autre côté des Alpes, laissant dans les villes fortifiées de Picardie et d'Artois assez d'hommes, croyaient-ils, pour assurer leur succès.

La trêve de Bomy

Alors que François Ier quittait la Picardie pour préparer son voyage dans le Piémont afin d'accompagner une nouvelle armée qui rafraîchirait celle de Jean de Humières, épuisée, Adrien de Croy, comte Du Roeulx, engageait sa riposte dans l'Artois. Le lendemain de l'arrivée du roi à Fontainebleau, le 8 juin 1537, le capitaine flamand plantait son camp devant Saint-Pol. Le jour suivant, un dimanche, les premières escarmouches éclataient. La résistance française dura neuf jours. Le 18 juin, Du Roeulx reprenait la ville. Il se dirigea ensuite sur Montreuil, Renty, Vaudringhem et Thérouanne. Les batteries attaquèrent Montreuil le lendemain. La ville ne se défendit pas. Renty et Vaudringhen en firent autant. Le 25 juin, les premiers hommes de Du Roeulx étaient devant Thérouanne. Deux jours plus tard, le siège était mis[30]. En moins de trois semaines, l'armée impériale avait presque effacé le succès royal du printemps. Ce jeu pouvait durer longtemps. Il suffisait à François Ier d'y renvoyer ses hommes pour

que la victoire flamande ne soit plus qu'un souvenir[31]. Les terres d'une grande partie de l'Artois avaient été ravagées, les champs brûlés, les récoltes perdues. Marie de Hongrie, qui finançait une partie de cette armée, n'avait plus d'argent pour l'entretenir et les subsides d'Espagne étaient insuffisants. Le royaume de France était confronté à un problème identique. Il était temps pour tout le monde que le feu cesse.

Selon les Français, cette trêve aurait été proposée par Marie de Hongrie. François Ier donna les pouvoirs pour négocier à Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, et au président Poyet, le 11 juillet 1537[32]. La rencontre eut lieu le 20, à Bomy. La trêve fut conclue le 30. Philippe de Lannoy représentait la régente des Pays-Bas. L'empereur avait envoyé son maître d'hôtel, Jean Hannaert, seigneur de Liedekerke, et son lieutenant général en Flandre, Florent d'Egmont, nouveau comte de Buren[33]. Il s'agissait d'une suspension d'armes de dix mois entre le royaume et les Pays-Bas de l'Empire, assez favorable au roi puisque le siège de Thérouanne serait levé et la fortification de Saint-Pol par les Impériaux interdite. Pour le reste, chacun garderait ses positions jusqu'à la prochaine paix.

Cette conclusion satisfaisante, François Ier l'apprit alors qu'il était à Meudon. Le temps était mauvais et les pluies, fortes depuis plusieurs semaines, gâtaient les récoltes dans l'ouest du royaume. Les raisins, au-dessus de la Loire, pourrissaient sur leurs ceps[34]. Quant au roi, il était malade. Une nouvelle arriva, moins heureuse encore. Elle lui fut cachée pour ne pas entraver sa convalescence. Sa fille Madeleine, à peine arrivée en Ecosse, avait souffert de fièvres. Les médecines furent impuissantes. Elle décéda le 7 juillet à Edimbourg. La mort de cette jeune femme, dont il avait été si peu parlé jusqu'ici au peuple de France sauf depuis son mariage, aurait ému et plusieurs épitaphes lui furent consacrées pour lui rendre hommage[35].

En quelques mois, François Ier avait perdu le fils qui devait lui succéder, la fille qu'il avait faite reine et deux de ses plus proches capitaines, le maréchal de Fleurange, qui s'était éteint en décembre 1536, et le duc de Vendôme, mort le 25 mars 1537. Cette succession de décès parut en émouvoir plusieurs et la propagande reprit un thème qu'elle avait déjà esquissé au lendemain de Pavie : celui d'un prince régulièrement éprouvé par le malheur et la perte de ses proches, affligé par dame Fortune qui s'obstinait à vouloir le déstabiliser et à l'exposer à l'adversité, mais qui ne s'abandonnait jamais à la mélancolie. Constant dans ses émotions, « franc dans son cueur », François Ier n'aurait jamais oublié son devoir de roi. Sa foi en Dieu aurait été sa force et lui aurait permis de vaincre la douleur. Parallèlement aux démonstrations ostentatoires de piété, telles que les pèlerinages et les processions, il s'agissait là de parler de la religion du souverain d'une autre manière, plus intime, et d'entretenir ainsi une image de roi pieux et discret. Ces mots aussi parce que les pleurs étaient pour les femmes et qu'un roi ne devait pas s'abandonner à ces sensibleries. En présentant de la sorte le roi, les publicistes démontraient que François aurait su que ses vrais enfants n'étaient pas ceux qui portaient son sang, mais ceux qui attendaient tout de lui : ses sujets. Ceux-ci étaient toujours là, vivant, souffrant, mais fidèles, dépendants de lui, et dans l'attente d'un monde meilleur assuré par lui[36].

Sauver les conquêtes du Piémont

La trêve de Bomy avait été un commencement, que les deux parties espéraient élargir au conflit du Piémont. L'armée que François Ier y entretenait était dispendieuse et manquait maintenant

de tout. Pendant l'hiver 1536 et le printemps 1537, le cardinal de Tournon, qui n'avait pas quitté Lyon, s'était acharné à trouver de l'argent pour parvenir à payer les 100 000 écus mensuels nécessaires à l'entretien de ces gens de guerre. Les Florentins de Lyon ne voulaient plus avancer un sou tant que le roi ne se serait pas acquitté des sommes qu'il leur devait. Si un accord fut trouvé de ce côté[37], et qu'un nouvel emprunt aux Lyonnais fut lancé en décembre 1536[38], au printemps 1537 les problèmes demeuraient et les confédérés menaçaient de se mutiner. Le succès à Hesdin et la fin de la guerre en Picardie permirent au cardinal d'espérer. Si à la fin avril il écrivait à Jean de Humières, qui s'impatientait à Turin, pour l'avertir qu'il n'avait à lui donner que quelques expédients, il demandait à Montmorency de décider le roi à faire venir au plus vite des hommes dans le Piémont au risque de perdre ce qu'il avait gagné jusqu'ici et payé depuis si chèrement[39]. A Marseille aussi l'argent commençait à manquer et les soldats sans solde grondaient. La discipline, tant en Savoie qu'en Languedoc, risquait d'être difficilement maintenue. En juin, Montmorency sauva la situation *in extremis* en se portant garant des nouveaux emprunts du roi[40]. Mais le problème allait se renouveler inévitablement le mois suivant. Durant tout juillet, les lettres de Tournon adressées à François Ier et à son grand maître furent chaque fois plus alarmistes. En août, Humières fut obligé de licencier une partie des lansquenets de Wurtemberg, pourtant engagés pour six mois, parce que les sommes qu'il recevait de France étaient insuffisantes pour contenter tout le monde.

Jean de Humières n'avait pas seulement eu à gérer des problèmes financiers et d'approvisionnement pendant tout l'hiver et le printemps 1537. Les escarmouches régulières que provoquaient les Impériaux furent parfois dangereuses. L'armée impériale, commandée par le marquis Del Vasto depuis la fin de la campagne de Provence, avait été

renforcée en hommes. Au printemps, le lieutenant de Charles Quint avait gagné Carmagnola. Humières s'était avancé jusqu'à Pignerol pour contraindre son avancée et l'obliger à se replier sur Asti. A la fin juin 1537, le Français dominait à nouveau Chivasco et Montecalieri. Il espérait aussi le renfort promis de France. Mais celui-ci tardait et ce retard permit à Del Vasto de se refaire. Les problèmes d'argent et d'approvisionnement en munitions et en nourriture firent le reste. La tentative au début juillet par les hommes du roi d'envahir Asti se solda par un échec. Humières, malade, fut remplacé un temps par Cesare Fregoso, mais les querelles qui éclatèrent dans le camp français, notamment entre le petit-fils de l'ancien doge de Gênes et Gianpaolo Da Ceri, mettaient Turin en danger. Le résultat d'un côté comme de l'autre à la fin de l'été 1537 n'était guère probant : succession d'escarmouches peu efficaces, tentatives de siège qui se soldaient souvent par des échecs, assauts ratés. L'armée que Montmorency réunit à Lyon le 25 septembre devait permettre de sauver la situation. Ceux qui étaient retournés en Picardie pour contrer Du Roeulx au mois de juin rejoignaient le Piémont depuis la trêve. Selon certains, ces voyages de fantassins à travers le royaume auraient causé de nombreux troubles, et la population des régions traversées par ces soldats aurait durement souffert. Le roi, averti, aurait sévi.

Le seigneur de Boutières remplaça momentanément Jean de Humières au gouvernement de Turin, permettant à ce dernier de se retirer dans la Tarentaise avec quelques centaines d'hommes. Le nouveau gouverneur n'avait pour défendre la ville que ses chevau-légers et 4 000 hommes de pied. Les autres étaient dispersés dans les cités et châteaux encore sous le contrôle royal. Cette division des forces fut à l'avantage de Del Vasto qui reprit peu à peu les villes qu'il avait perdues à l'été : Chieri, Alba et Cherasco, bloquant les

possibilités de ravitaillement de Turin et de Savigliano. A la fin septembre, il était devant Pignerol et en faisait le siège. Il ne chercha pas à employer la force. Il espérait prendre la cité après l'avoir affamée, les vivres manquant partout.

Remis de sa maladie et peut-être du chagrin causé par la perte de sa fille, François Ier avait repris la route et se dirigeait vers Lyon avec l'ambition de se rendre à Turin, ville qu'il avait depuis février annexée au royaume[41]. L'armée qui l'accompagnerait et que Montmorency allait diriger avec le dauphin Henri était essentiellement destinée à ravitailler les gens de guerre du Piémont. Dès son arrivée dans la cité du Rhône le 1er octobre, François Ier fit réquisitionner les mulets, ânes, juments et autres bêtes de somme du Dauphiné, d'Auvergne, du Lyonnais et de Provence afin qu'ils transportent les farines, le vin et les autres denrées alimentaires nécessaires à plus de 30 000 hommes pour plusieurs semaines. Ce convoi de sauvetage était impressionnant : 10 000 hommes de pied, 14 000 Suisses et 1 400 hommes d'armes.

Le convoi s'ébranla vers le 10 octobre. François Ier le rejoindrait plus tard, avec une partie des légions de Bourgogne et de Normandie. Les hommes et les chariots passèrent Grenoble, Embrun et Briançon. Là, les légionnaires du Dauphiné vinrent grossir les rangs du convoi, qui se dirigea ensuite sur le pas de Suse, gardé par les Impériaux. L'affrontement était inévitable. Il fut violent. Mais le déploiement des forces royales, malgré leur position difficile, bouscula tout. Le 26, Montmorency avait une nouvelle fois gagné son pari[42]. Les hommes qu'il commandait couchaient le soir même non loin de Bossolini, à l'entrée du val. Alors qu'il laissait une partie de ses soldats assiéger le château de Suse, le grand maître poursuivait sa route. Cette arrivée, massive, de gens du roi laissa envisager la défaite impériale. Del Vasto se retira sur Rivoli, puis à Montecalieri. Ce fut une erreur. Les

deux cités furent aussitôt attaquées et prises par les hommes de François Ier. Avigliana et Grugliarca tombèrent également. A la mi-novembre 1537, la majeure partie du Piémont était replacée sous l'autorité royale et les villes que les soldats du roi gardaient furent réapprovisionnées en vivres et rafraîchies en hommes. L'expédition était un succès. François Ier pouvait en récolter les fruits. Il arriva au camp de Carignano aux environs de la Saint-Martin (11 novembre). Mais ces victoires étaient encore insuffisantes. Le roi voulait plus. Une exigence qui n'était pas seulement commandée par un désir de conquête. François Ier souhaitait surtout étendre la présence royale dans cette contrée pour mieux assurer ce qui serait un jour, croyait-il, une monnaie d'échange : le Piémont contre le Milanais. Car, malgré la guerre, les pourparlers de paix ne s'étaient pas interrompus.

Conférences aux Cabanes de Fitou

En effet, depuis la trêve de Bomy, l'idée d'une paix prochaine s'esquissait. Déjà, durant l'été, le roi d'Angleterre s'était proposé, une nouvelle fois, comme médiateur pour favoriser une conciliation entre les deux belligérants. Une initiative que le pape, avec l'appui du Sacré Collège, soutint à son tour. Charles Quint ne la refusa pas. François Ier non plus. A la fin septembre, le seigneur de Vély était en Espagne pour en discuter. Un mois plus tard, il obtenait les pouvoirs du roi pour traiter. Le texte fut signé à Monzon le 16 novembre 1537. Il s'agissait d'une trêve de trois mois mais qui laissait la possibilité de négociations futures afin d'établir une paix durable. Parce qu'il était impensable qu'un des deux belligérants s'abaisse à demander à l'autre un cessez-le-feu, les rédacteurs du texte de la trêve prétendirent, très officiellement, que l'idée était sortie de l'imagination de deux

femmes, Eléonore d'Autriche et Marie de Hongrie, résultat de leur rencontre au Cateau-Cambrésis. Tant du côté français que du côté impérial était rejouée la scène de Cambrai. Les deux princes auraient été touchés par leurs prières. Mais, malgré l'affection que l'un et l'autre portaient officiellement à ces princesses, comme frère et époux, celle-ci n'aurait pas été suffisante, tant la situation était grave. Aussi y furent associées les demandes du saint-père, de tous les potentats d'Italie, des alliés de chacun, et même de leurs parents. En somme, il avait fallu que tous les princes chrétiens implorent pour que les deux hommes daignent s'accorder enfin. Il était impossible de rester sourd à tant de prières au risque de passer pour un tyran.

Le texte avait été négocié pour Charles Quint par ceux qui avaient élaboré la trêve de Bomy. Le représentant de François Ier fut Claude Dodieu, seigneur de Vély. Les deux parties devaient cesser « toute violence et envahissement » en Savoie, certes, mais également dans les territoires qui l'entouraient : Dauphiné, Provence, Gênes et Nice, et ce, dès sa publication, qui se ferait au plus tard le 27 novembre 1537. Les villes, terres et châteaux aux mains des deux camps le resteraient. Les garnisons dans les villes occupées y seraient conservées. Les soldats du camp opposé encore dans ces territoires devraient les évacuer immédiatement. Enfin, le marquis Del Vasto et Anne de Montmorency auraient le pouvoir de choisir parmi leurs hommes ceux qui prépareraient les pourparlers de la paix future[43]. Le lieu du rendez-vous pour les nouvelles négociations serait en France, proche de la frontière, entre Perpignan et Narbonne, aux Cabanes de Fitou. François Ier y envoya ses conseillers les plus écoutés du moment, Anne de Montmorency et le cardinal de Lorraine. Il les suivit de peu puisque, pendant tout le temps que durèrent les discussions, il s'était installé dans Montpellier[44]. Les conférences débutèrent à la mi-décembre 1537. Elles s'achevèrent le 11 janvier

1538. Avant tout préambule, Charles Quint avait exigé la restitution de la Savoie au duc Charles. Quant à François Ier, il réclamait toujours Milan pour son fils Charles et, pour lui, l'usufruit du duché sa vie durant. Si les deux parties ne firent aucune concession, ces conférences ne furent pas pour autant stériles[45]. Le désir d'interrompre la guerre était palpable. Aussi, sans que chacun ne renonce à ses prétentions, il fut admis que la trêve serait prolongée jusqu'au 1er juin 1538, terme de la trêve de Bomy. Par ailleurs, tous furent favorables à l'idée que Paul III avait avancée : une rencontre entre les deux monarques et le pontife à Nice, au printemps, qui devait faire avancer les négociations de paix. L'intervention soutenue du pape dans cette affaire avait ses raisons : la menace turque.

Soliman II avait préparé une armée pour attaquer la chrétienté par l'Adriatique. Le projet était connu du roi de France. Peut-être même celui-ci l'encouragea-t-il. C'est à Valence, au début août 1536, que François Ier avait reçu les bases d'une alliance établie par son ambassadeur La Forest et le grand vizir Ibrahim Pacha, apportées par le neveu de son représentant à Constantinople, Charles de Marillac. Un mois plus tard, celui-ci s'en était retourné vers la Porte. Une nouvelle ambassade, dont nous ne savons rien, avait débarqué à Marseille en janvier 1537. Elle avait rejoint la Cour et accompagné le roi jusqu'à la mi-juin[46]. Quant à Marillac, il avait quitté Constantinople le 7 mai 1537. Le même jour, Soliman II se mettait en campagne. A l'été, Otrante et Castro, dans le sud de l'Italie, étaient agressées par les hommes du sultan. Le pape était seul pour se défendre. Il prit peur, tenta de lever une armée tant dans ses Etats que dans le reste de l'Italie. Les navires de Charles Quint, trop loin et déjà gênés par ceux de Barberousse, ne purent faire grand-chose. Quant au roi de France, cette aventure le servait. Il avait renvoyé à Soliman son envoyé. L'homme avait embarqué sur une des galères de

Saint-Blancart qui rejoignirent celles de Barberousse près de Patras[47]. L'ambassadeur devait dissuader le sultan d'attaquer Venise, qui depuis plusieurs mois déjà connaissait, en raison de son alliance avec Charles Quint, de grandes difficultés au Levant. François Ier croyait avoir besoin de la Sérénissime si la guerre du Piémont se prolongeait. Finalement, Soliman II se fixa sur Corfou. Mais, dans l'impossibilité de prendre l'île malgré ses forces, il renonça[48]. Au même moment, la trêve prenait forme.

Alors qu'il était envisagé certains accords sur les côtes du Roussillon et que le roi de France laissait ses publicistes réclamer la paix par la voix de ses sujets[49], il faisait évacuer ses hommes d'armes inutiles du Piémont. Sans paie et sans nourriture pour s'en retourner chez eux, ils pillèrent, avant leur départ, les réserves de blé que les populations avaient conservées pour passer l'hiver. Ils emportèrent aussi celles devant servir à l'ensemencement des champs. Le seigneur de Montejan, qui eut la charge d'organiser ce repli, avait fermé les yeux. Les conséquences furent désastreuses pour les Piémontais. Outre qu'ils souffrirent rapidement de la faim, ils n'avaient aucun espoir de se nourrir les prochains mois. La famine appauvrit toute cette région pendant l'année 1538. Des scènes de violence auraient éclaté sur les marchés, alors que la denrée était rare et que les prix avaient explosé. Cette situation n'était pas seulement préoccupante pour le peuple et notamment celui de Turin. Les politiques s'en inquiétèrent aussi. Outre les révoltes possibles contre une présence militaire permanente des Français, les Impériaux, s'ils ne respectaient pas la trêve, pouvaient aussi gagner ce peuple en colère. A la fin de l'hiver 1538, sous l'autorité de Guillaume Du Bellay et, selon lui, avec son argent, des convois de blé et d'avoine furent acheminés jusqu'en Piémont, une initiative qui sauva la situation[50].

Un nouveau connétable pour le royaume

Au vu de tous les différends qui les opposaient et de l'énergie qu'ils dépensaient pour imposer leur volonté, il paraît assez évident que ni François Ier ni Charles Quint n'avaient espéré quelque accord lors des conférences des Cabanes de Fitou. En revanche, ils purent croire que leur rencontre, arbitrée par le saint-père, serait une étape concrète vers la résolution de leurs problèmes. Pour François Ier, en tout cas, ce *statu quo* parut satisfaisant. Anne de Montmorency avait été l'homme de la situation. Sa stratégie en Provence durant l'été 1536, son comportement en Picardie au printemps 1537 puis son succès dans l'opération de ravitaillement du Piémont à l'automne de la même année, enfin la prolongation de la trêve de Monzon jusqu'en juin 1538 avaient permis au roi de garder la tête haute dans son opposition à Charles Quint et d'espérer négocier, dans les meilleures conditions, la restitution de Milan. Montmorency méritait bien d'être récompensé. Mais, depuis douze ans, l'homme avait obtenu la plupart des grandes charges du royaume, tant auprès du roi, en devenant son grand maître, qu'à l'armée. Il avait été gratifié également par des pensions et des dons qui en avaient fait un homme très fortuné. Dans son château de Chantilly, qu'il faisait rénover au goût du jour, il recevait régulièrement son souverain, souvent au début et à la fin de l'été. Il ne lui manquait plus que l'épée de connétable pour parachever sa totale réussite. François Ier la lui accorda. La cérémonie eut lieu le 10 février 1538, en présence de tout son conseil et de ses plus grands capitaines, dans la capitale du domaine de l'ancien dignitaire de la charge qui avait si mal fini, Moulins. Le même jour, son frère François, seigneur de La Rochepot, était fait lieutenant général de Paris et d'Ile-de-France[51].

Un tel événement ne passa pas inaperçu. Outre un récit manuscrit relatant les différentes étapes du cérémonial, et une version résumée imprimée publiée aussitôt[52], plusieurs poèmes chantèrent la gloire du nouvel homme fort du royaume. Ce fut aussi à cette occasion que l'amitié entre le nouveau connétable et le dauphin Henri, qui n'avait pas encore 18 ans, devint publique. Anne de Montmorency avait accompagné le jeune prince dans ses premiers pas d'homme de guerre dès l'été 1536, lorsqu'il l'avait accueilli au camp d'Avignon. Il resta à ses côtés quand, devenu lieutenant général de Picardie, au printemps suivant, Henri prit le commandement des troupes lors des prises de Hesdin et de Saint-Pol. Il en fut de même lorsqu'ils partirent ensemble en Piémont, à l'automne de la même année. Le 10 février 1538, ce fut le dauphin qui porta l'épée à son père pour qu'il l'offre au connétable[53]. Ces liens d'amitié et de confiance entre un roi, son connétable et le dauphin semblaient de bon augure. Mais le peuple de France souhaitait la fin des conflits. Celle-ci, croyait-on, était proche et, s'il était utile d'honorer un tel homme pour sa valeur et ses mérites, il était peut-être plus sage de l'inciter à faire la paix, une paix que Montmorency avait toujours cherché à établir entre son souverain et l'empereur. Ce choix était connu. Il était même contesté par certains dans l'entourage royal. Mais Alain Latrain, dans un poème à la gloire du connétable rédigé peu après les cérémonies, le soutenait dans cette démarche :

> « Nous prierons pour le roy de France
> Et pour monseigneur le daulphin
> Et pour toute leur alliance
> Et pour toute la cour, affin
> Qu'ils nous puissent traicter la paix,
> Entre le roy et l'empereur.

Que l'Empereur soit bon amy
Au noble roy des fleurs de lys[54]. »

XXXVII

L'amitié perpétuelle

La paix n'était pas seulement désirée en France et dans l'Empire. A Rome, Paul III la souhaitait ardemment. La fin des guerres entre François Ier et Charles Quint était pour le pape l'assurance de maintenir sa sécurité et celle du Saint-Siège contre les menaces turques. Aussi mit-il beaucoup d'énergie à faire réussir la rencontre entre ces deux hommes qui, depuis plus de quinze ans, cherchaient constamment à s'humilier par les armes et les mots. Sauf qu'il n'y eut pas d'entrevue à proprement parler, seulement des conférences bilatérales avec le pape, les deux princes ayant refusé de se rencontrer personnellement avant qu'un accord satisfaisant pour l'un et l'autre ne soit élaboré. Un refus qui n'empêcha pas leurs plénipotentiaires de poursuivre les conversations de l'hiver.

L'entrevue de Nice

Paul III avait quitté Rome le 23 mars 1538. Il séjourna à Plaisance tout un mois, y fit ses pâques, puis embarqua sur une des galères du roi de France pour arriver dans le port de Nice le 16 mai 1538. Charles II de Savoie, qui avait prêté la seule cité qui lui restait de tous ses domaines pour complaire à l'empereur et dans l'espoir d'être récompensé en retour, s'était entre-temps ravisé. Il n'avait pas

souhaité qu'un des trois princes résidât entre les murs de la ville[1]. Paul III trouva asile dans un couvent franciscain, sur les hauteurs. Le prélat n'était pas venu seul. En plus des membres de la curie et de sa suite, 500 hommes de pied, 200 chevau-légers et de nombreux lansquenets, qui logèrent tout autour du couvent, étaient employés à sa protection[2]. Les cardinaux de France vinrent le saluer un peu avant l'arrivée de Charles Quint, qui, de Barcelone, s'était porté jusqu'à Ville-Franche par la mer. Lui aussi n'était pas venu sans assistance militaire : 31 navires, dont 28 galères, l'escortaient. Chaque grand d'Espagne présent avait armé un navire pour sa propre personne. Sept enseignes de fantassins espagnols et autant de lansquenets étaient à bord. L'empereur ne mit pied à terre que pour visiter le pontife. Une visite qu'il effectua dès son arrivée. François Ier fut le dernier à faire son obédience.

Après un séjour d'un mois à Moulins, puis plusieurs semaines passées dans le Dauphiné, François Ier avait pris ses quartiers à Villeneuve le 31 mai 1538[3]. Sa rencontre avec Paul III eut lieu le 2 juin dans une maison que le roi avait fait construire pour la circonstance, couverte de buis et de lierre « à l'antique ». Son arrivée fut celle d'un chef de guerre. Deux heures avant la rencontre, alors que sur les collines prenaient place 1 000 légionnaires de Provence, apparurent ses premiers chevau-légers. Ils furent suivis de 6 000 lansquenets conduits par le comte Guillaume de Fürstenberg. Les 200 gentilshommes de la maison du roi, en ordre, les précédaient avec les princes et seigneurs qui escortaient François Ier depuis son départ de Lyon. Le roi était en queue de cortège, avec ses fils, entouré de sa garde écossaise. A l'approche de la résidence, ses hommes d'armes s'écartèrent de chaque côté du chemin pour former une haie d'honneur, et laissèrent passer les cardinaux qui allaient à la rencontre de François Ier. Le roi les embrassa tous, un à un. Puis,

entouré des cardinaux Innocent Cibo et Alessandro Cesarini, il se fit conduire auprès du saint-père.

De cette entrevue, nous ne savons rien, sauf que le roi aurait voulu baiser les pieds de Paul III, ce que celui-ci aurait refusé et il lui aurait donné l'accolade. Une première entrevue qui fut renouvelée quelques jours plus tard par une autre, dans une seconde maison proche de Saint-Laurent, celle où logeait le roi, et qui reste tout aussi mystérieuse. Le 8 juin, ce fut au tour de la reine Eléonore, entourée de la reine de Navarre, de la fille du roi, Marguerite de France, de l'épouse du dauphin, Catherine de Médicis, et de toute leur suite de venir saluer le pontife. Le lendemain, les mêmes, hormis la sœur du roi en raison des problèmes qui opposaient Charles Quint à Henri d'Albret au sujet de la Navarre, acceptaient l'invitation de l'empereur sur sa galère[4]. L'anecdote qui suit, racontée partout, servit, lorsqu'elle fut publiée peu après les faits, à montrer l'humeur du moment. L'empereur avait fait bâtir une passerelle pour descendre de sa galère et atteindre la terre ferme. Eléonore d'Autriche et sa compagnie l'empruntèrent. Son frère vint à leur rencontre avec plusieurs seigneurs d'Espagne. La passerelle rompit. La plupart tombèrent à l'eau. Les gentilshommes restés à sec s'y jetèrent à leur tour pour secourir les dames trempées. Tous en rirent, tous furent ravis de l'aventure. La guerre était oubliée[5].

Le 18 juin, un nouveau texte était accepté par les deux princes, paraphé par le pape au couvent Sainte-Croix. Les hommes qui l'avaient élaboré étaient ceux qui s'étaient réunis aux Cabanes de Fitou : Montmorency et le cardinal de Lorraine pour le roi de France, le chancelier Granvelle, le marquis de Saint-Jacques, Adelantado de Caçorda, don Juan Fernandez et le grand commandeur du León, don Francisco de Los Covos, pour l'empereur. Il ne s'agissait pas d'une paix. Les désaccords restaient trop nombreux et le pape, vieux et

fatigué, n'aurait, selon le texte, pu supporter d'attendre un compromis plus solide. Aussi, pour complaire au pontife, qui depuis son avènement n'avait eu de cesse de crier aux monarques que la chrétienté était en danger et qu'il était nécessaire de s'unir pour la protéger, les plénipotentiaires étaient parvenus à une trêve exceptionnelle de dix ans. Elle imposait une cessation d'armes, par terre, mer et eau douce, tant au levant qu'au ponant, dans les royaumes et possessions ou droits au-delà des monts de chacun des deux souverains. Il n'y aurait aucun échange, restitution ou abandon de possession. Pendant ces dix ans, ni le roi de France ni l'empereur ne pourraient faire de dommages à l'autre, directement. Ils s'interdisaient également de soutenir par des hommes, des armes ou des vivres ceux qui pourraient déclarer la guerre à l'un ou à l'autre. Etaient compris dans cette trêve la république de Gênes, Florence et le comté de Nice. Trêve armée, elle était aussi trêve marchande puisque tous les sujets des deux souverains pourraient dès à présent commercer librement dans les Etats appartenant à l'un et l'autre. La liberté de circulation des personnes était également restaurée. Enfin, il était évident que, si l'un ou l'autre la rompait, tous les articles de celle-ci seraient annihilés. Y adhéraient aussi la république de Venise, le roi des Romains et tous les électeurs du Saint-Empire, le duc de Lorraine et les seigneurs de la ligue[6]. En somme, le grand perdant de cette rencontre, outre Henry VIII qui avait été tenu à l'écart des différentes conférences et qui pouvait douter de la sincérité à venir de son allié français, était le duc Charles II de Savoie. Non seulement il avait presque tout perdu, mais il n'avait même pas eu droit de cité dans cette trêve.

Le jour du corps Dieu, 19 juin, Paul III quittait le couvent franciscain pour embarquer sur la galère du comte de Tende afin de regagner l'Italie. Au port, une foule immense s'était rassemblée dans

l'espoir d'obtenir de lui une bénédiction, embrasser sa robe, toucher un bout de ses pantoufles. L'homme était vieux, voyageait en chaise, avait du mal à lever le bras. Les canons de la ville accompagnèrent son départ. Passant devant Ville-Franche, Charles Quint leva l'ancre et accompagna Paul III jusqu'à Gênes.

La rencontre d'Aigues-Mortes

L'entrevue de Nice se prolongea dans le port d'Aigues-Mortes par une rencontre entre Charles Quint et François Ier. L'« amitié perpétuelle » qu'aurait permis de créer la trêve de Nice devait se manifester concrètement, maintenant, par un accord formel entre les deux princes. Selon la version française, cette rencontre entre le roi de France et l'empereur aurait été une idée du second. Pour les Espagnols, ce fut le contraire[7]. L'important est qu'elle eut lieu. Elle fut décidée lors des conférences de Nice. Pendant que Charles Quint accompagnait le pape, François Ier, ses enfants et sa noblesse se dirigeaient vers Aigues, passant par Fréjus, Tarascon et Vauvert[8]. La reine Eléonore et ses dames furent aussi du voyage, mais par mer[9].

C'est escorté de ses 31 galères, auxquelles François Ier avait joint 21 des siennes conduites par Saint-Blancart, que Charles Quint se présenta au large de la cité du Gard, le dimanche 14 juillet 1538. Prévenu de son arrivée, le roi vint à sa rencontre jusqu'à son bateau, accompagné du cardinal de Lorraine et d'une cinquantaine de seigneurs français. Les deux souverains ne s'étaient pas revus depuis février 1526. Ils étaient devenus des hommes d'âge mûr. Le Français avait 44 ans et, pour l'époque, approchait de la vieillesse. L'Autrichien avait atteint lui aussi la quarantaine. Cette rencontre, dans la version française, fut présentée comme un moment d'une extrême simplicité,

pleine de joie et de courtoisie. Des conversations qui se tinrent, nous ne savons rien. Après ces salutations, le roi et sa suite retournèrent à terre, laissant l'empereur sur son navire. Le lendemain, c'était au tour de Charles Quint de rendre visite à François Ier. Il se présenta avec les grands d'Espagne qui l'avaient accompagné à Nice. La population de la ville s'était rassemblée près de la porte donnant sur la mer, et du haut des murailles les enfants criaient « Vive l'Empereur ! » alors que l'artillerie saluait son arrivée à sa manière. Le roi l'attendait avec sa suite. Ses deux fils l'avaient rejoint. Ensemble, marchant côte à côte, ils allèrent jusqu'à la maison que le roi occupait dans la ville, pour un dîner. Eléonore d'Autriche et les autres dames y participèrent. Puis, l'empereur fut conduit dans sa chambre pour un temps de repos. La reine de France vint l'y retrouver avec Antoine de Montpezat, qui alla prévenir bientôt François Ier que l'empereur, maintenant disposé, souhaitait le recevoir. A l'entrée du roi, entouré de ses fils, du connétable et du cardinal de Lorraine, Charles Quint se leva, « sans souliers », et les deux hommes se congratulèrent encore. Le roi offrit à l'empereur un cadeau de bienvenue, un énorme diamant enchâssé dans un anneau d'or sur lequel était écrit « *Dilectionis testis et exemplum* ». Charles Quint le mit à un doigt, puis ôta son bonnet. Alors que le roi l'imitait, l'empereur le remercia du présent, s'excusa de n'avoir rien à lui offrir d'un tel prix, sinon son collier de la Toison d'or qu'il enleva aussitôt pour en décorer le roi. Celui-ci copia son geste avec son collier de Saint-Michel. Ils s'embrassèrent, burent leur vin, puis restèrent ensemble, en compagnie de Granvelle, du commandeur du León, de la reine, du cardinal de Lorraine et d'Anne de Montmorency. La conversation dura une heure environ. Rien n'en filtra. La conférence achevée, ils partirent souper. La reine de France raccompagna son frère à la fin de la soirée dans une seconde chambre, plus spacieuse, où Charles Quint passa la nuit. Le matin

suivant, François Ier alla frapper à la porte de son hôte et, ensemble, ils descendirent dans la grande salle où ils assistèrent à la messe. Un dîner suivit. L'entrevue s'acheva en fin d'après-midi. Dans le même appareil que la veille, le roi escorta l'empereur jusqu'à la porte de la ville. Charles Quint embarqua sur sa galère et s'en retourna en Espagne. Quant à François Ier, il prit dès le lendemain le chemin de Nîmes[10].

Le cérémonial de cette entrevue était bien éloigné de celui adopté précédemment, lors des rencontres avec le roi d'Angleterre ou les pontifes Léon X et Clément VII. Il n'eut rien à voir non plus avec ceux de Cambrai en 1529 et de Nice. Ici, en tout cas selon le seul récit un peu détaillé de cette entrevue qu'il nous reste, rédigé par le propriétaire même de la maison où le roi et l'empereur logèrent, tout parut être d'une extrême simplicité et les questions de préséance, si formelles dans les précédentes entrevues, très secondaires. Si des récits relatèrent l'événement, rien ne fut dévoilé du contenu des propos tenus entre les deux princes ; des correspondances indiquèrent que François Ier et Charles Quint y avaient confirmé la trêve de Nice que le roi voulait prendre pour une paix. Ils y avaient évoqué aussi des projets de guerre contre le Turc et le mariage de Charles d'Orléans avec une fille Habsbourg pour la succession de Milan[11].

François Ier voulut célébrer l'événement, qui lui était assez profitable. De Nîmes, le 18 juillet 1538, il écrivait deux lettres à l'archevêque de Lyon. Dans la première, il lui résumait la rencontre d'Aigues-Mortes, faisait état de la formidable entente qui régnait entre lui et l'empereur, et terminait son propos en affirmant que dorénavant les « affaires de l'empereur » étaient aussi les siennes. Il ajoutait qu'il avait bon espoir que cette trêve soit durable. Pour cette raison, il demandait que les sujets de Charles Quint soient traités

dans le royaume comme ses propres sujets. Dans une seconde, il ordonnait qu'une procession soit organisée dans la cité pour y remercier Dieu[12]. Ces deux lettres furent publiées avec le récit de l'entrevue de Nice et un résumé assez précis, pour une fois, du contenu de la trêve. Les mêmes lettres furent expédiées à toutes les bonnes villes du royaume. Elles furent également imprimées, comme à Rouen, où la municipalité y ajouta le placard qui annonçait aux habitants de la ville que le 30 juillet serait un jour chômé afin que le peuple participe à la procession et fasse des prières et oraisons à Dieu pour Le remercier de ce bienfait[13]. Ainsi les sujets de François Ier purent avoir en mémoire une idée heureuse de ces rencontres et caresser l'espoir que cette paix pourrait effectivement durer dix ans. Une éternité.

La propagande royale ne se borna pas à ces publications. Des poèmes et des chansons en nombre[14] furent aussi rédigés et imprimés pour célébrer cette « amitié perpétuelle » que le peuple de France avait tant attendue. Clément Marot, qui ne craignait plus de rentrer en France, avait fait amende honorable à Lyon à la fin décembre 1536, devant le cardinal de Tournon[15]. Avec l'aide de ce dernier, il avait repris ses activités littéraires auprès du roi, et fut parmi les auteurs à chanter la trêve. Mais l'un des textes les plus répandus fut peut-être celui de Jean de Conches, un long poème publié à la suite du récit de l'entrevue niçoise qui exprimait toutes les espérances que le peuple chrétien, « dont réciter l'état calamiteux seroit un cas trop long et trop piteux[16] », avait mises dans cette rencontre. Il incitait Charles Quint et François Ier à aller l'un vers l'autre non plus pour de nouvelles batailles, mais pour aider à faire revenir la paix sur terre[17].

La trêve conclue, tous les espoirs étaient permis et Dieu devait consolider cette espérance. Aussi, dans la plupart des textes, ce furent

surtout des invitations à la prière qui furent adressées au peuple. Evidemment, le roi et l'empereur en étaient les principaux sujets :

> « Faisons prières de bon cueur
> Pour le très nobles roy de France
> Et aussi bien pour l'empereur
> Que Dieu leur doint bonne alliance ;
> C'est de vivre toujours ensemble,
> Sans jamais avoir de rigueur,
> Et de vivre sans différence,
> Comme le frère et la sœur. »

Furent chantés logiquement les bénéfices de cette trêve, et notamment sur le plan commercial. Tous célébrèrent cette nouvelle liberté. Tous saluèrent aussi ceux qui en avaient été à l'origine. Paul III, bien sûr :

> « O très révérend Père Saint,
> Vous etes aymé des humains,
> […]
> Que avez délivrez de la guerre ;
> C'est une chose de mémoire
> Que nous devons bien révéler
> D'avoir ainsi fini la guerre,
> On vous en doibt remercier[18]. »

Mais aussi la reine Eléonore. Celle qui aurait apporté la paix à son arrivée en France et qui aurait été à l'origine de la trêve de Bomy était maintenant regardée comme celle qui avait réussi, par ses mots et son affection, à faire baisser les armes à l'irréductible empereur :

« La noble dame Aliénor
En a bien faict la diligeance
D'aller par devers l'empereur
Luy faire honneur et révérence,
Disant : Mon frère d'excellence
Faictes la paix avec mon mary
Mettez la guerre en oubliance
Car il n'est vie que d'estre amys[19]. »

Par ses paroles, la reine de France était parvenue au succès. Pour cette raison, le peuple de France devait lui en être reconnaissant :

« Noble royne, sur toutes choses
Que chascun de vous doibt aymer,
Belle et bonne comme la rose,
Par quoy l'on vous doibt bien louer,
Car vous estes le vray piller
Que doibvent aymer les chrestiens,
Nous en debvons remercier
Jésus le père omniprésent[20]. »

Maintenir la trêve

Sitôt son départ d'Aigues-Mortes, François Ier avait repris le chemin de la vallée de la Loire, remontant par voie d'eau. Il y resta peu. Arrivé à Chenonceaux le 24 août, et après un court séjour à Amboise, Blois et Meung-sur-Loire, il était à Saint-Germain le 8 septembre[21]. A la fin du mois, il était à Chantilly. Le 3 octobre à

Villers-Cotterêts, le 7 à Saint-Quentin, le 12 à Coucy, le 17 à Compiègne, le 22 à Fère-en-Oise, et à partir du 5 novembre à nouveau à Villers-Cotterêts où il séjourna jusqu'au 10 environ[22]. Ce voyage dans l'est du royaume n'était pas pour préparer une nouvelle guerre, mais pour ratifier la trêve de Nice avec Marie de Hongrie et les Pays-Bas de l'Empire. Du voyage de la régente en France rien n'a été dit ou presque. Par le trajet du roi, nous pouvons supposer qu'il alla à sa rencontre jusqu'à Saint-Quentin, et qu'il l'accompagna ensuite dans les différents châteaux de la région, enfin que l'entrevue dut s'achever aux environs du 8 ou 9 puisque, après cette date, François Ier revenait vers Paris[23]. Eléonore d'Autriche était avec lui, ainsi que ses enfants, le connétable de Montmorency et plusieurs personnages de son conseil privé. Si aucun document ne semble avoir été établi, le pouvoir royal fut désireux que le peuple de France s'en souvienne comme d'un acte devant consolider l'« amitié perpétuelle » conclue à Nice. Pour cette raison, il favorisa l'édition d'un poème à la gloire de l'invitée. Le texte était de Clément Marot, à qui le roi offrait à nouveau la possibilité de chanter les événements importants de son règne :

> « O combien fut le peuple resjouy
> D'espaigne et France, après voir ouy
> Qu'icy venois ! Cela nous est un signe
> (Ce disoient-ils) que l'amour s'enracine
> Es cueurs royaulx ; cela est un présage
> Que Dieu nous veult monstrer son doulx visaige,
> Et que la paix dedans Nice traictée
> Est une paix pour toujours arrestée. »

Reprenant la version officielle développée par le pouvoir royal – la trêve était une paix réelle entre la France et l'Empire –, Marot se réjouissait de la venue de Marie de Hongrie dans le royaume et laissait croire que le peuple de France reconnaissait dans ce voyage la preuve concrète de la paix, dont la régente des Pays-Bas aurait été à l'origine. Une référence vague qui pouvait faire autant allusion à l'entrevue des deux sœurs en 1535 qu'à la trêve de Bomy deux ans plus tard. L'important était que Marie de Hongrie puisse incarner le changement dans les relations de la France avec l'Empire et qu'une femme, encore une fois, eût participé de cette « amitié » entre les deux princes. Un rôle dont les publicistes n'avaient pas manqué de faire état depuis les conférences de Cambrai, et que Marot expliquait clairement :

> « Combien (pourtant) que peuples et provinces
> Sont, de nature, enclins à aimer princes
> Qui, comme toy, (Marie) sont amys de concorde
> Et ennemys de guerre et de discorde ;
> Ce que plus tost entre aux cueurs féminins
> D'autant qu'ilz sont doulx, piteux et bénins
> Que ceulx des roys, qui pour honneur acquerre
> (acquérir)
> Sont inclinez à prouesse et à guerre[24]. »

Alors que François Ier s'en retournait vers Chantilly, où il demeura du 15 au 29 novembre 1538, avant de rejoindre la capitale et d'y rester tout un mois, passant la Noël, comme il le faisait souvent, à Saint-Germain-en-Laye[25], en Espagne ses ambassadeurs poursuivaient les projets de paix et tentaient de régler les problèmes en suspens.

La trêve de Nice n'avait pas fait que des heureux et tous les alliés du roi s'en étaient inquiétés : les princes allemands et les cantons suisses réformés, qui voyaient d'un mauvais œil cette nouvelle union de princes catholiques, et surtout le roi d'Angleterre. Henry VIII en avait exprimé du ressentiment. Ses prétentions à devenir un monarque comptant dans l'Europe chrétienne, déjà handicapées après sa rupture avec la papauté et son échec dans les échanges diplomatiques en 1536, lors de l'invasion de la Provence par Charles Quint, en avaient été altérées, bien plus sans doute que lors de la paix de Cambrai. Aussi chercha-t-il à refaire parler de lui. Père d'une fille unique qu'il avait promise à tous les puissants du temps, et même parfois plusieurs fois, sans jamais la donner à personne, il était aussi depuis quelques semaines père d'un fils, Edouard, né de Jane Seymour, sa troisième épouse, décédée en couches. Pour réintégrer sa position d'arbitre, la seule à laquelle il pouvait prétendre et qui semblait lui convenir, il reparla mariage. Non pas seulement pour sa fille, mais aussi pour son fils et même pour lui. A François Ier, il proposa Mary pour Charles d'Orléans et envisaga, entre autres, d'épouser Marguerite de France. A Charles Quint, il donnait son fils pour la fille aînée de l'empereur et proposait d'épouser en quatrièmes noces la veuve de Francesco Sforza. Ces alliances matrimoniales, si elles se réalisaient, mettraient à mal les projets que François Ier et Charles Quint avaient établis ensemble et, immanquablement, feraient renaître la guerre. Parce que l'un comme l'autre ne le souhaitait pas alors, il fut discuté rapidement d'un accord. Le 10 janvier 1539, le traité dit « de Tolède » était prêt. François Ier et Charles Quint s'engageaient l'un envers l'autre à ne jamais répondre aux propositions d'Henry VIII, et donc à ne pas faire de nouvelle alliance avec lui tant que la trêve de Nice durerait. Une décision qui

excluait très clairement le prince anglais de l'amitié franco-impériale[26].

Par ailleurs, les promesses de paix faites à Aigues-Mortes devaient être confirmées. Charles Quint en prit l'initiative. Le 27 décembre 1538, un texte était rédigé. L'empereur jurait à François Ier qu'il lui serait toujours « bon et loyal frère » et rappelait qu'il se tenait prêt à défendre le roi envers et contre tous, « sans nul excepter », ajoutant qu'il préférerait toujours son amitié à celle des autres rois, princes et potentats de la chrétienté. Il évoquait les projets matrimoniaux dont la réalisation devait aboutir à la paix que chacun souhaitait. Il confirmait celui de son fils Philippe avec la fille puînée du roi, Marguerite de France, assurant sur sa foi et son honneur que l'infant ne serait promis à personne d'autre avant ses 14 ans. L'empereur laissait à son fils devenu majeur la possibilité de donner alors librement son consentement à cette union. Quant au mariage du duc d'Orléans avec une fille Habsbourg, qu'elle soit enfant de Charles Quint ou de Ferdinand d'Autriche, le choix n'était toujours pas arrêté. Mais l'empereur n'écartait aucune possibilité. Surtout, il confirmait que le duché de Milan ferait partie de la dot quelle que soit la promise[27].

Ce fut Charles de Cossé-Brissac qui apporta le texte au roi de France en même temps que le traité dit « de Tolède ». La réponse fut immédiate. Tout comme son « ami », le souverain français se montrait « contan » des accords et s'engageait lui aussi à loyalement les respecter[28].

François Ier pouvait donc toujours y croire. La politique suivie depuis quelques années semblait porter ses fruits. Le duché italien ne serait peut-être pas pour lui, ni pour son fils Henri, mais l'espoir de le voir devenir français avec Charles d'Orléans paraissait presque certain et, un jour ou l'autre, ce duché si convoité, qui avait été la cause de

tant de morts depuis maintenant presque quatre décennies, à la faveur des successions collatérales pourrait intégrer définitivement le domaine royal. Par ailleurs, Charles d'Orléans à Milan, rien n'empêcherait celui-ci de réclamer Gênes en vertu du droit des anciens ducs. Enfin, Naples n'était pas si loin. Le rêve d'une Italie sous le contrôle sinon de la France, tout au moins d'un prince français restait réalisable.

XXXVIII

Le voyage de Charles Quint en France

Ce rapprochement entre François Ier et Charles Quint, scellé à Nice et à Aigues-Mortes, allait atteindre son point d'orgue quelques mois plus tard lors d'un voyage que l'empereur fit en France pour rejoindre rapidement la Flandre, où son autorité était contestée. Ces quelques semaines passées dans le royaume de France entre décembre 1539 et janvier 1540 furent l'occasion de célébrer publiquement, aux yeux de toute l'Europe, l'entente entre les deux plus puissants princes de la chrétienté.

L'origine d'un voyage

Depuis 1537, de graves dissentiments étaient apparus entre Marie de Hongrie et les bourgeois de plusieurs cités des Pays-Bas. A l'origine, une aide de 1 200 000 florins réclamée à l'ensemble des provinces pour financer la guerre en Picardie. Dans celles de Flandre, le vote de la quote-part imposée, 400 000 florins, ne s'était pas bien passé. Si Ypres et Bruges avaient finalement accepté de payer l'impôt, Gand s'y était toujours refusée. La ville n'avait accordé que des soldats. Quelques mois plus tard, en mai 1538, alors que la trêve de Bomy prenait fin sans qu'on ait encore l'assurance qu'elle soit prolongée par la rencontre de Nice, et qu'il fallait malgré tout

entretenir les garnisons dans les villes proches de la frontière, Marie de Hongrie avait réclamé de nouveaux subsides aux cités. Ypres et Gand les avaient une nouvelle fois refusés. Des révoltes s'ensuivirent. Les Gantois avaient pris les armes et espéraient rallier d'autres villes à leur cause. Courtrai et Audenarde avaient adhéré au mouvement de contestation. La réaction avait été violente, mais la résistance avait persisté. Marie de Hongrie en avait appelé à son frère[1]. Celui-ci avait envisagé de venir y restaurer la paix.

Dès que ce projet de voyage fut connu, des plaintes amères s'élevèrent en Espagne et trouvèrent un écho particulier aux Cortes. Il fut reproché à l'empereur de négliger ses royaumes transpyrénéens. Puis se posa le choix de la route à prendre. La première était celle de la voie maritime, par le golfe de Gascogne et la Manche. Mais l'hiver était avancé et la mer dangereuse, même sans s'éloigner des côtes. Aucun conseiller de l'empereur n'avait oublié sans doute la tempête qui avait jeté son père, Philippe le Beau, à son retour d'Espagne en 1505, sur une plage anglaise et le comportement d'Henry VII à son égard. S'il ne l'avait pas fait prisonnier, l'Anglais en avait profité pour lui arracher le renouvellement d'un traité de commerce très favorable à l'Angleterre et, contre sa liberté, l'avait obligé à lui livrer un neveu d'Edouard IV, Jean de la Poole, comte de Suffolk, réfugié aux Pays-Bas. L'archiduc avait dû tout accepter et l'exilé anglais avait été mis à mort quelque temps plus tard par Henry VIII. La seconde possibilité était de passer par l'Italie puis de remonter par la Germanie. Mais le chemin était bien trop long. La Méditerranée n'était pas, non plus, exempte de dangers en raison des tempêtes et de la présence des navires de Barberousse. En outre, il était périlleux de franchir les Alpes en plein hiver. Par ailleurs, les relations entre Charles Quint et les Etats italiens, notamment Milan, n'étaient pas des meilleures. Elles étaient aussi médiocres avec plusieurs villes et principautés de

l'Empire germanique. Les oppositions pouvaient retarder le voyage[2]. Une troisième voie existait. Elle était non seulement la moins risquée, mais aussi la plus rapide : traverser la France.

Le 6 février 1539, l'ambassadeur de François Ier à la cour d'Espagne, Antoine de Castelnau, avait écrit au connétable de Montmorency. Il lui avait assuré que Charles Quint était disposé, pour se rendre en Flandre et réprimer les Gantois, à passer par le royaume. Granvelle lui en aurait fait la confidence[3]. L'opportunité était donnée au roi d'exprimer, plus encore qu'il ne l'avait fait à Aigues-Mortes, l'excellence de ses relations avec l'empereur et, peut-être, de faire avancer ses affaires au sujet de Milan. Un ambassadeur spécial, Robert Ceneau, élu d'Avranches, fut dépêché en Espagne pour faciliter les préparatifs. L'homme fit un premier séjour à la fin de l'hiver[4]. Il exprima combien François Ier serait ravi de recevoir son impérial beau-frère en son royaume. Mais Charles Quint resta dans le doute et un événement retarda sa décision. En avril 1539, Isabelle du Portugal avait accouché prématurément d'un enfant. Le nouveau-né n'avait pas vécu. Quant à la mère, prise de fièvres, elle était décédée le 1er mai à Tolède. Alors que le corps de l'impératrice était conduit à Grenade pour y être inhumé dans la chapelle royale où reposaient déjà ceux de Ferdinand d'Aragon, d'Isabelle la Catholique et de Philippe d'Autriche, Charles Quint s'était retiré au couvent Saint-Jérôme pour y faire son deuil. Avant, il avait informé le roi de France du décès de son épouse. Celui-ci, pour marquer sa bienveillance à l'égard de l'empereur et signifier à tous l'amitié qui existait entre les deux Etats, avait ordonné la célébration d'une cérémonie funèbre en l'église cathédrale de Paris, les 6 et 7 juin, lors de laquelle François Ier s'était fait représenter par son fils aîné[5].

La retraite impériale s'était achevée le 27 juin 1539[6]. Le conflit entre les bourgeois de Gand et la régente avait repris. La rumeur d'un

voyage imminent de l'empereur en Flandre avait à nouveau circulé. L'élu d'Avranches était aussitôt reparti pour l'Espagne avec des lettres du roi pleines de sollicitude[7]. Un second événement, à l'été, venu de France cette fois, retarda la décision de Charles Quint.

Proche de la mort

Après son entrevue avec Marie de Hongrie, à la fin de l'automne 1538, François Ier s'en était retourné à Paris, où il était resté jusqu'à la fin de l'hiver 1539[8]. Puis, il avait passé le printemps entre Nogent-sur-Seine, l'abbaye de Vauluisant, Romilly, Châtillon-sur-Loire et Montargis[9]. Après un retour à Fontainebleau à la mi-mai 1539, il avait regagné Paris au début juin[10]. Fin juillet, il avait pris la route de Villers-Cotterêts[11]. Ce temps n'avait pas été une villégiature. L'activité du conseil reflétait exactement les préoccupations politiques du souverain : pour entretenir l'armée du Piémont, il lui fallait trouver de l'argent sans augmenter davantage les impôts directs. François Ier fit instaurer ainsi, dans les villes du royaume, une loterie, la Blanque, inspirée de celle qui existait depuis de longues années dans plusieurs Etats d'Italie[12]. Afin de faciliter la vente des denrées périssables et trouver d'autres sources de revenu pour l'Etat, par l'instauration d'autres droits, il avait permis la liberté de leur commerce sur tout le territoire[13]. Pour mieux intégrer la ville de Turin au royaume, il y avait ordonné la création d'un parlement, puis d'une chambre des comptes, créant ainsi de nouvelles charges[14]. Pour satisfaire aux demandes des députés bretons, le conseil ducal ayant été supprimé après l'annexion, François Ier avait ordonné la réorganisation du conseil de la chancellerie et la rédaction des coutumes du duché[15]. Répondant aux doléances des Nîmois, il avait accepté la création

d'une université (en fait un collège) dans leur cité[16]. Enfin, le 24 juin, poursuivant l'idée que la France devait être vidée de tous ses éléments séditieux, il avait signé deux ordonnances. L'une interdisait l'entrée dans le royaume des Bohémiens et l'expulsion de ceux qui s'y trouvaient. Elle reprenait l'acte promulgué par Louis XII en juin 1504, renouvelé en 1510[17]. L'autre accordait aux cours souveraines, aux baillis et sénéchaux des compétences à l'égard des hérétiques et plus particulièrement des luthériens, concurremment avec les tribunaux ecclésiastiques, ce qui revenait à dire que les représentants de la justice royale, pourvu qu'ils soient assistés de huit ou neuf personnes qualifiées en la matière, avaient maintenant le droit de s'exprimer sur le sujet. Le texte confirmait un point de vue du roi et de son conseil déjà établi depuis longtemps : la lutte contre les protestants dans le royaume était conduite seulement par le désir de maintenir l'ordre public et les réformés étaient essentiellement considérés comme des agitateurs dangereux pour la paix du royaume[18].

A Villers-Cotterêts, les activités ne cessèrent pas. Les projets de réorganisation de l'administration de la Bretagne furent mis en place et la première grande ordonnance du règne sur la justice et la police du royaume, envisagée par le roi et concrétisée par Guillaume Poyet et les juristes du Parlement depuis décembre 1538[19], fut approuvée en conseil. Cette activité s'arrêta soudain. Le roi était malade.

Si les thuriféraires de François Ier n'avaient cessé de vanter sa force, son éloquence et sa puissance, la réalité était moins glorieuse. Sans faire état des refroidissements, des accidents de cheval, des bras cassés, des blessures de chasse ou de guerre inhérents à un homme de son temps, aux voyages qu'il entreprenait et à sa fonction de chef des armées, le roi, qui avait considérablement grossi, était aussi physiquement amoindri depuis plusieurs années[20]. L'un des premiers à en faire état fut Thomas Hubert, secrétaire de l'électeur Frédéric II

de Saxe, lors d'un voyage en France en avril 1535. Le roi partait assister à la montre de la légion de Normandie. Ils avaient voyagé ensemble sur la Seine. La rencontre aurait enchanté l'ambassadeur, sauf que dans son mémoire il précisa : « Malheureusement, il n'y avait que ceux qui étaient habitués à vivre avec lui qui comprissent facilement ce qu'il disait pour la raison qu'ayant perdu la luette, à la suite d'une maladie, sa voix était restée altérée[21]. » Sept mois plus tard, à la fin octobre 1535, le roi, arrivé à Dijon, tombait malade. Il resta dans la capitale bourguignonne un mois entier, jusqu'à la fin novembre. Cette maladie est connue par une lettre de la reine de France à son frère. Les conseillers de François Ier ne souhaitaient pas l'entretenir « des affaires » tant qu'il ne serait pas rétabli. Eléonore d'Autriche demandait donc à Charles Quint de patienter[22]. Le 23 novembre 1535, de Dijon toujours, la même annonçait à la cour d'Espagne le mieux de son époux[23]. Arrivé à Lyon quelques jours plus tard, l'état de François Ier ne parut guère satisfaisant aux ambassadeurs anglais, qui parlèrent de flux de ventre et de douleurs à l'estomac[24]. Puis, apparemment plus rien, ou aucune information, jusqu'à l'été 1537 lorsque François Ier passant par Meudon fut terrassé du 11 juillet au 4 août par une autre crise du mal, ou une autre maladie[25]. Quatorze mois plus tard, en novembre 1538, le roi aurait souffert d'une fièvre qui l'aurait, comme les précédentes, obligé à s'aliter plusieurs jours[26].

En août 1539, la maladie parut plus grave. On ignore quand le mal se déclara. Sans doute après le 15 août[27]. Cette date parce que la grande ordonnance sur la justice signée à Villers-Cotterêts fut enregistrée le 19 par le parlement de Paris[28], enfin parce que, entre ce même 15 août et les dix premiers jours de septembre, l'activité du conseil fut considérablement réduite, voire inexistante.

Sur le mal dont souffrait le roi, il fut seulement dit qu'il était assez violent pour obliger le souverain à rester couché plusieurs jours. Sa convalescence ne débuta pas avant la fin septembre, lorsque François Ier quitta Villers-Cotterêts pour Amiens.

Alors qu'elle avait été presque toujours silencieuse sur les maladies du souverain, sauf lorsqu'il était assuré d'en être guéri[29], la propagande royale ne tut pas celle-là, même au plus fort de la crise. La raison en était simple : de la santé du roi dépendait le voyage de Charles Quint en France et le projet était connu. Par ailleurs, la maladie avait été assez longue pour que les ambassadeurs en France en prennent connaissance et l'annoncent à leurs princes. Charles Quint en fut informé. Le 30 septembre 1539, il écrivait à sa sœur Marie de Hongrie au sujet de son prochain voyage en Flandre et lui expliquait qu'il souhaitait davantage de garanties de la part des Français « si par adventure le dit roy défailloit comme j'entens que (qu'il) n'est pas trop sain et que journellement luy viennent accidens et maladies[30] ».

Aucun publiciste n'évoqua la possible annulation du voyage impérial pour ce motif. Cette maladie était d'abord, et logiquement, un fléau pour la France. Parmi les auteurs à pleurer sur le roi malade, Clément Marot fut peut-être le premier à prendre la plume. Il composa un cantique à la déesse Santé, sans doute au moment le plus aigu de la crise. Dame Santé avait abandonné le souverain et le poète l'implorait :

> « Vien donc icy, ô source de tous biens
> Vien voir Françoys, le bien aimé des siens. »

Il s'étonnait qu'elle ait pu délaisser un corps si solide, et l'assurait que tout le peuple de France lui en serait obligé si elle daignait

revenir le soulager et le guérir. Un geste jugé utile et dont elle serait récompensée :

> « Tu recevras les graces méritoires,
> Et aura part à l'honneur mesmement
> De ses futurs triumphes et victoires[31]. »

Le roi survécut. Selon Marot, dans un autre poème, la reine aurait joué un rôle majeur dans cette guérison. Non pas par les soins attentionnés qu'elle aurait prodigués au patient, comme il avait été écrit trente ans plus tôt à propos d'Anne de Bretagne lorsque Louis XII, en 1504, aurait été lui aussi près de mourir[32], mais par la prière. Amoureuse éplorée, mais pieuse, Eléonore d'Autriche aurait demandé à Dieu de sauver son époux de la mort ou de l'emporter avec lui, mais surtout de ne pas la laisser seule sans lui. Si telle était sa volonté, sa raison de vivre s'évanouirait aussitôt :

> « Si pitié n'as de mon cueur languissant,
> Si pitié n'as du bon roy périssant,
> Ay pitié du peuple gémissant,
> Par ta clémence[33]. »

La perte du roi était inestimable et plus rien ne valait d'exister sans lui :

> « Si elle advient, soyt la terre couverte
> D'air ténébreux ; plus ne soit l'herbe verte,
> Soyt tout bouche ou muette, ou ouverte,
> Pour faire cry.
> Soyent de regretz tous volumes escrpits,

Tragiques soyent tous escrivans esprits,
Et rien ne soyt celle qui a le prix,
D'estre honnorée. »

Mais ces noires pensées lui faisaient perdre sa confiance en Dieu, et, comme elle était une excellente chrétienne, la reine se raisonna. C'est alors qu'on frappa à la porte de sa chambre. Les pleurs de ses gens lui firent craindre le drame qu'elle redoutait. Non. Les larmes qui coulaient sur leurs visages étaient de joie. Dieu avait écouté les plaintes de l'épouse du meilleur des rois et tiré François Ier « de mortel misaire ». Une joie qui ne toucha pas que les humains. Les dieux de l'Olympe s'en seraient réjouis eux aussi. A l'annonce de la guérison royale, Phébus se serait mis à chanter, Mars aurait retrouvé sa bonne humeur et Pallas ses couleurs. Une guérison que Marot attribuait entièrement à Dieu, qui n'oublie jamais ceux qui L'aiment[34].

La maladie royale servit donc de prétexte à une nouvelle démonstration de l'amour d'Eléonore d'Autriche pour François Ier[35], et les Français imaginèrent peut-être un temps perdre leur souverain. S'ils crurent sans doute aussi au soutien divin dans cette guérison, ils restaient toujours ignorants du mal dont souffrait le roi, puisque personne ne le nommait.

Précautions avant le départ

Cette maladie royale, dont personne ne mit en cause la gravité dans l'entourage de Charles Quint, posait un problème majeur : le Français pouvait mourir pendant le séjour de l'empereur dans le royaume et l'Autrichien doutait de la sincérité du dauphin Henri à son égard. Il ne pouvait avoir oublié le temps passé dans les prisons

espagnoles. Roi, il ne serait pas dans l'obligation de respecter la trêve de Nice et pourrait le faire arrêter. Pour se protéger, Charles Quint ne demanda pas d'otages à François Ier, comme il était coutume de le faire lors de ce type de voyage, mais des preuves écrites qui engageaient la bonne volonté de la France à le recevoir et à le bien traiter. Une exigence demandée au roi, mais aussi à chacun de ses fils, à la reine de Navarre et aux plus grands personnages du royaume, dont Anne de Montmorency et le cardinal de Lorraine. François Ier accepta, les autres obéirent. Les lettres furent toutes datées du 7 octobre, de Compiègne. D'autres, rédigées par les mêmes, le même jour, furent adressées à plusieurs personnages influents de l'Empire, dont le grand commandeur du León et le chancelier de Charles Quint. La lettre royale était une invitation officielle. François Ier prenait prétexte de l'affection qui existait entre eux et de l'avancée de la mauvaise saison pour le supplier « tant affectueusement et de cueur qu'il m'est possible » de passer par son royaume pour se rendre aux Pays-Bas. Il lui assurait sur son honneur que cette lettre était bien écrite de sa main et qu'il s'engageait à venir le chercher avec ses enfants jusqu'en Espagne pour lui montrer sa bonne foi et son désir de le recevoir honorablement en son royaume. Il précisait enfin, privilège exceptionnel, que pendant son passage en France l'empereur pourrait agir comme un vrai souverain, avec usage du droit de grâce, droit absolu du roi qu'il pouvait parfois abandonner momentanément pour honorer un hôte. Cette idée de « fraternelle amitié » évoquée par François Ier fut répétée à l'envi par tous les auteurs des lettres[36]. Lorsque Charles Quint les reçut, il demanda un engagement plus ferme de la part du dauphin Henri sur son désir de poursuivre la trêve si François Ier décédait. L'héritier du trône s'exécuta le 17 octobre. Il rappelait l'« affectueuse et fraternelle prière » de son père, évoquait la maladie du roi et sa guérison

attestée par l'ambassadeur de l'empereur dans le royaume, l'abbé de Saint-Vincent, puis renouvelait sa participation à l'invitation de la France : « J'ay bien voulu, mon seigneur, vous escripre encore, et supplier, tant humblement et de cueur qu'il est possible, ne délaisser pour cela d'adresser vostre chemin par cedit royaume, onquel, monseigneur, vous aurez toute telle obéissance, honneur et bon traitement, que en vos propres pais, vous promettant et asseurant, par la présente, signée de ma main, sur ma foy et honneur, et en parolle de prince, que je vous y feray tout l'honneur, recueil et service que je pourray et vous y garderay et conserveray, comme la personne du roy, mondit seigneur, pour tel temps qu'il vous plaira, et au surplus, entretiendray et observeray à jamais tout ce que par le roy, mon dit seigneur, vous aura esté promis et accordé, sans y contrevenir en aucune manière[37]. »

Rassuré par ces demandes officielles et les engagements plus précis du dauphin à respecter la trêve de Nice, Charles Quint avait encore quelques exigences. François Ier devait prendre en charge les frais du voyage, tant de l'empereur que de sa suite. Enfin, il souhaitait ne jamais parler des affaires matrimoniales liées à la succession du duché de Milan pendant son séjour. Le roi accepta tout, même si la dernière exigence fut la plus contraignante. Ce silence demandé s'explique.

Le 6 février 1539, l'évêque de Tarbes, selon les propos de Granvelle, avait affirmé au roi de France que l'empereur était favorable au mariage de sa fille ou de l'une de ses nièces avec le duc d'Orléans. Des propos qui résumaient les accords écrits pris par Charles Quint à Tolède signé six jours plus tôt. Dans les deux cas, il était toujours question d'accorder le duché de Milan au fils du roi[38] ; et Charles Quint de préciser, « tellement que le dit sieur roi en devra estre bien content[39] ». Cet espoir, le Habsbourg l'avait laissé courir et

François Ier, à l'automne 1539, y croyait[40]. Pourtant, l'empereur n'était déjà plus dans cette logique. Alors qu'il s'apprêtait à partir pour la France, Charles Quint consigna ses dernières résolutions dans deux textes datés du 5 novembre 1539, destinés à rester secrets. Le premier était une série d'instructions laissées à son fils Philippe qu'il avait nommé régent d'Espagne en son absence. Le second était un codicille qu'il ajouta à son testament établi en mai 1522 et revu en février 1535. Parmi ses instructions apparaissait un nouveau projet qui dérogeait aux promesses faites au roi de France à propos de la cession du Milanais à un fils de France. Charles Quint était maintenant enclin à abandonner l'idée d'un mariage entre Charles d'Orléans et la seconde fille de Ferdinand d'Autriche, l'archiduchesse Anne. Il souhaitait une union du prince français avec sa fille, l'infante Marie, éventualité qui semblait avoir été délaissée depuis le printemps 1539. En outre, s'il venait à mourir, il déclarait que les Pays-Bas et les droits sur la Bourgogne reviendraient à cette même enfant, ce qui signifiait qu'elle n'hériterait pas du duché de Milan et que donc ce duché ne ferait plus partie de sa dot si elle épousait Charles d'Orléans. Pour ôter toute ambiguïté, dans le même texte Charles Quint affirmait souhaiter, s'il décédait avant que ce mariage ne se fasse, que Milan soit remis entre les mains de Ferdinand, roi des Romains, futur empereur. Des décisions qui pouvaient sérieusement remettre en question la « fraternelle amitié » du Habsbourg et du Valois, et qu'il aurait été mal venu de faire connaître pendant sa traversée du royaume[41].

Ignorant les nouvelles décisions de Charles Quint, François Ier, pour favoriser celles qui avaient été prises lors des négociations des mois précédents, s'était soumis à toutes les exigences de son beau-frère. Il refusa même de recevoir les députés gantois. Début septembre, Marie de Hongrie apprenait que ces derniers avaient

l'intention de se rendre dans le royaume pour obtenir du roi aide et soutien par la reconnaissance publique d'anciens droits donnés aux bourgeois par les rois de France. Elle exigea leur arrestation. Les délégués passèrent tout de même la frontière une dizaine de jours plus tard. Mais ils n'obtinrent rien du souverain[42]. Prendre parti pour leur cause aurait pu, en d'autres temps, être utile à François Ier. Là, c'était risquer d'annihiler tous ses efforts pour son grand projet : obtenir le duché de Milan pour son cadet.

Le 15 novembre 1539, de Meudon, et avant de se rendre à Fontainebleau, François Ier écrivait à Montmorency, à Blois. Le connétable revenait de Chambord où il avait séjourné pour ordonner la mise en état du lieu afin d'y préparer la réception que le roi souhaitait donner à l'empereur. François Ier lui signifiait le départ de Charles Quint pour la France et lui annonçait le mieux de sa santé : « Je me fortifie tous les jours de plus en plus et de sorte que, grâce à Dieu, il y a bien longtemps que je ne me trouvay mieulx que je fais, qui vous sera, à mon advis, la meilleure nouvelle et la plus agréable que je vous scaurois faire scavoir pour cette heure. » Et, même s'il ne pouvait encore monter à cheval, il participait de nouveau à des chasses aux cerfs, « en traisneau[43] ».

Parcourir la France

Si, à l'origine, François Ier avait envisagé d'aller jusqu'en Espagne chercher son hôte, sa santé l'en empêcha. Ce seraient donc ses fils, Henri et Charles, qui l'accueilleraient en son nom. Les deux princes, sitôt le départ de Charles Quint annoncé, avaient quitté leur père, encore à Amiens, pour parcourir en poste le royaume. Charles d'Orléans avait été désigné pour aller à la rencontre du Habsbourg

jusqu'en l'Espagne. Il partit donc le premier. Le 17 novembre, le cadet de France passait par Poitiers. Neuf jours plus tard, il était sur le chemin de Saint-Sébastien où il rencontrait la troupe de Charles Quint.

Celui-ci avait quitté Madrid le 10 ou le 11 novembre 1539. A Ségovie le 13, il dormait à Valladolid le 20. Puis son train se réduisit considérablement. Charles Quint ne voyagea plus entouré que de 25 nobles et de quelques serviteurs. La maison de l'empereur, conduite par le baron de Montfalconnet, son maître d'hôtel, le suivait plus lentement. S'il voyagea « légèrement », Charles Quint avait quand même désiré emmener avec lui plusieurs gentilshommes de sa chambre, deux secrétaires d'Etat, un médecin, un barbier, deux aides de chambre, deux cuisiniers, des sommeliers de la paneterie et de la cave, son maître des postes et plusieurs courriers[44]. Le cardinal de Granvelle l'avait devancé de quelques jours. Arrivé en France le premier, tout en envoyant son écuyer, le seigneur d'Angelot, avec 25 chevaux d'Espagne au-devant du roi pour les lui offrir au nom de l'empereur, il s'était entretenu avec le connétable pour régler les dernières formalités demandées par son maître. Montmorency osa lui parler d'un projet de mariage entre l'empereur, maintenant veuf, et Marguerite de France, discussion que le chancelier repoussa à plus tard, selon les exigences de Charles Quint[45].

Valladolid passée, et afin d'avancer plus rapidement, l'empereur n'utilisa plus dès lors que des chevaux de poste. Le 22, il entrait dans Burgos. Le 24, il atteignait Vittoria. A Saint-Sébastien, le 26, il retrouvait son ambassadeur en France, l'abbé de Saint-Vincent, François Bonvalot. Escorté par le second fils de France et sa suite, le cortège franchit la frontière et le 27 entrait dans Bayonne où l'attendaient le dauphin Henri, le connétable de Montmorency et plusieurs grands noms du royaume.

A Dax, le 28, la troupe, qui s'était considérablement étoffée par l'arrivée de la noblesse française et des hommes d'armes qui la protégeaient, couchait à Mont-de-Marsan le jour suivant. Là, l'empereur fut salué par le roi de Navarre[46]. Après une halte de trois jours à Bordeaux, parce que Charles Quint s'était senti souffrant[47], les voyageurs se dirigèrent sur Châteauneuf, en Angoumois, qu'ils atteignirent le 5 décembre. Puis, ce fut Lusignan le 8. Là, un des fils de Guillaume Le Riche, avec plusieurs autres garçons de son âge, souhaitant voir de plus près cet empereur qui, le matin du 9, avait participé à une chasse, en esquissa un portrait : « Il estoit d'environs 40 ans ; homme mûr, la barbe grande et rousse, et aucunement blanche, habillé d'un manteau de drap noir, d'un bonnet de drap, homme doux et paisible, et bon chrétien[48]. » Le même jour, vers 5 heures de l'après-midi, Charles Quint faisait son entrée dans Poitiers. Le lendemain, il gagnait Châtellerault.

François Ier, quant à lui, se préparait à aller à la rencontre de son invité sur les bords de Loire. Il avait quitté Fontainebleau, où il résidait depuis la mi-novembre, le 3 décembre pour se conduire à Gien. Son voyage, il le fit ensuite par le fleuve avec un cortège de dix à douze bateaux, tous couverts de satin, assez longs et larges pour y bâtir des appartements. Celui du roi se composait de quatre chambres avec cheminée, d'une galerie et d'un jeu de paume[49]. Il voyagea en compagnie du roi de Navarre, qui l'avait rejoint, et de plusieurs prélats, dont les cardinaux de Lorraine, Bourbon, Lisieux, Tournon, et les évêques de Boulogne, Mâcon, Paris et Châtillon. La reine, la sœur du roi, sa fille et sa bru étaient du voyage. Sa garde, ses gentilshommes et le reste de la Cour à sa suite, il alla droit sur Orléans, où il entra le 5. Puis son voyage le mena à Saint-Aignan où il coucha. Le 6 au matin, souhaitant se montrer, peut-être pour dissiper quelques rumeurs sur son état de santé, il se rendit à l'église. Tout au

long du chemin, le peuple amassé sur les bas-côtés aurait loué Dieu de la guérison du roi et pris « plaisir merveilleux de voir ledit seigneur en si bonne santé et disposition, car peu auparavant avoit été malade, dont le peuple de la ville estoit grandement ennuyé et fasché[50] ».

Le 10 décembre, les deux princes se rencontraient enfin à Loches. Le roi et sa noblesse attendaient Charles Quint à l'entrée du château, la reine de France et les autres dames de la Cour au bas du grand escalier[51]. Après trois jours passés ensemble, dont nous ne savons rien, François Ier, ses fils et le reste de la suite royale accompagnèrent Charles Quint sur la route de Flandre. Le 13, l'empereur à cheval, le roi en traîneau et la reine en litière firent une halte à Chenonceaux. Le lendemain, le train princier était à Amboise[52]. Une partie de chasse, un retour à la tombée de la nuit, un détour pour éviter une réception que les bourgeois d'Amboise lui avaient préparée, puis un accident, le feu dans la grande tour du château par laquelle il était possible de monter à cheval depuis le bas de la forteresse, enfin la colère du roi qui craignit « qu'on le rendit responsable » d'avoir attenté à la vie de l'empereur, son désir de faire pendre l'homme négligent, l'apaisement de Charles Quint : voilà ce que retint le Habsbourg de son séjour au château qui avait vu grandir le Valois[53]. Puis le 16, alors que Marie de Hongrie, dans les Pays-Bas, préparait l'accueil de son frère à Valenciennes, supposant comme il avait été dit que François Ier, son épouse et ses fils seraient également de la réception[54], Charles Quint couchait à Buri (ou Bury). Le 17, il était au château de Blois. Le lendemain, après une autre chasse, la Cour trouvait ses logements préparés à Chambord. Le 19, le cortège arrivait à Notre-Dame-de-Cléry, où l'empereur coucha[55]. Charles Quint visita la ville le lendemain et ne put se soustraire aux hommages et louanges du bailli et du clergé de la place. Le 20,

l'empereur dut se soumettre aussi au cérémonial de l'entrée solennelle qu'Orléans lui préparait depuis plusieurs semaines. Artenay, Pithiviers et Milly-en-Gâtinais furent les étapes suivantes. Enfin, le 24, la compagnie atteignit Fontainebleau. François Ier et Charles Quint y firent un séjour de moins d'une semaine. Le 30, ils étaient à Corbeil, le 31, voyageant par la Seine, ils atteignaient Vincennes. L'entrée de l'empereur dans la capitale fut pour le jour suivant. Après une première nuit au palais de la Cité, Charles Quint fut logé au Louvre. François Ier était souffrant depuis la veille[56] et l'empereur prit froid à la suite du banquet qui avait été donné en son honneur. Un accès de fièvre qui paniqua à nouveau le roi de France. L'empereur fut veillé toute la nuit par les médecins des deux princes[57]. Le séjour dans la capitale se prolongea jusqu'à la fête de l'Epiphanie[58]. Le 7 janvier 1540, après un déjeuner au château de Madrid, le voyage reprenait.

La veille, Charles Quint avait prévenu le secrétaire de la régente des Pays-Bas que le roi et la reine ne viendraient pas avec lui en Flandre[59]. La nuit passée à Saint-Denis, le 8, ils gagnaient Chantilly. Le 11, François Ier recevait son invité en son château de Villers-Cotterêts. Deux jours plus tard, ils étaient ensemble à Soissons, le lendemain à Coucy. Le 15, ils atteignaient Fère-sur-Oise pour une pause de trois jours. Le 19, toute la Cour était à Saint-Quentin. Ce fut le lieu des adieux[60]. L'état de santé de François Ier restant fragile, ce furent ses fils qui menèrent Charles Quint jusqu'aux limites du royaume. Avec eux, toujours, Anne de Montmorency, les ducs de Vendôme et de Nevers, et tous ceux qui accompagnaient l'empereur depuis Bayonne. Le 20 au soir, la troupe arriva à Cambrai. Là, le duc d'Aerschot, le prince d'Orange, les comtes Du Roeulx et de Buren, le seigneur Du Praet avec « plusieurs aultres gentilshommes des pays d'embas » accompagnés par les archers du corps de l'empereur, tous

vêtus de noir en raison du deuil de leur souverain, suivirent le clergé et les citoyens de la cité venus à sa rencontre. A Valenciennes le 21, et après une réception voulue par la régente des Pays-Bas qui saluait aussi les enfants de France[61], ceux-ci, après quelques heures de repos, prirent congé de l'empereur et s'en retournèrent dans le royaume, auprès de leur père qui les attendait à Fère-sur-Oise[62].

Comme il l'avait annoncé le 14 février 1540, Charles Quint entra dans sa ville natale avec 3 000 hommes d'armes et 5 000 lansquenets. En quelques semaines, la rébellion était circonscrite. Pour affirmer la restauration de son autorité, l'empereur obligea les échevins, les bourgeois et les chefs de métiers à venir à lui la corde au cou pour implorer son pardon lors d'une séance publique. Pour l'exemple, il fit exécuter plusieurs dizaines de révoltés. Enfin, il brisa les privilèges de la cité et lui imposa une amende faramineuse[63].

XXXIX

Le vol de l'aigle

Le séjour de Charles Quint en France avait été assez rapide, surtout dans sa première partie, et s'il fut ponctué de réceptions, elles eurent lieu essentiellement dans la période où le roi et l'empereur furent réunis. Ce moment passé dans le royaume, la propagande royale ne manqua pas de le célébrer. Elle ne parla pas des fêtes à l'intérieur des demeures royales. Elle se borna à faire état des réceptions publiques, dont les entrées officielles dans trois bonnes villes furent les principales, et publia de nombreux textes, poèmes et chansons pour rappeler ce moment de paix entre les deux hommes auquel il était de bon ton de croire. Deux princes que les publicistes du roi mirent sur un même pied d'égalité et qu'ils présentèrent comme les deux meilleures personnes qui pouvaient exister au monde pour le sauver.

Exposer sa force et sa richesse

Si Charles Quint voyagea dans un appareil sobre et que lui-même, portant le deuil de son épouse, ne fut jamais habillé autrement que d'étoffes noires, imité par ceux qui l'accompagnaient, il fut le spectateur de l'étalage de richesses souhaité par François Ier, qui s'exprima de plusieurs manières. Outre le contraste entre les draps

d'or et les velours brodés qui habillaient les corps du roi et des membres de sa cour et la sobriété désirée de l'empereur et de son entourage, la visite imposée à l'empereur des maisons royales et de celles de ses plus fidèles complices marqua les historiens. Depuis Loches où ils se rencontrèrent jusqu'à Fère-sur-Oise, François Ier convia Charles Quint dans toutes les demeures construites ou rénovées depuis son avènement ou dans celles de ses proches, les plus spectaculaires, qui offraient un caractère exceptionnel par la dimension ou l'audace architecturale : Loches, Amboise, Chenonceaux, Blois, Chambord, Fontainebleau, Madrid, Chantilly, Villers-Cotterêts et Fère. Parfois, comme à Fontainebleau, le roi avait poussé le luxe jusqu'à faire construire pour son invité un pavillon éphémère « tout à jour », dans le goût de celui qui avait été bâti pour Henry VIII à Calais en 1520. Un lieu où toutes les pièces « estoient si richement tendues de tapisseries et décorées de beaulx et riches tableaux et statues qu'il n'est possible à homme mortel de le pouvoir décrire ni réciter, de sorte qu'il sembloit mieux un paradis ou œuvre divine que humaine, et s'esbahissoit chescun de veoir le lieu si noble et enrichi en si peu de temps aorné et préparé[1] ». Les visites de ce patrimoine architectural luxueusement mis en valeur avaient un sens. Bâtir de grands édifices était reconnu comme l'expression nécessaire à un seigneur pour se montrer puissant et excellent. La demeure, par sa force, ses matériaux, sa hauteur et ses toitures, était une image de perfection qui rejaillissait sur lui[2]. L'intérêt porté à de nouvelles techniques, comme celle qui permit d'entretenir un feu qui, à Fontainebleau, brûla jour et nuit tout au long du séjour impérial au milieu de l'étang du château, ou celui masqué sous une statue de Vulcain et qui illumina la cour du Louvre lorsque Charles Quint résida à Paris, était également une manifestation de cette puissance. Le passage obligé dans plusieurs villes bien fortifiées répondait à la

même ambition[3], tout comme l'emprunt de certaines routes exceptionnelles, ainsi celle qui menait d'Orléans à Artenay et qui aurait tant étonné l'empereur car elle était pavée sur 6 lieues, un chantier qui avait débuté trois ans plus tôt et que François Ier ne pouvait manquer de montrer[4].

La permanence des chasses fut également mise au service de la richesse de la France et de la puissance du souverain. Certes, un prince devait chasser tous les jours pour entretenir son corps à l'exercice des armes, mais il y avait chasse et chasse. Celles de Fontainebleau, notamment, donnèrent une idée du luxe déployé par François Ier pour épater son invité. Il y en eut une chaque jour, et parfois deux. Chasses à courre, aux toiles ou aux oiseaux. La vénerie, pour celle à courre, comprenait outre le grand veneur, 12 veneurs à cheval, 6 valets de limiers et 50 chiens courants. Pour celles aux toiles, un capitaine, un lieutenant, 100 archers des toiles et 50 chariots. La fauconnerie ne comptait pas moins de 300 oiseaux. Cinquante gentilshommes et autant d'aides-fauconniers, que dirigeait le grand fauconnier, l'organisaient. Et c'était sans parler des chevaux. Si François Ier se déplaçait toujours en traîneau et que la rigueur de l'hiver lui interdisait d'y participer certains jours, ses deux fils les conduisaient à sa place.

Enfin, il y avait l'armée. Outre les 1 000 hommes d'armes qui avaient escorté les princes de France et la noblesse à la rencontre de Charles Quint et qui avaient protégé le cortège impérial pendant tout le voyage jusqu'à Loches[5], dans chaque ville visitée par l'empereur un effort particulier avait été demandé par François Ier pour exhiber cette puissance militaire et imposer l'idée que le royaume était partout bien gardé. A Poitiers, lors de l'entrée, outre les hommes d'armes de la région, c'était une partie de la légion du Poitou qui s'était rassemblée, sous la conduite du seigneur de La Trémoille, soit 2 000 hommes de

pied de six bandes[6]. A Orléans, dont la réception avait été supervisée par le trésorier du roi, le seigneur Babou de La Bourdaisière, et par le connétable de Montmorency, il avait été ordonné de crier, au passage de Charles Quint, que la France était un pays fort et bien protégé, « pour lui faire peur[7] ». Au champ, il avait été demandé de placer « grands nombres de gens de guerre[8] ». Selon l'auteur du récit de l'entrée orléanaise, 20 000 hommes auraient ainsi été dispersés sur le chemin qui menait à la cité, des hommes que la municipalité aurait été chercher dans toutes les paroisses de la région, certains mêmes « admonstés de force[9] ». Evidemment, toute la noblesse de la province s'y trouvait. Par ailleurs, une ville bien pourvue ne pouvait se passer d'artillerie. Or celle-ci manquait parfois. Pour convenir au désir du roi, la municipalité d'Orléans fit notamment appel aux cités de Gien, Sancerre, Sully, Aubigny, Dampierre, Clamerolles afin d'obtenir leurs pièces d'armes, qui, rassemblées sur ses remparts, pouvaient laisser penser qu'elles y avaient toujours été[10]. A Cléry, ce furent 500 hommes qui dans l'île aux Toiles, sur la Loire, activèrent 22 pièces d'artillerie entourées de piquiers, leurs enseignes au vent. Sept mille autres hommes de pied, peut-être des légionnaires, les accompagnaient. Tout comme à Orléans, la petite ville ressembla en cette toute fin d'automne à une place de garnison en guerre[11]. Un spectacle identique fut tenu à Saint-Aignan[12], et chaque départ de l'empereur était salué par plusieurs salves d'artillerie. Paris n'y échappa pas. Outre que le roi souhaita une présence militaire très visible sur le chemin qu'emprunterait l'empereur dans la ville, il avait exigé, dès le mois de novembre, de connaître le nombre de canons présents dans la capitale. Le trouvant insuffisant, il avait demandé que soit utilisée l'artillerie qui lui était réservée et la réquisition de toute celle des villes environnantes[13].

Et puis, évidemment, il y eut les fêtes qui montraient la vaillance de la noblesse de France. Si nous ne savons rien ou presque du tournoi qui se déroula dans la cour du Louvre au lendemain de l'entrée de Charles Quint dans la capitale, sinon que les reines de France et de Navarre y assistèrent et que le dauphin Henri en fit l'ouverture[14], et si nos connaissances sont tout aussi limitées pour les autres réceptions qui furent ordonnées tant dans les châteaux des bords de Loire que dans ceux des bords de Seine, il a été conservé un témoignage sur l'arrivée de Charles Quint à Fontainebleau. En ce 24 décembre 1539, à la lisière de la forêt et alors même que le cortège royal s'acheminait vers le château, surgit des buissons un chevalier dont les couleurs étaient sable et argent (noir et blanc). Avec lui une cinquantaine d'hommes armés, autant de chevau-légers et d'arquebusiers à cheval, le casque tout empanaché de plumets blancs. Leurs montures étaient richement parées, revêtues de caparaçons de velours noir couverts de broderie d'argent. L'homme, qui n'était autre que le dauphin Henri, fit un discours devant son père, son invité, les dames et la Cour et toute leur suite. Il revenait de Paris où il séjournait. Ayant appris la venue de l'empereur en France, mais également que certains « chevaliers de méchante espèce » fréquentaient la forêt qu'il s'apprêtait à traverser, il s'était précipité avec sa compagnie pour lui faire escorte. Le cortège se remit en marche lorsque soudain, dans un appareil tout aussi somptueux, vêtus de velours cramoisi brodé d'or, avec panaches incarnats, les fameux « méchants », le second fils du roi à leur tête, apparurent. Bientôt, les deux bandes se mirent à s'escarmoucher. L'empereur les envoya prier de ne pas se battre. Des deux côtés, on le supplia de ne pas maintenir un pareil ordre, doléance qui leur fut accordée. Les soldats s'élancèrent donc à nouveau, sept ou huit de chaque côté, à pied et se mesurèrent ainsi pendant toute la traversée de la forêt. Si

le roi aurait préféré des combats à cheval à la porte du château, où un champ clos avait été bâti, les deux fausses armées se rassemblèrent et le duc d'Orléans proposa un défi à son frère et à ses hommes : se battre pour une dame de la Cour, sans quoi ils n'auraient licence de séjourner dans la demeure royale. Le combat se poursuivit tout le reste de la journée. Finalement, tous pénétrèrent dans le château[15].

Charles Quint, qui visitait pour la première fois le royaume, devait s'en tenir averti. Le roi était puissant, riche et prodigue : le diamant de 6 000 à 7 000 écus pour Fernando Alvarez, duc d'Albe, un autre pour Granvelle d'une valeur de 4 000 écus, les 3 000 écus d'or offerts à don Pedro de la Cereva et à don Enrique de Toledo, la vaisselle d'argent rehaussée d'or au grand écuyer, les pièces d'orfèvrerie et les grosses chaînes d'or de 1 000 à 1 200 écus pour les autres gentilshommes accompagnant le prince ne furent que quelques exemples des présents distribués. Et c'est parce que le royaume était riche qu'il pouvait entretenir une armée puissante. Le message était clair. Malgré toutes les guerres qu'ils avaient déjà entreprises, malgré les rumeurs qui disaient la France ruinée, François Ier voulait faire croire qu'il pouvait reprendre les armes et financer une nouvelle aventure à tout moment.

Et les villes en firent autant. Marie de Hongrie tint les comptes. Par elle, nous savons que son frère reçut 300 pièces de vin livrées à Anvers par la ville de Bordeaux, soit autant que pour un cadeau royal lors d'une entrée, une aigle d'or de 1 000 écus environ des gens de Poitiers, de la vaisselle et des pièces d'orfèvrerie pour près de 2 000 autres écus de ceux d'Orléans. Quant à l'Hercule de Paris, elle l'estimait à 10 000 écus[16].

L'empereur et le plus grand roi du monde

Ces avertissements n'empêchèrent pas de parler de paix et d'amitié. Les éloges et les spectacles des entrées puis les publications des différents récits du voyage n'évoquèrent que cela. Le peuple de France n'eut rien d'autre que cette image merveilleuse voulue par le pouvoir. Le ton fut donné dès le premier éloge adressé à l'empereur à son arrivée à Bayonne par le poète Hugues Salel, qui occupait la charge de valet de chambre ordinaire du roi, et que François Ier avait désigné pour souhaiter la bienvenue à son hôte[17]. L'homme d'Eglise commença son propos par une présentation fort glorieuse de l'empereur :

> « Preux César, tu soys le bien venu,
> Puisant César, sur tous les empereurs,
> Toujours auguste, entre les conquéreurs. »

Puis, il l'invita à entrer en France, cette terre si belle qui était déjà en amour pour lui :

> « Viens hardiement, entre dedans France
> Qui pour te faire entière demonstrance
> De son amour ardent et cordial
> Baise ta main digne et impériale,
> Avance toy et contemple à loisir
> Celle qui prend un singulier plaisir
> Se congnoissant estre veue des yeulx,
> Du tant aymée de Fortune et des Dieux. »

Cette joie aussi parce que François Ier, dont il ne cacha pas la grave maladie, aurait depuis l'annonce du voyage recouvré entièrement la santé. Il imaginait déjà leur prochaine rencontre :

> « Je le voye ja, en bel et digne arroy,
> Mon droit seigneur, ton cher frère et mon roy,
> Je le voye ja à la face esclarcye
> Qui te caresse et qui te remercye,
> Prenant le tout à félicité
> Quant se verra est ainsi visité
> Dans son pays tant beau et florissant[18]. »

Bien que ce roi de France « soit très haut et très puissant », il aurait désiré n'être que la « moitié de lui-même » pour mieux satisfaire son glorieux invité. En envoyant ses enfants, les « deux plus beaux fleurons qu'on peult cueillir du lis sacré », il lui exprimait son loyal amour. Recevoir celui dont le nom était connu de tous, même sur les nouvelles terres, était un honneur que l'auteur proposait de commémorer annuellement pour que chacun s'en souvienne à jamais :

> « Afin de faire espandre
> La paix de l'aigle et de la salamandre
> Qui par amour s'embrasse et acoustume
> Dedans le feu que le fusil allume[19]. »

Une fête qui serait célébrée dans toute la chrétienté, tant ce qui se passait était exceptionnel. Salel ne pouvait achever son éloge sans évoquer la sœur de Charles Quint qui, selon la version officielle, aurait largement contribué à établir cette paix entre son époux et son

frère. Elle aussi était dans la joie. Ses prières avaient été entendues et exaucées. Et avec elle se réjouissaient toutes les autres femmes proches du pouvoir, Catherine de Médicis comme dauphine et Marguerite de Navarre comme sœur du roi. Enfin, il concluait son éloge par un espoir :

> « Sy vous supply tout deux à jointes mains,
> Roys très puissants, les plus grands des humains,
> Puisque l'amour vous a unys ensemble,
> Que faulx discord plus ne nous desassemble
> Et s'il advient que vous tirez l'espée,
> Que cela soit en la terre occupée
> Par le grand Turc, ennemy de la foi,
> Faisant exploict d'empereur et de roy[20]. »

Ces démonstrations d'amour et ces hyperglorifications des deux souverains furent prolongées par d'autres textes.

Le premier est resté anonyme : *Le vol de l'aigle en France*. Il fut dédié à Charles Quint, appelé pour la circonstance « le Traverseur[21] ». Il s'agissait d'une pastorale, résumé idyllique de la première partie du voyage, jusqu'à la rencontre des deux souverains. Deux bergères étaient mises en scène : Paix et France. La seconde, à son ouvrage, peinait. Elle se lamentait de l'absence de Paix qui l'avait abandonnée depuis si longtemps. Mais celle-ci était revenue et, en cachette, l'écoutait jusqu'au moment où son « cueur fust tant las » que, n'y pouvant plus, elle se présenta à France. Elle lui demanda de sécher ses larmes. Paix était redescendue des Cieux pour rester avec elle. Quant à ses brebis, le peuple du royaume, elle les autorisa à aller paître dans tous les lieux où elles voudraient. Elles n'étaient plus en danger, puisqu'elle était revenue pour les protéger. France remercia

Dieu d'un tel présent[22], puis s'adressant à sa complice elle lui exprima sa gratitude et lui raconta le temps passé à la chercher, partout, même dans les endroits les plus éloignés et les plus obscurs, criant sans cesse son nom, sans résultat. Pour la trouver, elle avait dû abandonner ses brebis qui avaient erré désolées, soumises à tous les dangers. Coupable de les délaisser, France l'avait été aussi de ne pas parvenir à retrouver Paix. Quand elle eut fini, Paix lui expliqua que Dieu, voyant les bergers se faire la guerre et malmener leurs brebis, soucieux de sauver Son troupeau, lui avait commandé de s'interposer entre eux :

> « Et leur oster les bastons et houlettes
> Dont ils gastoient brebis et maisonnettes[23]. »

A sa vue, ils auraient déposé les armes, seraient venus l'embrasser, auraient laissé leur inimitié « en reprenant fraternelle amytié[24] ». Depuis, partout, alors que la terre avait été ruinée par les combats, l'herbe grasse s'était remise à pousser et les fleurs à s'épanouir :

> « Et mesme le doulx et plaisant lys
> En ses fleurons gracieux et jolys
> Creut si hault en vertu et faconde
> Qu'on l'apperçut de tous pays du monde,
> Dedans ce parc, régnant triumphalement
> Par mon joyeulx et doulx advènement[25]. »

Les oiseaux avaient retrouvé le goût de chanter, et de voler dans le ciel. Parmi eux,

> « L'aigle gentil, en vertu excellent,

Doulx et prudent, plaisant, puissant hault et riche,
Yssu alors de la forest de Austriche ».

Il aurait volé si haut « par sens et savoir » qu'il se serait montré à tous les bergers. Par son vol, il aurait chassé la nuée trouble de la guerre et se serait lui aussi réjoui de la venue de Paix.

« Puis, quant il feut en l'aer cler et serain
Lors il tourna son regard souverain
Devers ton parc, doulce bergière France,
Et viet le lys en haultaine apparence,
Hault eslevé sur le roch de Valoys[26]. »

L'aigle souhaita voir le lys en son jardin, confiant en lui parce que Paix les avait liés d'une amitié immortelle. Les bergers de France (la noblesse) auraient regardé sans crainte le vol de l'oiseau vers la France. Ceux qui l'auraient reçu à Bayonne, Bordeaux et Poitiers l'auraient accueilli en grand triomphe. Quant au lys, pour le voir,

« En traversant maintes forests et roches
Vint au devant jusques au parc de Loches
Où le grand aigle en ordre impérial
Le rencontra en triomphe royal[27] ».

Leur rencontre aurait été des plus heureuses et surtout des plus affectueuses :

« L'aigle souvent au lys tendoit son aesle
Et l'embrassoit d'amitié fraternelle,
Dont la blancheur du lys reblanchissoit

Et sa verdeur plus fort reverdissoit
Et estendoit aussi son vert feuillage
Pour embrasser l'aigle de bon couraige[28]. »

Et tous, devant ce « paradis angélique », auraient chanté leur bonheur face à cette « divine assemblée ». Le texte s'achevait par les remerciements de France à Dieu qui avait exaucé ses prières.

Tout en utilisant régulièrement l'expression « fraternelle amitié », nouvel élément de langage choisi par les publicistes de François Ier depuis la rédaction des lettres du roi et de son entourage à l'empereur, pour traduire, en France en tout cas, les avantages de la trêve de Nice reconnue pareille à une paix vraie et durable, ce texte qui mettait le roi et l'empereur sur un pied d'égalité demeurait silencieux sur tout ce qui était resté en suspens et notamment la réponse de Charles Quint à François Ier au sujet de Milan. Cette négation des problèmes et cette confusion dans la signification des mots « trêve » et « paix » furent maintenues ailleurs, et notamment par Hugues Salel, qui offrit aux souverains lors de leur séjour parisien un résumé de l'histoire de leur « amitié ». Il présenta à sa manière les vingt-cinq ans de relations des deux souverains jusqu'à la signature de la trêve de Nice. Au départ, tout n'était que calme et harmonie. La France et l'Espagne étaient en paix et la justice régnait sur ces deux royaumes. Un temps qui ne dura pas. Mars, jaloux, voulut mettre cette région du monde à feu et à sang[29]. Mais incapable d'y parvenir seul, malgré tous ses efforts, il alla demander l'aide de Pluton qui compatit à sa souffrance en lui offrant une bête hideuse et méchante, un sanglier nommé Discorde[30]. Sur terre, la bête fit son devoir. Elle ravagea l'Italie et mit en danger le berger de Rome. Après avoir dévasté la péninsule, elle voulut passer en France et en Espagne. Elle prit le chemin du Piémont, y fit tout le mal qu'elle put, ainsi qu'en

Provence et en Picardie. Mais le plus grand des dieux était là et avait confiance dans ces princes qu'il avait mis sur le trône de ces royaumes, des princes d'égale puissance et en vertu semblables, capables de faire la chasse à cette méchante bête. Le premier à envisager de tuer le monstre avait été François Ier :

> « C'est un grand roy duquel la renommée
> Par temps jamais ne sera consommée.
> Ung roy françoys duquel le bruyt croistra,
> Tant que le ciel sur nous apparaistra.
> Francoys pour vray franc, vertueux et doulx,
> Certain exemple, et vray myrouer (miroir) à tous,
> Resplandissant par haultz faictz et honnestes,
> Comme un soleil entre les sept planètes.
> Un roy de qui les vertus et louanges
> Ont estonné les nations estranges,
> En somme un roy à qui la France toute
> Présentement obeist et escoute
> Et qui devroit par son juste régner
> Ce monde bas régir et gouverner[31]. »

Ce glorieux prince, qui avait pour destinée de conquérir le monde, avait avec lui les meilleures armes et les meilleurs soldats pour courir partout. Averti du projet, l'empereur Charles voulut être de la partie. Paul III, malgré son âge, se prépara également pour les encourager. La reine de Hongrie, « plus douée que Diane en l'art de la vénerie », y apporta son soutien. La veuve du duc de Milan l'aurait accompagnée. Un enthousiasme qui aurait ravi le roi, et plus encore lorsque ses fils Henri et Charles, nouvel Achille et second Phébus, ou deux autres Castor et Pollux, accompagnés par toute la noblesse de France à

laquelle s'était joint le roi de Navarre, le rejoignirent. Même la reine de France voulut les accompagner[32]. Et, avec elle, la sœur du roi, sa fille et sa belle-fille.

Ce bel équipage partit donc traquer la bête. Montmorency se serait montré excellent, mais l'empereur, « preux et auguste, vrai successeur d'Octavien Auguste », n'en aurait pas moins fait. Ses veneurs, Los Covos et Granvelle, trouvèrent sa cachette. A Montmorency et au cardinal de Lorraine, ils indiquèrent le lieu. Ensemble, ils affrontèrent le monstre qui, dans ce combat violent et ardu, se débattit jusqu'à la fin. Mais la bête fut vaincue. Cette victoire était plus digne que tous les exploits des héros de l'Antiquité. Hercule, Jason et Thésée n'en auraient pas eu une pareille sur le mal. La tête du monstre fut transformée en massacre et dessous furent inscrits ces mots : « A l'empereur et au plus grand des roys, Charles Auguste et Très Chrétien Francoys. » La bête tuée, la paix et la justice auraient été immédiatement rétablies sur la terre, qu'elles ne quitteraient plus pour faire prospérer l'Europe et la chrétienté[33].

Un message de paix qu'il était possible d'exprimer grâce à la concorde affichée des deux princes, unis officiellement par une « fraternelle amitié ». Un thème que les concepteurs des entrées accentuèrent, comme à Poitiers où les quatre spectacles réalisés, quatre arcs de triomphe bardés de buis et de feuilles de lierre, surchargés chaque fois des écus du roi et de l'empereur, et décorés de citations tirées de l'Evangile selon Matthieu et des Psaumes, célébraient l'« accord des frères aymables[34] ». Le dernier, clou de la réception et placé devant « Notre-Dame-La-Petite », confirmait le propos. La fontaine était au centre d'un arc de triomphe. Sur la terrasse, un aigle impérial avec à ses pieds un cartel où était inscrit : « Paix est en nous. » Sous la voûte trônait une fontaine à deux bassins imitant celles d'Italie. En son sommet, vêtue de drap d'or et distillant

par ses mamelles vin blanc et clairet, était dame Paix. A ses pieds deux figures. L'une représentait France, l'autre Germanie. La première tenait dans son giron une salamandre et un phénix, emblèmes du roi et de la reine, la seconde un aigle. Sur la plus grande vasque de la fontaine était cette citation : « Joye est à ceulx qui conseillent paix » (proverbes XII). Entre les piliers de l'arc couvert, ce poème :

> « Au sacre sont par paix sanctifié,
> Rendant le vin d'amour purifié ;
> L'aigle royal vient ses ailes extendre,
> Au feu d'amour on vit la salamandre
> Sur le giron qui se y est confié.
> C'est dame France ou est béatifié
> Ce saint lieu de Dieu gratifié
> Dont tout chascun vient à graces luy rendre
> Au sacre sont
> Et le phénix de dueil mortifié
> En est au feu d'amour vivifié
> Sur le giron d'un ou en es la cendre
> C'est Germanie, et ces deux veulent tendre
> Aung accord des trois fortifiés
> Au sacre sont[35]. »

Cette célébration de l'amitié fraternelle, Paris la prolongea. L'entrée fut dans son cérémonial presque identique à celle d'un roi de France, seul le parcours différa. Les décorations qui transformèrent la rue Saint-Antoine empruntée par le cortège étaient là encore des arcs de triomphe monumentaux agrémentés de guirlandes de feuillage où pendaient des écus aux armes de Charles Quint. Parmi ces décorations, deux spectacles furent proposés. Le premier était à la

hauteur de la porte Baudoyer. Là était un jardin semé de fleurs de lys blanches avec au centre une fontaine d'où jaillissait de tous côtés de l'eau claire. Autour, saint Michel et un agneau. Sur l'archange était écrit :

> « Je te garderay en toutes tes voyes et chemins. »

Et sur l'animal :

> « Je cheminerai en paix car tu es avecques moy[36]. »

Le jardin était entouré de montagnes avec deux portes opposées. La première était flanquée de grosses tours de 5 pieds de haut. Elle était fermée et dessus était écrit : « Porte de guerre. » La seconde n'était pas fortifiée mais grande ouverte, ornée de petites médailles et appelée « Porte de paix ». A l'entrée, une jeune femme nommée Alliance vêtue de draps d'or frisé et de velours azur. Au-dessus de sa tête, un cartouche avec ces vers en français :

> « Bien soit venu en ce verger de France,
> Impérialle et magesté sacrée,
> La peur des Turcs, des chretiens la défense,
> L'aigle vollant en chasune contrée. »

Au passage de l'empereur, Alliance expliqua la signification du spectacle :

> « En ce verger où croissent les blancs lis,
> Est saint Michel, l'ordre du roy de France,
> Et la toison d'or est près de luy en paix et asseurance.

Dedans y a de tous bien habondance,
Monts, rocz et eaux pour l'encloiturer et fermer
Et qui vouldra à l'encontre sarmer
Il trouvera une porte de guerre
A ses hayneurs qui toujours clost et serre
Par là, ne peult passer un ennemy.
Mais prince heureux toy qui viens comme amy
Y entreras en grande confiance
Par l'huys de paix non point cloz à demy
Mais tout ouvert par la belle alliance[37]. »

Le second théâtre était dressé au bout du pont Notre-Dame, devant le carrefour de la Vannerie. Là, sur deux piliers peints à l'antique, se dressaient deux aigles bicéphales noirs (ou sable). L'un tenait entre ses serres un aspic et un basilic, l'autre un lion et un dragon. Au-dessus des oiseaux, dans une nuée, apparut au passage de l'empereur une jeune femme nommée Volonté Divine, la tête coiffée d'un « chapeau à l'antique couvert de pierreries », habillée de velours bleu brodé de fleurs de lys d'or, enveloppée d'un voile de crêpe qui lui tombait jusqu'aux pieds. Sur le front, quatre diamants. Elle tendait les mains vers les aigles, mains d'où sortaient deux phylactères avec ces mots : « Tu chemineras sur l'aspic et le basilic » et « Tu fouleras aux pieds le lion et le dragon ». Au-dessous de l'aigle de droite était un homme nommé Accord, habillé d'une saye de drap d'or et d'une robe de toile d'argent qui tenait dans une de ses mains une ruche, et au-dessus de sa tête, sur un cartouche : « Petites choses par concorde croissent en grande prospérité[38]. »

Message de puissance, d'attente de victoire et reconnaissance du rôle que pouvait tenir Charles Quint dans la destruction du mal, ce mal qui, s'il n'était pas maîtrisé, conduirait à l'anéantissement des

chrétiens. Paris admettait que l'empereur, par son autorité, avait œuvré pour libérer le monde de la vermine, et par le symbole de la ruche, qui était une allusion à l'image du roi des abeilles (on ignorait encore que c'était une femelle) qui ne piquait pas, était vantée la clémence impériale. Message qui pouvait tout autant résumer le passé de l'empereur que présupposer son action future en Flandre.

Le voyage s'étant admirablement bien passé, des regrets purent être exprimés à la fin du séjour, comme l'espoir de voir perdurer cette merveilleuse entente entre les deux souverains. Marot y alla d'un rondeau[39], d'autres écrivirent des chansons qui furent publiées. Il y eut celles qui vantaient la manière dont Charles Quint avait été reçu :

> « Le noble roy de France,
> Prince de grand honneur,
> Bravement à la France,
> A receu l'empereur.
> En grant honneur et joy
> Faisant solempnité
> Par toute bonne villes
> Par où il a passé[40]. »

Et celles qui résumèrent le voyage. Charles Quint aurait été en « grande resjouyssance » de l'entreprendre et les Français, depuis Bayonne jusqu'à Saint-Quentin, l'auraient reçu « de bon cueur ». Usant du droit de grâce que François Ier lui avait accordé, on ne manqua jamais de le signaler, à Bayonne, dès son arrivée. Enfin, il y eut celles qui appelaient à la concorde des peuples des deux princes :

> « Françoys, Espagnols et Flamands,
> Resjouissez vous en tous lieux,

Et que chascun boive d'autant
Affin d'avoir le cœur joyeux[41]. »

Tout ce qui fut présenté à Charles Quint avait été voulu et approuvé par le roi, puis contrôlé par ses conseillers. Ainsi, François Ier souhaita connaître les programmes des entrées. Il trouva bonnes les idées qui lui avaient été proposées, mais réclama que tout ce qui concernait l'empereur soit toujours à droite. Pour la réception parisienne, il demanda de remplacer la salamandre, « qui pouvoit désigner sa personne », dans le deuxième spectacle par un aigle bicéphale, sans changer le sens du message voulu. Enfin, il réclama que les dizains soient « mis en escripteau bien apparent et lisable » sans être déclamés par les personnages présents sur les échafauds, « parce qu'il disoit estre une manière de farce et que pour ce que l'empereur ne s'arresteroit pour l'ouir, mais aucun personnage pourroit prendre l'écrit, pour par après luy en faire rapport »[42]. Une réflexion bien vue puisque des récits de cette entrée furent édités tant en allemand qu'en espagnol pour les sujets de l'empereur[43]. Quant au tournoi, François Ier avait souhaité qu'il se déroule rue Saint-Antoine. La rue fut dépavée à cette occasion. Puis il se ravisa et préféra faire bâtir les lices dans la cour du Louvre. Il fut obéi[44].

François Ier porta aussi son regard sur les présents que la ville de Paris devait offrir à l'invité, comme il était de coutume en France après chaque entrée officielle. L'idée première avait été un « portrait (sculpture) de deux aigles » accompagné d'un dressoir. Le roi repoussa ces propositions, notamment la dernière, disant que « aultrefois, l'empereur luy auroit récité qu'il détestait les tapisseries de son pays de Flandre parce que en icelles sont toujours figurez quelques banquets, pots, tasses ou raisins, qui sont actes de mangeries ; et davantage que un buffet estoit pour présenter au

premier ambassadeur », pas à un empereur. Le chancelier de France, Guillaume Poyet, selon l'avis débattu au conseil, déclara à la municipalité qu'« il convenoit luy faire faire un dessin ou portrait d'un Hercule, couvert de sa peau de lion bien dorée, le dit Hercule tenant en ses mains deux colonnes, comme les plantant par force en terre, et que ces deux colonnes soient des flambeaux ». Dessus seraient écrits la devise de l'empereur et, sur l'écharpe du héros, ces mots : *Altera alterius robur*. En somme, il s'agissait de rappeler les mots et devises personnels de Charles Quint et non ceux de l'Etat dont il avait la charge. Le peintre Rosso qui était à Fontainebleau en ferait le dessin[45]. Ce ne fut pas tout. François Ier choisit aussi l'auteur qui allait faire, pour la postérité, le récit officiel de ce voyage. Outre la publication des relations des trois entrées offertes à l'empereur, le roi avait demandé à Hugues Salel d'accompagner le dauphin jusqu'aux portes du royaume et de demeurer auprès de lui pendant tout le voyage afin d'en être le témoin[46].

Un contrôle que Charles Quint exerça également lorsqu'il offrit l'hospitalité aux deux fils de France à Valenciennes. Le 6 janvier 1540, alors qu'il informait sa sœur que François Ier ne l'accompagnerait pas en Flandre, il exigea que les spectacles envisagés s'adressent seulement à ses « neveux ». Il proposa d'abandonner toute représentation de personnages, comme le roi l'avait demandé pour lui en France. Il souhaitait quelques arcs à l'entrée de la ville, « avec aucun rolleaux et sentances qu'il semblera convenir à la parfaicte unyon et amitié d'entre ma maison et celle de France, et le dit seigneur roy, ses dits enfants et moy ». Pour les clefs de la ville, il voulait qu'elles soient données au dauphin « avec tous les bons motz qui pourront enrichir et faire trouver meilleure la dite offre », « car puisque en cela ne peult avoir scrupule »[47]. Ce fut dame Foi qui les lui remit[48].

Ces gestes sont des preuves, s'il en fallait encore, de l'importance que ces souverains accordaient à ces cérémonies comme à cette littérature occasionnelle, tant pour le présent que pour le futur. L'utilité d'une propagande contrôlée par eux et leur conseil était non seulement parfaitement comprise, mais surtout jugée nécessaire à leur gloire.

SIXIÈME PARTIE

DERNIERS AFFRONTEMENTS

XL

Des prétextes pour rompre

Les fêtes qui avaient célébré l'amitié et la paix étaient terminées. Les affaires sérieuses recommençaient, et avec elles se réveillèrent les duplicités et les méfiances qui avaient été si facilement effacées pendant les trois semaines du séjour de l'empereur en France. Elles se ranimèrent dès l'arrivée de Charles Quint en Flandre. Le mirage de la paix n'avait été que façade, spectacle et littérature. La confiance affichée entre les deux princes, une illusion.

Les faux frères

Après avoir accompagné Charles Quint jusqu'à Saint-Quentin et laissé ses fils escorter l'empereur jusqu'en Flandre, François Ier n'était pas revenu à Paris. Il resta à Fère-sur-Oise jusqu'à la fin janvier 1540, puis il voyagea autour d'Amiens. Le 13 février, il était à Doullens. Après un rapide séjour à Abbeville, François Ier s'installa un mois entier à Noyon, jusqu'à la fin mars[1]. Le roi attendait. Il attendait que l'empereur ait réglé son problème avec les Gantois et fait son choix au sujet des affaires matrimoniales discutées depuis la trêve de Nice. Le connétable de Montmorency et le cardinal de Lorraine avaient été choisis pour faire le voyage à Bruxelles et finaliser l'alliance au nom de leur souverain, lorsque l'empereur serait disposé à traiter. Si

François Ier ne se faisait guère d'illusions sur la réalisation de sa proposition de l'été précédent – marier sa fille Marguerite à Charles Quint[2] –, il espérait une réponse favorable quant à la restitution du duché de Milan à son fils Charles à la faveur du mariage du jeune duc avec la nièce de l'empereur. Mais le temps passait et la réponse de Charles Quint tardait. Un retard qui inquiéta.

Mi-avril, Charles Quint donnait enfin sa réponse[3]. Elle était conforme à ses dernières volontés, mais elle ne fut pas du goût de François Ier. L'Autrichien choisissait de donner sa fille à Charles d'Orléans, mais le duché de Milan n'était plus compris dans la dot. Les Pays-Bas l'avaient remplacé. En outre, le prince français n'aurait aucun droit sur ces terres impériales. Ce choix fâcha François Ier, qui adressa sa réponse le 24 avril 1540. Milan devait revenir promptement à son cadet qui y avait droit par héritage légitime, puis à ses enfants, sans aucune condition. Par ailleurs, si François Ier ne refusait pas qu'en plus du duché italien les Pays-Bas soient mis dans la corbeille de la mariée, la clause de retour à l'empereur de ces territoires au cas où le couple n'aurait pas d'enfants était inacceptable. Reste que le roi ne voulait pas, par son refus, être celui qui mettrait le premier la trêve de Nice en danger. Aussi se déclara-t-il satisfait que Charles Quint ait choisi de diriger le duché italien en personne pour le moment, à condition, bien entendu, qu'il le donnât un jour à son fils[4].

Les objectifs des deux hommes étaient inconciliables. Le jour de la réponse du roi à l'empereur, le bruit courait déjà en France, et notamment en Normandie, que la rupture était consommée. La reprise de la guerre était proche. Plusieurs, à Dieppe et à Rouen, furent punis pour avoir diffusé de telles informations, que le pouvoir s'empressa de déclarer fausses. François Ier voulait encore laisser croire à l'excellence de ses rapports avec Charles Quint. Sa présence

en Normandie, après sa longue attente en Picardie, aida peut-être à faire cesser ces bruits de discorde. Puis, le roi rentra à Paris. Le 16 mai, il était à Saint-Germain-en-Laye[5].

Pourtant, François Ier pensait à la reprendre, cette guerre. Entre Paris et Fontainebleau jusqu'à la mi-juillet, il repartit en Normandie vers le 20 et y resta jusqu'à la fin septembre 1540[6]. La région s'activait pour réapprovisionner en vivres et en munitions les villes et places de Picardie. Ordre était donné de fortifier Doullens[7]. Au début septembre, une nouvelle aide financière était demandée au parlement de Rouen pour les fortifications de ces mêmes villes picardes[8]. Quelques jours plus tard, François Ier faisait interdire toutes les sorties d'or et d'argent de France et commandait la fonte de nouvelles pièces d'artillerie à Montreuil. Dans une lettre datée du 22 juillet, l'ambassadeur de France à Venise, Guillaume Pellicier, avait prévenu le connétable de la rumeur : Charles Quint n'abandonnerait jamais Milan[9]. Le 11 octobre 1540, les propos de l'ambassadeur étaient confirmés. Toute l'Europe pouvait croire à la fin de la trêve de Nice. Ce jour-là, Charles Quint, encore à Bruxelles, investissait publiquement son fils Philippe, infant d'Espagne, de la souveraineté du duché milanais[10]. Aussitôt, une rumeur courut l'Italie : en colère, François Ier préparait une armée afin d'envahir le duché. Lancée par les Impériaux, elle ne servit qu'à apeurer un peu plus les uns et les autres et à salir de nouveau la réputation du roi de France[11].

Les historiens français ont souvent présenté ce revirement de Charles Quint comme une trahison de l'empereur. Selon qu'ils étaient plus ou moins favorables à François Ier, ils y virent soit une immense naïveté de la part du roi de France, une opinion qui fut longtemps majoritaire, soit l'expression de la perfidie allemande face à la bonté naturelle des Français, et de François Ier en particulier. En fait, cette résolution finale de Charles Quint, déjà entrevue mais pas encore

définitive, fut peut-être confirmée en réaction à la politique menée par le roi de France, car l'homme n'eut pas non plus un comportement des plus franc envers son « fraternel ami ».

Alors que l'empereur souhaitait que Milan restât sous l'autorité d'un prince impérial, tout en acceptant de respecter la trêve de Nice, François Ier se rapprochait d'un de ses pires opposants dans l'Empire, Guillaume de La Marck, duc de Clèves. En possession depuis janvier 1539 de l'héritage de son oncle Charles d'Egmont, duc de Gueldre, qui s'était toujours montré très français[12], le jeune homme fut d'abord un soutien de Charles Quint, sans rompre toutefois ses liens d'amitié avec la France. Mais l'empereur voulait le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, comme il l'avait réclamé à son oncle pendant des années. Clèves demanda alors l'aide de François Ier, qui la lui accorda. L'alliance était précieuse. Elle permettait au souverain français d'entretenir une opposition constante dans l'Empire et de fragiliser ainsi l'autorité de Charles Quint en Germanie si celui-ci ne respectait pas les promesses faites en 1538 au sujet du mariage de son fils cadet et de la restitution du duché de Milan à ce dernier. Avant de s'engager totalement, Clèves alla tout de même plaider sa cause devant l'empereur, encore à Gand[13]. Charles Quint fut inflexible. Il l'accusa d'être entré en possession de terres sans attendre l'investiture impériale. La chose était entendue, Clèves choisissait le parti français et, pour montrer sa bienveillance à l'égard du roi, favorisait le voyage des ambassadeurs des rois de Suède et du Danemark à la cour de France pour une alliance défensive plus vaste avec les princes allemands[14].

Afin de sceller cette nouvelle amitié, François Ier proposa au jeune prince âgé de 26 ans et toujours célibataire un mariage avec sa nièce, Jeanne d'Albret. L'enfant venait d'avoir 12 ans et avait déjà été promise, un temps, à Charles d'Orléans[15]. En juin, les envoyés de

Clèves arrivaient en France pour négocier le contrat de mariage et l'alliance militaire future. Ils furent reçus en audience royale le 4 juillet 1540. L'idée était d'attaquer l'empereur en Biscaye, en Roussillon et en Italie, et la participation des alliés devait essentiellement se matérialiser par des apports en hommes et la création de fronts variés dans le nord de l'Empire pour disperser les forces impériales. Le 17, à Anet, le traité d'alliance défensive entre Clèves et François Ier contre l'empereur était validé. Le même jour, le contrat de mariage de Jeanne d'Albret et du duc de Clèves était signé. La dot de la jeune fille était de 100 000 écus, avec un douaire de 10 000. Par une stipulation souhaitée par le roi de France, le duc et la future duchesse de Clèves s'engageaient à ne « traiter de la querelle du royaume de Navarre sous l'express vouloir et consentement du roy très chrétien et de ses successeurs », clause qui mettait François Ier à l'abri des dangers de la réconciliation toujours possible du duc avec Charles Quint. Le traité comme le contrat furent ratifiés par Clèves les 7 et 8 août[16]. François Ier fit de même un mois plus tard[17]. Tout cela était resté secret ou presque. A Granvelle, qui interrogeait le roi sur ses intentions et ses nouvelles alliances à la même époque, celui-ci affirmait qu'il n'était pas dans son désir de rompre avec Charles Quint et qu'« il recevrait plus volontiers un coup de bâton de l'empereur que de recommencer la querelle[18] ». Pourtant, outre ses relations avec Clèves, Gustave de Suède et Christian de Danemark, le roi cherchait par l'électeur Frédéric de Saxe à obtenir le soutien de la ligue de Smalkalde. En septembre 1540, plus personne n'ignorait l'existence des conventions de mariage de Clèves avec la fille du roi de Navarre et des menées du roi de France avec les princes protestants.

Par ailleurs, outre ce désir de troubler l'autorité de Charles Quint en Germanie, déjà menacée par la division entre protestants et catholiques, François Ier avait ravivé ses relations avec Soliman II. Les

rapports avec le Levant n'avaient jamais cessé durant l'année 1539-1540 et le Français espérait instituer une trêve générale avec le Turc. Mais Soliman II n'y était pas favorable[19]. François Ier souhaitait aussi amener la république de Venise à une alliance avec la France, en lui offrant une médiation avec l'empire de Soliman II. Sauf que la république, découragée par les succès du prince ottoman, qui à l'été 1539 avait recouvré Castel Novo, était à nouveau sollicitée par les hommes de l'empereur afin d'entrer dans la ligue que Charles Quint formait avec le pape. A l'automne 1539, malgré l'idylle franco-autrichienne, François Ier envoyait à Venise Guillaume Pellicier pour l'empêcher. En outre, Venise envisageait de signer une nouvelle trêve avec le « Grand Seigneur ». Un geste qui n'arrangeait ni le roi ni l'empereur. Le voyage de Claude d'Annebault et d'Alfonso Del Vasto à la fin de l'année 1539, lors du séjour de Charles Quint en France, devait servir à exprimer à la république et au reste de l'Italie la volonté des deux princes de lutter ensemble contre les infidèles et donc de dissuader la Sérénissime d'un tel projet. Un coup d'épée dans l'eau puisqu'à la fin du mois de janvier 1540 Venise acceptait la paix que lui imposait le Turc, dont le texte définitif fut signé le 2 octobre de la même année. Dès le mois d'avril, Rincon était intervenu dans les négociations pour favoriser Venise. Un traité qui laissa la république amère puisqu'elle perdait ses deux derniers ports dans le Péloponnèse, Nauplie et Monemvassia, et était soumise à une redevance encore plus exorbitante par les Turcs pour sécuriser les voyages sur leurs mers.

Après un moment délicat, lors du voyage de Charles Quint dans le royaume, le refus de l'empereur d'accorder Milan à Charles d'Orléans au printemps 1540 avait détendu les relations de la France avec le Levant. En juin, un nouvel émissaire était envoyé à la Porte et Soliman II acceptait l'alliance avec le roi. La mort de Jan Zápolya en

juillet changea la donne. La question de la succession de Hongrie était à nouveau ouverte. Ferdinand d'Autriche se présenta comme le roi légitime et se prépara à entrer dans le royaume[20]. En Hongrie, une partie des partisans de Zápolya avaient proclamé le fils du défunt, Jean Sigismond, âgé de quelques mois, vrai successeur de son père et demandé au suzerain du royaume, Soliman II, sa protection. Quant à François Ier, il imagina de revendiquer la couronne pour son fils Charles, en vertu du traité de 1528. Mais l'intérêt du roi de France était pour le moment de soutenir le sultan. Rincon menait les négociations[21].

En octobre 1540, François Ier avait donc désolidarisé Venise de l'empereur et était en passe de forger une alliance véritable avec le « Grand Seigneur ». Il avait aussi gagné l'un des adversaires les plus officiels de Charles Quint dans l'Empire. Le choix de l'empereur au sujet de la donation de Milan à son fils Philippe pouvait n'être qu'un juste retour des choses.

La disgrâce du connétable

Dans le royaume, il y eut au moins une victime de ce revirement de l'empereur : Anne de Montmorency. L'homme, qui croyait sinon à la paix durable, du moins à un arrangement entre les deux souverains, paya le rêve brisé de son maître. Très vite, sentant le vent tourner en sa défaveur, Montmorency avait demandé son congé au roi, qui ne l'accepta pas. Le connétable resta à la Cour mais ne participa plus aux décisions du conseil privé et les dépêches qui lui étaient adressées par les ambassadeurs ne furent plus lues par lui, mais par celui qui avait été fait maréchal le jour même où Anne de Montmorency avait obtenu l'épée de connétable, Claude d'Annebault,

homme d'armes dont le prestige s'était renforcé auprès de François Ier depuis la conquête du Piémont. La rupture fut totale lors des noces du duc de Clèves et de Jeanne d'Albret à Châtellerault, en mai 1541. François Ier avait demandé à son connétable d'accompagner la fillette à l'autel. Ce mariage était à l'opposé de sa politique de conciliation. Le connétable, qui aurait préféré unir l'enfant à Philippe d'Espagne[22], vécut l'ordre comme un affront[23]. Le lendemain de cette union que personne n'approuvait vraiment en France et que le roi, par le refus de la consommation du mariage en raison de l'âge de l'enfant, ne chercha pas non plus à valider[24], Montmorency quittait la Cour. Il n'y reparut plus tant que François Ier fut roi. La disgrâce était complète. Une disgrâce qui put faire ricaner un homme, opposé à la politique du connétable : Philippe Chabot de Brion. Lui aussi avait essuyé la colère du roi, mais pas pour des raisons politiques. L'homme aurait eu une fâcheuse tendance à confondre les revenus de la Bourgogne avec les siens. Il y eut d'abord des rumeurs, puis des dénonciations. Une enquête avait été ouverte dès 1538. Elle avait révélé de nombreuses irrégularités dans les comptes de l'amiral, des impôts prélevés supérieurs à ceux demandés par le roi, d'autres taxes détournées au profit de Chabot de Brion et de son épouse pour l'embellissement du château de Pagny. L'accaparement de sommes destinées à l'entretien des pauvres et des fortifications fut avéré, sans parler de sa justice, décrite par plusieurs comme arbitraire[25].

L'amiral fut arrêté et conduit au château de Melun pour y être incarcéré le temps de son procès, qui s'ouvrit le 8 août 1540. Il fut dirigé par Guillaume Poyet, chancelier de France depuis la fin 1538, tout auréolé du prestige de sa réforme de la justice et de la police d'août 1539, et qui par cette charge achevait une progression régulière depuis plus de dix ans dans les hautes sphères du pouvoir. Les présidents Lizet, Montholon et Bertrandi du parlement de Paris

l'assistaient. Ils étaient accompagnés de représentants des parlements de Toulouse, Bordeaux et Rouen, ainsi que des membres du Grand Conseil.

Parce que François Ier avait souhaité être le dernier juge dans cette affaire, les conclusions lui furent apportées à Fontainebleau, où il résidait. Lu et discuté en conseil privé, le texte fut renvoyé à Melun et, le 10 février 1541, la sentence était prononcée. Chabot de Brion était non seulement accusé d'avoir opprimé le peuple, mais aussi de désobéissance, déloyauté, ingratitude et infidélité envers le roi. Outre une amende faramineuse de plus de 700 000 écus à payer à son souverain, il était privé de tous dignités, offices et honneurs, sans possibilité de faire appel du jugement. C'est entouré de douze archers qu'il fut conduit à Vincennes pour purger sa peine[26]. Une incarcération qui s'acheva en mars, à l'occasion du mariage de son frère, le seigneur de Jarnac, avec la sœur de la duchesse d'Etampes[27]. Un an plus tard, le 1er mars 1542, à Paris[28], François Ier abolissait toutes ses condamnations et le 29, à Nogent-sur-Seine, son innocence était officiellement proclamée[29]. Le roi avait puni et c'était cela l'important. La pérennité de la peine n'était pas une obligation. Le droit de grâce était régulièrement utilisé. Il le fut cette fois-ci encore. François Ier avait également besoin de son amiral, comme il avait besoin du connétable qu'il était question de rappeler. Tous le savaient : la guerre allait bientôt reprendre.

Le double assassinat de Rincon et de Fregoso

A la mi-novembre 1540, François Ier s'était installé avec la Cour à Fontainebleau. Il y était resté jusqu'au 8 février 1541[30]. Puis, il avait pris le chemin de la Loire, séjournant quelques jours à Chambord avant de passer le mois de mars à Blois, et avril à Amboise[31]. De l'activité du conseil pendant cette période, nous ne savons presque rien et les traces qui en subsistent ne sont liées qu'à des paiements de pensions, des naturalisations et quelques créations de foires. La seule loi d'envergure, et qui plaçait davantage le roi de France et le royaume dans une opposition à la Réforme protestante, fut l'édit d'Amboise du 14 avril qui renforçait l'édit de Fontainebleau de 1540. L'emploi de la force à l'égard de ses sujets tentés par les idées de Luther était assumé. Le mot d'ordre était l'extirpation de l'hérésie et la disparition de la « secte luthérienne » du royaume. Sur le papier, la répression était organisée plus rationnellement[32].

Si François Ier ne sembla pas s'occuper beaucoup de politique intérieure, sinon pour maintenir ce qu'il définissait être la paix sociale en prétendant lutter plus activement contre les protestants dans son royaume, il fut sans doute attentif aux mouvements de guerre qui se faisaient dans l'est de la chrétienté et plus particulièrement en Hongrie, où Ferdinand d'Autriche était entré avec une armée de 9 000 hommes conduite par Léonard Fels. Sa première action d'envergure fut d'entreprendre le siège de Buda[33]. Les Hongrois avaient fait appel à Soliman II pour les protéger et reconnaître l'enfant de Zápolya héritier du trône. Une mission que le « Grand Seigneur » accepta moyennant un tribut annuel de 50 000 écus[34].

François Ier put apprendre d'autres choses de son ambassadeur au Levant, Antonio Rincon. Celui-ci avait demandé son congé à la cour de Constantinople le 17 novembre 1540, laissant Vincenzo Maggi en charge de l'intérim. Le 14 janvier 1541, il était à Venise. Le bruit courait que les Impériaux cherchaient à s'emparer de sa personne[35].

Le séjour de l'ambassadeur dans la république dura jusqu'à la mi-février, à cause de l'hiver. C'est escorté par Cesare Fregoso, petit-fils du doge de Gênes, qu'il traversa discrètement le Milanais. Pendant que Ferdinand d'Autriche poursuivait la guerre en Hongrie, ordonnant le siège de Belgrade[36], Rincon arrivait à Blois le 5 mars 1541[37]. Il resta trois mois à la Cour. Début juin, il repartait vers Soliman II, qui préparait depuis le printemps une armée pour fondre sur la Hongrie[38]. En Italie, une rumeur née pendant l'hiver, selon laquelle Charles Quint devait descendre dans la péninsule avec 10 000 lansquenets, persistait[39]. Si les milieux autorisés crurent d'abord que cette armée était faite pour chasser les Français du Piémont, il n'en était plus question au début de l'été. Elle serait montée pour conquérir une terre de Soliman II ou dominée par l'un de ses hommes, dans l'espoir de diviser les forces du sultan en Hongrie, qui, devant les difficultés de Ferdinand d'Autriche à Buda et ailleurs, laissaient supposer un nouveau siège devant Vienne[40].

Antonio Rincon, lui, toujours accompagné de Cesare Fregoso et de trois ou quatre valets, arrivait à Turin. Le 1er juillet 1541, il rencontrait le gouverneur de la cité, Guillaume Du Bellay. L'ambassadeur, pour plus de discrétion, voulut traverser le Milanais par voie d'eau. Le lendemain, avec Fregoso, le seigneur de Sesse et ses serviteurs, il embarquait sur le Pô. Par précaution, Du Bellay lui avait demandé de lui laisser ses lettres et autres documents. Il chargerait un de ses hommes, le capitaine Polin, de les acheminer jusqu'à Venise. Polin arriva dans la république le 26 juillet[41]. Mais l'ambassadeur et le Génois n'y étaient pas, pas plus que leurs serviteurs. Ils avaient été enlevés. Le 5 juillet, la nouvelle connue, le gouverneur de Turin accusa ouvertement le marquis Del Vasto d'être à l'origine du complot. Celui-ci se défendit publiquement le jour suivant[42]. L'ambassadeur du roi à Venise, Guillaume Pellicier, apprit la

nouvelle le 7[43]. La rumeur parlait d'assassinat. Du Bellay y crut. Le roi, qui de Châtellerault traversait le Berry pour se rendre à Moulins, fut averti de l'aventure le 20, pendant son séjour à Linières[44]. Charles Quint le fut dans le même temps.

L'événement était grave puisque le meurtre d'un ambassadeur était, comme nous l'avons vu à propos de Giovanni Alberto Maraviglia, cause de guerre. L'empereur était à Ratisbonne, où la diète impériale s'était tenue. Il venait d'éviter la division de la Germanie en acceptant un intérim entre catholiques et protestants, une trêve qui durerait jusqu'à la réunion d'un concile qui devrait discuter les différends entre ces deux conceptions d'adorer le Christ. Un temps qui permettait à chacun de vivre dans sa foi, en toute sécurité[45]. Un temps qui donnait aussi à Charles Quint la possibilité de se consacrer à son projet de guerre contre l'Empire turc. Concernant l'affaire Rincon-Fregoso, il se dégagea de toute responsabilité, prétendant ne rien savoir de plus que ce qui était dit partout. Quant à François Ier, il put apprendre d'autres détails par son ambassadeur à Venise. Selon une lettre de Pellicier du 26 juillet, Rincon aurait été pris par une bande de vingt-trois Espagnols, vingt venus de Milan et trois de Pavie. Ils auraient suivi Rincon et sa troupe tout le jour le long du fleuve, attendant la nuit pour les enlever. D'abord conduits à Pavie, puis à Milan, l'ambassadeur et son acolyte seraient maintenant dans Crémone. Mais la rumeur sur leur mort persistait. Quant aux serviteurs qui les accompagnaient, il n'y avait aucun doute : ils avaient été tués le jour de l'enlèvement[46]. Une enquête fut menée. Le 12 août, certaines informations devaient être connues de François Ier puisque l'ambassadeur de Charles Quint en France, François Bonvalot, les résumait dans un courrier à Marie de Hongrie. Des informations un peu différentes de celles données par Pellicier. Le vendredi 1er juillet, trois ou quatre Espagnols avaient loué

une barque devant Pavie puis, sur le Tessin, avaient vogué jusqu'à 2 milles d'un bourg appelé Sainte-Croix. A l'auberge de l'Etoile, ils auraient retrouvé d'autres des leurs ; le tout n'aurait formé qu'une bande de sept ou huit hommes. Le lendemain, ils avaient embarqué sur une nacelle de pêcheur pour, en fin de journée, atteindre le Pô. Là, le marinier qui les conduisait les aurait abandonnés. Ils louèrent une seconde nacelle et descendirent le fleuve. Ce fut le dimanche 3 qu'ils assaillirent le convoi où se trouvait Rincon. Si les bateliers qui les avaient conduits n'avaient pas encore été retrouvés, l'hôtel du premier rendez-vous où ils burent et mangèrent fut visité. Les renseignements glanés furent maigres. Les soldats parlaient espagnol et personne dans l'auberge ne les avait compris. Sur la rive du Pô, non loin du lieu présumé de l'enlèvement, fut découvert un campement. Là avaient été brûlés quelques meubles. Des morceaux d'étoffes qui n'avaient pas été consumés, une paire de gants, des éperons et une ceinture de velours furent trouvés parmi les cendres[47]. D'autres témoignages enrichirent l'enquête. Ainsi, un homme d'armes assura devant le conseil des Dix de Venise que le comte de Sesse avait été blessé à la tête lors de l'enlèvement, et s'était noyé ensuite dans le Pô en essayant de s'enfuir. Le fleuve fut dragué à l'endroit indiqué et le corps retrouvé.

Pendant plusieurs semaines, puisque les dépouilles de Rincon et de Fregoso n'avaient pas été découvertes, aucune conclusion ne put être établie formellement. Mais cette disparition dégénéra en une véritable crise diplomatique. L'affaire fut évoquée à Rome et Paul III s'en inquiéta. Charles Quint avait rencontré le pontife mi-septembre 1541, dans la cité de Lucques, et assura à nouveau, devant le saint-père et les deux ambassadeurs que le roi de France avait envoyés, ne rien savoir de plus sur ce double enlèvement[48]. Le 6 octobre, à Venise, la nouvelle était enfin annoncée. Cesare Fregoso

et Antonio Rincon étaient effectivement morts. Le corps du Vénitien venait d'être découvert à Castello di Goffredo et celui de l'ambassadeur français à Plaisance. Après leur enlèvement, ils avaient été soit séparés puis tués sur le lieu de leur détention, soit assassinés lors de l'équipée et leurs corps dissimulés ensuite en deux endroits différents[49]. La nuance était importante. Elle permettait d'établir la préméditation.

François Ier n'était pas resté inactif. Pour montrer au monde qu'il ne doutait pas de la responsabilité de l'empereur dans cette affaire, il avait fait arrêter et incarcérer l'archevêque de Valence, en séjour à Lyon à l'automne 1541. L'homme d'Eglise n'était autre que l'oncle de Charles Quint, Georges de Habsbourg[50]. A la suite de cette arrestation, un autre incident diplomatique se produisit en Avignon. Lors de l'arrestation du prélat, six ou sept Espagnols de sa suite, pensant subir le même sort, s'étaient réfugiés en Avignon. Une nuit, le légat du pape Philibert Ferrier absent, une quarantaine de cavaliers français avaient investi la ville, forcé les portes et enlevé les soldats. Ceux-ci ne furent relâchés que deux mois plus tard. Cette aventure valut au légat la disgrâce du pape, convaincu de sa complicité[51].

La conquête d'Alger

Cette affaire avait quelque peu troublé l'aura de l'empereur, qui comptait confirmer son titre de défenseur de la chrétienté par le lancement d'une expédition contre les terres des infidèles. Pendant l'été 1541, Soliman II, avec une armée de 8 000 hommes d'armes et de 40 000 fantassins[52], avait fait reculer l'armée impériale[53]. La guerre se conclut par une écrasante défaite pour le roi des Romains devant Buda et Pest les 25 et 26 août. Selon Martin Du Bellay, plus de

20 000 Allemands y auraient trouvé la mort[54]. A Venise, on disait que le retour de Soliman II sous les murs de Vienne n'était qu'une question de jours[55]. Malgré ces menaces, Charles Quint, qui résidait dans le Milanais au moment de la débâcle autrichienne, ne partit pas aider son frère. Le 22 août, la chose était certaine : l'empereur était en partance pour le Levant, mais sa destination restait encore secrète[56]. Sa rencontre avec Paul III à Lucques devait faire perdurer la trêve avec le roi de France. Le pape en aurait profité pour réclamer la Toscane contre de grosses sommes d'argent, et l'empereur aurait tout fait pour obtenir la promesse d'un prochain concile[57].

Charles Quint quitta Lucques le 25 pour La Spezia, où il embarqua, officiellement, pour l'Espagne[58]. En fait, sa destination était la ville d'Alger, centre du pouvoir de Barberousse. La mauvaise saison avançait et les tempêtes étaient fréquentes. Charles Quint en essuya une première près des côtes de la Corse et dut faire halte en Sardaigne. Une seconde, plus virulente, survint lorsqu'il approcha de Majorque. Déjà, l'empereur avait perdu plusieurs navires[59].

Dans la baie de Palma, une seconde flotte l'attendait, préparée depuis des semaines : au moins 200 naves et 65 galères. Y avaient embarqué 18 000 hommes, sans parler des chevaux, de l'artillerie, des munitions et des vivres[60]. Le 19 octobre, au petit matin, Charles Quint mettait les voiles, droit sur Alger. Si un premier débarquement put être fait aussitôt les côtes d'Afrique atteintes, à environ 7 milles de la ville, une troisième tempête retarda le second, jusqu'au 23. Une autre survint cinq jours plus tard, plusieurs naves coulèrent avec les vivres et l'artillerie. Cette suite de déconvenues se prolongea. La prise d'Alger s'avéra impossible. Sept mille hommes s'y étaient enfermés et les assauts des Impériaux furent tous des échecs. Les pertes furent nombreuses. Des morts, certes, mais aussi beaucoup de prisonniers[61]. Devant l'impossibilité de prendre la ville, la retraite

fut ordonnée. Elle commença le 19 novembre 1541, dans la précipitation ; les Algérois couraient à la queue de l'armée impériale. Parce qu'il n'y avait plus assez de bateaux pour transporter hommes, chevaux et matériel, les bêtes qui ne purent être embarquées furent tuées sur place et une partie des munitions et de l'artillerie délaissée. Une autre tempête finit de rendre cette expédition catastrophique. Trente-trois naves et 14 galères dont 11 appartenant à Andrea Doria chavirèrent. Les noyés augmentèrent le nombre des morts de l'expédition. Charles Quint accosta à Majorque le 26 novembre. Il entrait dans Carthagène le 3 décembre[62], avec, selon une rumeur qui lui était favorable, le désir de repartir au plus vite vers Alger. La même minimisait également l'importance des pertes annoncées ici ou là. Certains avaient avancé le chiffre de plus de 10 000 morts. Reste qu'il ne renouvela pas l'expérience[63].

Soupçonné d'avoir commandité un double assassinat, vaincu dans sa tentative de combattre Soliman II et ses alliés sur leurs terres alors que ceux-ci écrasaient ses soldats, Charles Quint, affaibli dans son prestige, était sur la défensive. François Ier tenta d'en profiter.

Préparer la rupture

Pendant tout l'automne 1541 et le printemps 1542, en Italie[64], les commissaires recherchaient toujours les assassins de Rincon et Fregoso. François Ier, pour sa part, s'était convaincu que les deux hommes avaient été tués le jour du guet-apens et que le commanditaire de cet attentat criminel n'était autre que Charles Quint. Cette conviction lui était aussi favorable. Elle lui permettait de se présenter à nouveau en victime. Sauf que la disparition de Rincon montrait à tous les relations du Français avec le

Turc. Le roi éprouva le besoin de justifier ce lien. Il le fit, notamment, devant la diète de Spire le 14 février 1542 par la voix du chancelier d'Alençon, membre du conseil privé du roi, François Olivier. L'insuccès de la campagne de Hongrie puis le désastre d'Alger lui permettaient de revenir sur le devant de la scène avec des propositions qui pouvaient être écoutées par les Allemands. Une semaine plus tôt, Ferdinand d'Autriche avait invité, au nom de son frère, la diète à accepter une autre guerre contre Soliman II, entreprise à laquelle le roi de France serait obligé de participer en personne. Le roi des Romains l'attendait à Vienne pour le 1er mai suivant[65]. Une invitation pour contraindre le roi à ne plus faire la guerre en Europe et à dénoncer son allié turc.

Le subterfuge était grossier. L'envoyé du roi ne s'y laissa pas prendre. D'emblée, il insista sur les bonnes relations qui unissaient le royaume de France à la nation allemande. Il laissa croire que François Ier était dans l'espoir d'une possible conciliation entre protestants et catholiques et affirma que son souverain serait toujours soucieux de la tranquillité germanique. Enfin, parce qu'il savait que Soliman II s'armait à nouveau, il demandait aux Allemands de bien réfléchir avant de lui déclarer la guerre. Si le « Grand Seigneur » était vainqueur une nouvelle fois, la chrétienté en serait plus atteinte encore. C'était pour cette raison qu'il avait envoyé Rincon et Fregoso auprès du sultan : ils devaient le dissuader de toute action belliqueuse. Mais les « Impérialistes », en d'autres termes Ferdinand d'Autriche et son armée, en entrant en Hongrie, avaient violé la terre et cruellement tué, provoquant la colère du sultan. Les Allemands ne devaient pas se méprendre. Soliman II n'était pas venu de sa propre initiative en Hongrie, il avait été appelé par ceux de Buda pour les délivrer du tyran autrichien. Les malheurs de ce royaume auraient plusieurs fois fait soupirer le roi de France, attristé d'apprendre que

tant de capitaines étaient morts si jeunes et pour rien ! La question principale qu'il posait à la diète était donc celle-ci : devaient-ils poursuivre la guerre contre Soliman II ? La réponse royale était non et le roi s'en expliqua. François Ier ne cherchait nullement à s'opposer à la volonté germanique, mais, en tant qu'ami, à lui montrer les conséquences d'une telle décision. C'était un fait : la puissance allemande était inférieure à celle du Turc et cette guerre, si elle était poursuivie, ne pourrait prendre fin qu'après une ou deux batailles, une entreprise ruineuse qui consommerait les richesses de plusieurs royaumes. Or, si l'Allemagne était peuplée d'hommes courageux et d'excellents guerriers, qui faisaient sa puissance et sa renommée à travers toute la chrétienté, elle était aussi sans moyens financiers[66]. Soliman II, lui, était non seulement riche, mais possédait aussi une formidable artillerie et des soldats à volonté. Les Allemands devaient mieux se préparer et, surtout, faire disparaître au plus vite leurs divisions. Et l'ambassadeur de répéter cette phrase que François Ier aurait prononcée, d'une tolérance inouïe et bien éloignée de l'action du souverain dans son royaume par les différents édits qu'il faisait alors promulguer contre les protestants : « Si certains ont plus de lumière que d'autres, ils n'ont pas le droit de déclarer hérétiques ceux à qui elle fait défaut. La lumière de Dieu les éclairera quand il Lui plaira[67] ! » Rien n'empêchait les Allemands de s'engager plus avant dans le compromis de Ratisbonne, sans pour autant attendre la réunion d'un concile qui n'était finalement pas utile, pour établir enfin une paix publique durable, indispensable à la concorde de l'Empire et à la paix de la chrétienté. Soliman II aurait, selon François Ier, bâti sa puissance, comme autrefois les Romains, en jouant justement sur les querelles des peuples. Aux Allemands de s'en souvenir et d'embrasser la paix entre eux. Elle était leur meilleure arme contre le sultan[68].

Ce « non » à la guerre de François Ier était évidemment déterminé par ses liens avec le sultan, qui se poursuivaient notamment grâce à l'entremise du capitaine Polin. Les Allemands ne furent pas insensibles à ces paroles, qui étaient aussi une invitation de la France à une plus grande amitié entre les deux pays, et certains, comme l'électeur de Saxe, y adhérèrent, promettant de rallier à ce projet d'union les rois de Suède et du Danemark, royaumes dépendants de l'Empire qui négociaient déjà des alliances offensives et défensives avec François Ier. Le traité avec Gustave Ier de Suède fut établi au mois de juin 1542 par l'amiral Chabot de Brion et le chancelier Poyet, pour le roi. Une situation assez cocasse puisque, si l'un effectuait sa première mission d'importance depuis son retour en grâce, le second traitait son dernier acte diplomatique avant sa disgrâce, officialisée le 9 août suivant[69]. Une disgrâce qui reste d'ailleurs un mystère. Le chancelier fut emprisonné à Bourges puis à la Bastille pendant près de trois ans en attendant un procès qui ne fut tenu qu'en avril 1545[70]. Quant au roi, il avait ratifié le traité le 1er juillet[71].

Mais, si François Ier parlait de paix et de concorde aux Allemands, avec d'autres il discutait ouvertement de la guerre. Le roi entrevoyait une possible expédition dans le Milanais, et les Vénitiens furent parmi les premiers à être avertis du projet. Le discours fut prononcé par Guillaume Pellicier devant le conseil des Dix au début avril 1542. Outre qu'il assura que c'était pure calomnie que de prétendre à l'existence d'une alliance défensive entre le roi de France et le « Grand Seigneur », il ne récusa pas les liens existant entre la France et le Levant. Ce lien aurait été recherché non pas par le Français, mais par le Turc, qui connaissait la cupidité de l'empereur – la Hongrie et Alger en étaient des exemples. Soliman II, qui était présenté comme un grand homme, n'aurait jamais envisagé de conquérir la chrétienté. Il aurait cherché à s'unir avec François Ier

seulement pour préserver ses biens. Une telle proposition ne pouvait être repoussée. Pour donner des preuves de cette version des relations franco-turques, l'ambassadeur énuméra ce que Soliman II aurait déjà fait pour les chrétiens en Terre sainte : libération des lieux de culte, restitution des reliques et des ornements à l'Eglise, élargissement des religieux et des esclaves. Le sultan était prêt à une trêve générale avec le monde chrétien. Il fallait l'écouter. Par ailleurs, il était faux de dire que François Ier aurait tenté de nuire à l'empereur, comme ses ambassadeurs le colportaient partout. S'il l'avait désiré, il aurait pu empêcher son expédition d'Alger. Il aurait pu, aussi, par son armée déjà dans le Piémont, entrer dans Milan sans difficulté et recouvrer le duché. Il avait cru, très sincèrement, à la trêve de Nice, qu'il aurait toujours regardée comme une paix durable. C'était Charles Quint le scélérat. Les assassinats de Rincon et de Fregoso étaient inacceptables. Aussi, parce que François Ier ne voulait « plus supporter semblables tortz et griefs » et qu'il constatait l'inépuisable ambition de l'empereur, il était prêt à le combattre par les armes et notamment en Italie. Venise n'avait rien à craindre du Valois. Il était son ami et n'avait qu'un souhait, outre la paix dans la chrétienté la liberté de l'Italie[72].

La réponse vénitienne fut très diplomatique. Si les Dix reconnurent que l'alliance du roi avec Soliman II n'était pas contre la chrétienté mais pour son bien, réponse qui arrangeait la république qui se trouvait dans une position délicate avec le Levant et le reste du monde chrétien, ils déploraient les rivalités entre le roi et l'empereur alors qu'ils étaient beaux-frères et parents, mais ne souhaitaient pas intervenir dans ce conflit. En somme, Venise ne croyait plus à une présence française en Italie et ne souhaitait pas provoquer la colère de Charles Quint[73].

Faire admettre la rupture

Au printemps 1542, même dans le royaume il n'était plus question de dissimuler la guerre à venir. Le 2 mai, le roi ordonnait une procession générale. Si dans ses prières le peuple de France devait demander à Dieu d'éclairer par Sa grâce les cœurs des fidèles et de ramener dans la voie du Salut ceux qui s'étaient égarés, il devait également prier pour la paix et, si celle-ci n'était pas possible en raison des injures faites au roi par les usurpations de terres et la violation du droit des gens dans la personne de ses ambassadeurs, pour qu'Il lui accordât la victoire[74]. L'annonce officielle, François Ier la fit depuis Ligny-en-Barrois, par une lettre datée du 10 juillet 1542. Le texte était adressé à Chabot de Brion. L'amiral avait ordre de la faire lire et dire à travers tout le royaume. Pour l'aider, la chancellerie fit publier le document par des imprimeurs de Paris, Lyon et Troyes[75]. Il reprenait le topos des perpétuelles injures que l'« éleu empereur roy des Espagnes » proférait à son encontre alors que lui n'avait toujours voulu que le bien de la chrétienté, affirmant que Charles Quint aurait permis que ses « ministres » aient « traystreusement et inhumainement meurtry et tuez » les ambassadeurs du roi. L'empereur se serait engagé à faire rechercher les coupables et à les juger, mais il n'en aurait rien fait. Cette injure était un acte de rupture, un geste « répugnant à tout droit de genre humain et divin, et contre l'ancienne et mémorable coustume maintenue et gardée entre les roys, princes, potentatz et républiques, depuis le commencement du monde jusques à présent[76] ». En outre, il aurait exigé que les sujets du roi présents dans les Pays-Bas de l'Empire, et notamment dans la ville de Saint-Pol qu'il occupait injustement, quittent ces terres, décision qui enfreignait une autre fois la trêve de Nice. François Ier, pour garder son honneur de roi et la puissance du

royaume, ne pouvait qu'exiger réparation. Pour cela, il était prêt à prendre les armes et, pour être vainqueur, à utiliser toutes ses forces, convaincu par son bon droit que Dieu serait à ses côtés. Cette lettre, aussi, pour avertir ses sujets de qui étaient vraiment les ennemis du roi et de la France. Il attendait donc qu'ils s'emploient à le venger des « injures et satisfaction de ce qui nous appartient ». Il désignait nommément l'empereur et « ses adhérantz, tenant son party, ensemble les sujets de ses pays patrimoniaux », qui étaient déclarés ennemis du roi et du royaume[77]. Et, pour ce faire, François Ier donnait la permission à son peuple de les combattre tant sur terre que sur mer, de « grever et endommager leurs personnes et biens, terres et pays. Faire sur eulx courses, entreprinses et tous les griefs, molestes, injures et dommaiges, qu'ils se pourront adviser. Et généralement les offenser par toutes les façons et manières qu'il leur sera possible[78] ».

Si, dans cette déclaration, François Ier ne faisait allusion qu'au dernier grief de Charles Quint à son égard, les publicistes en rajoutèrent et rappelèrent un autre fait plus grave, commis contre la famille royale et le peuple de France, un autre crime : le meurtre de François de Valois[79]. Un comportement abject que d'autres pouvaient aussi reprocher à l'empereur, un peuple qui avait eu l'expérience des deux gouvernements : les Milanais. Leurs douleurs furent exprimées dans une longue complainte que l'éditeur disait faite par un Italien et qu'il aurait traduite pour informer les sujets de François Ier de la tyrannie de Charles Quint en Italie. Le peuple de Milan faisait état de tout l'espoir qu'il avait mis en l'Autrichien pour une vie meilleure, des promesses que l'empereur leur aurait faites pour qu'ils abandonnent la protection française. Ce peuple de Milan, parce qu'il croyait fermement à l'honnêteté de Charles Quint, dans l'attente du mieux, avait subi les guerres, la famine et la peste. Il s'était ruiné en hommes – des pertes évaluées depuis 1521 à plus de 200 000 âmes. Des pertes

qui furent aussi financières puisque l'entretien de l'armée espagnole leur aurait coûté 4 000 écus par jour[80]. Mais aucune des belles paroles ne s'était concrétisée. L'armée espagnole occupait toujours le duché et la ville de Milan, gardée comme une cité ennemie. Quant à la discipline des Espagnols, elle était inexistante, « tellement que bientost, les souldars et gens de vile condition vouldront commander aux princes[81] » ! Resté longtemps silencieux, le peuple de Milan ne pouvait plus se soustraire à sa douleur. Il avait cru en la destinée universelle du Habsbourg, le croyait toujours puisqu'il ne se révoltait pas contre lui[82], mais il le prévenait qu'il n'accepterait plus d'être molesté de la sorte, « pillé, gasté et saccagé » par ses gens d'armes, « oppressez de tous maulx et calamitez, subjetz à tous périls, n'osant labourer les terres pour en avoir quelques fruits »[83]. Un peuple désespéré en somme, au point que certains enviaient le sort de ceux morts de la peste ou de la famine puisqu'ils connaissaient enfin le repos. Un duché dévasté qui se dépeuplait chaque jour un peu plus, par les morts certes, mais aussi les départs vers d'autres contrées. Et au peuple de Milan d'achever son réquisitoire par la menace : si Charles Quint ne faisait pas cesser tout de suite ses misères, les Milanais n'hésiteraient pas à trouver refuge en « d'aultres demeures », ce qui serait pour l'empereur, Dieu ne le veuille, un grand déshonneur[84]. En somme, Charles Quint n'était pas seulement mauvais pour les Français, il l'était pour le genre humain.

Les devins participèrent également à cette préparation mentale des sujets de François Ier. Les étoiles ne pouvaient mentir. Les prédictions pour l'année 1542 furent imprimées peu après la nouvelle année qui avait lieu en France le jour de Pâques. Les conjonctions Mars-Saturne, en mai, puis Soleil-Saturne en août, dans le signe du Lion, étaient des présages d'inimitié, de prison et de guerre dans tout l'Occident. Elles annonçaient de grandes légèretés dans l'action, de

grosses sommes d'argent gaspillées et des désaccords entre les princes comme entre les grands et le menu peuple[85]. Par ailleurs, dans le ciel de Picardie, avait été vu un dragon qui était l'annonce de mort prochaine. Les astrologues étaient catégoriques. Si les chrétiens ne priaient pas Dieu avec une même ferveur pour empêcher les désastres que les étoiles et les signes du ciel annonçaient, Sa colère s'abattrait encore sur eux, une colère qui se manifesterait, selon les liens que formaient entre eux les astres, par des destructions de biens matériels et des famines terribles. Les mouvements des étoiles étaient donc des messages annonciateurs de l'action divine toujours susceptible d'être rectifiée, lorsqu'ils étaient de mauvais augure, par une piété exemplaire. Les chrétiens étaient prévenus[86].

Des arguments qui aidèrent peut-être à faire accepter les nouvelles taxes que le roi allait demander à ses sujets. Outre les impôts réguliers, ce furent dès le printemps 1542 des impositions extraordinaires d'un montant variable demandées aux pays d'états[87], augmentées par des créations de charges[88]. A la fin juin 1542, le roi et son conseil lançaient toute une série d'emprunts forcés aux bonnes villes au prétexte, puisque la guerre n'était pas encore ouverte, de l'entretien des armées. Rouen fut ainsi imposée à 100 000 écus et les villes du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois à 40 000 écus[89]. Après la déclaration du 10 juillet, exiger de nouveaux subsides fut plus aisé pour le roi. Le jour de son « cry » de guerre, il lançait un emprunt obligatoire de 140 000 écus sur les plus riches personnages de la région de Toulouse, au motif de défendre le royaume[90]. Quinze jours plus tard, c'était avec un argument semblable qu'il s'adressait à Paris et aux cités alentour, de Pontoise à Meaux en passant par Mantes et Senlis, afin qu'elles s'acquittent d'une somme de 280 000 écus, Paris en assumant plus des deux tiers avec promesse du roi de remboursement dès novembre 1542[91]. Alors que François Ier

faisait interdire le transport de vivres hors du royaume[92], il poursuivait la multiplication des offices à vendre. Charges de finance et de judicature pour alimenter des emplois de contrôleurs, correcteurs, huissiers, notaires, conseillers et assesseurs, sergents de foire, mais également monnayeurs, dans les bailliages et sénéchaussées. Enfin, si au printemps le roi avait ordonné la confiscation de tous les biens que les Juifs d'Avignon et du Comtat Venaissin possédaient en Provence, afin qu'ils soient vendus à son profit[93], le 29 août, au prétexte que la « mauvaise semence d'erreurs » s'accroissait de jour en jour dans le royaume malgré les précédentes ordonnances, un édit menaçait les ecclésiastiques, accusés de mollesse et de lenteur dans la recherche des hérétiques, de confiscation de leur temporel. Aux officiers qui devaient exécuter le commandement, le roi demandait de ne perdre aucun temps[94]. Les biens de ceux jugés hérétiques revenaient également au souverain.

Parallèlement, François Ier avait redistribué ou confirmé les gouvernements des provinces. Le 23 mai 1542, le roi de Navarre devenait gouverneur et lieutenant général du roi en Guyenne. Le même jour, il maintenait Chabot de Brion en Bourgogne, Vendôme en Picardie, Saint Pol en Dauphiné, Guise en Brie et en Champagne, Annebault à la lieutenance générale du Piémont, Montpezat dans le Languedoc et Grignan en Provence[95]. Les légions commençaient à être réparties à travers le royaume et les compagnies rejoignaient leurs capitaines sur la frontière des Pyrénées, en Picardie et au Piémont. Des troupes nouvelles furent levées à la mi-juin, notamment au nord de la Loire[96].

Ce réarmement était aussi entrepris par Charles Quint. Au mois de mars 1542, à Gênes, les Impériaux levaient des troupes, plus de 1 000 lansquenets seraient réunis avec quelques gens de cheval pour être lancés dans le Piémont. Il n'était pas encore question de porter

les armes, mais de ruiner les vivres et empêcher les gens du roi de s'y maintenir longtemps[97]. Par ailleurs, François Ier était certain que si les hostilités reprenaient, les premières attaques des Impériaux seraient pour le comté de Mirandelo, qui n'avait pas cessé d'être agressé depuis le début de la trêve par les hommes de Del Vasto.

Des débuts très encourageants

Un plan de campagne avait été arrêté en conseil. Deux armées seraient constituées. L'une serait dirigée vers le sud du royaume pour prendre Perpignan, alors espagnole, et ouvrir ainsi un chemin vers l'Espagne plus aisé que celui de Fontarabie. L'autre serait conduite vers l'est, en direction du duché de Luxembourg, afin d'en faire la conquête et de diviser les forces impériales pendant que le duc de Clèves, toujours officiellement marié à Jeanne d'Albret mais sans son épouse à ses côtés et sans avoir non plus consommé le mariage, agresserait la frontière des Pays-Bas par le nord. Quant à Vendôme et ses hommes, ils protégeraient cette seconde armée en occupant l'Artois.

Un mois avant que le roi ne lance son « cry » de guerre, en juin 1542, Charles d'Orléans avait pris le commandement de l'armée de l'Est et rejoint, avec sa compagnie et celles des plus grands noms de France, le duc de Guise qui était à la tête d'une armée de 2 000 hommes d'armes, 3 000 chevau-légers, 20 000 piétons, légionnaires du roi et aventuriers confondus, soutenue par 80 pièces d'artillerie et 10 000 chevaux de transport, sans parler des pionniers et des gens du bagage. Rassemblés dans la plaine près de Verdun, ils furent soutenus par les capitaines Hans de Heideck, Pierre de Mansfeld et Wolf von Poemerich, qui marchaient avec 10 000 à

12 000 lansquenets[98]. La campagne débuta bien : la première place prise fut Damvilliers. Ivroy, Arlon, Montmédy furent conquises dans la foulée. Luxembourg ne résista pas non plus. Seule Thionville ne devint pas française. En moins de deux mois, le Luxembourg était presque entièrement investi par les hommes de Charles d'Orléans. La propagande royale fêta ce succès par des chansons vantant les qualités de commandement et d'homme de guerre du second fils de France :

> « O Luxembourg, ville d'honneur,
> Tu es la cité capitale.
> Las ! N'as-tu point eu de fraieur
> De voir le prince de bataille ?
> Tu te rendis, dont tu fus saige,
> Le voyant de si grand valeur.
> Nul ne se prend au roy de France,
> Qui la fin ne tourne au mal heur[99]. »

Pendant que l'armée royale entrait sans grand effort dans Luxembourg, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, tentait de reproduire les exploits de son père en Artois. D'Abbeville, où il avait fait garnison, il courut avec sa compagnie et quelques chevau-légers vers Ardres, pour prendre Tournehem, qui appartenait au comte de Buren[100]. La ville se rendit aux premières manœuvres du siège. Elle fut condamnée à la destruction. Vendôme n'y séjourna qu'une journée puis se dirigea sur Montoire. Le comte Du Roeulx était à une lieue de là, avec 16 ou 17 enseignes de gens de pied et 500 à 600 chevau-légers. Pourtant, le Flamand ne fit rien et délogea son camp, laissant Vendôme s'approcher de la place. Cherchant l'affrontement, celui-ci aurait alors envoyé trois de ses capitaines, dont le seigneur de Heilly,

avec cinq enseignes afin de provoquer le capitaine flamand. Les échanges furent sanglants. Du Roeulx aurait perdu plus de 800 hommes, tués sur-le-champ ou noyés dans la rivière. Les soldats du roi auraient fait ce jour-là une petite centaine de prisonniers et Du Roeulx aurait fui une seconde fois. Par ordre du duc, Montoire fut rasée. Dès lors, le chemin d' Ardres était ouvert. L'adversaire n'avait plus les moyens de se protéger.

Cet épisode fut décrit le 15 août 1542 par un des soldats de Vendôme dans une lettre à un ami resté au pays qui fut imprimée[101]. De ce texte fut presque aussitôt tirée une chanson qui résuma point par point, avec les mêmes détails, les différents événements que le soldat relatait, reprenant le montant des enseignes du Flamand, la fuite du comte, l'escarmouche, et le nombre de prisonniers ainsi que celui des châteaux pris par l'armée royale, dans le même ordre ou presque[102]. Quelques mois plus tard, les propos du soldat étaient presque intégralement repris dans une chronique anonyme consacrée au règne de François Ier[103]. Curiosité historiographique, il se trouve que nous possédons un autre document, une lettre encore, signée par Vendôme et adressée à Anne de Montmorency, preuve que l'homme, bien que confiné dans ses domaines, s'intéressait toujours aux affaires du royaume et avait quelques amitiés, qui par ailleurs œuvraient à son retour[104]. Vendôme, depuis Tournehem le 9 août, lui relatait qu'il se trouvait effectivement à Abbeville avant de se lancer dans l'aventure. Il lui résumait la prise de Tournehem dans les mêmes termes que le faisait l'auteur de la lettre imprimée, évoquait la présence de Du Roeulx « à une lieue de Montoire avec 16 ou 17 enseignes de gens de pied » et annonçait qu'il avait bien l'intention de le combattre.

Par ces quatre documents, il est possible de suivre la manière dont put être diffusée volontairement une information, mais aussi

comment elle entra dans la mémoire collective, puisqu'une lettre privée mais dont le contenu n'était peut-être pas destiné à une seule personne devint partie d'une autre, offerte au public. De cette dernière furent tirés, d'une part, une autre version qui touchait des sujets encore plus populaires et, d'autre part, un récit figurant dans un livre devant relater les grands événements du règne, rédigé presque au moment des faits, pour rester dans le temps et prendre ainsi l'ampleur d'un grand événement.

Un point a été pourtant omis par l'auteur anonyme de la lettre publiée, et donc par ceux de la chanson et de la chronique. Les rumeurs qui couraient sur la présence de soldats anglais, dans l'armée de Du Roeulx. Vendôme n'y croyait pas[105]. Le seigneur Du Biez non plus et l'expliquait dans un courrier écrit le même jour, également au connétable de Montmorency : les Anglais, comme à leur habitude, auraient choisi d'être du côté du « party du plus oultragé ». Ils auraient renforcé leurs garnisons de Calais et Guignes de 1 200 hommes. Renseigné par un de ses espions, le capitaine était cependant convaincu qu'ils ne feraient aucune intervention sur le sol de France avant l'année prochaine[106]. Preuve que ni le roi ni ses capitaines ne pensaient l'alliance avec Henry VIII durable. Un sentiment qui fut peut-être confirmé par l'annonce à Claude d'Annebault de Guillaume Du Bellay, à la même époque. Le gouverneur de Turin informait le maréchal qu'un ambassadeur anglais avait traversé le royaume et le Piémont, secrètement. Il venait d'embarquer à Nice pour l'Espagne[107]. Ce personnage mystérieux n'était autre que l'évêque de Westminster, qui rencontra l'empereur le 23 juillet 1542 et qui ne quitta l'Espagne que le 9 du mois suivant. Ce voyage avait été programmé à la suite d'un premier contact avec un des hommes de Charles Quint au printemps précédent[108].

Mais rapidement décevants !

Parce que l'hiver arrivait et que l'armée de l'empereur, dans les Pays-Bas, luttait toujours contre celle du duc de Clèves en Hainaut et dans le Brabant, la conquête du Luxembourg parut assurée. Une partie des hommes furent licenciés et une poignée mise en garnison dans les places qui n'avaient pas été incendiées. Quant au duc d'Orléans, il voulut rejoindre son père et son frère dans le sud du royaume. Le bruit courait qu'une grande bataille allait avoir lieu[109].

Alors que l'armée du duc d'Orléans se conduisait sur Luxembourg et que Vendôme dévastait un peu plus l'Artois, la seconde armée royale s'approchait de Perpignan. Elle était dirigée par le dauphin Henri et Claude d'Annebault le soutenait. François Ier ne s'y montra pas. Arrivé à Lyon au début août 1542, il prit le chemin de Montpellier vers le 20, lorsqu'il eut l'assurance par Annebault que la ville était gagnable[110]. L'armée que le dauphin et le maréchal conduisaient était tout aussi conséquente que la première : 2 000 hommes d'armes, autant de chevau-légers et 40 000 fantassins, dont toute la légion du Languedoc[111]. En somme, en ajoutant ceux de Vendôme et du Piémont, c'était plus de 120 000 hommes de guerre que le roi avait rassemblés pour, sinon vaincre Charles Quint, du moins obtenir de lui une paix lui permettant de recouvrer le duché de Milan pour son fils cadet.

Le siège de Perpignan débuta le 16 août 1542. Annebault conduisait les opérations. Mais selon Blaise de Monluc, présent au siège, les travaux de tranchée qu'il avait fait entreprendre étaient beaucoup trop importants[112]. Il permit aux Espagnols de venir en nombre s'enfermer dans la ville et de renforcer les fortifications. Le fait est que, malgré les grosses pièces d'artillerie qui avaient été placées en quatre endroits différents pour abattre la muraille, l'armée

royale peinait à prendre la ville. L'assaut du 2 septembre avait été un échec[113]. François Ier s'était rapproché des lieux de combat et avait pris ses quartiers autour de Béziers[114]. Alors que le siège de Perpignan s'enlisait, au conseil était décidé, d'une part, de surtaxer la taille de 600 000 livres et, d'autre part, que les bonnes villes devraient s'acquitter du dernier quart annuel avec un mois d'avance[115]. La création de nouveaux offices se poursuivit, et l'Eglise fut, une fois encore, invitée à faire au roi des dons gratuits pour financer une guerre[116] qui ne lui semblait plus aussi favorable.

Après vingt-deux jours de siège, face aux nouveaux renforts espagnols venus de Castille et après l'annonce de l'arrivée prochaine de Doria et de ses navires, les hommes du roi se retiraient à une demi-lieue de la ville, dans une petite place appelée Clayrane (peut-être Clayra). La mauvaise saison arrivait ; l'armée royale ne pouvait passer l'hiver entre mer et montagne à ne rien faire. Elle coûtait trop cher. Début octobre, François Ier s'en retournait à Montpellier où la reine et la Cour l'attendaient, et donnait l'ordre de lever le siège. Le camp fut rompu dans la foulée, le 5 octobre 1542[117].

Selon Monluc, François Ier n'aurait caché ni sa colère ni sa déception à son fils aîné et à Annebault[118]. Mais, pour Martin Du Bellay, ce fut le cadet qui subit la foudre royale. En effet, le duc d'Orléans était à peine arrivé auprès de son père que la nouvelle de la perte de Luxembourg était connue du souverain. Le capitaine des lansquenets Pierre de Mansfred, que Charles d'Orléans avait nommé gouverneur de la ville à son départ, l'aurait rendue « bien légèrement » aux Impériaux. Ces derniers avaient repris dans la foulée Montmédy et les terres alentour sans que le duc de Guise ne puisse grand-chose[119].

Si dans le royaume les espoirs du printemps s'étaient soldés à l'automne par de grosses déceptions, malgré une armée extrêmement

puissante, restait le Piémont. Pendant que François Ier remontait vers le nord, en passant par Toulouse afin de rejoindre Angoulême, en compagnie de ses deux garçons et de la Cour, il commandait à d'Annebault de partir dans les Alpes et de renforcer cette armée qui, selon Guillaume Du Bellay, souffrait de plus en plus.

Pourtant, début juin 1542, comme ailleurs le temps avait été aussi à l'optimisme dans cette contrée. Le gouverneur de Turin écrivait au maréchal d'Annebault que les contingents helvètes étaient en marche ; leur camp serait établi entre Carignano, la Vinovo, Piobesi di Torino et Castagnole. L'homme était convaincu que les cités d'Alba et Cherasco seraient facilement prises et qu'Asti, hors de défense, une conquête aisée. Selon lui, il était aussi possible d'obliger Del Vasto à s'enfermer dans Milan. Mais alors que, début août 1542, l'essentiel des forces royales étaient devant Luxembourg et Perpignan, le lieutenant général du Milanais pour l'empereur manœuvrait ses troupes. Du Bellay crut un temps que l'Espagnol préparait une attaque de Turin. En fait, il faisait embarquer à Gênes 4 000 lansquenets et autant d'Italiens pour prendre vers le sud, par Nice, afin de faire remonter ses soldats par le marquisat de Saluces. En même temps, il ordonnait la marche d'autres troupes en direction d'Asti. Grâce aux secours venus d'Allemagne, son armée était riche d'environ 20 000 soldats, tant italiens qu'allemands et espagnols[120]. Les Impériaux attaquèrent le 8 septembre Carmagnole. Guillaume Du Bellay, dans Turin, se plaignit au roi et à son conseil. Les confédérés réclamaient leur solde, qu'il n'avait pas. Déjà certains avaient quitté leur camp. Les sommes d'argent demandées au cardinal de Tournon, resté à Lyon pour gérer les affaires financières, servirent juste à payer les salaires de septembre des confédérés, mais rien ou presque ne fut donné aux légionnaires. Le 22 septembre, c'était un nouveau cri d'alarme du gouverneur : les bandes royales se défaisaient

journellement faute de paiement. A cause des désertions, Du Bellay avait été contraint de disperser les Suisses dans plusieurs places. Séparés les uns des autres contre leur volonté et leur coutume, ils ne voulurent pas y rester. Le désordre s'installait et Du Bellay critiquait le manque de soutien du roi, affirmant que les hommes de l'armée royale seraient passés, pour cette cause, à côté de belles occasions[121]. Si Carignano prise sur les gens du roi avait été finalement reprise aux Espagnols et que Del Vasto avait échoué devant Valfenera, proche de Villanova d'Asti, malgré ses douze grosses pièces d'artillerie, Carmagnole et Venasca n'avaient pu être conservées, tout comme Bene et Carraborgora. Au début du mois d'octobre 1542, les Impériaux attaquaient tous les châteaux et clochers aux environs de Turin[122]. A la fin du mois, Del Vasto, confiant en ses prochains succès, pensait déjà à l'hivernage de son armée. Il licencia la plupart de ses troupes italiennes, et se replia sur Cazal, à une vingtaine de kilomètres d'Alexandrie. L'arrivée d'Annebault changea ses plans. Le Français se présenta à Briançon début novembre. Il fit passer son armée par Pignerol et Suse puis installa son camp à Carignano. Son objectif était de prendre Cazal. La chose était envisageable. La ville était médiocrement fortifiée et Del Vasto avait dispersé le gros de ses hommes dans les cités qu'il tenait. Mais les hésitations du Français permirent à l'Espagnol de se renforcer. L'hiver arrivant, un siège était trop dangereux. Finalement, l'intervention d'Annebault dans le Piémont ne fut guère utile. La seule place d'importance qu'il prit fut Carmagnole, parce qu'elle avait été désertée par le lieutenant général de Charles Quint[123], et s'il investit Villanova d'Asti, Chiera et Rivoli, ce fut pour les mêmes raisons. La destruction des châteaux et villages aux alentours de Turin par le Français fut plus symbolique qu'efficace. Avant de s'en retourner en France, d'Annebault nomma le seigneur de Boutières lieutenant du roi en Piémont en son absence et remplaça

Guillaume Du Bellay, handicapé par la maladie depuis plusieurs semaines, par son frère Martin au gouvernement de Turin. Enfin, il rompit le camp, licencia une partie de ses hommes, ne conservant que 2 000 Helvètes. L'hiver s'était installé et avec lui la neige. Le maréchal prit le chemin du Mont-Cenis. Avec ses soldats, il fut pris dans une violente tempête. Beaucoup moururent de froid, d'autres eurent les pieds et les mains gelés, certains perdirent la vue. Quantité se perdirent, et parmi eux Claude d'Annebault[124].

XLI

Comme il y a vingt ans

La révolte de La Rochelle

Dans leur quête constante d'argent pour financer les guerres, François Ier et son conseil avaient tenté d'améliorer le rendement de la gabelle, impôt sur le sel qui avait été généralisé dès la première moitié du XIVe siècle par Philippe VI dans le domaine royal, mais à des taux différents selon les régions. Par l'ordonnance de 1518, le roi et ses hommes avaient imaginé d'imposer l'établissement de greniers dans tout le royaume et l'extension du régime de la grande gabelle à l'Anjou et au Maine. Ce projet ne fut pas exécuté, mais il ne fut pas oublié. En 1537, pour entretenir son armée très onéreuse dans le Piémont, le roi avait exigé une augmentation de l'achat de sel obligatoire à ses sujets du sud-ouest du royaume, pays dits de petite gabelle. Par l'ordonnance de Châtellerault, en 1541, il avait commandé la suppression des greniers à sel instaurés depuis deux siècles, mais aussi le quartage, auquel étaient soumis les pays producteurs et qui touchait globalement la région de Guyenne, pour généraliser le prélèvement à la production et imposer le régime de la grande gabelle en Poitou, Saintonge et Angoumois[1]. Le droit était fixé à 44 livres le muid de sel, mais celui-ci pouvait ensuite circuler librement dans le royaume. La réforme devait permettre de mieux estimer les sommes à encaisser pour l'Etat ainsi que la création de

nombreux offices, autre source de revenus. Sauf qu'elle ne fut pas appliquée. Le 7 avril 1542, elle était reprise et modifiée. La somme forfaitaire n'était plus que de 24 livres par muid, mais la taxe était étendue au sel de pêche et à celui destiné à l'exportation, jusque-là exonérés de tout impôt. La mise en application de cette réforme occasionna des heurts dans les zones productrices. En Saintonge, en Aunis, dans les pays des marais salants, mais aussi dans les îles de Marennes, de Ré et d'Oléron, les producteurs crièrent à la ruine. Ce mouvement de révolte gagna La Rochelle, centre du commerce d'exportation du sel de la région. Le frère de l'amiral de France, Charles Chabot de Brion, baron de Jarnac, tenta de contenir la révolte. Le 8 août 1542, le roi, sur la route de Lyon, lui donnait la permission d'entrer dans la ville pour y rétablir l'ordre avec l'armée[2]. Cette autorisation aussi parce que cette révolte pouvait avoir des conséquences plus graves. L'information selon laquelle certains Rochelais et d'autres habitants des villages alentour étaient en relation avec les Impériaux ou les Anglais paraissait fondée, en tout cas François Ier y crut[3]. Jarnac recruta ses hommes et établit son camp au bourg Saint-Nicolas, à proximité de La Rochelle. La rumeur courut bientôt que ces soldats, des aventuriers pour la plupart, cherchaient à s'emparer des clefs des portes de la ville. Des habitants s'armèrent, des rixes éclatèrent, il y eut des blessés, des morts et des prisonniers. Le gouverneur promit de punir les coupables. Le lendemain, le peuple s'armait. Certains allèrent assiéger la maison du gouverneur. Jarnac accepta de vider la place de ses soldats et fit libérer les prisonniers. Mais la colère ne tarit pas. Alors qu'une délégation de bourgeois partait à la rencontre du roi pour justifier leur comportement et exprimer leurs doléances, le gouverneur installait dans la ville la compagnie du marquis de Rothelin, 50 hommes d'armes et 200 fantassins. Il imposait également un couvre-feu et exigeait que

toute personne possédant une arme de guerre, jusqu'au poignard, vienne la lui apporter, ordonnant aux bourgeois de faire le guet avec ses hommes[4]. Le roi ne reçut pas la délégation rochelaise, mais après quelques jours à Cognac[5] il prenait, le 6 novembre, la direction de La Rochelle. Il mit plus d'un mois et demi à y arriver. Il attendait le jugement du procès lancé contre les révoltés.

Le 17 décembre 1542, l'arrêt était rendu et établissait les responsabilités des contrevenants. Ceux de Marennes, Oléron, Saintes, Saint-Jean-d'Angle, Libourne, Bordeaux qui avaient pris les armes contre les officiers et commissaires du roi au printemps, les chassant de leurs terres, puis qui avaient renouvelé leur délit sur d'autres commissaires, avaient conduit à la nécessité de lever le ban et l'arrière-ban pour protéger la paix sociale. Mais les habitants des villes avaient persisté, profitant de la guerre que le roi conduisait ailleurs pour poursuivre leurs méfaits. Ils avaient profité de l'incapacité du roi et de ses fils à venir dans les îles et refusé de contribuer à l'effort de guerre que François Ier leur avait demandé afin de vaincre l'ennemi du royaume. Le roi avait envisagé de faire comparaître devant lui les hommes des marais qui lui avaient demandé miséricorde. Mais au vu des crimes et délits, et parce que tous les propriétaires des marais, nobles ou pas, avaient participé à la révolte, il avait décidé de se rendre en personne pour juger, en dernier recours, ceux qui avaient désobéi à sa volonté, tous coupables de crime de lèse-majesté.

Le 29 décembre, François Ier s'approchait de La Rochelle. Le 30, il entrait dans la ville. Dans le cortège, une vingtaine de prisonniers sortis de leur geôle pour la circonstance, à cheval, liés et enferrés, encadrés par les archers du roi. Le cardinal de Tournon, le duc de Vendôme, le comte de Saint Pol, les cardinaux de Lorraine et de Ferrare, Charles d'Orléans et plusieurs gentilshommes

l'accompagnaient. Le lendemain, après avoir écouté la messe à Saint-Barthélemy et dîné en son logis, François Ier visitait le port et inspectait ses fortifications. Il reçut le gouverneur dans la soirée et lui fit savoir qu'il mangerait le lendemain avec les gens de la ville. Le jour dit, 1er janvier 1543, après la messe et le dîner, le roi prenait place avec son conseil privé sur une estrade bâtie pour la circonstance pendant la nuit. Assis sur une chaise couverte des couleurs et des emblèmes de la monarchie, François Ier écouta le défenseur des prisonniers et le procureur des îles, qui, à genoux, tête nue, les détenus derrière eux, toujours enchaînés, firent leurs suppliques. Ils ne nièrent pas les crimes, ils n'étaient venus que pour demander miséricorde à leur souverain et recouvrer par lui leurs biens confisqués. François Ier resta silencieux. Les gens de la municipalité de La Rochelle, vêtus de noir, qui avaient contrevenu aux ordres du roi en se révoltant contre Jarnac, vinrent après. A l'imitation de ceux des îles, ils demandèrent pardon au roi pour n'avoir pas respecté ses commandements et lui jurèrent obéissance. François Ier pouvait punir de façon exemplaire ces fauteurs de troubles. Il ne le fit pas. Au contraire, il saisit l'occasion d'exprimer à tous son « immense clémence » et pardonna à chacun, leur laissant la vie sauve, cassant les jugements et les peines de prison, puis leur restituant leurs biens. Quant à Jarnac, il l'obligea à faire évacuer ses hommes de La Rochelle. Le jugement rendu, les cloches de la ville se mirent toutes à sonner à la volée, et le roi alla dîner, comme il l'avait promis, servi à table par les 26 bourgeois de la ville qui s'étaient montrés les plus virulents opposants à sa réforme et à l'autorité exercée en son nom par Jarnac[6].

La mise en scène de ce pardon royal, de l'entrée du roi jusqu'à son dîner, fut largement relayée par les publicistes de François Ier. Elle devait illustrer la bonté d'un homme, sa clémence, sa justice

exemplaire qui n'oppressait personne[7] et, surtout, servir de comparaison : dans une situation similaire, le comportement de Charles Quint avait été très différent. L'un, dans son immense mansuétude, avait non seulement lavé par sa pitié les péchés des hommes qui s'étaient opposés à lui, mais leur avait aussi demandé de le servir, montrant autant sa confiance en eux, son désir d'exprimer sa « paternelle amytié[8] », que leur nouvelle soumission à son autorité. En somme, il avait montré toute l'étendue de son autorité qui n'avait pas besoin de devenir répressive. L'autre, à Gand, était entré avec une véritable armée dans la ville, avait condamné, humilié et puni à mort. Charles Quint avait montré sa crainte du peuple. Par l'utilisation de la violence, il avait aussi exprimé sa fragilité, bref, il s'était conduit pareil à un tyran. François Ier, lui, était un monarque exemplaire, dont le droit de grâce avait été utilisé pour établir et confirmer la paix. Un jeu de comparaisons utile, puisqu'à la même époque, dans l'Empire justement, paraissaient des textes qui accusaient François Ier d'être lui aussi un oppresseur qui assommait son peuple d'impôts[9].

Reste que la colère des sujets du roi dans la région ne s'éteignit pas totalement[10], mais pour l'heure François Ier avait à régler des problèmes autrement plus préoccupants.

Toujours à court d'argent

La révolte de La Rochelle et des pays voisins avait révélé les difficultés que pouvaient éprouver les sujets du roi face à la pression fiscale qui augmenta encore dans les mois qui suivirent. Déjà, à la fin de l'été 1542, alors que la colère des îles était à son comble, François Ier et ses conseillers avaient réclamé d'autres sommes d'argent au peuple. Des demandes qui se firent plus pressantes en

cette nouvelle année 1543. A Paris, le 2 février, si le roi ordonnait de commencer à rembourser l'emprunt qu'il avait contracté envers la municipalité l'été précédent[11], ce fut un prêté pour un rendu, car cinq jours plus tard il lançait un impôt général sur les villes closes, dont faisait partie Paris, pour financer la solde et l'entretien de 50 000 hommes de guerre pendant quatre mois. A la capitale de son royaume il redemandait 180 000 livres[12]. Le mois suivant, le roi et ses agents rétablissaient les offices qu'ils avaient supprimés quelques mois plus tôt et en créèrent d'autres, en quantité, imposant de nouveaux conseillers, notaires et contrôleurs à tous les bailliages et sénéchaussées du royaume. Ils en inventèrent aussi, comme celui de sergent de foire, et imposèrent de nouvelles chambres à tous les parlements, dont celle des Eaux et forêts au parlement de Paris, pour les mêmes raisons. Ces charges furent pourvues presque aussi rapidement[13].

Par ailleurs, si François Ier et ses conseillers ne pensaient guère obtenir un soutien franc et massif d'Henry VIII dans le conflit qui avait débuté avec Charles Quint, les rumeurs qui couraient sur le secours possible du prince anglais aux armées de l'empereur dans le nord du royaume, à l'été, n'étaient pas encore fondées. Sauf qu'Henry VIII avait choisi de rompre son alliance avec François Ier. Le roi ne payait plus sa dette à l'Angleterre depuis neuf ans et le Tudor s'inquiétait de voir le Valois intriguer en Ecosse où une toute petite fille, Marie Stuart, était devenue, une semaine après sa naissance, par la mort de son père Jacques V le 14 décembre 1542, héritière du royaume. L'acte anglo-impérial fut officialisé le 11 février 1543. Une alliance qui devait unir les deux princes contre Soliman II et qui était en fait un accord pour envahir le royaume de France, et où la plupart des articles du traité reprenaient ceux des précédents textes d'alliance qui avaient uni les deux souverains[14]. Le 14 février, Henry VIII

déclarait officiellement la guerre à la France. Ce rapprochement ulcéra Paul III, qui se sentit trahi par l'empereur. Il rompit aussitôt ses relations avec lui. Charles Quint, qui avait quitté Palamas en Espagne le 1er mai 1543, protégé par la flotte d'Andrea Doria, avait demandé à rencontrer le pontife avant de se conduire en Germanie. L'entrevue eut lieu fin mai, à Busseto, près de Crémone. Mais l'empereur avait plus à gagner pour le moment à faire un pacte avec un prince jugé schismatique qu'à entretenir une paix avec le représentant du Christ sur terre qu'il serait toujours possible d'amadouer, en temps voulu, vu l'isolement du saint-père en Italie. La péninsule n'était pas, et le serait de moins en moins, le champ de bataille de l'Europe. Le nord-est de la France le serait plus régulièrement. D'ailleurs, Paul III ne fit rien contre Charles Quint.

Cette colère officielle du pape, François Ier chercha à l'entretenir pour tenter de se rapprocher de lui. Il lui fit adresser à cette occasion une longue justification en latin, datée du 10 mars 1543, rédigée en son nom et qui fut traduite en français puis diffusée dans le royaume et dans d'autres contrées[15]. Elle était une réponse à deux lettres que Charles Quint avait envoyées au pontife, l'une le 25 août 1542, l'autre le 28 octobre de la même année. Ces deux courriers, que l'empereur avait fait éditer et diffuser à travers l'Europe[16], rejetaient sur François Ier la responsabilité de cette nouvelle guerre. Outre qu'il le qualifiait de perturbateur de paix, responsable de toutes les calamités que la chrétienté subissait, il accusait le roi de France de s'être allié avec le « très grief ennemy, le seigneur turc » pour la perdition de l'Eglise et la ruine de la république chrétienne. Des accusations qui devaient conduire le pape à juger le Français ennemi de la chrétienté, à retourner tous les pays chrétiens contre lui, et qui, implicitement, justifiaient l'alliance de Charles Quint avec Henry VIII[17]. Evidemment, pour François Ier, toutes ces accusations

étaient calomnieuses, mensongères et l'expression visible de la méchanceté de l'empereur. Car l'homme était mauvais. Il ne savait que médire, et son arrogance était une injure au souverain français. Il ne fallait pas l'oublier, c'était lui le responsable du sac de Rome, lui qui avait fait arroser du sang chrétien l'église Saint-Pierre et pillé la cité de ses trésors les plus précieux : les reliques des saints[18]. C'était encore lui qui entretenait inlassablement la guerre en Hongrie, ne respectant pas les droits de Jan Zápolya, cherchant à imposer à sa place son frère sur ce trône alors qu'il n'avait aucune raison d'y prétendre[19], lui qui avait jeté la Germanie dans ce combat qui la déchirait de l'intérieur en ne réglant pas les problèmes religieux qui y subsistaient[20], lui qui, enfin, depuis qu'il la dominait, martyrisait l'Italie. Il se plaignait que François Ier ne respectât pas les traités ? Mais ces traités étaient sans valeur car ils avaient été arrachés par la force. Par ailleurs, alors qu'il n'aurait eu aucunement besoin d'aller en Flandre pour régler la révolte des Gantois, il avait souhaité s'y rendre. C'était lui, même s'il affirmait maintenant le contraire en affichant les lettres du roi du 7 octobre 1539, qui avait voulu traverser la France. L'allégation selon laquelle François Ier aurait cherché à s'emparer de sa personne pendant ce voyage, pour obtenir de lui son consentement au sujet du mariage de son fils Charles avec sa nièce ou sa fille, afin d'obtenir la cession de Milan, était inacceptable. C'était lui, l'ingrat, lui qui avait menti et fomenté avec la complicité de son ambassadeur Saint-Vincent un véritable complot contre le roi. Les deux hommes l'avaient dupé. Charles Quint prétendait que tout était accordé sur ce point avec François Ier avant son départ de Madrid ? Mensonge ! L'empereur s'était moqué de lui[21]. Dans ces mêmes lettres, il se plaignait de l'invasion du Piémont par le roi, mais François Ier était dans son droit, pour avoir maintes fois réclamé son héritage à son oncle qui s'obstinait à ne rien lui céder. D'ailleurs, le roi s'était déjà

largement expliqué sur ce sujet devant la diète impériale, pour défendre sa cause.

Si François Ier ne s'étendit pas sur l'affaire Rincon-Fregoso, elle lui servit pour critiquer la mauvaise âme de l'empereur. Celui-ci se serait moqué de l'affaire, aurait dissimulé la vérité, et le roi n'aurait jamais reçu les excuses de Del Vasto, qu'il tenait pour un des responsables de ce double assassinat[22]. Mais l'insulte suprême était le supposé accord du roi avec le sultan, qui mettait le doute parmi les alliés et amis de François Ier, et en premier lieu dans l'esprit du pape, alors qu'il n'en était rien, à l'opposé de Charles Quint et de son frère qui, eux, avaient réellement fait alliance avec le « Grand Seigneur ». Cette injure aurait blessé le roi au plus haut point, car il tenait par-dessus tout à son titre de Très Chrétien. Et François Ier de clamer sa colère : « Ay je peu estre si impiteux, que prendre conseil de butiner (faire butin) et saquager la république et diviser le sang et les entrailles du peuple chrétien[23] ? » Le coupable était Charles Quint, qui détenait des terres appartenant au roi et que celui-ci souhaitait seulement récupérer. Mais l'empereur n'aimait pas le genre humain, toute son action depuis le début de son règne le montrait et personne ne médisait et mentait autant que lui[24].

Ce plaidoyer[25], s'il permit de faire le point des griefs entre les deux souverains, ne parut pas vraiment émouvoir Paul III, puisqu'il se tint à l'écart du conflit[26]. En France, il fut utilisé afin d'expliquer les qualités du souverain et alléguer qu'il était non seulement dans son droit de faire la guerre mais que cette guerre lui avait été imposée. Le texte de Claude Chappuys consacré à la cour du roi et à ceux qui l'entouraient fut écrit pour le confirmer. Véritable ode à la puissance du prince, homme « si fort qu'on le doibt estymer Mars suz terre et Neptune suz la mer », François Ier était regardé comme le miroir de Dieu et comme Lui savait être aussi bien sévère que charitable, tant

envers ses sujets, les gardant ainsi de toutes discordes, qu'avec les pays voisins de la France, puisque lorsqu'il faisait la guerre ce n'était que pour obtenir la paix[27]. C'étaient cette bonté et cette clémence qui lui avaient fait, entre autres, tendre la main à l'empereur et le recevoir dans son royaume. Il s'en était déclaré l'« amy parfait » et espérait la réciprocité[28]. Mais Charles Quint avait trahi. Une trahison que les sujets du roi ne devaient craindre, car Dieu les regardait avec compassion. Et aussi, parce que le pouvoir de François Ier étant donné par Dieu seul, il n'était pas à douter qu'Il saurait lui donner la victoire. Le roi ne faisait pas la guerre inopinément. Il n'était pas non plus dépourvu de moyens. Sa force et sa magnanimité ainsi que sa « grande prudence », vertus données par Dieu, lui assuraient les qualités nécessaires pour vaincre[29]. En outre, l'aide n'était pas seulement divine. Le roi était magnifiquement entouré. Les hommes qui le conseillaient était tous diligents et de « seure intelligence », « savants » et « en crédit et honneur mantenus ». Hommes d'Eglise comme les cardinaux de Lorraine, Tournon, Bourbon, Du Bellay, Givry, Meudon et Ferrare[30], ils étaient aussi hommes d'armes, tels que Vendôme, Saint Pol, Enghien, Guise, Nevers, Chabot de Brion, Annebault, Boisy, Villeroy. D'autres venaient apporter leurs compétences comme Bayart, les frères Robertet, L'Aubespine, Castelnau et Pierre Du Chastel[31]. Non, le peuple de France n'avait rien à craindre pour l'avenir, le roi serait vainqueur et la paix régnerait à nouveau.

Retour à l'action

L'objectif de François Ier, en ce début d'année 1543, était de recouvrer Luxembourg. Pour permettre à son armée de reprendre la

place, il était urgent de sécuriser le nord du royaume contre les possibles descentes de l'armée impériale, même si celle-ci restait encore fort occupée à lutter contre le duc de Clèves, qui lui avait infligé, en janvier 1543, une défaite près de Zittard.

Dès le mois de mars, les hostilités reprenaient. Parce que les premières attaques vinrent des hommes de Charles Quint, François Ier ordonna de protéger Thérouanne. Mal pourvue en vivres, elle devait être ravitaillée afin de résister à un siège. Vendôme, en compagnie de François de Lorraine, comte d'Aumale, de François de Clèves, duc de Nevers, de Jacques de Montgomery, comte de Lorges, avec 600 hommes d'armes, une partie des légionnaires de Picardie et des lansquenets, réussit l'entreprise. Parce que puissants en nombre, ils provoquèrent leurs adversaires jusqu'aux portes d'Aire. Lilliers fut conquise peu après. Le reste du mois d'avril et le début mai 1543 furent occupés par la prise de tous les châteaux entre Béthune, Thérouanne, Saint-Omer et Aire, que les soldats de l'empereur avaient reconstruits depuis la dernière guerre[32]. Puis, l'armée de Vendôme se replia près d'Auxy-le-Château et attendit de nouveaux commandements du souverain.

Celui-ci était à Saint-Germain-en-Laye[33] et se préparait à rejoindre le camp de l'armée principale, conduite par ses enfants. Après un court passage à Paris, où il signa une nouvelle ordonnance sur le règlement de la gabelle[34], il se dirigea vers Villers-Cotterêts, qu'il atteignit au début juin 1543. Avec ses capitaines fut alors élaboré un plan d'attaque des Pays-Bas. La route du Nord nécessitait de fortifier Saint-Pol et Lilliers pour courir plus librement sur la Flandre. Celle du Hainaut n'obligeait qu'à la prise d'Avesnes, sans défense, ou de Landrecies, mal protégée. La seconde solution fut choisie. La mort des suites d'une longue maladie de Chabot de Brion, au même moment, donna plus de pouvoir à Claude d'Annebault, qui allait

bientôt recevoir la charge d'amiral du favori défunt. Le camp royal s'installa à Maroilles. Annebault et ses hommes quittèrent Villers-Cotterêts pour Avesnes, pendant que Vendôme reprenait le chemin de l'Artois pour réduire Bapaume à l'obéissance[35]. Quant au gros de l'armée royale, il se rapprochait de Landrecies et se positionnait à Châtillon pour établir un autre camp. Une armée composée de 1 600 à 1 800 hommes d'armes, 12 000 légionnaires de Picardie, Champagne et Normandie, et 12 000 lansquenets[36].

Alors que l'assiette de Landrecies était étudiée par le dauphin Henri et plusieurs capitaines, que d'autres s'occupaient de la destruction du château d'Emmeries, le comte d'Aumale revenait au camp annoncer l'échec de la prise d'Avesnes. La conquête de Landrecies, mais aussi de Maubeuge et de Bains compensa peut-être cette première déception de la campagne[37]. Pendant que François Ier faisait fortifier Landrecies et y laissait pour gouverneur André de Montalembert, seigneur d'Essé, avec 2 000 hommes de pied, il faisait revenir son armée à Maroilles. Les gens du roi avaient à peine quitté Landrecies que le comte Du Roeulx et son armée s'avançaient sur la ville.

Au même moment, les Anglais, qui jusque-là étaient restés fort discrets, entrèrent en scène. Selon l'accord de février 1543, Henry VIII devait commencer les hostilités le 20 juin ; il entreprit la guerre avec un mois de retard[38]. Le 22 juillet, des navires se présentaient à la pointe du Cotentin, devant Barfleur. Leur espoir fut rapidement déçu. La ville se défendit et les Anglais n'insistèrent pas. Les mêmes tentèrent leur chance plus à l'ouest, à Cherbourg. Ils furent arrêtés dans leur élan par deux navires venus de Bretagne, qui les repoussèrent à nouveau. Les Anglais s'en retournèrent sur Barfleur, les navires bretons à leur queue, et les combats augmentèrent en intensité[39]. Quant à ceux de Barfleur, ils équipèrent

eux aussi deux navires pour venir en aide aux marins bretons. L'un était dirigé par le sieur du Toure, qui avait embarqué avec lui la noblesse de la région. Les navires anglais furent attaqués de toutes parts. L'un d'eux, le *Grand Martin*, prit feu et coula. Il y eut des prisonniers, dont un Français qui avait préféré le parti anglais. Il fut incarcéré à Valognes. Présenté à ses juges, il fut condamné à avoir la tête tranchée comme « traistre et méchant à son prince naturel[40] ». Les autres, environ 80, furent confiés au seigneur de Matignon et emprisonnés.

Cet événement, qui n'était en fait qu'un épisode assez secondaire dans la guerre que conduisait le roi contre Charles Quint et Henry VIII, bénéficia d'une immense publicité. Il fut relaté, publié et des chansons l'accompagnèrent. D'une part, il fut utilisé par la propagande royale pour prouver que les Anglais pouvaient être une véritable menace pour le royaume, d'autre part, il permit de montrer que les Bretons étaient prêts à mourir pour défendre le royaume sans qu'ils en soient obligés par un commandement supérieur, simplement conduits par le sentiment d'être d'abord français : « Les quels sont de bon cueur et ont grande affection de garder l'honneur et pays du noble et puissant roy de France[41]. » Un sentiment national également partagé par les Normands, qui consentaient eux aussi à s'exposer à la mort pour la victoire de leur souverain. Des initiatives qui montraient aux autres sujets du roi, et peut-être même à ses ennemis, le désir de ces régions d'adhérer à la cause royale, un désir qui entretenait autant une dévotion à la royauté qu'un patriotisme assumé. Trois autres épisodes similaires furent racontés à la même époque : le premier concernait les Dieppois, qui comme ceux de Barfleur avaient protégé leur port d'un débarquement anglais[42]. Le deuxième se joua en terre ferme, en Picardie. Les Anglais, dès leur arrivée dans le Boulonnais, accompagnés de Flamands, avaient brûlé plusieurs

villages et envisageaient de prendre Thérouanne. Le seigneur de Villebon la gardait pour le roi. Il sortit au-devant d'eux et les mit en fuite. Le lendemain, ils revinrent. Une escarmouche éclata, violente. Elle fut gagnée par le camp français[43]. Le dernier épisode se déroula aux environs d'Audruicq. Les gens d'Henry VIII avaient eu la prétention de prendre Saint-Omer, avec le soutien des Flamands. Là encore, ce fut une défaite. Parce qu'à chaque tentative anglaise il y avait eu victoire royale, les vaincus furent moqués et réprimandés :

> « Vous ne pensiez pas estre pris
> En la sorte comme vous estes
> Vous pensiez piller noz bestes,
> Et amer tous vos butinz,
> Mais les François vous ont rompu les testes
> Le demourant a esté prins.
> […]
> Englois, quenailles
> Pourquoy venez en nos pays ?
> Si jamais on vous y attrappe,
> On en pendra nulz à mercy[44]. »

En somme, tant par mer que par terre, en cet été 1543, les Anglais auraient montré leur incapacité et les Français, quelles que soient leur origine, leur ancienneté dans le domaine royal et leur histoire passée avec l'Angleterre, auraient affiché fièrement leur unité autour du roi.

Les sujets de François Ier furent aussi informés des victoires des alliés et surtout des succès remportés par le duc de Clèves. Sans entrer dans les détails, l'auteur anonyme qui relatait ces faits prétendait que, lors d'un affrontement, le duc aurait écrasé pas moins

de 25 enseignes de gens de pied et 4 de cheval de l'empereur. Clèves trouvait assez d'hommes dans ses pays pour tenir tête à Charles Quint et ne craignait pas de l'affronter en personne. Un tel allié méritait d'être encouragé, chose qu'aurait faite le roi. Il lui aurait envoyé, outre de grosses quantités d'or, 10 000 piétons et 800 hommes d'armes ainsi que 600 chevau-légers[45].

Ce texte, qui laissait croire que la guerre menée par François Ier était une partie de plaisir pour lui et ses hommes et que Charles Quint était acculé à la défaite, se concluait par des nouvelles de Soliman II, dont l'auteur assurait de la présence aux portes de Vienne. Il aurait même mis la ville à sac. En fait, le sultan n'avait pris que les villes hongroises de Pécs et d'Esztergom. Ce geste contre Vienne pouvait être considéré comme une atteinte à la paix de la chrétienté. Mais les sujets du roi devaient se rassurer. Si tout le monde disait que François Ier et Soliman II avaient fait alliance, cette alliance était pour soutenir la cause royale. Pourquoi François Ier l'aurait-il refusée puisque le « Grand Seigneur » et son peuple avaient promis de recevoir le baptême[46] ? Laisser croire à ses sujets que Soliman II envisageait de se convertir fut aussi un moyen de justifier la présence de musulmans sur le sol du royaume Très Chrétien.

L'aide de Barberousse devant Nice

Alors que Soliman II se préparait à envahir à nouveau la Hongrie, respectant les accords établis entre lui et François Ier, il avait permis à Barberousse de secourir la France en Méditerranée. Le capitan pacha avait réuni une flotte de 200 navires, dont 110 galères, 40 fustes et autant de galiotes ainsi que trois grandes nefs, chargés d'armes,

d'artillerie et de munitions, le tout transportant, entre les soldats et les galériens, plus de 30 000 hommes[47].

Il prit le large à la fin avril 1543. Le capitaine Polin, depuis peu baron de La Garde Adémar, l'accompagnait. Le Français naviguait sur la *Réale*, une galéasse capable de porter 500 hommes en plus de la chiourme. Il était escorté par quatre autres galères royales. Le voyage dura trois mois. Après un séjour à Brindisi, la flotte turque reprit la mer, suivant les côtes de la péninsule Italienne, pillant régulièrement les villes pour sa nourriture. Reggio, qui avait résisté, fut incendiée. Le 29 juin 1543, la flotte passait devant Ostie, sans faire de drame. Le 5 juillet, les navires turcs étaient devant Nice. Barberousse fit escale à Antibes, furieux de ne pas être reçu par les gens du roi. Ces derniers l'attendaient à Marseille. La réception eut lieu le 20 juillet. Les galères du roi, au nombre de 26 que commandait depuis peu François de Bourbon, comte d'Enghien, nouveau lieutenant général de l'armée de mer, allèrent à sa rencontre près du château d'If. Toute l'artillerie, tant des navires que des îles ou du château, tonna à deux reprises presque en même temps, des « salutations bombardives » auxquelles les Turcs répondirent avec un égal entrain. Enghien, Grignan, La Garde et quelques seigneurs français allèrent saluer Barberousse sur sa galère, puis le conduisirent au logis du roi dans la cité phocéenne. Mais le corsaire préféra demeurer à bord et alla, avec le reste de sa flotte, occuper les îles alentour[48]. Il ne fit son entrée dans Marseille que le lendemain, avec douze officiers de sa garde, escorté par les mêmes hommes du roi. Puis, après un souper, il s'en retourna sur son bateau. Barberousse resta ainsi au large, attendant les ordres d'intervention de François Ier.

Cette inactivité prit fin au début août 1543. Depuis plusieurs semaines, on réfléchissait, dans le camp français, à la prise de Nice, enclave stratégique, utile autant pour se protéger des Impériaux que

pour servir de lieu de rendez-vous à l'armée royale en cas d'attaque du port de Gênes. La tentative manquée du mois de juin fut renouvelée deux mois plus tard, soutenue par l'appui de la flotte de Barberousse qui devait impressionner celle de Doria, responsable de l'échec de la précédente. Alors que les navires turcs étaient ravitaillés, le comte d'Anguillara partait avec une première escadre royale. Elle voguait au large de Ville-Franche le 5. Nice fut bientôt prise au piège, encerclée tant par terre que par mer. Selon Monluc, Barberousse aurait été furieux de la lenteur de la mise en place du siège. Le 17 août, le premier assaut était donné. Nice ne résista guère. Le 22, elle acceptait la capitulation. Mais le château ne se rendit pas[49]. Par ailleurs, la flotte de Doria avait repris la mer et s'avançait pour repousser les navires turcs. Le siège du château fut levé. Malgré les promesses, la ville fut saccagée et brûlée. Barberousse n'en était pas le responsable, selon le seigneur de Vieilleville, qui accusa le comte de Grignan[50]. Le temps tournait aussi en la défaveur des hommes du roi et de Barberousse. Une tempête obligea les navires à s'abriter devant l'île Sainte-Marguerite (certains bateaux se fracassèrent contre les récifs).

Si les Français étaient peut-être rassurés par les récits des succès des armées du roi de France et de ses alliés, dont une partie n'était que mensonge, ils devraient encore patienter pour avoir la paix, car la guerre allait se poursuivre dans l'est du royaume.

La bataille manquée

Pensant reprendre Landrecies, le comte Du Roeulx avait basé son camp dans la forêt de Mormault (ou Marbault). Les capitaines du roi (Aumale, Andelot, les frères Brézé et La Rochefoucauld)

provoquèrent une escarmouche. L'initiative déplut au roi, qui leur demanda de revenir à lui pour renforcer l'armée qui marchait sur Luxembourg, afin de secourir le duc de Clèves qui commençait à subir ses premières déconvenues, en obligeant l'armée impériale à se diviser[51]. François Ier, après avoir rejoint le camp de Maroilles, le 22 juin 1543, et y être demeuré près d'un mois, s'était avancé jusqu'à celui de Châtillon. Le 5 août, François Ier résidait à Folembray et dans ses environs[52]. Il avait souhaité un rassemblement général de ses forces pour conquérir le plus rapidement possible Luxembourg. Alors qu'il envoyait le sieur de Longueville à Stenay, lieu choisi pour être le prochain camp de l'armée royale, afin d'y rassembler, avant l'arrivée des troupes, assez de vivres pour plus de 40 000 hommes et faire produire dans les boulangeries autant de pain par jour, il demanda à ceux de Landrecies, malgré la présence de Du Roeulx, de venir le rejoindre avec leurs chevau-légers et fantassins. La défense de Landrecies ne serait pas abandonnée. Elle serait confiée à Vendôme, qui quitta aussitôt ses positions dans l'Artois. Le jeune duc y laissa une partie de ses hommes, sous l'autorité de Charles de Cossé-Brissac. Mais, voyant les terres désertées par les Français, les Impériaux tentèrent de regagner du terrain dans cette contrée et attaquèrent le château de Bohain. Cossé-Brissac provoqua une escarmouche qui fut victorieuse. Les Flamands se retirèrent une nouvelle fois.

A Stenay, l'armée stationnée dès la mi-août n'était pas restée inactive. Elle s'était emparée des villes qui conduisaient à Luxembourg, dont le siège débuta le 6 septembre[53]. Alors que l'artillerie se mettait en place, et que François Ier arrivait à Sainte-Menehould[54], les Impériaux cherchèrent à parlementer. Finalement, Luxembourg se rendit le 10. Certains, comme Saint Pol et Tournon, étaient favorables à sa destruction pour la punir de sa déloyauté. Mais François Ier refusa. Il prétendit qu'elle était de son héritage, par

sa mère, et que, détenant la capitale, il pouvait se déclarer ouvertement duc de Luxembourg[55]. Luxembourg serait donc non seulement conservée, mais aussi fortifiée et, parce que le bruit courait que l'armée impériale, après avoir vaincu le duc de Clèves, se dirigeait maintenant vers l'ouest de l'Empire, il fut convenu que la place serait réapprovisionnée pour plusieurs semaines.

Le 24 septembre 1543, François Ier prenait la décision de visiter sa nouvelle conquête[56]. Il fit établir son logis au camp du Mont-Saint-Jean. Il entra dans Luxembourg la veille de la Saint-Michel, y coucha et célébra la cérémonie de l'ordre royal le lendemain. Une fête assombrie par une mauvaise nouvelle. Du Roeulx, devant Landrecies, venait d'être rejoint par le vice-roi de Naples et lieutenant général de l'armée de l'empereur, Ferrante de Gonzague, avec une armée importante. La rumeur affirmait que Charles Quint était du voyage. Celui-ci avait quitté l'Espagne en mai et avait débarqué début juin à Savone. Sa rencontre avec le souverain pontife, à Bussoto, à la fin du mois montra à toute l'Europe que la colère pontificale s'était dissipée[57]. Il était ensuite remonté par petites étapes jusque dans le nord de l'Empire. A la fin septembre, il était effectivement proche de son armée.

Une bataille était envisageable. François Ier ne pouvait s'y dérober. Le 2 octobre, alors que son conseil, resté à Reims, se déplaçait à Fère[58], le roi quittait Luxembourg et partait rejoindre Landrecies. Le seigneur de Longueval fut nommé gouverneur de Luxembourg avec 800 hommes d'armes, la légion de Champagne et 1 000 autres fantassins pour la défendre.

L'armée royale avançait vers Landrecies par grandes journées. L'installation de Charles Quint à Quesnoy-le-Comte, entre Guise et Landrecies, à partir du 19 octobre en était la raison[59]. Au bruit de l'arrivée de François Ier, Ferrante de Gonzague, qui s'était avancé

jusqu'aux murs de la ville, se retira. Cossé-Brissac, venu soutenir Vendôme, lui courut à la queue. Une escarmouche éclata, il y eut des morts. Francisque d'Este, frère cadet du duc de Ferrare, capitaine de la cavalerie impériale, fut fait prisonnier.

Au Quesnoy, l'empereur attendait d'autres renforts. Outre le régiment de Maurice de Saxe, il y avait aussi celui de Martin von Rossem, maréchal de Gueldre, et 10 000 piétons anglais soit, au bas mot, une armée de plus de 40 000 hommes de pied et 13 000 de cheval. Au même moment, des problèmes de subsistance se faisaient sentir dans les cités nouvellement conquises par François Ier. Toutes les réquisitions de nourriture de Champagne et même de Normandie étaient destinées à Luxembourg, qui, malgré cette préférence, souffrait du manque de denrées. Par ailleurs, la discipline dans les rangs de l'armée royale n'était pas des plus exemplaires. Outre que les légionnaires rompaient leur serment en désertant parce que non payés, le capitaine Tavernier, qui avait la garde d'Arton, se sauva avec le butin[60].

Charles Quint pressa la mise en place du siège de Landrecies, pour l'affamer et la prendre par épuisement avant que toute l'armée de François Ier ne soit arrivée pour la défendre. Trop d'hommes d'armes y étaient enfermés pour qu'un assaut soit un succès et trop faibles étaient les vivres pour les nourrir tous longtemps. L'intuition de l'empereur était juste. Le 18 octobre, un des capitaines qui défendaient la ville, le seigneur d'Yville, sortit de la place pour exposer la situation dramatique dans laquelle se trouvaient ses gens d'armes au roi, qui venait d'arriver à Fère-sur-Oise[61]. François Ier assura qu'il y serait en personne dans quelques jours[62]. C'est à une lieue de Saint-Quentin, à proximité de l'abbaye bénédictine d'Hombières, qu'il rassembla son armée, puis il marcha jusqu'à Prémont, à proximité de Bohain, au sud-est de Cambrai. Le

28 octobre, le roi était à Saint-Souplet. De là, il put voir la batterie que Charles Quint faisait installer autour de Landrecies. Dans la nuit, alors qu'il avertissait Vendôme de sa présence, il l'annonçait bruyamment à l'empereur en faisant tirer toute son artillerie en direction du camp impérial. Puis, François Ier partit loger au Cateau-Cambrésis. Deux jours plus tard, l'empereur, du Quesnoy, se rapprochait de son camp et réunissait près de lui une partie de son armée postée autour de Landrecies, laissant la ville à découvert. Une occasion que Saint Pol et Annebault saisirent, faisant entrer des vivres et remplacer les hommes épuisés qui s'y trouvaient. Les seigneurs d'Essé, de La Lande et de La Chapelle furent ainsi mis au repos. L'endurance et la vaillance de ces trois capitaines furent récompensées par le souverain. Le premier devint gentilhomme de la chambre du roi, les deux autres ses maîtres d'hôtel[63].

Le 1er novembre 1543, les deux armées étaient face à face, chacune sur un plateau ; au centre une vallée, traversée par une rivière. Charles Quint fit montrer ses hommes. L'alarme vint du camp royal et Cossé-Brissac, général des chevau-légers, s'avança. Avec sa troupe, il passa le cours d'eau et repoussa les premiers Impériaux, mais il n'alla pas plus loin. Les bataillons de Charles Quint étaient restés sur leurs positions. L'escarmouche s'interrompit par un repli des Français. Dans le même temps, François Ier ordonnait à ses hommes de se mettre en ordre de bataille. Parce que Landrecies était ravitaillée et sécurisée et qu'il était impossible à l'empereur de demeurer longtemps dans la position où il se trouvait par manque de vivres, essentiellement parce que le plat pays avait été vidé de ses ressources par l'armée du Français qui depuis six mois l'avait épuisé, François Ier, qui ne souhaitait pas la bataille en raison de sa position peu avantageuse sur le terrain, fit retirer son armée. Charles Quint et ses hommes la suivirent de peu, provoquèrent l'arrière-garde et le

bagage. Une partie de l'armée royale menée par le dauphin Henri passa par un bois et s'y déploya. Pendant que François Ier rejoignait l'abbaye de Bonhourie et que Ferrante de Gonzague trouvait le moyen de faire passer ses hommes par un chemin contournant le bois, prenant la direction de Bohain, l'empereur, devant l'entrée de la forêt, hésita. Finalement, il ne provoqua rien. François Ier attendit puis, averti du refus de son adversaire de déclarer la bataille, partit pour Guise avant de s'installer à Fère-sur-Oise[64].

Les fortes pluies de l'automne furent précoces. Les gens de guerre, après huit mois de marche et de combat, avaient besoin d'être rafraîchis. Le roi licencia un grand nombre de ses soldats. Le reste fut dispersé le long de la frontière. Du Biez fut envoyé à Saint-Quentin avec 400 hommes d'armes et 4 000 fantassins pour sécuriser la région. Les lansquenets séjournèrent à Crépy-sur-Serre, les Suisses à Assis, et le reste le long de l'Oise, afin d'interdire à Charles Quint de pénétrer dans le royaume. Des précautions utiles. L'empereur s'était installé à Cambrai et la guerre, de toute évidence, était loin d'être finie[65]. Ainsi, celui-ci profita de l'hivernage de l'armée royale pour tenter la reprise de Luxembourg en lançant dessus le comte de Nassau et Guillaume de Fürstenberg. Arlon et le Mont-Saint-Jean étaient les objectifs. Cossé-Brissac, Dampierre et Melfi organisèrent la riposte le jour de Noël 1543, et les défirent. Une chanson fut écrite presque aussitôt pour railler les deux hommes, deux sots qui seraient bientôt blâmés par leur empereur pour avoir été si mauvais lors de leur tentative contre Luxembourg, responsables par leur médiocrité de la mort inutile de milliers d'hommes[66]. Une chanson qui accompagnait toute une série de textes qui célébrèrent ce qu'en France on prit pour une victoire.

La vengeance par les mots

Si la propagande royale avait rapidement pointé du doigt les échecs des Anglais à l'été 1543, sans jamais nommer leur souverain, elle était restée assez silencieuse sur la guerre que conduisait le roi contre l'empereur. Parce que Charles Quint s'était retiré devant Landrecies, les publicistes de François Ier donnèrent la victoire au roi de France. Une victoire qui aurait été un soulagement, du moins pour la sœur du roi qui à l'annonce de son succès à Landrecies avait rédigé une épître, aussitôt imprimée[67]. Le roi partait à la guerre et la reine de Navarre craignait pour son frère. Elle ne pouvait chasser de son esprit la trahison, la prison, la maladie, ces drames que François Ier avait endurés après Pavie lorsque, comme aujourd'hui, il était allé à la bataille. En larmes, elle implorait Dieu de le protéger. Partout elle n'entendait que ces mots : « Demain le roi donnera la bataille », et elle souffrait plus encore dans son cœur de sœur et de sujette, mais :

> « Et si sait bien, congnoissant vostre cueur
> Qui par honneur est de crainte vainqueur,
> Que sans la mort ou la vie regarder
> A tout péril, vous irez hazarder[68]. »

La bataille n'eut pas lieu et le roi fut vainqueur. La sœur et le peuple de France pouvaient être rassurés.

En général, ces craintes avant le conflit et la joie après la victoire étaient exprimées par la reine de France[69]. Il est certain que jamais les publicistes de François Ier n'utilisèrent le nom d'Eléonore d'Autriche dans ce type de textes pour exprimer un sentiment monarchique et national, laissant la reine dans une neutralité assez

exemplaire sur ce sujet lorsque son époux était en guerre contre Charles Quint.

Par ailleurs, à l'opposé de ce qui se faisait à l'égard des Anglais, ce ne fut pas un peuple que les auteurs à la solde du roi de France vilipendèrent au lendemain de l'épisode de Landrecies, mais son souverain, Charles Quint. Toute la haine française se focalisa sur lui. Le plus joli exemple fut un long texte dédié au roi, rédigé par Claude Chappuys et intitulé *L'aigle qui a fait la poule devant le coq à Landres*, imprimé en janvier 1544. Après une présentation de l'aigle, emblème impérial, et de tous ses vices et cruautés, puis de toutes les qualités et vertus du coq, emblème que les rois de France avaient adopté au moins depuis Charles VIII[70], et énuméré les différentes trahisons que le méchant rapace avait infligées au « si bénin gallinacé » qui l'avait reçu le mieux qu'il put

> « Au jardin florissant,
> Jardin de France où tout fruit va croissant
> Jardin plus beau que ceulx des Hespérides,
> Ou de nul temps les arbres ne sont vuides[71] »,

l'auteur évoquait la mauvaise âme de l'aigle qui poursuivait ses méfaits, partout où il se rendait. Il s'était conduit avec une extrême violence contre son peuple – la répression de Gand était la preuve de sa tyrannie –, un sentiment qui n'était pas dans l'imaginaire du coq. La clémence dont il avait usé à La Rochelle en était une preuve tangible. Cette violence, l'aigle impérial l'exerçait également à Milan, « chargé d'impostz, mengé de pillerie[72] ». Une bête jalouse et cruelle qui était capable d'assassinat. Et Chappuys de rappeler l'affaire Rincon et d'accuser ouvertement Charles Quint d'être le commanditaire du meurtre :

« En tout lieux, elle ordonne et commande
Contre tout ordre, en despit de nature,
Maulgré les loys de toute créature,
O cas non moins inhumain que nouveau !
De mettre a mort, brusler, jetter à l'eau
Ambassadeurs du coq et tous agens. »

Voilà pourquoi la guerre avait commencé. L'aigle avait défié le coq, mais le coq, s'il était grand et humain, était aussi un excellent guerrier, créature de Mars. Il avait conquis Hesdin, Tournehem, Ivoy, Luxembourg, Carignano, et dernièrement Landrecies. Cette ville, l'aigle aurait voulu la lui reprendre, et avec elle tout le royaume de France. Mais il avait trouvé à qui parler :

« Car les poussin du coq qui sont dedans (Landrecies)
Devoroient plus tost la terre aux dentz
Que vouloir à l'aigle assubjestir[73]. »

Par ailleurs, lorsque le coq apprit le dessein de l'aigle, il rassembla tous ses petits pour secourir les autres dans Landrecies :

« Car sa nature est de vaincre ou mourir
Et veult leur vie asseurer ou combatre. »

Il quitta ses vêtements somptueux pour le simple harnois du soldat « tant il est vertueux », et prit pour sceptre la lance ou l'épée, et pour couronne un armet « plus dur que bien doré ». Son fils aîné, la « seconde espérence des fleurs de lys », était à ses côtés, l'autre, malade, n'avait pu se déplacer. Le coq fut bientôt en son camp et aucun de ses poussins ne lui aurait désobéi. Si l'aigle assembla ses

oiseaux autour de lui, ce fut par crainte de la fureur du gallinacé. Celui-ci aurait montré un tel visage que même le plus faible de ses compagnons, après avoir écouté sa belle harangue, n'aurait plus aucune peur en lui. Dès que le coq commença à tirer, « l'aigle pour vray de crainte s'envola », de peur d'être pris au piège.

> « Ainsi, oubiant tout honneur et devoir,
> Quant il est pres n'a tenu pied à boulle,
> Et devant luy (le coq) à bien tost faict la poulle[74]. »

Le bel oiseau que Jupiter avait fait le maître des airs n'était au final qu'une pauvre femelle de basse-cour sans courage. Et l'auteur de rassurer le peuple de France. Certes, la guerre allait reprendre au printemps prochain, mais la victoire ne pouvait être que française. Il fallait y croire.

Ce texte, qui faisait de Charles Quint un personnage assez ridicule, était peut-être une réponse à la propagande impériale qui inondait l'Empire d'imprimés au contenu acerbe contre François Ier, l'accusant des misères qui travaillaient la chrétienté et vilipendant son alliance avec Soliman II, propos contre lesquels le roi avait cherché à se défendre devant les princes allemands à la diète de Spire, par l'intermédiaire du cardinal Du Bellay et du président du Parlement François Olivier, à qui il fut non seulement interdit de s'exprimer, mais qui furent aussi invités à quitter le sol allemand. Le texte fut publié à l'intention des Français et défendait le roi de toute alliance contre nature avec le Turc, ne reconnaissant qu'une alliance commerciale[75]. La propagande impériale contre la France ne se fit pas seulement en allemand. Un texte au moins fut rédigé en français pour être diffusé dans le royaume. Il dépeignait François Ier comme le pire individu qui fût au monde. Sans doute écrit à la fin de l'été 1543,

il laissait croire à la victoire prochaine de Charles Quint et imaginait la peur du roi devant cette nouvelle défaite. Aux portes de l'Enfer, un ambassadeur demandait à voir Pluton. Il réclamait au prince des Ténèbres son aide pour permettre à son maître de vaincre son ennemi mortel. Pluton voulut connaître celui qui l'envoyait – le roi de France – et qui était son adversaire – Charles Quint :

> « Empereur quand au nom, de Rome
> Qui sa gloire (celle de François Ier) trouble et
> consomme. »

Il l'a vaincu, l'a tenu prisonnier, et François Ier

> « En perd tout entendement
> Et ne se peut son deuil passer
> Avant que l'homme trepasser[76] ».

Pour le mettre à mort, François Ier était capable de tout. Par le mensonge, il était parvenu à obtenir le soutien de tout le monde, tellement il avait fait de l'Europe un véritable brasier. Par lui, Landrecies et la Flandre mouraient de faim. Il faisait les mêmes ravages dans le duché de Luxembourg et son fils l'imitait dans le Hainaut. Sauf que l'ambassadeur était arrivé trop tard. Les Gueldre et le duc de Clèves avaient été rompus et Charles Quint était déjà ailleurs. Quant à la défaite du dauphin, elle était pour bientôt. Il était impossible au maître de l'Enfer de contrecarrer la destinée de l'empereur. L'ambassadeur insista et plaida la cause de son souverain. François Ier était l'un de ses premiers serviteurs sur terre. Il n'avait ni noblesse ni dignité et encore moins de foi. Inlassablement, il avait violé ses engagements et, constamment, il avait usé de malice et de

dissimulation. L'affaire de la Bourgogne était un exemple criant de sa duplicité. Par ailleurs, il était un fou du feu, le propageait partout où il passait. Sa seule peur était que son peuple se soulève et le chasse de son trône. Quant à sa vie, elle était pire que celle d'un infidèle. Pour le diable, il était la meilleure des armes afin de détruire le monde chrétien. Mais Pluton refusa encore. François Ier n'avait pas assez fait d'horreurs. Même dans le mal, le roi de France était un petit. Le prince des Enfers n'avait pas confiance en lui. Il avait trahi tout le monde, pourquoi ne le trahirait-il pas non plus ? Délaissé de Dieu, François Ier l'était aussi du diable. Décidément, cet homme ne valait vraiment rien[77].

XLII

Proche de la catastrophe

Par les armes et le verbe, François Ier et Charles Quint entretenaient donc ce duel commencé vingt-trois ans plus tôt, inlassablement, imperturbablement, et ce, malgré leur âge, puisque le Habsbourg avait 44 ans et que le Valois était entré dans sa cinquantième année. Depuis le début 1543, François Ier avait pris l'avantage, mais rien n'était réglé. Hommes et bêtes étaient tués, terres et villes étaient brûlées, et le peuple, pour obtenir de lui, en espèces ou en nature, de quoi financer et alimenter ces armées qui réclamaient chaque fois davantage de soldats, était toujours plus imposé. Cette situation allait durer encore plusieurs mois, mais les publicistes du roi croyaient en la victoire finale.

Naissance d'un petit-fils

François Ier revint à Fontainebleau au début décembre 1543[1]. Il y passa Noël et le mois de janvier 1544. Peut-être mis au courant des menées de Charles Quint, qui cherchait à convaincre Paul III d'ôter au roi son titre de « Très Chrétien » et de former une ligue des Etats chrétiens contre lui, parce que « frère et confédéré des Turcs[2] », il fut assurément rassuré par la défaite de Fürstenberg devant Luxembourg. Une joie qui vint s'additionner à une autre : la

naissance d'un héritier dans la famille royale. Il ne s'agissait pas d'un nouvel enfant du roi – son union avec Eléonore d'Autriche était stérile et, à part une rumeur en 1534, jamais il ne fut question d'une grossesse de la reine de France –, mais du premier de son fils aîné.

Depuis la célébration de son mariage dix ans plus tôt, Catherine de Médicis, qui avait maintenant 24 ans, avait eu d'énormes difficultés à être enceinte. Un espoir, à la fin de l'hiver 1542, avait été vite déçu. Des rumeurs couraient sur son infertilité, et les cours d'Europe savaient qu'elle se gavait de toutes sortes de médecines pour parvenir à concevoir « au risque de tomber malade[3] ». L'annonce, en mai 1543, d'une grossesse de la princesse fut prise avec circonspection. Pourtant elle arriva à terme. Catherine de Médicis accoucha le 19 janvier 1544. L'enfant était viable et c'était un garçon[4].

François Ier assista à l'accouchement et ordonna que ses médecins-astrologues montent aussitôt le thème astral de l'enfant. Sa joie était immense. Celle de ses proches également. La lettre réponse de Marguerite de Navarre en fait foi : « C'est le plus beau, le plus désiré, le plus nécessaire jour que jamais les yeux de vous et de vostre royaulme ayent eu. C'est un jour digne de vous la nuit de toue vos facheries de l'année passée, c'est un jour si vertueux que en vous apportant titre de grand-père, il vous rajeunist de cinquante ans. Vostre nouveau successeur vous allonge la jouissance de votre possession, sa nouvelle nativité renouvelle la votre, en vous apportant le comble et parfait accomplissement de vos désirs. » Pour sa sœur, le roi était évidemment dans les grâces de Dieu. Celui-ci ne l'avait-il pas protégé contre tous ses ennemis l'an passé ? Il devait se réjouir du présent qui lui était fait autant, sinon plus, que pour la naissance de son fils aîné. Et, pour ne pas manquer de voir son frère heureux malgré ses nombreux soucis, sa sœur lui promettait, quoique

souffrante, d'assister au baptême de l'enfant dont elle serait, selon la volonté du roi, la première marraine[5].

L'idée que le roi prolongerait sa vie à travers son petit-fils, évoquée ici par la reine de Navarre, s'expliquait. François Ier lui avait annoncé qu'il voulait en être le parrain et lui donner son prénom. Les cérémonies du premier sacrement catholique du nouveau-né eurent lieu le 10 février 1544, dans la chapelle des Trinitaires du château de Fontainebleau. La fête fut remarquable. Le roi y avait convié la Cour, mais aussi les ambassadeurs en place dans le royaume. Ses plus fidèles capitaines eurent un rôle dans le déroulement de la cérémonie. Un prolongement qui ne s'arrêta pas au baptême. Reçu par l'Eglise dans la religion catholique, le roi faisait entrer l'enfant, le même jour, de sa propre épée, dans l'ordre de la chevalerie en l'armant chevalier. Grand-père par le sang, père spirituel devant Dieu, François Ier avait créé par l'adoubement un troisième lien avec l'enfant, celui de la filiation morale. Il lui donna aussi son premier titre de noblesse, celui de duc de Bretagne[6].

Cette triple filiation avait un but, que Marguerite de Navarre développa dans une longue épître, sans doute rédigée sur la route qui la menait à Fontainebleau et qui fut rapidement publiée. Elle chantait son bonheur, imaginait celui du roi, mais également celui du père et de la mère de l'enfant. Puis, elle s'adressait au nouveau-né :

> « Fils que chacun François va bénissant,
> Le bien venu tu es, car tu portes
> A notre roi le bien que le conforte
> Des grands ennuis qu'il a eus plus assez
> Qu'en te voyant, il tient pour trot passé.
> Car si grand est ce don de Dieu donné,
> Que tout ennui doit estre abandonné[7]. »

Dans sa lettre, le roi avait déclaré à sa sœur que son petit-fils lui ressemblait déjà (il avait son nez). Sa sœur l'assurait qu'il aurait aussi ses vertus et, parce qu'il porterait son nom, il serait le prolongement de sa gloire. L'œuvre pour laquelle Dieu avait choisi François Ier pour régner sur la France allait donc s'accomplir. L'attente serait seulement plus longue, puisque, avant que le petit-fils du roi ne règne et ne réalise ce pour quoi Dieu l'avait mis sur terre, il fallait attendre l'achèvement du règne de son père Henri. Cette pensée, Marguerite de Navarre l'avait développée sept ans plus tôt, pendant l'hiver 1537, alors que le dauphin était souffrant. Incapable de quitter sa chambre, il n'avait pu assister au départ de sa sœur Madeleine pour l'Ecosse. Pour le consoler, sa tante lui avait consacré un poème. Elle lui prédisait sa guérison, car Dieu lui promettait un avenir unique :

> « Que Dieu fera si grand-chose de vous,
> Que vous seres heureux par-dessus tous
> Ceulx de ce temps, tant que royaume, empire
> Vous eslira et desja vous désire. »

En somme, Marguerite de Navarre promettait à son neveu la monarchie universelle[8]. Le processus du retour à l'âge d'or, annoncé par les astrologues et que l'on avait cru si proche à la naissance du premier fils de François Ier, avait été seulement retardé de quelques années. Celui que le monde attendait n'était pas le fils aîné du roi de France, mais l'aîné de son successeur. D'autres auteurs vinrent soutenir cet espoir. Hugues Salel, qui œuvrait tant pour la gloire de la monarchie depuis quelques années, reprit la même idée, dans un poème célébrant l'arrivée de l'enfant. Se promenant dans la forêt de Bièvres, l'auteur rencontra une curieuse assemblée composée des figures de l'Olympe qui se réjouissaient de la naissance du fils du

dauphin. Chacun faisait des vœux et promettait au petit François le meilleur : la beauté, l'intelligence, la force indomptable… De tous, Mars était le plus ravi. Il voulait le faire « aux armes prospère » afin qu'il puisse « estre comparé autant aux Grecs, aux Troyens et aux Romains », pour que le monde un jour ait la chance de voir le « beau lis honoré jusqu'en Asie et mettre racyne ». La naissance de cet enfant n'était pas seulement une aubaine pour la France, elle l'était pour le monde entier :

> « Il ne faut plus que l'Espagnol espère
> Faire aux Français dommaige ou vitupère.
> Leur force est creue et la sienne affaiblie.
> Le temps s'approche à vanger impropère
> Et de chasser de son propre repaire,
> L'usurpateur de meilleur d'Ytalie.
> […]
> Cruels lions, ne sortez d'Angleterre !
> Cachez vous tous, et vous tenez en serre :
> La salamandre est par trop renforcée
> Qui bien pourra ung jour aller guerre
> Et tous vos creux et cavernes conquerre,
> Puisque l'avez sans cause délaissée[9]. »

La naissance de François matérialisait l'aide que Dieu voulait donner au roi. Celui-ci avait un rôle actif dans l'établissement de la paix universelle. Tous devaient le savoir et le reconnaître, pour finalement s'incliner devant l'évidence. L'idée fut plus clairement développée encore par Clément Marot. Le poète invitait le monde à la fête. Le « dernier aage » prophétisé par la sibylle de Cumes et le retour de la vierge Astrée, fille de Jupiter et de Thémis, parmi les

hommes qu'elle avait quittés depuis la fin du règne de Saturne et du perpétuel printemps qui régnait alors sur la terre, descendrait bientôt des cieux où elle s'était réfugiée pour vivre à nouveau avec eux.

> « Puisque le ciel, lequel se renouvelle,
> Nous a pourveu de lignée nouvelle,
> Diane clere ha de lassus donnée
> Faveur céleste à lenfant nouveau né.
> D'Endymion à l'enfant voirement
> La gent de fer et puis, par tout le monde,
> S'élever la gent d'or pur et munde.
> Ce temps heureux, Françoys preux (François Ier)
> Commencera desoubz toy bien avant.
> Et si l'on voit sou Henry quelques restes
> De la malice, aujourd'huy manifeste,
> Elle sera si faible et si estainte
> Que plus de rien la terre n'aura crainte.
> Puis quand au ciel serz Dieux triomphants.
> Ce nouveau né, heureux sur tous les enfants,
> Gouvernera le monde ainsi prosprère,
> Par les vertus de l'un et l'autre père[10]… »

Sans doute pour la première fois, les noms de François Ier et du dauphin Henri étaient associés à la construction de cet empire dont la jouissance serait pour le troisième, « cet enfant de celeste semence ». L'espoir qui avait disparu avec la mort du dauphin François de Valois renaissait, et avec, en France en tout cas, toute la mythologie de l'âge d'or. Un argument de poids pour permettre à François Ier de justifier la poursuite de la guerre, puisqu'elle devenait utile au salut du monde.

L’invasion de la Champagne

Le répit hivernal fut de courte durée. Dès février 1544, Charles Quint, soutenu par sa sœur Marie de Hongrie, se préoccupait de monter une nouvelle armée. Le vice-roi de Naples Ferrante de Gonzague la conduirait. Débarrassé de l’opposition du duc de Clèves et de ses alliés, les rois du Danemark et de Suède[11], et alors que la soumission du duc rebelle était chantée par les thuriféraires impériaux[12], l’empereur tentait de rassembler la puissance de l’Empire pour la porter contre François Ier et son royaume. Le nombre de soldats dans les conflits armés n’avait cessé d’augmenter depuis le début du règne. En 1515, François Ier avait conquis le duché de Milan avec 20 000 hommes, en 1543, il avait entretenu près de 120 000 gens de guerre pour défendre le nord du royaume, conquérir le Luxembourg, assiéger Perpignan et préserver ses positions dans le Piémont. Charles Quint l’imita. Il recruta partout, tant aux Pays-Bas qu’en Haute et Basse-Allemagne, privant le roi de France de plusieurs capitaines de lansquenets qui jusqu’ici lui étaient venus en aide. Des contingents espagnols et italiens furent aussi appelés. Enfin, l’empereur comptait sur le secours anglais. Au bas mot, c’étaient plus de 80 000 hommes qui allaient fondre sur la France par la Picardie et la Champagne.

La campagne devait débuter en avril 1544[13]. L’objectif était de conduire l’armée jusqu’à Metz, terre d’Empire, à la mi-mai pour marcher ensuite sur Paris. Ce plan avait été élaboré avec Henry VIII à l’été précédent[14]. Il devait rester secret le plus longtemps possible et, pour cela, il était nécessaire de faire courir une fausse rumeur afin que les Français n’aient pas le temps de détruire les vivres autour de la capitale, indispensables pour la réussite de l’entreprise. Le bruit

courut donc que Charles Quint n'avait pour seule ambition que de recouvrer Luxembourg[15].

De leur côté, François Ier et ses capitaines n'étaient pas restés inactifs. Parce que les guerres employaient de plus en plus d'hommes, il fallait de plus en plus d'argent pour les payer. Outre les nombreux offices créés chaque semaine pendant l'hiver 1544[16], le roi et son conseil ordonnèrent l'instauration de chambres de requêtes dans tous les parlements du royaume, nouveauté qui impliquait la création d'autres charges à pourvoir rapidement. Lors de son voyage en Normandie, entre mars et juin 1544[17], François Ier chercha encore de l'argent. En plus des offices qui se multipliaient autant que les foires et les marchés l'avaient fait avant la campagne de 1524, de nouveaux bailliages étaient inventés avec à la clef d'autres charges à vendre[18]. Le parlement de Paris, quant à lui, dut accueillir une seconde chambre de conseil et une autre chambre des Tournelles, pour les mêmes besoins[19]. La taxe sur les villes closes pour le paiement des gens de guerre fut renouvelée. Afin de la financer, certaines places demandèrent aux églises de leur venir en aide et durent vendre une partie de leurs trésors. Une taille extraordinaire sur tout le royaume fut également imposée. Des taxes en rafale « dont le peuple estoit fort fatigué[20] ».

Le voyage de Normandie fut aussi l'occasion de lever des troupes et de négocier l'envoi de vivres au camp de l'armée, dont la montre était prévue pour le 6 mai. Des demandes en nourriture furent également exigées des provinces qui n'étaient pas exposées à la guerre[21]. Parce que les mouvements des gens de l'empereur vers le royaume étaient maintenant connus, il avait été décidé en conseil que toute l'artillerie royale placée à Luxembourg serait rapatriée au plus vite entre Metz et le duché de Lorraine, toujours neutre dans ce conflit, afin de dissuader Charles Quint de marcher sur Paris[22].

La difficulté de l'empereur et de ses soutiens, dont Marie de Hongrie était le plus actif, à recruter des soldats permit au roi et à ses capitaines de mieux se préparer. Les Français s'étaient rassemblés dans un premier camp à Sainte-Menehould. Outre la légion de Champagne, des fantassins italiens, 500 chevau-légers et 300 hommes d'armes en formaient les principaux effectifs. L'objectif était de contraindre l'armée impériale à faire le siège de Luxembourg pour gagner du temps et fortifier correctement le Barrois et la Champagne, notamment les villes de Commercy, Ligny, Saint-Dizier et Châlons. Puisque Luxembourg était bien approvisionnée tant en soldats qu'en vivres, le siège pouvait durer. Une stratégie qui paya, puisque le 20 mai Ferrante de Gonzague arrivait à Thionville. Cinq jours plus tard, il débutait le siège de Luxembourg, avec très peu d'artillerie. Sauf que François Ier n'avait pas prévu le peu de volonté à résister des hommes enfermés dans la place. Le Français espérait occuper Gonzague de longues semaines : aux premiers coups de canon de l'ennemi, les gens du roi demandaient à négocier une capitulation. Elle fut signée le 29. La ville fut évacuée de la présence royale le 7 juin, sous une pluie torrentielle, une pluie qui n'allait presque jamais cesser de tout l'été[23].

Des déconvenues à répétition

Alors qu'en France était envisagée la reprise de Luxembourg, Gonzague faisait marcher une partie de ses fantassins sur Commercy, gardée par 700 soldats. Elle ne résista pas, elle non plus, aux lansquenets de l'empereur, dix fois plus nombreux. Par ailleurs, les renforts attendus par Charles Quint arrivaient et augmentaient chaque semaine de plus de 10 000 hommes les rangs de son armée.

Après Commercy, qui fut brûlée, le lieutenant général de l'empereur ordonnait la prise de Ligny-en-Barrois, lieu symbolique puisqu'il avait été celui de la déclaration de guerre de François Ier à l'empereur deux ans plus tôt. Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, s'y était enfermé avec d'autres seigneurs et 2 000 hommes de pied. Mais, la cité étant difficilement défendable, ils la détruisirent finalement pour se réfugier dans le château. Là encore, le nombre fit la force et Brienne, après deux jours de siège, rendit les armes. Il fut fait prisonnier avec son frère, le comte de Roussy, et le seigneur de Chenets[24].

A Paris, François Ier était atterré. Il était convaincu que Ligny tiendrait plus longtemps. Quant à Charles Quint, il se préparait à rejoindre son armée. Il avait passé le printemps à Spire, à la diète, et avait obtenu d'elle de l'argent pour se défendre contre la France et son souverain. La somme était rondelette et lui permettrait d'honorer les soldes de 24 000 fantassins pendant dix mois[25]. Début juin, tandis que son frère Ferdinand se dirigeait sur les Pays-Bas, pour prendre la tête d'un nouveau contingent d'hommes recrutés en Gueldre afin d'occuper le nord du royaume avec les Anglais débarqués dans le Calaisis, l'empereur se conduisait à Metz, entouré de Maurice de Saxe et d'Albert de Brandebourg. Trois mille hommes d'armes et 5 000 piétons étaient à sa suite. Il fut au milieu de ses gens le 16 juin[26] et y resta jusqu'au 6 juillet. Là, il apprit la mort du duc Antoine de Lorraine et reçut la visite de son fils et successeur, François duc de Bar. Quant à Ferrante de Gonzague, il poursuivait son périple et s'apprêtait à attaquer Saint-Dizier.

Le siège débuta le 5 juillet 1544. Le seigneur de Longueval, sur ordre de François Ier, s'y était enfermé. Le comte de Sancerre, avec une soixantaine de pièces d'artillerie, trois enseignes du Boulonnais, soit environ 800 fantassins, 400 aventuriers et 150 hommes d'armes

dirigés par Pierre de La Lande, la défendait. Le lendemain, Charles Quint quittait Metz pour rejoindre son lieutenant général. Il passa par Manonville, Toul, puis Pagny. Le 10, il entrait dans Commercy. Deux jours plus tard, il rencontrait le duc de Lorraine à Nançois-le-Petit, puis il traversa Ligny et arriva le 13 devant Saint-Dizier. Il avait suivi presque la même route que Gonzague et avait constaté son succès. Le lendemain, à Saint-Dizier, le combat fut rude. La Lande mourut sur les remparts. La batterie impériale tonna pendant toute la nuit. Le 15 au matin, l'assaut était donné. Il dura trois heures. Les hommes se battaient parfois à mains nues, mais les gens de Gonzague ne purent pénétrer dans la ville. Le deuxième assaut eut lieu le même jour. L'empereur était là, il fallait gagner. Pourtant, ce fut encore un échec. Le troisième eut le même résultat. Les combats avaient duré sept heures.

François Ier était arrivé à Saint-Maur-des-Fossés et venait de nommer le dauphin Henri lieutenant général du royaume[27]. La nouvelle de la résistance de Saint-Dizier connue, il ordonna une procession et fit écrire une lettre au comte de Sancerre Jean IV de Bueuil pour le congratuler d'avoir si « virilement défendu » la ville[28]. Mais François Ier était malade. Cette maladie n'est connue que par le rapport du seigneur de Mont-Bardon à Charles Quint. Il date du 20 juillet : « Sire, ast matin, est venu ung gentilome de la court de France lequel à léssé le roy auprès de Paris à hune abaye nomé Saint Mort des Foussés, lequel est fort malade, et a desja plus de dix jours quy ne bouge du lit d'une fièvre[29]. »

Pendant que Gonzague prenait Commercy et après l'échec de la reprise de Luxembourg, une partie des hommes de guerre de François Ier s'étaient rassemblés en Picardie pour contrer la jonction des armées anglaise et flamande avec celle de Charles Quint, entre Guise et Péronne. Par ailleurs, pour interdire à l'empereur de

descendre jusqu'en Bourgogne, la légion de la région, sous le commandement du duc de Guise, s'était réunie. Le dauphin Henri était parti rejoindre Vendôme, qui cantonnait à Amiens, pendant que le duc d'Orléans se rapprochait de l'armée de Gonzague. L'annonce de la maladie du roi fit revenir Henri à ses côtés. Sa guérison avérée le 31 juillet, le dauphin se posta à Abbeville, Vendôme toujours à ses côtés. Le déploiement des forces royales bloqua la progression de l'armée anglo-flamande. Mais elle n'empêcha nullement Charles Quint de ravager les villes de Champagne.

Première victoire contre l'empereur

Alors que la guerre paraissait si mal engagée dans le royaume, plus au sud les premières attaques contre le Piémont commençaient. Ce fut le comte d'Enghien qui fut chargé par François Ier de sauver la situation.

Depuis l'été 1543 et l'échec de la conquête de Nice, Enghien et ses hommes avaient hiverné à Marseille. Quant à Barberousse et les siens, qui restaient presque aussi nombreux qu'à leur arrivée, ils avaient été logés par ordre du roi, le 8 septembre 1543, dans Toulon. Parce qu'il semblait indécent que des chrétiens partagent la vie de musulmans, François Ier avait demandé aux consuls de la ville de faire évacuer celle-ci de sa population, avec ses biens meubles. Finalement, beaucoup restèrent et seuls les femmes et les enfants quittèrent réellement la cité alors trop étroite pour accueillir une population si nombreuse[30]. Toulon ne reçut en ses murs que Barberousse et une partie de l'armée du corsaire. L'autre s'installa dans les villages et hameaux des environs. Cet hivernage devait être entretenu par le roi. Mais celui-ci avait besoin de tous les vivres disponibles pour ses

hommes tant en Champagne et Picardie qu'en Piémont. Il les servit en premier. Les soldats de Barberousse manquèrent bientôt de tout. Les plaintes furent nombreuses. Finalement, et parce que cette présence le gênait plus qu'elle ne le servait, François Ier demanda qu'on négocie le départ de France du capitan pacha. Pour l'indemniser, il accepta de débourser 800 000 écus et de fournir assez de vivres à ses gens pour leur retour jusqu'à Constantinople[31]. Quant à Toulon, par ordonnance du 15 février 1544, elle fut affranchie de la taille pour dix ans afin de la remercier de ses sacrifices[32].

Un mois avant cette décision, Enghien avait quitté Marseille. Nommé le 26 décembre 1543 lieutenant général du Piémont, il rejoignit le seigneur de Boutières, pour le remplacer. La situation royale n'était pas au mieux. Del Vasto, après le siège de Nice avorté, s'en était retourné dans le Piémont, avait pris Montdevis, puis s'était conduit sur Carignano qu'il avait assiégée à la mi-novembre 1543[33].

Dès son arrivée, Enghien reprenait les projets de Boutières[34]. Il investit Palazzolo, sur la rive gauche du Pô, et se rapprocha de Carignano par le nord, pour peu à peu encercler la place. Début mars 1544, il était averti que Del Vasto rassemblait ses hommes pour avancer sur Carmagnole et défendre Carignano. Avec lui 9 000 lansquenets, « tous armés de courseletz », 2 000 « Espagnols naturels », 7 000 Italiens, 1 200 chevau-légers et 16 pièces d'artillerie[35]. La prise de Carmagnole aurait privé le camp royal de toute possibilité d'approvisionnement. Enghien avait avec lui 15 000 fantassins et 2 500 gens de cheval, le reste ayant été placé dans Turin, Montecalieri, Pignerol et les autres places occupées par les Français, soit 15 villes et 28 châteaux[36]. Avant son départ de France, il avait obtenu de François Ier le droit de donner la bataille. Saint-André, Dampierre, Châtillon, Jarnac, Coligny, le vidame de Chartres, le fils de l'amiral d'Annebault et plusieurs jeunes seigneurs

qui faisaient partie de l'entourage du dauphin allèrent le rejoindre avec leurs compagnies.

Le principal souci d'Enghien était l'argent. Il n'avait plus un denier à donner à ses fantassins et depuis plusieurs jours ses troupes fondaient à cause des désertions. Le roi gardait tout pour sa guerre en Champagne. Martin Du Bellay ne put lui apporter que 8 000 écus, une somme dérisoire qui ne représentait qu'un mois de solde des confédérés. Or ceux-ci n'avaient pas été payés depuis trois mois[37]. La bataille était l'unique solution. Elle permettrait de ne pas payer les morts ; quant aux vivants, en cas de victoire ils pourraient toujours se contenter du butin de l'ennemi. Par ailleurs, s'il y avait défaite, les désertions seraient cause d'autres économies.

Le samedi de Pâques, Enghien faisait la montre. Il fit distribuer le peu d'argent qu'il avait et promit le reste à la seule condition que tous se préparent à combattre. L'alarme fut donnée le lendemain. Les soldats du roi commencèrent à marcher au petit matin. Au même moment, Del Vasto se dirigeait vers Ceresole (Cérisole en français), une place près de Coni, afin de passer le Pô, fondre sur Carignano et contraindre les Français à demeurer dans leur camp, sans nourriture ni argent.

Au petit jour le 13 avril, les hommes du roi de France se préparaient à prendre le chemin de Ceresole. La marche de 4 miles ne commença pas avant midi. Le seigneur des Termes dirigeait l'avant-garde avec les gentilshommes de France, 200 chevau-légers et 4 000 hommes de pied. Enghien conduisait le corps de la bataille, entouré de la fine fleur de la noblesse du royaume et de 4 000 confédérés. Plus au sud, le seigneur de Dampierre commandait les guidons et les archers, soutenus par 3 000 fantassins de Gruyère. Mais les capitaines de François Ier ignoraient encore précisément la route que prendrait Del Vasto. Une escarmouche eut lieu à proximité

d'un bois à un mile de Carmagnole. Ordre de se mettre en bataille fut donné. Del Vasto était à Sommerive et inspectait le terrain afin d'y établir son camp. Apprenant que les Français donnaient le feu, il revint à Ceresole[38]. Mais la nuit tombait et avant d'arriver au-devant de ses hommes il y avait encore 3 miles à faire. Il était trop tard pour se battre. Enghien remit la bataille au jour suivant et rapatria son armée au camp de Carmagnole[39], laissant 200 chevau-légers pour reconnaître le terrain et observer les mouvements de l'ennemi, avec ordre de faire un rapport au plus tôt. Si Del Vasto restait à Ceresole, les Français iraient se positionner sur les hauteurs. S'il se dirigeait sur Villedestelon, les gens du roi partiraient à sa rencontre sur la route de Carignano. Del Vasto ne bougea pas. Le 14 avril, vers 3 heures du matin[40], Enghien et ses hommes quittaient Carmagnole. Au même moment, le lieutenant de Charles Quint l'imitait à Ceresole.

Le soleil s'était levé lorsque les deux armées se plantèrent l'une face à l'autre. Au nord, l'arrière-garde de Dampierre avec les compagnies de Charles de Dros, gouverneur de Montdevis, tous ceux de Gruyère, les Italiens et quatre pièces d'artillerie ; plus au centre, Enghien, avec la bataille et ses hommes d'armes dont les compagnies de Crusole, Santal, Biguare, tous les confédérés, avec sept pièces d'artillerie. L'avant-garde était plus au sud, conduite par le seigneur de Boutières, avec plusieurs compagnies d'hommes d'armes et les chevau-légers des seigneurs des Termes et de Maure de Monal. Les gens de pied étaient dirigés par le seigneur de Taix, qui avait huit pièces d'armes[41]. Les premiers coups furent ceux de l'artillerie. Un échange qui dura près de trois heures, « si furieusement qu'il en demeura d'une part et d'autre beaucoup[42] ». Alors avança le bataillon des 9 000 lansquenets de Del Vasto, « teste baissée », armés de piquiers. Ils déboulèrent sur l'artillerie de la bataille, tuant les chevaux qui la protégeaient et une partie des canonniers, brûlant les

réserves de poudre pour la rendre inutilisable. Face à cette attaque, l'avant-garde, la bataille et l'arrière-garde françaises se rassemblèrent jusqu'à créer la plus grande confusion. Certains fuyaient déjà, et notamment ceux de Gruyère, mais également des Italiens et la plupart des gens du bagage[43]. L'affolement laissa croire, dans le camp royal, à la défaite. En même temps, les Espagnols et les Italiens du lieutenant espagnol cherchaient à gagner les flancs des bataillons français, comme ils l'avaient fait à Pavie. La cavalerie du prince de Salerme attaqua le seigneur de Taix avec ses Gascons, l'éloignant des confédérés, laissant la possibilité aux lansquenets de l'empereur de marcher plus en avant sur ces derniers. Mis en danger à cause de leur infériorité en nombre, et devant les difficultés que rencontrait Enghien, Jean de Taix revint en arrière, protégé dans sa retraite par Boutières et ses hommes. Mais les Espagnols les suivirent. La charge de la cavalerie de Termes contre celle du duc de Florence permit de sauver la situation. Au nord, c'était l'infanterie espagnole qui courait contre les soldats de Dampierre, pour isoler davantage les fantassins suisses, objectif principal de Del Vasto. Afin de soutenir les confédérés, le seigneur de Dampierre chargea les gens de cheval des Impériaux qui escortaient les lansquenets, laissant à Enghien le soin d'abattre l'infanterie adverse. Les lansquenets ne purent bientôt plus avancer. Attaqués de toutes parts, les trois premiers rangs avaient été totalement renversés. L'infanterie royale força à son tour le bataillon de lansquenets. Une heure plus tard, ou un peu plus, il était mis en pièces. Dans ce combat de fantassins protégés par la cavalerie, ce furent les Français qui eurent l'avantage. Salerme le comprit et sonna la retraite. Les hommes du roi coururent à leur queue. Les morts furent encore plus nombreux[44]. Del Vasto, blessé, se réfugia dans Asti. La victoire était royale.

Royale en effet, car le butin fut très conséquent. Del Vasto avait avec lui non seulement la nourriture, les munitions et les armes pour ceux de Carignano, mais aussi l'argent des paies, soit 10 000 écus. Il aurait aussi été trouvé dans les bagages du lieutenant 4 000 cadenas devant servir à enchaîner les prisonniers que Del Vasto, selon l'auteur de la relation, avait l'intention d'envoyer aux galères[45].

Enghien, grâce à ce trésor, put honorer en partie les soldes des fantassins suisses et italiens. Evidemment, il y eut des morts. Selon le premier récit de la bataille, écrit au lendemain de la victoire, au camp de Carmagnole, l'auteur français affirmait, sans crainte, que 9 000 à 10 000 hommes auraient été tués en un peu plus de cinq heures de combat du côté impérial ; 2 500, blessés ou non, auraient été faits prisonniers. Parmi eux, le chef de l'avant-garde, Charles de Gonzague, frère du lieutenant général de l'armée impériale, et deux ou trois autres du même ordre[46]. Et l'auteur, qui aurait visité le champ de bataille après le carnage, de déclarer : « Noz chevaulx estoient jusques au genouil dedans le sang et neussent sceu marcher que dessus gens morts. » Du nombre réel de victimes, nous ne saurons sans doute jamais rien. Mais il est évident que les fantassins furent les principales. Côté français, le même annonçait plus de 900 morts : 400 hommes d'armes et 500 gens de pied, ainsi que plusieurs capitaines blessés[47], ce qui paraît bien faible.

Après cette victoire, Enghien décida de marcher sur Asti. Certains, comme Monluc, pensaient préférable de courir sur Milan, alors dépourvue de soldats[48]. Mais François Ier ne le voulait pas. Il avait besoin de toutes ses forces pour contrer Charles Quint, qui, en ce mois d'avril 1544, se préparait à revenir sur le territoire de France par la Picardie ou la Champagne. Enghien fit retourner en France 16 000 gens d'armes, et en garda assez pour poursuivre le siège de Carignano qui s'acheva le 21 juin par une capitulation[49]. La défaite

qu'il venait de subir à Ceresole handicaperait Del Vasto pour longtemps. En raison des ambitions de l'empereur dans l'est du royaume, il ne serait pas pourvu en hommes avant des semaines.

Quant à Barberousse et à ses soldats, ils quittèrent les côtes françaises à la fin mai 1544, avec l'argent du roi et assez de nourriture pour leur voyage. Polin, nommé capitaine général de la flotte du Levant, accompagnait le corsaire. A bord de la *Réale* qu'il dirigeait, un aumônier, Jérôme Maurand, rédigea le récit de son voyage. Ce retour vers Constantinople fut une succession de violences contre les îles d'Italie. Elbe fut mise à sac, Giglio fut pillée et plus de 600 chrétiens furent faits prisonniers ; Porto Ercole subit le même sort. Si Capri fut épargnée en raison de son accès difficile, Ischia fut totalement ravagée. Les Français, ne souhaitant plus être présents lors de ces massacres, se cachèrent pendant la razzia de Lipari, le 1er juillet, dans la petite île de Vulcano. Pourtant, ils poursuivirent leur route avec Barberousse lorsque celui-ci eut achevé de dévaster les îles chrétiennes[50].

L'enlisement du conflit en Champagne

Alors que le capitan pacha voguait vers Constantinople, et que les sujets de François Ier pouvaient se rassurer de la victoire du comte d'Enghien à Ceresole, en Champagne, Charles Quint faisait cesser la batterie devant Saint-Dizier, faute de munitions.

Le ravitaillement en poudre et en boulets – 12 chariots en provenance des Pays-Bas – n'était pas arrivé à cause de la pluie qui rendait les chemins impraticables. Le stock du camp était insuffisant et interdisait un nouvel assaut. Malgré le temps, il fut ordonné aux pionniers et aux soldats de reprendre le travail de sape. Mais, parce

qu'il était important de ne pas rester sur cet échec, il fut décidé rapidement d'occuper une autre ville, avec ce qu'il restait de poudre. Le choix se porta sur Vitry-en-Perthois, défendue par Cossé-Brissac, qui avait reçu la mission de préparer un chargement de vivres pour ceux enfermés dans Saint-Dizier, qui commençaient à souffrir de soif et de faim. L'empereur se présenta devant Vitry avec une armée de 2 400 chevaux et 6 700 fantassins, soit un corps expéditionnaire de 9 100 hommes. Ils avaient quitté Saint-Dizier le 23 juillet 1544. Le lendemain, sur le plateau de Chagny, Cossé-Brissac tentait une escarmouche. L'échec fut total[51]. Cossé-Brissac fut blessé, et nombre de ses soldats furent tués ou se noyèrent[52]. Le soir, Vitry était sous l'autorité impériale sans presque avait tiré un coup de canon. Cette défaite faillit se transformer en déroute. Les gens du roi présents lors de l'escarmouche et ceux restés dans Vitry pour la défendre avaient fui en direction de Châlons. Ils furent poursuivis par les soldats de Charles Quint et massacrés sur les chemins. Près de 1 000 hommes auraient ainsi été tués, dont il ne fut parlé que dans l'Empire[53]. Quant à Vitry, elle fut incendiée et ruinée à jamais.

Acculés à une guerre défensive, les Français s'évertuaient à contrer toute possibilité de ravitaillement à l'armée impériale. Personne n'ignorait que, lorsqu'il n'y avait plus de nourriture, les soldats se débandaient pour piller les alentours, et que, si l'argent ne venait pas, les désertions entraînaient à bref délai des baisses considérables d'effectifs dans les rangs. Les hommes du roi firent donc ce qu'ils purent pour s'emparer des convois d'argent et détruire les possibilités d'approvisionnement de ces mêmes soldats. Ils brûlèrent non seulement les campagnes près de la frontière de Picardie et de Champagne, mais aussi à l'intérieur des terres, tuant, quand elles n'étaient pas réquisitionnées, les bêtes de trait pour qu'elles ne servent pas à l'ennemi.

Une action qui ne ralentit pas l'œuvre de Ferrante de Gonzague. A la fin juillet 1544, il prenait Vaucouleurs et ordonnait sa destruction. Joinville fut conquise dans la foulée. Deux places utiles pour, justement, sécuriser les convois alimentaires venus de Metz, qui depuis le début du conflit restait la principale boulangerie de l'armée impériale, fournissant à elle seule plus de 50 000 pains quotidiens[54]. Alors que les hommes de Charles Quint envisageaient d'assiéger Châlons, ceux de François Ier tentaient de secourir Saint-Dizier, toujours encerclée, en vain. Si les nouveaux assauts que les Impériaux avaient provoqués les 2 et 3 août contre la cité, après avoir enfin été pourvus en poudre et en boulets, avaient été des échecs, dans les murs les soldats du roi souffraient non pas du manque de munitions, mais de la pénurie de vin. Les soldats de François Ier, et principalement les Français, ne buvaient jamais d'eau. Malgré la pluie, les hommes avaient soif. Devant l'impossibilité d'être rapidement ravitaillés, le comte de Sancerre acceptait le 7 août de discuter d'une reddition avec l'adversaire[55]. Les gens du roi quittèrent la ville dix jours plus tard, laissant tout derrière eux. Charles Quint entra dans Saint-Dizier peu après. Le 25 août, les troupes étaient réunies pour prendre Châlons.

Ces succès obligèrent l'armée royale à se repositionner. Dans le Nord, les Anglais avaient eu pour mission avec le secours du comte de Buren de prendre les villes d'Ardres, Boulogne, Thérouanne, Montreuil et Hesdin. Henry VIII avait débarqué à Calais le 14 juillet avec un nouveau contingent. Dès le 18, l'armée anglaise au complet, rejointe par celle de Flandre, marchait sur Boulogne. Dringhem, Maqueta, Wicardenne et Beaurepaire furent prises rapidement. Le 19, le siège de Boulogne commençait. Mais la place avait été bien fortifiée et 1 500 gens de guerre y étaient enfermés. Avec eux, une nombreuse artillerie[56]. Très vite, la pluie aidant, les progrès de

l'armée anglo-flamande s'interrompirent. Les soldats du dauphin et de Vendôme qui gardaient Abbeville et les terres alentour avaient ruiné les plaines et saccagé les champs pour contraindre leurs adversaires à reculer. Les Anglais ne dépassèrent pas le Boulonnais.

Aussi, dès la mi-août 1544, et parce que les besoins en renforts étaient urgents en Champagne, une grande partie de l'armée qui accompagnait le dauphin Henri revint grossir les rangs des hommes que le duc d'Orléans et Claude d'Annebault dirigeaient vers Reims, soutenus depuis peu par ceux revenus d'Italie après la prise de Carignano. Quant aux confédérés, 16 000 en tout, ils arrivaient par le Mâconnais. Autour de Paris, plusieurs garnisons de fantassins avaient été également dispersées. Le 21 août, un nouveau camp était organisé à Jalons, à mi-chemin entre Epernay et Châlons, une position choisie depuis un mois et qui devait contraindre Charles Quint à renoncer à traverser la Marne, toujours pour protéger Paris. Selon Martin Du Bellay, à la fin du mois d'août le camp aurait rassemblé 40 000 fantassins, dont 10 000 Helvètes et 6 000 Grisons, auxquels s'ajoutaient 2 000 hommes d'armes et autant de chevau-légers[57].

Le 31 août, Charles Quint approchait de Châlons. Les premiers affrontements, déclenchés par une escarmouche provoquée par les soldats de François Ier, débutèrent le 2 septembre. Le prince de La Roche-sur-Yon avait quitté Mézières pour renforcer les rangs du roi. Il fut arrêté dans son élan et fait prisonnier. Comme le fut aussi Guillaume de Fürstenberg, gagné à la cause impériale depuis peu. Le capitaine des lansquenets fut pris lors d'une inspection des guets de la Marne. Son arrestation fut peut-être une des raisons qui firent renoncer Charles Quint à la bataille[58]. Il laissa les Français devant Châlons pour se conduire sur la rive droite de la Marne, en direction d'Epernay.

La ville avait été envisagée par les capitaines du roi comme une étape si Charles Quint s'avisait de faire le siège de Châlons ou de Sainte-Menehould. Là avait été entreposé assez de blé, d'avoine, de foin, de vin et de bêtes pour plusieurs semaines. La marche rapide de l'empereur en direction de la ville, ce qui le rapprochait également de la capitale, bouleversa une nouvelle fois les plans des Français. Usant de sa qualité de lieutenant général du royaume, le dauphin Henri ordonna aussitôt à ceux d'Epernay d'évacuer le plus possible de vivres et de détruire le reste, ainsi que le pont sur la Marne. Quant à François Ier, qui après avoir passé l'essentiel du mois d'août à Villers-Cotterêts reprenait le chemin de Paris, il demanda que la ville soit incendiée[59]. Le 3 septembre, Epernay et ses entrepôts étaient en flammes. Les villages voisins connurent le même sort. Le lendemain, l'empereur, avec son avant-garde, y faisait halte. Des marchandises entreposées dans les bateaux étaient encore à quai. Elles furent réquisitionnées. Mais une partie de l'armée royale s'était mise en marche à la suite de l'empereur. Le dauphin Henri s'était dirigé sur Meaux. Annebault s'était installé à La Ferté-sous-Jouarre. Jacques de Montgomery, comte de Lorges, s'était enfermé, avec 400 hommes d'armes, dans Brie-Comte-Robert[60]. La bataille fut envisagée. Charles Quint ne la voulait pas. Il n'avait pas les moyens d'aller jusqu'à Paris. Henry VIII avait préféré rester loin du conflit, ne s'était pas aventuré à forcer les lignes françaises, se bornant à entretenir les sièges de Montreuil et de Boulogne. Avancer davantage signifiait pour l'empereur prendre le risque de se laisser encercler, sans moyens d'être secouru. Le 5 septembre, Charles Quint faisait lever son camp pour Châtillon[61]. Le 7 (ou le 5), les chevau-légers de Gonzague arrivaient devant Château-Thierry et s'en emparaient sans difficulté[62]. Puis l'empereur remonta vers le nord. Le 12, il entrait dans Soissons

qui venait d'être dévastée par ses hommes, puis s'en retournait. La campagne était finie.

Une paix contestée

Si les armées de François Ier et de Charles Quint s'étaient affrontées sur le sol de France, le roi avait, dès le début de l'invasion impériale, cherché à négocier une paix. Au début du siège de Saint-Dizier, le seigneur de Longueval écrivait à Granvelle pour lui proposer une entrevue. Cette ouverture fut suivie par d'autres, notamment par l'entremise du seigneur de Brienne, prisonnier au camp de l'empereur, et du nouveau duc de Lorraine qui, comme son père, maintenait sa neutralité dans le conflit. La rencontre de ce dernier avec Charles Quint, mi-août, avait été organisée pour cela[63]. A Paris, sur ordre de François Ier, Eléonore d'Autriche envoya son confesseur, l'espagnol Gabriel de Guzman, à Marie de Hongrie. Le secrétaire des Finances du roi, Claude de L'Aubespine, eut les 21 et 22 août de longues conversations avec le chancelier de Charles Quint et son lieutenant général[64]. Le 29, l'empereur acceptait de rencontrer l'amiral de France. Des discussions furent entamées dans la petite ville de Saint-Amand, le 5 septembre. François Errault, seigneur de Chemans, nouveau garde des Sceaux, le fidèle conseiller Gilbert Bayart et le seigneur de Boutières représentaient le roi. Le chancelier Granvelle, son fils Antoine, évêque d'Arras et Ferrante de Gonzague défendaient la cause de l'empereur[65]. Il y fut parlé du mariage du duc d'Orléans et des rapports de la chrétienté avec le Turc. Reste que Charles Quint, malgré le peu de soutien que le roi anglais lui avait apporté dans cette entreprise, ne voulait pas traiter sans lui[66]. Annebault rejoignit François Ier qui séjournait à Nanteuil[67]. Le roi

envoya à Suffolk le cardinal Du Bellay et L'Aubespine, qui arrivèrent le 10 septembre au camp anglais. Ce fut l'évêque de Westminster qui donna la réponse du roi d'Angleterre six jours plus tard. Les propositions ne convenaient pas à leur souverain. Henry VIII demandait que François Ier quitte son alliance avec l'Ecosse, lui verse 2 millions d'écus, la moitié immédiatement, l'autre sur dix ans. Evidemment, le Tudor garderait tout ce qu'il venait de prendre dans le royaume et notamment la ville de Boulogne, que le seigneur de Vervins, qui la tenait au nom de son beau-père le maréchal Du Biez, parti défendre Montreuil, venait de lui abandonner en capitulant[68]. Enfin, il réclamait des otages pour assurer le bon paiement de la dette royale[69].

Entre-temps, les négociations avançaient entre Français et Impériaux. A Soissons, un accord fut conclu. Le texte fut approuvé par les représentants des deux princes, et signé le 18 septembre à Crépy-en-Laonnois. Claude d'Annebault, Charles de Neuilly et Gilbert Bayart avaient reçu de François Ier tout pouvoir pour négocier en son nom[70]. Charles Quint avait désigné Granvelle et son lieutenant général Ferrante de Gonzague. Il s'agissait d'une paix perpétuelle, où chacun s'engageait à restituer à leurs naturels seigneurs les villes, places et terres occupées par l'un et l'autre depuis la trêve de Nice, tant au-delà qu'en deçà des monts. Le roi de France promettait par ailleurs à l'empereur de le soutenir dans la guerre que ce dernier souhaitait mener contre Soliman II, et notamment de défendre la Hongrie, en fournissant 600 hommes d'armes à ses frais, mais également 10 000 de ses sujets dont il paierait aussi la solde tant que le conflit durerait. Il financerait en sus 10 000 autres fantassins qui seraient allemands, suisses, italiens ou espagnols. Cet engagement était le moindre mal de ce traité qui déclarait, par ses exigences, Charles Quint vainqueur. Outre que François Ier devait jurer pour lui,

mais aussi pour son successeur et ses héritiers, de renoncer à perpétuité à tous ses droits sur la couronne d'Aragon, dont le royaume de Naples faisait partie, et ce, malgré les traités antérieurs, il délaissait dans les mêmes conditions la Flandre et l'Artois, qui seraient réunis dans un grand comté de Flandre. Il en fut de même pour Lille, Douai, Tournai et son bailliage, Mortagne et Saint-Amand, Arras et Thérouanne. Si Charles Quint renonçait de la même manière au duché de Bourgogne, à la vicomté d'Auxonne et au ressort de Saint-Laurent, à l'Auxerrois, au Mâconnais et à la ville de Bar-sur-Seine, il exigeait la restitution du Charolais.

Le mariage du duc d'Orléans fut naturellement évoqué. Le texte envisageait à nouveau deux possibilités. Si Charles Quint décidait de donner au cadet de France sa fille Marie, il accorderait à celle-ci le Brabant, la Gueldre, Luxembourg, le Limbourg, le comté de Flandre, le Hainaut, la Zélande, l'Artois, la cité de Namur, toute la Frise, la ville d'Utrecht, le Zutphen, le comté de Bourgogne et le Charolais. Elle conserverait ce domaine même après la mort de Charles Quint et ses héritiers, issus du mariage avec le prince français, pourraient y succéder, à la condition de rester toujours sous obéissance impériale. Mais, pour que cela se fasse, François Ier ainsi que le dauphin Henri et sa sœur Marguerite devaient renoncer, pour eux et leurs successeurs et héritiers, à tous leurs droits sur le duché de Milan et le comté d'Asti. Si Marie de Habsbourg décédait sans enfants, le duc d'Orléans pourrait quitter les Pays-Bas. Le duché de Milan lui serait alors donné et il pourrait en jouir à la seule condition de demeurer, là encore, sous la complète autorité impériale. Si le cas advenait, l'abandon des droits de Charles Quint sur le duché de Bourgogne spécifié dans le traité serait alors annihilé. Si l'empereur choisissait la seconde fille de Ferdinand d'Autriche, il accorderait à la jeune fille et à son époux l'investiture du duché de Milan, et leurs enfants mâles auraient droit

à la succession. Dans l'hypothèse où la mariée décéderait la première, sans enfants, le duc d'Orléans conserverait pour lui l'investiture et aurait le droit de se remarier, à la condition que sa nouvelle femme convienne à l'empereur, et ses héritiers succéderaient à leur père au duché. Charles Quint garderait tout de même une présence militaire dans le Milanais, puisque les châteaux de Milan et de Crémone resteraient sous son autorité directe, cela tant que François Ier ou son successeur occuperaient Pignerol et Montmélian, en Piémont. L'empereur se donnait quatre mois pour annoncer son choix définitif. Enfin, François Ier s'engageait à ne porter aucun secours au roi de Navarre si celui-ci ambitionnait de recouvrer la totalité de son royaume. La santé royale étant précaire, même sans l'écrire clairement il fut spécifié que le dauphin devenu roi respecterait le douaire de la reine, lui restituerait sa dot et n'empêcherait pas son retour dans une terre de l'Empire. Précaution supplémentaire, Henri de Valois était dans l'obligation de ratifier le texte dans son entièreté[71].

A cette paix était adjoint un traité secret signé à Meudon le 19 septembre. François Ier s'obligeait à ne plus jamais porter secours à la Hongrie, mais aussi à l'épouse de Jan Zápolya et à son fils, contre la volonté impériale. Il s'interdisait de traiter avec Henry VIII sans en avertir l'empereur et, si le roi d'Angleterre devenait ennemi de Charles Quint, le roi de France serait tenu de prendre le parti de l'empereur. Il aiderait aussi son nouvel allié à rétablir la « vraie » religion et à lutter contre toutes les hérésies dans la chrétienté. Enfin, François Ier devait engager sa foi à observer le traité, sans que rien n'oblige l'empereur[72].

Sitôt la paix signée, Charles Quint quitta le royaume et s'en alla à Bruxelles, avec les otages qu'il avait exigés pour le bon accomplissement des différents articles de la paix – le cardinal de

Meudon, le fils de l'amiral, le seigneur de Laval et le duc de Guise, bientôt remplacé par son frère le cardinal de Lorraine[73]. Le duc d'Orléans, qui avait suivi les signataires de la paix pour son père, fit le chemin avec l'empereur[74]. En France, les sujets du roi ne surent encore une fois pas grand-chose des accords de Crépy. Le pouvoir leur demanda surtout de se réjouir de la fin de la guerre et de manifester publiquement cette joie en remerciant Dieu[75].

Une paix qui, du reste, semble n'avoir guère été accompagnée par la propagande royale, peut-être parce qu'elle était loin d'être glorieuse pour François Ier et le royaume. Deux ans de conflits pour rien puisque, en plus des abandons de souveraineté sur d'anciens territoires et la restitution de ses dernières conquêtes, le roi n'était pas certain d'obtenir pour son fils ce fameux duché de Milan, et, si cela advenait, ce serait selon des conditions moins favorables que par le passé. Les concessions que le Français venait de faire à l'Autrichien étaient presque aussi importantes que celles accordées à Cambrai, mais à l'époque il y avait les enfants de France à libérer. Aussi, lorsque les rares publicistes évoquèrent la paix de Crépy, ils dissertèrent surtout sur des banalités maintes fois rabâchées, présentant la paix comme un don de Dieu qui, dans Son immense clémence, après avoir éprouvé Son troupeau par le feu et les armes, lui donnait la possibilité de se repentir en rachetant ses péchés[76].

Cette paix provoqua enfin de nombreux mécontentements, y compris côté impérial. Le premier à exprimer par écrit son désaccord fut le chancelier Granvelle. L'homme n'avait visiblement pas eu le goût de finir ainsi la guerre : « Touchant le traité de paix avec les Français, je m'y suis jamais enclin, mais plustot l'ai ouvertement contredict toujours et différé, jusques j'ay eu le partement contre Soissons, que tout le monde et les ennemys mesme, ont peu veoir et juger nostre retraite. » Une guerre qui avait coûté fort cher, où

l'empereur n'avait finalement presque rien détruit de la puissance royale et dont le butin – Saint-Dizier, Epernay et Château-Thierry – n'était que le médiocre résultat. Des villes qui par ailleurs furent abandonnées car trop coûteuses à entretenir et à protéger[77]. Une amertume que d'autres transformèrent en colère, voire en opposition.

Début décembre, après quelques jours à Paris, François Ier prenait ses quartiers d'hiver à Fontainebleau[78] et y ratifiait le traité de Crépy[79]. Son fils Henri devait également le faire. Il s'y refusa. Devant notaire, avec pour témoins le duc de Vendôme et le comte d'Aumale, il fit une protestation. Outre qu'il déplorait de ne pas avoir été convié aux négociations, se dédouanant ainsi du contenu du traité et des concessions accordées par son père à l'empereur, il affirmait que plusieurs articles étaient préjudiciables à sa puissance à venir et au royaume. Il n'admettait pas la renonciation à la souveraineté de la France sur la Flandre et l'Artois, comme il récusait l'abandon des droits de la Couronne sur Naples, Milan et Asti. La restitution des places et villes en Piémont lui était tout aussi insupportable. Pour cette raison, il se disait prêt, dès qu'il lui serait possible, c'est-à-dire dès qu'il serait roi, à tout faire pour empêcher leur exécution. Il n'ignorait pas que son geste pouvait déplaire à son père, mais la défense du royaume et de ses droits lui importait autant que l'amour du roi. En somme, sans déclarer officiellement une rupture avec François Ier, le dauphin Henri montrait qu'il saurait, le moment venu, prendre à nouveau les armes pour maintenir au royaume son unité et sa puissance comme ses possibilités d'expansion[80]. Des arguments qui furent exploités par d'autres, et notamment les hommes du parlement de Toulouse, qui devaient ratifier eux aussi le traité puis l'enregistrer comme loi du royaume. L'acte datait de janvier 1545. Si les parlementaires ne rejetaient pas le projet d'union avec Charles Quint contre Soliman II, ils émettaient une ferme opposition aux articles

déjà dénoncés par le dauphin touchant aux abandons de souveraineté et de droits de la Couronne. Ils n'entendaient prêter aucun consentement « à tout le moins volontaire à la publication et ratification des dits articles ». Les parlementaires durent obéir, la résistance du dauphin ne fut pas plus durable. La mauvaise santé du père obligea le fils à cette concession.

XLIII

La dernière guerre

François Ier avait donc fait la paix avec Charles Quint, pour une énième fois. Il restait cependant dans l'attente de la décision impériale au sujet du duché de Milan, une attente qui le fragilisait. Par ailleurs, la guerre était loin d'être terminée. Henry VIII avait fait des propositions extravagantes que François Ier n'était pas en mesure d'accepter, en tout cas tant qu'il n'y avait pas un réel danger pour lui, son autorité et l'unité du royaume. Par ailleurs, il était très isolé sur le plan diplomatique. Les principautés allemandes lui avaient tourné le dos, les Etats et potentats italiens étaient impuissants, les rois du Danemark, de Pologne et de Suède avaient été impétrés par Charles Quint. Pour respecter ses engagements envers l'empereur, il ne pouvait plus penser ni à la Hongrie ni à Soliman II. La seule autorité pouvant être encore gagnable était le pontife romain, qui restait, pour le moment, un soutien de Charles Quint.

Une maigre récompense

Après la paix de Crépy, François Ier s'était rendu à Amiens pour attendre le retour de ses ambassadeurs envoyés auprès d'Henry VIII. Fin septembre 1544, il avait pris connaissance des exigences anglaises. Il les avait toutes rejetées, sauf le paiement de ses dettes.

Ce fut le cardinal Du Bellay qui fut choisi pour signifier au Tudor le refus royal[1]. La guerre reprit dès que Charles Quint eut quitté le royaume.

Alors qu'Eléonore d'Autriche se préparait à faire le voyage jusqu'à Bruxelles afin d'y retrouver son frère et sa sœur pour célébrer la paix[2], François Ier suivait son armée rassemblée en Picardie. Ce fut son fils aîné, le dauphin Henri, qui dirigea les opérations. Averti que le siège de Montreuil était levé parce que devenu impossible à tenir sans l'aide des Flamands rentrés chez eux, et qu'Henry VIII avait regagné Calais depuis la prise de Boulogne, le dauphin alla droit sur Marquise, puis contourna Boulogne pour attaquer celle-ci par le sud et s'emparer des réserves anglaises en munitions et en nourriture. L'entreprise réussit et de nombreux hommes du roi d'Angleterre périrent dans les combats. Mais la pluie avait rendu le terrain si lourd que tout déplacement militaire était un calvaire. A cela s'ajoutait le manque de vivres des soldats du roi. La région qui s'étirait d'Abbeville à Boulogne, en passant par Montreuil, avait été brûlée au début de la campagne et les réserves normandes avaient été utilisées pour la guerre en Champagne. Faute de pain, l'opération s'arrêta. Fin octobre, à Montreuil, et alors même que François Ier, qui s'était installé à Dieppe pour attendre les résultats de l'opération, s'en retournait par la Seine à Saint-Germain-en-Laye[3], le dauphin licenciait une partie de ses hommes.

François Ier passa l'hiver 1544-1545 à Fontainebleau[4]. Le duc d'Orléans, qui avait raccompagné la reine de France auprès de son époux au début du mois de novembre 1544, s'en était retourné vers l'empereur en janvier 1545 pour attendre la réponse de Charles Quint qui concernait son avenir matrimonial et politique, mais y vivant déjà comme son beau-fils[5]. Dans le royaume, outre les ravages de la guerre, le mécontentement perdurait, notamment aux environs de

Niort. Les sujets de François Ier y refusaient toujours l'établissement de la gabelle. Le pouvoir ne chercha pas, cette fois, à afficher sa clémence. Pour rétablir l'ordre, François Ier demanda au prince de Nulse et aux seigneurs de Langey et de Lude avec leurs compagnies, soit environ 300 hommes d'armes, avec le ban et l'arrière-ban du Poitou, de la Saintonge, de La Rochelle et d'Aunis, de mater la révolte. Niort et les autres villes de la région telles que Saint-Maxent et Parthenay furent investies. La rébellion fut réprimée dans le sang. Le 8 janvier 1545, les hommes d'armes évacuaient les cités, les rebelles ayant été punis et soumis[6]. De cette violence, les publicistes ne dirent pas un mot.

A la fin février 1545, François Ier reprenait la route du val de Loire, passant deux ou trois jours à Chambord, puis un temps plus long à Blois, ne s'arrêtant guère au Plessis, à Tours et à Chenonceaux. Le 18 avril, il entrait dans Romorantin et y restait trois semaines[7]. Il attendait lui aussi la réponse de Charles Quint. Les quatre mois imposés par l'empereur pour prendre sa décision étaient passés et ce dernier ne s'était toujours pas déclaré. Il consultait. Le chancelier Granvelle lui donna son point de vue. Après avoir disserté sur les deux cas, l'homme penchait pour une union entre le duc d'Orléans et la nièce de Charles Quint, ce qui voulait dire qu'il préférait voir le second fils de France en Italie plutôt que dans les Pays-Bas. Partant du principe que François Ier, à cause de ses maladies de plus en plus régulières, ne vivrait pas assez longtemps après le mariage pour lancer une armée sur le duché et tenter de le recouvrer par ce moyen, Granvelle pariait sur l'inévitable rivalité des deux fils du roi. L'empereur aurait alors tout à gagner à s'allier Orléans en Italie. D'une part, les Italiens y verraient un assouplissement de la domination impériale dans la péninsule par la présence d'un prince étranger à la maison Habsbourg, d'autre part, Charles d'Orléans, duc de Milan,

deviendrait un rempart aux possibles ambitions du dauphin Henri dans le Milanais[8].

Charles Quint suivit ce conseil. Le 19 mars 1545, Granvelle écrivait à Marie de Hongrie pour lui faire part de la décision impériale. Une décision risquée, il en convenait, et pour cette raison il lui demandait d'être attentive aux comportements des Français lorsqu'ils seraient avertis du choix de l'empereur. Elle devait aussi obtenir, avant toute chose, la confirmation par le dauphin Henri du traité de Crépy qu'il n'avait toujours pas ratifié[9]. Elle fut officialisée au printemps et Charles d'Orléans revint en France début mai[10].

L'attitude du roi à la nouvelle de la décision impériale n'est pas connue. En revanche, par Granvelle, nous savons que, pour obtenir la satisfaction de l'empereur, le roi aurait été prêt à envoyer un ambassadeur à Soliman II afin de sceller une trêve générale entre la chrétienté et l'Empire turc, ce qui revenait à rompre toutes ses relations particulières avec lui[11]. Toujours pour lui convenir, François Ier se serait même dit favorable à la tenue du concile que le Habsbourg tentait de mettre sur pied depuis des années et que le Valois avait toujours refusé pour favoriser sa diplomatie et ses alliances contre lui. En somme, pour remettre un pied en Italie, même par l'intermédiaire d'un de ses fils et dans des conditions apparemment peu favorables à ses ambitions, François Ier, qui depuis de longues années déjà, et plus encore depuis l'élection de Paul III, avait non seulement pratiqué une politique d'alliance anti-Charles Quint, mais plus largement anti-Rome, oubliait le passé et ses soutiens pour redevenir un docile allié catholique.

L'assemblée de Melun

Dans le traité secret du 19 septembre 1545 qui accompagnait la paix de Crépy, François Ier avait pris l'engagement de faire participer le clergé français à ce concile qui se réunirait à Trente, Cambrai ou Metz, selon la décision de Charles Quint[12]. Dès le 7 novembre, l'ambassadeur du roi à Rome, Georges d'Armagnac, présentait une lettre de son maître à Paul III datée du 28 octobre par laquelle François Ier, après accord avec l'empereur, encourageait la tenue d'un concile à Trente dans les trois mois. La demande était d'importance puisqu'il n'y avait plus officiellement d'opposition dans la chrétienté à la réunion d'une telle assemblée, l'opinion d'Henry VIII, roi schismatique et excommunié, n'ayant aucune valeur. Un mois plus tard, le 30 novembre, le pape promulguait la bulle *Laetare Jerusalem* qui convoquait le concile à Trente pour le 15 mars 1545[13]. Si François Ier doutait de la possibilité de sa réunion si rapidement, il ne souhaita pas montrer son désintérêt. En janvier 1545, les évêques du royaume étaient tous avertis de la décision pontificale et le roi désignait une assemblée préparatoire du clergé français à Melun, une façon pour lui de montrer qu'il était de sa responsabilité de participer à la réforme de l'Eglise romaine. Les douze théologiens qui devaient former cette assemblée avaient été choisis par lui, dès la mi-novembre. Alors que les cardinaux Du Bellay, Tournon et Lenoncourt ainsi que l'évêque de Rennes, Dodieu de Vély, s'étaient offerts pour représenter la France au concile, les lettres royales étaient envoyées aux hommes que François Ier avait choisis pour participer à l'assemblée de Melun. Il s'agissait de personnes clairement catholiques, assez jeunes, mais qui s'étaient toutes opposées à un moment aux plus conservateurs de la faculté de théologie de la Sorbonne. En somme, des hommes susceptibles d'ouvrir la voie de la réforme de l'Eglise catholique. S'y trouvèrent cinq membres du collège de Navarre (Claude d'Espence, Jean de Gaigny, Jean Le

Hennuyer, Jean (ou Antoine) Pelletier et Pierre Duval), Hugues Lespervier, recteur de l'université de Paris pendant l'affaire des Placards, Jean Benoist, prieur du couvent Saint-Jacques à Paris et vice-inquisiteur de la foi en 1541, et Jean Guyaucourt, aumônier du dauphin[14]. Seul le président de l'assemblée, Pierre Du Chastel, évêque de Mâcon, n'était pas théologien.

Des débats qui se tinrent lors de cette assemblée nous ne savons rien, même s'il peut être supposé que la théologie luthérienne fut au centre des discussions. Le serment du secret imposé par le roi aux participants fut en tout cas respecté. Les premières réunions durent se tenir à la mi-décembre 1544 et elles se poursuivirent jusqu'à la mi-avril 1545. Il est aussi probable que le texte de conclusion qui fut remis à François Ier reprit très largement les articles de foi publiés par la Sorbonne en 1543. Une chose est certaine : il ne sortit rien de neuf de ces conférences qui avaient duré près de quatre mois. L'assemblée fut moquée par les protestants tout au long de son existence et ses résultats ne furent, pour eux, qu'une déception de plus[15]. Le pontife non plus ne la voulait pas. Elle pouvait faire renaître un gallicanisme que le concordat de 1518 avait presque étouffé et Paul III n'avait qu'une confiance modérée dans le roi de France. Si la politique conciliaire française était scrutée avec attention par tous les observateurs, c'est qu'elle pouvait être le signe d'un nouvel équilibre européen. Par elle se verrait la fragilité ou la solidité de la paix entre François Ier et Charles Quint, une alliance catholique susceptible de menacer militairement les protestants allemands et les Anglais. Ces Anglais qui étaient toujours sur le territoire de France et que le roi ne parvenait pas à chasser. Il comptait bien maintenant obtenir le soutien du pape dans son combat contre le roi schismatique, au moins par une aide financière. François Ier lui avait demandé l'autorisation de prélever d'autres décimes pour payer ses soldats. Le

pape avait renâclé à les accorder. Est-ce pour complaire à ses nouveaux alliés, unis dans leur désir de combattre partout la Réforme, que le roi autorisa, alors même que l'assemblée de Melun rendait ses conclusions très conservatrices, le massacre des vaudois convertis au protestantisme en Provence ?

Mise en contexte d'un massacre

Ce territoire dans lequel la papauté possédait plusieurs domaines depuis le XIVe siècle, était, au début des années 1500, pauvre. La peste qui avait sévi à la fin du XIVe avait décimé une grande partie de sa population, et un siècle plus tard de nombreuses zones étaient restées vides de toute vie humaine. Pour y remédier, Charles VIII et Louis XII avaient encouragé une politique de repeuplement, et la papauté y avait participé. Les colons furent pour beaucoup des paysans démunis venus du Piémont. Entre 1495 et 1523, grâce à ces émigrés, plus d'une trentaine de villages dont Lourmarin, Mérindol et Cabrières avaient retrouvé une activité. Des terres qui furent à nouveau détruites par les guerres qui avaient opposé François Ier à Charles Quint en 1524 et en 1536. Par ailleurs, la Provence avait longtemps été un refuge pour les minorités religieuses qui n'étaient plus acceptées dans le domaine royal. Son intégration en justifia la purge. Les Juifs d'Arles et du Pertuis furent chassés avant le départ de Charles VIII pour Naples, ceux de Manosque et des environs connurent le même sort sous Louis XII en 1500, une expulsion qui fut généralisée à toute la Provence l'année suivante[16]. Des vaudois, une dissidence chrétienne née à la fin du XIIe siècle et rapidement déclarée hérétique par la papauté, y vivaient encore et la plupart des émigrés piémontais pratiquaient ce culte. D'abord tolérés, ils furent montrés

du doigt lorsque certains adhérèrent aux thèses de Luther. Le pape Clément VII avait été le premier à réagir et, si le zèle de l'inquisiteur Jean de Roma fit scandale en 1532, son action avait révélé un problème profond : le développement du protestantisme parmi les populations les plus pauvres de la Provence, et notamment dans les villages réhabilités. L'année suivante, alors que les luthériens reconnaissaient dans les vaudois leurs frères aînés, le pontife faisait promulguer deux édits qui autorisaient leur répression en Avignon et dans le Comtat Venaissin. En 1535, le bruit courut dans les chancelleries que les vaudois et les luthériens envisageaient de créer un nouveau canton suisse[17]. Le problème n'était plus seulement religieux, il devenait politique. Pourtant, en France, le roi et son conseil ne parurent pas s'en inquiéter outre mesure, jusqu'en 1539.

Cette année-là, à Apt, un dénommé Poulens (ou Pellenc), meunier de profession, était dénoncé comme hérétique. Avec son frère, il fut jugé. Reconnus coupables et refusant d'abjurer, ils finirent tous deux sur le bûcher. Quant au moulin, il fut confisqué au profit de leur dénonciateur. La colère sous-jacente depuis plusieurs mois éclata dans la ville. Le moulin fut détruit. Il y eut d'autres arrestations. Un procès s'ouvrit quelques semaines plus tard. Plus de 150 personnes, dont 22 habitants de Mérindol, reçurent l'ordre de comparaître. Aucun Mérindolien ne se présenta. Cette absence fut considérée comme un aveu et, le 18 novembre 1540, le président du parlement de Provence, Barthélemy Chassanée, promulguait un arrêt dit « de Mérindol ». Tous étaient accusés de complot contre la personne du roi ou, en langage juridique de l'époque, de crime de lèse-majesté divine et humaine. Jugés infâmes, ils furent condamnés à mort par contumace et leurs effigies brûlées en place publique. L'arrêt ne toucha pas seulement les personnes supposées coupables, il s'étendit également à leurs proches, femmes et enfants, condamnés au

bannissement. Le texte ne s'attaqua pas qu'aux personnes. Il exigeait que soient rasés les maisons des accusés ainsi que leur village. Quant aux terres qui l'environnaient, elles devaient être rendues impropres à la culture pour de longues années.

Le 14 décembre 1540, François Ier ordonnait l'exécution de la sentence. Mais l'arrêt fit scandale. A Paris, la validité du jugement fut remise en question puisque les lois de la justice royale, qui devaient être celles de la Provence, n'étaient pas respectées. Il passa aussi les frontières. Le roi se ravisa le 14 février 1541 et promulgua une lettre de grâce à l'égard de ceux de Mérindol.

Cette grâce fut renouvelée trois fois. La première en mars 1542, avant que ne recommence la guerre contre Charles Quint. Mais en mars 1543, alors que l'Angleterre se préparait à entrer dans le conflit en soutenant l'empereur et que le pape criait sa colère contre Charles Quint, François Ier, peut-être pour plaire à Paul III, revenait sur l'ordre de décembre 1540. Les gens de Provence lui adressèrent une requête avec une confession de foi. Le roi ordonna une enquête et, en attendant les résultats, demanda la suspension du jugement[18]. Cette surséance, il la prorogea le 14 juin 1544, au moment où Charles Quint menaçait d'envahir le royaume et que François Ier reprenait contact avec les princes protestants de l'Empire[19]. Ces grâces furent accordées malgré les pressions des évêques d'Aix et de Cavaillon que soutenait le nouveau président du parlement de Provence, Jean de Maynier d'Oppède. La paix de Crépy et surtout l'accord secret passé avec Charles Quint, qui invitait à une collaboration étroite des deux souverains pour lutter contre les réformés, ainsi que le silence du pape Paul III, qui s'était montré fort complaisant à l'égard du roi de France au sujet de la présence turque à Toulon, obligèrent François Ier qui, sans attendre les résultats de l'enquête ordonnée par lui, cassa le dernier acte de grâce et le

remplaça par un nouvel arrêt le 1er janvier 1545. Le texte ne concernait plus seulement les habitants de Mérindol. Il était étendu à tous ceux qui, en Provence, étaient suspectés d'hérésie. Le roi déclarait le royaume en danger, un danger qui prenait sa source parmi les populations vaudoises et réformées, maintenant assimilées à des éléments séditieux liés à des personnes extérieures susceptibles de troubler l'ordre public[20].

En somme, François Ier affirmait clairement qu'un Français digne de ce nom ne pouvait être autre chose que catholique. Tous ceux qui ne partageaient pas cette foi étaient déclarés étrangers. Reconnus capables de troubler la paix du royaume, il devenait licite, selon les lois qui définissaient la guerre juste, de les tuer. La purge de la Provence que le roi envisageait s'assimilait à une croisade. Cette croisade fut préparée. Au baron de La Garde, alors en Piémont et qui devait venir avec sa flotte augmenter la puissance navale du roi dans la Manche, François Ier adressa, par l'intermédiaire de Pietro Strozzi, le 22 mars 1545, un ordre formel de marcher, d'abord et en personne, sur ces hérétiques de Provence et d'« extirper entièrement ceste secte jusques aux racynes[21] ». Le 5 avril, de Jumières, François Ier donnait commission à cinq conseillers de se rendre dans les provinces du royaume à la recherche des hérétiques[22]. Au même moment, La Garde et ses hommes approchaient de Marseille. Jusque-là, tout avait été tenu secret, notamment l'arrêt royal, qui ne fut publié que le 12 avril 1545, jour de la Quasimodo, deuxième dimanche de Pâques.

La boucherie légale

Le lendemain, 13 avril, au palais épiscopal de la cité phocéenne, se tenait un conseil de guerre. L'évêque de la cité avait réuni autour

de lui les hommes qui en Provence représentaient autant le roi de France que le pontife romain. Jean de Maynier, baron d'Oppède, devenu lieutenant général de la Provence en l'absence du comte de Grignan appelé par le roi pour plaider à Worms la nouvelle position royale favorable au concile devant les princes d'Allemagne, était accompagné de ses gendres le baron de Lauris et le seigneur de Pourrières. Le cardinal Dandino, nonce du pontife en France, et Pietro Guelido, ancien secrétaire du pape Paul III et légat du Saint-Siège en Avignon, étaient également présents. Ils étaient entourés par l'évêque de Cavaillon, l'archevêque d'Arles, le seigneur de Caberousse et surtout de l'un des favoris du roi, le baron de La Garde, Jean Antoine des Aymars. La rencontre fut brève. L'objet était déterminé depuis plusieurs semaines : éliminer, tant sur les terres du pape que sur celles du roi de France, les vaudois convertis à la Réforme. L'armée était déjà prête. Juste avant le Carême, Oppède avait fait lever le ban et l'arrière-ban de la région. La Garde apportait le plus gros bataillon, 1 000 fantassins et 300 chevau-légers. De son côté, le nonce du pape fournissait de l'argent et 700 soldats. L'évêque de Marseille ne fut pas en reste. Seigneur d'une partie des terres qui allaient être « lavées de la vermine », il offrait, en plus de son or, trois pièces d'artillerie qui protégeaient Marseille. Au total, ce fut une armée de plus de 3 000 hommes qui allait s'abattre sur la Provence, sans parler des milices bourgeoises que conduirait le juge Jean Méran, recrutées à Aix, Arles, Apt et Marseille, ni des paysans qui devaient être enrôlés au cours de l'expédition. A Marseille fut aussi validé le plan d'attaque. Maynier d'Oppède, La Garde et Caberousse prendraient la direction de la Durance le jour même. Le soir, ils logeraient au Pertuis où le seigneur de La Roque et les soldats du pape les rejoindraient. L'épuration devait commencer le 15 avril 1545 au matin[23].

Tout fut respecté à la lettre. Les premiers villages dévastés furent Lourmarin et Villelaure. Puis l'armée se sépara. La Garde et ses hommes prirent la route du pays d'Aigues, à l'est. Maynier d'Oppède, avec la noblesse de la province et le seigneur de Vauclaire, suivit la Durance ; quant aux soldats du pape, ils se dirigèrent au nord-est, dans la région de Ménerbes et de Bonnieux. Les villages supposés hérétiques étaient investis, leurs habitants tués sans souci de savoir s'ils étaient mauvais chrétiens ou non, et les maisons pillées. Ensuite, la population des villages épargnés se ruait sur les restes, tels les paysans de Cucuron et du Pertuis qui participèrent au massacre de Lourmarin et qui en quelques heures dévastèrent tout, ne respectant rien, pas même l'église. Le 18 avril, Maynier d'Oppède et le comte de La Garde se retrouvaient devant Mérindol. Mais ses habitants, avertis, avaient déserté le village. Certains s'étaient réfugiés dans les environs de Saint-Phalles, d'autres avaient gagné la montagne. Seul un jeune homme étranger au lieu y fut trouvé. Il paya pour les autres et fut exécuté. Quant au village, il fut mis à sac et incendié[24].

Mérindol n'avait pas fini de se consumer que l'armée du roi partait rejoindre celle du pape afin de converger ensemble vers Cabrières, dans le Comtat Venaissin. Unique village fortifié, Cabrières fut aussi le seul à tenter de se défendre. Le siège débuta le lundi 20 avril 1545. Mais il fut de courte durée. Le lendemain matin, Cabrières capitulait, livrant son meneur, Eustache Marron, son prêcheur et les syndics. Le village fut investi. Pendant que les instigateurs étaient conduits en Avignon pour être interrogés, dix-huit de leurs compagnons étaient, sans jugement, assassinés hors les murs, au fil de l'épée. Les autres, en âge de se battre et toujours valides, s'étaient réfugiés dans les caves du château à l'arrivée de l'armée. Pas un ne survécut. Quant aux femmes, enfants et vieillards, qui avaient trouvé asile dans l'église, leur sursis fut de courte durée.

Au milieu des cris et des coups, les vieillards furent séparés et conduits dans une grange, bientôt incendiée. Quelques-uns tentèrent de s'échapper par une fenêtre. Ils tombèrent sur les pointes des pertuisanes des soldats, qui allaient porter en trophée leurs têtes au bout de leurs lances. Dans l'église, le carnage se poursuivit. Les femmes furent battues à mort, certaines, après avoir été violées, furent précipitées vivantes du haut du clocher. Celles qui survécurent furent forcées de suivre les vainqueurs le long des routes. Quant aux enfants, lorsqu'ils n'avaient pas subi le même sort que leur mère, ils furent échangés contre quelques deniers à des paysans des environs, ou conduits à Notre-Dame-des-Lumières, bientôt rejoints par d'autres, car la tuerie ne s'arrêta pas là[25].

Alors que l'évêque de Cavaillon, Pierre Ghiccini, faisait part de sa joie devant la réussite de l'expédition au cardinal Farnèse et que le recteur du Comtat Venaissin, Paul Sadolet, annonçait à son oncle, l'archevêque de Carpentras, l'« heureuse et désirée nouvelle de la prise de Cabrières », les hommes du vice-légat poursuivaient leur entreprise sur Murs et Saint-Martin, tandis que Maynier d'Oppède et La Garde ravageaient La Coste et les bourgs environnants, où des scènes tout aussi tragiques se répétèrent.

Le 23 avril, le président du parlement de Provence ordonnait la fin des massacres. Et, pour bien montrer que cette violence légale était achevée, il menaçait de la corde tous ceux qui envisageraient de la poursuivre, tant sur les terres du roi que sur celles du pape.

Pourtant, malgré les ordres, les tueries ne s'arrêtèrent pas. Elles furent poursuivies par les habitants des villages épargnés, qui parcouraient la montagne du Luberon à la recherche des fuyards de Mérindol et d'ailleurs. Ils en trouvèrent. Il fut longtemps parlé de ceux qui périrent brûlés vifs dans les grottes de Bérigoule, près de Murs. Six ans plus tard, l'avocat Jacques Aubéry assurait que leurs

cadavres calcinés, entre 24 et 25, s'y trouvaient encore[26]. Au total, 23 villages furent ainsi détruits et plus de 2 000 personnes furent assassinées. Les fugitifs qui n'avaient pu gagner le Piémont ou Gênes, parce qu'ils n'avaient plus rien, s'en retournèrent d'où ils étaient venus et une grande partie se livra à Maynier d'Oppède ou aux hommes du pape. Ils furent arrêtés et conduits en prison. Trois mois durant, à Aix et en Avignon, plusieurs centaines de femmes, d'hommes et d'enfants furent présentés devant leurs juges. Certains abjurèrent et recouvrèrent la liberté. Les autres connurent le bûcher ou furent vendus, s'ils étaient hommes valides, aux capitaines des galères venus faire provision pour renforcer la chiourme. Quant aux enfants, ils furent eux aussi vendus ou placés dans des couvents de la région pour y être purgés de leur « puanteur ».

Assumer les morts

A la fin juillet 1545, les prisons étaient vides ou presque et le butin accaparé par les paysans, réquisitionné et redistribué au profit du pape et du roi, tout comme les terres et les maisons des victimes. Les officiers qui avaient participé à l'expédition en étaient souvent les nouveaux propriétaires.

La papauté ne dissimula pas sa joie et Paul III honora Jean Maynier d'Oppède par une foule de gratifications, dont le titre de chevalier de l'Eperon d'or. François Ier ne fut pas en reste. Dans une lettre datée du 26 avril 1545, le cardinal de Tournon disait toute la satisfaction du prince et l'histoire fut écrite pour en faire souvenir[27]. Evidemment, ce massacre en émut plus d'un, et notamment les cantons helvétiques et les nations de Germanie[28]. Les Bernois écrivirent au roi leur mécontentement. François Ier leur répondit dans

une lettre ouverte qu'il n'adressa pas seulement au canton de Berne, mais également à ceux de Saint-Gall, Bâle, Zurich et Schaffhouse. Le texte est daté du 27 juin 1545, et fut rédigé à Touques, où il séjournait alors. François Ier y rappelait les mots employés par ceux de Berne pour qualifier ce qui venait de se passer dans le Luberon, « cruelles et horribles persécutions qui ont esté faictes contre les vaudoys, gens innocents et très saintement revérans la religion chrétienne » ; il leur signifiait que, pour sa part, il n'avait jamais jugé la manière de vivre des Bernois, et qu'il s'était toujours montré avec eux bon ami. Aussi trouvait-il bien « estrange » qu'ils se mêlent de l'« administration et gouvernement » de ses sujets « comme un bon prince doit et est tenu de fère », tout comme leur commentaire sur la justice qu'il leur administrait, « appelant cruaulté la pugnition » qu'il infligeait à « ceulx qui ont commis plusieurs rébellions et désobéissances » à son encontre, « faisans entreprise » sur une des principales villes de la frontière, « et qui sont contrevenans à la loy qui se observe » et que le roi voulait maintenir dans son royaume. Pour ces griefs, François Ier ne pensait pas que ceux qu'il avait fait châtier suivissent la « vérité évangélique dont vous dictes qu'ils font profession ». Par ailleurs, le roi souhaitait prévenir les Bernois que ces vaudois et autres hérétiques qu'il avait « faict punir » « tenoient tels erreurs » qu'il pensait « qu'il n'y a prince germanique qui les voulist tollerer en ses pays ». Lui, en tout cas, avait fait son choix.

Il terminait sa lettre en espérant qu'à l'avenir ces reproches n'apparaîtraient plus et prévenant que, si les Bernois s'obstinaient, il avait les moyens de leur faire une rude réponse, étonné, connaissant leur prudence, qu'ils se soient aventurés à écrire pareille lettre[29].

Les propos du roi ne laissaient planer aucun doute sur son implication dans cette affaire. En autorisant ce massacre, François Ier n'avait pas seulement exigé le respect des lois qu'il avait ordonnées

contre les protestants et les hérétiques en général dans son royaume, il avait, croyait-il, assuré la paix civile et écarté tout risque de perturbation sur sa frontière de Provence, mitoyenne du Piémont et lieu d'une guerre presque permanente depuis dix ans.

L'histoire de ce massacre aurait pu s'arrêter à l'été 1545. Il n'en fut rien. Les procès se succédèrent jusqu'à la fin de l'année. Quant à Cabrières, elle fut rasée en novembre. Un geste prémédité. Si la violence du printemps pouvait être imputée à une fureur aveugle liée à l'émotion du moment, bien que totalement assumée par le roi et le pape, la destruction de la ville six mois plus tard était, pour la papauté au moins, une manière de faire perdurer la mémoire de l'événement et de la sanction s'il y avait récidive. Les massacres du Luberon étaient un acte de justice[30].

Ce massacre servit aussi de prétexte pour renforcer la répression contre les protestants de France. Le livre étant un support essentiel à la diffusion des idées de la Réforme, François Ier et son conseil décidèrent une nouvelle fois de censurer ceux réputés dangereux. Ainsi, le 23 juin, le parlement de Paris publiait l'acte d'interdiction à la vente, possession et diffusion de 65 ouvrages jugés pernicieux par les docteurs de la faculté de théologie de la Sorbonne qui avaient obtenu du roi ce droit de contrôle. Le catalogue avait été rédigé depuis le printemps 1544, et augmenté à l'été de la même année. Parmi ces ouvrages, des livres déjà dénoncés comme les *Cinquante-deux Dimanches* de Fabre Stapulense, ou d'autres plus récents : le Nouveau Testament traduit en français, et l'*Institution de la religion chrétienne* de Jean Calvin. Enfin, en novembre 1545, à Folembray, François Ier attribuait aux évêques et à leurs officiaux la connaissance des crimes d'hérésie qui leur seraient envoyés par les juges laïcs[31]. Ces différentes mesures étaient une manière de poursuivre, comme pendant les massacres du Luberon, une complicité entre deux

pouvoirs, religieux et laïc, qui associés pour une même cause se seraient protégés l'un l'autre.

Siège et batailles navales

Alors que certains parlaient de la meilleure façon d'adorer Dieu à Melun et que dans le Luberon était versé le sang de chrétiens qui avaient choisi de vivre leur foi en dehors de l'orthodoxie catholique, dans le nord du royaume la guerre contre l'Angleterre excommuniée se poursuivait. Parce que le siège de Boulogne s'éternisait, François Ier et ses capitaines avaient envisagé une triple offensive. La première serait devant Boulogne, en accentuant le blocus tant côté terre que côté mer. Les deux autres auraient lieu sur le sol anglais en favorisant d'une part une guerre sur la frontière de l'Ecosse et en attaquant d'autre part le sud de l'Angleterre par la mer. La stratégie était de bloquer les Anglais de toutes parts, et surtout de les empêcher de venir libérer Boulogne par la destruction d'une partie de leur flotte. Des entreprises qui furent mises en place dès février 1545 et qui devinrent concrètes à la fin mai. François Ier avait quitté la vallée de la Loire pour la Normandie afin d'en suivre de plus près l'évolution. Au début juin 1545, il était à Argentan. Tout en décrétant un nouvel impôt de 800 000 livres sur les villes closes[32], il prenait des renseignements sur l'évolution du fort qu'il faisait bâtir devant Boulogne. Oudard Du Biez en avait la responsabilité et faisait travailler quotidiennement, en plus des 6 000 pionniers, une grande partie de ses soldats. La légion du Languedoc, des mercenaires gascons et plusieurs milliers de lansquenets étaient venus renforcer l'armée royale devant la ville. François Ier souhaita également assister au départ de sa flotte montée autant pour soutenir le royaume

d'Ecosse que pour envahir l'Angleterre. Il quitta Falaise où il s'était avancé vers le 20 juin, puis passa par Touques. Le 6 juillet, il était à Chef-de-Caux pour voir sortir ses navires de la rade de Françoise-de-Grâce. Jamais roi de France n'avait encore rassemblé pareille armée sur l'eau. Elle se composait de 24 vaisseaux ronds et de 20 galères, chacune flanquée de 4 galiotes d'avis. Vingt-cinq autres galères, dont la *Réale*, conduites par le baron de La Garde devaient compléter cet arsenal, mais le capitaine avait du retard. Son périple provençal achevé, il n'avait repris la mer que début mai. Par Gibraltar, il remontait la côte pour gagner la Normandie. Il ne fut pas attendu.

Le plus beau navire de la flotte royale était alors une caraque de 1 200 tonnes appelée le *Philippe*, que l'amiral Chabot de Brion avait léguée au roi[33]. Ce jour-là, c'était son successeur à l'amirauté, Claude d'Annebault, si peu savant sur la mer et la navigation, qui le commandait[34].

François Ier était à Harfleur lorsqu'il apprit la première déconvenue de sa flotte. Son navire amiral avait pris feu le 12 juillet. Les Anglais n'y étaient pour rien. Le sinistre vint sans doute des cuisines. Si les hommes purent, pour une grande partie, être sauvés des flammes et de la noyade par les autres bateaux qui l'accompagnaient, et que l'argent des soldes des marins qu'il transportait fut récupéré, il n'en fut pas de même pour les munitions et les 100 pièces d'artillerie qui, avec les restes du navire, furent englouties. Les affrontements du 14 au large de Boulogne, alors que les navires français n'étaient pas tous sortis du port, contre les bateaux anglais qui tentaient de ravitailler Boulogne furent sans effet. La flotte royale poursuivit sa route vers l'Angleterre. Le but était de longer l'île de Wight puis de pénétrer dans le havre de Portsmouth où était rassemblé le gros des navires anglais afin de déclencher une bataille. Le 18, les hommes du roi étaient devant Brighton. Quelques

troupes furent débarquées et mirent aussitôt le feu à la ville. Arrivés devant Portsmouth, les gens du roi découvrirent une soixantaine de vaisseaux de guerre. Le vent leur était favorable. Les bateaux anglais ne pouvaient sortir à leur poursuite. Sauf qu'une nouvelle avarie se produisit. La *Grande Maîtresse*, l'autre fleuron de la flotte royale, prenait l'eau de toutes parts[35]. Les canons anglais n'y étaient toujours pour rien. Trop chargée, elle avait, à la sortie de Françoise-de-Grâce, touché les fonds. Malgré la perte de deux grands navires, l'entreprise se poursuivit. Les premiers échanges commencèrent le 19. Ils furent violents et les Anglais rapidement en difficulté. Le navire anglais *Mary Rose* fut l'un des points de mire de l'artillerie royale, qui parvint à le réduire en cendres. Le *Great Henry*, que conduisait l'amiral John Dudley, fut l'autre cible principale. Malgré ses 122 pièces d'artillerie et ses 700 hommes, le navire put difficilement se défendre et fut considérablement endommagé. Mais, après plusieurs heures de combat, le vent tourna en faveur des Anglais, qui purent dès lors prendre une position offensive. Leone Strozzi, qui commandait une galère royale, tenta une manœuvre afin d'enrayer ce qui allait peut-être devenir un désastre pour l'entreprise française, en se jetant sur le navire de tête anglais. Une action qui sauva sans doute la situation. Annebault donna l'ordre aux autres bateaux de se mettre en bataille, les Anglais se retirèrent. Le combat n'eut pas lieu.

Le lendemain, l'amiral d'Annebault rappareillait ses navires à proximité de l'île de Wight. La tentative de débarquement ayant échoué, deux solutions s'offraient à lui. Conquérir l'île et attendre un moment plus favorable pour reprendre l'offensive contre Portsmouth ou retourner devant Boulogne et établir un blocus sévère pour empêcher les prochains approvisionnements. Il choisit la seconde solution[36].

Cette aventure maritime avait finalement été assez lamentable. Seuls les navires à destination de l'Ecosse étaient arrivés sans dommages à bon port. Sur la terre ferme, devant Boulogne, un constat semblable pouvait être fait. Le fort commandé à Du Biez près d'Outreau devait être opérationnel à la mi-août pour faciliter la conquête de Guînes. Alors qu'il séjournait depuis le 31 juillet chez les bénédictins de l'abbaye de Jumières[37], François Ier s'impatientait. Il demanda à Martin Du Bellay d'aller inspecter les travaux puis de revenir lui faire son rapport. Le lieu choisi était marécageux et les travaux, malgré les promesses, n'avaient guère avancé. Les forêts des alentours avaient été coupées depuis longtemps et le bois pour la construction manquait. Le rapport du capitaine fut sévère : mauvais terrain, mauvaise estimation de l'ouvrage à accomplir, un projet qui avait coûté cher et qui ne serait pas utilisable avant plusieurs mois. Le seigneur de Saint-Germain avait accompagné Du Bellay jusqu'au roi. Homme de Du Biez, il prit la défense de son capitaine et promit que dans huit jours tout serait achevé[38]. François Ier accorda de nouveau sa confiance à l'ancien gouverneur de Boulogne. Le roi était encore malade. Mais sa maladie avait enfin une origine. Le 27 juillet, Jean de Saint-Mauris, nouvel ambassadeur de l'empereur en France, écrivait au commandeur du León Francisco de Los Covos : « Le roi de France a une veine rompue et pourrie dessous les parties basses, par où les médecins désespèrent de sa longue vie… disant estre celle de laquelle dépend la vie de l'homme et que, si elle se rompt, qu'elle le suffoquera[39]. »

Cette santé chancelante, qui laissait croire dans l'entourage de l'empereur à une mort prochaine du souverain, pouvait remettre en cause l'application de la paix de Crépy. Pourtant, François Ier se remit et dut rapidement arbitrer un différend qui opposait un de ses capitaines, Leone Strozzi, à son lieutenant général des galères, le

baron de La Garde enfin arrivé. L'affaire remontait au 15 août. Dudley avait espéré rompre le blocus maritime devant Boulogne pour ravitailler les Anglais dans la ville. Annebault, averti, avait résolu d'aller combattre l'amiral et sa flotte. La Garde avec ses galères partit le premier au soir du 14 août. Annebault devait le rejoindre plus tard avec le reste de ses navires. La Garde rencontra les navires anglais au petit matin du 15, au large de l'île de Wight. Jusqu'aux environs de 3 heures de l'après-midi, les deux armées s'étaient observées, puis les Français avaient choisi de prendre l'initiative. La flotte royale attaqua en tête pour être au-dessus du vent. Mais celui-ci se calma soudain, devenant favorable aux Anglais. Les premiers n'eurent d'autre solution que de se repositionner à la queue de l'ennemi. Strozzi aurait commencé à combattre, espérant que les autres le suivraient. Mais, trop éloignés, ils ne purent le soutenir immédiatement. Alors que le capitaine italien, sans soutien, entamait sa retraite pour se protéger, les navires de La Garde se mirent en position d'attaque. Mais, l'alarme sitôt faite, ordre avait été donné aux navires français de se replier. Une seconde tentative, tout aussi molle, fut engagée peu après, sans faire plus de dommages à la flotte d'Henry VIII que la première. Finalement, la bataille n'eut pas lieu et Leone Strozzi, malgré son désir de combattre et sa foi en la victoire, abandonna lui aussi la partie. Quant à Dudley, il avait pu poursuivre sa mission et ravitailler Boulogne. L'affaire fit grand bruit autour du roi. Le capitaine accusa son lieutenant d'avoir refusé non seulement le combat, mais, plus grave, d'avoir fui. Le dauphin Henri s'en mêla et prit position en faveur de Strozzi. La Garde demanda à s'expliquer devant François Ier, qui voulut également lire la version du capitaine. Finalement, le roi choisit de faire confiance à son lieutenant[40].

A la fin août 1545, ce qui se dessinait déjà depuis plusieurs mois entre le roi et son fils s'affichait maintenant publiquement. Les

partisans de l'un et de l'autre se montraient de plus en plus d'hostilité et le dauphin marquait chaque fois qu'il le pouvait sa différence avec la politique de son père. Un événement inattendu, quelques jours plus tard, allait renforcer aux yeux de l'Europe cette autorité naissante du fils aîné du roi de France.

XLIV

L'espérance tuée en plein vol

Au début septembre 1545, de toutes les tentatives pour contrer les Anglais préparées depuis l'hiver, seule celle qui entretenait la guerre à la frontière écossaise avait fonctionné. Le siège de Boulogne s'éternisait parce que les navires français avaient été incapables de repousser ceux des Anglais et que les promesses de Du Biez au sujet de son fort n'étaient pas tenues. Par ailleurs, la rumeur courait que les Anglais de Calais se préparaient à venir défendre leurs compatriotes enfermés dans Boulogne. Du Biez y crut. Il abandonna la construction du fort, n'y laissant que 4 000 soldats et 500 pionniers pour y poursuivre les travaux, et concentra le reste de ses gens à l'est de la ville, sur les hauteurs, à Mont-Lambert, pour être au-devant de l'ennemi. Une décision que François Ier n'avait pas voulue et que certains capitaines, dont le seigneur d'Estre, désapprouvèrent clairement. Pour se justifier Du Biez avait assuré de la possibilité d'une bataille et de ce que, si celle-ci avait lieu, elle serait à l'avantage du roi. Aumale, Cossé-Brissac, Nevers, Enghien, revenu du Piémont, et d'autres partirent rejoindre Du Biez avec leurs compagnies. Mais, de bataille, il n'y eut. Seules les escarmouches, du fait de la proximité du nouveau camp royal avec les fortifications de la ville, se multiplièrent[1]. Ce fut à cette époque qu'un nouveau drame frappa François Ier.

La mort d'un second fils

Selon Martin Du Bellay, la peste avait ravagé les environs de Boulogne. Charles d'Orléans, qui accompagnait l'armée royale, aurait voulu entrer dans une des maisons d'un village où tous les habitants avaient été décimés par l'épidémie, affirmant, bravache, qu'il ne courait aucun danger puisque jamais un fils de roi n'était mort des suites de cette maladie infectieuse. Il y aurait bu l'eau trouvée dans la masure[2]. Quelques jours plus tard, le mal se déclarait. Succession de vomissements soutenue par une fièvre continue de plus en plus douloureuse. Pour éviter la contagion, ses médecins l'avaient isolé et avaient interdit au dauphin de venir le voir avant son décès, qui fut constaté le 9 septembre vers 3 heures de l'après-midi. D'autres dirent autrement. Ainsi l'ambassadeur Saint-Mauris. Pour l'homme de Charles Quint, Orléans et son frère, avec d'autres seigneurs, s'amusaient entre eux dans leur logis. Le cadet du roi eut soif, but deux gobelets d'eau pure à la suite, « ce que l'on dict oncques il n'avait faict ». Tout de suite après, il aurait ressenti « quelques froideurs ; et depuis s'en suyvit la fièbvre ». Le premier diagnostic des médecins était que le jeune homme aurait été contaminé par la peste, à cause d'une grosseur sous le bras qui lui aurait fait un mal extrême. Les symptômes décrits par Saint-Mauris furent les mêmes que ceux évoqués par Du Bellay, mais le diplomate alla plus loin. Il précisa que les médecins avaient choisi de l'empêcher de dormir, redoutant qu'il ne se réveillât jamais. La fièvre s'accrut toutefois. Elle s'accompagna de problèmes respiratoires. Les médecins révisèrent leur diagnostic. Le mal dont souffrait le prince était une pleurésie. François Ier pouvait venir voir son fils. Il n'en eut pas le temps. Le septième jour du mal, la mort emporta soudainement Charles d'Orléans[3].

François Ier perdait son cinquième enfant et son second fils. « De la quelle mort le dit sire fut tellement troublé et scandalizé que de plainte sault, il se trouva fort affaibli, que manière que l'on courut au vinaigre et le fit-on retourner à lui », puis il se serait mis à crier et à faire des « gestes en larmes, en bien grande quantité »[4]. Toujours selon l'ambassadeur, le roi se serait ensuite mis à genoux et, les mains ouvertes vers le ciel, aurait prié, demandant à Dieu ce qu'il avait bien pu faire pour tant Lui déplaire puisqu'Il avait fait mourir celui « par lequel la chrétienté pouvoit demeurer en perpétuel repos et quiétude, celluy qui eust nourri la paix et tranquillité entre les princes ». Il lui reprochait d'avoir anéanti tout ce qu'il avait espéré réaliser depuis le début de son règne pour le « seul bien de chrétienté[5] ». Une prière qui était moins celle d'un père dans le chagrin que celle d'un roi à qui Dieu venait de confisquer l'espoir de recouvrer le duché de Milan. Tout était à refaire et une autre guerre serait sans doute nécessaire.

Selon Saint-Mauris, François Ier aurait demandé que les funérailles de son fils soient organisées au plus tôt et qu'il soit inhumé en l'abbaye de Saint-Denis. Mais, la peste étant dans Paris et ses environs, les cérémonies durent être retardées. A Charles Quint, l'ambassadeur affirma que ces funérailles auraient lieu lorsque la Cour pourrait revenir dans la capitale[6]. En attendant, le corps fut déposé en l'abbaye Saint-Lucien de Beauvais. Un temporaire qui dura plus d'un an et demi.

Les plaintes à Dieu décrites par l'envoyé de l'empereur furent celles que les publicistes du souverain diffusèrent dans leurs épîtres et poèmes à la gloire du prince défunt. Tous affirmèrent que ce jeune homme de 23 ans prétendument brillant[7] était le symbole de la paix entre la France et l'Empire et que sa mort était un drame pour le monde chrétien. A l'occasion des obsèques, Simon Vallambert rédigea plusieurs épîtres, tant en grec qu'en latin et en français, où les

peuples de France, d'Italie et de l'Empire pleuraient ce fils d'un si grand roi qui promettait tant. Jeune, vaillant et déjà vainqueur, comme au Luxembourg, il aurait été d'une immense douceur, d'une remarquable beauté et doué de quantité « d'aultres dons que Dieu y avoit mis ». Mais, surtout, Charles d'Orléans aurait été d'une grande bonté :

> « Et tellement que ses grands ennemys
> Espérans bien par luy honneur avoir
> On pourchassé d'estre ses grands amys[8]. »

Dans ce concert de louanges, la voix de Pierre de Ronsard était plus moqueuse, sans doute parce que le jeune poète avait déjà choisi le parti du dauphin :

> « A peine un poil blondinet,
> Nouvelet,
> Autour de la bouche tendre,
> A se friser commençait,
> Qu'il pensait,
> De César être le gendre (Charles Quint).
> Ja brave se promettait,
> Qu'il était,
> Duc de lombardes campagnes,
> Et qu'il verrait quelques fois,
> Ses fils rois,
> De Italie et des Espaignes.
> Mais la mort qui le tua,
> Lui mua
> Son épouse en une pierre.

Et pour tout l'heur qu'il conçut,
Ne reçut
Qu'à peine six pieds de terre[9]. »

La fin de la paix de Crépy

La saison avançait. Début octobre 1545, un constat s'imposait : la prise de Guînes, envisagée par François Ier, ne serait pas pour cette année. Le roi savait aussi qu'Henry VIII avait obtenu de lever 10 000 lansquenets qu'il espérait joindre à son armée en terre d'Oye et, par ce renfort, venir à bout du siège de Boulogne[10]. Alors que le roi s'en allait à Fère, il commanda à Du Biez de ruiner les terres d'Oye, que les Anglais avaient investies, afin de les obliger à se risquer, pour s'approvisionner, sur les routes de Calais, Guînes et Ham que contrôlaient les Français, et interdire à leurs renforts allemands de se loger.

Cossé-Brissac fut chargé de l'entreprise. Avec lui, une grosse partie de l'armée stationnée au camp de Mont-Lambert. Une troupe de 2 000 Anglais était venue secourir ceux du fort. La charge fut vive, l'échange sanglant. Les Anglais en furent les principales victimes et ceux qui ne périrent pas sous les armes se sauvèrent à la faveur des fossés. La bande anglaise défaite, le fort forcé, les Français commencèrent à faire leur ouvrage. Mais leur ambition fut vite arrêtée. La pluie incessante avait transformé les fossés en rivières. Finalement, ils ne détruisirent que le village de Marcq et ses alentours, entre Calais et Boulogne[11].

Alors qu'une partie de ses soldats tentaient de détruire les plaines d'Oye, François Ier avait demandé au comte d'Enghien de se conduire à Guise, avec 300 hommes d'armes et quelques centaines de piétons,

afin d'interdire aux lansquenets payés par le Tudor de pénétrer dans le royaume. Pour les mêmes raisons, il envoya le seigneur de Longueval en Champagne afin de rassembler la légion, puis de la disperser sur tous les passages susceptibles d'être empruntés par ces mêmes lansquenets de ce côté-là de la frontière du royaume. A Mézières, il expédia Martin Du Bellay avec un bataillon de 1 000 fantassins et l'arrière-ban de Bourgogne et de Champagne pour de semblables motifs. Les lansquenets étaient arrivés aux environs de Namur et séjournèrent près de trois semaines à Florennes. Leurs capitaines hésitaient. Le temps de la paye arrivait. Mais Henry VIII n'avait pas envoyé l'argent. Les promesses ne firent rien et les lansquenets s'en retournèrent chez eux. Le Tudor avait non seulement perdu l'argent des premières soldes nécessaires à la levée de ces fantassins, mais aussi leur secours[12].

François Ier avait à régler un autre problème, le maintien de la paix avec Charles Quint, utile tant que la guerre avec l'Angleterre se poursuivait. Si l'empereur avait ordonné pour le 26 septembre une cérémonie funèbre en l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, pour rendre hommage à celui qu'il pouvait déjà considérer comme son beau-fils, y assistant en personne[13], il était évident que cette mort remettait en question la paix de Crépy. François Ier le savait tout autant que lui. A Folembray depuis le 25 octobre 1545, il monta une ambassade extraordinaire composée de l'amiral d'Annebault et de François Olivier, nouveau chancelier de France, afin de faire un nouveau traité et confirmer l'alliance. Ils rejoignirent Charles Quint à Bruges. Les premières conférences n'eurent guère de résultats. Charles Quint devait partir pour Anvers. Ils le suivirent. L'empereur était venu y chercher de l'argent auprès des banquiers de la place pour financer la guerre qu'il voulait entreprendre contre les protestants hostiles à son autorité. Les envoyés français attendirent

une dizaine de jours, puis, toujours sans réponse, s'en retournèrent dans le royaume à la fin du mois de novembre. De ce voyage, ils n'avaient obtenu qu'une seule assurance de l'empereur. Si François Ier ne lui faisait pas la guerre, il était décidé à ne rien faire contre lui[14]. Des propos qui laissaient dans l'attente et la crainte le roi et ses hommes.

Sauf que François Ier y repensait déjà, à la guerre. Il ne doutait pas, et ses conseillers avec lui, que Charles Quint, quand bon lui semblerait, pouvait la reprendre afin de libérer le Piémont de la présence royale. Puisque le comte d'Enghien venait d'être fait lieutenant général du Languedoc, le roi nomma le prince de Melfi, maréchal de France, gouverneur dans la terre occupée. Quant à Vendôme, il eut la mission d'inspecter les places de Picardie et de fortifier celles qui avaient été endommagées dans les derniers conflits. Martin Du Bellay eut le même devoir en Champagne et en Bresse. Ainsi, sur les lieux qui avaient été investis par Charles Quint et son armée un an et demi plus tôt (Mézières, Mouzon, Sainte-Menehould, Saint-Dizier, Maubert-Fontaines et Ligny) furent, pendant l'hiver 1545-1546, relevés les remparts, creusés des fossés, restaurés les tours et les ponts, élevés de nouveaux châteaux.

Plus globalement, ce revirement obligea le roi à modifier considérablement sa politique procatholique, favorable à l'empereur. Par la voix du comte de Grignan à Worms, François Ier avait, en juin 1545, officiellement adhéré au concile de Trente en exhortant, presque par la menace, les protestants allemands qui avaient refusé d'y participer à s'y rendre. Ce geste favorable à Charles Quint avait signifié l'abandon par le roi de tout rapprochement avec la ligue de Smalkalde. Peut-être aussi que le soutien des princes protestants à Henry VIII l'hiver précédent y avait contribué, d'autant qu'il pouvait se renouveler et que cela restait dangereux pour le royaume[15]. Mais

l'adhésion permettait également de renforcer la division entre Charles Quint et les protestants qu'il serait toujours possible de secourir lorsque l'empereur leur déclarerait la guerre. Le 5 août, quatre évêques, Dodieu de Vély, de Rennes, Guillaume Duprat, de Clermont, Robert Ceneau, d'Avranches, et Claude de La Guiche, d'Agde, étaient arrivés à Trente, en observateurs[16]. La mort de Charles d'Orléans, la distance que Charles Quint entretenait avec le roi de France depuis ce décès et la perspective de guerres prochaines obligèrent François Ier, dépourvu d'alliés, à tendre de nouveau la main aux protestants. Il leur proposa d'être les médiateurs dans la paix qu'il projetait d'établir avec Henry VIII. Hans Bruno, Jean Sturm et Jean Sleidan, deux Strasbourgeois et un Luxembourgeois, acceptèrent la mission.

Un nom pour une maladie

La campagne de 1545 avait été incontestablement décevante pour le roi de France. La mort de son fils et la fin programmée de la paix de Crépy l'avaient rendu encore plus morose. De Compiègne où il avait passé la moitié du mois de novembre 1545, François Ier s'était rendu à Villers-Cotterêts et y demeura les trois premières semaines de décembre[17]. Un long séjour dû à la maladie. La convalescence à Saint-Germain-en-Laye, pendant tout janvier et février 1546, fut lente[18]. Les propos de Saint-Mauris à Charles Quint étaient alarmistes. Tout avait commencé par une fièvre longue de cinq jours. Puis était apparu un nouvel apostume, toujours au même endroit, « sous la partie inférieure », c'est-à-dire aux environs du périnée, « par lequel le dit roi a esté grandement molesté et tellement affaibli que ne se pouvoit soustenir sur ses pieds. Par où il fust contraint de

tenir le lict ou demeurer en chayre ». Saint-Mauris donnait aussi des détails sur le traitement. Les médecins imposèrent au roi une purge, puis firent cautériser la plaie sur l'apostume par les chirurgiens « pour le faire murir et percer ». Sauf que l'apostume suintait non par un mais par trois endroits « en une place bien dangereuse tellement que l'on ne sait jusques à présent que seureté y peult avoir sa personne ». L'ambassadeur déclarait par ailleurs que cette maladie était la même que celle qui avait tourmenté le roi peu avant le voyage de l'empereur en 1539. Il lui donna aussi un nom. Selon l'avis général des médecins de François Ier, le roi souffrait du « mal français[19] ».

Ce mal était désigné ainsi par les Espagnols et les Napolitains parce qu'ils s'étaient persuadés que c'était les Français qui, en Italie, l'avaient propagé. Les Français l'appelaient le « mal de Naples », car ils en avaient été atteints lors de la conquête du royaume par Charles VIII en 1495. Le Florentin Guichardini, dans les années 1530, affirmait quant à lui que le mal venait d'Espagne. Ce seraient les marins de Christophe Colomb qui, l'ayant contracté dans les îles, l'auraient ensuite diffusé dans la péninsule. Les Espagnols dominaient alors pratiquement toute l'Italie. Une conviction que les protestants allemands partagèrent, en le nommant la galle espagnole. Un Italien, Jérôme Fracastor, dans les années 1520, lui donna le nom de syphilis.

Les théologiens virent dans cette maladie une punition envoyée par Dieu pour éprouver ceux qui pratiquaient les « mauvaises mœurs ». Un mal que l'ambassadeur ne commenta pas et que les publicistes de Charles Quint n'utilisèrent jamais contre le roi. Quant aux remèdes portés au malade, après l'incision de l'abcès, qui laissa évacuer une « humeur pourrie en grande abondance », les médecins imposèrent vingt jours de diète. Mais ils restaient sceptiques. Ils craignaient un ulcère à la vessie[20].

Comme en 1539, en raison de la longueur de la crise, personne ne put nier l'existence du mal. Si la propagande royale semble, cette fois encore, n'avoir rien dit, ni sur la maladie ni sur la convalescence du roi, qui, en cette fin de février 1546, n'était guère convaincante, il fut assuré par d'autres que cet apostume était finalement un don donné par Dieu au roi pour le préserver. Ce fut de cette manière en tout cas que le nouveau cardinal de Rodez, Georges d'Armagnac, envoyé du roi à Rome, confia la chose à Renée de France. L'apostume ne lui ferait aucun mal, sinon qu'il obligeait le roi à se purger régulièrement « qui estoit le signe d'une bien longue sancté de la dite majesté[21] ». Des propos que l'ambassadeur vénitien Mario Cavalli, dans sa *relatione* prononcée en 1546, renouvelait devant le doge de Venise et le conseil de la république[22].

A la fin mars 1546, alors que François Ier était revenu à Fontainebleau, un nouvel apostume, ou le même qui avait regrossi, suppurait en cinq endroits. Les médecins donnaient peu d'espoir au roi, tant son corps était « pourri de l'intérieur[23] ».

Si le roi souffrait à Fontainebleau et que d'autres affirmaient tant qu'ils le pouvaient qu'il n'était condamné à rien, et surtout pas à mourir rapidement, autour de Boulogne les combats n'avaient pas cessé malgré la mauvaise saison. La neige et la pluie n'avaient nullement empêché les escarmouches qui s'étaient succédé les unes après les autres, notamment aux alentours du fort d'Outreau, qui n'avait pas été amélioré depuis l'été. Son ravitaillement à la fin janvier 1546 avait été un succès et les Anglais avaient perdu, une nouvelle fois, beaucoup d'hommes[24]. Mais la paix n'était pas loin.

Paix et concile

Les pourparlers au sujet de la paix entre Français et Anglais, qui n'avaient jamais vraiment cessé depuis septembre 1544, prirent une dimension différente à partir du début du printemps 1546, même si l'aide des protestants allemands ne s'avéra guère efficace. Henry VIII et François Ier avaient perdu beaucoup d'hommes et d'argent dans cette guerre. Il était temps pour l'un comme pour l'autre d'y mettre fin. Ce furent les amiraux des deux pays, Annebault pour la France et Dudley pour l'Angleterre, qui dirigèrent les débats. En avril 1546, alors que les combats se poursuivaient devant Boulogne, l'amiral de France et le premier président du parlement de Rouen, Raymond, s'installaient à Ardres, tandis que l'amiral d'Angleterre prenait ses quartiers à Guînes. Deux mois de conférences, d'attentes, de discussions sur les exigences des deux parties afin que chacun sorte honorablement de ce conflit. Finalement, le 7 juin, la paix était signée. Très favorable au roi d'Angleterre, elle renouvelait l'amitié entre les deux princes et autorisait à nouveau la libre circulation des biens et des personnes entre les deux royaumes. Elle réglait le problème de Boulogne et des places occupées par les Anglais depuis 1543. Cet espace devait être délimité et discuté ultérieurement. Il resterait aux mains d'Henry VIII tant que François Ier n'aurait pas versé les 800 000 écus, payables en huit ans, exigés par le prince anglais[25]. La paix fut publiée le 22 juin 1546. L'armée royale pouvait être dispersée. Les hommes d'armes en garnison dans le royaume eurent ordre de se retirer en leur domicile, mais, pour maintenir la discipline et éviter les pillages des régions traversées, il leur fut interdit de marcher à plus de dix ensemble, et seulement deux chevaux furent autorisés pour porter leurs bagages. Dans le cas contraire, il était permis de rassembler le ban et l'arrière-ban et de mettre ces soldats en pièces. L'ordre ne fut effectif qu'au début du mois d'août[26].

En gage d'amitié, Henry VIII avait accepté d'être une seconde fois parrain d'un enfant de France. Selon ses désirs, la petite-fille de François Ier, née le 2 avril, fut appelée Elisabeth, le prénom de la seconde fille du roi anglais, née de ses amours avec Anne Boleyn. Le baptême eut lieu le 4 juillet dans la chapelle de la Trinité, à Fontainebleau, et ce fut l'ambassadeur d'Angleterre Thomas Cheyney qui porta l'enfant sur les fonts baptismaux au nom de son maître. Quant à Dudley, il apporta la paix à signer au roi de France courant juillet. François Ier la ratifia le 1er août. A la fin du mois, c'était au tour d'Annebault d'être devant le roi d'Angleterre pour le même motif[27].

Parallèlement, la question conciliaire continuait d'occuper les esprits. Le départ de Trente des évêques de France au début de l'automne 1545 avait fait beaucoup de bruit dans la chrétienté. Granvelle accusa François Ier de rompre la paix de Crépy, une violation qui autorisait l'empereur, le temps venu, à justifier une nouvelle guerre contre la France. Mais ce départ avait aussi réjoui les princes allemands. L'argument avancé par François Ier fut, d'une part, que le concile tardait trop à se mettre en place et que, d'autre part, le roi avait accepté la réunion du concile à Trente à la seule condition que les protestants acceptent le lieu. Or, ceux-ci le refusaient.

Mais s'éloigner du concile, c'était aussi s'éloigner du pape et François Ier en avait toujours besoin. Aussi, lorsqu'il apprit que le 13 décembre 1545 s'ouvrait enfin le concile tant attendu, vingt-sept ans après l'appel de Luther, il demanda à ses deux évêques restés en Italie, Filhol et La Guiche, de s'y présenter. Parmi les quatre archevêques et les vingt et un évêques, la représentation française était donc faible et l'arrivée du cardinal d'Armagnac quelques jours plus tard ne changea rien à l'affaire[28]. Aussi, dès janvier 1546, François Ier fit connaître son intention : envoyer une délégation plus nombreuse au concile. Le 15 février, la faculté de théologie de Paris

se réunissait pour désigner ses futurs membres. Parmi eux, Claude d'Urfé, Jean-Jacques de Mesmes, Pierre Danès, Pierre Du Chastel, Charles de Guise, archevêque de Reims, Guillaume Pellicier, et le très vieux et très fidèle Philibert Babou de La Bourdaisière ainsi que les évêques qui s'en étaient retournés en novembre dernier. Sauf qu'au mois d'avril 1546 ces hommes n'avaient toujours pas quitté le royaume. Le roi voulait connaître les conclusions de la diète assemblée à Ratisbonne avant de s'engager davantage. Les princes allemands demandaient à François Ier de ne pas envoyer au concile ses prélats et le duc Ernest de Lunebourg, venu à la Cour, assura qu'aucun membre de la ligue de Smalkalde ne s'y rendrait non plus[29]. Cette lenteur française aussi parce qu'une participation au concile handicaperait les négociations de paix avec l'Angleterre. Henry VIII craignait d'être totalement isolé. Par ailleurs, Paul III, devant les conclusions de la diète de Ratisbonne, poussait Charles Quint à la guerre contre les protestants, offrant son soutien moral et financier. Il pouvait aussi profiter du concile pour rogner les privilèges du roi sur son Eglise.

Au mois de juin 1546, alors que la paix avec l'Angleterre était enfin conclue, François Ier ne doutait plus de la reprise de la guerre avec Charles Quint depuis que celui-ci avait traité avec le pontife romain contre les protestants d'Allemagne[30], et si le roi de France autorisait le départ du royaume des ambassadeurs français à Trente à la fin du même mois, cela ne signifiait en rien un revirement de sa part. Il s'agissait d'une présence symbolique de personnages dont le rôle politique était extrêmement faible. D'ailleurs, ils seraient en infériorité face à la délégation impériale, qui ne cessait d'augmenter chaque semaine[31]. Au même moment, François Ier confirmait son soutien aux princes allemands et leur faisait part d'une rumeur selon

laquelle le concile serait transféré à Bologne, en terre pontificale, ce qui ne pouvait qu'irriter davantage les protestants[32].

Sauf que la position de la ligue de Smalkalde était claire. Elle ne s'allierait avec le roi de France que si ce dernier rompait avec le « conciliabule papiste » de Trente[33]. Elle dut être rassurée puisqu'elle ne fit jamais de remontrances contre la présence des délégués français au concile. Sans doute parce que les cardinaux et archevêques de France étaient toujours dans le royaume, et que ceux présents à Trente l'étaient pour défendre le roi et l'avertir de ce qui pourrait se fomenter contre lui[34]. L'Eglise gallicane en tant que telle n'était donc pas au concile.

Soutenir les princes protestants allemands

Le 4 juillet, François Ier était informé de la mort de Barberousse[35]. Au même moment, Paul III fulminait la bulle d'indulgence pour ceux qui s'engageraient dans la lutte armée contre les protestants[36]. Par son ambassadeur en Angleterre, Odet de Selve, le roi de France put apprendre dans une dépêche du 8 juillet que Marie de Hongrie faisait lever dans ses Etats 7 000 hommes et 200 chevaux afin de les envoyer à son frère, et que le pape participerait également au conflit. Il était dit en Angleterre que l'armée de l'empereur une fois rassemblée compterait quelque 70 000 gens de guerre. Le bruit courait également que, les protestants matés, l'empereur se retournerait contre la France. Enfin que Charles Quint avait obtenu le soutien du saint-père en lui accordant Parme, Plaisance et Sienne[37].

Le 25 juillet, Selve, toujours de Londres, annonçait à François Ier que le comte de Buren était en Flandre avec 14 000 hommes dont 4 000 gens de cheval, et que le landgrave de Hesse s'opposait avec ses soldats à son passage en Allemagne[38].

Quant à François Ier, interrogé sur le possible transfert du concile dans une ville qui ne serait pas sous influence impériale afin d'ôter à Charles Quint son possible contrôle de l'assemblée[39], il ne l'autorisait que si c'était pour Avignon. Le choix de Trente avait été acté par le traité de paix de Crépy, il n'avait pu s'y soustraire. Un transfert dans une autre cité non désignée par le texte de septembre 1544 le libérerait de toute obligation à participer à ce fameux concile. François Ier et son conseil n'acceptaient pas l'alliance entre Charles Quint et Paul III et cette proposition d'Avignon était pour le roi de France une manière de manifester son autorité et sa liberté de s'opposer au pape et à l'empereur en laissant présager la réunion d'un autre concile que celui de Trente, au cas où celui-ci servirait trop clairement son rival. Cette menace conciliariste n'eut pas d'effet.

Une audace qui fut facilitée par les événements. Charles Quint n'obtenait pas en Allemagne les succès escomptés contre les protestants. Si, à la fin du mois de septembre 1546, le comte de Buren parvint à rompre les lignes du landgrave, ailleurs dans l'Empire Charles Quint perdait beaucoup de villes[40] et, en France, on doutait de la sincérité d'Henry VIII. Alors que les représentants de François Ier étaient à Londres pour définir une bonne fois pour toutes les limites des terres à racheter par le roi de France au roi d'Angleterre[41], quelques déplacements d'hommes et de chevaux dans le port de Douvres étaient signalés et, à Boulogne, ordre avait été donné de réparer toutes les fortifications. Un rapprochement de l'Angleterre avec l'Empire était envisageable. Aussi, les compagnies françaises, toujours stationnées devant Boulogne, entreprirent la réparation du

camp de Mont-Lambert et François Ier, sans se déclarer formellement par la fourniture d'hommes et de matériels aux protestants allemands, leur envoyait auprès d'eux un de ses capitaines, Leone Strozzi. L'homme partit avec 200 000 écus pour faire la guerre à leurs côtés[42].

Officiellement, toutefois, le roi restait fidèle à ses engagements envers le pape et l'empereur pour lutter contre l'« hérésie luthérienne », au moins dans son royaume. Ainsi, l'arrestation spectaculaire, à Meaux, en septembre 1546 d'une soixantaine de fidèles conduits aussitôt à Paris pour être jugés. La sentence fut rendue le 4 octobre. Quatorze personnes furent condamnées à la question extraordinaire et au feu. Les autres à la prison perpétuelle ou au bannissement. Le 7 octobre, l'exécution fut accompagnée d'une cérémonie expiatoire à laquelle tous les condamnés durent participer[43].

Dans la nécessité de financer la fin de la guerre avec l'Angleterre et dans la perspective d'une autre pour l'année suivante contre Charles Quint, François Ier, qui avait englouti des sommes colossales pour préserver son royaume et entretenir ses prétentions (plus de 20 millions de livres avaient été dépensés en frais de guerre en moins de trois ans[44]), était dans l'obligation de demander encore de l'argent à ses sujets. Le 4 février 1546, il lançait un nouvel emprunt forcé de 600 000 livres aux villes closes, en vue d'une levée de 25 000 fantassins pour quatre mois. Le même jour, parce que la papauté ne le soutenait pas dans son conflit contre Henry VIII malgré les concessions faites l'année précédente, le roi demandait à son Eglise un don gratuit qui devait lui être remis entre le 1er avril et le 1er juillet de l'année en cours[45]. Un mois plus tard, il faisait interdire l'exportation du blé et d'autres denrées du royaume pour favoriser l'approvisionnement d'une nouvelle armée qui devait rassembler

70 000 hommes, tant de terre que de mer[46]. Le 30 mars, il exonérait de toutes taxes les vivres acheminés au camp devant Boulogne. Le mois suivant, il empruntait des sommes énormes aux banquiers de Lyon. Cet emprunt, comme la plupart des impôts extraordinaires demandés par le roi, devait être en partie versé au trésor de l'Epargne, pour être rapidement disponible lorsque Charles Quint lui déclarerait la guerre[47]. Ces sommes d'argent furent trouvées dans les coffres à la mort du roi. Elles furent à l'origine de la légende créée à la fin du XVIe siècle par Jean Bodin[48], confirmée par le président De Thou[49] puis répétée ensuite par presque tous les historiens, d'un François Ier bon financier qui, malgré ses guerres perpétuelles, aurait laissé un royaume riche et les caisses de l'Etat pleines à sa mort.

Peut-être en raison de sa mauvaise santé, le roi limita considérablement ses déplacements en cette année 1546. Il passa l'hiver à Saint-Germain-en-Laye et le printemps à Fontainebleau, puis, à la fin de l'été, mieux peut-être, il entama un voyage d'inspection de la frontière est du royaume. Il traversa la Bourgogne pour se conduire jusqu'à Bourg-en-Bresse. Puis il remonta par la Champagne, visita les places et châteaux qui seraient les plus exposés à une invasion impériale. Fin novembre, entre Sainte-Menehould et Compiègne, il passa tout le mois de janvier 1547 à Villers-Cotterêts. L'apostume s'était une nouvelle fois reformé et les crises furent particulièrement violentes. Le 29 janvier 1547, Saint-Mauris écrivait à Los Covos : « Si le jeu dure, il (François Ier) pourra bien laisser le jeu[50]. »

XLV

Les derniers jours

La mort du Tudor

Le 8 janvier 1547, Odet de Selve concluait sa dépêche à François Ier par une rumeur qui courait Londres : Henry VIII avait rendu l'âme. Le Tudor était malade et, depuis une quinzaine de jours, presque personne n'avait eu le droit de l'approcher. Personnellement, l'ambassadeur n'y croyait pas, même s'il était convaincu de la gravité de la maladie qui tourmentait le souverain[1]. Deux jours plus tard, alors qu'il faisait état de préparatifs militaires dans le port de Londres qui auguraient assurément d'une guerre prochaine contre l'Ecosse, Selve précisait ses informations sur l'état du monarque. Henry VIII, qui souffrait de la goutte, avait effectivement été près de mourir, mais l'opération de ses jambes se serait bien passée. Toutefois, il restait invisible même à ses proches puisque la reine et sa fille Mary n'avaient pu le voir[2]. Les jours suivants, l'ambassadeur ne parla plus que de politique. La guerre contre l'Ecosse paraissait inévitable et Selve était convaincu que le souverain anglais la voulait. Son attitude vis-à-vis des protestants allemands, malgré la présence très active de leurs ambassadeurs à Londres et le succès du duc Frédéric de Saxe contre son cousin le comte Maurice gagné à l'empereur, restait particulièrement floue. Selve doutait qu'Henry VIII rejoigne François Ier dans l'alliance que le Valois tentait de mettre en place

avec eux. Enfin, il évoquait à nouveau l'éventualité d'une union entre François, le fils du dauphin, et la fille du Tudor dont il était question depuis la paix d'Ardres[3]. Le 31 janvier, Selve commençait sa dépêche par une information importante : aucun bateau n'était autorisé à sortir d'un port anglais. Pour lui, il s'agissait d'une mesure de sécurité imposée pour que la mort du roi ne soit pas divulguée. Cette nouvelle, il la tenait du fils de l'ambassadeur de Venise. L'Italien affirmait qu'Henry VIII était décédé le jeudi 27 au soir. Le même prétendait qu'avant de mourir, et parce que son fils Edouard VI n'avait que 9 ans, Henry VIII avait formé un conseil de régence composé de 20 commissaires et gouverneurs. Edouard Seymour, comte de Hertford, frère aîné de la mère défunte du nouveau roi, en aurait obtenu la direction[4]. Dans une autre dépêche datée du même jour, Selve écrivait que la mort du souverain venait d'être officiellement annoncée au son des trompes dans les rues londoniennes. Henry VIII était effectivement décédé dans la nuit du 27 au 28 janvier. Quant à Hertford, que Selve n'appellerait plus que par son titre de Protecteur dans ses courriers, il était arrivé secrètement à Londres depuis quelques jours[5].

François Ier, revenu à Saint-Germain, apprit la nouvelle dans les premiers jours de février, si l'on en croit Jean de Saint-Mauris qui, le 11, écrivait à Charles Quint. Le même jour, le diplomate rédigeait une autre missive qu'il adressait au cardinal de Granvelle. Composées en langage chiffré, ces deux lettres contenaient des confidences analogues. L'ambassadeur y racontait l'annonce de la mort du Tudor au Valois, la joie du Français et de son entourage et les condoléances de circonstance faites au représentant du souverain défunt par l'amiral d'Annebault. Il l'informait aussi que François Ier, toujours convalescent, souffrait maintenant d'un mauvais rhume qui l'avait obligé à demeurer couché pendant plusieurs jours. Pour cette raison,

son séjour à la Muette, un petit château qu'il s'était fait bâtir à la lisière de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, avait été retardé. Mais les médecins n'étaient pas inquiets. Ils assuraient que les accès de fièvre tierce qui l'avaient tourmenté ces dernières heures seraient la cause de sa prochaine guérison[6].

Le mal incurable

Alors que la guerre de l'Angleterre contre l'Ecosse se précisait et que François Ier accordait une aide financière de 200 000 écus aux protestants allemands pour soutenir leur lutte armée contre l'empereur, et ce, malgré les succès en cascade de Charles Quint qui se matérialisaient par des cérémonies de pardon public des villes révoltées devant leur suzerain[7], à Paris l'ambassadeur impérial s'intéressait toujours aux activités du roi et à sa santé. Il déclarait que François Ier s'était rendu à la Muette, bien que toujours fiévreux, malgré l'opinion de ses médecins. Dans son sillage, Anne de Pisseleu, le dauphin Henri et son épouse Catherine, ses conseillers les plus proches, tels que Pierre Du Chastel, quelques fidèles, et les gens de son hôtel, dont les médecins Louis de Bourges et Jean Chappelain. Le roi y resta huit jours.

Puis, au grand désespoir de ses médecins, toujours surpris de sa désinvolture à l'égard de sa santé, François Ier partit pour Villepreux et Dampierre, près de Chevreuse, accompagner une chasse. La nuit de son départ, la fièvre le reprit. Le lendemain, toujours souffrant, il rejoignait Limours, lieu de résidence de sa favorite, avec la suite qui l'avait accompagné à la Muette. Il y demeura trois jours, le temps du Carême-prenant. Fin février, François Ier était à Rochefort[8], imaginant de suivre une autre chasse avant de revenir à Paris pour rendre un

hommage public au roi d'Angleterre en assistant à un service funèbre à Notre-Dame. Toutefois, à Rochefort, parce que la fièvre était devenue continue et que les douleurs dans le corps empiraient, il accepta de suivre les conseils de ses médecins et de rentrer à Saint-Germain-en-Laye pour se soigner. Mais, trop faible pour faire le voyage, il coucha le soir chez Jacques d'Angennes, au château de Rambouillet, une bâtisse peu confortable et bien trop exiguë pour accueillir une suite royale.

Ce qui ne devait être qu'une halte devint un séjour. En effet, le lendemain de son arrivée, François Ier était dans l'incapacité de se lever. Il en fut ainsi les jours suivants. Les ambassadeurs s'empressèrent de communiquer la nouvelle à leurs chancelleries. Le 6 mars, Saint-Mauris écrivait à l'empereur toujours de Paris. Le roi avait été malade à Rambouillet et pour cette cause avait retardé son voyage à Nantes. Mais son entourage assurait qu'il était déjà mieux et, pour le prouver, communiquait son programme pour les prochaines semaines : après quelques jours à Meudon, chez la duchesse d'Etampes, François Ier se rendrait à Château-Thierry tenir sur les fonts baptismaux le fils du seigneur de Sedan, une cérémonie programmée pour la fin du mois. Enfin, il reviendrait vers Meaux pour y faire ses pâques. En outre, malgré la fièvre qui n'était pas niée, les mêmes informaient que le roi allait toujours à la chasse, preuve que son état n'était pas préoccupant[9].

Des propos rassurants qui furent rapidement démentis par les faits. Trois jours plus tard, le 9 mars, le même déclarait à l'empereur : « Le roy est tombé en plus grièfve maladie qui n'avoit, auquel la playe de son apostume s'est de rechief ouverte. Et dit l'on qu'elle s'est trouvée tant infectée que les médecins despèrent auculment de sa convalescence. » Pourtant, à Rambouillet, l'entourage royal laissait toujours croire à une amélioration et annonçait son arrivée à Saint-

Germain-en-Laye pour le lendemain ou le jour suivant. Reste que son séjour à Château-Thierry était officiellement annulé[10].

Le 12 mars, de Paris, Saint-Mauris prenait à nouveau la plume. Tout en informant Charles Quint du réarmement de la France, des convois de munitions et de vivres dans les villes fortifiées de la frontière est, des rassemblements d'hommes à Châtillon et Andelot (préparatifs qui devaient parer à une potentielle invasion du royaume par l'empereur à laquelle tout le monde croyait à la Cour, après son expédition en Germanie[11]), il décrivait au chancelier de Granvelle l'état du roi dans des termes analogues à ceux employés pour son maître. Sauf que, dans ce courrier, il n'était plus question de déplacer le roi. Plus suspect, le dauphin ne quittait presque plus François Ier[12].

A Rambouillet, en cette mi-mars 1547, François Ier gardait donc la chambre. Le 17 mars, le diplomate continuait d'informer son maître de la santé du Français. Apparemment, le roi était entré en convalescence. Par le secrétaire du nonce du pape, il sut qu'il n'avait plus de fièvre. Reste qu'il avait été ordonné de faire sortir du château toutes les femmes, hormis la dauphine, la fille du roi et Mme d'Etampes. Quant à ceux qui formaient la cour du roi et qui vivaient aux alentours de Rambouillet, ils furent eux aussi priés de quitter les environs à plus d'une demi-lieue à la ronde, « pour éviter le bruit », c'est-à-dire les rumeurs ; et Saint-Mauris de poursuivre : « Il est bien difficile d'entendre à la vérité l'estat du seigneur roy, car l'on admet personne, vers luy, ni ne luy parle de négoces (des affaires) sinon pour le servir[13]. »

On agissait donc à la cour de France comme à la cour d'Angleterre. La douleur royale devait rester secrète, la gravité du mal aussi. Mais, alors que Saint-Mauris annonçait une possible rémission, la fistule s'ouvrit de nouveau. Le dimanche 20, l'ambassadeur écrivait à Charles Quint : le roi ne quittera pas

Rambouillet, ses médecins le lui déconseillent, en tout cas tant que son apostume ne sera vidé de la matière qui est « retenue dedans ». Ils s'interrogeaient encore sur le bien-fondé d'une autre opération[14].

Le 25, toujours de la capitale, poursuivant sa relation épistolaire avec l'empereur, Saint-Mauris proposait un résumé des dernières heures à la Cour. Après avoir informé Charles Quint qu'une rumeur courait Paris selon laquelle l'empereur, atteint d'une pleurésie, serait tombé dans un coma profond de douze heures et aurait été paralysé de tous ses membres pendant trois jours[15], rumeur née de la crise de goutte qui avait immobilisé le prince pendant deux semaines, entre le 5 et le 20 mars à Ulm[16], il reprenait son récit consacré à l'état de santé du roi de France. Le 21, l'apostume purulent l'avait fait extrêmement souffrir. Il aurait crié comme « un homme désespéré », persuadé de bientôt mourir. Il s'était confessé et avait mandé le dauphin auprès de lui en présence de Tournon, Annebault et la duchesse d'Etampes, pour qu'il continue, devenu roi, de les protéger. Toute la nuit, des cierges avaient brûlé autour de son lit, et François Ier avait reçu l'extrême-onction. Le lendemain, les chirurgiens s'engageaient à faire une incision à l'apostume, pour totalement le purger. Il se trouvait à quelques centimètres de l'ancien abcès. Il en sortit une telle quantité de pus que le roi en fut presque aussitôt soulagé. Depuis, François Ier paraissait mieux et il était à nouveau question de son prochain départ pour Saint-Germain, où se trouvait la reine Eléonore. Celle-ci avait émis le désir de voir son époux, mais en aurait été empêchée par les « ministres » du roi[17]. Des propos rassurants qui ne furent pas adressés à Granvelle. Le même jour, l'ambassadeur se montrait catégorique : le roi était condamné[18].

Après cette lettre, la correspondance de l'ambassadeur semble s'interrompre. Rien ne paraît non plus avoir filtré chez les diplomates anglais et italiens sur l'état de santé du roi, sinon qu'à Londres sa

mort était déjà annoncée, une nouvelle qu'Odet de Selve, le 27 mars, relatait à François Ier en s'offusquant de pareils procédés[19].

Si le décès d'Henry VIII avait été dissimulé plusieurs jours pour permettre au conseil de régence de se former et au Protecteur de prendre le pouvoir, le problème ne se posait pas en France. Le dauphin était en âge de gouverner seul. Aussi la nouvelle de la mort de François Ier fut-elle déclarée publiquement le jour du décès. Le 1er avril, Saint-Mauris en informait Charles Quint. La fièvre avait repris le 27 mars avec une violence extrême, accompagnée d'une « grande débilitation de nature et desvoyence d'estomach » qui ne l'aurait plus quitté jusqu'à son dernier souffle. La nuit, François Ier était tombé « es resveries et perturbations d'esprit ». Un délire qui s'était prolongé jusqu'au moment de rendre l'âme où il aurait, un temps, retrouvé la raison pour demander pardon à Dieu[20]. Charles Quint reçut la dépêche le 6 avril, alors qu'il était en Bohême[21].

Ces courriers n'étaient pas destinés à être diffusés. Les sujets du roi ne connurent les derniers jours de François Ier que plusieurs semaines après les faits, lorsque fut publié un récit conforme à l'image que le pouvoir souhaitait donner de la mort d'un roi Très Chrétien. L'auteur de ce récit officiel et très contrôlé était Pierre Du Chastel, évêque de Mâcon revenu de Trente depuis plusieurs semaines et qui était avec le souverain à Rambouillet.

Une mort pour l'histoire

Dans sa lettre du 25 mars 1547 à Granvelle, Saint-Mauris soutenait que François Ier avait peur de mourir[22]. Cette peur, Du Chastel ne l'évoqua jamais. Un roi de France ne pouvait craindre la

mort. Sa titulature de Très Chrétien, qui faisait de lui le meilleur de tous les chrétiens, l'en empêchait. Tout le travail de l'évêque fut de le démontrer[23]. Sans nier les douleurs du roi, la dégradation régulière de sa santé et sa longue agonie, mais sans jamais non plus définir le mal dont il souffrait, ni le décrire, l'homme d'Eglise affirmait que jusqu'à son dernier souffle François Ier serait resté maître de son esprit et se serait préparé avec une immense piété et dans la plus grande exemplarité à quitter ce monde pour l'autre. Sa mort ne pouvait être autre chose qu'une mort idéale. Elle le fut, ou plutôt elle le devint.

Selon Du Chastel, ce serait le 29 mars au matin que la santé de François Ier aurait considérablement décliné. Une occasion pour l'homme d'Eglise de faire du roi, pour la postérité, un excellent catholique. « Ne voulant partir de ce monde sans avoir tous les caractères et enseignes d'un militant sous l'estendard et conduite de Jésus-Christ », François Ier aurait demandé l'extrême-onction et, souhaitant se montrer rassurant pour son entourage, aurait exprimé de la joie à se trouver bientôt « entre les bras de son seigneur et maistre ». Mais le bon chrétien était d'abord et avant tout un roi et François Ier se devait de préparer sa succession le plus honorablement possible. Pour ce motif, il aurait voulu revoir son fils Henri, à qui il aurait réitéré les recommandations qu'il lui avait faites entre le 17 et le 20 mars. Il aurait reconnu son seul et unique fils comme son légitime héritier devant tous ses conseillers présents dans la chambre royale. La rencontre du roi mourant et de son successeur était une coutume dont l'origine remontait à l'Ancien Testament, attestée en France au moins depuis Philippe VI. Elle était vue comme une passation de pouvoirs, une dernière entrevue qui marquait une rupture entre deux règnes, puisqu'il était de tradition dans le royaume que le nouveau souverain n'assiste pas aux funérailles de son prédécesseur. Lors de cette entrevue, François Ier aurait parlé au

dauphin de politique et lui aurait communiqué les secrets d'un bon gouvernement. Henri devrait être le plus grand de tous les chrétiens et pour cela adorer Dieu et ne jamais cesser de secourir et de défendre l'Eglise catholique et romaine tant dans son royaume que dans le reste de la chrétienté. La protection de son peuple, « le meilleur, le plus obéissant, la noblesse la plus loyale et la plus dévote et affectionnée à son roy qui soit, qui fust onques[24] », serait son autre obsession. « Je les ai trouvés tels et tels vous les trouverez. » Il obtiendrait leur amour par le maintien et la constante recherche de la justice, qu'il ne chercherait jamais à « enfraindre ny violer directement ou indirectement » et en leur épargnant la guerre. A Henri d'aimer son royaume plus que lui-même et « plus après que l'honneur de Dieu ».

La leçon reprenait la définition idéale du bon gouvernement telle qu'elle avait été définie par les moralistes depuis le XIVe siècle et s'apparentait à un programme politique que tous les souverains se seraient astreints à communiquer à leur héritier, la veille de leur mort, depuis cette époque. François Ier en aurait été instruit par Louis XII dans la journée du 31 décembre 1514. Selon Pierre Du Chastel, il n'aurait pas dérogé à la coutume et aurait désiré voir perdurer ces principes fondamentaux pour le bonheur du royaume. Bon chrétien, bon roi, François aurait aussi été bon père. Pour le prouver, ce témoin privilégié affirmait que le roi aurait renouvelé son souhait de voir Henri bien s'occuper de sa fille cadette, Marguerite, qu'il n'avait pu marier. Une fille qu'il reçut également, après l'héritier du trône – la rencontre fut écourtée, le cœur du père montrant, pour la première fois depuis son agonie, ses sentiments. A son entrée, il lui aurait tendu la main en lui disant « touchez là », mais l'émotion était si grande « qu'il fut contraint se tourner de l'austre costé de son lit et peult depuis parler à elle ». Marguerite lui aurait fait regretter de

mourir. Il ne l'aurait plus revue pour s'en aller en paix[25]. Enfin, François Ier se serait montré bon homme, demandant à son fils de conserver ses serviteurs dans leur emploi et de ne pas mal juger celle qui l'avait accompagné presque comme une épouse pendant près de vingt ans, la duchesse d'Etampes.

Son devoir de roi chrétien accompli, François Ier pouvait se consacrer entièrement à son salut, en tout cas selon le scénario imaginé par Du Chastel. Le soir du 29, un peu avant minuit, pris de forts tremblements, il aurait communié et demandé la croix, qu'il aurait baisée, recommandant « son esprit à son sauveur qui avoit perdu et rendu l'esprit en la croix ». Le lendemain, après avoir embrassé son fils une troisième fois, puis lors de la messe, voyant l'hostie entre les mains du prêtre, il aurait prié Dieu à haute voix pour qu'Il « l'ostast de ce monde et le meist avec luy[26] ». Si, toute la journée, le roi aurait fait bonne figure à ses hôtes, le soir son entourage crut la fin arrivée. François Ier, mourant, aurait appelé une dernière fois le dauphin, qui, à genoux devant le lit, aurait été béni une troisième fois par son père en prononçant *« in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti »*, puis il se serait remis à adorer en gémissant la croix qui était entre ses mains. Une plainte qui ne fut pas la manifestation de son regret de laisser ce monde, mais celui « d'y avoir offensé Dieu si souvent et si grièvement ». François Ier aurait souhaité que ces paroles, qu'il aurait prononcées sans hypocrisie, comme tout chrétien était en devoir de le faire avant de se présenter à Dieu, car l'heure de la mort n'est plus celle du mensonge mais de la pureté de la vérité, fussent sa dernière et immuable volonté ; il aurait voulu mourir « en la foy de Jésus-Christ, ferme en l'opinion de son Eglise catholique et l'espérance sans aucun doute des promesses de Dieu par notre seigneur Jésus Christ à ses esleus, qu'il estoit repentant et construit en son cœur de ses péchés… et s'asseuroit que tous les

saints et saintes et anges du Paradis et la vierge mère de Dieu, lesquels il prioit dévotement, intercédoyent et prioyent Dieu, pour luy, au nom de Jésus-Christ[27] ». La nuit suivante, durement tourmenté mais toujours lucide malgré quelques « imaginations », il aurait encore récité des prières.

Le matin du jeudi 31, lors de la messe, au moment de l'élévation du corps du Christ, il aurait imploré Dieu une troisième fois qu'Il l'emportât. Puis, tenant toujours la croix, il aurait pardonné à tous ceux qui l'avaient offensé et demandé pardon à tous ceux à qui il avait fait offense. Enfin, après avoir demandé les sermons de Gerrius et voulu entendre une homélie de saint Jean Chrysostome sur le premier chapitre de l'Evangile de Matthieu, qui ne fut pas trouvé, et s'être fâché qu'on ait pu envisager de le tromper par une autre, d'Origène, qui lui fut dite à la place – qu'il aurait parfaitement connue et n'aurait guère appréciée, preuve de la clarté toujours intacte de son esprit –, il aurait murmuré le nom de Jésus. Ce fut, selon l'évêque de Mâcon, son ultime parole[28].

A son dernier instant, malgré les douleurs, la perte de la voix et de la vue, François Ier aurait encore eu la force de faire un signe de croix et, lorsqu'il rendit son dernier soupir, un sourire se serait esquissé sur ses lèvres et son visage, crispé par les souffrances, se serait détendu et aurait rajeuni. Il était un peu plus de 13 heures[29].

La révolution de palais

La reine Eléonore, qui n'avait pu revoir son époux depuis que celui-ci avait quitté Saint-Germain-en-Laye, apprit sa mort le jour même, dans l'après-midi. Dans la soirée, elle partait pour le couvent

des dominicaines de Poissy et y resta le temps des funérailles du roi, respectant ainsi la quarantaine imposée à la reine de France[30].

A Rambouillet, alors que des religieux priaient et chantaient dans la chambre du défunt pour le salut de son âme et que le peintre François Clouet commençait le moulage du visage du cadavre pour confectionner celui de son effigie qui serait exposée aux yeux de tous lors des funérailles, des courriers emportaient les lettres qui informaient les habitants de toutes les bonnes villes du royaume. Au même moment, le cortège de celui qui était devenu roi le jour de son vingt-huitième anniversaire, mais qui selon la coutume ne pouvait encore se déclarer tant que son père n'était pas inhumé, se préparait au départ. Parce que l'héritier au trône de France n'était pas autorisé à assister aux obsèques de son prédécesseur, celui qui allait régner sous le nom d'Henri II, son épouse et leurs suites rejoignaient Saint-Germain-en-Laye.

Il n'y eut pourtant aucune vacance du pouvoir. Même s'il était toujours désigné dans les correspondances des ambassadeurs par le titre de dauphin[31], dès la mort de François Ier, Henri II agit en souverain, montrant par une série d'actions que le règne de son père était révolu. S'il annonça lui-même par lettre, le 31 mars, au parlement de Paris le décès du roi[32], son avènement et la convocation prochaine de toutes les chambres, respectant ainsi la promesse faite à François Ier de confirmer tous les gens du Parlement dans leur emploi, comme le furent aussi ceux des autres corps du royaume, il écrivit également à celui qui avait été son ami et qui, depuis six ans, vivait sur ses terres, Anne de Montmorency. Le connétable était rappelé aux affaires.

Le 2 avril, Montmorency était à Saint-Germain et établissait avec Henri II la liste des indésirables. Les premières victimes furent les hommes dont les responsabilités dans les derniers conflits armés

avaient été marquantes. Suspecté d'avoir renseigné Charles Quint sur les magasins d'Epernay grâce auxquels l'armée impériale avait pu s'avancer si près de Paris, mais surtout d'avoir été un fervent partisan de la paix de Crépy, Nicolas de Bossut, seigneur de Longueval, fut le premier de la liste. Arrêté dans la nuit du 2 au 3 avril, l'un des favoris de François Ier fut conduit à la Bastille et un procès pour crime de lèse-majesté fut immédiatement engagé contre lui. Le 3 au matin, la purge se poursuivit par l'arrestation, entre autres, du très fidèle Gilbert Bayart, devenu général des Finances du royaume et qui avait négocié lui aussi la paix de septembre 1544. Trois jours plus tard, c'était au tour du seigneur de Vervins de subir le même sort, suspecté d'avoir livré Boulogne à Henry VIII[33]. Son beau-père, le maréchal Du Biez, n'échappa pas à la colère du nouveau roi et fut lui aussi embastillé pour avoir si mal tenu le siège de Boulogne au cours de l'année 1545. Le choc dut être grand et les rumeurs nombreuses[34]. Le bruit courut que la duchesse d'Etampes serait elle aussi inquiétée. La maîtresse royale, qui avait quitté Rambouillet la veille du décès de François Ier pour se réfugier à Limours, dut le croire également. N'était-il pas dit à Paris que, si elle comparaissait en public, le peuple la lapiderait ? N'était-il pas affirmé, dans les milieux autorisés, que la colère d'Eléonore d'Autriche était immense et que la reine s'apprêtait à exiger de la favorite une « réparation honorable[35] » ? Son entourage en fut sans doute convaincu, sinon pourquoi son ami Gilles de Laval et son contrôleur Raniet quittèrent-ils si rapidement le royaume[36] ?

Henri II ne la fit pas arrêter, mais la dépossédа de tout ce qu'elle avait obtenu de son père. Les terres de Limours furent rendues à leurs anciens propriétaires. Quant à ses autres domaines, ils furent donnés pour moitié à son mari, Jean de Brosse. Celui-ci, revenu en grâce, exila son épouse loin de lui, en Bretagne, où elle décéda dix-huit ans plus tard.

La déchéance d'Anne de Pisseleu entraîna celle de ses familiers. Son frère Charles, évêque de Condom, se vit supprimer tous ses bénéfices et fut exclu de la Cour. Son oncle, Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, grand aumônier de France et gouverneur de Paris, fut destitué de ses fonctions et perdit le très lucratif évêché de Limoges. Quant à Pierre de Lizet, le confident de la maîtresse royale, il fut licencié de sa charge de premier président du parlement de Paris[37]. En quelques jours, Henri II et Anne de Montmorency avaient évincé des responsabilités ceux qu'ils jugeaient responsables de la paix de Crépy et décapité le parti Pisseleu, sans aucun état d'âme.

Mais la purge ne s'arrêta pas là. D'autres têtes devaient tomber. Toutes celles qui avaient gouverné la France depuis la disgrâce de Montmorency. Les principales se trouvaient encore à Rambouillet. François Ier les avait priées de l'accompagner jusqu'à son dernier souffle[38] et Henri II leur avait demandé de rester près du corps. En effet, si l'un des premiers actes d'Henri II roi de France fut de confier à Pierre Du Chastel, bientôt confirmé dans ses fonctions de protecteur des lecteurs royaux, l'organisation des cérémonies funèbres de son père, il exigea également que l'amiral d'Annebault et le cardinal François de Tournon l'assistent. Il ne s'agissait pas d'une quelconque marque de reconnaissance envers ces deux hommes qui avaient été si puissants : lorsque, le 3 avril, la composition du conseil étroit du roi fut achevée, aucun d'eux ne devait y participer. De l'ancienne équipe formée par François Ier ne subsistaient que le chancelier François Olivier et les secrétaires Guillaume Bochetel et Claude de L'Aubespine, que la rumeur avait pourtant condamnés, mais qui furent finalement promus trésoriers du roi. Le 6, Henri II retirait à Tournon le titre de maître de la chapelle et le bruit courut qu'une enquête serait ouverte contre lui[39]. Deux jours plus tard, il était invité à regagner son archevêché d'Auch après les funérailles de François Ier.

S'il fut admis à Saint-Germain-en-Laye le 17 pour rendre hommage au roi[40], il ne put que constater sa disgrâce. Celle-ci fut entière lorsqu'au début du mois de juillet il fut dépossédé du titre très honorifique de chancelier de l'ordre de Saint-Michel au profit de l'archevêque de Reims[41]. Sa déchéance entraîna celle de ses créatures, et notamment de ses deux neveux, les comtes de Montrevel et de Grignan. Le premier perdit le gouvernement de la Bresse, le second sa charge de gouverneur de Provence[42].

La situation d'Annebault était tout aussi précaire. Au début du mois d'avril, Henri II lui retira son bâton de maréchal. Mais l'homme avait quelques amitiés parmi les nouveaux élus. Le jeune Saint-André, très en faveur auprès d'Henri II, fut son défenseur. Reçu à Saint-Germain-en-Laye le même jour que le cardinal de Tournon, il fut mieux traité. Symboliquement, Henri II lui accorda l'appartement du cardinal à Saint-Germain et le maintint dans sa charge d'amiral, mais sans gages. Finalement, s'il fut autorisé à fréquenter le Grand Conseil, le moins important, lui aussi quitta la Cour après les funérailles de son ancien protecteur. D'autres préférèrent s'écarter d'eux-mêmes plutôt que de subir l'affront, même partiel, d'un désaveu, comme le cardinal Jean Du Bellay.

Ces licenciements avaient laissé des places vacantes qui furent rapidement redistribuées. Pour gouverner, Henri II aurait pu faire appel aux princes du sang, comme Antoine, duc de Vendôme, ou ses cadets, Charles, prince de La Roche-sur-Yon, et Louis, prince de Condé. Mais le jeune roi, tout en les honorant de commandements importants et de positions privilégiées dans son conseil, préféra favoriser des personnages plus familiers et dont l'expérience du gouvernement était mieux avérée. Certes, il y eut Montmorency, qui, dès le 4 avril, exerçait à nouveau sa charge de connétable et le commandement des principales forteresses du royaume, c'est-à-dire

la Bastille, Vincennes, Saint-Malo et Nantes. Le 12, il recouvrait son gouvernement du Languedoc, avec le titre de lieutenant général ainsi qu'une compagnie de 100 lances, et la ville et châtellenie de Compiègne. Enfin, pour le récompenser de sa fidélité, Henri II lui offrit, en plus du comté de Beaumont-sur-Oise, les gages de sa charge de connétable non payés depuis sa disgrâce. Le retour aux affaires de Montmorency fut l'occasion pour sa famille de bénéficier des largesses du pouvoir. Ce même 12 avril, son frère François, seigneur de La Rochepot, retrouvait son gouvernement et la lieutenance de Paris et de l'Ile-de-France. Son neveu, Odet de Châtillon, déjà cardinal et archevêque de Toulouse, recevait le très prisé évêché-pairie de Beauvais, qui avait été enlevé à Tournon. Quant à son autre neveu, Gaspard de Coligny, il devenait colonel et capitaine général de l'infanterie[43].

Une autre famille avait toujours montré sa fidélité au dauphin, les Guise. François, duc d'Aumale, accepta la lieutenance générale de Normandie. Son frère Charles, archevêque de Reims, obtint certains des biens des anciens favoris, comme la seigneurie de Marchais que détenait le seigneur de Longueval, ce qui fit dire à certains que ce don avait sauvé la tête du condamné. Il obtint encore Meudon, propriété du cardinal Sanguin, et la terre de Dampierre reprise à l'ex-trésorier de l'Epargne Jean Duval, qu'André Blondet remplaça dans sa fonction. Quant au duc Claude de Guise, il fut confirmé dans son poste de gouverneur et lieutenant général du roi en Bourgogne.

Troisième famille, les Strozzi, venus en France au moment de la guerre du Piémont. L'aîné, Leone, prieur de Capoue, devint capitaine général de l'infanterie en Italie et capitaine général des galères du Levant. Le cadet, Lorenzo, obtint l'évêché de Béziers. Quant au puîné, Roberto, qui resta banquier, il fut l'un des interlocuteurs officiels entre la Couronne et les financiers lyonnais et italiens.

Et puis il y eut les amis de longue date qu'il fallait récompenser et promouvoir, comme à chaque fois. Charles de Cossé-Brissac, disgracié à la fin du règne précédent, retrouva toutes ses fonctions et fut nommé le 11 avril maître et capitaine général de l'artillerie[44]. Quant à Jacques d'Albon de Saint-André, il obtint, en plus de terres nouvellement confisquées, la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi et le bâton de maréchal abandonné par Annebault.

Jamais depuis la mort de Louis XI une telle purge dans les hautes sphères du pouvoir n'avait été pratiquée aussi rapidement et aussi radicalement à un avènement et, comme dans les premières semaines du règne de Charles VIII, tous ceux qui avaient été les victimes des hommes nouvellement déchus demandèrent réparation[45]. Par ailleurs, si des cellules de la Bastille s'étaient remplies en quelques heures, d'autres se vidèrent aussi rapidement. Par exemple furent libérés le comte de Larguillac et le seigneur d'Aubigny, incarcérés sur les accusations diffamatoires du comte de Grignan. Tous ceux qui avaient tenu le pouvoir dans les dernières années du règne de François Ier avaient donc été arrêtés, destitués, dégradés, et leur fortune séquestrée, confisquée au profit des nouveaux élus.

La propagande d'Henri II ne communiqua pas directement sur cette révolution de palais[46]. Il lui était difficile de le faire. Officiellement, le règne de François Ier n'était pas achevé. Il le serait seulement lorsque le corps du roi serait inhumé à l'abbaye de Saint-Denis et la proclamation de la fameuse phrase « Le Roi est mort, vive le Roi ! », intégrée au rituel depuis les funérailles de Charles VIII, faite[47].

Par ailleurs, si la mort de François Ier fut pour certains la fin de leur gloire, et pour d'autres synonyme de retour en grâce et d'avancement, il n'est pas certain que dans le reste du royaume le défunt ait été longuement pleuré. Dans sa lettre à l'empereur du

1er avril 1547, Jean de Saint-Mauris assurait que cette mort en réjouissait plus d'un, soulagés d'être « quittes, comme ils disent, de ses oppressions, spécialement le pauvre peuple[48] ». Pierre Galland, dans son éloge à l'université avant que ne débutent les funérailles du prince, avait lui aussi reconnu la critique des dépenses excessives, des sommes concédées à des gens qui ne le méritaient pas et admettait avec eux que le roi aurait peut-être mieux fait de s'occuper des pauvres que de faire tant de dépenses pour ses châteaux[49]. Enfin, quelques-uns eurent le courage de le dénoncer. Ainsi à Annecy le 7 avril, jour de Pâques, furent distribués dans les églises et sur les différentes places de la ville des petits billets manuscrits avec ces mots : « Le roi est mort et aller à tous les diables. » L'auteur, Nicolas Vindret, et ses complices furent arrêtés et un procès pour crime de lèse-majesté fut aussitôt ouvert[50].

Reste que, si la mort de François Ier put être un soulagement pour beaucoup et l'occasion d'espérer un monde meilleur avec le nouveau souverain que Dieu donnait à la France, un prince qui très rapidement se positionna, comme son père l'avait fait avant lui, tel le prochain monarque universel, il était du devoir de ce dernier d'offrir au corps de ce roi défunt des funérailles dignes de la grandeur de la monarchie française.

XLVI

Cérémonies des adieux

Loin de l'extrême simplicité avec laquelle Maximilien Ier avait été enterré en février 1519, les funérailles de François Ier furent uniques dans l'histoire des cérémonies funèbres royales en France. Elles furent les plus grandioses et les plus longues jamais organisées, puisqu'elles s'étalèrent sur soixante-trois jours et coûtèrent la bagatelle de 160 000 livres. Elles s'inspiraient du cérémonial déjà mis au point depuis le XVe siècle pour les funérailles des monarques, même si l'organisation imaginée pour celles d'Anne de Bretagne puis répétée pour Claude de France et Louise de Savoie les influença considérablement.

Les cérémonies intimes

Le 1er avril 1547, alors qu'Henri II quittait Rambouillet, le corps de François Ier était abandonné à ses chirurgiens pour l'autopsie. Jean de Saint-Mauris, dans une missive rédigée le 8 avril 1547 et adressée au cardinal de Granvelle, en donna un résumé. Les médecins auraient constaté la présence d'une tumeur suppurante dans l'estomac. Les reins étaient jugés gâtés et les intestins qualifiés de totalement « pourris ». Plus haut, une partie de la gorge était fort altérée par de

multiples ulcérations et les poumons commençaient à en être atteints eux aussi[1].

Malgré leur état, ces organes furent conservés et, comme le cœur, mis dans une cassette de plomb. Usant de son droit, François Ier, dans un testament rédigé quelques jours avant sa mort[2], avait légué ses restes au prieuré de femmes de Haute-Bruyère, à Saint-Rémy-l'Honoré, près de Rambouillet. Le monastère, créé par Bertrade de Montfort au XIIe siècle, était déjà un lieu de sépulture illustre. Sa fondatrice, épouse de Philippe Ier, y était enterrée. Près d'elle, plusieurs membres de la famille Montfort, dont Simon IV, vainqueur de la croisade contre les Albigeois.

La cérémonie débuta le 3 avril. Alors que les religieux de Rambouillet parcouraient la cité et les environs afin d'exhorter les habitants à prier pour l'âme du monarque, au monastère, dans une pièce richement décorée, près du corps qui avait été embaumé, enveloppé nu dans un linceul puis déposé dans un cercueil de plomb encastré dans un second de bois, les deux caisses renfermant les organes de François Ier furent exposées. Pendant deux jours entiers, outre les messes basses, furent dites quotidiennement deux grands-messes et chanté un requiem. Aucun officiel, aucun membre d'une institution royale, aucun observateur étranger n'assista à ces célébrations, seuls les officiers du défunt étaient présents, respectant ainsi l'intimité traditionnellement souhaitée pour l'inhumation de ces restes. Le 6 au matin, le cœur et les entrailles étaient transportés dans l'église du monastère et, après un office, déposés dans un caveau, face à la grille des saints. Plus tard, Henri II souhaita que l'on rende régulièrement hommage à ces organes. Outre qu'il commanda à Philibert Delorme un monument que le sculpteur n'avait toujours pas achevé lorsqu'il laissa à Pierre de Bontemps, en 1556, le soin de le

terminer, le roi ordonna que des messes, chaque 31 mars, fussent dites au monastère pour le repos de son père et les finança.

Les hommages aux entrailles et au cœur rendus, les funérailles du corps pouvaient commencer. Parce que l'effigie n'était pas achevée, le corps resta au monastère de Haute-Bruyère six jours, jusqu'au lundi de Pâques, date à laquelle il fut transporté à Saint-Cloud, au domicile de l'évêque de Paris, le cardinal Jean Du Bellay, sans ordre processionnel particulier mais rigoureusement protégé par la garde et les officiers du défunt. Dans la demeure de l'ecclésiastique, entouré de gros cierges, recouvert d'un grand drap d'or, le cercueil fut introduit dans une pièce et simplement posé sur des tréteaux. Quarante-huit religieux, issus des ordres mendiants, prirent place tout autour et un cérémonial identique à celui de Haute-Bruyère s'organisa jusqu'au 23 avril au soir[3].

Les funérailles publiques

Le 24, l'effigie était enfin prête. Elle fut portée à Saint-Cloud le jour même et déposée dans une chambre voisine de celle où se trouvait le corps, plus spacieuse et qui avait été décorée de façon particulière. Le plafond était tendu d'un drap de velours cramoisi azur semé de fleurs de lys d'or. D'épais tapis recouvraient le sol. Aux murs, une tenture qui résumait la vie des apôtres, exposée dans la chambre mortuaire des rois et des reines au moins depuis les funérailles d'Anne de Bretagne. Au centre, éclairé par les seuls luminaires de la pièce, deux grands cierges portés par des torches d'argent, un lit couvert d'un drap d'or et d'argent surmonté d'un ciel or et azur. En face, deux autels tapissés de brocart. Au pied du lit, deux tabourets. Un bénitier et son goupillon sur l'un ; une croix d'or

et d'argent sur l'autre. Le long des murs, des sièges couverts de draps d'or. Ceux de droite étaient pour les gens d'Eglise, ceux de gauche pour les gentilshommes et officiers du roi.

Ce « vrai faux » corps de François Ier, fait de cire, d'osier, de bois et de chiffons, avait les jambes couvertes de bas de lin entrelacés d'or et les pieds chaussés de bottines de toile d'or aux semelles de satin violet. Le corps était vêtu d'une chemise de lin de Hollande, d'un gilet de satin cramoisi et d'une tunique de satin azur semé de lys d'or. Un manteau royal semé des emblèmes de France et doublé de satin blanc, orné d'un col d'hermines, l'enveloppait entièrement. Les mains étaient jointes, gantées de blanc, la tête coiffée d'un bonnet de velours cramoisi garni d'une couronne fermée à l'impériale factice. Autour du mannequin, sur des coussins, un sceptre à droite et une main de justice à gauche.

Pendant onze jours, à ce mannequin furent rendus les mêmes honneurs qu'à un roi vivant. Après la cérémonie du lever étaient mimées celles du déjeuner et du souper. Devant une chaise vide, comme si le roi « était vif et assis dedans », était dressée la table. Les officiers de gobelet y plaçaient les effets nécessaires au repas. Suivait la présentation des plats par les panetiers, échansons, valets tranchants, écuyers de cuisine et gardes de la vaisselle, conduits par un huissier. La serviette était présentée par le maître d'hôtel ou le plus digne personnage présent, tout comme les bassins utiles aux ablutions. Les trois services étaient respectés, ainsi que celui du vin, avec la présentation de la coupe aux « endroits et heures que le dit seigneur avoit l'habitude de boire », soit deux fois à chacun de ses repas. Les grâces dites par un cardinal achevaient la cérémonie[4]. Y assistaient les personnes accoutumées à parler au souverain à ce moment de la journée. Pierre Du Chastel, lecteur du roi et présent quotidiennement aux repas de François Ier, n'en manqua pas un.

Quant aux nourritures, elles étaient ensuite offertes aux pauvres de la paroisse et des environs[5].

La dissimulation du corps royal, d'un côté, et l'exposition de l'effigie, de l'autre, étaient originales. En effet, traditionnellement, le corps, sitôt embaumé, était habillé en état royal puis exposé sur le lit de mort, avant d'être mis en bière[6]. L'effigie n'apparaissait que dans la seconde partie des cérémonies faites dans la demeure du défunt. Mais François Ier n'était pas mort dans une demeure royale et le château de Rambouillet était peut-être trop exigu pour y commencer un cérémonial funèbre selon la tradition. Tout se passa donc comme si le temps écoulé entre la mort du roi à Rambouillet et l'arrivée du corps à Saint-Cloud n'avait pas existé. On avait fait disparaître le premier acte pour passer directement au deuxième, l'exposition de l'effigie sur le lit royal et le rite de la chambre d'honneur ; une exposition qui permettait à tous les hommes de la maison du défunt, officiers, serviteurs, gentilshommes, mais aussi membres de leur famille de venir se recueillir devant l'image royale. L'absence de l'exposition du corps réel du roi et le recours si rapide à l'effigie s'expliquent peut-être aussi par le très mauvais état du corps de François Ier à son décès, impossible à montrer, même embaumé. C'était pour des raisons assez semblables que ce mannequin fut intégré dans les cérémonies funèbres à la mort de Charles VI. Quant aux repas servis au mort, il est fort probable qu'ils soient apparus pour la première fois lors des funérailles d'Anne de Bretagne, en 1514[7].

Dans la nuit du 4 au 5 mai, le décor de la chambre de l'effigie fut transformé. De la chambre d'honneur, on passa à la chambre de deuil – ou de douleur – qui célébrait le roi mort selon le rituel classique. Les tapisseries historiées furent couvertes de draps de velours noir. L'effigie fut retirée et le lit ôté. A la place, trois tréteaux qui portaient le cercueil recouvert d'un drap de velours noir orné d'une croix

blanche en satin cantonnée des chiffres de François Ier et des écus de France. Par-dessus, le drap d'or utilisé dans la chambre d'honneur. A la tête de la bière, sur un coussin de drap d'or, les regalia factices de l'effigie : le sceptre à gauche, la main de justice à droite et la couronne au centre. Le cercueil était protégé par une barrière de 10 pieds de long et de 7 de large. Quatorze gros cierges armoriés brûlaient tout autour, jour et nuit. Les deux autels, utilisés l'un pour les grands-messes, l'autre pour les messes basses, avaient été également recouverts d'une étoffe noire.

Dans cette pièce au décor lugubre étaient célébrées quotidiennement, du lever du jour à la tombée de la nuit, les messes accoutumées. Là se présentèrent les grands du royaume, leur famille, les gens d'Eglise de Paris et des environs, paroisses, abbayes, couvents et collégiales ; personne n'était autorisé à y pénétrer s'il n'était pas en tenue de deuil. Tous, sauf Henri II, parce qu'un roi de France ne portait jamais le deuil. Dans la plus grande discrétion, le nouveau roi se recueillit devant la dépouille de son père le 18 mai au soir, soit quarante-huit jours après le décès et trente-six jours après l'arrivée du corps à Saint-Cloud. Si Henri II ne s'était pas présenté avant, c'est que l'exposition de l'effigie le lui interdisait. Il ne pouvait y avoir deux rois dans la même pièce, même si l'un n'était fait que de bois et de paille. Sa présence tardive avait par ailleurs un sens précis. Elle marquait la fin des cérémonies privées des funérailles et ouvrait les commémorations publiques.

La signification de ces deux salles est aisée à expliquer. La salle d'honneur était le prolongement de la chambre mortuaire. Les cérémonies qui y étaient pratiquées rendaient un dernier hommage à l'image du roi vivant pour l'unique bénéfice des gens de sa maison et de privilégiés. La salle de douleur officialisait le décès par l'exposition du cercueil devant lequel l'Eglise et la noblesse, en deuil, pouvaient

se recueillir. Cette célébration à deux niveaux, tenue à Saint-Cloud, restait organisée dans un cadre privé.

Le triomphe de la mort

Dès les premiers jours d'avril, Henri II avait averti les gens du parlement de Paris qu'il souhaitait mêler aux funérailles de son père celles de ses deux frères, François et Charles, respectivement enterrés à Tournon et à l'abbaye de Saint-Lucien, près de Beauvais[8]. La chose n'était pas nouvelle. Charlotte, la deuxième fille de François Ier, décédée quelques semaines après Claude de France, avait été inhumée avec sa mère, en novembre 1526. Le 8 avril donc, des courriers avaient quitté Saint-Germain-en-Laye avec les lettres patentes pour rapatrier les corps des deux garçons.

Ils arrivèrent à Paris le 19 mai et furent conduits dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, qui depuis Charles VIII était la dernière halte avant l'entrée à Paris des princes et des princesses de sang royal lorsqu'ils étaient morts hors de la capitale. Trois jours plus tard, le corps de François Ier les rejoignait. Cette fois, son transport se fit selon un cérémonial impressionnant : 500 pauvres, une torche à la main, vêtus d'un chaperon noir ouvraient le cortège. Vingt conducteurs avec bâtons soutenus par les chevaucheurs d'écurie maintenaient l'ordre. Les deux prévôts de l'hôtel, avec leurs archers, accompagnaient les gentilshommes serviteurs, les cardinaux, les princes et les seigneurs, en deuil. Les cent suisses de la garde, les 200 gentilshommes de la maison royale et tous les officiers, selon leur ordre, les précédaient à cheval. Le premier maître d'hôtel fermait ce groupe. Derrière avançait le premier écuyer tranchant portant le panon aux armes de France, recouvert pour l'occasion d'un crêpe noir. Douze pages vêtus de

velours noir avec chaperon de drap noir conduisaient douze coursiers couverts d'une housse noire flanquée d'une croix blanche tombant jusqu'à terre. Les écuyers d'écurie annonçaient les évêques et les autres prélats, au nombre de soixante. Les rois d'armes, les vingt-quatre archers du corps protégeaient quatre écuyers à cheval portant les armes d'honneur – éperons, écu, cotte d'armes, heaume et gantelets. Le cheval d'honneur, houssé de violet azuré semé de fleurs de lys d'or, suivait, précédé par le grand écuyer. Venait ensuite le chariot d'armes, tiré par six grands coursiers également houssés de noir avec croix blanche, que conduisaient deux charretiers. Le chariot transportait le cercueil, dissimulé sous deux draps mortuaires dont les coins étaient tenus par quatre écuyers. Autour, trente-quatre religieux marchaient, un cierge à la main. Annebault, à cheval, devançait les cardinaux de Ferrare, Châtillon, Amboise, Armagnac, Meudon, Lenoncourt, Du Bellay, Givry et Tournon ainsi que les princes du grand deuil : Vendôme, Montpensier, Longueville et le marquis du Maine. Les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, quelques seigneurs et notables, les gentilshommes de la chambre et les 400 archers de la garde fermaient la marche.

Cette mise en scène, établie depuis les funérailles de Charles VIII, figurait la procession funèbre organisée pour les corps des rois et des reines lorsque ces princes décédaient hors de Paris[9]. Volontairement lugubre, elle débutait ordinairement au départ du lieu du décès, c'est-à-dire de la demeure privée, et se prolongeait jusque devant les murs de Paris. Première étape des cérémonies publiques, elle devait inviter le peuple à la prière. Cette procession exprimait la victoire de la mort sur la vie, selon les thèses pétrarquistes qui avaient très largement inspiré, depuis la fin du XVe siècle, la mise en scène des funérailles royales françaises. L'organisation de ce cortège depuis la maison de

l'évêque de Paris affirmait un peu plus la volonté de présenter cette demeure comme le lieu officiel de la mort de François Ier.

A Vaugirard, les vingt-quatre crieurs de la ville se mirent en rang devant les 500 pauvres. Près des Chartreux, ce fut au tour de la municipalité de Paris, en deuil, un cierge à la main, d'aller à la rencontre du convoi et de faire une haie d'honneur pour accueillir le cercueil, jusqu'à l'église Notre-Dame-des-Champs. Le corps dans le lieu sacré, déposé dans le chœur sur des tréteaux, sous une chapelle ardente faite de bois peint en noir, à la toiture couverte de cierges et décorée d'écus aux armes de France[10], les participants rentrèrent chez eux jusqu'au lendemain midi. Tous ? Non. Les officiers du roi et ses serviteurs restèrent toujours près de leur maître et assistèrent comme ils l'avaient fait précédemment aux services religieux qui se firent en l'église, tendue de noir, illuminée d'une multitude de bougies.

Tôt le lendemain matin, les corps des enfants étaient placés à côté de celui de leur père ; François de Valois à droite, Charles d'Orléans à gauche ; leurs cercueils étaient simplement recouverts d'un drap noir à croix blanche[11]. Puis, les messes célébrées, ordre fut donné de fermer les portes de l'église. C'est dans la plus stricte intimité que les trois effigies furent déposées sur les cercueils. Hormis les visages, les mannequins représentant les enfants étaient en tous points semblables. Ils étaient habillés d'un pourpoint de satin cramoisi rayé d'or et d'une tunique de damas d'or avec cordelettes d'argent et perles, sous un manteau de velours bleu azuré avec passement d'or aux bordures et fourré d'hermines. Quant aux bottines de satin cramoisi, elles étaient semées d'étoiles. Seules leurs couronnes différaient. Celle de l'aîné était plus importante « car il estoit destiné à la succession du royaume[12] ». Alors entrèrent les gens du Parlement au complet, qui rendirent, un à un, hommage aux trois corps. La

bénédiction des dépouilles comme des effigies par le cardinal de Paris, après une messe dite par le cardinal de Givry, Claude de Longwy, conclut les cérémonies de Notre-Dame-des-Champs.

Pouvait commencer l'entrée dans la capitale. Elle débuta vers 14 heures, un dimanche, comme à l'accoutumée[13]. L'organisation avait été confiée à la municipalité de Paris au début du mois d'avril par Henri II. Mais le premier projet proposé dut paraître trop simple au nouveau souverain puisque, le 13 avril, il réitéra son désir d'une cérémonie hors du commun, assurant la ville qu'il participerait à son financement afin qu'elle osât davantage[14].

Le triomphe sur la mort

Parce que des funérailles royales étaient un événement rare, une foule immense avait envahi Paris. Au-delà des spectateurs massés sur les bas-côtés des rues par où devait passer le cortège, ou penchés aux fenêtres des maisons dont les façades, éclairées par des torches aux armes du roi et de la ville, avaient été recouvertes de grandes pièces de drap noir, plusieurs milliers de personnes déambulèrent dans un long convoi, selon un ordre préalablement établi, de Notre-Dame-des-Champs à l'église cathédrale de Paris. Cette procession n'incluait plus seulement l'entourage immédiat du roi, les gens de sa maison, quelques nobles et les personnalités religieuses, mais aussi les représentants de l'Eglise de France, de l'Université, des différentes institutions de la monarchie et de la municipalité de la capitale, lieu de résidence officielle des souverains.

En tête, le capitaine des archers et les arbalétriers de la ville, un capuchon noir par-dessus leur hoqueton, avec torche aux armes de la ville dans une main et un bâton dans l'autre pour « ranger le

peuple ». Suivaient les représentants des cordeliers, jacobins, augustins, ainsi que les vicaires et chapelains des paroisses de Paris, qui marchaient avec leur croix. Ils ouvraient le pas aux gens du lugubre cortège parti de Saint-Cloud, bien que l'ordonnance de ce dernier eût été quelque peu modifiée. Si les 500 pauvres étaient toujours entourés des chevaucheurs d'écurie, les vingt-quatre crieurs de la ville les avaient rejoints, invitant, à chaque carrefour, le peuple à prier pour l'âme du défunt. Derrière avançaient les officiers du corps de Paris en vêtement de deuil. Là se trouvaient les sergents du guet, menés par leur chevalier, les sergents à verge, les sergents à la douzaine, les sergents à cheval, les lieutenants du Châtelet, civil et criminel, avec les avocats, mais aussi les commissaires, les notaires, les procureurs et autres officiers, tous vêtus de noir. Ils devançaient les gens de l'Université. Les collèges des Mathurins et des Bernardins avec tous les étudiants qui dans l'année passeraient leur maîtrise étaient en tête, suivis par ceux de Sainte-Croix, des Blancs-Manteaux, des Billettes, de Saint-Magloire, Saint-Victor, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Martin-des-Champs. Puis marchaient les princes, les cardinaux et les autres seigneurs, en deuil, tête nue en signe de non-appartenance à la maison du prince. Les élus et les officiers, les généraux de la Monnaie, de la justice et les gens du chapitre de Notre-Dame de Paris et de la Sainte-Chapelle avec les aumôniers et les chantres du roi allaient ensuite. Leurs emboîtaient le pas les autres collèges de la capitale, dont celui de Saint-Méry, avec les chapitres de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Honoré et Sainte-Opportune.

Les officiers royaux avançaient ensuite : les deux prévôts de l'hôtel à cheval devançant leurs archers à pied ; le capitaine de la porte avec ses portiers, à pied ; les cent suisses, les 200 gentilshommes, les officiers du commun, ceux de bouche, de la

chambre aux deniers, les valets de la garde-robe, les médecins et autres chirurgiens et apothicaires, les huissiers de salle, les gentilshommes servants, le premier valet tranchant, enfin les musiciens, hautbois et trompettes. Les armuriers et sommeliers marchaient devant le chariot d'armes vide, mais couvert du grand drap noir de deuil, que tiraient douze coursiers caparaçonnés de velours noir à croix blanche, accompagnés de douze pages. L'écuyer de dépense de la grande écurie annonçait les écuyers portant les armes d'honneur. Venaient après, entourés de quarante évêques en chapes noires et mitres blanches, les corps des enfants. Celui de Charles d'Orléans, dissimulé sous son effigie, était porté par ses anciens serviteurs. Il devançait celui de son frère François, présenté pareillement. Les six hérauts d'armes du roi accompagnaient le cheval de parade conduit par deux valets à pied. L'évêque de Paris, entouré de deux hommes qui soutenaient la crosse et son caudataire, marchait aux côtés du grand écuyer qui, à cheval, portait l'épée royale. Enfin apparut le corps de François Ier, placé sur un catafalque et entièrement recouvert du drap d'or. L'effigie était placée dessus, à la vue de tous. Quatorze gentilshommes de la chambre portaient ce double corps. Mortiers sur la tête et robes écarlates, les quatre présidents du parlement de Paris tenaient chacun un coin du drap. L'amiral d'Annebault, la bannière de France à demi déployée à la main, marchait entouré de neuf cardinaux devant les échevins de la ville qui portaient le dais or et azur garni des écus de France, habituellement mis au-dessus de la tête des princes lors de leurs entrées dans les bonnes villes du royaume, mais placé en retrait en ce jour particulier pour permettre aux spectateurs d'observer une dernière fois le visage de cire de leur souverain. Le légat du pape et les cinq princes du grand deuil fermaient ce deuxième groupe.

Les vingt-quatre archers de la garde royale accompagnaient les ambassadeurs du pape, de l'empereur, d'Angleterre, d'Ecosse, de Venise, de Ferrare et de Mantoue, chacun conduit par un prélat à cheval. Les princes et seigneurs de l'ordre, mais aussi les huissiers et les capitaines de la garde devançaient les 400 autres archers, qui fermaient le cortège[15].

Celui-ci fut si long que les derniers ne s'étaient pas encore mis en marche lorsque les premiers arrivèrent devant Notre-Dame. Si, pour l'occasion, la façade de la cathédrale était recouverte de tentures aux couleurs de France, la nef avait été tendue de draps noirs garnis de l'écu royal entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel et surmonté d'une couronne fermée dorée. Le maître-autel et les autels latéraux brillaient des flammes de milliers de cierges[16]. C'est sur le parvis que l'évêque de Paris accueillit les deux corps du roi. Après la bénédiction du cercueil et de l'effigie, Jean Du Bellay autorisa le défunt à pénétrer dans la cathédrale, déjà pleine des participants du cortège. Le roi (corps et effigie) fut conduit solennellement sous une chapelle ardente bâtie dans le chœur, semblable en plus grand à celle construite à Notre-Dame-des-Champs, où reposaient déjà ses deux fils avec leurs représentations. L'amiral d'Annebault s'assit à la tête du cercueil royal avec le comte de Villars, qui tenait la bannière. Aux pieds de l'effigie, le grand écuyer et deux rois d'armes accompagnaient les gentilshommes qui portaient les armes d'honneur. Autour de la chapelle ardente, sur des gradins, les cinq princes du deuil avec ceux du sang et les autres grands seigneurs ainsi que quelques membres de la chambre des comptes. En face étaient les ambassadeurs, les gens de la cour du Parlement, le recteur et plusieurs universitaires, mais aussi les capitaines des gardes suisses et quelques représentants de la ville. Près du grand autel était l'évêque de Paris avec ses assistants. A sa droite, le légat du pape et

cinq cardinaux. Derrière, le cardinal de Lorraine côtoyait des évêques et archevêques. Plus loin encore, les gentilshommes de la chambre. A gauche, d'autres hommes d'Eglise et les gentilshommes de la chambre et les servants. En face, remplissant toute la nef, les autres participants du convoi, debout. Le cardinal Du Bellay célébra l'office et l'évêque de Mâcon prononça en français la première partie de l'oraison funèbre du défunt, vantant ses vertus, récapitulant brièvement les grands événements de son règne et évoquant longuement sa mort exemplaire ; puis, comme à Notre-Dame-des-Champs, le service achevé, chacun s'en retourna chez lui, hormis les hommes de la maison du roi qui, avec quelques religieux mendiants, gardèrent les corps, priant pour le repos de leurs âmes.

Le lendemain, 23 mai, après la célébration de quatre messes, où tous les participants de la veille avaient repris leur place dans la cathédrale, et un dîner à l'évêché pour les plus illustres des invités, le cortège qui avait amené François Ier et ses deux fils à Notre-Dame se reforma à l'identique pour rejoindre l'église abbatiale de Saint-Denis. Cependant, après Saint-Ladre, ils n'allèrent plus à pied, mais à cheval. A La Croix-Penchée, le cardinal de Bourbon, évêque de Saint-Denis, et plusieurs moines vinrent accueillir les corps pour les conduire jusqu'à l'intérieur de l'église, où un cérémonial en tous points semblable à celui de Notre-Dame se déroula. L'évêque de Mâcon fit là la seconde partie de son sermon qui invitait le peuple de France à cesser de pleurer le roi défunt et à regarder vers l'avenir pour espérer en son successeur, Henri II.

Le jour suivant, après un dernier service solennel, les effigies, toujours exposées sur le catafalque, furent débarrassées de leurs « pièces d'honneur » et, redevenues de simples mannequins, mises à l'écart. Le caveau était ouvert. Les corps des enfants furent les premiers descendus, Charles d'abord, François ensuite. Puis vint le

tour du corps du roi porté par des gentilshommes de sa maison. Après les déprécations et les oraisons faites par le cardinal de Bourbon, il fut mis en fosse. Alors le plus âgé des rois d'armes cria trois fois « Rois d'armes, venez faire votre office ». Ceux-ci se dépouillèrent de leur cotte, qu'ils jetèrent sur le cercueil, puis le même appela un par un les capitaines des différents régiments formant la garde royale. M. de Sedan apporta l'enseigne de la garde suisse, qu'il mit dans la fosse. Chavigny, Agenois et Nançay, celle des archers de la garde. Ils furent imités par le seigneur de Lorges, capitaine des 100 Ecossais, suivis par Canaples et Boisy, capitaines des 200 gentilshommes du roi. Les écuyers qui avaient porté depuis Saint-Cloud les armes d'honneur furent ensuite appelés. La Brosse et Puygriffier pour les éperons, Nonville pour les gantelets, Pothon pour le heaume, Chevalier pour l'écu, et le premier écuyer pour la cotte d'armes. Chacune de ces pièces, déposées elles aussi sur le cercueil, était aussitôt retirée par un des hérauts du roi. Le valet tranchant apporta le panon, le grand écuyer, l'épée, dont il ne mit que la pointe dans la fosse. Le grand maître apporta les enseignes de la maison du roi avec celles des archers de la garde. Ces officiers de la maison du défunt qui ne l'avaient jamais quitté depuis le jour de son décès, le servant fidèlement tant que le cérémonial l'imposait, puis qui l'avaient accompagné et gardé de Notre-Dame-des-Champs à Saint-Denis, abandonnaient ainsi symboliquement les insignes de leurs fonctions sur le cercueil. Enfin, la première pelletée de terre jetée, le héraut Normandie cria trois fois « Le Roi est mort », et un peu plus tard « Vive le Roi à qui Dieu donne bonne et longue vie », un cri que tous reprirent après lui. Ce fut au son des tambours, des trompettes et des hautbois qu'ils quittèrent l'abbaye. Un dîner fut offert aux hommes de l'hôtel du souverain juste après. Là fut officiellement

déclarée fermée la maison du défunt. Le règne de François Ier était définitivement terminé[17].

Vive le roi Henri, deuxième de ce nom

Les jours suivants, ce fut au peuple de France de prendre la route de la nécropole afin de rendre hommage au défunt. On ignore le nombre de gens qui firent ce chemin. La propagande d'Henri II ne communiqua jamais sur ce point.

Quelques semaines plus tard, Henri II demandait au sculpteur Philibert Delorme de réfléchir à un tombeau qui honorerait la mémoire de son père et de sa famille. Commencé en 1548, ce mausolée aux allures d'arc de triomphe romain inspiré de celui de Septime Sévère, fait de marbre blanc, noir et gris, devait exposer, comme celui exécuté pour les corps de Louis XII et d'Anne de Bretagne, les gisants nus du roi et de son épouse Claude de France sous l'arcade centrale. Sur la plate-forme supérieure, les mêmes seraient vus en orants, accompagnés de quatre de leurs enfants, François, Charles, Charlotte et Louise. Louise de Savoie devait y figurer également (finalement elle n'eut pas sa place). L'œuvre réunit plusieurs sculpteurs : François Carmoy et ses élèves François Marchand et Pierre de Bontemps, Pierre et François Lheueux et Germain Pilon. Un monument que l'on peut voir aujourd'hui à la place même où il fut envisagé[18].

Si Henri II offrit à son père des funérailles spectaculaires et commanda, pour rappeler sa mémoire, celle de sa mère et de ses frères et sœurs, un monument funèbre grandiose, ce furent les seuls efforts importants qu'il fit pour glorifier le souvenir de François Ier et

de son règne. D'ailleurs, le tombeau n'était toujours pas achevé lorsque le fils rejoignit sa famille à Saint-Denis, onze ans plus tard.

En effet, et contrairement à ce qui se faisait depuis le début du XVIe siècle pour les membres de la famille royale, aucun tombeau poétique ne fut demandé ni financé par le roi pour perpétuer par l'écrit, moyen considéré alors comme plus glorieux que la pierre, le souvenir du souverain défunt. Aucun poète n'en prit l'initiative non plus. Seule Marguerite de Valois, à qui la mort de son frère fut cachée un temps et qui s'enferma pour faire son deuil dans le monastère de Tusson, en Poitou, composa deux textes. L'un était un poème intitulé « Pensées devant la mort du roy[19] », l'autre était une pièce à plusieurs personnages, « Comédie sur le trespas du roy[20] ».

Par ailleurs, si la propagande évoqua, dans les premières semaines du nouveau règne, François Ier, ce fut pour mieux annoncer l'avènement d'Henri II et l'espoir que celui-ci incarnait pour le futur[21]. Ronsard déplora cette lacune. Toutefois, il le fit bien tardivement, en 1575[22]. Ce silence éloquent confirmait combien Henri II et son entourage avaient le souci de faire table rase du passé, même si le principe de la succession héréditaire de la monarchie française obligeait à quelques concessions[23].

Si l'on excepte la publication d'un « canard » anonyme qui, sous le titre abusif d'*Epître au roy François*, ne parlait en fait que de la cruauté de la mort[24], deux écrits de Marguerite de Navarre qui ne parurent qu'après le décès de l'auteur en 1549[25], seuls trois textes furent consacrés réellement à François Ier. Ils parurent dans les jours qui suivirent son inhumation : un éloge et deux sermons. L'existence de ces discours n'avait rien d'original. Ils étaient des exercices oratoires obligés, intégrés dans les cérémonies des funérailles royales au moins depuis celles de Charles VIII. La nouveauté est qu'ils furent publiés dans leur intégralité. Jusque-là, les publicistes de la

monarchie s'étaient bornés à en produire un vague résumé dans les anonymes récits imprimés des cérémonies, l'ordre et le faste de ces dernières primant toujours.

L'éloge était prononcé dans l'enceinte de l'université par un de ses membres, devant ses pairs, en latin, généralement quelques jours avant que ne commencent les funérailles publiques. Les sermons étaient déclamés en français par l'aumônier du roi. Le premier, lors de la réception du corps en la cathédrale Notre-Dame de Paris ; le second, le lendemain, en l'abbaye de Saint-Denis, avant l'inhumation. L'éloge fut écrit par Pierre Galland, latiniste de renom et lecteur royal depuis 1546. Il faisait partie des familiers qui accompagnèrent François Ier jusqu'à sa mort à Rambouillet[26]. Quant aux sermons, ils avaient chacun une fonction. Celui de Notre-Dame était qualifié de « déploratif », éloge proprement dit du défunt que l'on regrette d'autant plus que ses vertus étaient grandes. Celui de Saint-Denis était appelé « consolateur », leçon sur la vie et la mort qui impliquait la nécessité d'avoir l'espérance en Dieu pour être confiant en l'avenir, et qui s'accompagnait de la présentation des vertus du nouveau prince régnant, à qui tous devaient dorénavant fidélité, amour et soutien. Les sermons des obsèques de François Ier furent l'œuvre de Pierre Du Chastel.

Des textes essentiels à la construction du souvenir de François Ier, puisque ce fut à partir de leurs propos et notamment de leurs éloges que se structurèrent les récits qui allaient évoquer le règne de ce prince dans les livres d'histoire de France pendant plusieurs siècles.

SECOND LIVRE

LE SOUVENIR FANTASMÉ D'UN ROI

Le souvenir de François Ier fut globalement très positif dans les histoires de France jusqu'à la fin de la dynastie des Valois-Angoulême. Pour les hommes à la solde de la monarchie, il devint une référence et ses erreurs politiques furent oubliées. Mais globalement positif seulement, puisque les auteurs protestants, qui œuvrèrent principalement sous Henri III, eurent un avis plus partagé. Si leur condamnation n'était pas radicale, François Ier restait l'homme qui avait instauré la répression contre la Réforme. Le titre de grand roi que les publicistes de François Ier lui avaient accordé de son vivant lui fut cependant conservé par tous. Pour les auteurs proches du pouvoir, ce fut pour la totalité de son action ; pour les autres, pour son rôle joué dans la protection des lettres. Mais ce temps ne dura pas. Avec l'avènement d'Henri IV, une nouvelle dynastie s'installait sur le trône de France. Elle devait naturellement être supérieure à la précédente qui s'était éteinte par son impuissance. La critique contre François Ier devint plus générale. Elle toucha la personne du roi, maintenant regardé comme frivole et faible avec les femmes, et notamment avec sa mère devenue, à l'égale de Catherine de Médicis, une marâtre détestable. Elle se porta aussi sur sa politique. Son attitude face à Charles Quint fut jugée inconstante, sa fiscalité outrancière et son goût supposé immodéré pour le luxe fut condamné. Au milieu du XVIIe siècle, François Ier n'était remarquable que pour sa victoire à Marignan et sa réputation de prince protecteur des lettres. Quant à son titre de grand roi, il lui était régulièrement contesté et, pour certains, François Ier ne faisait déjà plus partie des meilleurs rois de France. Reste que l'on parlait toujours de lui, que les exposés qui lui étaient consacrés dans les histoires de France étaient parmi les plus longs et pas seulement en raison de son temps de règne, et qu'il eut

droit à sa première biographie, privilège que les princes réputés exemplaires n'eurent pas. François Ier était un prince critiqué, certes, mais le temps qui l'avait vu s'épanouir était à la mode et, alors que les hommes du Moyen Age disparaissaient de l'imaginaire des intellectuels des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, ceux qui avaient entouré François Ier, et le roi lui-même, devenaient des personnages de romans.

Les hommes du XVIIIe siècle ne furent pas plus enclins à fêter ce prince. Le titre de grand ne lui fut accordé qu'exceptionnellement et ses erreurs devinrent plus importantes que ses succès. Il était dénoncé pour avoir perdu toutes ses guerres, malgré la victoire de Marignan, déclaré trop dépensier et accusé d'avoir perverti le système judiciaire par la vente des offices de judicature. Quant à son action dans le domaine des lettres qui avait sauvé son souvenir au siècle précédent, même si elle était maintenant enrichie par le titre de protecteur des arts, elle n'aurait été qu'un balbutiement. Voltaire fut sans doute l'un des plus hostiles au roi, reprenant la critique avec plus de violence tant dans son *Histoire du Parlement* que dans son *Essai sur les mœurs*. Et, si d'autres montraient plus d'empathie pour les malheurs de l'homme, ils reconnaissaient toujours ses maladresses et ses faiblesses.

Sous la Révolution, ce qu'il restait de son aura disparut. Perçu comme un véritable fléau pour la France, François Ier aurait été un modèle de despote. Les historiens du Premier Empire eurent la même opinion que leurs devanciers du XVIIIe sur son action politique et ses prétentions militaires, même si Marignan restait un événement louable. Mais ils admettaient à nouveau son rôle prétendument essentiel dans la protection des arts et des lettres en France. Le retour des Bourbons bouleversa ce souvenir médiocre et François Ier sortit du purgatoire dans lequel il avait été enfermé depuis si longtemps. La

royauté restaurée avait besoin de se replacer dans la continuité d'un régime monarchique tout en refusant de rétablir ouvertement le régime de 1789. Les publicistes de Louis XVIII trouvèrent dans cette France de la fin du Moyen Age un temps idéal où la royauté n'était encore, selon l'opinion commune, qu'un régime modéré. Avec Henri IV et Louis XII, François Ier devint un des modèles de la Restauration. Regardé comme un protecteur des artistes, un amateur éclairé des lettres et le premier défenseur de la langue française, il était perçu comme l'inventeur d'un certain art de vivre qui avait fait la gloire de la monarchie au siècle passé. Il aurait aussi été par son comportement, tant avec les hommes à la guerre qu'avec les femmes à la Cour, pareil aux héros des romans de chevalerie médiévaux. Il aurait conservé cette morale si respectueuse de son honneur et de la fidélité à Dieu, valeur de la noblesse qu'il était aussi utile de rappeler. L'homme avait commis des fautes en souhaitant faire des conquêtes, mais il était redevenu un grand roi, mémorable pour avoir fait de la France la première puissance civilisatrice d'Europe.

Peut-être trop marqué par ce régime qui rêvait de renaissance, les auteurs de la monarchie de Juillet ne reconnurent à François Ier qu'un succès : Marignan. Pour le reste, ils redevinrent tout aussi sévères que leurs prédécesseurs du XVIIIe siècle. Sauf que l'image d'un François Ier initiateur de la splendeur culturelle française imaginée sous les derniers Bourbons plut et fut conservée. Il en fut de même sous le Second Empire et la République. François Ier était critiquable dans sa manière de gouverner, dans son attitude contre les protestants, mais l'homme, qui avait été par ses intérêts particuliers à l'origine de la civilisation française, devait être défendu. Il le fut et le souvenir de François Ier prince de cette Renaissance perdura grâce à cela. Les livres scolaires des IIIe et IVe Républiques relayèrent ce double aspect du souvenir royal en le résumant efficacement. D'un côté, François Ier

était désigné comme celui qui avait introduit l'absolutisme en France, et qui était donc condamnable pour ce fait, de l'autre, il était loué pour avoir fait du français la langue officielle, donné au pays un éclat civilisateur nouveau par la protection des arts et des lettres et laissé à la France un patrimoine glorieux par ses châteaux de la Loire.

Ce souvenir qui paraît si précieux, mais également si évident, à ceux qui s'obstinent à croire en une conception commune de la nation, quelles que soient les époques, emplit toujours les livres consacrés à ce roi comme une vérité absolue. Le problème est qu'il est pour l'essentiel une magnifique construction historiographique où tout ce qui n'est pas faux est tronqué, le bon comme le mauvais. Par quelques exemples, je vais tenter de vous le démontrer.

XLVII

Le roi chevalier

François Ier régna trente-deux ans sur la France et engagea le royaume dans la guerre pendant près de dix-sept ans. En Italie, il participa physiquement à la conquête du Milanais en 1515, et fut à la bataille de Marignan. Une décennie plus tard, il accompagnait ses hommes dans la tentative de recouvrement de ce même duché. Une entreprise qui aboutit à la défaite de Pavie. Pour les autres conflits qui se déroulèrent dans la péninsule, ce fut à ses capitaines, Lautrec et Bonnivet, qu'il délégua le pouvoir de conduire ses armées. Il agit pareillement lorsqu'il décida l'occupation du Piémont en 1535. Son voyage en 1537 sur cette terre occupée était symbolique[1]. Pour les conflits qui se déroulèrent sur le sol de France, François Ier ne fut jamais en première ligne. Proche des zones de combat, il refusa toujours la bataille lorsqu'elle se présentait à lui, tant en Provence qu'en Picardie. Une position qui n'était pas exceptionnelle, mais qui se renforça après Pavie. Une attitude qui ne fut pas promue par les auteurs à la solde du pouvoir. Ceux-ci proposèrent une image du roi plus interventionniste. Outre qu'il était désigné comme le seul homme capable de protéger ses sujets lorsque la guerre était en passe d'être déclarée et le royaume envahi par les puissances ennemies, plusieurs n'hésitèrent pas à le comparer à des divinités antiques et notamment au dieu Mars, au prétexte que François Ier aurait été le seul grand héros de ce monde et que sa vaillance était « justement et saintement » mise au service de sa gloire pour le bonheur de tous[2].

Cette référence à l'Antiquité fut soutenue par les artistes. L'image du roi guerrier fut de loin la plus fréquente après 1525, tant dans les spectacles des entrées que dans la peinture, les médailles et les monnaies. Il s'agissait d'une image de général romain, adoptée par les rois de France depuis Louis XII et qui se développa sous le règne de François Ier[3].

Cette présentation du roi, héros à la romaine, perdura sous le règne de son fils. Elle s'éclipsa ensuite pour une autre, plus romanesque mais aussi plus française, ou en tout cas plus chrétienne, celle du roi chevalier.

Une image de roi guerrier contestée

Dans les éloges de Pierre Galland et Pierre Du Chastel rédigés pour accompagner les funérailles du roi, une partie des louanges furent consacrées à l'action militaire de François Ier. Galland vanta son courage à Marignan[4], mais également dans d'autres conflits où le roi fut présenté plus actif que dans la réalité. Il énuméra ainsi les principaux faits d'armes victorieux de l'armée royale et, pour les rendre plus glorieux et mémorables, les isola de la conclusion des conflits et surtout des traités de paix : Valenciennes en 1522, la Provence et le Piémont en 1536, Landrecies en 1543. Galland ne reconnaissait au roi qu'une seule défaite : Pavie. Il ne s'attarda pas dessus, ne souhaitant pas réveiller les vieilles blessures, mais ne regarda pas ce désastre comme tel. Cette défaite aurait révélé les qualités personnelles du roi et montré à tous sa grandeur[5]. Pour illustrer son propos, il comparait François Ier à Léonidas qui trouva la mort parmi ses Spartiates aux Thermopyles. Le roi aurait eu le même courage, combattant jusqu'au bout, tuant de ses propres mains ses

ennemis, et aurait préféré souffrir toutes les douleurs du monde plutôt que d'abandonner le siège de la ville dont il espérait devenir le maître. Il n'aurait pas craint non plus d'affronter Bourbon, seulement désigné par l'expression « vassal fugitif », et pour cela l'aurait recherché pour le vaincre alors qu'il aurait pu se protéger. La Fortune en décida autrement. Et Galland d'affirmer que, si le roi avait été victorieux dans ce combat, il n'en aurait pas été plus vertueux[6]. En somme, Galland confirmait ce qui avait été dit par les publicistes de François Ier lorsqu'il fut nécessaire d'expliquer l'arrestation du roi. Pierre Du Chastel ne disait pas autre chose. Lui aussi affirmait que, si François Ier avait perdu à Pavie, c'était parce qu'il avait été trop vertueux. Mais à Léonidas il préféra Hector, lorsque devant les murs de Troie le frère de Pâris avait lutté contre Achille jusqu'à la mort pour sauver son peuple[7]. François Ier, il en était convaincu, aurait été, parmi tous les héros de l'histoire du monde, celui qui aurait eu le plus grand cœur[8].

Ces appréciations furent reprises par les historiens qui montrèrent de l'empathie à l'égard du souverain. Mais, il faut bien l'admettre, après 1600 et pendant presque deux siècles, ils ne furent pas si nombreux. En effet, le souvenir de François Ier prince vaillant au grand cœur, aussi illustre par ses actions militaires que par son courage, tant dans l'éclat de la « bataille des Géants » qu'aurait été Marignan que dans la douleur de cette « malheureuse » journée que fut Pavie[9], perdura de façon unanime seulement jusqu'à la fin du règne d'Henri II[10]. Les historiens de la dynastie Bourbon n'eurent pas la même compassion. Si tous reconnaissaient des valeurs à François Ier à son arrivée au pouvoir, celles de la jeunesse et l'espoir que ses qualités physiques et intellectuelles supposées laissaient espérer, ils le critiquèrent ensuite sévèrement. Certes, ils ne pouvaient nier le succès de Marignan comme l'action du roi dans l'entreprise[11],

et taisaient le plus souvent l'épisode de Pavie, parce que toujours regardé comme un temps de malheur pour la France. Mais ils n'avaient plus aucun égard pour ses autres guerres, critiquaient violemment les traités de paix signés avec l'empereur, interprétant le traité de Madrid, notamment, avec une grande légèreté, essentiellement pour mieux affecter le souvenir du roi. En somme, pour la majorité des hommes de la première moitié du XVIIe siècle, François Ier aurait été une immense déception. Un homme qui aurait pu mais qui ne serait parvenu à rien face à Charles Quint. Une critique qui était d'autant plus puissante que les récits du règne alors publiés n'étaient que des résumés essentiellement composés de faits d'armes, sans remise en contexte[12]. Parmi ceux qui lui conservaient quelque estime était le très catholique Hilarion de Coste qui, à l'imitation de Pierre Galland, tenta de faire renaître, sans succès, l'esprit glorieux du roi, notamment à Marignan, privilégiant son image chrétienne, rappelant qu'il aurait remis sa victoire à Dieu et fait bâtir une chapelle et un couvent sur les lieux de la bataille, insistant sur le fait qu'il n'aurait jamais manqué à sa promesse et toujours gardé, même à Pavie, soigneusement sa parole et son serment de « Foi de gentilhomme[13] », un mot qui était encore compris comme un engagement du roi envers Dieu de Le servir par les armes. Des précisions qui serviront plus tard, mais qui pour l'heure ne permirent pas au souvenir militaire du roi de devenir mémorable, malgré Marignan. François Ier était alors en effet vilipendé pour l'inconstance de son caractère, et désigné comme le responsable principal de ses malheurs et de ceux de son royaume, malgré des qualités d'homme de guerre. Pour le démontrer, la plupart des historiens, et notamment après 1650, proposèrent, à l'imitation de François de Belleforest, qui fut le premier à le faire dans son histoire parue en 1579, un portrait croisé du roi avec Charles Quint. Une

comparaison qui était malgré tout à l'avantage du Français, même si elle évolua au cours des années en fonction des rapports de la France avec les Habsbourg. Elle laissait toujours planer l'idée d'un roi brillant, certes, honnête aussi, clément souvent, mais moins consistant que l'Autrichien. L'un était un soldat, l'autre un politique. Le premier avait montré sa bravoure sur les champs de bataille, mais le second était toujours parvenu à le dominer par ses traités. C'est du reste à l'occasion d'une histoire consacrée à cet empereur, qui demeurait, grâce au souvenir de François Ier, presque aussi présent dans la mémoire collective des sujets de France, que la phrase écrite par le roi dans la lettre adressée à sa mère au lendemain de la défaite de février 1525 fut réactualisée : « Tout est perdu… » L'auteur était espagnol et avait dédié son texte à la nouvelle reine de France Marie-Thérèse d'Autriche[14]. Pierre Du Perron La Hayer, qui adapta le texte en français, la traduisit ainsi : « Tout est perdu sinon l'honneur[15]. »

L'air de rien, et malgré des jugements sans concession à son égard, les hommes du XVIIe avaient, çà et là, mis en place et presque à leur corps défendant les arguments qui un siècle plus tard allaient structurer une des images les plus célèbres de François Ier. Car ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que ce prince, déclaré par ses publicistes homme d'honneur et vaillant soldat, retrouva quelque grâce auprès de certains auteurs. En effet, jusque dans les années 1770, pour tous les historiens François Ier était, son comportement à Marignan excepté, considéré comme un piètre guerrier[16]. D'ailleurs, ce ne fut pas un historien qui relança son image favorable d'homme de guerre, mais un littérateur dans un ouvrage consacré aux fabliaux paru en 1779 : Pierre Le Grand d'Aussy. L'auteur appartenait à ce courant conservateur qui s'était structuré au milieu du XVIIIe siècle, nostalgique du « bon vieux temps ». Alors que nombre d'intellectuels de cette époque considéraient le passé national comme un brouillon de leur

présent qui de fait n'avait guère d'intérêt, d'autres crurent pouvoir retrouver dans ce même temps des valeurs qu'ils prétendaient traditionnelles et qu'ils jugeaient bon de faire renaître pour le bien de la société. Ces hommes au sentiment patriotique fort recherchèrent ainsi des figures pour incarner ces valeurs. Ce retour à l'histoire autant sentimental que politique, ils l'expliquèrent. Selon eux, la France ne faisait plus de héros. La recherche de valeurs d'antan, empreintes de cette morale chrétienne que la société des Lumières méprisait, aida à esquisser un nouveau souvenir de François Ier. Le Grand d'Aussy affirma ainsi que le roi aurait été aussi brave que téméraire, que par sa devise « Foi de gentilhomme » il était toujours resté fidèle à ses principes moraux, qui n'étaient plus liés au soutien de l'Eglise catholique et romaine mais ceux d'un noble de son temps, ceux des chevaliers et des valeurs guerrières qui s'y associaient. C'était sans doute la première fois que la devise royale était ainsi détournée de son sens premier[17]. Ce fut sans doute aussi l'une des premières fois que fut donné au roi ce caractère chevaleresque. En effet, pour argumenter son propos, l'auteur soutenait que François Ier avait souhaité, en miroir à certains hommes du XVIIIe dont notre auteur – preuve que leurs idées auraient été anciennes –, parce que conscient de l'utilité des valeurs qu'elle véhiculait, réveiller l'« antique chevalerie ». Pour cela, François Ier aurait fait rééditer un roman espagnol, que Le Grand d'Aussy disait ancien alors qu'il n'était paru en Espagne que dans les années 1508, et avait été traduit en France entre 1540 et 1548, l'*Amadis des Gaules*. Par cet exemple erroné, il démontrait que le roi aurait eu lui aussi le plaisir de se replonger dans un passé merveilleux et d'en tirer toutes les substances héroïques, quitte à se tromper. Ainsi justifia-t-il la présence du roi à Pavie. Enfin, Pierre Le Grand d'Aussy fut probablement le premier encore à prétendre que c'était à la pétulance de l'esprit chevaleresque

du roi qu'il fallait attribuer la « fatale » journée de Pavie, esprit illustré par une phrase que l'auteur jugeait sublime, celle qui avait été rappelée mais tronquée par Du Perron La Hayer et que notre auteur proposait au public sous une forme plus « médiévale », mais qui devenait mot héroïque : « Tout est perdu, fors l'honneur[18]. » Les propos de Le Grand d'Aussy eurent un retentissement immédiat car, dans les textes qui furent consacrés à François Ier juste après, cet esprit chevaleresque fut non seulement remarqué, mais confirmé. Ainsi, Mercier, qui ne fut pas tendre avec le monarque dans son exposé du règne, lui reconnaissait cependant cette pétulance et ne la condamnait pas[19]. La Plâtrière, pour sa part, affirmait que si de tous les rois François Ier avait été le plus infortuné, son héroïsme au combat avait été remarquable. Répétant la citation de Pavie dans sa nouvelle version, il soutenait que jamais la « gloire du nom français » n'avait, malgré la défaite, eu plus d'éclat qu'à Pavie[20]. En somme, et malgré ses échecs, pour une partie des hommes de la fin du XVIIIe, François Ier avait maintenant les qualités d'un héros de roman[21]. Cette esquisse encore timide d'une image chevaleresque du roi prit une ampleur inattendue sous la Restauration. Un autre homme, lui aussi devenu héros, aida à son développement.

Le souvenir de Bayard

Nous l'avons vu[22], les publicistes de François Ier ne parlèrent plus de la scène de l'adoubement sur le champ de bataille de Marignan après 1527. Toutefois, la popularité posthume de Bayard subsista. Ainsi, Symphorien Champier fit paraître en 1528 d'autres épîtres et oraisons funèbres à la gloire de son héros et en 1535 Aymard de Rivail évoquait le personnage dans une histoire du Dauphiné. Puis,

après une légère éclipse, le souvenir du capitaine réapparut non pas dans un texte français, mais dans un ouvrage italien de Paolo Giovio, publié à Florence en 1551. Cette *Histoire du temps* fut traduite l'année suivante en français, et dédiée à Catherine de Médicis. Parce que l'auteur utilisa les textes de Champier et de Jacques de Mailles pour évoquer la bataille de Marignan, il raconta logiquement la scène de l'adoubement, qui entra pour la première fois dans un livre d'histoire générale[23]. Un détail qui n'influença pas les historiens français, qui ne s'y intéressaient toujours pas. Il fallut attendre plus de dix-sept ans et la publication des *Mémoires* de Guillaume et Martin Du Bellay, en 1568, texte fabriqué autant à partir des souvenirs des deux hommes que des publications contemporaines du règne de François Ier, pour lire une très courte allusion à la cérémonie : « Auquel le roi fist cest honneur de vouloir recevoir de la main l'ordre de chevalerie, le jour de la bataille[24]. »

Ce fut François de Belleforest qui, en 1579, relata le premier la scène de l'adoubement inventée par Champier dans une histoire du royaume[25]. Mais il fut longtemps le seul, car si la popularité de Bayard était grandissante et que certains, comme André Thevet, l'accueillaient dans leur panthéon des hommes illustres, la majorité des historiens taisaient toujours l'épisode qui l'aurait lié à la vie de François Ier.

L'arrivée des Bourbons sur le trône de France, si néfaste pour le souvenir du premier des Valois-Angoulême, fut salutaire à celui de son capitaine. En 1616, l'éditeur Théodore Godefroy dédiait une nouvelle édition du texte de Jacques de Mailles au jeune Louis XIII. Un texte qui obtint un gros succès et qui fut réédité trois fois au cours du siècle[26]. Un succès qui donna des idées à d'autres et l'ouvrage de Symphorien Champier, dont plus personne ne parlait depuis un siècle, fut à nouveau offert au public en 1634. Cent ans après sa

mort, Bayard était devenu un personnage à la mode qui cristallisait un ensemble de vertus attachées à la noblesse et que celle-ci aurait perdues. Sa vie fut donnée en exemple aux jeunes nobles qui faisaient leurs premiers pas dans la carrière militaire. Le personnage servit également les politiques, et notamment le cardinal de Richelieu. En 1623, Fancan, un des libellistes de l'homme d'Eglise, faisait paraître un texte intitulé *La France mourante*. Affaiblie par les divisions et les mauvais gouvernements, dame France agonisait. A son chevet, deux hommes qui en leur temps avaient trouvé les remèdes pour la sauver : le chancelier de L'Hospital et le capitaine Bayard. Ils lui conseillaient d'appliquer ceux que proposait le Cardinal[27]. Un an plus tard, Richelieu entrait au conseil. Le Cardinal resta fidèle au capitaine. Vers 1635, il commandait à Philippe de Champaigne vingt-cinq tableaux pour décorer la galerie du Palais-Cardinal à Paris. Aux côtés de la famille royale, parmi les hommes illustres qui auraient fait la gloire de la France, tant sur le plan politique que sur le plan militaire, apparaissait la figure de Bayard. A la même époque, dans le Dauphiné, le grand prévôt Scipion Polloud faisait placer à ses frais, sur la tombe du soldat dans la chapelle des Minimes de Grenoble, un buste et une plaque de marbre. Là était gravé un poème de Claude Explilly, rédigé en 1622, à la gloire du capitaine de François Ier. Parallèlement, Charles-Emmanuel de Savoie, petit-fils de François Ier, exposait dans sa collection d'armes au palais de Turin la masse qui aurait appartenu à Bayard. Enfin, les histoires de France qui depuis 1580 l'avaient totalement négligé voulurent s'en souvenir. François de Mézeray, proche du Cardinal, raconta à nouveau la scène de l'adoubement[28]. Un événement qui fut ensuite utilisé seulement par les historiens favorables à François Ier. Puis, après 1720, il disparut à nouveau des livres d'histoire. Une hésitation qui s'explique peut-être par la volonté de maintenir de François Ier une image médiocre, ou,

inversement, de préserver le souvenir de Bayard d'un lien trop étroit avec un prince dont l'action était très controversée.

Evidemment, Bayard devint un des héros de ceux qui avaient promu le retour à la glorification des hommes du passé national dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les histoires qui lui avaient été consacrées furent réimprimées, de nouvelles parurent[29]. Sa vie et son exemple servirent aux concours d'éloges à Dijon en 1769 ou à Lyon deux ans plus tard. Le chevalier était devenu un soldat idéal, son action pour sauver la patrie était donnée en exemple comme modèle achevé de la noblesse qui aurait servi la France avec abnégation, par l'immensité de ses vertus[30]. Son attitude lors du siège de Mézières, dont il devint le seul héros, était louée à l'envi. Par sa seule hardiesse, le capitaine aurait été capable de repousser l'armée impériale du territoire de France. Nous l'avons vu, les choses ne se passèrent pas aussi simplement[31]. Mais peu importait alors. L'idée était la fabrication du héros et cela fonctionna. Sa mort parachevait le portrait du soldat patriote. L'homme était en outre une véritable curiosité : toute sa vie, il aurait fui les honneurs ! Comme Bayard avait servi Louis XII en Italie et que le souverain était alors un modèle de bon gouvernement – grâce au mythe qui s'était peu à peu construit autour de son titre de père du peuple –, les épisodes où Pierre du Terrail avait combattu pour ce roi furent particulièrement populaires. Son duel avec Sotto Mayor et son attitude à Ravenne étaient partout. L'enthousiasme ne fut pas seulement littéraire. La mode du « bon vieux temps » fut pour les peintres un moyen d'exploiter d'autres sujets ; Bayard fut une des vedettes de cette peinture « nationale ». Sa mort en inspira plusieurs[32]. Il fut retenu pour figurer parmi les 24 hommes célèbres que Louis XVI voulait voir représentés en pied pour son muséum d'histoire naturelle[33]. Sa chasteté supposée, elle aussi considérée comme héroïque, fut également mise en image.

L'année 1789 fut sans doute celle où la popularité du capitaine atteignit son summum. Outre les éloges qui lui furent consacrés, il devint le personnage principal d'une pièce de théâtre jouée aux Italiens[34]. La fin de la royauté aurait pu être fatale au souvenir du capitaine, il n'en fut rien. Celui qui était devenu aussi populaire que Du Guesclin ou Turenne dans les dernières années de l'Ancien Régime reçut les éloges des révolutionnaires. Rouget de Lisle rédigea une pièce en 1792 pour évoquer la vaillance de l'homme de guerre à Brescia, sous Louis XII. Le Premier Empire lui resta également fidèle. Du Terrail, dont le dévouement à la nation était considéré exemplaire, devait servir de référence aux soldats de l'Empereur, qui fit ériger la statue du héros dans l'ancienne maison royale de Saint-Cyr devenue l'école des futurs cadres de l'armée. Le capitaine Bayard n'était plus fêté seulement par les nostalgiques, il avait été hissé au rang de personnage essentiel à l'imaginaire national. Chateaubriand, dans *Génie du christianisme*, osa même le désigner comme le plus parfait des chevaliers chrétiens. Quant à ses exploits à Mézières, ils étaient exposés aux yeux du grand public au Vaudeville et à l'Opéra-Comique[35]. La peinture « troubadour », qui depuis 1800 avait succédé à la peinture « nationale », genre qui remettait à la mode la fin de la période médiévale, ses hommes et leurs exploits, permit à Bayard de figurer au Salon presque chaque année. Sa mort et sa piété étaient toujours les sujets les plus régulièrement interprétés[36].

Une telle popularité ne pouvait être ignorée des publicistes de Louis XVIII. Sa fidélité à la royauté était une évidence. Mais cette popularité partagée par tous les régimes fut surtout utilisée par les hommes de la monarchie restaurée pour servir à réhabiliter l'image de François Ier grâce à l'un des aspects de sa personnalité le moins contesté, sa vaillance et son courage au combat.

Une nouvelle titulature pour le roi

L'image chevaleresque de François Ier bâtie à la fin du XVIIIe siècle avait été balayée par les auteurs œuvrant sous la Révolution. Sous l'Empire, elle ne fut pas plus exploitée. Elle rejaillit sous la Restauration. Au Salon de 1817 furent présentées trois œuvres célébrant le roi à Marignan. Si Henri Mulard figura François Ier dans la nuit du 13 au 14 septembre 1515, prenant un moment de repos sur l'affût d'un canon, entouré d'un amas confus de casques, cuissards et brassards, dans la solitude de la réflexion avant que ne reprennent au petit jour les combats[37], Louis Ducis, exécutant une commande de Louis XVIII, représenta François Ier armé chevalier par Bayard. Depuis la gravure anonyme qui illustrait le texte de Symphorien Champier, la scène n'avait jamais été mise en image. En l'absence de description des auteurs de la légende, le peintre eut toute liberté d'imaginer la scène. Il la situa à l'extérieur, dans un paysage où des montages se dessinaient sur la gauche, évoquant la chaîne des Alpes. Devant une tente de campagne imposante, faite de drap blanc brodé d'or, entourée de piques garnies de divers trophées, des gens d'armes en nombre, toujours en habits de guerre, s'étaient massés derrière une barrière. Ils étaient venus assister à la cérémonie qui devenait, par le nombre, un moment solennel puissant. Au centre, les principaux acteurs. François Ier était en armure, un saye blanc semé de lys d'or par-dessus. Autour du cou, le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le ventail de son casque empanaché de plumes était ouvert. Un genou sur un coussin rouge, sa main droite sur le cœur, il tenait de l'autre l'épée dont la pointe touchait le sol recouvert de tapis. Derrière lui flottait l'étendard de France. Le roi regardait Bayard, debout devant lui. Le capitaine aussi avait gardé son armure et n'avait pas davantage enlevé son casque garni de plumes noires. Une écharpe

blanc et rouge lui barrait le plastron. De sa main droite, il tenait son épée levée vers le ciel auquel il semblait s'adresser. Le caractère militaire de l'œuvre était évident et donnait le premier rôle à Bayard. Au même salon, la même année, Henri Buguet proposait une autre version. Là, la scène se déroulait sous la tente. Si Ducis évoquait les questionnements supposés de Bayard sur l'honneur que lui aurait fait le roi de le choisir pour le faire chevalier, comme l'avait imaginé Champier, Buguet montrait le moment de l'adoubement par la pose de la lame de l'épée du capitaine sur le bras du souverain[38]. Mais l'œuvre, de médiocre qualité, n'eut aucun succès, et dans l'imaginaire, par sa diffusion sur gravure, celle de Ducis devint la représentation privilégiée de cette scène qui n'avait jamais existé. Deux ans plus tard, Alexandre Evariste Fragonard proposait une version qui s'inspirait de l'œuvre de Buguet. Mais l'adoubement n'était plus mis en scène. La présence de Bayard était secondaire. Il apparaissait à gauche, assis parmi d'autres spectateurs. Le personnage principal était devenu le roi, au centre de la toile, devant un autel, face à un livre saint. Une version très personnelle de l'artiste puisque ni Symphorien Champier ni Jacques de Mailles n'avaient parlé d'une quelconque cérémonie religieuse avant ou après l'adoubement. Pourtant, l'œuvre plut puisque Charles X, en 1828, demanda qu'elle décore le plafond d'une des salles du musée qu'il créait au Louvre. Fleury-Richard et Pierre Rival proposèrent également le sujet, mais leurs œuvres passèrent inaperçues[39].

Le succès du thème ne pouvait être ignoré par les historiens. Ils s'en emparèrent. Ils l'enrichirent par toutes les références qui avaient esquissé l'image chevaleresque du roi au siècle passé et, après avoir envisagé de donner à François Ier le titre de « roi troubadour[40] », ils optèrent finalement pour celui de « roi chevalier » qui rappelait autant la scène de l'adoubement que les valeurs guerrières du

souverain. Le succès du titre fut phénoménal et il fut utilisé chaque fois que le récit de l'adoubement était raconté. L'invention de l'histoire qui avait eu pour but de dégager le roi des liens avec un traître était oubliée. Il ne restait plus que l'acte de chevalerie. Sa devise « Foi de gentilhomme », si rarement exploitée jusque-là, accompagnait le titre, telle une preuve tant dans les ouvrages consacrés au souverain que dans les œuvres destinées au théâtre. Quant à la « nouvelle » déclaration faite à sa mère, « Tout est perdu fors l'honneur », elle résumait, croyait-on, le caractère du roi.

Cette image de « roi chevalier » servit ensuite à justifier l'attitude du roi dans toutes les guerres qu'il entreprit, mais aussi certaines des rencontres diplomatiques du souverain. Ainsi, le camp du Drap d'or devint sous la plume des historiens du XIXe siècle un des événements les plus remarquables de cet esprit chevaleresque et les peintres s'emparèrent du sujet pour le montrer visuellement[41].

Depuis le début du XVIIe siècle, cette rencontre avait été fort mal jugée par les historiens. Elle aurait été l'expression d'un faste inutile souhaité par le roi, qui était devenu l'organisateur de l'événement. François Ier était notamment condamné pour avoir provoqué Henry VIII dans un combat à mains nues. Le Valois aurait infligé au Tudor une cinglante défaite. L'Anglais, humilié, aurait alors juré la ruine du Français et aurait aussitôt pris le parti de Charles Quint. Nous l'avons vu, les choses se passèrent tout autrement[42]. Quant à l'origine de cette légende apparue au XVIIe, il faut sans doute la trouver dans Fleurange[43]. Malgré son incohérence, la légende eut un succès considérable et fut répétée jusqu'à nos jours. Or, lorsque l'image du « roi chevalier » fut inventée dans le premier tiers du XIXe siècle, la faute était alors attribuée à l'Anglais et non au roi, qui n'aurait fait qu'exprimer son « caractère chevaleresque ». Louis-Philippe, dont les rapports avec l'Angleterre étaient plus que bons,

voulut que l'on se souvienne aussi de l'ancienneté de l'amitié franco-anglaise. Les exemples n'étaient pas si nombreux. La rencontre du camp du Drap d'or pouvait s'y prêter. Il commande à Auguste Debay une peinture pour le musée d'histoire de Versailles. Evidemment l'artiste ne raconta pas la prétendue lutte entre les deux princes, mais leur première rencontre. Pour réaliser son œuvre, le peintre s'inspira d'une esquisse publiée par Bernard de Montfaucon dans ses *Grands Monuments français* en 1732, relevé simplifié d'un bas-relief contemporain de l'événement[44].

Au milieu d'un champ, devant une grande tente de guerre faite de drap d'or, sous un ciel bleu de fin de printemps, Henry VIII, à gauche, et François Ier, à droite, vêtus de sayes de brocart d'or, montés sur des chevaux richement houssés, de fleurs de lys pour le roi de France, d'une rosette et de deux léopards pour le roi d'Angleterre, se saluaient de bonne grâce, une main sur leur chapeau empanaché de plumes d'autruche. A droite, derrière François Ier, un prélat portait une croix double, une colombe au-dessus de lui, le légat Boisy. Puis était le chancelier Duprat, déjà en cardinal, entre deux princes portant chapeau et collier de l'ordre royal. Peut-être Bonnivet et Bourbon, qui assistèrent à la réunion des deux princes sous la tente. Derrière, une foule de gentilshommes et de religieux à cheval. Des gens de pied, portant une salamandre d'or sur leur plastron, les entouraient. Côté gauche, à la suite d'Henry VIII, devant deux mastiers à cheval, un clerc avec une croix simple, puis le cardinal Wolsey et deux autres princes, sans doute Suffolk et Norfolk, qui furent présents lors de la conférence du jour, enfin d'autres capitaines. Si Artus Despagne en donna une autre version en 1844[45], ce fut l'œuvre de Debay qui résista au temps et fut reproduite ensuite régulièrement, notamment dans les livres scolaires, pour illustrer

autant la rencontre qu'un aspect de l'image du roi chevalier de François Ier.

Par ailleurs, si Louis-Philippe commanda à Alexandre Evariste Fragonard une version de la bataille de Marignan pour la galerie des Batailles du château de Versailles en 1834, faisant de cet événement une journée qui aurait participé à la gloire de la nation France, l'œuvre n'eut pas de réel succès. Critiquée lors de sa présentation au Salon, elle n'incarna que très tardivement l'aspect guerrier du roi à la bataille. Lui fut préférée longtemps la peinture de Ducis qui avait le mérite d'évoquer autant la guerre que l'esprit de cohésion d'un prince avec son armée et d'encourager les valeurs de chevalerie qui étaient devenues entre-temps celles des soldats. En effet, si après 1838 François Ier fut à nouveau critiqué, principalement pour sa politique envers les protestants[46], la présence devenue permanente de Bayard à ses côtés et la reconnaissance des qualités chevaleresques du roi, qui par l'acte d'adoubement avait hérité des valeurs du capitaine, faisait de lui un prince soucieux, malgré ses faiblesses de caractère, de l'honneur de la France. Pour ceux qui le défendaient, et notamment ses biographes et les historiens catholiques, François Ier redevenait le prince émouvant que Du Chastel et Galland avaient tant vanté dans leurs éloges. La titulature ne servait plus seulement de titre à un chapitre de l'histoire de ce roi, elle était devenue un synonyme de son nom, voire de sa fonction, lorsque était évoquée sa participation à la guerre[47] certes, mais aussi lors de ses rencontres avec d'autres souverains, sinon dans ses rapports avec son environnement immédiat. Il fut affirmé alors que cette culture chevaleresque, François Ier l'aurait acquise dans l'enfance, nourri, comme son devancier Charles VIII l'aurait été, de romans de chevalerie, romans qui auraient poussé le roi dans ses campagnes au-delà des monts. Une version aussi apprise aux enfants[48]. Au XXe siècle,

la titulature fut principalement véhiculée par les livres scolaires et les biographies consacrées au roi. Elle devint même pour certains l'une des caractéristiques principales de François I[49er] . En somme, l'image du roi chevalier, malgré les erreurs énoncées, avait pour ceux qui voulaient y croire atténué les défaites et les erreurs militaires du règne et du souverain et augmenté son prestige.

XLVIII

Le prince galant

Le privé de François Ier, ce qui faisait l'homme dans son intimité, ne fut jamais sciemment divulgué par le pouvoir. La vie amoureuse du roi ne fut pas plus expliquée. Quant à la correspondance du souverain avec ses proches, c'est-à-dire les courriers qu'il échangeait avec sa mère et sa sœur Marguerite pour l'essentiel, ils ne dévoilent que des considérations touchant à la santé de l'un ou de l'autre[1]. Du quotidien de François Ier au milieu des siens, rien ne fut dit non plus officiellement. La messe du matin, la direction du conseil privé, les déjeuners, la chasse, la visite à la reine l'après-midi constituaient certes son emploi du temps journalier, mais personne ne s'attarda dessus. Seule la solitude de la prière, dialogue du roi avec Dieu, fut parfois écrite ou peinte[2] et le chagrin à la mort de ses enfants évoqué. Pourtant, cet intime du roi, les historiens cherchèrent à le découvrir et à rencontrer l'homme derrière le monarque, dans ce qu'il avait de plus secret. En l'absence de matière et ne se suffisant pas des miettes que les sources leur donnaient, ils le lui inventèrent.

Le silence des sources

Aucune aventure amoureuse de François Ier ne fut de son vivant annoncée publiquement à son peuple par ses publicistes. A l'opposé,

la propagande royale n'utilisa presque jamais le thème du roi fidèle et loyal à son épouse, thème qui participait pourtant de la composition du portrait idéal du souverain français depuis la fin du XIVe siècle[3]. La seule exception fut au début du règne, en 1515, lorsqu'elle dut expliquer le départ de François Ier pour Milan[4].

En outre, ses publicistes ne parlèrent guère de l'environnement féminin du prince, hormis de sa mère, ses deux épouses et plus accessoirement de sa sœur Marguerite de Navarre. Les autres sœurs du roi furent quant à elles totalement oubliées alors que François Ier entretenait avec elles des relations régulières. Souveraine d'Angoulême, légitimée bâtarde par Louis XII, mariée à Michel Gaillard, vivait au château de Longjumeau et recevait la visite royale au moins une fois par an. Madeleine, religieuse, eut grâce à son demi-frère l'abbaye de Haute-Bruyère, près de Rambouillet, puis celle de Jouarre où François Ier fit halte souvent. Quant à Jeanne, qui en secondes noces avait épousé Jean de Longwy, elle avait été faite comtesse de Bar-sur-Seine, et l'accueillait dans sa demeure chaque fois qu'il se rendait en Champagne. Pour toutes les autres femmes, les publicistes faisaient état de leur existence seulement dans le cadre des récits de cérémonies publiques où elles avaient accès en tant que figurantes : sacres et entrées de Claude de France et d'Eléonore d'Autriche, funérailles de Claude de France et de Louise de Savoie, baptêmes des enfants royaux ou d'un héritier de haut rang lorsque le roi en était le parrain, mariages de familiers utiles à la politique royale. Elles étaient également vaguement évoquées dans les récits des réceptions de princes étrangers, les célébrations de paix, les voyages à travers le royaume, les processions pour la préservation de la personne du roi, sa victoire à la guerre ou la défense de la religion catholique ; en somme, chaque fois que la monarchie se mettait en

scène et avait besoin de montrer son prestige. Cette présence participait à l'image d'un royaume uni autour de son souverain.

Quant à la Cour et à son organisation, rien ne fut dit non plus concrètement. En conclusion, il paraît évident que la vie privée de François Ier ne servit pas son image royale, et personne alors n'imaginait qu'elle pouvait aider à son souvenir. Par ailleurs, il semble bien que le roi et son entourage souhaitèrent protéger cette vie privée, en tout cas si l'on en croit le Bourgeois de Paris. Dans son *Journal*, l'homme de lettres évoquait une anecdote : dans les premières semaines du règne, place Maubert, un fatiste avait proposé aux Parisiens une sotie. Son héros, M. Cruche, avait une lanterne magique qui lui permettait de prendre connaissance des secrets de chacun. Il y vit une poule qui se nourrissait sous une salamandre, laquelle poule avait avec elle de quoi nourrir dix hommes. La traduction de la vision fut donnée par le plaisantin : François Ier aurait aimé une des filles d'un conseiller du Parlement, M. Coq, mariée à un certain Dishomme dont les biens avaient été saisis par le roi. Le fantaisiste fut puni, battu puis enfermé dans un sac pour être jeté à la rivière. Sa position d'homme d'Eglise lui sauva la vie[5]. Vrai ou faux, le fait est que le 19 novembre 1515 la régence interdisait aux écoliers de Paris de ne rien dire ni faire contre l'honneur du roi et des personnes vivant autour de lui sous peine de la corde, arrêt qui fut confirmé le 5 janvier de l'année suivante[6]. Personne, apparemment, ne se hasarda à braver cet interdit par la suite de cette façon.

Esquisse d'un homme dans son environnement

Reste que cet intime fut parfois connu des observateurs étrangers et répété dans les cours européennes. Ainsi, on sut que François Ier éprouva un chagrin réel à la mort de son épouse Claude et plus encore à celle de ses fils François et Charles, que Françoise de Châteaubriant était sa maîtresse en 1518 et qu'Anne d'Heilly, dame de Pisseleu, le devint vers 1526 pour le rester jusqu'à sa mort. Quant à la Cour qui entourait François Ier, les mêmes furent parfois surpris de son fonctionnement. N'ayant accès au roi que ponctuellement, et dans le devoir de le suivre partout où il se rendait si François Ier le leur permettait, ils vivaient dans sa proximité mais toujours assez éloignés pour ignorer ce qui se passait dans son privé. Regroupés à Meulun quand le roi était à Fontainebleau, cantonnés à Paris lorsque le prince séjournait à Saint-Germain, Chantilly, Vincennes ou dans les châteaux de l'Ile-de-France de ses favoris, ils étaient relégués dans les faubourgs lorsque le roi habitait sa capitale. Ils ne pouvaient souvent le regarder que de loin, et nourrissaient leurs dépêches presque quotidiennes par des bruits et des rumeurs que d'autres, comme eux, leur communiquaient, ou par des gens plus ou moins proches du roi chargés de diffuser quelques nouvelles pour rassurer ou manipuler. Lors des voyages que François Ier entreprenait, ils restaient également à distance. Tout comme ceux qui accompagnaient cette cour, mais qui n'en faisaient pas partie. Lors de son premier séjour en France, Benvenuto Cellini raconta un de ces périples : « Nous étions trimbalés. Je puis bien le dire, car le roi traînait toujours derrière lui douze mille chevaux […] les embarras d'un tel train nous obligeaient parfois à camper avec la Cour dans des endroits où il y avait à peine deux maisons. On dressait alors des tentes de toile comme le font les Bohémiens, et on avait beaucoup à souffrir[7]. »

François Ier fut un grand voyageur. Il fut un des rares souverains français à avoir parcouru entièrement son royaume, visité toutes ses

provinces, y revenant parfois plusieurs fois. Des séjours qui pouvaient durer plusieurs mois, et lors desquels il était immanquablement escorté sinon de la Cour dans sa totalité, du moins d'une suite nombreuse qui venait grossir le cortège de sa maison et de celles des princes qui l'accompagnaient. Une maison qui se composait à la fin du règne de plus de 500 hommes. Elle se divisait entre le service de bouche, la chapelle, la chambre, l'écurie et la vénerie, puisque François Ier chassait presque quotidiennement, quel que soit le lieu où il se trouvait[8]. Un train qui était augmenté par 400 archers, 300 Français et 100 Ecossais, ainsi que par 100 autres Suisses et 200 gentilshommes pour sa garde. Nombre d'hommes d'armes s'associaient à ce défilé pour le protéger. Un convoi qui pouvait s'apparenter à une ville en déplacement lorsque la Cour au complet était du voyage. Annoncer le chiffre de près de 10 000 personnes ne serait pas un abus. Une cour qui était rassemblée sur les chemins lorsqu'il était nécessaire d'exprimer la puissance du roi. Elle accompagna François Ier à son retour d'Italie en 1516, pendant son pèlerinage à la Sainte-Baume et son séjour en Provence. Elle fut avec lui en Anjou et en Bretagne en 1518, à Ardres en 1520 lors de l'entrevue du camp du Drap d'or avec Henry VIII et à Bordeaux en 1526 pour accueillir le roi après sa libération. Elle vint à Cambrai, en 1529, pour célébrer la paix avec l'Empire ; à Bordeaux encore en 1530 pour les retrouvailles du roi avec ses enfants et fêter la venue de la nouvelle reine. Elle était à Marseille lors de la visite de Clément VII et la célébration du mariage d'Henri d'Orléans avec Catherine de Médicis en 1533, en Normandie et en Champagne en 1535 pour assister à la montre des légions nouvellement créées, à Nice pour la trêve et à Aigues-Mortes pour la rencontre avec l'empereur en 1538, puis à Saint-Quentin pour l'entrevue du roi avec Marie de Hongrie à l'automne de la même année. Elle accompagna,

de Loches à Saint-Quentin, Charles Quint en France en 1540. Par ailleurs, à l'opposé de Claude de France qui voyagea peu avec son époux, Eléonore d'Autriche participa souvent à ces périples, notamment entre 1530 et 1533, et avec elle voyageait également sa maison dont le chiffre avoisinait les 400 personnes, parmi lesquelles se trouvaient environ 60 femmes. Marino Giustinian évoqua pour le conseil de Venise le retour du roi après son séjour marseillais de 1533 : « De Marseille, nous allâmes par la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgogne et la Champagne où le roi s'emboucha avec le landgrave de Hesse et de là nous retournâmes à Paris […]. Jamais du temps de mon ambassade, la Cour ne s'arrêta dans le même endroit plus de quinze jours. » Des déplacements qui occasionnaient pour ceux qui suivaient des dépenses que l'ambassadeur jugeait excessives[9].

Ce train de nomades, puisque connu des sujets de François Ier, ne fut pas dissimulé par Claude Chappuys, l'auteur, en 1543, du seul ouvrage consacré à la cour de ce prince. Il aurait même été une marque de reconnaissance :

> « Tant de mulletz, de chariots branlans,
> Des muletiers que le ciel despitoient
> Des vivandiers qui les vivres portoient,
> Tant de nouveaulx et divers esquipaiges,
> Les untz au guet, les autres aux attentes
> Tant de chartiers, de pavillons et tentes,
> Tant de laquais qui faisoient les gambades,
> Tant de chevaux qui jetoient les ruades
> Qui je pensoys, en lieu d'avoir trouvé,
> La cour du roy estre au camp arrivé[10]. »

Par ailleurs, si le roi de France possédait une multitude de châteaux dans son royaume, dont il ignorait pour la plupart jusqu'au nom et à la situation géographique, ceux qu'il fréquentait régulièrement, tant dans la vallée de la Loire que dans la vallée de la Seine, c'est-à-dire tout au plus une dizaine, restaient eux aussi des lieux de passage, chaque fois vidés de leur contenu pour meubler le suivant, qui servirait un temps de résidence. Des meubles qui étaient également transportés lors de séjours plus courts et dans des lieux pas forcément adaptés pour recevoir un prince, comme les maisons de bourgeois ou les abbayes, tant en ville qu'en campagne, dans lesquelles François Ier trouvait asile lorsqu'il accompagnait son armée à la guerre, un toit pour une nuit lors d'un trajet. Seul Fontainebleau, comme Blois le fut au début du règne, conserva après 1530 quelques biens en permanence : la bibliothèque et les collections royales d'armes et de peintures. En outre, si François Ier faisait agrandir ou rebâtir des châteaux qui devaient exprimer sa grandeur, ils ne le furent pas tous à l'échelle de Chambord, dans lequel il ne résida, tous séjours confondus, guère plus de six semaines au cours de son règne, ou de Saint-Germain-en-Laye, longtemps en travaux. Villers-Cotterêts et Folembray furent des châteaux plus modestes et Fontainebleau n'eut pas sous son règne les dimensions de palais qu'il a acquis depuis. Quant aux châteaux de Saint-Léger, Brie-Comte-Robert et Livry, pour ne citer qu'eux, où le roi faisait régulièrement un séjour lors de ses parties de chasse, ils étaient de rudes forteresses.

Mais cette cour que décrivait Chappuys n'aurait pas été qu'un long et compliqué défilé de mules et de chariots où les fourriers chargés de loger tout ce monde le faisaient « à la bonne franquette[11] », c'est-à-dire partout où ils le pouvaient. Il se serait caché derrière cet apparent capharnaüm une autre vérité. Son ouvrage, prétexte à un éloge de la personne du roi et de son gouvernement[12], célébrait

également les hommes et les femmes qui vivaient à ses côtés. Les premiers auraient tous été des êtres d'exception, par leur érudition, leur sagesse, leur expérience des armes et de la politique, quant aux secondes, même si l'auteur ne leur accordait qu'une place extrêmement modeste dans son exposé, il ne variait pas des propos déjà tenus par d'autres qui, ponctuellement, avaient évoqué leurs qualités. Elles auraient été invariablement des exemples de beauté, de vertu et de savoir. Pour Chappuys, Marguerite de Navarre était ainsi la « fleur des fleurs » et l'autre Marguerite, maintenant fille unique du roi, « en savoir comparable à sa tante ». Catherine de Médicis était « en vertu parfaite », Anne de Pisseleu un « soleil d'immortelle beauté » et le « miroir de toute honnesteté », tout autant que la duchesse de Montpensier, la sénéchale de Brézé, Diane de Poitiers, Mme de Macy et Mme d'Annebault. Quant à Eléonore d'Autriche, elle était « en tout bien accomplie[13] ». En somme, et malgré les apparences, la cour de François Ier aurait été un véritable paradis, où hommes et femmes, selon les valeurs attribuées à leur sexe, augmentaient la grandeur et l'éclat du souverain, déclaré plus grand roi du monde.

Par ailleurs, si Chappuys s'accordait le droit d'évoquer la maltraitance des valets et autres pages par François Ier, l'un ayant été insulté par lui, l'autre ayant reçu son crachat, un troisième des coups, il assurait que ces rudoiements étaient pris par les victimes pour des marques d'affection[14]. Mais des « filles de joie » qui faisaient aussi partie de cette cour et que le roi payait sur les revenus de l'Epargne officiellement destinés à financer ses guerres, il n'en était pas question[15]. Une licence qui aurait offusqué le secrétaire Idiquez lors de son voyage en France, alors qu'il accompagnait Charles Quint, et qu'il exprima dans une lettre au grand commandeur du León, Francisco Los Covos[16]. Une manière de vivre qui aurait eu ses

conséquences lorsqu'en 1546 les médecins de François Ier donnèrent un nom à la maladie du souverain : la syphilis.

Entre l'image très favorable d'une cour prétendument glorieuse et somptueuse, décor vivant pour un roi supposé exceptionnel, défendue par un publiciste du règne, les propos d'observateurs étrangers qui décrivaient ce même entourage avec des mots moins flatteurs et la réalité d'un souverain dont la vie personnelle était si mal connue, supposé mort d'une maladie vénérienne, maladie qui impliquait des relations sexuelles avec sinon des prostituées du moins avec une ou des femmes susceptibles d'avoir eu des amants tout aussi légers qu'elles, les historiens et autres littérateurs composèrent un souvenir de François Ier entouré de son monde.

Le roi jouisseur

Le premier auteur à évoquer dans un ouvrage le goût de François Ier pour l'amour physique, et donc le premier à parler de son intime aux Français, fut l'Italien Paolo Giovio, dans son *Dialogue des devises d'armes et d'amour* paru en 1558. Parlant de l'emblème royal, la salamandre, l'auteur imaginait que le souverain avait mué son sens et que la devise qui l'accompagnait, de guerre, était devenue d'amour. Le feu qui consumait le batracien aurait été celui de la jouissance, « pour signifier qu'il ardoit pour les passions d'amours, et tant luy plaisoient qu'il avoit hardyesse de dire qu'il se nourrissoit en icelle ». Et Giovio de préciser pour la première fois que le roi ne serait jamais resté sans amour de toute sa vie[17].

Un fait qu'une nouvelle de Marguerite de Navarre put soutenir. Le texte parut en 1559, dans la seconde édition des œuvres de la sœur du roi décédée depuis dix ans, dirigée par Claude Gruget :

l'*Heptaméron*[18]. La nouvelle racontait (ou inventait) comment François Ier, alors très jeune homme, épris d'une tout aussi jeune femme, seconde épouse d'un vieil avocat de Paris, trompa autant l'époux que les hommes d'Eglise du couvent qui jouxtait la maison de sa bien-aimée, par où l'amant passait chaque fois qu'il allait la retrouver. Le texte s'achevait par cette morale : l'amour permettait toutes les audaces et toutes les imaginations, et notamment le mensonge, pour parvenir à ses fins[19].

Cette frivolité joyeuse acceptée sous le règne d'Henri II et celui de son premier fils, François II[20], fut de courte durée. Moins de quinze ans plus tard, elle n'était plus admise. Ainsi, le protestant Regnier de La Planche, en 1576, faisait remarquer que François Ier n'était pas économe dans sa recherche de voluptés, plaisirs et délices, et le condamnait pour cela[21]. Le catholique François de Belleforest, dans son histoire du royaume parue en 1579, après un éloge de François Ier qu'il présentait comme le plus grand souverain du monde, admettait, malgré lui, comme une ombre à ce tableau magnifique : François Ier « estoit addonné aux femmes plus ne falloit et monstrant en cela mauvaix exemple à ses sujets et domestiques et de qui lui abrégea le cour de sa vie[22] ». Henri-Louis Voisin de La Popelinière, en 1581, utilisa presque la même formule pour parler du même sujet[23]. Des allusions à la prétendue syphilis du roi que les historiens des années 1550 avaient volontairement oubliée[24], et qui était maintenant admise, quoique à demi-mot[25]. Si Belleforest affirmait que ce « vice » n'aurait jamais empêché le roi de bien gouverner et de correctement conduire les affaires de l'Etat, La Popelinière y voyait au contraire une raison essentielle pour expliquer les erreurs politiques de François Ier. Deux tendances qui se sont maintenues presque intactes jusqu'à aujourd'hui, même si la seconde obtint bien plus de succès, essentiellement parce qu'elle fut soutenue par les propos

prêtés au maréchal Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, par son fils Jean qui rédigea les Mémoires de son père après la mort de celui-ci. Ces Mémoires furent publiés pour la première fois en 1625. Jean de Saulx reprenait la conclusion de Belleforest sur la vie du roi abrégée par les plaisirs charnels. Il y ajoutait un commentaire peu glorieux pour François Ier : si Alexandre faisait l'amour lorsqu'il avait fini ses affaires, le roi ne s'appliquait à ses affaires que lorsqu'il avait fini de faire l'amour[26].

Alors que les deux premiers auteurs furent oubliés, les propos du fils du maréchal de Tavannes restèrent comme une vérité attestée, essentiellement parce que Gaspard de Tavannes avait débuté sa carrière sous le règne de François Ier et que « ses » Mémoires furent régulièrement réédités.

Un pas décisif fut franchi dans la seconde moitié du XVIIe siècle, lorsqu'en 1665-1666 Jean Sambix, à Leyde, édita pour la première fois les œuvres de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, mort en 1613. Ces textes ouvrirent des perspectives nouvelles sur l'histoire intime de François Ier jusque-là exsangue de faits précis, même si l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre était réimprimé et pouvait donner une certaine idée du comportement du roi dans sa jeunesse. Au commencement du portrait qu'il consacrait à Henri II, dans sa série des grands capitaines du XVIe siècle, Brantôme confirmait que François Ier était mort de la syphilis et prétendait même, peut-être à cause du récit de la sœur du roi, qu'il en aurait été atteint dès son plus jeune âge. Il alla plus loin : selon lui, Claude de France l'aurait aussi attrapée et en serait morte ! Il finissait son propos par des paroles toutefois fort agréables pour le souverain, assurant que François Ier se serait conduit ensuite de la manière la plus élégante avec les dames de la Cour et que l'amour qu'il leur porta n'était point « sallaud » et « putassié » comme il l'aurait été dans sa jeunesse,

« mais gentil, net et pur »[27]. Sauf que le même auteur, dans un autre ouvrage intitulé *Les Dames galantes*, paru en même temps et qui faisait état des frasques amoureuses à la cour des rois depuis Charles VIII jusqu'à Henri III, donnait au roi des mœurs moins policées. Certes, ce n'était que par « ouï-dire » ou par « ouï-parler » que Brantôme prétendait connaître les événements, mais le souvenir de François Ier devint immédiatement moins lisse et celui de sa cour se colora, plus concrètement que par les nouvelles de Marguerite de Navarre, de liberté et de violence. Pour illustrer le souvenir de ce roi devenu un véritable jouisseur, Brantôme résuma la nouvelle de l'*Heptaméron* en l'enrichissant d'une autre, celle d'un grand seigneur qui aurait dû affronter la colère d'un mari jaloux. Il concluait son récit par cette phrase : « Cette dame estoit bien heureuse d'avoir trouvé un si bon champion et protecteur de son con » puisque le mari ne dit plus rien et laissa l'amant « tout faire à sa guise »[28]. Ailleurs, il affirmait que François Ier souhaitait que les hommes qui l'accompagnent ne paraissent jamais devant lui sans leur maîtresse. Il aurait désiré que la Cour soit peuplée de femmes, un choix que l'auteur approuvait par cette remarque personnelle : « Comme de vraye une cour sans dame, c'est un jardin sans aucune belles fleurs[29]. » Selon le même, si ses compagnons n'avaient pas de maîtresse, François Ier les aurait estimés « fats » et « sots ». Aux autres, il aurait demandé les noms des élues et des détails « tant il estoit bon et familier[30] », curieux de leurs « combats amoureux et mesme de quels beaulx airs se manioyent les dames quand elles estoient en leurs manèges et quelles contenances et postures elles y tenoient, et de quelles paroles elles usoyent, et puis en rioit à pleine gorge[31] ». Plus loin, François Ier redevenait moral, soucieux de la réputation de ces mêmes dames et aurait ordonné la mort de celui qui avait osé colporter une mauvaise rumeur sur leur sincérité de

chrétiennes. Brantôme citait à cette occasion une phrase de François Ier, assurant la tenir, comme tous ses autres renseignements, d'une personne d'honneur : « Quiconque toucheroit à l'honneur des dames, sans remission, il seroit pendu[32]. » Enfin, c'était l'amoureux délaissé qui se plaignait de l'inconstance et de la versatilité des sentiments féminins. Une douleur que Brantôme confirmait par une preuve matérielle. Lors d'une visite à Chambord, il aurait eu pour guide un vieux concierge qui aurait été valet de chambre du roi. L'homme aurait montré à ses visiteurs un écrit de la main de François Ier « au costé de la fenestre, sur la main gauche, […] en grande lettre y avoit ce mot : "Toute femme varie[33]" ». Des mots qui pouvaient laisser entendre que François Ier avait été lui aussi un amant cocu.

Au détour de ces pages, et même si la plupart des protagonistes, sauf le roi, n'étaient jamais nommément cités, François Ier prenait l'apparence d'un prince à visage humain. Jouisseur, misogyne et phallocrate, comme les hommes de son époque, il aurait profité de son autorité pour prendre un corps qui le tentait et aurait usé de la force pour obtenir l'objet de son désir contre celui qui aurait pu l'en défendre. Égrillard, il l'aurait été en compagnie des hommes, oubliant un instant sa dignité royale pour partager les récits pittoresques des expériences sexuelles de ses compagnons, mais, devant les femmes, il aurait retrouvé son statut de galant prince que Brantôme lui avait attribué le premier, respectueux de leur honneur, et se serait montré leur défenseur lorsque cet honneur était mis en cause. Un homme donc, avec un cœur, et qui pouvait souffrir de l'abandon.

Aller plus loin dans le détail

Ce portrait de l'« homme » François Ier, créé presque entièrement par Brantôme, fut durable en raison de l'immense succès du texte, qui devint, malgré la légèreté des sources, l'imprécision des événements et la distance du temps entre les faits évoqués et la rédaction de l'ouvrage, soit entre cinquante et quatre-vingts ans, une source principale pour les historiens et biographes de François Ier. Il leur ouvrait un intime que les contemporains du roi leur avaient interdit. Ce portrait fut soutenu par une vogue en pleine expansion en cette seconde moitié du XVIIe : le roman d'amour historique. Le XVIe siècle devint pour nombre d'auteurs d'alors le monde des passions amoureuses. Le règne du premier Valois-Angoulême en fut parfois l'épicentre. Ainsi, en 1669, Marie-Catherine-Hortense de Villedieu publiait *Le Journal amoureux*, un roman qui avait pour contexte la visite de Charles Quint en France et pour décor le château de Fontainebleau[34]. Une intrigue banale mais qui eut un réel succès tant en France[35] qu'en Angleterre[36]. L'auteur attribuait à chacun des protagonistes un amour impossible ou non partagé, dans le goût de l'époque et donc bien éloigné des descriptions esquissées par Brantôme, ou même par Marguerite de Navarre. Les personnages étaient connus : Charles Quint, le roi d'Ecosse Jacques V, Chabot de Brion, la duchesse d'Etampes, Diane de Poitiers et le dauphin Henri. Comme Mme de La Fayette, qui presque au même moment, dans les premières lignes de sa *Princesse de Clèves*, faisait de la cour d'Henri II la plus brillante que l'on ait jamais vue, interprétation qui servit et sert encore de preuve à beaucoup pour planter le décor de ce règne, Mme de Villedieu fixait pour les historiens de François Ier, au moins jusqu'au XIXe siècle, Fontainebleau comme le théâtre de la magnificence de ce prince, « royale maison ou on n'y parloit que de fêtes et de réjouissances, et chaque jour s'y rendoit mémorable par quelques nouveaux divertissements[37] ». Dans le roman, François Ier

n'avait qu'un rôle secondaire, mais sa présence en tant que maître d'une fête continuelle et organisateur d'intrigues galantes dans le château qu'il faisait embellir était conforme à la posture du roi créée par Brantôme, celle d'un roi capable d'émotions.

A la fin du XVIIe siècle, alors qu'un autre roman d'amour prenait pour personnage principal Anne de Montmorency et redonnait à François Ier l'emploi du juge favorable à l'amour sur la raison[38], la prétendue citation royale gravée sur le verre d'une fenêtre de Chambord, déjà connue et populaire puisque Bussy-Rabutin y faisait allusion dans une lettre à Corbinelli le 25 juin 1670[39], entrait dans les livres d'histoire, même si personne n'avait trouvé la fenêtre en question. Bernier, dans son ouvrage sur Blois paru en 1682, la complétait et lui donnait sa forme presque définitive :

> « Souvent femme varie,
> Mal habil qui s'y fie[40]. »

Une citation qui servit ensuite autant à justifier les qualités de poète du roi, ses aventures amoureuses, que son dépit.

Quelques années plus tard, sous le nom d'Henri Sauval – l'amant de Mme de Villedieu[41] –, paraissait un ouvrage dans le goût des *Dames galantes* : *Les Galanteries des rois de France*. Evidemment, l'auteur allait dans le sens de son devancier et oubliait la prudence du premier. Les différents personnages évoqués par Brantôme furent par lui identifiés, selon ses convictions. Affichant clairement une image du roi érotomane, il imagina toute une série de faits qui justifiait son propos. Il prétendit, par exemple, que François Ier faisait préparer à Paris, tant au Louvre qu'aux Tournelles, mais également dans les autres châteaux royaux des bords de Loire et de Seine, des appartements « à celles que la naissance, la beauté et les charges

rendoient considérables, afin de les voir à toute heure, et sans scandale. Il avoit les clefs de leurs chambres et y entroit la nuit à telle heure qu'il vouloit, sans heurter ni faire de bruit[42] ». Si elles souhaitaient rester fidèles à leur mari, il les menaçait. Si les maris résistaient, il les disgraciait. Par ailleurs, selon notre auteur, François Ier aurait toujours préféré s'adresser à une femme plutôt qu'à un homme, voire à la fille plutôt qu'à la mère, et n'aurait jamais refusé une femme qui se serait proposée à lui. En outre, il aurait ordonné, pour des plaisirs plus coquins, la construction près de la tour de Nesle à Paris, lieu déjà réputé pour avoir abrité les amours adultères d'une reine de France et de sa sœur avec deux frères au début du XIVe siècle, d'un petit hôtel, l'hôtel de Luynes. L'endroit, qui était en fait la propriété de Pierre Séguier, président du parlement de Paris, et qui avait été bâti après la mort du roi en 1553, aurait été, selon Sauval, le lieu de résidence préféré de François Ier dans la capitale. Il l'aurait fait décorer d'une multitude de devises « ingénieuses et tendres », et l'aurait appelé son « palais d'amour » ou sa « maison des menus plaisirs ». Sur les murs auraient été peintes des invitations à toutes les imaginations et le lieu aurait dissimulé, entre autres, ses ébats avec la duchesse d'Etampes[43]. Acceptant l'image idéale de la cour de France esquissée par Claude Chappuys et les allusions à celle-ci de Brantôme[44], Sauval confirmait l'idée de ce dernier selon laquelle François Ier aurait été l'homme qui avait introduit les femmes à la Cour. Avant lui, elles auraient été aussi isolées qu'en Orient. Avec lui, et grâce à elles, les fêtes se seraient multipliées et la galanterie « noble et brillante » qui alors ne procurait que des plaisirs se serait perfectionnée. La conséquence immédiate aurait été un adoucissement de la société des mœurs. Et le mot de Brantôme sur leur présence devint mot du roi, un peu modifié par rapport à la version première : « Une cour sans femmes est comme un

printemps sans rose. » Mais cette volonté royale aurait eu son revers. Si François Ier n'aurait rien épargné pour attirer les femmes à lui, ordonnant sans cesse bals, fêtes et tournois, c'était pour en jouir plus aisément. François Ier aurait été l'esclave des femmes, et Sauval de reprendre une légende avancée par Brantôme selon laquelle le roi aurait passé les Alpes non pour la gloire, mais pour gagner le cœur d'une Italienne, la *signora* Cleria, dont la beauté aurait été vantée par son ami Bonnivet[45]. Selon Sauval toujours, François Ier se serait laissé totalement conduire par elles et le pouvoir qu'il leur aurait accordé leur aurait permis de gouverner le royaume. L'auteur ne faisait ici que suivre un courant que des historiens peu favorables au monarque avaient structuré depuis le dernier quart du XVIe siècle, lorsqu'ils avaient affirmé que François Ier avait été un jouet dans les mains de sa mère.

Ce souvenir du roi, esclave des femmes, l'abbé Ragois, précepteur du duc du Maine, le résuma en quelques lignes dans son instruction sur l'*Histoire de France et romaine*, ouvrage publié pour la première fois en 1687, et qui fut ensuite réédité constamment jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et durant une grande partie du XIXe siècle. Il s'agissait d'un manuel d'initiation au passé monarchique réservé à la noblesse et à la grande bourgeoisie, qui n'avaient pas reçu de culture historique dans les collèges qu'elles avaient fréquentés, puisque l'histoire, hormis chez les oratoriens, n'était pas enseignée avant le début du XIXe siècle. A la fin du chapitre qu'il consacrait à François Ier, l'abbé faisait état des défauts du monarque. Ils étaient ceux que Brantôme et ses suiveurs avaient exposés : un prince qui aimait trop « son plaisir », sa passion des femmes, vain. Elle aurait changé « en faste et vanité l'amour qu'il avait pour la belle gloire ». Des femmes qui lui firent souvent consommer « en folles dépenses l'argent qu'il avoit destiné pour ses grandes entreprises[46] ». Ces mots sévères

apparaîtront dans presque toutes les histoires de France et autres ouvrages consacrés à François Ier jusqu'à nos jours, même si leurs auteurs n'en disaient souvent pas plus sur le comportement amoureux ou sexuel de François Ier.

La faute des femmes

Si le texte attribué à Sauval fut un succès à sa sortie et ce, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle[47], sa vision de François Ier, roi jouisseur, fut modérée par ses successeurs immédiats. Ils conservèrent surtout deux idées de ce portrait : le nouvel éclat de la cour de France et le pouvoir néfaste des femmes proches du pouvoir. En outre, François Ier ne fut plus jamais un voyageur insatiable, sauf pour la guerre. En temps de paix, il serait devenu le maître d'une fête permanente que les romanciers avaient inventée, qui invitait sa troupe nombreuse de château en château, tous plus beaux et plus riches les uns que les autres, même si parfois ce goût prononcé pour le sexe était jugé excessif, expression d'une marque de grande faiblesse.

Au XVIIIe, le souvenir de François Ier homme privé eut donc essentiellement deux facettes. L'avers était évidemment positif et les ouvrages qui s'aventuraient à parler des rapports du roi avec les femmes et la Cour qui l'accompagnait, notamment dans la seconde moitié du siècle, y reconnurent l'origine de ce qu'ils définissaient comme l'expression de la « politesse française ». Fini les orgies, les escapades nocturnes dans les bordels ou chez les maîtresses d'un soir, fini les plaisirs sophistiqués et les récits grivois. On y aurait goûté non plus la chair et les paroles crues, mais les « amusements de l'esprit ». Les femmes à la Cour auraient certes diverti le roi par de jolies paroles, mais leur présence aurait eu un autre bienfait. Elle aurait

rapproché les sujets du monarque et le monarque de ses sujets. En somme, il était accordé aux femmes de la Cour de François Ier ce qui était donné par les publicistes de la fin du Moyen Age à la reine de France : elles étaient devenues le trait d'union entre les sujets et le monarque[48]. Le revers était moins reluisant et la nature des femmes, telle que la définissaient alors les hommes, en était la cause principale. Elles n'auraient pu se soustraire à la jalousie et à la rivalité qui dominaient leur caractère. Par leur faute, la Cour, qui aurait pu être un havre de paix, serait devenue le centre des intrigues politiques les plus mesquines. Par leurs charmes, elles auraient manipulé le roi, qui n'aurait rien su leur refuser, lui auraient fait commettre des erreurs graves qui auraient mis le royaume en danger. Parmi ces erreurs : le développement de la Réforme en France[49]. En somme, si François Ier était parfois décrit comme un monarque s'occupant plus volontiers de ses plaisirs que de ses affaires[50], les femmes étaient également devenues les responsables des erreurs de ce règne puisqu'elles n'avaient pu s'empêcher de s'intéresser aux choses qui ne les regardaient pas et auxquelles elles n'auraient rien entendu par nature : les affaires des hommes, c'est-à-dire la politique et la guerre[51]. En conviant les femmes près de lui, François Ier aurait fait avancer les mœurs, certes, mais ce progrès, elles l'auraient gâché par leur incapacité à rester à leur place. Tout n'était donc pas de la faute du roi, mais son aveuglement en la matière et sa persistance à ne rien vouloir changer auraient été une grave erreur !

Pour ces auteurs, qui ne nommaient plus la maladie de François Ier depuis le texte du président De Thou que par la pudique expression d'« ulcère incurable vers le fondement […] qui aurait pénétré jusqu'à la vessie[52] », François Ier était devenu, avec Henri IV, et pour presque les mêmes motifs, le type du Français par excellence : « Loyal, généreux, plein de valeur, mais un peu léger, grand dans ses

malheurs, peu réfléchi dans ses projets, brave dans leur exécution, accordant, comme tous les Français, trop de vertu à son ennemi ; galant, ami du faste, ivre de plaisir. » Il aurait eu toutes les vertus et tous les défauts de la nation sur laquelle il régnait[53].

Cette image ne quittera plus le souvenir de François Ier, même si sous la Révolution, et notamment sous la plume de l'auteur anonyme des *Crimes des rois de France*, il devint l'un des pires souverains qui auraient régné en France. Outre qu'il était l'homme qui avait instauré la vente des offices[54] et qu'il se serait acoquiné avec un pape immonde, Léon X, pour signer cet horrible concordat, des reproches que les historiens lui faisaient depuis le début du XVIIe siècle, la Cour qu'il aurait inventée serait devenue la raison de l'appauvrissement du royaume. Les gentilshommes, pour y être vus, auraient quitté leurs terres, se seraient ruinés en vêtements, en festins, devenant ainsi dépendants des caprices, des faveurs, des prodigalités du souverain que payait « toujours le malheureux habitant dans les campagnes ». Evidemment, François Ier était comptable de cette calamité et pour cela méritait le titre de tyran[55]. Un discours qui se prolongea dans *Les Crimes des reines de France*, du même auteur ou d'un autre[56].

Le retour de la morale

La Révolution passée, et la Cour impériale instaurée, le souvenir de celle prétendument créée par François Ier devint un modèle et le roi, dans l'imaginaire collectif, un homme plus gracieux que galant : il devint un gentilhomme. Le souvenir du protecteur des amours de ses proches esquissé dans les romans du XVIIe réapparut et devint vérité. L'idée, très appréciée au XVIIIe, du maître de la fête aussi. François Ier était l'incarnation d'un temps qui aurait été celui de la civilité, un

temps qui aurait fait évoluer les rapports entre les deux sexes. Un souvenir illustré par des bluettes historiques, tant dans la peinture qu'au théâtre. Ainsi cette comédie en deux actes jouée à l'Opéra-Comique en 1807 par les comédiens ordinaires de l'Empereur et inspirée de Brantôme. Une jeune femme, Suzanne de Vivonne, avait deux prétendants, le jeune d'Albret, qu'elle n'aimait pas mais qu'elle devait épouser, et Robert Stuart d'Aubigny, qu'elle désirait mais qui était en disgrâce auprès du roi, lequel était attendu pour le mariage et la fête qui devait l'accompagner. Déclaration de sentiments, jalousie, quiproquo, droit paternel, puis pardon de François Ier et triomphe de l'amour, voilà pour l'intrigue[57].

Cette image de prince « marieur » que seul le roman avait développée et qui n'avait pas été soutenue par les historiens avait fait oublier, en ce début du XIXe, celle du jouisseur. Elle perdura sous la Restauration où les auteurs poursuivirent la mythification de cette « civilisation » supposée inventée par ce souverain qui fut qualifiée alors du titre de « Renaissance ». La scène théâtrale y aida. Au tout début du règne de Charles X fut joué un opéra-comique intitulé *François Ier à Graville ou le gendre impromptu*. Tous les ingrédients d'une comédie sage et morale étaient réunis, avec pour décor la nouvelle civilisation de la Renaissance. Si le roi était amoureux de Mlle d'Heilly, ce n'était que d'un amour fantasmé, et son ami Bonnivet était dans les mêmes tourments romantiques vis-à-vis de sa bien-aimée[58]. Six ans plus tard, un opéra d'un goût semblable, *François Ier à Chambord*, était créé à Paris[59]. A la même époque, dans les livres d'histoire, François Ier, premier prince de la Renaissance, était institué l'inventeur de la galanterie française, celle des belles manières qui faisaient l'éclat de la société française et dont sa cour aurait été le plus merveilleux des miroirs[60], une galanterie qui aurait été la

manifestation de la supériorité de la « civilisation française » sur toutes les autres[61].

La révolution de 1830 et la réédition des textes sur les « crimes » des rois et des reines noircirent un temps cette image de roi d'opérette totalement idéalisée qui s'était installée depuis trente ans. La pièce de Victor Hugo *Le roi s'amuse*, en 1832, y contribua à sa manière[62]. Mais ce ne fut qu'un temps, et rapidement le roi gentilhomme respectueux des dames au milieu d'une cour élégante et policée fut reprise, quoique pas de façon aussi unanime que par le passé. En effet, et les nouvelles éditions des textes de Brantôme y aidèrent sans doute. Dans les livres d'histoire de France pour adultes perdurait l'image du prince condamnable pour son comportement intime avec les femmes et les historiens lui reprochaient de les avoir laissé prendre tant de décisions politiques d'importance, même si la critique s'adressait plus à Louise de Savoie, monstre incarné, et à Marguerite de Navarre, trop favorable aux protestants, qu'à ses hypothétiques maîtresses. Certains cherchèrent même à faire renaître la perversité du souverain, en évoquant une relation incestueuse entre François Ier et la reine de Navarre[63]. Ailleurs, et notamment dans les livres scolaires, François Ier demeurait le prince lisse et sucré qui avait tant séduit au début du XIXe siècle avec les dames, favorable à l'amour dans ce qu'il avait de plus pur, des femmes qu'il aurait protégées de sa familiarité paternelle[64]. Ainsi, les Français qui avaient un peu d'instruction comprirent que François Ier était un prince faible à cause des femmes, et les autres, qui n'allèrent guère plus loin que le certificat d'études, apprirent qu'il était un roi gentilhomme qui avait inventé la Cour et le bon goût de la conversation comme celui de la politesse[65].

Malheureux en amour

Au XXe siècle, toujours pour les collégiens de la République, François Ier était regardé comme le roi des gentilshommes que son image chevaleresque venait enrichir[66]. Une conviction illustrée à partir des années 1930 par une gravure repérable dans presque tous les manuels de cours élémentaire jusque dans les années 1960. Autour d'un jeune roi richement vêtu, des femmes, toujours jeunes elles aussi, élégantes et d'humeur joyeuse, devisaient ensemble, dans une gaieté distinguée, sous un magnifique soleil, dans un joli parc, entourées de gentilshommes tout aussi policés, avec pour décor, en fond, le château devenu symbole de ce souverain et de son époque, Chambord : image populaire que le cinéma conserva et imprima dans l'imaginaire collectif sans doute bien plus que le livre et la gravure, car François Ier, et notamment au temps du muet, inspira les cinéastes. S'ils ne lui ôtèrent pas son image d'homme à femmes, ils le préférèrent cependant dans l'attente, la blessure, la déception, plutôt qu'actif et maître de sa jouissance ou autoritaire dans son assouvissement. Méliès fut le premier à le prendre pour personnage en 1908, dans un court-métrage de cinq minutes intitulé *François Ier et Triboulet*. Le roi s'ennuyait. Son fou, Triboulet, individu qui était réapparu dans l'univers du prince depuis le début du XIXe siècle[67] et qui depuis ne l'avait plus jamais quitté tant sur la scène des théâtres que sur les cimaises des salons de peinture, incarnation supposée de la fête, des plaisirs, mais aussi de l'esprit et de la liberté de parole d'une époque presque regrettée, tentait désespérément d'amuser son prince. Sans résultat. Lui vint alors l'idée lumineuse : faire apparaître, par magie, une belle et jeune femme vêtue à antique, c'est-à-dire légèrement. L'apparition émoustilla aussitôt le roi. François Ier chercha à s'emparer de la créature, à l'embrasser. Mais le mirage s'évanouit

aussitôt et dans ses bras le roi n'étreignit plus que son bouffon. La surprise passée, les deux compères s'en allèrent joyeux. Si Méliès faisait encore de François Ier un amateur de jolies femmes un peu gaillard, il restait finalement très sage et le laissait frustré dans son désir.

Jusqu'à la fin des années 1950, les autres cinéastes qui prirent le roi ou son règne pour sujet ne varièrent pas de l'image. Il fut ainsi l'amant mélancolique dans *Raison d'Etat*, de Paul Garbagni, en 1911 ; l'année suivante, un galant repoussé, dans deux films, l'un d'Henri Desfontaines – *Un caprice de François Ier* –, l'autre d'Albert Capellani – *Un tragique amour de Mona Lisa*. Il fut encore un prince insouciant qui se soumettait au devoir par la négation de ses désirs, en 1913, sous la houlette du réalisateur américain Walter Edwin qui avait adapté le roman de Charles Majors (1898) *When Knighthood was in Flower,* version romanesque de l'amour supposé du roi pour la reine Mary Tudor. En 1923, alors que le public n'avait peut-être pas oublié la seconde adaptation du roman de Majors projetée sur les écrans l'année précédente, c'était dans une version épurée et très positive du *Roi s'amuse*, appelée pour l'occasion *Triboulet*, de l'Italien Febo Mari, que François Ier revenait en prince amoureux déçu. En 1937, Sacha Guitry, dans *Les Perles de la couronne*, confirmait l'image du gentilhomme et le souvenir rêvé de la distinction de sa cour, somme de belles manières, temple du parler choisi, réuni autour d'un roi amateur du beau. Christian-Jaque, qui avait participé à l'écriture du scénario, donnait la même année sa version du règne dans une fantaisie burlesque : *François Ier*. Malgré le ton du film, le roi, toujours soucieux de la fête et des plaisirs, plein de cette bonhomie qu'on lui accordait toujours, était encore une fois délaissé par les femmes[68]. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, après le succès de *Si Versailles m'était conté*, Sacha Guitry réalisait en 1956 un second

opus, *Si Paris nous était conté*. Jean Marais campait un François Ier dans le goût de celui des *Perles de la couronne*. La légende se construisait de mieux en mieux, elle devenait même une évidence. Le paillard était oublié. Le jouisseur n'existait plus. Ne restait que l'élégance de l'homme des livres scolaires. Le prude Hollywood n'avait plus de raison de ne pas en faire un héros de son cinéma. Une troisième version du roman de Charles Majors, dont le titre français fut *La Rose et l'Epée,* était réalisée en 1953 par les productions Disney, avec Gérard Oury en roi de France. Point de sexe, point de violence, que des peines de cœur. Son apparition modeste, trois ans plus tard, dans le *Diane de Poitiers* de David Miller, produit par la MGM, avec Lana Turner en vedette, parachevait l'image morale de François Ier, individu parfaitement courtois, que les biographes du temps, en France, entretenaient pareillement[69]. Le consensus était presque parfait.

Puis, l'homme François Ier, sa cour et les fastes de celle-ci n'intéressèrent plus le cinéma et encore moins les historiens, qui ne regardaient plus l'histoire que sous le prisme des masses. La vie privée de François Ier ne fut racontée qu'à la télévision. André Castelot en fut un des plus grands publicistes. Ses émissions d'histoire, puis ses participations à l'écriture de pièces pour la série « Au théâtre ce soir » et à des scénarios pour des dramatiques historiques[70] entretinrent dans l'imaginaire du public tout ce qui avait été inventé sur l'intime de l'homme « François Ier ». C'était toujours dans une version courtoise, pour être entendu et visible par tous, mais le propos qui faisait perdurer l'image fantasmée d'un prince de l'élégance du verbe et de la mise, sous-entendait l'existence d'une vie amoureuse du roi fort mouvementée. Parallèlement, les femmes, les fêtes et les cérémonies devinrent de nouveaux sujets de recherches pour les universitaires et l'imaginaire de la cour de François Ier prit

une nouvelle apparence, même si, au fond, le désir de confirmer l'image simpliste qui existait depuis près de deux siècles restait palpable, notamment chez les « cérémonialistes » qui, avec de nouvelles sources, sans une remise en contexte précise, habillaient plus encore l'idée reçue. Elle devenait plus intelligente, mais pas plus vraie. Quant à l'homme à femmes, il redevint à la mode dans les livres lorsque le genre biographique fut à nouveau en vogue à la fin des années 1970. Brantôme était toujours là pour justifier leurs affirmations, pris par tous comme le témoin sûr de l'intime du roi[71].

XLIX

Autopsie d'un roman amoureux

Françoise de Châteaubriant et Anne de Pisseleu furent les seules maîtresses du roi formellement attestées de son vivant. Cela faisait peu pour un prince dont la réputation posthume voulait qu'il fût sinon assoiffé de sexe, du moins désireux de toujours plaire aux femmes, constamment séduit par la nouveauté et la beauté. Il fallait d'autres figures. Parce que personne ne s'était aventuré à penser que cette vie de débauche supposée se serait épanouie essentiellement parmi des prostituées vivant dans l'entourage du roi, peut-être parce que Brantôme avait mis un point final à cette idée en faisant l'éloge de l'arrivée des femmes de la noblesse à la Cour, des noms et surtout des histoires furent inventés.

L'expression de la naïveté

Elle se nommait Mary Tudor, était sœur d'Henry VIII et troisième épouse de Louis XII. Le point de départ de cette prétendue histoire qui aurait fait battre le cœur de François Ier jusqu'à risquer de lui faire perdre la couronne vint probablement des Mémoires de Fleurange qui, bien que publiés pour la première fois au XIXe siècle, avaient été utilisés par les historiens dès la fin du XVIe grâce à des copies manuscrites. Evoquant l'union matrimoniale de Louis XII avec la sœur

d'Henry VIII, l'homme de guerre affirmait que le duc de Valois n'avait pas souhaité se montrer « malcontant de ce mariage », même si de cette nouvelle union pouvait naître un fils qui l'éloignerait du trône de France. Une réaction feinte, selon l'auteur : « Le dict sieur d'Angoulesme, deux jours après les noces à Abbeville, prit l'Adventureux (Fleurange) en venant du logis du roy et allant au sien et lui dist : Adventureux, je suis plus joyeux et plus aise que je fus passé 20 ans, car je suis seur, ou on m'a bien fort menti, qu'il est impossible que le roy et la royne puissent avoir enfans, qui est faict à mon advantage. » En somme, selon la rumeur du temps, Louis XII aurait raté sa nuit de noces. Pour que le roi ne tente pas de récidiver, François de Valois aurait demandé à son épouse Claude de ne plus bouger de la chambre de la nouvelle reine pendant la période propice à la procréation[1].

Selon Fleurange, donc, François de Valois n'aurait eu aucune inclination pour la jeune femme. Il n'aurait pensé qu'à son avenir. L'histoire fut oubliée pendant plus de quatre-vingts ans, jusqu'à ce que Brantôme, rédigeant ses *Dames galantes*, reprenne l'événement à sa manière pour le rendre plus croustillant. Outre que la jeune reine de 16 ans aurait été selon lui très aimable avec ce prince de 20 ans, elle en serait tombée amoureuse[1], tout comme lui, « si bien qu'il s'en fallut de peu que les deux feux ne s'assemblassent ». Mais la connaissance des femmes par François de Valois aurait été alors bien peu expérimentée. Il n'aurait rien vu de la perfidie de l'Anglaise, une perfidie qu'un certain Grignaux se serait empressé de lui expliquer. Sachant qu'elle ne pourrait avoir d'enfant de Louis XII mais souhaitant rester reine, Mary Tudor aurait cherché à se faire faire un enfant ! François de Valois aurait alors compris l'étendue de sa naïveté et promis de se contenir. Mais l'appel de la chair aurait été trop grand et l'héritier du trône aurait finalement succombé.

Autrement dit, selon Brantôme, le duc de Valois aurait couché avec la reine de France. Louise de Savoie, prévenue de l'aventure, se serait empressée de réprimander son fils, le « tançant si bien qu'il n'y retourna plus ». Mary Tudor dut se contenter de son mari pour rester reine. Celui-ci aurait fait tant d'efforts qu'il en serait mort. La jeune Anglaise n'était pas enceinte, mais, toujours selon Brantôme, aurait fait courir le bruit qu'elle l'était et aurait « avecques des linges peu à peu » fait grossir son ventre, « et que venant le terme, elle avoit un enfant supposé que devoit avoir une autre femme grosse, et le produire dans le temps de l'accouchement ». Sauf que Louise de Savoie, présentée comme une véritable sentinelle de son fils, ne s'en serait pas laissé conter. Elle l'aurait fait examiner par des sages-femmes. Le subterfuge aurait été découvert et la jeune femme renvoyée dans son pays[2].

Nous l'avons vu au début de ce livre[3], rien dans le récit de Brantôme ne pouvait être vraisemblable. Pourtant, la fable ne fut pas oubliée. Elle permettait, lorsqu'il était nécessaire, et ce fut souvent le cas puisque le souvenir de François Ier roi de France ne fut guère reluisant pendant tout le règne des Bourbons, de condamner, avant que ne débute son règne, sa possible inexpérience autant que l'emprise supposée des femmes sur son gouvernement, et notamment celui de sa mère. Un comportement qui aurait prouvé le désir immense de Louise de Savoie d'accéder au pouvoir, une ambition visiblement plus grande, selon Brantôme, que celle de son fils[4]. Si Antoine Varillas, auteur de la première biographie consacrée à François Ier en 1684, ne reprit pas l'histoire[5], Henri Sauval ne conserva que le trouble du duc de Valois, mais inventa le conte selon lequel en Angleterre tous savaient que Louis XII ne pourrait avoir d'enfant, et que la jeune Anglaise, voulant rester reine, espérait par son amant Suffolk, venu avec elle en France, être enceinte. François

de Valois l'aurait su et aurait passé un marché avec le duc. S'il devenait roi, il autoriserait le mariage de Mary Tudor avec le prince anglais, ce qui plut à ce dernier. Mariage qui eut bien lieu, mais en secret, au mois de mars 1515[6].

La version de Sauval n'eut aucun succès. Quant à celle de Brantôme, elle fut popularisée d'une part par les romans de la fin du siècle[7] et d'autre part par les histoires de France, et cela pendant tout le XVIIIe siècle. Elle fut entretenue au XIXe par des historiens réputés tels que Sismondi[8] et d'autres, soit intégralement, soit résumée ou seulement évoquée[9]. Au XXe siècle, l'histoire se retrouvait immanquablement dans les biographies de François Ier et les très rares textes consacrés à Claude de France, comme la preuve de l'infidélité conjugale d'un époux volage qui trompait sa femme seulement quelques semaines après son mariage. Un époux sans morale, donc, puisque c'était avec la femme de son beau-père[10]. Le roman et le cinéma entretinrent la légende, même s'ils n'évoquèrent plus aucune relation sexuelle, et depuis les années 1970 la télévision la conforta en reprenant la légende créée par Brantôme. Le travail d'André Castelot et son succès populaire firent beaucoup pour cela, puisque dans ses différentes productions il convenait de l'existence de l'histoire d'amour et de la véracité des relations physiques du prince avec la jeune reine[11].

Une passion destructrice

Elle était la sœur de trois des hommes qui, pendant les douze premières années du règne de François Ier, avaient accompagné le roi partout ou presque. Elle se nommait Françoise de Foix et avait pour frères Lautrec, Lescun et Lesparre. Mariée depuis 1504 à Jean de

Laval, comte de Châteaubriant, qui appartenait à la famille Montmorency-Laval, elle fut élevée dans l'entourage d'Anne de Bretagne avant de passer au service de Claude de France. La seule allusion faite à cette femme comme maîtresse du roi se lit dans une lettre du cardinal Bibbiena au cardinal de Médicis, datée du 26 novembre 1518. Le motif était un mot du maréchal Trivulzio à l'encontre du comte de Lautrec, gouverneur de Milan. Trivulzio s'était fait souffler la charge par l'ami du roi. L'Italien, fâché, aurait alors lâché : « Milan avait bâti Meillan, mais peut-être que Châteaubriant défera Milan. » Ce mot mérite quelques explications. Le château de Meillan avait été construit par le lieutenant général de Louis XII à Milan, Charles II d'Amboise, dans les années 1500[12]. Une superbe bâtisse que son propriétaire avait érigée grâce aux sommes d'argent reçues pour sa charge. Quant à Lautrec, dont les valeurs de commandement étaient contestées par son rival, il n'avait pu avoir le gouvernement de Milan que par d'autres moyens, en d'autres termes par les talents de sa sœur à user des bonnes grâces du roi.

Puis plus rien. Plus personne ne parla de Mme de Châteaubriant maîtresse royale. Au printemps 1532, François Ier séjourna plusieurs semaines avec sa suite chez Jean de Laval, devenu gouverneur de Bretagne, à Châteaubriant. Françoise de Foix était présente. Lors de ce séjour, le roi attribua à son ancienne maîtresse les terres de Suscinio, dans le sud du duché. Françoise de Châteaubriant vécut encore cinq ans et décéda le 26 octobre 1537. Clément Marot rédigea une épitaphe en son honneur qui fut gravée sur son tombeau dans l'église des Mathurins de Châteaubriant[13] :

> « Peu de telles.
> Sous ce tumbeau gist Françoise de Foix
> De qui tout bien ung chascun souloit dire

Et le disant oncq une seule voix
Ne s'avancza d'y vouloir contredire.
De grande beaulté, de grâce qui attire
Du bon scavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneurs et mieux que ne raconte,
Dieu éternel richement l'étoffa.
O viateur pour l'abréger le conte
Ci gist rien là où tout triumpha. »

Ces maigres renseignements ne faisaient pas une histoire d'amour. Les historiens comblèrent les manques et Brantôme fut le premier à esquisser un scénario qui allait devenir, sous la plume d'autres auteurs, historiens et romanciers, un drame tragique de la jalousie. Il affirmait que François Ier l'avait non seulement aimée, mais qu'il avait aussi fait « son mari cocu ». Au courant du mot de Trivulzio parce que François de Belleforest avait traduit et publié en 1574 la correspondance du cardinal Bibbiena, il le modifia et le proposa sous cette forme : « Milan à faict Meillan, Châteaubriant a deffaict et perdu Milan[14]. » Ce changement de temps avait un but : confirmer les faibles capacités militaires de Lautrec, qui aurait été l'homme par qui le duché de Milan avait été perdu, et donner une durée à l'histoire amoureuse entre François Ier et Françoise de Châteaubriant en supposant qu'elle aurait toujours été sa maîtresse en 1521 lorsque le roi donna à Lautrec le commandement de son armée d'Italie. Il devenait aussi une preuve de l'influence des femmes sur le monarque qui, pour leur plaire, était capable de nommer n'importe qui à des postes à hautes responsabilités, pour ensuite devoir lui-même réparer les fautes. Ici, en l'occurrence, devoir repartir en personne à la conquête du duché, une aventure qui aboutit au désastre de Pavie.

Varillas reprit l'idée dans sa biographie du roi et acheva l'histoire. Oubliant son passé auprès d'Anne de Bretagne et de sa fille, Varillas prétendait que cette jeune femme serait venue à la Cour sur ordre de François Ier, au tout début de son règne, alors que son époux ne le souhaitait pas. Le souverain la trouva à son goût et chercha à la séduire. Françoise de Châteaubriant aurait résisté à ses avances tant qu'elle aurait pu puis se serait laissée séduire. Dès lors, elle aurait eu sur François Ier un pouvoir absolu et en aurait usé largement, non pas pour faire avancer la carrière de son mari, mais celle de ses frères, qui, par elle, auraient obtenu les plus hautes charges du royaume. Selon l'auteur, Lautrec serait ainsi devenu grâce à sa sœur maréchal de France, gouverneur de Guyenne, chevalier de l'ordre et lieutenant général du Milanais. Thomas Lescun, le protonotaire de Foix, aurait obtenu par elle son bâton et le collier de Saint-Michel. Quant à André de Lesparre, s'il avait reçu le gouvernement de Guyenne après son aîné, et le commandement de l'armée destinée à conquérir la Navarre, ce serait encore après l'intercession de de Françoise de Châteaubriant. Faire commencer l'histoire d'amour du roi et de la jeune femme au début du règne permettait de rendre crédible l'influence de celle-ci sur le monarque évoquée par Brantôme. La plupart des gratifications que François Ier avait accordées aux frères de la famille de Foix l'avaient en effet été à son avènement. Naturellement, des liens qui unissaient les frères avec le souverain depuis l'enfance, rien n'était dit. Pis, malgré le cumul des fautes imputées aux trois hommes par ces historiens, Françoise de Châteaubriant serait parvenue à les maintenir dans leurs places. Cela impliquait que la relation entre la jeune femme et François Ier avait été particulièrement longue et sérieuse. Varillas la fit durer jusqu'au départ du roi pour Milan à la fin de l'été 1524. Quant à la fin de l'histoire, elle fut entièrement inventée par l'auteur. Selon lui, Louise

de Savoie aurait détesté la maîtresse du roi et aurait profité de l'absence de son fils, parti en Italie pour recouvrer son duché perdu, pour la renvoyer de la Cour. Revenue chez son époux, celui-ci aurait voulu lui faire payer sa trahison. Il l'aurait tenue prisonnière dans une chambre tendue de noir, avec sa fille âgée de 6 ans. Puis, l'enfant morte, il aurait décidé son exécution. Six hommes masqués dont deux médecins auraient fait irruption un soir dans la chambre de la comtesse, l'auraient saignée aux bras et aux jambes, la laissant agoniser seule dans son sang[15]. Quant au roi, à son retour de Madrid, il se serait rapidement consolé dans les bras d'une autre !

Les propos de Varillas firent scandale. La famille de Châteaubriant s'en offusqua. Elle chargea Pierre Hevin, avocat au parlement de Rennes, de réfuter ces allégations jugées outrancières, réfutations que l'avocat fit imprimer en 1686[16]. L'homme de loi tenta de prouver que non seulement le comte de Châteaubriant n'avait pas attenté à la vie de sa femme, mais que celle-ci n'avait jamais été une maîtresse royale. Cette affaire venait après un très long procès au sujet de la succession de Jean de Laval. Veuf et sans enfants, il avait donné un tiers de ses biens immeubles, dont faisait partie le comté de Châteaubriant, à l'aîné de la famille, le connétable de Montmorency. Le comte décéda en 1543. Aussitôt, ses autres héritiers, Guy XVII de Laval et son épouse Anne de Montejan, entreprirent une procédure pour faire annuler la donation. Le procès s'acheva en 1604, et l'acte de Jean de Laval fut reconnu valable[17]. Lors du procès, et pour expliquer la nullité de la donation, il avait été fait état par les demandeurs de la fragilité mentale de Jean de Laval, présenté comme un homme violent et notamment contre son épouse[18]. Des rumeurs qui purent inspirer Varillas, qui se défendit lorsqu'il fut accusé de mensonge[19].

Plusieurs auteurs crurent en la sincérité de l'historien et Henri Sauval fut de ceux-là. Il reprit la version de Varillas presque intégralement dans ses *Galanteries*[20]. Lesconvel, auteur de l'abrégé de l'histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré, le suivit en en faisant le sujet principal d'un de ses romans d'amour : *La Comtesse de Châteaubriant ou les effets de la jalousie*[21]. Outre la trame tissée par Varillas, enrichie des affirmations de Brantôme sur la mère du roi et ses commentaires sur les frères de la comtesse, confirmant donc le pouvoir que la jeune femme avait sur le souverain, Lesconvel développait ce que Sauval avait avancé : la jalousie de Louise de Savoie à l'égard de Françoise de Foix aurait été à l'origine de la défaite de Lautrec en Italie, puisque la mère du roi, pour disgracier la jeune femme, aurait voulu la fin du capitaine, et pour cela aurait retenu l'argent que celui-ci réclamait et qui devait lui être envoyé par Semblançay. Puis, elle aurait attendu que son fils soit en Italie pour réparer les bévues de son maréchal et chasser la comtesse de la Cour. Son emprisonnement et sa mort devinrent sous la plume de l'historien romancier les pages d'une tragédie immense.

Pourtant, après cet ouvrage, et sans doute à cause de la polémique qui avait opposé Varillas à ses détracteurs, la romance ne fut plus évoquée dans les histoires de France. On ne croyait même plus que la comtesse avait été aimée de François Ier.

Françoise de Châteaubriant ne disparut pas pour autant du souvenir du règne de François Ier et ce fut encore un roman, en 1816, rédigé par Augustin Gottis et intitulé *François Ier et madame de Châteaubriant* qui y contribua. Simple plagiat du texte de Lesconvel, il remit l'aventure au goût du jour. Les textes de Brantôme réédités quelques années plus tard le confirmèrent. Brantôme n'ayant pas parlé de la mort de la comtesse, celle-ci ne fut plus évoquée dans les livres d'histoire. Restait l'histoire d'amour. Si les historiens du XIXe

oublièrent la version de Varillas, ils conservèrent cependant le temps chronologique de la romance. Ainsi, il fut convenu que Françoise de Châteaubriant aurait été maîtresse royale de 1515 à 1525. Et, pour prouver l'existence de l'ardente passion qui aurait fait faire tant de bêtises au roi de France, Aimé Champollion-Figeac faisait paraître plusieurs poèmes supposés avoir été rédigés par le roi à la jeune femme[22]. Evidemment, Chateaubriand évoqua cette comtesse et sa fin supposée tragique dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. Si, comme les autres membres de sa famille, il condamnait les allégations de Varillas, il croyait avoir trouvé l'origine de la légende : l'histoire de Françoise de Dinan, dame de Châteaubriant, épouse de Gilles de Bretagne, et d'Arthus de Montauban. Pour s'emparer de la femme qu'il aimait, le chancelier avait décidé de se défaire du mari. Gilles de Bretagne fut accusé d'avoir des accointances avec les Anglais, enfermé par ordre de son frère François Ier, duc de Bretagne, au château de La Hardouinaye, et condamné à mourir de faim, pour finalement être étranglé en avril 1450. Françoise de Dinan, quant à elle, épousa en secondes noces Jean de Laval[23]. Cette version ne fut reprise par personne.

Si les historiens de la seconde moitié du XIXe ne s'aventurèrent guère à parler de cette maîtresse royale, se bornant à imiter la prudence de leurs devanciers, et si leurs suiveurs au XXe siècle reprirent la belle histoire composée par les poèmes, y ajoutant pour faire plus vrai l'histoire du mari jaloux, la légende de la mort tragique de la comtesse ne survivait plus qu'en Bretagne, à Châteaubriant. Au milieu du XIXe, dans le château qui était devenu hôtel de ville, lors de la visite de la chambre de la comtesse, le guide y montrait la tache laissée par le sang de la victime, comme à Blois était montré celui du duc de Guise[24], une tradition qui restait vivace dans la région puisque la coutume prétendait qu'outre le fantôme de la comtesse qui hantait

toujours la demeure, tous les auteurs du drame réapparaissaient la nuit du 26 octobre, date de la mort de Françoise de Châteaubriant[25].

L'exemple de la perversité

L'histoire de la relation de François Ier avec Diane de Poitiers est plus complexe et bien plus riche, essentiellement parce qu'elle fut particulièrement prisée par les historiens et qu'elle leur posa souvent de sérieux problèmes.

Parmi les hommes qui furent arrêtés à l'été 1523, au plus fort de l'affaire Bourbon, était Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. Depuis sa prison de Loches, il avait sollicité, dès le 19 septembre 1523, son beau-fils, Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie et dénonciateur du complot au roi. Dans une lettre, Saint-Vallier clamait son innocence et sa honte. Il lui demandait de venir le voir et, s'il ne le pouvait, d'envoyer Diane de Poitiers, sa première fille et femme de Brézé, alors dame d'honneur de Louise de Savoie. Il les priait d'intervenir l'un auprès du roi, l'autre auprès de sa mère pour plaider sa cause. Il implorait également le soutien de l'évêque de Lisieux, qui avait aussi averti des projets du connétable. Une lettre à Diane de Poitiers, rédigée le même jour, contenait des suppliques identiques[26]. Brézé alla voir son beau-père, puis eut une audience auprès du roi qui était malade à Blois[27], tandis que son épouse rencontrait Louise de Savoie[28]. Pour les besoins du procès, Saint-Vallier fut transféré de Loches à Paris à la fin novembre 1523. Le 16 janvier 1524, l'arrêt du Parlement était rendu. L'homme était condamné à avoir la tête tranchée. François Ier était toujours à Blois, convalescent[29]. Quant à Claude de France, elle aussi était malade, dans le même château. Diane de Poitiers pouvait s'y trouver également.

François Ier resta à Blois jusqu'aux environs du 6 février 1524[30]. Le jour de l'exécution de la peine était le 17. Le roi était alors à Paris. Saint-Vallier déjà sur l'échafaud, en place de Grève, arriva un certain François Gobé, archer de la garde du roi, avec une lettre patente et une autre missive. Les lettres furent montrées aux huissiers puis au président du Parlement, et l'arrêt mis à exécution. Saint-Vallier était gracié. La lettre royale stipulait que le grand sénéchal de Normandie, mais aussi les « parens et amys charnelz de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier », avaient supplié le roi « en très grande humilité » et avaient requis la pitié et la compassion pour sa faute. Aussi, et parce que ces personnes avaient servi loyalement la monarchie, tant dans le passé, sous ses prédécesseurs, que depuis son avènement, et notamment le grand sénéchal, que le roi remerciait pour sa fidélité et sa loyauté, François Ier accordait la grâce au seigneur de Saint-Vallier[31]. En somme, officiellement, c'était principalement par l'intercession de son beau-fils et par la reconnaissance de sa loyauté au roi que Saint-Vallier avait sauvé sa vie.

Sauf que François Ier n'accordait pas la liberté à l'accusé. Il commuait seulement la mort en une peine de prison à perpétuité et Saint-Vallier fut astreint à séjourner dans une cellule fermée, ce qui ne se faisait que pour les coupables dangereux, « esquelle ny aura que une petite fenestre par laquelle on lui administrera son boire et son manger[32] ». S'il échappait à la mort, il n'avait aucunement recouvré la liberté et était encore moins lavé de ses accusations par la grâce royale. Le Bourgeois de Paris divulgua les motifs qui auraient poussé, selon la rumeur, Jean de Poitiers à trahir François Ier. Dans son *Journal*, il écrivait : « Et estoit bruit que le dit seigneur de Saint-Vallier avoit menacé le roy, en son absence, de le tuer, à cause de la défloration d'une sienne fille qu'on dict qu'il avoit violée, et fut la cause qu'il fut mis en cest estat, et de fait n'eust esté le dit grand

sénéchal de Normandie son gendre, il eust esté décapité[33]. » La remarque est intéressante. Outre que la trahison de Saint-Vallier n'était plus suscitée par un projet politique, mais par un geste qui touchait son honneur et celui d'une de ses trois filles, et que le beau-père ne devait sa vie qu'à l'époux de sa fille aînée, qui n'était pas forcément la victime de l'agression supposée, l'auteur laissait entendre que François Ier était capable de commettre un viol.

Puis, il ne fut plus parlé officiellement de cette affaire. Par le traité de Madrid de 1526, Saint-Vallier devait être libéré. Cette promesse fut respectée par François Ier à son retour en France. Quant au grand sénéchal de Normandie, il devint l'un des favoris du prince. Il le demeura jusqu'à sa mort en 1531. Son épouse, quant à elle, conserva sa charge de dame d'honneur dans la maison de Louise de Savoie. A la mort de celle-ci, elle resta à la Cour, dans l'entourage de la nouvelle reine. Elle devint la maîtresse du dauphin Henri vers 1538. Une relation longue qui ne s'acheva que par la mort de son amant, devenu roi, en 1559. Diane de Poitiers décéda en 1566, à l'âge de 67 ans.

Durant tout ce temps, soit près de trente ans, l'affaire Saint-Vallier fut à peine évoquée dans les livres. Arnould Le Ferron s'étendit un peu plus sur le sujet en 1553. Il fut peut-être le premier à admettre, du vivant de Diane de Poitiers et au moment même où celle-ci était au faîte de sa gloire, qu'elle était à l'origine de la grâce de son père. Il fut aussi le premier à raconter la scène. La jeune femme serait venue voir le roi. Celui-ci, ému par ses pleurs et ses prières, alors même qu'elle menaçait de suivre son père dans la mort si la justice du roi confirmait le jugement du Parlement, accorda la vie à Saint-Vallier. Diane de Poitiers, femme d'honneur de la reine Claude, ne pouvait être que parfaitement vertueuse[34]. Ces propos furent peut-être écrits pour dissiper une rumeur qui courait alors et qu'un ambassadeur

vénitien, Lorenzo Contarini, avait relayée en 1552 dans sa relation devant le conseil des Dix. Lors de cet exercice, plus littéraire que diplomatique, imposé à chaque ambassadeur au retour de sa mission, l'homme déclara à propos de Diane de Poitiers : « Restée veuve, jeune et belle, elle fut aimée et goûtée du roi de France et d'autres encore, selon le dire de tous, puis elle vint aux mains de ce roi Henri II[35]. »

Puis plus rien, apparemment, jusqu'à la parution en 1576 de l'histoire de Regnier de La Planche. Ici, l'important était de salir la mémoire de Diane de Poitiers. L'auteur brossa en quelques lignes un portrait plus qu'acerbe de la grande sénéchale, déjà honnie des protestants de son vivant. Il l'accusait d'avoir sucé « le sang et la mouelle » du peuple, ruiné une infinité de maisons, et obtenu du roi Henri II des « écus à monceaux », notamment par la vente à son profit d'offices de finance et de judicature. Un monstre qui « dès son plus jeune âge » aurait racheté « de son pucelage » la vie de son père[36]. Même s'il se trompait sur l'âge de Diane de Poitiers, puisqu'elle avait lors de l'affaire déjà 24 ans, et sur sa situation de femme – elle était mariée depuis dix ans et était mère de deux filles –, il interprétait seulement de manière plus vicieuse l'affirmation de Ferron pour mieux parachever son portrait acide. Par ailleurs, il donnait du roi une image non plus de violeur, mais de « défloreur » de jeunes vierges. Belleforest, en 1579, dans ses *Grandes Annales de France*, reprit la version de Ferron presque mot pour mot[37]. Une scène utilisée, cette fois, non plus pour redorer la mémoire de Diane de Poitiers, mais pour illustrer le bon souvenir de François Ier, roi clément, empli de bonté.

Cette version n'eut pas vraiment de succès dans l'immédiat. Celle de Regnier de La Planche fut en effet préférée et survécut pendant tout le XVIIe siècle, essentiellement pour entretenir un souvenir moins glorieux de François Ier. Elle fut relayée par François de Mézeray dans

son histoire de France parue en 1643. Diane était devenue une femme belle à laquelle personne ne pouvait résister[38]. Avec la publication des *Dames galantes*, elle redevint une jeune vierge immolée dans sa douleur à la lubricité d'un caprice royal, même si Brantôme s'était gardé de nommer les principaux protagonistes de l'histoire. Il faisait de Saint-Vallier un homme plein de sang-froid, alors que d'autres prétendaient qu'il était mort de peur (comme le président De Thou), assez cynique pour faire un mot d'esprit sur l'honneur de sa fille en descendant de l'échafaud, ne doutant pas un instant ni du sacrifice supposé de son enfant ni du résultat : « Dieu sauve le bon con de ma fille, qui m'a bien sauvé[39]. »

Les abrégés de Mézeray[40] et les historiens de la fin du XVIIe siècle reproduisirent l'histoire. Henri Sauval, dans ses *Galanteries*, prétendit que Saint-Vallier plaça sciemment sa fille dans l'entourage de Louise de Savoie et de Claude de France dans l'espoir secret que ses charmes lui servent de protection. L'homme aurait connu l'incapacité du roi à se contenir devant une jolie femme. Ainsi Diane « lui sauva la vie par les secrets ressorts qu'elle fit agir[41] ». Le viol était oublié. L'image du roi amateur de filles vierges aussi. Mais le bourreau serait devenu victime. Si François Ier avait obtenu le corps de Diane, vierge ou pas, il serait tombé dans un autre piège : celui de l'« amour sous le masque de la pitié ». Et Sauval d'affirmer le premier que la relation du roi avec l'épouse de son grand sénéchal aurait été durable, une relation secrète bien sûr, puisqu'il était convenu que François Ier entretenait toujours une relation avec Mme de Châteaubriant. Cette histoire aurait tenu jusqu'au départ de François Ier pour l'Italie, soit sept mois[42]. Quant à Diane de Poitiers, ce sacrifice aurait révélé son véritable visage, celui que les protestants, de son vivant, avaient dénoncé : l'incarnation du mal puisqu'elle n'aurait eu « point

d'horreur d'entrer dans le lit du fils, après être sortie de celui du père[43] ».

Par quelques livres et en moins d'un quart de siècle, l'histoire du roi et de Diane de Poitiers, malgré les erreurs de temps et de situations, était devenue une véritable histoire d'amour. Le démenti de Dreux du Radier, en 1764, assez argumenté, ne servit à rien[44]. L'aventure était trop séduisante ou déjà trop bien ancrée. L'honorable président Hénault la reprit dans son histoire du royaume[45], comme ses suiveurs et d'autres dans des textes moins érudits, comme La Platrière dans sa *Galerie universelle des hommes, femmes et enfants illustres* parue en 1785. Mais, en cette fin du XVIIIe siècle, ce n'était plus par pitié que le roi tombait amoureux de Diane. S'il s'en éprit, comme l'avait dit Mézeray, ce n'était que pour son admirable beauté. Quant à leur relation, elle n'était plus clandestine. Dès que Diane de Poitiers eut couché avec le roi, elle serait apparue à la Cour comme sa maîtresse officielle. Restait le problème épineux de la maîtresse du père qui était devenue celle du fils. Les auteurs s'en arrangèrent. Diane de Poitiers devint la seule responsable de ce scandale. Si la grande sénéchale avait eu une relation avec le second fils du roi de France, c'était par désir de le rendre « plus hardi et vif ». Un projet que François Ier aurait désapprouvé « soit qu'il eut encore de l'amour pour elle, pour avoir de la jalousie, soit qu'il y fut poussé par la duchesse d'Etampes qui était au désespoir de voir le dauphin attaché à sa pire ennemie[46] ». Car, en cette fin du XVIIIe siècle, le roi était devenu très hostile à la relation que son fils entretenait avec sa supposée ancienne maîtresse. Si Diane de Poitiers était passée du lit du père à celui du fils, c'était sans le consentement de François Ier. La morale royale était restaurée et Diane de Poitiers continuait d'être un monstre de dépravation.

Le début du XIXe siècle changea radicalement la version de l'histoire. Si l'amour du roi pour Diane de Poitiers n'était pas nié, il n'y avait pas eu de sexe. Diane de Poitiers aurait été la plus grande histoire d'amour de sa vie, mais n'aurait pas été sa maîtresse. Une histoire qui aurait commencé dès le début du règne, selon une comédie historique en deux actes jouée au théâtre Montansier au printemps 1807. Pour étoffer l'affirmation, les auteurs rassemblèrent tout ce qui avait été dit et inventé depuis plus de deux siècles sur les états d'âme du roi dans ses relations amoureuses. Ce serait pour Diane de Poitiers qu'il aurait fait entrer les femmes à la Cour, pour elle qu'il aurait déclaré qu'une cour sans femmes était comme un jardin sans rose, pour elle toujours qu'il aurait gravé de sa bague « Souvent femme varie[47] »… Si les auteurs de cette pièce, qui, comme les autres œuvres de ce type, n'avaient que de l'amour en souffrance à proposer à leur public et ne donnaient de la relation du roi avec Diane de Poitiers qu'un aspect extrêmement sage, la peinture d'histoire, au même moment, trouva dans la rencontre du roi avec la fille de Saint-Vallier un temps dramatique certain pour recomposer un événement qui n'eut sans doute jamais lieu. En 1817, sur les cimaises du Salon, les visiteurs purent voir un tableau de P.-E. Detouches, un pardon inspiré par l'amour de François Ier pour Diane de Poitiers, en rapport direct avec le souvenir que l'on entretenait alors. Alliant la piété filiale à la beauté, Diane était à genoux devant le roi, qui d'une main repoussait la sentence de mort et de l'autre relevait la belle suppliante, le tout sous le regard complaisant de la reine Claude, au sourire de bonté. Une version confirmée par Louis Garnerey[48].

La parution, en 1830, du roman de Paul Lacroix, dit le Bibliophile Jacob, l'un des plus prolifiques historiens du XIXe, intitulé *Les Deux Fous* écorna un peu la belle histoire et annonça un courant de nouveau défavorable au roi dans cette affaire. Il redonnait vie au

souvenir que le XVIIIe avait eu. L'objet du livre était de raconter comment Diane de Poitiers serait effectivement devenue maîtresse royale. Saint-Vallier n'était plus le calculateur que les auteurs du XVIIe avaient imaginé, mais une innocente victime de la tyrannie monarchique, qui, par son expérience, se serait désolé du piège dans lequel François Ier allait attirer sa fille. Mais Diane de Poitiers n'était plus une petite fille sans expérience non plus. Elle était redevenue une épouse. Si elle succomba, c'était aussi parce que son mari aurait été impuissant. Autant par désir de vivre sa vie de femme que par volonté de sauver son père, Diane de Poitiers serait donc devenue la maîtresse de François Ier. Reste que le roi se serait laissé prendre à son propre piège et serait tombé amoureux de la belle. Quant à Diane, l'expérience lui aurait été utile. Elle aurait ainsi appris l'ambition[49].

Victor Hugo abîma plus encore aux yeux du public la romance en 1832 dans *Le roi s'amuse*, joué pour la première fois sur la scène du Théâtre-Français le 22 novembre. La pièce fit scandale et fut interdite le lendemain[50]. La trame s'inspirait très fortement de la 25e nouvelle de l'*Heptaméron* et intégrait des personnages qui étaient apparus sur la scène depuis le début du siècle dans les œuvres ayant pour sujet les amours de François Ier et de Diane de Poitiers, dont Triboulet, fou du roi, qui n'était pas ici un mari trompé mais un père jaloux. Diane de Poitiers n'était pas un personnage de la pièce. Elle n'était que nommée au début de l'intrigue. Reconnue maîtresse du roi, elle devait rester dans l'ignorance de la nouvelle aventure amoureuse de François Ier. Une présence qui permettait cependant à l'auteur de donner son point de vue sur le roi et la manière dont leur histoire aurait commencé. François Ier avait proposé un marché : le lit de la fille ou la mort pour le père. Une situation qu'Hugo utilisa pour juger François Ier et à travers lui la monarchie, par le biais de Saint-Vallier :

« Sire, en faisant cela vous avez mal agi.
Que du sang d'un vieillard le pavé fut rougi
C'était bien. Ce vieillard, peut-être respectable,
Le méritait, étant de ceux du connétable.
Mais que pour un vieillard, vous ayez pris l'enfant,
Que vous ayez broyé sous un pied triomphant
La pauvre femme en pleurs, à s'effrayer trop prompte,
C'est une chose impie, et dont vous rendrez compte !
Vous avez dépassé votre droit d'un grand pas.
Le père était à vous, mais la fille non pas[51]. »

La prise de force de Diane de Poitiers par le roi était à nouveau dénoncée, un acte qui montrait que François Ier s'était conduit comme un tyran, abusant de son pouvoir prétendument despotique pour obtenir tout ce qu'il désirait, profitant d'une fille en peine pour jouir de son corps afin de mieux montrer son autorité et son pouvoir sur tous ses sujets, jouant avec la vie de l'un contre l'honneur de l'autre pour son seul plaisir.

Si la pièce ne fut jouée qu'une fois, elle fut publiée et son succès fut immédiat. Un succès que d'aucuns souhaitèrent entraver. En effet, quelques semaines plus tard, était adapté le roman de Paul Lacroix dans une version très édulcorée : *Diane de Poitiers, ou deux fous et un roi*. Créée au théâtre du Panthéon le 3 janvier 1833, la pièce fut reprise au théâtre Saint-Antoine en août 1837 et publiée ensuite. François Ier n'était plus un tyran, mais un être sensible qui aurait agi avec compassion en usant de l'immensité de la clémence royale. Les peintres, pour satisfaire leur clientèle, reprirent ce modèle idéal. Les représentations de la scène de la demande de grâce n'avaient plus rien de sentimental. La scène, qui au début du siècle se situait dans un espace fermé, eut pour décor dans l'œuvre de Daniel Arnouet, par

exemple, une galerie ouverte. Diane de Poitiers à genoux, en pleurs, repliée sur elle-même, effondrée, soutenue par deux autres femmes, était devant un roi debout, ému. Derrière, un groupe d'hommes, dont un juge qui dans la main tenait le rendu du jugement.

L'épisode Hugo était fini. Dans son histoire, Henri Martin écrivait pudiquement : « La belle, la brillante et habille Diane de Poitiers sut bien faire valoir ce service auprès du roi et user sans doute d'autres armes plus efficaces encore[52]. » Au même moment, Champollion-Figeac éditait dix-sept lettres, dont seule une note du manuscrit d'où elles étaient tirées affirmait qu'elles étaient de Diane de Poitiers au roi, puisque sans destinataire ni auteur désignés. Si Champollion-Figeac usa de prudence en présentant ces textes[53], Ludovic Lalanne, l'éditeur de l'œuvre de Brantôme au XIXe siècle, qui défendait ainsi l'intérêt de son auteur, assura avec autorité leur authenticité. Des lettres qui exprimaient un amour flamboyant et qui laissaient supposer la vérité de la relation. Michelet ne récusa rien : « Ce qu'on a dit et qui est probable, c'est que la dame qui avait 25 ans, beaucoup d'éclat, de grâce avec un esprit viril alla droit au roi, fit marché avec lui. Tout en sauvant son père, elle fit ses affaires personnelles, acquit une prise solide et la position politique d'amie du roi. Un volume de lettres témoigne de cette amitié. » Un point de vue qu'Haureau, dans un ouvrage sur la cour du roi, certifia.

Le débat sur la véracité des lettres se poursuivit pendant toute la fin du siècle et avec lui la crédibilité de l'histoire d'amour entre François Ier et Diane de Poitiers, son intervention pour sauver son père étant devenue indiscutable. Parmi les contestataires, le Bibliophile Julien, en 1872, et Henri Du Breuil[54]. Si finalement, à la fin du XIXe siècle, la romance disparut des livres d'histoire[55], elle ne s'effaça pas de l'imaginaire collectif, puisque entretenue par le théâtre. Ainsi, Maurice de Faramond, dans *Diane de Poitiers* créée en

1911, racontait les derniers moments du roi. A Rambouillet, décati, ayant du mal à respirer, il faisait venir Diane de Poitiers à ses côtés. Lui déclarant son amour, il souhaitait avant de mourir refaire l'amour avec elle. Il lui rappelait qu'elle lui avait donné sa virginité, la fougue qui s'était emparée d'eux lorsqu'ils avaient découvert leurs corps : « Je te mis au pillage, depuis la tête jusqu'aux pieds. Nous fîmes des prouesses. » Et Diane de répondre : « "Ah ! Sire, ce que vous dites là reste un souvenir sculpté sur ma chair même. C'est comme votre règne, jamais ne l'oublierai… que vous fûtes en ce jour mon tyran aux douces exigences." La belle se refusa et le roi mourut de n'avoir pu encore une fois posséder la femme qui aurait été le plus grand amour de sa vie[56]. »

Dans l'entre-deux-guerres, alors que les histoires de France restaient muettes sur le sujet, que les textes sur les amours du roi laissaient la question sans réponse, les biographes du roi, le duc de Lévis-Mirepoix[57] et Charles de Terrasse en tête, n'admettaient plus que l'émotion du roi à la prière de la jeune femme pour premier acte de leur rencontre et ne parlaient plus d'une relation amoureuse qui s'en serait suivie. Un point de vue qu'Hollywood conserva. La *Diane de Poitiers* de David Miller, qui racontait l'histoire d'amour de la sénéchale avec Henri II, n'aurait jamais été la maîtresse de François Ier. Philippe Erlanger, Jean Jacquart puis plus récemment Robert Knecht[58], sans rien dire de plus, s'en tinrent aux mêmes conclusions. Pourtant, et là réside la force des légendes, pour une grande majorité de Français, Diane de Poitiers demeure toujours une maîtresse de François Ier et l'idée qu'elle ait pu offrir son corps, vierge ou pas, au roi pour sauver son père reste intacte. Les rééditions des œuvres de Brantôme et du *Roi s'amuse* de Victor Hugo aidèrent peut-être à cela, ainsi que les textes de certains historiens, comme Jules

Michelet, dont l'œuvre est actuellement furieusement remise à l'honneur.

Celle par qui le mal arriva

Si la maladie qui emporta François Ier fut clairement annoncée par ses médecins, elle ne fut pas nommée explicitement dans les chroniques et histoires du royaume jusqu'à ce qu'au début du XVIIe siècle un médecin, Louys Guyon, publiât un ouvrage à caractère médical intitulé *Les Diverses Leçons*, qui obtint un gros succès. Dans la seconde édition, en 1613, il divulguait un secret : l'origine du mal du roi[59]. Pour assouvir ses pulsions sexuelles, François Ier aurait recherché l'épouse d'un avocat de Paris, « très belle et de bonne grace », que l'auteur ne souhaitait pas nommer puisque ses enfants étaient toujours vivants et occupaient des positions importantes. Cette femme vertueuse n'aurait jamais eu l'intention de succomber aux avances du souverain, et n'aurait pas hésité à l'éconduire. Le roi en aurait été profondément attristé. Le voyant ainsi, « aucuns courtisans et maquereaux royaux dirent au roy que la porroit prendre d'autorité et par la puissance de sa royauté. Et ainsi, l'un d'eux l'alla dire a ceste dame, laquelle le dit à son mari[60] ». L'avocat aurait pensé fuir le royaume avec son épouse, mais cette fuite n'aurait rien résolu. Aussi aurait-il conçu un plan diabolique. Il aurait demandé à sa femme de ne plus se refuser à la « volonté du roi » et, pour les laisser tranquilles, se serait inventé un voyage de huit à dix jours en province, pour ses affaires. Ce temps, l'avocat l'aurait passé à fréquenter les bordels de Paris, « cherchant la vérole » afin de la donner à sa femme pour qu'elle contamine son amant forcé. Le plan aurait fonctionné et depuis François Ier l'aurait communiquée à

plusieurs autres femmes qu'il entretenait « et n'en put jamais bien guérir, car tout le reste de sa vie, il fut fort mal sain, chagrin, fascheux, inaccessible[61] ». Si l'on croit cette histoire, qui ressemble fort à la 25e nouvelle de l'*Heptaméron*, François Ier serait mort de son intempérance et de la cruelle vengeance d'un mari outragé. Cette affaire, le médecin la situait vers 1538. Depuis l'édition des Mémoires des frères Du Bellay, il était possible de dater les débuts de la maladie royale. En outre, par les éditions des poèmes de Clément Marot, on pouvait aussi facilement mesurer l'importance de la crise de 1539.

Ce passage fut supprimé dans la troisième édition, en 1625, mais l'anecdote plut tellement qu'elle fut reprise, et notamment par François de Mézeray dans son histoire de France. Il la replaça seulement dans un contexte différent. L'histoire de l'avocat et de son épouse s'était, selon Marguerite de Navarre, déroulée au début du règne. Par ailleurs, la belle maîtresse n'était plus une femme exemplaire, mais une jeune fille qui s'ennuyait avec un vieux mari. Les dates avancées par le médecin furent remises en cause par Mézeray, qui sous-entendait maintenant que la maladie était apparue chez le roi dans son jeune âge[62]. Des dates conformes aux affirmations de Brantôme[63].

Détail supplémentaire et nouveau, semble-t-il, François de Mézeray donnait aussi un surnom à la maîtresse royale : la Belle Ferronnière, parce qu'elle aurait été l'épouse d'un marchand de fer[64] « dont le portrait se voit encore aujourd'hui dans quelques cabinets curieux[65] ». La renommée de l'historien comme le succès de son ouvrage ainsi que de son abrégé, où l'affaire était également relatée, aidèrent considérablement à populariser cette histoire comme le nom de celle qui aurait assassiné le roi sans le vouloir.

S'appuyant sur François de Mézeray et Brantôme, les historiens de la fin du XVIIe les suivirent même s'ils préfèrent souvent donner au

fameux Ferron la profession d'avocat[66]. Bayle, dans son *Dictionnaire historique* à l'article « François Ier », en 1696, ne manqua pas de l'évoquer non plus[67]. Par ailleurs, il existait à Fontainebleau un tableau de Léonard de Vinci, un portrait de femme qui sur le front avait un bijou appelé ferronnière. Bailly, dans son inventaire, fit le rapprochement avec la belle des historiens. Les dates concordaient. Le peintre italien était arrivé en France dans le sillage de François Ier après sa victoire de Marignan et était mort en 1519. Bailly en tira la confusion. Dès lors, la Belle Ferronnière eut un visage[68]. La romance était complète.

Les histoires du royaume du XVIIIe, quand elles en parlèrent, et elles ne furent pas si nombreuses, conservèrent la légende intacte. Il en fut de même pendant la Révolution[69] et au début du XIXe siècle. Les peintres troubadours s'intéressèrent au sujet. Alexandre Menjeaud, en 1810, et Mlle Le Duc, en 1814, présentèrent au Salon le roi et sa maîtresse. Suivant l'image du roi galant de l'époque, c'est-à-dire courtois et plein de bonnes manières à l'égard des femmes, il s'agissait logiquement d'un amour magnifique et pur sali par un mari jaloux aux idées scabreuses[70]. Par ailleurs, même si Michelet et ses suiveurs ne dirent pas un mot sur cette aventure, trouvant peut-être désuet de parler d'une histoire qui, au demeurant, n'eut aucune incidence sur la politique royale, d'autres continuaient à la populariser. Un historien qui cherchait obstinément à compléter l'histoire ne craignit pas de trouver quelques ressemblances entre la Belle Ferronnière et la Joconde, elle aussi peinte par Vinci et également dans la collection de François Ier. Le roi aurait profité d'un séjour de l'artiste à la Cour pour lui commander les deux portraits, un sur le vif et un autre plus idéalisé[71]. Si l'affirmation tint peu de temps, l'histoire de la belle et du roi traversa le XXe siècle, principalement par le biais des biographies consacrées à François Ier. Les ouvrages sur

l'histoire de France n'évoquèrent pas l'anecdote et les livres scolaires, morale oblige, la turent totalement. Le cinéma la cultiva. La belle apparut dans le *Triboulet* de Febo Mari, en 1923, et Paul Fékété, qui écrivit le scénario de *François Ier* de Christian-Jaque, basa une grande partie de l'intrigue autour de cette histoire. Il fit de Ferron un des héros du film, même si, à la fin de l'histoire, la belle maîtresse n'était plus amoureuse du roi mais du personnage principal : le brave Honorin, interprété par Fernandel.

Si les recherches des historiens de l'art à la fin du XXe siècle ont montré l'antériorité de la peinture au séjour de Léonard de Vinci en France, et ont donc ôté à la Belle Ferronnière son visage, elle est toujours évoquée dans la plupart des ouvrages consacrés aux maîtresses royales comme une des femmes dont François Ier aurait été amoureux.

Pourtant, et depuis le XIXe siècle, plusieurs historiens avaient semé un doute. Non pas qu'ils remettaient en cause la véracité de la relation entre la Belle Ferronnière et François Ier, ni même la jalousie de Ferron, mais ils ne croyaient plus en la date des événements affirmée depuis Mézeray. Ils tentèrent de définir la maladie de François Ier avec des sources tronquées et arrivèrent au résultat suivant : François Ier n'était pas mort de la syphilis[72]. Il n'aurait souffert que d'une blennorragie avec infection urinaire. Par les mêmes sources, ces médecins rétablirent l'apparition du mal aux dates proposées par Louys Guyon : 1538. Les historiens s'adaptèrent et, sans délaisser l'histoire romanesque des aventures de Ferron dans les bordels parisiens alors que son épouse s'abandonnait au roi de France, ils affirmaient que l'avocat n'aurait communiqué qu'une infection vénérienne au souverain. L'honneur était sauf.

La traîtresse

Anne de Pisseleu n'était encore que la fille de Guillaume d'Heilly, nom qui renvoie à une terre de Picardie, et n'avait que 18 ans lorsqu'elle rencontra François Ier. Cette rencontre, selon Arnould Le Ferron, seul à donner cette date dans son histoire publiée en 1553, aurait eu lieu à Bordeaux, au retour de la captivité du roi, en 1526[73]. Une date sous doute juste, puisque en 1527 la jeune femme était reconnue comme la maîtresse du roi par les ambassadeurs anglais[74]. A la Cour, elle fit ses débuts dans la suite de Marie de Luxembourg, comtesse douairière de Vendôme, puis fut accueillie dans la maison de Louise de Savoie. Pour cette raison, elle l'accompagna à Cambrai en 1529[75]. A la mort de la mère du roi, elle passa dans la maison des filles de François Ier. En 1532, le roi lui trouva un époux conciliant, Jean IV de Brosse. Deux années plus tard, il fit don au couple du comté d'Etampes. Une terre qu'il mua en duché en 1537. D'autres terres, aux alentours de ce domaine, furent données par le roi ou achetées par le couple : Dourdan, Angevilliers, Limours, Bures, Beynes et même Chevreuse, dont Anne de Pisseleu devint duchesse en 1546. En 1542, elle acquérait la terre de Meudon et les biens du chancelier Poyet au sud de Paris, après la disgrâce de ce dernier[76]. Si son nom apparaît dans certaines manifestations publiques, elle n'était jamais présentée comme une intime du roi par les publicistes. Puis, peu avant le départ du connétable de Montmorency de la Cour, sa position devint plus visible, en tout cas dans les courriers des ambassadeurs. La disgrâce du personnage le plus puissant du royaume après le roi permettait à d'autres de rêver de grandeur. Sans doute le connétable, jusqu'à la fin, tenta-t-il de sauver sa situation. Sans doute essaya-t-il de gagner la maîtresse du roi pour qu'elle intervienne auprès du souverain, comme il le fit peut-être avec

d'autres favoris du moment. Une attitude qui donnait à Anne de Pisseleu une importance qu'elle n'avait encore jamais eue depuis le début de sa relation avec François Ier, et qui fut remarquée. Une lettre datée du 8 avril 1541, rédigée par le seigneur de Vaux, ambassadeur de Marie de Hongrie, traduisait le fait : « Madame d'Etampes a plus de crédit que jamais, Monsieur le connétable la conqueste et lui fait la cour, mais son crédit diminue chaque jour. » Par ailleurs, ce n'était pas la duchesse d'Etampes qui était ici une ennemie du connétable. Le chancelier Poyet, selon l'auteur de la lettre, paraissait nettement plus dangereux. Anne de Montmorency aurait eu « de grosses paroles contre le chancelier, jusqu'à démentir. Le chancelier lui dit qu'il avait des papiers dans ses coffres pour le payer comptant et pour luy faire faire quelques jours un mauvais tour. On présuppose qu'il n'en ira point moins que pour l'amiral ». Ce dernier était Chabot de Brion, qui, arrêté, attendait son procès. Vaux achevait sa lettre ainsi : « Le chancelier gouverne tout. Après luy, le cardinal de Tournon et monsieur d'Annebault sont ceulx qui ont le plus de crédit[77]. »

Cette lettre, la seule retrouvée évoquant une quelconque influence de la maîtresse royale dans les affaires du royaume hormis les commentaires des ambassadeurs, surtout anglais, lors du soutien à Jean Du Bellay, un temps menacé de disgrâce lui aussi pour avoir encouragé une politique de rapprochement avec les princes protestants qui s'étaient finalement alliés à Charles Quint en 1542, fut la base d'une légende durable qui naquit à la fin du XVIe siècle sous la plume de François de Beaucaire-Peguillon mais qui ne fut publiée qu'en 1625[78]. L'homme affirmait qu'Anne de Pisseleu aurait facilité l'intervention de Charles Quint en France en 1544. Considérant déjà l'empereur comme le beau-père du duc d'Orléans, elle l'aurait informé de tout ce qui se passait dans les conseils du roi. Son affidé était le seigneur de Longueval, lequel aurait signalé à Charles Quint

l'existence des riches magasins d'Epernay, et lui aurait fait savoir que le pont sur la Marne n'était pas encore détruit. Et l'auteur d'affirmer que ce serait Longueval qui « par ses manœuvres criminelles » fit que l'empereur serait arrivé avant l'incendie ordonné par le dauphin et le roi, lui permettant de menacer Paris et tout le royaume. Ce serait lui encore qui aurait livré à Charles Quint Château-Thierry[79]. Nous l'avons vu, tout cela ne pouvait tenir debout. Pourtant, François de Mézeray reprit l'histoire, en accentuant plus encore le rôle supposé de la duchesse d'Etampes. Il assura que ce serait elle qui aurait fait retarder le plus longtemps possible la destruction du fameux pont, afin de laisser le temps à l'empereur et à ses hommes de s'en rapprocher[80]. Si Brantôme ne parla pas de l'affaire, il s'étendit sur la rivalité entre Diane de Poitiers et Anne de Pisseleu[81]. Varillas mélangea le tout pour en faire une histoire cohérente, et totalement fausse. C'était parce que la duchesse d'Etampes voyait son étoile se ternir à la Cour, à cause de la mauvaise santé du roi, et celle de Diane de Poitiers renaître, en raison de ses relations avec le dauphin Henri, qu'elle aurait, de sa propre initiative, tenté de rapprocher l'empereur du duc d'Orléans afin que celui-ci épouse une fille ou une nièce de Charles Quint. L'empereur lui aurait promis un bel établissement qui lui aurait permis de finir sa vie honorablement, protégée des intrigues de la sénéchale. Anne de Pisseleu aurait donc souhaité la paix plus ardemment que n'importe qui, une paix favorable à l'empereur évidemment, afin qu'il exauce ses désirs. Elle aurait ainsi trahi son amant, livrant à l'empereur les places frontières, et l'aurait renseigné sur les greniers d'Epernay pour que la guerre s'achève plus vite au profit de son champion. Afin de sécuriser davantage son projet, elle se serait rapprochée d'Eléonore d'Autriche, qui n'aurait jamais été française. Le stratagème aurait payé puisque la paix de Crépy ne fut pas à l'avantage de François Ier. Et les deux femmes se seraient

retrouvées côte à côte à Bruxelles, quelques semaines plus tard, pour fêter leur triomphe. François Ier s'était une nouvelle fois fait duper par une de ses maîtresses et aurait mis, à cause d'une ambition personnelle, son royaume en danger[82].

Alors que Varillas avait été largement contesté pour ses affirmations au sujet de Françoise de Châteaubriant, rien ne fut dit sur ses propos tout aussi fantaisistes à l'égard d'Anne de Pisseleu. Et tous les auteurs lui emboîtèrent le pas, colportant ainsi la trahison présumée de la duchesse de livre en livre, jusqu'à nos jours, oubliant les raisons politiques qui avaient pendant des années occupé la diplomatie et les armées de la France et de l'Empire[83] donnant au public une nouvelle version de la faiblesse du roi face aux femmes. Anne de Pisseleu devint ainsi une maîtresse femme, faisant les ministres à sa guise, les disgraciant tout aussi facilement dès qu'ils étaient susceptibles d'entraver son pouvoir auprès du roi. Chabot de Brion, Montmorency et Poyet auraient été ses principales victimes, Tournon et Annebault ses créatures. Leur carrière personnelle, la lente évolution de leur faveur auprès du roi, leur action dans le gouvernement du royaume et notamment à la guerre étant totalement oubliées. Maîtresse de cette fameuse petite bande de femmes qui auraient accompagné partout le roi, déjà qualifiée ainsi par Jean de Saint-Mauris, et mot repris par Brantôme dans ses *Dames galantes* puis par tous ses suiveurs, la duchesse aurait aidé, par ses galanteries, à endormir le roi pour mieux assouvir ses ambitions. Une mauvaise réputation qui ne lui permit pas d'accéder à l'immortalité dans la peinture d'histoire du XIXe puisque Anne de Pisseleu ne fut peinte qu'une seule fois, et encore par un Anglais, Richard Parkes Bonington[84]. En outre, certains historiens catholiques lui reprochèrent de s'être associée avec Marguerite de Navarre pour promouvoir la Réforme dans le royaume. L'origine de cette autre

légende était un courrier de novembre 1546 d'un ambassadeur allemand[85] venu négocier le soutien du roi aux princes protestants dans leur lutte contre Charles Quint. La duchesse d'Etampes, comme tout favori, aurait applaudi à cette alliance.

En somme, Anne de Pisseleu, qui n'avait été de son vivant qu'un favori parmi d'autres, et qui avait agi comme tel, eut, à l'égal de sa rivale supposée Diane de Poitiers sous le règne d'Henri II, le même souvenir dans l'histoire de France. Une femme belle, mais qui, assoiffée d'ambition, aurait été capable de trahir pour son propre confort.

Nommée mais récusée : Anne Boleyn

Parmi les femmes que les historiens prêtèrent au roi, il y eut une autre Anglaise, future reine d'Angleterre : Anne Boleyn. L'affirmation naquit cette fois de l'autre côté de la Manche et fut mise par écrit dans le dernier quart du XVIe siècle par Nicolas Sanders. L'homme était professeur de droit et fervent catholique. Son opposition à Elizabeth Ire était notoire. La reine l'avait banni de son royaume et l'homme s'était réfugié à Rome, où il avait participé au concile de Trente en soutenant le projet d'excommunication de la souveraine. Auteur de l'histoire du schisme d'Angleterre rédigée en latin dans les années 1570, il avait pris le parti de démontrer l'irrégularité de la présence d'Elizabeth Ire sur le trône anglais en affirmant qu'elle n'aurait été qu'une bâtarde, fruit d'un inceste monstrueux. En effet, pour le professeur, Henry VIII aurait d'abord aimé la grand-mère de sa fille et, pour vivre tranquillement son histoire, aurait expédié son époux en France pendant deux ans. Selon Sanders, Henry VIII serait donc le père d'Anne Boleyn, cette enfant qui, dès l'âge de 15 ans,

aurait déjà eu pour amante le maître d'hôtel de son père de sang mais aussi son aumônier. Inquiet, Henry VIII l'aurait elle aussi envoyée en France non pas pour être dame d'honneur de sa sœur Mary Tudor, mais pour dissiper le scandale et tenter de la remettre sur le droit chemin de la morale. Mais la France était un pays de lubricité et la jeune fille, gagnée par le vice du sexe et de la Réforme, aurait poursuivi plus librement encore ses ravages à la Cour en couchant avec tout le monde. Sa réputation joyeuse serait venue aux oreilles de François Ier, qui, aussi dépravé que son peuple, aurait voulu l'essayer. Et celle qui aurait déjà été appelée la haquenée d'Angleterre serait devenue la mule du roi. Puis François Ier s'en serait lassé, comme il se serait lassé de tout, et l'aurait fait reconduire en Angleterre où Anne occupa le lit de son père après qu'elle en eut chassé sa demi-sœur. Pour appuyer ses dires, Sanders affirmait que ces confidences étaient tirées d'un ouvrage de Rastal consacré à la vie de Thomas More. Le texte de Sanders fut utilisé pour la première fois en France par le jésuite François Garasse en 1623, qui affirmait que les propos tenus par l'universitaire étaient dans toutes les histoires d'Angleterre. La haquenée « avait couru et rosty le balay » à la cour de François Ier et commencé dans Paris l'apprentissage de son iniquité, pour aller faire son chef-d'œuvre à Londres[86]. Une réflexion qui n'eut pas d'effet avant que ne soit traduit en français le texte de Sanders par le chanoine de Reims, François de Maucroix, paru à Paris en 1676[87]. Gilbert Burnet, dans son *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre* parue à Amsterdam en 1681, en latin et en anglais, puis traduite en français en 1683, condamnait ces propos et affirmait que le texte de Rastal n'avait jamais existé. Sauf qu'Antoine Varillas reprit l'aventure dans son histoire des révolutions[88], tout comme Nicolas Le Grand, trois ans plus tard, dans une histoire consacrée au divorce d'Henry VIII[89], où il défendait Sanders contre Burnet. Celui-ci en

appela au président du Parlement pour dénoncer ses erreurs, contre lesquelles Le Grand se défendit lui aussi en 1691 en publiant les *Lettres touchant l'histoire des variations, l'histoire de la réformation et l'histoire du divorce d'Henry VIII*. Cette querelle d'auteurs qui avait duré près de huit ans se calma au début du siècle suivant et les histoires royales restèrent très silencieuses sur cette hypothétique maîtresse. Elle réapparut tout de même en 1764 dans le texte de Dreux de Radier, *Mémoires historiques critiques et anecdotes de France*, mais pour être dénoncée[90]. Puis, mis à part quelques rares exceptions, comme l'auteur de la *Galerie universelle des hommes, femmes et enfants illustres* en 1785[91], tout le monde l'oublia. Les biographes de la reine en langue française au XIXe, comme Paul Musset[92], ou ceux qui s'étaient préoccupés des amours célèbres de l'histoire de France[93], la condamnaient, et leurs imitateurs avec.

L'histoire, contrairement aux autres, n'eut donc aucun succès. Toutefois, et là est la chose amusante, alors que les aventures amoureuses du roi étaient relatées à l'envi avec détails et convictions, celle-ci était présentée comme un abus, une erreur grossière de quelques historiens peu honnêtes qu'il était nécessaire de dénoncer avec autorité pour faire éclater la vérité. Une dénonciation qui donnait, de fait, plus de poids à leurs autres affirmations, qui étaient tout aussi fantaisistes.

---

1. Ses relations avec le duc de Suffolk, qu'elle épousa en France quelques semaines après la mort de Louis XII, étaient totalement oubliées.

L

Père des lettres et inventeur du Collège royal

Lors de la célébration de ses funérailles à Notre-Dame de Paris, François Ier reçut ses titres de gloire. Pierre Du Chastel l'appela officiellement « père du pays et restaurateur des lettres[1] ». L'auteur anonyme de la relation des cérémonies en proposa d'autres : « Roi clément, père des arts et des sciences[2] », preuve que personne ne s'était clairement entendu sur le sujet. Si ceux de père du pays et de roi clément disparurent rapidement, au vu des jugements que les historiens portèrent sur la politique royale, les deux autres furent conservés et incarnèrent jusqu'à nos jours, dans l'imaginaire collectif, le souvenir le plus glorieux de ce prince. Ces titulatures illustraient l'intérêt supposé de François Ier pour les intellectuels et la science en général, et, par extension, résumaient un temps historique prétendument mémorable dans l'histoire du roman national, celui de la Renaissance, point de départ de l'idée d'une France lumière du monde. Posthumes, elles furent diffusées par des auteurs à la recherche d'une protection sous le règne d'Henri II puis régulièrement entretenues, jusqu'à la fin du régime monarchique, par d'autres, en quête du soutien royal. Exploitées à l'extrême depuis le XIXe siècle, et plus encore depuis une trentaine d'années, dans tous les textes consacrés à François Ier, ces titulatures ont participé de façon

exemplaire au souvenir mythifié du roi, accréditant l'idée du rôle essentiel du souverain dans le développement de la Renaissance.

A l'origine était un projet

Tout est parti d'une idée esquissée à l'avènement de François Ier : établir en France un collège où seraient enseignés le grec, l'hébreu et le latin, les langues des peuples qui avaient vu naître et s'épanouir la religion chrétienne. L'idée n'était pas neuve. Depuis trois siècles, des voix s'étaient élevées dans le royaume comme dans le reste de la chrétienté pour réclamer un enseignement régulier du grec et des langues orientales. L'Eglise s'était emparée du projet, imaginant faciliter ainsi l'évangélisation des terres encore non chrétiennes du Moyen-Orient. En 1248, avant même que Saint Louis ne parte pour Jérusalem, par ordre d'Innocent IV était fondé à Paris le collège de Constantinople. Là, dix étudiants d'origine orientale devaient être instruits dans la science des Ecritures pour participer ensuite à la christianisation de leur terre natale. A la fin du XIIIe siècle, parce que les dernières croisades avaient été des échecs, l'idée d'évangéliser les terres infidèles par des autochtones encadrés de missionnaires dominicains et franciscains fut privilégiée et les moyens pour y parvenir étendus. Des intellectuels comme Pierre Dubois, au début du XIVe siècle, approuvèrent le projet et, déjà, rêvaient d'un collège où seraient enseignés non plus seulement le droit, la médecine et la théologie, mais aussi la grammaire grecque et latine[3]. Ce rêve ne se réalisa pas mais la volonté de favoriser l'enseignement des langues non européennes dans un but évangélique se maintint au sein de l'Eglise. Ainsi, au concile de Vienne de 1312, le pape Clément V ordonna l'institution dans les plus grandes universités de la chrétienté

– Paris, Bologne, Rome, Oxford et Salamanque – de professeurs spéciaux pour le grec, l'hébreu, l'arabe et le chaldéen. Programme ambitieux qui ne fut guère suivi d'effets, particulièrement en France où l'apprentissage du grec, seule langue orientale enseignée et fort modestement, périclita dès le début de la guerre contre l'Angleterre pour totalement disparaître à la fin du XIVe siècle. Toutefois, l'idée restait dans l'air et certains, isolés, militaient pour cet enseignement. Le conseiller de Charles V, Philippe de Mézières[4], en réclama la restauration à l'université de Paris et souhaita qu'il en fût pareil pour l'hébreu[5]. Il ne fut pas écouté.

La prise de Constantinople par les Turcs en 1453 engendra l'émigration d'intellectuels grecs vers l'Europe occidentale, mais peu de ces érudits trouvèrent asile en France. Le cas de Georges Hermonyme de Sparte, qui séjourna à Paris en 1476 et y donna quelques leçons, reste anecdotique. La rencontre de Charles VIII et de Jean Lascaris, vingt ans plus tard, en Italie fut plus productive. Le très réputé helléniste accompagna le roi en France et fut pensionné par lui. Toutefois, il n'était pas encore question d'établir à Paris ou ailleurs dans le royaume une chaire de grec dans un quelconque collège. La carrière de Lascaris dans le royaume se poursuivit sous le règne de Louis XII. Outre qu'il fut utile au roi comme ambassadeur, il travailla en association avec Claude de Seyssel, à la demande du roi, à la traduction d'œuvres d'auteurs grecs réputés encore jamais traduits en français. Lascaris établissait la transcription du grec au latin et Seyssel se chargeait de celle du latin au français. Certains textes d'Appien, de Thucydide, de Justin et de Xénophon purent ainsi être découverts dans le royaume. L'entreprise intéressa d'autres princes étrangers comme le roi d'Angleterre Henry VII et le duc Charles II de Savoie[6]. Si Louis XII, comme son prédécesseur, ne sembla pas préoccupé par l'idée d'un enseignement poussé des

langues orientales dans son royaume, il ne découragea pas pour autant les intellectuels à venir y tenter leur chance. En 1508, Girolamo Aleandro, helléniste et hébraïsant, recommandé par Erasme, s'installait à Paris. Il donna des cours pendant plusieurs mois au collège de la Marche et à celui de Cambrai. A ces étudiants, il fit découvrir Plutarque, Isocrate et Lucien, tant par son enseignement que par la publication de ses ouvrages. Quint Stoa risqua aussi l'aventure. A la même époque, François Tissard faisait paraître sa grammaire hébraïque[7].

En somme, au début du XVIe siècle, dans le royaume, si l'intérêt de quelques érudits pour les langues anciennes était évident et que la vogue du grec commençait à se faire sentir dans le petit milieu de la Cour, l'idée d'en diffuser l'enseignement n'était pas à l'ordre du jour. Il en était autrement en Italie. Les Etats de la péninsule avaient précédé tout le monde dans cette voie. Popularisé par Pétrarque et Boccace, le grec était enseigné à Venise, Florence, Rome et Padoue depuis le milieu du XIVe siècle. Un siècle plus tard, l'hébreu suscitait la même curiosité et le même intérêt dans les mêmes cités. Quant à instituer un collège spécifique pour ces langues, c'est encore en Italie que les premières initiatives virent le jour, avec notamment, au début des années 1400, la création à Venise par le cardinal Bessarion d'une sorte d'école où étaient instruits des jeunes gens arrivés de Grèce et dont la mission serait d'enseigner leur langue aux érudits venus les écouter. Toutefois, il faut bien l'admettre, ce ne fut qu'un siècle plus tard que le principe se généralisa dans la péninsule, puis dans toute la chrétienté. Ainsi, en 1515, deux ans après avoir chargé le Crétois Marcus Musurus d'aller recruter en Grèce des élèves de familles honorables destinés à rester en Italie pour professer leur langue maternelle, Léon X ordonnait la fondation d'un établissement analogue à celui de Bessarion à Rome, sur le Quirinal, dans le palais

du cardinal de Sion. Le pontife l'avait richement doté et en avait confié la direction à Jean Lascaris, retourné en Italie depuis 1510. Deux ans plus tard, le chanoine Busleiden s'engageait dans une expérience analogue à Louvain, en créant un collège des trois langues (grec, latin, hébreu). Si l'importance de ces deux institutions était encore fort médiocre, leur création avait enchanté les intellectuels européens, qui ne tarirent pas d'éloges sur ces initiatives ni sur leurs initiateurs et furent très attentifs à leurs progrès. Tous faisaient plus ou moins le même rêve : voir sortir de terre, quel que soit le lieu, un magnifique établissement qui serait consacré à la haute culture des lettres et à l'étude approfondie des langues. Un enthousiasme qui encouragea le développement d'une autre institution : l'université d'Alcalá de Henares, en Espagne. Fondé par le cardinal Ximenès entre 1498 et 1508, cet ensemble de collèges rassemblés dans un vaste et somptueux bâtiment devint un foyer intense d'études supérieures au long du XVIe siècle, où toutes les branches des connaissances humanistes étaient enseignées. Sa principale innovation fut non seulement l'instruction d'un enseignement rigoureux de la philologie, mais aussi des langues hébraïque, grecque et latine dans le collège Saint-Jérôme, qui fonctionna à partir des années 1515-1518[8].

Les créations de Léon X, de Ximenès et de Busleiden avaient donc été célébrées à l'envi, et particulièrement dans le royaume, comme de glorieux exemples qu'il fallait non seulement imiter, mais aussi surpasser. François Ier n'avait-il pas, dans les années 1516, l'ambition de devenir sinon l'empereur universel des prophéties, du moins l'empereur élu des chrétiens ? Cet empire devait briller comme les autres par son rayonnement intellectuel et Paris devenir la prochaine Jérusalem, la nouvelle Athènes[9], l'autre Rome. A l'initiative du projet, des conseillers du roi : l'évêque de Paris, Etienne Poncher, son confesseur, Guillaume Petit, son premier médecin, Guillaume Cop, et

un secrétaire érudit, un des très rares Français à parler le grec, longtemps dans l'ombre sous le règne de Louis XII mais qui avec l'avènement de François Ier espéra une autre fortune : Guillaume Budé. Ensemble, ils rêvèrent d'édifier un collège qui réunirait des hommes d'élite venus de toute l'Europe pour communiquer leur savoir et faire de la France la lumière de l'Occident. Un ambitieux programme qui plut au roi, et qu'il soutint officiellement. Un homme d'exception devait donc être choisi pour le diriger. Les regards se tournèrent naturellement vers le plus renommé et le plus brillant du moment : Erasme. Si l'évêque de Paris fut chargé de pourvoir à l'organisation de l'établissement projeté[10], ce fut Guillaume Budé qui, en raison de ses liens avec l'helléniste, entreprit les premières démarches auprès du savant, soutenu presque aussitôt par Guillaume Cop[11]. Pour le séduire, il lui fut parlé d'argent. François Ier s'en mêla. Finalement, bien qu'il louât l'initiative, l'encourageât de tous ses vœux, et après avoir fait traîner de longs mois les choses, Erasme refusa, préférant demeurer fidèle à son seigneur, Charles d'Autriche, qui le pensionnait déjà. Pour le remplacer, il proposa le nom d'un de ses acolytes : Henri Glaréan. Mais l'homme ne convainquit pas en France. Trop âgé, il manquait aussi de charisme.

Le refus d'Erasme fut-il à l'origine de l'abandon du projet en 1518 ? Une chose est certaine, il favorisa, l'année suivante, le retour dans le royaume de Jean Lascaris qui se laissa peut-être séduire par la pension exceptionnelle de 600 livres promise par François Ier (un traitement supérieur à celui d'un premier président du parlement de Paris), somme encore jamais allouée à un homme de lettres par un prince régnant. Le projet initial avait lui aussi considérablement évolué et son ambition s'était fort réduite. Il ne s'agissait plus de bâtir un collège à Paris mais à Milan et cet établissement ne serait plus cet immense centre de la culture un temps rêvé, mais un simple collège

de grec à l'imitation de ceux déjà existants dans la péninsule. Il rassemblerait douze jeunes Grecs et deux maîtres et serait une école publique ouverte à tous. Lascaris en serait le directeur. Ce collège ne fonctionna jamais vraiment, faute d'argent. En avril 1522, après la bataille de la Bicoque, les Français étaient chassés du Milanais. Le rêve d'un collège, même de peu d'envergure, sur des terres dominées par le roi de France s'effondrait une nouvelle fois. Ce ne fut pourtant pas faute d'énergie de la part de quelques irréductibles, dont faisait partie Guillaume Budé.

Pour plaire à François Ier et lui montrer l'intérêt de favoriser les lettres, celui-ci avait rédigé en 1519, alors que le collège de Milan était en passe de se réaliser et que d'autres étaient susceptibles de s'ouvrir dans le royaume, un texte dont le sujet était furieusement en vogue : *L'Instruction du prince*. Erasme en avait déjà offert un à Charles d'Autriche quatre ans plus tôt, Thomas More l'avait imité et avait dédié le sien à Henry VIII. A la même époque, outre les textes plus anciens sur le même thème que l'on imprimait, paraissait *La Grande Monarchie de France* de Claude de Seyssel donnée à François Ier. D'autres, d'auteurs moins importants, circulaient également. N'en déplaise à quantité d'historiens, la fortune de l'ouvrage de Budé fut alors presque nulle. Outre que ses considérations sur la monarchie ne furent reprises par personne, son contenu ne dut guère séduire le roi non plus, sinon le texte aurait été publié et la popularité de Budé, réelle dans le petit monde des intellectuels mais inexistante ailleurs, aurait été bien différente. Alors que tous les autres ouvrages rédigés par Budé étaient publiés, tant en français qu'en grec et en latin, et que ceux de Thomas More et de Castiglione étaient traduits, *L'Instruction du prince* resta inconnue du grand public jusqu'en 1547, soit après l'avènement d'Henri II, lorsqu'elle fut présentée sous une forme considérablement modifiée

par deux éditions concurrentes, parmi d'autres textes du même esprit dont, encore, la *Monarchie* de Claude de Seyssel. Dans cet éloge au roi, François Ier était considéré comme le plus grand prince du monde par ses vertus et l'excellence de son gouvernement, le seul capable d'imiter les Anciens par sa libéralité et de faire aboutir ce projet de collège qui ferait de la France le phare de l'Occident. Cette générosité financière, l'auteur en était certain, lui serait rendue au centuple puisque tous les auteurs le loueraient par leurs écrits, seule chose durable à travers le temps et qui pour l'éternité ferait de lui le plus grand des rois. Pour mieux étayer son propos, il achevait son texte par une définition du pouvoir royal, pouvoir qui ne dépendait de personne que de Dieu et qui permettait donc à François Ier d'engager ce projet sans l'avis de personne[12].

Parallèlement, Budé multipliait les interventions, au point de devenir importun et d'attirer sur lui les railleries des courtisans[13]. En 1521, alors qu'il suivait la Cour en Bourgogne et tentait de convaincre François Ier de s'engager davantage dans le projet de Milan malgré les problèmes d'autorité que rencontrait le roi dans cette région d'Italie, il résumait ses efforts à Jean Lascaris qui, à Milan, attendait l'argent de son collège. La lettre était datée du 12 juin et traduisait autant le désir de l'homme que son ego et son mépris pour ceux qui n'appartenaient pas à son univers, François Ier compris : « J'ai attendu je ne sais combien de temps que le roi fût disposé à vaquer aux doctes entretiens. Une heureuse fortune nous seconda enfin, ces jours passés, en nous accordant vers le moment du dîner royal une occasion tout à fait favorable. Nous jugeâmes bon d'entreprendre sans tarder ce que nous avions décidé de tenter auprès du monarque. Au moment où ce dernier sortait de table pour entrer dans le salon intérieur, quelques personnes et moi parvînmes à nous y introduire avec lui. Certes, le roi en ce qui le concerne ne met

aucun obstacle à cette liberté ; néanmoins, je n'aime pas abuser de cette tolérance en usant de toutes les occasions qui se présentent. Je pense en effet qu'il n'est nullement convenable à ceux qui s'occupent d'études littéraires d'aller perdre ainsi leur temps avec des ignorants. Le roi m'ayant encouragé à parler aussi longtemps et aussi libéralement que je le voulais, je me suis mis en devoir, tout en tirant la lettre (celle de Jean Lascaris) de ma poche, de toucher les sujets de conversation qui paraissaient les plus propres à me conduire au but que je m'étais assigné. Cependant, l'entretien s'engage justement dans le sens que je souhaitais le plus [...]. Le roi, tantôt interpellant les assistants, tantôt leur répondant, se tourna à un certain moment vers moi et me demanda : "Quelle est donc, Budé, cette lettre que vous tenez à la main ?" Et moi de lui répondre aussitôt : "C'est Lascaris qui est maintenant à Venise, où il s'occupe de choisir les jeunes étudiants, ainsi qu'il en a été chargé." Le roi m'ordonna aussitôt de lire la lettre (elle était en grec). Cet étalage de science était bien fait pour donner l'illusion à des hommes totalement ignorants de ces choses et pour les arrêter bouche bée. Je peux donc avouer que je me suis efforcé avec intention de développer amplement et heureusement toute mon habileté et d'en faire montre, comme le pourrait faire un singe au milieu d'une réunion d'ânes[14]. »

Quelques mois plus tard, il se plaignait de l'inconstance de François Ier et exprimait le chagrin que lui causait sa mollesse[15]. La poursuite de la guerre en Italie, les énormes difficultés rencontrées par le pouvoir pour la financer, l'invasion de la Provence par l'armée impériale, le rêve de reconquête du duché de Milan, le siège puis la bataille de Pavie, l'incarcération du roi, la longue et difficile négociation entre François Ier et Charles Quint pour le règlement de la paix reléguèrent aux oubliettes le projet de collège pendant près de dix ans, alors que d'autres initiatives du même genre se

développaient dans le reste de l'Europe. Ainsi à Strasbourg, Zurich, Bâle, Vienne, Avignon, Wittenberg et Erfurt, il était devenu possible d'apprendre le grec et l'hébreu. Par ailleurs, les rares Grecs venus à Paris depuis l'avènement de François Ier, et notamment depuis 1520, n'étaient là que de leur propre initiative et n'avaient jamais obtenu de reconnaissance officielle. Le découragement devint palpable. Guillaume Budé, dans la préface de son *Commentaire sur la langue grecque* publié en 1529, ne dissimulait plus son amertume. Sous forme d'un manifeste, presque une lettre de remontrances, une expression solennelle des réclamations du monde lettré au ton souvent amer, agressif par endroits, l'helléniste pointait du doigt les promesses royales non tenues[16]. Eut-il sur le roi l'effet que certains historiens prétendent ? Aucune réponse ne peut être apportée. Le fait est qu'après la paix de Cambrai, le paiement de la rançon et la prochaine libération des enfants, soit au début de l'année 1530, François Ier faisait un geste en direction de ces hommes. Mais les premières décisions furent très éloignées non seulement du projet envisagé au début du règne, mais aussi de celui de Milan. Il s'agissait de nommer seulement quatre professeurs qui, payés par le roi, seraient chargés d'enseigner le grec et l'hébreu à Paris. La chose se fit sans aucune publicité. Il n'y eut aucune fondation formelle d'un collège, aucune lettre patente et jamais cette corporation ne porta le titre officiel de collège royal ou de collège des trois langues[17]. Il fut institué deux cours de grec donnés par Pierre Danès et G. Toussaint et deux cours d'hébreu menés par François Vatable et Agathias Guidacerius. En 1531, un cours de mathématiques était ajouté et Oronce Finé était choisi pour le conduire. Le latin ne fut établi qu'en 1534, après la nomination de Barthélemy Latomus.

Les cours étaient donnés en latin, le maître avait la liberté d'enseigner ce qu'il voulait et la durée des conférences était en

moyenne de cinq heures, sauf les jours fériés. Sans lieu fixe, c'était par le système des placards qu'ils annonçaient leur cours, le sujet traité, l'heure du rendez-vous et le lieu ainsi que les livres à acheter, voire, parfois, l'adresse du libraire où les trouver[18].

Si le pouvoir ne communiqua pas sur cette entreprise, elle suscita, en revanche, un espoir réel dans le petit milieu intellectuel européen. La lettre d'Alciat datée du 3 septembre 1530 à Francesco Calvo en est un joli exemple : « Peut-être ne savez-vous pas à quel point le roi se montre généreux à l'égard de tous ceux qui étudient. C'est là un spectacle digne d'acclamation. Agathias Guidacerius, notre ami, est chargé d'enseigner l'hébreu. Il reçoit pour sa peine 200 écus d'or de pension. Il y a eu d'autres professeurs nommés et assez nombreux, à tel point qu'un très grand nombre de jeunes élèves des collèges de l'université se sont mis à étudier[19]. »

Trois ans plus tard, lorsque parut le premier volume de *Gargantua*, Rabelais faisait état de cette soi-disant révolution dans la lettre de Gargantua à Pantagruel et rendait visible le rêve d'« un bastiment cent foy plus magnifique que n'est Bonnivet, ne Bambourg (Chambord), ne Chantilly […] avec ses belles grandes librairies en grec, latin, hébrieux, tuscan, et hespaignol […] ses belles grandes galeries, toutes princtes des antiques promesses[20] ». Pourtant, lorsque parut ce texte, les problèmes étaient déjà nombreux. Outre que la construction d'un collège n'était toujours pas à l'ordre du jour, les lecteurs, attirés par les offres alléchantes du pouvoir royal, souvent venus de l'étranger, n'étaient plus payés. Dès 1531, Danès envisageait de ne plus faire cours pour ce motif et de se faire remplacer[21]. D'autres, comme Vatable et Toussaint, se plaignaient au cardinal Du Bellay, lui demandant de se substituer au roi pour leur venir en aide[22]. En 1534, Danès prenait son congé. Il ne fut remplacé qu'en 1536 par Jean Strazel.

En 1538, François Ier reprenait son projet de collège envisagé au début du règne. Le 28 septembre, il l'annonçait par lettre au duc de Ferrare. L'année suivante, le 19 septembre 1539, la commission pour la construction d'un édifice qui devait accueillir ce fameux collège des trois langues était établie et le roi, pour la première fois, s'attribuait le rôle de restaurateur et protecteur des lettres. « Comme nous avons sur toutes aultres choses singulièrement désiré les bonnes letres qui par un long temps ont esté discontinuées ou peu honorées en nostre royaume, estre de nostre temps restaurées et ramenées en lumière pour l'instruction et eddification des bons esprits et professeurs de toutes science. A quoy, nous avons mis toutes la dilligence à nous possible, et en ce faisant introduit plusieurs bons notables personnages de grand savoir et expérience es trois langues principales, lesquelles sont aujourd'hui par notre royaume plus que en nul aultre cellebrées et décorées à la grande repputation d'icelluy et louenge immortelle de nous qui voulons mieux que jamais continuer ce tant louable œuvre et donner toutes les comoditez nécessaires aux lecteurs et professeurs esdites letres pour vacquer à leurs lectures, études et professions. » Pour cette raison, le roi décidait de faire bâtir, face au Louvre, à la place de l'hôtel de Nesle, un somptueux bâtiment accompagné d'une église, destiné à recevoir 600 élèves, les lecteurs royaux et le clergé nécessaire. Ce projet dont la construction aurait coûté 200 000 écus et qui aurait été doté de 100 000 livres de rente[23] faisait du collège une institution considérable par sa taille, mais relativement traditionnelle dans son fonctionnement. Puisqu'il ne s'agissait en fait que d'un établissement de jeunes pensionnaires, solidement encadrés par des professeurs et le clergé affecté à leur instruction religieuse et scolaire, celle-ci devait durer quatorze ans[24].

L'espérance revint chez les intellectuels, comme le montre la lettre de Guillaume Pellicier à Antonio Rincon, rédigée le 1er septembre 1540[25]. Une espérance qui fut vite déçue puisque le collège ne fut jamais construit et que l'hôtel de la tour de Nesle fut alloué à Cellini pour qu'il puisse y fondre les œuvres qui devaient décorer les jardins du roi à Fontainebleau[26]. Quant à la promesse royale, elle fut oubliée aussitôt que la guerre reprit. Pierre Galland en attribua la responsabilité au chancelier Guillaume Poyet[27]. Il fut le seul à le dire. La paix conclue avec Charles Quint en septembre 1544, et celle avec Henry VIII en négociation, François Ier accorda en mars 1546 des lettres de *committimus* qui soustrayaient les lecteurs aux juridictions ordinaires pour les rendre justiciables de la chambre des comptes. Pour la première fois, des enseignants étaient désignés comme faisant partie intégrante de la maison du roi, et, de ce fait, étaient assurés d'une pension régulière. Mais il n'y eut rien de plus et le collège des trois langues, qui put séduire parfois François Ier, ne vit jamais le jour sous son règne.

Si plusieurs personnages de l'entourage du roi avaient milité jusqu'au bout pour voir naître ce projet, Pierre Du Chastel fut parmi les plus obstinés. Helléniste, collaborateur d'Erasme et de Froben, il fut après la disgrâce de Colin en 1538 nommé à la charge de lecteur du roi, charge qui ne doit pas être confondue avec celle de lecteur royal[28]. Il avait entre autres prérogatives le contrôle des lecteurs royaux et la direction de la bibliothèque royale. Ce fut par lui que furent nommés Jean de La Barre, garde de la bibliothèque de Blois, et Claude Chappuys, libraire de la chambre du roi, soit de la bibliothèque privée de François Ier[29]. Ce fut lui encore qui entreprit la création d'un véritable fonds grec dans la bibliothèque royale et participa au transfert du fonds de Blois à Fontainebleau en 1544. Et ce fut lui, enfin, qui entreprit la publication de certains textes

manuscrits de la bibliothèque qu'il choisissait avec l'imprimeur Robert Etienne.

A l'origine de l'image du prince lettré

La titulature de « protecteur des lettres » donnée par Du Chastel lors de son sermon à Notre-Dame, qui induisait autant une protection du monde intellectuel par une libéralité exprimée qu'un intérêt particulier du prince pour les connaissances, n'était pas une nouveauté du fait de la nécessité pour les auteurs d'avoir un mécène. Le premier à en faire état pour François Ier fut sans doute Pierre Gringoire en 1513, lorsque celui-ci cherchait un nouveau protecteur[30]. Il fut imité par Castiglione, qui, rédigeant son *Courtisan*, caressait l'espoir de trouver en France le bienfaiteur qui lui permettrait d'achever et de publier son texte. Pour plaire à celui qu'il envisageait de séduire, l'Italien fit dire à son héros : « Si la bonne fortune veut que monsieur d'Angoulême, ainsi qu'on espère, succède à la couronne, j'estime que si comme la gloire des armes florist et esplandit en France, celle des lettres y doibve aussi florit en souveraine réputation[31]. » François Ier ne s'intéressa pas à lui. Castiglione acheva son texte en 1525. Le prince le plus puissant était alors Charles Quint. Ce fut lui qui l'aida. Mais l'allusion resta dans le texte. Inconnu pendant des années en France, *Le Courtisan* fut traduit en français en 1537 par Jacques Colin, lecteur du roi. La même année, un auteur anonyme consacrait une épître à la nécessité de développer les arts libéraux dans un collège, et notamment tout ce qui touchait aux mathématiques. Il faisait le rêve qu'un jour ces sciences seraient honorées dans tout le royaume. Il assurait au roi, s'il menait à bien cet exploit, le glorieux titre de « vray père des gens

lettrez[32] », un titre que Guillaume Budé lui avait promis, huit ans plutôt, lorsqu'il espérait de lui ce même collège[33]. Un titre qui était toujours lié à la libéralité de François Ier et à son intérêt supposé pour les lettres, que tous les auteurs louaient pour en obtenir quelque protection financière[34]. Antoine Héroët, traducteur de *L'Androgyne* de Platon publié en 1542, mais dont la traduction avait été présentée à François Ier vers 1536, alla plus loin. Il n'y avait plus à le lui promettre. François Ier l'était devenu.

> « O roy premier des lettres amateur
> Rien ne lisez, qu'il ne soit élimé
> A nul parlez, qui ne soit estimé.
> Les propos sont de science dorez
> Industrieux graves élabourez
> Que devant vous on n'ose présenter. »

Un titre qui dut séduire le roi, puisque, nous l'avons vu, il se l'était lui-même déjà approprié. Etienne Dolet reprit l'idée quelques années plus tard, alors même que le projet de collège était redevenu chimérique, lorsque la justice menaçait l'auteur de mort en le poursuivant pour hérésie. François Ier aida alors Dolet à se sortir d'affaires judiciaires compliquées. En 1544, celui qui était aussi imprimeur, à nouveau en difficulté, criait publiquement, dans le prologue du *Second Enfer*, son innocence au roi et lui demandait une nouvelle fois d'intervenir pour le gracier. S'il vantait la grande clémence royale et la capacité du souverain au pardon, il ajoutait :

> « Fais (Je te pry) prince plein de doulceur
> Prince divin, des lettres défenseur,
> Fais que je soys par ton vouloir absouls. »

Et, pour défendre sa cause, il poursuivait sur le même thème :

« Entends-tu point, au vray, quel vitupère
Ces ennemys de vertu te pourchassent,
Quand les scavants de ton royaume ils chassent,
Ou les chasser, à tout le moins, prétendent ?
Certes, Grand roy, ces malheureux entendent
D'anichiler devant ta propre face
Et, toy vivant, la bien heureuse race
Des vertueux, des lettres et des lettrés
Qui soubs ton règne en France son entrés
Si la prudence à ce ne remédie[35]. »

L'homme voulait vivre, et justifiait son désir en affirmant que son existence était utile à la gloire du royaume et du règne à condition que François Ier

« Passant mes ans en l'augmentation
Du bien public et décoration
De notre langue, encore mal ornée
Me veuille oster de la peine où je suis[36] ».

Dolet n'obtint pas la grâce royale. La suspicion d'hérésie fut plus forte que le talent de l'éditeur et que ce qu'il envisageait de donner au royaume pour en augmenter la gloire. La même année, c'était Hugues Salel, à qui François Ier avait commandé une traduction du texte d'Homère, d'y aller lui aussi de son couplet pour justifier son travail. L'œuvre produite était une compilation. Le sujet ne parlait que de la guerre. Le règne de François Ier en avait été jalonné, il était normal que l'homme d'Eglise, dans sa dédicace, se permette d'écrire :

« Voyant par toi les arts croistre et flourir,
Qui ont cuydé auparavant périr,
Et que desja deux déesses courtoises,
Littérature et les Armes françaises
Par ton moyen tele amour ont ensemble,
Qu'impossible est que l'on les desassemble
Tant reluysans que leur clair splendeur
Fait du beau lys cognoistre la grandeur[37]. »

La France était le plus beau royaume de la chrétienté, elle était gouvernée par le meilleur des rois, le plus grand de tous[38], il était naturel qu'elle ait sa propre version de ce texte majeur[39].

Mais ce fut lors des funérailles du roi à Notre-Dame, puis par l'édition du sermon de Pierre Du Chastel et de l'éloge de Pierre Galland à l'université, que fut offert aux sujets du roi défunt un portrait plus élaboré du prince érudit, protecteur des lettres.

Après un résumé des vertus de François Ier, un survol de son règne, essentiellement de son aspect militaire, et un long développement sur sa mort exemplaire, Du Chastel expliquait les raisons pour lesquelles le roi méritait de rester dans la mémoire de l'histoire du monde et d'être cité en exemple à tous les monarques. Ce n'était pas pour son intelligence remarquable ni par son extraordinaire libéralité, mais par son savoir qui jusqu'ici, il faut l'admettre, n'avait jamais fait partie du portrait idéal de ce souverain. Une érudition acquise grâce à la lecture qu'il aurait toujours adorée. Par elle, il aurait trouvé les moyens de bien conduire son action : « Il n'a jamais cessé de faire lire devant lui les livres sacrés, les histoires, faire translater, disputer continuellement à sa table en buvant et en mangeant à son lever, à son coucher, ces plus intérieures choses et plus difficiles de l'érudition grecque, latine et hébraïque, et en tous

genres et espèces d'auteurs et de lettres tant sacrés que profanes[40]. » Ce roi aurait eu une culture universelle acquise patiemment, quotidiennement, et ce, dès l'enfance. Outre qu'il aurait maîtrisé le français comme personne, il aurait également été un fort bon latiniste. Il n'aurait rien ignoré de l'histoire du monde ni de la poésie grecque, latine et hébraïque. Doué pour la géographie autant que pour la philosophie, il se serait passionné pour les mathématiques. Une passion qui aurait servi son amour de l'architecture et de la perspective, la fondation de places et de palais, tout autant que la construction de machines de guerre[41]. Ce savoir associé à une mémoire hors du commun et à une étonnante aptitude à comprendre lui aurait permis de toujours faire les bons choix, tant dans la conduite de son royaume que dans ses positions face à la religion catholique et romaine.

Du prince protecteur amateur, François Ier était devenu, sous la plume de Du Chastel, un savant. Une affirmation que Pierre Galland avait aussi développée dans son éloge à l'université. Selon ce dernier, François Ier avait des connaissances dans tous les domaines[42], essentiellement parce qu'il aurait été un curieux inassouvi, un assoiffé de savoir. Se méfiant des flatteurs[43], il se serait d'abord renseigné par lui-même pour constater l'état des choses. Ainsi, ses multiples voyages à travers le royaume n'auraient eu qu'un but : apprendre et s'informer auprès de son peuple de ses difficultés, pour ensuite par de nouvelles lois le soulager au mieux. Avide de tout, il l'aurait été forcément des « lettres ». Il aurait manifesté pour elles une affection enflammée. Plus précis que Du Chastel et reprenant l'idéal du gouvernement royal décrit par Chappuys dans son éloge de la Cour, Galland affirmait que François Ier n'aurait pas passé une heure de sa vie sans s'entretenir avec des hommes savants, même lors des moments les plus difficiles de son existence. Comprendre, toujours

comprendre pour mieux agir[44]. Par ailleurs, François I^er^n'avait pas pour objet de garder ce savoir pour lui seul. Homme libéral et plein de magnificence, il aurait souhaité le partager avec le plus grand nombre. Et l'auteur de résumer à sa manière la création des lecteurs du roi, une création qu'il présentait comme une nouveauté, non pas seulement en France mais dans le monde entier. Ces hommes doctes en tous les arts, en toutes les langues auraient été placés par lui dans tout le royaume, et notamment à Paris, et cette décision aurait été un véritable miracle : « en peu de jours », les sciences auraient été divulguées à tous les sujets du roi[45]. Des connaissances qui n'auraient pas été réservées aux seuls nobles ou riches personnages, mais également aux bourgeois et aux paysans, à tel point qu'il ne se serait pas trouvé dans le royaume un enfant, un serviteur et un domestique qui n'auraient su parler le grec et le latin, « ni que ne fussent bien instituéz aux sciences[46] ». Evidemment, sa cour était le miroir de ce paradis plein d'érudition[47]. A l'opposé des tyrans, François Ier n'aurait donc jamais craint que ses sujets s'instruisent. Il n'aurait jamais pensé que la connaissance les aiderait à se révolter. Au contraire, il aurait compris que le savoir leur permettrait de mieux appréhender les lois du royaume, et de les respecter, parce qu'ils en auraient compris les subtilités et les nécessités[48]. Aussi, et afin que ce savoir perdure, il aurait souhaité une bibliothèque qui effacerait de la mémoire celles des Romains ou des rois de Pergame, voire celle des pharaons d'Egypte. Il y serait parvenu par la création de la bibliothèque de Fontainebleau, remplie de livres « infiniz en toutes langues et disciplines ». Pour l'enrichir continuellement, il aurait commandé à des agents de chercher partout les livres rares[49]. Mais, et parce qu'il aurait toujours eu le souci du partage et qu'un exemplaire unique d'un texte ne pouvait être connu par le plus grand nombre, il aurait fait installer une imprimerie pour aider à diffuser cette connaissance

accumulée. Enfin, il y aurait eu le fameux projet de construire ce collège, face au Louvre[50].

François Ier aurait donc donné aux intellectuels la dignité que ces devanciers leur auraient toujours refusée et par ses initiatives il leur aurait accordé la possibilité d'augmenter plus encore leur savoir[51]. En montant sur le trône de France, la « barbarie » aurait été « deschassée, les ordures d'ignorance détestables nectoyées et tous les artz » auraient reçu « tant beau lustre voire furent élevez en si haulte dignité » que Galland pouvait croire que personne ne ferait aussi bien que lui[52]. A son avènement, la France n'aurait été que « bourbe » et « fange ». Depuis, François Ier en aurait fait « un royaume tout en or[53] ».

L'enthousiasme de Galland était évident et ses erreurs ou exagérations nombreuses. Certes, personne ne pouvait nier la création des lecteurs royaux ni l'existence de la bibliothèque de Fontainebleau, même si elle n'était pas une invention du roi[54]. Il était aussi difficile de nier l'installation de l'imprimerie de Fontainebleau, même si celle-ci n'eut qu'un rôle extrêmement mineur dans le développement de l'édition dans le royaume.

Par ailleurs, le roi mort et sans personne pour le contredire, il était toujours possible d'imaginer maintenant François Ier érudit et lettré, c'est-à-dire sachant au moins parler et écrire parfaitement le latin, sans offusquer personne. Cette image idéale du roi savant fut reprise ensuite pratiquement par tous les auteurs qui évoquèrent ce prince, et ce, jusqu'à nos jours. Pourtant, de son vivant, François Ier ne fut pas tout à fait reconnu comme tel.

L'envers du décor

Il semble bien que François Ier fut loin d'être cet homme érudit que Pierre Du Chastel et Pierre Galland voulurent qu'il fût. Ses contemporains, lorsqu'ils n'eurent plus à craindre de lui déplaire pour obtenir une charge, une pension ou une promotion, ne se gênèrent pas pour le dire. Guillaume Postel, qui fréquenta l'homme, évoqua sa formation alors qu'il n'était que duc de Valois : « Il ne progressa guère au-delà de lire en français et d'écrire son nom Françoys en caractère presque informes et grossiers[55]. » Le 5 février 1517, dans une lettre en latin, Guillaume Budé avertissait Erasme que son protecteur n'était pas un lettré – *literarum nescius* –, ce qui, et il le regrettait, était trop fréquent chez les rois[56]. Une carence que le chancelier Antoine Duprat tentait de dissimuler. Ainsi, lors de la conférence de Calais, pendant l'été 1520, alors que les articles des demandes françaises devaient être rédigés en latin, comme à chaque fois dans les négociations avec l'Angleterre, l'homme de confiance de François Ier lui en envoyait deux versions : l'une en français pour que le roi puisse comprendre ce qu'ils contenaient, l'autre en latin « pour les faire expédier si votre plaisir est ainsi le faire[57] ».

Alciat se moqua même de lui. Dans une lettre à Francesco Calvo, le 3 septembre 1530, il confiait comment François Ier aurait versé la somme exorbitante de 600 écus pour apprendre le latin et le grec en un mois, à raison d'une heure par jour, puis comment il se serait découragé au bout de deux leçons[58].

Cinq ans plus tard, c'était au tour du Liégeois Hubert Thomas, qui accompagnait François Ier en Normandie, d'affirmer que le roi n'entendait rien au latin[59]. Et si Nicande de Corcyre, qui visita Fontainebleau en 1546 et sollicita une audience du souverain, fut moins sarcastique, il ne s'étonna pas moins de la passion de François Ier pour les livres en langues anciennes, présents déjà en grand nombre dans sa bibliothèque et qu'il faisait toujours rechercher

par ses hommes en Europe, alors qu'il ne pouvait ni les lire ni les comprendre[60].

Par ailleurs, et contrairement à ce que nombre d'historiens laissent entendre, François Ier ne lisait pas ou peu. Ses connaissances livresques, il les acquérait grâce à ses lecteurs, qui parfois, à l'heure du déjeuner, parmi d'autres conversations, lui lisaient ou lui résumaient le contenu ou le passage d'un ouvrage. Des ouvrages qui, lorsque le roi n'était pas à Blois où la bibliothèque fut avant Fontainebleau, n'étaient généralement pas des textes savants. La bibliothèque de voyage du roi rassemblait essentiellement des livres de comédies et de poésies de facture italienne. Reste qu'Hubert Thomas, qui déniait au roi toute culture lettrée, ne tarissait pas d'éloges sur le haut niveau de conversation de cette table. « Je n'ai jamais assisté à une table aussi savante que celle de François Ier. Les lectures qui s'y faisaient, les manières qu'on y agitait, les conversations qu'on y tenait étaient si instructives que l'homme le plus savant pouvait encore y apprendre quelque chose. Il y avait à profiter pour le militaire le plus intelligent comme pour l'homme de lettres. J'ose dire plus, s'il m'est permis de descendre aux détails ; l'artiste, le jardinier, le laboureur y auraient acquis de nouvelles connaissances à entendre le roi[61]. » Des propos que Pierre Galland reprit presque mot pour mot, pour les généraliser dans son éloge posthume. Ils montraient surtout la disponibilité du prince à converser avec autrui lors de ses repas, comme c'était la coutume en France, alors que dans la plupart des cours d'Europe, à l'imitation de celle de Rome, le souverain mangeait déjà en silence et seul.

L'installation de l'image

Si certains, et notamment Pierre Du Chastel, purent craindre qu'avec l'avènement d'Henri II la mission que leur avait confiée François Ier à Fontainebleau disparaîtrait ou serait attribuée à d'autres, ils furent vite rassurés. Un contentement que Pierre Galland ne manqua pas de souligner dans l'éloge funèbre de François Ier en informant de la politique du nouveau souverain en cette matière. Il présenta Henri II comme le miroir de son père, bienveillant à l'égard de ceux qui servaient les bonnes lettres. Le jeune roi, à l'image de François Ier, se serait aussi entouré de personnages brillants par leurs connaissances. Montmorency était reconnu « bon et sage patron de navire[62] », au chancelier François Olivier le « bon savoir en toutes sciences », l'archevêque de Reims, Charles de Lorraine, le « protecteur des arts et des sciences » et tous les autres tant de robe que d'Eglise, signe d'un bon gouvernement[63]. Enfin, il y avait l'évêque de Mâcon à qui Henri II avait confié la direction et la superintendance de ses lecteurs, « voulant qu'il préside, comme un autre Apollon, la congrégation des muses[64] ». Des choix qui rendaient la mort du « père des lettres » moins difficile à ces hommes et qui auguraient d'un gouvernement respectueux de la justice, soucieux de la bonne police du royaume. Et Galland de conclure :

> « Contentez vous, ô roys et grans princes antiques
> De tous siècles, pays et langages divers,
> Esté perpétuez en prose et en vers.
> Il faut que demourez d'oubliance couvers,
> Ou que d'orénavant vostre renom seconde
> Celuy du roy, qui a tous les trésors ouvers
> Des langues et des artz, dont notre Europe abonde,
> C'est François qui sera toujours en l'univers,
> Le premier des premiers, et l'unique de monde[65]. »

L'image de prince érudit, amateur des lettres que Pierre Galland et Du Chastel avaient structurée fut la principale représentation du souverain exploitée sous le règne de son fils. En effet, personne ne s'aventura à éprouver quelque nostalgie à l'égard de sa politique financière ou judiciaire. Par ailleurs, pour ces auteurs toujours dépendants d'un mécène, glorifier un prince qui aurait été un protecteur des lettres et des sciences, c'était créer une nouvelle facette du prince idéal. Certes, cet aspect existait depuis la fin du XIVe au moins, mais le réactualiser régulièrement était sans doute nécessaire. Aussi, François Ier fut d'abord et avant tout, sous le règne d'Henri II, un roi mécène et glorifié comme tel[66]. Et son titre de « père des bonnes lettres » fut utilisé à l'envi par les auteurs[67]. Quant à la formule selon laquelle il aurait permis le réveil et la sortie des ténèbres où les lettres et la culture auraient été si longtemps ensevelies, elle devint un lieu commun[68].

Le propos s'ancra davantage sous le règne de Charles IX et l'amour de François Ier pour les lettres, comme son désir de doter le royaume de doctes personnages pour diffuser les connaissances anciennes, furent évoqués chaque fois que son nom apparaissait[69]. Un aspect du souvenir du roi qui devint indiscutable sous le règne d'Henri III, et qui fut reconnu autant par les catholiques[70] que par les protestants[71]. Théodore de Bèze, dans son ouvrage consacré aux hommes illustres du XVIe siècle, convoquait des personnes ayant soutenu plus ou moins la Réforme, et un seul souverain, François Ier, roi catholique. Une présence qu'il souhaita expliquer, puisque François Ier était considéré comme un adversaire des protestants. Si ce prince trouvait sa place dans cette galerie de portraits, c'était pour son action envers les lettrés et son soutien (on avait déjà oublié les textes censurés et l'interdiction de l'imprimerie pendant plusieurs mois) à la diffusion de l'écrit, et parce qu'il avait « remis à l'honneur

les langues hébraïque, grecque et latine et les bonnes sciences » qui étaient selon Bèze les « portières de la vraie religion », une politique qui aurait « chassé l'ignorance laquelle empeschoit la vérité de venir en avant », et de finir son éloge par ce poème :

> « Les peuple à miliers, la plus belle couronne
> Qui le chef d'un mortel en ce monde environne
> Les richesses, la paix, les exploits belliqueux
> N'honorent pas (ô roy) de ton nom la mémoire.
> Les sciences, les arts, les hommes studieux
> Par toy chéris, rendront immortelle gloire[72]. »

En outre, si Jean Sleidan avait lui aussi, malgré sa conversion au protestantisme, conservé un regard complaisant à l'égard du souverain et salué son projet de collège qui aurait été mené selon lui par Jean Du Bellay et Guillaume Budé[73], Théodore Bèze ne parlait plus que du second, affirmant que c'était par son texte consacré au commentaire de la langue grecque que Budé serait parvenu à persuader le roi que les textes en latin, grec et hébreu devaient être non seulement lus dans les écoles et les universités de son royaume, mais qu'il était aussi nécessaire d'établir des personnes pour enseigner ces langues « avec honnestes gages », enfin d'établir un collège qui rassemblerait étudiants et professeurs. Pour toutes ces actions accomplies, Bèze prétendait que François Ier méritait bien le surnom de « Grand[74] ». Une conviction que partagea le président De Thou. D'autres, tels que Charles de La Saussaye, soutenaient que c'était à Pierre Du Chastel qu'il fallait en accorder l'initiative[75] ; un point de vue confirmé par Jacques Severt. Tous deux étaient, il est vrai, des historiens catholiques. En somme, tous les auteurs louaient les initiatives de François Ier que Du Chastel et Galland avaient

totalement mythifiées, oubliant les initiatives européennes antérieures, laissant croire à une volonté française, née seulement de l'esprit de François Ier, mais, selon qu'ils étaient protestants ou catholiques, choisissaient les personnages qui auraient inspiré le projet de collège au roi à leur convenance.

A la même époque, Gilles Corrozet, dans son *Trésor de l'histoire de France*, faisait le catalogue des rois qui avaient aimé les lettres. Aux côtés de Charlemagne, Robert, Saint Louis, Philippe IV, Charles V et Charles VIII, François Ier trouvait naturellement sa place, en raison de ce titre d'« excellence, restaurateur des arts et bonnes lettres » qu'il se permettait de ne même plus expliquer. Il précisait un fait qui n'avait encore jamais été dit dans une histoire de France : François Ier aurait aussi écrit « certains traictés en rymes françaises[76] ».

En somme, à la fin du XVIe siècle, il était une évidence que François Ier avait été non seulement un homme instruit, capable d'écrire de la poésie, mais qu'il était aussi très favorable à la diffusion de la connaissance pour le plus grand nombre. Une conviction que catholiques et protestants partageaient pour une fois.

L'inventeur du Collège royal

Au début du XVIIe siècle, l'image ne varia pas. D'autres ouvrages à l'imitation du texte de Bèze parurent, glorifiant les hommes qui avaient illustré par leur savoir ce temps mythifié que devenait pour les intellectuels le règne de François Ier. Scevole de Sainte-Marthe, dans un éloge des hommes illustres de son siècle, donnait sa liste. Elle se composait seulement de Français : des hommes d'Eglise favorables à une réforme de la religion catholique et romaine comme Lefèvre d'Etaples, des poètes tels que Germain de Brice, Marguerite

de Navarre et Melin de Saint-Gelais, des médecins dont Oronce Fine et Jacques Silvius, des juristes comme François Olivier, des botanistes parmi lesquels était distingué Jean de Ruel, et des spécialistes des langues anciennes tels que Pierre Danès et Jacques Tusan. Des hommes qui, selon l'auteur, n'auraient rien été sans François Ier, qualifié pour l'occasion d'« azyle des muses[77] ». Le même, presque vingt plus tard, en 1619, dans une histoire de la généalogie de la maison de France[78], faisait renaître la légende d'un prince qui, avant d'arriver au pouvoir, était déjà un véritable érudit. Il reprenait Du Chastel et Galland lorsqu'ils parlaient du quotidien intellectuel du souverain, confirmant au passage ses talents d'auteur. Il affirmait aussi une nouveauté : les lecteurs royaux auraient été des professeurs qui auraient enseigné « en l'université » de Paris, « pour faire leçon gratuitement en public ». Pour tous ces bienfaits, François Ier méritait bien d'être loué par ceux qui faisaient profession des lettres[79].

Pierre Aubert, en 1622, avança d'un pas. Le projet de collège n'en était plus un, François Ier aurait non seulement nommé des professeurs qu'il aurait fait venir de toutes les parties du monde, mais il aurait aussi fondé « des collèges » « es lettres hébraïques, grecques[80] ». Neuf ans plus tard, en 1631, le continuateur de Jean de Serres, Jean Mouthiare, reproduisait mot pour mot l'affirmation d'Aubert[81]. Au même moment, Hilarion de Coste avait trouvé une nouvelle passion au roi de France : les sciences naturelles. François Ier aurait aimé discourir sur les animaux, les plantes et les minéraux. Quant au sujet du Collège royal, il ne contredisait en rien les propos de ses contemporains[82]. Coste donna aussi pour la première fois à lire au plus grand nombre un des poèmes supposés avoir été écrits par François Ier, une épitaphe à Laure, maîtresse de Pétrarque[83] :

« En petit lieu compris vous pouvez voir

Ce qui comprend beaucoup de renommée,
Plume, labeur, la langue et le devoir
Furent vaincus de l'amant par l'aimée,
O gentille ame, estant tant estimée,
Qui te pourra loüer, qu'en te taisant ?
Car la parole est toujours réprimée,
Quant le subjet surmonte le disant. »

Pendant toute la seconde partie du XVIIe et les premières années du siècle suivant, le souvenir du roi prince érudit, homme de lettres et protecteur des lettrés fut régulièrement entretenu, et les hommes qui auraient été responsables de ce que l'on traduisait toujours comme une sortie de la nuit de l'ignorance étaient les mêmes. Le topos du prince qui aurait aimé le savoir dès l'enfance et qui aurait recherché la conversation avec de savantes personnes était dans toutes les histoires. Les historiens perfectionnèrent seulement ses qualités intellectuelles. En plus de la poésie, il fut assuré que François Ier était aussi capable de rédiger des ouvrages plus élaborés, notamment sur la discipline militaire[84].

Le bouleversement vint de l'abbé Vertot, en 1726. Selon lui, François Ier aurait réellement édifié le Collège royal « pour les langues grecque hébraïque et latine[85] ». Une affirmation qui mit tout de même près de trente ans à être reprise mais qui le fut et eut une immense popularité. En 1750, alors que le président Hénault célébrait François Ier comme celui qui avait fait renaître les lettres, permettant à la Grèce d'embellir une seconde fois l'Occident[86], le continuateur de Louis Moréri, dans une nouvelle édition du dictionnaire d'histoire paru en 1759, confirmait l'information donnée par Vertot[87]. Une information qui devint ensuite indiscutable[88]. Certes, les histoires les plus savantes, comme celle de Garnier[89],

restaient sur des positions moins tranchées, et conservaient la version de Sainte-Marthe. Mais l'idée était trop séduisante et elle survécut jusqu'à la fin du XIXe sans être contredite par personne.

Cette fondation était alors attribuée de plus en plus régulièrement à Guillaume Budé parce que l'homme était devenu entre-temps le symbole de l'intellectuel français sous le règne de François Ier. L'Angleterre avait Thomas More, l'Empire germanique Erasme, l'Italie Machiavel et Castiglione, la France devait aussi avoir son maître à penser. Budé, qui n'avait été longtemps qu'un parmi d'autres, bien plus célèbres que lui de son vivant, mais qui avait été sauvé de l'oubli dès la fin du XVIe siècle par les auteurs protestants, était maintenant hissé au rang des plus grands érudits de l'Europe chrétienne de cette époque[90]. Une position qui s'explique parce que ses lettres à Erasme au sujet du projet de collège venaient d'être retrouvées et que la suite de l'histoire était ignorée[91]. Parallèlement, la mythification de la période se structurait de mieux en mieux. Ce début du XVIe siècle devint le temps des génies dans toute la chrétienté, tant en littérature que dans les arts. Si les auteurs ne manquaient pas de faire de graves reproches à François Ier lorsqu'ils jugeaient ses prises de position politiques, personne ne remettait en cause cette aurore qu'était devenu son règne, aurore de la civilisation moderne dont le siècle des Lumières était le firmament[92]. Même Voltaire, qui n'aimait pas François Ier[93] et critiquait son despotisme supposé, reconnaissait dans son *Essai sur les mœurs* que c'est sous son règne que la France serait sortie de la barbarie et que le roi y aurait été pour beaucoup. Il lui fit même un compliment sur ses poèmes et notamment sur un consacré à Agnès Sorel. Enfin, il admettait lui aussi que le roi était le fondateur du Collège royal[94].

Le XIXe siècle garda la même opinion du roi lorsqu'il était question de l'éveil intellectuel de la France et toutes les légendes qui avaient

peu à peu enrichi ce souvenir furent confirmées. Les peintres d'histoire y trouvèrent matière à faire image. En 1803, Jean-Jacques Bidauld peignait pour la chambre de Napoléon Bonaparte à Compiègne François Ier devant la tombe de Laure, en Provence, rédigeant, inspiré, devant quelques fidèles, son poème. Georges Bourgeois en présenta une autre version au Salon de 1819. Le maître de la peinture troubadour, Fleury-Richard, en 1804, immortalisa le moment où le roi écrivait sur la fenêtre de Chambord ses fameux vers, un sujet présenté également au Salon en 1817 par Bonington. Quant à Alexandre Colin, il figura, en 1836, le roi érudit, amateur de langue latine, déchiffrant à Nîmes une stèle antique, toujours entouré de familiers. Par ces peintures, la légende devenait réalité. Naturellement, la création du Collège royal devait être célébrée. Guillaume Guillon, dit Lethière, fut le premier à vouloir la présenter. L'œuvre fut proposée au Salon en 1824. Elle figurait François Ier au moment de la signature des lettres patentes qui en auraient ordonné l'exécution. L'événement était solennel. Face au souverain, celui qui était devenu le principal instigateur du projet, Guillaume Budé. Autour, un jeune garçon, soit le dauphin François, mais plus sûrement le futur Henri II, qui aurait pour mission, devenu roi, de poursuivre l'œuvre paternelle et de protéger cette création comme un des biens les plus précieux de la nation. Marguerite de Navarre était aussi là, forcément. Elle était alors moins une princesse royale qu'une femme de lettres, essentiellement parce que l'*Heptaméron* était toujours édité et que certaines de ses œuvres étaient redécouvertes. Et puis, il y avait aussi tous ceux qui pour une raison ou pour une autre avaient eu besoin du soutien financier du roi et de son intérêt pour leurs créations : Jean Lascaris, Clément Marot, le Primatice, et même Léonard de Vinci. L'œuvre orne aujourd'hui un des murs de l'Institut. Quatorze ans plus tard, Louis-Philippe commandait le même sujet

pour Versailles, devenu par sa volonté musée de l'histoire de France. Pierre Claude-François Delorme fut choisi pour exécuter l'œuvre. Elle fut exposée en 1847. Un travail ambitieux pour un événement fictif, mais qui devait illustrer l'idée que la France était devenue, grâce à ce moment, le phare de la culture mondiale moderne. François Ier, au centre, était entouré de ses trois fils, de sa mère assise, de la reine Eléonore debout, de sa sœur, Marguerite de Navarre, et de sa cour, réunis pour vivre, dans la plus grande solennité, cet événement jugé exceptionnel. La scène se passait dans la supposée salle du Trône, au Louvre, présentée comme un immense espace décoré de tentures et de statues de bronze. Devant le roi était une assemblée d'éminents professeurs et d'hommes de lettres venus congratuler le souverain pour cette entreprise dont ils auraient eu conscience de l'importance pour le développement de la culture nationale.

Le XXe siècle ne modifia rien à ce qui semblait être maintenant gravé dans le marbre et ce, malgré les travaux très précis d'Abel Lefranc publiés en 1893 qui déniaient au roi toute responsabilité dans cette œuvre[95]. François Ier restait un roi poète, érudit et fort bon latiniste, le protecteur des hommes de lettres. Mais une nuance s'était immiscée. Par lettres, il n'était plus entendu la définition première, et les hommes que Bèze et Sainte-Marthe avaient honorés dans leurs recueils – Pierre Danès, Jacques Tusan, Lazare de Bayf, Jacques Loys Strebe, Guillaume Pellicier, Jacques Perion, Pierre Bunel – étaient pour la plupart oubliés depuis longtemps. Seuls restaient encore de ces listes Jacques Lefèbvre d'Etaples, Guillaume Budé, Marguerite de Navarre et Clément Marot, qui, bien que non latiniste, avait eu sa place dans ce panthéon par ses talents de poète. D'autres avaient pris leur place. Au XIXe et plus encore au XXe siècle, François Ier, roi écrivain, devint surtout le protecteur de ceux qui avaient produit des œuvres littéraires toujours lisibles. Ainsi à ce panthéon de la

littérature du règne de François Ier vinrent s'ajouter des noms qui jusque-là n'avaient guère été évoqués dans les histoires du roi : François Rabelais et abusivement les poètes de la Pléiade, Ronsard et Joachim Du Bellay en tête[96].

Quant aux écoliers et collégiens, ils apprirent ce que ce prince avait fait pour la culture de leur pays. Si dans les manuels scolaires du début du XXe siècle, pour les classes de seconde, François Ier pouvait toujours être fortement critiqué pour son action politique, l'écolier devait se souvenir que, par ce roi et l'introduction en France de la culture antique, les humanistes français qui s'attachaient à toutes les nouveautés hardies et avaient rompu avec l'Eglise avaient fait triompher, par leur action, l'esprit laïc et classique[97]. Une idée de laïcité qui fut reprise par d'autres. En effet, le Collège de France aurait été, dès ses origines, un établissement laïc, nettoyé des vieilles traditions religieuses de la Sorbonne, toujours trop catholique au goût de certains[98]. Par ailleurs, outre son titre de fondateur du Collège de France, ces mêmes manuels lui attribuaient également celui de créateur de l'Imprimerie royale, l'ancêtre de l'Imprimerie nationale. Quant à son surnom de « père des lettres », il lui restait mérité pour avoir accordé sa protection aux savants et aux artistes. Une révolution qui, dans l'air du temps, devenait plus sociale que culturelle[99].

Les biographes de François Ier, de leur côté, ne reniaient rien de tout cela. Ainsi, Lévis-Mirepoix, qui appelait ce collège l'« asile de la culture indépendante », citait Auguste Renan pour mieux asseoir son propos : « Cette œuvre magnifique, conception personnelle de François Ier, n'a cessé de prospérer jusqu'à nos jours[100]. » Une conviction qui demeure encore.

La création du Collège royal, devenue vraie par la volonté d'hommes désireux de voir en François Ier le premier roi à souhaiter

promouvoir la culture nationale, n'aurait pas été la seule œuvre civilisatrice du monarque. François Ier serait allé plus loin en promouvant d'autres actions, toutes aussi méritoires pour la gloire de l'esprit français : il aurait fait du français la langue officielle du royaume et promu la création artistique.

LI

Le protecteur de la langue française et des artistes

Genèse de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

Il était de coutume, à la fin du Moyen Age, que les rois de France marquent leur règne par une grande ordonnance de justice. Elle était la manifestation de leur autorité dans ce domaine qui leur était réservé et l'expression visible de leur désir de soulager leurs sujets des maux dont ils souffraient. Charles VIII fit la sienne au tout début de son gouvernement personnel, en 1490. Louis XII, un an après son avènement, en 1499. François Ier ne sembla pas trop préoccupé par cet aspect idéal du bon gouvernement et il est un fait certain que son image de prince réformateur et roi bon justicier fut à peine esquissée lors de son règne par ses publicistes, hormis dans les préambules des ordonnances qui ne furent pas si nombreuses en la matière. Par ailleurs, la plupart des réformes que le roi engagea furent essentiellement pour faciliter ses guerres et maintenir la sécurité du royaume pendant celles-ci. Quant au concordat, il lui fut imposé par le pape Léon X et accepté essentiellement parce qu'il permettait au souverain d'une part de maintenir des alliances afin de conserver ses conquêtes en Italie et, d'autre part, d'obtenir de nouvelles sources

d'argent pour défendre ses projets expansionnistes. Pourtant, François Ier eut aussi sa grande ordonnance de justice. Elle fut l'œuvre de Guillaume Poyet, devenu chancelier du roi le 12 novembre 1538. L'homme s'était lancé, aussitôt sa nomination, avec d'autres juristes dans sa rédaction. Elle fut présentée au roi au mois d'août suivant et porta le nom du lieu où elle fut validée par lui : Villers-Cotterêts. Longue de 192 articles, elle n'avait pas pour objet de révolutionner le droit français, mais de rassembler dans un même document le maximum de volontés et d'exigences afin de les réactualiser et de les pérenniser. Loi de procédures au sens large du terme, elle redéfinissait parfois d'anciennes coutumes, leur donnant ainsi un aspect juridique légal. Là étaient évoquées, par exemple, les règles de l'inhumation des corps ou était imposée l'obligation de la tenue de registres de baptême par les curés, pratique qui dans les faits existait depuis le XIVe siècle dans certaines provinces et qui s'était généralisée à presque tout le royaume en 1500. En fait, cette ordonnance portait essentiellement les dispositions qui modifiaient le droit en vigueur, notamment au sujet des peines, ou rappelait les réformes déjà promulguées mais non appliquées ou insuffisamment respectées en raison d'un appareil étatique insuffisant. Elle rassemblait également les règles des procédures criminelle et civile. Les deux tiers des articles étaient relatifs aux procès civils. Y étaient définies les compétences des juges ecclésiastiques et laïcs comme les règles des procès en première instance, dont les formalités étaient simplifiées pour écourter leur durée. Pour toute entrave à ce bon fonctionnement de la justice que cette ordonnance espérait introduire, de nouvelles sanctions étaient validées, qui se traduisaient essentiellement par des amendes nouvelles. Menaces annoncées pour décourager les chicanes interminables ou moyen de procurer davantage d'argent au roi, nul ne le sait. La même rigueur était demandée aux procès criminels,

dont les articles étaient pour l'essentiel des reprises de l'ordonnance de Blois signée par Louis XII en 1499. Y était redéfini le rôle des juges, des procureurs et des avocats. Le recours à la torture était admis, et le supplice de la roue, réinstauré sur proposition du précédent chancelier Antoine Du Bourg en 1535, conservé. Tout comme pour les procès civils, les peines étaient renforcées, la peine de mort plus souvent évoquée et les droits de l'accusé restreints. Dorénavant, celui-ci ne pourrait plus être assisté d'un conseil lors de l'interrogatoire. Parce que la procédure pénale était maintenant écrite et secrète, l'accusé était dans l'ignorance, jusqu'au jour de son procès, des charges qui pesaient sur lui. La procédure devait prouver la vérité du crime, délit ou excès par la bouche de l'accusé. En outre, dans la procédure du jugement, distincte de l'instruction, l'ordonnance ne rendait plus nécessaire l'interrogatoire. Par ailleurs, elle limitait considérablement le pouvoir de la justice ecclésiastique, confirmant une volonté qui s'était dessinée depuis plusieurs années. En somme, cette ordonnance qui instaurait un système inquisitorial était des plus sévère. Elle était un résumé de la politique répressive engagée par le roi et ses conseillers depuis le début des années 1520 pour le maintien de la paix civile[1].

Cette justice répressive et punitive que François Ier validait par une ordonnance emblématique ne fut apparemment pas critiquée. Elle fut même louée lors des funérailles du roi par Pierre Galland, parce qu'elle aurait été inspirée par des gens de savoir. Une justice qui se serait fondée sur deux principes fondamentaux : ne pas faire de tort à autrui et ne pas souffrir que l'on puisse en faire. Un équilibre qui aurait frôlé, selon l'auteur, la perfection[2]. Certes, elle était d'une sévérité exemplaire, et Galland convenait, sans pour autant le démontrer, que jamais roi n'aurait puni si âprement le vol et le larcin, la falsification de la monnaie, et autres agressions sur les personnes.

« Onques roy ne se montra plus aygre ny plus violent envers ceulx qui avoient oultrager les biens de justice, troublé la république, excité sédition ou commis quelques méchants actes énormes contre Dieu et le pays[3]. » Les massacres de Mérindol, les exécutions de Paris pendant l'affaire des Placards, les victimes de Meaux, la peine de mort imposée aux traîtres et aux meurtriers, mais aussi aux faux témoins, étaient totalement assumés. Et Galland, se faisant plus royaliste que le roi, militait même pour le maintien du supplice de la roue comme moyen de préserver la paix. Car, si ceux « qui vont et viennent sur les champs sont en meilleurs assurances, c'est qu'on rompt aux volleurs, brigans et telles pestes de peuple, les bras, les jambes, le chagnon du col et l'espine du dos, avec une barre de fer, puis gette t'on ces malheureux sur une roue, levée sur une pièce et la demeurent languissant le visage contremont, jusques à ce que l'esprit leur défaille[4] ». Une cruauté qui aurait été conduite pour le bien du peuple, à sa demande (le roi aurait écouté ses plaintes), pour la tranquillité publique que les sujets du roi attendaient de leur souverain. Par ailleurs, François Ier n'aurait jamais éprouvé un quelconque plaisir à la cruauté. Il ne se serait jamais montré vindicatif avec personne et aurait même usé volontiers de son droit de grâce[5], une vraie gloire lorsque l'on avait autant de pouvoir que lui. François Ier aurait donc été un roi justicier exemplaire : dur et sans pardon pour les mauvais et les récalcitrants, implacable devant les crimes mettant en danger la sécurité de son peuple et de la foi en Dieu. Mais clément, affable et miséricordieux face aux erreurs des passions, aux maladresses d'un moment et, surtout, sans rancune envers ceux qui avaient imaginé d'agir contre lui[6].

Le souvenir d'un texte de loi

L'ordonnance de Villers-Cotterêts résumait cette politique. Pourtant, personne ne voulut s'en souvenir pour ces raisons. Elle dut sa célébrité à son article 111 : « Nous voulons dorénavant que tous les arrests, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et aultres subalternes et inférieures, soient de registres, enquêtes contrat, commissions, sentences, testaments et aultres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent, soient prononcés enregistrés et délivrés… en langage maternel françois et non aultrement[7]. »

Cette décision de faire disparaître le latin des tribunaux n'était pas une nouveauté. Déjà, en 1490, l'ordonnance de Charles VIII stipulait que, dans les provinces occitanophones du Languedoc, les dépositions devaient être transcrites et révélées aux témoins en langue française ou maternelle pour que lesdits témoins puissent entendre leur déposition « en la forme qu'ils auront dicts et déposés[8] ». Vingt ans plus tard, Louis XII, à Lyon, signait un texte très semblable touchant les tribunaux de la même région « afin que les témoins entendent leur déposition et les criminels les procès faicts contre eux[9] ». En 1533, François Ier avait prescrit aux notaires languedociens de « passer et escripre tous et chacun les contractz en langue vulgaire des contractans », cela afin que ces mêmes notaires n'écrivent pas le contraire de ce qui était souhaité par leurs clients, pour les contrats, testaments et autres dispositions, afin d'éviter tout litige[10]. En 1535, il ordonnait aux tribunaux de Provence, terre qui venait d'être officiellement intégrée au domaine royal, d'utiliser le français dans leurs écrits, ou tout au moins de les rédiger « en langue vulgaire du pays[11] ». L'article de l'ordonnance de Villers-Cotterêts entérinait donc en droit une mutation linguistique qui avait commencé dès le XIIIe siècle, et qui était pratiquement achevée en 1539. Des territoires n'appartenant ni au domaine royal, ni au royaume, comme le

Dauphiné au XIIIe siècle, mais aussi en Avignon et dans le Comtat Venaissin, avaient eux aussi abandonné le latin et préféré le français pour les mêmes raisons[12]. En 1530, Genève suivait ce mouvement.

Par ailleurs, l'expression « langage maternel françois » comprise dans l'article 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts ne voulait pas obligatoirement dire langue française maternelle. Elle intégrait surtout l'idée des langues parlées en France, de toutes les langues dont le français. En effet, si le mot « France » pouvait désigner alors autant le royaume que le domaine royal, des diversités semblables s'appliquaient au mot « Français », qui qualifiait pareillement les habitants de France que ceux d'Ile-de-France. Le terme « françois » de l'ordonnance avait les mêmes ambiguïtés ; surtout, il n'induisait aucunement dans l'ordonnance la disparition des langues régionales puisque rien ne fut dit à ce sujet dans le texte ou plus tard sous le règne de François Ier. Des nuances qui furent comprises comme telles par les contemporains du roi[13].

Reste qu'à partir du règne de Charles IX, pour certaines personnes, l'expression devint une volonté royale d'imposer la langue française à tout le royaume non seulement pour éradiquer le latin des tribunaux, mais surtout pour supprimer les idiomes provinciaux. Ainsi, Peter Ramus en 1572 affirmait que cette décision aurait été prise parce que François Ier ne goûtait pas d'entendre une autre langue que la sienne[14]. A l'imitation des poètes de la Pléiade ou d'auteurs tels qu'Abel Matthieux, qui sous le règne d'Henri II prétendaient que jamais un peuple et son roi n'étaient plus heureux qu'en parlant la même langue[15], Pradoux Du Part, en 1582, soutenait que François Ier avait voulu cet article pour faire du français une langue égale à l'hébreu, au grec et au latin dont le roi avait par ailleurs, et sans contradiction, favorisé l'enseignement[16]. Tout devait être bon pour enrichir la langue de France et l'article 111 qui était

devenu entre-temps l'idée principale de l'ordonnance de Villers-Cotterêts devenait la première étape d'un projet cohérent qui devait imposer le français sur l'ensemble de ce royaume polyglotte. L'année suivante, Jean Bodin, dans *Les Six Livres de la République*, était peut-être le premier à prétendre qu'avant l'ordonnance de Villers-Cotterêts tous les arrêts étaient en langue latine, et que l'ordonnance avait imposé le français. Une affirmation qui lui permettait de sous-entendre qu'il s'agissait là d'une vraie marque de souveraineté : contraindre les sujets d'un royaume à changer de langage par simple volonté royale[17]. Une interprétation fantaisiste qui donnait à la monarchie un pouvoir imaginaire dépassant de loin les capacités réelles de son appareil étatique mais qui fut soutenue ensuite par les juristes qui s'exprimèrent sur le sujet sans retenue. Ainsi François Hotman, en 1603, reconnaissait le droit à François Ier de porter le titre de père des lettres, c'est-à-dire ici des lettres françaises, pour avoir été le premier à défendre le français en promulguant ladite ordonnance. Ce souverain aurait ôté de sa justice le latin, mal de l'incompréhension, voire incarnation de la tyrannie païenne et donc inadapté au royaume[18].

En somme, pour les juristes du début du XVIIe siècle, le latin devait ne plus être qu'une langue pour érudits et, surtout, ne plus servir à autre chose, afin de ne pas entraver la progression et l'impérialisme du français qu'ils souhaitaient voir s'exprimer davantage. Gilles Bourdin, pour sa part, convenait du progrès et expliquait la sagesse de l'édit par le fait que « la langue française est (maintenant) congneu et entendu par tout le royaume[19] ».

Au même moment, dans les histoires de France, l'affirmation selon laquelle la pratique du latin avait duré jusqu'à ce que François Ier supprime cette coutume par l'ordonnance de Villers-Cotterêts devenait un lieu commun. Les ordonnances de Louis XIV de

1667 et 1670 sacralisèrent un peu plus cette origine supposée de la suprématie de la langue française par rapport non seulement au latin, mais aussi aux autres langues régionales qui aurait permis de faire progresser autant la littérature que le droit. Les auteurs du XVIIIe ne dérogèrent pas de ce point de vue. Même Voltaire, dans son article dans l'*Encyclopédie*, reconnut ce double usage de l'article 111[20].

Au XIXe, ce qui pouvait être regardé comme du jacobinisme avant la lettre fut loué par tous les auteurs républicains qui considéraient l'histoire de la nation comme un long cheminement vers ce régime politique qu'ils souhaitent voir instaurer : la république. L'unification de la France par la langue était une marque de progrès incontestable que François Ier aurait comprise, puisqu'il était entendu alors, et cela est toujours supposé vrai de nos jours, que ce roi avait, parce que français, la même conception de la puissance de la France et de son peuple que les hommes du XIXe siècle. L'ordonnance de Villers-Cotterêts n'aurait été envisagée que dans cet espoir. François Ier, père des lettres, amateur de livres, soucieux de la culture nationale, était devenu celui qui avait fait du français la langue officielle de la France.

Cette conviction fut répétée à l'envi dans tous les manuels scolaires du XXe siècle. Les historiens qui s'intéressèrent à l'origine de la langue française pendant ce même temps n'y dérogèrent pas[21]. Plus récemment, alors que l'article 2 de la Constitution de la Ve République affirme que la langue de la République française est le français, Alain Peyrefitte, dans un discours à l'Académie française, temple de la langue et qui siège dans un lieu qui aurait dû être l'emplacement du fameux Collège royal, en pleine commémoration du bicentenaire de la Révolution, le 28 septembre 1989, faisait l'éloge de ce que la monarchie avait laissé à la nation France. L'ordonnance de Villers-Cotterêts en aurait été un des joyaux les plus glorieux. Elle

aurait été l'acte le plus important du règne de François Ier, avec sa victoire à Marignan : elle était le « Marignan du droit français et de la langue française[22] ». Une opinion que Marc Fumaroli soutint dans son texte sur le génie de la langue française en 1992[23], jusqu'à cet article dans *Le Monde* en 1999 qui voyait dans le refus du Conseil constitutionnel d'entériner la charte européenne sur les langues minoritaires l'héritage malheureux de cet édit, le prolongement d'une politique linguistique visant à l'éradication des idiomes régionaux et menée de façon plus ou moins ininterrompue par l'Etat français depuis 1539[24].

Le protecteur des arts

Lorsque cette titulature fut donnée à François Ier par l'auteur anonyme du récit de ses funérailles, en 1547, l'homme entendait par « art » non pas l'expression d'une création artistique, mais les arts libéraux, les plus prestigieux alors, ceux qui naissaient de l'esprit des hommes de sciences. La raison en est simple. La médecine, les mathématiques et l'architecture furent également enseignées par des lecteurs royaux. Si les deux premières matières furent rapidement oubliées par les historiens qui évoquaient le règne de François Ier, la troisième eut beaucoup plus de succès. Dès les éloges funèbres de 1547, il avait été rappelé combien le roi avait eu du goût pour l'architecture, et les châteaux qu'il avait fait transformer, agrandir ou même bâtir comme Chambord, Madrid, Villers-Cotterêts, Folembray et Fontainebleau furent le plus souvent cités. Des entreprises que certains lui reprochèrent, mais qui furent justifiées par d'autres pour illustrer sa magnificence et sa grandeur. Ainsi, Galland affirma qu'un prince pouvait se permettre de faire des choses inutiles. Mais le roi

n'avait pas fait construire que des demeures somptueuses pour son profit et celui de sa suite. Il avait aussi fait élever des ponts, des places, des routes, des ports et des villes. Le Havre était sans doute sa création la plus importante. Le château d'If en était un autre exemple. Vitry-le-François, un dernier[25].

Cette image de roi bâtisseur ne fut jamais démentie à François Ier par les historiens. La réalité des faits faisait preuve. Sauf que, très vite, ils oublièrent les constructions utiles. Ils ne se souvinrent que des châteaux et d'une certaine idée du goût du faste du roi qui servit, dans leurs écrits, autant à montrer son prestige qu'à condamner ses dépenses excessives. La décision de conserver ces monuments puis leur restauration au XIXe siècle accentuèrent plus encore dans la mémoire collective cet aspect du souvenir du roi jusqu'à nos jours. Ces édifices devinrent son image de marque la plus populaire. En les faisant élever, François Ier aurait déjà pensé à leur pérennité dans le temps et donné à la France des monuments qui participaient à sa grandeur. Par le bâti d'un patrimoine jugé exceptionnel, il aurait souhaité laisser en héritage à la nation une richesse qui ferait également sa gloire.

Par ailleurs, comme tout souverain, François Ier fut un collectionneur. Les collections royales étaient privées et les souverains les transmettaient à leurs héritiers. Ils pouvaient également les disperser. Le lieu de conservation des collections de François Ier fut, après 1530, le château de Fontainebleau. Collection d'armes qu'il avait héritée par Louis XII de Charles VIII, collection de livres qui rassemblait autant les ouvrages ayant appartenu à son prédécesseur que ceux de son père et de sa mère. Enfin, il existait un cabinet de curiosités, dont on ne sait rien, une collection de tapisseries et une autre de peintures. Celle-ci était exposée pour l'essentiel dans les appartements des Bains, au rez-de-chaussée de la Grande Galerie du

château. Une collection qui, à l'opposé de la bibliothèque, n'eut pas d'inventaire et dont certaines œuvres furent sans doute rapidement abîmées en raison du lieu de conservation. Elle était composée essentiellement de tableaux de maîtres contemporains du roi. De Raphaël, François Ier possédait le grand *Saint Michel*, *La Sainte Famille*, une *Sainte Marguerite*, le portrait de Jeanne d'Aragon et la Léda (perdu) ; de Léonard de Vinci, *La Vierge au rocher*, le *Jean-Baptiste au désert*, *La Joconde* et *Le Rapt de Proserpine* (perdu) ; d'Andrea Del Sarto, *La Charité* et *La Vierge aux anges* ; du Pérugin, un *Saint Jérôme* et une *Cléopâtre* (perdu) ; du Titien un portrait du roi et une *Marie Madeleine* ; de Sebastiano Del Piombo les portraits de Clément VII et de Giulia Gonzague (perdu) ; de Bartolomeo un portrait de Gaston de Foix ; de Savoldo, une *Annonciation*, et puis aussi des Rosso, trois ou quatre, et des Jean Clouet, dont le portrait du souverain[26]. Ces œuvres furent en partie héritées de la collection de Louis XII, par le biais de son épouse Claude de France, comme *La Vierge au rocher* de Léonard de Vinci et le portrait de Jeanne d'Aragon de Raphaël ; commandées comme les Clouet et les Rosso, ou achetées directement à l'artiste comme certaines peintures de Léonard de Vinci. Mais le fonds le plus important avait été constitué par des cadeaux faits lors des réceptions d'ambassades. Ainsi, en 1518, Léon X offrait au roi le *Saint Michel* de Raphaël, présent hautement symbolique à une époque où il était question de faire une croisade contre les Turcs et si l'on se rappelle que ce saint, vainqueur du diable, était également le protecteur des rois et du royaume de France[27]. La même année, François II de Mantoue commandait une *Vénus* à Lorenzo Costa pour l'offrir au prince et Venise, afin de rendre hommage à la famille royale, offrait une *Visitation* de Sebastiano Del Piombo. Ces cadeaux pouvaient aussi être faits par les favoris et les conseillers du roi. Ainsi, le cardinal de Lorraine offrit à François Ier un

Platon et un *Aristote* du Titien (perdu). Et c'est sans parler des œuvres proposées par les artistes eux-mêmes lorsqu'ils venaient de leur propre initiative à la cour du roi de France pour y vendre leurs tableaux, ou simplement parvenues jusqu'au prince par le courtage des marchands. Certains artistes jouèrent mêmes les intermédiaires. Si l'expérience avec Andrea Del Sarto s'avéra un échec[28], le voyage du Primatice à Rome en 1540 fut mieux organisé. Il avait pour ordre d'y acheter des antiques et de faire des moulages d'autres sculptures pour en réaliser les copies en pierre ou en bronze pour le roi[29]. François Ier aurait également souhaité une œuvre de Michel-Ange et un moule de sa *Pietà* installée à Saint-Pierre de Rome. Le roi écrivit au sculpteur en 1546, le Primatice fit le voyage. Il ne rapporta que le moulage de la *Pietà*[30]. En somme, une collection qui aurait été composée davantage au gré des opportunités et des modes, voire de la notoriété de l'artiste, que par un choix réfléchi lié à une véritable connaissance des mouvements artistiques d'une époque.

Si jusqu'à la fin du XVIIIe siècle cette collection ne fut jamais évoquée dans les livres d'histoire, il était dit parfois, et surtout après 1750, que parmi les protégés du roi il y eut aussi des peintres. Le nom le plus couramment avancé était celui de Léonard de Vinci, sans plus de précisions. Par la publication et la traduction du texte de Giorgio Vasari rédigé en 1550, les auteurs de la fin du XVIIIe apprirent que l'artiste avait vécu en France, que le roi avait été son mécène, et qu'il était mort au Clos-Lucé, demeure située près d'Amboise. Cette fin, Vasari l'avait racontée. L'artiste était vieux et malade. Sentant sa mort prochaine, il aurait souhaité recevoir le saint sacrement hors de son lit. François Ier, qui aurait été son familier, aurait eu coutume de lui rendre d'affectueuses visites. Le voyant, Léonard de Vinci se serait redressé sur son lit, aurait expliqué sa maladie et déclaré combien il

avait offensé Dieu et les hommes en ne travaillant pas dans l'art comme il eût fallu. Puis vint un spasme. François Ier lui aurait alors pris la tête pour tenter de le soulager de ses souffrances. « Et comme si son merveilleux esprit avait compris qu'il ne pouvait recevoir plus grand honneur, il expira dans les bras du roi, à l'âge de soixante-cinq ans » (en fait 67)[31].

La mort d'un artiste dans les bras d'un souverain était particulièrement originale. Bien qu'elle fût une pure invention de l'auteur, puisque François Ier était alors bien loin d'Amboise[32], elle fut pourtant considérée comme vraie pendant de longues années et inspira plusieurs peintres. En 1781, Guillaume Ménageot exposait au Salon la version de cette mort. Elle fut regardée comme l'hommage idéal qu'un artiste pouvait rendre à son propre état, et comme une allusion élégante au mécénat royal. Le lieu choisi était la galerie de Fontainebleau servant ici d'atelier au peintre. Les élèves du maître, bouleversés, le médecin qui arrête d'un geste une femme apportant la potion devenue inutile, enfin, au centre de la scène, le vieil homme agonisant dans son lit et François Ier, dans une tenue éclatante, penché sur ce corps mourant, recevant son dernier souffle de vie : l'œuvre eut un immense succès et fut sélectionnée pour faire partie d'une tenture devant raconter les principaux événements de l'histoire de France. A la fin du XVIIIe siècle, les peintres, suivant l'opinion que les historiens avaient du roi, préféraient donc se souvenir du François Ier mécène plutôt que guerrier[33].

Le thème fut repris par Jean Auguste Ingres, qui présenta son tableau au Salon de 1818. Mais à l'agonie le peintre préféra l'instant après la mort de Léonard de Vinci. Une scène plus intime, plus sensible aussi, avec dans le regard du roi une expression d'amour et de douleur. Le succès fut tout aussi grand. L'œuvre fut aussitôt gravée sur cuivre et vendue encadrée pour agrémenter les intérieurs des

demeures bourgeoises. Cesare Mussini proposa sa version, près d'un demi-siècle plus tard, tout comme Jean Georges Goux qui insista davantage sur la mort chrétienne de l'artiste. Le succès de ce sujet sur plus d'un siècle, qui périclita lorsque les historiens prouvèrent que le roi était à Saint-Germain-en-Laye à cette époque, témoignait cependant de l'intérêt que les peintres avaient eu pour François Ier, amateur d'art. Un sujet qui les concernait d'autant plus que l'artiste, tout comme l'auteur pendant si longtemps, avait besoin de la commande officielle et du mécène pour travailler et subsister.

Déjà en 1701, Louis de Boullonge avait remplacé une peinture de la galerie de Fontainebleau par une œuvre intitulée *La Protection accordée aux lettres et aux arts par François Ier*, singulier hommage à l'emplacement même d'un travail du Primatice commandé par le roi. Un siècle plus tard, la vogue de la peinture troubadour aida considérablement à promouvoir le thème. Mais, par art, il n'était évidemment plus entendu « arts libéraux ». Le mot désignait seulement la production artistique. Pierre Nicolas Bergeret représenta la légende selon laquelle François Ier aurait rencontré en Italie le Titien, dont le portrait composé en 1539 à partir d'une médaille était entré au Louvre depuis 1803. Il le figurait lors d'une séance de pose dudit tableau. Plus audacieux, Gabriel Lemonnier présentait en 1814 la découverte par le roi, en son château de Fontainebleau, de *La Sainte Famille* de Raphaël, qui selon la notice du catalogue du Salon aurait été envoyée par l'artiste au roi en marque de reconnaissance, alors qu'elle avait fait partie des cadeaux diplomatiques apportés par Laurent de Médicis au nom de Léon X, en 1518, lors du baptême de dauphin François. L'œuvre était au centre de la composition, placée sur une table recouverte d'un drap rouge. Le roi, assis devant, s'était retourné vers une assistance nombreuse venue découvrir ce qui aurait déjà été considéré comme un chef-d'œuvre. Parmi ce monde en

pâmoison, Marguerite de Navarre, la reine Claude, Louise de Savoie, Diane de Poitiers, le connétable de Bourbon, Coligny, mais aussi, plus surprenant, Bayard et Léonard de Vinci, debout juste derrière le prince. En 1817, Louis Dabos choisissait de montrer le roi visitant les productions que le Primatice venait de lui rapporter d'Italie après son voyage de 1540. Un thème qui fut retenu pour le musée que Charles X créait au Louvre. Le dernier Bourbon avait souhaité orner les plafonds de chaque salle par une œuvre peinte dont le sujet se rapporterait aux œuvres exposées. Ce retour du Primatice qui allait décorer la salle consacrée au XVIe siècle fut commandé en 1828 à Alexandre Evariste Fragonard. Au centre, en haut d'un escalier, François Ier présentait à sa sœur dont il tenait la main les nouvelles pièces de sa collection. Devant, le Primatice, autour, une foule de courtisans. Parmi les œuvres une sculpture : *Diane à la biche*, qui fut en fait un présent du pape Paul IV à Henri II[34], et derrière un drap de velours vert *La Charité* d'Andrea Del Sarto, qui appartenait effectivement au roi, mais qui lui avait été offerte en 1518. Sur les voussures de la salle du musée, l'artiste avait également fait représenter les chiffres et emblèmes de François Ier, assurant davantage la présence royale dans cet espace. Une présence légitime, selon les affirmations du temps, puisqu'il était alors convenu que François Ier avait été celui qui avait commencé à faire rebâtir le Louvre. S'il y pensa réellement, et qu'en 1546 il commanda à Pierre Lescot les plans d'un nouveau château, celui-ci ne fut élevé que sous Henri II. Fragonard peignit également pour la même salle ; dans les voussures, huit scènes de l'histoire de France du XVIe siècle. Trois furent consacrées à François Ier : la visite de l'atelier du sculpteur et orfèvre florentin Benvenuto Cellini, la mort de Léonard de Vinci et une représentation du camp du Drap d'or. Pour les visiteurs, François Ier devenait donc instantanément, sous son apparence de

prince élégant et fastueux, un amoureux des arts et un protecteur attentionné des artistes.

Sous le Second Empire, le musée fut considérablement agrandi et François Ier resta toujours chez lui au Louvre. Parce que son époque avait été qualifiée de Renaissance, il en était devenu l'incarnation, celui qui avait su reconnaître les génies de l'Europe pour enrichir la France de leur talent. Il était normal que, pour le pavillon Vivant-Denon, Charles-Louis Müller, qui avait entrepris un ambitieux décor commandé en 1859, peignît quatre tableaux devant résumer l'expression artistique du Moyen Age, de la Renaissance, de l'époque classique et des Temps modernes, François Ier figurant dans le deuxième tableau. Identique à toutes ses représentations, grand et majestueux, accompagné d'une assemblée d'artistes, le roi était entouré d'œuvres identifiables : le grand *Saint Michel* et *Les Trois Grâces* de Raphaël, le portrait en buste de Jean Clouet, l'*Esclave mourant* de Michel-Ange, la fontaine des Innocents de Jean Goujon, et le tombeau du cœur d'Henri II de Germain Pilon. La moitié de ces œuvres n'avaient jamais été vues par le roi, puisque créées ou arrivées en France parfois longtemps après sa mort. Mais peu importait. Elles étaient maintenant, hormis la fontaine et *Les Trois Grâces* dans ce musée. Un trésor royal qui était devenu trésor national, un trésor dont la nation était redevable au roi. Par cette peinture, il était surtout dit au public que François Ier avait été un des principaux fondateurs de la collection du musée. Une idée qui demeure encore.

Ces peintures furent par la suite adaptées et gravées, puis reproduites au XXe pour illustrer les livres scolaires et les histoires de France lorsque le règne de François Ier était évoqué. Elles étaient des preuves matérielles de la prétendue passion du roi pour les artistes et la peinture. Quant aux sujets traités, ils laissaient croire que

François Ier aurait été conscient non seulement de la valeur artistique des œuvres qu'il commandait, mais également de l'importance de son action pour la gloire de son pays. Ici, la légende ne s'était pas construite et imposée par le texte, mais par l'image, et le roman fut tout aussi grand et durable.

Conclusion

Certes, il était possible de poursuivre plus encore l'histoire de la légende de François Ier. Le souvenir qui en fait, par exemple, le premier roi absolu aurait pu y trouver une place, bien qu'il s'explique assez rapidement. Avant d'être désigné comme tel, François Ier fut d'abord qualifié, par la plume de quelques auteurs de l'époque des Lumières, de despote essentiellement pour avoir imposé le concordat à l'Eglise de France contre la volonté de celle-ci et suscité la vente des offices de judicature[1]. Une image qui se généralisa dans les textes antimonarchiques, sous la Révolution[2]. Mais ce n'est que dans le second quart du XIXe que l'idée s'esquissa vraiment, d'abord sans être expliquée. Une idée résumée par une phrase qui, à elle seule, aurait tout dit du prétendu caractère personnel du gouvernement de ce monarque qui n'avait par ailleurs jamais été étudié. Les livres scolaires furent parmi les premiers à la diffuser, dès 1826 : François Ier aurait achevé tous ses ordres écrits par « tel est notre bon plaisir[3] ». Une formule qui devint peu à peu la « preuve insolente » de la prétendue ruine des institutions dont la fonction aurait été de limiter la puissance royale, et dont les états généraux et les parlements étaient les principaux organes. Il aurait ainsi établi un gouvernement arbitraire, aurait régné en maître sur son royaume, se faisant appeler « majesté » et se prêtant volontiers à la vénération par tous les gens de sa cour au détriment du « pauvre peuple ». François Ier aurait été l'inventeur du « gouvernement du bon plaisir », si catastrophique à la survie de la monarchie[4]. Victor Hugo, dans *Le*

Roi s'amuse, ne disait pas autre chose. Ces affirmations furent répétées jusqu'à nos jours tant dans les ouvrages de synthèse que dans les articles de recherche, dans les biographies que dans les livres scolaires[5]. Des propos qui, en miroir, servirent parfois à une apologie de la centralisation étatique de la république. François Ier aurait compris son intérêt, pour une plus grande efficacité de l'armée, par la création des légions, mais aussi de la justice, par la création d'un « appareil bureaucratique » dans les parlements, ou encore par la généralisation du français comme langue nationale. Mesures qui auraient permis de lutter efficacement contre le particularisme féodal, ancêtre supposé du régionalisme, si néfaste à l'unité nationale et donc à la puissance de l'Etat français dont il serait le créateur pour certains[6]. A la fin du XXe siècle, l'idée que François Ier était le premier roi absolu parut si évidente que certains historiens s'employèrent à rechercher la date de naissance de ce « nouveau régime ». Ils crurent la découvrir lors de la tenue du lit de justice de 1527. Nous avons vu qu'elle ne tenait pas debout. Quant à la fameuse formule dont les mots exacts sont « car tel est notre plaisir[7] » et qui se déclinait aussi par « car tel est notre vouloir et plaisir[8] » ou par « ainsi nous plaist il estre faict[9] », alternant avec d'autres telles que « afin que se soit ferme et stable[10] », elle ne fut pas une « invention » de François Ier. Avant lui, Louis XII[11], Charles VIII[12] et même Louis XI l'avaient utilisée[13]. Elle était une contraction d'une autre bien plus ancienne et déjà employée au moins depuis Charles VI : « car ainsi nous le voulons et nous plait-il d'estre fait[14]. » Un roi de France dont le pouvoir était donné par Dieu ne recevait pas d'ordre. Il agissait sans pression officielle aucune ; la formule le soulignait, mais n'impliquait aucun pouvoir autoritaire. Par ailleurs, le terme de « majesté » ne fut pas non plus une marque d'une autorité nouvelle. Il avait été utilisé par lui, comme l'avait déjà fait Louis XII au moins, pour se hisser au

même niveau que l'empereur, désigné par ce qualificatif, et renforçait autant l'idée du roi empereur en son royaume que les prétentions impériales du roi de France affichant qu'un roi de France n'était en rien inférieur à un empereur élu.

Il aurait été également envisageable de disserter longuement sur la taille supposée gigantesque du souverain et de tous les commentaires qui accompagnèrent cette description physique, alors que ses contemporains n'ont jamais considéré François Ier comme un géant, pour la simple et bonne raison qu'un homme trop grand était alors regardé tel un dadais, maladroit et sans caractère[15]. Une légende qui s'imposa seulement au début du XIXe siècle, lorsque Napoléon Ier fit revenir de Bavière une armure de parade qui aurait été faite pour François Ier à la fin des années 1530 et qui augurait un homme de près de deux mètres. Une taille qui fut certifiée ensuite par la confusion entre la grandeur du corps du roi dont nous ignorons tout et la longueur de son cercueil de bois de six pieds de long, celui qui encastrait un autre fait de plomb et dans lequel était la dépouille royale[16].

Enfin, nous aurions pu aussi parler de François Ier et du nouveau monde. Une préoccupation qui fut pour le roi extrêmement secondaire. Elle le fut aussi longtemps pour les historiens du règne. Elle n'eut d'importance dans le souvenir de ce prince qu'au début du XIXe siècle, là encore, après que la société d'histoire du Québec fut instituée. Jacques Cartier aurait été l'inventeur de cette terre. Il en devint le premier héros. Cette nouvelle célébrité traversa l'Atlantique par le biais d'une histoire du Canada et vint rapidement enrichir les histoires du roi dès les années 1840. La France avait enfin son premier découvreur. Cartier comme Bayard furent dès lors les personnages les plus populaires du règne. La France s'engageait dans de nouvelles conquêtes en Afrique. François Ier et Jacques Cartier

auraient été les précurseurs de cet empire d'un nouveau genre : l'empire civilisateur. Pendant toute la seconde moitié du XIXe et le XXe siècle, jusqu'à la fin des années 1970, histoires, biographies, tableaux, pièces de théâtre et productions cinématographiques participèrent à la glorification du marin et de son souverain devenu, par procuration, un aventurier des Temps modernes.

Oui, il aurait été possible de le faire. Mais l'essentiel était dit. Suffisamment en tout cas pour que peut-être, à l'avenir, François Ier puisse être regardé autrement. Un prince qui à tout prendre n'était pas différent des autres souverains de son époque, puisqu'il croyait aux mêmes choses, avait les mêmes prétentions, courrait après les mêmes gloires et les mêmes nouveautés. Un souverain qui fit ce qu'il put, avec ses moyens, pour lui, sa famille, son royaume et sa religion, comme un roi pouvait le faire. Un prince qui fut aimé mais aussi critiqué, comme tous les autres. Glorifié par ceux qu'il avait élevés et assimilé à un tyran par ses adversaires et certains de ses sujets. S'il rêva de grandeur, c'était parce que sa position à la tête de la France, principale puissance politique et économique de l'Europe, le lui permettait. Ce rêve n'était pas le sien. Il était celui que ses devanciers avaient caressé depuis de longues années et que son fils, Henri II, reçut en héritage : faire de la France le cœur du dernier empire. Un rêve expansionniste que d'autres monarques français eurent également après lui, et qui fut aussi celui de la République même si elle l'expliqua autrement. Et c'est peut-être par ce rêve, plus que par tout autre sujet, souvent artificiellement forcé comme nous venons de le voir, que François Ier peut, s'il faut donner une existence à ce roman de l'histoire de France si douteux, avoir une place.

Notes

Premier livre

Première partie : une enfance

I. Loin de la Cour

1. Le Coy de la Marche (M.), *Louis XI et la succession de la Provence*, 1888, p. 121-147.
2. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane*, 1859, t. 1, p. 250-258.
3. Bibliothèque nationale de France (BnF), ms. FR 5743.
4. BnF, ms. FR 76444, fol. 53-54.
5. La Vigne (A. de), *Le Voyage de Naples*, 1981.
6. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 297-300.
7. Charles VIII, *Lettres*, t. IV, 1903, p. 92.
8. *Ibid.*
9. Seguin (J. P.), *L'Information à la française*, 1957, p. 10 et suiv.
10. La Vigne (A. de), *Le Vergier d'honneur*, 1499, p. Di-Div. Sanudo (M.), *La spedizione*, 1873, p. 86-88.
11. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 303-306.
12. Saint-Gelais (J.), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 100.
13. *Ibid.*, p. 94.
14. Vilevault (M.), *Ordonnances des rois de France*, 1745, t. VII, p. 267.
15. Charles VIII, *Lettres*, 1878, t. 1, p. 1-2.
16. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 63-66.
17. Masselin (J.), *Journal des états généraux*, 1835, p. 229-715.
18. Pelicier (P.), *Essai sur la dame de Beaujeu*, 1983, p. 247-248.

19. Masselin (J.), *Journal des états généraux*, 1835, p. 159.

20. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 110-114.

21. Gilles (N.), *Les Annales et chroniques de France*, Paris, 1538, fol. CCXCIII.

22. Maulde La Clavière (R. de), *Histoire de Louis XII*, 1894, t. 2, Ire partie, p. 175 et suiv.

23. BnF, ms. FR, 20379, fol. 65-66.

24. Henry-Bordeaux (P.), *Louise de Savoie*, 1954, p. 5.

25. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. III, 2e partie, p. 192.

26. Henry-Bordeaux (P.), *Louise de Savoie*, 1954, p. 15.

27. Lobineau (D.), *Histoire de la Bretagne*, 1973, t. 2, p. 504 et suiv.

28. Morice (Dom P. H.), *Mémoires pour servir de preuves*, 1974, t. III, p. 500-504.

29. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 163-224.

30. Jaligny (M.), p. 137.

31. Nicolaï (J.), *Le Couronnement et l'entrée dans Paris d'Anne de Bretagne*, 1845-1846, p. 111-121.

32. Hasgor (M.), *Recherche sur le personnel*, 1980, t. 1, p. 359-361 et p. 385.

33. Archives nationales (A.N.), Kk 239, Registre des comptes de l'hôtel d'Angoulême.

34. Winn (M. B.), *Images de Charles d'Angoulême*, 1991, p. 11-24.

35. BnF, ms. FR. 875.

36. Maulde La Clavière (R. de), *Louise de Savoie*, 1891, p. 19.

37. Henry-Bordeaux (P.), *Louise de Savoie*, 1954, p. 18-19.

38. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 720.

39. *Ibid.*

40. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, p. 88.

41. Coste (H.), *Eloges des reines*, 1647, t. 2, p. 159-160.

42. *Vie des saints et des bienheureux*, 1765, t. IV, p. 45-60.

43. Labande Mailfert (Y.), *Charles VIII*, 1975, p. 123-124, 189-191.

44. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 14 note 3.

45. BnF, ms. FR. NA. 1158, fol. 140.

46. Labande Mailfert (Y.), *Histoire de Charles VIII à Florence*, 1935, p. 31-43. Fournel (J.-L.), *Savonarole*, 1999, p. 105-109. Pour exemple, voir Anonyme, *Entrée de Charles VIII à Florence*, 1494.

47. Sanudo (M.), *La spedizione*, 1873, p. 271 et suiv.

48. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 346 et suiv.

49. La Vigne (A. de), *Le Vergier d'honneur*, 1499, p. Gi3-Gi4v. Antonetti (P.), *Savonarole*, 1999, p. 139.

50. La Pilorgie (M.), *Campagne et bulletin*, 1887, p. 351, 356. La Vigne (A. de), *Le Vergier d'honneur*, 1499, p. Gi6-Hiv. Charles VIII, *Lettres*, 1903, t. IV, p. 264.

51. Desjardins (A.), *Négotiations de la France avec la Toscane*, 1859, t. 1, p. 626, 630 et 632. Charles VIII, *Lettres*, 1903, t. IV, p. 284-305.

52. Pastouret (M. de), *Ordonnances*, 1840, t. XX, p. 493-496.

53. La Vigne (A. de), *Le Vergier d'honneur*, 1499, p. Li5v.

54. Charles VIII, *Lettres*, 1903, t. IV, n° 941.

55. Beaune (C.), *Charles Orland*, 2007, p. 49-55.

56. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 98-99.

57. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 125.

58. *Ibid.*, p. 716-722.

59. *Ibid.*, p. 720.

60. BnF, ms. FR. NA. 1158, fol. 119v-137. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 101.

61. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 723-727.

II. Reconnaître une existence

1. BnF, Papiers originaux, n° 556.

2. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 384 et suiv.

3. Caillet (L.), *La Mort de Charles VIII*, 1909, p. 486-489, Commynes (Ph.), *Mémoires*, 1840-1847, t. II, p. 389-390. BnF, ms. FR. 7644, fol. 109.

4. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 44-49.

5. L'hospice (M.), *Divorce et dynastie*, Paris, 1960.

6. Morice (Dom P. H.), *Preuves*, 1974, t. III, p. 711-718.

7. *Ibid.*, p. 794-795.

8. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 787-1132.

9. Maulde La Clavière (R. de), *Louise de Savoie*, 1895, p. 105.

10. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 28 et suiv.

11. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 101.

12. *Ibid.*, p. 103.

13. BnF, ms. FR. 21478, fol. 41.

14. A.N., K 77, n° 7.

15. Maulde La Clavière (R. de), *Histoire de Louis XII*, Ire partie, t. I, p. 120 et suiv.
16. *Ibid.*
17. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 50-57.
18. *Ibid.*, p. 109-122.
19. Sur l'homme, voir Vissières (L.), *Louis II de la Trémoille, 1460-1525*, Paris, 2008.
20. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 119-120.
21. Du Mont (J.), *Corps diplomatique universel*, 1726, t. III, partie II, p. 445-447.
22. Pardessus (J.-M.), *Ordonnances*, 1849, t. XXI, p. 162-166.
23. Krynen (J.), *Idéal du prince*, 1981, p. 75-106.
24. Krynen (J.), *L'Empire du roi*, 1993, p. 210 et suiv.
25. Anne de France, *Les Enseignements d'Anne de France à sa fille*, éd. 2006.
26. BnF, ms. FR. 2285.
27. BnF, ms. FR. 1383, fol. 1-1v.
28. BnF, ms. FR. 1863, fol. 1-3.
29. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 8.
30. Blanchard (), *Le Corps du roi*, 1995, p. 199-211.
31. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 178.
32. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 233-241.
33. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 179.
34. Cotteret (B.), *Thomas More*, 2012, p. 54 et suiv.

III. Premières apparitions publiques

1. BnF, Velins 102, 684, 1750, 2236.
2. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, Traité de Trente.
3. A.N., J. 951.
4. Chatenet (M.) et Girault (P.-G.), *Fastes de cour*, 2010, p. 17 et suiv.
5. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 728-729.
6. Maulde La Clavière (R. de), *Procédures*, 1885, p. 3-786.
7. *Ibid.,* p. XXXVI.
8. A. N., J. 951, Traité secret du 30 avril 1504.
9. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, p. 57-58.
10. Waddesdon Manor, ms. 22, Rothschild collection, R.U.
11. Chantilly, musée Condé, ms. 1104 (59,3), fol. 140-142.

12. Le Fur (D.), *Louis XII*, p. 154-171.

13. Bricot (Th.), *Lettres de Louis XII*, 1712, t. 1, p. 44-51.

14. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 88-89.

15. BnF, ms. FR. 5083, fol. 1 et suiv.

16. Le Fur (D.), *Louis XII*, p. 163 et suiv.

17. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 186.

18. BnF, ms. FR. 1860.

19. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 180.

IV. Premiers rôles publics

1. Le Fur (D.), *Louis XII,* 2001, p. 74 et suiv.

2. Anonyme, *Bataille et assaut de Gennes*, 1507. Marot (J.), *Le Voyage de Gênes*, 1974.

3. Guigne (G.), *Entrée de Louis XII à Lyon*, 1885, p. 3-18.

4. Marot (J.), *Voyage de Venise*, 1977, p. 105.

5. Anonyme, *La très noble et très excellente victoire du roy Loys XIIe*, 1509 ; Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 173 et suiv.

6. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 118-119.

7. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, t. IV, p. 88.

8. Holban (M.), *François Du Moulin de Rocheford*, 1935, p. 141-173.

9. Budé (G.), *Lettres à Erasme, correspondances*, 1967, p. 123.

10. G. Gadoffre a affirmé que l'on possédait les « cahiers » d'école du roi, « La révolution », p. 189, propos repris ensuite par d'autres (par exemple J. Cornette, « Le savoir des enfants du roi sous la monarchie absolue », p. 130, 2002). Le texte dont il parle est une généalogie des Bourbons commandée pour le procès qui opposa Louise de Savoie au connétable en 1522 (BnF, ms. FR 1519).

11. BnF, ms. FR. 1219.

12. BnF, ms. FR. 1959.

13. BnF, Velin 584.

14. Lecoq (A.-M.), *François Ier imaginaire*, 1985, p. 70.

15. BnF, ms. FR. 2126.

16. BnF, ms. FR. 2476.

17. BnF, ms. FR. 2447.

18. Seyssel (Cl. de), *Les louanges du roy de France, Loys XIIe*, 1615.

19. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 95 et suiv.

20. *Ibid.*, p. 222-226.

21. *Ibid.*, p. 99 et suiv.

22. Adhésion d'Henry VIII à la Sainte Ligue.

23. 1512, *La Battaglia di Ravenna. L'Italia-L'Europa*, Ravennes, 2014, dir. par Giovanni Ricci et Dante Bolognesi.

24. Voir le récit de la bataille navale, BnF, ms. FR. 1672.

25. Vissière (L.), *La Paix de Dijon*, 2013.

26. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, t. IV, p. 89.

27. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 32.

28. Boissonnade (P.), *Histoire de la réunion de la Navarre*, 1893, p. 371-399. Gringoire (P.), *Œuvres complètes*, 1857-1877, p. 443.

29. Bourdigné (J. de), *Histoire agrégative*, 1530, fol. CXC.

30. Pielleus (G.), *De anglorum ex gallis fuga…*, 1513.

31. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 139-143.

32. Lemaire de Belges (J.), *Convalescence de la reine*, fol. 5v.

33. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. 1, p. 35.

34. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 43.

35. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, t. IV, p. 89.

36. Le Fur (D.), *Les Funérailles d'Anne de Bretagne*, 2003, p. 18-29. Giraud (P.-G.), *Les Funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France*, 2014.

37. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 179-180.

38. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 3.

39. Aucune date, aucun âge n'avait été spécifié dans le contrat de 1506, alors qu'il était coutume de le faire notamment lorsque la fille était mineure, c'est-à-dire âgée de moins de 12 ans, au moment des fiançailles.

40. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 33.

41. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, Ire partie, p. 183-188.

42. *Ibid.*, p. 188-190.

43. *Letters and Papers of Reign of Henry VIII*, vol. 1, p. 857 et 861.

44. Barrillon (J.), *Journal,* 1897, t. I, p. 39-54.

45. Voir textes de 1513.

46. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1860, t. XIII, p. 16-17.

47. BnF, coll. Rothschild, IV-9-69, Ai2v.

48. Le Roux de Lincy (F.), *Recueil,* 1842, t. II, p. 50.

49. Anonyme, *L'entrée de la très excellente princesse madame Marie d'Angleterre*, 1514, p. Ai2v et suiv.

50. BnF, coll. Rothschild, IV-6-81, p. Ci.

51. *Ibid.*, p. Div.

52. *Ibid.*, p. Di-Li.

Deuxième partie : les années providentielles

V. Les premiers pas d'un roi

1. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 2-6.

2. *Ibid.*, p. 17-36.

3. Anonyme, *L'ordre qui fut tenu à l'obsèque et funéraille de feu très chrestien père du peuple*, 1515.

4. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 13.

5. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 39 et suiv.

6. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 271.

7. Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 13.

8. *Ibid.*, p. 13-14.

9. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 10-12.

10. Doucet (R.), *Institution de la France*, 1948, p. 106.

11. Marillac (G. de), *Vie du connétable*, 1861, p. 153.

12. Doucet (R.), *Les Institutions de la France*, t. I, 1948, p. 112.

13. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 37-39.

14. *Ibid.*, p. 43.

15. *Ibid.*, p. 12-15.

16. BnF, ms. FR. 8485, fol. 177.

17. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 8-9.

18. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 12.

19. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 83-84.

20. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 8-9.

21. Giry-Delaisson (Ch.), *Le Personnel diplomatique*, 1987, p. 207-253.

22. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 44-47.

23. Quicherat (J.), *Les Vers de maître Henri Baude*, 1856, t. IV, p. 128-130.

24. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 83. BnF, ms. FR. 4341, fol. 64-66.

25. Cossé-Brissac (M. de), *L'Ordre de Saint-Michel*, 1968, p. 7-13.

26. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. 2, p. 53.

27. Lb30-21, fol. Ai, Anonyme, *L'Ordre du sacre et couronnement du Roy trescrestien notre sire Françoys de Valoys, premier de ce nom*, 1515, 12. F.

28. *Ibid.*, fol. Ai2.

29. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 251.

30. Gaborit-Chopin (D.), *Regalia*, 1987, p. 57 et suiv.

31. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 252. BnF, ms. FR. NA, 794, fol. 33-34.

32. Descimon (R.), *Les Fictions de la métaphore du mariage politique*, 1992, p. 1127-1147.

33. Anonyme, *L'ordre du sacre et couronnement du roy*, 1515, fol. Bi3.

34. BnF, ms. FR. NA. 794, fol. 43-44.

35. BnF, coll. Rothschild, IV-3-238.

36. Bloch (M.), *Les Rois thaumaturges*, 1983, p. 284 et suiv.

37. Anonyme, *L'entrée du très chretien roy de France, François de Valois*, 1515, p. Aiv.

38. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 271.

39. Lalaing (A.), *Voyage de Philippe le Beau en Espagne*, 1876, t. 1, p. 130.

40. Waddesdon Manor, ms. 22, Rothschild Collection, R.U.

41. Gringoire (P.), *Relation de l'entrée de Marie Tudor*, 1934.

42. On lui offrit pour l'occasion un saint François en or, Félibien (M.), *Recueil de pièces justificatives*, 1725, p. 332.

43. Beatis (A. de), *Le Voyage du cardinal d'Aragon*, 1913, p. 154-161.

44. Anonyme, *L'entrée du très chrestien roy de France, François de Valois,* 1515, p. AiV et suiv.

45. Le Glay (E.), *Négotiations diplomatiques*, 1845, t. 2, p. 59-62. Lecoq (A.-M.), *François Ier imaginaire*, 1987, p. 171-176.

46. Foulquart (J.), *Mémoires*, 1877, p. 48.

47. Chantilly, musée Condé, III-F-86, p. Ai3.

48. Guenée (B.) et Lehoux (H.), *Les Entrées royales*, 1968, p. 113 et 139. Stein (H.), *Le Sacre d'Anne de Bretagne et son entrée à Paris en 1504*, 1902, p. 294.

49. Chantilly, musée Condé, III-F-86, Ai3v.

50. *Ibid.*, p. Ai4.

51. *Ibid.*, p. Ai4-Ai4v.

52. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 188.

53. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 318-322.

54. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 48-66. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 270 et suiv.

55. Bande, (A.), *Le Cœur du roi*, 2010, p. 151 et suiv.

56. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 314.

57. BnF, ms. FR 5212.

58. Jackson (R. A.), *Vivat rex*, 1984.

59. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 260-261.

60. Sanudo (M.), *La spedizione*, 1873, p. 45 ; La Vigne (A. de), *Le Voyage de Naples*, 1981, p. 192 et 222-224 ; Anonyme, *L'Entrée du roy à Milan*, 1509, p. Ai-Aiv.

61. La Vigne (A. de), *Le Voyage de Naples*, 1981, p. 324 ; Guigne (G.), *Entrée de Louis XII à Lyon en 1507*, 1885, p. 3-17.

62. Boucheri (A. P), *Des arcs de triomphe*, 1956, p. 431-442.

63. Anonyme, *Pas d'arme de l'arc de triumphe*, 1514.

64. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1984, p. 318-322.

65. BnF, Cabinet des médailles.

66. Giovio (P.), *Dialogues des devises*, 1561, p. 24-25.

67. Paradin (Cl.), *Devises héroïques*, 1557, p. 10.

68. Lecoq (A. M), *François Ier imaginaire*, 1987, p. 38-42.

69. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. 1, p. 151-152.

70. BnF, Velins 1018, fol. 10.

71. BnF, ms. FR. NA. 794, fol. 2v.

72. BnF, ms. FR. 144, fol. 149v.

73. Bourdigné (J. de), *Histoire agrégative*, 1529, fol. CXC.

74. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, p. 27.

75. BnF, ms. FR. NA. 794, fol. 1.

76. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 228-229.

77. BnF, ms. FR. 2275, fol. Aiv-Ai2.

78. Lecoq (A. M.), *François Ier imaginaire*, 1987, p. 142.

79. BnF, ms. FR. 4967, fol. 236v-237.

80. Le Fur (D.), *Fils aîné, fils prodige*, 2010, p. 66-87.

81. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 154-171.

82. BnF, ms. FR, 2363, fol. 7.
83. BnF, ms. FR. 10420, fol. 7v.
84. BnF, ms. FR. 2363, fol. 3-3v.
85. BnF, ms. FR. NA. 794, fol. 5. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 28.
86. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 178-179.
87. Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, 1932, p. 225.
88. Chantilly, musée Condé, III-F-86, fol. Ai4.
89. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 39-51.
90. *Ibid.*, p. 42-43.
91. BnF, ms. FR. NA. 794, fol. 4.
92. Beatis (A. de), *Voyage du cardinal d'Aragon*, 1913, p. 137.

VI. Devenir duc de Milan

1. BnF, ms. FR. 20055, fol. 196.
2. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. 1, p. 297.
3. *Ibid.*, p. 299.
4. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. 2, p. 25 et suiv.
5. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 57.
6. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. 1, p. 18.
7. *Letters and Papers*, vol. II, partie I, p. 95.
8. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. 1, p. 56.
9. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, t. IV. p. 89.
10. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 199 et suiv.
11. *Ibid.*, p. 178-179.
12. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 2.
13. *Ibid.*, p. 3.
14. *Ibid.*, p. 46.
15. *Ibid.*, p. 60.
16. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 109.
17. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. 2, p. 64.
18. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 178-180.
19. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 199-203.
20. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 56.

21. Macquereau (R.), *Traité et recueil*, 1765, p. 96.

22. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 182.

23. Rott (E.), *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, 1900, p. 93-97.

24. *Ibid.*

25. Vissières (L.), *La Paix de Dijon*, 2013.

26. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 138 et suiv.

27. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 41-42.

28. *Ibid.*

29. Pour exemple le traité de Paris avec l'Angleterre, Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, t. IV, partie I, 1726, p. 206.

30. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 255-262 et p. 280-292.

31. Gringoire (P.), *Œuvres complètes*, 1932, p. 443. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, p. 49-54.

32. BnF, ms. FR, 18563, fol. 190.

33. Chantilly, musée Condé, ms. 1104 (59, 3), fol. 143-143v.

34. BnF, ms. FR 3908, fol. 9-10.

35. *Ibid.*, fol. 11-12.

36. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 221.

37. Hubrecht (P.), *La Guerre juste*, 1961, p. 107-123. Beaune (C.), *Les Lois de la guerre*, 1983, p. 19-24.

38. Desrey (P.), *La Mer des chroniques*, 1518, p. LXXV.

39. Beatis (A. de), *Le Voyage du cardinal d'Aragon*, 1913, p. 205 et suiv.

40. Guigne (G.), *L'Entrée de François Ier à Lyon*, 1885, p. 4.

41. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 91 et suiv.

42. *Ibid.*, p. 198.

43. Desrey (P.), *La Mer des chroniques*, 1518, p. LXXVV.

44. Guigne (G.), *L'Entrée de François Ier à Lyon*, 1885, p. 6-7.

45. *La Queste del saint Graal*, 1978, p. 200-259.

46. Pour exemple Psaume 41, verset 2.

47. Beaune (C.), *Costume et pouvoir en France*, 1981, p. 129-140.

48. Guigne (G.), *L'Entrée de François Ier à Lyon*, 1885, p. 9.

49. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1984, p. 198.

50. Guigne (G.), *L'Entrée de François Ier à Lyon*, 1885, p. 10.

51. *Ibid.*, p. 15. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 164-167.

52. Pilot de Thorey (A.), *Entrée et séjour de Charles VIII à Vienne*, 1851, p. 18.

53. Guigne (G.), *L'Entrée de François Ier à Lyon*, 1885, p. 42.

VII. Une bataille et un duché

1. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, t. IV, p. 88.

2. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. 1, p. 73-78 et 78-83.

3. Chantilly, musée Condé, ms. FR 1104 (59, 3), fol. 143-150.

4. Doucet (R.), *Les Institutions de la France*, 1948, 33. Pour ex. : BnF, ms. FR. 20425, fol. 14-15.

5. Chantilly, musée Condé, ms. FR. 1104 (59, 3), fol. 158v.

6. BnF, ms. FR. 5715, pour exemple.

7. *Catalogue des actes*, t. I, 1887, p. 62-63.

8. *Ibid.*, p. 59-61.

9. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. 1, p. 77.

10. Pasquier Le Moyne, *Voyage et conqueste du Duché de Milan*, 1520, p. 80 et suiv. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 8. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, t. I, 1908, p. 62.

11. Pasquier Le Moyne, *Voyage et conqueste du Duché de Milan*, 1520, p. 80 et suiv. Billon (J. A.), *1515, l'armée française franchit les Alpes*, 1972, p. 7-22.

12. Sanudo (M.), *Diarii*, t. XXI, 1887, fol. 12-13.

13. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 80.

14. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 47.

15. *Ibid.*, p. 48.

16. Desjardins (A.), *Négociations avec la Toscane*, t. II, 1861, p. 723-731.

17. Mignet (A. M.), *La Rivalité*, t. I, 1875, p. 77.

18. Sanudo, *Diarii*, t. XXI, 1887, fol. 41.

19. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 94-99.

20. Savoie (L. de), *Journal*, t. IV, 1838, p. 90.

21. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, t. II, 1996, p. 50.

22. *Ibid.*

23. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 102-108.

24. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 111.

25. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, t. II, 1996, p. 53.

26. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, t. II, 1996, p. 55-57. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 114-115.

27. Barrillon (J.), *Journal*, t. I, 1897, p. 117.

28. Spont (A.), *Marignan et l'organisation militaire*, 1899, p. 59-73.

29. Le Fur (D.), *Marignan*, 2003, p. 83-103.

30. Sanudo (M.), *Diarii*, t. XXI, 1887, col. 97-101.

31. *Ibid.*, col. 101 et 104.

32. François Ier, *Lettre à Louise de Savoie*, 1838, t. IV, p. 595.

33. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, p. 123.

34. Selon François Ier, elle se serait totalement achevée vers 14 heures. François Ier, *Lettre à sa mère*, 1838, t. IV, p. 595.

35. Sanudo, (M.), *Diarii*, t. XXI, 1887, col. 101 et 104.

36. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 60.

37. Bouchet (J.), *Le temps de bonne renommée et repos des hommes et femmes illustres, trouvé par le traverseur de voies périlleuses en pleurant le tres regretté décés du feu prince de Thalemont*, 1516.

38. Sanudo (M.), *Diarii*, 1887, t. XXI, col. 97.

39. *Ibid.*, col. 97.

VIII. Préserver la victoire

1. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, p. 139.

2. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. 1, p. 75-76.

3. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 55.

4. Pasquier Le Moyne, *Le Couronnement du Roy Françoys*, 1520, p. 100-101.

5. Sanudo (M.), *Diarii*, 1887, t. XXI, col. 233-234 et 236-238.

6. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, t. IV, partie 1, 1726, p. 218-220.

7. A.N., J 576, n° 1.

8. *Journal d'un bourgeois de Paris*, 1854, p. 25.

9. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. 2, p. 300 et suiv.

10. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, t. IV, partie 1, 1726, p. 210.

11. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. I, p. 299.

12. Voir par ex. Nicaise Laclam, *La Paix faicte à chambray entre l'empereur et le tres chrestien Roy de France avec leur alier*, 1508, éd. 1854, Valenciennes, par A. Dinaux.

13. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. I, p. 299.

14. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 165.

15. Burkard (J.), *Journal*, 2003, p. 165-166.

16. Sanudo (M.), *Diarii*, 1887, t. XXI, p. 373-375.

17. Vecce (C.), *Léonard de Vinci*, 2001, p. 281-282.

18. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 168-163.

19. Le Glay (E.), *Relations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 86-87.

20. Burckard (J.), *Journal*, 2003, p. 175-176. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 323-336.

21. Saint-Gelais (J. de), *Histoire de Louis XII*, 1610, p. 188. BnF, 5105, fol. 7 et 24.

22. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. I, p. 317.

23. Le Thiec (G.), *Le Roi, le pape et l'otage*, 2002, p. 41-82.

24. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910 t. I, p. 319.

25. Pastor (L. von), t. VII, p. 102, note 2.

26. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 174.

27. Sanudo (M.), *Diarii*, 1887, t. XXI, p. 403-404.

28. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 175.

29. BnF, ms. FR. coll. Dupuy, n° 117, fol. 6. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. 1, p. 338-341.

30. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 200 et suiv.

31. *Ibid.*, p. 348-349.

IX. Parler de la victoire

1. BnF, ms. FR. 2364, fol. 6.

2. Le texte de Pasquier Lemoine, le plus complet des récits sur la bataille en France, ne sera publié qu'en 1520.

3. Krynen, *Idéal du prince*, 1981, p. 176 et suiv.

4. Voir ici chap. IV, p. 53.

5. Gringoire (P.), *Œuvres poétiques*, 1932, p. 443.

6. François Ier, *Lettre à Louise de Savoie*, 1838, t. IV, p. 595.

7. Richier (J.), *Le Cry de joy par noble victoire*, 1515, p. Aiv.

8. Le Fur (D.), *Les Impérants Rois*, 1996, p. 192-200.

9. François Ier, *Lettre à Louise de Savoie*, 1838, t. IV, p. 595.

10. *Ibid.*

11. Anonyme, *El Triompho et honore fatto al christianissimo re di Franza*, 1515. Voir aussi « Guerre d'Italie (1483-1527) », in *Guerre in ottava rima*, 1989, t. II.

12. Bouchet (J.), *La déploration de l'Eglise militante*, 1512. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 222-224.

13. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 207-229.

14. BnF, ms. FR. 25295, fol. 18-22.

15. BnF, ms. FR. 2200, fol. 106.

16. Gringoire (P.), *Œuvres complètes*, 1932, p. 356. Vachot (P.), *La déploration des trois états*, 1513, p. 258.

17. BnF, ms. FR. 2364, fol. 6.

18. François Ier, *Lettre à Louise de Savoie*, 1838, t. IV, p. 595.

19. Richier (J.), *Le Cry de joy par noble victoire*, 1515.

20. *Ibid.*, p. Aiv.

21. Asti (A. d'), *Chanson nouvelle*, 1515, p. 59-60. Anonyme, « Chanson de la salutation et batterie du chasteau », texte publié à la suite du récit sur l'entrée dans Milan de François Ier, en 1515, p. Ai4v. BnF, ms. FR.2200, fol. 108.

22. BnF, ms. FR. 25445, fol. 15v.

23. Leroux de Lincy (F.), *Recueil de chants historiques*, 1869, t. II, p. 59. Texte d'Alione d'Asti.

24. François Ier, *Lettre à Louise de Savoie*, 1838, t. IV, p. 597.

25. Leroux de Lincy (F.), *Recueil de chants historiques*, 1869, t. II, p. 59.

26. BnF, ms. FR. 2274, fol. 3-4v.

27. Pasquier Lemoine, *Le couronnement*, 1520, p. 100v-101.

28. Voragine (J. de), *Légende dorée*, 1990, t. I, p. 456-466.

29. Orth (M. D.), *The Magdalen Shrine of la Sainte-Baume in 1516*, 1981, p. 201-214.

30. Beatis (A. de), *Le Voyage du cardinal d'Aragon*, 1913, p. 240-244.

31. *Ibid.*, p. 244-248.

32. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 240.

33. Baux (E.), Bourilly (V.) et Mabilly (Ph.), *Le Voyage des reines et de François Ier en Provence*, 1904, p. 31-64.

34. Savoie (L. de), *Journal*, 1838, t. IV, p. 90.

35. Barthélemy (L.), *L'Entrée de François Ier à Marseille*, 1883, p. 5-8.

36. Beatis (A. de), *Le Voyage du cardinal d'Aragon*, 1913, p. 236-239.

37. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 72.

38. *Ibid.*, p. 73-75.

39. Bourgeois de Paris, *Journal,* 1854, p. 21 et suiv.

40. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 196.

41. Baux (E.) et Bourilly (V.), *François Ier à Lyon*, 1913, p. 116-145.

X. La paix, faute de mieux

1. A.N., J.964, n° 48 et 49.
2. A.N., J.966 (orig.).
3. *Letters and Papers*, t. II, partie I, p. 250.
4. *Ibid.*, p. 279.
5. Le Glay (E.), *Correspondances de l'empereur*, 1839, t. II, p. 296-298.
6. *Ibid.*, p. 304.
7. *Ibid.*, p. 311.
8. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 188.
9. *Letters and Papers*, t. II, partie I, p. 264.
10. *Ibid.*, p. 276.
11. Le Glay (E.), *Correspondances de l'empereur*, 1839, t. I, p. 312.
12. *Ibid.*, p. 315.
13. Sanudo (M.), *Diarii*, 18, t. XXII, col. 33-34.
14. *Ibid.*, p. 147.
15. *Ibid.*, p. 108.
16. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 1987.
17. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 83-84.
18. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 58.
19. *Ibid.*
20. Rapp. (F.), *Maximilien Ier*, 2007, p. 235-236.
21. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 383.
22. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 59.
23. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 80 et suiv.
24. Tamalio (R.), *Frederico Gonzagua alla corte di Francesco Ier de Francia*, 1994, p. 246-248.
25. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 221.
26. *Ibid.*, p. 222-235.
27. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 224.

28. *Ibid.*, p. 178-179.
29. *Ibid.*, p. 224-228.
30. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. I, p. 346.
31. *Ibid.*, p. 346-352 et t. II, p. 12-13.
32. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatiques*, 1726, t. IV, partie I, p. 248-251.
33. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 206-207.
34. *Ibid.*, p. 255-259.
35. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. II, p. 243-246.
36. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 301.
37. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. II, p. 250.
38. *Ibid.*, p. 253.
39. *Ibid.*, p. 271.
40. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 5-74.
41. Thomas (J.), *Le Concordat*, 1910, t. II, p. 293.
42. *Ibid.*, p. 300-304.
43. Spont (A.), *Semblançay*, 1885, p. 136.

XI. Le rêve de croisade

1. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 5.
2. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 245-262.
3. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 211 et suiv.
4. Charrière (E.), *Négociations avec le Levant,* 1848, t. I, p. CXXIX-CXXXI.
5. *Ibid.*, p. 5.
6. *Ibid.*, p. 7.
7. *Ibid.*, p. 11.
8. *Ibid.*, p. 15-16.
9. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, t. I, p. 33.
10. Rousset (P.), *Histoire d'une idéologie, la croisade*, 1983, p. 149 et suiv.
11. A.N., K. 1639.
12. Hammer-Purqsta (J. von), *Histoire de l'Empire ottoman*, 1996, t. IV, p. 355.
13. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 34-48.
14. *Ibid.*, p. 49-63.
15. *Ibid.*, p. 63-64, et note I.

16. BnF, ms. FR. 2969, fol. 143.

17. Sanudo (M.), *Diarii*, 1889, t. XXV, p. 306.

18. A.N., X1a 1520, fol. 100.

19. A.N., KK 289, fol. 454.

20. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 63.

21. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 126-127.

22. Sanudo (M.), *Diarii*, 1889, t. XXV, p. 378.

23. Dolet (E.), *Gestes de Françoys de Valoys*, 1540, p. 37.

24. Beaune (C.), *Charles Orland*, 2007, p. 49-56.

25. Sur la canonisation voir Chevalier (B.), *La canonisation de saint François de Paule, analyse comparative des procès de Calabre et de Tours*, p. 49-60, dans *Saint François et les Minimes en France de la fin du XIe au XVIIIe siècle*, présenté par A. Vauchez et Pierre Benoist, Tours, 2010. Au même moment, François Ier et sa mère tentaient de faire élégamment canoniser le grand-père du roi, Jean d'Angoulême.

26. A.N., KK 289, fol. 508 et 509. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 191.

27. BnF, ms. FR. 5500, fol. 298 et ms. FR. 26115, fol. 240.

28. *Tournai et l'occupation anglaise*, Annales de la société d'histoire de Tournai, 2010, t. V, p. 327.

29. Ellis (H.), *Original Letters Illustrative of English History*, 1827, vol. I, partie I, p. 235.

30. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 269-277. Bocquillet (A.), « L'affaire de Motagne, 1518-1519 », *Revue des questions historiques*, 1906.

31. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 266-269.

32. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 157.

33. Guigne (G.), *L'Entrée de François Ier à Lyon*, 1885, p. 21.

34. BnF, ms. FR. 12780, fol. 21.

35. Lafaurie (J.), *Monnaies du roi*, 1951, t. 2, p. 1-3.

36. Voir pour Charles VIII, British Library, Add. 25698, fol. 1.

37. Nantes, ms. FR. 1337, fol. 10.

38. *Ibid.*, fol. 10v-11.

39. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 115.

40. Beatis (A. de), *Le Voyage du cardinal d'Aragon*, 1913, p. 136-137.

41. Anonyme, *Entrée du tres chrestien et victorieux roy de France… à Rouen*, 1518, p. Eiv.

42. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 203 et suiv.

43. Contamine (Ph.), *Prodige et propagande*, 1991, p. 65-79.

44. BnF, ms. FR. 25445, fol. 15v-16.

XII. L'empereur des derniers temps

1. Brown (E. A. R.), *La Notion de légitimité*, 1982, p. 25. Declor (M.), *La Prophétie de Daniel*, 1988, p. 11-12. Yates (A.), *Astrée*, 1989, p. 20. Zeller (G.), *Les Rois candidats à l'Empire*, 1934, p. 273-311.

2. Kantorowicz (E. H.), *L'Empereur Frédéric II*, 1987.

3. Chaume (M.), *La Prophétie relative à Charles VI*, 1947, p. 28-29.

4. Beaune (C.), *Prophétie et propagande*, 1987, p. 63-73. Valois (N.), *Conseil et prédiction*, 1909, p. 5 et suiv.

5. BnF, ms. FR 2222, fol. 1-8. BnF, ms. FR. 1192, fol. 3 et 5. BnF, ms. LAT. 10909, fol. 4-4v.

6. BnF, ms. FR 1713.

7. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2004, p. 282-288.

8. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 188-199.

9. Chantilly, musée Condé, ms. FR. 512 (1343). Ed. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1856, t. IV, p. 180-189.

10. *Ibid.*, p. 182.

11. *Ibid.*, p. 188.

12. Un autre auteur, à la même époque, y fit également allusion : François Demoulins, dans un curieux petit manuscrit qu'il adressa au roi avant son départ pour l'Italie, en juillet 1515, où il ne craignait pas de le dédier au « roi chrétien François, le plus digne de l'Empire », BnF, ms. FR. 2364, fol. 1v.

13. Voir par exemple les spectacles de l'entrée de Rouen en 1517 et notamment celui du carrefour de la Crosse, inspiré de Virgile. Là était un monde couleur argent. Une étoile dans une nuée le surmontait. De l'autre côté était une tour symbolisant la cité d'Athènes. Au sommet, Minerve (ou Pallas), armée de toutes pièces, tenait une lance à la main et un écu cristallin avec une figure de Méduse dans l'autre. Au passage de François Ier, l'étoile s'ouvrit. Apparut un jeune roi, qui descendit sur le monde, lequel se sépara en deux, laissant voir à l'intérieur un univers doré. Là, était Saturne. L'enfant fut accueilli par trois femmes, Aglaia, Thalia et Euphrosine, qui conduisirent leur char à la tour où Pallas lui donna l'écu qu'elle avait offert en d'autres temps à Persée pour tuer le monstre. L'adaptation à l'imaginaire chrétien est facile à comprendre et était déjà connue du roi car le spectacle avait été présenté à Lyon en 1515, bien qu'alors la promesse de victoire s'édifiât contre les usurpateurs qui occupaient Milan. Ici, l'avènement de François Ier annonçait celui du retour de l'âge d'or, et implicitement celui du Christ sur terre. Nouveau Persée, François Ier combattra la mauvaise bête, les infidèles et en sera vainqueur.

14. Sceau conservé aux Archives nationales.

15. Lecoq (A. M.), *François Ier imaginaire*, 1987, p. 275.

16. BnF, ms. LAT. 3620, fol. 2 et suiv.

17. D'Amico (J. C.), *De Pavie à Bologne. La prophétie comme arme de la politique impériale pendant les guerres d'Italie*, 2000, p. 97-107.

18. D'Amico (J.-C.), *Castiglione, Erasme et Plutarque*, 2001, p. 185.

19. Magolin (J.-C.), *Guerre et paix dans les pensées d'Erasme*, 1973, p. 326-374. Erasme (D.), *Institutio principis christiani*, in *Opera Omnia*, t. IV, 1974, p. 218.

20. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 223.

21. BnF, ms, LAT. 5971. A.

22. Rabi (L.), *Le Penser*, 2010, p. 13-41.

23. Allendry (M.), *La Symbolique des nombres*, 1921, p. 285-315.

24. Michel (G.), *Le Penser*, 2010, p. 25v.

25. *Ibid.*, p. 15.

26. *Ibid.*, p. 15v.

27. *Ibid.*, p. 71v.

28. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 207-229.

29. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2006, p. 288-292.

30. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 86-116.

31. Nantes, ms. FR.1337, fol. ; 7v-8.

32. BnF, ms. FR. 1959, fol. 3v.

33. BnF, ms. FR. 2082. Révolutions solaires pour Louise, François et Marguerite pour l'année 1510-1511.

34. BnF, ms. FR. 5106, fol. 1-7v.

35. *Ibid.*, fol. 8v.

36. *Ibid.*, fol. 9.

37. Marot (Cl.), *Œuvres*, coll. Rothschild, II-5-48, p. 248.

38. Crétin (G.), *Œuvres*, 1933, p. 192.

39. Anonyme, *Entrée du tres chrestien et chevaleureux roy de France (…) à Angiers*, 1518, p. Bi.

40. *Ibid.*, p. Biv.

41. Bourdigné (J. de), *Histoire agrégative*, 1529, p. CXCV.

42. BnF, coll. Rothschild, IV-4-167.

43. *Ibid.*, p. 2iv.

44. Rincio (B.), *Le livre d'oraison*, 1518, p. Aiv. Il existe une autre version, plus courte, coll. Rothschild, IV-4-161.

45. *Ibid.*, p. Ai3.

46. *Ibid.*, p. Ai3.

47. *Ibid.*, p. Ai4v-Bi.

48. *Ibid.*, p. Bi3v.

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*, p. Ci.

51. *Ibid.*, p. Bi.

52. Rincio (B.), *Le livre et forest de messire Bernardino Rincio*, 1876, p. 188.

53. La version latine, *Silva Bernardini Rincii physici mediolanensis. Apparatum ludos, convivium, breviter dilucideque explicans*…, avait paru en 1519, en même temps qu'une version française, bien plus courte, celle citée à la note précédente.

54. BnF, ms. FR. 702, fol. 1. BnF, ms. FR. 2228, fol. 3. Le Fur (D.), *Les Impérants Rois*, thèse, 1996, p. 391-417.

55. BnF, ms. LAT. 8132, fol. 1v, 2, 8v.

56. BnF, ms. FR. 1347, fol. 19-20v.

XIII. L'élection du roi des Romains

1. Rapp. (F.), *Maximilien Ier*, 2007, p. 216 et suiv.

2. Webert (H.), *Empire et empereur*, 1977, p. 15 et suiv.

3. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 109-111.

4. Zeller (G.), *Les Rois candidats à l'empire*, 1934, p. 273-311 et p. 497-534.

5. BnF, ms. ALL. 84.

6. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 193 et suiv.

7. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 19.

8. *Ibid.*, p. 60-61.

9. A.N., J. 995, n° 4.

10. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 251.

11. A.N., J. 955, n° 5.

12. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. I, p. 252.

13. *Ibid.*, p. 309.

14. *Ibid.*, p. 313.

15. A.N., J. 955a, n° 6.

16. A.N., J. 952, n° 3.

17. A.N., J. 995a, n° 3.

18. *Catalogue des actes*, 1887, t. I, p. 180.

19. A.N., J. 952, n° 7.

20. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 136 et suiv.

21. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 125-133.

22. *Ibid.*, p. 133.

23. *Ibid.*, p. 149-150.

24. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 88.

25. L'un entre le roi Louis et l'archiduchesse Marie, sœur du roi d'Espagne, l'autre entre l'archiduc Ferdinand, frère de Charles d'Autriche, et Anne, sœur du roi de Bohême.

26. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 144.

27. A.N., J. 952, n° 8 et 45.

28. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 156-158.

29. *Ibid.*, p. 167.

30. *Ibid.*, p. 174-177.

31. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 98-99.

32. Le Glay (E.), *Correspondances de Maximilien Ier*, 1889, t. II, p. 411-413.

33. Rapp. (F.), *Maximilien Ier*, 2007, p. 246-247.

34. Macquereau (R.), *Traité et recueil*, 1765, p. 129.

35. Webert (H.), *Empire et empereur*, 1977, p. 16.

36. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 116.

37. A.N., J. 952, n° 9.

38. BnF, ms. FR. 5761, fol. 46.

39. *Ibid.*, fol. 51.

40. *Ibid.*, fol. 116.

41. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 117.

42. *Ibid.*, p. 118.

43. A.N., J. 952, n° 8.

44. BnF, ms. FR. 5756, fol. 8v.

45. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 118.

46. BnF, ms. FR. 5761, fol. 58.

47. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 78-82.

48. *Original Letters* [*Original Letters Illustrative of English History*, 1827], vol. 1, p. 147.

49. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 383, renouvelée le 4 mars, p. 419, l^er^ avril, p. 436, le 28 mai, p. 472, et le 26 juin, p. 395.

50. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 189-190.

51. *Ibid.*, p. 221.

52. *Ibid.*, p. 225-250.

53. *Ibid.*, p. 379 et 387. A.N., J. 246, n° 124.

54. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. II, p. 166 et suiv.

55. Werber (H.), *Empire et empereur*, 1977, p. 22.

56. *Ibid.*, p. 17.

57. A.N., J. 952, n° 2.

58. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 340.

59. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 33.

60. Du Mont (J), *Corps diplomatiques*, 1726, t. IV., partie I, p. 283.

61. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 178.

62. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 307.

63. A.N., J. 952, n° 30, 32, 33 et suiv.

64. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 415 et 424.

65. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 86.

66. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 462. Voir aussi p. 468.

67. A.N., J. 952, n° 20.

68. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 66.

69. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 453 et suiv.

70. *Ibid.*, p. 51-53, p. 177, p. 206.

71. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 170. *Ordonnances de François Ier*, 1902, t. I, p. 480.

72. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 169.

73. Spont (A.), *Semblançay*, 1885, p. 161-162.

74. A.N., K.81, n° 26.

75. Hamon (Ph.), *L'Argent du roi*, 1994, p. 583.

76. Zeller (G.), *Les Rois candidats à l'empire*, 1934, p. 503 et suiv.

77. Chaix (G.), *L'Empereur et son image*, 2005, p. 63.

78. Werbert (H.), *L'Empire et l'empereur*, 1977, p. 22 et suiv.

79. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 126.

80. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 19-54.

81. Ivry (J. d'), *Les triomphes de France*, trad. de Charles Curre, 1508.

82. Lemaire de Belges (J.), *Histoire des Gaules et singularités de Troie*, 1510-1512.

83. A.N., J. 952, n° 10.

84. BnF, ms. FR. 5692.

85. Werbert (H.), *L'Empire et l'empereur*, 1977, p. 24 et suiv.

86. A.N., J. 952, n° 10.

87. Werbert (H.), *L'Empire et l'empereur*, 1977, p. 26 et suiv.

88. Macquereau (R.), *Traité et recueil*, 1765, p. 134.

89. *Ibid.*, p. 136.

90. BnF, ms. FR. 4907, fol. 114.

91. Macquereau (R.), *Traité et recueil*, 1765, p. 136.

92. *Original Letters Illustrative of English History*, 1827, vol. I, p. 42.

93. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 212.

94. Macquereau (R.), *Traité et recueil*, 1765, p. 137.

95. Sleidan (J.), *Histoire de la réformation*, 1767, vol. I, p. 42.

96. Continuateur de Robert Gaguin, éd. 1525, p. CCXXXIII, *Chroniques et annales* de Nicoles Gilles (add. jusqu'en 1520), publiées en 1527, même phrase que Jean Bouchet, sauf que l'on dit que ce sont les électeurs allemands qui demandèrent la participation royale, p. cxlii, dans l'édition de 1531 pas un mot sur l'échec.

97. Dolet (E.), *Les gestes de Françoys de Valoys*, 1540, p. 37.

98. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 146.

99. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 80.

100. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. 1, p. 94 et 119.

101. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 83.

102. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 450-454.

103. *Ibid.*, p. 450. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 111-112.

104. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 67.

105. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 95.

106. Selon Anne Marie Lecoq, *François Ier imaginaire*, 1987.

107. BnF, ms. FR. 2286, fol. 18-23v.

108. *Ibid.*, fol. 24v.

109. Seyssel (Cl. de), *La grande monarchie*, 1519, p. LXVIII.

110. Vol. 1 : British Museum, ms. Harley 6205 ; vol. 2 : BnF, ms. FR. 13429 ; vol. 3 : Chantilly, musée Condé, ms. FR. 1139.

111. BnF, ms. FR. 13429, fol. 4v.

112. *Ibid.*, fol. 20.

113. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 237 et suiv.

114. Krynen (J.), *L'Empire du roi*, 1993.

115. Anonyme, *Entrée de François Ier Roi de France en la ville de Rouen*, août 1517, 1867.

116. Rincio (B.), *Le livre d'oraison*, 1518, p. Ai et Ci3v.

117. Le Fur (D.), *Les Impérants Rois*, 1996, p. 445 et suiv.

Troisième partie : les caprices de fortune

XIV. L'aube du déclin

1. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 191-194. *Ordonnances de François Ier*, 1903, t. I, p. 509 et 531. Bourgeois de Paris, *Journal,* 1854, p. 84.

2. A.N., X1a 8611, fol. 304. *Catalogue des actes de François Ier*, 1902, t. I, p. 192-193.

3. *Ordonnances de François Ier*, 1887, t. I, p. 581.

4. Sanudo (M.), *Diarii*, 1890, t. XXVIII, p. 71.

5. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 193.

6. *Letters and Papers*, *op. cit.*, t. III, partie I, p. 203.

7. BnF, ms. FR. 20502, fol. 119.

8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 202.

9. *Ibid.*, p. 203.

10. Rivault (D.), *Les Entrées royales dans les « bonnes villes »*, 19, p. 585-602. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1524, p. 356-366.

11. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 152-162.

12. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1524, p. 366.

13. Sanudo (M.), *Diarii*, 1890, t. XXVIII, p. 342-351.

14. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 164.

15. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 209.

16. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 12.

17. BnF, ms. FR. 25720, fol. 174.

18. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 215.

19. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 739.

20. Jouana (A.), Hamon (Ph.), Le Thiec (G.), *La France de la Renaissance*, 2001, p. 673-674.

21. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V.

22. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 99.

23. *Ibid.*, p. 101.

24. Massie (A.), « Les artisans du camp du Drap d'or », 2013, p. 62.

25. BnF, ms. FR. 10383, fol. 32v.

26. Hamon (Ph.), *L'Argent du roi*, 1994, p. 50.

27. Spont (A.), *Semblançay*, 1885, p. 164.

28. Sanudo (M.), *Diarii*, 1890, t. XXVIII, p. 617.

29. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 99.

30. Godefroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 739.

31. *Ibid.*, p. 739-740.

32. Anonyme, *L'ordonnance et ordre du Tournoy*, 1520, p. Aiv et suiv.

33. Godfroy (Th.), *Cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 741.

34. Anonyme, *L'ordonnance et ordre du Tournoy*, 1520, p. Ei2.

35. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 101.

36. Giry-Deloison (Ch.), *Le Camp du drap d'or*, 2012, p. 49-52.

37. *Ibid.*, p. 12.

38. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 312.

39. Anonyme, *L'ordonnance et ordre du Tournoy*, 1520, p. Bi.

40. *Ibid.*, p. Bi-Biv.

41. Anonyme, *L'Entrée du Très chrestien et chevaleresque roi de France, François premier en la ville et cité d'Angers*, 1518, p. Biv et suiv.

42. Anonyme, *L'ordonnance et ordre du Tournoy*, 1520, p. Di3v.

43. *Ibid.*, p. Div.

44. *Ibid.*, p. Ei2.

45. Marot (Cl.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 312-313.

46. Anonyme, *L'ordonnance et ordre du Tournoy*, 1520, p. Ei2.

47. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 72.

48. Anonyme, *L'ordonnance et ordre du Tournoy*, 1520, p. Ei3 et suiv.

49. Barrillon (J.), *Le Bourgeois de Paris*.

50. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 72.

51. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 102.

52. *Ibid.*, p. 103.

53. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 245.

XV. L'agresseur agressé

1. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 218.

2. *Ibid.*, p. 221.

3. BnF, ms. FR. 2702, fol. 46.

4. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 221.

5. *Ibid.*, p. 222-224.

6. *Ibid.*, p. 225.

7. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 92 et suiv.

8. Sanudo (M.), *Diarii*, 1890, t. XXIX, p. 370-379.

9. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 72.

10. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 88-89. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 16.

11. A.N., K 82, n° 1.

12. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 177.

13. *Ibid.*, p. 180-181.

14. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 468-472.

15. Anonyme, *Nouvelles des affaires de France*, 1521, p. 13.

16. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 104-106. Boissonnade (P.), *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, 1893, p. 546.

17. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 118.

18. BnF, ms. FR. 2964, fol. 35.

19. Nicoles Gilles, Nicolas Sauvage, *Chroniques et Annales*, 1549, p. CXXVIII.

20. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 183.

21. BnF, ms. FR. 3092, fol. 37. FR. 3037, fol. 27.

22. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 96.

23. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 171.

24. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 175-179.

25. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 172 et suiv.

26. BnF, ms. FR. 2831, fol. 117.

27. *Catalogue des actes de François Ier*, 1908, t. I, p. 252.

28. *Ordonnances de François Ier*, 19 32, t. III, p. 28-32.

29. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 257.

30. Bourgeois de Paris, *Journal,* 1854, p. 103-104.

31. *Ordonnances de François Ier*, 1932, t. III, p. 41-43.

32. *Ibid.*, t. III, p. 33.

33. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CXCVII.

34. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 16.

35. *Ibid.*, p. 18.

36. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CXCVII.

37. Guenée (B.) et Leroux (F.), *Les Entrées royales*, 1968, p. 270 et suiv.

38. Babeau (A.), *Les Rois de France à Troyes*, 1880, p. 29-30. Boutiot (T.), *Histoire de la ville de Troyes*, 1873, t. III, p. 302-303.

39. Jullien de La Boullaye (E.), *Entrée et séjour de François Ier à Langres*, 1880, p. 74.

40. *Ibid.*, p. 75.

41. *Ibid.*, p. 76.

42. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 329-330.

43. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 473-484.

44. *State Papers*, t. I, p. 23 et 31.

45. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 122-124.

46. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 221.

47. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 484-486.

48. *Ibid.*, p. 490.

49. *Ibid.*, p. 491.

50. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 494.

51. *Ibid.*, p. 506.

52. *Ibid.*, p. 510-516.

53. *Ibid.*, p. 521-523.

54. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 188.

55. BnF, ms. FR. 2966, fol. 6.

56. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 136 et suiv.

57. BnF, ms. FR. 2963, fol. 199.

58. BnF, ms. FR. 2931, fol. 191.

59. La Rochepot est Anne de Montmorency.

60. Leroux de Lincy (F.), *Recueil de poésies,* 1842, t. II, p. 68-69 et suiv.

61. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 154.

62. *Ibid.*, p. 159.

63. Barrillon (J.), *Journal*, 1897, t. II, p. 275.

64. *Ibid.*, p. 275-279.

65. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 161.

66. *Ibid.*, p. 163.

67. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 107.

68. *Ibid.*, p. 108.

69. Marot (C.), *Œuvres*, éd. Jamets, 1938, p144.

70. *Ibid.*, p. 145.

71. Anonyme, *Coppie des lettres nouvelles du camp du Roy vostre sire, avec l'ordre et conduite de ses années*, 1521, 4 FF.

72. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 191-196, ici p. 196.

73. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 163.

74. Barrillon (J. de), *Journal*, 1897, t. II, p. 308.

75. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CXCVIIIIV.

76. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 21.

77. BnF, coll. Rothschild, IV-4-98, p. Ai2.

78. *Ibid.*, p. Ai2-Ai2v.

79. *Ibid.*, p. Ai3.

80. *Ibid.*, p. Ai3v.

81. *Ibid.*, p. Ai4.

82. *Ibid.*, p. Ai4v.

83. *Ibid.*, p. Bi2.

84. *Ibid.*, p. Bi2v.

85. BnF ms. FR. 2985, fol. 83.

86. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 193-194.

87. BnF, ms. FR. 2992, fol. 106.

88. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 195.

89. BnF, ms. FR. 2978, fol. 198.

90. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 198-202.
91. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 219-220.
92. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 109.
93. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 21.
94. *Ordonnances de François Ier*, 1932, t. III, p. 89-92.
95. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 294-308.

XVI. L'isolement

1. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 296-297.
2. Du Bellay (G. et M.), Mémoires, 1908, t. I, p. 107.
3. Le Thiec (G.), *Les Borgia*, 2011, p. 63 et suiv.
4. BnF ms. FR. 3060, fol. 112.
5. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 370.
6. BnF, ms. FR. 2932, fol. 19.
7. Frissard (M.), *Histoire du Port du Havre*, 1837, p. 10 et suiv.
8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1908, t. I, p. 269.
9. Bourgeois de Paris, *Journal,* 1854, p. 87.
10. Spont (A.), *Semblançay*, 1887, p. 185-187.
11. BnF, ms. FR. 2702, fol. 58v.
12. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 270.
13. *Ordonnances de François Ier*, 1932, t. III, p. 95-98 et 98-102.
14. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 272-273.
15. *Ordonnances de François Ier*, 1932, t. III, p. 102-105.
16. *Catalogue des actes de François Ier*, 1932, t. III, p. 275.
17. *Ordonnances de François Ier*, 1932, t. III, p. 108-117.
18. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 118.
19. *Ibid.*, p. 119.
20. *Ibid.*, p. 110.
21. Pour un portrait des trois hommes, voir Michon C., *Les Conseillers du roi*, 2012, p. 62-272.
22. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 219-221.
23. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 205-206.

24. *Ibid.*, p. 221.
25. *Ibid.*, p. 223-225.
26. *Ibid.*, p. 227-229.
27. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 222-223.
28. Sanudo (M.), *Diarii,* 1888, t. XXXIII, col. 247-248.
29. BnF, ms. FR. 2993, fol. 25.
30. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 237.
31. BnF, ms. FR. 25720, fol. 215-219.
32. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 239.
33. *Ibid.*, p. 210-211.
34. Jacqueton (P.-G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 34-41.
35. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 128-130.
36. *Ibid.*, p. 130.
37. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 294.
38. BnF, ms. FR. 3911, fol. 71-72v.
39. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 111.
40. BnF, ms. FR. 25270, fol. 205.
41. Gachard (L. P.), *Voyages des souverains*, 1874, t. II, p. 32.
42. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 246-249.
43. Pitton (J. S.), *Histoire de la ville d'Aix*, 1666, p. 256-257 et 261.
44. *Histoire de la ville de Paris*, 1735, t. III, p. 190-192.
45. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 23-24.
46. *Histoire de la ville de Paris*, 1735, t. III, p. 192.
47. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 12.
48. *Ibid.*, p. 27.
49. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1887, p. 88.
50. *Catalogue des actes de François Ier*, 1908, t. I, p. 302-303.
51. *Ibid.*, p. 311-312.
52. BnF, ms. FR. 25720, fol, 213.
53. Spont (A.), *Semblançay*, 1885, p. 190 et suiv.
54. BnF, ms. FR. 20940, fol. 58.
55. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CXCVIIIIV.

XVII. Abandonné, même dans son royaume

1. Marillac (G.), *La Vie du connétable*, 1861, p. 123 et suiv.
2. Michon (C.), *Les Conseillers de François Ier*, 2012, p. 95-97.
3. Anonyme, *Procès criminel de Jehan de Poytiers, seigneur de Saint Vallier*, Paris, 1867. Par G. Guiffey, 224 p.
4. Anonyme, *Nouvelles des affaires de France*, 1521, p. 4.
5. *Ibid.*, p. 4-5.
6. *Ibid.*
7. Brégeon (J.-J.), *Le Connétable de Bourbon*, 2003, p. 119-220.
8. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 262.
9. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 195.
10. BnF, ms. FR. 5719, fol. 5v.
11. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 127.
12. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 314.
13. *Ibid.*, p. 318.
14. Ed. 1612, p. 123.
15. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 150.
16. Hamon (P. H.), *L'Argent du roi*, 1994, p. 396 et suiv.
17. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 153.
18. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 263-264.
19. Hamon (P. H.), *L'Argent du roi*, 1994, p. 400 et suiv.
20. Marillac (G.), *La Vie du connétable*, 1861, p. 183.
21. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 239 et suiv.
22. Chantilly, musée Condé, ms. 1104 (59,3), fol. 162-165.
23. *Ibid.*, fol. 165.
24. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 154.
25. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 375.
26. L'un était son frère, l'autre son cousin.
27. Paris (P.), *Etudes sur François Ier*, 1885, t. II, p. 146-150.
28. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCv.
29. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 154.
30. Chantilly, musée Condé, ms. 897 (537), fol. 215.
31. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 376.

32. Chantilly, musée Condé, ms. 897 (537), fol. 44, 49, 54, 70 et suiv.

33. BnF, ms. FR. fonds Dupuy, n° 484, fol. 306v et suiv.

34. *Ibid.*, fol. 406.

35. BnF, ms. FR. fonds Dupuy, n° 484, fol. 321-327.

36. Chantilly, musée Condé, ms. 897 (537), fol. 409.

37. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 147.

38. BnF, ms. FR. fonds Dupuy, n° 484, fol. 327.

39. *Ibid.*, fol. 339v-342.

40. Voir Anonyme, *Procès criminel de Jehan de Poytiers, seigneur de Saint Vallier*.

41. Chantilly, musée Condé, ms. 897 (537), fol. 168-169.

42. BnF, ms. FR. fond Clairambault, vol. 36, fol. 8781.

43. Chantilly, musée Condé, ms. 897 (537), fol. 466-468.

44. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 277.

45. Kane (J.), *Bourbon justifié*, 1985, p. 157-159.

46. BnF, ms. FR. 7856, fol. 918.

47. Sur Guillaume Crétin et son histoire, voir Beaune (C.), *L'Echec d'un historien, Guillaume Crétin*, 1994, p. 119-135.

48. Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, 1933, p. 230-232.

49. BnF, ms. FR. 21449, fol. 90v. Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, 1933, p. 227-228.

50. *Catalogue des actes des François Ier*, 1887, t. I, p. 322.

51. *Ibid.*, p. 327.

52. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CXCVIIIIv.

53. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 329, 344, 352.

54. *Ibid.*, p. 353.

55. BnF, ms. FR. 2987, fol. 47.

56. *Ordonnances de François Ier*, 1932, t. III, p. 318-324.

57. Bourilly (V.), *La Première Ambassade*, 1900-1901, p. 24-44.

58. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 254.

59. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 166.

60. *Ibid.*, p. 167.

61. *Ibid.*, p. 143.

62. *Ibid.*, p. 140-142.

63. *Ibid.*, p. 139.

64. *Ibid.*, p. 174.

65. *Ibid.*, p. 179-180.

66. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires,* 1908, t. I, p. 298-301.

67. Gachard (L. P.), *Voyage des souverains*, 1874, t. II, p. 34-35.

68. BnF, ms. FR. 17525, fol. 2-3.

69. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 176.

70. BnF, ms. FR. 3897, fol. 244.

71. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 282.

72. *Ibid.*, p. 288-289.

73. Sanudo (M.), *Diarii*, 1889, t. XXXV, col. 122-123.

74. *Ibid.*, col. 154, 156, 158-159.

75. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 305-307.

76. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 184.

77. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 309-311.

78. *Ibid.*, t. I, p. 312-313.

79. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 276-277. Sur la mort romanesque du capitaine, voir S. Champier, p. 209-211.

XVIII. La colère de Dieu

1. Devouroux (Ph.), *Histoire du pèlerinage de Saint-Maximin*, 1994, t. I, p. 120-277.

2. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCI.

3. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 183.

4. BnF, ms. FR. fonds Colbert, legs 500, n° 81, dossier 190.

5. BnF, ms. FR. NA. 337, fol. 359v.

6. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, cimetière, n° 5.

7. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1545, p. CLXVI.

8. Desrey (P.), *La Mer des chroniques*, 1530, p. CCXXII.

9. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCIIV.

10. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 207.

11. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1545, p. CLXVIII. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCIIV.

12. BnF, ms. FR. NA. 337, fol. 359v.

13. *Ibid.*

14. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 168-169.

15. *Ibid.*

16. BnF, ms. FR. 2371, fol. 4 et suiv.

17. Macrin (J. S.), *Le livre des Epithalames*, 1528-1531, éd. 1978, p. 211-213. Un autre texte sur le même sujet, p. 415.

18. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 380.

19. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 47.

20. Pitou de Chamgobert (N.), *Chroniques de Troyes*, 1998, p. 41-46.

21. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 48-49.

22. *Ibid.*, p. 49.

23. *Ibid.*, p. 50.

24. *Ibid.*, p. 55-56.

25. BnF, ms. FR. 5106, fol. 43. Des mots qui firent peur. Dans plusieurs villes, les habitants avaient déjà quitté leurs maisons. Ce nouveau déluge devait commencer au début février 1524. Mais il n'était pas vraiment précisé où il serait le plus grave, sinon qu'il était dit que le 6, Venise serait victime d'un terrible tremblement de terre. Les vents, la pluie s'abattraient ensuite sur le monde jusqu'au 27 (P. Driant, *Chroniques parisiennes*, p. 87, dans *Mémoire de la Société de l'histoire de Paris et d'Ile de France*, t. XXII, 1895).

26. BnF, ms. FR. 2200, fol. 31.

27. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 375.

28. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 53-54.

29. Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, 1933, p. 16-18.

30. Seyssel (Cl. de), *Tractatus de triplici statu Viatoris*, 1518.

31. Iancu (D.), *Les Juifs de Provence, 1475-1502. De l'insertion à l'expulsion*, 1981.

32. Mann (M.), *Erasme*, 1934, p. 23.

33. Karges (J. K.), *Orthodoxy and Reform*, 1985, p. 115-118 et 223-225.

34. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 94 et suiv.

35. *Ibid.*, p. 168-169.

36. *Ibid.*, p. 170.

37. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 89.

38. Gourmont (G. de), *La Prise de Rhodes*, direction de J. Narbone, p. 71-200.

39. BnF, coll. Rothschild, IV-4-128.

40. Bouchet, Crétin, Versoris…

XIX. L'espoir avant la chute

1. Le *Mirabilis Liber*.
2. Anonyme, *La coppie des lettres des tres reverendz pères en Dieu Messeigneurs Les cardinaux, […] de la Saincte eglise militante de Rome*, (SLSD), Ai2.
3. *Ibid.*, Ai3.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*, Ai3v-Ai4v.
6. Correspondance des Kaiser Karl V, t. I, p. 80-83.
7. Sanudo (M.), *Diarii*, 1893, t. XXXVI, col. 357, 377, 380.
8. Macrin (J. S.), *Le Livre des Epithalames*, 1998, p. 509.
9. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 489.
10. Charles Quint, *Recueil de lettres*, 1910, p. 1-15.
11. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 217-218.
12. Rey (M.), *François Ier et la ville d'Avignon*, 1894, p. 206-212.
13. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 317.
14. Mignet (A.M.), *La Rivalité de François Ier*, 1847, t. I, p. 491-505.
15. *Ibid.*, p. 508.
16. Decrue (F.), *Montmorency*, 1885, p. 48.
17. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 11.
18. *Ibid.*, p. 14-15.
19. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. I, p. 526.
20. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 60.
21. BnF, ms. FR. 3058, fol. 19. FR. 3046, fol. 9. FR. 3032, fol. 80 et 88.
22. Champollion-Figeac (A.), *Captivité de François Ier*, 1847, p. 28-29.
23. Chantilly, musée Condé, ms. 1104 (59, 3), fol. 177-179v.
24. Navarre (M.), *Lettres*, 1841, p. 174-178.
25. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 31-32.
26. *Ibid.*, p. 34-35. D'autres processions eurent lieu les 29 et 30 octobre, p. 219-220.
27. *Ibid.*, p. 36.
28. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 323.
29. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 288-289.
30. Sanudo (M.), *Diarii*, 1893, t. XXXVII, col. 298.
31. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. II, p. 17.

32. Sanudo (M.), *Diarii*, 1893, t. XXXVII, col. 416-447.

33. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 65.

34. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 172-173.

35. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875 t. II, p. 24.

36. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 292-293.

37. Giono (J.), *Pavie*, 1965, p. 148.

38. La Roncière (Ch. de), *Histoire de la marine*, 1906, t. III, p. 195-196.

39. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 66.

40. Desjardins (A.), *Négotiations de la France avec la Toscane*, 1865, t. II, p. 819-820.

41. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p.303.

42. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 59.

43. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 305.

44. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 345-347.

45. Pasquier (J.), *Humanisme et Réforme*, 1900, p. 327.

46. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 306.

47. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 67.

48. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 309.

49. Pasquier (J.), *Humanisme et Réforme*, 1900, p. 330-333.

50. Le Gall (J.-M.), *Pavie*, 2014, p. 570-571.

51. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 352 et suiv.

52. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 309.

53. Giono (J.), *Le Désastre de Pavie*, 1963, p. 166-170.

54. Pour exemple : Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 310-311.

55. Moreau (S.), *Prise et délivrance*, 1834, p. 281.

56. Frundsberg (G. von), *Anzeigung der neüwer zeytung, wie es in der schacht von Pavia ergangen ist uff sant Matthis*. Tag des heiligen zwölfbotten ist der XXIII. Tag ferbruarii im jar tausent fünffhundert fünffund weintzig, 1525.

57. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 355-356.

58. Moreau (S.), *Prise et délivrance*, 1834, p. 282 et 286.

59. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 313.

60. Moreau (S.), *Prise et délivrance*, 1834, p. 283-284.

61. Monluc (B.), *Commentaires et lettres*, 1874, p. 74.

62. Pour la liste donnée par le roi à sa mère, voir Luc Merlet, *Lettre de François Ier à sa mère, après la bataille de Pavie*, Chartres, 1858.

63. Monluc (B.), *Commentaires et lettres*, 1874, p. 73-74.

64. *Ibid.*, p. 74-75.

XX. L'humiliation

1. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 67.

2. *Originals Letters* [*Original Letters Illustrative of English History*, 1827, vol. I], t. I, p. 265.

3. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 36-37.

4. Thiry (Cl.), *L'Honneur et l'Empire*, 1980, p. 302.

5. Anonyme, *La bataille faicte par de la les mons devant la veille de Pavie, le XXIII jour de février l'an MCCCCCXXV*, Anvers, 1525.

6. BnF, coll. Rothschild, IV-4-159.

7. *Ibid.*, Ai4v-Bi3v.

8. *Ibid.*, Biv.

9. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 37.

10. Ladam (N. de), *L'Aigle et la Salamandre*, 1910.

11. *Ibid.*, p. 67.

12. *Ibid.*, p. 69.

13. *Idem*.

14. *Ibid.*, p. 69-70.

15. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1858, t. VIII, p. 19.

16. *Ibid.*, p. 21.

17. Fossetier (J.), *De la glorieuse victoire*, 1525, p. Bi2v.

18. Ruelens (Ch.), *Recueil de chansons*, 1878, t. III, p. 3i.

19. Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, 1933, p. 179.

20. BnF, ms. FR. 3911, fol. 78v-80.

21. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 133.

22. Pour exemple, Jean Giono.

23. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCIII.

24. Voir ici chapitre « Mort de Louise de Savoie ».

25. *Catalogue des actes de François Ier*, 1908, t. I, p. 389-394.

26. *Ibid.*, p. 391-393.

27. *Ibid.*, p. 400-435.

28. *Ordonnances de François Ier*, 1933, t. IV, p. 68.

29. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 138 et 139.

30. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. II, p. 2.

31. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 70.

32. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 250.

33. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 395.

34. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 317-318.

35. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. II, p. 3-4. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 164-165.

36. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. II, p. 5. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCIV.

37. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 71.

38. *Ibid.*, p. 72-73.

39. A.N., X1a 1528, fol. 434.

40. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 373-376.

41. *Ibid.*, p. 372.

42. *Ibid.*, p. 185-187.

XXI. Négociations pour une libération

1. *State Papers*, t. IV, p. 412-436.

2. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 149-159.

3. *Ibid.*

4. BnF, ms. FR. 3896, fol. 177.

5. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 167-168.

6. *Ibid.*, p. 169.

7. *Ibid.*, p. 170-173.

8. Navarre (M. de), *Nouvelles lettres*, 1842, p. 27, 30, 33.

9. Gachard (L. P.), *Voyage des souverains*, 18 74, p. 14 et 20.

10. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 180.

11. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 465.

12. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 212.

13. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 605.

14. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. II, p. 103.

15. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 607.
16. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 238-241.
17. BnF, ms. FR. 3896, fol. 180v-182 et 186-188v.
18. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 264.
19. BnF, ms. FR. 7560, fol.3.
20. *Ibid.*, fol.1v.
21. *Ibid.*, fol. 6v et suiv.
22. *Ibid.*, fol. 4.
23. BnF, ms., FR.2948, fol. 96v.
24. BnF, ms., FR.5760, fol. 12.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, fol. 13-14v.
27. *Ibid.*, fol. 15-17v.
28. *Ibid.*, fol. 27.
29. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 264.
30. BnF, ms. FR. 5760, fol, 47-60.
31. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 610.
32. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 262-263.
33. *Ibid.*, p. 507.
34. *Ibid.*, p. 302.
35. Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 61.
36. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane,* 1865, t. II, p. 810.
37. Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 64.
38. *Ibid.*, p. 94-95.
39. A.N., X1a 1527, fol. 379v-380.
40. A.N., X1a 1528, fol. 438v-495.
41. *State Papers*, t. VI, p. 444.
42. Bourgeois de Paris, *Journal,* 1854.
43. BnF, coll. Rothschild, IV-4-168.
44. *Ibid.* Rymer (T.), XIV, p. 70-90.
45. Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 137.
46. Rymer, t. XIV, p. 76, 90, 92-94.
47. A.N., X1a 1528, fol. 799-800.

48. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 372.
49. *Ibid.*, p. 335, 351 et 388. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 85-86.
50. Rymer, t. XIV, p. 102.
51. Fraikin (M. J.), *Nonciatures*, 1906, t. I, p. XXXVI-XXXVII.
52. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 319.
53. Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 111-112.
54. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 346 et suiv.
55. Bourgeois de Paris, *Journal,* 1854, p. 202.
56. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 353.
57. Fraikin (M. J.), *Nonciatures*, 1906, t. I, p. XLI.
58. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 355.
59. Navarrre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 187.
60. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 326.
61. *Ibid.*, p. 348-349 et 394.
62. *Ibid.*, p. 347.
63. *Ibid.*, p. 338-339.
64. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 83.
65. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 349-352.
66. *Ibid.*, p. 345-346.
67. *Ibid.*, p. 370.
68. *Ibid.*, p. 380.
69. *Ibid.*, p. 333.
70. *Ibid.*, p. 342.
71. *Ibid.*, p. 343.
72. *Ibid.*, p. 360.
73. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, t. I, p. 188.
74. *Ibid.*, p. 190.
75. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 366-368.
76. Navarre (M. de), *Nouvelles lettres*, 1842, p. 40-41.
77. *Ibid.*, p. 68.
78. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 348.
79. *Ibid.*, p. 371-372.
80. *Ibid.*, p. 418-424.

81. Le Brun (J.), *Le Pouvoir d'abdiquer*, 2009, p. 15 et suiv.

82. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 631.

83. *Ibid.*, p. 644-645.

84. *Ibid.*, p. 644-649.

85. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 478.

86. BnF, ms. FR. 3896, fol. 179v.

87. *Ibid.*, fol. 179.

88. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 399.

89. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 385.

90. BnF, ms. FR. 3896, fol. 179v.

91. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 386. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 654.

Quatrième partie : l'impossible revanche

XXII. Retour en France

1. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 166.

2. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 635.

3. Navarre (M. de), *Lettres nouvelles*, 1842, p. 44-46.

4. Moreau (S.), *La prinse et délivrance de François Ier*, 1834, *Archives curieuses*, t. II, p. 313.

5. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 273.

6. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 273.

7. Navarre (M. de), *Lettres nouvelles*, 1842, p. 70.

8. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 179.

9. Navarre (M. de), *Lettres nouvelles*, 1842, p. 72 et 78.

10. Turner (Sh.), *The History of the Regne of Henry the VIIIth*, 1829, t. II, p. 4, note 0.

11. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 57.

12. Moreau (S.), *La prinse et délivrance de François Ier*, 1834, *Archives curieuses*, t. II, p. 319.

13. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 42-43 et 58.

14. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 510 et suiv.

15. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 390.
16. *Ibid.*, p. 391.
17. *Ibid.*, p. 392.
18. Fraikin (M. J.), *Nonciatures*, 1906, t. I, p. XIV.
19. Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, 1892, p. 262-263.
20. *Ibid.*, p. 395.
21. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 522-523.
22. *Catalogue des actes de François Ier*, 1908, t. I, p. 436.
23. *Ibid.*
24. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 283.
25. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. II, p. 17.
26. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 438.
27. *Ibid.*, p. 455.
28. *Ibid.*, p. 458.
29. *Ibid.*, p. 440.
30. *Ibid.*, p. 447.
31. *Ibid.*, p. 457.
32. *Ibid.*, p. 473.
33. *Ibid.*, p. 439.
34. *Ibid.*, p. 463.
35. *Ibid.*, p. 448 et 466.
36. *Ibid.*, p. 459.
37. *Ibid.*, p. 441 et 447.
38. *Ibid.*, p. 441.
39. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 656-658.
40. A.N., J. 965, fol. 2,8.
41. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 90.
42. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 282.
43. A.N., J. 666, n° 4.
44. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 661.
45. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 451-459.
46. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 403-405.
47. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. II, p. 288.

48. Hauser (A.), *Le Traité de Madrid*, 1970, p. 155 et 162.

49. *Ibid.*, p. 168-170.

50. Chantilly, musée Condé, IV-E-24, Apologie contre le traité de Madrid, 1526.

51. BN, ms. FR. 2200, fol. 37v-58.

52. *Ibid.*, fol. 7-8v.

53. *Ibid.*, fol. 58-59v.

XXIII. Le sac de Rome

1. *Bulletin italien*, 1901, t. I, p. 214.

2. Mignet (A. M.), *La Rivalité de François Ier*, 1875, t. II, p. 212.

3. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 412.

4. *Ibid.*, p. 418-419.

5. BnF, ms. FR. 3040, fol, 7.

6. BnF, ms. FR. 3013, fol. 55 et ms. FR. 6638, fol. 105.

7. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 426-427.

8. *Ibid.*, p. 432-433.

9. *Ibid.*, p. 435.

10. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 458-460.

11. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 458.

12. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 439-440.

13. BnF, ms. FR. 2980.

14. *Bulletin italien*, 1901, t. I, p. 213-218. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 455-456.

15. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 75.

16. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 288.

17. *Ibid.*

18. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 464-465.

19. *Ibid.*, p. 466.

20. BnF, ms. FR. 2763, fol. 98v-101.

21. Macquereau (R.), *Histoire générale*, 1765, p. 174-175.

22. *Ibid.*, p. 252-253.

23. Sleidan (J.), *Histoire de la réformation*, 1767, t. I, p. 239-240, pour une version résumée.

24. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane,* 1865, t. II, p. 880-882.
25. *Ibid.*, p. 883.
26. *Ibid.*, p. 919.
27. *Ibid.*, p. 934.
28. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 472-478.
29. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane,* 1865, t. II, p. 947.
30. Sanudo (M.), *Diarii*, 18, t. XLIV, col. 573 et suiv.
31. Crouzet (D.), *Charles de Bourbon*, 2003, p. 599 et suiv.
32. Chastel (A.), *Le Sac de Rome*, 19, Ier chap.
33. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 505-509.

XXIV. Rétablir une autorité

1. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 295 et 300.
2. Voir coll. Rotschild, IV-4-98, n° 3107 (2031a). IV-4-140, n° 2782 (44a).
3. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 300.
4. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 470 et 473-474.
5. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 302.
6. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 101 et 103.
7. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCVV.
8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 480, 487, 488, 492-493, 498-499.
9. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 102.
10. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 319.
11. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 506.
12. *Ibid.*, p. 508.
13. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 103.
14. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 508-512.
15. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 472.
16. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 99.
17. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 473.
18. Gauvard (Cl.), *Justice et miséricorde*, 1988, p. 317-325.
19. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 473-474.
20. *Ibid.*, p. 481-482.

21. Knecht (R.), *François Ier and the "Lit de justice"*, 1992, p. 183-195.

22. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 99-100. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 475.

23. Jouana (A.), *Le Pouvoir absolu*, 2013, p. 13-15.

24. Houllemare (M.), *Relations formelles, relations informelles entre le roi et le parlement de Paris*, 2008, p. 96-97. Houllemare (M.), *Politiques de la parole du parlement de Paris au XVIe siècle*, 2011, p. 72 et suiv.

25. Anonyme, *Procès criminel de Charles, duc de Bourbon, connétable de France et de ses complices*, 1523, p. 212-232, dans *Archives curieuses*, t. II, éd. Lafaist (L.), 1835.

26. *Ibid.*, p. 232.

27. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 519.

28. *Ibid.*, p. 533.

29. *Ibid.*, p. 534.

30. *Ibid.*, p. 535.

31. *Ibid.*, p. 538.

32. *Ibid.*, p. 495.

33. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 219 et suiv.

34. BnF, ms. FR. 5087.

35. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 195-196.

36. Spont (A.), *Semblançay*, 1895, p. 250.

37. *Ibid.*, p. 251.

38. Hamon (Ph.), *L'Argent du roi*, 1994, p. 362.

39. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 305.

40. A.N., KK 338, fol. 9-10.

41. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 303-307.

42. BnF, ms. FR. 25229, fol. 66v-67.

43. A.N., J 958, comptes de Jean Putain.

44. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 311.

45. *Ibid.*, p. 315.

46. Crouzet (D.), *Charles de Bourbon*, 2003, p. 604 et suiv.

47. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 104.

48. Marot (C.), *Œuvres lyriques*, éd. C. A. Mayer, 1964, p. 134.

49. Anonyme, *Croniques de François Ier*, éd. Guiffrey, 1860, p. 61.

50. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1838, *Eglogues*, livre II, p. 296.

51. Bourdigné (J. de), *Chroniques agrégatives*, 1529, p. CCVIV-CCVII.

52. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 309-310.

53. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 461.

54. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 309.

55. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 102.

56. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 378.

XXV. Faire oublier l'échec dans l'histoire

1. Macrin (J. S.), *Epithalames et odes*, 1998, p. 393.

2. *Ordonnances de François Ier*, 1933, t. IV, p. 118-122.

3. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 35.

4. Marot (C.), *Œuvres lyriques*, 1964, p. 211-217.

5. *Ibid.*, p. 216.

6. Crétin (G.), *Chabannes*, 1933, p. 143.

7. Champollion-Figeac, *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 114-128.

8. *Ibid.*, p. 134, 135, 159-160, 168-169, 182.

9. Leroux de Lincy (F.), *Recueil de chants historiques*, 1842, t. II, p. 90-91.

10. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 250 et suiv.

11. Bouchet (J.), *S'ensuyt le Temple de bonne renommée et repos des hommes et femmes illustres, trouvé par le traverseur de voye périlleuse, en plorant le très regretté décés du feu prince de Thalemont*, 1516.

12. Cuvelier, *La Chanson de Bertrand Du Guesclin*, 1990.

13. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 253-256.

14. Champier (S.), *Le livre de l'ordre de chevalerie auquel est contenu la manière comment on doit faire les chevaliers et l'honneur qu'à eulx appartient de la dignité d'iceulx*. Voir Vaucheret (E.), *Symphorien Champier et la chevalerie*, 1988, p. 985-1008.

15. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 220.

16. Le Fur (D.), *Marignan*, 2004, p. 261.

17. Champier (S.), *Gestes ensemble de la vie du preulx chevalier Bayard*, 1992, p. 115-116.

18. Epître de Jean Bouchet à Jean d'Auton, dans *Panageryc du chevalier sans reproche*, 1527, p. Ai1-Ai3v.

19. *Ibid.*, p. Ai4-Ai5v.

20. *Ibid.*, p. Ai5v.

21. Crétin (G.), « Apparition du mareschal sans reproche, feu messire Jacques de Chabannes, en son vivant mareschal de France, faicte par le dit Crétin », *Œuvres poétiques*, 1933, p. 143-181.

22. *Ibid.*, p. 148.

23. *Ibid.*, p. 149.

24. *Ibid.*, p. 158-159.

25. Beaune (C.), *L'Image du fondateur, Vercingétorix et Brennus de 1300 à 1500*, 1987, p. 29-52.

26. Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, 1933, p. 161-162.

27. *Ibid.*, p. 167.

28. *Ibid.*, p. 170.

29. *Ibid.*, p. 171.

30. *Ibid.*, p. 174.

31. *Ibid.*, p. 178.

32. Kuperty-Tsur (N.), *Se dire à la Renaissance*, Paris, 1997, p. 223.

33. BnF, ms. FR. 1738, fol. Av.

34. Le Loyal Serviteur (Jacques de Mailles), *La Très Joyeuse*, 1838, t. IV, p. 597.

35. Moreau (S.), *La prinse et la délivrance de François Ier*, Archives curieuses, 1834, t. II, p. 251-451.

XXVI. Rompre le traité de Madrid

1. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 513-514.

2. *Ibid.*, p. 514.

3. Redondo (A.), *Le Sac de Rome*, 1999, p. 23-45.

4. D'Amico (R. C.), *Charles Quint et le sac de Rome*, 1999, p. 37-47.

5. Montaiglon (A. de), *Poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 87.

6. *Ibid.*, p. 83-91.

7. D'Amico (J. C.), *Charles Quint et le sac de Rome*, 1999, p. 40.

8. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane,* 1865, t. II, p. 950.

9. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 51-53.

10. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane,* 1865, t. II, p. 964.

11. Anonyme, *Le voyage de Monsieur de Lautrec faicte en ceste présente année, contenant la prise du Bosque et de Pavye. Ensemble la réduction de Gennes, d'Alexandrie et autres villes et châteaux en la duchée de Milan* (S.L.), 1527, fol. Aiv.

12. Anonyme, *La prinse et assault de Pavie faicte par monsieur de Laustret lieutenant général du roy notre sire dela les mons avecques la fuyte des Espagnolz* (S.L.), 1527, fol. Ai2v.

13. *Ibid.*, p. Ai3v.

14. Anonyme, *Le voyage de Monsieur de Lautrec faicte en ceste présente année, contenant la prise du Bosque et de Pavye. Ensemble la réduction de Gennes, d'Alexandrie et autres villes et châteaux en la duchée de Milan* (S.L.), 1527, fol Ai3v.

15. *Ibid.*, p. Ai4. Les pages du bourgeois de Paris sur cet événement ont été entièrement recopiées dans ce texte. Il existe un autre texte occasionnel sur le même sujet, plus court, Lb30-48.

16. Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, 1847, p. 22-26.

17. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 61.

18. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 539.

19. *State Papers*, t. I, p. 223 et 226.

20. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie I, p. 495. Voir texte imprimé à la même époque : Res-8 Lg6-21.

21. *State Papers*, t. I, p. 253, 256 et 263.

22. Anonyme, *La conclusion faicte entre le très chrestien roy de France et le roy d'Angleterre par eux prinse de sommer l'empereur de rendre les enfants de France, et au refus de ce les dessusdicts roy de France et d'Angleterre le déffient a feu et à sang*, 1527.

23. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 163 et suiv.

24. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 478.

25. BnF, ms. FR. 3896, fol. 1-2.

26. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1875, t. X, p. 305-350, ici p. 330. Une autre version a été publiée à Anvers, voir BnF, coll. Rothschild, IV-4-168.

27. *Ibid.*, p. 329.

28. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 339.

29. Montaiglon (A.) de, *Recueil de poésies françaises*, 1875, t. X, p. 331.

30. *Ibid.*, p. 348.

31. *Ibid.*, p. 331-335.

32. *Ibid.*, p. 337.

33. *Ibid.*, p. 339.

34. *Ibid.*, p. 335-343.

35. *Ibid.*, p. 343.

36. *Ibid.*, p. 346.

37. *Ibid.*, p. 349.

38. La version complète est de Vostermann et datée du 28 avril. Le texte de Jean Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, est un résumé de la version bourguignonne.

XXVII. D'homme à homme

1. BnF, ms. FR. 5112, fol. 60-61.
2. BnF, ms. FR. 2949, fol. 1-2.
3. BnF, ms. FR. 5112, fol. 63.
4. Sleidan (J.), *Histoire de la réformation*, 1767, t. I, p. 253.
5. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 366-367.
6. *Ibid.*, p. 381.
7. *Ibid.*, p. 383-387.
8. BnF, ms. FR. 16988, fol. 86-88v.
9. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 409-412.
10. BnF, ms. FR. 5112, fol. 76-76v.
11. *Ibid.*, fol. 77-79v.
12. *Ibid.*, fol. 82v.
13. *Ibid.*, fol. 83-84v.
14. Ce fut aussi l'époque où les travaux du château de Madrid prenaient forme et que le donjon du Louvre était détruit. Voir Nicolas Versoris, *Le livre de raisons*, 1885.
15. Bayart (G.), *La deffense du roy très chrétien contre lesleu en empereur delayant le combat dentre eulx*, 1528, p. Ai2-Ai2v.
16. *Ibid.*, p. Ai 3.
17. *Ibid.*, p. Ai3-Ai3v.
18. *Ibid*.
19. BnF, ms. FR. 5112, fol. 84-86.
20. Aliciat, *Le Combat singulier*, 1550, chap. 35, p. 36-37.
21. *Ibid.*, chap. 2, p. 3 et suiv.
22. *Epître aux Romains*, chap. XII.
23. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 176 et 235.
24. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1856, t. VI, p. 286-290.
25. *Ibid.*, p. 282-290.
26. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 347.
27. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 561.

28. Anonyme, *Cronique du roy Francoys premier de ce nom*, 1860, p. 446-464.

29. Chantilly, musée Condé, ms. 982 (1485).

30. Pour une vision globale, voir Tallon (A.), *La France et le concile de Trente, 1518-1563*, 1997.

31. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 61.

32. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 526 et 549.

33. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 68-69.

34. BnF, ms. FR. 2993, fol. 17.

35. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 553-554.

36. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 70. La base de ce récit est tirée de Anonyme, *La prise du prince et duc de Melphi, faite par Monsieur de Lautret…*, 1528 (S. L.).

37. BnF, ms. FR. 2993, fol. 115.

38. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 561-563.

39. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 72-73.

40. Chantilly, musée Condé, IV-B-84. *Prinse et assault de la ville de Naples*, 1528.

41. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 568.

42. BnF, ms. FR. 3016, fol. 68-71.

43. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 548.

44. *Ibid.*, p. 581.

45. *Ibid.*, p. 582.

46. *Ibid.*, p. 565.

47. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 89.

48. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 370.

49. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 115.

50. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 568.

51. Anonyme, *Le triumphant ordre de l'armée française*, 1528, p. Aiv-Ai4.

52. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 588.

53. Fringant (M.-J.), *La Nonciature*, 1910, p. 519.

54. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 588.

55. *Ibid.*, p. 589-590.

56. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. II, p. 95-96.

57. BnF, ms. FR. 3015, fol. 167.

58. Sanudo (M.), *Diarii*, 1897, t. XLIX, col. 98-100.

59. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 88.

60. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 594-596.

61. *Ibid.*, p. 604-616. Sanudo (M.), *Diarii*, 1898, t. L, col. 538, 540, 545-546.

XXVIII. Admettre la défaite

1. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 115. Champier (S.), *L'antiquité de la cité de Lyon, ensemble la rebeine ou rebellion du populaire*, Lyon, 1884. Curtet (R.), *1531-1598, Des révoltes d'un type nouveau*, 1997, p. 25 et suiv.

2. Le Gay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 672-691.

3. BnF, ms. FR. 3896, fol. 131.

4. *Ibid.*, fol. 134.

5. Rapp (F.), *Maximilien Ier*, 2007, p. 213-226.

6. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane*, 1865, t. II, p. 1069-1070.

7. *Ibid.*, p. 1058-1059 et 1064-1065.

8. BnF, coll. Rothschild, IV-4-73, p. Ai4v-Bi.

9. *Ibid.*, p. Biv.

10. Desjardins (A.), *Négociations de la France avec la Toscane*, 1865, t. II, p. 1075-1076.

11. BnF, ms. FR. 3896, fol. 131.

12. BnF, coll. Rothschild, IV-4-73, p. Bi2-Bi2v.

13. *Ibid.*, p. Ci-Civ.

14. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 94.

15. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 7-15.

16. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 669 et suiv.

17. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 721.

18. *Ibid.*, p. 660.

19. Desjardins (A.), *Relations diplomatiques de la France avec la Toscane*, 1865, t. II, p. 1078-1079.

20. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 2 et 53 et suiv.

21. Anonyme, *La couronnation de l'empereur Charles cinquiesme de ce nom faicte à Boloingne la grace, mardi 22 fevrier l'an de grace mil cinq cent et trente*, Anvers, 1530.

22. BnF, coll. Rothschild, IV-4-73, p. Bi3v-Bi4. Les autres textes publiés ne furent pas plus bavards.

23. Anonyme, *L'oraison de la paix faicte et prononcée à Cambray le 1er aout mil cinq cent vingt neuf*, 1529, p. Ai2.

24. BnF, coll. Rothschild, IV-4-73, p. Ci4.

25. Anonyme, *L'oraison de la paix faicte et prononcée à Cambray le 1er aout mil cinq cent vingt neuf*, 1529, p. Bi.

26. Marot (C.), *Chant de joie*, dans *Choniques du Roy François premier*, éd. Guiffrey, 1860, p. 84.

27. BnF, coll. Rothschild, IV-4-73, p. Ci4v.

28. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 695-697.

29. BnF, ms. FR 5116, fol. 8-16.

30. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 1545, p. CXCVIII.

31. Charles Quint libéra ces prisonniers à l'occasion de la conquête de Tunis.

32. *Lettres and Papers*, 1872, t. IV, n° 3942 et 4266.

33. Cité par Y. Cloulas, *Henri II*, 1985, p. 47.

34. Bodin (J.), *Rapport*, 1844, p. 347-348.

35. *Ibid.*, p. 349 et suiv.

36. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1845, t. II, p. 710 et suiv.

37. BnF, ms. FR. 2981, fol. 21 ; voir aussi, FR. 25721, fol. 342.

38. A.N., P. 2305, p. 554.

39. Moreau (S.), *La prinse et la délivrance de François Ier*, 1834, Archivres curieuses, t. 2, p. 387.

40. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 52.

41. Catalogue des actes de François Ier, 1887, t. I, p. 664.

42. *Ibid.*, p. 668.

43. BnF, ms. FR. 4658, fol. 23 et *Catalogue des actes de François Ier*, 1908, t. I, p. 667.

44. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 674.

45. Hamon (Ph.), *La Noblesse et la Rançon*, 2002, p. 75-95.

46. BnF, ms. FR. 6545, fol. 266.

47. A.N., P 2305, p. 554.

48. Hamon (Ph.), *Un après-guerre financier*, 1990, p. 9-19.

49. BnF, ms. FR. 15638, fol. 65.

50. BnF, ms. FR. 3037, fol. 87-93.

51. BnF, ms. FR. 2983, fol. 165.

52. BnF, ms. FR. 5116, fol. 8-16.

53. BnF, ms. FR. 3039, fol. 23, 25, 28.

54. BnF, ms. FR. 2915, fol. 79.

55. BnF, ms. FR. 2983, fol. 121.

56. BnF, ms. FR. 3015, fol. 22.

57. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 84.

58. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. XI, p. 247.

59. Anonyme, *L'entrée et réception de messieurs les enfants de France et la réception de la royne (…) qui fut le vendredi 1er jour de juillet*, 1530, p. 1-25.

60. Moreau (S.), *La prinse et délivrance de François Ier*, 1834, *Archives curieuses*, série 1, t. II, p. 425-429.

61. BnF, ms. FR. 3089, fol. 52-53. Anonyme, *La venue de Madame Elionor Royne de France et de Meseigneurs les enfants en la ville de Bayonne*, 1530, 4 FF.

62. Anonyme, *L'entrée de la Reyne et de messieurs les enfans de France…*, Bordeaux, 1530, p. Aiv-Ai2.

63. Moreau (S.), *La prinse et délivrance de François Ier*, 1834, *Archives curieuses*, série 1, t. II, p. 449.

64. BnF, coll. Rothschild, IV-6-62, p. Aiv.

65. *Ibid.*, p. Aiv-Ai2v.

66. Pour Orléans, Anonyme, *L'entrée et réception de messieurs les enfants de France et la réception de la royne (…) qui fut le vendredi 1er jour de juillet*, 1530, p. 1-25. Pour Lyon, BnF, coll. Rothschild, IV-4-248. Pour les deux textes, le récit de la « délivrance » est exactement le même.

67. Petit (J.), *La Procession de Soissons*, 1877, p. 22-62.

68. Marot (C.), *Le chant de joie*, dans *Chroniques du roy Françoys premier*, éd. Guiffrey, 1860, p. 83-84.

69. Versoris (N.), *Le livre de raisons*, 1885, p. 124.

Cinquième partie : résister à l'évidence

XXIX. Incarner la paix au royaume

1. Anonyme, *Ordonnances faictes au Parlement par le roy, décembre 1530*, 1530, p. Ai2.

2. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1856, t. V, p. 91-92.

3. *Ibid.*, p. 93.

4. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 17-38.

5. Gringoire (P.), *Relation de l'entrée de Marie Tudor à Paris*, 1834. Voir aussi British Library, ms. Vesparian B.II, fol. 8v-15.

6. Anonyme, *L'entrée de la reyne de France à Paris*, 1517. Nantes, ms. FR. 1337.

7. Moreau (S.), *La prinse et délivrance de François Ier*, 1834, *Archives curieuses*, série 1, t. II, p. 440. Berriot-Salvadore (E.), *La Venue de la reine Aliénor à Bayonne, en 1530*, 1999, p. 94-103.

8. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 251-252.

9. Anonyme, *L'entrée de la reyne et de messieurs les enfans de France…*, Bordeaux, 1530, p. Ai4.

10. Moreau (S.), *La prinse et la délivrance de François Ier*, 1834, *Archives curieuses*, série 1, t. II, p. 439.

11. Anonyme, *L'entrée de la reyne et de messieurs les enfans de France…*, 1530, p. Ai4v.

12. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 147-149.

13. Anonyme, *L'entrée de la reyne et de messieurs les enfans de France…*, 1530.

14. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 425.

15. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 463.

16. Anonyme, *Le couronnement de la royne de France*, 1517.

17. BnF, coll. Rothschild, IV-3-154, p. Civ.

18. *Ibid.*, p. Ai4v-Bi4.

19. *Ibid.*, p. Ci3v.

20. Bocheret (G.), *L'entrée de la royne dans sa ville et cité de Paris*, 1531, p. Di4-Ei.

21. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 55-56 et 76-77, lors de l'entrée du roi d'Ecosse.

22. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 254-265.

23. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2001, p. 67-103.

24. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 297-306.

25. Voir BnF, coll. Rothschild, IV-6-60 et pour une version plus détaillée, Anonyme, *L'entrée de la reyne et de monseigneur dauphin lieutenant général du roy et gouverneur en ces pays de Normandie faictes à Rouen, en l'an mil cinq cens trente et ung*, Rouen, s.d. (1531).

26. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 392-393. Voir aussi Duprès (J.), *Le palais des nobles dames*, 1534, coll. Rothschild, IV-5-16, fol. Ci 3, Pi2 et Pi4.

27. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 94-100.

28. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 466.

29. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 421.

30. Anonyme, *Croniques du Roy Francoys premier*, 1860, p. 94-95.

31. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 280-281 ; *Nouvelles lettres*, 1842, p. 139.

32. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 276.

33. BnF, coll. Rothschild, V-4-109, p. Aiv.

34. François Ier ne vit pas sa mère mourir. Mais il en hérita la somme de 1 500 000 écus que la dame avait dans ses caisses. Voir Decrue (F.), *Anne de Montmorency*, 1885, p. 174.

35. Felibien (M.), *Histoire de Paris*, 1725, t. 5, p. 337.

36. *Ibid.*, p. 339.

37. Anonyme, *L'ordre qui fut fut tenu à l' obsèque et funéraille de feu tres chrestien père du peuple et magnanime Loys XIIe de ce nom*, Paris, 1515.

38. Felibien (M.), *Histoire de Paris*, 1725, t. 5, p. 339.

39. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 468.

40. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 578.

41. *Ibid.*, p. 579.

42. Duprès (J.), *Le Palais des dames*, 2007, p. 349.

43. Bouchet (J.), *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 467. Mêmes mots dans la *Cronique de François Ier*, 1860, p. 93.

44. BnF, coll. Rothschild, IV-6-65, p. Bi.

45. Brodeau (J.), *Poésies*, 1982, p. 213.

46. BnF, coll. Rothschild, IV-6-65, p. Ci4.

47. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 64-66.

48. Plus une très courte épitaphe dans le cimetière ; Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 458.

49. *Ibid.*, p. 485-492 ; voir aussi BnF, coll. Rothschild, IV-6-65, p. Biv.

50. BnF, ms. FR. 5715, fol. Av.

51. Lecoq (A.-M.), *François Ier imaginaire*, 1987, p. 470-481.

52. BnF, coll. Rothschild, IV-6-65, p. Ci4.

53. Brodeau (J.), *Poésies*, 1982, p. 213.

54. BnF, coll. Rothschild, IV-6-65, p. Ai2v. Il y a dans le texte de Claude Chappuys un topos identique, voir BnF, ms. FR. 2335, fol. 109v.

55. BnF, coll. Rothschild, IV-6-65, p. Ai4v.

56. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2004, p. 61-83.

XXX. Des alliés de tous horizons

1. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. I, p. 493-495.

2. *Ibid.*, p. 496-499.

3. *Ibid.*, p. 499-509.

4. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 12.

5. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. I, p. 529-532.

6. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 182.

7. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. I, p. 556-564.

8. *Ibid.*, p. 492.

9. Desjardins (A.), *Relations de la France avec la Toscane*, 1865, t. II, p. 1068.

10. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 163.

11. BnF, ms. FR. fonds Clairambault, n° 46, fol. 4429 et 4490.

12. Reumont (A. von), *La Jeunesse de Catherine de Médicis*, 1866, p. 223.

13. Rott (E.), *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, 1900, t. I, p. 315-317.

14. Hyrvoix (A.), *François Ier et la première guerre de religion suisse*, 1902, p. 465-536.

15. Bourrilly (V.) et Weiss (N.), Jean Du Bellay, *Les Protestants et la Sorbonne*, 1903, p. 114-120.

16. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 152 et suiv.

17. Bourrilly (V.-L.), *Les Diplomates de François Ier*, 1913, p. 74-78.

18. *Letters and Papers*, t. IV, n° 3238.

19. Urus (J.), *La Politique orientale de François Ier*, 1908, p. 44-45.

20. Bourrilly (V.-L.) et Vaissière (M.*), Ambassades en Angleterre de Jean Du Bellay*, 1905, p. 371-372.

21. *Letters and Papers*, t. IV, n° 4774.

22. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 162-165.

23. Sanudo (M.), *Diarri*, 1895, t. XLIV, col. 230.

24. *Letters and Papers*, t. IV, n° 4949.

25. Hammer (J. von), *Histoire de l'Empire ottoman*, 1996, t. V, p. 115-116.

26. A.N., J 995, n° 18.

27. Bourrilly (V.-L.), *Rincon*, 1913, p. 271.

28. *Calendars of State Papers*, spanish, t. V, p. 455.

29. Constant (G.), *La Réforme en Angleterre*, 1936, t. I, p. 329-330.

30. *Letters and Papers*, t. IV, n° 5156.

31. Cottret (B.), *Thomas More*, 2013.

32. Maillard (J.-F.), *Henry VIII et Georges de Venise*, 1972, p. 155-186.

33. Farge (J. K.), *Orthodoxy and Reforme*, 1980, p. 180 et suiv.

34. Bedouelle (P.), *Le Divorce d'Henry VIII*, 1987, p. 77-84.

XXXI. Voyage dans le nord de la France

1. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 32.
2. *Ibid.*, p. 60 et 77.
3. *Ibid.*, p. 94.
4. *Ibid.*, p. 42 et suiv.
5. *Ibid.*, p. 45.
6. *Ibid.*, p. 90-133.
7. Bourgueville de Bras (Ch. de), *L'entrée triumphante du roy François Ier à Caen* (1532), 1863, p. 5. David (P.), *Le Voyage de François Ier en Basse-Normandie en 1532*, 1995, p. 35-59.
8. *Ibid.*, p. 6.
9. Le Fur (D.), *Louis XII*, 2001, p. 185-186.
10. BnF, Arsenal, ms. FR. 2955 (114.BF).
11. Bourgueville de Bras (Ch. de), *L'entrée triumphante du roy François Ier à Caen* (1532), 1863, p. 11.
12. *Ibid.*, p. 8.
13. *Ordonnances de François Ier*, 1937, t. VI, p. 219-227.
14. *Ibid.*, p. 256.
15. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 110.
16. *Ibid.*, p. 129.
17. *Ibid.*, p. 130.
18. *Ibid.*, p. 113.
19. *Ibid.*, p. 138.
20. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. I, p. 602-610.
21. *Ibid.*, p. 612-613.
22. BnF, ms. FR. 4126, fol. 28.
23. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 136-137.
24. Montigny (Ch. de), *François Ier et la Bretagne*, 1861, 15 p.
25. BnF, ms. FR. 3908, fol. 16v-30v.
26. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 113.
27. *Ibid.*, p. 161. Voir aussi chap. XLIX « Autopsie d'un roman amoureux ».
28. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 151-198.
29. *Ordonnances de François Ier*, 1937, t. VI, p. 275-279.

30. Morice (Ph. Dom), *Mémoires pour servir de preuves*, 1974, t. III, col. 997.

31. *Ibid.*, col. 1000.

32. BnF, ms. FR. 15628, fol. 68v.

33. *Ordonnances de François Ier*, 1937, t. VI, p. 275-279.

34. BnF, ms. FR. 11533. Il existe une copie : ms. FR. 3050.

35. BnF, ms. FR. 3050, fol. 9.

36. *Ibid.*, fol. 10.

37. *Ibid.*, fol. 10v.

38. Le Fur (D.), *Fils aîné, fils prodige*, 2010, p. 66 et suiv.

39. BnF, ms. FR. 3050, fol.11v-12.

40. *Ibid.*, fol. 12.

41. *Ibid.*, fol. 12v.

42. *Ibid.*, fol. 11v.

43. Pour exemple, *Les Grandes Chroniques* d'Alain Bouchard, 1514, fol. 3.

44. Choque (P.), *L'Incendie de la cordelière*, 1920, p. 26. Le Fur (A.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 35-38.

45. BnF, ms. FR. 3050, fol. 13.

46. *Ibid.*, fol. 14. Voir aussi Alain Bouchard, *Les Grandes Chroniques*, 1514, fol. 4.

47. Le Fur (A.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 37.

48. BnF, ms. FR. 3050, fol. 15-23.

49. BnF, ms. FR. 15628, fol. 71v.

50. BnF, ms. FR. 3050, fol. 18-20.

51. Montigny (Ch. de), *François Ier et la Bretagne*, 1861, p. 8.

52. Hamy (P.), *L'Entrevue de Boulogne*, 1898, p. 80 et suiv.

53. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 196.

54. *Ibid.*, p. 206-229.

55. Hamy (P.), *L'Entrevue de Boulogne*, 1898, p. 93-94.

56. *Ibid.*, p. 73.

57. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 233.

58. BnF, ms. FR. 15628, fol. 883.

59. Hamy (P.), *L'Entrevue de Boulogne*, 1898, p. 76-77. Pour d'autres précisions sur le cérémonial, voir BnF, ms. FR. 3052, fol. 56-57.

60. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 89-90.

61. Bourrilly (V.-L.), *François Ier et Henry VIII*, 1899-1900, p. 281.

XXXII. Mariage et manigances

1. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 661.
2. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 163 et suiv.
3. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 662.
4. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 1-7.
5. Bourrilly (V.-L.), *François Ier et Henry VIII*, 1899-1900, p. 272.
6. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 7-19.
7. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 662-663.
8. *Ibid.*, p. 664.
9. Bourrilly (V.-L.), *La Diplomatie de François Ier, Maraviglia*, 1906, p. 138.
10. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 197-198.
11. *Ibid.*, p. 201.
12. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 244-246.
13. *Ibid.*, p. 248.
14. *Ibid.*, p. 280.
15. *Ibid.*
16. *Ibid.*, p. 267.
17. *Ibid.*, p. 304-305.
18. Jacqueton (G.), *Le Trésor de l'épargne*, 1894, p. 1-43.
19. En 1546, François Ier dépensait pour ses châteaux environ 100 000 écus par an, soit l'équivalent d'un mois de ce que lui coûtait son armée dans le Piémont (voir Tommaseo (N.), *Relations des ambassadeurs vénitiens*, 1838, t. I, p. 279-280).
20. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 350.
21. *Ibid.*, p. 415.
22. *Ibid.*, p. 368.
23. *Ibid.*, p. 383-393.
24. *Ibid.*, p. 419.
25. Anonyme, *L'entrée de Monsieur le Dauphin faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cens trente et troys, le XXVII may 1533* (L.L.N.D).
26. BnF, ms. FR. 5748, fol. 12.
27. *Ibid.*, fol. 61.
28. Sanudo (M.), *Diarii*, 1903, t. LVIII, col. 440, 524, 580.
29. Bourrilly (V.-L.), *Rincon*, 1913, p. 277 et suiv.

30. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 475 et suiv.
31. Domairon (L.*), Entrée de François Ier à Béziers*, 1866, p. 32.
32. *Ibid.*, p. 43 et suiv.
33. *Ibid.*, p. 34-35.
34. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 487-496.
35. *Ordonnances de François Ier*, 1937, t. VI, p. 34-36.
36. *Ibid.*, p. 43-47, 48-49, 239-240.
37. Morel (B.), *Les Joyaux de la couronne de France*, 1988, p. 10 et suiv.
38. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 496.
39. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 208-209.
40. Bourrilly (V.-L.), *La Diplomatie de François Ier, Maraviglia*, 1906, p. 137.
41. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 210.
42. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 50 et 52.
43. *Ibid.*, p. 54-55.
44. BnF, coll. Rothschild, IV-4-94, p. Bi3v.
45. *Ibid.*, p. Ci4.
46. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 511-519.
47. BnF, ms. FR. 15629, n° 640. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 532.
48. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 101-103.
49. BnF, ms. FR. 15629, n° 593, 596, 604.
50. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 666-667.
51. Reumont (A.), *La Jeunesse de Catherine de Médicis*, 1866, p. 324 et suiv.
52. Anonyme, *Entrée de François Ier à Romans en 1533*, 1873, p. 9-19.
53. *Letters and Papers*, t. VI, n° 1038 et 1070.
54. Hamy (P.), *L'Entrevue de Boulogne*, 1898, pièces justificatives, n° 115.
55. BnF, ms. FR. 15629, n° 72.
56. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 286-288.
57. BnF, ms. FR. 3006, fol. 129-130.
58. Tallon (A.), *La France et le concile de Trente*, 1997, p. 77-78.
59. *Ordonnances de François Ier*, 1960, t. VII, p. 54-57.
60. *Ibid.*, 1937, t. VI, p. 579.
61. *Ibid.*

XXXIII. Entre concorde et répression

1. Bourrilly (V. L.), *François Ier et les protestants. Les essais de concorde en 1535*, 1900, p. 337-335 et 477-495.

2. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 761.

3. *Ibid.*, p. 749.

4. Guichardini (F.), *Histoire de l'Italie*, 1996, t. II, p. 670.

5. Ce placard se trouve entre autres dans l'*Histoire de l'évangile renouvelé du docteur Guerdes*, t. IV, p. 60, également dans *Croniques du roy Françoys premier*, éd. Guiffrey, 1860, p. 464-472.

6. Hari (R.), *Les Placards de 1534*, 1957, p. 79-142.

7. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 442.

8. A.N., U446, fol. 158-160.

9. *Catalogue des actes de François Ier*, 1888, t. II, p. 762.

10. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 443-444.

11. Bourrilly (V.-L.) et Weiss (N.), *Jean Du Bellay*, 1904, p. 109.

12. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 446.

13. Pour liste complète, voir *Croniques du roy Françoys premier*, éd. Guiffrey, 1860, p. 130.

14. A.N., Xia 1538, fol. 113v.

15. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 24.

16. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 442-443.

17. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 128-129.

18. *Ibid.*, p. 121-126.

19. *Ibid.*, p. 129.

20. Budé (G.), *Le Passage de l'hellénisme au christianisme*, 1993, p. 7-10.

21. Poème anonyme dans Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 400.

22. *Ibid.*, p. 401.

23. Farge (J. K.), *Orthodoxy and Reform*, 1980, p. 205-208.

24. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 449.

25. *Ordonnances de François Ier*, 1960, t. VII, p. 172-174.

26. Isambert (F. A.), *Recueil général des anciennes lois françaises*, 1832, t. XIII, p. 26 et 27. Pour le renouvellement de la loi par Henri II.

27. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 453.

28. Voir ici, chap. XXXIV.

29. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 458-459.
30. A.N., Xia 8612, fol. 378.
31. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 459.
32. Tallon (A.), *La France et le concile de Trente*, 1997, p. 83-85, 89, 92 et suiv.
33. Seidel (K. J.), *Frankreich und die deutschen Protestanten*, 1970, p. 88.
34. Bourrily (V.-L.), *François Ier et les protestants*, 1901, p. 337-365 et 477-495.

XXXIV. Tout faire pour être vainqueur

1. *Ordonnances de François Ier*, 1973, t. VII, p. 186-187.
2. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 441.
3. *Ordonnances de François Ier*, 1973, t. VII, p. 137-149.
4. *Ibid.*, p. 191-195.
5. *Ibid.*, p. 174-177.
6. *Ibid.*, p. 195-199.
7. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 141-142.
8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 88 et 92-93.
9. *Ibid.*, p. 24 et BnF, ms. FR. 15362, n° 271.
10. Le millier équivalait alors à environs 480 kilos ou 3,5 charges. BnF, ms. FR. 15362, n° 308.
11. *Ibid.*, n° 307.
12. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 32.
13. BnF, ms. FR. 15362, n° 129.
14. *Ibid.*, n° 91.
15. *Ibid.*, n° 573.
16. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 37.
17. BnF, ms. FR. 15362, n° 306.
18. *Ibid.*, n° 572.
19. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 19-55.
20. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 176.
21. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1855, t. I, p. 176-179.
22. *Ibid.*, p. 179-181.
23. *Ibid.*, p. 181-185.

24. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 289 et suiv.

25. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 138.

26. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 461.

27. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 235.

28. *Ibid.*, p. 245.

29. *Ibid.*, p. 263-270.

30. *Ibid.*, p. 262.

31. *Ibid.*, p. 273-275.

32. BnF, ms. FR. 15362, n° 15.

33. Veinstein (G.), *Les Relations internationales*, 2012, p. 380.

34. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 440.

35. Bourrilly (V.-L.), *L'Ambassade de La Forest*, 1901, p. 297-328.

36. Charrière (E.), *Relation de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 255-263.

37. BnF, ms. FR. 5072.

38. Sur les problèmes de ce texte, voir *Ordonnances de François Ier*, 1972, t. VIII, p. 555 et suiv. Zeller (G.), « Une légende qui a la vie dure, les capitulations de 1535 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1955, p. 127-132.

39. BnF, ms. FR. 2937, fol. 21-85.

40. BnF, ms. 15632, n° 665-666, 670.

41. *Ibid.*, n° 438.

42. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 387 et suiv.

43. *Ibid.*, p. 362.

44. *Ibid.*, p. 368-377.

45. *Calendar of State Papers*, spanish, t. V, partie I, n° 197.

XXXV. La mort du dernier duc de Milan

1. BnF, ms. FR. 54499, fol. 242 bisv.

2. Bourrilly (V.-L.), *Le Cardinal Jean du Bellay en Italie*, 1907, p. 330.

3. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 395.

4. *Ibid.*, p. 411-412.

5. *Ibid.*, p. 423-425.

6. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. II, p. 315-317.

7. *Ibid.*, p. 294 et suiv.

8. *Ibid.*, p. 319-320.

9. *Calendars of State Papers*, spanish, t. V, partie II, n° 33.

10. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 326-328.

11. *Ibid.*, p. 328-332.

12. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 64-65, Leroux de Lincy (A.), *Recueil de chants historiques*, 1842, t. II, p. 114-115.

13. Bourrilly (V.-L.), *Le Cardinal Jean du Bellay en Italie*, 1907, p. 345.

14. Morel-Fatio (A.), « L'espagnol, langue universelle », *Bulletin hispanique*, 1913, t. XV, p. 207-215.

15. BnF, coll. Rothschild, V-8-30.

16. Capasso (M.), *La politica du papa Paolo III*, 1878, p. 176.

17. *Ibid.*, p. 176-177.

18. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1910, t. II, p. 413. BnF, ms. FR. 2892, fol. 66. *Ibid.*, p. 402-412.

19. BnF, coll. Rothschild, IV-7-66, p. Aiv-Ei4.

20. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 486.

21. Rott (E.), *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons*, 1900, t. I, p. 286 et p. 403-405.

22. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 27-29.

23. Segre (A.), *Documenti di storia sabanta*, 1890, p. 136-137.

24. BnF, ms. FR. 3008, fol. 38.

25. *Ibid.*, fol. 77.

26. BnF, ms. FR. 3008, fol. 76 et 83.

27. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 115-116.

28. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 469-470.

29. BnF, ms. FR. 3008, fol. 110.

30. Segre (A.), *Documenti di storia sabanta*, 1890, p. 139.

31. Labande (L. H.), *Recueil de lettres de l'empereur Charles Quint*, 1910, p. 5 et suiv.

32. Decrue (F.), *Montmorency*, 1885, t. I, p. 260.

33. BnF, ms. FR. 3008, fol. 112.

34. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p 212-214.

35. Decrue (F.), *Montmorency,* 1885, t. I, p. 267-268.

36. *Ibid.*, p. 270-271. BnF, ms. FR. 3021, fol. 25.

37. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 182-191. BnF, ms. FR. 5072, fol. 194v.

38. BnF, ms. FR. 5072, fol. 195.

39. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 256.

40. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, p. 325-327.

41. Labande (L.-H.), *Recueil de lettres de l'empereur Charles Quint*, 1910, p. 95-96.

42. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 146.

43. BnF, ms. FR. 5072, fol. 194v.

44. Segre (A.), *Documenti di storia sabanta*, 1890, p. 262.

45. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 184, 190, 195, 204.

46. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 477.

47. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 245-260 et BnF, ms. FR. 5072, fol. 196v.

48. BnF, ms. FR. 5072, fol. 196v.

49. *Ibid.*, fol. 197.

50. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 277-282.

51. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 11.

52. BnF, ms. FR. 3008, fol. 131.

53. Lanz (M.), *Korrespondenz des Kaisers Karl V. (1844-1846)*, 1844, t. II, p. 248.

54. BnF, ms. FR. 5072, fol. 199-200.

55. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 299.

56. *Ibid.*, p. 300.

57. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1856, t. III, p. 3-14.

58. Decrue (F.), *Montmorency*, 1885, t. I, p. 285-286.

59. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 321.

60. *Ibid.*, p. 322 et suiv.

61. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, t. III, 1912, p. 306 et suiv. ; Anonyme, *Chroniques de François Ier*, éd. Guiffrey, 1860. Voir aussi, pour les chansons, Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 71-74.

62. Cimbert (L.) et Danjou (F.), *Archives curieuses*, 1835, t. III, 1re série, p. 11.

63. Arena (A.), *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris quanto de anno domini mille CCCCC XXXVI veniebat per Provensam, bene corrossatus, impostam prendene Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohire*, Avignon, 1537.

64. *Ibid.* ; Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 191.

65. BnF, ms. FR. 3008, fol. 162.

66. Monluc (B.), *Commentaires et lettres*, 1864, p. 18.

67. Vieilleville (F. de), *Mémoires*, 1875, p. 426.

68. BnF, ms. FR. 3008, fol. 202.

69. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III.

70. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, p. 104.

71. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 254.

72. BnF, ms. FR 5125, fol. 7.

73. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, p. 112-116.

74. *Ibid.*, p. 151.

75. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 470-474 et 477-480.

76. A.N., J 962, n° 9.

77. BnF, ms. FR 3008, fol. 126.

78. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 484-488.

79. *Ibid.*, p. 496-497.

80. Capasso, *La politica di papa Paolo III*, 1901, p. 218-221.

81. A.N., J 962, n° 4.

XXXVI. Punir, dénoncer et finalement traiter

1. Acte de visitation et ouverture du corps du dauphin, dans Brantôme, *Les Capitaines*, 18 67, t. III, p. 446-448. Pièces justificatives.

2. BnF, ms. FR. fonds Dupuy, n° 265, fol. 285.

3. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, n° 100, p. 101.

4. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. III, p. 377.

5. Cimbert (L.) et Danjou (F.), *Archives curieuses*, 1835, t. III, 1re série, p. 15-20.

6. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 183.

7. BnF, ms. FR. 1700, fol. 49v-50, 50v-51, 72-77v, 77v et suiv. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 460-461. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1856, t. V, p. 239 et suiv.

8. Anonyme, *Coppie de l'arrestation du grand conseil donnée a l'occasion du misérable et méshant emprisonneur*, 1536, p. Bi3v.

9. *Ibid.*, p. Bi2v-Bi3. BnF, ms. FR. 1700, fol. 48-50.

10. L'un des trois spectacles préparés pour son entrée dans Romans en novembre 1533 était de ce point de vue très clair. Sur l'estrade était Apollon tenant entre ses mains une sphère. Le dieu, au passage de l'adolescent, lui pronostiqua qu'il commanderait un jour les trois parties du monde, Europe, Afrique et Asie. Trois continents qui furent figurés en ce jour par trois femmes. L'une était vêtue à la turque pour l'Asie, l'autre à l'espagnole pour l'Afrique, la dernière à la française pour l'Europe. Des figures qui confirmèrent

chacune les dires du dieu et qui exprimèrent leur joie d'être bientôt gouvernées par lui. Voir Anonyme, *Entrée de François Ier à Romans en 1533*, 1873, p. 9-19.

11. BnF, coll. Rothschild, IV-3-244, p. Ai2v-3i.

12. Amboise (M. d'), *Déploration de la mort de Françoys de Valoys*, (S. D.), 4 FF.

13. Anonyme, *Coppie de l'arrestation du grand conseil donnée a l'occasion du misérable et méshant emprisonneur*, 1536, p. Bi3v.

14. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 502.

15. *Ibid.*, p. 503-504.

16. *Ibid.*, p. 500-514.

17. BnF, ms. FR. 1700, fol. 48.

18. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 249-263.

19. Godefroy (T.), *Cérémonial françois*, 1649, Mariage de Jacques V.

20. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1865, t. IX, p. 184-190, pour poésie faite à cette intention.

21. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 464-468 et 492.

22. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1855, t. II, p. 25 et suiv. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 336-339.

23. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 284-287.

24. *Ibid.*, p. 287.

25. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 356-357.

26. Anonyme, *Le double des lettres du roy notre sire envoyez aux roynes de France en la ville d'Amiens*, 1537, p. Ai2v et suiv.

27. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 314. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 369-370.

28. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 303. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 317. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, p. 174-175.

29. Anonyme, *Le double des lettres du roy notre sire envoyez aux roynes de France en la ville d'Amiens*, 1537, 6 ff.

30. Anonyme, *Cronique du roy Françoys premier*, 1860, p. 212-214. Le sergent de Monnecove (F.), *Récit du siège de Thérouanne*, 1877-1881, p. 217-258. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 90-91.

31. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 87-89.

32. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 364.

33. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 153.

34. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 17.

35. Pour exemple, voir BnF, coll. Rothschild, II-3-6, Henri Salel, *Œuvres*, p. 32v.

36. Pour exemple, voir le texte d'Etienne Dolet, *La déploration sur le trespas de la très noble princesse Madame Magdalaine de France, royene d'Ecosse*. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1856, t. V, p. 234-241. Anonyme, *Cronique du roy Françoys premier*, 1860, p. 200.

37. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, p. 133.

38. *Ibid.*, p. 162.

39. *Ibid.*, p. 173.

40. *Ibid.*, p. 181.

41. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 284. Merlin-Chazelas (A.), *Mise en place des institutions françaises dans les états de Savoie après la conquête de François Ier*, 2001, p. 77-90.

42. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 72.

43. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 158.

44. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 425-445.

45. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 160.

46. BnF, ms. FR. 3053, fol. 18v.

47. Charrière (E.), *Négociations avec le Levant*, 1848, t. I, p. 330-353 et 371-383.

48. Bourrilly (V.-L.), *Rincon*, 1913, p. 283-294.

49. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 98-99.

50. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1912, t. III, p. 455-456.

51. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 461.

52. Anonyme, *La tryumphante réception de Monseigneur le Connétable*, 1537, 4 ff.

53. *Ibid.*, p. 3v.

54. Latrain (A.), *S'ensuit quelques chansons nouvelles*, 1542, édition de 1867, p. 31.

XXXVII. L'amitié perpétuelle

1. Brogini (A.), *Les Crises dans le comté de Nice*, 1987, p. 1-6.

2. BnF, coll. Rothschild, IV-3-225, p. Ai2.

3. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 461-557.

4. BnF, coll. Rothschild, IV-3-225, p. Ai3v-Ai4.

5. *Ibid.*, p. Ai4-Ai4v.

6. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 169.

7. BnF, coll. Rothschild, IV-3-225, p. Ci4.

8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 570.

9. Garnier (E.), *L'Alliance impie*, 2011, p. 178 et suiv.

10. Cimbert (L.) et Danjou (F.), *Archives curieuses*, 1855, série 1, t. III, p. 29-33.

11. Bernard (J.), *Recueil des traités*, 1700, p. 215.

12. BnF, coll. Rothschild, IV-3-225, p. Ci3v-Di1.

13. *Ibid.*, IV-3-227.

14. Lotrain (A.), *S'ensuivent plusieurs chansons nouvelles*, 1542, éd. 1867, p. 33-57 et 75-77. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 100-101, 103-105, 106-108.

15. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, p. 156.

16. BnF, coll. Rothschild, IV-3-227, p. Div.

17. *Ibid.*, Div-Di3v. Texte faussement attribué à Clément Marot par Guiffrey, voir *Cronique du roi François*, 1860.

18. Lotrain (A.), *S'ensuivent quelques chansons nouvelles*, 1542, éd. 1867, p. 57.

19. *Ibid.*, p. 56-57. Il existe une version plus « intime », p. 32.

20. *Ibid.*, p. 34-35.

21. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 590-599.

22. *Ibid.*, p. 611-622.

23. *Ibid.*, p. 622.

24. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 347-348.

25. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 638-667.

26. Bernard (J.), *Recueil des traités*, 1700, p. 213-214.

27. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 533-535.

28. Bernard (J.), *Recueil des traités*, 1700, p. 214-215.

XXXVIII. Le voyage de Charles Quint en France

1. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 1-65.

2. Paillard (Ch.-H.), *Le Voyage de Charles Quint en France*, 1879, p. 512 et suiv.

3. Ribier (G.), *Lettres et mémoires d'Etat*, 1666, t. I, p. 368.

4. *Ibid.*, p. 391.

5. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 112-113.

6. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 149-151.

7. Gachard (L.-P), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 467.

8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1889, t. III, p. 676 et 704-748.

9. *Ibid.*, p. 747-768, et t. IV, p. 1-4.

10. *Ibid.*, p. 4-10.

11. *Ibid.*, p. 27-30.

12. *Ordonnances de François Ier*, 1975, t. 9, 2, p. 390-397.

13. *Ibid.*, t. 9, 3, p. 460-464.

14. *Ibid.*, t. 9, 2, p. 322-329 et t. 9,3, p. 441-444.

15. *Ibid.*, t. 9, 3, p. 514 et 543 et suiv.

16. *Ibid.*, p. 421-425.

17. *Ibid.*, p. 468.

18. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 14.

19. Voir chap. LI.

20. Voir par exemple le portrait au crayon de François Clouet, Cabinet des dessins, musée du Louvre.

21. Notice littéraire de B. A. Scheler, Bruxelles, 1858. Voir pour le texte : *Annzlium de vita Rbus gestis… Frederic II, electis palatini*, Francfort, 1624.

22. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 412.

23. *Ibid.*, p. 416.

24. *Calendar of State Papers*, spanish, t. V, partie I, n° 226.

25. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 368.

26. A.N., K 1484, n° 100.

27. *Ordonnances de François Ier*, t. 9, 3, p. 550-628.

28. *Ibid.*, p. 628.

29. Ce que l'on sait provient des Mémoires de proches du roi ou de courriers d'ambassadeurs généralement chiffrés.

30. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 252.

31. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 339-340.

32. Le Fur (D.), *Anne de Betagne*, 2000, p. 59-64.

33. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 351.

34. *Ibid.*, p. 350-354. Voir aussi Henri Solt, coll. Rothschild, II-3-66, fol. 16v-17.

35. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 353.

36. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 260-262.

37. A.N., K 1382, p. Bi3.

38. Ribier (G.), *Lettres et memoires d'Etat*, 1666, t. I, p. 368-369. Bernard (J.), *Recueil de traités et de trêves*, 1700, p. 213-215.

39. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 186.

40. *Ibid.*, p. 468.

41. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 542-561.

42. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 600 et 605.

43. *Ibid.*, p. 286-287.

44. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 150-154.

45. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 43.

46. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 154.

47. A.N., K 1484, n° 138.

48. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 27-28.

49. Anonyme, *La triumphante et excellente entrée de l'empereur faicte en la vielle d'Orléans*, 1539-1540, p. Ai2v.

50. Anonyme, *Le double et copie d'une lettre envoyée d'Orléans a un abbé de Picardie contenant à la vérité le triumphe facite audit lieu d'Orléans*, 1539-1540, p. Ai4.

51. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 155-156.

52. *Ibid.*, p. 155.

53. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 642.

54. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 313.

55. Anonyme, *Le double et copie d'une lettre envoyée d'Orléans a un abbé de Picardie contenant à la vérité le triumphe faicte audit lieu d'Orléans*, 1539-1540, p. Ai4.

56. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 325.

57. A.N., K 1484, p. B 3 et 4.

58. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 158.

59. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 328.

60. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 156-158.

61. BnF, LK7-30038, p. Bi3v.

62. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 72.

63. Paillard (Ch.-H.), *Le Voyage de Charles Quint*, 1879, p. 27 et suiv.

XXXIX. Le vol de l'aigle

1. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 290.

2. BnF, coll. Rothschild, II-7-34, p. Ai2.

3. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 300-301.

4. Anonyme, *Le double et copie d'une lettre envoyée d'Orléans a un abbé de Picardie contenant à la vérité le triumphe faicte audit lieu d'Orléans*, 1539-1540, p. Ei2v.

5. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 158.

6. Anonyme, *Triumphes d'honneur faitz par le commandement du roy à l'empereur en la ville de Poitiers*, 1536, p. Ai2.

7. Anonyme, *Le double et copie d'une lettre envoyée d'Orléans a un abbé de Picardie contenant à la vérité le triumphe faicte audit lieu d'Orléans*, 1539-1540, p. Bi2.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*, p. Bi2v.

10. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 300.

11. Anonyme, *Le double et copie d'une lettre envoyée d'Orléans a un abbé de Picardie contenant à la vérité le triumphe faicte audit lieu d'Orléans*, 1539-1540, p. Bi3v.

12. *Ibid.*, p. Di4v.

13. Felibien (M.), *Histoire de la ville de Paris*, 1725, p. 351-352.

14. Anonyme, *L'ordre tenu et gardé à l'entrée du très hault et très puissant prince Charles Empereur (…) en la ville de Blois*, 1540, p. Ci4v.

15. Deroy (L.), *Les Chroniques du château*, 1910. Dans une version romancée du récit, mais reproduite par les historiens du XXe siècle, cette escarmouche s'était muée en un bal de nymphes et de satyres.

16. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 326.

17. BnF, coll. Rothschild, II-3-66, p. 17v-19v. Sur l'auteur, voir Nassichuk (J.), « Poétique de la diplomatie : Hugues Salel et l'entrée de Charles Quint en France (1539-1540) », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 2002, p. 51-67.

18. BnF, coll. Rothschild, II-3-66, p. 18.

19. *Ibid.*, p. 19.

20. *Ibid.*, p. 19v.

21. BnF, coll. Rothschild, IV-3-167, p. Ai2.

22. *Ibid.*, p. Ai3v.

23. *Ibid.*, p. Bi.

24. *Ibid.*, p. Biv.

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*, p. Bi2.

27. *Ibid.*, p. Bi2v.

28. *Ibid.*, p. Bi3.

29. BnF, coll. Rothschild, II-3-66, p. 3-5.

30. *Ibid.*, p. 6-7.

31. *Ibid.*, p. 9v.

32. *Ibid.*, p. 11v.

33. *Ibid.*, p. 13-15v.

34. Anonyme, *Triumphes d'honneur faitz par le commandement du roy à l'empereur en la ville de Poitiers*, 1536, Ai4v-Bi et Bi3-Bi3v.

35. *Ibid.*, p. Ci2.

36. *Ibid.*, p. Di2v.

37. *Ibid.*, p. Di3-Di3v.

38. *Ibid.*, p. Di4v.

39. Marot (C.*), Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 398.

40. Leroux de Lincy (A.), *Recueil de chants historiques*, 1842, t. II, p. 124-125.

41. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 114-115.

42. Felibien (M.), *Histoire de la ville de Paris*, 1725, p. 354.

43. Anonyme, *Kurtze Anzeygung der gantzen niderlendischen kriegshandlund*, 1543, 6 ff. Anonyme, *Entrada de Carlos V en Paris el año 1540*, 1864, 6 ff.

44. Felibien (M.), *Histoire de la ville de Paris*, 1725, p. 355.

45. *Ibid.*, p. 354.

46. Nassichuk (J.), « Poétique et la diplomatie », 2002, p. 51-67.

47. Gachard (L.-P.), *Relation des troubles de Gand*, 1846, p. 328-339.

48. Anonyme, *La triumphante et magnifique entrée de l'empereur Charles toujours auguste, cinquième de ce nom accompagné de messeigneurs le dauphin de France et du duc d'Orléans en sa ville de Valenciennes*, 1540, p. Ai4v. Adamaeus (Th.), *De christiani orbis conendia panegyrius gratulatorius ad potentissimos et invictissimos monarchas, conslum quintum, romanorum imperatorem augustum, et fransiscum valesium francorum regem christianissimum*, 1540, 25 ff.

Sixième partie : derniers affrontements

XL. Des prétextes pour rompre

1. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 74-85.

2. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 306.

3. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 101.

4. Ribier (G.), *Lettres et mémoires d'Etat*, 1666, t. I, p. 504.

5. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 107.

6. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 128-140.

7. *Ibid.*, p. 131.

8. *Ibid.*, p. 139.

9. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 24-25.

10. Paillard (Ch.-H.), *Le Voyage de Charles Quint*, 1879, p. 306-550. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 200-202.

11. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 86.

12. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 160.

13. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 57, n. 2 et 3.

14. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 228-231.

15. Tommaseo (N.), *Relations des ambassadeurs vénitiens*, 1838, t. I, p. 104.

16. Ribier (G.), *Lettres et mémoires d'Etat*, 1666, t. I, p. 538.

17. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 273-278.

18. A.N., K 1485, p. 23.

19. Bourrilly (V.-L.), *Rincon*, 1913, p. 299.

20. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 56.

21. Bourrilly (V.-L.), *Rincon*, 1913, p. 303-306.

22. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 84 et suiv.

23. Sur les fêtes du mariage, voir Anonyme, *Croniques de Françoys premier*, 1860, p. 364 et suiv.

24. Bordenave (N. de), *Histoire du Béarn*, 1873, p. 38-39.

25. Isambert (F. A.), *Recueil général des anciennes lois*, 1832, t. XII, p. 721-743.

26. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 362-363.

27. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 32-33.

28. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 301.

29. BnF, ms. FR. N.A. 7695, fol. 169-170. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 302.

30. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 155-180.

31. *Ibid.*, p. 180-196.

32. *Ibid.*, p. 191.

33. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 168-169.

34. *Ibid.*, p. 184.

35. *Ibid.*, p. 211.

36. *Ibid.*, p. 238.

37. Bourrilly (V.-L.), *Rincon*, 1913, p. 307.

38. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 239, 286, 339.

39. *Ibid.*, p. 297.

40. *Ibid.*, p. 344.

41. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 107.

42. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 146. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 7 et suiv.

43. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 346-347.

44. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 203-225. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 12.

45. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 14-15. Anonyme, *Croniques de François Ier*, 1860, p. 330 et suiv.

46. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 367-368.

47. Lanz (M.), *Korrespondenz des Kaisers Karl V. (1844-1846)*, 1844, t. II, p. 315 et 324.

48. Vandenesse (J. de), *Journal de voyages de Charles Quint*, 1881, p. 191-192. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 16.

49. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 441 et 573.

50. *Ibid.*, p. 471.

51. *State Papers of Henry VIII*, t. VIII, p. 637, 643, 657.

52. Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier*, 1860, p. 333.

53. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 393.

54. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 16.

55. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 412.

56. *Ibid.*, p. 398.

57. *Ibid.*, p. 421.

58. *Ibid.*, p. 439.

59. Vandenesse (J. de), *Journal de voyages de Charles Quint*, 1881, p. 193 et suiv.

60. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 459.

61. *Ibid.*, p. 470-471 et 475.

62. Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, 1848, t. I, p. 525-526.

63. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 475. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 612-617. Voir aussi le récit de Villegagnon.

64. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 574.

65. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1841, t. II, p. 622-623.

66. *Recueil de divers mémoires, harangues, rencontres et lettres servant à l'histoire de notre temps*, 1623, p. 71-77.

67. *Ibid.*, p. 84-85.

68. *Ibid.*, p. 91.

69. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 336. Pour la disgrâce, voir p. 359.

70. Michon (C.), *Les Conseillers de François Ier*, 2012, p. 377-378.

71. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 228.

72. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 586-587.

73. *Ibid.*, p. 588.

74. Sleidan (J.), *Mémoires*, 1767, t. II, p. 168. BnF, coll. Rothschild, IV-9-39, p. Ai4v.

75. François Ier, *Le cry de guerre ouverte entre le roy de France et l'empereur roy des Espagnes*, 1542.

76. BnF, coll. Rothschild, IV-9-39, p. Ai2v.

77. *Ibid.*, p. Ai3-Ai3v.

78. *Ibid.*, p. Ai3v.

79. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 134-135.

80. BnF, coll. Rothschild, IV-3-104, p. Ai3v-Bi.

81. *Ibid.*, p. Bi2v.

82. *Ibid.*, p. Bi3v.

83. *Ibid.*, p. Bi4.

84. *Ibid.*, p. Bi4v.

85. BnF, coll. Rothschild, IV-9-39, p. Ai2v-Ai3.

86. *Ibid.*, p. Ai4.

87. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 327.

88. *Ibid.*, p. 328.

89. *Ibid.*, p. 338 et 345.

90. *Ibid.*, p. 346.

91. *Ibid.*, p. 350-351.

92. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 44.

93. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 332.

94. *Ibid.*, p. 364.

95. *Ibid.*, p. 325.

96. *Ibid.*, p. 336.

97. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 568.

98. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 69.

99. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 126.

100. Anonyme, *Croniques de Françoys premier*, 1860, p. 390-391.

101. Anonyme, *La prinse de Tournehan et de Moutoyre*, 1542, 4 ff.

102. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 130-132.

103. Anonyme, *Croniques de Françoys premier*, 1860, p. 390-391.

104. BnF, ms. FR. fonds Béthume, 2974, fol. 6.

105. *Ibid.*

106. BnF, ms. FR. fonds Clairambault, 7345, fol. 50.

107. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 667.

108. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 212.

109. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 74.

110. Catalogue des actes de François Ier, 1890, t. IV, p. 359 et 362.

111. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 137. Anonyme, *Croniques de Françoys premier*, 1860, p. 387.

112. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 132-133.

113. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 214.

114. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, p. 362 et 368.

115. *Ibid.*, p. 361 et 370.

116. *Ibid.*, p. 364-365.

117. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 242.

118. Monluc (B. de), *Commentaires*, 1864, t. I, p. 137.

119. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 75.

120. Pellicier (G.), *Correspondance politique*, 1899, p. 662-663, 675, 679.

121. *Ibid.*, p. 686 et 688.

122. *Ibid.*, p. 692.

123. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 94-95.

124. *Ibid.*, p. 98-99.

XLI. Comme il y a vingt ans

1. Gigon (S. G.), *La Révolte de la gabelle*, 1906, p. 21-22.

2. BnF, coll. Rothschild, IV-6-168, fol. 4-4v.

3. *Ibid.*, p. 6-6v.

4. *Ibid.*, p. 7-10.

5. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 390.

6. BnF, coll. Rothschild, IV-6-68, p. 16-24.

7. Chappuys (C.), *Discours de la cour*, 1543, p. Ei3v.

8. *Ibid.*

9. Voir p. 709 et suiv.

10. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 220-225.

11. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 398.

12. *Ibid.*, p. 400.

13. *Ibid.*, p. 410-451.

14. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 217-222.

15. Anonyme, *Translation de l'espitre du roy très chrestien de ce nom*, 1543.

16. *Ibid.*, p. Ai2.

17. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 227-236.

18. Anonyme, *Translation de l'espitre du roy très chrestien de ce nom*, 1543, p. Ai3v-Ai4.

19. *Ibid.*, p.Ai6v-Ai7.

20. *Ibid.*, p. Ai7v.

21. *Ibid.*, p.Bi2-Bi6v.

22. *Ibid.*, p. Ci7.

23. *Ibid.*, p. Ei.

24. *Ibid.*, p. Ei7v.

25. L'*Espitre de la reine de Navarre au roi, pour ses étreintes* [étrennes], en janvier 1543, reprenait tous ces thèmes : la jalousie, la médisance, la méchanceté de l'empereur.

26. Navarre (M. de), *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 46-69. Anonyme, *Défense pour le roy de France très chrestien à lencontre des injures*, 1543.

27. Chappuys (C.), *Discours de la cour*, 1543, p. Ci3-3v.

28. *Ibid.*, p Ei4.

29. *Ibid.*, p. Ei4v.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*, p. Fi2-Fi3v.

32. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 118-122.

33. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 438.

34. *Ibid.*, p. 447.

35. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 127-129.

36. *Ibid.*, p. 132.

37. *Ibid.*, p. 141-142.

38. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 28.

39. *La prinse et deffaicte des Angloys par les Bretons devant la vielle de Barfleur pres la hogue,* 143, p. Aiv-Ai2.

40. *Ibid.*, p. Ai2v.

41. *Ibid.*, p. Aiv.

42. Anonyme, *L'assault et prinse d'une ville de Breban*, 1543, p. 4.

43. Anonyme, *La descente des Anglays et combat de six*, 1543.

44. *Ibid.*, p. Ai3v-Ai4.

45. Anonyme, *L'assault et prinse d'une ville de brehan avec la défaicte des gens de l'empereur faicte par le duc de Claives et la prinse de la ville de Vienne par le grand Turc*, 1543, fol. 2v.

46. *Ibid.*, fol. 4v.

47. La Roche (J.), *Du temps que l'armée de mer de Soliman le Magnifique*, 1987, p. 43.

48. *Ibid.*, p. 43-44.

49. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 162-163.

50. Vieilleville (F. de), *Mémoires*, 1875, p. 447.

51. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 145-146.

52. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 480-484.

53. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 154-156.

54. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 496.

55. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 160-161.

56. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 504.

57. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 255-256.

58. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 507.

59. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 267.

60. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 168.

61. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 511.

62. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 173-174.

63. *Ibid.*, p. 178.

64. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 514 et suiv.

65. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 184-187.

66. Picot (E.), *Chants historiques*, 1903, p. 135-136.

67. BnF, coll. Rothschild, V-4-122.

68. *Ibid.*, p. Ai2.

69. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 61, pour exemple.

70. Beaune (C.), *Pour une préhistoire du coq gaulois*, 1986, p. 68-80.

71. Chappuys (C.), *L'aigle qui a fait la poule*, 1543, p. 53.

72. *Ibid.*, p. 56.

73. *Ibid.*, p. 64.

74. *Ibid.*, p. 68.

75. Du Bellay (J.), *Oraison escripte suivant l'intention du roy*, 1543.

76. BnF, coll. Rothschild, V-6bis-37, p. Ai4.

77. *Ibid.*, p. Bi-Bi4.

XLII. Proche de la catastrophe

1. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 524.

2. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 273-274.

3. Baschet (A.), *La diplomatie vénitienne, rapport de Matteo Dandolo, 1542*, 1842.

4. Capitaine (P.-A.), *Un grand médecin du XVIe siècle*, 1925.

5. Navarre (M. de), *Nouvelles Lettres*, 1842, p, 175 et suiv.

6. Anonyme, *C'est le triumphant baptesme de monsieur le duc, premier fils*, 1544.

7. Navarre (M. de), *La marguerite des marguerites*, vol. 3, 1873, p. 32-36.

8. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, t. I, p. 436.

9. Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises*, 1855, t. I, p. 229.

10. BnF, coll. Rothschild, II-5-48, p. 556-559.

11. Traité de paix du 2 janvier 1544 entre le roi du Danemarck et Charles Quint, Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 250-252, et avec la Suède, *ibid.*, p. 274-277.

12. Huchon (M.), *François Ier en enfer*, 2003, p. 362.

13. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 2 et suiv.

14. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 252-256. A inverser avec celui de février 1543.

15. *Lettres de Charles Quint à Marie de Hongrie*, t. IV, p. 146 et 165.

16. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 530-571.

17. *Ibid.*, p. 580-646.

18. *Ibid.*, p. 642.

19. *Ibid.*, p. 634.

20. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 56.

21. *Ibid.*, p. 57 et suiv.

22. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 12.

23. *Ibid.*, p. 40-43.

24. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 241-242.

25. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 21-22.

26. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 287.

27. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 649.

28. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 152.

29. *Ibid.*, p. 307.

30. Laroche (J.), *Du temps que l'armée de mer de Soliman le Magnifique*, 1987, p. 46. Fighiera (J. P.), *Les insertions turques dans la région niçoise en 1543*, 1984, p. 77-93.

31. Vieilleville (F. de), Mémoires, 1875, p. 447.

32. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 721.

33. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 192. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 179-185.

34. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 222-223.

35. Anonyme, *L'ordonnance de la bataille faicte à Syrizoles*, 1544, p. Aiv.

36. *Ibid.*

37. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 202-204.

38. *Ibid.*, p. 221 et suiv.

39. Anonyme, *L'ordonnance de la bataille faicte à Syrizoles*, 1544, p. Ai2-Ai2v.

40. *Ibid.*, p. Ai2v.

41. *Ibid.*, p. Ai3.

42. *Ibid.*

43. *Ibid.*

44. *Ibid.*, p. Ai3v.

45. *Ibid.*, p. Ai4v.

46. *Ibid.*, P. Ai4.

47. *Ibid.*, pour liste complète.

48. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 286

49. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 232.

50. Maurand (Y.), *Itinéraire d'Antibes à Constantinople (1544)*, 1901, p. 378.

51. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 249-251.

52. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 289.

53. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 206 et suiv.

54. *Ibid.*, p. 226.

55. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 257-259.

56. Borel (G.), *Quand la terre d'Oye était ravagée, 1545*, 1989, p. 269-271. Gressier (Y.), *Le Siège de Boulogne, 1544*, 1977, p. 11-26.

57. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 265 et suiv.

58. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 320-327.

59. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 663-673.

60. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 268.

61. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 334.

62. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 291.

63. *Ibid.*, p. 290.

64. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 367.

65. BnF, ms. FR. fonds Clairambault, vol. 7569, fol. 339.

66. *State Papers*, t. X, p. 45.

67. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 662.

68. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 238.

69. BnF, ms. FR. 2937, fol. 39v-40.

70. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, p. 287-288.

71. *Ibid.*, p. 279-286.

72. Paillard (Ch.-H.), *L'Invasion allemande*, 1884, p. 414.

73. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 293.

74. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 273.

75. Anonyme, *Publication par le prévot de Paris du traité de Crépy conclu entre François Ier et Charles Quint*, 1544, 4 ff.

76. BnF, coll. Rothschild, IV-4-26, Anonyme, *Le retour de la paix en France*, 1544.

77. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 28.

78. *Ibid.*, 1842, t. II, p. 680-696.

79. *Ibid.*, 1842, p. 708.

80. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, p. 289.

XLIII. La dernière guerre

1. BnF, ms. FR. 2937, fol. 41 et 44-59v.

2. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 295-296 et 298-306.

3. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 682-683.

4. *Ibid.*, p. 683-719.

5. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 307.

6. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 60-61.

7. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 722-732.

8. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 80-81.

9. *Ibid.*, p. 98-99.

10. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 307.

11. Granvelle (N.), *Papiers d'Etat*, 1842, t. III, p. 102-105 et 108.

12. Hasenclever (A.), *Die Geheimartikel zum Frieden von Crépy*, 1926, p. 420 et suiv.

13. Tallon (A.), *La France et le concile de Trente*, 1997, p. 118-119.

14. *Ibid.*, p. 124-131.

15. *Ibid.*, p. 138-144.

16. Lancu (D.), *Les Juifs de Provence, 1475-1502*, 1981.

17. Audisio (G.), *Les Vaudois, histoire d'une dissidence*, 1998 ; *Les Vaudois du Luberon, une minorité en Provence*, 1984.

18. Weiss (N.), *François Ier, les Vaudois et les Bernois*, 1891, p. 201.

19. Pariset (J.-D.), *La France et les princes allemands*, 1982, p. 232-244.

20. Weiss (N.), *François Ier, les Vaudois et les Bernois*, 1891, p. 202.

21. BnF, ms. FR, fonds Moreau, 778, fol. 209-210.

22. Weiss (N.), *François Ier, les Vaudois et les Bernois*, 1891, p. 203.

23. Audisio (G.), *Les Vaudois du Luberon*, avril 1545, 1992.

24. Crépin (J.), *Histoire mémorable*, 1556, p. 122-124.

25. Muret (J.-P.), *Mérindol et les Vaudois*, 1997. Ganzin (M.), *Le Luberon hérétique, l'affaire Mérindol*, 1977, p. 891-925.

26. Aubery (J.), *Histoire de l'exécution de Cabrière et de Mérindol*, 1645, p. 124.

27. Voir Antoine Mayran, B. d'Avignon, ms. 655 ; version latine de B. Calvet.

28. Boccassini (D.), *Le Massacre des vaudois en Provence*, 1991, p. 257-286.

29. Weiss (N.), *François Ier, les vaudois et les Bernois*, 1891, p. 202-203.

30. Malgré les morts et un procès des principaux responsables français, procès qui servit surtout à disculper François Ier de toutes responsabilités dans cette affaire pour la postérité, les histoires de France qui furent publiées, et cela jusqu'au début du XVIIe siècle, ne parlèrent jamais de ce moment. Rien dans Paolo Giovio, éd. Sauvage, 1581, p. 647-648. Rien dans la nouvelle édition des *Annales et chroniques de France* qui faisait pourtant la part belle aux dernières années du règne de François Ier (1553). Rien dans les grandes histoires rédigées sous les règnes des enfants d'Henri II. Rien dans les Mémoires de Du Bellay ou dans ceux des capitaines qui avaient débuté leur carrière sous ce roi. Les événements n'existaient plus. La mémoire officielle avait oubliée l'événement. Une mémoire qui ne fut entretenue que par le texte de Jean Cespin publié en 1549 et réédité ensuite régulièrement. Des chansons de protestants purent également l'entretenir (voir *Le chansonnier huguenot*, Lyon, 1870, p. 345-348) et il faut attendre le président Du Thou, soit près de soixante ans après les faits, pour que ce massacre entre enfin dans une histoire de France. Mais elle le fut partiellement puisque les violences de Cabrières ne furent pas racontées. Un oubli qui perdura jusqu'au XXe siècle. La raison en est simple. Mérindol était une affaire française. Cabrières appartenait à l'histoire de la papauté. Quant à la responsabilité de François Ier, que Du Thou reconnaissait, elle fut oubliée dès la parution de la plaidoirie de Jacques Aubéry quelques années plus tard, propos qui furent crus sincères puisque l'homme avait défendu les victimes.

31. Weiss (N.), *La Sorbonne, le Parlement de Paris et les livres hérétiques de 1542 à 1546*, 1885, p. 19-28.

32. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 747.

33. La Roncière (Ch. de), *Histoire de la marine*, 1906, t. III, p. 418.

34. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 285-286.

35. Guérout (M.) et Liou (B.), *La Grande Maîtresse, nef de François Ier*, 2001, 289 p.

36. La Roncière (Ch. de), *Histoire de la marine*, 1906, t. III, p. 422-424. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 289-295.

37. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 755-757.

38. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 306-307.

39. A.N., K. 1485, n° 9.

40. Présentées par M. Chambois : « lettres de Strozzi sur la guerre du 15 août 1545 », 1891, p. 325-329.

XLIV. L'espérance tuée en plein vol

1. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 308-310.

2. *Ibid.*, p. 268 et suiv.

3. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 212-214.

4. *Ibid.*, p. 215.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, p. 215-216.
7. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 310.
8. BnF, coll. Rothschild, IV-4-68 ; Vallambert (S.), *Epitaphes de monsieur d'Orléans*, 1545.
9. BnF, ms. FR. 1700, fol. 9.
10. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1919, t. IV, p. 315.
11. *Ibid.*, p. 318.
12. *Ibid.*, p. 319-322.
13. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 312.
14. *Ibid.*, p. 323.
15. Potter (D. L.), *Foreign Policy in the Age of the Reformation*, 1977, p. 525-544.
16. Tallon (A.), *La France et le concile de Trente*, 1979, p. 156-157.
17. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 778-785.
18. *Ibid.*, t. V, p. 5-23.
19. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 221.
20. *Ibid.*
21. Navarre (M. de), *Lettres*, 1841, t. I, p. 473.
22. Tommaseo (N.), *Relations des ambassadeurs vénitiens*, 1838, t. I, p. 279.
23. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 222.
24. Monluc (B. de), *Commentaires et lettres*, 1864, t. I, p. 181-182.
25. Du Mont (J.), *Corpus universel diplomatique*, 1726, t. IV, p. 305-308.
26. Le Riche (G.), *Journal*, 1971, p. 71.
27. Selve (O. de), *Correspondance politique*, 1866, p. 3-5.
28. Tallon (A.), *La France et le concile de Trente*, 1997, p. 160-162.
29. *Ibid.*, p. 168.
30. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 308-309.
31. Pariset (J.-D.), *Humanisme, réforme et diplomatie*, 1981, p. 55.
32. Pariset (J.-D.), *La France et les princes allemands*, 1982, p. 237.
33. *Ibid.*, p. 239.
34. Voir Pierre Danes, *Oratio*, 1546 et Selve (O. de), *Correspondance politique*, 1866, p. 4.
35. Ribien (G.), *Lettres et mémoires d'Etat*, 1666, t. I, p. 584.
36. Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique*, 1726, t. IV, partie II, p. 310-311.

37. Selve (O. de), *Correspondance politique*, 1866, p. 8-11.
38. *Ibid.*, p. 15.
39. Tallon (A.), *La France et le concile de Trente*, 1997, p. 175-179.
40. *Ibid.*, p. 24.
41. *State Papers*, t. XI, p. 290.
42. Selve (O. de), *Correspondance politique*, 1866, p. 30-45.
43. Toussaints du Plessis (Dom), *Histoire de l'église de Meaux*, 1735, p. 348.
44. Jacqueton (G), *Le Trésor de l'Epargne*, 1894, p. 35.
45. *Catalogue des actes de François Ier*, 1892, t. V, p. 18-19.
46. *Ibid.*, p. 39.
47. Jacqueton, *Le Trésor de l'épargne,* 1894, p. 38.
48. Bodin (J.), *Les six livres de la république*, 1580, p. 509.
49. Du Thou (P.), *Histoire,* 1616, t. I, p. 77.
50. Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 1877, p. 222.

XLV. Les derniers jours

1. Selve (O. de), *Correspondance politique*, 1866, p. 82.
2. *Ibid.*, p. 85.
3. *Ibid.*, p. 87-92.
4. *Ibid.*, p. 95.
5. *Ibid.*, p. 96.
6. Castan (A.), *La Mort de François Ier*, 1878, t. II, p. 26 et suiv.
7. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 338 et suiv.
8. *Catalogue des actes de François Ier*, 1892, t. V.
9. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier et l'avènement d'Henri II d'après les dépêches de Jean de Saint-Mauris (1547),* 2013 (http://cour-de-france.fr/article2749.html).
10. *Ibid.*, p. 5.
11. *Ibid.*, p. 6.
12. Castan (A), *La Mort de François Ier*, 1878, t. II, p. 28.
13. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier*, 2013, p. 10.
14. *Ibid.*, p. 11.
15. *Ibid.*, p. 15.

16. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 341.

17. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier*, 2013, p. 11.

18. Castan (A.), *La Mort de François Ier*, 1878, p. 29.

19. Selve (O. de), *Correspondance politique*, 1866, p. 122.

20. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier*, 2013.

21. Vandenesse (J. de), *Journal des voyages de Charles Quint*, 1881, t. II, p. 342.

22. Castan (A.), *La Mort de François Ier*, 1878, t. II, p. 29.

23. Du Chastel (P.), *Suit le premier serment funèbre*, 1547, dans BnF, coll. Rothschild, IV-5-28.

24. *Ibid.*, p. 61-62.

25. *Ibid.*, p. 63.

26. *Ibid.*, p. 65.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*, p. 66.

29. *Ibid.*

30. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier*, 2013, p. 15.

31. Paillard (Ch.), *La mort de François Ier*, 1877, p. 105.

32. BnF, ms. FR. 9311, fol. 121.

33. BnF, ms. FR. 10901, fol. 5-5v.

34. Tournon (F. de), *Correspondances*, 1946, p. 228. Chiron (P.), *Règlements de compte autour de la mort de François Ier*, 1997, p. 29-39.

35. Paillard (Ch.), *La mort de François Ier*, 1877, p. 103-104.

36. *Ibid.*, p. 102.

37. *Actes d'Henri II*, 1979, t. I, n° 31.

38. Paillard (Ch.), *La mort de François Ier*, 1877, p. 104 et suiv.

39. Michel (F.), *Le Cardinal de Tournon*, 1946, p. 228.

40. BnF, ms. FR. 1716, fol. 110.

41. Michel (F.), *Le Cardinal de Tournon*, 19 46, p. 228.

42. A.N., K 1487, n° 58.

43. BnF, ms. FR. 8016, fol. 531.

44. *Actes d'Henri II*, 1979, t. I, n° 31.

45. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2004, p. 61 et suiv.

46. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 177 et suiv.

47. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2004, p. 402-403.

48. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier*, 2013, p. 15.

49. Paillard (Ch.), *La mort de François Ier*, 1877, p. 23.

50. Mugier (F.), *Procédures pour les placards*, 1899, p. 15-26.

XLVI. Cérémonies des adieux

1. A.N., K 1487, n° 56.

2. Potter (D. L.), *La Fin du règne de François Ier*, 2013, p. 14.

3. BnF, coll. Rothschild, IV-5-68, p. 4.

4. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 119-144. Giraud (P.-G.), *Les Funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France*, 2014, p. 13-63.

5. BnF, coll. Rothschild, IV-5-68, p. 6.

6. BnF, ms. FR. 4315, fol. 96v.

7. BnF, ms. FR. 4339.

8. Gaude-Ferragu (M.), *D'or et de cendres*, 2005, p. 247.

9. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. I, p. 300.

10. Le Fur (D.), *Charles VIII*, 2004, p. 394-404.

11. BnF, coll. Rothschild, IV-5-68, p. 11-13.

12. *Ibid.*, p. 14 et p. 15.

13. Lemaire de Belges (J.), *Traité des pompes funèbres*, 1969, t. IV, p. 267-292.

14. Godefroy (Th.), *Le cérémonial françois*, 1649, t. I, p. 300.

15. BnF, coll. Rothschild, IV-5-68, p. 15-22.

16. *Ibid.*, p. 23.

17. *Ibid.*, p. 24 et suiv.

18. « Pierre de Bontemps et le tombeau de François Ier », dans *Etudes d'histoire de l'art offertes à Jacques Thirion, des premiers temps chrétiens au XXe siècle*, Paris, Ecole des chartes, 2001 p. 149-162.

19. Champollion-Figeac (A.), *Poésies de François Ier*, 1847.

20. Navarre (M. de), *Œuvres complètes*, 2002, t. IV, p. 419-441.

21. Le Fur (D.), *Henri II*, 2009, p. 174 et suiv.

22. Marichal (R.), *La Navire de Marguerite de Navarre*, 1956, p. 10-11.

23. BnF, ms. FR. 13762, pour exemple.

24. BnF, coll. Rotschild, V-4, 108.

25. Le texte dédié au cardinal de Lorraine, Chantilly, musée Condé, ms. 5. 31 (1472), est sensiblement le même que le « canard » imprimé.

26. Galland (P.), *Oraison sur le trespas du roy Françoys*, 1547, p. 28v.

Second livre

XLVII. Le roi chevalier

1. Voir ici, p. 613 et suiv.

2. Cellini (B.), *Mémoires*, 1908, II, XII, p. 261-262.

3. Pour exemple, médaille de Cellini, musée du Louvre, MR 356-405, François Ier en César du Primatice, musée du Louvre, art graphique, n° 8638.

4. BnF, coll. Rothschild, IV-5-28, p. 24v.

5. *Ibid.*, p. 25-25v.

6. *Ibid.*, p. 26.

7. *Ibid.*, p. 53.

8. *Ibid.*, p. 58.

9. Belleforest (F. de), *Les Grandes Annales et Histoire générale de France*, 1617, p. 549.

10. Sauvage (D.), *Chroniques et annales*, 1549, p. CXX ; Du Tillet (J.), *Histoire*, 1553, p. 99-101.

11. Sauvage (D.) et Belleforest (F. de), *Chroniques et annales de France*, 1621, p. 450v.

12. Varin (Ph.), *Le Sacré Trosne*, 1611, p. 218-228. Girard (A.), *Les Mémorables Journées des Français*, 1647, p. 196-199.

13. Coste (H.), *Les Vrais Portraits des rois de France*, 1636, p. 315.

14. L'auteur est don Juan Antonio de Vera Figueroa.

15. Vera y Figueroa (J. A. de), *Histoire de l'empereur Charles Quint*, 1662, p. 113.

16. Limiers (M.), *Annales,* 1724, p. 73 ; Président Hénault, *Abrégé*, 1761, p. 436.

17. Voir ici, chap. IX.

18. Le Grand d'Aussy (P. J. B.), *Les Fabliaux*, 1779, p. XXXI.

19. Mercier (M.), *Portrait des rois de France*, 1783, p. 142.

20. La Plâtrière (S. I. de), *Gallerie universelle des hommes*, 1783, p. 94.

21. Cavaillon (M.), *Exposition de l'histoire*, 1775, p. 235.

22. Voir chap. XXV.

23. Giovio (P.), *Histoire du temps,* 1553, p. 206.

24. Du Bellay (G. et M.), *Mémoires*, 1908, t. I, p. 61.

25. Belleforest (F. de), *Les Grandes Annales et Histoire générale de France*, 1579, fol. 1406.

26. 1619, 1650 et 1651.

27. Fancan (F. Langlois, dit), *La France mourante*, 1623.

28. Mézeray (F.), *Histoire de France*, 1643, t. II, p. 344.

29. Guyard de Berville, *Bayard*, 1768. Ce texte fut régulièrement réédité jusque dans les années 1850.

30. Pour exemple, Combes (M.), *Eloge de Pierre du Terrail,* Dijon, 1769. Vincent (M.), *Eloge de Pierre du Terrail*, Lyon, 1771.

31. Voir chap. XV.

32. Rosemberg (R.), *La Peinture française*, 1987, t. I, p. 531-532.

33. Sandoz (M.), *Le Bayard de Louis Durameau*, 1964, p. 105-109.

34. Jacquart (J.), *Bayard*, 1987, p. 310 et suiv.

35. Duparty (E.), *Bayard à Mézières*, opéra-comique, 12 février 1814.

36. Rosemberg (P.), *La Peinture française*, 1987, t. II, p. 133.

37. Miel (F.), *Essai sur le Salon,* 1817, p. 280-281.

38. Elle est au musée de Pau.

39. Chaudonneret (M.-C.), *La Peinture troubadour*, 1980, p. 91-156.

40. *Journal des ménestrels*, 1814.

41. Maraise (S. de), *Histoire de François Ier*, 1830, p. 32-42, pour exemple.

42. Voir ici, p. 240.

43. Fleurange, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 74.

44. Ce décor appartenait à l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen. Il se composait de cinq tables de marbre en bas-relief qui racontaient la journée du 7 juin 1520. L'histoire se lisait de gauche à droite. D'abord les seigneurs anglais sortant du château de Guînes, puis le clergé anglais conduit par Wolsey et le légat du pape portant la croix. Au centre, la rencontre des deux rois, puis, à droite, en miroir, le clergé français, avec le cardinal de Boisy, légat du pape en France, et enfin la noblesse du royaume. Autour, des amours et des représentations des figures des *Triomphes* de Pétrarque (Amour, Chasteté, Mort, Renommée, Temps, Eternité) auxquelles étaient ajoutés les emblèmes du roi de France et d'Eléonore d'Autriche, la salamandre et le phénix. D'autres scènes liées à l'histoire de l'Antiquité venaient compléter le programme sur la façade du corps de logis. Les œuvres étaient du XVIe. Quant à savoir si elles furent faites après la rencontre ou plus tard, et notamment en 1532, pour l'entrée de la reine à Rouen, en raison de la présence de ses emblèmes, nous n'en savons rien. Le premier à s'y être intéressé paraît avoir été l'abbé

Noël, en 1726. Il en fit une description détaillée que Bernard de Montfaucon en 1732 publiait dans ses *Monuments de la monarchie française*, t. VI, p. 201-203.

45. L'œuvre est actuellement au musée de Pau.

46. Cayot-Delandre (F. M.), *Tableau abrégé*, 1831, t. I, p. 403 et 471. Loudens (Ch.), *Histoire de France*, 1854, p. 37-39.

47. Baschet (A.), *De la diplomatie vénitienne*, 1867, p. 371, pour exemple.

48. Fouillée (M.), *Le Tour de France par deux enfants*, 1877, p. 176.

49. Le texte de Georges Toudouze de 1909, pour ne donner qu'un seul exemple parmi des dizaines d'autres.

XLVIII. Le prince galant

1. Voir lettres de Marguerite de Navarre, 1841 et 1842 [Voir Navarre (M. de), *Lettres*, 1841 et *Nouvelles Lettres*, 1842], ainsi que celles du roi, dans Champollion-Figeac [*Lettres et poèmes*, 1847].

2. Voir ici, p. 603 et suiv., et p. 749 et suiv.

3. Krynen (J.), *L'Idéal du prince*, 1981, p. 39-41.

4. Voir ici, p. 94 et suiv.

5. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 13-14.

6. Félibien (M.), *Histoire de la ville de Paris*, 1725, t. IV, p. 634.

7. Chatenet (M.), *La Cour de France*, 2002, p. 15.

8. Boccassini (D.), « Le Déduit du roy… », 1990, p. 321-335.

9. *Ibid.*, p. 16.

10. Chappuys (C.), *Discours de la cour*, 1543, p. Ci.

11. *Ibid.*, p. Ci2v.

12. Langer (U.), « La flatterie et l'éloge. Claude Chappuys et François Ier », 2003, p. 209-222.

13. *Ibid.*, p. Di4-Di4v.

14. *Ibid.*, p. Ci2.

15. *Catalogue des actes de François Ier*, 1890, t. IV, p. 121.

16. Gachard (L.-P.), *Les Relations des Troubles de Gand*, 1846, p. 645.

17. Giovio (P.), *Les Devises amoureuses*, 1561, p. 25.

18. Une première édition parut, très incomplète, en 1558, sous le titre *Histoire des amants fortunés*.

19. 25e nouvelle, troisième journée, 1991, p. 203-208.

20. Le texte de Giovio fut réimprimé en 1561.

21. Regnier de La Planche (L.), *Histoire de l'estat en Provence*, 1836, p. 202.

22. Belleforest (F. de), *Chroniques et Annales*, 1579, fol. 1537v.

23. Voison de La Popelinière (H. L.), *Histoire de France*, 2011, p. 76.

24. Dutillet (J.), *Chroniques des roys*, 1552, p. Ci5v.

25. Continuateur de Denis Sauvage, dans l'édition de 1584 des *Chroniques et annales de France,* parle de dysenterie, p. 449.

26. Saulx (G. de), seigneur de Tavannes, *Mémoires*, 1838, t. V, p. 136.

27. Brantôme, *Capitaines*, 1867, t. III, p. 244.

28. Brantôme, *Les Dames galantes*, 1981.

29. Brantôme, *Capitaines*, 1867, t. III, p. 127.

30. Brantôme, *Les Dames galantes*, 1981, p. 452.

31. *Ibid.*, p. 453-454.

32. *Ibid.*, p. 448.

33. *Ibid.*, p. 663.

34. Keller-Rahbé (E.), *La Réception de Madame de Villedieu au XVIIIe*, 2004, p. 73-127.

35. Réédité en 1671.

36. Kuizenga (D.), *Madame Villedieu englished*, 2004, p. 145-160.

37. Villedieu, 1669, p. 1.

38. Lesconvel (P. de), *Anne de Montmorency*, 1695.

39. Bussy-Rabutin, *Correspondances*, 1857, t. I, p. 285.

40. Bernier, *Histoire de Blois*, 1682, p. 85. On trouvera ensuite « Bien fol qui s'y fie ».

41. Sauval (H.), *Chroniques scandaleuses*, 1890, p. 14.

42. Sauval (H.), *La Galanterie des rois*, 1738, p. 207.

43. *Ibid.*, p. 215.

44. Brantôme, *Capitaines*, 1867, t. III, p. 127 et 129.

45. Sauval (H.), *Les Galanteries des rois*, 1738, p. 206.

46. Le Ragois (Cl.), *Instruction sur l'histoire de France et romaine*, 1736, p. 170.

47. Bruxelles, 1694, Cologne, sans date, Paris, 1738.

48. Le Fur (D.), *Anne de Bretagne*, 2000, p. 59-64.

49. Bricaire de la Dixmerie (N.), *La Sibylle gauloise,* 1775, p. 175-176.

50. Daniel (P.), *Histoire de France*, 1722, t. V, p. 773.

51. C'est alors un lieu commun. Toutes les femmes ayant approché le pouvoir étaient décrites ainsi.

52. De Thou (P.), *Histoire universelle*, 1740, p. 232-233. Cavaillon (M.), *Exposition de l'histoire de France*, 1775, p. 258.

53. La Platrière (S. I.), *Galerie universelle des hommes*, 1787, p. 3.

54. En fait, ce mouvement avait débuté sous Louis XII.

55. Anonyme, *Les Crimes des rois de France, 1791*, p. 281.

56. *Ibid.*, p. 234.

57. Sewrin (Ch. A.), *François Ier ou la fête mystérieuse*, 1807.

58. Morlent (J.) et Morice (A.), *François Ier à Granville*, 1824, p. 25.

59. Moline (A.-P.), François Ier à Chambord, 1830.

60. La Liborlière (B. de), *Histoire élémentaire de la monarchie française*, 1826, p. 202.

61. Sismondi (J. Ch. L. S.), *Histoires des Français*, 1833, t. XVI, p. 3.

62. Voir ici chap. suivant, Diane de Poitiers.

63. Tout est parti d'une lettre éditée par Genin, dans le second tome des lettres de Marguerite de Navarre, p. 3. Jules Michelet croit à l'histoire. Lescures en 1865 (*Les Amours de François Ier*, p. 16) la condamne. Ensuite on ne fait qu'évoquer la chose sans prendre parti.

64. Lescures (A. de), *Les Amours de François Ier*, 1865, p. 59-61.

65. Decrue (F.), *La Cour de France et la Société au XVIe siècle*, 1893.

66. Gauthier et Deschamps, *Cours moyen d'histoire de France*, 1916, p. 39.

67. Olympe (M.) et Damertan (M.), *Diane de Poitiers sur le passage des Alpes*, 1807.

68. Ce temps fut pour l'édition l'occasion de multiplier les ouvrages consacrés à ce prince : biographies, livres pour enfants, ouvrages illustrés sur la Cour et l'époque, sur ses amours aussi. Par exemple : *François Ier* de Georges Toudouze, 1936 ; *François Ier, premier gentilhomme* de Charles Quinel, 1936 ; *François Ier, roi de France, restaurateur des arts* de Pierre Bellet, 1936 ; *François Ier* de Robert Burnand, 1936.

69. Erlanger (Ph.), *Diane de Poitiers*, 1955, p. 31 et suiv.

70. Voir chap. XLIX

71. Par exemple Charles Dufresne, *François Ier, le chevalier de l'amour*, 1999.

XLIX. Autopsie d'un roman amoureux

1. Fleurange (R. de La Mark, dit), *Mémoires*, 1838, t. V, p. 44.

2. Brantôme, *Les Dames galantes*, 1981, p. 597-599.

3. Voir ici, p. 59 et suiv., et p. 83 et suiv.

4. L'un des premiers auteurs à avoir critiqué l'influence néfaste de Louise de Savoie est Regnier de la Planche, *Histoire de l'estat en Provence*, 1836, p. 6.

5. Varillas (A.), *François Ier*, 1684, t. I, p. 17 et 21-22.

6. Sauval (H.), *Les Galanteries des rois*, 1694, p. 137-144.

7. Lesconvel (P. de), *Anne de Montmorency*, 1697, p. 33-35.

8. Sismondi (J. Ch. L. S.), *Histoire des Français*, 1831, t. XV, p. 669-670.

9. Lescure (A.), *Les Amours de François Ier*, 1865, p. 50.

10. Lejeune (P.), *Les Reines de France*, 1990, p. 182.

11. Castelot (A.), *La Reine galante*, 1974, pour « Au théâtre ce soir » et *Plus folle que reine*, 1990, dramatique.

12. *Epîtres des princes de H. Rescelli*, traduit par François de Belleforest, 1574, fol. 62.

13. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 2003, t. II, p. 952-953.

14. Brantôme, *Capitaines*, 1867, t. III, p. 27.

15. Varillas (A.), *François Ier*, 1684, p. 472-483.

16. Hévin (P.), *Lettre de Monsieur Hévin*, avocat, 1686.

17. Le Laboureur (J.), *Addition aux mémoires de Castelnau*, 1659, t. II.

18. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe,* 2003, t. II, p. 951.

19. Sauval (H.), *Les Galanteries des rois*, 1694, p. 192.

20. *Ibid.*, p. 146, 151-155, 191.

21. Lesconvel (P. de), *La Comtesse de Châteaubriant ou les effets de la jalousie*, Paris, 1695. Autre titre pour une version publiée à Amsterdam, la même année, *Intrigues amoureuses de François Ier, ou histoire tragique de madame la comtesse de Châteaubriant*, 1695.

22. Champollion-Figeac (A.), *Lettres et poèmes*, 1847, p. 214. Pour un commentaire de ces poèmes, voir Lacroix (P.) dit le Bibliophile Jacob, *Curiosités de l'histoire de France*, 1858, t. I, p. 174 et suiv.

23. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 2003, t. II, p. 953.

24. Lacroix (P.) dit le Bibliophile Jacob, *Curiosités de l'histoire de France*, 1858, t. I, 2e série, p. 147-153.

25. Lescure (A. de), *Les Amours de François Ier*, 1865, p. 131-132.

26. BnF, ms. FR. 5109, fol. 103-104.

27. Voir chap. XVII.

28. BnF, ms. FR. 5109, fol. 112.

29. *Catalogue des actes de François Ier*, 1887, t. I, p. 371.

30. BnF, ms. FR. 5109, fol. 286.

31. Bourgeois de Paris, *Journal*, 1854, p. 192.

32. Ferron (A.), *Arnodi Ferroni Burdiganlensis regii confiliarii de rebus gestis Gallorum*, IX, 1553, p. 174.

33. Baschet (A.), *La Diplomatie vénitienne, les princes de l'Europe du XVIe siècle,* 1862, p. 438.

34. Regnier de La Planche (L.), *Commentaire sur l'estat de Provence*, 1875, p. 204-205.

35. Belleforest (F. de), *Grandes Annales de France*, 1579, p. 1573-1573v.

36. Mézeray (F. de), *Histoire de France*, 1643, t. II, p. 537.

37. Brantôme, *Les Dames galantes*, 1981, p. 111.

38. Mézeray (F. de), *Abrégé*, 1668, t. I, année 1547, p. 356.

39. Sauval (H.), *Les Galanteries des rois*, 1694, p. 196.

40. *Ibid.*, p. 196-197.

41. *Ibid.*, p. 123.

42. Dreux du Radien, *Mémoire historique*, 1744, t. 3, p. 329.

43. Hénault (P.), *Nouvel abrégé chronologique*, 1752, t. I, p. 356.

44. La Platrière (S. I. de), *Galerie universelle des hommes*, 1785, p. 32-33. Voir aussi anonyme, *L'Histoire anglaise de Milord Feld, à Fontainebleau*, 1763.

45. Olympe et Damertan, *Diane de Poitiers ou le passage des Alpes*, 1807, p. 11.

46. Miel (F.), *Essai sur le Salon de 1817*, p. 293. Pupil (F.), *Le Style troubadour*, 1985, p. 171.

47. Lacroix (P.) dit le Bibliophile Jacob, *Les deux fous*, 1830, p. 20, 232-233, 249 et suiv.

48. Ubeisfeld (A.), *Victor Hugo, Œuvres complètes*, 1985, théâtre, t. II, « coll. Bouquins », p. VIII et 831-832.

49. Hugo (V.), *Le roi s'amuse*, acte I, scène 5.

50. Henri Martin (M.), *Histoire de France,* 1846, t. VIII, p. 45.

51. Champollion-Figeac (A.), *Poésies de François Ier*, 1847, p. IX.

52. Michelet (J.), *Histoire de France*, 1887, t. X, p. 217.

53. Haureau (B.), *François Ier et sa cour*, 1853, p. 131.

54. Bibliophile Julien, 1872, et Du Breuil (H.).

55. Victor Duruy et ses suiveurs.

56. Faramond (M. de), *Diane de Poitiers*, 1911, p. 50-51.

57. Lévis-Mirepoix (M.), p. 140.

58. Erlanger (Ph.), *Diane de Poitiers*, 1955, p. 65-67. Jacquart (J.), *François Ier*, 1981, p. 151. Knecht (R.), *Le Prince de la Renaissance*, 1997, p. 405, 431-432.

59. Guyon (L.), *Les Diverses Leçons*, 1613. Les premières éditions sont de 1604 et 1610.

60. *Ibid.*, t. II, fol. 109v.

61. *Ibid.*, fol. 109v-110.

62. Mézeray (F. de), *Histoire de France*, 1643, t. II, p. 533.

63. Brantôme, *Capitaines*, 1867, t. III, p. 244.

64. Mézeray (F. de), *Abrégé*, 1668, t. IV, p. 215.

65. Mézeray (F. de), *Histoire de France*, 1643, t. II, p. 533.

66. *Le calendrier du père l'Enfant*, 1695, p. 197. Bussières, t. III, livre XVII, p. 431.

67. Bayle, *Dictionnaire historique*, 1697, p. 1186-1187.

68. Béquin (S.), *Léonard de Vinci au Louvre,* 1983, p. 81.

69. Anonyme, *Les Crimes des reines de France*, 1791, p. 249.

70. Ces tableaux sont perdus.

71. Capfique (B.), *Diane de Poitiers*, 1860, p. 48.

72. Corlieu (A.), *Le roi François Ier est-il mort de la syphilis ?*, 1880.

73. *Arroldi Ferrovi Burdiganlensio regii confiliarrii de rebus gestis gallorum*, 1553, p. 204 et suiv.

74. *State Papers*, t. IV, p. 599.

75. *Ibid.*, t. VII, p. 291.

76. Michon (C.), *Les Conseillers de François Ier,* 2012, p. 539.

77. La Balut (G. de), *Les Amours de François Ier*, 1929, p. 165.

78. Reste que l'homme est mort en 1591 et que la première édition du texte date de 1625.

79. Beaucaire de Peguillon (F. de), *Rerum Gallicarum,* 1625, p. 761.

80. Mézeray (F. de), *Histoire de France*, 1643, t. II, p. 570.

81. Brantôme, *Capitaines*, 1867, t. III, p. 244-245.

82. Varillas (A.), *François Ier*, 1684, t. I, p. 5 et t. II, p. 434-447.

83. Voir p. 499-710.

84. Exception pour la « cour d'amour » de l'hôtel de ville de Tours par Schommer.

85. Michon (C.), *Les Conseillers de François Ier*, 2012, p. 30-34.

86. *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*, 1624, p. 965.

87. Sanders (N.), trad. de François de Maucroix, 1676, p. 21-25.

88. Varillas (A.), *Histoire des révolutions*, 1689, t. II, p. 261.

89. Bornet (G.), *Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre*, 1683, t I, p. 67-71.

90. Dreux du Radier, *Mémoires historiques*, 1744, p. 161-162.

91. La Platrière (F. J.), *Galerie universelle des hommes*, 1785, p. 33-36.

92. Musset (P.), *Anne Boleyn*, 1837, p. 17.

93. Lescures (A. de), *Les Amours de François Ier*, 1865, p. 130.

L. Père des lettres et inventeur du Collège royal

1. BnF, coll. Rothschild, IV-5-28.

2. *Ibid.*, p. Ai.

3. Dubois (P.), *De recupertione terra sancte*, éd. 1977.

4. Lefranc (A.), *Histoire du collège de France*, 1893, p. 18.

5. Jourdain (M.), *Excursion historique de l'enseignement de l'hébreu*, p. 236 et suiv.

6. *L'Anabase de Xépophon pour Louis XII*, BnF, ms. FR. 702. Pour Henry VIII, B. Library, Royal ms. 19 CVI. Pour Charles II de Savoie, BnF, ms. FR. 701. Beys (B.), *Une carrière en image*, 2010, p. 235-244.

7. Murarascu (D.), *La Poésie néolatine et la renaissance des lettres antiques*, 1928, p. 17.

8. Alvar Ezquerra (A.), *Le Modèle universitaire d'Alcalà de Henares*, 2003, p. 209-256.

9. Pasquier Le Moine fut l'un des promoteurs de cette image.

10. Erasme, 22 octobre 1518, Louvain, éd. Leclerc, n° 294 de l'appendice.

11. Lefranc (A.), *Histoire du Collège de France*, 1893, p. 49 et 54.

12. BnF, Arsenal, ms. FR. 5103, fol. 4v-5, 13, 76 et suiv.

13. Budé (G.), *Lettres à Christine de Longueuil*, janvier 1521, dans *Les Lettres Grecques*, 1977, p. 209-212.

14. Goujet (C. L. F.), *Mémoires historiques sur le collège royal de France,* 1758, t. I, p. 14.

15. Budé (G.), *Les Lettres grecques*, 1977, p. 155.

16. BnF, ms. FR. 25445, fol. 25v et suiv.

17. Lefranc (A.), *Histoire du collège de France*, 1893, p. 108-110, Si ce projet put être daté, ce fut par les propos d'un auteur n'ayant rien à voir avec lui, Jean Statius, dans l'adresse de félicitations datée du 21 mars 1530 que le jeune Flamand avait envoyée à Eléonore d'Autriche à l'occasion de son prochain mariage avec François Ier. *Ad eminentissiman ac nobilissimam leonram galliae reginam*…, BnF, LB30-56, p. 9.

18. A.N., Xia 1537, fol. 80.

19. Cité par Lefranc (A.), *Histoire du collège de France*, 1893, p. 117.

20. Rabelais, *Gargantua*, livre II, chap. VIII.

21. Lettre de Pierre Siderander à Jacques Bedrot, le 28 mai 1533, Gérard Roussel, p. 201.

22. BnF, ms. FR., fonds Dupuys, ms. 699, fol. 71.

23. Coll. Rothschild IV-5-28, p. 45 et suiv. Galland (P.), *Oraison sur le trépas*, 1547, p. 10.

24. Caron (A.), *Le Collège royal*, 2000, p. 153.

25. BnF, ms. FR., fonds Clairambault, n° 230, fol. 41v.

26. Scaillierez (C.), *François Ier et le musée du Louvre*, 2003, p. 4.

27. Galland (P.), *Oraison sur le trépas*, 1547, p. 10 et suiv.

28. Le premier était chargé de choisir, lire, traduire et résumer les ouvrages au roi lors de son déjeuner, un emploi relativement ancien et déjà remarquable sous le règne de Charles VIII. En 1483, c'était le professeur d'éloquence de ce dernier, Guillaume Tardif, qui l'occupait. Baurmeister (U.), *La Bibliothèque royale*, 1993, p. 110-111.

29. Laborde (L. de), *Les Comptes des bâtiments du roi, 1528-1571,* 1877-1880, t. II, p. 240.

30. Voir ici, chap. IV.

31. Castiglione (B.), *Les quatre livres du courtisan*, 1577, fol. XLIII.

32. BnF, coll. Rothschild, IV-3-201, p. Bi4.

33. BnF, ms. FR. 25445, fol. 25 et suiv.

34. BnF, ms. FR. 2363, fol. 3 et 8. Marot (C.), *Œuvres complètes*, 1938, t. I, p. 5-6. Crétin (G.), *Œuvres*, 1932, p. 228, 230-232, entre autres.

35. Dolet (E.), *Le Second Enfer*, 1979, éd. de Claude Longeon, p. 85-87.

36. *Ibid.*, p. 88.

37. Salel (H.), *Œuvres poétiques complètes*, 1987 p. 84.

38. Voir du même auteur, *Le Voyage de Charles Quint dans le royaume en 1539*. Ici, chap. XL.

39. Salel (H.), *Œuvres poétiques complètes*, 1987, p. 84.

40. BnF, coll. Rothschild, IV-5-28, p. 45.

41. Galland (P.), *Oraison sur le trépas*, 1547, p. 2v et suiv.

42. *Ibid.*, p. 3.

43. *Ibid.*, p. 6v.

44. *Ibid.*, p. 5-5v.

45. *Ibid.*, p. 6v-7.

46. *Ibid.*, p. 7v-8.

47. *Ibid.*, p. 8.

48. *Ibid.*, p. 8-8v.

49. *Ibid.*, p. 8v.

50. *Ibid.*, p. 10v.

51. *Ibid.*, p. 11v.

52. *Ibid.*, p. 12. Etienne Dolet avait tenu des propos semblables, mais sans indiquer le roi, voir : *Œuvres*, éd. de J. Boulmier, 1969, p. 40 et suiv.

53. Galland (P.), *Oraison sur le trépas*, 1547, p. 13v.

54. Baurmeister (U.) et Laffitte (M.-P.), *Des livres et des rois*, 1992, p. 129 et suiv.

55. Postel (G.), *Paralipomènes*, éd. F. Secret, 1989, p. 18-19.

56. Erasme (D.), *Opus epistolarum des. Erasmi,* éd. P. S. Allen, 1941, t. II, p. 522.

57. Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques*, 1841, t. II, p. 506.

58. *Le lettere di Andrea Alciato giureconsulto*, éd. Luigi Barni, Florence, 1953.

59. *Annalium de Vita et rebus gestis…, Frederic II electoris palatini libri XIV*, 1624, p. 202.

60. Foucault (J.-A.), *Après l'année Erasme, souvenir d'un contemporain*, 1972, p. 102.

61. Goujet (J. Cl.), *Mémoires historiques sur le collège royal*, 1758, vol. I, p. 14.

62. Galland (P.), *Oraison sur le trépas*, 1547, p. 30.

63. *Ibid.*, p. 30v.

64. *Ibid.*, p. 31.

65. *Ibid.*, p. 32.

66. BnF, ms. FR. 13762, fol. 4. BnF, coll. Rothschild, I-3-36, 6 fs.

67. Jean Le Moyne, dans un essai consacré au bon usage de l'écriture qui proposait des modèles de lettres et un choix d'expressions à utiliser selon les circonstances et les personnages à qui l'on souhaitait s'adresser, avait qualifié pour l'occasion François Ier de « père des bonnes lettres ». BnF, coll. Rothschild, IV-5-80, page de titre.

68. Belan (P.), *Les Observations de plusieurs singularitez*, 1553, p. Ai2, Ai8v-Ai9.

69. Chaumeau (J.), *Histoire du Berry*, 1566, p. 156.

70. Fauchet (Cl.), *Recueil sur l'origine de la langue*, 1581, p. Ai2v.

71. Regnier de La Planche (L.), *Histoire de l'estat en France*, 1836, p. 7.

72. Bèze (Th. de), *Les Vrays Portraits*, 1580, p. 133.

73. Sleidan (J.), *Mémoires*, 1767, t. II, p.

74. Bèze (Th. de), *Histoire ecclésiastique*, 1580, p. 8.

75. La Saussaie (Ch. de), *Annales ecclessia*, 1615, p. 407.

76. Corrozet (G.), *Le Trésor de l'histoire de France*, 1583, p. 36v.

77. Sainte Marthe (S. de), *Eloge*, 1644, p. 583.

78. Texte qui fut réédité trois fois, en 1628, 1647 et 1663.

79. Sainte Marthe (S. de), *Histoire de la généalogie de la maison de France*, 1639, p. 310-311.

80. Aubert (P.), *Histoire ou recueil des gestes*, 1622, p. 286.

81. Mouthiare (J.), *Inventaire de l'histoire de France*, 1631, p. 637.

82. Coste (H. de), *Les Vrais Portraits*, 1636, p. 315.

83. *Ibid.*, p. 85. Du Peyrat (M.), *Histoire ecclésiastique de la cour*, 1645, p. 406-407.

84. Daniel (P.), *Histoire de France*, 1722, p. 733 ; Limier (M.), *Annales de la monarchie*, 1724, p. 73.

85. Vertot (A.), *Histoire de Malte*, 1726, p. 430.

86. Président Hénault, *Histoire de France, nouvel abrégé*, 1752, p. 313.

87. Moréri (L.), *Dictionnaire d'histoire*, 1759, p. 330.

88. Anonyme, *Anecdote française*, 1767, p. 416 ; Cavaillon (M.), *Exposition de l'histoire de France*, 1775, p. 259. Anonyme, *La Sybille françoise*, 1775, p. 176.

89. Garnier (A.), *Histoire de France*, 1778, t. XIII, p. 283-284.

90. Anonyme, *Histoire philosophique des hommes qui ont mérité de leur pays*, 1787, p. 51.

91. Président Hénault, *Histoire de France, nouvel abrégé*, 1761, p. 458.

92. Anonyme, *Histoire du patriotisme français*, 1769, t. III, p. 296 et suiv.

93. Voir *Le Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. 38.

94. Voltaire, *Essai sur les mœurs*, 1829, t. XVII, p. 224.

95. Lefranc (A.), *Histoire du collège de France depuis les origines jusqu'à la fin du Ier Empire*, 1893.

96. Heubi (W.), *François Ier et le mouvement intellectuel en France*, 1913, p. 9-17.

97. Jalliffier (R.) et Vast (H.), *Cours de seconde. Histoire, conformes au programme de 1902*, p. 299.

98. Arnoux (J.), *La Patrie dans l'histoire*, 1908, p. 112.

99. Gauthier et Deschamps, *Cours moyen d'histoire de France, certificat d'études*, 1916, p. 39. *Précis d'histoire*, 1919, p. 74.

100. Lévis-Mirepoix (M. de), *François Ier*, 1931, p. 300.

LI. Le protecteur de la langue française et des artistes

1. *Ordonnances de François Ier*, t. IX, 1983, p. 550-628. .

2. BnF, coll. Rothschild, IV-5-28, p. 17.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 17-17v.

5. *Ibid.*, p. 18.

6. *Ibid.*, p. 19 et suiv.

7. *Ordonnances de François Ier*, t. IX, 1983, p. 582.

8. Pardessus (J. M.), *Ordonnances des rois de France*, 1847, t. XX, p. 279, art. 101.

9. *Ibid.*, t. XXI, 1849, p. 431.

10. *Ordonnances de François Ier*, 1960, t. VII, p. 20-21.

11. *Ibid.*, p. 373.

12. Brun (M.), *Recherches historiques*, 1923, p. 387 et 404.

13. Pour exemple, Pierre Rebuffi, *Tudeau*, 1983, p. 464.

14. Ramus (P.), *Grammaires*, 1572, p. 49-50 (reprint 1972).

15. Mathieux (A.), *Devoir de la langue française*, 1559, fol. 28v-29 (reprint 1972).

16. Pradoux du Part (M.), *Théorie de l'art des notaires*, 1582, p. 2-3.

17. Bodin (J.), *Les Six Livres de la République*, 1977, p. 249.

18. Hotman (F.), *Antitriboniam ou discours d'un grand renommé jurisconsulte*, 1980, p. 105-106.

19. *Paraphrase de M. Gilles Bourdin, procureur général en la cour du parlement de Paris, sur l'ordonnance de 1539, traduite en français par A. Fontanon*, 1604, p. 264.

20. *Encyclopédie*, article de Voltaire sur l'ordonnance de Villers-Cotterêts, 1751-1780, t. VII, p. 286.

21. Brun (M.), *Recherches historiques*, 1923, t. II, p. 27-35.

22. Peyrefitte (A.), *Discours à l'Académie française,* 28 septembre 1989.

23. Fumaroli (M.), *Le Génie de la langue française*, 1992, t. III, *Les Lieux de mémoires,* t. III, *Les France* : « De l'archive à l'emblème », 1992, p. 923-924.

24. Cohen (P.), *L'Imaginaire*, 2003, p. 23.

25. Herelle (G.), *La prise, l'incendie et la ruine de Vitry en Perthois*, 1922, 230 p.

26. Scaillierez (C.), *François Ier et ses artistes dans les collections du Louvre*, 2003. Cox-Rearick (J.), *Chef d'œuvre de la Renaissance : la collection de François Ier*, 1995, 492 p.

27. Beaune (C.), *Naissance de la nation*, 1985, p. 188-205.

28. Une fois arrivé en Italie, il y resta avec l'argent du roi ! Voir Scherman (J.), *Andrea del Sarto*, 1965, t. I, p. 3-4.

29. Pressouyre (S.), *Les Fontes du Primatice*, 1969, p. 223-239.

30. Boyen d'Agen (M.), *L'Œuvre littéraire au Moyen Age*, 1911, p. 92.

31. Pour le texte de Vasari, voir Chastel (A.), *Léonard de Vinci par lui-même*, p. 37.

32. Le roi se trouvait alors à Saint-Germain-en-Laye. Voir *Catalogue des actes de François Ier*, t. I.

33. Pupil (F.), *Le Style troubadour*, 1985, p. 386.

34. Samoyault (J. P.), *Le Château de Fontainebleau sous Charles IX*, 1987, p. 122-123.

Conclusion

1. *Histoire de la ville de Paris*, 1735, t. III p. 177-180. Voltaire, voir plus haut.

2. Voir *Les Crimes des rois de France*, 1792.

3. Bellin de La Liborliere (M.), *Histoire élémentaire de la monarchie française*, 1826, p. 203.

4. Beauregard (G.), *La France chevaleresque*, 1901, p. 190-191, Vast (H.) et Jalliffier (R.), *Cours complet d'histoire*, 1910, p. 176-178.

5. Pour exemple, collectif, *Les Grandes Etapes de la civilisation française,* 1967, p. 59. Voir également toutes les biographies sur ce prince depuis la fin des années 1970.

6. Sedillot (R.), *Survol de l'histoire de France*, 1955, p. 201. Willard (Cl. et G.), *Formation de la nation France du Xe au début du XIXe siècle*, 1957, p. 57-58.

7. *Ordonnances de François Ier*, t. IX, 1983, p. 425.

8. *Idem*, t. VII, 1960, p. 54.

9. *Idem*, p. 67.

10. *Idem*, p. 90.

11. Pardessus (J.-M.), *Ordonnances des rois de France*, 1849, t. XXI, p. 300.

12. Pardessus (J.-M.), *Ordonnances des rois de France*, t. XIX, p. 278.

13. Pardessus (J.-M.), *Ordonnances des rois de France*, t. XVII, p. 33.

14. Pardessus (J.-M.), *Ordonnances des rois de France*, t. XIV, p. 47. *Idem*, t. VII, p. 56.

15. Galland (P.), *Oraison sur le trespas*, 1547, p. 4.

16. BnF, coll. Rotschild, IV-5-28, p. 6-7.

Bibliographie et sources

Sources manuscrites

Archives nationales

J. 246 : Gouvernement de Bretagne, 1520-1540.

J. 576 : Léon X ; traité d'alliances conclues par lui, 1514-1519.

J. 952, 958, 962, 964, 965, 966, 995 et 995a : Dons, justifications, pensions, 1523-1547.

K. 81-82 : Cartons des rois, François Ier, 1515-1547.

K.89 : Ornements funèbres et mausolée de François Ier, 1547-1550.

K.1484, K.1485, K. 1487 : Correspondance des ambassadeurs et des agents impériaux en France, 1520-1548, (microfilms 21 Mi 88, 89 et 91).

K.1382 et K. 1639 : Ancien fond concernant les relations entre la France et l'Espagne, microfilms.

KK 239 : Registre des comtes d'Angoulême.

KK 289 : Langue d'oil et Guyenne ; recette générale des finances, 1517-1518.

KK 338 : Amendes levées suivant les décisions des juges réformateurs des finances siégeant en la tour Carrée, 1528-1532.

U. 446 : Recueil d'ordonnances et de règlements, au parlement de Paris, 1325-1557.

X1a 8611-8612 : Lettres patentes et ordonnances, actes royaux et autres enregistrés par le Parlement.

X1a 1520, 1527, 1528, 1537-1538 : Registres de transcription d'arrêt, conseil.

Bibliothèque du musée Condé-Chantilly

Ms. 420 (712) : Anonyme, *Le Genealitic de la très sacrée majesté du roy très chrétien*, vers 1532.

Ms. 512 (1343) : Anonyme, *Epitre de Pépin et de Charlemagne*, 1518.

Ms. 531 (1472) : *Epitre sur la mort de François Ier*, 1547.

Ms. 892 (1485) : *Renati Bom(belli) jurisconsulti Blesiensis, Panagyricus christianissimo Francisco Francorum regis dictus*, s.l, 1531.

Ms. 897 (537) : *Procès criminel du connétable de Bourbon*, 1527, copie, XVIIe.

Ms. 1104 (593) : Recueil *Sur les régentes de France*, XVIIe.

Bibliothèque nationale de France

Département des Manuscrits occidentaux

Fonds latin

Lat. ms. 3620, Giorgio Benigno dei Salliati, *Vexillum christianae victoriae*, vers 1517.

Lat. ms. 5971, A Johannes Angelus Terzode Legonissa, *Opus Davidicum domus Francia*, 1497.

Fonds français

Fr. 875, Ovide, *Héroïdes*, traduction d'Octavien de Saint-Gelais, vers 1497.

Fr. 1347, Gaspard Laet, *Horoscopes, révolution solaire de 1518*, 1518.

Fr. 1700, Recueil de poésies du XVIe siècle, XVIe.

Fr. 1738, Cicéron, *Discours*, traduction d'Etienne Le Blanc, 1527.

Fr. 1959, Symphorien Champier, *Le régime doctrinal d'un jeune prince*, XVIe.

Fr. 2200, Recueil de pièces de poésies, XVIe.

Fr. 2274, Pierre Gringoire, *Poésies*, XVIe.

Fr. 2275, Vers sur la « naissance » de François Ier (comme roi de France), 1515.

Fr. 2286, *Epitre en vers de Charles VIII à François Ier*, attribuée à Jean Thenault, 1519.

Fr. 2335, Recueil de pièces en vers et en proses, XVIe.

Fr. 2363, *Panégyric du roy Francoys Ier*, XVIe.

Fr. 2364, Jean Demoulins, *Epistre au roy Francoys Ier*, 1515.

Fr. 2702, Pièces originales, XVIe.

Fr. 2763, Recueil de harangues, XVIIe.

Fr. 2831, Pièces originales, XVIe.

Fr.2892, Recueil de copies de pièces, XVIe.

Fr. 2931-2932, Pièces originales, XVIe,

Fr.2937, Recueil de copies de pièces, XVIIe.

Fr. 2948-2949, Recueil de copies de pièces, XVIIe.

Fr. 2963-2964, Pièces originales, XVIe.

Fr. 2966, Pièces originales, XVIe.

Fr. 2969, Recueil de lettres originales, XVIe.

Fr. 2978, Pièces originales, XVIe.

Fr. 2985, Pièces originales, XVIe.

Fr. 2987, Pièces originales, XVIe.

Fr. 2992-2993, Pièces originales, XVIe.

Fr. 3006, Recueil de lettres et de pièces originales, XVIe.

Fr. 3008, Recueil de lettres et de pièces originales, XVIe.

Fr. 3013, Recueil de lettres originales et de copies de pièces, XVIe.

Fr. 3021, Recueil de lettres et de pièces originales, XVIe.

Fr. 3032, Recueil de lettres originales et de copies, XVIe.

Fr. 3040, Recueil de lettres et de pièces originales et copies de papiers, de 1523 à 1526, XVIe.

Fr. 3050, Recueil de lettres et de pièces originales, couronnement de François III de Bretagne, XVIe-XVIIe.

Fr. 3046, Recueil de lettres originales, XVIe.

Fr. 3052-3053, Recueil de lettres et de pièces originales, XVIe.

Fr. 3058, Recueil de lettres et de pièces originales, XVIe.

Fr. 3060, Pièces originales, XVIe.

Fr. 3092-3093, Dossier Bleu, Pièces originales, XVIe.

Fr. 3896, *La Cronique des différents et débats suscitez entre Charles d'Autriche empereur et Françoys Ier de ce nom roy de France*, XVIe.

Fr. 3897, Recueil de lettres et de pièces originales et de copies, XVIe.

Fr. 3908, Titres et mémoires pour le duché de Bretagne, XVIIe.

Fr. 3911, Recueil de copies de pièces, XVIIe.

Fr. 4126, Recueil de copie de lettres de La Pommeraye, ambassadeur d'Angleterre (1531-1532), XVIe.

Fr. 4341, Recueil des copies de pièces : cérémonial des obsèques des rois Charles VIII, Louis XII, François Ier, XVIIe.

Fr. 4907, Recueil de documents concernant la Bourgogne et les relation de François Ier avec Charles Quint, XVIe.

Fr. 4967, Traité de versification, premier livre de Guillaume Crétin et recueil de pièces de poésies, XVIe.

Fr. 5072, Histoire journalière d'Honoré Valdelle, XVIe.

Fr. 5087, Jean d'Auton, *Traité sur le deffaut de Garrillant*, vers 1504.

Fr.5106, Demoulins (F.), *Horoscope de François de Valois*, 1518.

Fr 5109, Procès du connétable de Bourbon, XVIe.

Fr. 5272, Claude de Seyssel, *La Monarchie de France*, 1515.

Fr. 5112, Recueil de copies de pièces concernant les relations de François Ier avec Charles Quint, du traité de Madrid à la paix de Cambrai, XVIe.

Fr. 5125, Registre des dépêches que monseigneur le cardinal François de Tournon a receu (octobre 1536-janvier 1537), XVIe.

Fr. 5499, Lettres de Jean Du Bellay et pièces relatives à ses ambassades en Angleterre et à Rome, 1528-1535, XVIe.

Fr. 5500, Formulaire de la chancellerie royale où sont rassemblés différents actes de Louis XII et de François Ier, XVIe.

Fr. 5692, Anonyme, *Antiquités de Gaules, à présent nommée France*, vers 1519.

Fr. 5715, Etienne Le Blanc, *Les Gestes de Blanche de Castille*, vers 1515.

Fr.5719, Généalogie des Bourbons, 1522.

Fr. 5743, Ordonnance de Charles VIII, 1494.

Fr. 5748, Anonyme, *Poème sur l'ordre de Saint-Michel*, vers 1535.

Fr. 5750, Anonyme, *Entrée de la reine Claude de France à Paris*, 1517.

Fr. 5756, Recueil de plusieurs pièces concernant la prétention du roi François Ier à l'Empire, 1519.

Fr. 5760, Négociations de Tolède pour la délivrance de François Ier, XVIe.

Fr. 5761, Recueil de copies de lettres et de pièces concernant les relations de François Ier avec Charles Quint, XVIe.

Fr. 6638, Recueil de lettres originales des rois, reines, princes, ministres et principaux seigneurs de la cour de France (1521-1548), XVIe-XVIIe.

Fr. 7856, Table des ordres et des maisons des roys, reynes, dauphins, enfants et autres princes de France de Saint Louis jusqu'à Louis XIV, XVIIe.

Fr. 8485, Inventaire général des titres du Dauphiné, XVIe.

Fr. 10383, Copie de la commission des tentes, pavillons et enrichissements d'iceulx… même de la ville d'Ardres, juin 1520, XVIe.

Fr. 10420, Pierre Sala, *Les Prouesses de plusieurs roys*, vers 1519.

Fr. 10563, Recueil de pièces sur la faculté de théologie de l'université de Paris, XVIe.

Fr. 12780, *Petite œuvres de messire Gauvain, seigneur de Candie*, XVIe.

Fr. 13762, Anonyme, *Apocalypse contenant les faits héroïques et mort très catholique du très chrestien roy Françoys et le très heureux couronnement du règne du très chrestien roy Henry*, 1547.

Fr. 15628-15629 et 15632, Registres originaux des comptes de l'épargne (1531-1535), XVIe.

Fr.16988, Mélange concernant l'art militaire, les tournois, l'office de héraut d'armes, XVIIe.

Fr.17525, Traités, ratifications, versifications, hommages, accords de mariage entre François Ier et Charles Quint, 1515-1523, XVIIe.

Fr. 20502, Pièces et lettres du XVIe siècle.

Fr. 21449, Officiers et domestiques de la maison de François Ier, XVIIe.

Fr. 25295, Jean Lemaire de Belges, *Le dyalogue de vertu militaire et de jeunesse françoyse*, 1511.

Fr. 25229, Journal du frère Pierre Driart, religieux de Saint-Victor à Paris, 1499-1535, XVIe.

Fr. 25425, Chartes de François Ier et d'Henri II, XVIIe.

Fr. 25445, Guillaume Budé, *Ballade double sur la victoire obtenue contre les Suysses par Francoys premier, roy de France*, 1529.

Fr. 25720, Chartres royales, règne de François Ier, XVIIe.

Fr. 26115, Quittances et pièces diverses, règne de François Ier (1516-1517), XVIe.

Nouvelles acquisitions françaises

Fr. NAF 794, André de la Vigne, « Les croniques et gestes des très haults et vertueux faicts du très chrestien roy Francoys premier de ce nom », 1515.

Fr. NAF 1158, Octavien de Saint-Gelais, recueil de poésies, XVIe.

Fr. NAF 7644, Recueil de pièces imprimées sur la campagne d'Italie, 1495.

Fr. NAF 7695, Collection de copies sur l'histoire de France.

Fonds Béthune

Fr. 2974

Fonds Dupuy

Fr.117, Fr. 265, Fr. 484, Fr. 699.

Fonds Clairambault

Fr. 46, Fr. 230, Fr. 7345, Fr. 8781.

Fonds allemand

All. ms. 84, *Histoire généalogique des rois de France depuis les origines jusqu'à Louis XII*, traduit par Johannes von Morssheim, vers 1503.

Bibliothèque de l'Arsenal

Fr. 2955 (114B. F), Anonyme, *Réponse des oracles d'Apollo, recueillie par la sibylle de Cumes, de la merveilleuse destinée des trois enfants de France, par les trois fleurs de lys historiquement figurez*, 1531.

Fr. 5103, Guillaume Budé, *L'Instruction d'un prince*, vers 1519.

Bibliothèque de Nantes

Fr. ms. 1337, Sacre et entrée de Claude de France, 1517.

Sources imprimées

Bibliothèque de Condé-musée de Chantilly

Anonyme, *L'Entrée du très chrétien roy de France, Francoys de Valloys premier de ce nom en sa noble ville cité et université de Paris, faicte le jeudy XVe jour de février l'an de grâce mil cinq cens et quatorze*, Paris, 1515 (cote III-F-86).

Anonyme, *La Réplique des bourgeoys de Mézières faictes contre le conte de Nansot*, s.l., 1521.

Anonyme, *La Corvée des Anglois et des Espaignols qui ont cuydés descendre en Bretaigne*, s.l., 1523.

Anonyme, *Prinse et assault de la ville de Naples*, s.l.n.d. (1528).

François Ier, *Apologie contre le traité de Madrid*, Paris, 1526(cote IV-E-24).

Taegio (F.), *Le Siège de Pavie*, traduit en français par Morillon, 1re éd. Genève, 1525, puis à Cologne, 1525.

Bibliothèque nationale de France

Sources imprimées

Collection Rothschild

II-3-66, Salel (H.), *Œuvres*, Paris, s.d.

II-7-34, Esope, *Les Fables*, traduites Gilles Corrozet, Paris, 1542.

IV-3-167, Boiceau (M.), *Le Vol de l'aigle en France*, Paris, s.d. (1540).

IV-3-104, Anonyme, *La Complaincte des citoyens de Milan envoyée à l'empereur*, Paris, 1542.

IV-3-154, Anonyme, *L'entrée triumphante de madame Lyenor, […], dans la ville de Paris*, Paris, 1531.

IV-3-183, Anonyme, *L'Apparition de Ganellon, d'Antoine de Leve et de Sébastien de Montecuculo, par devant les trois juges des basses régions, Eacus, Radamanthus et Mynos du creux de confusion. Sentence sur le mérite de leur misérable vie, prononcée par le juge Mynos*, Lyon, 1542.

IV-3-201, Finé (O.), *Espitre exhortative touchant la perfection et commodité des arts libéraux*, Paris, 1532.

IV-3-225, Anonyme, *L'Embouchement de notre Saint Père le pape, l'empereur et le roy faict à Nice, avec les articles de la tresve et lettre du roy a monseigneur le gouverneur de Lyon*, Paris, 1538.

IV-3-227, Anonyme, *Copie des lettres du très chrestien roy de France envoyées à très révérand père en Dieu monseigneur l'archevesque de Rouen pour faire faire procession générale et feux de joys par tout son pays et duché de Normandie, avec publication faite à la ville de Rouen par la court du parlement le XXIX jours de juillet, mil cinq cent XXXVIII*, s.l., 1538.

IV-3-239, Anonyme, *L'Ordre du sacre et couronnement du roy très chrestien nostre sire Francoys de Valoys, premier de ce nom, faict en l'église Notre Dame de Reims le jeudy XXVe jour de janvier, l'an mil cinq cens et quatorze*, s.l., 1515.

IV-3-244, Anonyme, *La Déploration dur le trespas du feu monseigneur daulphin de France, avec l'espitaphe dudit seigneur et un dizain à la louenge du roy très chrestien pour sa constance contre fortune et mort, ensemble l'espitaphe du comte Dammartin*, s.l.n.d. (1536).

IV-3-248, Anonyme, *La Grant triumphe faicte des nobles princes monsieur le Dauphin et le noble duc d'Orléans et de la Royne madame Alienor en la noble ville et cité de lyon*, s.d.

IV-4-73, Thibaut (J.), *La Triumphe de la paix célébrée à Cambray avec la déclaration des entrées et yssues des dames, roys, princes et prélats, faicte par maistre Jehan Thibaut, astrologue de l'impériale magesté et de Madame*, s.l., 1529.

IV-4-26, Anonyme, *Le Retour de la paix en France*, Paris, 1544.

IV-4-49, François Ier, *Cry de guerre ouverte entre le roi de France et l'empereur*, Paris, 1542.

IV-4-68, Vallambert (S.), *Epitaphes de monseigneur le duc d'Orléans, composées en latin, grec et françois*, Paris, 1545.

IV-4-95, Anonyme, *Croniques abrégées depuis l'an treze jusques a l'an vingt sept parlant des guerres faictes entre plusieurs princhés crestiens et de plusieurs aultres choses advenuez durant le dit temps, avec un chant royal au los de l'empereur,* s.l.n.d.

IV-4-122, Navarre (M. de), *Epistre envoyée au roy par sa sueur unique la royne de Navarre*, Paris, 1543.

IV-4-148, Anonyme, *Sensuyt la manière de la déffiance faicte par les héraults des rois de France et d'Angleterre à l'empereur nostre sire et la response donnée par la même impériale majesté, aux dicts heraulx*, Anvers, 1528.

IV-4-158, Anonyme, *Le Traité de la paix perpétuelle du roy très chrestien nostre souverain seigneur, Francoys Ier de ce nom, avec […], Henry VIII d'Angleterre, signé à Lyon le 22 septembre 1525*, Paris, 1525.

IV-4-159, Anonyme, *La Bataille faicte par dela les mons devant la ville de Pavie le XXIIII jour de février l'an MCCCCXXV*, s.l., 1525.

IV-4-161, *Le Livre des oraisons à la louange au mariage de monseigneur le Daulphin des Gaulles, Francoys, et Marie, fille du roy d'Angleterre*, Paris, 1518.

IV-4-166, Anonyme, *Chant élégiaque de la République sur la mort du haut et magnanime prince Françoys premier de ce nom*, Paris, 1547.

IV-4-167, Anonyme, *L'Espitre de madame la daulphine de France fille du roy d'Angleterre, à la royne notre souveraine dame, composé par le serviteur*, s.l.n.d. (1518).

IV-4-168, Anonyme, *Le Traicté de la paix perpétuelle du roy très chrestien notre souverain seigneur et madame sa mère, régente en France en son absence, avec très hault et très puissant prince Henry huyctieme de ce nom, par la grâce de Dieu, roy d'Angleterre, leurs hoirs et successeurs*, Lyon, le 27 septembre 1525.

IV-5-16, Du Près (J.), *Le Palais des nobles dames à treize parcelles ou chambres en chascune desquelles sont déclarées plusieurs histoires tant grecques que hébraïques, latines que françaises*, Paris, 1534.

IV-5-28, Anonyme, *Le Trespas, obsèque et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François, par la grace de Dieu roi de France, très chrestien, premier de ce nom, prince clément, père des arts et des sciences*, Paris, 1547.

Idem, *Suit le Ier serment funèbre faict et prononcé es obsèques de feu roi très chrestien François, premier de ce nom en l'église de Notre Dame de Paris, le vingt et troisième jour de may mil cinq cens quarante sept*, Paris, 1547.

Idem, *Second serment funèbre faict et prononcé es obsèques et enterrement du feu rot très chrestien François premier de ce nom, en l'église Saint Deny, le vingt et quatrième jour de may, mil cnq cens quarante sept*, Paris, 1547.

IV-5-80, Le Moyne (J.), *L'Instruction de bienet parfaictement ecrire, tailler la plume et aultre secret pour se gouverner en l'art d'escripture, avec quatrains moraux, mis pas ordre alphabétique, pour servir d'exemples aux maistres exercans le dit art*, Paris, s.d. (règne d'Henri II).

IV-6-60, Anonyme, *L'Entrée de la royne et de monseigneur le daulphin […], fait à Rouen en l'an mil cinq cens trente et un*, Rouen, 1531.

IV-6-61, Bayart (G.), *Oraison de la paix faictes et prononcée à Cambray le IXe d'aoust mil cinq cens vingt neuf par revérend père en Dieu Robert évesque de Vance, docteur en théologie, trésorier de la sainte chapelle et grand aumonier de Madame*, Paris, 1529.

IV-6-65, Collectif, *Epitaphes à la louenge de ma dame mère du roy faictz par plusieurs recomendables autheurs, avec autres nouvellement adjoutez et les tous corrigez et bien emendez*, Paris, 1531.

IV-6-168, Anonyme, *Le Voyage du roy Françoys Ier en la ville de La Rochelle, en l'an 1542, avec l'arrest et jugement par luy donné pour la desobeissance et rebellion que luy feirent les habitants d'icelle*, Paris, 1542.

IV-7-66, Anonyme, *Double d'une lettre envoyée à un Allemand touchant les différentz qui sont entre le roy très chrestien et l'empereur et les motifs de la guerre présente*, Lyon, 1536.

IV-9-39, Anonyme, *Pronostique de l'année 1532 et la pacification d'entre l'empereur et le roy de France*, s.l., 1542

IV-2828, Michel de Tours (Guillaume), *Le Penser de Royal Mémoire*, Paris, 1518.

V-3-16, Crespin (J.), *Histoire mémorable de la persécution et sacagement du peuple de Mérindol et Cabrières*, Genève, 1556 (1re éd. 1555).

V-3-30, Perrin (J. P.), *Histoire des vaudois*, Lyon, 1616.

V-4-94, Anonyme, *L'Entrée du pape, du roy, de la royne, du dauphin, de la duchesse d'Urbin et du mariage de la dicte dame avec monseigneur le duc d'Orléans, faicte en la noble et antiquissime cité de Marseille, le XII jour du moys d'octobre l'an mil CCCCC XXXIII, avec l'antiquité de la ville*, Paris, 1533.

V-4-108, Anonyme, *Déploration de la mort de feu hault, pruissant, noble roy Françoys de Valois, premier de ce nom*, Paris, 1547.

V-4-109, Anonyme, *Le livret de Facet. Comploration sur le trespas de défunte madame la régente, mère du roy Françoys premier*, Paris, 1531. La version originale est en latin. La traduction en français est de Jacques de la Horgue, sergent à cheval.

V-4-122, Navarre (M. de), *Espitre envoyée au roy par sa sœur unique la royne de Navarre*, Rouen, s.d. (1543).

V-6(bis)-37, Anonyme, *Trialogue ou Ambassade du roi François Ier en Enfer*, Anvers, 1544.

V-8-30, collectif, *Recueil d'aucunes lectres et escriptures par lesquelles se comprend la vérité des choses passées entre la majesté de l'empereur Charles Quint et Francoys, roy de France, premier de ce nom. Et dont par icelles se peult tesmoigner, justifier et clerement congnoistre que le dit roy de France est seul occasion de la guerre présentement menée, au grand regret et desplaisir de sa dicte majesté, non tant seulement pour le fait particulier d'icelles, mais encores plus pour les grands maulx et inconvéniens apparans à ceste cause à la république chrestienne*, Anvers, juin 1536.

Collection des vélins, réserve des imprimés, BnF

Vélins 1018, *Le jeu des échecs moralisés*, 1504.

Autres sources imprimées

Adamaeus (Theo.), *De christiani orbis concordia paegyricus gratulatorius ad Potentissimos et invictissimos manarchas, Carolum quintum, Romanorum imperatorem augustem, et Franciscum Valesium Francorum regem christianissimum*, Paris, 1540.

Aliciat (A.), *Le lettere di Andrea Alciato giureconsulto*, éd. par Gin Luigi Barni, Florence, 1953.

Anonyme, *La Noble et excellente Entrée du roy notre sire en la ville de Florence ce qui fut le XVIIe jour de novembre 1494*, Paris, s.d. (1494).

Anonyme, *L'Ordre qui fut tenu à l'obsèque et funéraille de feu très chrestien père du peuple et maganime Loys XIIe de ce nom*, Paris, 1515.

Anonyme, *L'Ordonnance faicte pour l'entrée du très chrestien roy de France, Francoys de Valoy, premier de ce nom dedans la ville de Milan, le XVIe jour d'octobre mil V cens XV, avec chanson et salutation et basterie du chasteau de Milan*, s.l., 1515 (LB30-28).

Anonyme, *L'Entrée de la royne de France à Paris le mardy XIIe jour du moys de may, l'an de grace mil ciqn cens et XVII*, Paris, 1517.

Anonyme, *L'Entrée de François Ier, roi de France dans la ville de Rouen, au mois d'août 1517, présentée par Charles de Robillard de Beaupaire*, Rouen, 1867.

Anonyme, *La Coppie des lettres des trèsrévents pères en Dieu messeigneurs les cardinaux, prebstres… archevesques de la sainte église militante de Rome envoyez au très chrestien, magnaime et illustre roy de France, Francoys premier de ce nom, contenans les exortations, prières et resquestes de la paix universelle entre les roys et les princes chrestiens*, s.l.n.d. (1518).

Anonyme, *L'Ordonnance et ordre du tournoy, joustes et combats de pied et à cheval, le très désiré et plus que triumphant rencontre, entreveu, assemblée et visitation des très haults et très excellens princes, les roys de France et d'Angleterre, et des roynes leurs compaignes, et aultres princes et princesses*, s.l., 1520.

Anonyme, *Nouvelles des affaires de France*, s.l.n.d. (1521).

Anonyme, *S'Ensuivent plusieurs belles chansons nouvelles et premièrement chanson nouvelle des Angloys sur le chant de mal bien acquise, vive le roy, gentille ville de Hedin*, Paris, 1521.

Anonyme, *La Coppie des lettres nouvelles du camp du roy nostre sire, avec l'ordre et conduite de son armée et des villes et chasteaux prinses au pays de Henault*, s.l., 1521 (1522).

Anonyme, *La Bataille faicte par dela les mons devant la ville de Pavie le XXIIII jour de février l'an MDCCCCCXXV*, Anvers, 1525.

Anonyme, *Procès criminel de Jehan de Poytiers, seigneur de Saint Vallier publié d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque impériale*, publié par G. Guiffrey, Paris, 1867.

Anonyme, *La Prinse et assault de Pavie faictes par monsieur de Lautrec, lieutenant général du roy nostre sire delà les mons avecque la fuyte des Espaignolz*, Paris, 1527.

Anonyme, *La Défense du roy très chrestien contre l'esleu empereur delayant le combat d'entre eulx*, s.l.n.d. (1527).

Anonyme, *La Prinse de Genes et la fuite des Espagnolz*, s.l.n.d. (1527)

Anonyme, *Le Triumphant ordre de l'armée francoise pour passer les mons conduicte par le très valeureux prince monsieur le comte de saint Pol, chef de ladite armée ; et aussi les monstres faictes à Lion et les ordonnances royales avec les munitions des vivres*, Lyon, 1528.

Anonyme, *La Conclusion faicte entre le très chrestien roy de France et le roy d'Angleterre par eux prinse de sommer l'empereur de rendre les enfants de France, et au refus de ce les dessusdicts roys de France et d'Angleterre le deffierent à feu et a sang*, Rouen, 1527 (1528).

Anonyme, *La Défense du roy très chrétien contre l'esleu empereur delayant le combat d'entre eulx*, Paris, 1528.

Anonyme, *Le Traité de paix faict et accordé entre notre Saint Père le pape, très hault, très excellans et très puissans princes Francoys par la grace de Dieu roy de France très chrestien, Charles, par semblable grace esleu, empereur, Henry, roy d'Angleterre, Fernande, roy de Hongrie, publyé à Paris le mercredi XVIIIe aoust l'an mil cinq cen XXIX*, s.l.n.d. (1529).

Anonyme, *Le Recoeul du triumphe, solempnel faict et célébré en la très noble cité de Cambray pour la paix qui y a esté faicte et conclute en la dite cité, avec la benue des dames et du roy et leurs départemens, avec l'ordre qui se fist à aller, à la messe de la paix entre les dames et seigneur, avec les noms de plusieurs princes et princesses*, s.l.n.d. (1529).

Anonyme, *L'Entrée et reception de messieurs les enfans de France avec la reception de la royaume Alienor qui fut le vendredy Ier jour de juillet, mil cinq cens et trente*, s.l.n.d. (1530).

Anonyme, *La Venue de Madame Alienor royne de France et de messeigneurs les enfans en la vile de Bayonne, le Ier jour de juillet 1530*, s.l.n.d. (1530).

Anonyme, *L'Entrée de la Royne et de messieurs les enfans de France, Monsieur le Daulphin et le duc d'Orléans en la ville et cité de Bordeaux à grans honneur et Triumphe, le XXVII de juillet*, s.l.n.d. (1530).

Anonyme, *L'Entrée de la royne et de messeigneurs les enfans de France en la ville d'Angoulesme*, Paris, 1530.

Anonyme, *Ordonnance des joutes envoyées au parlement par le roy notre sire et publiées sur la pierre de marbre au palais de Paris, le 5 décembre 1530*, Paris, 1530.

Anonyme, *Les Entrées de la reyne et de monseigneur le daulphin, lieutenant général du roy et gouverneur en ce pays de Normandie, faictes à Rouen en l'an mil cinq cens trente et ung* (1532).

Anonyme, *L'Entrée de monseigneur le daulphin faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cens trente et troys, le XXVI mai*, Lyon, 1533.

Anonyme, *L'Entrée de la royne faicte en l'antique et noble cité de Lyon l'an mil cinq cens trente et troys, le XVII mais*, Lyon, 1533.

Anonyme, *Les Assaulx merveilleux faictz par les bourguignons et allemans, tant en la ville de Péronne que aultres lieux de Picardie*, Paris, s.d. (1536).

Anonyme, *Copie de l'arrest du Grand Conseil donné à l'encontre du méisérable et meschant empoisonneur de monseigneur le daulphin, avec aucunnes espitres et rondeaux sur la mort du dit seigneur*, Paris, 1536.

Anonyme, *Le Double des lettres du roy nostre Sire envoyez aux roynes de France en la ville d'Amiens, et à mes seigneurs de la ville de Rouen, touchant la prinse de la ville et chasteau de Hesdin et la réduction des Bourguignons du XIIIe jour d'april mil cinq cens XXXVII*, Rouen, 1537.

Anonyme, *Le Triumphante reception de monseigneur le connestable de France*, Paris, 1538.

Anonyme, *Sensuivent les triumphantes et honorables entrées faictes par le commandement du roi très chrestien Françoys Ier de ce nom à la sacrée majesté impériale Charles Quint de ce nom, toujours auguste, es villes de Poitiers et Orléans, avec la harangue faicte par le bailly d'Orléans à sa dite majesté impériale et sa réponse ; Item le honorable recueil que luy feit le dit roy très chrestien à son entrée au chasteau de Fontayne bleau, l'an MDXXXIX, item la complainte de Mars dieu des bataille sur la venue de l'empereur en France par Claude Chappuys, valet de chambre du roy, Item un épigramme de clément Marot sur la venue de l'empereur en France*, Lille, 1540.

Anonyme, *Triumphes d'honneur faictz par le commandent du roy en la ville de Poictiers, ou il passa venant d'Espaigne en France pour aller en Flandres le9^e^ jour de décembre l'an mil cinq cens XXXIX, au vray*, Paris, 1539 (1540).

Anonyme, *La Triumphante et excellente entrée de l'empereur faictes en la ville d'Orléans par le commandement du roy où est contenu l'ordre gardé et observé en icelle, avec la harengue faicte par le bailli*, Paris, 1539 (1540).

Anonyme, *Le Double et copie d'une lettre envoyée d'Orléans à un abbé de Picardie contenant à la vérité le triumphe faict audit lieu d'Orléans à l'entrée et réception de l'empereur contre ce qui a auparavant en a esté imprimé qui est faulx*, s.l.n.d. (1540).

Anonyme, *L'Ordre tenu et gardé à l'entrée de très hault et très puissant prince Charles, empereur… en la ville de Paris… l'ordre du banquet faict au palais, l'ordonnance des joustes et tournoys, faict au chasteau du Louvre, la description des arcz triumphans, magnificences faictes en icelle ville, MDXXXIX*, Paris, 1539 (1540).

Anonyme, *La Triumphante et magnifique entrée de l'empereur Charles, tousjours auguste, cinquième de ce nom, accompaigné de*

messeigneurs le daulphin de France et duc d'Orléans en sa ville de Valenciennes, Rouen, 1540.

Anonyme, *Entrada de Carlos V en Paris el ano 1540*, León, 1864.

Anonyme, « Le voyage de Charles Quint à Alger », in *Les voyages des souverains des Pays-Bas*, par Gachard (L. P.), t. III, Bruxelles, 1881.

Anonyme, *La Prinse de Tournelan et de Montoyre, et de plusieurs aultres chasteaulx et forteresses, avecques la fuite de monsieur de Reulx, faicte par monsieur de Vendosme, lieutenant général pour le roy, au pays de Picardie*, Paris, 1542.

Anonyme (peut-être le cardinal Jean Du Bellay), *Defense pour le roy de France très chrestien à l'encontre des injures et destractions de Jacques Omphalius, faictes naguère en latin par serviteur du roy, et maintenant traduit en français par Simon Brunet*, s.l.n.d. (début 1543).

Anonyme, *Translation de l'espitre du roi très chrestien Françoys premier de ce nom à nostre Saint Père Paul troisième, par laquelle est respondu aux calomnies contenues en deux lettres envoyées au dict Saint Père par Charles cinquième empereur, l'une le 25 aout, l'autre le 28 octobre MDXLII*, Paris, 1543.

Anonyme, *Espitre du roy de France envoyée aux électeurs de l'Empire assemblés à Nuremberg, translatée de latin en françois, l'an 1543*, Bourges, 1543.

Anonyme, *Kurtze Anzeygung der gantzen Niderlendischen Kriegshandlung*, s.l., 1543.

Anonyme, *L'Assault et prinse d'une ville en Bréban, avec la deffaicte des gens de l'empereur faicte par le duc de Claives et la prinse de la Ville de Vienne par le Grand Turc, avec la prinse des Anglays faicte sur la mer par les Dieppoys*, Rouen, 1543.

Anonyme, *La Prinse et deffaicte des Angloys par les Bretons devant la ville de Barfleur près de la Hogue au pays de Costentin, duché de Normandie*, Rouen, 1543.

Anonyme, *La Descente des Angloys et combat de six diceulx contre six gentilshommes françoys faict près de la ville de Thérouenne, avecque la prinse du Neuf Fossé*, Paris, 1543.

Anonyme, *C'est le triumphant basptème de monsieur le duc, premier fils de monseigneur le dauphin*, s.l., 1544.

Anonyme, *Trialogue fort beau, plaisant et délectable aux lecteurs. Les personnaiges sont l'ambassadeur du roy Françoys, Cerberus portier d'enfer et Pluton, prince des diables*, Anvers, 1544.

Anonyme, *L'Ordonnance de la bataille faicte à Syrizoles en Piemont, avec la déffaicte des Espaignolz*, s.l., 1544.

Anonyme, *Publication par le prévost de Paris du traicté de Crépy conclu entre Françoys Ier et Charles Quint*, Paris, 1544.

Anonyme, *Li Gran triomphi et feste fatta alla corte de la Cerarea maesta, per la pace fatta tra sua Maesta et il re christianissimo la solenne intrata in Brucelles della regina di Francia, le giostre et torniamenti fatti in carezzare della regina, con le superbe livrée e richi pregi donati ai vincitori di torniamenti (4 di novembre)*, s.l.n.d. (1544).

Anonyme, *Croniques du roy Françoys premier de ce nom,* présentée et éditée par G. Guiffrey, Paris, 1860.

Arena (A.), *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris quanto de anno domini mille CCCCC XXXVI veniebat per Provensam, bene corrossatus, impostam prendene Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohire*, Avignon, 1537.

Aubery (J.), *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol et d'autres lieux de Provence, particulièrement déduite dans le playdoyé qu'en fit l'an 1551, par le commandement du roy Henri II et comme son avocat général, en cette cause, Jacques Aubéry*, Paris, 1645.

Barrillon (J.) *Journal*, éd. par P. de Vaissière, Paris, 1897.

Baude (H.), *Les Vers de maître Henri Baude*, présenté par M.-J. Quicherat, Paris, 1856.

Baux (E.) et Bourrilly (V.-L), *François Ier à Lyon en 1516*, l'entrée de la reine, s.l.n.d.

Bayart (G.), *La Deffense du roy très chrestien contre l'esleu en empereur delayant le combat d'entre eulx*, Paris, 1528.

Bigot (G.), *Gulielmi, la vallensis, Somminum, ad Gulielmum Bellaium langaeum… in quo, cum alia, tum imperatoris Caroli descrotur ab regno galliae despulsio*, Paris, 1537.

Bocheret (G.), *L'Entrée de la royne en sa ville et cité de Paris, imprimée par le commandement du roy nostre sire*, Paris, 1531.

Bodin (J.), *Rapport de l'huissier Bodin*, éd. par M. Jubinol, in *Journal de l'Institut historique*, 2e série, t. 4, 1844, p. 344-355.

Bordier (L.), *Le Chansonnier huguenot du XVIe siècle*, Paris, 1871, 2 vol.

Bouchard (A.), *Les Grandes Chroniques de Bretaigne*, Paris, Rennes, 1514, 1518, 1531, 1532.

Bouchet (J.), *La Déploration de l'église militante sur les persecutions intériores et exteriores, et l'imporation de aide en ses adversitez par elle soustenues en l'an mil cin cens unze*, Paris (1512).

Bouchet (J.), *S'Ensuyt le Temple de bonne renommée et repos des hommes et femmes illustres, trouvé par le traverseur de voye périeuse, en plorant le très regretté décès de feu le prince de*

Talemont, unicque filz du chevalier et prince sans reproche, Poitiers, 1516.

Bouchet (J.), *Panégyric du chevalier sans reproche, Loys de La Trémoille*, éd. Michaud et Poujoulat, Paris, 1837, t. IV, p. 409-478.

Bouchet (J.), *Les Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1644.

Bourdigné (J. de), *Histoire agrégative des annales et croniques d'Anjou*, 1re éd. Paris, 1529 (1530).

Bourqueville (Ch. de), *L'Entrée triumphante du roy Francoys Ier, faite ne la ville et université de Caen, en l'an mil cinq cent trente deux, avec l'ordre très exquis en iceluy tenu*, Caen, 1863.

Bourkard (J.), *« Journal », Dans le secret des Borgia, 1492-1503*, présenté par I. Cloulas et V. Castiglione Minischetti, Paris, 2003.

Brodeau (V.), *Poésies*, édition Halry M. Tomlinson, Genève, 1982.

Budé (G.), *Les Lettres grecques*, traduites par Guy Lavoie, Sherbrooke, 1977.

Budé (G.), « De transitu hellenismi ad christianismum », traduit par Maurice Lebel, Sherbrooke, 1973. Voir également la traduction de Marie-Madeleine de La Garanderie, Paris, 1993.

Buonaparte (J.), « Le sac de Rome au temps du pape Clément VII de Médicis en 1527 », in *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, présenté par J. A. Buchon, Paris, 1861.

Castiglione (B.), *Le Parfait Courtisan*, Paris, 1987.

Catalogues des actes de François Ier, éd. par Paul Marichal, 10 vol., Paris, 1887-1908.

Champier (S.), *Cy commence un petit livre de l'antiquité, origine et noblesse de la très antique cité de Lyon ; ensemble de la « rebeine » et conjuration ou rebellion du populaire de la dite ville contre les conseillers de la cité et notables marchans à cause des bledz, faict*

cette présente année 1529, un dimanche, jour saint Marc, Lyon, 1529.

Champier (S.), *Les Gestes ensemble la vie du preulx Chevalier Bayard*, présenté par Denis Crouzet, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Acteurs de l'histoire », 1992.

Champollion-Figeac (A.), *La Captivité de François Ier*, Paris, 1847.

Chappuys (C.), *La Complainte de Mars sur la venue de l'empereur en France*, Paris, 1540.

Chappuys (C.), *Discours de la cour présenté au roy*, Paris, 1543.

Chappuys (C.), *L'Aigle qui a faict la poulle devant le coq à Landrecy*, Lyon, 1544.

Charles VIII, *Lettres*, présentées par P. Pellicier, Paris, 1898-1905, 5 vol.

Charrières (E.), *Négociations de la France avec le Levant*, Paris, 1848-1860, vol. 1 et 2.

Cimbert (M. L.), Danjou (F.), et Lefaist (L.), *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII, ou collection de pièces rares et intéressantes, telles que chroniques, mémoires, pamphlets, lettres, vies, procès*, Paris, 1834-1840, 14 vol.

Crétin (G.), *Œuvres poétiques*, Paris, 1933.

De Beatis (A.), *Le Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518)*, Paris, 1913.

Desjardins (A.), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Paris, 1859-1875, 3 vol.

Desrey (P.), *La Mer des croniques et mirouer historial de France*, Paris, 1518 et 1523.

Diart (P.), « Chronique parisienne de Pierre Diart, chambrier de Saint-Victor (1522-1535) », in *Mémoires de la Société de l'histoire de*

Paris et d'Ile-de-France, t. XXII, p. 67-178.

Dolet (E.), *Les Gestes de François de Valois, roy de France*, Lyon, 1540.

Dolet (E.), *Le Second Enfer*, présenté par Claude Longeon, Genève, 1979.

Domairon (L.), *Entrée de François Ier dans la ville de Béziers* (1533), Paris, 1866.

Du Bellay (M. et G.), *Mémoires*, éd. par V.-L. Bourrilly et F. Vindry, Paris, 1908-1919, 4 vol.

Du Bellay (J.), *Oraison escripte suivant l'intention du roy tres chrestien aux serenissimes, reverendissimes, très illustres, très excellens, magnifiques très haults seigneur et à tous les estats du Saint Empire assemblés en la ville de Spire*, Paris, 1544.

Dubois (P.), *De Recuperatione terre sancte*, Florence, 1977.

Du Mont (J.), *Corps universel diplomatique du droit des gens*, Amsterdam, t. III et IV, Amsterdam, 1726.

Du Prés (Jean), *Le Palais de nobles dames*, Lyon 1534, édition présentée par Brenda Dunn-Lardeau, Paris, Champion, 2007.

Erasme (D.), *La Correspondance d'Erasme et de Guillaume Budé*, présentée et traduite par Marie-Madeleine de La Garanderie, Paris, 1967.

Erasme (D.), *Opus epistolarum des. Erasmi*, éd. P. S. Allen, Oxford, 1906-1941, t. II.

Félibien (M.), *Histoire de la ville de Paris*, 1725, 5 vol.

Fleurange (Robert II de la Marck, dit), *Mémoires, Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François Ier*, éd. Michaut et Poujoulat, t. V, Paris, 1838, p. 5-81.

Forgues (J. de), *Le Voyage de monsieur de Lauctrec faicte ceste présente année, contenant la prinse du Bosque et de Pavye. Ensemble la*

réduction de Genes, d'Alexandrie, et de aultres villes et chasteaux en la duché de Millan, s.l., 1527.

Fossetier (J.), *De la glorieuse victoire divinement obtenue devant Pavie par l'empereur Charles Quint de ce nom, Des isles et terres qu'il possède en Aphricque. Chant royal à la louenge d'icelluy* (Anvers, 1525), Paris, 1868.

François Ier, « Lettre de François Ier à sa mère après la bataille de Pavie, 25 février 1525 », présentée par Luc Merlet, Chartres, 1858.

Gachard (L. P.), *Relation des troubles de Gand sous Charles Quint, par un anonyme*, Bruxelles, 1846.

Gachard (L. P.), « Itinéraire de Charles Quint, de 1506 à 1531 », *Les voyages des souverains des Pays-Bas*, t. II, Bruxelles, 1874, p. 1-50.

Gairdner (J.), et Brewer (J. K.), *Letters and Papers, Foreign and Domestic, of the reign of Henry VIII*, Londres, 1862-1932, 22 vol.

Galland (P.), *Oraison sur le trespas du roy Françoys, fait par monsieur Galland, son lecteur en lettres latines et par lui prononcé en l'université de Paris, le 7e jour de may 1547, traduite en françois par Jean Martin, secrétaire de monsieur le cardinal de Lenoncourt*, Paris, 1547.

Garnier (A. de Mauléon), *Recueil de divers mémoires, harangues, rencontres et lettres servant à l'histoire de notre temps*, Paris, 1623.

Giraud (P. E.), *Entrée de François Ier à Romans en MDXXXIII*, Valence, 1873.

Granvelle (N.), *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, édités par Charles Weiss, Paris, t. I-III, 1841-1842.

Godefroy (Th.), *Le Cérémonial françois*, Paris, 1649, 2 vol.

Guenée (B.) et Lehoux (F.), *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1500*, Paris, 1968.

Guichardin (F.), *Histoire d'Italie*, sous la direction de Jean Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, Robert Laffont, 1996, 2. vol.

Goullefrac (J. de), *La Prinse du prince et duc de Melfe, faite par monseigneur de Lautret, avec plusieurs villes et chasteaux*, s.l.n.d. (mars 1528).

Isambert (F.), *Recueil général des anciennes lois depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789*, t. XII, 1828.

Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier (1515-1536), éd. pour la Société de l'histoire de France d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, par Ludovic Lalanne, Paris, 1854.

Kluckhohn (A.), *Deutsche Reichstagskten unter Kaiser Karl V*, band I, 1873.

Labande (L.-H), *Recueil des lettres de l'empereur Charles Quint qui sont conservées dans les archives du palais de Monaco, publié sur ordre du prince Albert Ier, à l'occasion de l'inauguration du Musée océanographique*, Monaco, 1910.

Ladam (N.), *Œuvres*, Paris, 1906.

Lanz (C.), *Korrespondenz des Kaisers Karl V*, Leipzig, 1844-1846, 3 vol.

La Vigne (A. de), *Le Vergier d'honneur*, Paris, 1499.

Ledieu (A.), *Entrée de la reine Eléonore d'Autriche à Abbeville, le 19 décembre 1531*, Paris, 1900.

Le Glay (E.), *Correspondance avec l'empereur Maximilien Ier et Marguerite d'Autriche, sa fille, 1507-1519*, Paris, 1839.

Le Glay (E.), *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, Paris, 1845, 2 vol.

Lemaire de Belges (J.), *Traité intitulé de la différence des schismes et des conciles de l'Eglise gallicane, avec lequel sont comprises plusieurs autres choses curieuses et nouvelles […] si comme de l'entretement de l'union des princes, la vraye histoire et non fabuleuse du prince Saych Ysmail dit Sophy et le sauf conduit que le sultan baille aux Francoys avec le blason des armes des Vénitiens*, Lyon, 1511.

Lemaire de Belges (J.), *Œuvres*, présentées par J. A. Stecher, Louvain, 1882, 2 vol.

Le Riche (G et M.), *Journal*, édité par A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré, Saint-Maixent, 1846.

Leroux de Lincy (F.), *Recueil des chants historiques*, Paris, 1841-1842, 2 vol.

Lobineau (G. A. Dom), *Histoire de Bretagne*, Paris, 1973, 2 vol.

Macquereau (R.), *Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles Quint jusqu'au 5 juin MDXXVII*, Louvain, 1765.

Macrin (J. S.), *Epithalames et odes*, Paris, 1998.

Masselin (J.), *Journal des états généraux tenus à Tours en 1484*, éd. Bernier, Paris, 1835.

Marot (C.), *Œuvres complètes*, Paris, 1938, 2 vol.

Marot (C.), *Œuvres lyriques*, présentées par C. A. Mayer, Londres, 1964.

Maude La Clavière (R. de), *Procédures politiques du règne de Louis XII*, Paris, 1885.

Maurand (J.), *Itinéraire de Jérôme Maurand, d'Antibes à Constantinople, 1544*, présenté par Léon Dorez, Paris, 1901.

Monluc (B. de), *Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France*, édités par Alphonse de Ruble, t. I, Paris, 1864.

Montaiglon (A. de), *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, t. I-XII, Paris, 1855-1880.

Montoiche (G. de) « Le voyage de Tunis de Charles Quint », dans *Les Voyages des souverains aux Pays-Bas*, t. III, Bruxelles, 1881, p. 317-399.

Moreau (S.), « La Prinse et la délivrance de François Ier, venue de la reyne et recouvrement des enfants de France », in *Archives curieuses de l'histoire de France*, éd. Louis Cimber et Félix Danjou, série 1, t. 2, Paris, 1834, p. 251-451.

Morice (Dom P. H.), *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, Paris, 1974, t. III.

Nardone (J. L), *La Prise de Rhodes par Soliman le Magnifique. Chroniques et textes turcs, français, italiens, anglais et espagnols (XVIe-XVIIe siècles)*, traduits et commentés, Cahors, éditions de la Louve, 2010.

Navarre (M. de), *L'Heptaméron*, publié par Michel François, Paris, Garnier classique, 1991.

Navarre (M. de), *Lettres de Marguerite de Navarre*, présentées par François Genin, Paris, 1841.

Navarre (M. de), *Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François Ier, son frère*, présentées par François Genin, Paris, 1842.

Navarre (M. de), *Œuvres complètes*, sous la direction de Nicole Cazauran, *Chrétiens et mondains, poèmes épars*, Paris, 2007.

Nicolaï (J.), « Le couronnement et l'entrée dans Paris d'Anne de Bretagne, 1492 », *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1845-46, t. X, p. 111-121.

Omont (H.), « Une relation nouvelle des obsèques de François Ier à Paris et à Saint-Denis », *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, t. XXXIII, 1906.

Pardessus (J.M.) et Pastouret (M. de), *Les Ordonnances des rois de France, de la troisième race*, Paris, 1835-1849, t. XIX-XXI.

Pellicier (G.), *Correspondances politiques de Guillaume Pellicier, Ambassadeur de France à Venise, 1540-1542*, présentées par Alexandre Tausserat-Radel, Paris, 1899.

Piaget (A.), « Poésie française sur la bataille de Marignan », *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande*, 2e série, 1902, t. 4, p. 95-127.

Picot (E.), *Chants historiques français du XVIe siècle*, Paris, 1903.

Pitou de Chamgobert (N.), *Chronique de Troyes et de Champagne, 1524-1544*, présentée par Pierre Eugère, Reims, 1998-2000.

Postel (G.), *Paralipomènes de la vie de François Ier*, Milan, éd. François Secret, Milan 1989.

Ribier (G.), *Lettres et mémoires d'Etat des rois, princes, ambassadeurs et autres ministres sous les règnes de François Ier, Henri II et François II*, Paris, 1666, 2 vol.

Rincio (B.), *Le Livre et forest de messire Bernardino Rincio millanoys, docteur en médecine, Contenant et expliquant brefvement l'appareil du banquet faict à Paris à la Bastille pour la venue des orateurs et ambassadeurs d'Angleterre, avec les jeux et le festin de la dicte Bastille*, Rouen, s.d. (1519). Il existe une édition publiée par Alfred Bonnardot dans *Les Rues et églises de Paris vers 1500*, Paris, 1876, p. 53-109.

Rincio (B.), *Le livre et oraison de messire Bernardo Rince, millannoys, docteur es ars et médecines, contenant les louenges de mariage de*

monseigneur le dauphin des Gaulles et Marie, fille du duc d'Angleterre, Paris, 1518.

Rymer (F.), *Extraits des actes de Rymer*, par M. Rapin Thoyras, 1728.

Rymer (F.), *Foedoera, convertiones, literrae et cujuscunque generis acta publica*, Londres, 1727-1735, 17 vol.

Saint-Gelais (J.), *Histoire de Louis XII*, Paris, 1610.

Salel (H.), *Œuvres poétiques complètes*, présentées par Howard-H. Kalwies, Genève, 1987.

Sanudo (M.), *I Diarii*, éd. F. Stefani, Venise, t. XIX-LVIII, 1879-1903.

Sanudo (M.), *La Spedizione di Carlo VIII in Italia*, éd. R. Fulin, Venise, 1873.

Savoie (L. de), *Journal*, éd. Michaud et Poujoulat, t. V, Paris, 1838, p. 86-93.

Selve (O. de), *Correspondance politique. Ambassadeur de France en Grande-Bretagne (1546-1549)*, correspondances présentées par Germain Lefèvre-Pontalis, Paris, 1888.

Seyssel (Cl. de), *Tratatus de triplici statu viatoris*, Turin, 1518.

Seyssel (Cl. de), *La Grande Monarchie de France*, Paris, 1519.

Signot (J.), *La totale et vraye description de tous les passages, lieux et destroictz par lesquels on peut passer ou entrer des Gaules en Italie […]*, Paris, 1515.

Tavannes (G. de Saulx, seigneur de), *Mémoires*, éd. Michaut et Poujoulat, t. VIII, Paris, 1838, p. 23-501.

Thomas (H. de Liège), *Annalium de vita et Rebus gestis… Fredrici II…, electoris palatini, libri XIX*, Francfort, 1624.

Tommaseo (N.), *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe*, t. I, Paris, 1838.

Tournon (F. de), *Correspondances*, présentées par Michel François, Paris, 1946.

Vandenesse (J. de), « Journal des voyages de Charles Quint de 1514 à 1551 », in *Les Voyages des souverains des Pays-Bas*, par Gachard (L. P.), Bruxelles, 1874, t. II, p. 53-490.

Versoris (N.), *Le livre de raisons de Me N. Versoris, avocat au Parlement de Paris, 1519-1530*, Paris, 1885.

Vilevault (M.), *Ordonnances des rois de France*, t. VII, Paris, 1745.

Villeganon (N. Durand de), *Le Voyage et expédition de Charles Quint, empereur, en Afrique contre la ville de Argière (Alger),* Paris, 1542.

Voragine (J.), *La Légende dorée*, traduite par J.B.M. Roze, Paris, 1967.

Bibliographie

Anonyme, *Histoire anglaise de Milord Feld à Fontainebleau*, Paris, 1763.

Albiousse (L.), *Entrevue de François Ier et Charles Quint à Aigues-Mortes, en 1538*, Vannes, 1909.

Allendry (M. d'), *La Symbolique des nombres*, Paris, 1921.

Amalvi (Ch.), *Répertoire des auteurs de manuels scolaires et de livres de vulgarisation historique de langue française, de 1660 à 1960*, Paris, 2001.

Antonelli (P.), *Savonarole*, Paris, 1999.

Arnoux (J.), *La Patrie dans l'histoire*, Paris, 1908.

Aubert (P.), *Histoire ou recueil des gestes*, Paris, 1622.

Audisio (G.), *Les Vaudois du Luberon. Une minorité en Provence, 1460-1560*, Mérindol, 1984.

Audisio (G.), *Procès verbal d'un massacre. Les vaudois du Luberon en 1545*, Aix-en-Provence, 1992.

Audisio (G.), *Les Vaudois, histoire d'une dissidence, XIIe-XVIe siècle*, Paris, 1998.

Babeau (A.), *Les Rois de France à Troyes au seizième siècle*, 1880.

Bande (A.), *Le Cœur du roi. Les Capétiens et les sépultures multiples, XIIIe-XVe siècle*, Paris, 2009.

Baurmeister (U.) et Laffitte (M.-P.), *Des livres et des rois*, Paris, 1992.

Baschet (A.), *La Diplomatie vénitienne. Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, Paris, 1862.

Bayle (P.), *Dictionnaire historique*, Paris, 1696.

Beaucaire-Peguillon (F. de), *Rerum Gallicarum commentarii, ab anno christ MCCCC LXI ad annum MDLXXX*, Paris, 1625.

Barthélemy (L.), *L'entrée de François Ier à Marseille, racontée par un notaire appelé Somati*, 1883,

Beaulieu (M.), « Pierre Bontemps et le tombeau de François Ier », in *Etudes d'histoire de l'art offertes à Jacques Thirion, des premiers temps chrétiens au XXe siècle*, Paris, 2001, p. 149-162.

Beaune (C.), *Naissance de la nation France*, Paris, 1986.

Beaune (C.), « Pour une préhistoire du coq gaulois », *Médiévales*, t. X, 1986, p. 68-80.

Beaune (C.), « L'image du fondateur ; Vercingétorix et Brennus de 1300 à 1500 », in *La Monarchie absolutiste et l'histoire*, colloque Paris-IV, 1986, Paris, 1987, p. 29-52.

Beaune (C.), « Visionnaire ou politique ; Jean Michel serviteur de Charles VIII », *Journal des savants*, 1987, p. 65-79.

Beaune (C.), « Les lois de la guerre à la fin du Moyen Age », in *Les Fondements de la paix des origines au début du XVIIIe siècle*, colloque Caen 1992, direction Pierre Chaunu, 1993, p. 109-113.

Beaune (C.), « L'échec d'un historien : l'exemple de Guillaume Crétin », in *Histoire de France, Historiens de la France*, direction Philippe Contamine, Paris, p. 119-135.

Beaune (C.), « François de Paule et le rôle messianique des rois de France », Congresso internazionale Francesco di Paulo, Paola, 2000, *L'eremita Francesco di Paulo viandande e penitente*, Rome, Ordine dei Minimi, 2006, p. 331-350.

Beaune (C.), « Charles Orland, comment vit et meurt un enfant royal », in *Anne de Bretagne, une histoire un mythe*, Paris, éd. Somogy, 2007, p. 49-56.

Bedouelle (G.) et Le Gal (P.), « Le "divorce" du roi Henry VIII », *Etudes et documents*, Genève, Droz, 1987.

Béguin (S.), *Léonard de Vinci au Louvre*, Paris, 1983.

Belan (P.), *Les Observations de plusieurs singularitez*, Paris, 1553.

Belleforest (F. de), *Les Grandes Annales et histoire générale de France, de la venue des Francs en Gaule jusqu'au règne du très chrestien Henry III*, Paris, 1579 et 1613.

Belleforest (F. de), *Epitre des princes, lesquelles ou sont addressées aux princes ou traitent les affaires des princes ou parlent des princes, recueillies d'italien par Hieronyme. Ruscelli*, Paris, 1574.

Bernier, *Histoire de Blois*, Paris, 1682.

Berriot-Salvadore (E.), « La Venue de la reine Aliénor à Bayonne en 1530 » dans *Les Entrées. Gloire et déclin d'un cérémonial*, Paris,

1999, p. 94-103.

Beys (B.), « Une carrière en image : scènes de dédicace et emblèmes dans l'œuvre de Claude de Seyssel », in *Claude de Seyssel. Ecrire l'histoire, penser le politique en France à l'aube des temps modernes*, sous la direction de Patricia Eichel-Lojkine, Rennes, 2010.

Bideau (M.), « Sur la trahison : le connétable de Bourbon, entre Juda et les renégats objectifs, » in *Cités des hommes, cités de Dieu, travaux sur la littérature de la Renaissance, réunis par Jean Céard, Marie-Christine Gomez-Géraud, Michel Magnier et François Ronget, mélanges à Daniel Ménager*, Genève, Droz, 2003, p. 31-40.

Billon (J. A.), « 1515, l'armée française franchit les Alpes », *Revue historique des armées*, 1972, t. 4, p. 7-22.

Blanchard (J.), » Le corps du roi, mélancolie et récréation », in *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Age*, Paris, 1995, p. 199-211.

Bloch (M.), *Les Rois thaumaturges*, Paris, 1983.

Boccassini (D.), « Le déduit du roy : les chasses de François Ier » in *Le Corps à la Renaissance*, colloque de Tours sous la direction de Jean Céard et Jean-Claude Margolin, Paris, 1990, p. 321-335.

Boccassini (D.), « Le massacre des vaudois de Provence ; échos et controverses », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 82 (1991), p. 257-186.

Bocquillet (A.), « L'affaire de Mortagne en 1518-1519 », *Revue des questions historiques*, A.45, t. 36, 1906, p. 427-446.

Bodin (J.), *Les Six Livres de la république*, Paris, 1580 et reprint Darmstadt, 1977.

Bordenave (N. de), *Histoire de Béarn et de Navarre*, Paris, 1873.

Boulard (G.), « L'Ordonnance de Villers-Cotterêts, le temps de la clarté et la stratégie du temps (1539-1992) », *Revue historique*, t. 301, A. 123, p. 45-100.

Bourdin (G.), *Paraphrase de Mr Gilles Bourdin, procureur général en la cour du parlement de Paris, sur l'ordonnance de 1539*, traduite en français par A. Fontanon, Paris, 1604.

Bourel (G.), « Quand la terre d'Oye était ravagée. 1545 », *Bulletin de la société d'histoire et d'art du Calaisis*, n° 116-117, 1988-1989, p. 269-271.

Boutiot (Th.), *Histoire de la ville de Troyes et Champagne méridionale*, Troyes, Paris, 1870-1875, 5 vol.

Bourrilly (V.-L.), « François Ier et Henri VIII. L'intervention de la France dans l'affaire du divorce, à propos des travaux récents », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. I, 1899-1900, p. 270-284.

Bourrilly (V.-L.), « La première ambassade d'Antonio Rincon en Orient (1522-1523) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1900-1901, p. 24-44.

Bourrilly (V.-L.), « François Ier et les protestants, les essais de concorde de 1535 », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. XLIX, 1901, p. 337-365 et 447-495.

Bourrilly (V.-L.), « La première défection de Clément VII à la ligue de Cognac, septembre 1526 », *Bulletin italien*, t. 1, 1901, p. 213-218.

Bourrilly (V.-L.), « L'Ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople (1535-1538) », *Revue historique*, t. 76, 1901, p. 296-328.

Bourrilly (V.-L.), *Guillaume Du Bellay*, Paris, 1904.

Bourrilly (V.-L.), « La diplomatie de François Ier, Maraviglia à Milan (1532-1533) », *Bulletin italien*, t. VI, 1906, p. 133-146.

Bourrilly (V.-L.), « Le cardinal Jean Du Bellay en Italie », *Revue des études rabelaisiennes*, 1907, p. 246-253 et 262-274.

Bourrilly (V.-L.), « Les diplomates de François Ier. Antonio Rincon et la politique orientale de François Ier (1522-1541) », *Revue historique*, t. CXIII, 1913, p. 64-83 et 268-308.

Bourrilly (V.-L.) et Vaissière (P. de), *Ambassade en Angleterre de Jean Du Bellay. La première ambassade (septembre 1527-février 1529)*, Paris, 1910.

Bourrilly (V.-L.) et Weiss (N.), « Jean Du Bellay, les protestants et la Sorbonne (1529-1535) : les poursuites de l'affaire des Placards », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1904, p. 97-143.

Boyer d'Agen (A.J.), *L'Œuvre littéraire de Michel Ange*, Paris, 1911.

Brantôme (P. de Bourdeille dit), *Œuvres complètes*, éd. Lalanne, Paris, 1864, 7 vol.

Brantôme (P. de Bourdeille dit), *Les Dames galantes*, présentées par Pascal Pia, préface de Paul Morand, Paris, 1981.

Bèze (Th. de), *Les Vrays Portraits*, Paris, 1580.

Boullaye (J. de la), « Entrées et séjours de François Ier à Langres », *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, t. I, 1872, p. 68-100.

Bricaire de la Dixmerie (N.), *La Sibylle gauloise ou la France telle qu'elle fut, telle qu'elle est telle qu'elle à peu près qu'elle pourra être*, Paris, Londres, 1775.

Brink (J. E), « Louise de Savoie King of France, 1525-1526 », in *Proceeding of the 9th annual meeting of the western society from French history*, Greeley, 1981, p. 15-25.

Brunet (G.), *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre*, Amsterdam, 1681.

Bussy-Rabutin (R. de), *Correspondances*, t. I, Paris, 1857.

Capasso (C.), *La politica di papa Paolo II*, t. I, Savini, 1901.

Capfigure (J.-B.), *Diane de Poitiers*, Paris, 1860.

Caron (A.), « Collège royal et bibliotheca regia, la bibliothèque savante de François Ier », in *Les origines du collège de France (1500-1560)*, sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, 2003.

Castaigne (J. F. E.), « Les entrées solennelles dans la ville d'Angoulême depuis François Ier jusqu'à Louis XIV », *Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente*, 2e série, t. 1, 1856, p. 281-313.

Castan (A.), « La mort de François Ier et l'avènement de Henri II d'après les dépêches secrètes de l'ambassadeur impérial, Jean de Saint-Mauris », *Mémoires de la société d'émulation du Doubs*, 1879, pièce.

Castelnau (M. de), *Mémoires*, avec additions de Jean Le Laboureur, Paris, 1659.

Cavaillon (M.), *Histoire du patriotisme français*, Paris, 1769.

Cavaillon (M.), *Exposition de l'histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748*, Paris, 1775.

Cayot-Delandre (F.), *Tableau abrégé de l'histoire de France*, Rennes, 1831, 2 vol.

Ceriziers (A.), *Le Tacite français*, Paris, 1649.

Chaix (G.), « L'Empereur et son image dans le Saint empire, entre reformes, Réformation et Réforme » in *Charles Quint face aux réformes*, colloque international organisé par le centre d'histoire

des Réformes et du protestantisme, Montpellier, 8-9 juin 2001, université Paul Valéry, Montpellier III, textes recueillis par Guy Le Tiec et Alain Tallon, Paris, 2005, p. 59-75.

Chambois (M.), « Lettres présentées par Strozzi sur la guerre du 15 août 1545 », *Bibliothèque historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifique*, 1891, t. IV, p. 325-329.

Chastel (A.), *Le Sac de Rome : 1527. Du premier maniérisme à la Contre-Réforme*, Paris, 1984.

Chastel (A.), *Léonard de Vinci par lui-même, textes choisis*, Ecole française de Rome, Paris, 1952.

Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, 1951-2003, 2 vol.

Chatenet (M.), *La Cour de France au XVIe. Vie sociale et architecture*, Paris, 2002.

Chatenet (M.) et Girault (P.-G.), *Fastes de cour. Les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, Rennes, 2010.

Chaudonneret (M.-C.), *Fleury-Richard et Pierre Rival. La peinture troubadour*, Paris, 1980.

Chaumeau (J.), *Histoire du Berry*, Paris, 1566.

Chaume (M.), « Prophétie relative à Charles VI », *Revue au Moyen Age latin*, 1947, t. III, p. 27-42.

Chiron (P.), « Règlement de compte autour de la mort de François Ier », *Bibliothèque humanisme et renaissance*, 1997, t. 59, n° 1, p. 29-39.

Cohen (P.), « L'Imaginaire d'une langue nationale. L'Etat, les langues et l'invention du mythe de l'ordonnance de Villers-Cotterêts », in *Histoire, épistémologie, langage*, Paris, 2003, p. 19-69.

Collectif, *Précis d'histoire*, Lyon, 1919.

Combes (M.), *Eloge de Pierre du Terrail*, Dijon, 1769.

Constant (G.), *La Réforme en Angleterre*, Paris, 1936.

Contamine (Ph.), « Prodige et propagande. Vendredi 20 août 1451, de 7 h à 8 h du matin : le ciel de Bayonne », dans *Observer, lire et écrire le ciel au Moyen Age*, direction B. Ribemont, Paris, 1991, p. 63-86.

Corlieu (A.) *Le roi François Ier est-il mort de la syphilis ?*, Paris, 1880.

Cornette (J.), « Le savoir des enfants du roi sous la monarchie absolue », in *Le Savoir du prince du Moyen Age au Lumières*, Paris, 2002, p. 111-145.

Corrozet (G.), *Le Trésor des Histoires de France*, Paris, 1583.

Coste (H. de), *Les Eloges et vies des reynes, princesses, dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine*, t. I et II, Paris, 1636-1647.

Cottret (B.), *Thomas More*, Paris, 2012.

Cox-Rearick (J.), *Chefs d'œuvre de la Renaissance : la collection de François Ier*, Anvers, Paris, 1995.

Crouzet (D.), « Le Connétable de Bourbon, entre pratique, machination, conjuration et trahison », in *Complot et conjuration dans l'Europe moderne*, Paris, 1996, p. 253-269.

Crouzet (D.), *Charles de Bourbon*, Paris, Fayard, 2003.

Curtet (R.), « 1531-1598, des révoltes d'un type nouveau », in *Quand Lyon rugit ; les colères et rebeynes de Lyon du XIIe au XXe siècle*, Lyon, 1998, p. 25-35.

D'Amico (J. C.), « De Pavie à Bologne : la prophétie comme arme de la politique impériale pendant les guerres d'Italie » in *La prophétie comme arme de guerre des pouvoirs (XVe-XVIIe)*, Paris, 2000, p. 97-107.

D'Amico (J. C.), « Charles Quint et le sac de Rome. Personnification d'un tyran impie ou divin empereur », in *Les Discours sur le sac de Rome, 1527, Pouvoir et littérature, études réunies et présentées par Augustin Renondo*, Paris, 1999, p. 37-47.

D'Amico (J. C.), « Castiglione, Erasme et Plutarque ; le prince parfait et la patrie universelle entre mythes et réalités », in *De la politesse à la politique. Recherches sue les langues du livre des Courtisans*, Actes du colloque international de l'université de Caen, Basse-Normandie, février 2000, sous la direction de Paolo Crossi et Juan Carlos d'Amico, Caen, 2001, p. 121-151.

Daniel (père), *Histoire de France*, t. V, Paris, 1722.

Daubresse (S.), « Les requêtes d'opposition devant le parlement de Paris, deux études de cas, 1519-1523 », in *La Prise de décision en France (1525-1559), études réunies par Roseline Claerr et Olivier Poncet, études et rencontres de l'Ecole des Chartes*, n° 27, Paris, 2008, p. 109-122.

David (P.), « Voyage de François Ier en basse Normandie en 1532 », *Mémoires de l'académie nationale de Caen*, 1995, t. 33, p. 35-59.

Decrue (F.), *Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France*, Paris, 1885.

Decrue (F.), *La Cour de France et la société au XVIe siècle*, Paris, 1893.

Desmarte-Rosa (S.), « L'expédition de Tunis (1535), images, représentations et répercussions culturelles », in *Chrétiens et musulmans à la Renaissance, actes du 37e colloque international du CESR (1994)*, réunis par Bartolomé Benassar et Robert Sauzet, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 75-132.

Deroy (L.), *Les Chroniques du château de Fontainebleau*, Paris, 1910.

Descimon (R.), « Les fonctions de la métaphore du mariage politique, France XVe-XVIIIe », *Annales*, année 47, n° 6, 1992, p. 1127-1147.

De Thou (M.), *Histoire universelle*, Paris, 1740.

Devouroux (Ph.), *Histoire du pèlerinage de Saint-Maximin la Sainte-Baume, au temps des comtes de Provence*, La Sainte-Baume, 1994.

Doucet (R.), « La mort de François Ier », *Revue historique*, t. 113, 1913, p. 309-316.

Dreux du Radier (J.F.), *Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France*, t. 3, Ire partie, Amsterdam, 1764.

Dubreuil (H.), *Quelques mots sur Diane de Poitiers*, Chartres, 1876.

Duhamel (J.), *La Captivité de François Ier et des dauphins*, Paris, 1958.

Dumas (L.), *Les Hommes célèbres de la France*, Paris, 1886.

Duparty (E.), *Bayard à Mézières*, Paris, 1814.

Du Peyrat (G.), *Histoire ecclésiastique de la cour*, Paris, 1645.

Du Tillet (J.), *Chroniques des roys de France*, Rouen, 1549 et 1553.

Dupère (J.), « Un document sur les persécutions de l'hiver 1533-1534 à Paris », *Bibliothèque humanisme et renaissance*, 1986, t. 48, n° 2, p. 405-417.

Erlanger (Ph.), *Diane de Poitiers*, Paris, 1955.

Fancan (Langlois dit), *La France mourante*, Paris, 1623.

Faramond (M. de), *Diane de Poitiers*, tragi-comédie en 3 actes, Paris, 1913.

Farge (J. K.), *Orthodoxy and Reform in Early Reformation France, The Faculty of Theology of Paris, 1500-1543*, Leiden, 1985.

Fauchet (C.), *Recueil sur l'origine de la langue*, Paris, 1581.

Fighiera (J. P.), « Les insertions turques dans la région niçoise en 1543 », *Cahiers de la Méditerranée*, n°28, 1984, p. 77-93.

Ferron (A.), *Burdiganlensis regii confiliarii de rebus gestis gallorum*, t. X, Paris, 1553.

Foucault (J.-A.), « Après l'année Erasme : souvenir d'un contemporain », *Bulletin de la l'association Guillaume Budé*, IV, I, 1972, p. 102 et suiv.

Fouillée (M.), *Le Tour de France par deux enfants*, Paris, 1877.

Fournel (J.-L.), « Les temps de la prophétie dans la Florence de Savonarole (automne 1494-décembre 1495) », in *La Prophétie comme arme de guerre des pouvoir du XVe au XVIIe siècle*, Paris, 2000, p. 191-202.

Fraikin (M. J.), « La nonciature en France de la délivrance de Clément VII à sa mort, « Mélanges d'archéologie et d'histoire, vol. 26, n° 26, 1906, p. 513-563.

Freeman (J.), « Louise de Savoie, a case of maternal opportunites », *Sixteenth Century Journal*, vol. 13, 1972, p. 77-98.

Fumaroli (M.), « Le génie de la langue française », *Les Lieux de mémoires,* t. III, *Les France*, 3, *De l'archive à l'emblème*, Paris, 1992.

Ganzin (M.), « Le Luberon hérétique, l'arrêt de Mérindol », dans *Mélanges offerts à Georges Burdeau*, Le Pouvoir, Paris, 1977, p. 891-925.

Garnier (E.), *L'Alliance impie, François Ier et Soliman le Magnifique contre Charles Quint*, Paris, Le Félin, 2008.

Garnier (M.), *Histoire de France*, t. XIII, Paris, 1778.

Gaude-Ferragu (M.), *D'or et de cendres*, Paris, 2005.

Gauthier (M.), *Eloge de Bayard*, Paris, 1789.

Gauthier et Deschamps, *Cours moyen d'histoire de France*, Paris, 1916.

Gigon (S.-G.), *Contribution à l'histoire de l'impôt sous l'Ancien Régime : la révolte de la gabelle en Guyenne, 1548-1549*, Paris, 1906.

Giono (J.), *Le Désastre de Pavie*, Paris, Gallimard, 1963.

Giovio (P.), *Histoire du temps*, Paris, 1553.

Giovio (P.), *Dialogue des devises d'armes et d'amour*, Paris, 1561.

Girard (A.), *Les mémorables journées des Français*, Paris, 1647.

Giraud (P.-G.), *Les Funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France*, château royal de Blois, 2014.

Giry-Deloison (Ch.), « Le personnel diplomatique au début du XVIe siècle, l'exemple des relations franco-anglaises de l'avènement d'Henri VIII au camp du Drap d'or », *Journal des savants*, 1987, juillet-décembre, p. 205-253.

Giry-Deloison (Ch.), « Le premier ouvrage imprimé à Arras ? Jean (de) Buyens et l'entrevue de Charles Quint et d'Henry VIII à Calais en juillet 1520 », in *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes, Mélanges en l'honneur de Jean François Labourette, réunis par Jean-Pierre Poussou*, Paris, PUPS, 2005, p. 167-202.

Giry-Deloison (Ch.), *Le Camp du Drap d'or*, Boulogne, 2012.

Gottis (A.), *François Ier et madame de Châteaubriant*, Rouen, 1816.

Goujet (J. Cl.), *Mémoires historiques sur le collège royal de France*, Paris, 1758.

Gruget (Cl.), *L'Heptaméron*, Paris, 1559.

Guérout (M.) et Liou (B.), *La Grande Maîtresse, nef de François Ier*, Paris, 2001.

Guilleminot-Chrétien (G.) « La diffusion de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539-1542) », in *La Prise de décisions en France, 1525-*

1559, études réunies par Roseline Claerr et Olivier Poncet, Etudes et rencontres de l'Ecole des chartes, n° 27, Paris, E.N.D.C, 2008, p. 149-156.

Guyard de Berville, *Histoire de Pierre du Terrail, dit le chevalier sans peur et sans reproche*, Paris, 1768.

Guyon (L., sieur de la Manche), *Les Diverses Leçons*, vol. 2, Lyon, 1613.

Hammer-Pursqstall (J. von), *Histoire de l'Empire ottoman*, t. IV, reprint Paris, 1996.

Hamon (Ph.), « Un après-guerre financier ; la rançon de François Ier », *Etudes champenoises*, 1990, p. 9-20.

Hamon (Ph.), *L'Argent du roi, les finances sous François Ier*, Paris, 1994.

Hamon (Ph.), « Négocier sous François Ier. Gilbert Bayard, l'homme de la paix des dames », in *Arras et la diplomatie européenne, XVe-XVIe siècle*, Arras, 1999, p. 231-246.

Hamon (Ph.), « La noblesse et la rançon de François Ier », in *L'Impôt au Moyen Age*, t. I, Paris, 2002, p. 75-95.

Hamy (A.), *L'Entrevue de François Ier avec Henri VIII à Boulogne-sur-mer en 1532*, Paris, 1878.

Hamy (A.), *L'Entrevue de François Ier avec Clément VII à Marseille*, 1533, Paris, 1900.

Hari (R.), *Les Placards de 1534, Aspect de la propagande religieuse*, Genève, 1957, p. 72-149.

Hasgor (M.), *Recherche sur le personnel du conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, Paris, 1980, 4 vol.

Hauréau (B.), *François Ier et sa cour*, Paris, 1853.

Hauser (H.), *Le Traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles Quint. Etude sur le sentiment national bourguignon, 1525-1526*, Slatkine, Megariotis, reprints, Genève, 1970.

Henault (président), *Abrégé d'histoire*, Paris, 1744 et 1761.

Henri Martin (M.), *Histoire de France*, t. VIII, Paris, 1845.

Henry-Bordeaux (P.), *Louise de Savoie, régente et roi de France*, Paris, 1954.

Herelle (G.), *La Prise, l'incendie et la ruine de Vitry en Perthois (24 juillet 1544) et la translation de la ville ruinée au lieu de Moncourt sous le nom de Vitry le Françoys*, Vitry le François, 1922.

Heubi (W.), *François Ier et le mouvement intellectuel français*, Paris, 1913.

Hévin (P.), *Lettre de monsieur Hévin, avocat au parlement de Bretagne, touchant l'histoire de la comtesse de Châteaubriant*, s.l., 1686.

Hotman (F.), *Antitribuniam ou discours d'un grand et renommé jurisconsulte de nostre temps, sur l'étude des lois faict par l'adresse de feu monsieur de l'Hospital, chancelier de France en l'an 1567*, Saint-Etienne, 1980.

Houllemare (M.), *Politique de la Parole, le parlement de Paris au XVIe siècle*, Genève, Droz, 2011.

Hubrecht (P.), « La guerre juste dans la doctrine chrétienne, des origines au milieu du XVIe siècle », *Recueil de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, 1961, t. 2, p. 107-123.

Huchon (M.), « François Ier en Enfer », in *Cités des hommes, cités de Dieu, travaux sur la littérature de la Renaissance, réunis par Jean Céard, Marie-Christine Gomez-Géraud, Michel Magnier et François Ronget, mélanges à Daniel Ménager*, Genève, Droz, 2003, p. 359-369.

Hugo (V.), *Œuvres complètes*, *Théâtre*, t. II, présentation d'Anne Ubersfeld, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquin », 1985.

Hyrvoix (A.), « François Ier et la première guerre de religion en Suisse (1529-1531) », *Revue des questions historiques*, 1902, 1re partie, p. 465-536.

Iancu (D.), *Les Juifs de Provence : 1475-1501, de l'insertion à l'expulsion*, Marseille, 1981.

Jacquart (J.), *François Ier*, Paris, 1981.

Jacquart (J.), *Bayard*, Paris, 1987.

Jackson (R. A.), *Vivat rex. Histoire des sacres et couronnements en France, de 1364 à 1825*, Paris, 1984.

Jacqueton (G.), *La Politique extérieure de Louise de Savoie, relations diplomatiques de la France avec l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526)*, Paris, 1892.

Jacqueton (G.), « Le Trésor de l'Epargne (1522-1547) », *Revue historique*, t. LV, 1893, p. 1-43 et t. LVI, 1894, p. 1-46.

Jalliffier (R.) et Vast (H.), *Cours complets d'histoire, rédigé conformément au programme de 1902*, Paris, 1902.

Jouanna (A.), Hamon (Ph.), Biloghi (D.) et Le Thiec (G.), *La France de la Renaissance, histoire et dictionnaire*, Paris, coll. « Bouquin », 2001.

Jouanna (A.), *Le Pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Paris, 2013.

Kane (J. E.), « Bourbon justifié, qui fut coupable ? », *Bibliothèque de l'Humanisme et Renaissance*, t. XLVII, 1985, n° 1, p. 147-159.

Keller-Rahbé (E.), « La réception de Mme de Villedieu au XVIIIe ou le piège de la biographie romancée », in *Mme de Villedieu*

romancière, nouvelles perspectives de recherches, études réunies par E. Keller-Rahbé, Lyon, PUL, 2004, p. 73-127.

Knecht (R.), « François Ier and the “lit de justice”, a legend defended », *French History*, 1992, t. 24, p. 183-191.

Knecht (R.), *Un prince de la Renaissance, François Ier et son royaume*, Paris, 1998.

Krynen (J.), *L’Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Age (1380-1440), étude de la littérature politique du temps*, Paris, 1981.

Krynen (J.), *L’Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIIIe-XVe siècle*, Paris, 1993.

Kuizenga (D.), « Madame Villedieu englished », *Mme de Villedieu romancière, nouvelles perspectives de recherches, études réunies par E. Keller-Rahbé*, Lyon, PUL, 2004, p. 145-160.

La Balut (G. de), *Les Amours de François Ier*, Paris, 1929.

Labande-Mailfert (Y.), « Entrée de Charles VIII à Florence, le 17 novembre 1494 », *Etudes italiennes*, nouvelle série, 1935, t. V, p. 31-43.

Labande-Mailfert (Y.), *Charles VIII et son milieu*, Paris, 1975.

Laborde (L. de), *Les Comptes des bâtiments du roi, 1528-1571*, Paris, t. II, 1877-1880.

Lacroix (P. dit le Bibliophile Jacob), *Les Deux Fous*, Paris, 1830.

Lacroix (P. dit le Bibliophile Jacob), *Curiosités de l’histoire de France*, Paris, 1858.

Langer (U.), « La flatterie et l’éloge. Claude Chappuys et François Ier », in *L’Eloge du prince, de l’Antiquité au temps des Lumières*, sous la direction d’Isabelle Cogitore et Francis Goyet, Grenoble, 2003, p. 209-222.

La Platière (S. de), *Galerie universelle des hommes qui se sont illustrés dans les sciences et dans les lettres depuis Léon X jusqu'à nos jours*, Paris, 1785, 2 vol.

Laroche (J.), « Du temps que l'armée de mer de Soliman le Magnifique venait à l'aide de François Ier en Provence », *Bulletin de la société des Amis du vieux Toulon*, 1987, n° 109, p. 35-49.

La Roncière (Ch. de), *Histoire de la marine française*, Paris, 1906, 5 vol.

La Saussaye (Ch. de), *Annales ecclesia*, Paris, 1615.

Le Bibliophile Julien, « Les lettres du roi à Diane de Poitiers », *Le Bibliophile français, gazette illustrée des amateurs de livres, d'estampes et de hautes curiosités*, Paris, 1872, p. 194.

Le Brun (J.), *Le Pouvoir d'abdiquer ; essai sur la déchéance volontaire*, Paris, 2009.

Lecoq (A.-M.), *François Ier imaginaire, symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, 1987.

Le Croy de la Marche (M.), « Louis XI et la succession de la Provence », *Revue des questions historiques*, t. XCIII, 1888, p. 121-157.

Lefranc (A.), *Histoire du Collège de France des origines jusqu'au premier empire*, Paris, 1893.

Le Fur (D.), *Louis XII, un autre césar*, Paris, 2001, coll. « Tempus », 2010.

Le Fur (D.), *Marignan, 13-14 septembre 1515*, Paris, 2004, coll. « Tempus », 2015.

Le Fur (D.), *Charles VIII*, Paris, 2006.

Le Fur (D.), *Henri II*, Paris, 2009.

Le Fur (D.), « Fils aîné, fils prodige », in *Histoire pour un royaume, XIIe-XVe siècle. Mélanges à Colette Beaune*, Paris, 2010, p. 66-87.

Le Gall (J.-M.), « Les combattants de Pavie, octobre 1524-24 février 1525 », *Revue historique*, t. 316, n° 671, 2014, p. 567-596.

Le Grand d'Aussy (P. J. B.), *Fabliaux ou contes du XIIe et XIIIe*, Paris, 1779-1781, 4 vol.

Le Ragois (Cl., abbé), *Instruction sur l'histoire de France et romaines*, Paris, 1687 et 1736.

Lesconvel (P. de), *La Comtesse de Châteaubriant, les effets de la jalousie*, Paris, 1695.

Lesconvel (P. de), *Anne de Montmorency, connétable de France*, Paris, 1697.

Lescure (M. de), *Les Amours de François Ier*, Paris, 1865.

Le Thiec (G.), *Les Borgia, enquête historique*, Paris, 2011.

Le Thiec (G.), « Le Roi, le Pape et l'Otage. La croisade entre théologie pontificale et messianisme royal (1494-1504) », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 2002, t. LXXXVIII, p. 42-82.

Levis-Mirepoix (duc de), *François Ier*, Paris, 1931.

Limiers (H. Ph. de), *Annales de la monarchie française*, Amsterdam, 1724.

Linder (A.), « L'expédition italienne de Charles VIII et les espérances messianiques des juifs », *Revue des études juives*, 1978, t. CXXXVII, p. 179-186.

Locquin (J.), *La Peinture d'histoire en France, de 1747 à 1785. Etude sur l'évolution des idées artistiques dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Paris, 1978.

Loublens (Ch.), *Histoire de France*, Paris, 1854.

Macé (R. de), *Le Voyage de Charles Quint en France*, Paris, 1978.

Maillard (J.-F.), « Henry VIII et George de Venise. Documents sur l'affaire du divorce », *Revue de l'histoire des religions*, 1972, vol. 181, p. 155-186.

Maillot (V.), « Philippe Chabot, amiral de France », in *Vendée, Hier et aujourd'hui*, 2005, p. 59-74.

Maissen (Th.), « Lorsque la rumeur devient nouvelle. La perception du sac de Rome au nord des Alpes », in *Rumeurs et nouvelles au temps de la Renaissance*, Paris, 1997, p. 177-201.

Massie (A.), « Les artisans du camp du Drap d'or (1520), culture matérielle et représentation du pouvoir », *Encyclo. Revue de l'école doctorale E.D 382*, 2, Paris-Diderot, 2013, p. 55-79.

Matthieu (A.), *Devoir de la langue française*, Paris, 1559, reprint Genève, 1972.

Maulde La Clavière (R. de), *Histoire de Louis XII, Ire partie*, Paris, 1888-1891, 3 vol.

Maulde La Clavière (R. de), *Louise de Savoie et François Ier, trente ans de jeunesse*, Paris, 1895.

Mercier (L. S.), *Portraits des rois de France*, t. III, Paris, 1783.

Merlin-Chazelas (A.), « La Notion de frontière d'empire sous François Ier », in *Frontières. Actes du 125e congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Lille, 2000, p. 29-46.

Merlin-Chazelas (A.), « Mise en place des institutions françaises dans les états de Savoie après la conquête de François Ier », in *Les Etat et la maison de Savoie, recherches régionales*, n° 157, 2001, p 77-99.

Mezeray (F. de), *Histoire de France*, Paris, 1643-1651, 3 vol.

Mezeray (F. de), *Abrégé d'histoire de France*, 1668.

Michelet (J.), *Histoire de France*, t. X, Paris, 1887.

Michon (C.), « Conseils, conseillers et prise de décisions sous François Ier », in *La Prise de décision en France, 1525-1559, études réunies par Roseline Claerr et Olivier Poncet, Etudes et Rencontres de l'Ecole des chartes*, n° 27, Paris, E.N.D.C, 2008, p. 15-34.

Michon (C.), sous la direction de, *Les Conseillers de François Ier*, Rennes, 2011.

Miel (F.), *Essai sur le Salon de 1817, ou examen critique des principaux ouvrages dont l'exposition se compose*, Paris, 1817.

Monnecove (F., le sergent de), « Récit du siège de Thérouanne », *Bulletin de la société des antiquairesde la Morinie*, t. VI, 1877-1881, p. 217-258.

Montigny (Ch. de), *François Ier et la Bretagne*, Nantes, 1861.

Morel (B.), *Les Joyaux de la couronne de France*, Paris, Anvers, 1988.

Morel-Fatio (A.), « L'espagnol langue universelle », *Bulletins hispaniques*, t. XV, 1913, p. 207-215.

Moreno (P.), « François Ier dans les lettres et les écrits de Francesco Guichardini », in *Mélanges offert à Claude Thiry, « Quant l'ung amy pour l'autre veille »*, sous la direction de Tania Van Hemelryck, Bruxelles, 2008, p. 335-347.

Moreri (L.), *Le Grand Dictionnaire historique ou Mélange curieux de l'histoire sacrée et profanes*, Paris, 1674.

Morisse (A.) et Morlent (J.), *François Ier à Granville*, Le Havre, 1824.

Mugnier (F.) et Duval (C.), *Procédures pour placards injurieux affichés à Annecy à la mort de François Ier, roi de France (1547)*, Chambéry, 1899.

Murarascu (D.), *La Poésie néo-latine et la renaissance des lettres antique*, Paris, 1928.

Muret (J.-P.), *Mérindol et les Vaudois*, Lauris, 1997.

Musset (P. de), *Anne Boleyn*, Bruxelles, 1837.

Narbone (J.-L.), sous la direction de), *La Prise de Rhodes par Soliman le Magnifique, Chroniques et textes turcs, français, italiens, anglais, et espagnols (XVIe-XVIIe siècles),* Paris, 2010.

Nassichuk (J.), « Poétique et diplomatie, Hugues Salel et l'entrée de Charles Quint en France », *Bulletin de l'association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, vol. 55, 2001, p. 51-67.

Olympe (M.) et Damertan (M.), *Diane de Poitiers ou le passage des Alpes*, Paris, 1807.

Paillard (Ch.-H), « Le voyage de Charles Quint en France, 1539-1540 », *Revue des questions historiques*, 1879, p. 406-550.

Paillard (Ch.-H), *L'Invasion allemande en 1544, fragments d'une histoire militaire et diplomatique de l'expédition de Charles Quint*, Paris, 1884.

Paillard (Ch.-H), « La mort de François Ier et les premiers temps du règne d'Henri II dans la correspondance de Jean de Saint-Mauris », *Revue historique*, 1877, p. 84-120.

Paradin (Cl.), *Devises héroïques et emblèmes*, Paris, 1557.

Pariset (J.-D.), *Humanisme, réforme et diplomatie. Les Relations entre la France et l'Allemagne au milieu du XVIe siècle*, Strasbourg, 1981.

Paillard (Ch.-H), *La France et les Princes allemands. Documents et commentaires (1545-1547)*, Francia, 1982, t. X, p. 229-302.

Pasquier (J.), *L'Humanisme et la Réforme, Jérôme Aléandre de sa naissance à la fin du séjour à Brindes (1480-1529)*, Paris, 1900.

Pastor (L. von), *Histoire des pape depuis la fin du Moyen Age*, t. VII, Paris, 1926.

Pélicier (P.), *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, Paris, 1983.

Picot (E.), « Rabelais et l'entrevue d'Aigues-Mortes », *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. 3, 1905, p. 333-338.

Piejus (M. F.), « Marignan, 1515, échos et résonances », in *Passer les monts. Français en Italie, l'Italie en France, X^e^ colloque de la Société française d'étude du XVIe siècle, publié par Jean Balsamo*, Paris, 2000, p. 245-258.

Pitton (J.-S.), *Histoire de la ville d'Aix, depuis sa fondation jusqu'à l'an 1665*, Aix, 1666.

Pompigny (M. de), *Bayard, chevalier sans peur et sans reproche*, Paris, 1789.

Potter (D. L.), « Foreign policy in the Age of the reformation : French involvement in the Schmalkaldic War, 1544-1547 », *History journal*, t. XX, 1977, p. 525-544.

Potter (D. L.), « La fin du règne de François Ier et l'avènement d'Henri II d'après les dépêches de Jean de Saint-Mauris », *Cours de France*, 2013, p. 1-17.

Pradoux Du Part, *Théorie de l'art des notaires*, Paris, 1582.

Pressouyre (S.), « Les fontes du Primatice à Fontainebleau », *Bulletin monumental*, t. I, 1969, p. 223-239.

Pupil (F.), *Le Style troubadour ou la nostalgie du bon vieux temps*, Nancy, 1985.

Ramus (P.), *Grammaires*, Paris, 1572, reprint Genève, 1972.

Rap. (F.), *Maximilien Ier*, Paris, 2007.

Redondo (A.), « Le sac de Rome vu d'Espagne, les discours des historiographes espagnols de Charles Quint », in *Les Discours sur le sac de Rome. Pouvoir et littérature, études réunies et présentées par Augustin Redondo*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1999, p. 23-35.

Regnier de La Planche (L.), *Histoire de l'estat de France, tant de la république que de la religion sous le règne de François II*, Paris, 1875.

Rentet (Th.), « Le pouvoir des lettres, l'année 1530 et la libération des fils de François Ier à travers la correspondance d'Anne de Montmorency », in *La Prise de décisions en France, 1525-1559, études réunies par Roseline Claerr et Oliver Poncet*, *Etudes et rencontre de l'Ecole des chartes*, n° 27, Paris, 2008, p. 123-148.

Rentet (Th.), *Anne de Montmorency, grand maître de François Ier*, Rennes, 2011.

Reumont (A. von), *La Jeunesse de Catherine de Médicis*, Paris, 1886.

Rey (M.), « François Ier et la ville d'Avignon », *Mémoire de l'académie du Vaucluse*, t. XIII, 1894, p. 206 et suiv.

Rott (E.), *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, Berne, Paris, 1900.

Rosenberg (R.), *La Peinture française*, t. I, Paris, 1987.

Rosenthal (E.), « Plus ultra, non plus ultra, and the columnar devise of emperor Charles V », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, t. 34, 1971, p. 204-228.

Rousset (P.), *Histoire d'une idéologie, la croisade*, 1983.

Ruble (A. de), *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, Paris, 1877.

Ruelens (Ch.), *Recueil de chansons, poèmes et pièces en vers français relatifs aux Pays-Bas*, t. III, Bruxelles, 1870-1879.

Sainte-Marthe (S. de), *Eloge des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleury en France dans la profession des lettres*, Paris, 1598, 1644.

Samyault (J. P.), « Le château de Fontainebleau sous Charles IX », *Hommage à Hubert Landais*, Paris, 1987, p. 116-124.

Sanders (N.), *Histoire du schisme d'Angleterre, mise en français par M. Maucroix*, Paris, 1676.

Sandoz (M.), « Le Bayard de Louis Durameau », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art*, 1964, p. 105-119.

Sauvage (D.), *Chroniques et annales de France*, Paris, 1549 et 1584.

Sauval (H.), *Galanteries des rois de France*, Bruxelles, 1694, Paris, 1738, 3 vol.

Sauval (H.), *Chronique scandaleuse de Paris*, 1890.

Scaillièrez (C.), *François Ier et ses artistes dans les collections du Louvre*, Paris, 1992 et 2003.

Séguin (J.-P.), *L'Information en France de Louis XII à Henri II*, Paris, 1961.

Serres (J. de), *Inventaire général de l'histoire de France, continué par Jean Mouthiare*, Paris, 1631.

Sismondi (J. Ch. L.S.), *Histoire des Français*, 1831, t. 15.

Sleidan (J.), *Histoire de la Réformation*, La Haye, 1767, 3 vol.

Spont (A.), *Semblançay. La bourgeoisie financière au début du XVIe siècle*, Paris, 1895.

Spont (A.), « Marignan et l'organisation militaire sous François Ier », *Revue des questions historiques*, 1899, t. LXVI, p. 59-73.

Staley (A.), *The Painting of Benjamin West*, Londres, 1986.

Strubel (A.), « Brunetto Latini : la Prudence mère de toutes les vertus » in *La Vertu de Prudence entre Moyen Age et Age classique*, sous la direction d'Evelyne Berriot-Salvadore, Catherine Pascal, François Roudaut et Trung Tran, Paris, 2012, p. 13-31.

Swerin (Ch. A.), *François Ier ou la fête mystérieuse*, Paris, 1807.

Tallon (A.), *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1997.

Terrasse (Ch.), *François Ier*, Paris, 1943-1948.

Thiry (Cl.), « L'Honneur et l'Empire. A propos des poèmes de langue française sur la bataille de Pavie », in *Mélanges à la mémoire de Franco Simone, France et Italie dans la culture européenne*, t. I, *Moyen Age et Renaissance*, Genève, 1980, p. 297-324.

Thomas (J.), *Le Concordat de 1516*, Paris, 1910, 3 vol.

Toussaints du Plessis (M. Dom), *Histoire de l'église de Meaux*, Paris, 1731.

Ursu (J.), *La Politique orientale de François Ier (1515-1547)*, Paris, 1908.

Varin (J. Ph.), *Le Sacré Throsne royal*, Paris, 1611.

Varillas (A.), *François Ier*, La Haye, 1684, 2 vol.

Varillas (A.), *Histoire des révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion*, Paris, 1686-1689, 6 vol.

Vatout (J.), *Souvenirs historiques des résidences royales*, t. IV, *Palais de Fontainebleau*, Paris, 1837-1845.

Vecce (C.), *Léonard de Vinci*, Paris, 2001.

Veinstein (G.), « Le mythe des capitulations de 1536 », in *Histoire de l'Islam et des musulmans en France du Moyen Age à nos jours*, sous la direction de Mohammed Arkoun, Paris, 2010, p. 380.

Vera y Tiguerao (J. A. de), *Histoire de Charles Quint, traduit par le sieur Du Perron Le Hayer*, Paris, 1662.

Vergé (Ch.), *Le Mariage de Marie Stuart*, Paris, 1876.

Vertot (R.A.) abbé, *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelez depuis les chevaliers de Rhodes et aujourd'hui les chevaliers de Malte*, Paris, 1726, 4 vol.

Villedieu (M. C.H. de), *Le Journal amoureux*, Paris, 1669.

Vincent (M.), *Eloge de Pierre du Terrail*, Lyon, 1771.

Voison de La Popelinière (H. L.), *Histoire de France*, édition critique de Véronique Larcade, Pascal Rambeaud et Thierry Rentet, Genève, 2011.

Voltaire, *Essai sur les mœurs, Œuvres complètes,* vol. 17, Paris, 1829.

Weber (H.), « Empire et empereur à la lumière de l'élection de 1519 », in *Théorie et pratique politique à la Renaissance*, 1976-1977, p. 15-29.

Weiss (N.), « La Sorbonne, le parlement de Paris et les livres hérétiques de 1542 à 1546 », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, t. 34, 1885, p. 19-28.

Weiss (N.), « François Ier, les Vaudois et les Bernois », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme*, t. 40 (A.10), 1891, p. 200-202.

Winn (M. B.), « Images de Charles d'Angoulême dans ses livres imprimés », *Bulletin de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cognac et du Cognaçais*, t. XVI, n° 1, 1991, p. 11-24.

Winn (M. B.), Antoine Vérard, *Parisian Publisher, 1485-1512, Prologues, poems and presentations*, Genève, Droz, 1997.

Yates (F. A.), *Astrée. Le symbolisme impérial au XVIe siècle*, Paris, 1989.

Zeller (G.), « Les rois candidats à l'Empire », *Revue historique*, 1934, t. CLXXIII, p. 273-311 et 497-534.

Zeller (G.), « Une légende qui a la vie dure : les capitulations de 1535 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1955, p. 127-132

Index

Abbate (Michel), représentant de Massimiliano Sforza en Angleterre 168

Abigaël 595, 606

Abraham 225

Achille 778

Adorno (Antoniotto), doge 303, 314, 335, 470

Adrien VI (Adrien Florisse, cardinal de Tortoso, pape) 330-331, 345, 373, 375

Aerschot (Philippe d'), duc 697, 765

Alarcon (Ferdinando de), marquis Della Valle Siciliana 375, 434, 436, 481

Albe (d'), duc 771

Albizzi (Roberto) 505

Albon (Charles d'), seigneur de Saint-André 854, 917

Albon (Jacques d'), seigneur de Saint-André 582, 726, 854, 917-919

Albret (Henri d'), roi de Navarre 264-265, 298-300, 317, 401, 415, 490, 492-493, 552, 695, 697, 739, 764, 808, 976

Albret (Jean d'), seigneur d'Orval 102, 179, 248, 278

Albret (Jeanne d') 790, 793, 809

Alciat (André) 549, 1020, 1029

Aleandro (Girolamo) 1013

Alençon (Charles de Bourbon, duc d') 68, 73, 76, 83, 118-119, 129, 285, 317, 354, 361, 365, 378, 401, 404, 409, 414, 427-428, 465

Alessio (Francesco d') 25

Alexandre 38, 438, 625, 967

Alexandre VI Borgia 26-27, 143-144, 214, 240, 331

Alfred (saint) 161

Aliénor, dame 9

Voir Autriche (Eléonore d')

Alphonse V d'Aragon 35

Alviano, Bartolomeo 126, 128, 131

Amboise (Charles II d'), lieutenant général de Louis XII à Milan 986

Amboise (Georges d'), cardinal 43-46, 69, 240, 927

Amboise (Jacques d'), seigneur de Bussy 133

Andelot (François de Coligny d'), capitaine 832

Angennes (Jacques d') 907

Angeray (Hector d') 359

Angoulême (Jean d') 29, 88

Angoulême (Marguerite d'), duchesse d'Alençon et reine de Navarre 10, 30, 34, 74, 162, 198, 383-385, 426, 436, 438, 447-448, 450-453, 460, 466, 490, 603, 700, 739, 759, 770, 773, 836, 844-846, 865, 935, 959-960, 965-966, 968, 977-978, 1002, 1008, 1034, 1037-1038, 1053

Angoulême (Souveraine d'), demie sœur de François Ier, épouse Gaillard 25, 69, 960

Anjou (Charles d'), frère de Saint Louis 210-211, 240, 541, 549

Anjou (René d') 173, 278

Anne (sainte) 222

Annebault (Claude d'), amiral 315, 697, 724, 791, 793, 809, 812-814, 816, 825-826, 834, 861-864, 884-886, 898-899, 906, 910, 917, 919, 931-932, 1006, 1008

Anne de Bretagne 17, 23, 31-34, 42, 44-47, 54, 58, 60-62, 68-70, 81, 198, 222, 257, 282, 351, 489, 500, 594, 599, 632, 639-640, 656, 757, 921, 923, 925, 934, 986

Anne de France 606

Voir Beaujeu (Anne de), duchesse de Bourbon

Appien 1013

Appollonius de Tyane 204

Aragon (Jeanne d') 42, 99, 165, 193, 1050

Aragon (Louis d'), cardinal 94

Aragon (Pierre III d') 541

Arc (Jeanne d') 207

Aretino (Pietro) 526

Argentré (Bertrand d') 990

Aristote 88

Armagnac (Georges d'), cardinal de Rodez 872, 897, 899, 927

Armagnac (Marguerite d') 44

Arnouet (Daniel) 999

Arroult (Claude) 363

Ars (Louis d') 414

Arthur (roi) 625, 638-639

Artois (Robert d') 240

Aubert (Pierre) 1034

Aubéry (Jacques), avocat 880

Aubigny (Béraud Stuart d') 37

Audley (Thomas), garde des sceaux d'Henry VIII 644

Auguste (Octavien) 226, 778

Aulhac (Jean d'), prévôt de l'hôtel du roi 82

Auton (Jean d') 515-516

Autriche (Albert d') 240, 316

Autriche (Philippe d') 41, 753

Avalos (Alfonso de), marquis Del Vasto 314, 412, 414, 476, 556-557, 701, 729-730, 732, 791, 796, 809, 815-816, 854-858

Avaugour (baron d'), petit-fils du bâtard de François II de Bretagne 634

Aymars (Jean Antoine des), baron de La Garde, dit Polin 796, 803, 830, 858, 877-880, 884, 886-887

Babou de La Bourdaisière (Philibert) 434, 500, 580, 601-602, 899

Baglioni (Orazio) 329, 555, 558

Bajazet II 188

Bapaume (Robert de) 168

Barberousse (Frédéric Ier) 210

Barberousse (Khayr Ad-Din, dit) 629, 654, 661, 673, 681, 684-688, 695, 706, 719-720, 733, 752, 799, 830-831, 853, 858, 901

Barbezieux 832

Voir La Rochefoucauld (Antoine de)

Barme (Roger) 177, 181

Barrillon (Jean) 248, 263

Bartolomeo 1050

Bastarnay (Imbert de) 101, 119

Bavière (Guillaume de), frère de l'électeur Palatin 251-252

Bavière (Louis de), duc d'Albe 701

Bavière (Louis V de), comte Palatin 241, 244, 247, 251, 259

Bayard (capitaine) 9

Voir Terrail (Pierre du)

Bayart (Gilbert), conseiller 547, 549, 566-568, 583, 825, 863-864, 915

Bayf (Lazare de) 1038

Bayle (P.) 1003

Beatis (Antonio de), chanoine de Melfi 94

Beaucaire-Peguillon (François de) 1006

Beaujeu (Anne de), duchesse de Bourbon 21-22, 39, 198, 224, 353, 356, 606

Beaujeu (Pierre de), duc de Bourbon 18, 20, 22, 351-353

Beaune (Jacques de), seigneur de Semblançay 332, 367, 500-504, 990

Bebenbourg (Lupold de) 255

Belgiojoso (Ludovico) 314

Belleforest (François de) 946, 949, 967, 987, 995

Benoist (Jean) 873

Benoît (saint) 305

Bentivoglio (Alessandro) 409

Bergeret (Pierre Nicolas) 1053

Bergues (Maximilien de) 252

Berlanga (de), marquis 577-578

Bernaiges (Adrian de) 53

Berquin (Louis de), gentilhomme de Picardie 391

Berthelot (Gilles), seigneur d'Azay 504

Bertrandi, président du parlement de Paris 794

Bessarion, cardinal 1014

Bey (Toman) 191

Bèze (Théodore de) 1032-1033, 1038

Bibliophile Julien 1000

Bidauld (Jean-Jacques) 1036

Blaise (saint) 161

Blondet (André) 918

Blount (Elizabeth) 619

Boccace (Jean) 1014

Bochetel (Guillaume) 917

Boderic, ambassadeur de Jan Zápolya 617

Bodin (Jean), auteur 903, 1046

Bodin (Jean), huissier 577-579

Bohier (Antoine), archevêque de Bourges 198

Bohier (Thomas) 505

Boileau (Jean) 505

Boisy (Adrien de), cardinal, légat 145, 956

Boleyn (Anne), marquise de Pembroke 618-619, 621, 644, 650, 663, 898, 1008-1009

Boleyn (Thomas) 248, 262

Bonaparte (Napoléon) 1036, 1059

Boniface VIII 316

Bonington (Richard Parkes) 1008, 1037

Bonnivet (Guillaume de) 1020

Voir Gouffier (Guillaume de), seigneur de Bonnivet, amiral

Bontemps (Pierre de) 922, 934

Bonvalot (François), abbé de Saint-Vincent, ambassadeur de l'empereur dans le royaume 759, 763, 797, 823

Bordeaux (François de) 247

Borromée 169

Bossut (Nicolas de), seigneur de Longueval 833, 851, 862, 893, 915-916, 1006

Boucar 514

Bouchet (Jean) 513, 515-516, 519

Bouillon (de), duc 242, 537, 848, 933, 984

Voir La Marck

Bouillon (Godefroy de) 513, 625

Boullonge (Louis de) 1052

Bourbon (Antoine de), duc de Vendôme 810

Bourbon (Charles de), comte de Montpensier, duc de Bourbon, connétable 56, 64, 70-71, 74, 77-78, 83, 85, 105, 107, 112-113, 115, 117-119, 121, 123, 126, 129, 131, 134, 137, 145, 148, 152, 171, 317-318, 352-355, 358-363, 365, 372, 378, 387-388, 398-404, 406, 408-409, 411, 414-415, 421-423, 429, 431-433, 435, 439, 441-442, 454-455, 465, 467, 473, 477, 487-488, 497-501, 503, 507, 509, 513, 515-516, 520, 532, 557, 571, 627-628, 698, 797-801, 804-807, 825, 944, 956, 1053

Bourbon (de), cardinal 284, 444, 530, 533, 660, 933

Bourbon (François de), comte d'Enghein 708, 825, 830, 853-859, 889, 893-894

Bourbon (François de), comte de Saint-Pol 74, 76, 315, 317, 401, 415, 459, 465, 530, 561, 662, 809, 825, 832, 834

Bourbon (François de), prince de Condé 918

Bourbon (Jean II de) 70

Bourbon (Marguerite de) 22

Bourbon (Suzanne de) 161, 351-352, 354

Bourdeille (Pierre de), seigneur de Brantôme 968-973, 976-977, 981, 983-985, 987-988, 990, 995, 1002-1003, 1007-1008

Bourdichon (Jean) 282

Bourdigné (Jean de) 425, 504

Bourdin (Gilles) 1047

Bourgeois de Paris 263, 357, 675, 684, 961, 993

Bourgeois (Georges) 1036

Bourges (Louis de) 907

Bourgogne, héraut d'arme 545-548

Bourgogne (Marie de) 247, 256

Bourgoing (Simon) 52

Bouvereau (Ytier) 39

Bozzolo (Federico de) 303, 314, 339-340

Brandebourg (Joachim de), margrave 244-245

Brandenbourg (Albert de) 851

Brandon (Charles), duc de Suffolk 98-99, 239, 289, 345, 371, 443, 644, 651, 687, 956, 985, 1010

Brantôme 1008

Voir Bourdeille (Pierre de)

Brennus 517

Brenzi (capo de) 303

Bresse (Philippe de) 22

Bretagne (Gilles de) 991

Brézé (Louis de), sénéchal de Normandie 361, 365, 402, 530, 992

Brice (Germain de) 1034

Briçonnet (Guillaume), évêque de Meaux 140, 383, 390

Briçonnet (Jean), évêque du Mans, vice-chancelier du roi 640

Bricot (Thomas) 46, 93

Brigitte de Suède 161

Brinon (Jean) 501

Brion (Bertrand) 363-364

Brodeau (Jean) 605

Broë (Pierre) 715

Brosse (Jean IV de), seigneur de Pisseleu, duc d'Etampes 916, 1005

Bruges (Louis de), seigneur de Praet 460, 575, 582, 584, 608

Bruno (Hans) 895

Brutus 638-639

Bucer (Martin) 666

Budé (Guillaume) 363, 501, 672, 1015-1019, 1023, 1028, 1032, 1036-1038

Bueil (Charles de), comte de Sancerre 133

Buguet (Henri) 953-954

Bullinger 666

Bunel (Pierre) 1038

Buren (de), comte 9

Voir Egmont (Florent et Charles)

Burnet (Gilbert) 1010

Busleiden, chanoine 1014-1015

Bussy-d'Amboise 59

Bussy-Rabutin 971

Büttel (Wolfen) 252

Buysson (Louis) 715

Caberousse 878

Caçorda (Adelantado de), marquis de Saint-Jacques 739

Calvin (Jean) 670, 883

Calvus (François) 1020, 1029

Camille 229

Campeggio, cardinal 620

Campobasso (François de) 501

Canossa (Ludovico di) 96, 138-140, 190

Capellani (Albert) 979

Capo (Capino da) 475

Capoue (Pierre de) 112

Cappel (Jacques) 723

Caprare (Abbé), auteur provençal 705

Caraccioli, protonotaire 251

Caracciolo (Jean), prince de Melfi, maréchal de France 556, 570, 700, 717, 836, 894

Caraffa (Albéric), duc d'Ariano 717

Cardona (Ramon) 106

Carmoy (François) 934

Caroli, prêtre 669

Cartier (Jacques) 10, 1059

Castelnau (Antoine de) 752

Castelnau-Clermont (Pierre de) 706

Castelot (André) 980, 986

Castiglione (Baldassare) 218, 524, 1017, 1022-1023, 1036

Castille (Jeanne de) 41

Catherine d'Aragon, épouse d'Henry VIII 198, 280, 531, 618-621, 650, 710

Catherine d'Autriche 244-245, 264, 359

Caulier (Jean), maître des requêtes 100

Cavalli (Mario), ambassadeur vénitien 897

Cellini (Benvenuto) 962, 1021, 1054

Ceneau (Robert), évêque d'Avranches, ambassadeur 753, 895

Cesarini (Alessandro), cardinal 738

César (Jules) 229, 268, 438, 518, 625

Chabannes (Antoine de), évêque du Puy 359, 361, 363

Chabannes (Jacques de), maréchal, seigneur de La Palice 56, 71, 130, 152, 311, 317, 334, 337, 339, 346, 359, 361-362, 401, 404, 413-414, 465, 516-518

Chabot de Brion (Charles), baron de Jarnac, frère de l'amiral de France 794, 818, 820, 854, 970, 1006, 1008

Chabot de Brion (Philippe), amiral 40, 369, 371, 400-401, 416, 434, 455, 465-466, 471, 493, 546, 568, 572, 574, 581, 629, 644, 671, 687, 691-692, 793-794, 803, 805, 808, 825-826, 884

Chah Ismaïl 190

Chalon (Philibert de), prince d'Orange 488, 538, 555, 557, 559-560, 632, 765

Champaigne (Philippe de) 950

Champier (Jehan) 715

Champier (Symphorien) 52, 512-515, 519, 949-950, 953-954

Champion (Michel), procureur des bourgeois de Rennes 634, 640

Champollion-Figeac (Aimé) 991, 1000

Chandelier (Imbert) 24

Chandio (Louis de), grand prévôt de France 409

Chantereau (Louis) 382

Chappelain (Jean), médecin 907

Chappuys (Claude) 824, 837-838, 963, 965, 972, 1022, 1026

Charlemagne 38, 76, 84, 210, 212-213, 215, 217-219, 238, 258, 437, 526, 551, 625, 1033

Charles d'Autriche 1023

Voir Charles Quint

Charles de France fils puiné de François Ier, duc d'Angoulême puis d'Orléans 19-26, 29-32, 34, 40, 88, 90, 383, 460, 608, 693-694, 762, 771, 778, 788, 792, 813-814, 819, 852, 861, 863-866, 870-872, 890-891, 926, 928, 930, 933-934, 961, 1006-1007

Charles Ier d'Anjou 210

Charles II d'Anjou 161

Charles IV (Le bel) 240

Charles le Téméraire 421, 432

Charles Orland, dauphin, fils de Charles VIII 18, 31, 33, 198, 222

Charles Quint 11, 40, 42, 45, 76, 99, 101-102, 109, 165, 167, 171-172, 175-176, 179-180, 183, 191-193, 195, 199-200, 237, 240-241, 243-246, 249, 251-252, 255-256, 258-259, 261, 263-266, 270, 273-274, 276-278, 280, 286, 289-291, 293-302, 304, 306, 309-313, 315-318, 320, 326-327, 329-331, 334, 341, 343-345, 354, 358-360, 362, 369, 371-372, 375-376, 388, 392, 395, 397-399, 401, 404-409, 417-418, 420-421, 423-425, 430-441, 443, 445-447, 450-452, 454-456, 459-460, 462-464, 468-472, 474-476, 478-481, 483-489, 497, 499, 507-509, 512, 518, 521, 523-527, 531-539, 541-550, 554-555, 557-561, 564-565, 567-568, 572-577, 580, 582-583, 600, 603, 607-611, 614, 619-621, 629-631, 641, 644, 647-650, 653-654, 656-658, 663, 665, 667-668, 676, 685-696, 698-699, 701-708, 710-712, 715-716, 718-721, 723, 729, 731-735,

737-744, 747-748, 751-753, 755-756, 758-771, 773-774, 776, 778-779, 781-783, 787-792, 796-801, 804-807, 809, 812-813, 816, 820-825, 827, 829, 833-840, 843, 848-849, 851-853, 855, 858-867, 869-872, 874, 876, 890-896, 900-903, 906-910, 915, 939, 945-946, 955, 963, 965, 970, 1006-1008, 1015-1016, 1018, 1021, 1023

Charles V 32, 73, 76, 92, 258, 1013, 1033

Charles VI 20, 73, 113, 161, 211, 240, 258, 925, 1058

Charles VII 73, 96, 139, 211, 258, 677

Charles VIII 17-23, 25-29, 31-36, 43, 60, 68-69, 71, 73, 82, 87, 90, 104, 107-108, 115, 119, 143-145, 149-150, 152, 159, 162, 172, 189, 198, 211, 214, 219-220, 222, 240, 258, 266, 307, 353, 358, 390, 444, 556, 560, 600, 632-633, 837, 874-875, 896, 919-920, 926-927, 935, 957, 968, 1013, 1033, 1041, 1044, 1049, 1058

Charles IX 1031, 1045

Charles X 954, 977, 1053

Charlotte, deuxième fille de François Ier 191, 241, 245, 264-265, 317, 384-385, 490, 926

Chassanée (Barthélemy), président du parlement de Provence 875

Chateaubriand (François-René de) 952, 991

Châtellerault (Louis de Bourbon de), duc 76, 133

Châtillon (Odet de), cardinal 662, 854, 918, 927

Cheyney (Thomas) 342, 468, 898

Chosroès 207

Christian de Danemark 791, 803, 848

Christian-Jaque 979, 1004

Christine, reine du Danemark 573, 657, 677

Cibo (Innocent), cardinal 738

Cicéron 520

Clarence, héraut 343, 534, 536, 538

Claude de France 34, 42, 44-47, 58, 61-62, 74, 98, 102, 109-112, 115, 118, 160, 162, 197-198, 203, 205, 222-224, 227-229, 233, 257, 266, 284, 288, 301, 332, 381-383, 385, 505, 531-532, 594, 598, 602, 610, 632, 637, 640, 656, 921, 926, 934, 960-961, 963, 968, 984, 986, 992, 994-995, 1050, 1053

Clauso (Jean de), président du parlement de Toulouse 576

Clément IV 251

Clément V 1012

Clément VII (cardinal Julien de Médicis), pape 375, 395-396, 405-406, 408, 411, 425, 446, 469-471, 475-476, 478-481, 485-487, 489, 523, 525, 527, 536, 543, 550, 572-573, 608-611, 615, 620-621, 642, 645, 647-651, 656, 658-659, 661-663, 665, 667-668, 742, 875, 963, 1050

Cleria (signora) 973

Clèves (Charles de), comte de Nevers 74

Clèves (François de), duc de Nevers 416, 596, 634, 654, 765, 825-826, 889

Clèves (Jean de), duc de Juliers 274

Clouet (François), peintre 914, 1050

Clouet (Jean), peintre 1054

Clovis 38, 73, 111-113, 207, 219, 269, 547, 638, 671

Coligny (Gaspard Ier de) 71, 246, 317

Coligny (Gaspard II de) 854, 918, 1053

Colin (Alexandre) 1022, 1037

Colin (Jacques) 691, 1023

Colomb (Christophe) 896

Colonna (Ascanio) 556, 710

Colonna (Famille) 478-480

Colonna (Prospero) 122, 145, 173, 303, 324-325, 334-336, 338-339, 373-376, 478-479, 513

Colonna (Vespasiano) 478

Comacre (Guillaume de), secrétaire du dauphin 640

Commaire (Gilles), secrétaire de François Ier 382

Conches (Jean de) 743

Condé (Louis de), prince 918

Constantin Ier 207, 216-219, 226

Contarini (Lorenzo), ambassadeur vénitien 994

Cop (Guillaume), premier médecin 1015

Corbinelli 971

Corcyre (Nicande de) 1029

Cordier (Pierre) 247, 259, 275, 279

Corrozet (Gilles) 1033

Cossé-Brissac (Charles de) 749, 832-833, 835-836, 859, 889, 893, 919

Cossé-Brissac (René de) 580-581, 584

Costa (Lorenzo) 1050

Coste (Hilarion de) 25, 946, 1034

Coucis (Charles de), sieur de Burie 697

Couteau (Nicolas) 519

Covos (Francisco Los), grand commandeur du León 965

Cranmer (Thomas), archevêque de Cantorbéry 650

Crépy (Jean de), bailli d'Amiens 466

Crétin (Guillaume) 93, 226, 366, 389, 516-518

Cromwell (Thomas) 617

Croy (Adrien de), comte Du Roeulx, seigneur de Beaurain 359-360, 438, 442, 686, 697, 723-724, 726, 729, 765, 810-812, 827, 831-833

Croy (Guillaume de) 165, 172, 264-265

Croy (Michel de), seigneur de Chièvres 100, 309

Cues (Nicolas de) 256

Cyrus, roi de Perse 39

Dabos (Louis) 1053

Da Ceri (Gianpaolo) 698, 704, 708, 729

Da Ceri (Renzo) 374, 400, 486, 530, 558-559, 570

Dandino, cardinal, nonce du pontife 878

Danès (Pierre) 899, 1019, 1034, 1038

Daniel (Prophète) 209

Daugerant de Boisrigault, ambassadeur ordinaire du roi 696

David, roi 38, 220, 225, 281, 438, 513, 625

Debay (Auguste) 955-956

Déborah 223

Della Rovere (Francesco Maria) 140, 197, 329, 337, 476-478, 480-481, 561-563

Delorme (Philibert) 922, 934

Delorme (Pierre Claude-François) 1037

Del Piombo (Sebastiano) 1050

Del Sarto (Andrea) 1050, 1053

Del Vasto (de), marquis 858

Voir Avalos (Alfonso de)

Demoulins (François) 39, 51, 149, 155, 224-226, 235, 267-268, 270, 388

Des Barre (Guillaume) 566, 571

Desfontaines (Henri) 979

Desguières (Antoine) 363-364

Despagne (Artus) 956

Desrey (Pierre) 258

De Thou, président 903, 975, 995, 1033

Detouches (Paul-Emile) 997

Dinan (Françoise de), dame de Châteaubriant 991

Dintiville (François de), évêque d'Auxerre 656

Disque (François) 493

Dodieu (Claude), seigneur de Vély, évêque de Rennes 732, 873, 895

Dolet (Etienne) 262, 1023-1024

Doria (Andrea) 428, 480, 530, 556-558, 562, 654, 667, 691, 696, 698, 701-704, 800, 814, 822, 831

Doria (Filippino) 556, 558

Dorus 438

Dovizi (Bernardo), cardinal de Bibbiena 986-987

Dreux du Radier (Jean-François) 996, 1010

Dros (Charles de), gouverneur de Montdevis 856

Du Bellay (Guillaume) 263, 283, 285, 290, 335, 354, 365, 427, 478, 555, 559, 666, 673, 687, 696, 708, 734, 796, 812, 814-816, 949

Du Bellay (Jean), cardinal, évêque de Paris 630, 659, 662-663, 671, 689, 694, 716, 825, 839, 863, 869, 873, 918, 922, 927, 931-932, 1006, 1020, 1032

Du Bellay (Joachim) 1038

Du Bellay (Martin) 263, 266, 290, 335, 354, 365, 427, 704-705, 711, 796, 799, 814-815, 854, 861, 886, 890, 893, 949

Du Biez (Oudard), maréchal 441, 812, 816, 835, 863, 883, 885-886, 889, 892, 894, 916

Du Bois (Jean) 211

Dubois (Pierre) 1012

Du Bourg (Antoine), chancelier 716, 1042

Du Breuil (Henri) 1000

Du Chastel (Pierre), évêque de Mâcon 825, 873, 899, 907, 910-914, 917, 924, 932-933, 936, 944-945, 956, 1011, 1022, 1025-1026, 1028, 1030-1031, 1033-1034

Ducis (Louis) 953, 956

Dudley (John), amiral 885-887, 898-899

Dugué (Jean) 505

Du Guesclin 43, 513, 952

Dungin de Vuitlich (Henri) 241

Du Perron La Hayer (Pierre) 947-948

Duprat (Antoine), cardinal, chancelier 69-70, 72, 98-99, 101, 118, 131, 137, 144, 180, 183-184, 229, 284, 311-313, 326, 347, 353, 362, 365, 426-427, 429-430, 466-467, 478, 492-493, 495-496, 502-503, 532, 546, 554, 568-569, 581, 644, 654, 662, 683, 685, 956, 1029

Duprat (Guillaume), évêque de Clermont 895

Du Roeulx 833

Voir Croy (Adrien de)

Duval (Jean), ex-trésorier de l'Epargne 918

Duval (Pierre) 873

Edouard III d'Angleterre 541

Edouard VI d'Angleterre 747, 906

Edwin (Walter) 979

Egmont (Charles d'), comte de Buren 371, 697, 699

Egmont (Charles d'), duc de Gueldre 242, 666, 789

Egmont (Florent d'), lieutenant général en Flandre, comte de Buren 726, 765, 810, 860, 901-902

Eléonor d'Autriche, reine de France 359, 432-434, 437, 456, 462, 481, 532, 571, 584-586, 593-600, 661, 687, 712, 731, 739, 741, 744-746, 755, 757-758, 770, 837, 843, 863, 870, 910, 914, 916, 960, 963, 965, 1007, 1037

Elisabeth, petite-fille de François Ier 898

Elizabeth Ire, reine d'Angleterre 1009

Emmanuel du Portugal 190, 359

Enée 638

Enghein (d'), comte 834, 894, 918

Voir Bourbon (François de)

Erasme (Didier) 390, 1015, 1036

Erlanger (Philippe) 1001

Errault (François), seigneur de Chemans, garde des Sceaux 863

Espence (Claude d') 873

Este (Alphonse d'), duc de Ferrare 54, 405, 407, 470, 486

Este (Francisque d'), frère cadet du duc de Ferrare, capitaine de la cavalerie impériale 833

Este (Hercule d') 546, 632, 1020

Este (Hippolyte d'), cardinal de Ferrare 819, 825, 927

Esther 223, 595, 606

Estournel (Jean d'), capitaine 699

Etienne (Robert), imprimeur 1022

Eve 606

Evreux (Louis d') 240

Explilly (Claude) 950

Fancan 950

Faramond (Maurice de) 1000

Farel (Guillaume) 668

Favereau, drapier 669

Fékété (Paul) 1004

Fels (Léonard) 795

Ferdinand d'Autriche, roi des Romains 249, 397, 406, 420, 480, 563, 608, 612-617, 630, 650, 657-658, 667, 690, 695, 748, 761, 795-796, 801, 865

Ferdinand II d'Aragon 27, 36, 42, 45, 54, 56-57, 60, 96-97, 101, 117, 128, 139, 164-166, 168, 171, 173, 249, 263, 265, 366, 436, 753

Fernandel, acteur 1004

Fernandez (don Juan) 739

Ferrare (de), duc 9

Voir Este (Alphonse de)

Ferrier (Philibert), légat du pape Paul III 798

Ferron, avocat 995, 1004

Ferronière (La belle) 999, 1001-1004

Fieramonsa (Cesare), condottiere 481, 556

Filhol, évêque 899

Filonardi (Giovanni Cinzio) 127

Fine (Oronce) 1034

Fischer (John), évêque de Rochester 620

Fitzroy (Henry) 619

Fleurange 984

Voir La Marck (Robert II de)

Fleury-Richard 954, 1036

Foix (André de), seigneur de Lesparre 119, 300, 334, 402, 986, 988

Foix (Charles de), seigneur de Candale 558

Foix (Françoise de), comtesse de Châteaubriant 633, 961, 983, 986-991, 996, 1007

Foix (Gaston IV de) 70, 513, 1050

Foix (Germaine de) 173, 249, 265, 436

Foix (Odet de), comte de Lautrec 56, 71, 101, 119, 171, 182, 300, 302-303, 314, 324-325, 331, 334-337, 339-340, 352, 372, 402, 415, 444, 459, 462, 465, 527-530, 554-559, 562, 943, 986-988, 990

Foix (Thomas de), comte de Lescun, maréchal 264, 300, 303-304, 334, 336-339, 401, 416, 465, 517, 986, 988

Fordin (Louis de), ambassadeur 142

Fossetier (Julien) 424

Fracastor (Jérôme) 896

Fragonard (Alexandre Evariste) 954, 956, 1053-1054

France (Louise, Madeleine, Charlotte, Marguerite, François, Henri et Charles, enfants de François Ier, ainsi que Renée, belle-sœur du même) 9

Voir à leur prénom

France (Charles de), frère de Louis XI 240

France (Jeanne de) 32

Francion (ou Francus) 256

François, dauphin de France, fils aîné de François Ier 224, 229, 234, 288, 383, 437, 453, 455, 460, 462, 487, 532, 577-578, 608, 627, 636-637, 640, 653, 710, 716, 719-720, 806, 926, 928, 931, 933-934, 1037, 1053

François Ier, duc de Bretagne 991

François II, dauphin de France, fils aîné d'Henri II, roi 844-848, 905, 967

François II de Bretagne 21-23, 43, 632, 634

Fregoso (Cesare) 528, 729, 795-798, 801, 804, 824

Fregoso (Frederico) 340

Fregoso (Ottaviano) 105-107, 120, 137, 302, 339-340

Frescher (Robert) 258

Froben (Jean) 390, 1022

Frouyne (Louise), nourrice de François Ier 34

Frundsberg (Georg von) 414, 480

Fumaroli (Marc) 1048

Fürstenberg (Guillaume de), comte 691, 696, 738, 836, 843, 861

Gaba 606

Gabriel 29

Gabriel, archange 217

Gaguin (Robert) 258

Gaigny (Jean de) 873

Gaillard (Michel) 69, 960

Galaad 115

Galland (Pierre) 920, 936, 944-946, 956, 1021, 1025-1026, 1028, 1030-1031, 1033-1034, 1043, 1048

Galliot du Près 519

Gambara (Umberto da) 475, 609

Garasse (François) 1009

Garbagni (Paul) 979

Gardiner (Etienne), évêque de Winchester 641, 662

Garnerey (Louis) 997

Garnier 1035

Gattinara (Mercurino da) 81, 100-101, 270, 309, 311, 313, 431, 438, 447

Gedouyn (Robert), secrétaire des Finances 179, 311

Geneviève (sainte) 305, 388, 670

Genouillac (Jacques de), dit Galiot de, sénéchal d'Armagnac 69, 131, 152-153, 282, 414, 416, 465, 492, 546, 654

Germanicus 256

Ghevara (don Diego de) 264

Ghinucci (Pierre), évêque de Cavaillon 878, 880

Gié (Pierre de), maréchal 70

Voir Rohan (Pierre de)

Gille (Nicole) 21

Gilles de Bretagne 991

Giovio (Paolo) 88, 949, 966

Giraudeau (Noël) 715

Giustinian (Marino) 963

Glaréan (Henri) 1016

Gobé (François), archer de la garde du roi 992

Godefroy (Théodore) 949

Goinret (Jean), médecin 601

Gonzague (Charles de), frère du lieutenant général 857

Gonzague (Ferrante de) 689, 701, 716, 718, 720, 833, 835, 848, 850-852, 860, 862-864

Gonzague (Francesco de), marquis de Mantoue 27

Gonzague (Giulia) 1050

Gonzalve de Cordoue 28, 50

Gottis (Augustin) 990

Gouffier (Arthus), seigneur de Boisy 47, 71, 172, 254, 264-265

Gouffier (Guillaume de), seigneur de Bonnivet, amiral 59, 72, 143, 199, 248, 283-284, 334, 347, 370, 373-379, 401, 404, 411, 413, 415-416, 465, 517, 943, 956, 973, 977, 986, 1020

Goujon (Jean) 1054

Goullefac (Jean de) 556

Gourmont (Gilles de) 393

Goux (Jean Georges) 1052

Gozzo (Séraphin), agent de François Ier 684

Grammont (de), cardinal 634-635, 648

Gramont (Gabriel de), évêque de Tarbes 534, 574

Granvelle (chancelier) 921

Voir Perrenod de Granvelle

Grassis (Paris de) 143

Greiffendau de Wolrath (Richard de), archevêque de Trèves 241, 247

Grignan (de), comte 809, 830-831, 895, 917, 919

Grignaux 984

Grimaldi (Augustin), évêque de Grasse 398

Grimaldi (Etienne) 698

Gringoire (Pierre) 81, 87-88, 108, 150, 154-155, 157, 159, 203, 223, 1022

Gritti (Georges), frère du doge de Venise 617

Grivelli (Famille) 169

Gros (Guillaume) 382

Grossonne (Robert de) 359

Gruget (Claude) 966

Guelido (Pietro), ancien secrétaire du pape Paul III, et légat du Saint-Siège en Avignon 878

Guichardini (Francesco) 243, 262, 303, 456, 476, 530, 649, 667, 896

Guidacerius (Agathias) 1019-1020

Guillart (Charles), président du parlement de Paris 248, 492-496, 498

Guilloche de Bordeaux 212

Guillon (Guillaume), dit Lethière 1037

Guise (Charles de), archevêque de Reims 899, 918

Guise (Claude de Lorraine), comte, puis duc de 69, 74, 137, 146, 152, 344, 372-373, 428, 587, 596, 632, 697, 810, 814, 825, 852, 866, 919

Guise (François de), duc d'Aumale 826-827, 832, 867, 889, 918

Guitry (Sacha) 979-980

Gurk (Lang Matthieu), cardinal de 249-250

Gustave Ier de Suède 791, 803, 848, 869

Guyenne (Héraut de François Ier) 534-535, 537

Guy (Gilbert) 363

Guyon (Louis) 1001, 1004

Habsbourg (Anne de) 761

Habsbourg (Georges de), archevêque de Valence 798

Habsbourg (Marie de) 608, 761, 864-865

Hangest (Louis de), chambellan 142

Hannaert (Jean), seigneur de Liedekerke, maître d'hôtel de l'empereur 726

Hanneton (Philippe) 172, 311

Hannibal 230, 513, 518

Hassan (Moulay) 684, 688

Hector de Troie 256-257, 512, 517, 625

Heilly (Guillaume d') 1005

Hélène (sainte) 207, 606

Helianus (Ludovicus) 52

Hénault, président 996, 1035

Hennequin (Christian) 493

Henri III, empereur d'Allemagne 238, 968, 1031

Henri II (Louis d'Orléans), cadet de France, puis dauphin 28, 32, 43, 269, 297, 341, 383, 408, 434, 460-462, 487, 530-531, 577, 585, 608, 610, 616, 627, 645, 648, 658, 660, 690, 711, 720-721, 724, 730, 735, 758-760, 763, 770, 778, 783, 813, 827, 835, 846, 848, 852-853, 860-862, 865, 867-868, 870-871, 887, 907-908, 911-912, 915-919, 922, 925-926, 929, 933-935, 945, 963, 967-968, 971, 994, 1001, 1007-1008, 1011, 1017, 1030-1031, 1046, 1053-1054, 1060

Henri IV 9, 939, 941, 975

Henriquez (don Fadrique), amiral 295

Henry VII 60, 618-619, 752, 1013

Henry VIII 40, 55-56, 59-62, 98-99, 101, 131, 165, 167-168, 179, 183-184, 198-199, 229, 239, 246, 248, 252-253, 266, 270, 275, 279-291, 298, 304, 306, 310-313, 320, 326, 329, 342-345, 359-361, 388, 397-400, 406, 431-433, 435, 440-443, 446-447, 460, 467-468, 470, 475-476, 478-479, 487, 530-532, 534, 536-538, 543, 571, 581, 615, 618-621, 629-630, 641-644, 647, 650-651, 656, 662-663, 685, 687, 690, 692, 694-695, 705, 710-711, 722, 740, 747-748, 752, 768, 812, 821-823, 827-828, 849, 860, 862-863, 865, 869-870, 872, 887, 892-893, 895, 898, 900, 902-903, 905-906, 910, 916, 955-956, 963, 983, 1009-1010, 1016, 1021

Héraclius 207, 219

Hercule 115, 772, 778, 783

Hermonyme de Sparte (Georges) 1013

Hernandez de Velsaco (don Inigo), connétable de Castille et d'Espagne 462, 582

Hérode 719

Héroët (Antoine) 1023

Hertford 906

Hesse (Philippe de), landgrave 663, 666

Hevin (Pierre) 989

Hohenstein (Guillaume III de), évêque de Strasbourg 243

Hohenzollern (Albert de), archevêque de Mayence 241

Holler (Berthold) 666

Homère 1025

Hotman (François) 1046

Howard (Henry), capitaine de Surrey 344-345

Howard (Thomas), duc de Norfolk 443, 644, 651, 956

Hubert (Thomas), secrétaire de l'électeur Frédéric II de Saxe 755, 1029

Hugo (Victor) 977, 998-999, 1001, 1058

Hugues Capet 57, 73

Humbercourt 130, 133, 152

Humières (Jean de) 582, 634, 696, 698, 703, 711, 726, 728-729

Hurault de Cheverny (Jacques), évêque d'Autun 359, 362-363

Husson (Claude de), comte de Tonnerre 414

Hutten (Ulrich de), secrétaire 241

Ibrahim Pacha 684, 733

Infantado (don Diego de l') 544

Ingres (Jean Auguste) 1052

Innocent IV 1012

Inogo de Velasco (don Adrien), connétable de Castille 295, 585

Isabelle de Castille 27, 42, 753

Isaïe 206

Isenbourg (Gerlach d') 242

Isocrate 1013

Isselstein (Maximilien d') 701

Ivry (Jean d') 257

Jacquart (Jean) 1001

Jacques V, roi d'Ecosse 722, 822, 970

Jagellon (Anne), sœur du roi Louis II de Hongrie 392

Jason 778

Jean III de Portugal 165

Jean II, roi de France 161, 417, 543

Jean (saint) 227

Jérémie 223

Jérôme (saint) 204

Josué 625

Judas Macchabée 625

Judith 574, 606

Jules II 53-54, 96, 103, 135, 140-141, 144, 154, 158, 182-183, 189, 214, 551, 618, 620-621, 626

Juvenale (Latino) 712

Karstadt (Georg) 391

Khanson Gawry, Sultan 190

Knecht (Robert) 1001

La Barre (Jean de), bailli de Paris 416, 425, 465, 1022

La Bretonnière (Perot de), seigneur de Warthy 361

La Cereva (don Pedro de) 771

La Chastre (Gabriel de) 136

Lacroix (Paul), dit le Bibliophile Jacob 997, 999

Ladam (Nicaise) 422, 600

Ladislas, roi de Hongrie 171

Ladmiral (Nicole) 307

Laet (Gaspard) 235

La Fayette (Mme de) 971

La Forest (François de) 363

La Forest (Jean), ambassadeur 685-686, 733

La Guiche (Claude de), évêque d'Agde 895, 899

La Guiche (Gabriel de) 248

La Guiche (Pierre de), bailli de Mâcon 60, 198, 280

La Lande (Pierre de) 834, 852

Lalanne (Ludovic) 1000

Lallemand (Charles), seigneur de Laval 466

La Marck (Eberhard de), prince évêque de Liège 242

La Marck (Guillaume de), duc de Clèves 789-791, 793, 809, 812, 825, 829, 832-833, 840, 848

La Marck (Jean II de), duc de Clèves 242

La Marck (Robert Ier de), duc de Bouillon 241-242, 296, 298-301, 311, 314, 537

La Marck (Robert II de), maréchal de Fleurange 40, 60, 413, 465, 546, 727, 955, 984

La Marck (Robert IV de), seigneur de Sedan 933

La Marre (Jean de), évêque de Condom 51

Lameth (Antoine de), général des Finances 681

Langeac (Jean de), évêque d'Avranches 248, 612

Lannoy (Charles de), vice-roi de Naples 376-377, 402-403, 406-409, 411-413, 417-418, 421-422, 424, 435-436, 438, 442, 456, 462, 468, 481, 486, 510

Lannoy (Philippe de) 726

La Noë (François de) 715

La Plâtrière 948, 996

La Pommeraye 630

La Poole (Jean de), comte de Suffolk, neveu d'Edouard IV 752

La Popelinière (Henri-Louis Voisin de) 967

La Primandaye (Nicolas de) 501

Larguillac (de), comte 919

La Rochebouet (Guillaume de) 501

La Rochefoucauld (Antoine de), dit Barbezieux 558, 562, 700, 832

La Rochefoucauld (François de) 26

La Roche-sur-Yon (Charles de), prince 76, 861, 918

La Saunerie (Jean de) 501

La Saussaye (Charles de) 1033

Lascaris (Jean) 1013-1014, 1016-1018, 1037

Lasko (Jérôme de) 336, 615-616, 630, 988

Latomus (Barthélemy) 1019

La Tour d'Auvergne (Madeleine de) 197

La Tours (François de), vicomte de Turenne 581

Latrain (Alain) 736

La Trémoille (Charles de), prince de Talmont 133, 513

La Trémoille (François de), prince de Talmont 416

La Trémoille (Louis de) 36, 45, 55, 64, 69, 118-119, 128, 143, 184, 315, 317, 343, 365, 371-372, 378, 401, 403-404, 409, 413-414, 465, 515-517

L'Aubespine (Claude de) 863, 917

Lauredano (Leonardo), doge de Venise 119

Laure, maîtresse de Pétrarque 1034, 1036

Lauris (de), baron 878

Lautrec (de), comte 990

Voir Foix (Odet de)

Laval (Gilles de) 916

Laval (Guy XVI de), comte 119, 633

Laval (Guy XVII de) 989

Laval (Jean de), comte de Châteaubriant, lieutenant général de Bretagne, gouverneur du duché 632, 634-635, 986-987, 989-991

La Vigne (André de) 94

Lazare (saint) 160-163

Le Batave (Godefroy) 268

Le Blanc (Etienne) 355, 519

Leconte (Jeanne) 25

Lecoq (Nicolas) 493

Le Duc (Mlle) 1003

Lefèbvre d'Etaples (Jacques) 390, 1034, 1038

Le Ferron (Arnould) 994, 1005

Lefranc (Abel) 1038

Le Grand d'Aussy (Pierre) 947-948

Le Grand (Nicolas) 1010

Le Hennuyer (Jean) 873

Lemaire de Belges (Jean) 58, 257-258

Lemonnier (Gabriel) 1053

Lenoncourt (Robert Ier de), cardinal, archevêque de Reims 52, 75

Lenoncourt (Robert II de), cardinal, archevêque de Reims 75-77, 873, 927

Léonidas 944-945

Léon III 215, 217, 238, 551

Léon IV 215

Léon X 96-97, 107, 125, 127-128, 135, 138-147, 154, 160, 171, 177, 179, 183, 185, 187-194, 196-197, 200-202, 208-209, 214-216, 245, 250-251, 253, 255, 274, 277-278, 297, 301-304, 309, 312, 326, 329-331, 334, 357, 391, 396, 525, 537, 620, 742, 976, 1014-1015, 1041, 1050, 1053

Le Riche (Guillaume) 763

Le Rouge (Gilles) 640

Le Sauvage (Jean), chancelier de l'empereur 172

Lesconvel 990

Lescot (Pierre) 1054

Lescun (de), comte 988

Voir Foix (Thomas de)

Lesparre (de), seigneur 988

Voir Foix (André de)

Lespart (Jean de) 407

Lespervier (Hugues) 873

Le Titien 1050, 1053

Le Veneur (Jean), évêque de Lisieux 587

Lévis-Mirepoix (de), duc 1001, 1039

Leyva (Antonio de) 338, 404, 410-412, 414, 487, 529, 561-564, 573, 649, 689, 692, 694, 696, 701, 712, 716, 718, 720

Lheueux, François 934

Lheueux, Pierre 934

L'Hospital (Michel de), chancelier 950

Lia 223

Lignage (Andrée) 34

Ligny 546

Lizaine (Antoine de) 29

Lizet (Pierre de), président du parlement de Paris 355-356, 794, 916

Longueval 1006

Voir Bossut (Nicolas de)

Longwy (Claude de), cardinal de Givry 825, 927-928

Longwy (Jean de), seigneur de Givry 960

Lorges (de), seigneur 933

Voir Montgomery (Jacques de)

Lorraine (Antoine de), duc 76, 242, 399, 428, 851-852, 863

Lorraine (Charles de), archevêque de Reims 1030

Lorraine (François de) 401, 414

Lorraine (Jean de), cardinal 587, 654, 660, 671, 692, 694, 696, 732, 739, 741-742, 759, 778, 787, 819, 825, 851, 866, 932, 1050

Lorraine (Louis de), comte de Vaudémont 402, 428, 466, 559

Los Covos (don Francisco de), grand commandeur du León 739, 742, 759, 778, 886, 903, 966

Lothaire II 541

Louise de France, fille aînée de François Ier 125, 174-175

Louis II de Hongrie 392, 483-484, 705

Louis-Philippe 955-956, 1037

Louis V 241

Louis VII 210

Louis VIII 219

Louis IX 1033

Voir Saint Louis

Louis XI 17, 20-21, 25, 32-33, 43, 67, 73, 91, 103, 154, 161, 258, 332, 354, 358, 439, 444, 919, 1058

Louis XII 18, 20, 22-23, 28, 30, 32-37, 39, 41-47, 49-51, 53-58, 60-64, 67-70, 72-73, 81, 84, 87, 90, 92, 95-104, 108-109, 111-113, 118-120, 126, 135-137, 141, 144, 148-149, 154-156, 159, 162, 167, 171, 173, 178, 182-184, 189, 198-199, 212, 214, 219, 222, 234, 238-240, 242, 256-257, 266, 302, 307, 332, 349, 352-353, 381, 389-390, 486, 489, 500, 512, 517, 532, 547, 551, 602, 610, 626, 632-633, 656, 695, 754, 757, 874-875, 912, 934, 941, 944, 951-952, 960, 983-986, 1010, 1013, 1041-1042, 1045, 1049-1050, 1058

Louis XIII 108, 940, 950

Louis XIV 9, 940, 1047

Louis XVI 951

Louis XVIII 941, 952-953

Louis de Bohême, roi de Hongrie 248

Loup (saint) 305

Loynes (François de) 182

Lubiano (Christophe de) 704

Lucien 1013

Lugo (Alvaro de) 582, 584

Luilier (Guillaume) 363

Lunebourg (Ernest de), duc 900

Luther (Martin) 200, 301, 381, 390-392, 428, 554, 619-620, 664, 666, 795, 875, 899

Luxembourg (Antoine de), gouverneur de Bourgogne 43

Luxembourg (Jacques de), seigneur de Fiennes 311

Luxembourg (Marie de), comtesse douairière de Vendôme 567, 569, 571, 1005

Luxembourg (Philippe de), évêque du Mans 180

Macé de Villebresme 108

Machiavel 1036

Macquereau (Robert) 261-262

Macrin (Jean Salmon) 385, 398, 507

Madeleine de France, seconde fille de François Ier, reine d'Ecosse 293, 332, 460, 722, 727, 846, 960

Maggi (Vincenzo) 795

Maillart (Guillaume) 502

Mailles (Jacques de) 519-520, 949-950, 954

Maine (Charles du) 17

Majors (Charles) 979-980

Mansfeld (Pierre de) 810, 814

Mantoue (François de) 1050

Manuel (don Juan) 301

Maraviglia (Giovanni Alberto), ambassadeur du roi 650, 656-657, 796

Marcel (saint) 670

Marchand (François) 934

Marcoul (saint) 79

Marcourt (Antoine) 668

Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas de l'Empire 33, 58, 81, 100, 168, 176, 249, 256-257, 343, 422, 432-433, 445, 566-570, 575, 580-581, 598, 600, 608

Marguerite de France, quatrième fille de François Ier 460, 748, 763, 765, 912-913, 934-935

Marie Madeleine (sainte) 160-161

Marie de Hongrie 483, 687, 705, 726, 731, 746-747, 751-753, 761, 764, 771, 778, 797, 848, 850, 863, 871, 901, 1006

Marie-Thérèse d'Autriche 946

Mari (Febo) 979, 1004

Marillac (Charles de) 733

Marillac (Guillaume) 357

Marot (Clément) 288, 318, 366, 416, 503-504, 509, 588, 597, 670, 673, 743, 746-747, 757-758, 847, 987, 1002, 1037-1038

Marot (Jean), valet de chambre d'Anne de Bretagne 62, 156

Marron (Eustache) 879

Marthe (sainte) 160-162, 164

Martin (Henri) 999

Martin (saint) 305

Mary Tudor, reine de France, sœur d'Henry VIII 61, 63-64, 81, 87, 98-100, 443, 594, 983-985, 1000, 1009

Mary Tudor, reine d'Angleterre, fille d'Henry VIII 198, 229, 231, 254, 288, 326, 443, 454, 468, 487, 530, 619, 695, 748, 905, 979, 983

Matthieu (saint) 914

Matthieux (Abel) 1046

Maucroix (François de) 1010

Maurand (Jérôme) 858

Maxence 216

Maxime (Valère) 220

Maximilien Ier d'Autriche 21, 27, 36, 41-43, 46, 50-51, 54-55, 96-97, 99, 108, 117, 134, 139, 142, 167-171, 179-180, 183, 189, 191-193, 195, 200, 216, 218, 237-241, 243-247, 249, 251, 262, 270, 326, 352, 600, 610, 695, 921

Maximin (saint) 160-161

Mayeuc (Yves), évêque de Rennes 635

Maynier (Jean de), baron d'Oppède 876-881

Médicis (Alexandre de), duc de Florence 691

Médicis (Catherine de) 606, 608, 610-611, 645, 647-648, 650, 656, 658-661, 739, 773, 844, 907, 939, 949, 963, 965

Médicis (Jean de), condottiere 339, 378, 407, 409-410, 476, 480, 555

Médicis (Julien de), frère de Léon X 96, 106, 171, 330, 357, 375, 405

Médicis (Laurent de), duc d'Urbino 96, 123, 127, 140, 197-198, 1053

Médicis (Pierre de) 26

Mehmed II 187-188

Meigret (Lambert) 612

Melanchthon (Philippe) 391, 666, 675-676

Melfi (de), prince 894

Voir Caracciolo (Jean)

Méliès (Georges) 978-979

Ménageot (Guillaume) 1051

Menez da Silva (Amadeo) 217

Menjeaud (Alexandre) 1003

Méran (Jules), juge 878

Merlin, chanoine pénitencier, curé d'Alençon 505

Mesmes (Jean-Jacques de) 899

Mézeray (François de) 950, 995-996, 1002-1004, 1006

Mézières (Philippe de) 1013

Michel-Ange 1051, 1054

Michelet (Jules) 253, 1000-1001, 1003

Michel (Guillaume) 220-221

Miller (David) 980, 1001

Minot (Jacques) 501

Moltzan (Joachim de) 242, 244-245

Monaco (Jean Honoré de) 398

Moncada (don Ugo de), ambassadeur impérial, gouverneur de la république 408, 447, 475, 478-479, 556

Mondot de La Marthonie 72, 119

Monluc (Blaise de) 708, 813-814, 831, 858

Monmouth (Geoffroy de) 638

Montalembert (André de), seigneur d'Essé 827, 834

Montauban (Arthus de) 991

Montchenu (Marin de) 40

Montecuculi (Sebastiano de), comte 711, 716-718, 721

Montejan (Anne de) 989

Montejan (René de) 416, 562-563, 701-702, 705, 734

Montfalconnet (de), baron, maître d'hôtel de l'empereur 762

Montfaucon (Bernard de) 955

Montfort (Bertrade de) 922

Montfort (Simon IV de) 922

Montgomery (Jacques de), comte de Lorges 370, 377, 379, 826, 862, 933

Montholon, président du parlement de Paris 794

Montier-en Der (Adson) 210

Montmorency (Anne de), seigneur de La Rochepot 40, 282, 315, 331, 334-335, 337, 339, 345, 370, 373, 377-378, 401, 404, 411, 416, 435-436, 444, 448, 454, 459, 465-466, 492-493, 495, 502, 530-531, 546, 549, 568-569, 580-582, 584-585, 634, 644, 650, 654, 657-658, 660, 662, 671, 696, 699-700, 702, 707, 709, 711-712, 724-725, 728-730, 732, 734-736, 739, 742, 746, 752, 759, 761, 763, 765, 769, 778, 787, 792-793, 811, 915-916, 918, 971, 989, 1005-1006, 1008, 1030

Montmorency (François de), seigneur de La Rochepot 697, 699, 735, 918

Montmorency (Guillaume de) 205

Montpensier (Gilbert de) 358

Montpezat (Antoine de) 416, 424, 465, 527, 697, 700, 741

Montrevel (de), comte 917

Moreau (Sébastien) 461, 520

Moréri (Louis) 1035

More (Thomas) 620, 1009, 1017, 1036

Morin (Jean), lieutenant du prévôt 669, 674

Morone (Girolamo) 303

Mortemer (Guyot de) 34

Mouthiare (Jean) 1034

Mulard (Henri) 953

Müller (Charles-Louis) 1054

Musset, Paul 1010

Mussini (Cesare) 1052

Musurus (Marcus) 1014

Nagu (Hugues) 359

Naïf (Lazare de) 656

Nassau (François Henri de), comte 100-101, 249, 300-301, 311, 313-314, 318, 327, 353, 438, 534, 697, 699, 708, 836

Naturalli (Philibert), ambassadeur 359

Navarre (Charles de), prince 546, 558-559, 587

Navarro (Pedro) 129, 131-132, 135, 336-337, 340, 366, 529, 555-556, 559

Néron 526, 719

Neuilly (Charles de) 864

Noceto (Pierre Francisque de) 247

Norfolk (de), duc 956

Voir Howard (Thomas)

Ogier le Danois 511

Olivier (François), chancelier d'Alençon, président du Parlement 265, 801, 839, 894, 1030, 1034

Olivier (Jacques) 172, 179, 264-265

Orléans (Charles Ier d'), père de Louis XII 35, 109

Orléans (Henri d'), duc 1031, 1060

Voir Henri II

Orléans (Louis d'), duc de Longueville 56, 59, 76, 152, 176, 378, 401, 405, 444, 493, 546, 552, 654, 832, 927

Orléans (Louis Ier d') 35, 240

Orsini, archevêque 250

Otton Ier 210

Oury (Gérard) 980

Ovide 205, 233

Pace (Richard) 310, 398

Pallavicino (Mandfredo), condottiere 304, 409

Paradin (Claude) 88

Patrizzi (Francesco) 493

Paule (François de) 25, 198, 301, 382

Paul III (Alexandre Farnèse), pape 330, 667-668, 675, 688, 692-694, 712, 733, 737-738, 740, 744, 778, 798-799, 822, 824, 843, 872, 874, 876, 900-901

Paul IV 1053

Paul (saint) 550

Pedro (Dom), marquis de Cortez 372

Pelletier (Jean ou Antoine) 873

Pellicier (Guillaume) 789, 791, 796-797, 803, 899, 1021, 1038

Pelous (Jean) 715

Penthièvre (Nicoles de) 23

Pépin Le Bref 212-213

Pepolli (Ugo de) 558

Peralta (Pedro de), capitaine de la garde 577, 579

Perion (Jacques) 1038

Perrenod de Granvelle (Nicolas), cardinal, chancelier 542, 546, 575, 610, 649, 689, 739, 742, 753, 760, 762, 771, 778, 791, 862-864, 866, 871-872, 899, 906, 908, 910-911, 921

Pescara (Francesco Ferdinando), marquis 340, 403, 407-409, 411-414, 422, 435, 476, 509

Petit (Guillaume) 1015

Pétrarque 385, 1014, 1034

Peyrefitte (Alain) 1047

Pharamond 84, 258

Phébus 758, 778

Philippe Auguste 210, 240, 355

Philippe d'Autriche, dit Le Beau 42, 81, 99, 524, 752

Philippe d'Espagne, fils de Charles Quint 608, 748, 760, 789, 792-793

Philippe Ier 922

Philippe IV le Bel 84, 240, 316, 1033

Philippe (saint) 670

Philippe VI de Valois 161, 541, 817, 912

Pilon (Germain) 934, 1054

Pisseleu (Anne), demoiselle de Heilly, duchesse d'Etampes 725, 906-909, 913, 916, 961, 965, 970, 972, 977, 983, 996, 1005-1008

Pisseleu (Charles de), évêque de Condom 916

Pleine (Gérard de) 249

Plutarque 1013

Poemerich (Wolf von) 810

Poillot (Clément), président du parlement de Paris 246, 326, 669

Poitiers (Diane de) 965, 971, 992, 994-1001, 1007-1008, 1053

Poitiers (Jean de), seigneur de Saint-Vallier 359-361, 363-365, 468, 992-995, 997-998

Poitiers (Philippe de) 240

Poitiers (Raoul de) 29

Polignac (Antoinette de) 25

Polignac (Elie de) 30, 34

Polignac (Jean de) 34

Polignac (Jeanne de), demi-sœur de François Ier 25, 29, 34, 960

Polignac (Madeleine), demi-sœur de François Ier 25

Polloud (Scipion), grand prévôt 950

Pompée 438, 517

Poncher (Etienne) 64, 69, 119, 172, 198, 264-265, 429, 1015

Poncher (François de) 429

Pont (de), marquis, fils aîné du duc de Lorraine 634-635

Poole (Richard) 414

Popillart (Jean) 363

Portugal (Isabelle de) 454, 753

Portugal (Marie de) 432-433, 437, 455-456, 571, 608, 610

Postel (Guillaume) 1028

Poulens (ou Pellenc) 875

Poupet (Charles de) 571

Poyet (Guillaume), chancelier de France, avocat 355-356, 669, 672, 687, 690, 726, 755, 783, 794, 803, 1005-1006, 1008, 1021, 1041

Poyntz (sire Francis) 534

Pradoux Du Part 1046

Prat (de), consul 401

Prévost (Jean) 500

Prie (Aymar de) 59, 120, 122, 125-127, 129, 361, 363-364

Primatice (le) 1037, 1050-1053

Pucci (Antonio), évêque de Pistoia 446

Quars (Jacques des) 715

Quintana (Pedro de), ambassadeur du roi d'Aragon 60

Rabelais (François) 1020

Rachel 223

Ragois, abbé 973

Ramus (Peter) 1046

Raniet, contrôleur 916

Raphaël 215, 1049-1050, 1053-1054

Raymond, premier président du parlement de Rouen 898

Rebecca 223, 606

Refuge (L. Regnaud du) 40

Regnier de La Planche 967, 994-995

Remi (saint) 73

Renan (Auguste) 1039

Renée de France, fille cadette de Louis XII, duchesse de Ferrare 54, 100, 102, 109, 112, 175, 198, 242, 486, 490, 632, 656, 670, 897

Ricalcati (Ambrogio) 712

Richelieu (Armand-Jean du Plessis), duc de, cardinal 950

Richier (Jean) 110, 115, 156, 201-202

Ridolfi (Lorenzo) 524

Rincio (Bernardino) 229-231, 233

Rincon (Antonio) 615-617, 629, 654, 792, 795-798, 801, 804, 824, 838, 1021

Rivail (Aymard de) 949

Rival (Pierre) 954

Robertet (Florimond) 45, 60, 69, 119, 362, 426, 448, 465

Robertet (François) 465, 495, 542, 825

Rochechouart (François de), chambellan ordinaire 179

Rohan (Pierre de), maréchal de Gié 22, 40, 43, 70

Roiger (Guillaume), procureur général 181

Roland 512-513

Roma (Jean de) 875

Ronsard (Louis de) 580

Ronsard (Pierre de) 892, 935, 1038

Rosimbos (Pierre de) 566

Rossem (Martin von), maréchal de Gueldre 833

Rosso 783, 1050

Rothelin (de), marquis 818

Rouget de Lisle 952

Ru (du), comte 724

Ruel (Jean de) 1034

Ruth 606

Ruthale (Thomas), garde des Sceaux, évêque de Duhram 311

Ruzé (Jean) 503

Sadolet (Paul), recteur du Comtat Venaissin, archevêque de Carpentras 880

Sains (Jean de), seigneur de Marigny 247

Saint-André 917, 919

Voir Albon

Saint-André (de), seigneur 919

Voir Albon (Jacques d')

Saint-Blancart (de) 654, 700, 733, 741

Saint-Bonnet (Hector de) 359, 363-364

Sainte-Marthe : voir aussi Scévole de Sainte-Marthe 1035, 1038

Saint-Gelais (Jean de) 30, 34, 40, 47, 93

Saint-Gelais (Melin de) 515, 1034

Saint-Gelais (Octavien de) 24, 26

Saint Jean Chrysostome 914

Saint Louis 19, 38, 76, 163, 187, 210, 240, 356, 541, 543, 551, 671, 1012, 1033

Saint-Mauris (Jean de) 886, 890-891, 895-896, 903, 906, 908-911, 920-921, 1008

Saint Pol (de), comte 834, 894, 918

Voir Bourbon (François de)

Saint-Séverin (Galéas de), grand écuyer du roi 64, 337, 339, 414

Saint-Sixte (de), cardinal 250

Salegast 84

Salel (Hugues) 772-773, 776, 783, 846, 1025

Salerme (de), prince 856

Salluste 220

Salm (Nicolas) 408

Salomon 38

Saluces (François de) 121, 403, 408-409, 416, 487-488, 560, 697, 701, 707

Saluces (Michel Antoine de) 559

Salviati (Giorgio Benigno dei), archevêque de Nazareth 216-217

Salviati (Jacopo), cardinal de Médicis 524, 649, 661

Sambix (Jean) 968

Samson 513, 627

Sancerre (Jean IV de), comte 851

Sanders (Nicolas) 1009-1010

Sanguin (Antoine), cardinal de Meudon 825, 866, 916, 918, 927

Sanseverino (Alphonse de), duc de Somma 717

Santi Quatro, cardinal 144

Sarah 223, 606

Sardanapale 38, 719

Saül, roi 438

Saulx (Gaspard de), seigneur de Tavannes 967

Saulx (Jean de) 967

Sauval (Henri) 971-973, 985, 990, 995-996

Savoie (Charles-Emmanuel de) 950

Savoie (Charles II de), duc 105, 123-124, 138, 275, 398, 497, 610, 650, 689-692, 694, 701, 732, 737, 1013

Savoie (Charlotte de) 17

Savoie (Claude de) 416

Savoie (Louise de) 10, 22, 25, 29-30, 33-34, 39, 43-47, 51-52, 57-58, 70, 74, 90, 101, 109, 118-119, 136, 151, 162, 167, 176, 197, 205, 217, 224, 227, 233, 284, 301, 311, 331, 352-353, 355-357, 361, 370, 406, 410, 424-427, 429, 434, 437, 439, 442-449, 454, 459-461, 466, 500, 502-503, 505, 512, 514, 566-570, 575, 577, 580, 600-606, 611, 632, 921, 934, 960, 977, 984-985, 989-990, 992, 994-995, 1005, 1053

Savoie (Philibert de) 445, 600

Savoie (Philippe de) 355

Savoie (René de), bâtard 101, 174, 181, 337, 347, 401, 465

Savoldo 1050

Saxe (Frédéric de), électeur, duc 239, 245, 247, 255-256, 260, 482, 613, 676, 791, 803, 905

Saxe (Maurice de) 833, 851, 905

Scépeaux (François de), seigneur de Vieilleville 708, 831

Scévole de Sainte-Marthe 1033

Schiner (Matthaüs), cardinal de Sion 104, 106, 127-129, 131, 134, 138, 168, 243

Scipion 229, 513, 517

Sébastien (saint) 670

Sedan 933

Voir La Marck (Robert IV de)

Seguier (Louis) 347

Séguier (Pierre), président du parlement de Paris 972

Seigne (Guillaume de) 280

Seiler (Caspar), dit Hedion 666

Selim, Grand Turc 97, 144, 185, 190-191, 193, 231, 392

Selve (Jean de), président 60, 72, 176, 181, 311, 363, 434, 437-438, 450, 455, 466, 501, 533

Selve (Odet de) 901, 905-906, 910

Semblançay (de), seigneur 990

Voir Beaune (Jacques de)

Sémiramis 223

Septime Sévère 934

Serres (Jean de) 1034

Severt (Jacques) 1033

Seymour (Edouard), comte de Hertford 906

Seymour (Jane) 747

Seyssel (Claude de) 142, 266, 270, 389, 1013, 1016-1017

Sforza (Francesco Maria), frère cadet de Massimiliano 109, 138, 153, 168, 303, 335-336, 338, 408-409, 445-446, 463, 469-470, 476-477, 527-529, 531, 534-535, 563-564, 573, 648-650, 656-657, 677, 684, 687, 690, 748

Sforza (Francesco), neveu de Ludovico 35, 109, 138

Sforza (Gian-Paolo) 689

Sforza (Giovanni-Galeazzo), duc de Milan 19, 35

Sforza (Ludovico) 27-28, 35-36, 104

Sforza (Massimiliano) 96, 104-106, 114, 122, 124, 126, 134, 136, 141, 168, 409, 446

Sickingen (Franz de) 241, 251-253, 300-301, 311, 314-315

Sigismond de Pologne 248, 420, 615-617

Silly (Jacques de), bailli de Caen 405

Silva (Francesco de), comte de Cifuentes, ambassadeur de Charles Quint auprès du Saint-Siège 650

Silvius (Jacques) 1034

Sion, cardinal 243

Voir Schiner (Matthaüs)

Sismondi (J. Ch. L. S. de) 985

Sleidan (Jean) 262, 895, 1032

Soliman II 369, 392, 396-397, 420, 479, 482-484, 538, 609, 616-618, 629-631, 642, 644, 647, 652-654, 658, 673, 681, 684-686, 695, 733, 791-792, 796, 799-804, 822, 829-830, 839, 864, 867, 869, 872

Sorel (Agnès) 1036

Sotto Mayor 951

Statileo (Jean) 616

Steiner (Werner) 170

Stoa (Quint) 1013

Stofer (Jacob) 169

Strebe (Jacques Loys) 1038

Strozzi (Leone) 885-887, 902, 919

Strozzi (Lorenzo), évêque de Béziers 919

Strozzi (Pietro) 877

Strozzi (Roberto) 919

Stuart (Jean), duc d'Albany 69, 197, 370, 401, 407, 410, 428, 446, 459, 493, 499, 546, 648, 658, 919

Stuart (Marie) 822

Stuart (Robert), seigneur d'Aubigny 492, 976

Sturm (Jean) 895

Suède, roi de 848

Suffolk (de), duc 985

Voir Brandon (Charles)

Sylvestre, pape 216

Taix (Jean de) 856

Tallard 123

Tavannes (de), seigneur 967

Voir Saulx (Gaspard de)

Taylor, docteur 460

Teinteville (Guillaume de) 716-717

Telligny 130

Terrail (Pierre), seigneur de Bayard 10, 59, 315, 374-377, 379, 512-514, 516, 519, 949-954, 956, 1053

Terrasse (Charles de) 1001

Testard (Robinet) 24

Texier (Marguerite) 34

Thenaud (Jean) 266

Thésée 513, 778

Thevet (André) 949

Thomas (Etienne) 307

Thucydide 1013

Tiercelin (Adrien), Chambellan du dauphin François 715

Tiercelin (Charles) 412-413, 697

Tillet (Elie du) 34

Tissard (François) 1013

Tolède (Ferrand de) 701

Toledo (don Enrique de) 771

Torniello (Filippo) 335

Tournon (François de), cardinal, archevêque de Bourges, d'Embrun, évêque d'Autun 434, 455, 465, 493, 495, 580-581, 648, 709, 716, 728, 743, 815,

819, 825, 832, 873, 881, 909, 917-918, 1006, 1008

Toussaint (G.) 1019-1020

Triboulet, fou du roi 979, 998

Trivulzio (Agostino), cardinal 698

Trivulzio (Gian Jacopo), gouverneur de Lyon, maréchal de France 54, 68, 112, 120, 302, 413

Trivulzio (Pomponi), gouverneur de Lyon 717

Trivulzio (Scaramuzza), conseiller de Louis XII 39

Trivulzio (Teodoro) 562-563

Truches (Laurent du) 261

Turenne 952

Turner (Lana) 980

Turquans (Robert) 347

Tusan (Jacques) 1034, 1038

Urbain VI 210

Urfé (Claude d') 899

Utrecht (Adrien d'), cardinal de Tortosa 295

Valdès (Alfonso) 524

Vallambert (Simon) 891

Valois (Charles de), frère de Philippe IV le Bel 83-84, 240

Valois, roi d'armes 585

Varano (Giovanmaria da) 329

Varillas (Antoine) 985, 988-991, 1007, 1010

Vasari (Giorgio) 1051

Vatable (François) 1019-1020

Vaudémont (de), comte 559

Voir Lorraine (Louis de)

Veillet (Humbert) 501

Vendôme (Antoine de), duc 765, 808, 810-813, 819, 832-834, 852-853, 860, 867, 894, 918, 927

Vendôme (Charles de), comte, puis duc 64, 68, 83, 145-146, 317-318, 341-343, 345, 361, 365, 369-371, 378, 402, 427-428, 444, 449, 459, 466, 492-493, 495, 530, 533, 546, 552, 587, 596, 654, 671, 697, 724, 727

Vendôme (Louis de), cardinal 198

Vendôme (Louis de), vidame de Chartres 416, 854

Vérard (Antoine) 24

Verjus (André) 182, 347

Vermineschi 169

Versoris (Nicolas) 503, 589

Vertot, abbé 1035

Victor (saint) 163

Villedieu (Marie-Catherine-Hortense de) 970-971

Villeroy 825

Villevert (Gilles de), apothicaire 34

Villiers de l'Isle-Adam 393

Vinci (Léonard de) 143, 1003-1004, 1037, 1050-1054

Vindret (Nicolas) 920

Virgile 220, 233

Visconti (Bianca-Maria) 35, 109

Visconti (Filippo-Maria) 35

Visconti (Galeazzo) 129, 169, 174, 232, 416

Visconti (Gian-Galeazzo) 35

Visconti (Gian-Maria) 35

Visconti, plaisantin du roi 585

Visconti (Valentine) 35, 109

Voltaire 940, 1036, 1047

Voragine (Jacques de) 207

Wain (Gervase) 613

Waldenstein 411

Werty (Pierre de), grand maître des Eaux et forêts 715

West (Nicolas), doyen de Windsor, évêque d'Ely 98, 231, 246

Widogast 84

Wisogast 84

Wolsey (Thomas), cardinal d'York 168, 199, 279, 283-284, 286, 304, 310-313, 316, 326, 330, 342, 344, 400, 440-442, 460, 468, 530-531, 539, 577, 620, 956

Wurtemberg (Christophe de), duc 717, 725, 729

Wurtemberg (Ulrich de), duc, margrave de Bade 242, 251, 614, 667

Xénophon 39, 1013

Ximenès, cardinal 1014-1015

Yolande d'Aragon 173

York (d'), cardinal 956

Voir Wolsey (Thomas)

Yvonnet (Jean) 111

Zápolya (Jan), comte de Scépus 614-617, 630, 653, 685, 792, 795, 823

Zápolya (Jean-Sigismond) 792, 795, 865

Zedwitz (Bernard), vice-chancelier du margrave Joachim de Brandebourg 241

Suivez toute l'actualité des Éditions Perrin sur
www.editions-perrin.fr

PERRIN

Nous suivre sur

This file was downloaded from Z-Library project

zlibrary

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.se singlelogin.re go-to-zlibrary.se single-login.ru

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library